





REVUE
DES
DEUX MONDES

LXVI^e ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXVI^e ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

TOME CENT TRENTE-SIXIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

—
1896

AP
20
R5
per.4
t.136

VINGT-CINQ ANS APRÈS

1871 — 1896

L'année 1896 a vu le vingt-cinquième anniversaire du jour où a été signé le traité qui a arraché à la France une part d'elle-même. Tandis que cette date fatale est saluée en Allemagne avec un contentement qui n'est que trop naturel, c'est peut-être pour nous le moment de nous recueillir et de rechercher quel emploi a été fait de ce quart de siècle aujourd'hui écoulé pour atténuer ou réparer les conséquences du plus désastreux et du plus douloureux des sacrifices. Où en sommes-nous? La trace de nos malheurs est-elle, en partie du moins, effacée? Le présent et l'avenir (tel que nous pouvons le prévoir) sont-ils de nature à nous faire oublier le passé? C'est un examen de conscience qui est assez pénible à faire, car il faut commencer par se remettre en mémoire des jours qui ont été durs à traverser, et porter ensuite ses regards sur un horizon qui est encore chargé de bien des nuages. C'est pourtant l'unique moyen de nous préserver de toute illusion, et de ne pas perdre trop tôt le souvenir des leçons que nous avons dû tirer d'une si cruelle épreuve.

Pour faire à une question d'une telle gravité une réponse complète, il faudrait toucher à bien des points dont la connaissance m'échappe et dont l'appréciation m'est impossible. Aussi n'ai-je pas cette prétention. Je m'abstiendrai en particulier de tout jugement sur le résultat des efforts que font sous nos yeux, avec un zèle persévérant, tous nos chefs militaires pour préserver notre armée des fautes et des erreurs qui l'ont perdue et la mettre en mesure de faire face, avec toutes les ressources de la stratégie

moderne, aux luttes qu'elle peut avoir encore à soutenir. Le succès répond-il pleinement à leurs espérances patriotiques? Ils ont cette confiance; je ne vois aucune raison et je n'aurais aucun droit de mettre en doute leur assurance. Mais je puis peut-être, avec moins d'incompétence, étudier quel a été l'effet de la direction imprimée à notre politique extérieure pour rétablir la situation morale de la France si profondément atteinte par ses revers, et c'est là le seul point de vue où j'aie dessein de me placer.

Cette suite de vingt-cinq années auxquelles on peut justement appliquer la fameuse phrase de Tacite, *grande mortalis ævi spatium* peut être partagée en ce qui touche la politique étrangère, comme sous beaucoup d'autres rapports, en deux phases distinctes. J'ai été personnellement mêlé à l'une, soit par un très court passage au ministère des Affaires étrangères, soit par l'intimité de mes relations avec mon collègue et ami, M. Decazes, qui a géré ces hautes fonctions bien plus longtemps que moi, et a dû faire face à des circonstances plus difficiles. Dans l'autre, au contraire, l'opposition dont j'ai fait partie a cru devoir critiquer et combattre beaucoup des mesures prises par ceux qui nous ont succédé. On ne s'étonnera pas qu'entre des lignes de conduite différentes, je préfère celle dont j'ai pu le mieux me rendre compte. Je tâcherai cependant, en les caractérisant l'une et l'autre, de présenter les faits, sinon avec une pleine impartialité dont la meilleure intention ne peut répondre, du moins avec assez d'exactitude pour laisser au lecteur la pleine liberté de ses appréciations, dût-il en faire usage pour me contredire.

I

Une étude que j'ai été récemment appelé à faire, et dont j'ai mis les résultats sous les yeux du public, me dispensera peut-être de rappeler par quels incidens pénibles s'est ouverte la première des deux périodes dont je viens d'indiquer la distinction.

Le tableau que j'ai dû tracer de la mission du premier ambassadeur qui fut envoyé à Berlin après nos malheurs, M. le vicomte de Gontaut-Biron, a fait voir cet excellent serviteur de la France, placé sous la plus dure des pressions et aux prises, à toute heure, avec des exigences douloureuses qui ne pouvaient être détournées que par un rare mélange d'adresse et de sang-froid. L'Europe, encore étonnée de nos malheurs, s'inclinait tout entière devant notre vainqueur et nous laissait sans défense, avec nos armées dissoutes et notre territoire imparfaitement libéré, sous le poids de cette main toute-puissante. Convaincus d'ailleurs, ou feignant de l'être, que notre orgueil ne pouvait accepter, même un jour,

la sentence de la fortune, et que nous aspirions à une revanche immédiate, M. de Bismarck et l'état-major militaire qui l'entourait annonçaient assez ouvertement l'intention de prévenir, par une reprise d'armes faite à temps, les desseins agressifs qu'on nous prêtait. C'est la menace qu'au moindre prétexte on se plaisait à nous faire entendre, et, en attendant que le moment parût venu de la réaliser, c'était nous qu'on représentait comme des trouble-fête toujours prêts à rompre, aux dépens du repos public, des engagements déjà violés au fond de l'âme. Réfuter ces fausses imputations, dissiper ces ombrages, déjouer ces pièges, là dut se borner, pendant plus d'une année, toute notre action diplomatique.

Jamais tâche plus ingrate ne fut plus loyalement remplie. Le traité de Francfort fut exécuté dans la moindre de ses stipulations avec une bonne foi et même un esprit de conciliation dont les Prussiens eux-mêmes ont dû rendre témoignage. Aucun de nos actes ne put prêter même à l'interprétation la plus malveillante. Je me hâte de dire que cet exemple d'honnêteté et de sagesse avait été laissé par M. Thiers à ceux qui le remplacèrent et qui n'eurent qu'à s'y conformer. J'ajouterai même, pour rendre la vérité complète, que quand une oscillation de la politique intérieure ramena à la tête du pouvoir deux des amis de cet homme d'État (M. Dufaure et M. Jules Simon), le duc Decazes, qu'ils conservèrent pour collègue, n'eut qu'à se louer de la communauté d'efforts qui s'établit rapidement entre eux.

Rien n'était donc plus faux que l'intention qu'on prêtait à la France de vouloir se dérober par ruse ou par surprise à l'accomplissement des obligations que le sort des armes lui avait imposées. Mais est-ce à dire, cependant, qu'à cette heure où ses plaies saignaient encore, cette France, si cruellement atteinte, eût pris son parti de reconnaître le nouvel état territorial constitué à ses dépens et la répartition de forces qui en était la suite, — ces deux œuvres de la conquête, — comme un état de choses définitivement consacré? Était-ce un éternel adieu qu'elle croyait dire à ces populations en pleurs enlevées à ses bras maternels? En face de son sol mutilé, de sa frontière béante, n'éprouvait-elle qu'une tristesse inerte et des regrets stériles sans nourrir l'espoir, sans attendre et sans songer à préparer la venue de meilleurs jours? Personne ne le croyait. La résignation chrétienne n'est pas une vertu naturelle aux peuples, et je ne vois pas quel scrupule de loyauté ou d'honneur nous aurait imposé la loi de la pousser si loin. Il y aurait eu même, dans un si prompt oubli d'un glorieux passé, — dans une telle insensibilité pour les souffrances de nos concitoyens, — dans cette facilité à fermer les yeux sur une

situation toujours précaire et pleine de menaces, un signe d'affaïssement de l'esprit public, dont ceux qui venaient d'admirer la vaillante obstination de notre résistance nationale ne nous faisaient pas l'injure de nous soupçonner.

Pour accepter d'ailleurs avec cette philosophie la condition nouvelle où la France était réduite, il aurait fallu que ceux à qui la tâche de diriger sa politique était momentanément dévolue n'eussent jamais lu une page de son histoire, ni pris connaissance, même par un coup d'œil superficiel jeté sur une carte, de sa position géographique. La moindre étude suffit, en effet, pour reconnaître que ce beau territoire français, qui a atteint de bonne heure un si rare degré de cohésion et d'unité, n'a pourtant jamais été fortement garanti qu'à l'ouest et au sud, par la mer et les Pyrénées. Ce n'est qu'assez tard que le Jura et les Vosges sont venus le couvrir à l'est ; et au nord, sa limite est toujours restée incertaine, mobile et dégarinée. Corriger cette imperfection, réparer cette faiblesse, c'est l'œuvre qui a été poursuivie pendant une durée de plus de huit siècles par l'effort persévérant d'une dynastie royale aussi française de cœur que d'origine. Tâche patriotique d'autant plus nécessaire à mener à fin que le foyer de la vie nationale s'étant concentré de bonne heure dans une capitale placée à proximité et sur le chemin de la frontière la moins défendue, le cœur de la France bat sous un flanc découvert que ne protège aucune armure. C'est cette barrière si peu solide qu'à tout prix il fallait reculer pour étendre la circonférence de l'enceinte qui entoure Paris, et permettre ainsi à l'organe vital par excellence de respirer plus à l'aise. Il était tout aussi nécessaire de ne laisser constituer à nos portes, sur aucun des points vulnérables, une puissance suffisante pour y rassembler, à un jour donné, une menaçante agglomération de forces. Tel fut le dessein de salut national qu'avait conçu, par un instinct merveilleux, puis réalisé, avec une persistance infatigable, la politique de notre ancienne monarchie. On peut ainsi, en réalité, comparer toute l'histoire de France à une grande opération stratégique qui embrassant d'abord, dans un arc de cercle largement décrit, la moitié des Flandres, et, autour de Metz, toutes les contrées qui bordent la Meuse, se complète par un mouvement tournant avec la conquête de l'Alsace sous Louis XIV et l'annexion de la Lorraine sous Louis XV. C'est ce legs d'un travail séculaire, tombé malheureusement en partage à des héritiers intrus et improvisés, qui, par le traité de Francfort, se trouvait aliéné d'un trait de plume. Du même coup, la frontière était resserrée, démantelée et dominée par le plus redoutable voisinage. La ligne des Vosges, surmontée d'un drapeau étranger, n'est plus un rempart, mais une

menace, et l'entrée sur notre sol est rapprochée de plusieurs journées de marche pour l'ennemi dont une première rencontre heureuse peut faire un envahisseur. Aucun obstacle ne se dresse plus alors devant lui que des constructions faites de main d'homme, élevées et entretenues à des frais énormes, et dont, quel que soit l'art des ingénieurs, la moindre découverte de la science mécanique ou balistique peut rendre la précaution vaine. La perte de nos deux provinces n'est donc point un de ces sacrifices d'orgueil ou de sentiment dont, après quelques paroles d'oraison funèbre, on puisse se consoler ou se distraire : c'est une infirmité calculée d'avance par nos vainqueurs, parfaitement connue de tous nos rivaux et destinée à affaiblir, même en temps de paix et dans les relations ordinaires, toute notre action politique. C'est aussi un danger, qui, pouvant éclater à toute heure, exige un déploiement très onéreux de forces militaires constamment tenues sur pied. La mutilation que nous avons subie condamne à une tension extrême les muscles des membres qu'on nous a laissés.

Malgré ces perspectives douloureuses, impossibles malheureusement à contester, une consolation nous restait, c'est qu'il y aurait eu vraiment un excès de crédulité à accepter, comme des arrêts irrévocables de la destinée, une de ces combinaisons artificielles de la politique dont la fortune aime souvent à se jouer le lendemain même du jour où elle les a dictées. Il suffisait d'avoir présents à la mémoire les faits de l'histoire la plus récente, et de mettre en regard les diverses cartes d'Europe dressées aux époques les plus rapprochées l'une de l'autre, pour constater à quelle mobilité est sujette la division de ces territoires que tant d'ambitions se disputent. Que de remaniemens opérés, dans le cours même de ce siècle, au gré de passions et d'intérêts à la fois complexes et changeans ! Que restait-il déjà en 1814 de l'Europe de 1801 ? et l'Europe de 1814 elle-même, qu'était-elle devenue en 1848 ? Quel a été le sort du pacte solennel par lequel les vainqueurs de Napoléon, après s'être partagé à Vienne hommes et provinces au gré de leur convenance, s'étaient mutuellement garanti le lot que chacun s'adjudgeait ? Avant qu'une vie d'homme fût accomplie, quelques-unes des clauses essentielles du contrat étaient effacées, et la constitution des unités italienne et allemande venait d'en déchirer les derniers lambeaux. Ces souvenirs n'avaient rien qui dût décourager ceux que le présent maltraitait de tourner leurs yeux vers l'avenir. Il y avait d'ailleurs, dans la contrainte imposée au vœu populaire, par les détenteurs de nos provinces conquises, une telle violence faite à la nature, qu'il était permis de croire qu'à la moindre secousse le ressort trop forte-

ment comprimé se redresserait de lui-même. Contre les abus de la force qui passent une certaine mesure, s'élève non seulement du fond des cœurs, mais du sol lui-même une protestation qui, même silencieuse, finit, si elle persiste, par se faire entendre. La justice est lente à venir, et malheureusement toujours imparfaite ici-bas, mais elle s'est montrée souvent dans l'histoire par des traits assez visibles pour qu'il ne soit jamais permis d'en désespérer.

C'est avec ces sentimens mêlés, où l'inquiétude pourtant dominait, que devait être abordé le devoir de conduire dans des voies nouvelles, devenues si hasardeuses, la politique de la France. Si le regard devait toujours être fixé sur le point faible de notre défense désormais soumis à une si redoutable pression, il n'était pas cependant interdit d'espérer que cette situation violente aurait un terme, et qu'un jour plus ou moins prochain, dont Dieu seul connaissait l'heure, viendrait dégager notre patrie de l'étreinte de fer où on l'avait enserrée. Il était permis de hâter l'avènement de cette délivrance de nos vœux : un désir si naturel et si bien justifié par l'excès de gêne qui nous était imposé ne pouvait être dans l'esprit de personne un sujet ni d'étonnement ni de blâme. Il y a des choses qui parlent quand les hommes se taisent, et des sous-entendus que tout le monde entend. Ne pense-t-on plus, ne sent-on plus de même aujourd'hui ? La vivacité de ces impressions de la première heure s'est-elle amortie par l'effet du temps et de ce que le poète a si bien appelé les *légères années* ? Une génération s'élève qui ne voit que la cicatrice de nos blessures et la trace de nos larmes, ne comprend-elle plus ni nos souvenirs ni nos craintes ? Voit-elle sans émotion, sous une garde étrangère, les lieux témoins de tant de gloire et de souffrances où l'aïeul a tant de fois vaincu, où le père a succombé ? Se trouve-t-elle à l'aise et en sécurité dans la limite étroite et ouverte par de si larges brèches qu'on nous a tracée ? Je l'entends parfois dire, mais j'hésite et j'aurais regret à le croire. Ce serait faire tort à sa clairvoyance plus encore qu'à la générosité de ses sentimens.

Mais comment s'y prendre pourtant pour rester rigoureusement fidèles à la lettre même de nos obligations, pour éviter jusqu'à l'apparence de vouloir, par une agitation impatiente, livrer le repos du monde à de nouveaux hasards, et en même temps, pour mettre la France en mesure de se tenir prête à toutes les chances de l'avenir, et de répondre à tous les appels de la fortune ? Le problème aurait pu paraître impossible à résoudre si nous n'avions eu sous nos yeux une épreuve pareille dont un gouvernement sage venait de sortir à son honneur.

Je ne crois pas, en effet, qu'il y ait jamais eu de conduite plus

heureusement habile que celle que venait de tenir la Russie après l'issue malheureuse de la guerre de Crimée. Je sais bien qu'il n'y a pas de comparaison à faire entre les conditions que la Russie avait dû accepter alors de la discrète modération de ses vainqueurs, et l'extrême rigueur de celles que nous avait infligées, le couteau sur la gorge, l'impitoyable conquête allemande. Le calice pourtant que la France et l'Angleterre lui avaient fait boire avait encore une saveur assez amère. Pour le petit-fils et l'héritier de Catherine, se voir interdire jusqu'à la présence d'une marine militaire dans la mer Noire, être réduit à n'entretenir sur ses propres côtes qu'une navigation de commerce ou de plaisance, c'était laisser grever son domaine d'une servitude presque aussi pénible à supporter que l'eût été une spoliation. De plus, c'en était fait de ce haut patronage que, depuis Waterloo et 1815, Alexandre et Nicolas avaient exercé sur toute l'Europe septentrionale. Le gouvernement du tsar eut la sagesse de faire son sacrifice aussi complet que s'il l'eût regardé comme définitif. Enfermé dans une dignité paisible, sans humeur apparente, adonné tout entier à un travail de restauration intérieure, du moment où il avait perdu le premier rôle, il ne chercha pas, par une activité boudeuse et inquiète, à en retrouver un secondaire. Cette attitude de recueillement (c'était le nom que lui donnaient ceux qui avaient le bon sens de s'y maintenir) a duré quinze années sans se démentir. Le monde changeait autour de la Russie et presque à ses portes sans qu'elle semblât s'en apercevoir; elle ne parut même pas savoir ce qui se passa à Solferino et à Sadowa. Le jour est venu cependant (celui qu'elle avait su prévoir et attendre) où de ces intérêts nouveaux qu'elle avait laissés croître sans y prendre part est sorti un conflit redoutable. Restée libre de tout engagement, elle a pu accorder au plus offrant des combattans un appui dont elle a pris la précaution bien légitime de stipuler le prix; et c'est ainsi que sans qu'elle eût ni violé un article du traité, ni mis un soldat en campagne, la victoire d'un auxiliaire, malheureusement pour nous trop bien choisi, lui a valu d'un seul coup la restitution complète de tout ce que sa défaite lui avait enlevé.

J'avais assisté moi-même et pris tristement part à cette récompense de la sagesse et à cette réparation tardive de la destinée. Envoyé en 1871 à la conférence de Londres, j'avais dû signer, au nom de la France abattue et du consentement de l'Angleterre désarmée par son isolement, le protocole qui rendit la liberté à la Mer-Noire, permit de relever les murs de Sébastopol et effaça ainsi d'un trait de plume le souvenir de nos victoires de Crimée. Cette expérience instructive faite à nos dépens m'avait trop coûté à constater pour que je n'eusse pas cherché à en tirer la leçon.

Rien ne se reproduit exactement en ce monde, je le sais, et il n'y a pas de modèle qui puisse être complètement imité. Entre la situation d'infériorité et de faiblesse à laquelle nos malheurs nous condamnaient et celle qu'un revers momentané avait imposée à la Russie, de notables différences subsistaient qui, tout en nous commandant peut-être plus impérieusement encore la même réserve, la rendaient en même temps plus difficile à observer. C'était aux efforts combinés de deux puissances alliées, la France et l'Angleterre, que la Russie avait dû céder; le but atteint, l'alliance avait naturellement pris fin et l'union plus sentimentale qu'intéressée qui y avait donné lieu s'étant promptement dissoute, il n'y avait aucune menace de la voir renaitre. Si la veille avait coûté cher, si le jour était difficile à passer, il n'y avait du moins aucune crainte nouvelle pour le lendemain. La position matérielle de la Russie lui laissait d'ailleurs, dans le choix et dans l'usage de ses relations, une indépendance qui lui rendait aisément praticable une politique d'abstention. Reculée à l'une des extrémités de l'Europe, étendant plus d'une moitié de son vaste empire sur des régions où nulle autorité que la sienne, j'ai presque dit nul regard, ne pouvait pénétrer, elle était libre de se consacrer tout entière à en peupler les solitudes, à en féconder les richesses, à en policer les populations encore à demi sauvages, sans que dans cette tâche suffisante pour occuper l'activité et faire la renommée de plus d'un souverain, elle ne fût ni gênée, ni contrôlée par personne. Dans ces profondeurs mystérieuses où nul bruit du dehors ne venait la troubler, le recueillement lui était facile. En Europe, avec son voisinage immédiat, ses points de contact n'étaient pas assez nombreux pour rendre l'intimité et même la fréquence des rapports nécessaires. Et si elle avait tenu jusque-là à faire entendre sa voix dans toutes les questions d'ordre général, même celles qui ne la touchaient pas directement, c'était une prétention assurément très légitime mais dont elle pouvait momentanément se départir sans que cette renonciation temporaire entraînant le sacrifice d'aucun de ses droits ni de ses intérêts essentiels.

Nous étions loin d'avoir la même liberté, il ne nous était pas donné de jouir de la même aisance dans nos mouvemens, ni de trouver le même calme dans la retraite. En face de nous, et en armes sur toute la ligne de notre frontière nouvelle, se dressait une puissance unique et formidable, aussi hostile après la paix que pendant le combat, nous tenant en surveillance sous l'œil constamment ouvert de la haine et du génie, et avec qui nous avions, à propos de tout et à toute heure, des différends à régler et des contestations à débattre. Délimitation de frontière, rapports

avec les autorités de toute nature, administrations militaires, douanières même, ou forestières, état civil des sujets nés dans les provinces annexées, police des passeports, soupçons réciproques d'inquisition et d'espionnage, tout était, entre nos voisins et nous matière à conflit, et du moindre choc pouvait jaillir une étincelle prête à rallumer le feu qui couvait encore. C'était une suite de relations épineuses et orageuses qu'on ne pouvait ni interrompre ni négliger à volonté. En sus, d'ailleurs, des douze cent mille hommes qu'il pouvait faire sortir de terre à son appel pour la défense de sa conquête, l'illustre fondateur de l'Empire allemand tenait aussi à s'assurer le concours de toutes les puissances continentales, intéressées, suivant lui, à maintenir un état territorial qui ne pouvait plus être mis en question sans causer un trouble général. S'il n'avait pas réussi à obtenir de toutes ces puissances une garantie formelle, comme il l'avait un instant désiré, il espérait parvenir au même résultat par une série de conventions défensives, soi-disant nécessaires dans l'intérêt de la paix commune, et dont l'effet devait être de faire en réalité du traité de Francfort la base et le point de départ d'un nouveau droit public européen. Son but était évidemment (et qui peut dire qu'il ne soit pas parvenu à l'atteindre?) de faire en sorte que la France ne pût rien avoir à démêler avec lui sans avoir en même temps affaire à tout le monde.

De plus, outre ces relations incommodes et obligatoires avec un impérieux voisinage, la position centrale de la France lui en imposait d'autres qu'elle n'aurait pu non plus laisser en souffrance. On n'a point impunément plusieurs centaines de lieues de frontières territoriales, bordant des États régulièrement constitués et un littoral d'une étendue égale sur des mers que fréquente la marine militaire et commerçante de tous les pavillons, sans avoir, à toute heure et sur tous les points, des droits à revendiquer, des sujets à protéger, une clientèle politique ou religieuse à défendre, en un mot, des devoirs à remplir dont le caractère est souvent sacré, parce que la vie et le sort de milliers d'hommes y sont engagés. Une nation qui a reçu un tel dépôt ne peut en répudier l'héritage. Ne fût-ce que pour être en mesure d'en prendre soin, la France ne pouvait abandonner la place encore importante, bien que réduite, qui lui appartenait dans le conseil de la société européenne. C'est un droit qu'elle avait exercé et que tout le monde lui avait reconnu, à Londres même en 1871, au lendemain de nos désastres; ce n'était pas pour le laisser ensuite périmer ou prescrire. L'indifférence systématique et même un peu affectée que la Russie avait professée pour ce qui ne la regardait pas personnellement, et qui, grâce à son éloignement, avait laissé sa consi-

dération intacte, aurait paru de la part de la France, partout présente et mêlée à tout, un effacement sans dignité et le symptôme d'une décadence peut-être irrémédiable.

Voici pourtant dans quelle mesure nous pouvions tirer profit de l'exemple si bien justifié par le succès qui nous était donné. S'il était de notre devoir de maintenir toutes les situations acquises et héréditaires, il était permis pourtant, et il importait également de ne contracter aucune obligation nouvelle de nature à distraire ce qui nous restait d'attention et de forces disponibles du seul danger qu'il fût urgent de prévenir et du seul but qui valût la peine d'être poursuivi. Par là même se trouvaient éloignées pour un temps indéfini toute recherche d'agrandissement et d'éclat, toute prétention à une extension de territoire ou d'influence : désirs parfaitement légitimes dans des jours heureux, mais entraînant des dépenses de luxe qui devenaient imprudentes quand les plus nécessaires étaient encore difficiles à couvrir. Le temps était passé surtout de ces campagnes entreprises pour des principes abstraits d'un libéralisme vague et humanitaire qu'un souverain français avait si étrangement qualifiées de guerres faites pour des idées. Il fallait adopter une vie de régime, déplaisante peut-être pour une nation qui vit souvent d'imagination, qui venait de verser son sang pour affranchir des populations asservies et qui s'est volontiers donné pour mission de porter aux régions les plus éloignées la civilisation et la liberté ; mais le malheur ôte le droit, en enlevant le moyen, d'être généreux, et la France avait payé assez cher la liberté de ne plus penser qu'à elle-même.

Une autre précaution encore était nécessaire, c'était, dans des rapports avec les autres puissances, sans affecter un isolement maussade, d'éviter tout engagement assez étroit, toute alliance même assez intime pour nous entraîner malgré nous, à un jour quelconque, dans une querelle étrangère à nos intérêts. Advenant enfin le malheur immense, mais toujours possible à prévoir, d'un conflit armé sur le territoire européen, après avoir tout fait pour le détourner, il était essentiel à la France de demeurer libre à son gré, soit de rester neutre et juge des coups, soit d'embrasser telle cause qui, sans offenser la justice, serait pourtant favorable à nos espérances patriotiques. C'était le cas de se rappeler combien, au moment où éclata, en 1870, le duel terrible dont nous avons été victimes, et qui grondait depuis plusieurs années déjà, Alexandre avait eu lieu de s'applaudir de pouvoir choisir, entre Napoléon et Guillaume, l'allié qui serait le plus en humeur et en mesure de rétribuer largement un concours qui pouvait être décisif.

L'occasion de mettre cette sage politique à l'épreuve ne tarda

pas à se produire. On se rappelle en effet qu'en 1875 un soulèvement d'une nature assez grave eut lieu dans toutes les provinces danubiennes encore soumises à la Porte et qui avaient de très sérieux griefs à faire valoir contre la domination violente et vexatoire à laquelle elles étaient assujetties. L'insurrection fut bientôt assez étendue pour mettre en péril l'existence même de la domination turque en Orient. A la suite de cet ébranlement, une vive altercation s'éleva entre deux des puissances qui, se disant également intéressées au maintien de l'intégrité de l'empire ottoman, se disputent pourtant et réclament à tour de rôle le droit d'y veiller, l'Angleterre et la Russie. L'une prêtait son appui à l'autorité menacée du sultan, l'autre prodiguait ses sympathies aux populations opprimées. Ce fut le spectacle opposé à celui dont nous venons d'être récemment témoins, mais provenant toujours de la même rivalité. Cette compétition elle-même n'est qu'une des faces de l'éternelle question d'Orient, pendante depuis un siècle, et tour à tour réveillée ou assoupie, sans qu'un pas ait été fait encore vers la solution. Toutes les fois que, pendant la durée de ces cent années, cette question orientale, véritable brandon de discorde, avait donné lieu à un conflit entre les puissances sur le terrain soit diplomatique, soit militaire, la France avait tenu à y prendre part. Son intervention, dirigée dans des sens différens ou suivie de succès divers, avait toujours été active et ardente. L'occasion renaissant, la tentation était grande de la saisir hâtivement pour rentrer en scène, et, puisque l'orage soufflait, de jeter le filet dans les eaux troublées. Le duc Decazes eut la sagesse de s'abstenir de toute démonstration intempestive et de consacrer les efforts des agens placés sous ses ordres à empêcher les dissentimens de s'aigrir et de s'envenimer. C'était un rôle digne de la France, mais qui avait aussi l'avantage de lui réserver, pour le cas même où cette œuvre de conciliation viendrait à échouer, la pleine liberté de ses déterminations. C'est le sens des instructions qu'il donnait aux plénipotentiaires chargés de représenter la France à Constantinople dans une conférence dont il avait lui-même sollicité et pressé la réunion.

« La France, disait-il (en employant l'expression même que la Russie avait introduite dans la langue diplomatique), n'entend pas sortir de son recueillement : elle ne peut refuser à faire entendre sa voix dans les conseils de l'Europe, mais elle entend n'y défendre que les intérêts de la paix, de la concorde et de la conciliation, et en prêtant son concours le plus actif à tous les efforts pour en assurer les bienfaits, elle entend toujours garder la pleine possession d'elle-même. Vous ne devez donc jamais, et en aucune circonstance, vous engager dans une voie qui pourrait compro-

mettre sa neutralité. » Ce noble langage communiqué au parlement y fut accueilli par un assentiment unanime.

L'événement se chargea d'en démontrer la sagesse. Si le fléau de la guerre ne put être complètement évité, le théâtre en fut du moins restreint aux bords extrêmes du Danube et de la Mer-Noire : la Turquie et la Russie seules y furent engagées. Tout le centre du continent resta en paix, et ce résultat, dont tout le monde eut à s'applaudir, fut dû en grande partie à l'activité conciliante des agens français, à laquelle aussi bien le cabinet Disraeli à Londres que le prince Gortchakoff à Saint-Pétersbourg, et à Berlin sinon M. de Bismarck lui-même, au moins le vieil empereur Guillaume, se plurent à rendre une justice égale. La France sortait donc de cette passe difficile, sans intimité, à la vérité, avec personne, mais en des rapports d'estime et presque de cordialité avec tout le monde, dans cette Europe qu'elle avait contribué à tenir en paix. Si cependant la fortune et les passions humaines en avaient autrement décidé, si l'ère des combats eût été malheureusement rouverte, il lui aurait été difficile assurément d'en rester toujours spectatrice indifférente ; mais appelée à descendre dans l'arène, elle l'eût fait à son heure, à sa convenance ; en un mot, comme le disait si bien M. Decazes, avec la libre possession d'elle-même.

Elle serait intervenue aussi avec la confiance légitime que lui aurait inspirée la réparation de ses forces, poursuivie à l'intérieur avec une infatigable activité, et déjà avancée par le bon emploi de plusieurs années. Six contingens de jeunes recrues avaient remplacé ceux que la guerre avait si cruellement décimés, et avaient pris place dans les cadres préparés par une loi organique qui a été peut-être modifiée depuis lors avec une précipitation irréfléchie : car ses auteurs avaient cherché à concilier la quantité des effectifs avec leur qualité, et le nombre requis par les exigences et les habitudes de la stratégie moderne, avec le nerf, la tenue, la solidité, ces vieilles qualités du soldat français que la durée du service peut seule assurer. Un point dont je puis parler aussi peut-être avec plus de connaissance, c'est de l'autorité que donnait dès lors à la France, dans les conseils diplomatiques, le prompt retour d'une prospérité financière inespérée. Ce n'est pas seulement en effet dans les relations de la vie privée que s'exerce, de nos jours, la puissance, j'ai presque dit le prestige de l'argent. Il y a longtemps qu'on a dit que la fortune se range volontiers du côté des gros bataillons et c'est plus vrai que jamais depuis que de nouveaux moyens de combat ont tellement accru l'effet de l'inégalité numérique entre les armées que des prodiges de valeur et de génie ne permettent plus guère aux petites de tenir tête aux

grandes. Mais les gros bataillons, en fin de compte, ce sont les gros écus qui les arment et qui les nourrissent. La richesse est donc devenue, entre les nations modernes, au point de vue militaire, un élément de comparaison essentiel, et, pour celle qui la possède au plus haut degré, d'une supériorité incontestable; et c'est celle-là, qu'à la surprise générale, on ne pouvait plus disputer à la France. J'avais déjà été témoin à Londres, en juillet 1871, de l'étonnement causé par le paiement facile fait à jour fixe de la première échéance (montant à deux milliards) d'une indemnité que tout le monde avait regardée comme fabuleuse. Personne n'y voulait croire: quel peuple, entendais-je dire autour de moi, que celui qui se relève si vite d'un coup si rudement asséné, et qui se retrouve si riche après avoir tant payé et tant souffert! C'était au point que le vainqueur paraissait presque dupe de n'avoir pas exigé davantage. Mais depuis lors, les sages mesures financières combinées entre l'Assemblée nationale et M. Thiers, grâce à des sacrifices dont le choix était assez bien fait pour être légèrement supportés, avaient assuré à notre budget, non seulement un équilibre certain, mais une marge annuelle de plus de cent cinquante millions, plus que suffisante pour réparer notre armement. C'était en réalité un vrai trésor de guerre, car c'était le gage préparé d'un emprunt de plus de trois milliards, pouvant être contracté à guichet ouvert, sans qu'il fût nécessaire d'ajouter un sou de supplément à l'impôt. Personne, absolument personne, ne jouissait d'une disponibilité pareille, et les quarante millions de sujets de l'empire constitué à nos portes trouvaient là une compensation, qui, au jour donné, pouvait rétablir l'équilibre. « Savez-vous, disait Henri IV à la veille du coup fatal qui l'emporta, ce qui fait que je suis redoutable au dedans et au dehors et que tous les princes de la chrétienté ont recours à moi? C'est que j'ai fortifié mes villes, amassé des munitions de guerre en quantité, *et que j'ai de l'argent en réserve.* »

II

La guerre engagée entre la Russie et la Porte aboutit, on le sait, après la victoire des Russes, à un traité conclu à la porte même de Constantinople et qui modifiait sensiblement l'état territorial de toute la partie orientale de l'Europe. Ces changemens ayant excité chez les autres puissances, notamment l'Autriche et l'Angleterre, de justes susceptibilités, et l'ébranlement causé par la guerre dans les provinces qui en avaient été l'origine ou le théâtre étant loin d'être calmé, un congrès dut se réunir à Berlin, à l'instigation et sous la présidence de M. de Bismarck, pour

mettre ordre, par un consentement commun, aux difficultés nouvelles qu'une situation si troublée faisait naître. Toutes les puissances durent y être représentées, non plus seulement par leurs ambassadeurs, mais par les principaux ministres des divers cabinets, présens et intervenant en personne. La place réservée à la France ne fut point occupée par le duc Decazes, dont de graves incidens de politique intérieure avaient amené la retraite. Son successeur, M. Waddington, pris dans les rangs du parti qui remplaçait les conservateurs au pouvoir, était (tous ceux qui ont eu des relations avec lui seront empressés à rendre ce témoignage) un homme de sens, d'une intelligence élevée, d'un caractère loyal ; mais il devait sa réputation à des travaux très distingués d'érudition qui lui avaient appris l'histoire de l'antiquité mieux que celle de la diplomatie moderne ou contemporaine. Cet état d'esprit fut peut-être cause qu'il imprima, dès le premier jour, à la ligne politique dont il prenait la suite, une déviation, sensible pour les yeux exercés, mais dont il n'aperçut peut-être pas lui-même toutes les conséquences.

La tâche que le Congrès de Berlin avait à remplir était très complexe. Il ne pouvait être question de disputer à la Russie le fruit légitime de ses victoires, moins encore de refuser aux populations dont ses armées avaient pris la défense les garanties d'indépendance réclamées pour les préserver du retour des abus de pouvoir dont elles avaient souffert ; mais d'autres intérêts, que ces modifications pouvaient compromettre, demandaient en même temps à être rassurés. Il ne pouvait convenir à aucun des États que le Danube traverse, ou dont la marine navigue et trafique dans la Méditerranée, que le cours inférieur de ce grand fleuve et les côtes de cette mer illustrée par tant de souvenirs fussent soumis à la domination prépondérante de la Russie. Il leur convenait encore moins que les sacrifices imposés à la Porte par sa défaite fussent de nature à la réduire à un véritable état de subordination en laissant son territoire exposé de la part de son puissant voisin à des menaces d'invasion et d'agression constante. L'accord entre ces exigences différentes était malaisé à établir, et il était certain d'avance qu'on n'y parviendrait pas sans contrarier beaucoup d'ambitions et de convoitises, sans froisser beaucoup d'amours-propres et susciter beaucoup de mécontentemens qui laisseraient probablement pour l'avenir le germe de contestations nouvelles. Dans cette mêlée un peu confuse, la voie à suivre par la France eût été toute tracée, si elle se fût contentée de tenir, après la paix, la même conduite qui ne lui avait pas mal réussi avant la guerre. Il lui aurait suffi de s'associer de bonne grâce à toute entreprise faite pour concilier des prétentions rivales, et

afin de travailler même plus efficacement à cette œuvre de concorde, de n'y pas mêler la recherche d'un succès personnel. N'étant partie principale intéressée dans aucun débat, elle n'aurait pas eu non plus à se faire l'avocat chaleureux d'aucune cause. C'était un rôle un peu effacé assurément, mais dont le calme, au milieu de passions surexcitées, aurait gardé un caractère d'originalité assez digne : en tout cas, c'était le moyen de ne se compromettre par aucun engagement et, en ne témoignant aucune prédilection, de ne donner prise à aucun ressentiment.

Le nouveau plénipotentiaire français pensa sans doute que, renfermée dans ces limites, son action serait exercée avec plus de prudence que d'éclat, et c'est ce qu'il laissa voir dans l'exposé qu'il fit de ses intentions, à la tribune du parlement, avant même d'aller prendre séance à Berlin. Il y annonçait clairement le dessein de prendre une initiative personnelle pour étendre sur un point et restreindre sur un autre la compétence de l'aréopage européen. Aux populations chrétiennes, dont la Russie prenait les revendications sous son patronage, il demanda à joindre une autre race, également digne, suivant lui, de l'intérêt de la France, dont il se proposait de faire entendre la voix au Congrès : et la définition qu'il en donnait fit reconnaître clairement la nation grecque, qui, n'ayant pas été mêlée à la guerre, ne semblait pas jusque-là devoir être comprise dans le règlement de la paix. De plus, il déclara formellement qu'avant de répondre à l'appel qui lui avait été adressé, il s'était assuré que le Congrès laisserait en dehors de ses discussions tout ce qui pourrait regarder une contrée où la France exerçait et entendait conserver, à l'exclusion du reste de l'Europe, une influence privilégiée et prépondérante ; c'était l'Égypte, que cette fois il appelait par son nom. Ainsi deux conditions étaient mises d'avance, l'une active et l'autre négative, à la participation de la France dans les débats du Congrès. L'événement prouva que sur l'un comme sur l'autre point le choix n'était pas heureux, et que c'étaient peut-être les deux partis contraires qu'il aurait mieux valu prendre (1).

De l'appui prêté par la France aux prétentions de la Grèce, le résultat fut si médiocre que le mieux peut-être serait de n'en pas faire souvenir. Aussi bien, qui se rappelle aujourd'hui que le Congrès ayant, sur l'insistance de la France (appuyée par l'Angleterre), promis à ce jeune royaume une extension de territoire à laquelle la Porte se refusa absolument à adhérer, on vit le moment où, pour faire respecter cette décision, il faudrait la soutenir par la force ? On parla d'une démonstration navale à promener

(1) Chambre des députés, séance du 7 juin 1878.

sur les côtes de la Thessalie ou de la Macédoine. Des armes et des munitions sorties de nos arsenaux furent expédiées au Pirée, et des officiers français partirent avec mission d'organiser les troupes grecques destinées à entrer en campagne. Mais devant la répugnance très marquée de l'opinion publique qui ne s'associait, ni en France ni ailleurs, à ces préparatifs hostiles, aucune suite n'y put être donnée, et nos liens durent se contenter d'une rectification de frontière insignifiante. Le fait tomba ainsi rapidement dans l'oubli; ce qu'on put espérer de mieux, c'est que les intéressés ne garderaient pas trop de mémoire de la déception causée par une solution si peu conforme aux espérances qu'on leur avait laissé concevoir. Mais l'autre point dû à l'initiative de la France et qui faisait de sa part l'objet d'une exigence plus formelle, celle qui consistait à soustraire au concert européen toutes les questions (et il y en avait de très nombreuses déjà soulevées) qui touchaient à l'Égypte, eut une suite plus grave dont nous nous ressentons encore aujourd'hui, et, pour dire vrai, chaque jour davantage.

Quelques motifs légitimes que nous puissions avoir, en effet, de vouloir nous réserver en Égypte une autorité proportionnée aux grands intérêts de toute nature que nos compatriotes ont su s'y créer (surtout depuis un siècle), nous ne pouvions pourtant avoir la prétention d'y rester absolument seuls. Il était au moins une compagnie à laquelle nous ne pouvions nous soustraire, c'était celle de l'Angleterre. Pour être active et présente au Caire, l'Angleterre avait des raisons tout aussi puissantes que celles qui nous y appelaient et nous y renaient nous-mêmes. Nationaux à établir et capitaux engagés à défendre, relations commerciales et maritimes à entretenir, c'étaient là autant de titres pour agir et se faire écouter que l'Angleterre pouvait faire valoir comme nous; et même, si l'on n'eût calculé que l'importance numérique des faits matériels, sans tenir compte de l'influence intellectuelle et morale que la France exerce partout où elle passe, l'avantage n'eût pas été peut-être de notre côté. L'exclusion systématique de l'action européenne dans le règlement des questions égyptiennes avait donc pour premier et inévitable effet de nous y laisser en tête à tête avec l'Angleterre, avec qui il fallait bien partager la préférence que nous réclamions pour nous-mêmes. C'est bien ainsi que l'exigence fut comprise à Berlin, et comme l'Égypte est très loin de l'Allemagne et que l'incapable successeur de Mehemet-Ali avait eu l'art d'engager son gouvernement dans une complication d'embarras à peu près inextricables, le tout-puissant directeur du Congrès laissa, sans se faire prier, les deux grandes dames, si jalouses de leur préséance,

les démêler, et, si j'ose ainsi parler, les débrouiller à leur aise.

Elles se mirent à l'œuvre en conscience, et l'entreprise les mena plus loin que peut-être elles n'avaient songé. Il s'agissait d'abord tout simplement d'un peu d'ordre à remettre dans les finances. Prévenir une banqueroute infaillible par la réduction d'intérêts usuraires, puis assurer le paiement des fonds ainsi convertis par la modération des dépenses et la rentrée régulière des recettes, les deux commissaires anglais et français ne prétendaient à rien de plus; mais ils ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'en Égypte, pas plus qu'ailleurs, il n'y a de bon ordre financier sans bon ordre politique, et de là à se faire de contrôleurs ministres, il n'y avait qu'un pas. Puis le mineur couronné qu'on mettait ainsi en conseil judiciaire ayant regimbé contre la tutelle, on trouva plus commode de solliciter sa déposition du sultan, dont il était encore le vassal nominal, et de demander le choix d'un autre prête-nom qui fût plus docile. L'absorption alors fut complète; ce fut la souveraineté commune, et, pour employer une expression devenue officielle, le *condominium* de l'Angleterre et de la France en Égypte.

Je me suis laissé dire que la première fois que M. de Bismarck entendit prononcer ce mot qui lui était familier : « Un *condominium*, dit-il, je sais ce que c'est; nous l'avons exercé avec l'Autriche dans les duchés soustraits au Danemark. Je sais aussi comment cela finit. » Je ne suis nullement sûr qu'il ait tenu ce propos narquois, mais je gagerais, sans crainte de perdre, qu'il en eut la pensée. Une expérience qu'il avait eu l'art de faire tourner à son avantage avait dû lui apprendre que deux États, ayant eux-mêmes des sujets de rivalité, qui se mettent en tête d'en gouverner de concert un troisième, sont certains de ne pas s'entendre longtemps dans l'accomplissement de cette tâche ardue : puis, que le jour où survient le dissentiment, (qui ne peut longtemps se faire attendre), c'est le plus habile ou le plus fort qui, se trouvant le plus tôt prêt, s'empare seul du terrain. On ne conçoit pas comment l'Angleterre et la France pouvaient se flatter d'échapper, surtout en Égypte, à cette chance à peu près fatale. Sans doute, en leur qualité de nations humaines et civilisées, elles pouvaient sincèrement travailler ensemble à procurer aux pauvres fellahs, si longtemps opprimés, les bienfaits d'une administration équitable dont il leur a été si rarement donné de jouir. Nul doute non plus que les capitalistes anglais ou français qui avaient aventuré leurs fonds entre les mains du khédive, ayant un égal intérêt à ne pas perdre la totalité de leur avoir et à toucher régulièrement leurs arrérages, les deux contrôleurs ne se missent sans peine d'accord sur les mesures à prendre

pour remettre le trésor égyptien à flot et lui permettre de faire face à ses engagements. Mais à part ces deux points où leurs vues devaient être pareilles, que d'autres où ils ne pouvaient porter que des aspirations différentes, peut-être opposées ! Il suffisait de se rappeler que nulle part la rencontre toujours fréquente des politiques anglaise et française n'avait été plus orageuse qu'en Égypte. Sous la monarchie de 1830, aux plus beaux jours de ce qu'on appelait l'entente cordiale, c'était là seulement que les deux États n'avaient jamais pu vivre en paix. C'était là qu'une fois ils avaient failli en venir aux mains, entraînant dans leur conflit l'Europe entière. Il n'y avait pas longtemps que la même dissidence venait de se manifester avec moins de bruit et d'éclat, mais provenant toujours du même fond de rivalité : c'était le jour où notre illustre compatriote avait entrepris, avec les ressources fournies surtout par l'épargne française, la merveilleuse tentative du percement de l'isthme de Suez. Jusqu'à la dernière heure, le cabinet anglais déclarait l'œuvre impraticable et avait tout mis en œuvre pour la faire échouer. A la vérité, le prodige une fois accompli, il s'était retourné assez à temps pour tenter de s'emparer du nouveau passage d'Europe en Asie, et il travaillait à se rendre maître d'en ouvrir et d'en fermer les portes à son gré, afin d'en faire le canal de communication destiné à desservir son empire des Indes. L'acquisition toute récente que le trésor anglais venait de faire d'un nombre d'actions nécessaires pour s'assurer, au détriment de l'avantage jusque-là réservé aux premiers inventeurs, une majorité dans le conseil d'administration de la compagnie, ne pouvait avoir d'autre but ; cette précaution n'annonçait rien de bon pour une opération nouvelle dont une intimité parfaite était la condition nécessaire. Jamais conjoints n'entrèrent en ménage sous de moins favorables auspices.

Si la demande en divorce n'eut pas lieu tout de suite, si malgré beaucoup de tirage et quelques accrocs, la paix domestique put être maintenue pendant près de trois ans, ce fut un tour de force, ou plutôt d'adresse, dû à l'habileté des deux agens chargés de mettre le *condominium* en œuvre. Il fallait en remercier surtout l'agent français qui eut le mérite de faire au maintien de l'entente plus d'un sacrifice dont ses compatriotes lui savaient peu de gré et ne se gênaient pas pour témoigner, parfois même assez haut, leur mécontentement. Mais un état de choses dont le principe est vicieux et la pratique artificielle ne peut être indéfiniment prolongé, et la rupture devint inévitable, quand une insurrection militaire, dont tout le monde s'exagéra la gravité, vint mettre en péril, avec l'autorité du vice-roi, celle du ministère anglo-français qui gouvernait en son nom, ou plutôt à son lieu

et place. Une répression prompte et énergique était nécessaire, et, toutes les forces indigènes étant engagées dans la révolte, ce fut du dehors qu'il fallut en expédier les moyens. C'est alors que la défiance qui existait déjà au fond des cœurs vint au jour : on ne put s'entendre ni sur le mode ni sur l'heure de l'action. Quand Paris se montra pressé, à Londres on voulut attendre, et quand on fut prêt à Londres, ce fut à Paris qu'on recula. Ce défaut d'accord dans un instant critique a eu le résultat que tout le monde en France connaît et déplore. Arrivée première, l'Angleterre s'est trouvée et est restée seule. Elle garde encore la place et, malgré sa promesse de la quitter un jour ou l'autre, elle n'est pas pressée de se départir du bénéfice de la fameuse formule : *Beati possidentes*.

Le différend qui s'est élevé à ce sujet dure depuis tout à l'heure quinze ans, et a pris tout récemment un nouveau degré d'acuité. On juge donc aujourd'hui plus que jamais avec une extrême sévérité la conduite du ministère français qui a laissé prendre à la France ce rôle de dupe plus encore que de victime. Il est certain qu'il y eut, à la veille de ce piteux dénouement, chez notre gouvernement, une hésitation si visible, une telle incohérence de marches et de démarches, d'ordres et de contre-ordres (et dans le nombre desquels il faut compter un appel à une conférence européenne qui, prévenue tard, ne mit aucun empressement à se réunir) : ce fut un tel ahurissement en un mot, que les critiques sont assez bien justifiées. Deux scrupules m'empêchent pourtant de m'associer complètement à la rigueur impitoyable de cette appréciation. D'une part, je ne puis oublier que personne, avant l'épreuve, ne savait que l'insurrection d'Arabi n'était qu'un fantôme prêt à s'évanouir devant une simple démonstration militaire, aidée sous main par quelques largesses faites à propos. J'ai même tout à fait lieu de croire, d'après le dire de personnes bien informées, que l'Angleterre n'en était pas mieux avertie que nous et qu'elle a été aussi surprise que ravie de la promptitude de son succès. C'était donc une assez grosse opération militaire à entreprendre, et on ne parlait pas à notre ministère de la guerre de moins de trente mille hommes à mettre en ligne. Détacher et expédier au loin un si gros corps d'armée quand la situation de la France était encore si précaire, c'était une affaire qui méritait réflexion, tandis que l'Angleterre, du fond de son île et appelée à fournir plus de vaisseaux que d'hommes, mettait au jeu, plus hardiment et plus vite, ayant moins à risquer. De plus, je me demandai alors, et ne puis trouver encore aujourd'hui de réponse satisfaisante à me faire, ce que les deux gouvernements, après avoir mené à fin l'expédition commune, auraient fait de leur

victoire. Est-ce le *Condominium* qu'ils auraient rétabli? Tout le monde en était dégoûté et personne n'y voulait revenir, et moins que tous autres nos compatriotes d'Alexandrie et du Caire. Mais le régime de communauté étant reconnu impossible, comment aurait-on opéré la séparation de biens sans donner lieu à de nouvelles et bien plus redoutables contestations? Quelle répartition de pouvoirs et d'influences aurait-on fait entre les deux États protecteurs et comment l'un et l'autre se seraient-ils accommodés du partage? Il eût été très avantageux sans doute de partir en mesure, mais combien de temps aurait-on pu marcher du même pas, et l'harmonie aurait-elle duré?

La vérité est qu'il y avait eu une faute initiale dont la conséquence était de ne plus nous laisser que le choix entre d'autres plus graves à commettre. Il est très fâcheux assurément de s'être laissé devancer par l'Angleterre en Égypte, mais s'y retrouver côte à côte, c'est-à-dire face à face avec elle, n'était pas non plus sans inconvénient : et c'était l'idée malheureuse de soustraire l'Égypte à l'action collective du concert européen qui, en nous mettant dans cette alternative, portait ses fruits naturels. Et au fait, quel titre avait motivé cette exception? L'Égypte n'est qu'une fraction de cet Empire ottoman dont l'ensemble est soumis tout entier depuis plus d'un siècle à la surveillance à la fois vigilante et jalouse de toutes les grandes puissances européennes, mais de toutes sans distinction et sans privilège pour aucune d'entre elles. C'est cette action commune qui maintient ce triste empire sur la pente de son déclin, et qui empêche, dans les jours de crise, un de ses tuteurs de s'attribuer d'avance, dans ses dépouilles, une part de faveur aux dépens des autres. Pourquoi ce régime qui préserve l'équité et l'équilibre dans l'existence du tout n'aurait-il pas le même effet pour la partie? C'était là une règle de conduite toute tracée, pourquoi s'en être départi? Il semble qu'on reconnaisse l'erreur aujourd'hui et qu'on la regrette, car l'autre jour, quand on a appris que l'Angleterre, pour subvenir aux frais de l'expédition du Soudan (qui n'est qu'une conséquence naturelle de son occupation) demandait à disposer des fonds pris sur la réserve du trésor égyptien, quelle a été la réponse de notre ministre des affaires étrangères? N'a-t-il pas déclaré à la tribune que cette prétention soulevait une question qui n'était pas seulement d'ordre financier, mais aussi d'ordre européen? Eh! vraiment oui, on ne pouvait mieux dire. Mais il était tard pour s'en apercevoir et tard aussi pour solliciter de l'Europe, si lestement congédiée il y a peu d'années, une intervention qui aurait pu autrefois prévenir le mal, mais serait aujourd'hui, je le crains, à peu près impuissante à le réparer. Sans doute, si l'influence euro-

péenne n'eût pas cessé de se faire sentir d'une manière régulière et continue au Caire comme à Constantinople, le principe général qui, par une convention acceptée de tous, préserve le maintien de l'intégrité de l'Empire ottoman aurait prévalu, là comme ailleurs, et l'Angleterre n'aurait pas eu la facilité d'y porter, par une prise de possession prolongée, une atteinte peut-être irrémédiable. Mais pour l'y rappeler aujourd'hui, après lui avoir permis de méconnaître cette règle pendant quinze années, il faudrait probablement ajouter quelque chose à la force morale du principe et à l'autorité persuasive des notes diplomatiques je ne vois pas encore quel congrès ou quelle conférence serait d'humeur à se charger de cette besogne ingrate et moins encore quel en serait l'exécuteur.

Quoi qu'il en soit, l'issue malheureuse de la première transaction importante dont la France, depuis ses revers, avait pris l'initiative, et où elle avait prétendu jouer un rôle actif causa, chacun peut se le rappeler, une très pénible déception. L'impression devint plus vive encore quand on vit l'Angleterre achever en un tour de main son opération isolée et puis la célébrer d'un ton de triomphe légèrement ironique qui faisait regretter davantage d'avoir manqué à si peu de frais l'occasion d'en prendre sa part. On se demanda si le mauvais sort qui avait atteint la France en Europe allait donc la suivre dans toutes les parties du monde. Le gouvernement républicain se sentit atteint dans son principe par cette défaveur de l'opinion ; et ce fut, sans doute, pour distraire l'attention publique et la détourner vers de plus flatteuses perspectives que le premier ministre qui prit la parole officiellement après cette triste aventure (ce n'était pas celui qui y avait été compromis) crut devoir annoncer la présentation de plusieurs projets de lois ayant pour but d'assurer le développement de notre empire colonial (1).

III

L'expression était significative, car elle aurait pu paraître ambitieuse s'il s'était agi seulement de mesures destinées à favoriser et à développer la prospérité de nos colonies déjà existantes, d'Algérie, du Sénégal, de Cochinchine, de la Nouvelle-Calédonie, auxquelles, quelle que soit leur étendue et leur valeur, le nom d'empire ne pourrait être appliqué sans exagération. Il s'agissait évidemment d'un autre dessein : c'était la pensée de donner une prompte et notable extension par voie d'acquisition ou de con-

(1) Déclaration du gouvernement lue par M. Duclerc, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, le 2 novembre 1882.

quête à la domination française en dehors d'Europe et au delà des mers. C'était le début de ce qu'on a appelé la politique coloniale, qui a, en effet, depuis ce moment, tenu la première place dans nos préoccupations, et qui demeurera le fait capital et caractéristique de la période de notre histoire que nous traversons.

Je n'aborde pas ce sujet sans quelque embarras. Quand cette tendance vers une extension systématique de nos possessions coloniales s'est manifestée dans les mesures soumises aux assemblées législatives, où je siégeais encore, je suis de ceux qui en ont le plus tôt aperçu les premiers indices et qui ont cru devoir tout de suite s'y vivement opposer. Depuis lors, cette résistance plusieurs fois renouvelée ayant été vaine, les événemens ont marché; le système s'est développé; le drapeau français a été porté dans des régions lointaines qui n'ont pas été soumises sans de grands efforts, et d'où il y aurait aujourd'hui peu d'honneur et peu de sécurité à l'enlever brusquement. Il est pénible et peut paraître superflu de récriminer contre des faits consommés sur lesquels (tout en n'ayant pas cessé de les regretter) on n'oserait demander de revenir parce que cette retraite ne pourrait s'opérer que par l'aveu d'un mécompte humiliant et aux dépens d'intérêts respectables qui se trouveraient abandonnés après avoir été compromis. De plus, les luttes soutenues à plusieurs reprises et sur plusieurs théâtres pour mener à fin ces entreprises coloniales ont donné lieu à des faits de guerre d'un grand éclat où le tempérament français s'est retrouvé avec son admirable mélange d'intelligence et d'ardeur. On a joui de cette consolation. Nous étions sûrs de notre armée; elle était sûre d'elle-même; mais on a été heureux des occasions qu'elle trouvait de manifester cette confiance et de l'inspirer au monde qui l'a regardée faire. Comment voir aussi sans émotion avec quelle passion juvénile des imaginations de vingt ans, lassées du régime de patience et de prudence auquel nous les condamnons dans le vieux monde, se lancent dans ces voies inexplorées où on leur permet, en bravant beaucoup de périls, de prétendre encore à quelque gloire? On aurait regret à refroidir par des paroles chagrines l'élan généreux qui entraîne la génération qui nous suit à la découverte et à la conquête d'un monde inconnu? Croisade d'un nouveau genre où ont déjà figuré, au prix de leur vie, des héritiers des plus grands noms et qui, par le fait d'un généreux atavisme, semble exercer un attrait irrésistible sur les descendans de Philippe-Auguste et de saint Louis. Le rôle de Nestor gourmandant la jeunesse, bien qu'il n'ait rien d'étonnant à mon âge, n'a rien de bien flatteur à remplir.

Je consentirais donc de grand cœur, ne fût-ce que pour éviter cette apparence, sinon à me déclarer convaincu d'avance de mon erreur, au moins à ajourner toutes mes critiques sur le système lui-même jusqu'au jour où l'expérience serait venue démontrer si nos prévisions étaient fausses ou fondées. Mais cette attente ne serait possible que si l'entreprise avait été dirigée avec un degré suffisant de prudence et de réflexion, si on avait opéré sur un nombre restreint de localités bien choisies, et en rapport naturel avec la mère patrie, si on avait travaillé en un mot avec des moyens appropriés aux différens buts à poursuivre. Dans ces conditions, qui ne compromettraient aucun intérêt grave, on pourrait patienter et laisser venir le jugement des faits. Mais si au contraire, comme il n'est que trop aisé de le constater, tout a été conduit avec une précipitation si aveugle, et au prix de sacrifices si peu proportionnés au résultat, que nos fâcheux pressentimens sont dès à présent non seulement justifiés, mais dépassés, ce n'est pas seulement notre droit (on en ferait volontiers le sacrifice), c'est une obligation de le constater. Nous avons vécu trop souvent d'illusions et payé assez cher d'aveugles complaisances d'amour-propre : il est temps de ne plus jamais hésiter à regarder la réalité en face. D'ailleurs, si une erreur commise ne peut plus être prévenue, on peut toujours ne pas l'aggraver. Dans une voie fâcheuse où on est entré, reculer peut être impossible, mais il est toujours temps de ne pas avancer davantage.

Quel était, en effet, le principal reproche que nous faisons, mes amis et moi, à cette éclosion soudaine d'aspirations coloniales? Notre crainte était de voir la France se laisser entraîner à disséminer sur des points épars et éloignés du monde les forces et les ressources de toute nature qu'un intérêt supérieur lui faisait la loi de concentrer sur un seul et de rassembler en elle-même. Et ce qui redoublait chez nous cette sollicitude patriotique, c'est que ceux qui tenaient la tête de cette entreprise aventureuse ne paraissaient pas connaître eux-mêmes le but, le sens, et surtout la portée des engagements qu'ils nous pressaient de prendre. Ils mettaient la main à l'œuvre de tous les côtés, et en quelque sorte dans toutes les régions du globe à la fois : dans l'Extrême-Orient, sur les deux plages du continent africain, poussant leur pointe jusque dans les profondeurs des déserts. — Où allaient-ils? et où comptaient-ils s'arrêter? C'est une question à laquelle aucune réponse n'était jamais prête, et que les dépositaires éphémères du pouvoir ministériel, en se succédant rapidement les uns aux autres, ne résolvaient jamais de la même manière. Seulement je mets en fait que, si on eût annoncé à l'un d'eux qu'en moins de quinze ans la

France se serait annexé, au prix de coûteux et sanglans sacrifices, trois ou quatre royaumes, chacun plus grand que le territoire qu'elle possède en Europe, et qu'elle y aurait établi une domination nominale toujours contestée et exigeant la présence d'un corps de troupes tenu sur le pied de guerre, il se serait défendu de nourrir un tel rêve comme d'une chimère inventée par l'exagération familière à l'esprit de parti. Et cependant c'est là que nous en sommes (jetez les yeux sur la carte) avec Tunis, le Tonkin, le Soudan, le Congo, le Dahomey et Madagascar.

Et ce qui prouve que nous y sommes arrivés sans le savoir et sans le vouloir, c'est qu'au début de chacune de ces campagnes, ceux qui les entreprenaient commençaient toujours par protester que leur action serait sagement limitée et qu'on ne songeait nullement à conquérir le terrain où on mettait le pied. J'entends encore de quel ton solennel et presque sévère, M. Challemel-Lacour, ministre des affaires étrangères, nous avertissait au Sénat de ne pas concevoir des espérances ou des craintes exagérées du coup de force qu'on allait faire au Tonkin : « Point de chimère, disait-il, point d'entreprise romanesque. *N'oublions pas que la concentration de nos forces est la première condition de notre sécurité... Il ne nous est pas permis, ajoutait-il en concluant, de songer à une conquête du Tonkin, qui ne présenterait pas de grandes difficultés, mais qui serait absolument stérile (1)...* » Et M. de Freycinet, quelque temps après, annonçant une première expédition à Madagascar : « Il ne faut pas parler, disait-il, de manière à faire croire que nous marchons à la conquête de Madagascar, nous ne voulons que maintenir le *statu quo* (2). »

Deux ans plus tard, à la vérité, le même ministre apportait un traité passé avec la reine des Hovas, qui accordait à la France une sorte de suzeraineté sur toute l'île, mais il expliquait bien que, sauf pour les relations extérieures, cette suzeraineté serait purement nominale et qu'il ne songeait pas à la transformer en un protectorat général : « Je considère, disait-il, qu'il n'y a rien de plus dangereux que d'assumer la responsabilité de l'administration des peuples qui ne sont pas encore arrivés à un degré de civilisation très avancé. Nous n'avons pas réclamé le protectorat, et quant à moi je détournerais mon pays de le réclamer jamais (3). » Et voilà comment un résident français gouverne aujourd'hui non seulement le Tonkin, mais l'Annam ; et un autre trône à Tananarive.

(1) Sénat, séance du 13 mars 1883.

(2) Chambre des députés, séance du 28 juillet 1883.

(3) Chambre des députés, séance du 25 février 1886.

Un souvenir personnel me permet de faire apprécier combien, au début de cette campagne de colonisation, on était loin de se douter, aussi bien approuvateurs que censeurs, des proportions colossales qu'elle était destinée à prendre. Un agent diplomatique très distingué, M. de Saint-Vallier, remplaçant M. de Gontaut-Biron à Berlin, avait trouvé l'humeur du redoutable chancelier très adoucie par la retraite de l'ambassadeur qu'il avait pris en déplaisance ; et cette détente momentanée avait permis au nouvel envoyé d'entrer avec celui de qui tout dépendait alors en rapports familiers et presque intimes. Au Sénat, où nous nous rencontrions, il m'entendit un jour exprimer la crainte que, tandis que la France ne songerait qu'aux expéditions lointaines elle ne tombât dans quelque piège qui lui serait tendu de l'autre côté du Rhin. « Rassurez-vous, me dit-il, je suis certain que M. de Bismarck approuve et favorise nos tendances colonisatrices, il y voit la preuve que l'imagination de la France se détourne de toute pensée de revanche. » Je me permis alors de lui faire observer que M. de Bismarck n'était peut-être pas le conseiller le plus désintéressé que nous pussions choisir pour déterminer l'emploi de nos forces militaires. « Je suis persuadé, lui dis-je, qu'il nous verrait sans peine envoyer une armée à Tombouctou. » Je croyais rire, et mon interlocuteur, qui se récria, souriait comme moi ; mais j'ai ri de moins bon cœur quand j'ai appris l'an dernier que Tombouctou était bien réellement entre nos mains et qu'un brave officier français avait péri pour nous assurer une capture dont ni M. de Saint-Vallier ni moi, nous ne prononcions le nom sérieusement.

Comment cet entraînement a eu lieu, comment on a été entraîné de jour en jour et de distance en distance si fort au delà du but qu'on se proposait d'atteindre, c'est un fait qui n'a rien d'inexplicable pour ceux qui ont suivi d'un peu près, dans l'histoire, le développement colonial de toutes les grandes puissances, aussi bien celui qui a établi au siècle dernier la domination anglaise dans les Indes que celui que poursuit la Russie sous nos yeux depuis qu'ayant franchi le Caucase, elle a commencé à étendre son pouvoir sur les régions septentrionales de l'Asie. Une nation civilisée qui fonde des établissemens au milieu de populations encore barbares est poussée par une attraction à peu près irrésistible à avancer toujours en dehors et au delà des limites qu'elle s'est d'abord fixées ; dès qu'elle veut s'arrêter, un aiguillon se fait sentir qui la presse et la force de marcher. L'analyse de cet état moral amenant une nécessité matérielle a été faite, à la tribune du Sénat, au moment de la première des discussions engagées

sur la politique coloniale, dans des termes que, bien qu'il y ait quelque inconvénient à se citer soi-même, je me permets pourtant de reproduire. La date de ce petit tableau en fait le principal mérite, car les événemens qui ont suivi se sont chargés d'en attester l'exactitude avec une précision qui leur donne un caractère presque prophétique.

« La situation, était-il dit, d'une puissance qui veut coloniser un pays barbare est très difficile. Elle a toujours des démêlés sur sa frontière. On ne fait pas en effet une telle colonisation sans blesser les préjugés, les mœurs, les habitudes des sujets nouveaux que l'on veut acquérir et civiliser; il y a des mécontents qui quittent leur patrie et des révoltés qu'on en chasse. Ces révoltés et ces mécontents se réfugient à la frontière où ils rencontrent en général des populations semblables à eux par la langue, la race et les habitudes; là ils travaillent en sécurité contre le gouvernement qui les a bannis, de sorte qu'il existe, sur la frontière d'une colonie de cette espèce, une conspiration presque constante qui tantôt couve, tantôt éclate, qui se manifeste à certains jours, qu'on est obligé de réprimer rudement dans certains autres, mais qui exige qu'on se tienne sur un qui-vive perpétuel. Cette situation est pénible, fatigante, elle cause, à ceux qui sont condamnés à la supporter, une impatience bien naturelle. Alors se produit un phénomène moral que je ne puis mieux comparer (et cette métaphore paraîtra assez naturelle quand il s'agit du désert et de son voisinage) qu'au phénomène physique si connu sous le nom de mirage. On s'imagine volontiers que si on va chercher la conspiration là où elle est en permanence, l'insurrection là où elle se prépare, on pourra en éteindre le foyer et y vivre ensuite en sécurité. Sous l'empire de cette illusion, on avance, on s'étend, on ajoute une conquête à une précédente et qu'arrive-t-il? On n'a pas plus tôt reculé la frontière que la conspiration recule avec elle et va s'établir au delà des nouvelles limites. On n'a rien gagné en sécurité et on a étendu sa ligne d'opérations au risque de l'affaiblir (1). »

Les choses ne se sont-elles pas passées tout à fait de cette manière au Tonkin? N'est-ce pas par des raisons de cette nature, dont chacune paraît toujours excellente, que nous avançons sans relâche dans les profondeurs du Soudan? N'est-ce pas pour garder la côte occidentale de Madagascar qu'il a fallu pénétrer dans le centre même de la contrée et s'emparer de sa capitale? Cette dernière conquête, à la vérité, a un avantage: Madagascar étant

(1) Sénat, séance du 25 juillet 1881.

une île, on ne pourra pas songer à l'étendre; la mer nous rendra ce service.

Cette extension forcée devient surtout inévitable quand, après avoir fondé un établissement, au lieu de se borner à le garder par une attitude purement défensive, on essaie d'entrer en relation régulière avec les tribus insoumises qui l'environnent, et on conclut des traités avec leurs chefs. Quelles que soient les clauses des conventions de cette espèce, qu'il s'agisse d'une limite territoriale à fixer, d'un tribut à percevoir, d'un échange de relations commerciales à établir, il faut s'attendre qu'elles seront certainement violées. Les petits souverains des tribus sauvages, aussi peu experts que peu scrupuleux en matière diplomatique, ou ne comprennent pas la portée de leurs engagements, ou ne tiennent pas du tout à faire honneur à leur parole; mais le commandant ou le gouverneur de la résidence coloniale croit au contraire son honneur engagé à faire respecter jusqu'au moindre *iota* les obligations qu'on a contractées envers lui; il faut avant tout établir son droit, la dignité l'exige. Et alors, quelque peu d'importance qu'ait la prérogative qu'on revendique, quelque insignifiante que puisse être la réclamation qu'on a à faire, on part en guerre pour venger l'injure faite au drapeau national et rétablir le prestige de la mère patrie. Un traité passé avec les barbares n'est donc autre chose qu'une occasion de conflit et un commencement de conquête. C'est ainsi que le traité de 1874, que mon ami M. Decazes avait cru devoir conclure avec le gouvernement d'Annam, pour réparer les conséquences de l'héroïque indiscipline de Francis Garnier, a été la première cause de la guerre du Tonkin (1); c'est ainsi que le traité imposé à la reine des Hovas par M. de Freycinet nous a amenés à Tananarive; et que c'est juste un an après qu'un excellent religieux nous avait fait entrer en arrangement avec le tyran sanguinaire du Dahomey qu'il a fallu aller, à main armée, lui faire expier son insolence. Donc, règle générale, toutes les fois que vous entendez parler d'un traité conclu avec un barbare, préparez vos armes et vos troupes, c'est la guerre qui va commencer.

(1) On sait dans quelles conditions fut conclu le traité de 1874 qui donna lieu à la guerre du Tonkin. L'expédition faite, contre mon instruction formelle, par le brave et malheureux Francis Garnier, ayant été suivie, après un succès momentané, d'un véritable désastre, M. Decazes crut devoir essayer de venir en aide aux Français et aux indigènes qui s'étaient compromis, et dont il s'agissait de sauver la vie. Ce fut le but du traité qu'il signa, et je n'osai l'en blâmer. Mais l'instrument du traité n'arriva à Paris que quand j'étais sorti du ministère et je n'eus point à en approuver la ratification.

IV

N'est-il pas temps, maintenant, de revenir au point de départ et de se demander quel changement cette préoccupation coloniale, qui a été après tout la grande affaire des vingt-cinq années qui viennent de s'écouler, a apporté à la pénible situation où l'ouverture de cette période nous a trouvés? Je ne demande pas, c'est bien entendu, s'il est résulté pour nous de cette expansion, ou plutôt de cette enflure de puissance si largement dessinée sur le papier, une force ou une ressource qui puisse suppléer à un degré quelconque à celles qui nous ont été enlevées. Ce serait se moquer de faire une telle question, et l'ironie, en telle matière, serait inconvenante. Les plus satisfaits ne peuvent prétendre même à prévoir le jour où on pourra tirer de nos possessions nouvelles soit une recrue pour notre armée, soit une recette pour notre budget. L'Algérie, après plus de soixante ans, n'en est pas encore à régler, avec un excédent de cette nature, la balance de son compte avec la France. Il n'est aucun des avantages qu'on nous fait espérer de nos domaines lointains, — ni le développement de notre commerce par l'ouverture de débouchés où nos productions pourraient être reçues avec une faveur privilégiée, — ni l'essor qui pourrait être donné, nous assure-t-on, à notre population aujourd'hui trop prudemment renfermée dans les limites de la vieille France, le jour où elle devrait se répandre dans les plages plus largement ouvertes; il n'est aucune de ces espérances plus ou moins fondées qu'il ne faille, d'un commun aveu, renvoyer à une échéance presque séculaire. Quand M. Jules Ferry, l'un des grands initiateurs de la politique coloniale, disait que nous faisons là des placemens de père de famille, il entendait assurément qu'une ou deux générations de nos enfans en attendraient le bénéfice. Soit donc! mais au moins faudrait-il que le placement fût fait de manière à ne pas compromettre, dans une spéculation toujours aventureuse, la fortune de la génération présente, sans quoi je ne vois pas comment sa postérité pourrait être en mesure de la recueillir. En un mot, à défaut d'une force acquise, ce serait quelque chose de n'avoir rien ajouté à une faiblesse dont il ne suffit pas de détourner les regards et de perdre le sentiment pour supprimer la réalité.

Or est-il vraiment chimérique de supposer qu'une guerre éclate en Europe, qui menacerait peut-être de deux côtés à la fois une frontière dont une face au moins est devenue si peu sûre et rendrait nécessaire de garder sous la main la totalité de nos

forces? Ne se repentira-t-on pas alors d'en avoir égrené, même des parcelles, à toutes les extrémités du monde à la fois? On ne peut espérer qu'aucune de nos conquêtes récentes puisse, dans l'ébranlement causé par une secousse de cette nature, pourvoir elle-même à sa sécurité intérieure. Il n'en est aucune qui ne dût alors être contenue par un détachement de troupes chargées d'y maintenir une soumission apparente. A quel chiffre se montera le personnel de ces petites unités ainsi expatriées et mobilisées? En a-t-on fait la multiplication par le nombre de points qu'il faudra garder? C'est un calcul que je suis absolument hors d'état d'entreprendre, d'autant plus que les élémens devront varier suivant les lieux, les circonstances. Mais quand je songe au prix que j'ai vu attacher, dans la discussion de nos lois militaires, à grossir à tout prix, pour un jour de lutte, le nombre des combattans, — au risque même d'y enrôler d'assez pauvres soldats, — je ne puis croire que ces emprunts faits par nos colonies à l'armée active soient regardés comme une quantité négligeable. Ce sera un vide imparfaitement compensé par les religieux, les séminaristes ou les vicaires de campagne, à qui on mettra, à cette heure critique, le sac au dos. Mais que sera-ce si les opérations maritimes venant à compliquer la guerre continentale (ce qui ne peut manquer d'arriver puisque toutes les puissances tiennent aujourd'hui à avoir une marine militaire), le passage artificiel d'un monde à l'autre, ouvert à travers l'isthme de Suez, vient à être barré ou neutralisé d'un commun accord? Que deviendront alors ces corps isolés? Comment les entretenir, les relever, réparer les pertes que les fatigues du service, les ardeurs et les miasmes de climats pestilentiels ne tarderont pas à opérer dans les rangs des exilés?

Je sais bien qu'on nous annonce l'organisation prochaine d'une armée toute spéciale, coloniale par destination, recrutée parmi des hommes faits, que la force de leur tempérament, la maturité de leur âge, leurs habitudes morales et politiques rendent particulièrement propres aux épreuves d'une vie de labeur et d'aventure. Depuis le temps que cette promesse nous est faite, si elle n'est pas encore tenue, ce n'est pas faute que chaque année voie éclore nombre de projets pour la réaliser. Mais il paraît que l'accord entre les systèmes différens est difficile à faire, car il n'y a encore, sur ce sujet déjà pourtant si rebattu, ni commencement d'exécution, ni même de résolution arrêtée. Je ne connais rien qui fasse mieux voir combien, dans cette entreprise hâtive, on a marché à l'aveugle et à l'aventure. Ce n'est que quand l'œuvre a été tout entière faite, ou tout au moins ébauchée, qu'on s'est avisé de songer qu'il aurait fallu d'abord y préparer l'instrument

approprié. Mais quand même cette armée coloniale, tant de fois annoncée, au lieu de n'être encore qu'un thème de discussion, serait sur pied et prête à partir, pour l'heure présente, j'en conviens, la situation serait meilleure : car on n'expédierait plus chaque année, dans ces contrées où l'air qu'on respire est souvent mortel, de pauvres enfans de nos campagnes, à peine sortis de l'adolescence, et dont plus d'un ne reverra pas le toit paternel ! Mais dans la supposition que j'ai faite d'un conflit éclatant en Europe, le problème, pour avoir changé de face, ne serait pas résolu. De deux choses l'une : ou cette armée spéciale est comprise dans l'effectif total prévu par nos lois comme nécessaire à la sécurité nationale, et alors son absence sur le théâtre de la guerre se fera toujours sentir et regretter, surtout si on y a fait entrer une élite de vieux soldats aguerris, faisant de l'état militaire une profession, tandis qu'on laisse toutes les recrues pour l'armée active. Ou bien c'est un supplément tenu en dehors du compte et en sus de l'armée régulière, et alors ce sont des frais d'entretien de plus, mis à la charge du trésor public dans un moment où il aura à supporter les énormes dépenses d'un état de guerre.

Je crains fort que cette dernière réflexion ne paraisse pas suffisamment héroïque, puisqu'elle a l'air de supposer que dans un tel jour et en face d'un tel intérêt, il y aura encore lieu de tenir compte des considérations pécuniaires. Mais j'ai déjà expliqué pourquoi il me serait impossible de passer avec la légèreté présomptueuse que je vois souvent affecter sur le rôle que l'argent a toujours joué, mais de nos jours plus que jamais, dans les relations internationales, qu'elles soient pacifiques ou belliqueuses. Aussi c'est avec une véritable douleur que je cherche ce qu'est devenu le prestige dont j'ai parlé, cette supériorité incomparable dont j'ai vu moi-même la France jouir quand elle est sortie, avec une aisance inattendue, de difficultés financières dont les annales économiques d'aucun peuple n'avaient encore donné l'exemple. Nous ne sommes plus au lendemain de cette restitution de l'indemnité de cinq milliards, payés avant l'échéance par toutes les classes de la population sans gémir ni sourciller, et suivie, après un tel effort, d'une prospérité renaissante, d'un budget doté de cent cinquante millions d'amortissemens et d'une hausse de fonds qui préparait une conversion prochaine. Nous n'avons plus cette facilité de pouvoir contracter un large emprunt sans le gager par aucune charge nouvelle, qui était pour un cas de guerre comme une menace silencieuse que tout le monde comprenait. Un spectacle bien différent est aujourd'hui sous nos

yeux ! Cinq ou six nouveaux milliards ajoutés au capital de la dette publique, un déficit constaté chaque année qu'une conversion récente n'a pu combler, et que grossissent beaucoup de découverts déguisés, tous les impôts existans poussés à leur dernière limite, et tous les financiers du jour à la recherche de taxes nouvelles, proportionnelles ou progressives, frappant telle ou telle classe de contribuables, mais toutes atteignant les sources mêmes de la richesse publique. L'effet que produirait une guerre survenant sur un marché si troublé est impossible à concevoir. Je suis loin d'accuser la politique coloniale d'être la seule, ni même la principale cause qui nous ait fait descendre d'un état encore hier si florissant presque à l'extrémité de la pente qui conduit à l'abîme. Bien d'autres imprudences y ont concouru : la somptueuse folie des constructions scolaires, l'ouverture, sur tous les points du territoire, de chemins de fer inutiles et improductifs, l'accroissement démesuré des pensions civiles, provenant de retraites anticipées que la politique seule avait motivées ; enfin des gaspillages en tout sens et de toute nature. Mais les millions laissés sur les bords du Mékong et ceux qui restent à payer à Madagascar figurent pourtant, dans ce compte, qui se solde régulièrement en perte, pour un chiffre qui n'est pas insignifiant.

Il est enfin, au sujet des conséquences possibles de notre politique coloniale, une hypothèse que j'hésite à prévoir parce que je veux continuer à espérer qu'elle ne se réalisera pas : ce serait le cas où, de cette politique même, naîtraient des complications soit diplomatiques, soit de nature plus grave encore, qui accroîtraient les embarras et les périls dont le traité de Francfort nous a laissé la charge et la menace. Nous ne sommes pas les seuls en Europe à avoir été atteints de la fièvre coloniale : elle a régné avec une intensité pareille aussi bien en Allemagne qu'en Italie, et en Angleterre où elle fait partie de la disposition habituelle du tempérament, il y en a eu un redoublement. Une émulation s'est établie, et c'est à qui enverrait le plus vite et le plus loin marins, militaires et commerçans. Pareil enthousiasme d'émigrations conquérantes ne s'était pas vu depuis que, par l'effet presque miraculeux des découvertes de Christophe Colomb et de Vasco de Gama, l'étendue de l'univers avait paru subitement doublée devant l'imagination éblouie de nos pères du xvi^e siècle, et des espaces illimités s'étaient ouverts à leurs ambitions et à leurs convoitises. Seulement le monde, de nos jours, au lieu de s'étendre s'est plutôt resserré par la promptitude et la facilité des communications, de sorte qu'en quelque lieu que nous ayons placé nos tentes, nous y avons été devancés ou suivis par des voisins prêts à devenir

des compétiteurs. Il a bien fallu essayer de s'entendre avec eux, mais à quelles conditions? Voltaire, dans *l'Essai sur les mœurs*, n'a pas assez de sarcasmes pour le décret d'Alexandre VI, qui partagea entre l'Espagne et le Portugal les régions encore inhabitées de l'ancien et du nouveau monde, suivant une ligne de démarcation que le premier voyage de Magellan fit dévier. Nous ferons bien de nous abstenir à l'avenir de ce genre de plaisanterie, car rien ne ressemble mieux à la sentence pontificale que l'accord fait entre les puissances d'Europe pour répartir entre elles ce qu'elles ont appelé (par une expression aussi vague que leur pensée) leur sphère d'influence dans le continent africain : ce sont les mêmes données incertaines, la même valeur imaginaire des engagements, il n'y a de différence que la sanction religieuse en moins. Des conventions où chacun donne ce qu'il ne possède pas et reçoit ce qu'il ne connaît pas, sont certainement ce qu'il y a de plus propre pour engendrer des contestations. Si un bornage douteux dans nos champs est entre cultivateurs une interminable matière de procès, que sera-ce qu'une ligne idéale tracée entre des espaces que personne n'a parcourus?

Il n'y a donc pas lieu à être surpris d'apprendre que des transactions de ce genre, conclues en Afrique ou ailleurs, donnent naissance à beaucoup de litiges, principalement entre nous et l'Angleterre que nous rencontrons partout, à Siam, aux frontières du Maroc, sur le Niger et sur le haut Nil. Je suis convaincu que, dans chacun de ces différends, le droit est de notre côté, et des incidents récents ont fait assez voir de quel audacieux esprit d'entreprise sont animés les agens des compagnies anglaises pour qu'on soit disposé à admettre qu'ils ont, en effet, à se reprocher les empiétements dont on les accuse. Mais il ne suffit pas d'être dans son droit, il faut encore, entre gens sensés, être sûr qu'on agit dans son intérêt. Or quel intérêt en vérité pouvions-nous avoir, ayant une frontière nécessaire et très difficile à garder, à nous en créer au bout du monde deux ou trois artificielles qui commencent à nous donner presque autant de souci? Ces dissentimens seront, j'espère, faciles à accommoder : il n'en faut pourtant pas davantage pour aigrir, entre deux nations fières et susceptibles, des rapports que la maladroite issue de l'affaire d'Égypte a déjà rendus très pénibles. Il y a loin, il y aura longtemps encore loin, Dieu merci, de ce qu'on appelle, dans le mauvais langage de la diplomatie, une situation très tendue à une rupture qui serait la désolation de tous les amis de l'humanité et le déshonneur du siècle qui va finir. Mais qui sait où peut conduire un échange de récriminations et de soupçons envenimés des deux parts par une presse

acrimonieuse ? Prenez garde aux petites guerres, disait à ses concitoyens un Anglais qui n'avait pas eu peur des grandes, car ce n'était autre que le vainqueur de Waterloo. Il en faut dire autant des petites querelles qu'un rien peut toujours grossir. C'est un frottement continu, portant sur des matières inflammables, qu'une fois échauffées une étincelle peut allumer. On reproche, je le sais, volontiers à ceux qui se sont beaucoup occupés de recherches historiques, une tendance à faire du passé au présent des applications qui ne sont pas toujours justes, et je voudrais éviter cet inconvénient. Il m'est impossible pourtant de ne pas me rappeler que c'est à propos d'une contestation survenue sur les limites de leurs colonies du nouveau monde, que s'est engagée, entre la France et l'Angleterre, cette lugubre guerre de Sept Ans qui a sonné le glas de notre monarchie, et qu'une fois les deux marines aux prises, la Prusse s'est hâtée de venir mettre ses armées au service de notre ennemie ; et qu'était-ce que la Prusse d'alors auprès de celle d'aujourd'hui ?

Mais, fallait-il donc, pensera-t-on peut-être, ne vivre, toute autre affaire cessante, que d'une seule pensée ou plutôt d'une seule crainte, et sous le poids d'une sorte d'obsession, rester « hypnotisé devant la trouée des Vosges ? » C'est l'expression pittoresque dont s'est servi, je crois, un officier général distingué, occupant momentanément le ministère de la guerre, et depuis lors, souvent répété, le mot a fait fortune. Lorsque cette parole a été prononcée à la tribune, s'il y avait eu lieu d'y répondre, peut-être aurait-on pu faire remarquer à l'orateur que cette disposition exclusive, dont il semblait faire un reproche indirect, c'était le ministère dont il était le titulaire et les chefs d'état-major sous ses ordres qui en donnaient surtout le conseil et l'exemple. J'ai dit que je n'avais aucune prétention de paraître initié aux travaux auxquels on s'adonne avec tant de zèle dans les bureaux de la rue Saint-Dominique, et qu'on tient, par une précaution très louable, à l'abri de toute indiscretion ; mais je suis bien trompé s'ils ne sont pas tous dirigés par une seule préoccupation, si préparatifs et prévisions de tout genre, plans de fortifications et de mobilisation, ouverture de chemins de fer stratégiques, régularisation du service de l'intendance, ne sont pas tous concentrés et convergeant vers un seul objectif : l'éventualité d'une guerre sur la frontière de l'est, et le moyen, suivant l'occurrence, de la prévenir ou de la soutenir. Et dans nos discussions des lois militaires, à quoi pense-t-on et de quoi nous parle-t-on ? Le but constant n'est-il pas de mettre notre effectif et notre matériel en meilleur état de faire face au seul adversaire qu'on

ait en vue? N'est-ce pas ainsi qu'on justifie le chiffre démesuré de nos appels et le poids énorme qu'ils font supporter au budget? Mais si c'est là la fin unique vers laquelle tend ce que l'on peut appeler notre politique militaire, pourquoi en avons-nous deux autres, l'une financière et l'autre diplomatique, qui semblent perdre cet objet principal complètement de vue? Si tous nos calculs sont faits pour avoir tel jour, pour telle campagne qu'on prévoit, un nombre déterminé de soldats à mettre en ligne, à équiper et à nourrir, pourquoi semer à pleines mains à travers le monde les hommes et les écus qui feraient faute quand viendrait l'épreuve? Pourquoi se préparer, en les suscitant d'avance, des diversions, des oppositions qui seront gênantes et procureront peut-être des alliances à nos ennemis? Il faut pourtant savoir ce qu'on veut et ne pas se mentir à soi-même. Parlons franchement : si, après vingt-cinq ans, la patience au fond des âmes est lassée, si en fait d'espérances, comme de craintes, l'attente paraît trop longue et que le moment semble venu de n'y plus songer; si, en comparant ce que nous venons de conquérir à ce que nous avons perdu on trouve que la quantité tient lieu de la qualité, il faut le dire, et réduire hardiment les efforts de toute nature qu'on s'impose pour une hypothèse dont on doit désormais détourner sa pensée. On ne peut pourtant pas avoir la prétention de suffire à tout. La France, fût-elle plus peuplée que malheureusement elle a cessé de l'être, et son budget encore plus élastique qu'elle n'a souvent l'air de le croire, ne peut pourtant pas rester en Europe sur un pied de guerre continu, et être prête à apparaître en armes à toutes les extrémités du globe. Il faut choisir.

V

Mais le choix, en réalité, est-il possible? Ces sacrifices auxquels la France se condamne en vue d'une épreuve à laquelle elle croit devoir se préparer, sont-ils donc volontaires? Les a-t-elle librement acceptés dans une pensée soit d'agression secrète, soit de revanche prochaine? Sont-ils autre chose que des mesures de défense légitime et de réciprocité nécessaire? Sommes-nous donc les seuls à tenir les yeux attachés avec une fixité magnétique sur la ligne nouvelle qui sépare la vieille France du jeune Empire? N'est-ce pas aussi ce point de l'horizon que semble couvrir, surveiller, défier du regard, cette statue de la *Germania*, dont on a dressé le colosse sur une des hauteurs qui dominant le Rhin? S'il y a un fantôme de guerre prochaine qui hante les imaginations, est-ce chez nous seulement qu'il fait son apparition? Nul ne peut

assurément savoir ce qui se débat dans ces conseils militaires de Berlin, où nos ambassadeurs n'ont ni moyen ni droit de prêter l'oreille. Mais on entend ce qui se dit au Reichstag, et c'est absolument le même langage que celui qui est tenu à nos Chambres, quand l'occasion se présente d'y traiter une question stratégique. C'est le même soin de maintenir les deux armées dans un rapport tel que l'une ne puisse faire un pas sans qu'il soit imité et suivi par l'autre. Allons plus loin : le désir de préserver, dans l'intérêt de la paix, la division récente des territoires n'est-il pas le lien véritable de cette triple alliance, si singulièrement nouée entre des puissances qu'aucune autre relation naturelle ne rapproche, que des souvenirs douloureux séparaient encore hier, vainqueurs et vaincus de Novare et de Sadowa? La condition que chacun des contractans a dû remplir pour entrer dans cet accord n'a-t-elle pas été de s'imposer un supplément d'armemens qui obère les finances de l'Autriche et a perdu celles de l'Italie? On nous dit que de telles conventions sont des précautions purement défensives dont nous n'avons pas sujet de nous inquiéter. Soit, mais comme de notre côté, nos intentions sont également pacifiques et que nous en avons donné des preuves qui ne permettent pas de les mettre en doute, on peut se demander pourquoi une paix que personne ne menace a besoin de tant de sentinelles au guet pour la garder. Ne serait-ce pas que cette paix repose sur des bases si peu solides, et que son assiette est si peu sûre que toutes les parties qu'elle intéresse se croient obligées de veiller sur un quivive perpétuel, s'attendant toujours que le plus léger incident peut les mettre aux prises?

C'est ce que constatait hier même, au moment où j'écrivais ces lignes, avec une autorité que je ne puis avoir, le diplomate éminent qui vient de représenter parmi nous l'Angleterre et dont nous nous séparons avec tant de regret. « Que voyons-nous autour de nous? disait le marquis de Dufferin au banquet de la Chambre des communes anglaise : toute l'Europe n'est qu'un camp armé de plusieurs millions de soldats, et un double rang de menaçantes forteresses est opposé à chaque frontière. Les cuirassés remplissent nos ports et encombrant les mers. Il suffit que parmi une demi-douzaine de personnages augustes, il s'en trouve un qui parle un peu plus haut que d'habitude ou qu'il lève par mégarde son petit doigt, pour voir, comme dans une atmosphère chargée d'électricité, — *condition actuelle de l'équilibre instable de la politique européenne*, — pour voir, dis-je, renverser ce qui existe et la guerre éclater dans des conditions d'horreur inconnues jusqu'à présent? » Et parmi les causes qui pouvaient déchaîner un tel fléau, le noble

orateur signalait cette passion d'expansion militaire qui se développant aux extrémités du monde au moment où le globe est devenu, « grâce au télégraphe comme un faisceau de nerfs », pouvait rendre général et terrible l'ébranlement causé sur un point quelconque par le moindre choc.

Ces paroles d'une mélancolique éloquence ont l'accent ému et pénétrant que donnent une expérience, peut-être une inquiétude personnelle. Mais qu'est-ce donc que cette instabilité d'équilibre qu'a pu reconnaître dans les dernières phases de sa brillante carrière, cet illustre vétéran de la diplomatie européenne? N'est-ce pas le résultat inévitable de la situation forcée et contrainte créée par la guerre de 1870 et que le traité de Francfort a tenté de régulariser? Au prix où elle a été obtenue, la paix se prolonge vainement elle ne parvient pas à paraître ni sûre ni durable. Il est des sentimens qu'on ne froisse pas, des droits qu'on ne méconnaît pas impunément, et l'Europe est devenue pareille au malfaiteur couronné que fait parler Shakspeare : elle ne peut plus goûter le repos : *Macbeth shall sleep no more.*

Ce serait une erreur de croire que l'heureuse union établie dans ces derniers temps entre la France et la Russie, en faisant face et contrepoids à la triple alliance, ait suffi pour assurer un équilibre nouveau, et mettre par là un terme à la sourde et constante inquiétude dont toute l'Europe est travaillée. Cet accord dont les deux nations se félicitent à juste titre, ne supprimant pas la cause du mal, ne peut qu'en atténuer et en suspendre momentanément les effets. Personne n'a le droit de demander à quelles conditions s'est opéré le rapprochement qui paraît aujourd'hui intime entre le gouvernement du tsar et l'État républicain. S'il y a eu, ce que j'ignore, une alliance, dans le sens propre du mot, consacrée par des clauses écrites, et ayant prévu ce qu'on appelle, dans le langage pédantesque des chancelleries, des *casus fœderis* déterminés, on fait bien de tenir ces stipulations secrètes et toute curiosité à cet égard serait inconvenante. Mais il y a une chose qu'on peut affirmer sans risque de se tromper : c'est qu'il ne peut avoir été question dans aucun article de ces conventions, d'apporter une dérogation aux conditions du traité de Francfort; et que la porte, dès lors, n'est que très imparfaitement fermée aux chances de trouble qui peuvent toujours naître de la nature même de ces conditions.

Loin qu'on ait dû songer à modifier l'état territorial défini et imposé par le vainqueur de 1871, c'est le dessein de le maintenir, s'il était menacé par une agression et extension nouvelles, qui a été évidemment, pour les deux gouvernemens, le point de départ,

comme le but de leurs négociations. Et c'est en cela que diffère la nouvelle alliance franco-russe des accords de même nature qui avaient été, soit médités, soit conclus à plus d'une reprise déjà entre Paris et Saint-Pétersbourg. Car ce n'est pas, on le sait, la première fois, mais bien de compte fait, la troisième depuis le commencement du siècle qu'on a cru avoir réalisé avec plus ou moins de précision ou d'éclat une entente si désirable. Ne parlons pas de la première qui rappelle des temps si différens de ceux d'aujourd'hui, qu'on est tenté de les croire plutôt fabuleux qu'historiques. Oublions les splendeurs et les effusions de Tilsitt et d'Erfurt et jusqu'au nom de ces deux potentats qui, enivrés, l'un de ses victoires, l'autre de sa domination autocratique, ont cru un jour pouvoir se partager le monde à leur fantaisie. Ce délire de l'orgueil humain a eu de terribles calamités pour conséquence et pour châtiment. Dieu soit loué, nous ne reverrons plus rien de pareil ! Mais un peu plus tard, aux dernières années de la Restauration, le même rapprochement a eu lieu, dans de meilleures conditions de bon sens et de bonne foi. Ce fut la Russie qui vint chercher la France. Elle avait entrepris, pour favoriser l'émancipation de la Grèce et affranchir les rives inférieures du Danube, une lutte contre la Porte dont le succès fut d'abord douteux. Elle avait à craindre l'opposition de l'Autriche alors placée à la tête et dirigeant les conseils de la Confédération germanique. Un conflit général pouvait s'élever dans lequel la France promettait son aide, à la condition expresse ou sous-entendue qu'elle en profiterait pour faire modifier en sa faveur les dispositions des traités de 1815. Hélas ! alors on les trouvait rigoureuses et on s'en plaignait. Des révélations de source certaine nous ont fait connaître que l'on conçut à ce moment, dans les conseils de Charles X, l'espoir de reprendre possession de toute la rive gauche du Rhin. La soumission de la Porte fit ajourner ces projets dont la révolution de 1830 et l'antipathie conçue par l'empereur Nicolas contre le roi Louis-Philippe effacèrent même le souvenir.

Il est bien clair que rien qui puisse ressembler, même de loin, à de telles perspectives, n'a pu traverser l'esprit des négociateurs de l'alliance nouvelle. En fait, la Russie n'a pas à se plaindre d'un état de choses qu'elle a contribué indirectement à établir par le secours qu'elle a prêté à l'Allemagne pendant la guerre et dont elle a très légitimement escompté le prix, avant même que nous eussions succombé, par les protocoles de la Conférence de Londres. La seule chose qu'elle ait à craindre, c'est qu'un accroissement nouveau acquis au redoutable voisin qu'elle a laissé grandir, puisse compromettre, dans un avenir plus ou moins

éloigné, la tranquillité de sa frontière orientale. C'est le danger qu'elle a reconnu dès le lendemain même de notre défaite, et qui a préparé en notre faveur ce changement de front dont, de très bonne heure, M. de Gontaut-Biron avait, de Berlin même, reconnu et signalé les indices (1).

Un peu plus tard, lors de la crise menaçante de 1875, l'empressement généreux qu'Alexandre II et son chancelier Gortchakoff mirent à répondre à l'appel pressant du duc Decazes, fit voir que l'expérience et la réflexion avaient confirmé cette disposition nouvelle dont l'alliance d'aujourd'hui est le produit naturel. Mais gardons-nous d'illusion. C'est l'accroissement de l'unité germanique que la Russie entend prévenir; ce n'est ni son existence, ni sa puissance actuelle dont elle prend ombrage. Sur un point unique, le maintien du *statu quo* territorial, crainte de pire, un intérêt commun existe entre France et Russie. Or il faut parler sérieusement, sans se laisser enivrer par de vaines phrases : rien n'est affaire de sentiment ni de compliment entre les peuples; une communauté d'intérêt, tant qu'elle dure et dans la mesure où elle est reconnue, c'est le seul appui solide d'une alliance. Si l'on se flatte de l'étendre ou de la prolonger au delà, on se prépare des déceptions. En un mot, l'alliance russe ouvrait à la France de 1828 la perspective d'une revanche de Waterloo : à la France de 1896, elle n'offre qu'une garantie contre l'aggravation de Sedan. Qu'on ne dise pas que c'est peu, et que la République ne se plaigne pas que ce contraste lui fait tort : dans la situation donnée, dont elle a hérité et n'est nullement responsable, c'est beaucoup. En tout cas, elle n'avait nul motif d'espérer et nul droit de réclamer davantage.

Réciproquement, nos obligations à nous ont dû de même être limitées, et notre nouvelle et sage alliée n'a pu se refuser à le reconnaître. Sans contredit, si elle était en Europe l'objet de quelque menace allemande (ce qui, bien que peu probable, est toujours possible), notre devoir serait de tout risquer pour la défendre; mais elle poursuit en ce moment, dans l'Extrême Orient, une tâche glorieuse, sujette, comme tout ce qui est grand, à beaucoup de traverses, et qui l'expose à beaucoup de périls. Nous n'avons pas à y prendre part, pas plus que nous n'aurions, si elle réussit, à partager la gloire et le profit que tous les amis de la civilisation seraient heureux de lui voir recueillir. Elle suit aussi à Constantinople, au chevet de celui que l'empereur Nicolas appelait l'*homme malade*, les desseins de Pierre le Grand et de Ca-

(1) *Mission de M. de Gontaut-Biron à Berlin*, p. 46, 47.

therine. Nous avons là un vieil et touchant patronage qui met entre nos mains la cause des chrétiens d'Orient. On ne peut nous demander de le sacrifier. De là une diversité de vues qui exige et justifie sur bien des points une indépendance réciproque. Si dans deux circonstances récentes, à l'occasion de la guerre de la Chine et du Japon, et des troubles d'Arménie, nous avons cru devoir marcher complètement d'accord avec la Russie, c'est qu'on aura trouvé à cette communauté d'action un intérêt soit d'ordre général, soit propre à la France. Nous n'avons certes pas agi en vertu d'engagemens qui ne pouvaient avoir été pris, encore moins par une complaisance dont l'échange, dans un cas analogue, ne nous serait probablement pas accordé.

Dans ces conditions, que la loyauté fait un devoir de constater, le bienfait de l'alliance russe est très précieux et la joie qu'en témoignent les populations vient très heureusement confirmer l'accord des gouvernemens. Le secours pourtant que nous en tirerions dans l'heure critique dont tout le monde se préoccupe, serait-il suffisant pour compenser les faiblesses qu'une activité, suivant moi mal dirigée, a ajoutées au vice initial d'une situation compromise? L'examen consciencieux que je viens de faire permettra au lecteur d'en juger. J'hésiterais, pour ma part, à me prononcer pour l'affirmative.

Cette conclusion, j'en conviens, n'est pas encourageante; et c'est une médiocre consolation de pouvoir se dire, avec la haute autorité que j'ai citée tout à l'heure, qu'une étude pareille faite sur l'état des autres puissances d'Europe ne conduirait pas non plus à un résultat bien satisfaisant. Car nous ne sommes pas seuls, on vient de le voir, à porter le lourd héritage de la guerre de 1870; tout le monde en a sa part par le sentiment de malaise général auquel personne n'échappe. C'est la condition commune, et quand même la France serait seule à en souffrir, les autres peuples ne devraient encore s'y résigner qu'en rougissant. C'est leur honneur à tous, et celui de notre siècle tout entier qui s'en trouve également atteint. Un démenti plus éclatant ne pouvait être donné aux espérances généreuses qu'avaient conçues, à quelque pays qu'ils appartenissent, tous les esprits élevés de la génération qui s'incline aujourd'hui vers la tombe. Tout les autorisait à penser qu'ils n'étaient plus destinés à voir reparaitre ces régimes d'oppression et de contrainte, issus de ce que les juristes du temps passé, les Grotius et les Vattel avaient tristement appelé le droit de conquête, n'osant par pudeur lui donner son vrai nom : le droit du plus fort. Les lumières de la civilisation avaient, pensait-on, pour jamais fait justice de cet abus de la victoire.

Deux idées nouvelles surtout, répandues désormais dans le monde, devaient suffire à faire reculer, même au lendemain d'un triomphe, le plus ambitieux conquérant. Il n'oserait braver ni le vœu populaire exprimé par le suffrage universel et que la démocratie, devenue partout maîtresse, ne lui laisserait plus méconnaître, ni la tendance irrésistible des populations à se grouper par nationalités suivant leurs affinités naturelles. Eh bien! le voilà revenu, ce sombre droit de conquête, dans sa nudité et dans toute sa rigueur : il s'est installé en plein centre, en pleine lumière de civilisation, et tous, hommes d'État, aussi bien que docteurs de philosophie politique et sociale, se sont inclinés devant lui. Le vœu populaire, il ne fait pas même semblant de l'entendre; et quant au principe des nationalités, c'est mieux encore, il a su le tourner à son profit. C'est la nationalité allemande qui réclame ses enfans échappés depuis deux siècles. Peu s'en faut qu'elle ne se croie le droit de les traduire en qualité de réfractaires et de déserteurs devant ses conseils de guerre. Quelle dérision fut jamais plus douloureuse? Ni le moyen âge, ni l'ancien régime qu'on a tant accusés de ne pas tenir assez de compte de la dignité des peuples, n'avaient imaginé rien de semblable. Tant que ce spectacle dure, une tache est imprimée au front de la société moderne, comme un *memento homo* qui lui rappelle que les progrès dont elle se flatte n'ont épuré que sa surface et avertit la démocratie, si vaine de sa puissance, qu'elle n'est qu'une poussière d'hommes, jouet, comme toute chose humaine, de tous les vents de la force ou de la fortune.

duc de Broglie.

ANGÈLE DE BLINDES

DEUXIÈME PARTIE (1)

V

Le lendemain du jour où avait échoué l'abbé Pernat dans sa demande, Léon, dès neuf heures du matin, arrivait sous la char-mille; il y trouvait Angèle ayant à la main une broderie dont elle ne s'occupait guère. En le voyant venir, elle se leva et fit quelques pas au-devant de lui. Il l'avait, les jours précédens, tenue au courant de ce qui se préparait. Elle savait que l'abbé Pernat avait dû parler la veille à M^{me} Bonnessy. Elle était aussi pâle que Léon; ni l'un ni l'autre n'avait dormi. Ils demeurèrent tous deux un moment sans rien se dire, les yeux dans les yeux, les mains dans les mains, debout.

— Vous devinez le résultat? dit Léon avec effort.

— Oui, je m'y attendais.

— Que faire maintenant?

— Rien.

— Dans deux ans, je serai maître de ma destinée, je n'aurai besoin du consentement de personne; si vous êtes libre, Angèle, nous nous marierons.

— Nous ne nous marierons pas, attendu que je ne le voudrai pas. Je ne vous épouserai pas malgré vos parens. Je n'accepterais pas un bonheur dont le prix serait le malheur des autres.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

— Vous êtes trop bonne, trop résignée; la bonté vous perdra.

— Ne me faites pas meilleure que je ne suis... Et qui vous dit que ma mère, de son côté, ne me désapprouverait pas? Elle aussi s'est mariée malgré sa famille. Je sais bien : vous allez penser que les circonstances ne sont pas les mêmes. Mais, quand elle aurait tort cent fois, c'est moi qui céderais, ce serait mon devoir strict de ne pas lui causer un nouveau et profond chagrin, peut-être mortel. Ah! Léon, Léon, s'écria-t-elle en cachant son visage dans ses mains et avec un sanglot, je suis faible, je le sais, bien faible souvent, mais je ne ferai pas cela.

Léon, des larmes dans les yeux, fit un mouvement pour l'attirer sur son cœur.

— Ne me touchez pas! dit-elle en reculant tout épeurée.

Elle s'essuya les yeux, se retourna pour voir s'il ne venait personne, puis, se rapprochant de lui :

— Je vous disais qu'il n'y avait rien à faire, si! il faut m'oublier, ne plus venir ici, vous éloigner pour quelques mois de Saint-Gerbold...

— Tout cela est absurde, à la fin! s'écria Léon énérvé, pris soudain d'un accès d'irritation et de dureté; d'autres, jusqu'ici, s'opposent à notre union; le jour où leur hostilité sera vaine, c'est vous, vous seule qui dresserez un obstacle entre nous; c'est vous qui ne voudrez plus, qui ne voulez peut-être déjà plus... Tenez! je vous rends votre parole; est-ce là ce que vous désirez?

— Comme il vous plaira. Les choses reviendront au même. Je vous le répète encore : je ne me marierai pas.

— Angèle, lui dit-il, radouci et un peu honteux de son emportement, je n'aurai jamais d'autre femme que vous; j'attendrai aussi longtemps qu'il le faudra; un jour viendra bien où nous serons libres.

— Nous ne le sommes pas, et nous ne le serons jamais; toute sorte de fatalités et de préjugés sont contre nous.

Léon baissa la tête, et tous deux restaient là, silencieux, consternés, sentant confusément peser sur eux toute l'organisation sociale, écrasante. Mais la nature a des revanches que rien ne comprime : brusquement, ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre, leurs lèvres s'unirent, se pressèrent en un long et ardent baiser. Quand Léon relâcha son étreinte, Angèle ne chercha pas à se dégager; elle comprenait qu'elle avait désormais tout promis, et que son destin s'accomplissait.

Le lendemain était un jeudi. Après le repas de midi, Léon

monta dans sa chambre, s'habilla pour aller comme d'ordinaire chez M^{me} de Blindes, et lorsqu'il descendit, se trouva en face de son père, qui l'attendait dans le vestibule :

— Comment! tu vas là-bas?

— Mais oui, mon père; pourquoi n'irais-je pas?

— Tu demandes pourquoi, après ce que nous t'avons dit, ta mère et moi, l'autre jour?

— M^{me} de Blindes et sa fille ne sont pour rien dans une démarche que M. le curé a faite auprès de vous sur mes instances. La situation vis-à-vis d'elles reste ce qu'elle était.

Léon s'attendait à ce qui arrivait, et il avait préparé sa réponse.

— Mon pauvre enfant, reprit M. Bonnessy, il s'agit bien de cela! Tu aimes M^{me} de Blindes, tu ne peux songer à l'épouser; et tu vas entretenir, accroître ton amour en continuant de la voir à chaque instant!

— Mon amour ne peut pas s'accroître.

— Eh bien, veux-tu aussi (ce qui peut arriver, si le mal n'est déjà fait) troubler le cœur de cette jeune fille, te faire aimer? Une telle conduite n'est ni d'un honnête homme, ni de quelqu'un qui aime véritablement.

Léon sentit ce qu'il y avait de juste dans ces paroles. Il se taisait, embarrassé, lorsque M^{me} Bonnessy parut sur la porte de la salle à manger, et dit impétueusement, s'adressant à son mari :

— Troubler le cœur de cette petite coquette... allons donc! quand on agit comme elle, c'est qu'on n'a pas de cœur. Elle est de sang-froid, elle suit un plan et veut amener ce pauvre enfant à l'épouser contre notre volonté.

Léon suffoquait; il voulut crier : « C'est le contraire! c'est odieux de la calomnier ainsi!... » Les mots lui restèrent dans la gorge, heureusement pour lui, car ils eussent trahi son entente avec Angèle. M. Bonnessy, le voyant blémir, fit signe à sa femme de se faire, et reprit sur un ton de conciliation :

— Nous ne te demandons pas de ne plus mettre les pieds chez M^{me} de Blindes, mais de ralentir, d'espacer de plus en plus tes visites, jusqu'au jour où tu seras guéri de cet amour de jeunesse sur la durée duquel tu te fais des illusions. Retourner dès aujourd'hui, c'est mal commencer.

Léon parvint à desserrer les dents :

— C'est bien, murmura-t-il; je sais ce que j'ai à faire.

Il n'en savait rien; mais la colère impuissante s'épanche volontiers en vagues menaces. Là-dessus, il tourna les talons,

remonta l'escalier, s'enferma à double tour dans sa chambre et s'y livra à une de ces fureurs de gens faibles, qui, une fois hors de vue, veulent du moins qu'on les entende. Il envoya rouler sa canne à travers la pièce, bouscula les meubles, marcha bruyamment, donna du poing contre la muraille, se mit à parler haut, s'aperçut dans la glace et se vit lamentable et ridicule. Cette scène solitaire, à huis clos, eut d'ailleurs un effet contraire à celui qu'il imaginait. Sa mère avait été effrayée de sa pâleur et de la menace sur laquelle il était parti; elle craignait un acte de désespoir; elle n'eût pas supporté le silence dans la chambre de Léon sans se figurer les plus terribles choses et sans monter voir avant cinq minutes ce qui se passait; tout ce bruit la rassura.

Une demi-heure après, Léon reparut en costume de campagne, attela lui-même son tilbury et, cinglant son cheval, descendit à fond de train vers Saint-Gerbold-le-Jeune. A mi-côte, il faillit écraser un enfant; une femme l'interpella vivement; il se sentit rappelé à la réalité et au bon sens, ralentit son allure, et ne sachant trop où il allait, s'engagea sur la route de Marquenay. En s'arrêtant sur la petite place, devant l'église neuve, il aperçut Joseph Esnault qui s'approcha de la voiture :

— Tiens! vous n'êtes pas chez M^{me} de Blindes cet après-midi, dit Joseph sur le ton traînant et de l'air solennel dont il ne se départait jamais, même pour les plus simples choses.

— Vous non plus, à ce qu'il semble, repartit maussadement Léon.

— J'accompagne mon père pour un inventaire, mais il me fait attendre.

— Eh bien, puisqu'il use de cette liberté à votre égard, voulez-vous, quand j'aurai mis mon cheval à l'hôtel du Dauphin, venir prendre un vermouth sur la terrasse?

— Merci, je ne prends jamais rien entre mes repas, répondit Joseph, toujours correct.

— Comme vous voudrez.

Et Léon fit entrer son cheval dans la grande cour du Dauphin en murmurant entre ses dents : Imbécile ! poseur ! ennemi d'Angèle ! si tu crois que je t'offrais un vermouth pour te faire plaisir ! C'était pour passer sur toi une partie de ma mauvaise humeur en t'ennuyant et en me moquant de toi.

Il revint sur la place s'asseoir, comme il l'avait dit, à une table de café. Le chapeau sur les yeux, les mains dans les poches, les jambes étendues, il fumait, regardant sans les voir les gens du pays et les baigneurs des environs qui entraient dans l'église ou en sortaient à tout moment ; car c'était un lieu de pèlerinage

très vénéré et très fréquenté. Quelques voitures, un grand break, une charrette à âne, deux ou trois coupés ou victorias attendaient le long des trottoirs. Des Pères de l'Immolation passaient et repassaient, allant de l'église à leur couvent situé dans la rue voisine. Tout à coup, Léon reconnut le Père Loyer. Il causait avec une famille, des dames élégantes, un vieux monsieur, un petit jeune homme ridicule; le Père souriait, tout en laissant errer son œil clair de côté et d'autre, et paraissant ne perdre rien de ce qui se passait autour de lui. Il avait quelque chose à la fois d'obséquieux et de dominateur. C'était un prédicateur distingué : on l'avait entendu, au dernier carême, à Saint-Philippe-du-Roule; il passait pour un directeur de conscience émérite et pour un habile manieur d'hommes.

— Encore un qu'Angèle n'aime pas ! Et elle a bien raison !...

A ce moment, le regard du Père Loyer tomba droit sur lui.

— Attends un peu, pensa Léon, tu t'imagines que je vais te saluer !—Et il se réjouit en pensant que sa mère serait contrariée si elle apprenait qu'il n'avait pas salué le Père, qu'il connaissait d'ailleurs fort peu. Il retourna à l'hôtel où il trouva M. Esnault arrivant en voiture; il avait poussé un peu au delà de Marquénay pour une autre affaire que l'inventaire; sa bête était en sueur.

— C'est vous, monsieur Léon. Avez-vous vu mon fils ?

— Il y a une demi-heure à peu près; il se plaignait que vous le fissiez attendre.

— C'est le monde renversé, dit le notaire, en riant, mais d'un air un peu contraint.

— Monsieur Esnault, votre jument a des molettes, vous devriez la ménager.

— Elle vaut cher encore.

— Elle valait... Bonjour, je file.

— Bonjour, monsieur Léon.

Léon partit, sans se rendre compte que son humeur lui avait fait commettre plusieurs maladresses. Il est vrai qu'il se sentait un peu plus calme, lorsque la pensée lui vint que, dans le trouble de l'avant-veille, Angèle et lui s'étaient quittés sans prendre de rendez-vous. D'abord, il ne s'en était pas inquiété, comptant la voir le jeudi; à présent, comment faire? Écrire? il n'y fallait pas songer, cela eût été une trop grande imprudence. Pénétrer par la porte de la Delle-au-Roux sans être attendu? il y avait impossibilité, cette porte était fermée à clef, il le constatait chaque matin.

Sa colère fit place à de l'affaissement; il rentrait, plus triste maintenant qu'irrité, lorsque Françoise lui remit une lettre au

timbre armorié. C'était une invitation de M. Francis de Tallencour, le père de Rose, pour venir dîner à midi et passer la journée à Ronchy-la-Courte-Herbe le mercredi de la semaine suivante. Angèle y serait, sans aucun doute ! On s'attendait, à Saint-Gerbold à cette partie de plaisir, retour de noces offert au jeune ménage de Ningèvre ; on savait qu'il y aurait une trentaine de personnes, qu'on se promènerait après le repas au bois Fayol, un des plus jolis des environs, où couraient quelques chevreuils presque apprivoisés, M. Francis de Tallencour dès longtemps ne chassant plus. Souffrant et vieilli de bonne heure, il menait depuis la mort de sa femme une vie calme, studieuse, se plaisant à des travaux d'histoire ou d'archéologie, recevant de temps à autre, « princièrement », disait-on aux alentours. Rose, alors âgée de vingt-six ans, remplissait très bien son rôle de maîtresse de maison. C'était une charmante miniature, une blonde aux yeux bleus, avec des sourcils noirs ; aussi bien faite qu'elle était petite, un peu apprêtée, mais très gracieuse, et sous des cheveux d'or ondulés, les yeux sourians, le nez légèrement retroussé, la bouche expressive, le petit menton plein de fermeté, tout lui donnait un air aimable et fin, un charme qui faisait oublier bien vite les premières flétrissures de l'âge, la fraîcheur diminuée, quelques rides déjà trop perceptibles, le cou et les bras un peu maigres. Avec cela, instruite et sensée, embellie par le souvenir d'une triste aventure : elle avait été fiancée à vingt et un ans à un homme distingué, qui venait d'être élu député quand il mourut d'un accident de chasse ; et dès lors Rose avait annoncé qu'elle ne se marierait jamais.

Léon, en entrant le soir dans la salle à manger, fit part à ses parens de l'invitation qu'il avait reçue.

— C'est bien, lui dit son père, distrais-toi ; ta mère et moi, nous ne demandons pas mieux. M^{lle} de Blindes ne peut manquer de se trouver à Ronchy ce jour-là ; mais nous ne prétendons pas que tu ne la rencontres jamais. Il serait même affecté de ne plus paraître du tout chez sa mère, je te l'ai dit ce matin. Je pense seulement qu'après avoir réfléchi, tu auras compris toi-même qu'il convient dans l'intérêt de cette jeune fille et dans le tien, d'y aller peu à peu de moins en moins, et de te montrer particulièrement réservé auprès d'elle.

— Oui, mon père, jusqu'à ce que, ma mère et vous, vous ayez changé d'avis.

— Cela, ne l'espère pas, s'écria M^{me} Bonnessy. Si tu étais sage, tu t'absenterais pendant deux ou trois mois.

— J'aime mieux rester ici.

Le mercredi, plusieurs voitures partirent entre onze heures et onze heures et demie de Saint-Gerbold pour Ronchy. Léon s'était chargé de conduire M^{me} et M^{lle} Langelier, le docteur ayant besoin de son cabriolet pour visiter ses malades; il emmenait aussi Patrice, dont le cheval qui, à l'entendre, n'avait pas son pareil, était, comme souvent, incapable de marcher ce jour-là. Léon avait à quelque distance devant lui, dès en sortant de Saint-Gerbold, la vieille américaine des Esnault. Vers la fin de la route il entendit venir derrière, à grand bruit de roues et de grelots, le break des Chérié, attelé de deux postiers gris pommelé, et conduit par Gabrielle en toilette blanche et rose.

— Gare, monsieur Léon! ou j'accroche.

Léon s'était déjà rangé; Gabrielle, après avoir passé, se retourna du haut de son siège élevé et lui cria :

— Ce n'est pas pour vous!... C'est pour eux!...

Et du bout de son fouet, elle désignait l'équipage des Esnault, qu'elle ne pouvait souffrir. Elle les dépassa en effet, très habilement, vu l'étroitesse de la route et un commencement de tournant, rasant presque leur voiture, puis Léon et Patrice l'aperçurent qui se retournait de nouveau en ralentissant son attelage et qui parlamentait avec les Esnault.

— Qu'est-ce qu'elle peut bien leur dire? demanda Léon.

— Elle leur doit bien une excuse, répondit Patrice, mais sois tranquille, elle n'est jamais embarrassée de trouver quelque chose de drôle. Il faudra qu'elle nous conte cela tout à l'heure.

On arriva à Ronchy. Les Liseville y étaient déjà; des voisins de campagne, M. et M^{me} de Bernard, nobles de fraîche date, parurent bientôt; puis les Herbert de Tallencour accompagnés de Gaston Solant, un lieutenant de hussards en costume du 20^e régiment, tout bleu et blanc, la pelisse rouge à l'épaule. Il venait dans le pays pour la remonte; c'était le fils d'un vieil ami des Tallencour qui connaissaient beaucoup d'officiers. M. de Chérié avait aussi revêtu son grand uniforme.

Le repas, donné dans l'ancienne salle des gardes du château, fut brillant et joyeux. Léon se trouvait placé entre M^{me} de Bernard et Marthe de Tallencour, mais il avait Angèle presque en face de lui; sans cesse leurs yeux se rencontraient; il l'entendait causer avec M. de Chérié et Patrice. Il s'efforça de ne point paraître distrait et de se montrer suffisamment aimable pour ses voisines, d'autant plus qu'à son arrivée il avait surpris les regards des Esnault et des Liseville fixés sur lui, et que deux ou trois personnes lui avaient déjà demandé, avec une curiosité un peu trop empressée, pourquoi il n'était venu chez M^{me} de Blindes ni le

jeudi ni le dimanche. Il avait répondu que le jeudi il avait eu affaire à Marquenay, et que le dimanche il souffrait d'une migraine. Il lui sembla aussi qu'Angèle était observée, qu'elle s'en doutait et qu'elle faisait montre d'une certaine gaieté.

Quand on se leva de table, ce fut à qui réclamerait la promenade dans le bois Fayol, surtout pour voir les chevreuils. On partit à pied, la lisière étant à peine à cinq cents mètres, et l'on ne tarda pas à s'échelonner en plusieurs groupes qui se trouvèrent de plus en plus séparés à mesure qu'on avançait dans les arbres. De temps à autre on s'interpellait pour se rejoindre, pour savoir si l'on avait vu passer les chevreuils, ou pour crier qu'ils étaient par là, qu'ils avaient traversé au galop si vite qu'on voulait les voir encore. Au départ, Angèle avait mis une évidente volonté à ne pas être avec Léon; mais, après une promenade d'une demi-heure, le groupe dont elle faisait partie se rencontra à un carrefour, avec celui qu'il avait suivi de son côté; on s'arrêta, on se reforma autrement, et cette fois Léon repartit avec M^{mes} de Blindes et Langelier, Angèle, une des demoiselles de Liseville et Barthélemy de Tallencour. Ils gravissaient des pentes douces qui peu à peu les menèrent sur une éminence, où, parmi des sapins, se trouvait le pavillon du rendez-vous de chasse. Le sentier qu'ils avaient pris en dernier lieu aboutissait derrière la maisonnette; de cet endroit la vue était belle, on s'arrêta pour contempler la plaine et l'horizon. Angèle et Léon crurent le moment propice et se mirent à faire le tour.

— Demain, à neuf heures, sous la charmille, n'est-ce pas?

— Oui, bien que cela commence à devenir périlleux; nous pouvons être surpris quelque jour; nous sommes surveillés...

A ce moment, comme ils arrivaient sur le devant, ils virent la porte s'ouvrir brusquement et Gabrielle paraître avec l'officier de hussards; on apercevait à l'intérieur une table, quelques chaises et un divan, et la légende prétendait que, lorsque MM. de Tallencour étaient jeunes, le pavillon avait entendu d'autres conversations que des entretiens sur la chasse.

— Vous voilà, vous autres! s'écria Gabrielle. D'où sortez-vous donc? Si vous voulez prendre notre place, ne vous gênez pas. — Et tirant de sa poche de menus objets elle les tendit à Angèle en lui disant: — Veux-tu mon peigne et mon miroir de poche, Angèle? je les ai toujours sur moi pour me recoiffer après.

Si singulière que l'on connût Gabrielle, les témoins de cette sortie demeurèrent un peu interloqués.

— Toujours spirituelle! hasarda Léon pour dire quelque chose.

Angèle serra le poignet de son amie en lui murmurant :
— Tais-toi ! tu es folle.

Quant au lieutenant, qui savait à quoi s'en tenir et qu'il ne s'était rien passé du tout, il se demandait quelle contenance faire, essayait de sourire et se tirait la moustache. Heureusement M^{mes} de Blindes et Langelier apparurent et la promenade se continua sans trop d'extravagances de la part de M^{lle} de Chérié. En descendant, on retrouva d'autres invités qui à leur tour allaient au rendez-vous de chasse, guidés par Rose de Tallencour. Léon causa avec Rose et remonta avec elle, les Ningèvre, Patrice, M. de Bernard et M^{mo} Herbert de Tallencour. On entra dans le pavillon et l'on s'y reposa.

— Le laissez-vous ouvert d'habitude ? demanda Léon.

— Non, répondit Rose ; c'est pour aujourd'hui, bien qu'à vrai dire on y puisse entrer tous les jours quand on sait où la clef est cachée. Tenez, dit-elle en sortant, c'est ici, sur le rebord de la fenêtre, à l'endroit où le volet joint si mal ; si par hasard elle n'est pas là, c'est que le garde-chasse l'a emportée, et il suffit de la lui demander pour peu que l'on soit de nos amis. S'il est agréable à quelqu'un d'entre eux de venir rêver, lire ou fumer ici, il entre et s'installe comme chez lui, sûr de ne nous déranger en rien, et de n'être pas lui-même dérangé : mon père marche difficilement, et moi je suis trop paresseuse pour venir jusqu'ici.

Léon loua beaucoup la beauté du site et prit grand intérêt à tous les renseignemens que Rose lui donnait, avec sa complaisance habituelle, sur le bois et sur ses alentours :

— Voici la maison du garde. La voyez-vous, là, dans ce bouquet de chênes et d'ormes, en bas, du côté du Hêtre-Foligny ?

— Oui, mademoiselle ; elle est charmante avec son toit rouge dans le feuillage. Avez-vous à vous plaindre beaucoup des braconniers ?

— Non, le garde est très vigilant. Du reste, à part le dimanche, où dans le bas du bois, le long de la Sue, il y a des promeneurs, des enfans surtout, on peut dire qu'il ne vient jamais personne.

On descendit en contournant la butte.

— Tenez, continua Rose, voilà les bords de la Sue à nos pieds. On aperçoit d'ici le moulin de la Brebilette, d'où elle nous arrive, et quelques toits de Saint-Gerbold... Celui d'Angèle, là, un peu à droite... Vous y êtes ?...

Léon le reconnut en effet, et à la douce émotion qui le troubla tout à coup, il sentit combien il l'aimait.

— Quel est donc, demanda-t-il à Rose après un instant, ce

chemin qui s'embranché sur la route de Saint-Gerbold après le pont, et qui vient droit en face de nous ?

— C'est un chemin qui abrégérait d'un kilomètre le trajet entre Saint-Gerbold et Ronchy s'il se continuait jusqu'à la maison ; malheureusement il s'arrête à l'entrée du bois. Regardez par ici : vous voyez tout le circuit que fait la route de voiture, tandis qu'en prenant ce chemin et en traversant en droite ligne le Bois-Fayol, vous tomberiez juste en face de notre grille. Si vous étiez à pied, ajouta-t-elle, c'est par là qu'il faudrait venir.

Cependant, les promeneurs se rejoignaient, et l'on gagnait la maison. Après une collation un peu rapide, car il était déjà cinq heures et demie, et seules quelques jeunes filles avaient faim... pour les gâteaux et les sucreries, on commença d'atteler les voitures. Les Chérié partirent les premiers. Mais l'inénarrable Gabrielle s'amusa à faire marcher ses chevaux si lentement que toutes les autres voitures l'atteignirent avant le pont de la Sue et que les personnes pressées de rentrer, comme les Esnault, eurent à leur tour à la dépasser. Patrice dit à Léon :

— Tu vois Gabrielle, elle tient à bien faire sentir aux Esnault qu'elle se moque d'eux. Croirais-tu qu'elle leur a donné pour raison de son impolitesse de ce matin qu'elle ne pouvait maîtriser ses chevaux, et cela au moment même où elle les ralentissait à volonté ?

— Je dépasse aussi, reprit Léon, à cause de M^{me} Langelier qui désire ne pas rentrer tard.

En longeant le break, Patrice cria à Gabrielle :

— Vous arriverez demain !

— C'est que je laisse mon cœur là-bas, répondit-elle, d'un air comiquement navré.

Ses parens étaient tellement habitués à ses manières qu'ils ne s'étonnaient de rien ; pourtant Patrice, qui s'était retourné, aperçut M. de Chérié, de l'intérieur du break, parlant à sa fille et paraissant lui adresser quelques remontrances.

— Que diable veut-elle dire ? demanda-t-il à Léon.

— Est-ce que je sais ? Je crois que c'est à Gaston Solant qu'elle fait allusion. Elle est folle !

— Oui, mais pas méchante, et bien jolie.

Gabrielle, en effet, était jolie. Grande, élancée, blanche et blonde, des yeux bleus d'une expression un peu étrange, les lèvres rouges, le profil droit avec le menton légèrement avancé, elle avait dans le monde un succès auquel ajoutaient la liberté de ses allures et sa verve intarissable. D'ailleurs parfaitement corrompue, elle pratiquait, par un exemple rare encore à cette époque, les

mœurs de ces jeunes filles qui ne sont plus des jeunes filles, et qui affirment ainsi l'égalité des droits entre la femme et l'homme. À Paris, son cocher, moyennant un louis, prenait la rue de Vaugirard pour la rue de Sèvres, et l'atelier d'un jeune peintre pour la chapelle des Jésuites. Après le peintre, ce fut un étudiant en médecine, auprès de qui Gabrielle se faisait passer pour la fille d'une concierge et d'un ancien gendarme, modiste de son métier, avec un passé où, par un prodige d'imagination, elle trouvait moyen de se calomnier et de se faire l'héroïne des plus fâcheuses aventures. Chez celui-là, bien entendu, elle allait à pied, lâchée à mi-route par une femme de chambre qui était devenue son amie, et qui, d'après une idée de Gabrielle, se faisait de son côté passer, aux yeux de son amant, pour une jeune personne de grande famille. Ce jeu en partie double amusait beaucoup M^{lle} de Chérié. Mais, « en province, disait-elle, il faut être sage » ; et de fait, personne, pas plus dans le monde où elle vivait à Paris qu'à Saint-Gerbold, ne se doutait de sa conduite. On ne tenait ses propos aventureux que pour des excentricités d'esprit. Pas méchante du tout, comme le disait Patrice ; au contraire, serviable, bonne enfant, contente de la vie, qu'elle menait gaiement, et n'aimant pas voir souffrir autour d'elle ; toute prête à soulager, à consoler, à se dévouer — un moment, — en sœur de charité, offrant le mélange le plus bizarre d'une franchise impudente et d'une idéale hypocrisie ; telle était M^{lle} de Chérié.

Le soir, Léon se coucha fort tard. Il demeura à sa fenêtre, fumant et rêvant aux événemens de la journée. Ainsi, les entretiens avec Angèle, sous la charmille, devenaient périlleux. Le rendez-vous de chasse était loin, mais bien tentant. Et il songeait au mot de Gabrielle apparaissant sur le seuil avec Gaston Solant. C'était sans doute une plaisanterie, déplacée comme beaucoup de celles auxquelles se livrait M^{lle} de Chérié. Il fallait bien reconnaître cependant que la disposition extérieure et intérieure du pavillon était d'une singulière commodité ; par derrière, une fenêtre basse permettait de s'échapper ; tout autour, les arbres plus rares laissaient voir si quelqu'un approchait. Angèle allait très souvent voir Rose le matin ; elle pouvait quitter Elmire et la voiture à l'embranchement de la route de Ronchy et du chemin que Léon avait remarqué, menant au bois Fayol juste en face de la maison Tallencour, et passer par le pavillon ; elle n'avait qu'à prétexter le désir de faire une promenade sous les arbres... oui, mais Elmire s'y prêterait-elle ? Tout au moins, qu'est-ce qu'elle en penserait ? Évidemment, cela ne pouvait avoir lieu que de loin en loin. N'importe ! quand on ne s'y rencontrerait qu'une fois ? Quel

lieu aimable de rendez-vous!... Comme il était propice à l'intimité... Angèle serait un jour sa femme; un jour... dans deux ans, à moins que... Cette idée ne lui était pas venue encore. Il ne s'y arrêta pas... tout à fait, mais elle passait et repassait, vague, au fond de ses imaginations. Il referma la fenêtre, irrité contre lui-même, contre Gabrielle, dont l'extravagante plaisanterie était peut-être la cause de l'obsession qui le poursuivait.

VI

— Ne serait-ce pas charmant de se rencontrer ainsi au pavillon du bois Fayol, les matins où vous iriez chez Rose? demandait Léon à Angèle, le lendemain, en se promenant avec elle dans l'allée de tilleuls, le long du mur de la Delle-au-Roux.

Après quelque hésitation, elle se laissa convaincre, comme renonçant à se défendre sérieusement.

— Vous abusez, Léon... Vous savez ma faiblesse, et que je finis toujours par vouloir ce que vous voulez. Mais toutes les fois que j'irai à Ronchy, non; cela, c'est impossible... Une ou deux fois, tout au plus. Un samedi, par exemple, c'est jour de marché.

— Pourquoi choisissez-vous un jour de marché?

— Parce qu'Elmire va à Marquenay pour les provisions, et que je me ferai accompagner par Geneviève. Elmire est de Ronchy, ne le saviez-vous pas? Elle doit connaître le chemin dont vous parlez; elle est soupçonneuse et un peu tracassière, elle pourrait me faire des objections. Avec Geneviève, je gagnerai du temps, voici comment : j'engagerai la voiture dans ce chemin en lui disant qu'il doit traverser le bois d'une manière quelconque et probablement raccourcir le trajet. Quand nous nous trouverons au bout et que le bois commencera, il sera tout naturel que je descende et continue à pied. Geneviève ayant à refaire ce bout de chemin avec la voiture pour rejoindre la route, et moi l'ayant en moins, cela nous donnera un quart d'heure de plus, et il est prudent d'arriver chez Rose à peu près en même temps qu'elle.

— Vous pensez à tout. Alors, c'est pour après-demain, puisque nous sommes au jeudi.

— Après demain?... non, oh! non, pas sitôt... pas encore, Après demain en huit... Et n'insistez pas, ou je me fâche et je ne veux plus.

Il l'enlaça passionnément et couvrit de baisers ses yeux et ses cheveux.

— Léon, Léon, dit-elle en essayant mollement de se dégager, écoutez-moi, j'ai à vous dire des choses sérieuses. Les Esnault,

d'autres encore, tout le monde a remarqué votre absence jeudi et dimanche; aujourd'hui, il en sera de même, n'en doutez pas. Et le pis, c'est qu'on en a parlé devant maman; son attention est éveillée. Hier, chez Rose, vous avez conté que vous aviez affaire à Marquenay jeudi dernier. Un instant après, Joseph Esnault a dit à haute voix, — maman l'a entendu, — que vous y étiez demeuré une demi-heure, tout le temps au café; que vous aviez l'air grincheux et que vous vous étiez montré à peine convenable avec son père; que vous deviez avoir quelque grave ennui. Prenez garde, je vous en prie; tâchez d'obtenir de vos parens qu'ils vous laissent venir dimanche; n'irritez pas les Esnault contre vous, ni les Liseville, ni personne, et renoncez absolument à vos imprudentes promenades autour de la maison.

Sur la porte, avant de quitter le jardin, et tandis qu'Angèle retournait vers la maison, Léon s'assura que la Delle-au-Roux était déserte; mais comme après avoir fait quelques pas il se retournait instinctivement, il aperçut une jeune fille de la campagne qui sortait de la Brebillette. C'était un chemin abandonné qui conduisait au moulin du même nom; il commençait à la Delle-au-Roux, à peu près en face de la ruelle dont nous avons parlé, et s'en allait vers l'ouest, à sept ou huit cents mètres, rejoindre le cours de la Sue. Une dizaine d'années auparavant, on avait ouvert une nouvelle route partant de Saint-Gerbold-le-Jeune, suivant le bord de la mer en laissant à gauche Saint-Gerbold-le-Vieux, puis s'infléchissant pour aboutir au moulin. On ne passait donc plus par la Brebillette où l'herbe poussait dru, et qui, de plus, était encaissée entre des talus couverts d'épines et des taillis assez profonds par endroits. Aussi, les dimanches et le soir, dans la belle saison, ce chemin était-il fort mal fréquenté, et quand une jeune femme ou une jeune fille était vue entrant dans la Brebillette ou en sortant, sa réputation était perdue. Celle que Léon venait d'entrevoir, et qui se dirigeait d'abord vers la route de Ronchy, avait rebroussé chemin en l'apercevant et s'était engagée dans la ruelle.

Tout en continuant sa route, Léon se demanda qui ce pouvait bien être; il lui semblait que la silhouette et la tournure lui étaient connues, presque familières. Mais, arrivé dans la rue aux OEufs, il n'y pensait plus, lorsqu'il rencontra Patrice Blanchard et Joseph Esnault, et s'arrêta à causer avec eux: les trois jeunes gens se tenaient tout près de la grille de la maison de Blindes, quand Léon vit arriver du côté de la mer la jeune fille de la Brebillette... c'était Geneviève. Il ne put retenir un mouvement, et Geneviève de son côté devint cramoisie.

— Ah! ah! fit Joseph, mes complimens, mon cher.

— Je vois ce que vous voulez dire, répartit Léon contrarié, mais cela n'est pas.

Patrice qui, contre son ordinaire, était demeuré pensif, un moment sans rien dire, reprit, en regardant Léon dans les yeux :

— Voilà donc le pourquoi de tes courses matinales dans la Delle-au-Roux! La Delle-au-Roux mène à la Brebillette, et la Brebillette à un moulin par-dessus lequel on jette son bonnet.

— En effet, dit Joseph Esnault, Geneviève sortait de la ruelle; je l'ai vue venir de loin parce que j'étais tourné vers la mer lorsque nous causions tout à l'heure. Rentrer chacun par un côté différent, cela est d'une stratégie élémentaire; seulement votre Dulcinée attrape trop vite des coups de soleil.

— Encore une fois... commença Léon, mais Patrice tournant brusquement autour de lui le força à le regarder de nouveau et lui fit comprendre qu'il devait se taire.

Les trois jeunes gens se promenèrent un moment, parlant d'autre chose; Joseph rentra chez lui, et Patrice restant seul avec Léon lui dit :

— Comment, mon ami, lorsque le hasard ou la Providence te sert aussi bien, ne sais-tu pas en profiter? T'imagines-tu que tes promenades par la Delle-au-Roux passent inaperçues? Grâce à la circonstance de ce matin, elles trouvent une explication qu'il est de ton intérêt d'accepter et même de répandre.

— Mon cher Patrice, je n'ai jamais eu de relations avec Geneviève, et je ne puis par conséquent le laisser dire.

Et il lui conta comment les choses s'étaient passées et pourquoi la petite bonne s'était si fort troublée en le retrouvant là.

— Au diable tes scrupules! Geneviève n'a rien à perdre, et tu finiras par compromettre Angèle. Après tout, cela te regarde. Tu ne m'as jamais fait de confidence; j'ai surpris ton secret, je l'ai gardé. Mais aujourd'hui il n'est personne à Saint-Gerbold, comme je t'en avais prévenu il y a un an, qui ne soit aussi avancé que moi. Chez les Liseville, l'autre jour, à un dîner où se trouvait le Père Loyer, on a parlé de toi, de la manière brusque dont tu as cessé de paraître chez M^{me} de Blindes... On a supposé ou que tu avais fait une demande repoussée, ou que tes parens étaient intervenus parce que ce mariage ne leur convenait pas. Voilà. Je t'avertis; à toi de voir ce que tu as à faire.

— Que ferais-tu, à ma place?

— Tu veux le savoir? Si j'étais toi, j'irais me promener pendant quelques mois n'importe où, à Paris, par exemple, et j'auto-riserais, avant de partir, mon ami Patrice à favoriser la légende

de ma liaison avec Geneviève. Cela serait drôle ! Il faudrait entendre les Liseville dire avec des airs dégoûtés : « Comment, c'était pour cette fille ! » Geneviève n'en mourrait pas plus que toi et Angèle serait sauvée, car ne te dissimule pas qu'avec tes assiduités maladroites tu n'es pas loin de lui faire du tort.

— Et si je ne suis pas ton conseil ?

— Ce qui arrivera ? Je n'en sais rien, sinon que je serai toujours ton ami. J'ignore où est l'obstacle entre Angèle et toi ; je ne pense pas qu'il vienne d'elle, je serais surpris qu'il vint de sa mère, je suppose que c'est plutôt de tes parens. Je souhaite que tout s'aplanisse ; mais il serait plus sage, de ta part, de renoncer momentanément et de t'en aller de Saint-Gerbold.

Léon, sans lui répondre, lui serra affectueusement la main et le quitta.

Le dimanche, il vint chez M^{me} de Blindes ; il y avait peu de monde, on ne jouait pas ; on s'entretenait beaucoup du mariage prochain de Thaïs de Liseville avec M. de Thoron, maire de Beauquay-Fresné, gentilhomme inélégant mais très malin, qui, malgré le culte chevaleresque du passé, savait très bien profiter du présent en faisant de l'élevage et en vendant du colza. On le disait brave homme, soutien électoral de la cause aristocratique, d'autant plus utile que ses manières communes le rendaient sympathique aux paysans.

— Il a quinze ans de plus que Thaïs, c'est beaucoup, dit M^{me} Langelier.

— Deux ou trois ans de trop, reprit M^{me} Esnault ; — et cette opinion moyenne rallia plusieurs personnes, entre autres Gabrielle.

— Alors, douze ou treize ans de différence, c'est votre chiffre ? lui dit Patrice qui marchait avec elle et Léon dans une allée.

— Oui, un mari trop jeune, c'est gênant.

— Vous êtes monstrueuse.

— Je vous en prie, mon cher monsieur Patrice, pas tant de galanterie.

Et Léon pensait : Décidément, tout le monde est contre moi, même Gabrielle.

L'arrivée de M. et M^{me} de Ningèvre, tous les deux rapprochés d'âge, changea naturellement le cours de la conversation. Rose de Tallencour s'extasia sur l'expression candide de M^{me} de Ningèvre.

— Elle a quelque chose d'angélique.

— Ce sont ces femmes-là les plus terribles, dit Gabrielle. Regardez le pauvre Anatole : il est sur les dents, tout comme le cheval de M. Patrice.

— Dites ce que vous voudrez de mon cheval, s'écria Patrice, mais soyez convenable!

— Vous croyez me demander une chose impossible, n'est-ce pas? c'est ce qui vous trompe. Voulez-vous parier un déjeuner de dix couverts à Saint-Valentin que, pendant quinze jours, je ne dis pas un mot qui ne puisse figurer dans un traité de morale à l'usage des jeunes filles?

— Convenu. Si je perds, je serai consolé par le plaisir d'avoir vu un miracle.

A ce moment, M^{me} de Blindes vint s'asseoir auprès de Léon et lui dit :

— Vous nous abandonnez ces temps-ci, cher monsieur.

— Excusez-moi, madame, j'ai dû m'occuper de quelques affaires. Ma mère se lasse de prendre seule à sa charge l'exploitation des terres et l'administration des fermes.

Il sembla à Léon que M^{me} de Blindes l'observait tout en lui parlant aimablement, et qu'Angèle de son côté paraissait plus contrainte que d'ordinaire. Du reste, l'entrain manquait ce jour-là; il y avait « dans l'air », comme on dit, de la fatigue et de la préoccupation.

Le soir, après le souper, Angèle et sa mère étaient assises sur la terrasse.

— Mon enfant, voilà encore une de tes amies qui se marie; ce sera bientôt ton tour. Aujourd'hui même, j'ai reçu une demande très sérieuse, par l'intermédiaire du docteur.

M^{me} de Blindes s'arrêta. Angèle ne manifestait aucune curiosité; mais sa mère était habituée à ses silences indifférens.

— Il s'agit, reprit-elle, d'un jeune collègue de M. Langelier, le docteur Garbin.

Angèle continuait de se taire, et dans la lueur mourante du soir son visage demeurait impassible.

— L'as-tu parfois rencontré? lui demanda sa mère.

— Oui, l'autre jour encore, en voiture dans la rue de la Plage.

— Qu'en penses-tu?

— Je ne le connais pas.

— Enfin, il ne te déplaît pas à première vue? On dit de lui le plus grand bien.

— On en dit toujours des gens qu'on veut marier.

— Tu sais que le docteur Langelier a un jugement sûr et qu'il nous aime beaucoup. Le docteur Garbin est le médecin des Pères; le Supérieur et le Père Loyer l'estiment particulièrement. Il a une bonne conduite, une bonne éducation; sa clientèle est déjà

sérieuse ; il passe pour fort instruit, très doux, aimé des pauvres gens. Ses parens habitent le Hêtre ; je crois que le père est un ancien cultivateur qui a fait sa fortune en vendant des chevaux ; il est estimé, en relations avec la famille Derue de qui nous aurions encore des renseignemens. Mais ce qui me frappe surtout, je te le disais, c'est l'éloge qu'on fait de ce jeune homme au point de vue moral. Marquenay est près d'ici ; nous ne serions pas trop séparées, ma chérie.

— C'est ce qui me toucherait le plus, mère. Mais il est encore plus simple que je ne me marie pas et que nous restions comme nous sommes.

— Ne pas te marier !... C'est Rose qui te met des idées pareilles dans la tête. Peut-être regrettera-t-elle un jour sa décision un peu romanesque. En tout cas, tu n'as pas le même motif qu'elle de t'arrêter à un parti aussi étrange.

M^{me} de Blindes se tut de nouveau. La nuit tombait. Angèle, la tête renversée sur le dossier de sa chaise, fermait les yeux et paraissait prise d'une de ces langueurs qui lui étaient familières.

— Est-ce que tu t'endors ?

— Non, mère.

— Tu n'es pas souffrante ?

— Non, mère.

— Du moins réfléchis-tu à ce que je viens de te dire ?

— Je vous demande pardon, mère, mais comme je ne veux pas de M. Garbin, il est inutile que je médite sur ses vertus.

— Ma chère enfant, laisse à Gabrielle ce ton persifleur qui ne te va pas. Il n'est pas question seulement du docteur Garbin. Tu viens de me dire que tu ne te soucies pas de te marier. Tu me l'as dit affectueusement en ajoutant qu'ainsi nous ne nous quitterions pas. Certes la séparation sera pénible pour moi... autant que pour toi... bien plus encore, ma chérie. Tu sais pourtant que depuis plusieurs années j'y suis prête, que je voulais te marier de bonne heure, tu le sais, Angèle. Or, voici que tu as vingt-deux ans, et que tu as écarté presque sans examen d'excellens partis. Je regretterai longtemps pour toi M. Machepont d'Anet, un homme loyal et bon, qui paraissait déjà t'aimer... Voyons, mon enfant, tu ne me dis pas tout.

Elle l'attira vers elle. Angèle se laissa glisser à ses genoux, elle sentit les lèvres de sa mère sur son front, son cœur était gonflé, elle fut sur le point de tout avouer... Mais elle pensa que son mariage était impossible, que sa mère elle-même n'y ferait rien, que bien trop de personnes déjà étaient renseignées, et qu'un aveu aurait pour résultat certain de la séparer de plus en plus de

Léon. Depuis son enfance, d'ailleurs, elle avait l'habitude de se taire.

— Qu'as-tu, ma chérie ? lui disait sa mère en lui caressant les cheveux ; qu'as-tu ? ouvre-moi ton cœur.

Mais ce cœur était de ceux qui s'ouvrent difficilement.

— Rien, je vous assure, mère ; je suis très bien ainsi.

— Tu es triste ?

— Non, j'ai tout simplement envie de dormir.

M^{me} de Blindes renonça à pousser plus loin l'entretien.

Cinq jours après, le vendredi soir, la mère et la fille étaient toutes deux au salon ; M^{me} de Blindes, tout en brodant, regardait Angèle qui paraissait lire un roman de Walter Scott ; elle s'aperçut que les yeux étaient fixes et qu'Angèle ne lisait pas. Elle posa sa broderie sur la table, et se tournant vers la pendule :

— Neuf heures dans quelques minutes... Je vais monter dans ma chambre. C'est demain, mon enfant, que je dois rendre réponse au docteur pour M. Garbin. As-tu pensé à ce que je t'ai dit et changé d'idée ?

— J'ai pensé à ce que vous m'avez dit, mère ; mais malgré cela je n'ai pas changé d'idée.

— Alors, c'est *non* ?

— C'est *non*.

Lorsque sa mère fut partie, Angèle jeta son livre sur le canapé et s'enfonça librement dans ses rêves. Ainsi elle venait de repousser l'offre d'un avenir tranquille, honorable, pour courir en secret dès le lendemain matin... à quoi?... Oui, c'était le lendemain qu'elle devait rejoindre Léon au pavillon du bois Fayol. Sans doute il ne se passerait entre eux rien de grave, de définitif, cette fois-là... mais une autre fois ? Cela était certain, fatal désormais... Désormais ? depuis longtemps, depuis le jour où elle lui avait accordé le premier rendez-vous... avant même : depuis le matin où, venant de chez Rose, elle l'avait aperçu dans la Delle-au-Roux et lui avait fait visiter la charmille. Ils s'aimaient, pourquoi ne pouvaient-ils se marier ? Léon disait : « Dans un an... » Pas plus dans un an que maintenant, si ce n'est dans des conditions qui empoisonneraient leur vie ; le monde, un instant vaincu, se vengerait. Non, il n'y avait rien à espérer, rien à faire... Et puis, elle était lasse de lutter, de résister ; ces trois années de rêve et d'amour l'avaient énervée ; la dernière surtout, de violente passion, avait achevé de la briser.

Et, comme elle s'abandonnait ainsi, ses yeux errans, dans l'ombre, rencontrèrent d'autres yeux. Son père était là, dans un portrait peint en 1839, alors qu'il avait vingt-cinq ans : les cheveux en

rouleau sur la tempe avec les favoris, la moustache et la royale, en habit, la main sur la tête d'un grand lévrier et se détachant d'un paysage romantique où serpentait une rivière. L'œil doux et sombre avait une lueur tragique dont le peintre, malgré la médiocrité de son talent, avait saisi l'expression. Comme il arrive quand on regarde un portrait, le portrait regardait Angèle.

— C'est son sang qui coule, qui brûle dans mes veines, pensait-elle; est-ce ma faute, à moi, si je suis sa fille? Ah! mon père, mon père!... je vous reconnais trop...

Et son regard, sur la muraille, se dirigea vers un autre portrait: portrait de jeune femme, celui-là, sa grand'mère paternelle, morte à vingt-deux ans, et qui souriait, gracieuse en son costume premier Empire, coiffée à l'antique avec des bandelettes blanches, les épaules nues. Et c'étaient encore les mêmes yeux, des yeux de volupté qui la regardaient jusqu'au fond de son cœur et par lesquels la jeune et belle morte semblait lui dire: « Tu es de notre race. »

Elle se leva, en proie à un véritable malaise physique sous l'obsession de ce double regard et, prenant la lampe, monta toute frissonnante dans sa chambre où l'attendait un sommeil plein de fièvre et de cauchemars. Elle croyait voir s'entr'ouvrir les lèvres des portraits: « Tu te perdras comme moi », disait l'un avec dureté; « Tu mourras jeune comme moi », murmurait l'autre avec tristesse.

VII

Le lendemain, Léon arriva de bonne heure au pavillon du bois Fayol. Il craignait, si la clef n'était pas sous le volet, d'être obligé de redescendre à la maison du garde-chasse pour la lui demander; mais il la trouva à la place exacte indiquée par Rose. Il était très agité: le caractère intime et libre de ce nouveau rendez-vous, l'évidente faiblesse d'Angèle, son trouble à lui dès qu'il était auprès d'elle, tout lui faisait prévoir qu'il s'engageait sur une pente où il ne serait bientôt, où il n'était peut-être déjà plus possible de se retenir, de s'accrocher à quelque dernier scrupule de raison ou d'honneur. Cependant, après une nuit où un sommeil pénible avait été coupé tour à tour d'exaltations folles et de sages méditations, il était parti, il arrivait, bien résolu à s'armer contre lui-même et à n'obtenir d'Angèle que les tendresses permises à des fiancés.

Trois quarts d'heure le séparaient du moment du rendez-vous; cette attente l'énerva. Il allait et venait autour du pavillon, sur-

veillant les alentours; à mesure que les minutes s'écoulaient, de plus en plus lentes dans la solitude, il croyait entendre quelqu'un marcher; les froissemens de feuilles lui faisaient retourner la tête. Il entra, s'assit sur le divan, ne put rester là. Il revint au dehors, marchant devant la porte dans un court espace, avec une sensation de peur, étouffant le bruit de ses pas, jetant à droite et à gauche des coups d'œil inquiets. « Je deviens fou ? qu'est-ce que j'ai ? » Il s'efforça de se rendre maître de lui-même, de vaincre ses nerfs, surexcités à la fois par l'insomnie et par le sentiment qu'il ne tiendrait qu'à lui, dans un instant, de posséder Angèle. « Je ne le veux pas, cela ne sera pas », se disait-il avec l'insistance et le luxe de volonté des natures faibles, avant le danger.

Angèle apparut tout à coup au haut d'un sentier; elle était un peu haletante et colorée, mais ses yeux souriaient :

— C'est moi ! Quelle folie ! Pensez-vous du moins que le bois soit désert aux environs ? Moi je n'ai rencontré personne.

Elle défit son chapeau, s'essuya légèrement les tempes, et s'assit, avec Léon, sur un banc, en dehors du pavillon. Elle lui racontait la demande du docteur Garbin, son refus.

— Vous n'avez pas de regrets ?

— Ah ! certes, non. D'abord, il est ridicule; il a l'air d'un séminariste. De ceux qui ont demandé ma main, il n'y en a qu'un qui ne m'eût pas trop déplu, s'il était venu avant vous, Léon : c'est le capitaine Machepont. Mais, du jour où je vous avais vu...

— Et avant ?

— Avant ? Voilà que maintenant vous voulez des confidences pour avoir le droit d'être jaloux. Et si je vous demandais les vôtres ?

— Les miennes ?

— Oui... Christine.

— Comment savez-vous ?...

— Si vous croyez que les jeunes filles ne causent pas entre elles des jeunes gens qu'elles connaissent ! Lucie Esnault et Antoinette de Liseville vous ont vus ensemble, l'une dans les rues de Caen, l'autre au théâtre, et Joseph a su qui c'était par M. Albert Deruc. Une dentellière, n'est-ce pas ? Il paraît qu'elle était jolie. Blonde ?...

— Je vous en prie, laissons cette vieille histoire. Puis, ici, nous allons finir par être vus ou entendus ; entrons.

— Si vous le voulez, dit-elle d'un air indifférent ; et elle continuait à le taquiner au sujet de Christine.

Elle s'était assise sur une chaise, le dos tourné à la porte. Léon prit un siège et se mit auprès d'elle, à quelque distance

pourtant, étonné, calmé un moment par le tour enjoué et bien imprévu qu'avait pris leur entretien. Mais, après quelques minutes, les couleurs d'Angèle disparurent pour faire place à une de ces pâleurs subites auxquelles elle était sujette; elle cessa de parler, porta la main à son front, eut dans tout le corps un mouvement de malaise.

— Qu'avez-vous?

Il se leva, mais elle aussi, un peu vite comme pour l'éviter, et faisant le tour de la table par le côté opposé, elle alla se jeter sur le divan en disant :

— Ce n'est rien, cela va passer; je serai mieux ici.

Léon s'approcha d'elle, et, se mettant à genoux, lui prit les mains.

— Non, non, murmurait-elle, allez-vous-en; du reste, il va falloir que je parte.

Le rose lui revenait aux joues, et pour rassurer Léon, elle se mit à sourire, les yeux encore à demi fermés. Il était penché sur elle, contre elle, il voyait ses lèvres entr'ouvertes... Dans un transport involontaire il les couvrit de baisers. Les mots : « Je t'aime, je t'aime, » avaient remplacé « Je vous aime »... Elle se renversa, pâle comme une morte, et s'abandonna.

Geneviève était arrivée avec la voiture depuis vingt minutes, lorsque Angèle parut, marchant un peu vite. Rose, qui commençait à s'étonner, s'empressa à sa rencontre :

— Sais-tu que j'étais presque inquiète? lui dit-elle en l'embrassant. Tu t'es égarée? Quand Geneviève m'a dit où elle t'avait laissée, j'ai pensé tout de suite que tu pourrais te tromper à l'endroit où le sentier bifurque. Tu auras pris à gauche...

— Justement.

— Et tu dois être lasse?

— Mais non, ma petite Rose; tu sais bien que je marche mieux que toi.

Tout en causant, elles étaient montées dans la chambre de Rose.

— Tu n'étais donc pas là, quand, l'autre mercredi, j'ai expliqué à quelques-uns de nos invités que ce chemin était une impasse? Qui donc m'interrogeait là-dessus?... Ah! je me rappelle, M. Léon Bonnessy.

Angèle, qui avait mis sa chaise tout près de celle de son amie, posa sa tête sur les genoux de Rose et ferma les yeux, comme accablée de lassitude. Rose, habituée à ces manières câlines, la regardait affectueusement en lui reprochant de nouveau de s'être

fatiguée, lorsque tout à coup, prenant et remettant dans les cheveux d'Angèle une épingle mal placée, elle lui dit :

— Ma pauvre amie, que tu es donc mal coiffée ce matin !

Angèle se redressa, dénoua vivement sa chevelure, et se levant alla se recoiffer devant l'armoire à glace, avec ce beau geste des bras relevés qui cambre la taille et bombe la poitrine. Puis, elle fit le tour de la pièce, regardant tout dans cette chambre de jeune fille, depuis les livres de dévotion et la tapisserie commencée, jusqu'au petit lit avec son grand crucifix d'ivoire entre les rideaux bleus.

— Ainsi, Rose, tu ne te marieras jamais ?

— Non, chérie ; mais toi, quand te marieras-tu ?

— Jamais non plus.

— Tu aurais très grand tort.

— Ma mère prétend que c'est toi qui me mets cette idée dans la tête.

— Tu pourrais lui répondre que je t'ai beaucoup blâmée de repousser la demande du capitaine d'Anet.

— Oui, ma Rose, mais moi je ne le regrette pas.

Elle vint se rasseoir, et après un silence :

— Sais-tu que dans une dizaine de jours, nous aurons un dîner à Saint-Valentin aux frais de M. Patrice ou de Gabrielle, selon celui des deux qui gagnera un pari ?

Elic lui conta comment Gabrielle avait parié de ne rien dire que de convenable pendant quinze jours.

— Elle ferait bien de continuer, une fois l'habitude prise, dit Rose, car elle tient des propos inouïs... dont je ne comprends du reste qu'une partie.

La conversation prit ensuite un tour indifférent, et après un quart d'heure Angèle se leva.

— Rose, viens me voir sans tarder, n'est-ce pas ? J'ai besoin de ton amitié.

— J'irai demain.

Elles s'embrassèrent tendrement, et quelques instans plus tard, Angèle retournait vers Saint-Gerbold, au trot du petit cheval noir.

Léon était rentré chez lui plus effrayé qu'heureux, et après s'être dépensé en efforts pendant le repas pour n'avoir pas l'air trop distrait, il monta à sa chambre où il se laissa aller au cours de ses rêves, faisant les cent pas, s'asseyant, fumant sans discontinuer comme pour endormir l'inquiétude de sa pensée. De ce qui était advenu, il emportait une impression d'ivresse traversée d'un remords, léger, il faut bien le dire, et d'une appréhension, plus grave, de l'avenir, mais surtout gâtée par la preuve de faiblesse qu'il s'était donnée à lui-même, en ce démenti infligé si rapidement

par sa conduite à ses plus fermes résolutions. « Après tout, se disait-il, qu'auraient-ils fait à ma place ceux qui me jetteraient la pierre? Voilà trois ans que j'aime Angèle avec passion, elle m'aime... Qui donc aurait résisté, aurait triomphé d'une pareille tentation? L'homme le plus ferme, le plus résolu, aurait failli comme moi. » Mais sa conscience lui répondait : « Cet homme que tu supposes n'eût pas fait venir Angèle au bois Fayol. Ces conditions où la résistance était en effet au-dessus du plus haut courage, il ne les eût pas créées. Nulle force humaine ne peut empêcher une barque de chavirer en pleine mer sous la tempête; mais qui te forçait de quitter le port? » Qui le forçait?... Ce monde absurde, injuste, qui lui interdisait d'épouser celle qu'il aimait. Était-il libre, après tout, d'aimer ou de ne pas aimer? Et quand il l'eût été, en quoi était-il mal, n'était-il pas bien d'aimer Angèle, qui, à la beauté, à la jeunesse, à la grâce, unissait l'esprit et la vertu? Oui, la vertu, si la charité secrète, si la bonté profonde, si l'inaltérable douceur ne sont pas indignes de ce nom. Et cependant, qu'on ait ou non raison, que faire contre la force? La société ne voulait pas; si Angèle et lui la bravaient, ils couraient à un désastre. Ah! qu'il voyait juste, celui qui a dit : « L'opinion est la reine du monde »! La loi, qu'est-ce que cela? La loi leur permettait de se marier dans un an; mais mieux eût valu la proscription légale que l'hostilité des salons, que leurs arrêts sans responsabilité, que leur hypocrite, douceuse et implacable tyrannie. S'il est un empire despotique et mortel, c'est celui-là. La persécution par le fer et le feu trempe les cœurs; celle qui use de l'ironie et du mépris, des mille pointes d'aiguille dont dispose le monde, celle-là tue les caractères. Il s'exaltait dans son indignation, mais en se révoltant contre la défaite, il se reconnaissait vaincu par avance; il entraînerait Angèle dans sa chute insensée. Quelle victoire, quelle lutte honorable était donc promise à celui qui ne savait ni se vaincre, ni lutter sérieusement contre soi-même? O chaos des passions, impuissance du cœur, trouble de l'esprit qui ne sait plus, sinon ce qu'il veut, du moins ce qu'il devrait vouloir!... Angèle! Angèle! l'amour seul est doux, il ne nuit à personne, — et le monde entier est contre lui!

Il rêvait, s'interrogeait encore dans son anxiété, quand un coup de sonnette retentit à la grille. De sa fenêtre, il aperçut un de leurs vieux fermiers, Tranquille Mauger, qui attachait son cheval à un barreau. « Allons, pensa-t-il, ma mère vient de partir pour l'église, mon père va disparaître dès qu'il apercevra Mauger et qu'il pressentira une de ces discussions d'affaires qu'il déteste, et c'est sur moi, qui m'en moque plus que jamais dans les dispositions où je suis, que ces niaiseries triviales vont re-

tomber. » Un instant après, Françoise venait le chercher. Il descendit à la cuisine, où Tranquille Mauger mit une demi-heure à lui expliquer qu'il payait sa terre quatre-vingts centimes la perche, à charge pour lui d'acquitter les impôts qui étaient de sept centimes et demi, et qu'il entendait désormais la payer quatre-vingt-cinq centimes et laisser les impôts à la charge de M. Bonnessy. A ce compte, en effet, il gagnait deux centimes et demi par perche; mais le plus curieux, c'est qu'il prétendait offrir un avantage à son propriétaire :

— Je paye seize sous, et je viens vous offrir dix-sept sous; c'est un sou de plus pour vous.

Et il ne voulait pas sortir de ce raisonnement.

Léon, ennuyé, agacé, l'écoutait à moitié, s'embrouillait lui-même dans ce calcul fort simple, lorsqu'il lui vint à l'idée, au lieu d'attendre la rentrée de sa mère, d'aller la chercher et de la ramener. Laissant Mauger se tailler de vastes beurrées dans la niche de pain, avec une carafe de cidre en face de lui, il prit son chapeau et partit.

En arrivant à la porte de l'église, il tourna la lourde poignée avec précaution et poussa doucement le battant pour ne pas trop déranger les personnes qui pouvaient être en prière, et par ce respect du saint lieu qui n'abandonne jamais ceux qui, dans leur enfance, ont reçu une sérieuse éducation chrétienne. A part deux vieilles paysannes, il ne trouva dans l'église que sa mère en méditation, assise, mais toujours droite, et Angèle à genoux, la tête dans une main, l'autre main pendante sur le dossier du banc qui était devant elle, dans un abandon qui contrastait avec la raideur de M^{me} Bonnessy. Elle était bien charmante, bien touchante ainsi, avec sa jolie tête brune aux cheveux abondans, sa taille mince fléchissant avec grâce, cette distinction native que rien ne donne et que rien n'enlève. Tout d'abord elle ne prit pas garde à l'entrée de Léon; mais lorsqu'il monta jusqu'au premier banc et qu'il parla à sa mère, naturellement elle le vit et cacha aussitôt sa tête dans ses deux mains. En descendant l'église, M^{me} Bonnessy à son tour aperçut Angèle; son attitude de découragement la frappa, mais lui déplut comme toute faiblesse, et elle fut même obligée de faire appel au devoir religieux pour ne pas soupçonner M^{lle} de Blindes de feindre la désolation afin de mieux attendre le cœur de son fils.

Non certes, elle n'était pas venue là pour feindre. Priait-elle? Il est bien des sortes de prières. La méditation n'était guère possible, puisqu'elle se fût inévitablement remplie de souvenirs et d'images qu'on n'apporte pas dans une église. L'élévation? Angèle aimait trop les amours de la terre pour être touchée de l'amour

divin. Mais, avec peu de piété, elle avait beaucoup de foi ; c'était une croyante sans ferveur. Le paradis ne lui souriait pas, l'enfer lui faisait peur. Elle en redoutait surtout les tourmens physiques, les flammes vives ; contre la douleur de la chair, aussi bien que contre ses tentations, cette nature sensuelle et délicate se trouvait sans force de résistance. Trop faible pour mettre sa vie d'accord avec une discipline morale dont elle ne discutait pas d'ailleurs la légitimité, aimant ce que condamne la religion dont elle ne doutait pas, froide pour ce qu'elle exalte, il arrivait que, ne profitant pas des consolations, elle en subissait les terreurs.

Elle ne connaissait ni l'indifférence, un peu militaire en sa bravoure, de Gabrielle de Chérié, qui, sans être incroyante, ne pensait pas beaucoup « à ces choses-là », ni la tranquillité intellectuelle de Rose de Tallencour, qui, bien que très correcte par éducation et par tenue dans la pratique de ses devoirs religieux, était au fond incrédule, ni les extases mystiques de Marthe, ou les effusions de la bonne et simple Marie Langelier. Encore moins était-elle de ces âmes compliquées qui trouvent dans l'amour d'autant plus de saveur qu'il leur apparaît comme un péché : par un effet bien plus naturel, la joie présente s'empoisonnait pour elle de la crainte du châtement futur ; d'ailleurs, elle n'avait pas besoin de ces raffinemens d'esprit pour s'attacher, du cœur et des sens, à ce qu'elle n'aimait que trop.

Dès au sortir de l'enfance, préoccupée de sentiment, rongée de rêves, altérée d'amour, elle avait cru comprendre, par l'exemple extérieur de ses compagnes et par ce qu'il lui était permis d'entrevoir du monde et de la vie, qu'il devait se passer dans son âme quelque chose de répréhensible. Ce qui était tout pour elle, ne paraissait pas être tout pour les autres. Espérer, désirer un mariage d'amour, était-ce donc si mal ? Peut-être le désirait-elle trop et trop uniquement ; on lui avait déjà tant dit qu'elle était romanesque, on lui avait déjà tant parlé de danger séduisant, d'abîme aux bords en fleurs ! Et quand elle comparait aux élans religieux, aux attendrissemens sacrés de quelques-unes de ses amies sa froideur de chrétienne, quand elle sentait que son cœur n'était pas, ne serait jamais sincèrement à Dieu, elle était prise d'inquiétude, elle se croyait perdue, coupable au moins d'excès dans son attachement aux choses de la terre, dans son goût pour les tendresses éphémères et sensuelles. Elle se mit à craindre qu'on ne vît ce qui s'agitait en elle, et très tôt elle apprit à garder pour elle seule ses plus chères pensées.

Plus tard, grossissant de plus en plus par ses scrupules et par l'inexpérience du monde la gravité de ses imaginations et de ses

faiblesses, elle en vint à ne plus oser les confier à son confesseur ordinaire ; et c'est alors qu'elle prit l'habitude d'aller, deux ou trois fois dans l'année, à Marquenay, demander l'absolution à un Père missionnaire, passant de l'un à l'autre, car elle souffrait d'avoir à sans cesse avouer les mêmes chutes. Un jour, elle s'adressa au Père Loyer : celui-ci, avec une sévérité de logique tempérée par l'onction des paroles, lui fit de sages représentations et s'efforça de l'amener à l'amour divin et de lui inspirer le goût du ciel ; mais ce religieux distingué parlait moins au cœur qu'à l'esprit, et il s'adressait à une pénitente qui ne vivait que par le cœur. Quand elle revint une seconde fois, et qu'il lui fallut confesser qu'elle revenait la même, le Père Loyer crut devoir essayer de la rigueur seule après l'inutile tentative d'indulgence, et ne trouvant cette jeune âme accessible qu'à la crainte, il insista sur les périls mortels auxquels elle s'exposait : « Prenez garde, mon enfant, vous vous obstinez dans le mal. Vous vous complaisez dans le péché. Sans doute, vous entendez bien vous repentir un jour ; le plus tard possible, n'est-ce pas ? à l'article de la mort ? Mais, si Dieu, dans sa miséricorde, a laissé ce recours aux pécheurs les plus indignes, c'est à la condition qu'ils éprouveront la contrition parfaite. Savez-vous, mon enfant, ce qu'est la contrition parfaite ? Croyez-vous que la peur y suffise, et le calcul de l'intérêt, j'entends l'intérêt spirituel, et la grâce elle-même des sacremens, s'ils sont reçus sans le ferme propos de la conversion ? Il ne faut pas seulement renier des lèvres ses fautes et frémir de la juste punition qui les attend ; il faut les détester du cœur et sentir que, si la vie terrestre nous était rendue, nous ne voudrions pas, par pur amour de Dieu, retomber dans les mêmes erreurs. Si vous continuez à vous endurcir, si vous persistez à aimer le péché, Dieu, au dernier moment, pourrait bien vous abandonner, et vous mourrez alors, ne vous convertissant que par crainte, et désespérée de ne plus avoir devant vous la force, la jeunesse, la santé, pour les dépenser de nouveau d'une manière coupable. »

A partir de ce jour, les appréhensions d'Angèle se transformèrent en une véritable épouvante ; et, d'autre part, comme la nature l'emportait, comme sa chair et son cœur étaient pétris d'amour, elle ne pouvait s'arracher à l'obsession, à la passion de la volupté. Elle renonça à la lutte, et depuis un an déjà elle s'était un peu relâchée de ses devoirs religieux, se bornant à aller trouver, les veilles de fête, l'abbé Pernat qu'une grande prudence, une grande bonté, et un caractère un peu hésitant rendaient plus indulgent.

VIII

Le samedi, elle retourna avec Geneviève à Ronchy. Léon l'attendait au bois Fayol, mais cette fois elle prit ses précautions pour arriver chez M. de Tallencour en même temps que la voiture, et Rose n'eut à s'étonner d'aucun retard.

Lorsque Angèle rentra, il était midi.

— Mon enfant, lui dit sa mère en se mettant à table, je trouve que tu choisis mal ton jour pour aller voir ton amie; le samedi, Elmire est à Marquenay, tu m'enlèves Geneviève, de sorte que je reste seule ici avec le jardinier, et Fanny quand elle vient.

Fanny était une voisine qui aidait de temps à autre à la grosse besogne, aux nettoiyages intermittens, à la lessive.

— Pardonnez-moi, mère, je n'y avais pas songé.

— D'ailleurs, je ne veux plus que tu sortes seule avec Geneviève, j'ai appris sur son compte des choses qui ne me plaisent pas du tout.

— Par M^{me} Esnault, bien entendu.

— Par M^{me} Esnault, en effet; pourquoi dis-tu cela?

— Parce que c'est d'elle que viennent en général les méchancetés.

— Je ne te savais pas si attachée à Geneviève. J'en suis fâchée, car mon intention est de ne pas la garder.

— Je la regretterai; elle fait bien son service et elle est gentille avec moi. C'est une fille qui a un très bon cœur.

— Trop bon, dit M^{me} de Blindes en souriant. En tout cas, tu ne sortiras plus avec elle pendant le peu de temps qu'elle restera ici.

— Puis-je vous demander, mère, si vous avez en vue une autre femme de chambre?

— Non, mais il n'y a pas lieu de nous presser. Nous allons bientôt nous absenter; je pense qu'il ne te déplaira pas de passer deux ou trois mois à Paris cet hiver.

— Comme vous voudrez, mère, répondit Angèle après un court silence.

Elle avait d'abord été fort émue à l'idée de quitter Saint-Gerbold et Léon; mais la situation devenait inquiétante: les rendez-vous seraient de plus en plus difficiles; l'attitude de sa mère était au moins soupçonneuse... Geneviève renvoyée, l'attention attirée, la malveillance des Esnault et des Liseville plus active... vraiment, elle ne savait trop s'il n'était pas sage de se résigner à une absence. Qui sait? une idée vague lui vint qu'il y aurait même peut-être un avantage quelconque à tirer de là. Puis, qu'objecter à sa mère? M^{me} de Blindes était habituée à voir sa fille

sans volonté, plutôt contente de voyager; une surprise, dans les dispositions où elle paraissait être, pourrait bien la mettre sur la voie de la vérité. Enfin, Angèle était lasse des réceptions; Léon n'y venait plus; Gabrielle partirait dans huit ou dix jours. Les Liseville, tout occupés du mariage de Thaïs avec M. de Thoron, ne sortaient plus. Et, si elle ne regrettait guère leur présence, d'autre part on finissait par être si peu nombreux que rien ne marchait plus, et que la maison de Blindes prenait l'aspect d'une maison dont on se propose, pour un motif avoué ou non, d'oublier peu à peu le chemin.

Vers deux heures, comme Angèle était remontée dans sa chambre, Geneviève frappa à la porte et lui annonça la visite de M^{lle} de Chérié.

Gabrielle venait lui dire que le repas offert par Patrice Blanchard aurait lieu le jeudi : elle avait gagné le pari et Patrice s'exécutait avec une entière bonne grâce. On était convenu d'une table de dix personnes. Mais, en faisant la liste, on s'était aperçu que le choix était vraiment trop restreint. Patrice, qui tenait à bien faire les choses, avait donné carte blanche à Gabrielle, et celle-ci, pour ne pas abuser, s'était arrêtée à quatorze convives. On n'avait, bien entendu, rien dit aux parens de la nature du pari, et pour eux il s'agissait tout simplement d'une partie de plaisir offerte, en fin de saison, par l'aimable Patrice.

Là-dessus, Gabrielle, tout en allant et venant par la chambre, car elle ne demeurait jamais tranquille, demanda à Angèle :

— Est-ce que c'est vrai que tu as refusé M. Garbin ?

— Oui. Tout le monde le sait donc ? Combien de temps en parlera-t-on ?

— Tu as fait une belle sottise.

— En quoi ?

— C'était le mari qu'il te fallait, d'autant qu'il se présentait à point.

— Je te remercie... Tu trouves que je n'ai plus le droit d'être difficile ?

Angèle avait dit ces mots avec humeur, mais Gabrielle, au lieu de répondre, haussa légèrement ses jolies épaules et reprit :

— Est-ce que tu n'aimes plus Léon ?

— Plus que jamais.

— Donc il fallait prendre M. Garbin.

— Pour me guérir; merci encore, mais tu pourrais me choisir un remède plus agréable à prendre !

— Angèle, crois-tu que tu épouseras Léon ?

— Non.

Et ses yeux se remplirent de larmes.

— Eh bien, alors, ma pauvre amie?... Tu ne comprends donc rien? Le mariage, c'est la liberté.

— Mais c'est une infamie, ce que tu dis là!

— C'est ce qui se fait tous les jours.

— Gabrielle, je t'en prie...

— Que veux-tu, ma chérie, le chemin où tu cours te mènera à ta perte, et peut-être d'autres avec toi. Toi et Léon, vous êtes des passionnés, vous vous trahirez toujours. Et tes amies, y compris Rose qui est charmante, intelligente et qui t'aime, toutes te lâcheront... excepté moi. Ne te fâche donc pas. Crois-tu que je parlerais comme je viens de te parler à Marie Langelier, à Marthe de Tallencour ou à d'autres qui leur ressemblent? Ce n'est pas mon affaire de te rappeler à la morale; comme je ne doute pas que tu ne sois destinée à t'en écarter... de plus en plus, je voudrais du moins que tu n'en souffres pas trop et que tu évites, pour toi et pour les autres, de déplorables aventures. Je t'ai dit ce que je pense, tu y réfléchiras, mais telle que je suis et telle que tu es, je t'aime bien. » — Et elle l'embrassa.

Angèle, qui depuis tant de jours contenait sa douleur, éclata en sanglots, laissant tomber sa tête sur l'épaule de Gabrielle, elle lui conta tout sans rien omettre de ce qui pouvait charger sa responsabilité ou diminuer celle de Léon.

— Ma chérie, tu n'as qu'une chose à faire, partir, prolonger le plus possible ton séjour à Paris. Léon ne t'oubliera pas, sans doute, mais il renoncera peu à peu à l'avenir pour ne te plus voir que dans le passé, et toi tu guériras... par quelque autre amour, un jour ou l'autre.

— Jamais, jamais; je ne guérirai que par la mort.

Gabrielle essayait de la consoler :

— Vous êtes fous tous les deux. Vous comptez avec tout, excepté avec la réalité... Calme-toi, tu ne sais pas les ressources de la vie, de ta jeunesse qui n'est pas près d'être finie. Tu aimeras toujours et sans cesse, lui ou un autre.

Mais Angèle ne voulait pas de ces consolations.

Le mercredi matin, elle retournait voir Rose, cette fois avec Elmire qu'elle quitta pour traverser le bois à pied: mais elle fit comprendre à Léon qu'il était impossible de risquer de nouveau cette aventure; et comme il cherchait en vain à fixer à l'avenir leurs rendez-vous dans des conditions possibles, elle lui parla des projets de départ de sa mère. Tout d'abord, Léon se révolta :

— A tout prix empêchez cela, Angèle! Trouvez une raison, un prétexte au moins, pour retarder. Autant aurait valu que, cédant aux désirs de ma famille, aux conseils de Patrice, je parte moi-même. J'aurais ainsi détourné les soupçons; votre départ, à

vous, n'est propre qu'à les confirmer. Non, je ne puis accepter, supporter l'idée d'une séparation.

— Vous êtes toujours le même, Léon, toujours emporté, ce qui nuit à votre clairvoyance. Vous venez pourtant de reconnaître comme il nous est difficile ici de nous rencontrer désormais.

— Au moins si je pouvais faire coïncider mon absence avec la vôtre? Mais me laissera-t-on aller à Paris au moment que vous y serez? Ne nous berçons pas de pareilles illusions, ma chère Angèle. Auriez-vous donc un plan, une idée quelconque?

— Je ne sais pas encore; mais, je vous le répète, ici nous sommes trop surveillés; nous nous heurtons à toute sorte de difficultés. Nous n'avons, en nous séparant pour deux ou trois mois, hélas! que peu de chose à perdre. Cherchez de votre côté, croyez-vous que moi je ne vais pas en rêver? Ah! Léon, quelles preuves d'amour vous faut-il? Ce que je fais de mal, c'est à cause de vous, c'est pour vous. Écoutez-moi: Gabrielle sait, je lui ai tout dit, Léon; je ne regrette pas; avec tous ses défauts, elle est une bonne amie, elle nous sera peut-être utile. Si je reste trois mois à Paris, ne pourriez-vous, vous, imaginer un motif qui vous permette d'y venir pendant une quinzaine de jours? Oh! trouvez-le, je vous en prie, et demain, à Saint-Valentin, où nous pourrions certainement échanger quelques mots, vous m'apporterez cette bonne nouvelle.

Mais la nuit se passa sans que Léon découvrit une combinaison raisonnable, et il arriva, morose et découragé, à l'hôtel du Bras-d'Or où Patrice avait commandé le repas.

— Un repas d'adieux, cher ami, lui dit celui-ci en lui serrant la main, tout le monde part.

— Comment, tout le monde? demanda Léon qui pensa que le bruit du séjour projeté de M^{me} de Blindes et d'Angèle à Paris s'était déjà répandu.

— Tout le monde! c'est-à-dire la famille de Chérié et ton serviteur.

— Tu vas à Paris?

— Non, au Havre, passer l'hiver.

— Au Havre? dit Léon, et tout aussitôt prenant Patrice à part: — Voudrais-tu, pendant que tu seras là-bas te charger de mettre à la poste, à l'adresse de Saint-Gerbold, des lettres qu'à un certain moment je t'expédierais de Paris?

Patrice garda le silence un instant:

— J'y consentirai, si dans quelques jours tu le veux encore. Deux ans de plus que toi et ce que je me crois de raison ne me donnent pas le droit de te faire un sermon. Cependant, mon cher Léon, réfléchis avant de te décider à ce que tu vas faire là. Réfléchis

non seulement si ton dessein n'est pas répréhensible, mais si tu ne te prépares pas bien des ennuis, peut-être des malheurs. Je pars lundi ; d'ici là, promets-moi de penser sérieusement à ce que je te dis ?

Léon promit ce que voulait Patrice.

— Du reste, je ne te demande pas d'explications, reprit celui-ci.

— Tu es le plus discret en même temps que le plus dévoué des amis.

— Vois plutôt que ta conduite est claire comme le jour ; si tu veux, étant à Paris, passer pour n'y être pas, c'est évidemment qu'Angèle y va et que tu comptes la voir sans qu'on le sache.

— Peut-être la rencontrer... avec sa mère. En tout cas, me rapprocher d'elle, vivre quelques jours dans la même ville, couper ainsi cette séparation de trois mois que j'envisage, je l'avoue, sans fermeté.

— Alors, M^{me} de Blindes et sa fille vont passer trois mois là-bas ? et tu le sais... déjà... le premier à Saint-Gerbold ?

Léon se mordit les lèvres.

— Rassure-toi, mon ami, lui dit vite Patrice ; tout cela est sans inconvénient avec moi, mais surveille-toi avec d'autres.

L'aparté ne pouvait se prolonger ; les invités arrivaient et furent bientôt au complet. Au commencement du repas, on parla beaucoup des prochains départs, et Léon, faisant son profit des paroles de Patrice, saisit au plus vite l'occasion d'annoncer son projet de séjour au Havre, avant que M^{me} de Blindes eût encore rien dit de son intention de passer l'hiver hors de Saint-Gerbold. Un regard d'Angèle lui montra qu'elle avait compris...

Gabrielle, contre toute prévision, était plutôt songeuse, presque triste. Patrice avait craint qu'elle ne se dédommageât de ses quinze jours de pénitence, comme il disait, par un débordement de folies et de paroles à double sens qui finiraient bien par irriter et détacher d'elle les amis les mieux disposés en sa faveur, les plus habitués à la tolérance. Mais non ; M^{lle} de Chérié demeurait convenable, sérieuse, et ceux qui l'observaient par momens, Patrice, Léon, Joseph Esnault, surprirent son regard toujours un peu étrange, mais plus profond que d'ordinaire et comme attendri et troublé, se fixant sur Angèle avec persistance.

Et lorsque, le repas terminé, on alla se promener sur la falaise et sur la grève, Gabrielle marcha quelque temps avec Angèle et elle lui disait :

— Ma pauvre chérie, ma petite Angèle, toi aussi !... Ah ! si j'avais su plus tôt ! C'est que tu n'es pas comme moi, tu n'as pas de résistance. Je t'ai dit plus d'une fois que tu étais dissimulée ; je te parle comme la sœur Joséphine. Mais tu en mourras, de tes

petits mensonges et de ton hypocrisie forcée; moi, j'en vis. Ce que tu me demandes, me prêter à vos rendez-vous quand vous serez ensemble à Paris, je serais mal venue de te le refuser en objectant que c'est mal... Et pourtant, Angèle, où donc est-ce que je t'aide à aller, avec tout cela? Je vis à Paris, toi tu reviendras à Saint-Gerbold. Soyez prudens, au moins... Vous me faites pœur.

Mais Angèle, toute à son rêve d'amour, la suppliait et lui disait :

— Gabrielle, je ne puis compter que sur toi, et, vois-tu, je veux, je veux une ivresse de quelques jours... Après, que tout arrive! je me résignerai.

— Que d'innocence et de candeur dans ta perversité, mon Angèle! Tu crois que l'on goûte une fois au bonheur, et qu'après on se résigne philosophiquement à le perdre. Vous êtes fous, vous êtes fous, tous les deux.

Cependant Patrice s'efforçait d'égayer ses convives et défendait son cheval contre les plaisanteries de M. Herbert de Tallencour :

— Eh bien! oui, je suis venu avec le cheval d'un fermier; Blondin a une angine, est-ce sa faute? C'est tout au plus la mienne, je l'ai surmené.

— Il a fait à ma connaissance trois kilomètres lundi dernier; il y avait huit jours qu'il n'était sorti. Vous le rendrez aveugle à le laisser à l'écurie, répliquait Anatole de Ningèvre.—Et là-dessus on se remettait de plus belle à causer chevaux et voitures. M. de Chérié racontait ensuite des histoires des Tuileries; on parlait de l'armée, on faisait de la politique. L'intransigeance légitimiste de MM. de Thoron et Francis de Tallencour était vivement critiquée; on leur reprochait de pactiser par esprit d'opposition, avec ce qu'il y avait de plus taré dans le pays, de prétendus républicains, envieux, mal élevés et malhonnêtes :

— Ce sont eux qui seront nos maîtres demain, disait M. de Chérié, très pessimiste.

On revint de bonne heure à Saint-Gerbold; les uns en proie à des préoccupations intimes, d'autres sous l'impression de tristesse que leur causaient déjà les affaires publiques, tous plus ou moins émus des séparations prochaines.

FRÉDÉRIC PLESSIS.

(La dernière partie au prochain numéro.)

UNE VIE DE SAVANT

HERMANN VON HELMHOLTZ

Mathématicien, philosophe, physicien, physiologiste, Helmholtz a fait, pour ainsi dire, le tour complet de la connaissance humaine. Dans chacun des domaines particuliers qui composent la science et que la vie tout entière d'un esprit de moyenne taille suffit à peine à parcourir, il a marqué son passage par un ou plusieurs de ces travaux qui font époque. Nous allons essayer de raconter ici sa vie et son œuvre, de suivre d'aussi près que nous le pourrons, dans ses traits essentiels, l'évolution de cette magnifique intelligence.

I

Hermann Helmholtz est né le 31 août 1821 à Potsdam. Du côté paternel, il était de pure race allemande ; du côté maternel au contraire, il avait dans les veines du sang français et anglais. Sa mère, Caroline Penn, descendait en droite ligne par son grand-père, officier anglais au service du Hanovre, du fameux William Penn ; sa grand'mère maternelle, une demoiselle Sauvage, appartenait à une famille de huguenots français, réfugiés à Berlin. M. Helmholtz père, sans fortune, professeur de littérature au gymnase, aimait beaucoup la poésie ; c'était un disciple fervent de Fichte, et il discutait souvent avec ses collègues, devant son jeune fils, les mérites comparatifs de ce philosophe, de Kant et de Hegel.

Dans ses premières années, Helmholtz fut un enfant assez

maladif, souvent obligé de garder la chambre, mais très causeur et très vivant. Les images, le jeu des bois de construction, lui prenaient la plus grande part de son temps. Quand il sut lire, le cercle de ses distractions s'étendit considérablement, mais presque aussitôt se manifesta ce qu'il appelle une grande lacune dans ses facultés intellectuelles. Sa mémoire était mauvaise, surtout pour les choses qu'aucune liaison logique ne vient rattacher entre elles : tout enfant il eut quelque difficulté à distinguer sa main droite de sa main gauche ; plus tard, à l'école, il arrivait moins vite que ses camarades à retenir les mots isolés, les formes irrégulières de la grammaire, les idiotismes de la langue. Il eut beaucoup de peine à s'assimiler l'histoire telle qu'on l'enseignait à cette époque en Allemagne. Apprendre de la prose par cœur était pour lui un véritable supplice. Quand, au contraire, il s'agissait de poésies où le mètre et la rime constituaient une sorte de liaison mnémotechnique, il réussissait beaucoup mieux. Il apprenait et retenait aussi beaucoup plus facilement les vers des grands auteurs que ceux des poètes de second ordre, ce que, plus tard, il a attribué à la logique inconsciente qui est l'une des conditions essentielles du Beau.

Il était arrivé à savoir par cœur quelques chants de l'*Odyssée*, plusieurs odes d'Horace et un très grand nombre de poésies allemandes. Dans les classes supérieures, sous la direction de son père, il s'exerça même à rimer ; il ne tarda pas à reconnaître qu'il n'avait pas le don poétique, mais ces exercices ne lui furent pas inutiles pour former son style et l'habituer à développer un sujet donné.

Mais, pour Helmholtz, la plus puissante mnémotechnique était encore la connaissance de la loi des phénomènes. L'étude de la géométrie fut à cet égard une véritable révélation. Familiarisé depuis son enfance avec les formes géométriques grâce à ses petits bois de construction, il étonna ses professeurs par la rapidité avec laquelle il saisissait et retenait les théorèmes.

Cependant la géométrie pure avait quelque chose de trop abstrait pour son intelligence éprise de réalités concrètes. Les premiers élémens de physique exercèrent sur son imagination un attrait irrésistible que ni la géométrie, ni l'algèbre n'avaient pu lui fournir jusque-là. L'idée que l'homme pouvait ramener à des lois l'étonnante variété des phénomènes naturels lui causa comme une sorte d'enthousiasme philosophique. Il se sentait là véritablement comme chez lui.

Il se jeta avec fureur sur tous les livres de physique que contenait la bibliothèque de son père. C'étaient pour la plupart des ouvrages démodés ; il y était encore question du phlogistique,

et, dans l'électricité dynamique, on n'y dépassait point la pile de Volta. Helmholtz entreprit de réaliser avec les faibles ressources dont il disposait les expériences dont il trouvait la description. Aux dépens des serviettes de sa mère, il apprit à connaître à fond l'action des acides. Il construisit des instrumens d'optique avec des verres de lunettes et une petite loupe appartenant à son père. Les conditions difficiles où il se trouvait placé avaient l'avantage de l'obliger à revenir sans cesse sur les mêmes expériences, et à les combiner de manière à en rendre l'exécution possible. En classe, pendant la lecture de Virgile ou de Cicéron, qui avaient peu d'attraits pour lui, il calculait la marche des rayons lumineux dans le télescope; il trouva même ainsi plusieurs propositions qui ne figurent pas dans les livres élémentaires, et qui lui servirent plus tard pour la construction de l'ophthalmoscope.

Les études classiques terminées, il fallut aller à l'université, mais dans quelle branche? La physique était alors considérée comme une science de médiocre avenir, peu capable de nourrir son homme. Le père de Helmholtz lui expliqua qu'en raison de son peu de fortune, il ne pourrait lui faire suivre cette direction que comme préparation à la carrière médicale. Helmholtz n'avait aucune répugnance pour l'étude de la nature vivante; il s'y adonna sans difficulté. Le seul personnage influent de la famille était un chirurgien de l'armée; cette parenté détermina le jeune étudiant à se diriger vers la médecine militaire. Il résolut d'entrer à l'Institut Frédéric-Guillaume où il fut placé sous la direction de J. Muller, et eut pour condisciples Du Bois-Reymond, Brücke, Ludwig, Virchow.

Cette résolution exerça, comme on va le voir, une influence décisive sur la carrière de Helmholtz.

J. Muller était un physiologiste d'une très haute valeur. Disciple de Kant, il a le premier appliqué la méthode de son maître à l'étude des sensations, distinguant, dans l'impression produite, ce qui revient à la cause extérieure, à la forme de l'organe, à l'énergie spécifique (le mot est de lui) du nerf; dans la perception obtenue, ce qui revient à l'action du *moi*, de l'intelligence, laquelle fait usage des sensations éprouvées comme des mots d'une langue particulière, en tire des conclusions suivant les lois de l'association des idées. Mais, si J. Muller apportait dans ses recherches la rigueur philosophique de la méthode kantienne, c'était en même temps un expérimentateur de premier ordre; il n'admettait pas que rien pût remplacer l'exacte connaissance des faits, et il apportait dans l'analyse des phénomènes la plus pénétrante sagacité.

Par parenthèse, la fécondité de ce système paraît être une

preuve indirecte, mais frappante, de la valeur intrinsèque des idées de Kant. Lorsqu'une hypothèse facilite mieux que toute autre l'étude de certains faits, quand elle permet d'en découvrir plus aisément l'ordre, la liaison, la cause, il semble évident qu'elle cadre de plus près avec la nature même des choses. Et cette preuve est, pour ainsi dire, double. Si, en effet, cette méthode a été si féconde entre les mains de J. Muller et d'Helmholtz, si elle leur a permis d'abord de coordonner tout ce qu'on savait sur la physiologie des sensations, puis d'enrichir cette science des découvertes les plus brillantes, la méthode contraire qui s'inspire des doctrines positivistes ou matérialistes est restée stérile et, sur ce terrain, n'a jamais pu s'élever au-dessus de la physiologie de la cellule élémentaire (1).

Indépendamment de l'avantage d'être guidé par un tel maître, Helmholtz trouva dans l'Institut Frédéric-Guillaume des ressources qui lui avaient jusque-là fait défaut : une bibliothèque abondamment pourvue où il put dévorer, notamment, les ouvrages de Bernoulli, de d'Alembert et autres mathématiciens du xviii^e siècle ; il fut ainsi mis en possession des moyens nécessaires pour entreprendre, dans les conditions les plus satisfaisantes, sur les terrains les plus variés, ce voyage de découvertes qui devait se prolonger jusqu'à sa mort, presque sans interruption.

Il était d'ailleurs admirablement préparé pour sa tâche par les circonstances que nous venons de rappeler. A une culture littéraire moyenne, il avait pu joindre une étude approfondie des théories philosophiques ; mathématicien et physicien de naissance en quelque sorte, il avait pu s'initier complètement aux travaux des savans antérieurs et il avait à sa disposition un laboratoire d'expériences très bien installé. L'étude de la médecine lui avait donné pour les recherches physiologiques le goût et l'aptitude. C'était donc tout le contraire d'un de ces spécialistes dont l'horizon étroit s'arrête aux limites de leur spécialité même, semblables à ces ouvriers dont parle Adam Smith, qui savent admirablement fabriquer la tête d'une épingle, mais qui n'en ont peut-être jamais regardé la pointe. Helmholtz avait des « clartés », ou plutôt des « lumières » très nettes sur toutes les portions de l'édifice de la science ; et, comme on va le voir, c'est précisément dans ce savoir encyclopédique qu'il trouva les élémens des recherches qui devaient l'immortaliser.

(1) La *Physiologie du système nerveux* de J. Muller a été traduite en français, en 1840, par le Dr Jourdan. Tous ceux qui voudront lire spécialement les chapitres consacrés à l'étude de la vision et de l'audition pourront se convaincre que nous n'avons exagéré en rien les mérites de ce grand physiologiste.

II

Le premier travail qui attira l'attention sur le jeune médecin militaire fut un mémoire sur la *Conservation de la force*, paru en 1847; l'auteur avait alors vingt-six ans. C'est du contact, ou plutôt du conflit d'une idée philosophique avec un principe de mécanique rationnelle qu'était née, dans son esprit, l'idée de cet opuscule.

A cette époque, la plupart des physiologistes tenaient pour l'*animisme* de Stahl. Cette théorie soutient, comme on sait, que, si les forces physiques et chimiques agissent sur les organes et dans la substance des êtres vivans, la loi de leur action est soumise, pendant la vie, à l'empire d'une force particulière et *sui generis* : la *force vitale*. Suivant Stahl, cette force ne serait autre chose que l'âme elle-même ayant le pouvoir de diriger, de modifier, de suspendre pendant la vie les lois de la physique et de la chimie; ne rendant qu'au moment de la mort à ces forces inférieures l'autonomie dont elles profitent pour amener la décomposition du cadavre. Cette théorie est depuis longtemps abandonnée; elle a été très vivement combattue, par Claude Bernard notamment; elle correspondait néanmoins à un besoin réel de l'esprit. Bichat a défini la vie *l'ensemble des fonctions qui résistent à la mort*, et il est certain que, dans l'organisme vivant, les différentes forces n'agissent pas comme sur les corps bruts. La matière inorganique obéit aveuglément à l'action de la pesanteur; la matière organisée, au contraire, depuis l'arbre qui pousse ses branches et ses feuilles vers le ciel jusqu'à l'homme qui gravit une montagne, prend ou peut prendre une direction contraire à celle que détermine la loi de la chute des corps. Beaucoup de réactions chimiques ne commencent qu'après la mort. La vie, quelle qu'en soit la définition, agit donc bien comme une force qui modifie au moins les effets des autres forces connues, la pesanteur, l'affinité, etc. Mais dans quelle mesure et de quelle manière, entre quelles limites, peut s'opérer cette modification? Helmholtz, préoccupé de la question, se demandait si, par exemple, on ne pourrait pas concevoir une action de la *force vitale* telle que le mouvement perpétuel devînt possible en mécanique.

Il se posa le problème dans les termes suivans : « 1° Quelles sont les relations qui doivent exister entre les forces naturelles pour que tout mouvement perpétuel soit impossible; 2° ces relations, une fois déterminées par la théorie, existent-elles en réalité? »

De ces réflexions sortit le mémoire intitulé *Die Erhaltung der Kraft*, la *Conservation de la force*, ou, plus correctement, de la force vive, de l'énergie. La grande objection contre laquelle se heurtait le principe de la conservation de l'énergie, déjà posé par Leibnitz, était une objection de fait. Si un poids suspendu tombe et arrive sur le sol, ou sur un obstacle quelconque qui l'arrête court, que devient l'énergie? Elle semblait se perdre. De même dans le frottement, etc. S'appuyant sur les premiers travaux de Joule qui venaient de paraître et qu'il cite consciencieusement, Helmholtz prouve que cette déperdition n'est qu'apparente et que l'énergie cinétique du poids s'est transformée en une quantité correspondante de *chaleur objective*, c'est-à-dire en ce mouvement moléculaire qui produit sur nous la sensation calorifique, sur la plupart des corps la dilatation, etc. Dans la chaleur ainsi produite, on retrouve exactement l'équivalent de l'énergie primitive. Il est donc établi qu'au principe de la conservation de la masse, sur lequel Lavoisier a fondé la chimie moderne, il faut joindre le principe de la conservation de l'énergie entrevu par Leibnitz, s'unissant dans la formule célèbre :

Ex nihilo nihil in nihilum posse reverti.

Là n'est pas encore peut-être la véritable originalité du mémoire d'Helmholtz, puisque Joule et Robert Mayer étaient arrivés de leur côté à la même conclusion. Mais, en définitive, le principe n'était démontré que dans le domaine de la mécanique. Rien ne permettait d'affirmer *a priori* que les forces développées par l'électricité, par l'affinité chimique, par les muscles des êtres vivans, fussent soumises à la même loi. Helmholtz entreprend de démontrer l'exactitude de cette induction, et il y réussit. Cette démonstration est d'autant plus méritoire qu'à l'époque où il écrivait, les expériences faisaient presque complètement défaut; à chaque instant il indique comment il faudra s'y prendre pour combler cette lacune, et à chaque instant aussi, dans la dernière édition de son mémoire, on trouve en note: « Confirmé depuis (1). » En démontrant ainsi l'équivalence, sinon l'identité, des forces naturelles connues jusque-là sous des noms différens, en mon-

(1) C'est dans le cours de cette investigation qu'Helmholtz découvre la théorie de ces courans d'induction qui se produisent lorsque deux fils traversés eux-mêmes par un courant sont rapprochés ou éloignés l'un de l'autre par une cause mécanique. En vertu de la loi d'Ampère, ces fils s'attirent ou se repoussent. S'ils se rapprochaient ou s'éloignaient sous l'influence de cette attraction ou de cette répulsion, cette force exécuterait un certain travail. Le mouvement se produisant en dehors de l'action de cette force, il reste un excédent d'énergie disponible qui se traduit par un accroissement ou une diminution des courans primitifs. Lenz et Neumann avaient trouvé la loi. Par un effort de généralisation, Helmholtz trouve *la raison* de la loi et donne la formule du phénomène.

trant que partout elles obéissent à la loi de la conservation de l'énergie, Helmholtz a rendu un immense service et tracé à ses contemporains un vaste programme d'expériences qui, réalisées plus tard, sont venues confirmer l'exactitude de ses vues théoriques.

Quant au problème qui a servi de point de départ, on peut dire qu'il est résolu. Le mouvement perpétuel est bien réellement impossible, puisque, dans toute machine, la différence entre le travail moteur et le travail utile est égale à toute la portion de l'énergie employée aux actions moléculaires, à la création de la chaleur résultant des chocs, des frottemens, etc. La vie elle-même ne peut créer de l'énergie; elle se borne à transformer de l'énergie potentielle en énergie cinétique ou inversement.

Elle peut employer l'énergie dont elle dispose et qui, en dernière analyse, provient de la chaleur solaire, à aller suspendre au plafond un poids au bout d'une corde; elle peut couper cette corde pour faire tomber ce poids. Elle peut décomposer l'eau, ou faire détoner par une étincelle un mélange d'hydrogène et d'oxygène, mais là s'arrête son pouvoir. De là toute la mécanique, toute la physique, toute la chimie, et peut-être un jour toute la physiologie, au moins pour les actions où l'intelligence n'est pas directement intéressée (1).

Le mémoire si remarquable de Helmholtz sur la conservation de l'énergie fut assez mal accueilli par les représentans de la physique officielle du temps. Ils inclinaient à en nier les conclusions, à le considérer comme une fantaisie peu intéressante et même dangereuse. Ils allèrent jusqu'à en interdire la publication dans les *Annales de Poggendorff*. Seul, Jacobi sut démêler le lien qui rattachait cette première œuvre aux travaux des mathématiciens du XVIII^e siècle; il s'intéressa à Helmholtz, qu'il protégea de son crédit. Ce travail trouva, au contraire, un accueil enthousiaste dans la phalange des jeunes physiciens, notamment chez Du Bois-Reymond.

Quelque temps après, Helmholtz s'attaqua aux idées de Liebig en prouvant, par des expériences, que la fermentation, la putréfaction, n'étaient pas de simples réactions chimiques, mais des opérations liées à la présence et à la propagation d'organismes vivans. C'était poser un premier jalon dans la voie où Pasteur devait s'engager plus tard avec tant de succès. Il étudia aussi

(1) Par parenthèse, — et cette remarque s'impose depuis les beaux travaux de Pasteur, — le rôle de la vie dans la physique et la chimie même semble beaucoup plus important qu'on ne le supposait. Autrefois, il y a trente ou quarante ans, par exemple, la vie sur la terre était considérée comme une exception. Aujourd'hui elle constitue plutôt la règle, et, à chaque instant, on découvre l'action déterminante de l'organisme vivant, répandu partout en quantités innombrables, dans la formation des roches, de l'humus, dans les fermentations, putréfactions, etc.

les modifications réalisées par l'effort dans la substance des muscles, puis la production de la chaleur dans l'action musculaire. Ces travaux divers suffirent pour attirer l'attention de J. Muller. Sur ses indications, son élève fut nommé d'abord *assistant* de Brücke à Berlin, puis professeur à l'Université de Königsberg. Il ne devait plus quitter la carrière de l'enseignement; de Königsberg il passa à Bonn (1856), puis à Heidelberg (1859), et enfin, parvenu à l'apogée de sa réputation, il fut appelé à Berlin (1871) où il est resté jusqu'à sa mort (1894).

Il ne saurait entrer dans le plan du présent article d'analyser en détail les nombreux travaux de Helmholtz sur la physique et les mathématiques; la liste complète en remplirait à elle seule plusieurs pages de la *Revue*. Nous nous bornerons à donner ici les titres de ceux qui ont, avec juste raison, attiré le plus vivement l'attention du monde savant, puis nous passerons à l'examen de ses deux ouvrages capitaux, l'*Optique physiologique* et la *Théorie physiologique de la musique*.

Dans l'ordre de la physique mathématique pure, on peut citer les Mémoires sur les *Équations hydrodynamiques qui correspondent aux mouvemens de tourbillons* (1858) (1); sur la *Discontinuité du mouvement des fluides*, problème auquel Euler s'était attaqué en vain; sur *Différens phénomènes acoustiques* (de 1856 à 1862); sur les *Mouvemens de l'atmosphère et des vagues*; sur la *Statique des systèmes monocycliques* (1884, 1888, 1889); sur la *Théorie électromagnétique de la dispersion des couleurs* (1892); sur les *Conséquences de la théorie de Maxwell en ce qui concerne les mouvemens de l'éther pur* (1893). Depuis sa nomination à l'Université de Berlin en 1870, Helmholtz s'est surtout voué à l'étude des phénomènes électriques. Pour expliquer la différence de potentiel au contact de deux molécules, il a imaginé l'hypothèse de « la couche double » qui a été le point de départ d'un grand nombre de recherches et de travaux. Sur le principe de la conservation de l'énergie et sur le principe de Carnot, il a fondé la théorie aujourd'hui classique de la pile. Dans un tout autre ordre d'idées, on trouve dans la liste de ses œuvres des travaux sur la vitesse de transmission des impressions nerveuses, des conférences sur les idées scientifiques de Goëthe, des spéculations philosophiques sur le principe de la moindre action, et enfin son fameux travail sur les axiomes de la géométrie, qui, par l'originalité et l'ingéniosité, sinon par la rigueur absolue des propositions, produisit une sensation véritable dans le monde de la géométrie et de la physique mathématique.

(1) C'est sur les résultats de ce travail que Thomson (lord Kelvin) fonda sa théorie cosmique des tourbillons de l'éther.

III

C'est à Kœnigsberg, au début de sa carrière, en 1851, que Helmholtz fit sa première grande invention : celle de l'ophtalmoscope. Professeur à l'Université, il voulait exposer à ses élèves la théorie formulée par Brücke sur la lueur oculaire, c'est-à-dire sur la lumière que la surface de la rétine réfléchit dans l'espace. Il se demanda, — question que Brücke n'avait pas eu occasion de se poser, — à quelle catégorie d'images optiques appartenaient les rayons renvoyés par le fond de l'œil, et, après avoir résolu mathématiquement le problème, il chercha les moyens d'exposer cette solution à son auditoire. Pour donner, par un exemple usuel, une idée des difficultés de la question, supposons qu'il s'agisse de regarder le fond d'une clef creuse. Pour que ce fond soit visible, il faut qu'il soit éclairé; d'autre part, l'œil devant, pour voir, se placer sur le trajet des rayons, barre le passage à la source lumineuse. Helmholtz eut l'idée, simple mais géniale, d'éclairer le fond de la clef, ou plutôt la rétine, par une lumière réfléchie sur un miroir percé d'un trou à son centre; les rayons réfléchis éclairent la rétine, et l'œil la regarde à travers le trou. Il se heurta d'abord à quelques difficultés d'exécution, mais, sûr de sa théorie, il ne se laissa pas rebuter, et après huit jours de tâtonnements, il eut la joie inexprimable d'être le premier parmi les hommes à contempler une rétine vivante éclairée.

Le retentissement de cette découverte fut immense, et, de ce jour, le jeune physicien fut classé parmi les plus grands. L'ophtalmoscope rendit, d'ailleurs, les plus éminents services à la médecine des yeux. Il devint possible de réaliser en oculistique le rêve, vainement poursuivi dans les autres branches de la thérapeutique, et qui consiste à suivre la marche des maladies sur le vivant, à se rendre compte des lésions diverses, à en tracer pour ainsi dire la carte exacte. Par un sentiment quelque peu étrange, quoique bien humain au fond, Helmholtz faisait, de l'invention de l'ophtalmoscope, beaucoup moins de cas que ses contemporains. Il prétendait que tout physicien, venant à s'occuper de la physiologie de l'œil, devait nécessairement inventer ce précieux appareil. Il affirmait que Brücke en avait passé tout près, à l'épaisseur d'un cheveu; et quand, en 1886, la Société ophtalmologique lui décerna la grande médaille Græfe, en rappelant surtout les immenses services rendus à la science par l'ophtalmoscope, il ne put se défendre d'une certaine impatience. « Supposez, dit-il dans sa réponse aux discours qui venaient de lui être adressés, supposez qu'un ouvrier obscur ait inventé, au temps de Périclès, des ou-

tils permettant de travailler le marbre. Est-ce à lui que vous auriez fait honneur des chefs-d'œuvre enfantés par le génie des Phidias, des Polyclète, des Praxitèle? Évidemment non. J'ai eu le bonheur d'être cet ouvrier, mais, s'il avait fallu décerner la médaille, c'est pour ces grands artistes et non pour moi que j'aurais voté. »

Helmholtz avait le sentiment, assez justifié à nos yeux, qu'en faisant de lui simplement l'inventeur de l'ophtalmoscope, on ne lui rendait pas justice. Quoi qu'il en soit, le jeune professeur se trouva naturellement engagé par ce premier et retentissant succès à continuer ses recherches sur la physiologie de l'œil. Il avait, en 1851, trouvé l'ophtalmoscope pour explorer la surface de la rétine; en 1854, s'inspirant d'un principe appliqué par Bessel à la mesure de la parallaxe des étoiles, il construisit un ophtalmomètre destiné à mesurer la courbure externe de la cornée (1).

Mais, sur ce terrain, Helmholtz ne pouvait ni ne voulait se renfermer dans le rôle d'un pur physicien, d'un pur mathématicien. Il allait aborder des problèmes d'un ordre plus élevé que la simple description ou la simple mesure.

L'étude physiologique, — nous dirions presque aussi psychologique, — de la vision comprend trois parties bien distinctes. La première donne la description des moyens par lesquels le mouvement vibratoire extérieur est conduit et transmis jusqu'à la surface nerveuse pour y produire une *impression*.

La seconde s'occupe de la transformation de cette impression, toute physique, en *sensation lumineuse*.

La troisième, enfin, la plus intéressante peut-être au point de vue philosophique, traite des lois psychiques au moyen desquelles ces sensations lumineuses nous donnent la *perception* des objets extérieurs.

L'*Optique physiologique* d'Helmholtz, parue de 1856 à 1866 dans l'*Encyclopédie physique* de Karsten, se divise en trois parties : la dioptrique de l'œil, les sensations visuelles, les perceptions correspondantes.

Nous ne pouvons avoir ici la prétention de donner une analyse même incomplète de ce volume de 1 000 pages, mais nous allons essayer de faire comprendre l'intérêt des problèmes posés, et d'en esquisser à grands traits les solutions.

En premier lieu, — et cette question a été traitée de main de

(1) Cet appareil, d'un maniement lent et laborieux, a reçu, depuis une quinzaine d'années, de nombreux perfectionnements dus à MM. Javal et Schiötz, du laboratoire physiologique des Hautes Études à Paris. C'est devenu un instrument d'une pratique aisée qui rend maintenant les plus grands services pour la détermination et la thérapeutique de l'astigmatisme.

maître par J. Muller, — il faut, pour la netteté des images, que chaque point lumineux extérieur donne lieu à une impression unique. On comprend facilement que, si trois lumières différentes, par exemple, éclairent une même cavité, toutes les parties recevront à la fois les trois lumières, et il en résultera une impression confuse. Le problème comportait trois solutions : l'une consistant à faire passer tous les rayons lumineux par une ouverture très petite, comme dans notre chambre noire ; l'autre à dresser perpendiculairement à la surface et en grand nombre des cônes ne laissant passer la lumière que suivant leur axe ; la troisième enfin à recourir aux propriétés des milieux réfringens pour concentrer en un point unique tous les rayons émanant d'une source lumineuse, comme nous le faisons pour nos lunettes et nos appareils photographiques. Dans la nature, on ne rencontre point d'exemple de la première solution, qui n'aurait vraisemblablement pas amené sur la surface nerveuse une quantité de lumière suffisante. Mais les deux autres sont largement représentées, la seconde par les *yeux composés* des insectes et animaux inférieurs, la troisième par les yeux simples, à milieux réfringens, des vertébrés.

Comme le fait très bien remarquer J. Muller, les deux solutions ont chacune leurs avantages particuliers, et l'on ne peut pas dire que l'une d'elles soit absolument supérieure à l'autre. Les yeux composés des insectes, par exemple, leur permettent de voir distinctement à toute distance sans modification de l'appareil oculaire interne. Dans nos yeux à milieux réfringens, au contraire, il est nécessaire que ces milieux modifient leur courbure suivant la distance, de façon que le foyer lumineux vienne se faire sur la rétine.

Examinons de plus près cette troisième solution, la plus intéressante pour nous. Les milieux réfringens sont la *cornée*, qui est invariable, et le *cristallin*, dont la courbure se modifie. La rétine, ou réseau d'épanouissement du nerf optique, se compose d'éléments superficiels, très petits, appelés éléments *rétiniens*, sur chacun desquels un nombre quelconque de points lumineux tombant ne donnent lieu qu'à une sensation lumineuse unique. C'est l'équivalent, en beaucoup plus petit, de l'élément de la peau sur lequel deux pointes de compas très rapprochées ne produisent aussi qu'une seule sensation tactile. Il y a une région de la rétine, la *tache jaune*, la plus sensible de toutes à la lumière et dont le point central porte le nom de *fovea centralis* ; il y en a une autre, le *punctum cæcum*, complètement insensible aux rayons lumineux. La rétine et les milieux réfringens sont renfermés dans une cavité tapissée d'une membrane noire, la *choroïde*, percée

d'une ouverture, la pupille, réglée par un rideau mobile, l'*iris*. L'ensemble de l'espace d'où les rayons lumineux peuvent pénétrer dans l'œil s'appelle le *champ visuel*. Des muscles spéciaux permettent de modifier la direction de l'œil, et d'obtenir ainsi l'agrandissement du champ visuel utile.

Tous ces organes sont décrits sommairement dans la dioptrique de l'œil. Helmholtz a donné, de l'accommodation, c'est-à-dire du mécanisme par lequel se modifie la courbure du cristallin, une explication qui a soulevé de vives discussions et provoqué de nombreuses recherches (1).

Les diverses dispositions de l'appareil oculaire sont extrêmement ingénieuses, mais l'ensemble est loin de la perfection. L'œil parfait, *emmétrope*, devrait être sphérique; il est presque toujours ellipsoïdal. Il est ou *myope*, c'est-à-dire trop long; ou *hypermétrope*, c'est-à-dire trop court; ou *astigmaté*, c'est-à-dire à courbures inégales. Sous un certain rapport, il est même inférieur à nos instrumens d'optique; ses milieux réfringens ne sont pas *achromatiques*.

Si bien que plus tard, dans une boutade célèbre, Helmholtz, énumérant toutes les imperfections de cet organe, déclara que, si un opticien venait lui apporter un instrument entaché de pareils défauts, il le lui renverrait avec les plus vifs reproches.

Notre compatriote, le D^r Javal, osa prendre la défense de « l'opticien », et son plaidoyer ingénieux, profond même, mérite d'être rapporté ici. « L'opticien, dit-il en substance, doit régler un appareil sur le travail spécial que doit accomplir cet appareil. A un astronome, à un homme de guerre, il livrera une lunette à longue portée; au micrographe, un microscope. Mais quand « l'opticien » ignore, — comme c'est ici le cas, — l'usage que son « client » veut faire ultérieurement de son instrument, il se borne — et il doit se borner — à lui livrer un appareil, non *réglé*, mais *réglable* par le jeu même de son adaptation spéciale future. Il nous livre donc un œil, trop court, *hypermétrope*. Si nous avons le goût des recherches minutieuses où il faut regarder de très près pour voir tous les détails, notre œil, s'allongeant, deviendra *myope*. Nous naissons avec un œil hypermétrope, c'est-à-dire trop court, et c'est à la suite d'efforts constans que nous l'allongeons pour l'adapter à la vision rapprochée. Ces efforts, mal dirigés, peuvent engendrer des infirmités comme l'*astigmatisme*, par exemple, mais c'est la faute du « client » et non du « fabricant. »

(1) Dans ces dernier temps, M. Tscherning, du laboratoire ophtalmologique de Paris, a démontré qu'Helmholtz avait eu raison de croire que l'accommodation était produite par l'action du muscle ciliaire, mais qu'il s'était trompé sur le mode de cette action.

Ici comme ailleurs, c'est donc la fonction qui adapterait l'organe, et nous serions dans une certaine mesure les artisans de notre propre destinée; les infirmités, la souffrance, ne seraient que la sanction des erreurs commises, ou un avertissement pour mieux diriger nos efforts à l'avenir.

Il est difficile de définir ce qu'est la sensation proprement dite; nous allons essayer néanmoins d'en donner ici au moins une idée.

Plus l'homme avance dans la connaissance de l'univers, plus il reconnaît que le phénomène le plus général est, sans contredit, la vibration, c'est-à-dire le mouvement périodique se propageant suivant des ondes se succédant à intervalles égaux, de rayon grandissant, mais dont l'intensité s'affaiblit avec la distance.

Regardez la surface de la mer un jour de pluie. Chaque goutte qui tombe du ciel détermine dans l'eau la formation d'un cercle d'ondes qui grandit, mais dont la saillie au-dessus du niveau normal va sans cesse en s'affaiblissant. Comme les gouttes tombent à intervalles égaux, à chacun des cercles formés succède un autre cercle qui parcourt les mêmes phases. Tous les cercles émanés des différentes gouttes se coupent et se recoupent en des points facilement reconnaissables, par où l'onde passe sans s'arrêter. Les vagues soulevées par le vent, les oiseaux qui plongent, les poissons qui sautent, les bateaux qui laissent un sillage, viennent compliquer encore toutes ces rencontres. C'est l'image *schématique* de l'univers où nous vivons. Plongés dans l'éther comme en un vaste océan, nous sommes en communication, pour ne pas dire en contact, avec tous les autres corps, par l'intermédiaire de ces « frissons » périodiques, de ces vibrations qu'ils émettent en tous sens. Comment se reconnaître dans cette confusion en apparence inextricable? Comment déterminer la position, la forme des objets, voisins ou éloignés, avec lesquels nous nous trouvons ainsi en rapport par des systèmes d'ondes si variés? Une seule chose est invariable pour chacun de ces systèmes, c'est le *rythme*, le nombre par seconde du groupe de vibrations correspondantes. Chacun de nos sens comprend donc les organes nécessaires pour la détermination de ce rythme. Le toucher et la peau, organe de la sensibilité générale, nous révèlent les vibrations lentes correspondant à la force mécanique : les attractions ou répulsions, la pesanteur, et les chaleurs à basse température; l'ouïe détermine avec une précision surprenante la vitesse des mouvemens de l'air; la vue enfin, par des organes plus délicats encore, nous renseigne sur les vibrations lumineuses, qui sont infiniment plus rapides. Pour les vibrations de l'éther inférieures

en nombre à celles du rouge ou supérieures en nombre à celles du violet (radiations chimiques, électriques, etc.), nos sens ne nous fournissent aucun renseignement, mais nous étendons et complétons en quelque sorte leur action par les appareils de mesure de la physique : thermomètres, galvanomètres, plaques photographiques, résonateurs électriques de Hertz, etc. Ce que nous appelons la *sensation*, c'est donc la révélation sous une forme quelconque du rythme des vibrations dont l'onde vient produire sur nos organes *l'impression*. Je dis *sous une forme quelconque* parce que l'immense majorité des hommes ignorant, par exemple, que la lumière est produite par des vibrations, ne peut songer à en mesurer le nombre, mais elle distingue le rouge, le vert, le violet, et cela suffit pour le but pratique de la vie. De même, il est bien peu de gens encore qui se doutent qu'en distinguant un la_2 d'un ut_3 , ils font sans le savoir la différence entre 870 et 1 044 vibrations de l'air. Mais ils ont la *sensation* de la différence des deux rythmes, et c'est là l'essentiel.

Bien que la cause extérieure, — la vibration, — reste la même en substance, chacun de nos sens est muni d'appareils spéciaux adaptés uniquement à l'analyse de certains rythmes, et qui, aux autres rythmes, ne répondent rien. Qu'on pique, qu'on coupe, qu'on brûle la rétine ou les nerfs de l'oreille interne, ils ne donneront jamais la première que des sensations lumineuses, les seconds que des sensations auditives. Cette propriété a reçu de J. Muller le nom d'*énergie spécifique*. C'est ainsi que, suivant les appareils terminaux auxquels il aboutit, un même courant électrique peut allumer une lampe, ébranler une sonnerie, écrire un télégramme, faire parler un téléphone, etc.

Helmholtz a étudié avec le plus grand soin et la plus grande sagacité les différentes catégories de sensations visuelles, mais c'est peut-être dans la théorie des couleurs qu'il a fait preuve de la plus grande originalité. Reprenant une théorie oubliée de Th. Young, il admet qu'à chaque élément rétinien se rattachent trois fibres nerveuses particulièrement sensibles, la première aux vibrations du rouge, la seconde à celles du vert, la troisième à celles du violet, bien que chacune d'elles soit influençable par toutes les radiations lumineuses. C'est de la combinaison des vibrations de ces trois fibres que naît en nous la sensation d'une couleur déterminée. La sensation du *bleu*, par exemple, correspondrait à une excitation modérée des fibres du vert et du violet combinée à une excitation faible du rouge, et ainsi des autres. A une excitation à peu près égale des trois fibres correspondrait la sensation du *blanc* ou des couleurs blanchâtres. Cette théorie explique la plupart des faits connus. Si les diverses excitations

sont assez faibles pour que leurs différences cessent d'être saisissables, la sensation est grise, et les couleurs ne se produisent pas (Charpentier). On sait qu'une lumière extérieure constante produit sur une fibre nerveuse une excitation dont l'intensité décroît avec le temps par l'effet de la fatigue. Il suit de là que, si l'œil a longtemps regardé une surface rouge, par exemple, et qu'il reçoive ensuite de la lumière blanche, les fibres fatiguées du rouge sont relativement moins affectées que celles du vert et du violet, et c'est la sensation *vert bleu*, complémentaire du rouge, qui prédomine. Supposez qu'accidentellement l'un des trois groupes de fibres soit affaibli ou paralysé, on ne verra plus que certaines couleurs : c'est le daltonisme. Cette théorie fournit donc une explication satisfaisante d'un grand nombre des phénomènes observés dans la vision des couleurs, notamment pour la détermination des couleurs complémentaires. Mais, ici, il faut bien remarquer, — et Helmholtz l'a établi pour la première fois contre Newton, Goëthe, Brewster, — que les résultats obtenus en projetant sur un même écran les couleurs du spectre ou en faisant tourner rapidement un disque présentant deux secteurs diversement colorés, sont absolument différens de ceux que les peintres obtiennent par le mélange des poudres colorantes imbibées d'eau ou d'huile. Au moyen d'expériences et de démonstrations qui ne peuvent être rapportées ici, Helmholtz a prouvé que la couleur prédominante est alors celle qui, réfléchië par la surface de la particule la plus éloignée, a pu traverser la matière colorante avec la moindre altération.

Reste enfin la question des *perceptions*, c'est-à-dire des idées des objets extérieurs que l'âme, le *moi*, l'intelligence déduit des sensations visuelles. Ici le terrain est tout différent de celui sur lequel nous nous étions placés tout à l'heure. Il s'agissait de mouvemens vibratoires extérieurs produisant sur nos organes des *impressions*, et dont le rythme spécial était enregistré sous forme de sensations, lesquelles constituent pour nous le signe représentatif, le symbole de l'objet extérieur considéré. Nous étions en pleine physique, en pleine mécanique. Il s'agit maintenant de *raisonner* sur ces signes, sur ces symboles, et d'après les résultats de ces raisonnemens de conclure à la forme, à la position, aux relations mutuelles des objets qu'ils représentent. Nous voilà en pleine logique. Nous allons opérer sur les sensations comme les chimistes opèrent sur les équivalens des corps, équivalens qui sont pourtant des nombres abstraits.

Pour bien nous faire comprendre, nous allons attaquer la question de la perception de la *profondeur*, du *relief*.

Commençons par établir qu'il n'existe aucun organe destiné

à nous fournir des sensations spéciales à cet égard. Prenons d'abord un seul œil; il ne peut nous donner que la sensation d'une surface teintée de différentes couleurs, car tous les points situés l'un derrière l'autre sur un même rayon visuel ne peuvent produire qu'une sensation unique. Nous avons, il est vrai, deux yeux situés à une certaine distance l'un de l'autre et permettant à la rigueur de construire le triangle formé par chacun de ces yeux et par un point extérieur. Mais, d'abord, cette construction relève du raisonnement et nullement de la sensation proprement dite, et ensuite, pour la très grande majorité des objets, la distance des deux yeux est trop petite et ne peut nous fournir une parallaxe appréciable de l'objet quelque peu éloigné. On pourrait supposer que la conscience d'efforts d'accommodation différens donnerait la sensation de la différence de distance et par conséquent de la profondeur ou du relief. Mais le stéréoscope, cette admirable invention de Wheatstone, fait tomber cette supposition; tous les points des deux images étant sur le même plan, l'accommodation est la même pour chacun d'eux, et le relief ne se produit pas moins. Revenons à l'usage de l'œil unique. Il nous montre côte à côte les images de deux hommes; l'une de ces images est dix fois plus petite que l'autre; nous savons, par une expérience antérieure, que la taille de l'homme varie entre des limites restreintes, mais que plus un homme est loin, plus il nous paraît petit. Des sensations fournies par l'œil nous *concluons* donc que nous avons devant nous deux hommes dont l'un est à une distance dix fois plus grande que l'autre. De même, nous savons, toujours par une expérience antérieure, que le corps humain et la plupart des objets usuels ne sont pas transparents. Si notre œil nous fournit les images voisines de deux hommes, dont l'un apparaîtra tout entier tandis que l'autre ne laisse voir que les parties de son corps qui dépassent le contour apparent de son compagnon, nous *concluons* que le premier de ces deux hommes est en avant du second, et ainsi de suite. En nous déplaçant, nous voyons les images changer, et ces changemens nous renseignent sur la position relative des corps. La vision avec les deux yeux facilite singulièrement les raisonnemens de l'espèce. Si un objet, pas trop éloigné, est vu par nos deux yeux, il donne dans chacun d'eux des images différentes; l'œil droit nous montre des surfaces que ne nous montre pas l'œil gauche, et réciproquement. En vertu de l'expérience antérieure toujours, nous *concluons* que l'objet est un solide et non une surface plane.

Pour mieux exécuter ces opérations, nous imposons à nos yeux l'obligation de *travailler* toujours de la même manière, ce

qui rend les observations successives plus aisément comparables. Toutes les fois que notre attention est particulièrement appelée sur un point, nous le *regardons*, c'est-à-dire que nous dirigeons vers lui, non pas seulement la *tache jaune* de chacun de nos yeux, la région la plus sensible aux rayons lumineux, mais un point presque mathématique de cette région, qui devient alors, pour ainsi dire, l'origine des coordonnées angulaires correspondant à chaque œil. Et ce qui montre bien le caractère purement *intellectuel, mental, logique*, de cette opération, c'est qu'en dépit des deux images formées dans les deux yeux, l'objet *regardé* paraît *unique*, comme un objet que nous touchons avec nos dix doigts nous semble un seul objet bien qu'il donne lieu à dix sensations tactiles différentes. Le point de fixation où convergent les lignes de regard est promené sur les différentes parties de l'objet qui se trouve ainsi *palpé* visuellement comme par les antennes d'un insecte. Détail à noter et qu'on peut vérifier, dans la lecture, par exemple, cette exploration par l'œil de la surface d'un corps se fait au moyen de mouvemens saccadés de façon à permettre de mieux apprécier les changemens de plan.

Des sensations visuelles se produisent sur les parties de la rétine différentes de la *fovea* lorsque le regard se promène ainsi dans l'espace. Elles donnent lieu à des images dont la netteté est, en quelque sorte, proportionnelle à l'attention, au degré d'importance que nous leur accordons. Le plus souvent nous les *négligeons*, nous les *neutralisons* suivant le terme consacré. Un strabique, par exemple, qui se sert ordinairement d'un de ses yeux parce qu'il est le meilleur, néglige complètement les images fournies par l'autre. Si l'on couvre le bon œil, le malade utilise, au contraire, les images du mauvais. Il est donc établi de la façon la plus incontestable, à ce qu'il semble, que nous avons la *perception* du relief grâce aux *raisonnemens*, aux *conclusions logiques* que nous déduisons des matériaux qui nous sont fournis par les *sensations visuelles*. Les prétendues *illusions* des sens ne sont que des raisonnemens faux ou incomplets.

A cette théorie vient se heurter une objection très plausible et très naturelle. Comment admettre que nous fassions tous ces beaux raisonnemens, si nombreux, si compliqués, sans nous en apercevoir, comme M. Jourdain faisait de la prose? Les philosophes soutiendront même qu'il y a contradiction dans les termes quand on parle de *raisonnemens inconsciens*; que le mécanisme logique a besoin d'un moteur qui est précisément la conscience du but à atteindre, et qui mesure à ce but même

l'importance, la direction de l'effort à faire. A ces objections, nous répondrons par un exemple vulgaire. Observons une personne qui apprend à jouer du piano : dans les premiers temps, on lui voit très clairement faire un premier raisonnement pour déterminer le nom de la note marquée sur la portée, un second raisonnement pour trouver sur le clavier la touche correspondant à cette note ; ces deux raisonnemens sont alors parfaitement conscients et l'élève s'entoure de tous les renseignemens que peuvent lui fournir la vue, le toucher, l'ouïe pour contrôler ses premiers essais. Il regarde la portée, puis, son œil quittant la page, il regarde le clavier, il regarde ses doigts, il enfonce la touche, et, à l'oreille, reconnaît s'il s'est trompé ou non. Toutes ces opérations réclament une attention très soutenue, très fatigante. Deux ou trois ans après, quand l'élève a pris pleine possession de son instrument, il ne regarde plus que les notes ; sans aucun raisonnement, il trouve du premier coup la touche correspondant au signe donné, et il enfonce cette touche sans même regarder ses doigts. S'il est bien doué, il arrivera même, comme la plupart des compositeurs, à lire à première vue une partition où douze ou quinze parties sont écrites en clefs différentes ; à discerner, sans y penser, la phrase mélodique principale, l'harmonie essentielle, et à exécuter le tout dans le mouvement. Certaines organisations privilégiées, comme Liszt et Saint-Saëns, liront au besoin et réduiront au piano, à première vue, la partition mise à l'envers.

Donc, par un mécanisme que nous ne connaissons pas, mais dont nous ne pouvons contester la réalité, tous les raisonnemens, *conscients* à l'origine, deviennent, par l'effet de l'habitude, *inconscients*, et les actes qu'ils déterminent en nous s'exécutent alors automatiquement (1).

Il suffit d'observer un enfant nouveau-né pour voir que, dès les premières heures de sa naissance, il entreprend, sur le monde où il vient d'entrer, tout un système d'expériences du même genre. Il cherche à toucher tout ce qu'il voit, à regarder tout ce qu'il touche, à porter à sa bouche tout ce qu'il touche et tout ce

(1) J'ai pu suivre sur moi-même cette transformation du raisonnement *conscient* en *inconscient*. Je voulais jouer sur l'harmonium une partie d'alto écrite en clef d'*ut* 3^e ligne, laquelle m'est peu familière. Il me fallut une attention extraordinaire et extraordinairement fatigante pour pouvoir en venir à bout pendant les dix ou douze premières mesures. Soudain, il y eut en moi comme une sorte d'*enclenchement* et j'exécutai ma partie comme si elle eût été écrite en clef de *sol* ou de *fa*. De temps en temps, néanmoins, il se produisait un *déclenchement* qui exigeait un nouvel effort d'attention consciente. Au bout d'un certain temps, j'exécutais ma partie sans effort cérébral.

qu'il voit. Il apprend peu à peu, mais très vite, à associer l'idée du lait qu'il va boire avec les mouvemens qu'on lui fait faire pour l'apporter à sa nourrice. Aussitôt ces mouvemens commencés, il cesse de crier pour n'exprimer de nouveau son impatience que si les délais qu'il considère déjà comme normaux sont dépassés. Dès les premiers jours, il dirige aussi sur les objets les *fovea* associées de ses deux yeux. Pour ne pas être écrites ou parlées, ces opérations n'en constituent pas moins tout un ensemble logique d'associations d'idées, de conclusions, d'expériences raisonnées en vue d'apprendre à connaître les objets extérieurs par les sens, et à mesurer les efforts et les mouvemens aux différens buts à atteindre.

Au bout d'un certain temps, tout ce travail mental effrayant devient inutile. Les sens et les membres dressés à leurs tâches respectives l'accomplissent sans le concours de l'intelligence, laquelle peut alors élargir le cercle de ses opérations et passer à d'autres exercices.

Point très important à noter : quand, par l'effet de l'habitude, une perception est devenue, pour ainsi dire, le résultat automatique d'un raisonnement devenu inconscient, le raisonnement *actuellement* conscient ne peut plus la modifier. Je m'explique par un exemple. Tout le monde sait que, si l'on appuie fortement un doigt dans le coin extérieur de l'œil fermé, on voit l'image lumineuse de ce doigt, non au point touché, mais dans une région voisine du nez. C'est ce qu'on appelle le phénomène du *phosphène*. Le doigt, exerçant une pression qui se transmet sur une portion de la rétine, détermine la formation d'une sensation lumineuse, en vertu du principe de l'énergie spécifique des nerfs de la vision. A la suite d'expériences innombrables, nous avons appris à *situer* le point lumineux, cause d'une sensation lumineuse, à l'opposé de la partie de la rétine où se produit l'*impression*. Cette habitude résiste à la connaissance actuelle que nous avons des causes de la sensation visuelle et à tous les raisonnemens que nous pouvons faire aujourd'hui. Il est bon de remarquer qu'il en est de même, en dehors des sensations, dans le domaine des associations d'idées. On pourrait convenir, par exemple, de désigner par le mot *cheval* toutes les idées aujourd'hui figurées par le mot *table*, et réciproquement. Si l'on fait l'expérience, on sera surpris des difficultés considérables qu'elle présente. A chaque instant des idées appartenant à l'ancien symbole viendront se mêler à celles que veut représenter le nouveau, et il y aura confusion. C'est ce qui, en musique, fait la grande difficulté de la transposition ou du changement de clef.

On ne peut, à ce qu'il me semble du moins, expliquer ces différens faits, absolument incontestables, qu'en recourant à l'hypothèse suivante. Le *moi* conscient qui a entrepris les expériences fait les raisonnemens, pris les conclusions, confie à un *sous-ordre*, à un *sous-moi*, le soin d'exécuter la besogne courante. Ainsi, dans un État, l'exécution de la loi élaborée par le parlement est confiée à des administrations chargées de l'appliquer, mais ne pouvant la modifier. Dans les circonstances imprévues, ce sont ces administrations qui, par voie d'interprétation et de jurisprudence, font à leur tour des observations et des modifications que le parlement ignore. De même pour nos organes : quand un enfant apprend à marcher, toute son attention est portée sur cette étude. Il mesure avec soin la portée de ses pas, les mouvemens qu'il faut donner à ses bras et à son corps pour ne pas perdre l'équilibre. Plus tard, s'il faut marcher dans une rue, au milieu des passans et d'autres obstacles qu'il faut éviter, s'il faut monter ou descendre, etc., l'intelligence, le *moi*, ne s'occupe plus de rien ; c'est le *sous-ordre* qui pare à ces cas imprévus par des raisonnemens dont *il* a probablement conscience, mais qui restent complètement ignorés de son supérieur.

Helmholtz a soutenu énergiquement cette théorie dite *empiristique* des perceptions résultats de l'expérience acquise, contre Héring, autre élève de J. Muller, affirmant au contraire, avec son maître, une théorie dite *nativistique*, rattachant ces perceptions à des propriétés *innées* de nos organes.

Après trente ans, on peut peut-être trancher le débat, au moins provisoirement, par une sentence où les deux parties trouveront satisfaction.

Helmholtz a raison de dire que la perception du monde extérieur est un résultat d'expériences et de raisonnemens faits sur la sensation, car nous voyons l'enfant nouveau-né recommencer cet effrayant travail à chaque génération. Mais on peut accorder à Héring et à ses partisans que le *désir* qui pousse l'enfant à entreprendre ce travail, l'*aptitude* qui lui permet de le réaliser, aptitude qui, vraisemblablement, s'accroît à chaque génération aussi, rentrent bien dans cette transmission mystérieuse qu'on appelle dans la science moderne l'hérédité, en théologie la *grâce* ou le *péché originel*, et qui fait, de chaque espèce, de l'animalité, de l'humanité, comme un être unique se développant à travers les âges.

IV

Est-ce chez nous tendresse particulière pour le livre que nous avons traduit il y a trente ans, et qui nous a ouvert tout un monde d'idées et d'aperçus nouveaux? Est-ce parce qu'après trente ans de méditations et d'expériences, nous le connaissons mieux et que nous en avons vu les principales théories résister victorieusement aux attaques les plus sérieuses? Nous ne savons; mais, après avoir rapidement passé en revue dans ces derniers mois les principaux travaux de Helmholtz, nous trouvons que la *Théorie physiologique de la Musique* est, de beaucoup, l'ouvrage où ce beau génie a donné la plus large mesure de ses facultés exceptionnelles. L'enchaînement des idées, la rigueur et la fécondité de la méthode, le sentiment très élevé des différences qui séparent la science de l'art, l'ingéniosité des théories et des expériences, la sûreté de l'analyse philosophique, tout s'y trouve réuni. Il a, du coup, réhabilité l'acoustique qui, jusque-là, n'occupait qu'une place très secondaire dans les préoccupations des savans. Les résultats pratiques ne se sont pas fait attendre; l'invention du téléphone et du phonographe procède presque directement des théories rajeunies par Helmholtz. Dans des domaines très différens, deux de ses plus éminens élèves, Hertz pour l'étude des courans électriques alternatifs, G. Lippmann pour la découverte de la photographie des couleurs, se sont inspirés des données fournies par cette science trop dédaignée. Et cette action suggestive de l'acoustique n'est pas pour surprendre.

Si, comme on l'a vu plus haut, tous les phénomènes de l'univers ont pu être réduits à des vibrations, les vibrations de l'air dont s'occupe spécialement l'acoustique sont les seules qu'on puisse, pour ainsi dire, *prendre sur le fait*, étudier expérimentalement dans leurs phases, saisir même à l'œil dans leurs combinaisons les plus compliquées (appareils de Kœnig et de Lissajous). Et l'on peut presque affirmer que, sans la connaissance des mouvemens combinés de deux sons, Huyghens, Young, Fresnel, auraient eu bien plus de peine à établir la théorie des ondulations lumineuses.

Dans ses rapports avec nos sens et notre esprit, le mouvement vibratoire de l'air n'est pas moins intéressant à étudier que le mouvement vibratoire de l'éther. Comme l'œil, et mieux que lui encore, au moins d'une façon plus facile à comprendre, l'oreille nous permet de nous débrouiller dans la complication infinie des

mouvemens vibratoires de l'atmosphère. Elle nous donne, sous forme de *sensations* très précises, la notation très déterminée de ces mouvemens. Mais, chose curieuse, notre intelligence en tire un parti tout différent. Le son nous renseigne fort mal sur la situation et la forme des corps extérieurs, que la lumière révèle à nos yeux avec tant de sûreté. En revanche l'oreille peut mesurer avec une précision à peine concevable les plus petites différences dans la durée. Elle distinguera, dans certaines circonstances, un son faisant 1001 vibrations par seconde d'un son qui n'en fera que 1000; couramment, elle appréciera la différence des quelques vibrations qui, dans les octaves moyennes, séparent les intervalles tempérés des intervalles justes. Si la vue est, par excellence, le sens de l'*espace*, l'ouïe est le sens du *temps* qu'elle mesure dans ses moindres subdivisions; un sens plus *intellectuel* en quelque sorte que les autres. Du monde extérieur, elle ne nous apporte d'une façon précise que la parole de nos semblables, — autant dire leur pensée, — et la mesure de la durée.

Au point de vue esthétique, l'art fondé sur les sensations auditives est aussi très différent de l'art fondé sur les sensations visuelles, et dans le but qu'il poursuit et dans les moyens qu'il emploie.

En entendant un son musical, nous savons reconnaître s'il émane d'un violon ou d'une flûte, mais cette constatation n'est pour rien dans les jouissances artistiques que nous éprouvons. Les sons nous font l'effet de se mouvoir dans une sorte d'espace idéal, métaphysique presque, avec des vitesses que nous pouvons analyser avec la plus grande précision dans leurs moindres détails. A l'inverse des yeux qui ne regardent qu'un point à la fois, nous pouvons suivre les mouvemens simultanés de plusieurs parties concertantes. Et ces mouvemens paisibles ou majestueux, tumultueux ou calmes, suggèrent à notre âme des émotions d'une allure correspondante. L'âme du compositeur fait vibrer l'âme des auditeurs comme une corde de harpe répond au son d'une note de violon ou de cor qui chante à l'unisson.

Les deux grandes découvertes de Helmholtz sur ce terrain particulier sont d'une part l'explication du timbre musical, et, d'autre part, la solution du problème posé par Pythagore il y a trois mille ans, sur les rapports simples des nombres de vibrations des intervalles consonans.

Le son présente trois propriétés bien distinctes : la *hauteur* qui dépend du nombre des vibrations, l'*intensité* qui se rattache à l'amplitude de ces vibrations, et enfin le *timbre*, la cause inconnue

jusqu'à Helmholtz, qui fait reconnaître le son d'un violoncelle de celui d'un cor par exemple (1).

Monge avait bien soupçonné que, pour les cordes sonores, le timbre devait dépendre des subdivisions qui s'opèrent dans la corde vibrante, mais il n'avait pas poussé plus loin cette induction vague qui était restée inaperçue dans la science. Helmholtz ne s'en tint pas là. Partant du beau théorème de Fourier sur les mouvemens périodiques et dont Ohm avait déjà fait l'application aux sons musicaux, il prouve par le calcul, par l'analyse, puis par la synthèse :

1° Qu'il y a des vibrations, d'une forme mathématique absolument déterminée, qu'on peut considérer comme *simples*;

2° Qu'une vibration quelconque peut toujours être décomposée, et d'une seule manière, en vibrations *simples*;

3° Que cette décomposition n'est pas une décomposition purement idéale, et qu'*en fait* un son complexe fera vibrer par influence des diapasons correspondant aux sons simples dont il se compose;

4° Que l'oreille opère cette décomposition exactement de la même manière;

5° Que tous les sons employés en musique sont formés d'un son simple grave, accompagné de sons harmoniques d'intensité généralement décroissante, dont les nombres de vibration sont deux, trois, quatre fois plus grands que ceux du son fondamental;

6° Et que c'est à la différence de groupement de ces harmoniques que sont dues les différences de timbre.

Il fallait expliquer par des considérations psychologiques comment et pourquoi ces sensations diverses se fondaient dans notre perception en un tout homogène et, en apparence, simple. C'est à cette occasion que Helmholtz inventa l'un de ses plus ingénieux appareils, le *résonateur*, qui permet de distinguer un son donné dans la conversation, dans le chant, dans le bruit d'une voiture roulant sur le pavé (2).

La théorie du timbre une fois établie, Helmholtz la prend

(1) On a souvent comparé le timbre des sons à la couleur de la lumière. Les Allemands lui donnent même le nom de *Klangfarbe*, couleur du son. Cette analogie n'est nullement fondée. La sensation de couleur, qui dépend uniquement du nombre des vibrations de l'éther, a exactement pour analogue la sensation de *hauteur* du son.

(2) En acoustique, le résonateur joue un rôle aussi important que celui de l'ophthalmoscope dans l'optique physiologique. Knaus a fait de Helmholtz un très beau portrait, où figurent un ophthalmoscope, un ophthalmomètre, un résonateur, comme les trois symboles visibles de son œuvre.

comme base pour arriver à résoudre le fameux problème de Pythagore qui avait donné lieu à tant d'ingénieuses, mais vaines spéculations.

On raconte qu'entendant deux forgerons frapper sur leur enclume respective, Pythagore reconnut l'intervalle de quinte, et, pesant les deux enclumes, trouva que les poids étaient dans un rapport simple. Il inventa le monocorde et constata de même que la longueur de la corde donnant l'octave était la moitié de la longueur primitive; que la longueur correspondant à la quinte était les deux tiers de cette longueur, etc. Des longueurs de corde, on passa aux nombres de vibrations qui furent trouvés dans un rapport simple pour les intervalles consonans. Cette simplicité des rapports numériques des vibrations formant un intervalle musical agréable était pour faire rêver les philosophes, et depuis Pythagore, les théories se sont succédé innombrables. La plus acceptable de toutes était celle d'Euler. Suivant ce grand mathématicien, l'esprit humain éprouve un plaisir spécial quand il constate entre des faits donnés une loi qui permet de déterminer pourquoi ces faits sont rangés dans tel ordre plutôt que tel autre. Nous serions donc agréablement affectés quand nous pourrions constater que deux ou quatre des vibrations de l'un des sons coïncident avec trois ou cinq de l'autre. Il s'ensuivrait que l'assemblage de deux sons nous plairait d'autant plus que le rapport des durées de leurs vibrations serait exprimé par des nombres entiers plus simples. De ces considérations, Euler a déduit une règle de classement des intervalles.

A cette théorie comme à toutes celles du même genre, on peut opposer les deux objections suivantes. En premier lieu, un intervalle légèrement altéré sonne à peu près aussi bien qu'un intervalle juste, et mieux qu'un intervalle fortement altéré, bien qu'en général, pour cette légère altération, le rapport numérique cesse d'être simple pour devenir très compliqué (1).

Ce n'est donc pas la simplicité des termes du rapport qui nous donne la sensation de la consonance.

En second lieu, la très grande majorité des hommes n'ayant pas même l'idée que les sons proviennent de vibrations de l'air, comment le rapport, simple ou non, du nombre de ces vibrations, peut-il avoir une action directe quelconque sur l'âme qui les ignore?

(2) La quinte juste correspond au rapport simple de 3 à 2, la quinte tempérée au rapport très compliqué de $2\frac{7}{12}$; cette dernière, la quinte {du piano, est pourtant très supportable.

Helmholtz estima qu'à cette simplicité ou à cette complication des termes numériques devaient correspondre deux sensations distinctes, nous fournissant deux perceptions différentes, et il put le prouver.

Quand deux sons très voisins se font entendre simultanément, il se produit dans l'oreille une sensation intermittente qu'on appelle *battement*, où les *coups* forts sont d'autant plus distincts que les sons sont plus rapprochés.

D'après un principe général admis et vérifié en physiologie, une sensation intermittente agit plus énergiquement sur nos organes qu'une sensation permanente; au bout d'un certain temps elle les *fatigue*, tandis que la sensation permanente, s'éteignant peu à peu, les laisse dans un état de repos. Exemples : une lumière intermittente fatigue beaucoup plus vite qu'une lumière stable; si vous posez une pointe d'aiguille sur votre main, vous cessez très vite de sentir la piqûre; si, au contraire, vous grattez la peau avec l'aiguille, la sensation est beaucoup plus intense.

Prenons maintenant deux sons de violon, ou d'harmonium, de piano même, formant une quinte, un *ut* et un *sol*, par exemple, et faisons-les résonner simultanément. Chacun de ces deux sons est accompagné de son cortège d'harmoniques, dont les nombres de vibrations sont respectivement égaux à 2, 3, 4, 5, 6, 7... fois le nombre des vibrations du son fondamental. Si la quinte est juste, le troisième harmonique de l'*ut* doit coïncider avec le deuxième du *sol*; si elle est fautive, cette coïncidence n'a pas lieu et les harmoniques en question produisent des *battements*, c'est-à-dire donnent lieu à une sensation intermittente et fatigante qui est la sensation d'un intervalle faux.

De même pour les autres intervalles : les nombres de Pythagore représentent donc aussi les numéros d'ordre des harmoniques qui doivent coïncider. Comme l'intensité de ces sons secondaires va s'affaiblissant, c'est la coïncidence des harmoniques de faible numéro qui donne les résultats les plus saisissables. De là la loi des nombres simples; ces nombres sont forcément entiers puisqu'ils représentent des numéros d'ordre.

Mais alors la consonance dépendrait du timbre des instrumens employés? Sans doute, et avec les flûtes, les sons bouchés de l'orgue, vous pouvez vous permettre des combinaisons qui feraient crier sur d'autres instrumens moins timbrés.

M. Mustel a construit, dans le temps, une sorte d'harmonium où les sons, constitués par des diapasons associés à des caisses

résonnantes, étaient presque rigoureusement simples. Les dissonances les plus hardies y passent inaperçues,

Et jusqu'à je vous hais tout s'y dit tendrement.

Entrant dans des développemens qu'on ne peut rapporter ici, Helmholtz a tiré, de cette définition nouvelle des consonances, la théorie des accords, de la gamme et d'un grand nombre de règles jusque-là inexpliquées de l'harmonie. Mais, avec cet esprit hautement philosophique qui est la vraie caractéristique de son œuvre tout entière, il a eu grand soin d'expliquer que ces accords, ces gammes sont de simples matériaux fournis par la sensation auditive au génie esthétique de l'homme, lequel peut, à son gré, choisir parmi eux les élémens nécessaires à ses œuvres.

Les anciens, les Grecs, par exemple, n'admettaient point la musique à plusieurs parties. Ils demandaient à sept modes mélodiques différens la variété d'expression nécessaire. A partir de la Réforme et de la Renaissance, le chant en commun des psaumes de Luther, des messes de Palestrina, imprime à l'art une direction différente, et l'harmonie prend naissance. Des sept modes grecs, deux seulement, le mode ionien et le mode lydien, se prêtent aux combinaisons nouvelles; il en sort notre mode majeur et notre mode mineur. L'art nouveau correspond à un état de civilisation, à « un état d'âme », où le calme, la pureté, la sérénité, la majesté, la grandeur tranquille apparaissent comme les attributs mêmes de la perfection. Dans la musique, la consonance est la règle, à laquelle les dissonances font rarement exception. Au xvii^e siècle, Lulli chante *Atys* et *Armide* sur ce mode paisible. Cet art nouveau atteint son apogée à la fin du xviii^e siècle avec Händel, Haydn, Gluck, Mozart. Puis l'orage gronde, les passions se soulèvent, les nuances délicates s'effacent, les sentimens tumultueux bouillonnent heurtés dans la grande âme de Beethoven. Reprenant sur le piano les hardiesses sublimes de Bach sur le clavecin et l'orgue, Beethoven abandonne peu à peu la gamme naturelle pour la gamme tempérée. Il l'impose aux voix et à l'orchestre, auquel il communique une puissance, une variété inouïes jusque-là. La dissonance commence à prendre le dessus, et se multiplie dans ses œuvres. Ses successeurs vont plus loin encore.

Aujourd'hui, enfin, dans l'évolution qui s'annonce, c'est la gamme chromatique qui paraît l'emporter; la tonalité, la consonance, le rythme lui-même, semblent s'effacer devant la dissonance et la richesse de l'instrumentation pure. La musique que

nous connaissons céderait la place à un art purement décoratif en quelque sorte.

Mais si le génie artistique peut librement choisir entre les matériaux qui lui sont fournis par la sensation, il n'en est pas moins astreint à tenir compte de la nature spéciale de ces matériaux mêmes. L'architecte peut opter pour le style qui dérive de la construction en bois, pour le plein cintre et l'ogive du moyen âge qui dérivent de l'arcade étrusque, pour la construction en fer moderne, mais, son parti une fois pris, sa libre imagination doit se mouvoir entre les limites imposées par les conditions particulières de la matière choisie.

Nous ne pouvons que renvoyer ici le lecteur aux considérations développées par Helmholtz sur ce sujet.

V

Cœli enarrant gloriam Dei. Les sciences, elles, racontent les cieux, les cieux de Képler, Copernic, Galilée, Newton, Laplace, Le Verrier, Bunsen et Kirchhoff. Depuis trois siècles, elles ont remanié de fond en comble les théories cosmogoniques admises jusqu'à cette époque; elles ont enlevé à la terre la place prépondérante qu'elle occupait dans les hypothèses anciennes; elles en ont fait l'une des plus humbles parmi les planètes qui gravitent autour du soleil. Le soleil, à son tour, a été classé parmi les moindres étoiles. Tous les mouvemens des astres, depuis ceux des planètes jusqu'à ceux des étoiles doubles, ont été expliqués par la loi unique de la gravitation universelle, vérifiée jusqu'aux plus lointaines profondeurs de l'espace. La composition intime des astres a été étudiée, et l'analyse spectrale a permis d'y reconnaître quelques-uns des corps au milieu desquels nous vivons. Bien mieux, par cette investigation, nous avons été amenés à retrouver sur la terre elle-même des substances que nous avions découvertes d'abord dans les cieux. L'infiniment petit a été exploré comme l'infiniment grand, et l'on a pu scruter les mystères de la constitution des molécules et des atomes. Pour la vie elle-même, si l'on n'a pu jusqu'ici en déterminer les origines, il a été du moins possible d'en étudier l'évolution dans l'espèce, dans l'individu, dans l'œuf, et de déduire de cette étude les plus surprenans résultats.

A cet agrandissement des horizons, à cet élargissement des perspectives, bien des légendes ont été diminuées, amoindries; de « vieilles chansons » qui avaient bercé l'enfance de l'homme ont expiré sur les lèvres de l'humanité adulte.

Quand Homère ou Hésiode nous racontent que, pour esca-

lader le ciel, les Titans ont entassé l'une sur l'autre deux ou trois misérables taupinières de la Thessalie, nous ne pouvons nous empêcher de sourire. Malgré les prestiges de l'art, les cieus superposés de Dante, son enfer souterrain dont les portes ouvrent sous notre globe, paraissent réduits aux proportions de jouets d'enfants, à nous qui mesurons les distances célestes en années de lumière. Ces légendes poétiques, ces fictions gracieuses, nous les admirons, nous les respectons, mais comme, au moment de partir tout équipé pour voir lever le soleil sur le Mont-Blanc ou le Chimborazo, l'ascensionniste jette un regard attendri sur les lisières dont sa mère se servait pour guider ses premiers pas.

Avec une foi que rien ne peut abattre, la science, elle, poursuit sans relâche le lien qui unit l'effet avec la cause. Dans les révolutions des étoiles doubles, comme dans l'évolution des microbes les plus infimes, elle va, cherchant et suivant à la trace la raison suprême qui préside au gouvernement de l'univers. Elle s'efforce de *comprendre*, de formuler en termes rationnels les lois de ce gouvernement. Quand elle y réussit, elle affirme par là même l'étroite parenté de cette raison suprême avec la raison humaine qui en est l'émanation et comme le reflet.

*Du gleichst dem Geist
Den Du begreifst (1).*

Quand elle échoue, elle se remet à l'œuvre sans jamais se décourager, comme Képler, disant dans une lettre célèbre, une véritable prière : « Je ne puis, pour le moment, réfuter cette objection, mais j'espère que Dieu me fera la grâce d'y pouvoir répondre un jour. » La science s'efforce de démêler partout, dans l'infiniment grand, dans l'infiniment petit, dans le cristal, dans la plante, dans l'homme, dans l'art, dans l'histoire, dans la linguistique, ce qu'il y a de *permanent* dans le *variable*, d'*éternel* dans le *transitoire* ; en un mot, elle a pour mission de dégager, sous les apparences contingentes, l'être mystérieux et transcendantal qui, dans la Bible, a dit : « Je suis la substance. *Sum qui sto* (2). »

La science a le droit de se tromper parce qu'elle a le devoir absolu de reconnaître et de rectifier les erreurs signalées par l'expérience, l'observation, le bon sens. Sa foi se réduit à ce seul dogme : « Tout ce qui se passe dans l'univers s'y passe conformément aux lois de la raison et peut être prévu par elle, en vertu de la relation de cause à effet. » Pour la science, l'arbitraire,

(1) Goëthe.

(2) Dans les phénomènes variables, la science recherche en effet la loi constante qui régit leur évolution.

l'accidentel, le contingent, j'allais dire la liberté, n'existent pas ; pour elle, il n'est que ce qui dure, ce qui persiste, ou tout au moins que ce qui évolue suivant une loi régulière constante.

Or la morale publique, politique, privée, repose sur le *postulatum* de la volonté libre, qui seule peut créer le mérite ou le démérite, justifier le châtimeut ou la récompense.

Il en résulte sur ce terrain, pour la science, une situation singulière sur laquelle on n'a peut-être pas assez appelé jusqu'ici l'attention des penseurs. Les sciences dites morales ne peuvent se constituer qu'à la condition de se confiner dans l'étude des foules, des masses, des grands nombres, c'est-à-dire à la condition de se mouvoir dans des milieux où les variations dues à la liberté de chacun disparaissent, noyées ou compensées, dans la résultante générale. Il y a donc un compartiment de la morale où la science ne peut pénétrer.

Que faut-il penser de cette contradiction qui semble essentielle entre la science et l'idée de liberté ? Voici ce qu'en pense Helmholtz : « Pour les animaux et les hommes, dit-il, nous admettons avec certitude, d'après le témoignage de notre conscience, un principe de libre arbitre que nous sommes obligés de soustraire à la dépendance de la loi causale. Malgré les théories sur la fausseté possible de cette croyance, je crois que la conscience naturelle ne s'en départira jamais. Si la raison humaine le repousse, c'est qu'en vertu de sa constitution intime, d'une sorte *d'énergie spécifique*, elle ne peut concevoir l'univers que comme un ensemble de phénomènes reliés par la loi causale. Ainsi la rétine est construite de façon à ne voir dans le monde que les phénomènes lumineux. »

Nous terminerons par là notre résumé de l'œuvre de Helmholtz. Si incomplet qu'il soit, nous espérons qu'il aura pu donner une idée de la puissance de ce grand esprit. Dans les cinquante dernières années, Helmholtz est l'un des hommes qui ont ouvert le plus de voies nouvelles aux plus hautes curiosités, qui ont jeté les lumières les plus vives sur les points les plus obscurs de la connaissance, qui partout ont réalisé ou suggéré les plus intéressantes découvertes. Son nom restera inscrit parmi les plus grands de notre grand XIX^e siècle.

QUESTIONS ACTUELLES

LA GAUCHE FÉMINISTE

ET

LE MARIAGE

Parmi tant de questions qui préparent de la besogne au xx^e siècle, la « question féministe » sera probablement l'une des plus fécondes en surprises et en divisions. On sait comment elle se pose. D'une façon générale, et dans l'Europe entière ou peu s'en faut, la femme ne veut plus se contenter de la place qui lui avait été assignée dans la société par les lois et les mœurs, par l'éducation et les Églises chrétiennes. Elle s'y trouve trop resserrée; elle se plaint de ne pas pouvoir s'y développer comme l'exigeraient les conditions de la vie moderne, où la femme isolée et sans fortune est obligée de lutter comme un homme pour gagner son pain contre les hommes, car la galanterie cesse à l'endroit précis où commence la concurrence. Il y a des raisons économiques au fond du mouvement féministe. Ce sont elles qui le rendent légitime, exagérations et sottises à part. C'est à cause d'elles qu'on ne s'en débarrassera point avec de faciles railleries. Les plaisanteries glissent sur des personnes à la recherche d'une possibilité d'exister, et tel est actuellement le cas de milliers de filles bien nées, qui, pour des motifs divers, trouvent de moins en moins à se marier et auxquelles il faut pourtant un toit et de quoi manger. Elles sont légion en Angleterre, où le nombre des femmes excède celui des hommes de près d'un million.

Aussi est-ce en Angleterre (1), sous l'aiguillon de souffrances intolérables, que le mouvement féministe a pris une réelle importance. Il y est devenu un large courant avec lequel le parlement est obligé de compter, et qui roule pêle-mêle des idées pratiques et des utopies, de justes ambitions et des théories dangereuses. Il veut tout, réclame tout : ouverture des carrières, droits civils et politiques, égalité des deux sexes devant la loi et la morale, indépendance absolue de la femme. La gauche du parti a ajouté au programme, malgré les vives protestations des modérés, l'abolition du vieux mariage et son remplacement par l'union libre, la seule qui assure à la femme la pleine et entière disposition de sa personne. Ce dernier article est loin d'être nouveau ; nous en avons eu les oreilles rebattues il y a plus d'un demi-siècle. On verra tout à l'heure que les vénérables rabâchages de nos romantiques sur les droits de la passion ont à peine changé de physionomie en s'habillant à l'anglaise.

I

La thèse de l'union libre a été exposée très nettement par le fameux socialiste allemand Bebel dans son grand ouvrage sur *la Femme et le Socialisme* (2), qui date de 1883. Il s'y trouve un chapitre intitulé *la Femme dans le présent*, dont voici le début : « Platon remerciait les dieux de huit bienfaits... Le premier, de l'avoir fait naître homme libre et non esclave ; le second, de l'avoir fait naître homme et non pas femme. » La prière du matin des juifs exprime une idée analogue : « Louange à Dieu, notre Seigneur et le Seigneur de tout l'univers, de ce qu'il ne m'a pas fait femme. » Les juives disent à cet endroit : « Louange à Dieu... qui m'a faite selon sa volonté. » Le chapitre suivant s'appelle *la Femme dans l'avenir*. « La femme de la nouvelle société, écrit Bebel, sera indépendante, socialement et économiquement ; elle ne sera plus soumise même à un semblant d'autorité et d'exploitation ; elle sera placée vis-à-vis de l'homme sur un pied de liberté et d'égalité absolues ; elle sera maîtresse de son sort. » Toutes les carrières lui seront ouvertes aux mêmes conditions qu'aux hommes. Elle fera les mêmes études, jouira des mêmes plaisirs, de la même liberté en amour. « Elle recherchera en mariage ou se laissera rechercher, et elle n'aura égard qu'à sa seule inclination en concluant son union. Celle-ci sera un contrat privé, sans

(1) Je ne m'occupe que de l'Europe. Pour tout ce qui touche l'Amérique, je renvoie le lecteur aux articles si remarquables publiés ici même par Th. Bentzon : *les Américaines chez elles*.

(2) *Die Frau und der Socialismus*.

intervention d'aucun fonctionnaire quelconque... Les instincts de l'être humain ne regardent que lui, pourvu que leur satisfaction ne cause de préjudice à personne. *La satisfaction de l'instinct sexuel est chose aussi personnelle à tout individu que la satisfaction de tout autre instinct naturel* (1). Personne n'a de compte à en rendre à personne, et nulle n'a droit de s'en mêler sans y avoir été invité... Au cas d'incompatibilité, de désillusion ou d'antipathie entre les conjoints, la morale ordonnera de dénouer un lien devenu contraire à la nature, et par conséquent immoral... Aucun esprit réfléchi ne nie plus que la forme actuelle du mariage réponde de moins en moins à son objet; et l'on voit des gens qui ne sont pas disposés, pour le reste, à transformer notre état social, réclamer la liberté du choix en amour, et, au besoin, la liberté de rompre les relations établies. »

Le livre auquel j'emprunte ces citations en est à sa vingt-cinquième édition allemande et a été traduit en douze langues. Il a conquis à la cause socialiste bien des cœurs féminins.

Ce ne sont pourtant pas les socialistes allemands, comme on pourrait être tenté de le croire, qui ont inoculé aux Anglaises leurs théories romantiques sur la supériorité morale de l'amour libre. Il y a eu rencontre, et non emprunt ou imitation. Presque au même moment où le livre de Bebel paraissait en Allemagne, une toute jeune fille, miss Olive Schreiner, publiait à Londres un roman écrit dans l'Afrique du Sud et intitulé : *l'Histoire d'une ferme africaine* (2). Une héroïne presque enfant y développe à un adolescent abasourdi les idées que je résume ici : « Que ne suis-je l'une de celles qui naîtront dans l'avenir ! alors, peut-être, naître femme ne sera plus naître avec une flétrissure. Nous sommes maudites depuis l'instant où nos mères nous mettent au monde jusqu'à celui où l'on nous enveloppe dans notre linceul. Ce n'est pas ce qu'on nous fait, c'est ce qu'on fait de nous qui nous blesse et nous nuit. Le monde dit à l'homme : Travaille, et, selon que ton bras sera fort, que tu posséderas la science, tu obtiendras tout ce que ton cœur désire. Il dit à la femme : Tu obtiendras les mêmes choses que l'homme, mais par d'autres moyens. Ni la force, ni la science, ni le travail ne te seront d'aucun secours ; une jolie tournure aide plus une femme dans la vie que toute la science de la terre. Alors, nos parens nous façonnent tendrement pour notre fin maudite. Ils nous apprennent à ne pas gâter notre teint, à ne pas chiffonner notre jolie toilette ;

(1) Souligné dans l'original.

(2) *The story of an african farm*. Les premières éditions ont paru sous le pseudonyme de *Ralph Iron*.

la malédiction agit, et nous sommes contentes ; nous nous ajustons à notre sphère comme le pied d'une Chinoise à son soulier : exactement comme si Dieu avait fait les deux ; et, cependant, il n'est pour rien ni dans l'un ni dans l'autre. Chez quelques-unes d'entre nous, le façonnage a été complet. Les parties dont nous ne devons pas avoir l'usage ont été complètement atrophiées et sont même tombées. Mais, chez d'autres, — et elles n'en sont pas moins à plaindre, — ces parties ont seulement été affaiblies, et subsistent. Nous portons les bandages, mais nos membres n'y adhèrent pas ; nous savons que nous sommes comprimées, et nous nous révoltons contre nos liens. »

La fillette qui tient ce langage se nomme Lyndall. Avec un courage qu'on ne saurait trop louer, parce qu'il faut toujours savoir où l'on va, Lyndall reconnaît que le mariage est inadmissible pour la femme émancipée, dont la liberté ne doit pas admettre de limites. Elle-même prend un amant et refuse de l'épouser : « Je ne le peux pas, lui dit-elle, parce que je ne peux pas être liée ; mais emmenez-moi, si vous voulez, et chargez-vous de moi. Quand nous ne nous aimerons plus, nous nous dirons « bonsoir ». Ainsi fut fait, et ce fut Lyndall qui dit « bonsoir », parce que son amant ne savait « appeler à l'activité » que la partie inférieure de « sa nature ». C'était pourtant un fort honnête homme. La sachant enceinte, il la supplia de revenir et de se laisser épouser ; mais elle lui écrivit : « Je ne peux pas vous épouser. Je veux voir et savoir ; je ne peux pas être liée à un homme que j'aime de la façon dont je vous aime. Je ne crains pas le monde, — j'accepte le combat avec le monde. »

Elle disait aussi : « Le mariage par amour est le plus beau symbole extérieur de l'union des âmes ; le mariage sans amour, le plus sale trafic qui déshonore le monde. »

Elle soutenait encore que les deux sexes doivent être égaux devant la morale comme devant la loi ou les carrières.

Il s'est déjà vendu près de cent mille exemplaires de *l'Histoire d'une ferme africaine*, et le succès n'en est pas épuisé. Ce livre audacieux est devenu l'évangile de la gauche féministe dans la Grande-Bretagne.

Ainsi, au même moment et aux deux bouts de la terre, un homme vieilli dans les luttes politiques et une jeune fille sans expérience déclaraient avec la même conviction que la condition de la femme, telle que l'ont faite le christianisme et notre état social, est inique et intolérable. Ils se rencontraient dans leurs revendications et donnaient également l'amour libre pour couronnement au programme de la « femme nouvelle ». Personne

n'ignore que la voix de Bebel ne s'est pas perdue dans le désert; il n'est plus guère de pays où l'abolition du mariage ne figure à l'ordre du jour de quelque groupe socialiste ou anarchiste. Olive Schreiner eut d'abord plus de peine à éveiller des échos dans le public très correct auquel s'adressait son livre. L'idée que le mariage est une institution surannée, ne répondant plus aux besoins de la société moderne, était difficile à faire accepter à une nation qui se pique de puritanisme. Celles des féministes qui l'approuvaient au fond de leur cœur ne se pressaient pas de le dire tout haut. Elles ont pourtant fini par s'y résoudre; et leurs récriminations ont aussi revêtu la forme de romans à thèse. Les unes, moins radicales ou moins hardies que leur chef de file, s'en prennent aux défauts de l'institution plutôt qu'à l'institution même, et se bornent à réclamer la réforme des mœurs en ce qui touche l'union conjugale. Les autres se prononcent franchement pour l'union libre, et dépassent miss Schreiner en ce sens qu'elles introduisent dans le débat des questions particulièrement répugnantes, qu'on nous permettra de laisser de côté. Toutes veulent faire de la passion la pierre d'angle du foyer domestique, et se montrent irritées contre les traditions issues d'un autre idéal.

Aucune de ces traditions, et cela est naturel, n'est aussi détestable à leurs yeux que l'ignorance où il est d'usage de laisser les jeunes filles sur certaines servitudes du mariage; aucune n'a été de leur part l'objet d'attaques aussi vives et aussi répétées. Elles s'accordent à y voir une monstruosité, puisqu'on doit à cette ignorance tant de mariages sans amour: jamais une jeune fille, si elle savait à quoi elle s'engage, n'accepterait la vie commune avec un homme sans être entraînée vers lui par la passion. Une de leurs héroïnes s'enferme dans sa chambre, pendant son voyage de noces, pour exhaler « sa terreur, son dégoût et son désespoir. » Elle ôte son alliance, la pose sur la table et s'écrie avec un soupir de soulagement: « Libre! je suis libre! mon corps est redevenu ma propriété, et mon âme, et mon cerveau! Je suis redevenue moi-même, Gwen Waring, une créature qui se respecte, et sans la flétrissure de l'homme sur moi, — mais à quoi bon mentir? Cela ne répare rien et ne sert qu'à m'avilir. Je ne suis plus libre... Dieu de bonté! Et les femmes se marient comme elles prendraient une loge à l'opéra (1)! »

L'époux de Gwen est cependant jeune et aimable; mais le tout est de savoir ce qu'on attend du mariage, et Gwen ne lui demandait que des « sensations nouvelles. » Il y a eu déception: « Ce

(1) *A Yellow Aster*, par Iota (pseudonyme de Mrs Mannington Calfyn).

que je puis avoir d'âme, dit-elle plus loin, et mon corps *tout entier* appartiennent à Humphrey, ni plus ni moins qu'un des chevaux de son écurie. Et il appelle cette chose « ma femme », et il l'aime... De l'amour! Non, je ne l'aime pas, cet homme. Je vois tout ce qu'il y a de bon en lui... mais l'aimer! Cela me paraît tous les jours plus impossible. »

La suite est trop difficile à citer. Les jeunes femmes et les jeunes filles qui ont doté l'Angleterre de ses premiers romans féministes ont puisé dans le sentiment de leur apostolat un courage vraiment extraordinaire. Elles ont créé une littérature de l'alcôve conjugale qui ne laisse rien à désirer pour la science et le cynisme, tout en évitant les tableaux grossiers. Qu'il suffise de savoir que Gwen devient enceinte. Cet événement, facile à prévoir, la surprend comme un coup de foudre. « Comment se fait-il, murmure-t-elle, que cette complication si naturelle ne me soit jamais entrée dans la tête?... Ainsi, moi, moi Gwen, je vais être mère d'un enfant, et Humphrey est son père! (*Élevant la voix*). C'est horrible! c'est dégradant, étant donnés mes sentimens envers lui, qui n'ont jamais varié! Je me sens avilie à la pensée qu'un homme ait aussi terriblement en son pouvoir la moindre parcelle d'une femme, quand celle-ci ne peut pas — ne peut pas — ne peut pas! (*avec des cris*) lui donner le meilleur d'elle-même. Que savent les jeunes filles des choses qu'elles rendent légales pour elles-mêmes? Si elles savaient les choses, si on leur apprenait la nature de leur sacrifice, il n'y aurait plus de mariage que lorsqu'il apporterait l'amour, l'amour absolu, à sa suite... Rien, rien, excepté l'amour parfait ne rend le mariage sacré, rien, ni la loi de Dieu ni celle de l'homme; et voici maintenant le signe extérieur et visible qui met le sceau à ma honte. J'ai péché non seulement dans le présent et le passé, mais dans l'avenir. J'ai fait du tort à une innocente créature qui n'est même pas encore née, j'ai mis une barrière entre elle et sa mère... Et Humphrey!... Désormais, chacun de ses regards, chacun de ses attouchemens me brûlera et me rappellera ma honte. On parle de la honte des femmes qui ont des enfans en dehors du mariage; ce n'est rien auprès de la honte de celles qui ont des enfans sans aimer leur mari. Les autres ont l'excuse de l'amour, — c'est la nature; ça purifie leur honte; mais nous, — c'est contre nature, c'est le plus vil et le plus cruel des péchés! »

Dans un autre récit (1), Florence a fait, à dix-sept ans, un mariage de raison. Quelques années après, elle arrive subitement chez sa mère : « Éveillez-vous, ma mère; j'ai à vous parler! »

(1) *Discords*. — *Virgin Soil*, par George Egerton (Mrs Claremonte).

La vieille dame sursaute à cette voix âpre et hostile. Sa fille lui dit à peu près ce qui suit : « Mon mari est parti pour Paris avec une fille de théâtre. Ces petits voyages sont mes seuls bons moments, mes repos, les oasis du mariage. Je n'ai d'autre regret que leur rareté. J'ai été très malheureuse; mais c'est fini; je ne retournerai plus avec lui. »

La mère se récrie, invoque le devoir, le scandale, le « péché », le respect des sermens. La fille reprend froidement : « Ma chère mère, j'ai signé sans savoir ce que je promettais, et je n'ai aucun remords du parti que j'ai pris; il faut que ma vie m'appartienne. La plupart des femmes finissent avec leur mari. Moi, je ne peux pas. Je ne blâme pas celles qui le font; il en sera de même tant que l'homme exigera de sa femme, comme un droit, ce qu'il est obligé d'obtenir de sa maîtresse comme une faveur; tant que le mariage sera pour beaucoup de femmes une prostitution légale, une dégradation de toutes les nuits, un joug détesté... Et je suis venue ici pour vous dire, ma mère, que tout est de votre faute. Vous m'avez élevée en imbécile, en idiot, dans l'ignorance de tout ce que j'aurais dû savoir, de tout ce qui regarde la vie d'une femme mariée. Je n'avais aucune idée de ce que signifiait l'union avec un homme; je m'imaginais que tout finissait avec les paroles du pasteur. Croyez-vous que, si je m'étais doutée de la vérité, tout mon être ne se serait pas révolté contre une pareille intimité avec *lui*, contre un pareil avilissement de ma personne? J'aurais attendu, attendu, jusqu'à ce que j'aie trouvé l'homme que j'aurais aimé avec mon corps et avec mon âme, l'homme devant qui j'aurais été sauvée par l'amour, — ou la passion, comme vous voudrez, — de l'horreur et du dégoût qui m'ont fait un cauchemar de la vie conjugale. J'en suis venue à me haïr moi-même, à *vous haïr*. Pleurez, ma mère, pleurez sur l'enfant que vous avez tuée. Oh! pourquoi ne m'avez-vous pas étranglée dans mon berceau? Ces dernières années ont été un long crucifiement, une longue soumission aux désirs d'un homme que j'avais accepté sans comprendre ce que cela signifiait; chacune de ses caresses,... regardez-moi, voyez quelle ruine je suis... Quand il viendra me chercher, vous pourrez lui dire qu'il me fait horreur, que je frissonne au contact de ses lèvres, de ses mains, de son haleine; que mon corps tout entier se révolte à son approche, et qu'il m'est arrivé, après qu'il s'était retourné et endormi, d'avoir une telle poussée de haine, que l'envie de le tuer était trop forte; je me levais et m'en allais pour échapper à la tentation. »

Une troisième héroïne, victime de la même éducation « idiote », se laisse marier à un homme âgé. Ses soupçons s'éveillent le matin même des noces. Elle s'enfuit au sortir de

l'église, et menace de se tuer lorsque son époux la réclame (1).

Je pourrais multiplier ces citations; mais à quoi bon? Elles se ressembleraient toutes. Les sentimens sont plus ou moins déplaisans, leur expression plus ou moins littéraire; l'idée est partout la même: le mariage doit reposer sur l'amour-passion, en d'autres termes sur le désir, sous peine d'être dégradant pour la femme, car il faut de grandes flammes pour purifier certaines scories, et les parens sont criminels d'exposer leurs filles à se prêter par inconscience à des unions qui les « crucifieront » dans leur âme et dans leur chair. La conséquence saute aux yeux. Le lien du mariage ne doit pas survivre à l'amour. Il faut, pour l'honneur de la femme, qu'elle recouvre sa liberté le jour où elle n'est plus entraînée vers son mari. On se rappelle que Bebel avait dit: « La morale ordonnera de dénouer un lien devenu contraire à la nature et, par conséquent, immoral; » et que miss Schreiner écrivait de son côté: « Quand nous ne nous aimerons plus, nous nous dirons bonsoir. » Effectivement, il n'y a pas autre chose à faire, du moment que le mariage n'a pas d'autre fin que de vivre un roman qui est, de sa nature, essentiellement éphémère; et, alors, il est imprudent de se préparer des difficultés en provoquant l'intervention de fonctionnaires ou de gens d'église dans ses affaires de cœur; et le seul moyen sûr de se démarier à volonté est de ne pas se marier; et nous arrivons par une pente inévitable à l'union libre.

L'Angleterre y vient, en littérature s'entend. Un livre publié en 1894 (2) nous montre une jeune fille du monde éprise d'un robuste paysan. L'épouser est hors de question; Jessamine n'est pas faite pour soigner les cochons; mais il n'est pas nécessaire de se marier: « Ma nature tout entière, s'écrie Jessamine, le choisit pour amant à la face de l'univers. » Va pour la nature.

Dans un autre roman, de l'an dernier, et dû cette fois à une plume masculine (3), l'ingénue dit au héros, qui comptait l'épouser à la vieille mode: « Si j'aime un homme, je veux que ce soit en toute liberté. Je ne peux pas m'engager à l'aimer si je l'en trouve indigne, ou à continuer de l'aimer s'il ne sait pas conserver mon affection, ou si je découvre quelque autre homme qui me plaise davantage. Je ne peux pas m'engager à vivre avec lui, dans la honte, un seul jour après avoir cessé de l'aimer. »

Encore quelques mois, et la Grande-Bretagne lisait avec une certaine émotion un très beau roman, puissant et simple, où l'un des maîtres du style reprenait à son compte la thèse de

(1) *Dr Janet of Harley street*, par Arabella Kenealy.

(2) *A superfluous woman*.

(3) *The woman who did*, par Grant Allen (pseudonyme de Cecil Power).

l'émancipation de l'amour et lui donnait une adhésion éclatante. Ce fut un petit événement. La critique s'éleva énergiquement, aux États-Unis comme en Angleterre, contre « l'indécence » et « l'immoralité » des nouvelles tendances, et crut devoir expliquer la tolérance dont elle avait fait preuve jusqu'alors. C'était par dédain. Aussi longtemps que « la désagréable question du lien du mariage et de sa permanence » était restée l'apanage de « romanciers inférieurs », on avait laissé ceux-ci « remuer leur boue (1) » sans leur faire l'honneur de s'en occuper; de « pauvres cabotins » auxquels personne ne pensera plus dans une heure « ne peuvent pas faire un mal durable (2). » Mais il n'est plus permis de fermer les yeux lorsqu'un écrivain de marque se met de la partie.

Le romancier qui avait suscité ces colères est l'un des premiers de l'Angleterre contemporaine. Il n'est plus jeune et a une réputation méritée. C'est Thomas Hardy.

II

Son livre a pour titre *Jude l'obscur*. La préface nous avertit qu'une partie des incidens ont été empruntés à la vie réelle. — Jude est un intellectuel que sa mauvaise étoile a fait naître dans une chaumière. Ses poches sont toujours bourrées de livres qu'il étudie en conduisant sa charrette, ou lorsqu'il a fini sa journée de maçon, et il ne désespère pas d'acquérir assez d'instruction pour entrer dans l'église anglicane et devenir évêque. La route des honneurs lui est fermée une première fois par l'union la plus inconsidérée avec une ancienne fille de bar, la plantureuse Arabelle, choisie par l'auteur pour personnifier l'esprit du passé et les antiques préjugés en faveur du mariage légal, avec son cortège de garanties et de restrictions. Arabelle envisage la question au seul point de vue à sa portée, celui de l'intérêt bien entendu, et il lui paraît hors de doute que la femme a tout avantage à enchaîner l'homme : elle y gagne la sécurité, et le diable n'y perd rien. Arabelle prêche dans ce sens une jeune enthousiaste, apôtre pratiquante des théories de Bebel et de miss Schreiner : « À votre place, je l'entortillerais pour me faire mener tout droit chez le pasteur. C'est bien plus commode pour les affaires d'argent. Et puis, supposons que vous vous chamailliez et qu'il vous flanque à la porte, vous demandez protection à la loi; sans mariage, la loi ne fait rien pour vous, à moins qu'il ne vous ait fiché son couteau dans le corps ou fendu la tête avec le tisonnier. Et puis, supposons qu'il vous plante là, vous avez les meubles,

(1) *Athenæum*, 23 novembre 1895.

(2) *The Nation* (New-York), 6 février 1896.

sans qu'on vous accuse d'être une voleuse. » Ces beaux argumens ont naturellement pour effet de confirmer la jeune radicale dans son opinion sur « l'invincible vulgarité » de l'institution qu'on nomme « le mariage légal » : et il est de fait que l'expérience a mal tourné pour Jude. Son mariage avait été une erreur morale. Arabelle était si grossière, si vicieuse malgré ses grands principes, que son époux écœuré ne fit rien pour la retenir le jour où elle l'abandonna. Et c'est la première faillite de la vieille union conjugale dans le livre de Thomas Hardy.

Jude a une cousine, la jolie Sue (Suzette), qui représente l'esprit nouveau, en opposition à la fâcheuse Arabelle. C'est aussi une intellectuelle ayant réussi contre vents et marées à se donner de l'éducation, et c'est de plus une névrosée, mal équilibrée, fantasque, dénuée de logique et d'esprit de justice, toujours « à la chasse de la sensation nouvelle ». Sue a épousé par intérêt un vieux brave homme de maître d'école, qu'elle prend en dégoût le jour même. Elle confie ses déceptions à son cousin : « Je songeais que les moules sociaux dans lesquels la civilisation nous fait entrer n'ont pas plus de rapport avec notre véritable forme que les dessins représentant les constellations ne ressemblent à la réalité. J'ai l'air d'être M^{me} Richard Phillotson, laquelle vit paisiblement de la vie conjugale avec sa contre-partie du même nom. En réalité, je ne suis pas M^{me} Phillotson ; je suis une femme à passions dévoyées et à antipathies inexplicables, ballottée de côté et d'autre dans un isolement complet. »

Quelques jours plus tard, elle précise ses griefs contre le mariage : « Jude, est-ce mal, à un mari ou à une femme, de raconter à un tiers qu'ils sont malheureux ? Si la cérémonie nuptiale est un acte religieux, il se peut que ce soit mal ; mais si elle n'est qu'un contrat sordide, fondé sur des convenances matérielles, qu'un arrangement facilitant les questions d'installation, de ménage, d'impositions, les réglemens d'héritages pour lesquels il faut connaître le père des enfans, — il me semble qu'on a le droit de crier son chagrin sur les toits... Vous avez deviné ce que je voulais dire ? — J'ai de l'amitié pour M. Phillotson, — mais c'est une torture pour moi, — de vivre avec lui comme mari et femme !... Ce qui me supplicie, c'est d'avoir une dette à payer à cet homme, quelque bon qu'il soit ! — d'être engagée par contrat à sentir d'une certaine façon dans une chose dont l'essence même est la spontanéité !... Jude, je ne m'étais jamais bien rendu compte, avant de l'épouser, de ce que signifiait le mariage. C'est idiot ; je suis sans excuse. J'étais d'âge à savoir, et je me croyais beaucoup d'expérience. Je me suis précipitée tête baissée, à l'aveuglette, en imbécile que j'étais ! — On devrait pouvoir défaire ce qu'on a fait

par ignorance ! Je suis sûre que ça arrive à des masses de femmes ; seulement, elles se soumettent, et moi, je me débats... Dans les temps à venir, quand on regardera en arrière, vers les mœurs barbares et les superstitions de l'époque où nous avons le malheur de vivre, je me demande ce qu'on en dira ! » Son mariage avait aussi été une erreur, d'un autre genre, et c'est la seconde faillite de la vieille union conjugale dans le livre de Thomas Hardy.

Jude admire sa jolie cousine d'avoir su conserver son individualité dans l'état de mariage, qui tend à l'effacer chez la femme au profit du mari. « Non, dit-il, vous n'êtes pas M^{me} Phillotson ; vous êtes la chère Sue, libre, bien que vous ne le sachiez pas. Le mariage ne vous a pas encore annihilée ; il ne vous a pas encore digérée dans son vaste estomac, comme un atome dépourvu désormais d'individualité. »

Il adore cette petite créature si fine, si « vibrante », qui comprend tout, ose tout, et reste sincère dans ses plus grandes conséquences. Il le lui dit, l'embrasse avec passion, et Sue se s'étonner. Elle lui fait remarquer avec raison que sa conduite n'est pas d'accord avec ses principes religieux, qui lui ordonnent de respecter le sacrement du mariage. Elle, c'est différent, elle ne croit à rien. « Mais vous, un homme si religieux ! Vous êtes moins avancé en théorie qu'en pratique. » Un beau jour, Jude n'y tient plus et s'écrie : « Je me moque de mes principes et de ma religion ! Qu'ils aillent se promener ! » Rentré chez lui, il réfléchit qu'il ferait bien de renoncer à l'Église : « Tant qu'il nourrirait ce sentiment défendu, il y aurait de sa part une inconsistance éclatante à poursuivre la pensée de devenir le soldat et le serviteur d'une religion dans laquelle l'amour sexuel est considéré, en mettant les choses au mieux, comme une fragilité, et, en les mettant au pis, comme une cause de damnation. » Il songeait aussi qu'il était étrange que ses aspirations intellectuelles et spirituelles eussent eu deux fois de suite les ailes coupées par des femmes, et il se demandait avec perplexité, sous l'influence des idées de Sue : « Sont-ce bien les femmes qui sont ici à blâmer, ou n'est-ce pas plutôt notre organisation artificielle qui transforme les instincts naturels normaux en autant de chaussettes-trapes domestiques, de lacets diaboliques, où se prennent et s'enlèvent tous ceux qui voudraient marcher vers le progrès ? »

L'honnête Jude fut ainsi conduit à faire le procès au mariage, source d'impureté et d'iniquité ; à la société, qui a établi le mariage ; et à l'Église chrétienne qui le sanctifie. Un soir, il prit ses livres de théologie et de morale, en fit un tas dans le jardin et y mit le feu. « Il était près d'une heure du matin quand la flamme eut achevé de réduire en cendres, avec leurs couvertures et leurs

reliures, les pages de Jérémie Taylor, Butler, Doddridge, Paley, Pusey, Newman, et autres. Mais la nuit était paisible, et, tout en retournant avec une fourche les lambeaux de papier noirci, le sentiment de ne plus être hypocrite vis-à-vis de lui-même apportait à son esprit un soulagement qui lui rendait le calme. Il pouvait continuer à croire comme auparavant, mais dans son for intérieur; il ne possédait plus, il n'étalait plus ces appareils de foi dont on devait naturellement supposer que l'action s'exerçait tout d'abord sur leur propriétaire. Il n'était désormais, en aimant, qu'un pécheur ordinaire, et non un sépulchre blanchi. »

Richard Phillotson, l'époux de Sue, était aussi une âme pieuse et droite, craignant Dieu et respectant la loi morale de ses ancêtres. Il souffrait profondément de la répulsion qu'il inspirait à sa jeune femme, mais il ne s'irritait point contre elle, étant doux de cœur. La scène où la crise éclate fait penser à Ibsen. Un matin, pendant le déjeuner, Sue demande à brûle-pourpoint :

« — Richard, cela te fâcherait que je vive loin de toi ?

« — Loin de moi?... Mais alors, pourquoi nous être mariés ? »

Elle lui avoue qu'elle l'a épousé par lâcheté, pour se tirer d'un mauvais pas, et répète sa question :

« — Veux-tu me laisser m'en aller ? Je sais combien ma demande est incorrecte...

« — Elle l'est, incorrecte.

« — Mais je la fais ! On devrait établir une classification des tempéramens et adapter à leur diversité les lois sur la famille. Certains caractères souffrent des règles qui sont bienfaisantes pour d'autres. Veux-tu me laisser partir ?

« — Mais nous sommes mariés...

« — A quoi sert de se préoccuper des lois et des rites, s'écriait-elle avec explosion, lorsqu'ils font votre malheur et que l'on sait ne pas commettre de péché ?

« — Mais tu commets un péché en ne m'aimant pas.

« — Je t'aime bien ! mais je n'avais pas réfléchi que ce serait... Un homme et une femme vivant dans l'intimité, alors que l'un des deux sent comme je le fais, mais c'est un adultère, — il a beau être légal. Là, — le mot est lâché !... Richard, veux-tu me laisser partir ?

« — Tu me désoles avec ton insistance.

« — Pourquoi ne pourrions-nous pas nous entendre pour nous libérer mutuellement ? C'est nous qui avons formé le contrat, nous pouvons le rompre, — non pas légalement, bien entendu, mais moralement ; — d'autant que nous n'avons pas à tenir compte de l'intérêt des enfans, nous n'en avons pas. Nous pourrions alors être amis et nous voir sans que cela fasse de peine à l'un ni à

l'autre. O Richard, sois mon ami et aie pitié de moi ! Dans quelques années, nous serons tous les deux morts, et, alors, à qui importerait-il que tu m'aies affranchie, pour ce petit peu de temps, d'une si dure contrainte ? Je suis sûre que tu me trouves bizarre, ou ultra-sensible, ou insensée ? Voyons, — pourquoi me faire souffrir en me faisant manquer ma destinée, si cela ne fait de mal à personne ?

« — Mais cela fait du mal, — cela m'en fait, à moi, et tu t'es engagée à m'aimer.

« — Oui, — voilà la chose ! Je suis dans mon tort, j'y suis toujours. Il est aussi coupable de s'engager à aimer toujours qu'à avoir toujours le même *credo*, et aussi niais que de s'engager à avoir toujours du goût pour un certain mets ou une certaine boisson.

« — Et ton intention, en me quittant, est de vivre seule ?

« — Si tu l'exiges, oui. Mais mon intention était d'aller vivre avec Jude.

« — Comme mari et femme ?

« — Comme il me plaira.

« Phillotson se tordait de douleur.

« Sue poursuit : — Celui, — ou celle, — qui laisse le monde, ou la portion du monde qui est la sienne, choisir son plan de vie, n'a pas besoin d'autre faculté que celle du singe : l'aptitude à imiter. Ce sont les propres paroles de Stuart Mill. Pourquoi ne peux-tu pas les prendre pour règle de conduite ? Pour ma part, c'est mon désir constant.

« — Je me soucie bien de Stuart Mill ! gémit Phillotson. Tout ce que je demande, c'est de vivre en paix. »

La cloche de l'école rompt l'entretien. Les deux époux vont faire leurs classes, et ils s'envoient des billets par les enfans. C'est Phillotson qui commence : « — Ce que tu m'as demandé m'empêche absolument d'être à mon affaire. Je ne sais pas ce que je fais. Est-ce sérieux ? »

Réponse : — « Je suis vraiment désolée d'être obligée de dire que c'est sérieux. »

Second billet : — « Dieu sait que je ne voudrais pas te contrarier dans aucune chose raisonnable... Mais je ne peux pourtant pas donner mon approbation à ce que tu ailles vivre avec ton amoureux. C'est absurde. Tu perdras l'estime et le respect de tout le monde... »

Réponse : « Je sais que tu veux mon bien. Mais je ne tiens pas du tout à la considération. Il y a quelque chose que je mets très au-dessus de la respectabilité ; c'est, pour citer Humboldt, de produire le développement humain dans sa plus riche diversité... »

Autre billet de Sue : « Je sais ce que tu penses. Mais ne peux-tu pas avoir pitié de moi? Je t'en prie, je t'en supplie, aie compassion. Je ne le demanderais pas si je n'y étais presque forcée par la chose que je ne peux pas supporter. Jamais pauvre femme n'a autant souhaité qu'Ève ne fût pas tombée, ce qui aurait permis de peupler le paradis (ainsi que le croyaient les chrétiens primitifs) au moyen de quelque mode de végétation inoffensif... »

Une femme capable de faire des plaisanteries d'aussi mauvais goût et de citer Humboldt, après Stuart Mill, dans des circonstances pareilles, méritait des gifles, et rien de plus. Mais le pauvre Richard était amoureux. Au lieu de mettre sa femme sous clef, ainsi qu'il reconnut plus tard qu'il aurait dû le faire, il se persuada que Sue devait avoir raison, puisque aussi bien elle avait toujours raison.

« — Comment, s'écrie un ami, vous allez la laisser partir? Avec son amoureux? »

« — Avec qui elle voudra; c'est son affaire... Je sais que j'ai peut-être tort; qu'en lui cédant, je fais une chose qui n'est défendable ni logiquement ni religieusement, et qui ne s'harmonise pas avec les principes dans lesquels j'ai été élevé. Seulement, je sais encore ceci : quelque chose me dit que j'agirais mal en la refusant... Serait-ce vraiment juste et honorable? serait-ce vraiment la chose à faire? ou serait-ce vilain, méprisable, égoïste? Je ne me charge pas d'en décider. Je vais simplement suivre mon instinct et laisser les principes se défendre comme ils pourront. »

L'ami objecte la morale, les intérêts de la famille et de la société. « Trêve de philosophie! s'écrie le vieux maître d'école. Je ne m'occupe que de ce que j'ai sous les yeux. » Il ajoute au bout d'un instant : « — Je ne vois pas pourquoi la femme et les enfans ne formeraient pas l'unité, sans l'homme. — Le matriarcat! » fait l'ami scandalisé.

Sue va retrouver Jude, et Phillotson déclare aux autorités scolaires que sa femme est partie avec son autorisation : « — Elle m'a demandé la permission de s'en aller avec celui qu'elle aimait, et je la lui ai donnée. Pourquoi aurais-je refusé? Elle est d'âge à savoir ce qu'elle fait, et cela regarde sa conscience, pas moi. Je n'étais pas son geôlier. Je ne peux pas vous donner d'autres explications. » Il est moins réservé avec son ami : « Je n'avais pas le cœur d'être cruel envers elle au nom de la loi. J'ai compris qu'elle est allée rejoindre son amant. Ce qu'ils vont faire, je l'ignore, mais j'y souscris d'avance... J'étais l'homme du monde le plus vieux jeu dans la question du mariage; — de ma vie, je n'avais examiné au point de vue critique les problèmes de morale qu'elle soulève. Mais j'ai vu se dresser devant moi de certains faits, — je n'ai pas

pu aller à l'encontre. » Il perd sa place, ainsi qu'il s'y attendait, et ne se repent de rien, car il a agi selon sa notion, juste ou fausse, du bien et du mal.

Pendant Jude et Phillotson divorcèrent. Le mal causé par des arrangemens sociaux fautifs se trouva défait. Leur sort à tous était remis à nouveau entre leurs mains, en face d'une société qui se montrait, en somme, débonnaire. Riches d'expérience, il dépendait d'eux de se refaire une vie en accord avec leurs principes. Pour Phillotson et Arabelle, ce fut très simple, car ils ne s'étaient pas détachés sincèrement du passé. L'un avait été faible, l'autre débauchée, mais ni l'un ni l'autre ne s'admiraient d'en être arrivés où ils en étaient. Phillotson se cacha dans un coin, résolu à ne plus jamais avoir affaire aux femmes, autant qu'il dépendrait de lui. Arabelle, toujours plus convaincue que les hommes ont besoin d'être liés, travailla de tout son cœur à rentrer dans la correction par un second mariage.

Restaient Jude et Sue. Jude aurait volontiers tiré sa révérence à « l'Esprit nouveau » et épousé sa cousine. Le vieux mariage légal lui paraissait très acceptable avec elle. Mais Sue : « Je n'ai pas changé, moi. J'ai toujours la même terreur qu'un contrat rigide ne tue votre tendresse pour moi, et la mienne pour vous... J'aimerais bien mieux rester comme nous sommes... Je sens, Jude, que je commencerais à avoir peur de vous à la minute même où un papier officiel vous ferait une obligation de me chérir et m'autoriserait en bonnes formes à me laisser aimer! — Quelle horreur! que c'est vilain! — Il est contraire à la nature humaine de continuer à aimer quelqu'un par ordre. »

Ils s'en tiennent donc à l'union libre par dignité, parce qu'il y a désormais, dans notre société renouvelée, un devoir qui prime tous les autres : le respect de notre individualité, poussé jusqu'au point où il devient le respect de tous les instincts. Le monde les méconnut, ainsi qu'il fallait s'y attendre. Ils furent mal jugés, mis plus ou moins en quarantaine, et la misère entra dans la maison avec les enfans. Mais ils avaient la satisfaction d'être des « pionniers », et de préparer les voies à l'émancipation de l'amour.

C'est ici que se place la grosse péripétie du roman, ce qui en fait la grande originalité, en même temps que le livre tout entier en devient d'un pessimisme amer. L'auteur n'a pas dissimulé un instant qu'il partageait le mépris et le dégoût de Sue pour les anciennes conventions sociales et morales sur l'union conjugale. Le mariage sous sa forme actuelle est évidemment, à ses yeux, une institution condamnée. Mais, tandis que les féministes avancées de l'autre sexe envisagent l'avenir avec une

joyeuse confiance, persuadées que la femme émancipée puisera dans le libre développement de ses facultés toutes les vertus, toute la force qui lui seront nécessaires pour vivre avec honneur et dignité dans des situations équivoques, Thomas Hardy, jugeant son héroïne avec une dure clairvoyance, refait impitoyablement l'éternelle histoire de l'homme dompté par une créature capricieuse et mal sûre, qui l'oblige à juger contre sa raison, à agir contre sa conscience, pour se retourner contre lui avec des reproches lorsqu'elle l'a amené à ses fins, qu'elle a brisé sa vie et semé son âme de ruines irréparables. Jude s'est ravalé à plaisir pour obéir aux « vues plus larges » de Sue. Il a renié sa foi, renoncé à ses rêves d'avenir, accepté sans murmure de redevenir simple ouvrier pour nourrir sa famille. Et voici quelle fut sa récompense.

Leurs enfans venaient de périr d'une façon tragique. Un soir, Jude s'inquiétait de ne pas trouver Sue. On lui dit qu'elle doit être à l'église voisine, — elle, Sue, qui n'avait pas eu de cesse qu'elle ne lui en eût désappris le chemin. Il y court, et la trouve prosternée, toute en larmes, sur les dalles. Il l'appelle doucement. Sue, froide et sèche, commence par lui reprocher durement de l'avoir dérangée, puis elle lui fait une de ces scènes dont l'injustice a toujours surpassé la compréhension des pauvres hommes. Oreste en est devenu fou, et peu s'en fallut que Jude ne prit le même chemin lorsqu'il entendit cette femme à laquelle il avait tout sacrifié lui signifier son congé, et lui en donner pour raison que « ses idées sur le mariage avaient changé » ; qu'elle n'admettait plus que le mariage religieux, lequel est indissoluble puisqu'un sacrement ne s'efface pas ; qu'elle était donc, malgré son divorce, la femme de Phillotson, et que lui-même n'avait pas cessé d'être l'époux d'Arabelle. Elle déclara aussi que Dieu lui avait ôté ses enfans pour la punir de leur situation irrégulière et s'accusa d'être la dernière des créatures. « Après m'avoir converti à vos idées ! » criait Jude assommé. Il eut beau s'exclamer, elle le mit à porte de leur logis.

Quelque temps après, elle vint lui annoncer qu'elle retournait « chez Richard. » Elle ajouta : « Nous allons nous remarier. C'est pour la forme, et pour le monde, qui ne voit pas les choses comme elles sont. Mais, bien entendu, je suis déjà sa femme. Rien n'a pu changer cela. »

C'en était trop, après tant de professions de foi d'une impiété agressive, tant de citations pédantes à la gloire de l'union libre, la seule « propre » qu'il y ait sous le soleil, tant de refus hautains d'avoir égard aux préjugés et aux superstitions de Jude, qui aurait voulu légitimer leur union. Il se révolte et lui parle avec empor-

tement : « Mais vous êtes *ma* femme ! Oui, vous l'êtes, et vous le savez... je vous aimais, vous m'aimiez, nous nous sommes mis ensemble ; et cela constitua le mariage. Nous nous aimons encore, vous aussi bien que moi — je le sais. Par conséquent, notre mariage subsiste.

« — Oui, je sais comment vous envisagez les choses, dit-elle avec un détachement désespérant. Mais je vais me remarier avec lui, comme vous diriez. Strictement parlant, vous devriez, — Jude, mettez que ce n'est pas moi qui le dis, — vous devriez reprendre Arabelle.

« — Je devrais ? Bonté du ciel ! — et ensuite ? Et si je vous avais épousée légalement, comme nous avons été sur le point de le faire, comment cela se passerait-il ?

« — Je penserais exactement de même que notre mariage n'en est pas un. Et je retournerais avec Richard, s'il me le demandait, sans repasser par le sacrement. Mais le monde et ses voies méritent quelque considération, à ce que je suppose ; aussi, je consens à une répétition de la cérémonie. — Ne m'écrasez pas de vos railleries et de vos raisonnemens, je vous en supplie ! Autrefois j'étais la plus forte, je le sais, et j'ai peut-être été cruelle à votre égard. Rendez-moi le bien pour le mal, Jude ! Je suis maintenant la plus faible. Ne vous vengez pas, soyez bon. Oh ! soyez bon pour moi, pauvre femme coupable qui s'efforce de s'amender.

« Il secoua la tête avec désespoir, les yeux pleins de larmes. Le coup que lui avait porté la perte de ses enfans semblait avoir détruit chez elle la faculté du raisonnement. Son jugement, jadis si clair, s'était obscurci. — Faux, faux, tout cela est faux ! fit-il d'une voix sourde. Erreur ! Perversité ! Vous me mettez hors de moi ! Vous souciez-vous de lui ? L'aimez-vous ? Vous savez bien que non ! Ce serait de la prostitution par fanatisme, — oui, que Dieu me pardonne, — voilà ce que ce serait.

« — Je ne l'aime pas, il faut bien que je l'avoue avec un remords sans égal ! Mais j'essaierai d'apprendre à l'aimer en lui obéissant. »

En vain Jude discute et implore. Il n'a plus devant lui qu'une femme affolée par la terreur des « jugemens » d'en haut. Ah ! qu'Arnolphe avait raison de menacer Agnès

... des chaudières bouillantes
Où l'on plonge à jamais les femmes malvivantes.

Aucun argument ne vaut celui-là pour notre pauvre espèce humaine, et je suis persuadé qu'Horace, l'amoureux d'Agnès, l'a appris un jour à ses dépens de cette petite créature tout instinc-

tive ; Agnès vieillissante lui a certainement fait payer la peur qui la gagnait au souvenir des péchés commis jadis pour l'amour de lui. On n'ose plus à présent tenir le langage d'Arnolphe, les uns de crainte du ridicule, les autres par fausse sensibilité, révolte de leurs nerfs à la pensée des supplices physiques. Il n'y a qu'un homme (parmi les laïques, s'entend) qui ait osé dans ces derniers temps paraphraser le discours d'Arnolphe en affirmant l'existence et la nécessité des peines éternelles : c'est M. Gladstone, dans un article tout récent (1), où il déclare qu'il croit à un Diable personnel, sans cesse occupé à nous induire à mal, et que la crainte de l'enfer est le commencement de la vertu. Je ne sais ce qu'en a pensé l'Angleterre en général, mais M. Gladstone peut compter sur le suffrage de Sue.

Celle-ci le fit comme elle l'avait dit et redevint M^{me} Phillotson. Arabelle convia Jude hébété à une tournée de cabarets, et ne le laissa dégriser que lorsqu'ils eurent à leur tour repassé par l'église. Le vieux mariage triomphait, sauf que le pauvre Jude ne pouvait prendre son parti de tout ce qui lui était arrivé. Il se consumait de chagrin, et bénit une maladie qui vint le délivrer d'un monde inintelligible. Avant de mourir, il voulut pourtant essayer une dernière fois de comprendre. Il se traîna au village où demeuraient les Phillotson, et fit dire à Sue que quelqu'un l'attendait à l'église pour lui parler. Elle poussa une exclamation en l'apercevant, et se retourna vivement pour sortir.

« — Ne vous en allez pas ! fit-il d'un ton suppliant. Ne vous en allez pas. C'est pour la dernière fois ! ... Je ne reviendrai jamais. Ne soyez donc pas sans pitié. Sue, Sue ! Nous agissons d'après la lettre, et la lettre tue !

« — Je resterai ; je ne veux pas être cruelle ! dit-elle ; et ses lèvres se mirent à trembler, ses larmes à couler, quand elle lui permit de se rapprocher. — Mais pourquoi êtes-vous venu, pourquoi avoir fait cette chose mal, après avoir si bien agi ?

« — En quoi ai-je bien agi ?

« — En vous remarquant avec Arabelle. C'était dans le journal. A dire vrai, Jude, elle n'avait pas cessé de vous appartenir. C'est pourquoi vous avez si bien agi, ... oh ! si bien ! ... en le reconnaissant et la reprenant.

« — Dieu du ciel ! Et c'est pour entendre cela que je suis venu ? S'il y a eu dans ma vie quelque chose d'immoral, de dégradant, de contre nature, c'est ce honteux contrat avec Arabelle que vous appelez avoir bien agi ! Et vous aussi, vous vous dites la femme de Phillotson, sa femme ! Vous êtes la mienne.

(1) *The future life and the condition of man therein* (North American Review avril 1896.)

« — Ne me forcez pas à m'enfuir... je ne peux pas supporter... Mon parti est pris là-dessus.

« — Et moi, je ne peux pas comprendre que vous l'ayez fait... que vous pensiez cela... Je ne peux pas!

« — N'y songez plus. Il est bon mari. — Et moi, — j'ai combattu, j'ai lutté, jeûné, prié. J'ai amené mon corps à une sujétion presque complète. Et vous ne devez pas — vous allez — réveiller...

« — O chère folle adorée, qu'avez-vous fait de votre raison? C'est à croire que vous avez perdu vos facultés. Je discuterais avec vous si je ne savais qu'il est complètement inutile de faire appel au cerveau d'une femme dans l'état de crise sentimentale où vous voilà. A moins que vous ne vous mentiez à vous-même, comme le font tant de femmes dans ces sortes de choses? Vous ne croyez peut-être pas réellement ce que vous prétendez croire? c'est peut-être seulement pour vous donner la volupté des émotions dues à ces idées imaginaires?

« — La volupté! comment pouvez-vous être aussi méchant!

« — Pauvre chère épave, si mélancolique et si pusillanime, de l'esprit le plus riche en promesses que j'aie jamais rencontré! Qu'avez-vous fait de votre mépris pour les conventions? Moi, je serais mort sans rompre d'une semelle.

« — Vous m'écrasez, vous m'insultez presque, Jude! allez-vous-en! — Elle se détourna vivement.

« — Je m'en vais. J'en aurais la force, — ce qui ne sera jamais plus, — que je ne reviendrais jamais vous voir. Sue, Sue, vous ne méritez pas l'amour d'un homme! »

Il regagne à grand'peine son logis et songe tristement, en attendant la mort : « Les temps n'étaient pas mûrs, pour Sue et moi. Nos idées étaient de cinquante ans en avance. La résistance qu'elles ont rencontrée a causé une réaction chez Sue, l'insouciance chez moi... et ma perte... »

Jude expira en maudissant le jour où il était né. Le cadavre était déjà froid lorsque sa femme rentra d'une partie de plaisir. Elle courut aussitôt retrouver ses amis en murmurant : « Ça ne peut pas lui faire de mal que je m'en aille! »

Quelle est la conclusion du livre? Les idées de Jude et de Sue étaient-elles simplement « de cinquante ans en avance, » ou seront-elles toujours trop lourdes à porter pour la femme? Il semble que M. Hardy penche pour la seconde alternative, ce qui reviendrait à dire : le mariage s'en va en morceaux, mais il n'y a rien à mettre à la place ; nous sommes dans une impasse.

III

A l'apparition de *Jude l'obscur*, une revue anglaise dénonça l'existence dans la Grande-Bretagne d'une « croisade contre le mariage, publiquement organisée et faisant rage (1). » C'est beaucoup dire, et s'effarer par trop après avoir par trop dédaigné les signes de débâcle morale qui éclatent en Angleterre comme partout ailleurs. La littérature inaugurée par *l'Histoire d'une ferme africaine* représente, en somme, les sentimens d'une faible minorité. Elle n'a d'importance qu'à titre de symptôme, parce qu'elle prouve la ténacité d'un mal qui travaille l'Europe depuis une centaine d'années, et dont les accès ne se compteront bientôt plus. Où ne retrouve-t-on pas sa trace ? En Angleterre, les idées soutenues dans *Jude l'obscur* sont très anciennes, et M. Hardy ne l'ignore pas, puisqu'il fait dire quelque part à l'un de ses personnages : « C'est du Shelley. » Elles ont été ouvertement prêchées et pratiquées en Allemagne, au début du siècle, par un groupe d'hommes célèbres, Schelling et les deux Schlegel en tête. La Russie a eu sa crise vers 1860, et les pays scandinaves ne sont pas encore guéris de la fièvre ibsénienne. Quant à la France, j'ai à peine besoin de rappeler qu'il n'est pas un des argumens invoqués par les féministes pour défendre les droits de la passion qui n'ait déjà servi à George Sand. Ce n'est pas Jude, c'est Jacques, qui a écrit les lignes que voici : « Je n'ai pas changé d'avis, je ne me suis pas réconcilié avec la société, et le mariage est toujours, selon moi, une des plus barbares institutions qu'elle ait ébauchées. Je ne doute pas qu'il soit aboli, si l'espèce humaine fait quelque progrès vers la justice et la raison ; un lien plus humain et non moins sacré remplacera celui-là, et saura assurer l'existence des enfans qui naîtront d'un homme et d'une femme, sans enchaîner à jamais la liberté de l'un et de l'autre (2). »

Ce n'est pas à Lyndall, c'est à Fernande, que son fiancé adresse une lettre où on lit : « — Il faut... tout prévoir... La société va vous dicter une formule de serment ; vous allez jurer de m'être fidèle et de m'être soumise, c'est-à-dire de n'aimer jamais que moi et de m'obéir en tout. L'un de ces sermens est une absurdité, l'autre une bassesse. Vous ne pouvez pas répondre de votre cœur, même quand je serais le plus grand et le plus parfait des hommes. » Et la fiancée répond : « — Ah ! tenez, ne parlons pas de notre mariage ; parlons comme si nous étions destinés seulement à être amans (3). »

(1) *Blackwood's Magazine*, janvier 1896, article de Mrs Oliphant.

(2) *Jacques*, par George Sand (1834).

(3) *Ibid.*

Ce ne sont pas les héroïnes de *Aster jaune* ou de *Dissonances* qui ont inventé de faire reposer sur la passion un acte aussi sérieux que la fondation d'un foyer et d'une famille ; ce sont ceux qui ont infusé à notre âge l'horreur d'une discipline quelconque, les représentans au milieu de nous de l'esprit de révolte, précieux ferment et redoutable gangrène du monde : ce sont les romantiques, fils du grand et malfaisant Jean-Jacques. L'homme a donné l'exemple, la femme a suivi ; et je ne vois pas de quel droit l'homme lui en fait à présent un reproche. Il a tant parlé, et en termes parfois si éloquens, des devoirs de l'individu envers lui-même, du respect que nous devons à tous nos sentimens, à la seule condition qu'ils soient sincères, du « crime » de subordonner notre « développement » à n'importe quoi, qu'il aurait mauvaise grâce à se plaindre d'avoir fait dans l'autre sexe des recrues qui le gênent parfois et l'ennuient. La femme trouve très bon d'imiter son guide ordinaire. Elle secoue aussi ce qui entraverait l'expansion de sa personnalité. Elle poursuit aussi son « développement », refuse aussi d'aliéner sa liberté au profit de prétendus devoirs. Que ce soit pour son bonheur, c'est une autre question ; je dis seulement qu'à force de respirer le même air, il était difficile qu'elle ne subît pas la contagion, et qu'elle est en tout ceci la victime, l'homme étant le vrai coupable, avec son acharnement à détruire tous les freins.

Les romantiques se trouvent ainsi avoir travaillé à anéantir l'une des plus hautes créations de l'humanité : le mariage chrétien. Oh ! ils ne l'ont pas fait par perversité ; leur âme était généreuse, si leur esprit était faux. Mais ils l'ont fait. Tout ce que des siècles de civilisation et de christianisme avaient introduit de dignité dans le mariage, tout l'effort accompli pour rendre la maternité sacrée, pour effacer les animalités devant des fins désintéressées et des devoirs supérieurs, ils l'ont sacrifié de gaieté de cœur à un idéal de petite bourgeoise romanesque. Le progrès qu'ils proposaient à nos ambitions consistait à remplacer l'union de deux consciences par l'union de deux passions, avec l'instabilité que nécessite un pareil arrangement. Autant vivre sur une poudrière ; mais ce n'était pas pour déplaire aux romantiques, et il est certain que le mariage chrétien ne pouvait pas s'accorder avec leur horreur de la discipline, puisqu'il est avant tout un joug moral. C'est même sa gloire, ce qui en fait le seul contrat digne d'un être moral, appelé à l'honneur de dompter en soi la nature.

Tous les peuples qui l'ont revêtu de noblesse l'ont compris ainsi, à commencer par les vieux Romains des premiers siècles de la république, qui s'étaient fait de l'union conjugale une concep-

tion très haute et presque identique à celle que devait plus tard s'en former le christianisme. Leurs lois avaient en vue les intérêts de la famille, auxquels le jurisconsulte avait sacrifié sans hésitation les commodités de l'individu. A ne considérer que les textes, il en résultait pour l'épouse une dure dépendance. Mais les mœurs s'étaient chargées de traduire les textes : « Ce n'est plus, a écrit M. Paul Gide (1), l'esclave impuissante et opprimée, c'est la matrone, la mère de famille, vénérée des esclaves, des cliens, des enfans, respectée de son mari, chérie de tous, maîtresse dans la maison, et au dehors étendant son influence jusqu'au sein des assemblées populaires et des conseils du Sénat. Les Romains n'avaient pas relégué la femme dans la solitude et le silence du gynécée; ils l'admettaient dans leurs théâtres, à leurs fêtes, à leurs repas; partout une place d'honneur lui était réservée; chacun lui cérait le pas, le consul et les licteurs se rangeaient à son passage... Elle offrait, comme le chef de famille lui-même, les sacrifices aux dieux lares; elle présidait aux travaux intérieurs des esclaves; elle dirigeait l'éducation des enfans qui, jusque dans l'adolescence, restaient longtemps encore soumis à sa surveillance et à son autorité; enfin, elle partageait avec son mari l'administration du patrimoine et le gouvernement de la maison. »

Il est difficile de rêver un plus beau rôle; mais tout s'achète dans ce monde : la matrone romaine payait la noblesse de sa vie d'une étroite limitation de son « individualité. » Au moment de passer le seuil de sa nouvelle demeure, l'épouse disait à l'époux : « *Ubi tu Gaius, ibi ego Gaia.* Où tu seras *Gaius*, je serai *Gaia*. » Elle reconnaissait par cette magnifique formule qu'elle acceptait de se laisser absorber, dans une certaine mesure, au profit d'autrui. C'est précisément de quoi les féministes ne veulent plus entendre parler; elles disent moins poétiquement : — Dans les vieux errements, « un couple marié est égal à une unité. Il faut qu'à l'avenir il soit égal à deux unités. »

On ne peut adresser qu'un reproche au mariage des temps héroïques de Rome. Ces nobles existences de femmes nous apparaissent vraiment par trop sevrées de sentimens doux. Une autre formule latine explique nettement ce qu'on demandait alors à l'institution du mariage : « C'est l'union de deux vies, la confusion de deux patrimoines, la mise en commun de tous les intérêts temporels et religieux. » Rien de plus. Il était réservé au christianisme de pénétrer de tendresse l'idéal antique, et de réaliser ainsi un modèle d'union conjugale qui ne sera jamais surpassé. Bossuet, qu'on n'accusera pas d'être un sentimental, défi-

(1) *Étude sur la condition privée de la femme dans le droit ancien et moderne, et en particulier sur le sénatus-consulte velléien*, par Paul Gide.

nissait le mariage chrétien « la parfaite société de deux cœurs unis », ou encore « le lien sacré de deux cœurs unis ». Le mot « cœur », dont on chercherait en vain l'équivalent dans les vieilles formules latines, vient tout naturellement au bout de sa plume en parlant d'époux chrétiens. Il écrit, à propos des bienfaits de la monogamie : « Une femme *qui donne son cœur tout entier et à jamais reçoit d'un époux fidèle un pareil présent* et ne craint point d'être méprisée ou délaissée pour une autre. » Ces petites lignes çà et là tiennent chaud à l'âme, qui risquait d'être transie par la rudesse avec laquelle Bossuet pourchasse jusqu'à l'ombre de la passion. Elles font comprendre qu'il ne s'agit que de distinguer les affections nobles d'avec les autres, celles qui sont « la honte de la nature raisonnable ». La distinction est aisée à établir : Bossuet n'admet pas qu'on puisse être à la fois « amans » et « époux ». On est l'un ou l'on est l'autre, et il en veut à la littérature de son temps d'établir une confusion entre les deux termes. C'est l'un de ses grands griefs contre le théâtre. « Toute comédie, dit-il, veut inspirer le plaisir d'aimer; on en regarde les personnages non pas comme gens qui s'épousent, mais comme amans, et c'est amans qu'on veut être, sans songer à ce qu'on pourra devenir après (1). » Il ne saurait en être autrement; on n'amuse pas une salle avec les sentimens qui doivent exister entre mari et femme : « L'union conjugale (est) trop grave et trop sérieuse pour passionner un spectateur qui ne cherche que le plaisir. » On amuse une salle avec ce que le monde appelle les « belles passions », qui « excitent la jeunesse à aimer » et font les « mariages sensuels », au grand détriment de la tendre pureté sans laquelle Bossuet ne conçoit pas le « lien sacré ». Rien ne lui semble assez chaste, assez profond en même temps et assez complet pour son idéal d'affection conjugale.

De même Bourdaloue : « Il ne s'agit point seulement ici d'une société apparente, mais d'une société de cœur... Aimez-vous d'un amour respectueux, d'un amour fidèle, d'un amour officieux et condescendant, d'un amour constant et durable, d'un amour chrétien (2). » Ailleurs : « L'effet de cette société doit être une union des cœurs si parfaite, que pour un époux l'on soit disposé à se détacher de tout, à quitter tout, à sacrifier tout (3)... » Aimez-vous, mais craignez la « passion », qui rend l'homme « idolâtre de la créature » et traîne après soi la recherche du plaisir, car on ne se marie point pour le « plaisir »; on se marie pour fonder une famille et faire de ses enfans d'honnêtes gens,

(1) *Maximes sur la comédie.*

(2) *Sur l'état de mariage.*

(3) *Sur les divertissemens du monde.*

pour porter un « joug » et endurer une « sujétion » en vue d'un « but supérieur ».

Et le doux Nicole lui-même! Avec quelle indignation ne parle-t-il pas (1) de « morale poétique et romanesque » qui prétend légitimer la passion! Il faut reconnaître que, sur un point au moins, Nicole, Bossuet et Bourdaloue se rencontrent avec les féministes. Ils voient également une disconvenance entre les « belles passions » et l'ensemble d'obligations et de devoirs que représente le foyer domestique. Les uns et les autres estiment de même que le désaccord est irréductible, et ne diffèrent que sur la conclusion à en tirer : les moralistes du xvii^e siècle demandent que l'on dompte la passion, les féministes qu'on supprime le foyer.

On objectera que ces moralistes étaient avant tout de grands chrétiens, et préoccupés comme tels de poursuivre « le péché de la chair. » Soit. La belle page que voici, sur « l'idée du mariage », n'est ni d'un chrétien, ni même d'un moraliste; elle est d'un révolutionnaire, et a été écrite en 1858. « Cette idée, il n'y a pas à s'y tromper, n'est rien de moins que le projet de dompter l'amour, de le rendre constant, fidèle, indéfectible, supérieur à lui-même, en le pénétrant à haute dose de ce sentiment de dignité qui accompagne l'homme dans toutes ses actions, et en unissant l'homme et la femme dans une communauté de conscience, dont la communauté de fortune devient la conséquence et le gage. La consécration matrimoniale par le ministère du prêtre, avec sacrifice, auspices, invocation des dieux, banquet eucharistique, paroles secrètes, bénédiction, exorcisme, n'a pas d'autre sens. Pour le vulgaire, c'était comme un philtre mystérieux qui devait conférer à l'amour la qualité divine, l'incorruptibilité... Ce n'est pas rien... que cette aspiration sublime à qui la chair répugne, que la beauté même ne satisfait pas, et qui sous cet idéal cherche un idéal supérieur, l'idéal de l'idéal. » L'écrivain qui approuve ainsi que l'on « dompte l'amour », de peur que l'union conjugale ne cesse d'être avant tout une « communauté de conscience », a été de son vivant l'épouvantail de la bourgeoisie. C'est Proudhon, dans un livre (2) d'une violence brutale contre la religion. La très haute idée qu'il se faisait du mariage ne lui avait pas permis de lire ou d'entendre de sang-froid les théories de George Sand et des phalanstériens sur l'amour libre. Il ne se possédait plus à la pensée de lâcher la bête humaine après qu'on avait eu tant de peine à la brider tant bien que mal. Il ne pouvait surtout concevoir que des êtres doués de raison méconnaissent les vraies proportions des choses au point de rabaisser l'union d'un homme

(1) *De la comédie.*

(2) *De la justice dans la révolution et dans l'Église.*

et d'une femme jusqu'à être une question de « roucoulement ». Il s'écriait : « Le mariage n'est pas rien que l'amour ; c'est la subordination de l'amour à la justice, subordination qui peut aller jusqu'à la négation même de l'amour, ce que ne comprend plus, ce que repousse de toute l'énergie de son sens dépravé la femme libre. » La divinisation romantique de la passion n'eut pas de plus rude adversaire. Toute son admiration, toutes ses préférences allaient à ces matrones antiques dont le rêve de vie se résumait dans les six mots cités plus haut : *Ubi tu Gaius, ibi ego Gaia*.

Je crains qu'actuellement nous ne soyons tous bien éloignés, même en dehors de la gauche féministe, de ces notions saines et fortifiantes sur le grand contrat entre les deux sexes. On s'est accoutumé insensiblement, sous l'influence persistante du romantisme, à les trouver sauvages et désenchantantes, oubliant les fortes raisons qui avaient fait souhaiter la subordination de la passion à des considérations plus élevées. Il suffit pourtant de se représenter par l'imagination la société de l'avenir telle que la rêvent les Olive Schreiner, pour sentir combien nos pères étaient dans le vrai, toute question de morale et de religion mise à part. On ne bâtit pas sur le sable. Il est parfaitement puéril d'essayer de fonder un ordre quelconque sur la plus fragile des passions humaines, la seule que la Nature, qui avait ses raisons, ait faite éphémère. Un ambitieux reste ambitieux, un avare reste avare, un amoureux ne reste pas amoureux. De sorte qu'il faut à toute force, qu'on le veuille ou non, aboutir à l'amour libre. On a vu tout à l'heure par plusieurs exemples que les théoriciens du parti échappent de moins en moins à cette espèce de fatalité.

Le plus singulier, c'est que ce soient généralement les femmes qui prennent l'initiative de démolir la forteresse du mariage, créée pour elles, pour leur protection dans cette terrible lutte pour l'existence qui augmente d'âpreté à chaque génération. Je ne prétends pas que tout soit pour le mieux dans la forteresse, et j'admets sans difficulté qu'on tâche à en améliorer certains détails ; mais je ne vois pas, ou plutôt je vois trop bien ce que deviendraient les héroïnes des romans féministes anglais, si leur thèse venait par malheur à triompher. Pauvres filles ! Pauvres innocentes, d'avoir cru que les hommes n'attendaient que l'heure de la libération pour devenir d'aussi parfaits amans, aussi constans, que les bergers de l'*Astrée* ! Sans vouloir dire du mal des hommes, il m'est impossible d'en penser tant de bien. Je suis de l'avis d'Arabelle, qui recommandait de leur attacher à la patte un fil légal, parce que, disait cette bonne fille, « on a trop de mi-

sères, sans ça! » Sans compter que le fil légal est très utile aux enfans, dont on s'occupe vraiment trop peu entre romantiques ou féministes.

Ne fût-ce que pour cette dernière raison, le vieux mariage ne s'écroulera pas de sitôt, même dans la Grande-Bretagne. Il faut admettre seulement que quelque chose a craqué dans l'édifice, et cela, dans presque toute l'Europe. La fêlure est visible, et l'on a accusé à tort le relâchement général des mœurs d'en être la cause. L'institution du mariage a traversé sans encombre des époques où les mœurs étaient cent fois pires que de nos jours, parce que personne ne songeait alors à la discuter au nom des principes et de la « morale ». Violer la loi est une chose, contester sa légitimité en est une autre, et c'est à quoi nous en arrivons pour celle qui nous occupe.

En France même, où il serait absurde de parler de « croisade » contre le mariage, où la plupart des gens ignoraient jus qu'au mot de « féminisme » avant un congrès récent, en France même, on n'a pas entendu impunément d'éloquens écrivains parler sans cesse à la femme de ses droits et jamais de ses devoirs, si ce n'est de ceux qu'elle a envers elle-même. Plus d'une idée est tombée en défaveur qui faisait partie nécessaire de l'ancienne notion de l'union conjugale et plus d'une est maintenant acceptée, admirée, qui est incompatible avec elle. Je n'en veux d'autre témoignage que l'accueil fait au divorce. La rapidité avec laquelle il entre dans les mœurs et sa tendance à devenir très facile indiquent une réconciliation périlleuse entre l'opinion et ce qu'on a appelé la polygamie successive: sans la résistance de l'Église romaine, nous serions déjà très loin sur la pente. Institué pour répondre à des exceptions douloureuses et très respectables, pour lesquelles il est impossible de ne pas éprouver de compassion, le divorce est devenu la divinité tutélaire qui préside à la cérémonie nuptiale. Son ombre plane sur la mairie pour encourager les indécis, consoler les mélancoliques, et nous le verrons au premier jour parmi les personnages symboliques des peintures décoratives pour salles de mariages. On pourrait citer d'autres signes de la « fêlure ». Tandis que les Anglaises s'échauffent et déraisonnent, les Françaises donnent, sans crier : gare! des coups de pioche dans l'édifice. C'est pourquoi il valait la peine d'insister sur une question qui semblait, au premier abord, ne pas nous regarder. Le tapage se fait chez nos voisins; les dégâts, si l'on n'y prend garde, pourraient bien se faire chez nous.

LE CALIFE ABDULLAH

Chaque jour, aux heures de prière, le Mahdi Mohammed Ahmed, le destructeur fameux de la puissance égyptienne au Soudan, paraissait au milieu de ses fidèles assemblés. A aucune époque de sa vie, il ne faillit à cette règle. Il la pratiquait déjà, alors qu'il vivait dans l'île d'Abba, sur le Nil blanc, entouré seulement d'un petit nombre de disciples. Il continua à s'y conformer après le triomphe, lorsqu'il fut devenu le maître de toute la vallée du Nil moyen. Aussi, au mois de juin 1885, l'étonnement fut-il général dans Omdurman (1), la capitale du nouvel État théocratique, quand on constata que, depuis plusieurs jours, le maître s'abstenait de venir à la mosquée. Le bruit se répandit qu'il était dangereusement malade. On multiplia les prières, pour obtenir du ciel sa guérison. Mais cet élan de ferveur resta inefficace, et ce Mahdi attendu depuis des siècles, ce prétendu envoyé de Dieu, par lequel s'accomplirait sur terre le règne de la justice, qui devait, après le Soudan, conquérir l'Égypte, la Mecque et Médine, et dire en Syrie la prière suprême, mourut tout simplement du typhus comme le plus misérable des esclaves exposés au marché.

Cependant, quelques heures avant sa mort, ses forces lui permirent encore de manifester une fois de plus la volonté déjà souvent exprimée, d'avoir pour successeur le calife Abdullah, qui occupait, après lui, la place éminente sous le nouveau régime. Le Mahdi gisait sur un de ces lits peu élevés qu'au Soudan on

(1) Omdurman est située face au confluent du Nil blanc et du Nil bleu, sur la rive gauche; Khartoum, l'ancienne capitale du Soudan égyptien, était bâtie au point de jonction des deux fleuves.

nomme *angarebs*. Ses trois califes, ses parens, quelques officiers l'entouraient. Le moribond reprenait de temps à autre connaissance, et dans un de ses momens de lucidité, il prononça les paroles suivantes : « Le calife Abdullah est désigné par le Prophète pour être mon successeur. Vous m'avez suivi, vous avez accompli mes ordres. Agissez de même avec lui. Que Dieu ait pitié de moi ! »

L'histoire de l'Europe abonde en exemples de souverains qui paraissent n'avoir exprimé leurs volontés suprêmes que pour donner à leur entourage le malin plaisir de ne pas les exécuter. On n'est pas, sur ce point, plus scrupuleux au Soudan qu'en Europe ; mais le calife était trop intéressé à ce qu'on respectât le dernier vœu du Mahdi pour n'y pas veiller. Il a déjoué toutes les tentatives dirigées contre son pouvoir. Et depuis onze ans le territoire qui s'étend de Dongola jusqu'au-delà de la région marécageuse du lac Nô, sur le haut Nil, et du Darfour à la rivière Atbara, est resté sous sa domination.

Quelques détails sur ce personnage ne sembleront peut-être pas, dans les circonstances actuelles, dénués de tout intérêt. Il est en Europe plus d'un homme d'État dont le repos est troublé par l'existence du chef à demi barbare qui règne à Omdurman. Sans sa fermeté, le Soudan oriental se serait vraisemblablement désagrégé. Darfour, Kordofan et Sennar, pays de Chendy, de Berber et de Dongola auraient repris leur indépendance respective. Un tel état politique ressemblerait beaucoup à celui qui existait dans cette partie du continent africain au xviii^e siècle. Si le calife Abdullah ne s'était pas rencontré, la question du Soudan égyptien et par conséquent la question d'Égypte se poseraient très différemment devant les diplomates.

Or depuis quelques semaines, nous possédons justement sur lui un document nouveau, qui complète les renseignemens que nous tenions de ce Père Ohrwalder, dont un éminent écrivain a naguère présenté l'intéressante figure aux lecteurs de la *Revue* (1).

Les touristes réunis à Assouan en mars 1893 assistèrent à un spectacle inattendu, qui, nous le gagerions, laissa dans leur esprit une impression plus profonde que la vue des paysages des îles de Philé et d'Éléphantine, pourtant si nouveaux à des yeux d'Européens. Le 16, dans la matinée, ils virent un personnage d'allure singulière arriver des contrées lointaines du Sud et comme surgir d'entre les sables orangés et les roches brunâtres du désert. Il était vêtu et armé comme un Soudanais. Son teint

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1^{er} janvier 1893, le *Père Joseph Ohrwalder et ses années de captivité dans le Soudan*, par M. G. Valbert.

bronzé par le soleil témoignait d'un long séjour dans l'Afrique tropicale. Cependant l'ensemble des traits de son visage dénotait une origine européenne. L'inconnu, qui excitait une vive curiosité, était l'Autrichien Rodolphe Slatin, l'ancien gouverneur du Darfour. Il était arrivé à Khartoum en janvier 1879, avait été nommé d'abord moudir de Dara, puis gouverneur de tout le Darfour. Ses administrés ayant fait cause commune avec les rebelles, il avait été obligé en 1884 de se rendre au Mahdi. Depuis il était resté prisonnier à Omdurman. Le silence avait succédé au bruit qui s'était fait naguère autour de son nom. Cet oubli même avait favorisé les audacieux projets des amis qui préparaient son évasion. Et voilà qu'après le voyage le plus aventureux, tantôt en une fuite éperdue, traversant le désert de toute la vitesse de son chameau, tantôt restant des journées entières caché derrière des rochers, il avait enfin réussi à gagner Assouan.

Slatin a vécu onze ans dans l'intimité ou plutôt dans la domesticité du calife Abdullah. Il a assisté aux principaux actes de sa vie publique, de même qu'il l'a vu dans la familiarité de sa vie privée. Il a eu avec lui d'innombrables conversations.

Il vient de publier ses souvenirs sous ce titre quelque peu emphatique : *Le Soudan à feu et à sang* (1).

Nous ne relèverons pas les longueurs et les répétitions qui se rencontrent dans cet ouvrage : elles n'ont rien de surprenant, car séjourner onze ans à la porte d'un chef soudanais en qualité de factotum est une préparation médiocre à l'art délicat de la composition et du style. Quant au fond, on ne saurait faire usage de ce document sans prudence ni circonspection. Slatin doit sa délivrance aux officiers anglais préposés en Égypte au « Service des nouvelles » (*Office of intelligence*). Depuis son retour, il a été élevé à la dignité de pacha, promu au grade de colonel, et il a pris rang parmi les officiers anglais de l'état-major égyptien. Accordons, puisque des personnes absolument dignes de foi nous l'ont affirmé au Caire, que l'auteur du *Soudan à feu et à sang* n'a subi, pendant qu'il composait son ouvrage, la pression directe d'aucun conseil intéressé. Tout au moins y a-t-il lieu d'admettre que, sous l'influence de sentimens légitimes de reconnaissance, l'évadé d'Omdurman a été enclin à favoriser les vues de la nation actuellement prépondérante en Égypte. Ces réserves faites, rassemblons les traits relatifs au calife Abdullah, épars en ce livre,

(1) *Feuer und Schwert im Sudan. Meine Kämpfe mit den Derwischen, meine Gefangenschaft und Flucht, 1879-1895*. Von Rudolph Slatin Pascha, Oberst im Ägyptischen Generalstab, fruherer gouverneur und commandant von Darfur; Leipzig, 1896.

et tentons d'exposer les origines de ce personnage, son caractère et ses principaux actes politiques.

I

Abdullah est un Arabe nomade. Il appartient à la tribu des Taacha, dont les terrains de parcours s'étendent du Darfour au Ouadaï. Son père, Mohammed, n'était pas un simple pasteur de troupeaux. Il jouissait parmi ses compatriotes d'une certaine considération. Il passait pour quelque peu sorcier et possédait, croyait-on, des formules magiques capables de rendre la santé aux malades, et la raison aux démens. Il avait aussi quelques notions de théologie et enseignait le Koran à la jeunesse. Abdullah ne fit pas honneur aux leçons de son père. Il avait beau répéter indéfiniment les versets en se balançant d'avant en arrière, selon la singulière méthode pédagogique que tous les voyageurs ont pu voir en usage au Caire sous les arceaux de la mosquée d'El Azhar, c'est à peine si sa mémoire rebelle réussissait à retenir quelques bribes du texte sacré.

Vers 1873, Mohammed résolut d'accomplir un pèlerinage à la Mecque. Il partit du Darfour avec toute sa smala, ses femmes, sa fille et ses quatre fils.

Les Orientaux en voyage ne connaissent ni notre hâte, ni nos impatiences. Ils se déplacent si lentement que parfois, à l'arrivée, l'adolescent s'est transformé en un homme fait, celui-ci en un vieillard, que parfois aussi la mort surprend le voyageur sur la route. Tel fut le cas du père d'Abdullah. Il avançait par petites étapes, s'attardant ici et là, quand dans un village du Kordofan oriental la maladie le prit et l'emporta. Il avait donné le conseil à son fils de faire une retraite chez quelque pieux personnage avant d'atteindre la Mecque, et ainsi détermina involontairement tout son avenir. A cette époque-là en effet, on parlait beaucoup d'un certain derviche, nommé Mohammed Ahmed, on vantait ses prédications et on admirait l'austérité de sa vie. Abdullah résolut de se rendre auprès de lui, non dans l'île d'Abba, sa résidence habituelle, mais bien plus loin dans l'est, à Musselemie, sur le Nil bleu, où Mohammed Ahmed, accomplissant un pieux devoir, édifiait un tombeau à l'un de ses maîtres.

Ce fut pour Abdullah un voyage très pénible. A pied, il lui fallut du Kordofan atteindre le Nil blanc, puis traverser cette large presque-île que les deux Nils limitent avant de s'unir à Khartoum, et qu'on nomme la Gézireh de Sennar. L'âne, qu'il possédait pour toute fortune, n'était pas un de ces beaux ânes blancs d'Égypte,

qui naguère, en 1889, au Champ-de-Mars, conquirent la faveur du public, mais un pauvre bourriquet malingre et blessé, tout juste en état de porter une outre et un panier. Abdullah était obligé, pour vivre, de recourir à la charité publique. Or il était très mal vu des populations dont il traversait le pays. A la coupe caractéristique de sa grande chemise de coton, à son accent de terroir, on le reconnaissait aisément pour un homme de l'Ouest. La vieille haine des riverains du Nil pour les gens du Darfour était justement à cette époque plus vigoureuse que jamais, ceux d'entre eux qui allaient commercer au Bahr-el-Ghasal ayant été victimes de vols répétés de la part des Arabes nomades et particulièrement des Taacha. Abdullah subissait leurs représailles.

Cependant, en dépit des quolibets et des railleries, secouru par quelques personnes charitables, il finit par arriver à Musselemie. Mohammed Ahmed consentit à le recevoir au nombre de ses fidèles. Il recueillit son serment d'éternelle soumission, le mit en rapport avec Ali, l'un de ses disciples, leur recommanda de vivre dans une intimité fraternelle, puis parut complètement le négliger. Après un mois de séjour à Musselemie, la troupe entière revint à l'île d'Abba. Abdullah souffrait cruellement de la dysenterie. Mais son compagnon le soignait, partageait avec lui le peu de grain qu'il possédait, et allait au Nil puiser de l'eau. Un jour Ali ne revint pas. Un crocodile avait emporté l'unique ami d'Abdullah, qui, désormais, se trouvait seul au monde.

Il gisait donc abandonné, sur une misérable natte, dans une pauvre hutte, quand la nuit quelqu'un entra et s'approcha. C'était Mohammed Ahmed en personne, celui qui bientôt allait se proclamer le Mahdi. En dépit de son indifférence feinte, il n'avait pas oublié son nouveau disciple. Il tendit à Abdullah une écuelle renfermant le breuvage composé d'eau, de farine, de beurre, et nommé au Soudan *médida*. Il lui dit : « Bois, et tu guériras. » A ce moment, Abdullah se sentit plus fort. « Et pourquoi s'étonner de ma guérison, concluait-il en racontant cette scène à Slatin bien des années après, n'était-ce pas le Mahdi qui avait parlé en ces termes, celui qui jamais ne ment et dont toute parole est vérité? »

Cette date fut capitale dans la vie d'Abdullah. Le Mahdi en fit dorénavant son confident intime. Il lui révélait ses ambitions, et ses espoirs, lui répétait qu'il était le Mahdi élu par Dieu, et investi de sa mission par le Prophète, exaltait sa ferveur, et lui faisait partager cette absolue confiance dans le triomphe, qui fut sa plus grande force. Aussi, quand les circonstances l'obligèrent à passer d'une existence purement contemplative à l'action, à

donner une manière d'organisation à la troupe confuse de ses disciples, Abdullah fut-il naturellement parmi les dignitaires de la nouvelle secte. C'était en août 1881. Le gouverneur général du Soudan Égyptien, inquiet de la popularité croissante du soi-disant Mahdi, voulut arrêter la rébellion avant son développement, et, pour ainsi dire, en détruire les germes. Deux compagnies de soldats furent envoyées pour l'arrêter. Mais les officiers prirent des dispositions si malheureuses qu'à peine débarqués dans l'île, ils furent attaqués et massacrés avec leur troupe par les disciples fanatiques du Mahdi, qui se mettait ainsi ouvertement en révolte contre le gouvernement. Se jugeant désormais trop près de Khartoum, car Abba n'est guère à plus de 220 kilomètres en amont sur le Nil, il se dirigea avec tous les siens au sud-ouest vers le Kordofan méridional. Mais auparavant, à l'exemple du Prophète, dont il s'efforçait d'imiter la vie en tous ses détails, il nomma califes Abdullah, Ali Woled Helou et Mohammed-Chérif. Abdullah fut le premier en titre et conserva toujours une place d'élection dans la faveur du Mahdi. Il en reçut des témoignages publics et répétés d'estime, et fut nettement présenté par lui comme son successeur éventuel.

On en jugera par les quelques faits suivans. Une querelle s'était élevée entre Abdullah et un certain Manna, chef de l'importante tribu arabe des Djauama. Ils en vinrent aux violences de langage et aux injures. Le Mahdi ne balança pas, soutint son calife, et comme Manna irrité de cette partialité tentait de créer avec les siens un parti séparatiste, il donna l'ordre en sa justice expéditive de lui faire trancher la tête. — Tous les vendredis, le Mahdi passait une revue. Chacun des autres califes se tenait au centre de son corps d'armée. Mais Abdullah déléguait son frère Yacoub au commandement du sien, et, au lieu d'être inspecté par le Mahdi, passait à son côté devant le front des troupes. — Les décisions graves étaient toujours prises d'un commun accord. Le 17 janvier 1883, le gouverneur égyptien d'El Obeïd, la ville principale du Kordofan, offre de se rendre : la garnison, réduite à vivre de cuir de sandales bouilli, est à bout de forces. La conquête de cette place est pour les mahdistes un grand succès, puisqu'elle donne à ces vagabonds, pauvres et mal armés, des fusils, de l'argent, et un substratum territorial. Le Mahdi ne fixe pas seul les conditions de la capitulation, mais en délibère longuement avec Abdullah.

Cette haute position avait valu à Abdullah beaucoup d'envieux. Les parens du Mahdi, les Dongolais ses compatriotes considéraient cet homme de l'Ouest comme un intrus. Derrière leurs sourires et

leurs manières affables, Abdullah devinait leur haine implacable. Il voulut prouver à ses ennemis qu'ils espéraient en vain le voir frappé d'une disgrâce. A sa requête, le Mahdi reconnut publiquement ses services dans une proclamation dont voici les passages essentiels :

« Sachez, mes disciples, qu'Abdullah est le représentant du Juste et l'Émir de l'armée du Mahdi dont il est fait mention dans la vision du Prophète. Il est moi et je suis lui. Honorez-le comme moi ; ajoutez foi à tout ce qu'il vous dit, et ne doutez pas de lui. Il agit en tout par ordre du Prophète ou avec ma permission...

« Si quelqu'un d'entre vous dit ou pense du mal de lui, il sera anéanti et perdu dans l'autre monde comme dans celui-ci. Sachez qu'aucune de ses paroles, qu'aucun de ses actes ne doit être discuté par vous, car ils lui sont inspirés par sa sagesse et son équité intérieures. S'il condamne quelqu'un de vous à mort ou à la perte de ses biens, sachez qu'il le fait pour votre bien et votre foi : inutile donc de raisonner, obéissez. Le Prophète a dit en personne que le plus grand et le plus juste des hommes vivant sous le soleil près de lui était Abou Bakr. Le calife Abdullah est son représentant, et par ordre du Prophète mon calife... Je termine comme j'ai commencé. Croyez en lui, exécutez ses ordres. Ne doutez jamais de ce qu'il vous dit. »

Ce document a dans l'histoire du mahdisme une grande importance. Le Mahdi avait déjà exprimé la volonté d'avoir Abdullah pour successeur. Mais ce texte écrit confirmait ses paroles avec une force singulière. C'est un véritable acte d'investiture. Aussi Abdullah s'en est-il servi chaque fois qu'on a contesté son pouvoir, et l'a-t-il en toute circonstance opposé à ses ennemis.

Les esprits étaient donc bien préparés à la future domination d'Abdullah. Et quand, le 22 juin 1885, du grabat où il languissait, le Mahdi le désigna formellement pour son successeur, il ne suscita pas la moindre surprise. Devant le cadavre encore tiède, tous les assistans prêtèrent serment à Abdullah. En annonçant la nouvelle à la foule, on affirma que le Mahdi avait volontairement quitté cette vallée de misères et qu'il fallait s'abstenir de signes de douleur. Mais sa première épouse, qui pendant l'agonie s'était tenue accroupie et silencieuse dans un coin, alla faire part de l'événement à ses compagnes. Elles commencèrent leurs lamentations, et bientôt des cris funèbres s'élevèrent de tous les coins de la ville.

Sur l'ordre du calife, les dernières cérémonies s'accomplissaient. Le cadavre est enseveli dans une tombe creusée au mi-

lieu du sol même de la chambre mortuaire. Puis tous les assistans, les mains élevées, disent la prière suprême.

Le moment était venu pour le calife de haranguer la foule. Très ému, la figure en larmes, il monta dans la chaire du Mahdi et, d'une voix tremblante, parla en ces termes : « Compagnons du Mahdi, la volonté de Dieu est irrévocable. Le Mahdi nous a quittés. Il est au ciel, là seulement où règne une joie éternelle. Nous aussi nous l'y retrouverons un jour. Mais jusque-là conformons-nous à ses préceptes. Soutenons-nous les uns les autres comme les pierres d'une muraille s'étaient réciproquement...

« Compagnons du Mahdi, je suis le Calife du Mahdi, c'est-à-dire son successeur, jurez-moi fidélité. »

Les plus rapprochés prêtèrent serment, puis ils cédèrent la place à d'autres, auxquels d'autres encore succédèrent. Jusqu'à la nuit tombante, la foule se pressa en masse compacte au pied de la chaire. Le calife répétait toujours la même allocution. A force de parler, il était devenu presque aphone, et parfois il descendait pour s'humecter la bouche. Mais l'orgueil de se sentir le maître d'aussi grandes masses d'hommes lui donnait force et patience.

Telles furent les premières heures du règne du calife Abdullah. Mais avant d'en considérer la suite, il paraîtra sans doute bon d'envisager le personnage lui-même.

II

Les traits d'Abdullah sont réguliers. Il a de grands yeux noirs, un nez droit, une bouche finement dessinée. Son visage brun clair est entouré d'une barbe peu touffue, noire jadis et maintenant devenue blanche. Lorsque Slatin le vit pour la première fois, il était svelte et élancé. Avec les années, il s'est alourdi. C'est qu'il a changé de régime. Naguère il se contentait des mets les plus simples, de galette de dourra, et de viande rôtie. Maintenant il lui faut des plats succulents. Qu'on lui parle de Turcs et d'Égyptiens, et il s'emporte; il ne trouve pas de termes assez abjects pour exprimer le mépris qu'ils lui inspirent. Mais son obésité dément ses paroles et fait l'éloge de leur cuisine raffinée, en dépit qu'il en ait.

Il est toujours vêtu d'une grande robe de coton blanc, sur laquelle sont cousus des morceaux d'étoffe de couleurs diverses. Il se chausse de souliers jaunes et se coiffe d'un bonnet en soie bariolée, entouré d'un turban.

Il habite au centre même de la ville d'Omdurman. Un groupe

de bâtimens séparés les uns des autres par des cours irrégulières et entouré d'un mur en briques forme son domaine particulier. Ses appartemens privés, son vaste harem, sont rassemblés dans cette enceinte. Une extrême simplicité règne dans la salle d'audience : un angareb pour le calife, des nattes sur le sol pour les personnes admises en sa présence, voilà tout le mobilier. Le luxe a été réservé pour les appartemens privés : lits ornés de dorures et protégés par des moustiquaires, tapis, coussins brochés de soie, portières et rideaux. En un mot on a rassemblé là tout ce qui échappa, pendant le sac de Khartoum, à la fureur destructrice des assaillans.

Le harem du calife renferme quatre cents femmes ; quatre d'entre elles sont libres et occupent la position d'épouse légitime. La première de toutes est Sara, originaire, elle aussi, de la tribu des Taacha, la compagne des années difficiles, la mère d'Etman, le fils chéri du calife. Les autres ont été achetées ou capturées pendant des campagnes heureuses. Le hasard a rapproché les types les plus variés : les unes sont de couleur brun très clair, d'autres bronzées, d'autres encore absolument noires. Les Abyssines au fin profil coudoient d'affreuses négresses du Bahr et Ghazal au nez épaté, aux lèvres proéminentes. Bref, c'est une collection sans pareille d'ethnographie africaine.

Pour maintenir un peu d'ordre dans ce bataillon de femmes, on les a divisées en groupes de quinze à vingt. L'une d'elles est chargée de surveiller les autres. Elle reçoit chaque mois de quoi nourrir ses subordonnées et acheter les accessoires de toilette, parmi lesquels le beurre, la graisse et les parfums violens tiennent le premier rang.

De temps à autre, le calife passe une revue de ses femmes. Il n'en revient jamais complètement satisfait. Il a été choqué du caractère de l'une, des défauts physiques d'une autre. Il exclut donc de ses faveurs celles qui ont cessé de lui plaire pour les remplacer par de nouvelles recrues, et gratifie de sa desserte ses parens, ses serviteurs, ou ceux qu'il prétend honorer.

Parfois aussi cette apparente libéralité n'est qu'une ruse politique. L'inquiétude est un des traits du caractère d'Abdullah, il redoute toujours quelque complot. Il examine ceux qui l'approchent du turban aux babouches, et rien ne lui échappe. Un soir, Slatin apprit que la position de Gordon à Khartoum était désespérée. L'anxiété et le chagrin le tinrent éveillé toute la nuit. Le lendemain matin, le calife lui demanda, dès qu'il l'eut dévisagé, pourquoi il avait les yeux rouges et quelle était la raison de son insomnie.

Il voudrait connaître les pensées les plus intimes de ses sujets et voir clair dans leur esprit, de même qu'il surveille à toute heure sa ville d'Omdurman, d'une tour vitrée construite au sommet de sa maison. C'est un ingénieux moyen d'espionnage, que d'introduire l'une de ses femmes dans l'intimité de ceux qui lui sont suspects. Il doutait fort de l'attachement de Slatin, en dépit de ses sermens, et l'événement a prouvé qu'il n'était point si malavisé. Aussi cherchait-il à l'envelopper d'un réseau d'affections féminines. Slatin était constamment l'objet de ses propositions matrimoniales. Il s'y déroba de son mieux, non cependant sans donner une piteuse idée de la galanterie européenne.

Sa méfiance provient de sa conception générale de l'humanité, qui n'est pas à l'honneur de celle-ci. Il ne croit ni à la véracité, ni à la bonne foi. Il est convaincu que tous ceux qui l'approchent ont le mensonge à la bouche, mais il ne demeure pas avec eux en reste d'hypocrisie. En un jour d'humeur expansive, il fit cette déclaration de principes : « Un homme de gouvernement doit toujours dissimuler ses intentions ; qu'il se garde de les trahir par ses attitudes ou par ses gestes, car il la donnerait trop belle à ses ennemis et à ses sujets pour les traverser. » Aussi n'est-on jamais en confiance avec lui. S'il est redoutable dans ses emportemens, il l'est peut-être davantage encore quand il sourit et parle avec bonhomie et douceur. On est d'autant plus fondé à craindre sa colère que ses châtimens sont terribles ; il a une prédilection pour les mesures de rigueur. Du temps qu'il était conseiller du Mahdi, il combattait toujours ses tendances à la clémence. Ce fut lui qui, le jour de la prise de Khartoum, se prononça pour le massacre général et s'opposa à ce qu'on fit aucun quartier.

Il prononce volontiers des punitions corporelles. Ses gardes sont toujours sur le qui-vive, car à la moindre infraction ils sont fouettés avec la courbache, la terrible cravache en peau d'hippopotame, ou bien ils sont mis aux fers. Slatin, dont on avait surpris les relations suspectes avec Gordon, subit cette peine pendant des mois : deux anneaux, réunis par une chaîne, étaient scellés à ses chevilles, et son cou était pris dans un cercle si étroitement serré qu'il pouvait à peine remuer la tête.

Le calife considère les supplices comme un procédé indispensable de gouvernement. Quelqu'un qui s'aviserait de lui parler de l'abolition de la peine de mort, serait sûrement regardé de travers. Il n'a jamais dit, comme cet ancien, que l'odeur du cadavre de son ennemi lui était agréable, mais il a maintes fois prouvé que la vue de son sang n'était pas pour lui déplaire.

Les Batahin qui habitent sur la rive droite du Nil bleu avaient

eu l'audace de lui désobéir. Il en fait prendre soixante-sept qui sont, tout d'une voix, condamnés à mort par les cadis bien stylés. On les amène devant le calife, entourés de la troupe hurlante de leurs femmes et de leurs enfans. Il glisse quelques mots à l'oreille de son exécuteur des hautes œuvres, et les condamnés sont entraînés vers la place du marché. Un quart d'heure s'écoule, puis le calife monte à cheval et se rend au lieu d'exécution. Le spectacle qui s'offrait à la vue était terrible. Les Batahin avaient été divisés en trois groupes : les uns étaient pendus, d'autres décapités, aux autres enfin on avait coupé la main droite et le pied gauche. Le calife tourna autour des gibets qui fléchissaient sous le poids des corps, examina les têtes qui avaient roulé loin des torsos, et le tas des mutilés écroulés les uns sur les autres et baignant dans leur sang. Slatin, qui était contraint de le suivre dans cette terrible promenade, atteste qu'il ne surprit sur son visage aucune émotion, et que même, à certain moment, il l'entendit risquer une plaisanterie macabre.

Cet homme était pauvre et il est devenu riche. Il ne possédait pour tout bien qu'un âne, et maintenant le tribut d'une immense région afflue dans ses coffres. Il couchait sur la dure et repose aujourd'hui ses membres alanguis sur de moelleux divans. Il peut faire fouetter tout son content des gens dont naguère il était obligé de subir les risées. Il possède un harem mieux pourvu qu'il ne l'avait jamais espéré dans les rêves les plus extravagans de son imagination débridée. Comment, parvenu à une pareille fortune, n'aurait-il pas mis de côté toute modestie ? Comment n'aurait-il pas atteint les extrêmes limites de l'orgueil ? Il croit tout savoir et tout comprendre. Il s'attribue sans hésitation les mérites des autres, et si un émir accomplit une razzia fructueuse, il la doit certainement aux ordres venus d'Omdurman. Un de ses cadis avait un jour comparé l'état passé du Soudan à sa situation actuelle, et mis en parallèle le khédive Ismaïl et le calife Abdullah. Ces propos le courroucèrent. « Je ne permettrai jamais, dit-il, qu'on me compare, moi le descendant du Prophète, au khédive, qui est un Turc. » Et l'imprudent fut déporté à Redjaf, sur le Nil blanc, où il médita tout à loisir sur les dangers de certains développemens littéraires.

C'était aussi par satisfaction d'orgueil qu'il avait retenu Slatin près de lui, et lui avait attribué ses fonctions singulières. Il lui avait dit : « Tu exécuteras mes ordres. Tout le jour tu te tiendras à ma porte avec mes cawass ; le soir, quand je reposerai, tu pourras regagner ta maison. Tu m'accompagneras dans mes sorties, tu marcheras à côté de ma monture. » Il a trop de serviteurs à sa

disposition pour que Slatin lui fût vraiment utile. Mais il éprouvait de la fierté à sentir à ses côtés, en humble posture, l'ancien fonctionnaire égyptien, l'ancien gouverneur du Darfour, auquel naguère obéissait sa propre tribu des Taacha. Par sa simple présence, Slatin faisait éclater aux yeux de tous la puissance d'Abdullah : de même qu'aux temps antiques les chefs captifs qui suivaient, derrière son char, l'Imperator triomphant, témoignaient publiquement de sa victoire.

Débauché, hypocrite, cruel, vaniteux, voilà sous quels traits peu flatteurs le calife Abdullah nous est représenté par son biographe. Nous comprenons l'état d'esprit de Slatin. Pendant onze années, il est resté sous l'étreinte d'Abdullah. Par son caprice, cet Européen civilisé est revenu à la vie barbare, a été tenu loin des siens, loin de tout ce qu'il aimait, loin de tout ce qui l'aimait. Il a dû subir les traits de sa froide ironie, ses silences hostiles, ses regards haineux, et demeurer impassible. Il lui a fallu formuler des complimens qui lui écorchaient les lèvres. Ses pieds ont été enchaînés et son cou a été torturé dans un carcan. Par ce calife maudit, il a souffert dans sa chair et dans sa dignité d'homme. Que dis-je ? Des disgrâces soudaines lui prouvaient qu'auprès d'un tel maître, nul n'était sûr du lendemain. Il a senti sous son menton le frôlement de la corde et sur sa nuque le tranchant du glaive. La haine de Slatin s'explique donc d'elle-même. Toutefois nous serions bien davantage tentés de partager son animosité, si nous ne savions pas que le gouvernement anglais est intéressé à ce que, par le monde, on se représente le calife Abdullah comme un très méchant homme.

Cependant même dans le ciel le plus chargé de nuages, un coin bleu apparaît parfois ; il est rare que l'on ne découvre pas quelque trace de bons sentimens dans l'homme le plus mauvais. Ainsi le calife Abdullah, ce tyran sans miséricorde, a un vif amour de la famille. Il a mis toute sa confiance dans son frère Yacoub, qui a repris le rôle que lui-même tint naguère auprès du Mahdi. Il hérite ses enfans. Quand il maria Etman, son fils aîné, il viola par affection paternelle l'une des prescriptions somptuaires à laquelle le Mahdi était le plus attaché. Ce puritain consentait qu'il y eût des mariages, mais interdisait les noces et les festins. Abdullah passa outre, et pendant huit jours on fit bombance dans Omdurman.

Abdullah aime les siens, non seulement en chef de famille, mais encore en politique. C'est qu'il a cette ambition commune à tous les parvenus de créer quelque chose de durable. Il veut fonder une dynastie.

III

Maintenir unies toutes les régions du Soudan qui se sont soulevées à la voix du Mahdi, rester le chef de cet État, et ensuite le transmettre à son fils ou à son frère, tel est l'objet que se propose le calife Abdullah, auquel toute sa volonté s'est appliquée depuis tantôt onze ans. De nombreux précédens de l'histoire de l'Afrique encouragent cette ambition. Les origines d'un tel État rappelleraient celles des sultanats de Sokoto et de Mouri, qui furent fondés au début de ce siècle dans le Soudan central.

Les procédés politiques du calife Abdullah ont été très simples, si simples même qu'il était difficile qu'ils le fussent davantage. Il a abaissé les opposans et fait disparaître les plus dangereux. Il a élevé ses adhérens et leur a donné une place prépondérante dans le nouveau régime.

Les parens du Mahdi, ses fils (sauf l'un qu'Abdullah désarma en le mariant à l'une de ses filles), ses oncles, ses cousins, ses nombreux alliés ne se consolèrent jamais de n'être pas au pouvoir. On n'a pas tous les jours un Mahdi dans une famille, et il est cruel de ne pas profiter d'une pareille aubaine.

Leur chef était le calife Mohammed Chérif, l'un des fidèles de la première heure, que le Mahdi avait investi de sa charge le même jour qu'Abdullah. Le gros de leurs forces était formé par les riverains du Nil : Dongolais, Djaalin, Sennariens, humiliés d'être contraints d'obéir à un nomade du Darfour. Un autre personnage, le calife Ali Woled Helou, aurait pu être redoutable, à cause de l'importance de sa charge. Mais il appartient au type de ces soldats respectueux de leur consigne, quoi qu'il arrive. Tant que le calife Abdullah vivra, il lui sera fidèle, parce que le Mahdi en a donné l'ordre. Toutefois il a conservé pour l'avenir des espérances, qui pourraient bien devenir un jour l'origine d'un conflit.

Le calife Abdullah eut l'occasion, peu après son avènement, de porter un coup sensible à ses adversaires.

Le calife Chérif avait envoyé des troupes dont il était le chef nominal, et, pour ainsi dire, le possesseur, guerroyer au Sennar sous le commandement de son lieutenant Abdel Kerim. Un jour celui-ci se vanta de substituer aisément, grâce à ses soldats, Chérif à Abdullah. Ce dernier est informé du propos ; il mande Abdel Kerim à Omdurman avec sa troupe. A la tête de toutes ses forces mobilisées, il le reçoit amicalement, le complimente sur sa campagne, mais lui prouve sa supériorité par le simple déploiement de ses compagnies. Le soir même Abdullah invitait à une réu-

nion les deux califes, Abdel Kerim, et les personnages officiels. Il fait d'abord lire la proclamation du Mahdi, qui exalte ses mérites, puis il se démasque, reproche ses menaces à Abdel Kerim, et l'accuse de déloyauté. Celui-ci tente de démentir les propos qu'on lui prête. Mais il n'est pas soutenu par l'assemblée intimidée, et est reconnu coupable. Toutefois Abdullah se calme, consent à pardonner, pourvu qu'on lui livre les troupes. Le lendemain le calife Chérif se dessaisissait du commandement de ses soldats. Pour prouver son zèle, le calife Ali en fit de même. Leurs grands étendards rouges et verts, les guidons de leurs émirs furent plantés à côté de ceux d'Abdullah devant la porte de la maison de son frère Yacoub. Par ce signe, il devint visible aux yeux de tous, qu'il n'y avait plus qu'un seul maître dans Omdurman, et que c'était Abdullah.

Quelques années se passèrent. Les parens du Mahdi étaient de plus en plus écartés du pouvoir. Exaspérés ils tentèrent de le reprendre par un coup de force. Mais le secret de leur conspiration fut trahi. Une nuit ils furent enveloppés dans leur quartier général, essayèrent en vain de résister et durent se rendre. Le calife fit semblant de leur pardonner. Mais un jour, dans la mosquée, il déclara que le Prophète lui était apparu, lui avait désigné les rebelles et ordonné de les punir. Treize d'entre eux furent immédiatement saisis, embarqués pour Fachoda et massacrés. Deux oncles du Mahdi subirent bientôt un sort analogue, pendant que ses deux plus jeunes fils étaient étroitement emprisonnés. Le calife Chérif se croyait préservé par sa dignité même. « Il n'oserait ! » semblait-il penser, comme ce personnage de notre Révolution placé dans des circonstances aussi tragiques. Il blâma ces mesures de rigueur, Abdullah l'attendait à cette imprudence. Il le déclara rebelle à son tour, le fit arrêter dans la mosquée, avec si peu de formes qu'on ne lui permit pas de reprendre ses babouches, qu'il avait, selon l'usage, retirées à la porte, et le fit jeter en prison.

Tout en frappant ainsi ses ennemis à la tête, Abdullah se mettait aussi en garde contre ces populations des bords du Nil, avec lesquelles il est, depuis vingt ans bientôt, en haine réglée. Tous les procédés sont employés pour les affaiblir. On les ruine, on leur prend leurs biens, on les chasse de leurs terres, on les décime en les exposant de préférence au feu. Au combat de Toski, comme à celui de Tokar, livrés aux Anglo-Égyptiens, en Abyssinie comme sur le Nil blanc, ce sont toujours les contingens originaires de la vallée du Nil qui donnent, tandis que les Darfouriens sont à l'abri.

En même temps qu'il rendait ainsi ses ennemis impuissans, Abdullah s'entourait de dévouemens.

Le soir même de son avènement, malgré sa lassitude, il réunissait en particulier ceux des émirs qui étaient nés au Darfour. Il leur expliquait que le Soudan était à eux s'ils voulaient, quoi qu'il advint, rester unis. C'était toute sa ligne de conduite qu'il traçait en quelques paroles. Il n'a cessé de provoquer l'immigration des gens de l'ouest. Il a envoyé au Darfour émissaire sur émissaire pour décider les tri bus nomades à venir habiter la vallée du Nil. On leur dépeignait cette vie nouvelle sous des couleurs enchanteuses. Le calife Abdullah, leur compatriote, disposait des richesses du pays. Ils posséderaient troupeaux innombrables, gras pâturages, esclaves à foison. En accomplissant un pèlerinage au tombeau du Mahdi, ajoutait-on, ils se sanctifieraient par la même occasion. Ces efforts répétés aboutirent. La tribu des Taacha tout entière s'ébranla. Guerriers, femmes, enfans, esclaves avec les bœufs, les ânes et les chameaux se mirent en marche vers l'est. Le calife avait jalonné leur route d'approvisionnement de grains. Cette précaution ne prévint pas leurs instincts de rapine. Dès le Kordofan, ils se conduisirent en maîtres, pillèrent les habitans, leur enlevèrent tout jusqu'à leurs pauvres haillons. Sur le Nil, des bateaux les attendaient et les emportèrent à Omdurman. Ils furent, à leur arrivée, habillés de neuf aux frais de la caisse de l'État. On les installa dans des maisons du quartier sud dont, au préalable, les habitans avaient été expulsés. Des combinaisons louches leur permirent d'acheter du grain à des prix dérisoires.

Cette première tribu a été suivie de beaucoup d'autres. Une véritable migration des populations du Darfour vers l'est a eu lieu. Elle continue encore maintenant.

Les nouveaux arrivans sont pourvus des bonnes terres du Sennar. Non contents de s'installer à la place des anciens habitans, ils s'emparent de leurs esclaves, de leurs bestiaux, les obligent à servir eux-mêmes comme corvéables sur leurs propres domaines.

En même temps qu'il peuplait les environs d'Omdurman de tribus dévouées, Abdullah éloignait les fonctionnaires suspects et distribuait à ses parens toutes les charges importantes. Les places de Dongola, Berber, Gallabat, Gedaref sont gouvernées par ses cousins et ses alliés. Ceux-ci ont à leur tour investi leurs parens d'emplois subalternes. Seul Osman Digma, quoique non Taacha d'origine, a conservé une grande situation, grâce aux nombreux cliens qu'il possède dans l'arrière-pays de Souakim.

On voit donc combien le mouvement de 1881 a dévié de sa

direction primitive. Le soulèvement mahdiste fut un élan vers l'idéal. Le Mahdi avait été défini par le Prophète, un homme qui remplirait la terre de justice, autant qu'elle l'est d'iniquité ; et les populations le suivaient. Pour les milliers et les milliers d'humbles qui se firent tuer pour lui, il représentait l'avènement de la justice. Tous ces sacrifices ont été inutiles. Toutes ces hautes espérances ont simplement abouti à la conquête d'une partie du Soudan oriental par l'autre. Les populations agricoles et commerçantes de la vallée du Nil, paisibles de mœurs, sont subjuguées par des nomades qui ont conservé l'habitude de la guerre.

IV

La constante nécessité de veiller au maintien de son autorité n'a pas donné au calife Abdullah le loisir de se lancer dans une politique de conquête. Les expéditions envoyées par lui en Abyssinie et sur le Nil blanc avaient beaucoup moins pour objet l'annexion de nouvelles provinces que le pillage. Après avoir pris Gondar, la ville principale de l'Amhara, avoir saisi le maigre butin qui s'y trouvait, et l'avoir incendiée, les mahdistes se retirèrent. Du poste de Redjaf, qu'ils ont occupé sur le haut Nil blanc, ils n'ont pas tenté de conquérir progressivement le pays à l'ouest et à l'est. Mais ils tombaient à l'improviste sur un village, le saccageaient, puis, pareils à des oiseaux de proie, rapportaient le butin dans leur aire. La destinée économique de ces pays du haut Nil n'a pas changé. Ils sont maintenant comme naguère les pourvoyeurs d'ivoire et d'esclaves.

Le calife a encore moins de velléité de s'étendre vers le nord, où ses bandes mal armées se heurteraient à des troupes régulièrement organisées. L'Égypte n'a rien à craindre de sa part. C'est en vain que l'on grossira l'importance des actes de brigandage, tels que ceux qui ont pu se commettre cet hiver aux environs de Ouady Halfa. Quiconque aura lu attentivement l'ouvrage de Slatin, sera fermement convaincu que le calife Abdullah ne menace pas l'Égypte.

En revanche, ce même ouvrage prépare singulièrement bien les esprits à la nouvelle expédition anglaise vers le Soudan. Il a paru à une époque fort opportune. On n'a pas manqué en Angleterre de le faire servir aux besoins de la politique du jour, et le chef du gouvernement tout le premier, comme on l'a pu voir dans le grand discours prononcé par lui le 29 avril dernier à la réunion de la Primrose League. Les descriptions de la cruauté d'Abdullah, de la barbarie des bandes sur lesquelles il s'appuie,

de la misère du reste des populations soudanaises forment le commentaire très détaillé à ce passage du discours de lord Salisbury : « Une moitié de la puissance égyptienne a été enlevée et est restée au pouvoir du despotisme le plus infernal qui ait jamais affligé une portion quelconque de l'humanité. » A cette conclusion de Slatin : « C'est une folie de croire que ce pays pourra jamais se relever de lui-même ; le secours doit venir du dehors, » répond cette phrase du ministre anglais : « Est-ce que nous nous conformerions à notre mission, est-ce que nous justifierions la confiance qu'on a mise en nous si nous prétendions notre tâche accomplie, alors que la moitié du dépôt qu'on nous a confié resterait soumise au sort terrible que je viens de décrire ? »

Assurément il est fort ingénieux de prétendre que cette fameuse expédition a pour objet de rétablir la civilisation dans un pays redevenu barbare.

Toutefois nous sommes pleinement autorisés, à émettre quelques doutes sur l'absolu désintéressement de ces intentions. Ce n'est pas un secret que, parmi les partisans de « la Plus grande Bretagne », beaucoup espèrent voir le Nil tout entier devenir fleuve anglais. Et si d'aventure quelqu'un l'ignore ou en doute, il n'aura pour s'en instruire et s'en convaincre qu'à jeter les yeux sur les cartes politiques que dressent les plus autorisés des géographes d'outre-Manche. Déjà la pénétration a commencé par le sud. Si on a déployé tant de ténacité à occuper l'Ouganda, c'est assurément pour tenir l'Ouganda lui-même, mais c'est aussi parce qu'il est placé comme au seuil même des pays du Nil. Des officiers anglais partis du lac Victoria, à la tête de troupes nègres, ont atteint le Nil à Ouadelaï. Y ont-ils établi un poste permanent ? Sont-ils allés plus au nord ? On est à cet égard dans l'ignorance. Mais le silence même qui entoure ces mouvemens de troupes dévoile les motifs secrets qui les déterminent. A qui fera-t-on croire que, venus les uns du nord, et les autres du sud, les officiers anglais qui se rencontreront quelque part aux environs d'Omdurman se retireront, satisfaits d'avoir bien mérité de l'humanité, et laisseront au Khédivé le soin de réorganiser le pays naguère conquis par ses ancêtres ?

Pour être en pleine confiance sur l'avenir de cette entreprise, il faudrait oublier toute l'histoire coloniale de l'Angleterre et tout ce qui s'y rencontre d'actes arbitraires. Il faudrait n'avoir pas présent à l'esprit le souvenir de quelque énorme supercherie de politique coloniale, telle par exemple que l'expédition au secours d'Emin-Pacha. En ce temps-là aussi on le prenait de très haut. Les organisateurs paraissaient agir par pure philanthropie. On

s'apitoyait sur le sort de ce savant, de cet « héroïque piqueur d'insectes », de ce « pionnier de la civilisation » qui en « tenait haut et ferme le drapeau au milieu de l'Afrique centrale » : belles phrases qui recouvraient l'intention de livrer l'exploitation des pays du haut Nil au syndicat de capitalistes dont feu sir W. Mackinnon était le président. Présentement, on est un peu surpris de l'angoisse qu'on éprouve en Angleterre sur le sort du bon Djaalin ou de l'excellent Dongolais, et de l'indignation que suscite la conduite du méchant Taacha. Nous n'étions pas accoutumés à tant de sensibilité.

Enfin les sentimens humanitaires dont nos voisins se sont sentis subitement envahis nous causent encore une inquiétude. Bien des publicistes français, et en particulier l'éminent écrivain qui au terme de chaque quinzaine en expose ici l'histoire politique, ont avancé que l'expédition de Dongola avait surtout pour objet de maintenir en Égypte le régime irrégulier qui s'y est établi depuis bientôt quatorze ans. Pourquoi ne pas le répéter? Il y a dans le discours précité de lord Salisbury une phrase grosse de menaces : « Il se peut que bien des années s'écoulent avant que notre tâche soit entièrement accomplie. » Nous avons donc lieu de craindre qu'à cause du calife Abdullah l'occupation anglaise ne se prolonge, en dépit d'engagemens réitérés; que trop longtemps on n'entende dans les rues du Caire les notes aigres des fifres anglais; et que, trop longtemps encore, on ne voie sur le terre-plein de la citadelle les habits rouges monter la faction devant le tombeau de Mehemet Ali.

HENRI DEHÉRAIN.

LE GRAND GERMAIN

I

... Loin déjà dans le passé, et parmi les humbles ; mais ceux-là sont d'autant plus dignes d'intérêt qu'ils pensent et agissent suivant la sincérité de leur nature, la simplicité de leur âme parfois très haute. Et les histoires d'amour sont de tous les temps.

... Ce soir-là, en arrivant de la foire d'Espère, Désiré Marschal paraissait radieux. Il sauta du tilbury, se mit à dételer le bidet, en sifflant un air de bravoure.

Cinquante ans bien sonnés, une carrure de lutteur forain, le dos en carapace, les membres lourds. Il avait les cheveux grisonnans, la face entièrement rasée, frottée de vermillon et de hâle. Les traits étaient quelconques, immergés de bouffissure ; une boule où s'ouvraient de gros yeux et une grande bouche, et que flanquaient des oreilles flambantes, étalées au vent comme des ailes.

— Hue, P'tiou !

Le cheval vida les brancards, tandis que la voiture se cabrait, retombait en arrière avec un gémissement des ressorts. Marschal chantonnait maintenant. Il entra dans l'écurie, lança une fourchée de foin par-dessus le râtelier, puis, reparut, le chapeau sur la nuque, les mains ballantes.

— Hé, Claudine ! cria-t-il.

A la fenêtre de la cuisine une tête de femme se pencha souriante, toute rose dans l'ébouriffement de ses cheveux blonds.

— La soupe est-elle prête ?

— Mais non, père, il n'est que six heures ; on ne vous attendait pas de sitôt.

— Bon ! je m'en vais voir où en sont les faucheurs.

Il fit quelques pas, sembla se raviser. On sentait en lui une impatience joyeuse, le désir de n'être pas seul et de parler. Il appela de nouveau :

— Hé, Claudine !

Cette fois, la jeune fille s'avança sur le perron. Elle était grande, élancée, la gorge épanouie, les hanches rondes en forme de lyre. Environ vingt ans, plutôt belle que jolie, avec le masque viril de certaines médailles ; des yeux larges, un nez droit, des lèvres fortes, tout cela trop bien dessiné, trop correct, n'ayant d'autre charme que l'éblouissement des chairs jeunes. Marschal la considéra dans un attendrissement d'orgueil.

— Y en a-t-il pour longtemps ? demanda-t-il.

— Une petite demi-heure.

— Je rentre alors, je suis las.

Il gravit l'escalier avec une légèreté qui démentait cette assertion, entraîna Claudine dans la salle à manger. C'était une pièce nue, aux murs blancs où pendaient des lithographies grossières : Napoléon III galopant devant le champ de coquelicots des troupes ; l'Impératrice en toilette de cour, effeuillant d'un geste précieux un bouquet de roses ; et les dominant, un Pie IX souriant et rubicond qui laissait tomber de ses doigts sa bénédiction papale.

— Mets le couvert ; Rose fricotera bien toute seule.

Alors se carrant dans un fauteuil, Marschal annonça :

— J'ai vendu les bœufs à Charlat des Aglans.

Et voyant que sa fille se désintéressait de ces choses, il insista : Un charmant garçon, sérieux, pas facile à rouler...

Puis sans transition :

— Il te trouve fort bien, Charlat, il m'a fait de toi les plus grands éloges.

Claudine, qui disposait les assiettes, eut un sourire distrait.

— Bah ! vraiment...

Et Marschal, avec une grosse gaité qui secouait son ventre :

— Alors voilà, un marché en entraîne un autre ; après les bœufs, nous avons parlé de toi.

— De moi !

Elle s'était plantée devant son père, les sourcils froncés.

— Mon Dieu, oui... à l'auberge, entre deux verres de claret, tu sais, à ces momens-là, on est le cœur dans les yeux et la main dans la main... Charlat m'a confié qu'il t'aimait et te voulait pour femme.

Claudine avait pâli, son regard bleu s'assombrissait.

— Et vous avez répondu ? fit-elle.

— Dame ? que j'étais très honoré... un parti comme ça qui vous tombe d'un goulot de bouteille !... Mais que je ne pouvais rien décider sans t'avoir consultée, que toi seule avais qualité pour... enfin ce que l'on débite en pareil cas.

— Vous auriez mieux fait de dire : non, tout court.

Marschal sursauta.

— Pourquoi cela, je te prie ?

— Mais parce que je n'en veux pas de votre Charlat ! un veuf ladre et boiteux, qui a le museau d'une fouine et la senteur d'un bouc...

— Il a cent mille francs ! cria Marschal.

— Quand il aurait un million, en serait-il moins laid et moins avare ? Il a martyrisé sa première femme, lui plaignant le bouillon et les drogues dans sa maladie, lui rationnant le pain comme on fait aux mendiantees...

— Des bêtises ! interrompit Marschal en se levant, des mensonges colportés par les envieux. Charlat un grigou ! Il savait le prix de l'argent, et se contentait de peu par sagesse et par prévoyance... Puis, allait-elle pas faire la dégoûtée parce qu'il n'avait ni la grâce d'un Jésus, ni la prestance d'un gendarme !...

Et, bien qu'il eût été jadis friand des belles formes, des jeunes visages où brillent des regards d'étoiles, où fleurissent des lèvres rouges, il ne comprenait plus que cela fût de quelque poids pour marcher dans la vie, et dormir côte à côte. Dans le mariage il ne voyait que l'assagissement des instincts, la seule étreinte des fortunes.

— Tu réfléchiras, petite, une affaire magnifique, inespérée... puis je me suis presque engagé, moi.

— Vous vous dédirez, voilà tout.

Il allait se fâcher pour de bon, parler de respect et d'obéissance ; elle lui jeta les bras autour du cou, suppliante et câline.

— Voyons, père, j'ai toujours écouté vos conseils, souscrit à vos volontés, mais vous ne pouvez disposer de moi si librement, ni me contraindre. L'argent, les terres de ce Charlat vous tentent, je le sais bien ; mais ne sommes-nous pas riches nous-mêmes, et devons-nous si fort nous inquiéter de quelques arpens de plus, d'une réserve qui jamais ne sera pour nous !...

Marschal essayait de se dégager ; elle le poussa vers le fauteuil, s'assit sur ses genoux.

— On ne peut pourtant pas se donner à un homme sans l'aimer, murmura-t-elle, sans avoir la certitude que l'on sera pour lui ce que l'on doit être...

Elle hésita une seconde, et plus bas encore :

— Je n'aurais pas osé vous dire cela encore, mais l'occasion se présente... Je l'ai trouvé, celui qu'il me faut... Oh ! écoutez-moi sans colère, sans parti pris... Il est au-dessous de nous, c'est vrai.

— Un valet ! protesta Marschal.

— Non, maître chez lui, ne dépendant de personne.

— Il s'appelle ?...

Mais elle continuait : Il est fort, vaillant, économe, et vous l'estimez particulièrement...

— Son nom, te dis-je !

Alors, la tête haute, un défi aux yeux, elle prononça :

— Germain Lhoste :

Marschal avait bondi.

— Ça, jamais, entends-tu, ou que le feu du ciel m'éteigne la vue, et que le diable m'écrase !...

Il suffoquait, la face bleuie, ne trouvant plus de souffle que pour proférer des blasphèmes. Elle restait impassible, à distance, attendant la fin ; puis, d'une voix grave, comme elle se fût engagée par serment :

— A vous de réfléchir, dit-elle ; moi, c'est tout vu, tout raisonné : Germain Lhoste ou personne !

A ce moment, la servante entra, portant à bout de bras la soupière fumante. Ils s'attablèrent, le visage sévère, figé en les mêmes lignes dures d'entêtement. Et de ce soir-là ils ne se parlèrent plus.

II

Désiré Marschal avait commencé par aller pieds nus, la poitrine à l'air, poussant la charrue et maniant la bêche. Un riche mariage l'affranchit de la corvée du sol ; il chaussa des bottes, se vêtit de drap fin, et de paysan devint bourgeois. Alors l'ambition le haussa sur ses pointes. Il ne voyait autour de lui que des têtes courbées sous sa fortune rapide, autant de suffrages qui le portaient aux affaires publiques. Il fut du conseil municipal, s'y distingua par un dévouement aveugle à l'Empire, votant avec ses muscles, broyant les résistances à coups de talon, comme des mottes de terre. A quarante ans, il était maire de Labastide-Rostossac, un village du Bas-Quercy situé dans la vallée du Vers, entre la châtaigneraie et les plaines.

Depuis lors, rien à désirer, rien à attendre. Après une courte maladie, sa femme était morte. Il ne songea pas à la pleurer, l'ayant acceptée comme une fatalité nécessaire, une associée désormais inutile. Pas si affriolante du reste, une créature chétive

et contournée, toute en saillies osseuses. Elle l'avait rendu heureux pourtant, d'une servilité craintive de bon chien, et ne forçant pas ses tendresses.

Après son écharpe et ses terres, Marschal n'eut qu'une faiblesse au cœur : sa fille. Elle poussait, robuste et droite, le râble épais, les joues débordantes, tenant de lui. Puis vers les quinze ans, cela s'était fondu, élançé en des lignes superbes ; et le visage à son tour n'était plus le même, un ovale pur, éclairé de grands yeux où riaient des coquetteries, où s'alanguissaient des rêves... La réputation de Claudine franchit les vallées et les tertres, passa le seuil des mesures perdues dans les bois, où les jeunes hommes flairent le vent avec la subtilité des fauves. Les jours de fête votive, ils s'attroupaient autour d'elle, la cernaient de leurs regards luisans, de leurs sourires où l'admiration s'aiguissait de férocité gourmande. Longtemps elle régna sur eux sans préférences. Elle écoutait toutes les voix de la même oreille indulgente et distraite, et ses yeux ne s'attardaient pas en d'autres yeux.

Puis, un jour, devant ce Germain Lhosté elle se troubla. Un vertige, tout le sang au cœur brusquement, tandis qu'il lui prenait la taille et la serrait contre lui dans le galop d'une ronde.

Elle l'avait déjà remarqué celui-là, parce qu'il était le seul qui se tint à l'écart, l'air dédaigneux, avec une sorte de fierté rivale. Il ne lui adressait jamais la parole, affectait même de ne pas la voir.

On l'appelait le Grand Germain. Le fait est qu'il dépassait les plus hauts de la tête, très bien proportionné du reste, les épaules carrées, les reins larges, dressés comme un fût de colonne sur des jambes fortes. Le visage était énergique et sec, un bec d'oiseau de proie, des lèvres minces aux plis volontaires accusés par le retroussis des moustaches, deux bouquets de poils frisant qui s'éparpillaient au creux des joues. Mais ce qui frappait le plus, c'était l'acuité des yeux sous le front bas. La rudesse sauvage, l'orgueil farouche du Grand Germain éclataient là dans ces prunelles noires, qui vous entraient dans la chair comme des vrilles. Il avait peu d'amis et on ne lui connaissait pas de maîtresse. Pourtant, elles raffolaient toutes de lui, les belles filles qui, le dimanche après vêpres, s'en vont tenant la largeur des chemins. Elles se poussaient du coude à sa rencontre, le frôlaient rudement au passage. Et lui se rangeait, sans timidité ni bravade, les regardant de haut avec un tranquille dédain.

Ce jour-là, à la fin du quadrille, Claudine et le Grand Germain pour la première fois se parlèrent. Elle prit son bras d'autorité,

l'entraîna vers les prairies que longe le Vers. C'était en juin ; ils marchaient dans la senteur des menthes, laissant après eux un sillage d'herbes foulées. Et sous l'ombre verte des rives ils s'assirent.

A leurs pieds le ruisseau roulait ses eaux claires, écumant aux aspérités des rocs, et au bas des courbes se gonflant en des remous d'une transparence profonde.

Ils se dirent des choses banales qu'ils ne pensaient point, et leur silence avait encore quelque chose d'hostile. Claudine reculait maintenant, prise de pudeur ; Germain se raidissait dans son habituel défi. Ils restèrent ainsi jusqu'à la tombée du soir. Le soleil disparu, la vallée soudain devenait sombre, envahie des tristesses grises du crépuscule ; des frissons agitaient les feuilles, traçaient des moires légères sur le velours des prés.

Ils se levèrent mécontents d'eux-mêmes, avec des lenteurs de regrets. A quoi avaient-ils passé leur temps ? Et ils déploraient l'occasion perdue de se révéler enfin l'un à l'autre, de s'avouer simplement, en toute franchise, que depuis longtemps ils s'aimaient. Pourquoi ce malentendu qui persistait entre eux ?... quelle fausse honte, quelle fierté absurde les retenaient donc de parler ?...

Elle buta contre une souche d'arbre ; il s'élança pour la soutenir. Alors dans ses bras, elle éprouva la même suffocation que naguère, à la danse. Sa tête se renversa, ses yeux se fermèrent ; il crut qu'elle défaillait.

— Claudine !

Et comme elle ne répondait pas, il eut la tentation de ses lèvres si près des siennes, et furtivement, en voleur d'amour, il les baisa. Elle souriait maintenant rosie sous cette caresse, le regardant comme de très loin à travers ses paupières lourdes.

— Pourquoi vous sauviez-vous de moi toujours ?

Il répliqua gravement :

— Parce que je ne suis pas de votre condition, que vous êtes riche, et moi pauvre.

— Qu'importe, quand on se plaît !

Et ils n'insistaient pas davantage, s'étant devinés dès le premier jour, réservant pour plus tard la joie longue des confidences.

A partir de ce soir-là ils furent fiancés. Pour mériter Claudine, le Grand Germain s'acharnait à la terre, travaillait même la nuit, aux étoiles. Le dimanche ils se retrouvaient quelques instans dans leur cachette de verdure, le long du ruisseau aux eaux chantantes.

III

Il y avait un mois que cela durait, quand Marschal transmitt à sa fille la demande de Charlat. Lui ne s'était aperçu de rien ; la mairie absorbait la moitié de son temps ; il employait l'autre à voir grandir et tomber les récoltes. Le soir, la part très faible réservée aux joies domestiques. A table Marschal contait ses affaires et celles des autres, associait les chemins vicinaux aux mercuriales, le budget à la température. Puis le sommeil tout d'un coup le terrassait, et il gagnait sa chambre en titubant, grisé de fatigue et de bien-être.

A celui qui partagerait un jour avec lui, et deviendrait son gendre, il songeait bien parfois. Son égoïsme alors s'effarait, et ses ambitions en étaient chaque jour plus hautes. La situation exceptionnelle de Charlat l'avait décidé pourtant ; le refus de Claudine l'indigna. Il la boudait maintenant, mangeait sans mot dire, les sourcils en nuages sur ses gros yeux.

Une après-midi de juillet, comme on fauchait les moissons, une nouvelle passa en bourrasque sur la campagne. La guerre était déclarée !...

Les paysans se regardèrent stupides, les bras retombés, avec l'intuition d'un danger très vague encore, et lointain. La guerre, ils ne savaient plus bien ce que cela pouvait être... on en parlait dans les chansons de conscrits, voilà tout, à la façon des légendes. Marschal, lui, exaltait l'Empereur, affirmant qu'il ne ferait qu'une bouchée de la Prusse, un petit pays qu'il plaçait au hasard dans la direction du Nord... Et puis en quoi cela les regardait-il ? Leurs batailles à eux se livraient contre l'armée blonde des épis, contre les noires légions des grappes...

Le travail reprit avec la confiance. On ne voyait pas les régiments passer, on n'entendait d'autre bruit que la vielle grinçante des cigales sous le ciel pâli. Marschal déclamaient des journaux dans les champs, l'enthousiasme du premier succès, le chauvinisme braillard en route pour Berlin. Mais bientôt il cessa de faire la lecture, se répandit en commentaires obscurs.

Et l'on parlait en même temps de la mobilisation des réserves ; les gendarmes couraient le pays distribuant des ordres de route. L'un des premiers avisés fut Germain Lhoste. Il avait été congédié deux ans plus tôt, et ses frusques de soldat se gardaient toutes fraîches entre deux piles de linge. Il faillit les jeter au feu, s'enfuir après dans les bois. Qu'avait-on besoin de lui?... n'avait-il pas payé sa dette ? il appartenait désormais à Claudine et à la

terre, ses deux maîtresses... Puis ce fut une autre révolte, la pensée qu'on pourrait l'accuser de lâcheté, lui, Germain ! Et aussi il se vit misérable, sans asile, traqué comme une bête pendant des années. Le moyen d'offrir à Claudine cette existence de bandit, de la contraindre à partager ses privations, ses alertes?...

Leurs adieux se firent un matin, tandis que la campagne s'éveillait dans une fumée de brouillards. Les cimes des coteaux seules transparaisaient, teintées de rose et de mauve, reflétant l'aube naissante. La vallée se creusait, noyée de blancheurs opaques, et des végétations confuses en déchiraient la surface, y flottaient de-ci de-là comme des épaves.

Claudine et le Grand Germain étaient tout contre l'église en un coin d'ombre, et ils se tenaient enlacés. Elle sanglotait sa douleur, ses sermens de l'attendre, de n'avoir jamais d'autre homme que lui. Il l'étreignait plus fort à chaque parole, la bouche enfouie dans la mousse blonde de ses cheveux, très claire autour du front; puis près de l'oreille, et descendant de là jusqu'à la nuque où les masses ondées du chignon avaient des tons de cuivre, des lueurs brasillantes de couchant. — Si je ne revenais pas ! songeait-il tout haut.

Elle fit un cri.

— Reste alors, ne me quitte pas, je te cacherais si bien qu'on ne te découvrira jamais... La nuit je t'apporterai ce qu'il faut pour vivre.

Mais il disait non de la tête, avec un sourire triste. Sa place n'était plus ici, il fallait marcher avec les camarades, étaler sa poitrine à côté des autres, dans le rempart dressé devant l'invasion. Et le soldat, discipliné, courbé à l'obéissance passive, reprenait le dessus en lui : depuis qu'il l'avait revêtu, l'uniforme lui chauffait le sang, lui élevait l'âme à la hauteur du devoir.

Au premier coup de l'*Angelus* ils se séparèrent. Le soleil à ce moment jaillissait, chassant les brumes. Elles rampèrent aux flancs des collines, se massèrent en déroute dans les gorges. Et la vallée déroula son ruban vert, où les maïs pointaient leurs lances à banderoles, où les prairies se poudraient d'une fine poussière étincelante.

Du seuil de l'église, Claudine regardait s'amoinrir, s'effacer la silhouette rouge et noire du Grand Germain. A un coude de la route, il s'arrêta les bras levés en un geste d'adieu. — Et l'instant d'après elle ne le vit plus.

IV

L'été brûlant et morne. puis l'automne anxieux; le deuil des événemens s'associant à la mélancolie des paysages.

La vendange se passa sans chansons, sans bousculades d'amoureux sous les pampres roux. — Les veillées aussi étaient silencieuses; on songeait à ceux qui étaient partis, et dont on n'avait plus de nouvelles.

Claudine s'échappait tous les jours au-devant du facteur; mais l'homme chaque fois passait sans s'arrêter, avec son même signe de tête, sa réponse brève qui la glaçait :

— Rien encore.

Et personne à qui confier son chagrin. La brouille entre le père et elle persistait. Marschal, du reste, ne desserrait plus les dents, assombri par les désastres, écrasé sous ses déceptions. Pourtant sa popularité n'en était pas atteinte. Ils avaient tous partagé ses idées autour de lui, souffraient maintenant les mêmes angoisses. La déchéance de l'Empereur, la perte des armées, cela les attristait sans doute, mais à la façon des présages. Ils y voyaient une calamité s'abattant sur d'autres dont ils n'étaient pas solidaires, mais qui pouvait les atteindre un jour.

Depuis le départ de Germain, Charlat venait souvent chez Marschal. Il s'asseyait au coin de l'âtre, d'une bonhomie obséquieuse, d'une douceur têtue, poursuivant son but de conquête. Et son sourire découvrait les dents, tandis qu'il contait à Claudine les défaites successives, le nombre grossi des morts. Elle se détournait sans répondre, mais lui continuait, se sentant soutenu par Marschal... Que de chers projets enterrés, que de beaux rêves finis!... Les gars tombaient là-bas, comme des noix sous la gaule... Il y aurait toute une génération de pauvrettes veuves avant d'être femmes...

Un matin, il s'avança hardiment; Marschal avait emmené la servante aux semailles; il était seul avec Claudine.

Pourquoi ne voulait-elle pas de lui? Il l'aimait, la ferait reine et maîtresse, lui reconnaîtrait des apports en sus des siens propres... tant d'autres eussent souhaité d'être à sa place! — Et d'un geste large il mesurait l'étendue de son bien, balançait ses mains, les paumes creusées, comme s'il eût fait sauter des sacs d'écus.

— Je vous remercie de vos préférences, répliqua-t-elle, mais rien ne me dit d'en profiter, vous le savez bien; pourquoi de votre côté insistez-vous?

Il se rapprocha, l'œil allumé, les narines frémissantes :

— Parce que je ne vois que vous, je ne veux que vous.

Puis comme il tentait de la prendre dans ses bras, elle le repoussa si rudement qu'il pirouetta sur lui-même, alla donner de tout son poids contre la porte.

— Tenez-vous donc tranquille, vous n'êtes pas de force.

Et loin de riposter, il s'humilia, maté par cette vigueur, cinglé délicieusement par ce mépris.

— Insultez-moi, frappez-moi, je ne vous en aimerai que davantage.

Mais elle marchait sur lui toute blanche de colère.

— Et moi je vous déteste! Vous me soulevez le cœur de dégoût. Que venez-vous faire ici?... me torturer avec ce secret que vous avez surpris... Eh bien, oui, j'aime le Grand Germain parce qu'il est aussi brave, loyal et fort que vous êtes avorté, méchant et lâche!... Je serai fière d'être sa femme, tandis que je mourrais plutôt que de devenir la vôtre... Est-ce compris cette fois?

— Sa femme!... la femme du Grand Germain!... — et il ricanaient son antienne. — Plus d'une se contentera d'un roitelet qui avait rêvé d'un beau coq!

Elle le chassa du geste, si impérieuse qu'il se courbait devant elle, filait à reculons les jambes fléchies.

—... Et Germain Lhoste y passera comme les autres, continuait-il sur le même ton. Alors, à votre service, la belle; je suis sans rancune, moi...

Elle claqua la porte derrière lui, s'affaissa tremblante sur une chaise. Charlat pouvait prédire juste en somme. La mort frappe au hasard, mais sa rage aveugle va d'instinct aux meilleurs et aux plus beaux, comme si elle était jalouse des affections qu'ils inspirent. — Ce jour même pourtant, elle reçut une lettre de son ami, quelques mots au crayon datés de Marchenoir :

« Un endroit bien nommé, disait-il, car on manœuvrait dans une forêt profonde sans presque voir le ciel. Des offensives et des retraites, une partie de cache-cache dans l'obscur dédale des arbres; les obus trouant les futaies, la fusillade au jugé comme pour la chasse aux lapins dans les taillis. Les soldats pourtant « s'éclaircissaient » sous la pluie des branches. Lui Germain n'avait pas encore une égratignure. Ni découragement, ni fatigue non plus; la pensée de Claudine décaplait ses forces. »

V

L'hiver maintenant était venu. Sur la scintillante blancheur des neiges, les canons soufflaient leurs haleines rouges.

On se battait depuis trois jours, et de tous côtés à la fois, à Parigné-l'Évêque, à Changé, à Pont-de-Gennes et à Lombron.

Cette matinée du 11 janvier fut particulièrement rigoureuse. Le dégel s'était arrêté dans la nuit; une couche épaisse de verglas luisait sur les boues figées. — Et vers huit heures la neige se remit à tomber, papillonnante et légère d'abord, puis par gros flocons, pressée d'étendre le linceul qu'il fallait pour tant d'existences fauchées.

Le Grand Germain profita d'un temps de halte, but un coup d'eau-de-vie à sa gourde. Il avait comme une coulée de glace dans les membres, et pour la première fois aussi froid au cœur. Une tristesse l'oppressait de voir autour de lui tant d'inutiles misères, la conjuration de tout pour les écraser : ses illusions premières d'en réchapper, de revenir intact au pays l'abandonnaient peu à peu. Il songeait bien sans cesse à Claudine, mais son image, quoi qu'il fit pour la retenir, s'éloignait de lui. Il la voyait fuir dans les brouillards, se perdre à l'horizon noir chargé de frimas; et c'était pour lui comme une autre séparation, plus poignante que la première, avec des pressentimens d'éternité...

Il se battit comme toujours, sans se rendre compte, le fusil épaulé droit devant soi dans la fumée. Là-bas, il ne savait pas bien au juste, d'autres fusils crépitaient, d'autres balles partaient croisant les siennes, volant autour de lui avec des bourdonnements de guêpes...

L'une d'elles l'atteignit au bras droit, lui fracassa le coude, et au même instant une troupe affolée les heurtait, les emportait dans un galop de déroute. La ligne de bataille venait de se rompre au centre. Les mobilisés postés au Vert-Galant avaient lâché pied tout d'un coup, se sauvaient vers l'ouest. Et ce fut comme un signal; les corps voisins aussitôt se débandèrent, l'armée tout entière se repliait sur le Mans.

A partir de ce moment, Germain perdit la notion du temps, et des lieux que l'on traversait. Il allait, porté par le courant, marchant sans toucher terre, comme dans les rêves. Parfois, un éveil brusque de souffrance, la sensation de son bras très lourd où des cisailles s'acharnaient hachant les os; et une joie confuse alors lui venait, la pensée que c'était fini cette fois, et qu'il ne se battra plus.

De sa blessure il ne s'inquiétait guère, ayant toujours été dur au mal, et ne prévoyant pas la gravité des suites. Un plomb dans l'aile, la belle affaire! Il se rappelait qu'un soir à l'affût, il avait mitraillé dans l'ombre son chien Faraud, et que la bête au bout de huit jours était sur pieds, sans autre dommage.

Cependant le sang continuait de couler le long de la manche, perlant en graines rouges au bout des doigts. La torpeur du Grand Germain se changeait en une angoisse de faiblesse. Dans sa tête grondait un roulement de tonnerre, un fracas d'écluse rompue ; ce fleuve d'hommes et de chevaux qui le ballottait, le roulait dans ses flots pressés à travers la campagne blanche. Et dominant le tout, comme un martèlement de forge, une volée de cloches aux voix profondes, les canons qui tiraient toujours...

... Soudain tandis qu'il enjambait un fossé, un éblouissement lui ferma les yeux ; il tomba de toute sa hauteur avec un grand bruit, comme un chêne qu'on déracine.

VI

Depuis plus d'un mois Claudine était sans nouvelles. Après cette courte lettre datée de Marchenoir, elle avait vécu quelques jours heureuse, raffermie dans sa confiance. Elle était devenue très pieuse, non à la façon de ceux qui se résignent, mais de ceux qui espèrent ; elle allait chaque matin à l'église supplier les saints patrons, et faire des promesses à la Vierge. Ses parures déjà étaient parties, ses robes à volants, ses fichus de soie, sa grande chaîne de cou qu'elle avait vendus à des colporteurs, pour en donner l'argent aux pauvres, et faire dire des messes. Maintenant elle n'avait plus rien à elle que sa beauté, et elle l'offrait ardemment comme le reste, prenait à poignées ses cheveux fauves, ce royal manteau dont elle était fière, et les vouait au salut du Grand Germain. Ce serait lui-même qui les faucherait sur sa tête comme une moisson mûre. Elle souriait un peu tristement à cette pensée, mais sans crainte de lui paraître laide, après s'être ainsi dépouillée par amour pour lui.

Marschal semblait s'être humanisé à son égard. Les longues soirées d'hiver les rapprochaient. Ils se serraient l'un contre l'autre, les pieds à la flamme, et parfois, sans y prendre garde, ils sortaient de leur réserve, causaient comme jadis à cœur ouvert. Jamais d'ailleurs une allusion à la guerre. Marschal maintenant la réprouvait ; une faute impardonnable, une folie dont il attendait la fin avec une égoïste patience. Seulement, il déplorait le trouble amené par tout cela dans l'économie rurale, les transactions arrêtées, la confiance partie.

Une fois il parla du maître des Aglans. Pourquoi ne le voyait-on plus, ce Charlat ? Et il demandait cela d'un air détaché, en homme qui avait maintenant d'autres soucis plus graves. Claudine encouragée conta la scène qu'ils avaient eue ensemble.

Marschal haussait les épaules. Encore une chose dont il se désintéressait après tout; un autre hors-d'œuvre, comme la guerre! Il ne voyait plus que le désarroi des foires, et l'hiver très dur qui « serrait » le blé, menaçait de geler la moelle des vignes.

Charlat cependant ne se tenait pas pour battu. Claudine souvent le trouvait sur son chemin comme s'il l'eût guettée. Il la saluait d'un humble sourire, essayant quelques pas à ses côtés; mais elle le distançait vite; et lui sautait sur ses jambes torses pour la suivre.

— Vous savez, la belle, à votre service toujours!

Il prit l'habitude d'aller comme elle au-devant du facteur. Là après chaque déception, il triomphait en des apitoiemens féroces.

— Les temps étaient mauvais décidément! Ceux qu'épargnaient les balles mouraient de froid, comme ces passereaux qu'on trouve raidis sur la neige...

Elle s'enfuyait alors égarée, se bouchant les oreilles où la voix de cet homme sonnait comme un glas.

Vers la fin de janvier, elle reçut une lettre; mais ce n'était pas la grosse écriture ampoulée, indécise du Grand Germain, et à cause de cela elle n'osait l'ouvrir. Qui donc pouvait lui écrire, et de si loin, car l'enveloppe était criblée de poinçons et de marques. Elle ne connaissait personne en dehors du pays.

Puis, brusquement, elle se décida, alla droit à la signature: sœur Angélique.

Cela ne lui disait rien encore, elle lut.

Rennes, ambulance Sainte-Anne.

« Mademoiselle,

« J'ai dans mon service un blessé qui vous est cher: Germain Lhoste. Il m'a tout conté de vous deux. Je n'en ai retenu que la droiture de vos âmes, la loyauté de vos intentions. Et comme le pauvre garçon se laisse docilement soigner, qu'il croit en Dieu, et ne blasphème jamais, j'ai consenti à vous écrire pour lui. Sa blessure, sans être dangereuse, présente pourtant quelque gravité; une balle qui l'a frappé au bras droit, et cause là certains ravages. Tranquillisez-vous toutefois, et mettez en Jésus et en la sainte Vierge votre espérance, car si nous nous dévouons, nous, et de quel cœur certes! c'est leur intervention divine qui guérit.

« Écrivez à votre ami pour remonter ses forces. Il y a en lui autre chose qu'une souffrance physique, et une tristesse de votre séparation. Quoi? vous devinerez mieux que moi peut-être, et

vous trouverez en votre affection les bonnes paroles qui rassurent...

« Votre dévouée compagne en Notre-Seigneur,

« SŒUR ANGÉLIQUE. »

VII

Ce fut la première chose que vit Germain Lhoste en entrant dans cette salle d'ambulance, la coiffe de sœur Angélique, ce grand papillon blanc qui voletait autour des lits, se posait avec une caresse des ailes.

Les blessés l'appelaient, se la disputaient. Elle allait de l'un à l'autre, souriante, infatigable, le pas si léger, les mains si douces. Et elle restait, des heures, agenouillée devant les agonies, épiait le départ des âmes. Toute frêle et petite, le corps mystérieux caché sous les plis lourds de l'uniforme, et sans âge et sans sexe comme les autres; une pauvre chose fragile au service d'une volonté. Seul, son visage la révélait très jeune, belle surtout par l'expression, la résignation vaillante du sourire, la flamme mystique des yeux dans une pâleur exsangue. Et l'on ne songeait pas à la détailler autrement; on ne voyait d'elle que cette immuable inflexion des lèvres, et ce bleu limpide des prunelles qui ressemblaient des points de ciel.

Le Grand Germain s'abandonna à elle, tout de suite en confiance, soumis à son charme de bonté. Alors, tandis qu'elle se penchait, déroulant les bandages, renouvelant la charpie, il lui parlait du pays, lui disait l'étroite vallée où jasant les eaux du Vers sur leur lit de pierres, les coteaux plantés de vignes, la région sauvage des bois; et aussi son existence de dur labeur, les exigences de la terre à chaque saison. Lui était seul pour suffire à tout, ses vieux morts depuis deux ans, comme il rentrait du service; et il laissait percer l'amertume du foyer désert, des journées muettes, des nuits esseulées entre ses quatre murs de torchis.

Sœur Angélique l'écoutait, intéressée par sa façon de dire, cette poésie naïve des phrases où il mettait tout son cœur. Une pitié s'éveillait en elle pour ce grand garçon pas semblable aux autres, plus rude et plus tendre, plus fier et plus expansif à la fois, qui n'avait personne à aimer. — Après avoir fixé la dernière épingle, elle s'attardait près de lui, les mains inactives, oubliant les autres souffrances.

Bien souvent, il avait failli prononcer le nom de Claudine.

Tout ce qu'il disait n'était que pour en arriver à elle, mais il n'osait pas, comprenant qu'on ne devait pas parler à sœur Angélique de ces choses.

Un jour pourtant, il n'y tint plus, supplia les yeux baissés.

— Ma sœur, j'aurais à vous demander un grand service.

— Parlez, mon ami.

— Je voudrais vous prier d'écrire pour moi là-bas...

Il s'arrêta; elle le regardait, étonnée de ses hésitations.

— Mais c'est la chose la plus facile, pourquoi ne pas me l'avoir dit plus tôt?... Un ami à rassurer sans doute, car vous n'avez plus de parens...

Alors il prit son parti, la sentant toute dévouée.

— C'est une femme, balbutia-t-il, elle s'appelle Claudine... nous nous aimions depuis longtemps, nous nous sommes promis.

Sœur Angélique avait fait un mouvement. Il reprit :

— Excusez-moi de vous dire cela, à vous, mais à qui pourrais-je le dire?...

Et il racontait tout au long leur idylle, leurs rendez-vous par les prés fleuris, sous les arbres pleins de chansons, leurs étreintes chastes, leur patience de se mériter avant de s'appartenir.

Sœur Angélique ne soufflait mot, la tête penchée; un peu de rose avivait ses joues blanches de la blancheur des lis. Elle n'était que pour les blessures de la chair, ne connaissait de l'homme que le corps, une loque saignante qu'il fallait guérir; et ces élans des créatures entre elles, cette flamme d'amour qui ne montait pas vers Dieu, la troublaient dans son innocence de sainte.

— C'est bien, ne parlez plus, soyez raisonnable, j'écrirai.

Et ce jour-là, elle se dévoua plus ardemment aux autres, évitant de passer devant le Grand Germain, dont les regards la gênaient.

VIII

Claudine avait répondu sur l'heure; quelques lignes de remerciement à sœur Angélique, une longue lettre débordante de tendresse à son ami. Elle y disait son long chagrin, ses attentes: ses vœux à la Vierge qui l'avait enfin exaucée, puisqu'il était vivant et lui reviendrait bientôt. Et sa joie éclatait en cris de passion à chaque ligne; les mots étaient ardents et doux comme des baisers.

Germain ne pouvant se servir de son bras, sœur Angélique décacheta cette lettre, la lut tout haut comme l'autre. Elle

feignait parfois de se tromper, passait des phrases obscures dont elle devinait trop bien le sens.

Elle délaissa un peu son grand blessé, se reprochant de lui avoir marqué quelque préférence. Ne se devait-elle pas à tous également ? Et du reste il avait moins besoin d'elle, étant moins seul dans la vie qu'elle ne l'avait cru. Elle s'effaçait devant Claudine avec une sorte de dignité où il entraît un peu de tristesse jalouse. Mais Germain s'agitait, se plaignait ; il eut même des reproches pour sœur Angélique, qui ne l'écoutait plus et passait sans lui sourire. Elle revint à lui, d'une inaltérable patience, moins familière pourtant, s'en tenant à ses stricts devoirs d'infirmière. Est-ce que cela comportait une obligation de sentiment, un attachement quelconque, ce qu'elle faisait pour lui comme pour tant d'autres ? Elle les soutenait, les aidait à mourir ou à vivre. Que chercher, que souhaiter en dehors de là ?... Elle n'avait affaire qu'à des passans, et sa destinée à elle était de renoncemens et d'adieux. Et lui s'enhardissait malgré cela, voulait maintenant qu'elle répondît à Claudine.

— Elle sera si heureuse, ma sœur, et cela ne vous coûte guère. Puis, je ne dois pas la laisser trop longtemps sans nouvelles, elle me croirait plus mal.

Sœur Angélique consentit.

— Deux mots, n'est-ce pas ? un simple bulletin de santé...

Il se récria, devenu volontaire.

— Oh ! plus que cela, ma sœur ; comme si j'écrivais moi-même ; il faut bien que je réponde à tout ce qu'elle me dit.

Et sœur Angélique se résigna.

— Dicter-moi alors.

Sa petite main diaphane courait sur les pages, traçait les protestations de fidélité reconnaissante, les troublantes allusions à un avenir d'amour. Germain ouvrait tout grand son cœur devant elle pour qu'elle pût y lire, en mieux interpréter chaque pensée. Est-ce que sœur Angélique pouvait se formaliser et avoir honte ? Ce langage d'amans devait à coup sûr la laisser bien indifférente ; ses tendresses, ses désirs à elle allaient vers Dieu, et son nom lui-même ne la faisait plus de la terre...

De son côté, Claudine semblait l'avoir oubliée, ne disait plus rien pour elle dans ses lettres. Cependant elle devait bien reconnaître son écriture, comprendre que c'était elle qui soignait, qui sauverait son Grand Germain...

Et cela affectait un peu sœur Angélique, cet égoïsme heureux qui n'avait plus souci d'elle, cette joie ingrate qui était son œuvre pourtant.

IX

Les jours se traînaient. Dans cette écœurante moiteur des fièvres, les hommes toujours « s'éclaircissaient » comme à Marchenoir sous la pluie des branches. La guerre continuait là, odieuse, implacable, s'acharnant après les vaincus.

Germain commençait à s'alarmer de sa blessure. Les chairs restaient béantes et violâtres, percées d'un émiettement d'esquilles ; cela prenait la mauvaise mine des plaies qui ne se fermeront plus. Il confia ses inquiétudes à sœur Angélique. — Croyez-vous vraiment que je guérisse ?

Elle le gronda. A quoi songeait-il de parler ainsi !... Allait-il donc se laisser abattre pour si peu ! Mais lui hochait la tête, sentant que c'était plus grave qu'elle ne voulait le dire.

— A certains momens, il me semble que mon bras n'est pas une chose à moi, que je ne m'en servirai plus jamais.

Et cette humeur sombre qu'il avait montrée au début le reprenait, cette douleur obscure que sœur Angélique signalait à Claudine, lui laissant le soin de la deviner et de la combattre. Mais la fille de Marschal ne parlait que d'amour dans ses lettres. De ce côté-là, pas d'entraves ; le prochain retour, le consentement du père obtenu ou arraché, et après, la vie longue, le gai travail côte à côte, le même nid, les mêmes joies...

Alors pendant quelques instans, le Grand Germain sortait de son apathie, se dressait dans une volonté ferme de revenir là-bas, et d'être heureux.

— Aujourd'hui je me sens bien mieux, ma sœur...

Il parlait d'abondance, lancé en l'exaltation des espoirs et des rêves... et elle le laissait dire, approuvant de la tête, toutes ses craintes voilées sous le sourire plus tendre. Une heure rose au milieu de tant d'heures grises, une lueur d'espoir qu'elle attisait, sachant que la nuit se ferait après d'autant plus profonde et plus noire.

En effet, c'était très court, comme la flambée des couchans à l'automne. Les mots expiraient tout à coup aux lèvres de Germain, ses yeux devenaient mornes du mirage éteint, fondu dans le lointain des brumes. Décidément il y avait là une fatalité plus forte, un obstacle en travers de la route qui conduisait au pays. Et ce n'était pas la mort ; Germain avouait qu'il n'y songeait point. Sœur Angélique questionnait.

— Qu'est-ce qui vous tourmente alors?... Mettons les choses au pis, que l'on soit obligé de l'enlever, ce méchant bras...

Et soudain il blêmissait, comprenant que c'était là plus qu'une parole en l'air, une simple hypothèse ; qu'elle voulait le préparer, l'amener insensiblement à ce sacrifice, Voilà bien quelle avait été sa crainte au début ! moins qu'une crainte, un pressentiment qui le traversait de temps à autre, combattu par l'incessante pensée de Claudine ; mais au fur et à mesure que le temps passait, cela devenait une obsession ; ses sautes d'espoir se faisaient plus rares, découragées par la lenteur des choses. Et puis tout ce carnage autour de lui, ces plaies élargies, torturées, ces bras et ces jambes qui tombaient pour un oui ou pour un non, comme un jeu de quilles où sursaute la boule... La nuit, il se réveillait avec de grands cris, croyant sentir le froid de l'acier dans ses chairs, le grincement des scies sur ses os.

Sœur Angélique continuait :

— On vit très bien avec un bras de moins...

Mais lui se voyait estropié, fini, mort pour les travaux de la terre ; il balbutia :

— Mieux vaut partir tout entier, aller là !

Et son secret enfin lui sortait du cœur :

— Claudine m'a aimé robuste et fort, je n'avais d'autre fortune à lui offrir que mes deux bras, comment voulez-vous que je lui revienne infirme !...

Sœur Angélique essaya de le rassurer. Rien n'était perdu encore, il pouvait se produire une amélioration... Et elle le poussait malgré cela à se résigner, l'éloignait de toute pensée profane.

— Songez à vous d'abord, priez le bon Dieu de toute votre âme ; chaque jour nous dirons ensemble les actes de foi et d'espérance.

C'était pour elle comme une revanche. Elle reprenait sa vraie place auprès du Grand Germain, son rôle d'ange gardien jaloux des influences terrestres, — vis-à-vis de Claudine, un sentiment étrange, une sorte d'éloignement fait de défiance. Elle ne savait pas jusqu'où pouvait aller une tendresse de femme, ni de quel dévouement elle était capable.

X

À Labastide-Rostossac les neiges avaient fondu ; l'hiver fuyait. À part les bois de chênes qui étaient roux, et les vignes, noires, hérissées de pampres sans feuilles, toute la campagne verdissait sous l'élanement des blés, des prairies et des seigles ; et dans la débandade des nuages s'ouvraient des échancrures bleues par où

le soleil ardaît. On parlait de la cessation des hostilités, et cela tombait bien avec l'annonce du renouveau ; les deux cauchemars du sol en péril et de la France agonisante prenaient fin à la fois. De voir que rien n'était changé, que la froidure avait au contraire assaini, fortifié les terres, Marschal avait recouvré toute sa gaieté. Une seule chose l'agaçait, le temps que les deux puissances mettaient à s'entendre. — Voyons, une rude tape dans les mains, comme sur les champs de foire, et qu'on se fichât la paix pour de bon !

Claudine comptait les jours, supposant que Germain reviendrait au licenciement des troupes. Elle ne le voyait plus blessé, ou si peu, une éraflure... et elle allait contant ses impatiences aux buissons givrés le matin, fredonnant ses allégresses dans les couchers de soleil pâles encore comme des aubes.

Une seule ombre au tableau. La vision de Charlat filant derrière les haies, cette silhouette de gnome boitillant à sa poursuite dans les chemins creux.

— Vous savez, la belle, à votre service toujours !

Mais elle n'avait plus peur du tout maintenant. Un corbeau attardé après l'hiver, ce Charlat, un oiseau de malheur qui tairait bientôt son ramage. Pour toute vengeance elle dépouillait son courrier devant lui, le lisait en s'en revenant à petits pas, la face rayonnante.

Un jour elle reçut une lettre plus longue que les autres, mais si différente, et dont elle ne pouvait au juste saisir le sens. Une mélancolie qui se glissait dans les phrases, une tristesse qui hésitait à parler. Cela n'allait pas fort depuis une huitaine ; le mal au contraire semblait empirer... il fallait bien des soins encore et de la patience... le terme était maintenant difficile à prévoir...

Elle relut cela à plusieurs reprises, toute troublée, cherchant au travers des mots ce qu'on lui cachait. Mais surtout elle s'effrayait de ce ton d'abattement, de cette amertume pas même déguisée des dernières lignes... On avait tort de trop s'attacher les uns aux autres, c'était se créer là de longs tourmens, asservir imprudemment sa vie, tant d'obstacles pouvaient surgir!...

N'étaient-ce pas là des adieux que lui faisait son ami ; n'avait-il pas l'air de lui rendre sa liberté et de reprendre la sienne ! — Elle écrivit directement à sœur Angélique ; elle exigeait la vérité tout entière, s'affirmant résignée d'avance, et forte dans la douleur. Le plus grand malheur qui pût la frapper, disait-elle, c'était que Germain ne l'aimât plus ; mais cela, elle ne pouvait le croire ! et l'idée de la mort les séparant ne lui venait pas encore.

La réponse se fit attendre. Février touchait à sa fin. A La

Bastide, et dans les villages environnans, des soldats étaient de retour, des éclopés à béquilles, et au seuil des maisons, sur la grisaille des murs, leurs uniformes en lambeaux mettaient des rougeurs sombres, comme des éclaboussures de sang noir.

XI

« ... Il me charge de vous dire que sa résolution est prise, et qu'il ne reviendra pas, une fois guéri... »

Claudine s'adossa contre un arbre pour ne pas tomber. Elle avait mal lu, ce n'était pas possible cela ! et pourquoi lui eût-il causé une telle peine?... Mais bientôt elle se remit, sentant Charlat aux aguets derrière elle, et aussi parce qu'elle croyait à un malentendu, à quelque sauvagerie nouvelle du Grand Germain.

« ... Ses raisons, continuait sœur Angélique, sont de celles qu'on ne peut discuter, parce qu'elles relèvent de la conscience et constituent pour votre ami ce qu'il appelle un devoir. La vérité est que sa blessure désormais incurable nécessite l'amputation. Il s'y résigne avec d'autant plus de mérite que c'est pour lui la fin de tout, un adieu à la terre qu'il aime tant, et à vous... »

« Il est pauvre, m'a-t-il dit, au-dessous de votre condition, mais il se sentait assez fort jadis pour vous faire la vie heureuse et que vous ne manquiez de rien. Aujourd'hui il ne pourrait devenir pour vous qu'une charge, et qui sait, plus tard peut-être un remords. Dans ces conditions il n'hésite pas, vous dégage en se retirant... »

Claudine ne put en lire plus long, les larmes l'aveuglaient. Elle plia la lettre au fond de son tablier et prit sa course. Pas un instant à perdre. Elle eût voulu que sa protestation d'amante fidèle fût déjà loin, se hâtant vers l'ingrat qui la méconnaissait à ce point, et dont la délicatesse fière allait cette fois jusqu'à l'exil. Que lui importait à elle que son Germain eût un bras de moins, pourvu qu'il revint ? Et c'était cela surtout qui la terrifiait, cet adieu sans retour, cette séparation entre eux éternelle.

Comme elle poussait la porte en haut du perron, elle se heurta contre Marschal qui sortait. Il la retint aux épaules.

— Eh bien, quoi ! qu'y a-t-il... Pourquoi pleures-tu ?...

Elle ne songea pas à feindre ; son cœur trop gros éclatait.

— Germain est en danger là-bas, il renonce à moi, je ne le reverrai plus !...

Le père eut un haussement d'épaules. Et après !... le grand malheur !... Elle y songeait donc encore, à cet escogriffe, à ce crève-la-faim qui avait osé jeter les yeux sur elle...

Il ne se fâchait point, rassuré par la nouvelle, délivré de l'ennui d'avoir à sévir un jour.

— C'est lui qui t'écrit?

— Non, la religieuse qui le soigne.

Il demanda à voir la lettre, et il la lisait de loin, les sourcils dressés, dodelinant de la tête en signe d'approbation.

— A la bonne heure! C'est parler cela, un raisonnement sensé d'honnête homme. — Et il pensait en dedans de lui-même : « Peste! un manchot à embecquer comme un jeune merle, il n'aurait plus manqué que ça! Chacun pour soi, le pain pour tous. »

Mais à cause de Claudine il affecta quelque pitié, déclara que Germain était un brave gars à qui il rendait son estime.

— Pour lors, voilà une affaire enterrée; il faut se faire une raison, tu n'as pas l'intention de répondre, j'espère?...

Et comme elle se taisait, n'osant encore dire sa volonté, braver de front l'autorité paternelle :

— Laisse-le donc là où il veut rester, conclut-il sèchement. Que serait-il ici? un *labrit* de troupeau, un traîneur de besace, un rat d'église propre à passer le dimanche le plat des âmes... Puis, après une pause : — Et jamais ton homme, à coup sûr!

Elle avait vivement repris la lettre, courait s'enfermer dans sa chambre. Et Marschal, dans l'intime persuasion que c'était fini malgré tout, se frotta les mains, fit craquer ses phalanges en regardant le ciel. Des nuages noirs s'amoncelaient à l'ouest, la nuit très proche sans doute, une averse brusque comme il en tombe au début du printemps. Alors il ne songea plus qu'à la terre, se précipita pour diligenter l'ensemencement du trèfle sur les blés en herbe.

... Devant la large feuille quadrillée de bleu, Claudine maintenant ne savait par où commencer. Tous les mots lui venaient à la fois, résumés en un seul cri d'appel, une prière ardente de retour. Pourtant elle s'efforça au calme, voulant convaincre. Elle classait ses argumens par degrés de force et d'éloquence, reprochant d'abord à Germain son désaveu d'affection que rien ne pouvait justifier, ce peu de foi qu'il avait en elle. La croyait-il donc une évaporée sans cœur, une coquette vulgaire, pour qu'elle se détachât de lui souffrant et infirme, pour qu'elle n'eût pas jusqu'au bout le courage facile de le soutenir et de l'aimer!... Puis, elle abordait la question de leur avenir commun :

« Tu ne veux pas m'être à charge, me forcer à vivre près de toi de la vie des pauvres; eh bien! je ne serai pas ta femme, tu ne me devras rien, tu t'en iras par les routes, et tu éviteras ma

porte pour qu'il n'y ait pas de charité entre nous, mais je t'attendrai chaque soir, j'irai au-devant de toi dans la nuit, et je serai tienne quand même... »

Cela lui semblait si naturel de se donner ainsi, puisqu'il ne voulait pas d'elle autrement.

Huit jours passèrent, puis quinze d'une lenteur de martyr. Les pâquerettes maintenant étoilaient les herbes nouvelles, et sur l'uniforme verdure, les amandiers fleuris ressemblaient à de grands bouquets de noces.

Claudine allait dépérissant, les yeux meurtris, les joues creuses, consumée dans l'attente de cette réponse qui n'arrivait pas.

XII

Germain avait refusé qu'on l'endormît. Il voulait voir son bras tomber, cette partie de lui-même le quitter comme un ami cher qui vous abandonne. On dut le contraindre, et lorsqu'il se réveilla ce fut une muette désespérance, les larmes sans soupirs ni sanglots coulant silencieuses, intarissables.

Depuis ce moment, sœur Angélique s'empressait autour de lui. Elle stimulait son courage, lui vantait la souffrance qui prie, la résignation qui se courbe au pied de la croix; de temps à autre, en récompense, elle lui lisait les belles pages de la vie des saints.

Tout d'abord Germain s'était montré intraitable, soulageant en imprécations ses rancunes de mutilé. Allait-elle le laisser en paix avec ses simagrées et ses histoires!... Un Dieu de bonté et de justice, un Seigneur de miséricorde celui qui le frappait ainsi, lui tenaillait la chair, lui broyait le cœur?... Allons donc! un bourreau sans pitié, un génie du mal qui trônait là-haut, se repaissant des douleurs humaines... Sœur Angélique ne se rebuait pas, d'une patience éloquente d'évangéliste, cherchant en sa ferveur les mots qui désarment, les exemples qui éclairent. Et soit lassitude, soit repentir, il finissait par ne plus l'interrompre, l'écoutait avec une sorte de curiosité songeuse. Malgré sa résistance, cet apaisement de la foi le gagnait peu à peu, il se prenait à espérer autre chose en dehors de ses espoirs anciens.

Pourtant à certaines heures l'anxiété de l'avenir : « Que faire?... où aller?... »

Sœur Angélique souriait d'un air de mystère.

— Guérissez une fois, nous verrons après.

Son plan était arrêté. L'ordre dont elle faisait partie s'était voué aux incurables. On y recueillerait le Grand Germain, et elle

ne le quitterait plus, objectant à ses scrupules que sa tâche n'était pas finie, qu'il resterait longtemps encore l'âme souffrante.

La lettre de Claudine l'inquiéta. Elle fut sur le point de la garder pour elle, poussée par un sentiment indéfinissable, une tentation mauvaise dont elle rougit. Quand elle lut à Germain cette supplique d'amour, sa voix tremblait plus que d'habitude, et lui écoutait cela en un recueillement, les yeux clos, comme un air de jeunesse vibrant pour la dernière fois, une belle chanson de là-bas qu'il n'entendrait plus.

Pendant deux jours il lutta contre lui-même. Ses résolutions fléchissaient. Un moment il goûta la grande joie de consentir, de s'abandonner à cette courageuse tendresse d'amante qui s'offrait. Puis sa raison parla plus haut. A quoi bon ! Il se sentait touché sérieusement, d'une faiblesse toujours croissante, et Claudine lui semblait si loin !... Il avait le découragement de ceux qui se couchent pour mourir sur la route interminable.

Sœur Angélique le guettait à l'écart, un peu nerveuse ; elle finit par le questionner :

— Que décidez-vous?... Dois-je écrire encore ?

— Il répondit : Non ! d'une voix ferme.

Alors, dans son contentement qu'elle ne songeait point à cacher, elle lui parla d'un beau pays qu'il connaîtrait bientôt. La communauté possédait une maison en un bourg perdu de Bretagne, au bord de la mer. C'est là qu'ils iraient ensemble. Elle lui décrivait les dentelures noires des côtes, les landes de bruyères et d'ajoncs fouettées par les vents du large, les maisons plaquées aux rochers, groupées en des replis de falaises pour résister aux tempêtes, et toutes bâties en granit avec des toits de chaume. Et pour l'intéresser, elle lui parlait aussi des cultures, de la neige fleurie des sarrasins, des champs de pommiers dont la chevelure lourde retombait, balayant le tapis rose des luzernes. Mais ce qu'elle promettait surtout à son admiration, c'était la grande bleue, la mer câline ou brutale, éternellement berceuse, sans limites...

— Un autre ciel, disait-elle, avec des nuages d'écume...

... Le Grand Germain ne vit rien de tout cela. Il se laissait aller à la délivrance prochaine de ne plus souffrir, de ne plus vivre. D'autres contrées plus belles que la sienne, il n'y croyait pas ; puis il avait l'insurmontable horreur de l'émigration pour toujours, des visages étrangers, des habitudes nouvelles, de toute une existence à recommencer lamentable, avec le souvenir de l'autre si heureuse... Il était de ceux qui ne peuvent prendre racine en dehors du sol où ils ont poussé. Les soins attentifs de

sœur Angélique, ses admonestations, ses reproches de ne pas lutter pour elle, de la payer si mal de sa peine, rien n'y fit. Il s'entêtait dans sa volonté de « partir tout entier, d'aller là »!

Un matin, il resta couché sur le dos, haletant, la bouche entr'ouverte, l'œil agrandi en les visions dernières; et ce fut la mort paisible, sans soubresauts et sans râles, une torpeur progressive dans laquelle il semblait s'anéantir.

... Sœur Angélique, agenouillée au pied de son lit, récitait les prières des agonisants. Elle se leva à plusieurs reprises, l'entendant parler, des mots sans suite, des phrases hachées où le nom de Claudine revenait sans cesse. Un frémissement léger alors l'agitait. Ses pieds cheminaient sous les couvertures, partis en un fantastique voyage, gravissant les montagnes, franchissant les plaines, marchant sur les fleuves. Et son visage s'éclairait de l'ivresse du retour, de l'extase des paysages familiers entrevus au terme de sa course. A la fin seulement, un redressement brusque, une épouvante, la suprême révolte du corps au départ de l'âme, puis le Grand Germain retomba, la face détendue peu à peu, s'harmonisant, très calme et très belle.

Sœur Angélique s'était penchée sur lui dans un adieu. Comme toujours, du même geste machinal tant de fois répété, elle rabattit le drap sur la tête; mais pour la première fois depuis qu'elle voyait mourir, son cœur se serra, ses yeux se voilèrent. Elle l'avait aimé celui-là, plus que les autres, d'une affection dont elle ne pouvait deviner l'essence, ni bien saisir la portée, mais qui dépassait son habituel dévouement, sa charité pour tous pareille. Et son souvenir, le seul regret qu'elle emportât des compensations humaines, devait rester en elle longtemps, d'une persistante douceur mêlée de quelque amertume, comme ces aromes de fleurs flétries, et ces âcres parfums d'encens qui habitent les sanctuaires.

... Ce qu'est devenue Claudine? A quoi bon le savoir?... Toutes les larmes un jour tarissent, toutes les douleurs à la fin s'apaisent. La vie n'a-t-elle pas l'horreur de la mort? N'est-elle pas faite d'inaffables oublis, de fatales revanches!... A chaque printemps, les bourgeons pointent sous les feuilles sèches et de même les cœurs renaissent à l'amour sur les cendres des amours défuntes...

Pourquoi s'en étonnerait-on, puisque c'est la vie!

LA SCULPTURE

AUX SALONS DE 1896

I

Les Béotiens, qui n'étaient pas des sots, à moins qu'Hésiode et Pindare ne méritent ce titre, étaient, au dire des Anciens, les plus beaux des hommes. Ils se glorifiaient de cette beauté et tenaient à ce que leurs peintres et sculpteurs en conservassent le respect. Tandis que Phryné, de Thespies, éblouissant les Athéniens, montrait à son ami Praxitèle comment était faite l'immortelle Aphrodite, et qu'autour du tombeau de Corinne, la nécropole de Tanagra se peuplait des élégantes images de ses compatriotes, le gouvernement thébain prenait, vis-à-vis des récalcitrans, réalistes ou décadens, des mesures répressives. Une loi frappait d'une amende les artistes qui enlaidissaient, en la reproduisant, la figure humaine. Il est heureux, pour nos sculpteurs, que nos gouvernemens, trop occupés sans doute par des questions d'un autre ordre, n'aient point songé encore à faire annexer une disposition de ce genre aux lois protectrices et excitatrices de la repopulation. L'Exposition de 1900, qui ouvrira, dit-on, pour l'architecture, une ère nouvelle de constructions inattendues, éblouissantes et colossales, aurait été l'occasion naturelle de construire une résidence spéciale pour les condamnés de cette catégorie, et l'on y eût réservé une cellule d'honneur, avec tout le confortable nécessaire, au grand artiste qui aurait eu la gloire, si appréciée en notre pays, de violer le premier une loi nouvelle.

M. Falguière, en dressant, sur le seuil de l'exposition, comme un symbole et comme un programme, sa statue, souple, riante et vive, mais déhanchée et déformée, de jeune *Danseuse*, n'a

violé aucune loi écrite, mais il a violé l'éternelle loi qui vit dans l'imagination des artistes. Une curiosité malsaine et des étonnemens grossiers ont accueilli tout de suite cette étude hardie et provocante, dans laquelle la soumission volontaire à toutes les bizarreries de la réalité est si fortement marquée qu'on a voulu y voir un simple moulage. M. Falguière, l'un des plus étonnans sculpteurs de sa génération, est fort au-dessus d'une pareille imputation, et l'on n'a qu'à jeter un coup d'œil sur son plâtre pour y sentir, à chaque instant, le coup de pince, hardi et décisif, du maître, enivré cette fois par les imperfections mêmes et les disproportions des formes féminines, comme il l'avait été, naguère, par leur équilibre, leur splendeur ou leur grâce. Ce sont là de ces étourdissemens, il faut bien le dire, auxquels sont sujets, par instans, ceux qui vivent, de profession et d'habitude, dans la contemplation admirative de la nature ; il n'est aucun phénomène qui ne finisse par les intéresser, et qui ne puisse, en effet, devenir l'occasion d'une œuvre d'art. D'ailleurs, comme il y a temps pour prier et pour pleurer, il y a temps aussi pour rire. C'est même chez Léonard et chez Rembrandt, les plus sérieux et les plus élevés des artistes, qu'on trouve les types les plus grotesques et les réalités les plus répugnantes, parce que ces génies profonds sont les plus complets et les plus humains ; toutefois ces fantaisies dessinées ou gravées ne sortent guère de leurs cartons. Il ne leur vient point à l'idée de donner à ces caprices d'observation ironique ou libertine la valeur d'une conception idéale, ni d'en faire l'objet d'un travail long et attentif, en de grandes dimensions, dans une matière noble, ni surtout d'accentuer la dégradation de l'être humain, déformé et estropié par les infirmités, l'âge, les habitudes ou les modes, en supprimant tous les détails (costumes ou accessoires) qui expliquent ces déformations et donnent ainsi à la figure vraiment réelle son caractère vivant et sa signification.

Si la *Danseuse* de M. Falguière, restant danseuse, avait conservé sa jupe courte, son corsage, son maillot, certaines parties de son corps, des parties visibles, n'en resteraient pas moins atrophiées ou hypertrophiées, la taille trop mince, les cuisses trop fortes, les bras trop maigres, mais on en serait bien moins choqué, parce qu'on en connaîtrait immédiatement la cause en même temps qu'on saisirait la raison de ses contorsions. Toutes ces altérations des proportions naturelles sont fatales en effet chez les danseuses, comme des altérations d'autre sorte chez tous les êtres humains, par suite de la répétition habituelle du même mouvement, dans l'exercice d'un métier ou dans l'exercice d'un plaisir. L'abus du cyclisme ne tardera pas à produire, chez ses

adeptes passionnés, certaines déformations faciles à prévoir. On peut s'attendre à voir des sculpteurs s'emparer, avec enthousiasme, de ce nouveau genre d'estropiés, et nous les représenter dans leur attitude élégante, brisés en deux morceaux, train d'avant immobile et tendu, train d'arrière fébrile et agité, le cou hors du tronc, la tête hors du cou. Ce sera déjà assez disgracieux si les coureurs gardent leur costume et leur monture, ce serait bien pis encore, si, dépouillant toute parure et quittant leur cheval de fer, ils s'exhibent, en leur nudité disloquée et angulaire, comme les athlètes héroïques d'Olympie ! Mais à Olympie, quand les athlètes combattaient, à Sparte, quand les jeunes filles luttaient, ils étaient nus ; le sculpteur qui les représentait, n'exprimait donc qu'une vérité. Nudités au repos, nudités en action, c'étaient toujours des nudités vivantes, et certaines déformations, moins violentes mais très visibles que les artistes antiques, toujours respectueux de la vérité, se gardaient bien d'omettre, s'y expliquaient naturellement par l'attitude ou les mouvemens. Une *Danseuse* d'Opéra, déformée par les exercices d'Opéra, se livrant à une gesticulation d'Opéra, ne reste une figure contemporaine et vivante, d'une allure intelligible et d'une étrangeté justifiée qu'en gardant son costume d'Opéra. La vouloir élever, par la nudité complète, à la dignité d'une déesse, c'est lui rendre un triste hommage ; car toutes ces imperfections déplorables qui peuvent se tourner, par les flatteries de l'habillement et la grâce du geste, en attraits d'une provocation sensuelle mais aimable, ne deviennent plus, dans cette nudité idéale, que les contorsions déplaisantes et inexplicables d'un jeune corps prématurément meurtri, une sorte d'acte d'accusation, net et brutal, contre les pratiques odieuses de la civilisation et de la mode vis-à-vis de l'éternelle nature, mère infatigable d'êtres sains et beaux.

S'il était nécessaire de démontrer que la beauté ou, tout au moins, la vérité harmonique des formes, est nécessaire à la grande statuaire et que les yeux ne sauraient éprouver une jouissance durable et profonde devant le spectacle d'une imperfection plastique qui n'est point justifiée par une nécessité d'exactitude historique ou d'expression morale, la *Danseuse* de M. Falguière nous apporterait cette démonstration. Était-ce bien d'un tel artiste qu'on devait l'attendre, et l'auteur du *Tarcinus*, du *Corneille*, du *Saint Vincent de Paul*, du *La Fayette*, avait-il besoin de nous offrir cette nouvelle preuve d'une virtuosité trop complaisante ? Il nous a lui-même fourni trop d'exemples, plus heureux et plus significatifs, du goût avec lequel il sait traduire, en langage sculptural, toutes les réalités sans ces déplaisantes insistances, pour que nous ne regardions pas, dans sa magnifique carrière, cet étrange chef-

d'œuvre comme une aventure sans lendemain. Malheureusement, le désappointement éprouvé par le public devant l'œuvre inattendue de son sculpteur favori a rejailli sur le Salon tout entier, et comme M. Falguière avait paru faiblir cette année, on s'est empressé de déclarer, sans regarder alentour, que tous les sculpteurs s'étaient affaiblis et que cette section, d'ordinaire si intéressante, présentait tout à coup le spectacle d'une décadence affreuse.

Gardons-nous, s'il est possible, des exagérations à la mode, soit dans l'engouement, soit dans le mépris. Si le jardin du palais des Champs-Élysées ne nous offre pas, en effet, quelqu'un de ces chefs-d'œuvre éclatans et populaires comme il en a parfois abrité, on y trouve, néanmoins, une réunion nombreuse d'ouvrages distingués et habiles, parfois même excellens, qui font honneur à l'école et qui affirment sa vitalité technique et intellectuelle. Le seul mal dont souffre toute cette légion de vaillans ouvriers, le seul mal qui l'inquiète et qui la trouble, en la condamnant à ses besognes ingrates et hasardeuses, c'est toujours celui que nous avons déjà signalé : l'indifférence de ceux qui pourraient les employer, des constructeurs, des architectes, des corporations, des pouvoirs publics ; c'est la disproportion entre leur nombre, toujours croissant, de producteurs et le nombre, trop lentement accru, des amateurs. Si l'exposition actuelle est encombrée d'allégories prétentieuses, de mythologies insipides, de nudités navrantes, c'est le plus souvent que leurs auteurs, n'ayant rien à faire, se sont battu les flancs pour faire ce qu'on appelle le *morceau de Salon*, le morceau sans destination et sans utilité, n'ayant d'autre but que la récompense, et visant trop souvent à l'attention publique par l'étrangeté du sujet ou la singularité de l'exécution. Presque toutes les grandes sculptures, exécutées dans de meilleures conditions, pour les monumens publics ou édifices privés, s'y présentent, au contraire, dans des conditions normales d'exécution sérieuse et consciencieuse, et, d'autre part, la sculpture, grande ou petite, appliquée aux arts de la curiosité, du décor et du mobilier (médailles, statuettes, orfèvrerie, figures d'applique, bois, ivoires, grès, émaux, etc.) y prend, aux Champs-Élysées comme au Champ-de-Mars, sous ses formes les plus variées, un développement rapide qui permet d'espérer, de ce côté, l'application heureuse et glorieuse de tant de forces disponibles et longtemps inutilisées.

Le *Saint Michel*, colossal, qui doit surmonter la flèche de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, a reçu, des mains savantes et émues de M. Frémiet, le caractère épique et triomphant qui sied en pareille hauteur, à cet envoyé céleste. Svelte, bien découpé, vivement campé sous l'armure solide et souple qui l'enveloppe

de pied en cap, avec son auréole de rayons et ses grandes ailes largement déployées, il descend d'en haut, l'épée levée dans la main droite, et, de l'autre, tenant la pointe en bas, sa petite rondache, la rondache presque imperceptible d'un fantassin de l'armée surnaturelle, symbole foudroyant plutôt qu'arme de défense. En s'abattant sur l'épi faitier de la haute toiture, il n'a qu'à fixer les yeux, en le menaçant du geste, sur le démon enroulé à ses pieds autour du chapiteau pour que le monstre se sente vaincu. Le mouvement est décidé, hardiment calme, divinement victorieux, et les silhouettes, claires et expressives, se découpent de tous côtés avec une vivacité grave. On peut déjà s'imaginer l'effet que produira cette noble et fière figure, fondue en un métal ferme et brillant, lorsqu'elle sera fixée, sur une fine pointe, au-dessus de la mer, à la fois immobile et vivante, et se détachant toujours, étincelante ou sombre, dans la pourpre des aurores ou la noirceur des nuées; les marins, en la reconnaissant de loin, se signeront avec confiance; le patron de la sainte forteresse leur semblera aussi sacré et aussi stable qu'elle-même.

C'est une bonne fortune d'avoir à représenter, dans un monument, une figure à la fois traditionnelle et idéale, qui assure en même temps, à l'imagination, le conseil des représentations antérieures et lui laisse la liberté d'y ajouter une interprétation nouvelle. En général les sculpteurs sont plutôt chargés de rappeler un fait historique et de représenter une figure réelle; dans ce cas, ils sont soumis à des obligations très précises qui limitent ou qui devraient limiter leurs fantaisies. Quel est le devoir, par exemple, le devoir strict, d'un monument commémoratif, groupe ou statue? Celui de commémorer, clairement et uniquement, aux yeux et à l'esprit, l'événement ou l'homme en l'honneur duquel on l'élève. On doit constater que ce devoir est fort négligé lorsque, pour célébrer des faits ou des individus contemporains, un artiste, par exemple, n'emploie que des vieilleries mythologiques ou le style d'un autre temps. Le Victor Hugo, tout nu, par M. Déloye, ne me représente pas, d'une façon plus idéale et plus vénérable, le grand *Poète exilé* que le célèbre squelette de Voltaire par Pigalle ne fait le malin philosophe; la convention classique, dans ce cas, aboutit au ridicule. Dans l'art iconographique surtout, la beauté ne saurait être que la splendeur du vrai, et c'est fuir la beauté que d'y trahir la vérité. Nos pères du moyen âge, guidés par leur simplicité, ne commettaient pas de pareilles erreurs. C'est dans le fait même et dans l'homme même qu'il faut trouver les élémens d'expression.

Avec ces idées, nous avons quelque peine à comprendre comment les deux Allégories, traitées avec beaucoup de science et de

talent par M. Cordonnier, dans un style élégant mais scolaire, — la *Musique* (un jeune Apollon violoniste), et la *Chanson* (une Muse ailée, portant la lyre), — représenteront particulièrement pour le *Monument de Gustave Nadaud* les qualités françaises et modernes de sa poésie bourgeoise et de sa verve honnête. Un peu plus de modernisme dans les ajustemens et dans les allures, autant que dans les physionomies, serait-il pas alors de mise et de saison? C'est déjà bien assez, nous nous en sommes déjà plaints, que trois fois sur quatre, pour illustrer nos grands hommes, les imaginations associées du peintre et du sculpteur ne trouvent d'autre combinaison plus nouvelle qu'une figure de femme debout ou assise sous un buste. Encore faudrait-il que cette allégorie, soi-disant explicative ou expressive, ne fût pas une éternelle répétition de quelque nymphe antique ou de pleurantes justement célèbres, de Chapu et de Mercié, mais déjà banalisées par d'innombrables imitations. Sur le monument de *Charles Grad* pour la ville de Turckheim, par M. Enderlin, une Alsacienne nettement caractérisée, au lieu et place de la Muse indéterminée qui écrit ses titres sur le livre de gloire, n'eût-elle pas mieux indiqué le savant et le patriote? Il ne s'agit pas de l'exécution, car la figure juvénile de M. Enderlin est charmante, d'une heureuse attitude et d'une expression délicate et naïve fort bien appropriée; toutefois on peut s'imaginer une figure plus spéciale et plus typique avec ces mêmes qualités. M. Mercié a montré, depuis longtemps, par le groupe de *Quand même*, que la grandeur de l'expression et la puissance du style ne sont pas incompatibles avec l'exactitude, même la plus scrupuleuse, du type et du costume, de tout ce qui constitue, en un mot, cette *couleur locale*, si difficile à retrouver à distance, si facile à fixer par les contemporains, et qui devient dans l'avenir, pour les œuvres de ce genre, la marque même de leur sincérité.

Cette année encore, M. Mercié, ayant à modeler un groupe pour un *Monument commémoratif de la défense de Châteaudun*, s'est trouvé aux prises avec les mêmes difficultés; nous ne saurions dire qu'il les ait résolues avec le même bonheur, mais il les a du moins abordées sans ambages. Le groupe se compose de trois figures : une jeune femme à genoux, la robe en lambeaux, désespérée, échevelée, tournant le dos à un soldat mort étendu derrière elle, en travers. Par-dessus le cadavre, protégeant la jeune femme, qui s'affaisse entre ses jambes, un garde national, d'âge mûr, épaulé son fusil à piston et vise devant eux. La femme, épeurée et troublée, tire, de côté, un coup de pistolet inutile. C'est, comme le dit le cartel, *pour l'honneur*. De face, à cause de l'ombre portée sur la femme et du long fusil qui cache

le visage du tireur, l'ensemble se tasse et s'embrouille; de côté, il se silhouette admirablement et l'exécution, comme d'habitude, est libre, puissante, virilement émue.

On peut, en pensant à M. Mercié, regarder avec plaisir un petit groupe en marbre où l'on retrouve son influence sculpturale et patriotique. *L'Ad Patriam*, de M. Charles Jacquot, n'a aucune préention au style monumental. Une toute jeune fille, en costume de paysanne alsacienne, portant sur ses épaules un petit garçon tout nu, franchit une borne sur laquelle est gravé le mot : *France*. L'action et sa signification sont faciles à saisir. Ce sont de ces idées heureuses qui, bien ou mal traduites, ont toujours du succès, parce qu'elles se prêtent à des attendrissemens légitimes et à des développemens littéraires. M. Jacquot a fort bien traduit la sienne. L'allure de la grande sœur enlevant son petit frère est ferme et naïve, sans affectation; les vêtemens et les nus sont également bien traités; l'ensemble forme une œuvre agréable à regarder et qui sera rapidement populaire.

Nous reprochions, l'an dernier, à M. Theunissen, de n'avoir pas donné, selon nous, au groupe principal du *Monument commémoratif de la Défense de Saint-Quentin en 1557*, groupe mixte de figures allégoriques et réelles, un caractère historique et local plus franchement déterminé. Dans la série des sculptures complémentaires présentées cette année, et qui doivent flanquer le piédestal sur lequel s'élèvera ce groupe, M. Theunissen a montré, ce semble, plus de décision. Il est vrai qu'il n'avait plus, là, à poursuivre cette combinaison, toujours difficile, de l'image idéale et de l'image réelle. Les divers groupes, habilement reliés entre eux, qui entourent cette base, forment la représentation anecdotique de la défense même. Sur le devant, c'est l'amiral Coligny, cuirassé de pied en cap, qui, montrant du doigt l'horizon, indique de l'autre main les mouvemens de l'ennemi, sur une carte déployée par le mayeur de la ville, Varlet de Gibercourt, vêtu d'un riche pourpoint, la salade en tête et brandissant l'épée. A droite, près d'un cadavre, un vieux gentilhomme, agenouillé, ajuste son arquebuse, tandis qu'un jeune plébéien lance une énorme pierre du haut du rempart et qu'un moine encapuchonné se désespère en se cachant les yeux (nous l'eussions préféré priant pour ses compatriotes si son froc l'empêche décidément de prendre part au combat, malgré les tolérances du temps). A gauche, deux artisans poussent, en haletant, une pièce d'artillerie, tandis qu'un portebannière se retourne vers la ville en sonnant de la trompe. Derrière, une dame, Catherine Lallier, assise sur le rempart, bande le bras blessé d'un vieux soldat étendu, que soutient un jeune garçon. Tous ces groupes sont bien disposés, forment des sil-

houettes variées et expressives, se coordonnent heureusement entre eux ; l'artiste a tiré bon parti des types historiques et des costumes pittoresques qu'il a consciencieusement étudiés ; l'ensemble, très supérieur au groupe principal, a de l'animation et de la force ; c'est, en somme, non seulement l'ouvrage le plus important du Salon, mais un ouvrage très estimable et qui fait honneur à M. Theunissen.

Lorsqu'on veut ressusciter des figures du xvi^e siècle, soit en marbre, soit en bronze, il est bien naturel, en ce dernier cas surtout, qu'on se souvienne des beaux exemples légués par la Renaissance même, notamment des effigies impériales et royales, si justement célèbres, conservées encore à Inspruck et à l'Escurial.

C'est aux œuvres de ce genre qu'a pensé M. Mac-Monnies, le sculpteur américain, en modelant sa statue en pied de *Shakspeare*, pour la bibliothèque Natlé, de Washington. M. Mac-Monnies s'est inspiré d'un portrait contemporain qui nous montre le poète déjà mûr, un peu épaissi et alourdi par les ans, grassouillet et fort chauve. C'est un homme arrivé, un auteur à son aise, très cossu, richement nippé, ayant perdu, d'ailleurs, le souci juvénile de distinction et d'élégance. Un cahier dans une main, dans l'autre un crayon, il semble, comme plus tard Buffon, avoir revêtu ses plus beaux habits pour déployer son plus beau style : hauts-de-chausses à crevés, souliers à bouffettes, manteau de brocart épais et brodé comme une chasuble, haute collerette empeséc. Tout cet attirail, d'un grand prix, est ouvré avec luxe et scrupule. La toilette est d'un prince, la tête est d'un bourgeois bienveillant et fin ; l'image est sans doute d'une exactitude scrupuleuse, elle est exécutée avec talent. On y voudrait sentir un peu plus de flamme shakspearienne.

Ce *Shakspeare* de M. Mac Monnies, restitué par une inspiration bien informée et respectueuse, nous offre, tout au plus, un Shakspeare vraisemblable. Que ne donnerions-nous pas pour posséder, mieux encore, pour avoir sous les yeux, un Shakspeare vrai, sculpté par un contemporain, par un naturaliste, par un ami ! Cette bonne fortune, qui a fait défaut au plus grand des poètes anglais, n'aura pas manqué, heureusement, à quelques-uns de nos illustres contemporains, surtout à nos peintres. La mémoire de Meissonier est assurée par les fidèles images de Fremiet et de Mercié ; celle de Paul Baudry l'est désormais par la statue, si exacte et si puissante, de M. Gérôme qui va se dresser sur une place de La Roche-sur-Yon. Le peintre de l'Opéra, petit et bien râblé, tête nue, dans son costume d'atelier, veston court et grosse pèlerine, se présente, debout, une main dans la poche,

s'appuyant de l'autre légèrement sur son long appui-main posé sur le sol; une palette, des brosses, des cartons, jetés, à gauche, sur un tabouret, désignent mieux encore sa profession et son occupation. Il regarde attentivement devant lui, sa toile peut-être, ou plutôt il suit une image rêvée. M. Gérôme, avec goût, n'a pas insisté sur le mouvement. La sculpture plus d'une fois a voulu caractériser un peintre en lui donnant l'attitude penchée en arrière, l'œil clignotant de l'ouvrier à son travail qui se recule pour mieux juger son effet; mais cette attitude, trop accentuée, de recul devant un objet invisible qu'on doit supposer, cause au spectateur plus de surprise que de satisfaction. A Vérone, où Paul Véronèse est représenté de la sorte, il a surtout l'air, suivant l'heure, d'être étonné par l'effet de certaines constructions nouvelles ou ébloui par l'éclat du soleil. Le *Paul Baudry*, dans sa tenue familière, a plus de gravité et de dignité. Pour tous ceux qui ont eu l'honneur et le plaisir de fréquenter ce grand artiste, ils retrouveront, dans l'image nette et précise de M. Gérôme, cette rectitude d'allure, presque militaire, cette fermeté douce et lente du geste, cette expression générale de conviction et de modestie, de virilité et d'affabilité qui gagnait à Baudry les esprits et qui lui retenait les cœurs. Le visage était surtout remarquable par le contraste apparent entre la fermeté du masque, énergique et fier, hardiment taillé en pleine chair plébéienne et vendéenne, et l'extraordinaire variété de ses jeux physiologiques, avec des éclats hardis et des rentrées discrètes d'un regard tendre et profond, plein de rêves grandioses, de curiosités savantes, d'extases presque enfantines, de caresses presque féminines. Dans une statue, en pied, de grandeur naturelle, il est souvent difficile de conserver au masque même toute sa valeur. M. Gérôme y a réussi au moins pour les profils (les trous des yeux donnent, à la face, il nous semble, un peu trop de dureté). Ce n'est pas le moindre mérite de son œuvre, grave et émue, qui rappellera aux compatriotes de Paul Baudry, avec une franchise touchante, le travailleur simple et honnête qui resta toute sa vie à la fois l'admirateur enthousiaste de la beauté antique et l'interprète délicat de la beauté parisienne.

Le bronze en pied de l'*Amiral Mouchez*, pour un monument commémoratif de la défense du Havre, par M. Ernest Dubois, est exécuté dans un style simple et énergique; il tiendra convenablement sa place dans l'ensemble dont il doit faire partie. Il est facile de reconnaître un amiral à son costume et un commandant à son geste. Comment exposer aux yeux la qualité et les mérites d'un médecin? Beaucoup de sculpteurs l'ont déjà fait, soit en revêtant la figure du tablier d'hôpital, soit en l'arçant d'instrumens.

chirurgicaux, soit en lui posant un crâne dans la main, suivant sa spécialité. Nous devons croire que *le docteur Gérard*, dont la statue a été érigée à Beauvais, était suffisamment connu de ses compatriotes pour que le statuaire, M. Greber, n'ait pas eu à rappeler sa profession par un accessoire quelconque. Pour les ignorans, un homme encore jeune, en redingote, la tête nue, tenant d'une main son chapeau en même temps que son parapluie sur lequel il s'appuie en se dandinant, et agitant l'autre dans sa poche, ne représente qu'un promeneur arrêté, qui interroge ou qui répond, dialoguant sans façon avec des gens qui passent. L'expression est intelligente et sympathique, l'allure toute familière, on se sent en présence d'un aimable homme, probablement charitable et très populaire; c'est cet homme-là sans doute que les Beauvaisins ont regretté en lui, autant que le professionnel. M. Greber, élève de l'École des Arts Décoratifs, a traité cette figure démocratique avec une franchise et une aisance remarquables. M. Greber est d'ailleurs un artiste prêt à de plus hautes besognes, si l'on en juge par sa statue en marbre gris d'un mineur effaré par un *Coup de grisou*: l'effroi, dans le mouvement, est marqué sans visée mélodramatique, et les parties nues, les bras, le torse, le pied sont traités avec une ampleur et une force qui n'oublient point la précision.

Le sentimentalisme et l'affectation théâtrale ne sont pas d'ailleurs les dangers auxquels s'exposent volontiers nos sculpteurs, même les plus ambitieux, depuis qu'ils ont été édifiés par les excès de la pratique italienne, sur les pauvres résultats qu'on en tire. Dans les groupes ou stèles funéraires, par exemple qui se prêtent si bien aux conceptions élégiaques et tragiques, s'il y avait à blâmer, ce serait plutôt la pauvreté que l'emportement d'imagination. Là, comme ailleurs, on n'est que trop disposé à s'en tenir à une formule courante et à se dispenser de tout effort et de toute aventure. Sauf un groupe, de style volontairement simple et très familier, représentant une jeune femme assise, un livre à la main, avec un petit garçon auprès d'elle, par M. Barrias, presque tous les morceaux de sculpture, destinés à des tombeaux, sont exactement conçus dans la même donnée. C'est toujours une figure de femme, parfois réelle, le plus souvent allégorique, Douleur ou Muse, suivant le cas, qui s'assied, s'appuie, s'agenouille ou se prosterne devant la stèle. La stèle est parfois nue; le plus souvent, elle porte un buste; d'autres fois, lorsque le sculpteur a des goûts pittoresques, on y voit apparaître une tête ou une ombre. Notre tendre et regretté Chapu, qui, sur l'art de la sculpture funéraire, comme sur l'art du médaillon et de la médaille, exerça modestement une action féconde, a fourni, dans

tous les genres, un certain nombre d'exemples qui sont restés comme des modèles. Par malheur, du modèle à la formule, il n'y a qu'un pas, et c'est ainsi que nous avons la formule Henri Regnault, la formule Daniel Stern, la formule Gustave Flaubert, la formule Tombeau de Dreux. On peut sans doute, avec du talent et de l'intelligence, se tirer toujours d'affaire et renouveler le thème le plus banal; mais il y faut de la science et du goût, et, pour aller plus loin, une sensibilité personnelle.

M. Hippolyte Lefebvre, pensionnaire de Rome, possède toutes ces qualités. La figure en bas-relief, qu'il appelle la *Douleur* pour le tombeau de M^{me} Th. Barrois, est conçue et exécutée avec une hauteur de sentiment et une souplesse de style qui marquent une belle âme d'artiste et une bonne main d'ouvrier. La grande femme, haute et longue, bien prise pourtant, robuste, d'une beauté pleine et mûre et par l'âge attendrie se tient debout sous ses longues draperies, presque de face, s'appuyant, en une attitude un peu penchée, sur la branche d'un saule dont la cime monte et s'épanouit derrière elle. La main droite posée tristement sur la poitrine, elle va laisser tomber de la gauche un bouquet de roses fanées dont quelques-unes, effeuillées, gisent déjà sur le sol. Impossible de se méprendre au sens de l'allégorie; impossible encore de n'être pas ému par la majesté douce de l'attitude à la fois ferme et troublée, du geste désolé et résigné, de l'expression grave et très émue du visage pensif, qu'ombrage une coiffure d'épis. Moderne par l'intensité de l'émotion qui trouble sa marche et qui altère son visage, cette *Douleur* semble antique par la noblesse et par la dignité, et elle demeure antique, tout près d'être déesse, pas la souple beauté de son corps chastement visible, comme celle des Grecques, sous les fines plissures des tissus légers. Phidias autant que Michel-Ange a donné, au jeune sculpteur, des conseils dont il s'est souvenu et qu'il a suivis, sans servilisme, avec cette indépendance respectueuse qui fait d'abord les bons élèves et, plus tard, les bons maîtres.

M. Hippolyte Lefebvre ne s'en tient pas d'ailleurs à ce monument distingué. Comme presque tous ses camarades de la villa Médicis qui, cette année, soutiennent résolument l'honneur de la vieille et glorieuse maison, il s'affirme, mieux encore, au milieu de la nef, par sa grande statue en marbre du Christ traînant sa croix. L'ouvrage a pour titre *le Pardon*. M. Lefebvre, en effet, a voulu donner à sa conception une valeur plus haute même que celle d'un simple portement de croix. Le Christ, en longue tunique, épuisé et haletant, sous le poids effrayant de l'énorme charpente liée à son cou, a fait halte, un instant, sur la montée rocailleuse du Calvaire! Il s'est affaissé, un genou en terre. A ce moment,

sans doute, la foule, hostile ou amie, qui l'entoure, mêle des cris de haine à des cris de désespoir, des quolibets et des injures à des acclamations de pitié. Le Fils de l'homme, doucement, se retourne vers cette foule invisible, adorateurs ou blasphémateurs et, d'un geste calme, qui contraste avec la douleur physique empreinte sur son visage et sur tout son corps, il les bénit, il les bénit tous. Nulle exagération, nulle emphase dans ce geste, non plus que dans le jeu de la physionomie, le mouvement des draperies, l'accentuation des nus. Au premier coup d'œil, de loin, on peut trouver le groupe banal ; mais plus on le regarde, plus on s'en laisse pénétrer, plus on y trouve ce caractère grave et réfléchi dans l'exécution comme dans la conception qui constitue, en définitive, les œuvres durables et qui les distingue de celles qui attirent d'abord les yeux du passant par quelque étrangeté de mise en scène ou de pratique, mais dont l'imitation ou la répétition faciles deviennent vite une cause d'ennui ou de dégoût.

Parmi les étrangetés de pratique, déraisonnables et provocantes, que quelques sculpteurs de talent, mais avides de succès immédiats, ont mises à la mode, en ces dernières années, l'une des plus grossières, sans doute, est celle qui consiste à faire jaillir, d'un bloc à peine dégrossi ou même chargé à plaisir de rugosités, une tête ou un torse de marbre modelés avec une délicatesse particulière. Le contraste entre la mollesse attendrie des chairs fines et brillantes et la rudesse sauvage de la matière brute et inerte forme une de ces antithèses brutales qui sautent d'elles-mêmes aux yeux des plus ignorans et qui leur font volontiers pousser des oh ! et des ah ! d'admirateurs et de connaisseurs. Il a suffi que le truc réussit une fois pour qu'on crût qu'il dût toujours réussir. Nous éprouvons une véritable peine, nous le déclarons, à voir un artiste, savant et ingénieux, comme M. Puech, donner, si peu que ce soit, en de telles badauderies. C'est pourtant ce qu'il a fait dans son bas-relief pour le *Tombeau de Charles Chaplin*, conçu d'après la recette Chapu n° 3, la recette Flaubert. Une jeune nymphe, aux longs cheveux pendans, nue, vue de dos, palette et pinceaux dans la main, regarde, en une attitude attristée, la tête du peintre qui lui apparaît, à gauche, dans la hauteur. Cette figure, simple et délicate, est traitée, en un relief très doux, d'une saillie légère et presque fuyante dans les contours, avec cette élégance et cette sûreté dont l'auteur a déjà donné tant de preuves. Peut-être, au point de vue de l'expression spéciale, la trouvera-t-on pourtant mal déterminée, trop peu parisienne, pour un souvenir si parisien. Tenons-nous-en à l'exécution. Par quelle erreur de goût M. Puech a-t-il cru que cette figure, si finement modelée, s'enlevant sur les aspérités grisâtres d'un fond picoté et

graveleux, deviendrait plus significative? Quand on vise au pittoresque, dans la sculpture, ce qui n'est point interdit, quoique ce soit un danger, on doit, au moins, rester dans la logique pittoresque. Or la logique des yeux, si nous ne nous trompons, eût voulu deux choses dans le bas-relief de M. Puech : d'abord qu'un lien quelconque, soit architectural, soit sculptural, soit pittoresque, fût établi entre la figure d'en bas qui regarde et la tête d'en haut qui est regardée, entre la visionnaire et la vision ; en second lieu, que la tête apparue fût bien dans le rayon visuel de la spectatrice. Mais, cette intercalation de matière brute entre la femme qui s'y efface délicatement et le masque qui en émerge péniblement supprime toute transition, tandis que la saillie violente du médaillon, au-dessus de la saillie discrète de la figure, semble écarter toute vraisemblance d'une rencontre naturelle des yeux autant que d'une apparition poétique. Il n'y a aucune alliance préparée, ni ménagée entre cette nudité délicate et idéale, et cette tête d'artiste mondain, à gros favoris, si moderne et si réelle, qui sort, on ne sait comment, de cette matière chaotique. Les observations, très bourgeoises sans doute, que nous croyons devoir faire à propos d'un ouvrage applaudi, pourraient être renouvelées au sujet d'un assez grand nombre de travaux moins remarquables ; est-il aucune virtuosité cependant qui puisse dispenser le plus grand artiste, dans une œuvre quelconque, de la logique spéciale imposée par la matière qu'il emploie et par le sujet qu'il entend exprimer? Dans la stèle de M. Desvergnès, une figure drapée de jeune femme, un peu grêle, prosternée sur le soubassement, voit aussi apparaître un profil d'enfant mort : l'apparition se produit sur un marbre poli, et n'en est pourtant pas mieux expliquée. On peut citer encore, parmi les bonnes figures tombales, une *Douleur chrétienne*, de M. Picard, pour un tombeau de famille, à Roanne, modelée et drapée dans un excellent sentiment. Le *Président de la République de Colombie*, Raphaël W. D. Nunez, étendu, sur son monument, la tête nue, en simple redingote, par M. Waldmann, de Genève, est une touchante effigie, caractérisée avec conscience, franchise et vigueur.

Quelques effigies historiques, destinées à des places publiques, y feront un bon effet. Une des meilleures nous a semblé la figure en bronze du *Général Beaupuy* par M. Rivet, de Périgueux. L'allure est décidée et martiale, énergique et contenue ; le sculpteur a tiré un excellent parti de tous les détails du costume, sans nuire au mouvement d'ensemble : il a disposé habilement ses accessoires. L'œuvre est bien soutenue d'un bout à l'autre, sérieuse et agréable ; c'est un exemple du bon parti que peut toujours tirer un bon artiste du sujet le plus rebattu. Nous avons

déjà dit, en voyant le modèle, que M. Houssin avait préparé pour la ville de Douai un très aimable souvenir de la tendre et malheureuse *Marceline Desbordes-Valmore*; le bronze, légèrement teinté, dans lequel le fondeur a fixé cette figure mélancolique, accentue encore l'attitude élégiaque de la jeune femme et lui donne tout son caractère romantique. M. Louis Noël a fait, pour la ville d'Arras, une bonne statue de l'*Abbé Halluin*. Nous ignorons quelle est la destination des deux marbres *Henri Basnage*, par M. Germain, et *Vauvenargues* par M. Daillion. L'érudit du XVII^e siècle et le gentilhomme-moraliste du XVIII^e sont tous deux en pied, l'un dans sa robe de pasteur, l'autre dans son habit brodé de marquis. Basnage tient un livre, Vauvenargues médite, accoudé sur un socle chantourné. La sculpture de M. Germain, timide et hésitante, ne rend qu'à moitié la virilité aiguisée du critique renommé qui accompagna son frère Jacques dans son exil en Hollande, et fut le continuateur de Bayle. Celle de M. Daillion, plus souple et plus habile, restituée, avec plus d'agrément, dans sa grâce et son affabilité, le militaire-diplomate et le philosophe optimiste, honneur de la Provence; nous eussions désiré pourtant retrouver, sur cet aimable visage, des traces plus visibles d'une pensée qui, pour être consolante, n'en fut pas moins vive et profonde, et de la souffrance intérieure, physique et morale, qui épuisa si vite et anéantit, à trente et un ans, ce corps élégant. L'esquisse de *Maître Adam Billaut*, pour son monument à Nevers, par M. Marquet, est vive et bien tournée. Le poète des *Chevilles* est naturellement représenté, à son établi, en costume de menuisier.

Les *Jeanne d'Arc* sont toujours nombreuses, la plupart sans avenir assuré, rêvées et modelées par plaisir, pour la joie personnelle et intime de vivre quelque temps avec une idée haute et pure de patriotisme et de dévouement. Comme les peintres du moyen âge et de la Renaissance faisaient toujours, au moins une fois dans leur vie, acte de foi à la Madone en la représentant avec son divin fils, de même, presque tous les artistes français semblent aujourd'hui penser, depuis nos malheurs, qu'ils n'ont point accompli tout leur devoir s'ils n'ont consacré un peu de leur temps à cette pure et sainte image. Ils y pensent partout, même loin de France, car c'est à Rome, sans doute, que M. Sicard a rêvé la sienne. Debout, marchant d'un pas décidé, la tête levée vers le ciel qu'elle consulte, elle s'apprête à tirer l'épée, neuve encore, du fourreau qu'elle tient de la main gauche. M. Sicard, Tourangeau, a-t-il pensé à la Jeanne tourangelles, qui, en traversant le pays, va chercher à Sainte-Catherine de Fierbois l'épée sainte et qui commande, pour cette épée, une belle gaine au plus célèbre orfèvre de Tours? On

le croirait et ce serait naturel. La figure est sérieuse et noble, un peu lourde; on y voudrait plus d'enthousiasme et de jeunesse. M. Albert-Lefevre a rencontré Jeanne d'Arc, un peu plus tôt, à Vaucouleurs, ayant déjà passé, par-dessus son corsage de toile, la cuirasse que lui a donnée le sieur de Baudricourt. Demi-bergère, demi-guerrière, elle est encore inquiète et interroge le ciel; l'attitude est bonne, l'exécution simple et ferme; il est fâcheux que la tête, trop fortement renversée en arrière, ne présente, de face et même de profil, que des raccourcis compliqués qui en laissent mal saisir le caractère et la physionomie. C'est un inconvénient auquel le sculpteur, si habile, peut aisément remédier, puisque sa figure n'est qu'un projet.

Il n'est point surprenant que, dans presque toutes ces représentations, l'influence de M. Paul Dubois se fasse sentir, comme aussi celle de M. Frémiet, mais le chef-d'œuvre du premier étant plus récent que celui du second, son souvenir est plus frais, et, pour le visage notamment, c'est presque toujours le type finement rustique de M. Dubois qui reparaît. Il est ainsi chez M. Lafortêt, auteur d'une Jeanne d'Arc à Reims, tenant dans ses bras l'étendard qui « ayant été à la peine, devait être à l'honneur ». Toutefois, cette réminiscence, très intelligemment appropriée, n'empêche point que la figure ne soit très distinguée et très personnelle. Jeanne se tient debout, très droite, les jambes serrées, dans une attitude d'immobilité militaire et respectueuse fort bien rendue, et la fermeté sobre de l'exécution dénote un artiste d'avenir.

C'est lorsque les sculpteurs n'ont pas en vue une application obligatoire de leur travail, lorsqu'ils se trouvent condamnés au morceau de bravoure, avec la seule idée, souvent déçue, d'obtenir une récompense éclatante au Salon ou de forcer les portes d'un musée, que leurs embarras d'imagination commencent et qu'ils se torturent l'esprit devant le bloc informe et docile, argile, pierre ou marbre :

Un bloc de marbre était si beau
Qu'un statuaire en fit l'emptette.
« Qu'en fera, dit-il, mon ciseau?
Sera-t-il Dieu, table, ou cuvette?

Il sera Dieu; même je veux
Qu'il ait en sa main un tonnerre.
Tremblez, humains! faites des vœux:
Voilà le maître de la terre. »

La curiosité légitime qui se porte actuellement, dans les deux Salons, vers la section des arts décoratifs, où le marbre est débité en statuettes, médaillons, petits reliefs et autres objets se rappro-

chant fort de la table ou de la cuvette nous fait croire que le sculpteur de La Fontaine, moins académiste aujourd'hui, ne repousserait pas si fièrement, pour son bloc, l'idée d'une application moins sublime. Néanmoins, cette fierté, chez un artiste, un jeune surtout, est naturelle et se comprend. Il en est des sculpteurs comme des peintres : tous ceux qui n'ont pas passé par le trouble des hautes ambitions ne sont guère, sauf de rares exceptions, capables de réaliser les petites. La preuve nous en est fournie ici même, dans cette section décorative, où les œuvres les plus curieusement délicates et raffinées portent les noms d'artistes expérimentés qu'on a vus depuis longtemps, dans la nef, s'exercer au maniement des grandes masses sculpturales. C'est parce qu'on a fait des dieux d'abord, que la table et la cuvette prennent ensuite, dans les mêmes mains, un reflet de grâce et de beauté divines.

Dieux du paganisme, dieux du christianisme, dieux de la nature et de la science, ce seront toujours, pour les artistes, tant qu'il y aura des artistes, de ces nobles et hautes visions qui les exalteront justement par l'attrait plastique, l'attendrissement religieux ou l'extase intellectuelle. De ces trois catégories de symboles qui s'appliquent à des besoins simultanés et presque aussi impérieux de l'esprit humain, besoins de beauté, d'amour, de vérité, les deux premières, déjà fournies, par une activité séculaire, de réalisations supérieures et définitives, ne fournissent plus guère, aux nouveaux venus, avec un fonds de traditions inoubliables, que des prétextes à variations plus ou moins personnelles et inattendues sur des thèmes connus ; la dernière seule présente une matière sinon intacte, au moins en grande partie inexplorée, qui peut tenter et qui tente, en effet, l'imagination des jeunes et des audacieux. Il est certain que beaucoup d'entre eux, les sculpteurs surtout, dont l'art est plus limité et contenu rigoureusement par les lois inflexibles de la matière employée, s'y égareront et s'y perdront ; on peut croire, pourtant, que leurs tentatives ne seront pas inutiles ; en tout cas, elles sont honorables et méritent l'estime. Il est toujours glorieux de monter vers l'empyrée, dût-on y fondre ses ailes trop fragiles.

Parmi ces audacieux, en quête de nouveautés, on a remarqué MM. Charpentier, Larche, Roussel, qui, tous les trois, ont tenté de nous rendre, par des créations plastiques, l'émotion éprouvée par l'homme devant certains phénomènes naturels : une *Étoile filante*, la *Tempête*, la *Mer*. Pour l'étoile filante, la difficulté, difficulté énorme, était de donner, par des figures mates, palpables et stables, l'idée d'un mouvement rapide dans un objet lumineux et insaisissable. Comment le sculpteur s'en est-il tiré ? Il ne s'en pas tiré, et, sans le secours du livret, on ne saurait vrai-

ment à quel genre d'exercice se livre cette jolie femme, allongée sur un nuage, comme une nageuse, et filant, en effet, au-dessus d'une sorte de géant, gisant sur le sol, la tête dans ses mains, prosterné, terrassé, replié, qui représente sans doute la terre, la réalité, je ne sais quoi, épouvantée et vaincue par la fuite de l'idéal. Ce n'est point clair pour l'esprit, ce n'est point satisfaisant pour les yeux. En thèse générale, l'emploi en sculpture, dans une matière dure et opaque, de la nuée, de la vapeur, de l'air, de toutes les choses vagues, impalpables ou impondérables, est toujours, pour l'œil, un désagréable étonnement. Au xvii^e siècle et au xviii^e siècle, après Bernin, on en a fort abusé pour les Ascensions, Assomptions, Apothéoses; il a fallu toute l'habileté de quelques grands artistes, et surtout leur science accomplie et leur goût ingénieux pour faire accepter, dans certains cas, ces supports douteux, qu'ils traitaient, d'ailleurs, hardiment alors, comme des matières solides; presque toujours, notamment en Italie, ce ne sont que des tours de force à éblouir les badauds, sans gravité et sans effet. L'étonnement qu'on éprouve devant la disposition bizarre et incompréhensible du groupe de M. Charpentier, et devant l'étrange silhouette qui lui donne, de loin, avec sa base étroite et son couronnement allongé, l'aspect d'une superposition d'objets mal équilibrés et prêts à choir, dispose mal à y reconnaître un talent d'exécution remarquable, de la beauté, de la vigueur, de la souplesse. Ce n'est pas la première fois que M. Charpentier compromet, en des aventures étranges, sa bonne renommée de sculpteur, et l'on peut regretter qu'il ne s'en tienne pas à des conceptions moins tourmentées où ses grandes qualités se développeraient plus naturellement.

M. Larche, qui ne possède point encore l'expérience technique de M. Charpentier et qui, jusqu'à présent, semblait mieux préparé par la nature à s'occuper de choses délicates et tendres, s'est senti tout d'un coup, dans ses voyages, enflammé des plus terribles ambitions. L'auteur, doux et charmant, de *la Source et le Ruisseau*, du *Jésus parmi les Docteurs*, troublé par Michel-Ange, Bernin, Rude, Carpeaux, tous les maîtres les plus emportés et les plus fougueux, nous offre, en des dimensions colossales, une allégorie de la *Tempête*. Comme dans le groupe de M. Charpentier, bien plus encore, les vapeurs mêlées aux vagues, y jouent un rôle, et c'est un rôle prépondérant. La disposition d'ailleurs est aussi hasardeuse, avec des ruptures d'équilibre plus offensantes encore. C'est avec peine que l'œil débrouille, dans la masse agitée et confuse du bas, quelques torsos et bras de femmes enchevêtrés qui se confondent avec les brumes et les flots parmi lesquels le vent les roule. En haut, une grande femme échevelée et hurlante, une

sorte de Renommée ou de Marseillaise, mais allongée, d'un vol horizontal, personnifie l'ouragan. C'est plus facile à comprendre que l'*Étoile filante*, mais c'est moins plastique encore. Aucune œuvre, au Salon, ne saurait mieux prouver les dangers qu'il y a pour un sculpteur à chercher le mouvement à outrance et le pittoresque quand même, surtout dans une œuvre de ronde bosse.

La recherche du pittoresque dans un bas-relief, sur une surface plane qui joue le rôle du panneau pour une peinture, expose à de moindres mécomptes. On peut trouver cependant que M. Roussel, représentant la *Mer*, a voulu faire parler plus que de raison de très minces saillies, en les chargeant de rendre le mouvement des vagues qui engloutit des naufragés. C'est un peu le même effet que chez M. Larche, avec plus de discrétion pourtant. Entre ces deux victimes roulées par la lame, au-dessus d'un cadavre déjà attaqué par les crustacés, étendu, rigide, en bas, au fond de l'eau, se dresse, sur la cime des vagues, une Vénus Anadyomène personnifiant l'élément séduisant et perfide. Les diverses parties de cette composition sont traitées avec soin, habileté, et souvent très bien venues. A côté de ce très bas-relief, exécuté par plans successifs et très minces, comme les bas-reliefs de la Renaissance florentine, deux compagnons de M. Roussel à la villa Médicis, MM. Gasq et Octobre, nous montrent des exemples de reliefs plus décidés et plus énergiques, moins compliqués aussi, sinon aussi clairs et simples que des reliefs grecs. Nous avons déjà eu l'occasion d'apprécier, sur le modèle, les qualités de sentiment et de goût qui signalent la conception de l'*Héro et Léandre*, par M. Gasq. Le marbre a donné plus de charme encore, un charme grave et délicatement passionné, à cette heureuse composition. L'exécution en est ferme, très sûre et ressentie, et donnerait toute satisfaction aux yeux si quelques trouées, un peu trop marquées peut-être, dans le centre, n'y semaient, mal à propos, des taches d'ombre. M. Gasq joint à ce bas-relief un groupe en marbre de grande dimension, *Médée* tuant ses enfans, dont la disposition générale rappelle le célèbre tableau d'Eugène Delacroix, au musée de Lille, mais c'est là le seul rapport qu'il y ait entre eux. M. Gasq, avec raison, ne s'est point laissé aller au plaisir de lutter, pour l'agitation des formes et pour l'explosion dramatique de la passion furieuse dans une mère dénaturée et de l'effroi naïf dans les petites victimes, avec le plus coloriste des peintres romantiques. Il a regardé la même action en sculpteur tout imprégné d'art antique et de sentiment antique. Les parties nues de la Médée, les deux enfans nus ont semblé d'excellens morceaux, d'un style libre et fort autant que correct, et qui nous promettent un vrai sculpteur de plus. Il y a plus d'hésitation et moins d'expérience

dans la pièce en très haut-relief de M. Octobre, *le Vice et la Vertu*. L'on y voit trois damnés, en bas, se débattant, avec des contorsions violentes, sous les pierres de leur sépulcre, tandis qu'une jeune femme, une élue, demi-nue, s'élançe, plus haut, vers le ciel, emportée par un ange à grandes ailes. Presque toutes les figures, plus qu'en relief, se détachent complètement du fond et sont de véritables rondes bosses; la composition révèle encore peu d'originalité, et la tête de l'ange, en particulier, qui pourrait être un portrait d'ecclésiastique, n'a point la noblesse idéale de l'emploi. On sent déjà néanmoins, dans la façon énergique de modeler les masses, une main décidée et robuste.

A côté du *Christ pardonnant*, de M. Hippolyte Lefebvre, on a remarqué un *Christ en croix*, très fermement modelé par M. Han-naux, pour l'église de Saint-Maximin, à Metz; un *Christ au tombeau*, plâtre teinté, par M. Becquet, touchante effigie, émaciée et endolorie, énergiquement détaillée avec la conscience grave d'un imagier du moyen âge; et un *Christ descendu de la croix*, porté par Joseph d'Arimathie, de M. Idrac. L'allongement des formes, l'accentuation des musculatures, la recherche d'une expression intense montrent, dans ce dernier ouvrage, l'étude des sculpteurs du moyen âge jointe à l'étude de Michel-Ange. Pour laisser se développer librement le mouvement assez heureux, mais violent, du porteur de cadavre, M. Idrac a dû couper la croix, dont le Christ est descendu, à la hauteur d'un mètre. Cette invraisemblance gêne quelque peu pour l'intelligence de l'action. Le groupe colossal de la Vierge, présentant l'enfant Jésus nouveau-né aux fidèles, le *Noël*, par M. Luca Madrassi, qui rappelle une figure du regretté Delaplanche, est destiné à la cathédrale de Philadelphie; c'est un marbre bien travaillé et d'un style correct.

Les deux ouvrages importants qui ont valu à M. Gustave Michel la médaille d'honneur, dans leur forme définitive, la statue de la *Pensée* et le groupe de *l'Aveugle et le Paralytique* sont connus depuis quelques années. Nous en avons, ici même, fait l'analyse et l'éloge. Ce qui caractérise le talent, distingué et discret, de M. Gustave Michel c'est une façon, très simplement naturelle et personnelle, d'animer ses figures, sans affectation, d'une sensibilité assez moderne et sympathique au public. La *Pensée*, en riches habits, assise, dans un vaste siège, au milieu d'instrumens de toute sorte, dans un milieu un peu compliqué, paraît représenter d'abord, sous cet aspect, notre dilettantisme encombré et porté à l'étalage; mais si l'on examine la tête noble, franche, pensive, d'un type tout français, on reconnaît que le sculpteur s'est élevé à une conception plus haute en imprimant sur le visage la clarté et la décision qui dirigent l'intelligence et la raison à tra-

vers le pêle-mêle de la science et de l'érudition. Les ajustemens et les accessoires font penser à la Renaissance, mais le visage est de notre temps. Le groupe de *l'Aveugle et le Paralytique* rentre plus franchement dans une tradition purement française et nous reporte aux compositions naïves de nos imagiers populaires du moyen âge, par la justesse sincère de l'action et la simple franchise des expressions. L'habileté du sculpteur, formé par les plus sérieuses études, fait valoir par la correction des formes et la sûreté de l'exécution, ces vieilles qualités nationales.

M. Gustave Michel, pour mieux attester sa filiation, a sculpté son groupe, non dans le marbre des Grecs et des Romains, mais dans la bonne pierre française, si franche et si grave, et, comme ses ancêtres aussi, il a cru devoir vivifier encore ses deux personnages, en les coloriant légèrement. La polychromie appliquée à la pierre qui l'absorbe plus aisément que le marbre semble y pouvoir prendre, en effet, un caractère différent. La polychromie des Grecs, appliquée aux surfaces lisses et brillantes du marbre, paraît avoir été, le plus souvent, une polychromie conventionnelle et idéale, ayant pour double but de tempérer, sous une vive lumière, les éclats aveuglans d'une matière éblouissante, et d'accentuer, par des rebauts habilement placés, sur les points importants ou les lignes décisives, l'attitude, le geste, l'expression, la signification plastique, architecturale, morale des figures. La polychromie du moyen âge, plus naïve et plus simple, s'appliquant à la pierre et au bois, semble s'être proposé, au contraire, presque toujours, en protégeant des matières plus fragiles contre les atteintes d'un climat changeant, de donner aux images ouvrées l'aspect même de réalités vivantes, en exagérant, plutôt qu'en les atténuant, les violences du coloris naturel. Ce dernier système, poussé à bout, a, par malheur, pour conséquence, d'empâter et d'envelopper les formes, et de supprimer cette sensibilité des surfaces, carnations et tissus qui est l'une des plus grandes difficultés de l'art et l'une des plus grandes séductions de la statuaire. M. Gustave Michel, à la fois tenté et effrayé, a cherché un moyen terme. Le coloriage de sa statue est complet et suivant les données de la réalité, mais fortement atténué et abaissé, d'une tonalité indécise et grisâtre qui laisse une impression confuse et triste. Je ne sais si, dans ces conditions, il n'eût pas mieux valu laisser à la pierre, surtout pour une œuvre de musée, sans rôle architectural, la franchise de son langage naturel, si ferme et si clair, et dont le ton d'ailleurs se calmerait et se renforcerait assez vite par l'action du temps. En tout cas, l'essai est intéressant et se joint utilement à ceux qui sont faits, en ce moment, de tous côtés, par nos sculpteurs curieux et chercheurs,

pour appliquer la polychromie, soit par les matières naturelles, soit par les matières artificielles, à la sculpture et à tous les arts ou industries qui en relèvent. Les deux Salons, à cet égard, offrent un assez grand nombre d'objets divers dans lesquels ce problème est étudié, sous ses mille aspects, avec ingéniosité et succès, et qui pourraient fournir les élémens d'une étude spéciale.

Autour des œuvres de M. Gustave Michel, s'en rangent beaucoup d'autres dans lesquelles le sentiment moderne s'allie de même heureusement au respect libre et réfléchi des traditions antiques et françaises, et qui s'adressent directement à notre sympathie pour la représentation sincère et émue des joies ou des douleurs habituelles et communes à toute l'humanité. La tendresse maternelle s'exprime, avec la simplicité et la tranquillité classiques, dans le groupe d'une jeune femme, en tunique flottante, assise, guidant les *Premiers pas* de son petit garçon, tout nu, par M. Marquette; avec une effusion et une tendresse plus modernes dans le charmant modèle de M. Pech, un enfant montant sur les genoux de sa mère et l'embrassant à pleins bras pour lui conter *Un grand secret*; les deux figures sont nues, un peu indécises encore, mais d'un mouvement souple et juste. L'amour chaste des adolescents, les doux entretiens des jeunes amans, assis l'un près de l'autre, devant le soleil ou sous les étoiles, ont trouvé leurs chantres dans MM. Laporte-Blaizy, l'auteur d'*Heureux*, et M. Mancel, l'auteur de *Vers l'amour*. On ne saurait dire que ces deux plâtres soient de tous points, satisfaisans, mais les attitudes y sont heureuses et le sentiment en est délicat. Parmi les figures expressives, dans une donnée plus classique, on ne saurait oublier l'excellent marbre de M. Mengues, *Cain et Abel*. Les deux figures y semblent trop peu reliées entre elles, mais chacune, prise séparément, l'Abel surtout, étendu à terre, est un morceau d'une exécution remarquable pour la sûreté et la franchise du coup de ciseau. La *Désespérance*, par M. Captier, est une conception puissante et remarquablement expressive où l'auteur a heureusement assoupli sa manière parfois rude sans perdre ce sentiment de grandeur qu'il a toujours poursuivi. Nous devons citer encore le groupe d'amans enlacés, *Dans les nuages*, par M. Roger-Bloche, modèle un peu vaporeux que le ciseau pourra préciser, le charmant *Volubilis* de M. Alfred Boucher, la *Bacchante* de M^{lle} Ytasse, le *Retour* de M. Seysses, *Vers l'idéal*, de M. Miquel, la *Flore* de M. Mathet, l'*Élégie* de M. Marioton, la *Daphné* de M. Dercheu, l'*Erigone* de M. Debieulle, la *Désolation*, de M. de Gasparj, le *Châtiment*, de M. Henri Vidal, le *Semeur de mondes*, de M. Ségoffin, la *Désolation* de M. Rossello, le *Job* de M. Desruelles, etc. Nous serions tout à fait coupables si nous ne

parlions pas de l'ouvrage qui, avec la *Danseuse* de M. Falguière, a, durant tout le Salon, attiré le plus les regards, les *Panthères*, par M. Georges Gardet. C'est un groupe polychrome, mais de polychromie naturelle, taillé dans un marbre jaunâtre, taché de veines grises, qui semble avoir été produit par la carrière pour être transformé en fauves. M. Gardet a tiré parti en artiste de ce bloc que son œil d'artiste lui avait fait si judicieusement choisir. Les deux panthères, dressées sur leurs trains d'arrière, s'enlacent et se mordent, avec une fureur puissante et une superbe souplesse qui rappellent le libre et robuste génie du plus grand des animaliers, de Barye; cette fois l'admiration du public s'est trouvée conforme à l'admiration des artistes.

La section de sculpture, au Salon du Champ-de-Mars, est toujours bien moins fréquentée et beaucoup plus mal peuplée que la section de peinture. On y trouverait peu d'intérêt cette année, si l'on n'y avait adjoint une exposition collective des œuvres de M. Jules Desbois, dans la salle même où se voyait, l'an dernier, l'exposition posthume des œuvres de Jean Carriès. M. Jules Desbois, heureusement, est vivant et bien vivant, comme le prouve la variété de ses travaux dans lesquels se manifeste une virtuosité hardie et savante et qui s'est depuis longtemps préparée aux ambitions les plus diverses. Trois œuvres de grande dimension, l'une en marbre, l'autre en bronze, l'autre en bois, affirment d'abord la volonté du sculpteur de soumettre à ses fantaisies les trois matières les plus glorieuses que la nature offre aux ouvriers plastiques. Le marbre est une *Léda*, nue, assise, embrassant le cygne, qu'elle enveloppe de tout son corps en penchant sur lui la tête, par un mouvement ramassé d'une singulière hardiesse. Le sculpteur a sauvé les périls de cet embrassement passionné par la tranquillité continue d'une exécution correcte et savante. La témérité de la pose est romantique, la façon de l'exécuter est classique. Au reste, M. Dubois qui semble, d'après ses œuvres, un praticien expérimenté, très maître de lui, sachant ce qu'il veut, plutôt qu'un novateur passionné et imprudent, montre sous un autre aspect, cette habileté de pratique raisonnée dans les morceaux voisins. Le bronze (*l'Homme et la Mort*) et le bois (*la Misère*) témoignent d'une recherche de réalisme à outrance, violent et brutal, qui ne paraît point exempte d'une certaine affectation, ou, tout au moins, d'un parti pris très exclusif : ce sont les anti-thèses criantes de la Léda. Le groupe de la Mort rappelle par sa disposition (un vieillard assis repoussant du geste la Mort qui vient le prendre) un certain nombre de tableaux de la *Mort et du Bûcheron*, mais le sculpteur a détaillé et accentué, avec une dureté impitoyable, la décrépitude du vieillard et surtout la hideur

du fantôme décharné et de sa face de squelette, camarde et ironique. C'est avec une insistance plus cruelle encore qu'il a émacié, ridé, déchiqueté les chairs flasques et meurtries de l'horrible vieille édentée, en haillons effiloqués, qui représente la *Misère*. La couleur jaunâtre et terreuse du bois que le sculpteur taille avec une dextérité rare, s'ajoute à l'horrible maigreur de la figure pour attrister et repousser l'œil. Nous ne voyons guère, à vrai dire, en quoi ces morceaux bravement exécutés, mais d'une bravoure provocante, ajoutent rien de nouveau aux conquêtes de l'art moderne et ce qu'ils expriment de particulièrement personnel. C'est peut-être encore du côté des interprétations décoratives que M. Jules Dubois, jusqu'à présent plus arrangeur qu'inventeur, tournerait avec le plus de profit ses multiples aptitudes et sa grande habileté, ainsi qu'on en peut juger par les objets usuels dont il accompagne ses grands ouvrages, ses ustensiles et ses vaiselles d'étain, dans lesquels il mêle agréablement les formes humaines à des formes décoratives, parfois bizarres, mais souvent ingénieuses et nouvelles.

Les deux monumens publics qu'on regarde au Champ-de-Mars, celui de *Molière*, pour la ville de Pézenas, par M. Injalbert, et celui de *Balzac*, par M. Marquet de Vasselot, n'y sont pas heureusement conçus. Pour Molière, c'est l'éternel buste, posé sur une gaine, vers lequel se dresse une figure symbolisant le génie de l'écrivain. La Muse est ici une forte soubrette, un peu épaisse, largement décolletée, méridionale et bruyante, qui, le poing droit sur la hanche, lève, de la main gauche, un bouquet sous le nez du grand homme. La figure, alerte et joviale, est exécutée avec l'entrain que sait mettre M. Injalbert en ces vives besognes; c'est une Dorine de province, mais c'est une Dorine, et cela va encore. Mais que dire de la figure parallèle, de l'affreux Satyre, assis, croisant ses jambes de bouc, de l'autre côté du socle, et ricanant, d'un gros rire sardonique et lubrique, dans sa face camuse et mûre? L'exécution est vigoureuse, hardie, irréprochable, si l'on veut. Est-ce là pourtant une représentation suffisante et satisfaisante du génie de Molière, de ce génie sain, élevé, bienveillant, bienfaisant, d'une moralité si haute et si ferme, malgré toute sa liberté de langage qui était alors celle de tous les honnêtes gens? Pour les habitans de Pézenas qui n'auront pas beaucoup lu Molière, cet incomparable génie leur apparaîtra donc brutalement comme un simple et joyeux farceur, comme un satirique libertin et salé, qui ne dédaigne pas les hommages des maritornes. Ce n'est point assez. Quant à notre Balzac, M. Marquet de Vasselot a eu la singulière idée de le métamorphoser en sphinx. On peut juger de l'effet que produit cette épaisse et forte tête de Tourangeau

chevelu sur le corps d'un lion ailé. L'idée est plus littéraire que plastique. Les statues les plus intéressantes du Champ-de-Mars, les plus vraiment modernes, nous ont paru, en définitive, avec le groupe déjà connu de la *Femme endormant son enfant* par M. Camille Lefèvre, les études de M. Fagel, son *Greffeur* et sa *Chanteuse aux étoiles*, auxquels il faut joindre plusieurs morceaux importants dus à des artistes belges et vigoureusement traités, *Ulenspiegel* et *Nèle*, de M. Charles Samuel, groupe destiné au monument de Charles de Coster à Bruxelles, et la *Lutte* de M. Lambeaux.

Dans les deux Salons, aux Champs-Élysées, les bustes exacts, vivans, en des matières diverses, sont très nombreux, et nous ne saurions les énumérer d'une façon complète, même en nous en tenant aux plus réussis et aux plus intéressans. Les plus regardés à juste titre ont été, d'une part, le buste en argent de *M. Dagnan* par M. Dampy, et, d'autre part, celui du *marquis de Salisbury*, par M. Bruce-Joy, un manieur de bronze singulièrement habile et pénétrant; celui de *M. Albert Gaudry*, par M. Barrias; celui de *M. Félix Faure*, par M. Lanson; de *M. Casimir-Perier*, par M. Alfred Boucher; du *Docteur Glénard*, par M. Suchetet, et de *M. Bonnet*, avocat général, par M. Pallez; de *M. Aubé*, statuaire, par M^{lle} Gerderès; de *M. Sully Prudhomme*, par M. Marchetti, et ceux qui portent les signatures de MM. Verlet, Labatut, Boutry, Begneux, Baralis, Laforet, Houssin, Hercule, Ducrot, Drouot, Leroux, Bernstamm, Patry, Rivet, etc... Un buste de *Grand'Mère* par M. Sabatté doit nous rappeler que ce jeune artiste, élève de M. Gustave Moreau, est l'auteur, dans la section de peinture, de deux études excellentes qui ont mis son nom en lumière, une tête de vieille femme, analysée, modelée, peinte avec une vigueur juste et délicate, et une vieille dame assise, *Auprès du feu*. M. Sabatté n'est pas le seul, dans la nouvelle génération, qui aborde ainsi simultanément l'étude de la peinture et de la sculpture, deux arts qui se complètent l'un par l'autre; ce retour spontané, chez beaucoup de jeunes gens cultivés et curieux, vers le juste sentiment de l'unité dans l'art est une des tendances actuelles qui nous font, malgré tout, bien augurer de l'avenir.

POÉSIE

PETITS POÈMES

PROLOGUE

Printemps clair, j'ai chanté tes flûtes ! Grasse Automne,
J'ai pétri de mon poing la grappe dans la tonne !
Qu'Avril rie à jamais de son rire divin,
Que Septembre, rougi de pampres et de vin,
Las du thyrses qui tremble et de l'outre qui pèse,
Silencieux s'endorme ou anxieux se taise
Derrière les cyprès ou derrière l'écho,
Que l'aurore ait passé de qui le soir fut beau
Et qu'une autre vendange enfle l'amphore neuve,
Et que les cygnes noirs s'abattent sur le fleuve
D'où s'envolaient jadis, là-bas, les cygnes blancs,
Que la forêt plus vaste ouvre à mes pas plus lents
Des sentiers plus étroits et des grottes plus sombres,
En marcherai-je moins parmi les douces Ombres
Que la Jeunesse en pleurs envoie à mon côté ?
A la flûte divine où jadis j'ai chanté
Je poserai ma lèvre et j'essaierai encore
Le trille ingénieux et la gamme sonore,
Et je veux, sur ma table où les fruits sont amers,
Pour rendre l'aube morne égale aux matins clairs,
Joindre, ouvrage plus gourde de ma main moins agile,
A la lampe d'argent une lampe d'argile.

AUBE

Sur le cyprès, le cèdre et sur l'eau noire et verte,
 Laisse, avec la clef d'or à la porte entr'ouverte,
 Les cygnes endormis, les paons et les colombes ;
 Écoute, pleur à pleur, l'heure grave qui tombe
 Et qui s'égoutte lente ou s'écoule rapide,
 Cendre du sablier, larme de la clepsydre ;
 Et marche doucement sans réveiller l'écho ;
 Laisse les cygnes blancs dormir doubles sur l'eau
 Avec leur col neigeux ployé sous l'aile tiède,
 En silence, et les paons sur les branches du cèdre
 Et la colombe douce aux pointes des cyprès,
 Et pars ! tout est muet encor, mais l'air plus frais
 De la nuit, peu à peu, frissonne à l'aube proche ;
 Laisse la bêche et le râteau, laisse la pioche
 Et prends la faux qui luit en aile d'acier clair
 Et pousse le verrou de la porte de fer,
 Et sors vers l'aube pâle et marche vers l'aurore.
 La pierre du chemin fera ton pas sonore
 Et, sous ton manteau noir qui le cache à demi,
 Emporte, loin de l'âtre et du seuil endormi,
 Vers le soleil farouche et vers le jour futur,
 Avec sa crête rouge, ergot sec et bec dur,
 Qui glousse, se rengorge et qui sommeille encor,
 Le grand coq d'émail roux au cri de cuivre et d'or !

ÉGLOGUE MARINE

L'HOMME

Puisque le poil d'argent point à ma barbe noire,
 Dans l'ombre je m'assieds enfin et je veux boire
 A la fontaine fraîche entre les bleus roseaux,
 Puisque le rouet sourd et les minces fuseaux
 Ne bourdonneront pas sur mon seuil habité
 Ouvert au crépuscule en face de l'été,
 Et que nul geste doux et nulle main fidèle
 N'effeuillera sur mon tombeau l'humble asphodèle
 Ou le lierre noir dont s'enlace le cippe,

Puisque aucun doigt de femme aux trous de ma tunique
 Ne recoudra le fil habile et diligent,
 Avec les ciseaux d'or ou l'aiguille d'argent,
 Et puisque pour la nuit ma lampe sera vide,
 Le sablier muet et sèche la clepsydre,
 Je veux m'asseoir, dans l'ombre, en face de la mer,
 Et suspendre à l'autel, hélas ! le glaive clair
 Dont, jadis, j'ai conduit, hautain sous la cuirasse
 Que sangle au torse nu le dur cuir qui le lace,
 Pasteur ensanglanté, le troupeau des vivans !
 J'ai connu le cri clair des Victoires au vent
 Qui, la semelle rouge et les ailes farouches,
 Soufflaient aux clairons d'or l'enflure de leurs bouches
 Et dont le pied pesait aux paupières fermées ;
 Et las du vain tumulte et des fuites d'armées,
 Des bannières gonflant leurs plis sur le ciel noir,
 Des réveils à l'aurore et des haltes au soir,
 De l'orgueil des vaillans et de la peur des lâches
 Et des faisceaux haussant le profil de la hache,
 Je suis venu m'asseoir auprès de la fontaine
 D'où j'entends résonner dans les blés de la plaine
 La flûte de bois peint des faunes roux, et — vers
 La grève qui là-bas se courbe, de la mer, —
 Gronder dans le ciel rose où s'argente la lune
 La conque des Tritons accroupis sur la dune.

LE SATYRE

Homme ! j'entends ta plainte, écoute aussi la mienne
 Vois ! j'ai reçu des mains de la Tritonienne
 La flûte merveilleuse et le thyrses enchanté,
 La grappe de l'automne et les roses d'été
 Ont mélangé leur fard au bistre de ma joue,
 Le pampre rouge et vert à mes cornes se noue,
 Le désir du baiser fit ma bouche lippue.
 En moi le dieu qui rit devient un bouc qui pue
 Et ma bouche s'ébrèche et mon rire s'édente ;
 L'abeille qui bourdonne en la ruche vivante,
 Si j'approche, me pique à son aiguillon d'or ;
 La poursuite m'essouffle et la halte m'endort ;
 Le lierre m'entrave et la branche m'écarte,
 L'arc se rompt dans ma main sans que la flèche parte
 Et le thyrses brandi se brise à mon poing las ;

L'écho qui m'appelait ricane sur mes pas;
 La Dryade s'échappe et la Nymphé s'esquive;
 Le ruisseau vif me raille au rire de l'eau vive
 Et les oiseaux moqueurs se posent sur mes cornes
 Et ma flûte s'enroue et siffle des airs mornes
 Car ses trous sont bouchés et sa tige se fend;
 Mes deux mains, à tâtons, ne prennent que le vent,
 Presque aveugle, mes bras, hélas! ne sont plus faits
 Pour étreindre la Nymphé au creux des roseaux frais
 Dormant dans l'eau qui passe ou nue au soleil tiède.
 L'âge vient; le soir tombe et je m'assieds; je cède
 Mon thyrsé à plus ardent et ma flûte à plus gai.
 Laisse-moi la suspendre en l'ombre, fatigué,
 Près de ton glaive tors qui reste dans la gaine;
 Laisse-moi boire l'eau de ta douce fontaine
 Et marchons vers la mer où les Tritons divins,
 Qui n'ont jamais connu les viandes et les vins,
 Sur la grève où gémit le flot intarissable
 Gonflent leurs conques d'or ou dorment sur le sable.

LE TRITON

Homme à la barbe grise et toi, Faune au poil gris,
 Pourquoi donc troublez-vous mon sommeil? Ai-je pris
 Une grappe à ta vigne, un fruit à ton verger?
 Pourquoi de son repos venez-vous déranger
 Le vieux Triton qui dort et que l'âge ankylose
 Couché près de la mer parmi le sable rose?
 Laissez-moi; d'autres sont, hélas! ce que nous fûmes,
 Torses nus imbriqués d'écailles et d'écumes,
 Bras musculeux haussant hors de l'eau qui déferle
 La branche de corail et la goutte de perle;
 Jeune comme eux, parmi les grands flots forcenés
 J'ai cabré le saut vif des Dauphins talonnés
 Et des algues j'ai fait de longs fouets et des rênes
 Et sur la lame j'ai poursuivi les Sirènes
 Émergeant à mi-corps, poissonneuses et nues;
 Mais la vieillesse aussi pour elles est venue,
 Sournoise, qu'elle guette, ou brusque, qu'elle assaille,
 Le sourire se clôt et la croupe s'écaille,
 La blanche chair se hâle aux morsures du vent;
 L'écume aux cheveux roux mêle des cheveux blancs.
 Tout meurt; l'homme chancelle et git; le dieu trébuche.

L'heure, abeille qui sort, rentre guêpe à la ruche ;
 Le Satyre s'endort et le Triton s'accoude
 Sur le sable où sa main soutient sa tête lourde ;
 Une même marée et un même reflux
 Emporte ceux qui sont vers ceux qui ne sont plus,
 Et le même destin qu'ils subissent, délie
 Le dieu qui l'a créé de l'homme qui l'oublie ;
 Le rire en pleurs sanglote et la voix se lamente ;
 Mais la Sirène morte est la vague vivante
 Qui se gonfle en poitrine et s'échevèle en crins,
 Et d'autres reverront les prestiges marins,
 Car maintenant j'écoute encor sur le rivage
 Leur voix âpre et stridente en les houles du large
 Venir avec le vent et les parfums du soir ;
 Et pour ne plus l'entendre, en mon vieux désespoir
 Qui m'a fixé perclus sur la grève déserte,
 Dans ma conque au col teint de nacre rose et verte,
 Je souffle éperdument pour étourdir en moi
 L'intérieur écho de l'éternelle voix.

VERS DORÉS

Écoute, sur le seuil qu'un jour fera décombre,
 Ceux qui viennent de l'aube et qui parlent dans l'ombre,
 Car ils savent la route et la vie est en eux.
 Le thyrses sans le pampre est un bâton noueux ;
 Le masque aphone rit de sa bouche tordue
 Le rire sans écho d'une voix qui s'est tue
 Et survit tristement au visage esquivé ;
 La pluie a, peu à peu, de ses larmes lavé
 La joue et le menton que le cinabre farde ;
 Les yeux sont trop ouverts par où nul ne regarde ;
 Le Faune disparu laisse un bouc maladroit
 Qui l'imité à son tour en se levant tout droit ;
 Les Nymphes à jamais pleurent dans les fontaines ;
 Le marbre se fait socle et le porphyre gaine
 Pour le buste d'airain qui jadis fut de chair ;
 Une crinière à chaque vague de la mer
 Se gonfle, se hérissé et s'achève en écume ;
 Toute torche se meurt en un tison qui fume ;
 La Lyre qui se rompt aux portes du tombeau
 Redevient les deux cornes torses d'un taureau ;

De l'armure brisée on forge une charrue,
 Et l'Amour et la Mort font toute beauté nue ;
 L'aube qui monte au jour redescend vers la nuit,
 L'écho le moins lointain n'est que l'ombre d'un bruit,
 Tu es pour un instant celui qui peut m'entendre,
 Et tout, à qui le pèse, a le poids de sa cendre.

ESPOIR

Va ! quelle que soit l'eau où ta bouche s'abreuve,
 Onde verte du lac ou flot jaune du fleuve,
 Pour ta soif du matin ou pour ta soif du soir,
 Bois-y toujours, Enfant audacieux, l'Espoir !
 Car la Fortune songe en tes yeux d'ambre et d'or.
 Le Bonheur, dans la grotte fraîche où l'ombre dort,
 Prend volontiers, selon le désir qui l'assaille,
 Tour à tour la figure indolente ou la taille
 D'une femme couchée ou d'un homme debout ;
 La Tristesse aux yeux creux et la Joie aux yeux doux
 Pleure d'être joyeuse ou sourit d'être triste ;
 L'instant s'esquive et part ; l'heure nargue et résiste ;
 Saisis l'heure aux cheveux et l'instant à la nuque !
 Du roseau qui se rompt naît une double flûte ;
 Les fruits sont mûrs au bout des branches qui se tordent,
 Et l'ancre furieux qui bâille et semble mordre
 Peut-être cache en lui la fontaine et l'écho ;
 L'ombre de la colombe à terre est un corbeau,
 Celle du cygne blanc figure un cygne noir ;
 La fêlure qui raie un cristal de miroir
 Est ride à qui s'y voit et plaie à qui s'y penche ;
 Mais de la nuit d'airain surgit l'aurore blanche.
 Espère ! Le Bonheur feint de n'être pas lui,
 Hier qui pleurait encor va sourire aujourd'hui,
 Et sur le piédestal du tombeau taciturne
 Une rose renaît à la fente de l'urne.

HENRI DE RÉGNIER.

LES TYPES INTELLECTUELS

Dans une étude savante sur les types intellectuels, dont on peut critiquer le plan et la composition un peu confuse, mais où l'on trouvera des observations neuves et des vues ingénieuses, M. Paulhan a entrepris de distribuer les intelligences en ordres et en sous-ordres, en familles, en tribus, en genres et en espèces (1). De son propre aveu, sa méthode n'est pas rigoureusement scientifique : la science est une belle chose, mais rien n'est pire que les fausses sciences, et il est bon de s'en défier. Nous connaissons aujourd'hui plus de cent cinquante mille espèces de plantes. Après avoir trouvé aussi claire que séduisante la méthode de classification de Linné, connue sous le nom de système sexuel, on l'a traitée d'artificielle et remplacée par la méthode naturelle, qui, au dire des transformistes, ne l'est pas toujours. S'il est difficile de classer les plantes, il est plus malaisé encore de classer les intelligences. Un esprit est un organisme beaucoup plus compliqué qu'un végétal, et il y a dans tout être humain quelque chose d'indéfinissable, d'indescriptible, d'infiniment particulier, qui fait de chacun de nous une exception personnelle.

M. Paulhan a commencé par diviser les êtres pensans en deux grandes familles, celle des esprits logiques et celle des esprits faux. Mais on peut avoir à la fois l'esprit très faux et très logique. L'homme qui déduit des conséquences justes d'un principe absurde est un esprit mal fait et un bon logicien. Comme l'a remarqué Voltaire, le fou d'Athènes qui croyait que tous les bâtimens qui abordaient au Pirée lui appartenaient, pouvait calculer avec une merveilleuse justesse combien valait le chargement de chacun de ses navires et en combien de jours de traversée ils avaient pu arriver de Smyrne ou de Trébi-

(1) *Les Types intellectuels; esprits logiques et esprits faux*, par Fr. Paulhan; Paris, 1896, Félix Alcan, éditeur.

zonde : « Un homme peut marcher très bien et s'égarer, et mieux il marche, plus il s'égare. C'est moins la logique qui manque aux hommes que la source de la logique. Il ne s'agit pas de dire : Les six vaisseaux qui m'appartiennent sont chacun de 200 tonneaux, le tonneau est de 2 000 livres, donc j'ai 2 400 000 livres de marchandises au port du Pirée. Le grand point est de savoir si ces vaisseaux sont à toi ; tu compteras après. » La plupart des hommes comptent avant. A qui de nous n'est-il pas arrivé de faire de profonds et subtils raisonnemens sur une chose qui n'était pas, et d'enfiler méthodiquement des chimères ?

Au lieu de faire des chicanes à M. Paulhan, j'aime mieux le louer d'avoir compris et expliqué le rôle considérable que jouent les contradictions dans la vie de l'esprit, et d'avoir attaché une grande importance à la manière dont chacun de nous se comporte à leur égard. Dis-moi quelle est ta façon de te contredire et comment tu te tires de cette affaire, et je te dirai qui tu es et ce que tu vaux. C'est peut-être là-dessus qu'on fonderait la meilleure classification des esprits. M. Paulhan remarque avec raison que l'intelligence humaine n'est jamais achevée, qu'elle se forme ou se déforme chaque jour, qu'elle n'arrive le plus souvent qu'à des équilibres provisoires, que les idées qui y germent, les croyances, les théories qui s'y développent se combinent rarement en un ensemble harmonieux, que chacune d'elles conserve longtemps son indépendance, qu'elles s'organisent et croissent sans avoir toujours égard à leurs voisines : « Il en résulte des heurts, des déchiremens intimes quand elles viennent à entrer directement en conflit, quand l'esprit, averti sur ce qui se passe en lui, veut rétablir l'harmonie compromise... Mais souvent aussi, l'esprit garde ses contradictions sans en souffrir et même sans s'en apercevoir. » Il ajoute que ce n'est pas seulement l'effet de notre paresse naturelle, « de la gaucherie ou de l'imperméabilité » de notre cerveau, qu'obligés de nous adapter à un monde très divers, nous devenons aussi divers que lui, que comme lui, volontairement ou inconsciemment, nous prenons le parti de nous contredire. On ne vit quelquefois qu'à ce prix, et avant tout il faut vivre.

On a dit que le lapin a sur l'homme le grand avantage de n'être jamais en désaccord avec lui-même. J'en doute un peu, je crois qu'il a ses combats intérieurs, que le secret de toute vie est une contradiction latente. Mais je conviendrai sans peine que le lapin de choux ou de garenne, ce rongeur a plus de facilité que l'homme à accorder son instrument, que ses traités de paix sont plus durables, ses équilibres provisoires plus stables que les nôtres. Nous sommes les êtres les plus discordans de l'univers. La complexité de notre nature, les perpétuels conflits de nos sens, de notre imagination, de notre raison, nos penchans innés,

qui souvent se contrarient, l'influence que nos désirs, nos attachemens, nos antipathies exercent sur nos jugemens et notre logique, les hasards de notre vie, des rencontres fortuites, des expériences heureuses ou manquées, certains plaisirs, certains chagrins dont nous nous souviendrons toujours, qui laissent en nous une ineffable empreinte, que de complications dans notre affaire!

Ajoutez à cela les disparates que nous offre la société où nous vivons, la contrariété des traditions et des principes, des mœurs, des usages et des règles, des doctrines et des pratiques. Il n'y a dans le monde, comme on l'a dit, de loi fixe, constante, parfaite, que pour régler « une espèce de folie qui est le jeu »; ce sont les seules règles qui n'admettent ni exception, ni relâchement, ni variété, ni tyrannie. Hors de là, hommes et choses, tout n'est qu'incertitude et variation. Heureux qui n'a qu'un maître, qu'un précepteur! Il sait à quoi s'en tenir, et son cas est simple. Le plus souvent nous en avons eu trente au moins, qui différaient d'avis sur des points très essentiels, et qui nous ont laissé le soin de concilier leurs incompatibles leçons. Notre esprit est d'ordinaire un édifice mal assemblé : trente architectes nous ont aidé à le bâtir, trente tapissiers se sont chargés de le meubler, et il y avait dans le nombre plus d'un marchand de bric-à-brac. C'est à nous de mettre un peu d'ordre dans cette confusion, c'est à nous de rendre notre maison logeable.

Dans son piquant *Mémorial*, récemment publié, M. de Norvins, qui avait fait ses premières études dans les collèges du Plessis-Sorbonne et d'Harcourt, s'étonne que la monarchie française, dont les usages contrariaient souvent les principes, eût négligé de fonder des collèges pour les nobles, comme cela se pratiquait en Allemagne (1). Les enfans des plus grandes maisons, aux noms glorieux et historiques, étaient élevés côte à côte avec des bourgeois et des fils d'artisans. A l'église, au réfectoire, en classe, on était assis sur les mêmes bancs, mais à peine sortis du collège, ces camarades temporaires ne devaient plus se connaître. « Cette nécessité leur était d'ailleurs démontrée chaque jour par la différence notable de la toilette, par l'aristocratie du logement particulier, du gouverneur, des domestiques. » Chaque profession avait son costume, et les jeunes nobles n'allaient jamais dîner dans leurs familles qu'emprisonnés dans un habit habillé de satin, avec le chapeau à plumet et l'épée au côté. L'égalité ne se retrouvait que dans l'infarination universelle, les roturiers étant aussi poudrés que les grands seigneurs : « Il n'y avait, comme pour les cigares d'aujourd'hui, d'autre différence que dans le parfum. »

Cependant les Montmorency, les Rohan, à qui tout, hormis la

(1) *Mémorial de J. de Norvins*, publié avec un avertissement et des notes, par L. de Lanzac de Laborie. Tome I^{er}; Paris, 1896, librairie Plon.

poudre, révélait qu'ils formaient une classe privilégiée, une autre humanité, faisaient les mêmes études que les fils de petits boutiquiers; on les obligeait de vivre à Athènes, à Sparte et à Rome; on n'avait d'autre enseignement à leur donner « que le pêle-mêle de l'instruction toute républicaine professée depuis son origine par l'Université, qui se qualifiait toujours de fille aînée du roi de France. Aussi, quand surgit la Révolution, la jeunesse noble et roturière, nivelée tout à coup par l'abolition des droits de la naissance, reconnut la doctrine dont pendant neuf années elle avait sucé le lait dans les collèges royaux... Une instruction toute républicaine et une éducation tout aristocratique, voilà, dit M. de Norvins, le souvenir qui m'est resté du collège. Quelle disparate ! » Il a raison, mais les disparates sont la loi de toute éducation. Aujourd'hui nos lycéens portent tous l'uniforme; mais si nous pouvions lire dans leur cerveau, nous nous étonnerions de la bigarrure de leurs pensées. Les leçons de leur père, de leur mère, certains contes de nourrice qu'ils n'oublieront jamais, leurs préjugés de famille ou de caste, l'enseignement de leurs professeurs et celui du monde que quelques-uns commencent à connaître, le dogme chrétien, le paganisme, Plutarque, Virgile, la géométrie et les sciences naturelles, que de méthodes diverses ! quel amalgame ! quelle incohérence !

Les uns s'appliqueront à débrouiller leurs chaos; les autres n'en prendront pas la peine, et une intelligence faite de pièces et de morceaux suffira à tous leurs besoins. Les hommes qui ne souffrent pas de leurs contradictions parce qu'il ne les sentent point, ceux qui les sentent sans en souffrir, ceux qui en souffrent et qui travaillent à s'en délivrer ou par le raisonnement, ou par des compromis, ou par la violence, enfin ceux qui n'auraient garde de s'en défaire parce qu'ils les aiment et qu'elles les rendent heureux, constituent des classes d'esprits fort différentes.

Il est des momens dans la vie où tous les hommes se ressemblent, où les intelligences les plus pondérées, les mieux réglées, deviennent incohérentes, sans s'en apercevoir. Les rêves sont une folie passagère, et ce qu'il y a d'admirable dans l'homme qui dort, c'est qu'impuissant à coordonner ses pensées, il se fait, comme le fou, l'illusion qu'elles sont parfaitement liées et suivies. Notre machine se détraque et nous paraît marcher à merveille. Il nous arrive même, à notre vive satisfaction, de nous croire plus avisés, plus subtils, plus sagaces que dans la veille; nous nous croyons du génie. « On ne cherche pas la logique, dit fort bien M. Paulhan, on pense la tenir. On ébauche des théories, on se sent illuminé par une idée soudaine, et l'on reconnaît au réveil seulement qu'on a pressé tendrement un navet sur son cœur. » L'auteur d'un livre sur *le Sommeil et les Rêves*, M. Delbœuf, raconte qu'une nuit il crut lire un traité de philosophie scientifique, et qu'il s'émer-

veillait de la facilité avec laquelle son philosophe élucidait les questions les plus abstruses : « Je fus interrompu dans ma lecture par le réveil, que je jugeai fort intempestif, et j'eus la chance de retenir la dernière phrase que voici : « L'homme élevé par la femme et séparé par les aberrations pousse les faits dégagés par l'analyse de la nature tertiaire dans la voie du progrès. »

Il faut convenir que cet oracle manque de clarté ; mais on en trouve d'aussi obscurs dans certains livres dont les auteurs avaient les yeux ouverts. L'incohérence est pour beaucoup d'esprits un mystère sacré, et dans tous les temps on s'est facilement persuadé que les rêves avaient quelque chose de divin. Le plus sage des hommes, l'empereur Marc-Aurèle, pensait que les dieux lui parlaient dans son sommeil. Il les remerciait de l'avoir secouru dès sa jeunesse dans ses tentations : c'était à leur assistance qu'il était redevable « de n'avoir touché ni à Bénédicte ni à Théodote, et plus tard, ayant donné dans les folies de l'amour, de s'en être guéri. » Mais il les remerciait aussi de lui avoir révélé dans ses songes, soit à Gaète, soit à Chrèse, différens remèdes pour ses crachemens de sang et ses vertiges. C'est une faveur qu'ils n'accordent pas souvent.

Tous les esprits se valent dans le sommeil, et tous les hommes se ressemblent dans leurs passions. Que le désir, l'amour, la colère les tienne, leurs pensées deviennent incohérentes, et leur conduite s'en ressent ; ils pèchent cent fois le jour contre la logique, et ils ne s'en doutent point. On en connaît qui ont leur dada, leur marotte, et qui, extravagans à leurs heures, sont le reste du temps fort sensés : dès qu'il ne s'agissait plus de chevalerie errante, don Quichotte raisonnait comme un docteur. Mais laissons là les songes, les passions qui extravagent et les cas morbides. La plupart des hommes sont fort illogiques ; ne le leur dites pas, vous les étonneriez beaucoup. L'école, l'église, la vie, le monde ont collaboré à la formation de leur esprit, et ils ont acquis de leurs divers instituteurs des croyances, des principes qui semblent incompatibles, et qu'ils ne s'occupent point de concilier. Il y a dans chacun d'eux plusieurs hommes, qui ne s'entendent sur rien, et qui pourtant ne se disputent jamais. La paix règne dans ces intelligences divisées. A quelque heure du jour ou de la nuit que vous passiez près de ces maisons tranquilles, vous n'y entendez jamais le bruit d'une querelle, il ne s'y dit pas une parole plus haute que l'autre.

Parmi les esprits incohérens, qui ne se demanderont jamais s'ils sont d'accord avec eux-mêmes, les uns sont de purs inconsciens ; d'autres, à demi conscien, sont des paresseux, à qui leur paresse est chère. Il faut se donner beaucoup de peine pour mettre un peu d'ordre dans ses pensées, pour en dégager certaines idées maîtresses qu'on accorde tant bien que mal, et auxquelles on rattache toutes les autres.

Il faut s'interroger, se juger, épurer son esprit, séparer le froment de l'ivraie, se défaire de certaines croyances qu'on avait adoptées sans preuve et sans examen, de certaines habitudes mentales qu'on s'était laissé imposer par un mauvais maître, et qu'on avait prises en goût. L'examen, les sacrifices, le renoncement aux habitudes, ce sont là des efforts qu'il ne faut pas demander aux paresseux. Leur esprit est ce qu'il peut ; il s'est fait sans qu'ils s'en mêlassent, ils entendent le garder tel qu'il est, et ils vivent dans les contradictions comme le poisson dans l'eau. Tel libre penseur, qui ne pensa jamais, déclame contre les prêtres et fait élever ses fils aux jésuites ; il traite d'imbéciles les simples qui croient aux miracles et de mécréant quiconque se permet d'avancer qu'on peut, sans risquer sa vie, être treize à table ou voyager en chemin de fer un vendredi.

L'indifférence vient en aide à la paresse. Sur vingt passans que vous rencontrez en sortant de chez vous, il en est dix-huit au moins qui ne se servent de leur pensée que pour faire leur métier, et il s'en trouve dans le nombre qui le font très bien. C'est un sujet sur lequel ils ont longuement réfléchi, médité ; ils ont senti le besoin de joindre la théorie à la pratique ; en tout ce qui concerne leur profession, leurs idées se tiennent, ils les ont réduites en système. Sur tout autre sujet, elles ne se tiennent plus ; ce qui ne se rapporte pas à leur grande affaire les laisse indifférens, tout leur paraît égal ; ni leurs croyances ni leurs doutes, s'ils en ont, ne les gêneront jamais ; pourquoi se mettraient-ils en peine de débrouiller leur chaos ?

Quelques-uns ont eu le bonheur de venir au monde avec une tête à compartimens, et, comme le dit M. Paulhan, « leurs idées ne se contredisent pas parce qu'elles ne se rencontrent jamais. » On peut citer des hommes de génie dont les idées ne se rencontrent pas toujours, et qui, selon les cas, pratiquent des méthodes contraires sans en éprouver aucun malaise. Le Newton qui commenta l'*Apocalypse* était un autre Newton que celui qui découvrit l'attraction universelle et inventa le calcul infinitésimal. Tel savant n'admet en matière de science que les méthodes les plus sévères ; impitoyable pour lui-même, il pousse l'esprit d'analyse jusqu'au scrupule ; il mourrait de honte s'il laissait se glisser la moindre inexactitude dans ses expériences et ses calculs. Qu'il sorte de son laboratoire, qu'il raisonne d'histoire, de religion, de politique, on ne le reconnaît plus, il n'a plus le sens critique, il tient de vagues conjectures ou de vaines imaginations pour des vérités démontrées ; ou il voit gros, il se soucie peu des détails, il se contente d'à peu près, pour lesquels il se passionne. Il y a en lui deux hommes. lui et l'autre et, je l'ai dit, lui et l'autre ne se querellent jamais.

Les hommes à compartimens les mieux partagés sont ceux qui réservent pour leur occupation principale tout ce qu'ils ont de logique et

d'esprit de combinaison. L'infortuné Louis XVI me semble avoir été le type de ces incohérens moins bien dotés qui sacrifient l'essentiel à l'accessoire. Il se serait bien trouvé d'avoir apporté dans la politique la même sévérité de méthode que dans ses ouvrages de serrurerie. Il avait des aptitudes diverses, plusieurs sortes de mérite. Lettré, cultivé, il s'entendait en administration domestique; il avait réfléchi sur les questions morales; et il était rigoureusement honnête, à cela près qu'il admettait qu'en certains cas un souverain a le droit de mentir. On a eu raison de dire qu'il aurait été un bon précepteur, un économiste exact et intègre. Doué d'une excellente mémoire, il avait appris la géographie et il aimait les cartes; il savait l'anglais, il avait lu Hume, l'histoire de Charles I^{er} et de Jacques II. Hélas! ni sa serrurerie, ni ses lectures, ni Hume, ni Charles I^{er}, ni ses cartes, ni sa piété, ni ses mensonges ne l'ont aidé à faire son métier de roi et à disputer sa tête à ses ennemis.

Louis XVI était une de ces machines à plusieurs fins, qui ne sont pas faites pour exécuter un travail d'ensemble, et ses contradictions ne l'inquiétaient point. « Cet excellent prince, dit M. de Norvins, après avoir inauguré son règne par la remise du droit de joyeux avènement et par la suppression de la mainmorte dans les domaines royaux, osa, au milieu de la guerre d'Amérique, dont son armée bizarrement révolutionnaire conquérait l'indépendance, révoquer l'édit de Louis XV du 1^{er} octobre 1750, qui conférait la noblesse à tout capitaine dont le père et l'aïeul auraient obtenu ce grade... Non content d'abroger l'édit de son aïeul, il déclara inhabile au grade de capitaine tout officier qui ne serait pas noble de quatre générations, et interdit même tout grade militaire à tout roturier qui ne serait pas fils d'un chevalier de Saint-Louis. Ainsi, en 1750, c'était le despote Louis XV qui était libéral, et en 1781, ce fut le libéral Louis XVI qui fut despote. » Il ne s'occupait jamais de se mettre d'accord avec lui-même, il n'eut jamais un plan de conduite, jamais il ne s'est demandé quelles concessions il pouvait faire aux idées nouvelles sans signer sa déchéance, ce qu'il ne pouvait leur refuser sans risquer sa couronne. Oui, c'est une tête à cases que la place de la Révolution vit tomber le 21 janvier 1793.

L'ordre, l'harmonie sont un besoin impérieux pour les natures fortes. Elles aspirent à se posséder, à retrouver l'unité de leur moi dans les dispersions infinies de leurs pensées. Qu'est-ce qu'un moi qui n'est pas un? Elles savent que le fond de l'homme est une volonté qui s'ignore, se cherche et ne se connaît jamais, si elle est servie par une intelligence flottante et confuse. Elles savent aussi que les luttes sont nécessaires pour exercer les forces et qu'il faut avoir fait la guerre pour sentir les douceurs de la paix. Elles savent enfin que quelquefois les désaccords ne sont qu'apparens, que les vérités contraires se réconci-

lient souvent dans une vérité supérieure, qu'il faut monter pour trouver le repos de son âme et respirer à l'aise. J'ai connu un jeune homme qui, à défaut de génie, se recommandait à l'admiration par son absolue sincérité, par sa touchante candeur. Toujours pensif, l'air inquiet, il semblait chercher quelque chose. « Qu'avez-vous perdu ? que cherchez-vous ? » lui demandait-on. Il ne répondait pas ; mais un jour son secret lui échappa. « Je cherche la synthèse, » dit-il. Je ne sais s'il l'a trouvée.

Comme Socrate, comme Platon, Marc-Aurèle avait trouvé la sienne. Ce sage, dont la seule faiblesse était de croire à la véracité des dieux qui nous parlent dans nos songes, avait reçu bien des éducations différentes. En vérité, on l'avait trop élevé, dressé, façonné. Au surplus il était le plus réceptif des hommes ; il avait une de ces intelligences hospitalières qui ne ferment jamais leur porte à l'étranger : elles le font asseoir à leur foyer, l'interrogent, l'étudient, le jugent à l'user. Il nous a dit lui-même ce qu'il avait appris de sa mère, « qui non seulement n'avait jamais fait le mal, mais n'en avait jamais eu la pensée, » de son aïeul Verus, qui ne se fâchait jamais, de Tite-Antonin, son père d'adoption, des philosophes Rusticus, Apollonius, Sextus, d'Alexandre le grammairien, d'Alexandre le platonicien, de Fronton, de Catulus, de Maximus. Assurément il devait y avoir beaucoup de contrariétés dans tous ces enseignemens divers, et puis il avait vécu dans les cours, où l'on apprend d'étranges choses, connu des intrigans, des flagorneurs, de savans libertins, des corrupteurs de consciences. Mais il avait une grande âme, et il eût mieux aimé mourir que de ne pas s'entendre avec lui-même. Il a débrouillé son écheveau, et il s'est servi de sa sagesse composite et harmonieuse pour devenir le plus admirable et le plus bienfaisant des empereurs.

Quelquefois l'esprit organise, coordonne ses idées par des moyens doux ; l'ordre qui se fait en lui et son nouveau système de gouvernement sont le résultat d'une évolution lente et graduelle ; quelquefois aussi il y a révolution. John Wesley, le fondateur du méthodisme, posait en principe que pour sauver son âme il faut s'être cru damné, et avoir passé par une crise d'épouvante, de détresse et de larmes. Beaucoup de sages ont eu leur crise, qui a fait date dans leur vie ; la plupart du temps elle n'est pas aussi tragique que celle des méthodistes. Un penseur anglais, Stuart Mill, a eu la sienne, qu'il s'est plu à raconter. Son cas était particulier ; il n'était pas comme Marc-Aurèle un de ces riches qui, ayant reçu de toutes mains, ne savent comment s'y prendre pour administrer leurs héritages, il se trouvait pauvre et incomplet. Il avait reçu une éducation fort exclusive. Son père, qui avait été son seul instituteur, ne s'était appliqué qu'à fortifier son intelligence, en l'initiant de très bonne heure aux doctrines de Bentham. On l'avait sevré,

nous dit-il, de ce qui est l'aliment naturel de l'enfant, la poésie, les légendes, les contes de fée, et surnourri de polémique, de logique pure et d'analyse. Il n'était pas content de son lot: il y avait en lui des terres grasses où foisonnaient les épis et que fatiguait l'abondance de leurs moissons, et à deux pas de là des champs maigres, des steppes où rien ne poussait, pas même un salsifis sauvage ou une triste fleur de mouron. Ce jeune benthamiste se sentait à la fois très cultivé et très inculte, et c'était la contradiction dont il souffrait.

Il cherchait, lui aussi, sa synthèse et ne la trouvait pas. Il se disait avec inquiétude: « Je suis une machine à raisonner; est-ce assez pour remplir une existence? Suis-je à jamais privé de la faculté d'aimer et de m'émouvoir? » — « C'était dans l'automne de 1826; insensible à toute jouissance comme à toute sensation agréable, j'étais dans cet état d'engourdissement nerveux que beaucoup d'hommes connaissent. Je m'interrogeai, je me dis: « Suppose que tous les objets que tu poursuis dans la vie viennent à se réaliser; que tous les changements dans les opinions et les institutions que tu souhaites puissent s'accomplir sur l'heure, en éprouverais-tu une grande joie, serais-tu heureux? — Non, me répondit nettement une voix intérieure. Je me sentis défaillir, le charme qui me fascinait était rompu. » Comment est-il sorti de sa crise? On s'attend peut-être qu'il rencontra une femme dont le sourire fit verdoyer ses champs maigres et fleurir ses solitudes grises. En vérité, il lui fallut moins que cela. Il découvrit un jour dans les *Mémoires* de Marmontel une page qui l'émut jusqu'aux larmes; il ne pouvait plus s'imaginer que tout sentiment fût mort en lui; il avait pleuré, il était sauvé. Les voies de la Providence sont mystérieuses: qui aurait pu penser que la prose de Marmontel eût le don d'opérer des miracles?

Les esprits supérieurs et puissans ont souvent beaucoup de peine à accorder leur instrument, à trouver le secret de cette divine harmonie dont ils ne peuvent se passer. La nature a mis en eux des provisions de matière informe que ces bons ouvriers doivent au préalable façonner et travailler. Certains esprits médiocres, qui ont du goût pour la logique, se tirent plus aisément d'affaire. Le fabuliste n'a pas dit vrai, il y a des hommes chez qui c'est le fond qui manque le plus, et ils ne s'en portent pas plus mal. Quand on ne possède qu'une modique fortune ou une honnête aisance, on a bientôt fait de régler son budget, et il est plus facile de composer un air pour une petite flûte que pour un orchestre aux cent voix. Tel homme de génie passa dans son enfance pour un imbécile; absorbé dans un travail intérieur, sa langue semblait nouée; il lui a fallu plus de temps qu'à un autre pour se reconnaître, pour filtrer son eau trouble.

Il n'y a réussi peut-être qu'à moitié, et jusqu'à la fin il se battra

contre lui-même ; il n'en sera que plus intéressant. Il entre un peu d'étonnement dans l'admiration que nous inspirent Goethe et son olympienne sérénité ; par les faiblesses de son âme tourmentée, Rousseau est plus près de nous, et sa gloire mêlée de misères n'a rien qui nous offense ; nous ne sommes pas tentés de lui dire : « Tu te crois un Dieu, et comme nous tu n'es qu'un homme. » Dans un livre aussi agréable qu'instructif, M. Eugène Ritter a démêlé, expliqué mieux que personne les influences originelles qui ont préparé, décidé la destinée de ce grand esprit (1). Une petite ville qui a fait du bruit dans le monde, et dans laquelle la sévérité et la discipline huguenote avaient survécu au dogme de Calvin, les habitudes d'esprit que donne la controverse, la dialectique savante greffée sur des préjugés immuables, une existence étroite, un peu triste, dont on était fier, de petits bourgeois qui se tenaient pour des souverains, puis un milieu tout nouveau, un prisonnier qui prend le large, un saut dans l'inconnu, la vie errante, les grands chemins, les rêves fous, une imagination qui vagabonde, la Savoie, le Piémont, les aventures et les hontes d'un déclassé, une abjuration, une apostasie, M^{me} de Warens, ses cheveux blonds, ses complaisances et ses leçons, Chambéry, les Charmettes, quelques années de paradis, que d'éléments divers se sont combinés dans ce métal de Corinthe !

La contradiction était la fée qui avait présidé à la naissance de Rousseau et béni son berceau. Son père l'horloger avait étudié Tacite, Plutarque et Grotius, et adorait les romans, Cléopâtre, le grand Cyrus, l'Astrée. Il les lisait à son fils ; on y passait les nuits. Quelquefois, entendant le matin les hirondelles, il lui disait tout honteux : « Allons nous coucher, Jean-Jacques, je suis plus enfant que toi. » Et toute sa vie Jean-Jacques chérira Plutarque et l'Astrée ; il mêlera les romans aux vérités, les vérités aux romans, et travaillera avec passion à concilier d'inconciliables chimères. Ses disciples l'ont simplifié, et les révolutionnaires qui se réclamaient de lui étaient des Jean-Jacques très incomplets. L'incorruptible rhéteur qui se servit de la guillotine pour inoculer à la France l'amour de la vertu, était un esprit sec et pauvre, joignant au goût des conduites louches, de la politique tortueuse, la superstition des sentimens simples et des aphorismes. Il ne se fit jamais d'objections ; il fut toujours content de lui-même et de son infallible sagesse. Qu'est-ce que Robespierre ? Un Rousseau médiocre et tronqué, qui ne s'est jamais contredit.

Les opinions extrêmes sont toujours des opinions étroites. Au-dessous, bien au-dessous des esprits qui se débattent dans leurs contradictions sont ceux qui s'en délivrent par des expédiens ou par des

(1) *La Famille et la Jeunesse de J.-J. Rousseau*, par Eugène Ritter, doyen de la Faculté des lettres de Genève ; Paris, 1896, librairie Hachette.

coups de force. Parmi toutes les idées que l'éducation ou la vie a pu leur donner, il s'en trouve une qui s'adapte plus facilement à leurs goûts naturels, à leur humeur, à leur tempérament; ils lui sacrifient toutes les autres et s'en font une idole; ils nient, ils suppriment résolument les faits qui témoignent contre elle, les vérités qui la gênent; ils mutilent leur intelligence, ils réduisent, rapetissent le monde; ils ne sont contents que lorsqu'il tient tout entier dans leur formule ou sur la pointe de leur aiguille. M. Paulhan les appelle des outranciers, et il a raison de dire que ce qui les caractérise est une logique étriquée. Il ajoute cependant qu'il leur arrive quelquefois d'avoir du génie. Je n'en crois rien; le génie veut tout comprendre, et il ne se débarrasse jamais par la ruse ou la violence d'une vérité désagréable. Philosophes, artistes ou politiciens, les outranciers sont pour la plupart un peu sophistes. Les plus sincères ont parfois des inquiétudes sur le résultat de l'opération qu'ils ont fait subir à leur esprit; comme certains amputés, ils ressentent des douleurs vagues dans le membre qu'ils ont perdu; mais leur orgueil les empêche d'en convenir.

L'inconséquence n'est pas le pire des maux; il est permis de la préférer à l'étroitesse et au fanatisme des faux systèmes. C'est l'opinion des femmes, et elles ont toujours le dernier mot. Elles se soucient médiocrement de s'accorder avec elles-mêmes; elles n'ont jamais pensé que la logique fût la première des vertus de l'esprit. Il y a pour elles des vérités de sentiment qu'elles tiennent pour indiscutables, et dont leurs idées ne troubleront jamais la sainte quiétude; c'est un sanctuaire où la science n'a pas ses entrées. Elles font sa part au grand mystère des choses, et leur cœur a ses raisons que leur raison ne connaît pas. Une femme outrancière est un monstre ou, pour mieux dire, n'est pas une femme. La vraie femme sait qu'elle a été mise au monde pour s'arranger de tout et pour tout arranger. L'incobérence de ses pensées est une harmonie, ses contradictions sont une musique, et cette musique fait tout passer.

Une énumération des types intellectuels serait incomplète si, après avoir parlé des inconscients, des paresseux, des indifférens, des têtes à cases, des équilibres instables, des femmes qui ont l'heureux don de l'arrangement et de la musique, des outranciers, des génies harmonieux, et de ceux que leurs contradictions tourmentent et tourmenteront toujours, on ne disait un mot des sceptiques qu'elles rendent heureux, et qui croiraient avoir perdu leur bien le plus précieux si elles venaient à leur manquer. Les uns sont des violens, pour qui les orages de l'esprit sont une fête, des oiseaux de mer qui aiment à mêler leur cri à la clameur des flots et des vents. D'autres sont des gens beaucoup plus tranquilles et les *dilettanti* du doute. Ils n'auraient garde de mettre un peu d'ordre dans leur chaos, leur désordre les amuse.

Il leur est agréable de penser qu'il y a des vérités incompatibles, inconciliables, ou plutôt que toute thèse peut se soutenir, que tout est vrai, que tout est faux. Ils n'ont aucune idée dominante, qui leur soit assez chère pour qu'ils se vouent à son service; ce sont des chiens sans maître, ils seraient désolés d'en avoir un. Leur cas leur paraît intéressant et ils aiment à le conter. Ils éprouvent aussi quelque plaisir à embarrasser les gens candides en leur expliquant que l'incohérence est l'état normal de l'esprit humain, que cet état a ses douceurs, ses délices, mais qu'il faut avoir beaucoup d'esprit pour en jouir. Le jeu de l'escarpolette est à leurs yeux le plus salubre des exercices, et tour à tour ils se balancent et balancent les autres.

Les seules contradictions vraiment intéressantes sont celles qui font souffrir; mais aujourd'hui nous connaissons peu ce genre de souffrance. Nous avons nos sceptiques, nos outranciers, qui nous donnent souvent des vieilleries pour du neuf; nous avons aussi nos agités, heureux de se trémousser, partant sans cesse et n'arrivant jamais, nos fous rusés, qui se servent de leur incohérence pour faire parler d'eux et se pousser dans le monde; les intelligences sérieusement inquiètes sont rares; les indifférens sont légion. Nous vivons dans un temps où les idées nouvelles se métamorphosent, où les idées mortes ressuscitent sous une nouvelle forme; jamais il n'y eut plus de confusion dans les esprits, jamais ils ne se résignèrent plus facilement à leur anarchie. Nous sommes très curieux, mais nous craignons d'être dupes. Nous avons nos idoles, nous sommes prompts à nous en déprendre; nous avons nos marottes, nous en changeons sans cesse; il nous semble que le changement est la meilleure assurance contre le risque des méprises.

Pour souffrir de ses contradictions, il faut avoir une grande opinion de l'homme, de sa nature, de sa destinée; il faut aussi avoir la tête et le cœur chauds. Notre cœur ne bat pas très fort. Nous sommes des idéologues assez sensuels, et nos sensations tiennent plus de place dans notre existence que nos idées. Les hommes de la Renaissance avaient une chaleur de jeunesse qui nous étonne, et en 1789, a dit un historien, on savait aimer, on aimait. Nous avons nos qualités, mais nous n'aimons pas beaucoup.

G. VALBERT.

REVUES ÉTRANGÈRES

L'ŒUVRE POSTHUME DE ROBERT LOUIS STEVENSON (1)

« *Weir of Hermiston* s'arrête brusquement à l'entrée du neuvième chapitre : c'est, je crois, le matin même du jour de sa mort que Stevenson en a dicté les dernières phrases. Et ainsi ce *Weir* reste, dans son œuvre, un simple fragment, comme dans l'œuvre de Dickens le *Mystère d'Edwin Drood*, et *Denis Duval* dans celle de Thackeray. Mais son importance littéraire est pour nous relativement plus grande : car, si les fragmens d'*Edwin Drood* et de *Denis Duval* tiennent une place fort honorable parmi les écrits de Dickens et de Thackeray, parmi ceux de Stevenson le fragment de *Weir* tient incontestablement la première place. »

C'est en ces termes que M. Sidney Colvin, conservateur des estampes au British Museum, et l'un des plus intimes confidens de Robert Louis Stevenson, présente au public anglais l'ouvrage posthume de son ami ; et pour fort que soit l'éloge, peut-être n'est-il pas excessif. Je ne me souviens pas, en effet, que l'auteur du *Cas du docteur Jekyll*, du *Prince Otto*, et de *l'Île au Trésor* ait jamais rien écrit de plus intéressant que ce fragment de *Weir of Hermiston*, ni qui donne de son talent une plus haute idée. Mais c'est à la condition de prendre d'abord ce fragment pour ce qu'il est, et de ne le point juger, par exemple, comme nous jugeons *Edwin Drood* ou maints autres romans inachevés. Ceux-là ont beau être inachevés, les morceaux qui nous en restent n'en ont pas moins reçu de leurs auteurs leur forme définitive : tandis qu'à considérer de cette façon le dernier roman de Stevenson, nous ne saurions

(1) *Weir of Hermiston*, an unfinished romance, by R. L. Stevenson, 1 vol. ; Londres, Chatto and Windus. Sur Stevenson et ses romans, voyez les articles de Th. Bentzon, dans la *Revue* du 1^{er} avril 1888 et du 1^{er} septembre 1889.

nous empêcher d'y voir une œuvre confuse et disproportionnée, pleine à la fois de lacunes et de développemens inutiles, longue bien au delà des limites permises, et gâtée encore par un abus fastidieux de divers patois écossais.

Mais aussi *Weir of Hermiston* n'est-il pas, à proprement parler, un morceau de roman : c'est plutôt une esquisse, la première ébauche d'une œuvre que l'auteur n'eût point manqué ensuite de remanier et de mettre au point, avec la conscience méticuleuse qu'il apportait à ses moindres travaux. Et le plaisir qu'elle nous procure n'est pas, comme celui qui nous vient d'*Edwin Drood*, un plaisir tout objectif, l'abandon complet de nous-mêmes à la fantaisie du conteur : nous en jouissons au contraire indirectement et par réflexion, en devinant sous ces aventures à peine indiquées la qualité de l'âme qui les a conçues, et, à travers ces chapitres trop longs ou trop courts, en nous représentant l'œuvre vivante, harmonieuse, et belle, qu'avait rêvée Stevenson.

Il avait rêvé de faire de ce roman le plus parfait de ses livres, celui qui porterait témoignage de ses dons de poète et de psychologue. « Rappelez-vous ma prédiction, écrivait-il en décembre 1892 à M. Baxter : c'est ce roman-là qui sera mon chef-d'œuvre ! » Il en avait déjà, à cette époque, fixé le plan général et esquissé les principales figures. « Mon *juge-pendeur*, écrivait-il à M. Baxter, est dès à présent une très belle chose, et, — jusqu'au point de mon récit où je suis arrivé, — le meilleur à beaucoup près de tous mes personnages. » Mais surtout il avait depuis longtemps arrêté le caractère et la portée qu'il devrait donner à son livre. A côté, au-dessus de ses romans d'aventure, où il ne cessait point de s'employer entre temps, il avait formé le projet d'une œuvre plus littéraire et plus haute, d'une façon de grande tragédie, très réaliste tout ensemble et très pathétique, telle enfin que personne, après l'avoir lue, ne pourrait plus lui reprocher d'être un simple amuseur.

Aussi ce *Weir of Hermiston* a-t-il été, durant les quatre ou cinq dernières années de sa vie, l'incessant objet de ses préoccupations. Il en parlait dans toutes ses lettres, d'un ton parfois triomphant et parfois découragé : mais toujours infatigable à questionner ses amis sur tel nom, tel endroit, telle particularité locale, sur toute sorte de menus détails d'histoire ou de législation qu'il jugeait nécessaires à la perfection de son œuvre. Flaubert lui-même, peut-être, ne s'est pas plus obstinément *documenté* pour son roman carthaginois que Robert Louis Stevenson pour cette histoire tout intime d'une famille écossaise.

Mais au lieu de corriger patiemment son texte d'année en année, comme faisait Flaubert, Stevenson préférait le récrire tout entier : car avec ses rêves de perfection formelle c'était surtout, de nature, un

merveilleux improvisateur. Ces premiers chapitres de *Weir of Hermiston*, que dix ans durant il avait préparés, il les a dictés d'une seule traite, aux dernières semaines de sa vie. Et de là vient sans doute l'étrange impression qu'ils nous donnent, l'impression d'une œuvre qui serait à la fois très hâtive et très travaillée, rudimentaire et presque parfaite. Ce n'est en effet qu'une ébauche, mais à tout moment la trace s'y découvre d'un laborieux effort et d'une réflexion prolongée. Les caractères, notamment, y ont un relief, une précision, une profondeur admirables : à peine se montrent-ils qu'ils vivent déjà devant nous. Et leur forte vérité ressort d'autant plus frappante que l'ensemble du récit garde, malgré cela, les allures légères et fantaisistes d'un conte, courant de-ci de-là, avec de longues stations et mille détours imprévus. Ainsi, par une coïncidence singulière, ces chapitres ébauchés sont vraiment pour nous ce que Stevenson avait espéré que serait son livre : une façon de testament littéraire. Et peut-être même le sont-ils mieux encore que n'aurait été son livre, s'il eût pu l'achever : car nous y trouvons réunis l'écrivain qu'il était et celui qu'il avait rêvé d'être. L'amuseur y conserve sa place à côté de l'artiste.

L'amuseur, cependant, est suffisamment connu : et d'ailleurs aucune analyse ne saurait suppléer, pour le faire connaître, à la lecture de cette prose si souple, si variée, d'un entrain et d'une élégance si irrésistibles, qu'il n'y a pas en Angleterre lettrés ni ignorans qu'elle n'ait conquis. Mais il y avait sous cet amuseur un artiste de race, un romancier-poète capable de s'élever d'instinct aux conceptions les plus hautes, et aussi merveilleusement doué pour l'observation que pour l'invention. Celui-là n'apparaît nulle part plus clairement que dans cette ébauche de *Weir of Hermiston* : et c'est lui surtout que je voudrais signaler.

*
**

La première intention de Robert Louis Stevenson paraît avoir été de décrire et de célébrer, dans son roman, l'Écosse, sa patrie, dont on sait que depuis de longues années la maladie, et peut-être un peu aussi son humeur nomade, l'avaient exilé. « C'est une chose étrange, écrivait-il de Samoa en 1892 à son compatriote M. Barrie, que, vivant ici dans les mers du sud, entouré d'une nature si nouvelle pour moi et si pittoresque, mon imagination ne cesse point de hanter les froides vieilles collines d'où nous sommes venus. J'ai fini *David Balfour* (1); j'ai en train un autre roman, dont l'action se passe partie en France et partie en Écosse; et voici que j'en commence encore un troisième, qui sera tout écossais, avec notre immortel Braxfield pour héros principal. »

(1) C'est le roman écossais qui a paru sous le titre de *Kidnapped*.

Nous reviendrons tout à l'heure sur « l'immortel Braxfield, » et sur le rôle qu'il joue dans *Weir of Hermiston*. Mais ce n'est pas lui, en vérité, c'est l'Écosse qui est le principal héros du roman de Stevenson. De la première à la dernière page, on sent que l'imagination de l'auteur « continuait de hanter les froides vieilles collines » couvertes de bruyères. Paysages, peintures de mœurs, légendes et traditions, tout concourt à répandre sur ces chapitres une couleur si particulière que les plus écossais des romans de Walter Scott, en comparaison, perdent un peu de leur caractère national. Il n'y a pas jusqu'au style qui ne soit tout local, tant y surabondent les expressions écossaises, encombrant le dialogue et s'infiltrant par places dans le récit lui-même. M. Sidney Colvin a dû joindre au volume un glossaire pour les expliquer ; mais encore y en a-t-il qui, malgré le glossaire, nous demeurent inintelligibles. Elles prouvent du moins combien était resté présent, chez le citoyen de Samoa, le souvenir du pays natal. Et c'est ce que prouvent aussi, plus agréablement pour nous, l'exquise fraîcheur des descriptions, la vérité vivante des portraits, et jusque dans les caractères quelque chose de concentré, d'entier, et d'un peu sauvage, qui leur donne à tous un air de famille des plus saisissants.

Cet air de famille, toutefois, n'empêche pas les divers personnages du roman de garder chacun une personnalité très distincte : et l'on dirait même que l'auteur s'est complu à en accentuer le contraste. Il a pris pour sujet la vieille histoire de Brutus condamnant son fils ; mais de son Brutus il a fait un magistrat écossais, cachant sous la rudesse de ses dehors une affection profonde pour l'héritier de sa race. Et afin de porter son histoire au plus haut degré d'émotion tragique, il a encore imaginé de faire de ce magistrat une manière de monstre, un *judge-pendeur*, tel qu'avait été au siècle passé le légendaire Braxfield, dont voici le portrait dans une chronique du temps : « Brun et fortement bâti, avec des sourcils épais, des yeux cruels, des lèvres menaçantes, une voix caverneuse, il avait l'apparence d'un formidable forgeron. Son accent et son dialecte étaient écossais avec exagération : son langage, comme sa pensée, bref, dur et tranchant. Illettré et sans le moindre goût des plaisirs raffinés, la force naturelle de son intelligence ne faisait qu'aggraver son dédain pour toute nature moins rude que la sienne. Jamais il n'était aussi bien dans son élément que lorsqu'il pouvait repousser l'appel désespéré d'un accusé, et l'envoyer à la potence avec un sarcasme insultant : ce qu'il faisait, cependant, non point par cruauté, car il avait trop de santé et une humeur trop joviale pour pouvoir être cruel ; mais c'était sa rudesse qui s'épanchait là. »

Trait pour trait, Stevenson a copié sur ce modèle la figure et le caractère de son Adam Weir, lord clerc de justice au tribunal d'Édim-

bourg. Mais de l'ébauche du vieux chroniqueur il a fait sortir un être plein de vie et de vérité, un « formidable forgeron » d'un relief si puissant, qu'il faut remonter jusqu'aux romans de Balzac pour trouver des types qu'on lui puisse comparer. Encore n'est-ce pas après de longues pages, comme Grandet ou Hulot, que *ce juge-pendeur* nous apparaît dans sa terrifiante grandeur. Dès les premières lignes du récit nous le découvrons tel qu'il est, avec son mélange de rudesse et de jovialité; et depuis lors sa seule approche nous fait frissonner.

Ce monstre a une femme et un fils, qui sont avec lui les figures les plus vivantes du livre. Il s'est marié un beau jour, sans qu'on sache trop pourquoi, avec une jeune fille d'Hermiston, Jeanne Rutherford, la dernière descendante d'une race de brigands. « Mais dans toutes ces générations, tandis que le Rutherford mâle chevauchait avec ses valets, il y avait à son foyer une femme au visage pâli qui tremblait et qui priait : et tout en portant le nom des Rutherford, Jeanne était la digne fille de ces infortunées créatures. Elle n'avait pas été d'abord sans un certain charme. Des voisins se souvenaient de lui avoir vu, dans son enfance, une ombre légère de caprice, de gentilles petites révoltes, de tristes petites joies, et même un certain rayon matinal de beauté. Mais en croissant elle s'était fanée (que ce fût l'effet des péchés de ses pères ou des chagrins de ses mères); et elle était arrivée à sa maturité toute déprimée, et, pour ainsi dire, effacée. Pas une goutte de vie en elle, ni élan, ni gaité. Pieuse, anxieuse, tendre, pleurante, et incompétente. »

Le mariage avait achevé de l'anéantir. « Un seul mot, la tendresse, résumait toute la philosophie de la vie de Mrs Weir. Elle se représentait l'univers comme tout éclairé du reflet de l'enfer; et elle estimait que le devoir des gens de bien était de marcher à travers la vie dans une sorte de tendre stupeur. Les bêtes et les plantes n'avaient pas d'âme : elles ne vivaient qu'un jour, et l'on devait donc le leur laisser vivre doucement. Et quant aux hommes immortels, sur quel noir sentier la plupart d'eux s'avançaient, et pour aboutir à quelle horrible immortalité! » Toute nourrie de versets de l'Évangile, c'est d'eux qu'elle nourrissait l'âme de son fils. « Sa piété et son quiétisme passaient tout entiers dans cette jeune âme; mais tandis qu'ils étaient chez elle un sentiment natif, chez lui ils n'étaient jamais qu'un dogme implanté : et la nature plus virile de l'enfant avait des momens de révolte. » Mais peu à peu cette nature s'imprégnait plus avant de l'esprit évangélique. Négligé par son père, qui tout en l'adorant ne daignait s'occuper de son éducation, le petit Archie finit même par pousser plus loin que ne l'aurait voulu sa mère l'effet des principes moraux qu'elle lui avait inculqués.

« Il y avait une influence que Mrs Weir redoutait pour l'enfant, et

que toujours elle combattait sans peut-être s'en rendre bien compte : elle ne cessait point d'éloigner l'enfant de son père. Et un jour vint enfin où Archie parla. Il avait alors sept ans, mais déjà sa curiosité et son intelligence étaient au-dessus de son âge. — Si c'était un péché de juger, comment son père se trouvait-il être un juge? — Mrs Weir abonda en vagues lieux communs. — « Non, non, poursuivit l'enfant, c'est ce que je ne puis comprendre. Et je vais vous dire quoi, maman : je ne crois pas qu'il soit juste que vous et moi nous restions près de lui! »

Archie avait une dizaine d'années quand il perdit sa mère. La pauvre femme mourut un soir d'automne, résignée et tendre comme toujours elle était. Son mari était absent. Lorsqu'il rentra, une parente éloignée, qui faisait fonction de gouvernante, Kirstie, courut au-devant de lui avec des flots de larmes.

— Le Seigneur ait pitié de vous, Hermiston! gémissait-elle. Et misère à moi, pour ce que j'ai à vous annoncer!

Il arrêta son cheval, et considéra Kirstie avec son regard de *pendeur*.

— Les Français auraient-ils débarqué en Écosse? cria-t-il (1).

— Homme, homme, dit Kirstie, est-ce là à quoi vous devez penser? Que le Seigneur vous prépare! Que le Seigneur vous donne de la force et du courage!

— Quelqu'un serait-il mort? demanda Sa Seigneurie. Serait-ce Archie?

— Dieu merci, non! fit la femme; et dès ce moment elle prit un ton de voix plus naturel. Non, non, ce n'est point aussi mauvais que cela! C'est la dame, milord; elle vient de s'éteindre sous nos yeux. Un soupir, et c'était fini.

Lord Hermiston se tenait en selle, la considérant. Il y eut un moment de silence.

— Eh bien! dit-il, voilà une chose bien soudaine! Mais elle a toujours été un bien faible corps!

Et, éperonnant son cheval, il courut jusqu'à la maison.

La morte reposait sur son lit, vêtue déjà pour sa dernière promenade. Elle n'avait jamais été intéressante durant sa vie : dans la mort, elle n'avait rien d'impressionnant. Et son mari se tenait debout auprès d'elle, les mains croisées derrière son dos puissant.

— Elle et moi n'avons jamais été taillés l'un pour l'autre, observa-t-il enfin. C'était un mariage assez insensé. — Puis il ajouta, avec une douceur d'accent inaccoutumée : Pauvre créature!

Après la mort de sa mère, Archie resta seul, toujours éloigné de son père par le même sentiment de terreur et de répugnance. Les années passèrent; mais l'influence des leçons maternelles ne fit que grandir en lui. Et un jour, ayant assisté à une séance du tribunal où son père lui apparut dans toute l'horreur de son rôle de bourreau, il sentit qu'il ne lui serait point possible de se contenir davantage. A deux reprises, saisi

(1) Stevenson a placé l'action de son roman au début du XIX^e siècle.

d'une sorte de fièvre de révolte, il affirma en public son dégoût pour la peine de mort, et pour tous ceux qui la pratiquaient. Puis la conscience de sa situation lui revint; il résolut de vivre encore comme par le passé. Mais son père, dès le jour suivant, fut informé de son équipée. Et voici l'émouvant dialogue qui s'engagea entre eux :

Tout le temps du dîner, un silence terrible plana sur la table. Quand le juge eut fini de manger, il se leva :

— Mac-Killup, dit-il, portez le vin dans ma chambre! — Puis, s'adressant à son fils : « Archie, vous et moi avons à causer. »

Pour la première et dernière fois, à ce moment, Archie sentit son courage défaillir. — J'ai un rendez-vous, dit-il.

— Il faudra alors que vous y manquiez! répondit Hermiston; et il montra à son fils le chemin de son cabinet.

La lampe brillait sous l'abat-jour : dans la cheminée le feu flambait joyeusement. Hermiston resta d'abord quelques minutes à se chauffer les mains : puis, se retournant brusquement, il fit voir à son fils son visage sinistre de *juge-pendeur*.

— Qu'ai-je appris à votre sujet? demanda-t-il.

Et comme Archie se taisait :

— Je vais donc avoir à vous le dire moi-même, poursuivit le vieillard. Il paraît que vous vous êtes révolté contre le père qui vous a mis au monde, ainsi que contre l'un des juges de Sa Majesté... Il s'arrêta un instant, puis ajouta, avec un accent plus amer : « Misérable idiot! »

— Je me proposais de vous dire... murmura Archie. Je vois que vous êtes bien informé!

— Fort obligé vous suis-je! répliqua Hermiston. — Et il s'assit à sa place ordinaire. — Ainsi, reprit-il, vous désapprouvez la peine capitale?

— J'ai le chagrin d'avoir à vous l'avouer, monsieur, fit Archie.

— J'en ai bien du chagrin aussi, dit Sa Seigneurie. Et maintenant, s'il vous plaît, nous allons examiner d'un peu plus près les détails de cette affaire.

Suit un long et minutieux interrogatoire, où le juge, par degrés, amène son fils à reconnaître qu'en protestant contre la peine de mort et contre les bourreaux c'était lui, surtout, qu'il avait en vue.

— Vous êtes un jeune gentleman qui désapprouvez la peine de mort, reprit alors Hermiston. Moi, je suis un vieillard qui l'approuve. J'ai été heureux de faire pendre ce Duncan Jopp; et pourquoi prétendrais-je ne l'avoir pas été? Je suis un homme qui fait son métier, et cela me suffit.

Tout sarcasme avait disparu de sa voix : ses simples paroles semblaient maintenant investies d'une dignité supérieure, comme si elles fussent tombées de son siège de juge.

— Vous ne pourriez pas en dire autant pour votre compte, poursuivit-il. Vous avez lu des pièces de mes procès, n'avez-vous dit. Mais ce n'était point pour y apprendre le droit, c'était pour épier la faiblesse de votre père : une belle occupation pour un fils! Il est impossible que vous gardiez plus longtemps l'ambition de devenir avocat. Vous n'êtes point fait pour ce métier : on ne l'est point avec de telles idées. Il y a plus : que vous soyez ou non mon fils, vous avez outragé en public un des chefs du corps royal de justice,

et je dois veiller à ce que vous-même n'y puissiez jamais être admis. Mais alors vient une autre question : que vais-je faire de vous ? Il faudra vous trouver quelque occupation, car je ne vous laisserai point vivre dans l'oisiveté. De quel emploi vous croyez-vous capable ? La chaire ? Non, jamais on ne ferait entrer la religion dans une aussi sottise cervelle. Celui que gêne la loi des hommes ne saurait s'accommoder de la loi de Dieu. Et puis que feriez-vous de l'enfer ? Non, il n'y a point de place pour vous dans les quartiers de Calvin. Mais alors quoi ? Parlez ! Avez-vous une idée ?

Pour la première fois, Archie eut l'impression de ce qu'il y avait de valeur essentielle dans le vieillard qui était devant lui :

— Vous avez pris la chose avec tant de calme, monsieur, dit-il, que je ne puis que me sentir tout confus.

— Oh ! j'ai plus envie de vomir que vous ne vous l'imaginez ! s'écria le juge.

Tout le sang d'Archie lui monta au front.

— Je vous demande pardon, fit-il. Je voulais dire que vous aviez accepté mon affront... — j'admets que c'était un affront. Je n'avais pas l'intention de vous faire d'excuses, mais à présent je vous en fais, et je vous demande pardon. Je ne recommencerai pas, je vous en donne ma parole d'honneur... Je voulais dire que j'admiraais votre magnanimité à l'égard... de... de ce... coupable, acheva-t-il d'une voix tremblante.

— C'est que je n'ai pas d'autre fils, voyez-vous ! répondit Hermiston. Un beau type de fils qui m'est venu là ! Mais enfin je dois m'en arranger pour le mieux. Et que dois-je faire ? Si vous aviez été plus jeune, je vous aurais fouetté pour cette ridicule parade. Telle qu'est la chose, il ne me reste qu'à mépriser et à supporter. Mais il y a un point qu'il faut que vous sachiez : comme père, je n'ai qu'à mépriser et à supporter ; mais si j'avais été le lord procureur au lieu d'être le lord clerc de justice, je vous jure que, mon fils ou non, M. Archibald Weir serait en prison dès ce soir.

Archie était vaincu. Lord Hermiston était rude et cruel : et pourtant son fils sentait chez lui une noblesse austère, une profonde abnégation de soi-même au profit de sa fonction. A chaque mot, ce sentiment de la grandeur morale de son père le frappait davantage, et en même temps l'impression de sa propre faiblesse.

— Je me remets sans réserve entre vos mains ! dit-il enfin.

Son père l'exile alors dans sa terre d'Hermiston, où le jeune homme s'éprend bientôt de la belle Christine Elliott, nièce de sa gouvernante Kirstie. Les débuts de ce roman d'amour sont décrits par Robert Stevenson avec une complaisance infinie ; et il y aurait encore, dans les derniers chapitres du livre, bien des passages à citer. Mais une seule scène, à vrai dire, est suffisamment mise au point pour pouvoir être comparée aux chapitres qui précèdent : c'est une visite que fait Kirstie à son jeune maître, une nuit, lorsqu'elle a découvert le secret de son cœur. Avec une admirable éloquence, tout imprégnée de tendresse et de sévérité, elle l'éclaire sur les dangers de cette aventure sans issue. Et peu à peu elle le dompte, le convainc, l'amène à lui jurer qu'il étouffera son amour.

*
*
*

Le fragment s'arrête là. Mais nous savons, par la notice de M. Colvin, quelle suite Stevenson comptait donner à l'histoire. Pendant qu'Archie, fidèle à son serment, se tenait éloigné de Christine, un de ses amis, Frank Innes, entreprenait de la séduire : et la jeune fille, légère et coquette, se livrait à lui. Alors Archie, tout à coup, sentait s'éveiller au fond de son âme le terrible instinct de sa race : dans un accès de fureur, il tuait Frank Innes. De nouveau il se trouvait sous la juridiction de son père ; mais cette fois le lord clerk de justice ne pouvait plus pardonner. Et le vieillard mourait, de regret et de honte, après avoir impitoyablement condamné son fils.

Archie, cependant, dans le plan de Stevenson, ne devait point mourir à la fin du livre. Les quatre oncles de Christine, — quatre personnages singuliers dont nous avons le portrait dans un des chapitres du fragment, — ayant reconnu son innocence venaient à son secours, le tiraient de prison, et lui donnaient le moyen de s'enfuir en Amérique avec sa chère Christine. Dénouement assez banal, et qui ne saurait en tout cas avoir désormais aucune importance pour nous ; mais pour Robert Louis Stevenson il paraît avoir eu une importance considérable, à en juger par certains passages de sa lettre à M. Barrie.

Celui-ci venait de publier un très joli roman écossais, *le Petit Ministre* ; et Stevenson lui écrivait, au sujet de ce livre : « Votre histoire aurait dû finir *mal* : nous savons tous qu'elle l'aurait dû, et nous vous sommes infiniment reconnaissans de la grâce et de la bonté qui vous ont amené à mentir sur ce point. Si vous aviez dit la vérité, moi en particulier je ne vous l'aurais jamais pardonné. D'après la façon dont vous aviez conçu et écrit les premières parties, un dénouement *vrai*, pour vrai qu'il fût, eût été un mensonge, ou, ce qui est pis en matière d'art, une fausse note. Si vous voulez qu'un livre finisse *mal*, il faut qu'il finisse *mal* dès le commencement : et votre livre commence de manière à devoir finir *bien*... Je me trouve moi-même dans une situation semblable avec mon roman sur Braxfield. Celui-ci, — dans mon roman il s'appelle Hermiston, — a un fils qui est condamné à mort ; et ma première intention a été de le faire pendre au dénouement. Mais à considérer mes caractères secondaires, j'ai vu qu'il y avait là cinq personnes qui pouvaient (et qui même, en un certain sens, devaient) forcer les portes de la prison et le délivrer. Ce sont de hardis et vigoureux gaillards, qui peuvent parfaitement le faire évader. Pourquoi donc ne le feraient-ils pas ? Pourquoi le jeune homme ne pourrait-il pas s'échapper, émigrer dans un autre pays, et aller vivre heureux avec sa... Mais silence ! Je ne veux trahir ni mon secret, ni mon héroïne. »

Toutes les lettres de Stevenson sont écrites de ce ton, avec un enjouement naïf et subtil. Mieux que ses plus beaux livres, elles nous font connaître l'âme charmante de ce vieil enfant, et nous expliquent son irrésistible attrait sur tous ceux qui l'ont approché. M. Sidney Colvin en a cité plusieurs, dans sa notice ; il en citera d'autres encore, j'imagine, dans le *Mémoire* que, suivant la pieuse et sage coutume de son pays, il a entrepris d'écrire sur son ami défunt (1). Mais dès maintenant, et en attendant qu'elles nous permettent de porter un jugement d'ensemble sur la vie et le caractère de Robert Louis Stevenson, l'esquisse posthume de *Weir of Hermiston* constitue pour nous un document littéraire d'un intérêt capital. L'auteur nous y donne la mesure complète des ressources, et des limites aussi, de son talent créateur. Nous y voyons clairement, par exemple, que malgré tout son effort et sa meilleure volonté, il ne serait jamais parvenu à bien *composer* un roman, ni à fixer sur un sujet unique l'incessante mobilité de sa fantaisie. Les quatre oncles de Christine tiennent autant de place, dans son livre, que le vieux juge et son fils, interrompant, au grand dommage de l'unité du récit, une action dramatique où ils n'avaient rien à faire. Christine elle-même, l'héroïne, est une poupée banale et sans vie, comme d'ailleurs la plupart des jeunes filles dans les romans de Stevenson : et l'on est même surpris de trouver chez un observateur aussi pénétrant une aussi profonde ignorance des secrets du cœur féminin. Mais avec quelle force il a dessiné, en revanche, la tragique image de ses deux héros, et combien de nuances délicates il a notées dans leurs âmes ! Comme il a su, par quelques touches légères, nous indiquer le contraste de ces deux natures, et en même temps nous faire sentir leur ressemblance foncière ! Conteur délicieux et aimable poète, pour la première fois il s'est montré un grand romancier. Et ce n'est pas sans raison que tous les critiques anglais, d'accord avec M. Sidney Colvin, ont reconnu dans cette œuvre inachevée son véritable chef-d'œuvre.

.. DE WYZEWA.

(1) On trouvera, dans un récent recueil de portraits et d'études de M. Edmond Gosse, *Critical Kit-kats* (Londres, Heinemann, 1896), quelques pages charmantes sur R.-L. Stevenson, que je regrette que le manque d'espace ne m'ait point permis de citer. Avec M. Colvin, M. Gosse était le plus proche confident du conteur écossais.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 juin.

La Chambre des députés vient de prendre, au sujet de Madagascar, une résolution très importante : elle a décidé que la grande île africaine serait désormais une colonie française. Cette décision n'a pas encore été soumise au Sénat, mais elle le sera sous peu, et le Sénat la confirmera sans aucun doute. Dans l'état où sont les choses, il est impossible d'aboutir à une autre solution. Ce n'est pas à dire que celle-ci nous satisfasse; nous en aurions préféré une autre. Nous avons toujours été partisans du protectorat et adversaires de l'annexion. Les hommes qui sont aujourd'hui au pouvoir, et notamment M. le ministre des Affaires étrangères, ont partagé cette manière de voir. Personne, soit dans les instructions initiales qu'il a données à ses agens, soit dans ses publications au cours de son inter-règne ministériel, n'a défendu avec plus d'intelligence et d'énergie le système du protectorat que ne l'a fait M. Hanotaux. Il y voyait, comme nous, l'instrument par excellence de la colonisation économique. Le protectorat a fait ses preuves depuis quelques années, en Tunisie d'abord, et depuis, avec une direction moins ferme et par conséquent avec des résultats plus médiocres, au Tonkin et en Annam. Il a le grand mérite de faire entrer le temps comme facteur principal dans tout établissement politique hors de nos frontières. Il permet de ne pas brusquer les solutions, de les étudier, de les préparer, de les laisser mûrir avant de les réaliser, de ménager toutes les transitions, et, en attendant, de ne pas prendre plus de responsabilités qu'on ne peut en supporter. Mais nous avons déjà traité si souvent ces questions qu'il nous paraît inutile de les exposer une fois de plus. Les opinions sont faites. Il y a deux écoles parmi les partisans de la politique coloniale : les uns sont pour le protectorat, les autres pour la conquête et pour l'assimilation. Jamais les premiers n'avaient eu de meilleurs argumens à faire valoir qu'à propos de Madagascar. Il s'agit là d'un territoire immense, aussi grand que la France, la Belgique et la Hollande réunies ; c'est à peine si nous en occupons quelques parcelles ; tout le reste échappe encore à notre influence directe, et, même sur les points où celle-ci semble s'exercer, chaque courrier qui

arrive apporte la nouvelle d'incidents malheureux, qui prouvent à quel point notre occupation est faible, incertaine, purement nominale. Le maintien du protectorat, au moins pendant un certain nombre d'années, paraissait donc recommandé. C'était l'avis de M. Hanotaux ; il y a renoncé. On peut bien penser qu'il ne l'a pas fait sans motifs sérieux ; il ne s'est pas déterminé à la légère, bien qu'il l'ait fait avec une sorte de brusquerie. Pourquoi donc a-t-il si profondément modifié les conditions premières de notre établissement à Madagascar, telles qu'il les avait conçues et fixées lui-même ? Il a regretté certainement, — les explications qu'il a données à la Chambre en font foi, — d'avoir eu en quelque sorte la main forcée. La vérité est que le grand coupable, dans toute cette affaire, est notre méthode de gouvernement, si l'on peut donner le nom de méthode à l'absence de toute prévision au point de départ, de toute suite dans les desseins une fois formés, en un mot d'intelligence politique et de volonté. La rapide succession de nos ministères ajoute une nouvelle cause d'instabilité à celle qui provient déjà de l'incertitude et du flottement de nos idées générales. Comment faire, dans ces conditions, une bonne politique coloniale ? Et peut-être serait-il permis d'étendre cette question et de l'appliquer encore à d'autres cas.

Nous resterons neutres, pour le moment, entre les partisans du protectorat et ceux de l'annexion. Notre choix personnel est fait, mais il faut bien reconnaître qu'il n'y a pas, dans ce domaine essentiellement contingent, de règle absolue : tout tient aux circonstances et à l'opportunité. Nous aurions compris qu'avant d'entreprendre l'expédition de Madagascar le gouvernement et les Chambres lui eussent assigné pour objet l'annexion pure et simple. C'était une politique, mauvaise à nos yeux, mais enfin une politique : elle aurait comporté une direction particulière à donner à l'entreprise, non pas tant pour la conduire à sa première étape, qui était la prise de possession de Tananarive, que pour la faire rayonner de là sur le reste du pays, au moyen de colonnes volantes qui auraient imposé partout notre force militaire et l'auraient substituée à l'autorité traditionnelle du gouvernement hova. Il y avait, de ce chef, des charges considérables à assumer : il fallait les regarder en face et y pourvoir. Il fallait aussi faire marcher derrière nos soldats une armée de fonctionnaires qui, à l'ombre de nos drapeaux, ou plutôt sous la protection de nos fusils, auraient organisé le pays à la française. On nous reprochera peut-être de forcer les traits du tableau : soit ! nous forçons les traits, nous les accentuons pour leur donner plus de relief, mais nous ne les dénaturons pas. A-t-on fait cela ? Point du tout. On ne l'a pas fait, on n'a pas voulu le faire pour deux motifs. Le premier est que le gouvernement d'alors était partisan très sincère du protectorat, et qu'il avait donné à ce système toutes ses préférences. Le second est que si on avait, à ce moment,

proposé aux Chambres d'opérer la conquête et l'annexion d'un immense et lointain territoire, elles s'y seraient refusées à la presque unanimité de leurs membres. L'idée de conquérir Madagascar, d'y établir notre domination directe, de renverser le gouvernement hova et de prendre sa place, n'existait encore que dans l'esprit de quelques députés des colonies; mais ils se gardaient bien de la produire au grand jour. Le vote des Chambres aurait été certain; l'expédition de Madagascar aurait été condamnée avant d'être entamée. Aussi n'a-t-on parlé de rien de semblable, et a-t-il été bien entendu qu'il ne s'agissait que d'une chose de modeste apparence, faire de notre protectorat une réalité. Au reste, l'entreprise était conduite alors par le ministère des Affaires étrangères, qui avait déjà à sa tête M. Hanotaux. Ce ministère n'a pas l'habitude de procéder par à-coups, par soubresauts imprévus, par fantaisie ou par caprice; il aime à s'inspirer des traditions, à poursuivre le développement des affaires suivant leur évolution normale, à les continuer dans l'esprit où elles ont été conçues plutôt qu'à y introduire de brusques innovations, et depuis longtemps déjà il avait préparé non pas l'annexion, mais le protectorat. Il l'avait fait accepter par les principales puissances intéressées, et ce but restait pour lui le seul qui fût assigné à nos efforts. Il aurait été bien inutile d'amener, en 1890, l'Angleterre et l'Allemagne à reconnaître notre protectorat avec toutes ses conséquences, si l'avenir avait pu être prévu. On s'est un peu amusé de l'extrême facilité avec laquelle le général Duchesne, puis M. Laroche ont imposé à la reine de Madagascar les solutions les plus diverses et même les plus opposées; le sujet prête effectivement à l'ironie; peut-être la reine n'a-t-elle pas très bien compris des subtilités diplomatiques auxquelles son esprit était mal préparé; mais il n'en est pas de même de l'Angleterre et de l'Allemagne, et lorsqu'on leur a demandé de reconnaître notre protectorat avec un éclat que nous avons d'ailleurs jugé excessif, parce que le gouvernement hova devait y voir une provocation et une menace, ce n'était certainement pas avec l'arrière-pensée de leur dire ensuite qu'il ne s'agissait plus de protectorat mais d'annexion. Il est donc avéré que le protectorat était, à l'origine, non seulement dans les préférences, mais dans la volonté expresse et réfléchie du gouvernement français.

L'expédition a eu lieu. Elle a coûté très cher. La consommation de vies humaines qui a été faite a atteint un chiffre douloureux. Ceux-là seuls s'en sont étonnés qui ne connaissaient pas les difficultés que le sol et surtout le climat devaient opposer à l'invasion de nos troupes. On avait bercé les esprits de l'illusion que la marche sur Tananarive ne serait qu'une promenade militaire à travers un pays plein de ressources naturelles, et habité par des populations qui nous attendaient avec impatience pour se ranger de notre côté. Ces mensonges, que nous nous sommes toujours efforcés de dissiper, étaient fort cou-

pables : il en est résulté l'amère déception dont personne n'a encore perdu le souvenir. Les partisans de l'annexion ont compris tout de suite quel parti ils pouvaient en tirer : s'ils ont tout fait pour faire perdre la tête aux autres, ils ont gardé la leur parfaitement équilibrée, éveillée, avisée. Ils ont aussitôt mis en avant le prodigieux sophisme qu'après tout l'argent que nous avons dépensé, après tout le sang que nous avons versé, nous ne pouvions plus nous contenter des résultats que nous avons visés tout d'abord. Il nous fallait davantage ! Sophisme, disons-nous, parce que ce n'est pas dans l'intérêt des Malgaches que nous avons voulu nous borner au protectorat, mais dans le nôtre. Si on avait dépensé plus qu'on ne l'avait prévu en hommes et en argent, ce n'était pas une raison pour se mettre dans la nécessité de dépenser davantage encore. Quant à nous qui n'avions éprouvé aucune espèce de surprise au cours de l'expédition, nous restions naturellement fidèles au protectorat. Le gouvernement de cette époque faisait de même, au moins d'une manière théorique. Toutefois, sous le coup d'une émotion à laquelle il aurait dû échapper, il commettait la faute de substituer au premier projet de traité, remis par lui-même entre les mains du général Duchesne, un second traité qui était encore le protectorat, mais plus rigoureux dans la forme et plus humiliant pour la reine qui devait le signer seule, c'est-à-dire prendre des engagements envers nous sans que nous en prissions aucun envers elle. Première déviation de la politique si claire, si ferme, si prudente et si résolue en apparence qui avait été d'abord adoptée. On sait ce qui est advenu. Le second traité est arrivé trop tard à Tananarive ; le premier avait déjà été signé ; et le général Duchesne, dans son robuste bon sens, a jugé qu'il était peut-être dangereux et en tout cas peu digne de revenir sur le fait accompli.

Malheureusement, le second traité était resté dans les dossiers du quai d'Orsay, comme une sorte de désaveu du premier, comme un remords du ministère qui l'avait préparé, comme une invite à son successeur. Celui-ci a été le ministère radical présidé par M. Léon Bourgeois, et qui avait M. Berthelot pour représentant aux affaires étrangères. Il était facile de prévoir que, par sa composition même, le cabinet Bourgeois subirait plus facilement et plus complètement que tout autre les influences, ou plutôt les exigences des groupes coloniaux. Ces groupes sont très actifs, très remuans à la Chambre, toujours prêts à vendre leur concours et encore plus à le retirer, prenant à tous les incidens parlementaires une part disproportionnée à leur importance numérique, et remarquablement habiles à exagérer la valeur de leur appui, soit qu'ils le donnent, soit qu'ils le refusent. Ils ont commencé par se vanter d'avoir renversé le ministère de M. Ribot, à cause du traité de Tananarive déclaré par eux insuffisant, et, forts de cette prétendue victoire, ils se sont tournés vers le nouveau cabinet pour lui dicter des

conditions qui ont été très docilement acceptées. Le ministère Bourgeois a imaginé alors, à moins qu'on ne l'ait imaginé pour lui, le très étrange système qui consistait à établir à Madagascar le protectorat à l'intérieur, tandis qu'on notifiât l'annexion aux puissances étrangères. Il espérait ainsi éviter également les difficultés du dedans et du dehors, et peut-être y serait-il parvenu s'il avait réussi à se faire comprendre. M. Léon Bourgeois est un esprit subtil, aidé dans l'expression de ses idées par une langue très souple; ce qu'il est comme orateur, il l'a sans doute été comme diplomate; toutefois, malgré tous ses efforts, il n'est pas venu à bout de s'expliquer à la tribune et il ne paraît pas avoir été plus heureux dans ses négociations. Le monstre qu'il avait enfanté ne pouvait décidément pas être produit dans le monde et y faire son chemin. La Chambre a montré une attention d'esprit extraordinaire pour essayer de saisir ce que c'était que ce protectorat qui n'en était pas un, et que cette annexion qui n'en était pas une; elle a dû y renoncer, ce qui, au surplus, fait honneur à son bon sens. Jamais elle n'a été plus étonnée qu'en écoutant M. Bourgeois, ordinairement si clair, lui détailler les ingéniosités de son système. Chacun regardait son voisin en ayant l'air de lui dire : Avez-vous compris? Par malheur, il ne s'agissait pas d'une thèse en Sorbonne, et, sous l'enveloppe d'une phraséologie décevante, tout le monde sentait que des intérêts très graves se trouvaient engagés, peut-être compromis. A tort ou à raison, la Chambre a pensé que le plus sage pour elle était de laisser au gouvernement la responsabilité qu'il avait assumée, et d'attendre les événements. Qui sait? Peut-être les puissances étrangères auxquelles notre prise de possession avait été notifiée purement et simplement n'en demanderaient pas davantage, et accepteraient comme conséquence la disparition des anciens traités de Madagascar. Rien n'était moins sûr, mais précisément pour ce motif, il ne fallait pas affaiblir le gouvernement dans l'attitude logiquement si débile qu'il avait adoptée. D'autre part, la Chambre ne fermait pas encore les yeux, à ce moment, au danger qu'il y aurait pour elle à vouloir trop préciser le régime intérieur de Madagascar. Si c'était vraiment le gouvernement direct, la question de l'esclavage se dressait tout entière, et comment la résoudre? Il était inadmissible que l'esclavage subsistât un jour de plus dans une terre devenue et proclamée française. D'autre part, sa suppression immédiate risquait de provoquer dans la grande île des troubles économiques, politiques et sociaux dont il était difficile de mesurer et encore plus de prévenir les suites. La Chambre qui, quelques semaines plus tard, devait aborder avec tant de hardiesse et trancher avec tant d'imprudence ce problème de l'esclavage, semblait disposée alors à le laisser dormir. Pourquoi? Il est facile de le dire. Les radicaux, les socialistes, les députés de nos colonies lointaines, ministériels à cette époque, cherchaient avant tout à ne pas créer d'em-

barras au cabinet. Ils se taisaient systématiquement sur la question de l'esclavage. Ils abandonnaient au gouvernement le soin de la résoudre comme il voudrait, ou même de ne pas la résoudre du tout et de la passer tout entière à ses successeurs. M. Bourgeois était trop intelligent pour ne pas comprendre que si l'annexion, après avoir été notifiée aux puissances, devenait l'objet d'un vote parlementaire, elle le mettrait dans l'obligation de supprimer l'esclavage sans trêve ni délai. Il reculait devant cette perspective, et c'est même pour ce motif qu'il s'était arrêté à la solution hétéroclite et bizarre que l'on connaît. Il aimait mieux rester dans une attitude un peu ridicule que d'en adopter une franchement périlleuse. Il a trouvé dans le centre de la Chambre des hommes qui, élevant leur patriotisme au-dessus de l'intérêt de parti, n'ont pas voulu le pousser à bout, se sont arrêtés au point où il lui aurait été impossible de répondre à leurs questions, et finalement l'ont laissé libre de se tirer comme il pourrait de la situation où il s'était mis.

Mais il ne s'en est pas tiré du tout; il est tombé, et il a passé à son successeur l'héritage diplomatique le plus confus. En revenant au quai d'Orsay M. Hanotaux n'y a plus reconnu la question de Madagascar. Elle était engagée dans les voies les plus diverses; elle avait revêtu les formes politiques les plus opposées. De plus, la direction générale de l'affaire, dans un moment où la plus rigoureuse unité de vues aurait été si nécessaire, n'appartenait déjà plus à un seul département. Par une précipitation impardonnable, le précédent cabinet avait rattaché Madagascar au ministère des Colonies, et le ministère des Affaires étrangères restait seulement chargé des négociations avec les puissances. Ces négociations portaient sur les traités de commerce et d'amitié que le gouvernement malgache avait contractés avec l'Angleterre, les États-Unis, l'Allemagne et l'Italie. M. Bourgeois avait espéré qu'il suffirait de notifier notre prise de possession à ces puissances pour rendre ces traités caducs. Si prise de possession signifiait, en effet, annexion pure et simple, on pouvait soutenir la thèse, admise par tous les auteurs, qu'un changement de souveraineté fait en quelque sorte table rase de tous les engagements antérieurs. C'était une grande simplification. Il est probable qu'elle n'avait pas échappé à M. Hanotaux au moment où il écrivait ses premières et remarquables instructions pour l'établissement du protectorat. Il avait certainement aperçu et apprécié à leur valeur les facilités que pouvait donner une autre manière de procéder; mais il les avait mises en parallèle avec les difficultés correspondantes qui en résulteraient pour l'administration intérieure de l'île. C'est, en effet, le caractère particulier de cette question de Madagascar qu'on s'y trouve en présence de deux systèmes dont l'un, le protectorat, donne plus de facilités au dedans, et dont l'autre, l'annexion, en donne plus au dehors. On ne peut malheureusement gagner d'un côté sans

perdre de l'autre. Il faut choisir, et M. Hanotaux avait fait son choix. Subitement, il en a fait un autre, et il a présenté à la Chambre un projet de loi qui déclarait Madagascar colonie française. L'aurait-il fait s'il était resté chargé en même temps de l'administration intérieure de l'île aussi bien que de ses relations avec l'étranger? Qui pourrait le dire? Ce qui est sûr, c'est que, n'ayant d'autre souci immédiat que d'obtenir des puissances qu'elles reconnussent notre situation nouvelle avec toutes ses conséquences, notamment avec ses conséquences économiques, il n'a pas tardé à s'apercevoir que le terrain sur lequel il se trouvait placé n'était pas tenable. On lui demandait, non sans ironie, ce que signifiait au juste notre prise de possession, quel était le véritable caractère de la notification qui en avait été faite, quels en seraient les résultats au point de vue de l'administration intérieure, où finissait la responsabilité de la reine, où commençait celle de la France, et mille autres questions que le moindre membre du moindre comité de contentieux peut aisément imaginer en pareille matière, — questions d'ailleurs insolubles. M. Hanotaux a perdu patience. Il souffrait évidemment de se trouver empêtré dans un écheveau aussi embrouillé, dont tous les fils, lorsqu'on les tirait, cassaient l'un après l'autre. Il a l'esprit net et la résolution prompte. Amené à choisir une fois de plus entre le protectorat et l'annexion, il l'a fait dans des conditions qui n'étaient pas les mêmes qu'au début. La question n'était plus entière. Il était impossible de retirer la notification solennelle qui avait été faite aux puissances. Dès lors, il fallait, — du moins M. Hanotaux l'a pensé, — donner à cette notification toute sa valeur, et reconnaître que Madagascar était une possession française comme une autre, une colonie pour l'appeler par son nom. Ainsi a été fait. Nous sommes rentrés dans la logique, et nous espérons bien que toutes nos difficultés avec les puissances prendront fin aussitôt : sans cela, nous aurions fait un marché de dupes, car nos difficultés intérieures en seront, comme nous l'avons dit, singulièrement aggravées.

Si le gouvernement avait pu se faire à ce dernier égard la moindre illusion avant la séance où la Chambre a discuté son projet de loi, cette illusion n'a pas tardé à se dissiper. On venait à peine de voter à mains levées le principe de l'annexion lorsque la question de l'esclavage s'est trouvée posée. La même Chambre qui avait eu la sagesse de l'éviter quelques semaines auparavant, s'y est jetée à corps perdu. Les radicaux, les socialistes, les députés des colonies qui avaient montré tant de réserve lorsque M. Bourgeois était aux affaires, n'étaient plus retenus maintenant par aucune considération ministérielle; tout au contraire, ils ne demandaient qu'à mettre le gouvernement dans l'embarras. Ils l'y ont mis. Rien n'était plus aisé. Le ministre des Colonies, chargé de la responsabilité de ce qui se passe déjà et de ce qui peut se passer encore à Madagascar, devait naturellement faire part à la Cham-

bre des inconvéniens que présenterait la mesure. Certes, bien que l'esclavage n'ait pas à Madagascar le caractère odieux qu'il a sur le continent africain et qu'il a eu autrefois dans d'autres parties du monde, l'institution est abominable en elle-même, et il ne pouvait venir à l'idée de personne de la défendre. Le gouvernement, comme l'opposition, veut la faire disparaître; il le promettait, il s'y engageait; il demandait seulement le temps de prendre quelques mesures préalables, d'user de quelques ménagemens et précautions. Non! pas de délais, pas de ménagemens, pas de précautions! Les députés d'aujourd'hui ne sont-ils pas les héritiers de celui qui a dit: « Périront les colonies plutôt qu'un principe! » L'esclavage ne saurait durer un jour sur une terre française. La loi de 1848 l'ordonne, et, à défaut de la loi, la conscience nationale l'exigera. Tous les députés des colonies ont donné; presque tous ont été éloquens. Comment ne pas l'être sur un pareil sujet? Et comment se refuser un aussi facile plaisir? Au reste, ils n'avaient pas tort, et la Chambre, quelles que fussent ses perplexités intérieures, ne pouvait pas rester indifférente à l'appel qui lui était adressé au nom de l'humanité. Lorsqu'on voit un homme comme M. Denys Cochin prendre lui aussi en main la cause de l'abolition immédiate de l'esclavage, on ne peut pas le soupçonner de jouer seulement un rôle parlementaire; ses opinions sont connues, elles sont même pour lui un héritage de famille; comment aurait-il laissé échapper l'occasion qui s'offrait à lui de les exposer et de les faire triompher? La cause du ministère, même auprès de ses amis, paraissait petite à côté de celle qui venait d'être invoquée. Ses résistances ne pouvaient pas être admises, même à titre provisoire. Avec le protectorat, nous n'étions pas strictement responsables de ce qui se passait à Madagascar; nous pouvions, sous le couvert du gouvernement malgache, tolérer certains abus jusqu'au moment où il nous serait enfin permis de les supprimer sans danger. Mais avec l'annexion et le gouvernement direct, c'est autre chose. Le gouvernement n'a eu rien de mieux à faire que d'accepter un ordre du jour qui le chargeait de prendre des mesures pour abolir l'esclavage. Il a laissé entendre que, dans sa pensée, prendre des mesures était une expression qui lui assurait un certain temps de répit; on lui a répondu par le mot d'abolition immédiate qui réduit ce temps à rien du tout. L'ordre du jour, ainsi rédigé, a réuni l'unanimité des votans. L'ouragan soufflait si fort que si le gouvernement n'avait pas plié comme le roseau de la fable, il aurait été emporté comme le chêne dans son essai de résistance: situation fâcheuse, à laquelle il est toujours regrettable de s'être exposé.

Si nous avons raconté avec quelques détails les derniers incidens qu'a traversés l'affaire de Madagascar, c'est pour mieux faire sentir la difficulté qu'il y a, dans notre système de gouvernement, à conduire à bon terme une affaire coloniale de longue haleine. Il serait facile, en

remontant un peu plus haut, de montrer que nous n'avons jamais bien su ce que nous faisons à Madagascar : en tout cas, nous n'y avons jamais fait ce que nous voulions y faire. Notre politique a toujours marché au hasard des circonstances, conduite en réalité par un petit groupe de politiciens coloniaux qui ont sur les ministres l'avantage de présenter dans leur groupement une certaine stabilité, de savoir exactement ce qu'ils veulent, et de ne pas perdre de vue leur but un seul instant. La Chambre supporte leur domination avec impatience, mais elle la subit. Ce dernier épisode met parfaitement en lumière l'efficacité de cette influence, qui tantôt reste secrète, tantôt au contraire s'étale avec une allure conquérante, et qui pèse sans interruption sur les décisions du gouvernement et du parlement. On va à Madagascar pour y établir un protectorat d'une certaine nature; à peine l'expédition est-elle en route que le traité longuement préparé par les hommes les plus compétens se trouve modifié. Un second texte est substitué au premier. Ici se produit un changement à vue; le ministère est renversé; c'est un événement qui, dans notre vie politique, coupe en quelque sorte tous les actes d'une pièce en plusieurs actes. Le nouveau ministère, ne sachant quel parti prendre entre le protectorat et l'annexion, décide qu'il fera l'un et l'autre, chef-d'œuvre d'éclectisme assez mal apprécié, mais qui, dans sa pensée, avait pour objet principal de réserver la question de l'esclavage, à laquelle il lui paraissait trop dangereux de toucher. Ici survient une nouvelle crise ministérielle. Le nouveau cabinet renonce au protectorat, proclame l'annexion et supprime, ou laisse supprimer l'esclavage. Tout cela se déroule en quelques mois avec une irrésistible puissance de logique qui ne laisse aucune part à la prévision, au calcul, à la sagesse politiques. Les mêmes hommes apportent les solutions les plus différentes; la même Chambre émet des votes dans les sens les plus opposés. Comme partisans du protectorat, nous déplorons le résultat atteint; mais nous serions partisans de l'annexion que nous ne déplorerions pas moins cette manière de procéder. On peut se résigner à une faute une fois commise; on s'habitue moins aisément à voir jouer toute seule une machine de gouvernement que rien ne gouverne elle-même, et qui débite au hasard tantôt telle solution et tantôt telle autre, au petit bonheur. Si le ministère Ribot avait duré quelques jours de plus, ou si M. Hanotaux, — ce que nous le félicitons d'ailleurs de n'avoir pas fait, — avait accepté d'entrer dans le ministère Bourgeois, la solution qui aurait prévalu à Madagascar aurait été toute différente de celle qui vient de nous être imposée par l'initiative du même M. Hanotaux. Et ce n'est pas un reproche que nous adressons à notre ministre des Affaires étrangères; il n'a sans doute pas pu faire autrement qu'il n'a fait; mais on nous permettra de n'être pas rassuré en nous sentant dans un engrenage qui soumet à de pareilles transfor-

mations ou déformations les objets qui tombent sous ses prises. Jamais le gouvernement parlementaire ne nous a paru davantage avoir besoin d'un régulateur et d'un frein. Malheureusement nous ne les apercevons pas.

En dehors de cette discussion, et en attendant celle des quatre contributions directes qui vient seulement de commencer, la Chambre n'a guère discuté, un peu à bâtons rompus, qu'une loi sur la protection des enfans, des filles mineures et des femmes dans les établissemens industriels. Le sujet, sans doute, est important en lui-même; cependant il ne justifie pas les grands développemens dont il a été l'objet. Les orateurs les plus brillans et les plus considérables de la Chambre, M. de Mun, M. Deschanel, M. Aynard, sans parler du grand prêtre du collectivisme M. Jules Guesde, sont montés successivement à la tribune, où ils ont parlé fort peu de la loi et beaucoup de la question sociale. Les thèses les plus diverses ont été successivement produites, et parfois avec beaucoup de talent; mais il faut bien avouer que le caractère de ces discussions est un peu platonique et qu'on n'en distingue pas toujours l'utilité immédiate. Il y aurait toute une étude à faire sur les grands problèmes qui ont été exposés devant la Chambre, et sur la manière dont ils ont été traités. Nous y reviendrons peut-être pendant le loisir relatif des vacances. Au fond, la Chambre regarde ces discussions comme une sorte d'intermède et de passe-temps : peut-être produisent-elles sur le pays une impression plus profonde. Toutes les imaginations sont tournées aujourd'hui vers la question sociale, sans se rendre bien compte de ce qu'elle est, et les grands discours qui retentissent au Palais-Bourbon peuvent contribuer à en fixer pour les esprits les élémens principaux, encore un peu flottans.

Plusieurs fois on a cru que cette discussion inoffensive serait troublée par des bruits venus du dehors. Les radicaux avaient annoncé dans la presse l'intention d'interpeller le gouvernement au sujet des processions de la Fête-Dieu et des manifestations qui ont suivi. Les interpellations n'ont pas eu lieu, sans doute parce que le gouvernement a pris immédiatement les mesures dont il disposait pour faire connaître sa pensée et sa volonté : que pouvait-on lui demander de plus? Il a usé des armes qu'il a dans la main; il a appelé un prélat comme d'abus devant le Conseil d'État; il a exercé devant les tribunaux quelques poursuites qui ont abouti à des peines légères; la plupart de ceux qui en ont été frappés ont d'ailleurs bénéficié de la loi Bérenger. Tout cela, on en conviendra, n'est ni bien sévère, ni bien rigoureux, et les journaux qui parlent de persécution auront de la peine à donner le change. Mais que penser des catholiques qui se livrent à ces manifestations, illégales certainement? Nous n'avons pas à apprécier la loi qui donne aux municipalités le droit d'autoriser ou d'interdire les manifestations religieuses dans la rue; elle existe;

on la respectait l'année dernière; pourquoi, sur quelques points du territoire à la vérité peu nombreux, ne la respecte-t-on pas celle-ci? Dans quelques villes, on a prétendu respecter la loi en la tournant. Ce ne sont pas des processions au sens propre du mot qui se déroulent dans la rue, car le clergé n'y apparaît pas; mais le fait que la manifestation s'est organisée dans une église et qu'elle traverse la ville pour aboutir à une autre église, lui donne son véritable caractère. Les catholiques qui se livrent à ces démonstrations intempestives, se font de singulières et de dangereuses illusions sur l'efficacité de leur propagande par le fait. Ils ne sont qu'une infime minorité, mais dans tous les partis, c'est toujours une minorité prétentieuse, maladroite et tapageuse, qui compromet la majorité et quelquefois le parti tout entier. Ceux-ci ne réjouissent que les radicaux et les socialistes qui cherchent, sans l'avoir trouvée jusqu'ici, une bonne occasion d'attaquer le gouvernement actuel et qui s'emparent de celle-là. A la question que nous posions plus haut : pourquoi cette année et non pas les années précédentes? pourquoi aujourd'hui et non pas hier? les radicaux répondent que c'est parce que nous avons un ministère modéré, qu'ils accusent même, sans en rien croire, de pactiser avec le cléricalisme. Laissons de côté ce que leur polémique a quelquefois de violent et même de grossier, bien que l'excitation des esprits en soit entretenue et augmentée. Ce n'est pas à nos yeux le mal principal qui résulte de cette levée de boucliers. L'argument vraiment sérieux que les journaux avancés présentent avec une modération relative et dès lors plus redoutable, est qu'il suffit à un gouvernement de montrer un peu plus de modération et de tolérance que ses devanciers pour que les « cléricaux » en abusent tout de suite. — Voyez, disent-ils, à quoi vous vous exposez. Vous parlez d'apaisement, vous commencez à en faire; aussitôt les exigences cléricales prennent une allure provocante. A chaque pas que vous ferez dans cette voie, les hommes que vous ménagez en feront quatre. Ils professent le mépris de la loi; ils ne se contentent pas de le professer, il y conforment leur conduite. Les troubles qui, jusqu'à présent, ont eu lieu dans la rue n'ont pas eu sans doute beaucoup de gravité; mais ils sont un indice significatif de ce qu'a d'irréductible la lutte que vous avez crue éteinte entre la société laïque et le monde ecclésiastique. Si vous la laissez renaître, vous aurez montré par là votre incapacité à la soutenir; nous seuls pourrions le faire, vous n'aurez plus qu'à disparaître. — Que répondre à cela?

Il est certain que choisir le moment où nous sommes pour se livrer à des manifestations illégales n'est faire preuve ni d'intelligence politique ni de courage. Une telle attitude aurait été beaucoup plus fière sous un ministère radical: il est vrai qu'elle aurait fortifié ce ministère qui n'aurait pas manqué de prendre les mesures les plus énergiques, peut-

être même les plus vexatoires pour satisfaire ses amis. Sous un cabinet Méline, le danger paraît moins grand, parce qu'on espère bien que le gouvernement ne poussera pas les choses à l'extrême; soit! mais on l'affaiblit imprudemment en donnant contre lui des armes à ses pires adversaires. On trouble, on alarme l'opinion. Peut-être M. Bourgeois, à la place de M. Méline, n'aurait-il pas eu besoin de faire autant que lui pour avoir l'approbation des radicaux; M. Méline, si ce mouvement se poursuit, sera obligé de prendre des mesures de plus en plus rigoureuses jusqu'au moment où une coalition parlementaire se dressera pour le renverser, soit qu'il ait fait trop, soit qu'il n'ait pas fait assez. Est-ce là ce que veulent les auteurs des manifestations? Qu'ils le sachent ou non, c'est à ce résultat qu'ils tendent: s'ils l'atteignent, qu'y gagneront-ils? Certes, en agissant comme ils le font, ils tiennent peu de compte des instructions du Saint-Père. Léon XIII, à la vérité, tout en leur demandant d'accepter les institutions constitutionnelles du pays, leur a conseillé de travailler à l'amélioration des lois. Il est peu probable qu'il ait particulièrement songé aux lois qui interdisent les manifestations dans les rues: ce ne sont pas celles qui pèsent le plus lourdement sur l'Église. Mais en admettant qu'il y ait lieu de les modifier, ce n'est pas par la révolte qu'on y réussira. Il faut espérer que cette effervescence passagère, condamnée par les hommes sérieux de tous les partis, ne survivra pas à la circonstance qui l'a fait naître: c'est déjà trop qu'elle ait pu se produire, et nous voudrions que tous les catholiques sensés s'entendissent pour y mettre un terme, et surtout pour l'empêcher de renaître.

FRANCIS CHARMEZ.

ESSAIS ET NOTICES

Un prédicateur populaire dans l'Italie de la Renaissance, saint Bernardin de Sienne,
par M. Thureau-Dangin. — 1 vol. in-18, Plon.

Nous ne connaissons, en général, qu'un seul aspect de la Renaissance, et non seulement nous ne voyons guère en elle qu'une « déchristianisation » du monde, mais de plus, et aussi d'une manière générale, la Renaissance chrétienne, pour nous, c'est la Réforme. « Si l'Italie de la Renaissance prend au xvi^e siècle la direction des esprits, lisais-je encore tout récemment, l'Allemagne de la Réforme revendique la conduite des âmes ; » et, en effet, c'est ce que l'on enseigne communément en Allemagne... et en Italie. Passe encore pour les Allemands ! Ils ont certes leurs raisons d'admirer Luther et Mélanchthon, auxquelles d'ailleurs nous n'en avons pas, nous — pour aujourd'hui, — de ne point souscrire. Mais les Italiens sont des ingrats ! qui se font tort à eux-mêmes d'une moitié de leur âme ou du génie de leur race quand ils oublient ce « renouveau d'ascétisme et de sainteté » qui fut chez eux contemporain du grand mouvement de la Renaissance. Les noms de saint François d'Assise ou de sainte Catherine de Sienne sont-ils moins considérables dans l'histoire de l'humanité que les noms de Michel-Ange ou de Léonard de Vinci ? C'est une question que l'on peut se poser ; et la réponse dépend de l'idée que l'on se forme de l'objet de la vie ! Mais, en tout cas, ni sainte Catherine, ni saint François, ni tant d'autres saints ou de « bienheureux » qui les ont suivis n'ont attendu pour « revendiquer la conduite des âmes » que, du fond de l'Allemagne on leur en eût donné le signal. Tant de prédicateurs qui, depuis saint François jusqu'à Savonarole, ont rempli l'Italie du bruit de leur éloquence ou des miracles de leur apostolat, appartiennent bien à l'histoire de la Renaissance. Et parce qu'ils lui appartiennent, parce qu'on ne saurait les oublier ou les omettre sans altérer gravement la vérité, parce qu'on les oublie cependant trop souvent, c'est ce qui fait l'intérêt du livre que M. P. Thureau-Dangin vient de consacrer à la mémoire de l'un des plus purs et des plus grands d'entre eux : *Saint Bernardin de Sienne*.

« Je n'ai pas eu la prétention, — nous dit M. Thureau-Dangin, — d'apporter sur saint Bernardin tout ce qu'un érudit et un théologien auraient pu trouver à en dire » ; et puisqu'il nous le dit lui-même, assurément nous l'en croirons. Mais ce qu'aucun érudit, ni peut-être même aucun

théologien n'aurait pu nous donner, c'est un livre d'une lecture plus attachante, un portrait plus vivant du saint, et un plus beau tableau d'histoire. Tout est en place dans ce livre, et rien n'y vient qu'à son tour, en son temps, en son lieu, pour « illustrer » en quelque manière la biographie du saint. De Milan, où Bernardin débute, jusqu'à Aquila, où il meurt à la tâche et comme sur la brèche, M. Thureau-Dangin le suit de ville en ville, à travers l'Italie entière, — *semper docentem, semper instantem, semper sudantem, semper ad amorem Dei omnium animos excitantem*, — et partout il nous le montre appropriant son discours aux besoins de son auditoire. Ici, comme à Sienne même, c'est à l'esprit de faction que Bernardin s'attaque; et là, comme à Ferrare, c'est au luxe des vêtemens et à la licence des mœurs; ailleurs encore, comme à Viterbe ou comme à Orvieto, c'est à l'usure. Sent-il parfois quelque résistance? Il menace alors les pécheurs de l'instrument des vengeances divines: c'est le *condottiere*, dans l'Italie du xv^e siècle; et de tous ces traits, que le biographe indique, sans y appuyer, avec un sens exquis du pittoresque et de la mesure, se compose, pour ainsi parler, un tableau où nous voyons revivre, s'animer, et marcher devant nous tout un siècle d'histoire.

Un des chapitres les plus curieux du livre de M. Thureau-Dangin est consacré à l'analyse des *Prediche volgari* de Bernardin de Sienne. Bernardin de Sienne prêchait en langue vulgaire, mais, quand il rédigeait lui-même ses *Sermons*, il les mettait en latin, et la collection n'en forme pas moins de cinq volumes in-quarto. Il est arrivé cependant quelquefois qu'un auditeur « sténographiât » à la volée le discours du prédicateur; et c'est ainsi que, grâce à un certain « Benedetto, tondeur de drap de son métier, ayant femme et enfans, d'ailleurs plus vertueux que riche, » quarante-cinq discours de Bernardin de Sienne sont parvenus jusqu'à nous dans leur forme originale. Voici le jugement qu'en porte M. Thureau-Dangin. « Jamais Bernardin n'est mû par le désir vulgaire d'amuser ceux qui l'écoutent; il ne cherche à récréer les esprits que pour convertir les cœurs. Si l'on trouve chez lui quelques expressions, quelques images dont le réalisme naïf étonne notre goût plus timoré, ce sont des taches rares. On est plutôt frappé de ce que cette parole, au moment même où elle se fait populaire, garde ordinairement de délicatesse, de grâce, de pureté: on y voit transpirer à chaque ligne, avec l'exquise candeur du saint, la distinction de l'homme bien né, et la politesse d'un lettré qui n'est pas étranger au mouvement de la Renaissance. » M. Thureau-Dangin ajoute, pour excuser ce réalisme, que « jamais la parole religieuse n'a eu autant d'influence sur le peuple qu'à l'époque où elle employait les moyens dont on affecte d'être choqué »; et je crois bien qu'il a raison. Les moyens d'un « prédicateur populaire » ne sauraient être ceux d'un évêque de cour; on n'agite pas les foules, on ne les remue point, on n'en change

pas les cœurs avec des périodes académiques. Saint Bernardin de Sienna a été avant tout un prédicateur populaire; et il a bien pu rédiger ses *Sermons* en latin, mais il faisait alors le docteur; et si l'on veut retrouver l'orateur, c'est dans les *Prediche volgari* qu'il nous faut le chercher.

Et c'est là aussi que nous retrouverons l'homme, avec cette grâce d'enjouement qui semble avoir été l'un des traits essentiels de son caractère et qui n'était pas moins conforme aux exemples et aux leçons de saint François d'Assise qu'à la nature même du tempérament siennois. « Regardez les abeilles sur le thym : elles y trouvent un suc fort amer; mais en le suçant elles le convertissent en miel, parce que telle est leur propriété. O mondains — s'écrie un autre saint François — les âmes dévotes trouvent beaucoup d'amertume en leurs mortifications, il est vrai, mais en les faisant elles les convertissent en douceur et en suavité! » C'est ce que l'on peut dire de Bernardin de Sienna, et le témoignage de ses contemporains est unanime à cet égard. Nulle affectation en lui de rudesse ou d'austérité. « Il était gai, nous dit-on, il badinait et riait toujours. » Quarante-deux ans de vie monastique n'ont pas plus pesé sur son âme que vingt ans de prédication ou d'apostolat n'ont altéré l'égalité de son humeur. Ici le bon père a ri : *bonus pater risit*, nous disent ses biographes, et c'est en souriant qu'il est mort : *ridenti similis*. On reconnaît ce sourire, il a passé quelque chose de cet enjouement du modèle dans le livre de M. Thureau-Dangin. Et pourquoi voudrait-on qu'en effet la piété fût maussade? ou pourquoi la biographie d'un saint ne serait-elle pas aussi intéressante que celle d'un homme d'État ou d'un général d'armée?

Remercions donc M. Thureau-Dangin d'avoir écrit ce livre, et puisque nous n'en pouvons donner ici qu'une faible idée, renvoyons le lecteur à *Saint Bernardin de Sienna*. Il n'y a pas beaucoup de livres plus intéressans, et je n'en sache guère de plus instructif. Je n'en sache pas surtout, où le charme naturel d'une biographie s'encadre plus heureusement dans les lignes de la grande histoire. Les Italiens ne seront pas sans doute les derniers à s'en rendre compte. S'ils étaient tentés d'en vouloir à l'auteur de leur avoir pris un sujet qui semblait leur appartenir, ils lui pardonneront aisément pour la manière dont il l'a traité, avec autant de sympathie que d'art. Et nous, après l'avoir lu et relu pour notre plaisir, nous le mettrons, pour notre profit, sur un rayon de nos bibliothèques, à côté des ouvrages classiques de Voigt et de Burckhardt, qu'il complète, qu'il éclaire en les complétant, et qu'en les éclairant il corrige et il rectifie.

F. B.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

LE GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE

III ⁽¹⁾

LES PREMIÈRES FAUTES

I

Le 4 septembre, la situation était d'une simplicité effrayante.

400 000 Allemands occupaient l'Alsace, la Lorraine, les Ardennes et la Champagne. Près de 700 000 remplissaient les dépôts et les places fortes de l'Allemagne, prêts à renforcer l'armée d'invasion. Ce million d'hommes, qui avaient pour la plupart fait campagne, était conduit par une noblesse guerrière, savante et unie, encadré par une élite démocratique de sous-officiers expérimentés, pourvu de tout ce qui peut accroître la force des troupes et diminuer leurs souffrances. Après un immense effort et d'extraordinaires succès, l'instrument forgé par la patience laborieuse de la Prusse paraissait encore intact.

La France n'avait plus d'armée. Des 450 000 soldats qui, au début de la lutte, formaient l'armée active, c'est-à-dire toute la force militaire, 50 000 étaient restés sur les premiers champs de bataille, 100 000 avaient été faits prisonniers autour de Sedan, 170 000 étaient bloqués sous Metz, 80 000 servaient de garnison aux places assiégées ou menacées, et à l'Algérie. Seul, le corps de Vinoy, qu'un ordre de Mac-Mahon avait retenu à Mézières, sur le bord de l'abîme, et quelques troupes, surtout de cavalerie et

(1) Voyez la *Revue* des 15 mai et 15 juin 1896.

d'artillerie, qui s'étaient échappées de Sedan, gardaient encore la liberté de fuir, et, poursuivis par les vainqueurs, faisaient, au nombre de 35 000 hommes, retraite sur la capitale. Si l'on ajoute quatre régimens qu'on pouvait ramener d'Algérie, et à peu près 200 hommes qu'on pouvait encore tirer, en l'épuisant, de chaque dépôt de France, le total des soldats que l'armée active était capable de mettre en ligne ne dépassait pas 70 000 hommes. Le reste des Français valides, inscrits ou non sur les listes de la garde mobile et de la garde nationale, était étranger à toute instruction militaire.

Les armes n'étaient pas plus prêtes que les soldats. Avant la lutte, on prétendait que nos arsenaux renfermaient plus de 3 millions de fusils et 21 000 canons, dont 10 000 de campagne. Mais c'était un matériel oublié par le temps et condamné par la science : 2 millions de ces fusils se chargeaient par la bouche, un certain nombre étaient à pierre ; 17 000 de ces canons étaient des pièces capables encore d'annoncer les victoires mais plus de les gagner. Il n'y avait de propre à la guerre que l'artillerie rayée : 2 000 pièces de siège et 2 000 de campagne, fort inférieures à l'artillerie Krupp ; et 1 100 000 fusils Chassepot, très supérieurs au fusil Dreyse. Nos armées, investies ou prisonnières, et nos places fortes de l'Est détenaient 400 000 de ces fusils et la plupart de ces canons ; il ne restait pour armer la France que 700 000 fusils et 600 pièces de campagne (1). Or, pour soutenir une guerre, il faut 3 canons par 1 000 hommes, et 3 fusils par homme ; il restait donc tout juste de quoi armer 200 000 hommes. L'habillement, l'équipement, les services sanitaires n'étaient pas plus complets.

Mieux que tous les détails, un fait donne la mesure de la détresse militaire : pour la défense du sol, l'armée offrait désormais moins de ressources que la marine. Au début de la guerre, celle-ci devait fournir, porter et débarquer sur le littoral ennemi 30 000 Français qui, joints à 40 000 Danois, envahiraient le Hanovre et le Holstein, les contrées les plus hostiles au joug

(1) Les chiffres et appréciations donnés ici sont le résumé des chiffres et appréciations fournis en 1873, après le plus minutieux travail, à l'Assemblée nationale, par la Commission d'enquête sur le matériel de la guerre. Celle-ci a indiqué, en ces termes, pourquoi elle n'avait pu « reconstituer, d'une façon précise, les distributions d'armes faites pendant la dernière guerre. On aurait pu y réussir en temps ordinaire, au moyen de la comptabilité en matières des directions d'artillerie ; mais l'invasion des provinces de l'Est et les événemens de la Commune s'opposent à ce qu'on établisse complètement cette comptabilité. Il manquera toujours les comptes-matières et les inventaires des directions de Metz, Strasbourg et La Fère, qui ont disparu par suite de l'occupation allemande, ainsi que ceux de la direction de Paris, qui ont été incendiés par les insurgés du 18 mars. En outre, dans quelques directions, les armes ont été réellement pillées, et il en est résulté un désordre qui s'est reflété dans les écritures. » Rapport de M. Léon Riant. (*Annales de l'Assemblée nationale*, t. XVII, p. 184.)

prussien. Elle pouvait suffire à cette tâche. L'inscription maritime qui tenait, de 18 à 50 ans, à la disposition de l'État, quiconque naviguait à la pêche, au cabotage, ou au long cours, permettait de puiser librement dans une réserve de 115 000 matelots. Le recrutement fournissait de plus, pour la conquête et la garde des colonies, une force permanente d'infanterie et d'artillerie, véritables troupes de terre : ces troupes comptaient 38 000 hommes. 9 000 étaient aux colonies, 29 000 furent destinés au corps de débarquement. Pour monter la flotte de combat et de transport il fallait 74 000 matelots ; il suffit, pour avoir ce nombre, de lever parmi les inscrits les célibataires âgés de moins de 40 ans. Mais l'offensive sur le littoral comme l'offensive sur le Rhin étaient moins des desseins que des rêves, et nos premières défaites les dissipèrent. Il avait fallu désarmer la flotte de transport : une partie des équipages et les troupes de la marine se trouvaient dès lors sans emploi. L'infanterie de marine envoya 9 000 hommes à l'armée qui se reformait sous Châlons : ce furent eux qui s'illustrèrent et périrent à Bazeilles. Comme la flotte de l'Allemagne, trop faible pour se mesurer à la nôtre, s'était réfugiée au fond de ses ports, notre flotte de guerre n'eut plus pour objectif que leur blocus dans la mer du Nord et dans la Baltique. Mais là c'est la nature qui luttait contre nous : la situation des ports ennemis, au fond de longs et sinueux estuaires, la configuration des côtes, basses et sablonneuses, où un flux et un reflux sans profondeur couvrent et découvrent tour à tour un large espace qui n'est ni la terre ni la mer, les courans violens près des côtes, les tempêtes fréquentes au large rendaient le blocus dangereux pour nos cuirassés trop lourds. Les glaces d'un hiver prématuré allaient fermer la Baltique. Dès le milieu de septembre, ordre était donné aux escadres de regagner Cherbourg et le blocus était remplacé par le va-et-vient de quelques navires dans la mer du Nord, seule accessible désormais. Par suite, outre ses 20 000 soldats d'infanterie et d'artillerie, la marine aura à terre, et inutiles, plus de 50 000 matelots sur les 74 000 qu'elle vient de lever. Ces matelots connaissent presque tous le maniement du canon ou du fusil ; à ceux mêmes qui l'ignorent, il ne manque, pour être les meilleurs soldats de France, que cette instruction facile à acquérir, et l'habitude des marches : car tous ont appris, non seulement par un court passage au service de l'État, mais par l'exercice constant de leur métier, cette stricte discipline, cette habitude de la souffrance et cette familiarité avec le danger, qui sont les vertus essentielles chez l'homme de guerre, et les plus longues à acquérir. En étendant la levée aux inscrits, mariés ou veufs, jusqu'à 40 ans, la marine peut fournir de plus 20 000 hommes

d'égale qualité. Enfin, en épuisant le droit de l'État jusqu'au bout, et la liste des inscrits jusqu'à 50 ans, on fournirait encore 20 000 hommes, peu propres à un service de campagne, mais capables de défendre, aussi bien que pas une troupe en Europe, les murailles d'une place. Ce serait arrêter toute navigation commerciale et enlever à la population du littoral les chefs de famille qui la font vivre, mais si l'on veut avoir pitié de la patrie seule, la marine serait en état de joindre 110 000 à 120 000 soldats aux 70 000 qui restent de l'armée. Et tandis que celle-ci, saignée à blanc, peut à peine donner à ce reste de soldats un reste de cadres, incomplets par le nombre et souvent inférieurs par la qualité, la marine possède intacte sa hiérarchie de commandement, le corps admirable de sa maistrance, des officiers qui ont la confiance et le dévouement de leurs hommes, enfin des amiraux, qui, chargés de diriger nos expéditions dans les contrées lointaines, ne sont étrangers ni à la tactique ni à la stratégie de la guerre terrestre. La marine enfin a toute faite une partie de l'armement qui manque à nos places. Elle vient de remplacer par une artillerie nouvelle et plus puissante l'artillerie jusque-là en service à bord et sur les côtes; il lui est facile, sans enlever un canon à ses navires et à ses ouvrages, de prêter à notre défense les pièces hier encore employées contre les cuirassés, et, par suite, puissantes contre des ouvrages de pierre et de terre. Mais au total, et en employant toutes ces ressources, la France aurait peine à armer et à mettre en ligne, contre 1 million d'ennemis, 200 000 soldats dignes de ce nom.

Comment transformer en soldats les 6 à 700 000 Français qui se doivent à la défense? Pour instruire et commander, il reste les généraux, les officiers et les sous-officiers qui, à bout d'âge ou de vocation, ont quitté l'armée, sont de plus séparés d'elle par les changemens accomplis, depuis leur retraite, dans la science militaire, et auront à apprendre au moment où il faudrait enseigner. Pour créer des armes et du matériel, les arsenaux de la guerre et ceux de la marine, ces derniers surtout, avec leur puissant outillage, leurs approvisionnemens, leurs 20 000 ouvriers, offrent de précieuses ressources. Mais, même en unissant leurs efforts, les établissemens de la guerre et de la marine ne sauraient produire plus de 1 000 fusils par jour, et plus de 10 batteries par semaine, c'est-à-dire par mois l'armement nécessaire à 100 000 hommes. Il faudrait à la France la moitié d'une année pour créer moins de forces que n'en possède déjà l'ennemi, et tandis qu'elle tenterait lentement de les accroître, il aurait tout le loisir de les détruire avec toutes les siennes. Notre état militaire ne nous fournissait pas les moyens de soutenir la lutte.

Sans doute, par delà ce qu'il offre de ressources, apparaît, en France, une immense jachère de forces inutilisées. Notre intelligence nationale possède une supériorité de promptitude et de souplesse qui lui permet de s'appliquer à tous les genres d'activité et d'improviser ses aptitudes. Leur existence ordinaire prépare nos ingénieurs, nos comptables, nos médecins, à des travaux analogues à ceux dont la défense a besoin. Notre industrie, pour transformer toutes les matières, a des moyens d'action autrement variés et vastes que les arsenaux de l'État. Notre richesse enfin nous permet d'acquérir tous les élémens de puissance qui s'achètent. Mais tandis que l'Allemagne, moins dotée par la nature, a su saisir et employer à l'organisation de l'État toutes les puissances intellectuelles, morales et matérielles de la nation, en France la nation et l'armée ont paru également soucieuses de s'emprunter et de s'aider le moins possible. L'autorité militaire a mis son point d'honneur à suffire à tout avec une armée de métier, et si elle consent à regret à recourir, pour certains approvisionnement, à l'industrie privée, elle lui a interdit de fabriquer les plus essentiels à la guerre : la poudre, les projectiles et les armes. La population civile n'applique ses pensées, son savoir, ses capitaux et son zèle qu'aux professions et aux intérêts de la paix. Ainsi, tous les élémens de force qui sont en elle et devraient servir à la défense du pays, demeurent épars et bruts, comme les matières premières de la puissance.

Nulle part le contraste entre cette insuffisance de l'organisation militaire et la surabondance d'hommes, de science, de ressources non employés n'était aussi douloureux et menaçant qu'à Paris. La ville était, de toutes les places de guerre, la première par ses dimensions. Ses ouvrages, achevés en 1842, formaient alors un ensemble qui défiait les attaques. Les 15 forts et redoutes qui flanquaient l'enceinte étendaient autour d'elle un cercle protecteur de 80 kilomètres. On avait calculé que, pour investir régulièrement ce périmètre, il fallait 600 000 hommes, et c'était plus qu'en un temps d'armées restreintes ne comptait aucune nation. De même, les ouvrages extérieurs, qui étaient établis de 1 900 à 2 800 mètres en avant de la place, préservaient celle-ci du bombardement, à une époque où l'artillerie ne portait pas à 1 200 mètres. Mais en 1870, l'ennemi avait 1 million d'hommes et son artillerie portait à 3 000 mètres. Ni la structure des ouvrages, ni leurs emplacements, ni les distances entre eux et le corps de place n'étaient plus en rapport avec les nouveaux moyens d'attaque. Ces forts, sauf le Mont-Valérien, avaient été bâtis dans la plaine qui entoure Paris : elle s'étend de l'est, — où la Seine et la Marne

confondent leurs vallées et s'unissent, — à l'ouest, où le fleuve décrit ses larges orbes ; elle est bornée au nord et au sud par des hauteurs qui s'élèvent d'un relief abrupt, et qui, s'éloignant d'elle, se prolongent en plateaux à travers les mouvemens d'un sol accidenté et couvert. Ces hauteurs commandaient vers Sannois, à moins de 3 000 mètres, nos ouvrages nord, et vers Châtillon, de 2 000 à 1 000 mètres, notre front sud et les forts de Montrouge, de Vanves, et d'Issy.

Il fallut nos premières défaites pour que le siège de la capitale parût un malheur possible, et qu'on s'avisât de l'état où étaient les défenses. Le dernier ministère de l'empire déploya une activité capable de tout réparer, si le temps perdu se regagnait jamais : plus de 40 millions furent dépensés à mettre en état la place et l'on y employa jusqu'à 100 000 ouvriers à la fois dans les derniers jours qui précédèrent le 4 septembre. Pour porter sur les hauteurs la défense, on entreprit quatre grands ouvrages, conçus selon la dernière perfection de l'architecture militaire, avec des maçonneries épaisses, des revêtemens à l'épreuve et plusieurs étages de feux. Malgré l'inévitable lenteur de tels travaux, on les avait engagés parce qu'on se sentait couvert par l'armée de Mac-Mahon. Si elle ne parvenait pas à opérer sa jonction avec Bazaine, elle ferait retraite sur Paris et, établie en avant des nouveaux ouvrages, donnerait le temps de les achever. Cet espoir fut détruit, avec l'armée elle-même, à Sedan.

Pour armer les forts et l'enceinte, 200 grosses pièces de marine avaient été amenées des ports. Pour armer les troupes, Paris ne possédait que 200 000 chassepots redemandés à Strasbourg et à Metz, au moment où ces places furent investies. Or la défense de Paris exigeait plus de 200 000 hommes : 40 000 pour tenir garnison dans les forts, 80 000 pour manœuvrer entre les forts et la place, troubler les entreprises de l'assiégeant, 90 000 pour garnir les remparts de l'enceinte.

Seul le service des remparts pouvait être assuré par les 90 000 gardes nationaux de Paris. Sur ce nombre le tiers, appelé par la loi du 10 août 1870, n'avait pas encore d'armes ; le reste, qui formait les anciens bataillons de l'empire, n'était muni que d'armes à piston ; et les uns et les autres étaient égaux par leur inexpérience militaire. Pour la mission essentielle, et au lieu des 120 000 hommes qu'elle exigeait, 12 000 marins, fusiliers et canonniers, appelés à Paris par le dernier ministère avec leurs officiers et six amiraux, 12 000 sergens de ville et gendarmes, 35 000 hommes du 13^e corps, qui sous la conduite de Vinoy se repliaient sur la capitale, n'atteignaient pas 60 000 soldats. En y ajoutant 4 000 recrues, premiers élémens du 14^e corps

et les 18000 mobiles de la Seine, les uns et les autres sans instruction ni esprit militaire, on dépassait à peine 80 000.

Et pourtant cette ville était pleine d'hommes. Nulle part la jeunesse mâle n'était en proportion aussi considérable : non seulement en effet celle de Paris, mais celle de toute la France était attirée et retenue dans la capitale du travail et du plaisir ; plus de 200 000 hommes, valides, âgés de 20 à 35 ans, continuaient à mener au milieu de nos désastres leur existence accoutumée, échappant même aux obligations qui les atteignaient partout ailleurs. La loi du 10 août 1870 portait, article 2 : « Tous les citoyens non mariés ou veufs sans enfans, ayant vingt-cinq ans accomplis et moins de trente-cinq, qui ont satisfait à la loi de recrutement et qui ne figurent pas sur les contrôles de la garde nationale, sont appelés sous les drapeaux pour la durée de la guerre. » Cet appel s'adressait à trois catégories de personnes : 1^o les anciens soldats qui avaient fait un congé ; 2^o les soldats de la deuxième portion du contingent qui avaient reçu un commencement d'instruction militaire ; 3^o les hommes qui par exonération ou dispense n'avaient jamais servi. Or, soit ménagement politique, soit crainte de verser dans l'armée un contingent peu discipliné, soit négligence, à Paris un grand nombre d'hommes appartenant aux deux premières catégories n'avaient pas répondu et n'avaient pas été recherchés, et pas un homme appartenant à la troisième n'avait été appelé. On peut évaluer leur nombre à près de 100 000. Les hommes mariés ou veufs et pères de famille qui avaient moins de 35 ans formaient un groupe non moins considérable et non moins inactif. Dans Paris enfin, siège du gouvernement le plus centralisé qui fût, laboratoire où la science et la pensée nationales concentraient leur activité et leur vie, marché où toutes les industries avaient soit leur principal établissement, soit leurs dépôts, se trouvait inactive une multitude d'hommes que leurs connaissances professionnelles et leur supériorité d'éducation générale eussent rendus aptes entre tous à servir le pays. Là surtout apparaissait que, entre la France et l'Allemagne, l'inégalité n'était pas dans leurs forces, mais dans l'emploi fait de ces forces, et que cette guerre était celle de la nation armée contre la nation désarmée.

II

Tenter la résistance était donc entreprendre une tâche presque surhumaine. De là la nécessité impérieuse de ne perdre par aucune erreur de jugement, ni de conduite, les dernières et si faibles chances que nous laissait la fortune.

Rien ne pouvait réussir si toutes les forces répandues dans la nation, mais jusque-là perdues pour notre puissance militaire, ne venaient combler l'énorme vide que l'imprévoyance et les catastrophes avaient creusé. Ce n'était pas assez que cette transformation s'accomplît, il fallait qu'elle s'improvisât ; car l'ennemi, maître de toutes ses forces, empêcherait les nôtres de se refaire, s'il n'était surpris par leur formation. Il fallait, dans cette industrie consacrée aux travaux de la paix, adapter l'outillage et la production aux besoins de la guerre. Il fallait chercher, chez tous les peuples qui avaient eu la sagesse de mettre au nombre de leurs industries la production des munitions et des armes, les stocks disponibles et acquérir à tout prix le matériel utile à la défense. Il fallait, dans cette population qui avait trouvé jusque-là les lois elles-mêmes complices de son ignorance et de son dédain pour les affaires militaires, découvrir des hommes capables non seulement de faire nombre et d'obéir, mais de conduire le nombre et d'exercer une part du commandement. Enfin il fallait à cet immense et multiple effort, sur tout le territoire et hors des frontières une direction commune. Et là était de toutes les difficultés la plus grande.

Nos malheurs en effet n'avaient pas seulement détruit nos forces matérielles. Les surprises de cette lutte depuis si longtemps certaine, l'anémie cérébrale du haut commandement, la caducité des institutions maintenues par lui avaient ruiné l'autorité morale du pouvoir auquel il appartient de réparer les revers militaires. C'était comme une ironie cruelle et une contradiction de confier la revanche aux chefs qui avaient préparé la défaite. Mais tout médiocres que fussent alors les hommes de guerre, qui à ce moment était en France meilleur et plus apte ? Les administrations de la guerre et de la marine demeuraient les seuls moteurs en état d'imprimer aux innombrables élémens qu'il fallait assembler pour refaire des armées un branle commun et une activité ordonnée. Là seulement, au centre de l'immense machine, étaient les hommes familiers avec tous ses rouages et capables de transformer la multitude des efforts en l'unité de l'œuvre. Là, pour assurer chacun des services militaires, autant de corps gardaient le dépôt des progrès éprouvés et des traditions nécessaires. Si nombre de chefs n'égalaient plus leurs aînés des grandes époques, cette déchéance de la vigueur morale était commune à l'armée et à la nation, et les officiers, victimes de leur temps et semblables à la masse de leurs concitoyens, l'emportaient encore sur ceux de leurs contemporains qui, anémiés par la même atmosphère, avaient en moins la discipline et la science du métier : leur expérience, fût-elle trop vieille et enraidie, était

encore supérieure à l'ignorance. Si l'armée faite par eux n'était plus à la mesure des nécessités nouvelles et s'il s'agissait de l'agrandir à la taille de la nation, plus l'œuvre devenait vaste, moins il était raisonnable de la confier, sous prétexte que les militaires connaissaient seulement les petites armées, à des hommes étrangers même à celles-là. Si le personnel du métier, appauvri par les batailles, les capitulations et les investissemens, ne suffisait plus à encadrer et à conduire ces levées nationales, et qu'une partie de ces nouveaux venus dût aussitôt aider à la direction, cela ne rendait pas superflu, mais indispensable, le concours des chefs militaires. Les ingénieurs, les architectes, les entrepreneurs, les métallurgistes fussent-ils par leur science générale égaux et supérieurs même aux officiers d'artillerie et du génie, il leur restait, pour élever des fortifications, construire du matériel, acheter des armes, à apprendre de ces officiers les exigences spéciales, les procédés particuliers de travail ou d'épreuves. Les fabricans, vendeurs, experts, commis, comptables, qui s'entendaient à produire les diverses marchandises, à les estimer, à tenir en ordre les magasins et les comptes, pouvaient fournir un personnel d'élite à l'intendance; mais encore celle-ci, apte à discerner l'utilité et la place de chacun, devrait-elle les initier tous aux détails d'une tâche qu'ils n'étaient pas prêts à accomplir seuls. Les médecins de France comptassent-ils des hommes plus illustres que les membres du corps de santé militaire, ces maîtres en l'art de guérir avaient à apprendre des médecins attachés aux armées les règles d'expérience qui permettent de recueillir, de soigner, de nourrir, d'évacuer les malades avec ordre, dans le désordre de la guerre. Si enfin la masse destinée à former les armées contenait des hommes que leur intelligence, leurs qualités morales et le don inné de l'autorité pouvaient transformer vite en chefs, les officiers de troupes étaient accoutumés à deviner dans le conscrit le soldat, à pressentir les aptitudes qui s'ignorent elles-mêmes, à hâter par l'éducation le développement des facultés que des yeux inexpérimentés jugent mal. Plus on était contraint de précipiter cette éducation et d'improviser les grades, plus il était essentiel de fortifier l'autorité trop neuve par le prestige intact de la discipline militaire, et pour qu'il descendit sur ces derniers venus, il fallait qu'il ne fût pas détruit à sa source par des défiances contre les chefs les plus anciens et les plus élevés.

A cette collaboration la France et l'armée auraient gagné chacune ce qui leur manquait. La France aurait trouvé pour diriger sa bonne volonté l'expérience dont elle était dépourvue, et qui lui aurait épargné les imaginations vaines, les mauvaises

méthodes et l'inutile usure des forces. L'armée, grossie du nombre et tirant du nombre l'intelligence, aurait repris force, et tout en instruisant les Français se serait elle-même perfectionnée à leur école. Les représentans de la science et de l'industrie l'auraient initiée à la simplicité, à la promptitude qui sont le souci et la nécessité des entreprises privées sous un régime de concurrence et qui, dans l'extrémité où était réduite la France, devenaient la condition de salut. L'impatience patriotique, contenue et non détruite par la discipline et dont les chefs militaires auraient senti sans cesse frémir l'angoisse, était faite pour porter à la plus haute puissance les énergies du devoir. Et si, même avec cette union, le succès était improbable, sans elle l'insuccès était certain.

Nulle part cet ordre dans l'effort n'était aussi nécessaire qu'à Paris. Paris avait une triple tâche : achever les fortifications, recruter les hommes, remplir les arsenaux et les magasins. Tous ces devoirs s'imposaient ensemble : une armée n'existe que le jour où elle possède ce qui lui est nécessaire pour combattre et vivre. Tout retard dans l'action de cette force laissait à l'ennemi la liberté de resserrer l'investissement et de se rendre inexpugnable dans les positions choisies par lui ; et, pour commencer la formation de cette armée, il fallait avoir mis la ville à l'abri d'une surprise. Les maçonneries des grands ouvrages qu'on avait entreprises, n'étaient pas même parvenues à ce point d'avancement où elles fussent utilisables. Le seul parti à prendre était de les abandonner pour des ouvrages en terre, qui dès les derniers coups de pelle et de pioche peuvent être occupés par les troupes, mais qu'il fallait terminer avant l'arrivée de l'ennemi : c'est dire qu'on avait pour ce travail quatorze jours.

Si heureusement que fût accomplie cette triple tâche, on aurait ainsi protégé la capitale contre une prise immédiate, cela ne suffirait pas pour la délivrer. Le siège de Paris était raconté d'avance par celui de Metz. Là, quoique les défenses extérieures fussent médiocres, et bien que les Allemands eussent la supériorité du nombre sur les troupes françaises, ils n'avaient pas tenté de forcer l'enceinte. Fidèle à sa méthode de répandre à flots son sang lorsque le sang est nécessaire, mais d'en épargner jusqu'aux gouttes quand la victoire peut être acquise sans lui, la même armée qui avait couvert de ses morts les pentes de Saint-Privat se contentait d'enserrer de loin les corps français et la ville, et attendait sans combattre que la famine les lui livrât tous deux. Pour repousser une attaque de vive force il y avait, il est vrai, à Metz une armée nombreuse et solide qui manquait

à Paris. Mais tenter par un siège régulier ou par une brusque offensive l'entrée de la capitale c'était choisir le mode de combat qui, dans le corps à corps de l'assaut, mettait l'agresseur aux prises non seulement avec nos forces régulières mais avec toute la population ; c'était, le rempart fût-il conquis, exposer le vainqueur à l'atroce guerre des rues, où se trouvent si réduites les supériorités de discipline et de science, où à l'abri des barricades et des maisons, les plus mal armés déciment presque sans péril les troupes les plus manœuvrières et les plus vaillantes ; c'était tenter une témérité qui, si elle échouait, devenait un désastre. Il était donc à prévoir que l'ennemi, maître de son choix, préférerait payer moins cher des résultats plus sûrs, établirait ses approches de façon à couper les communications entre la ville et le reste de la France, et laisserait, bien fortifié et immobile, la faim combattre et vaincre pour lui. Il pouvait appeler d'Allemagne plus de soldats que Paris ne pouvait lui opposer de recrues. Et quand à Metz l'élite de nos troupes, à peu près égale en nombre aux ennemis, ne parvenait pas à rompre le blocus, on n'avait pas droit d'espérer qu'à Paris nos forces improvisées perçassent les lignes d'investissement, Paris ne suffirait donc pas à délivrer la France. Pour être délivré lui-même, Paris, comme Metz, aurait besoin d'un secours extérieur.

C'est la France qui devait sauver Paris et elle-même. C'est à la province, plus abondante en hommes et moins étroitement serrée par l'ennemi, qu'appartenait, dans cette période nouvelle de la lutte, l'action principale, décisive. Le siège de Paris, comme celui de Metz, était une digue qui retenait pour un temps l'invasion. Ce temps était un délai de grâce accordé au reste du pays pour se lever, s'armer, s'aguerrir, et secourir à son tour les villes qui, par leur résistance, lui auraient permis d'assembler ses forces. Le siège se prolongerait-il assez pour qu'avant sa fin la France fût prête ? Là était tout le problème de la guerre.

A Paris donc il ne s'agissait pas tant de vaincre que de durer. Pour durer il y avait deux moyens : accroître les approvisionnements, et réduire le nombre de ceux qui les consommeraient. Dans les derniers jours de l'empire le gouvernement avait fait entrer dans Paris pour deux mois de vivres. On s'était aussi inquiété de diriger sur la province les non-combattans de Paris. Restait à compléter en quatorze jours ces premières mesures, à peine ébauchées en un mois, à se procurer et à introduire dans Paris tout ce qu'on y pourrait amasser de grains, de viandes, de légumes, de bestiaux et de fourrages, à défendre ces vivres contre l'accaparement et le gaspillage. Les portes devaient s'ouvrir toutes grandes à cette richesse, il fallait les fermer à qui-

conque, étranger à la ville, voudrait y chercher refuge. Seuls devaient y pénétrer du dehors les soldats de Vinoy et les marins, parce que pour tenir contre l'ennemi dans les premières rencontres et inspirer confiance à la population, il était besoin de troupes faites : toute introduction dans Paris de corps non exercés était une grave faute, car Paris avait au delà du nécessaire des recrues déjà sur place, plus intéressées à défendre leur ville, et, grâce à la vivacité d'intelligence qui est particulière au peuple parisien, capables d'une formation plus prompte. Au lieu d'accroître la population, il restait à faire sortir les « bouches inutiles » ; il restait à susciter dans les contrées qui n'étaient pas menacées par l'ennemi, des dispositions généreuses envers les Français transportés hors de Paris pour le salut de la France ; il restait à assurer aux frais de l'État, et où il serait nécessaire, la subsistance de ces Parisiens qui se trouveraient sans ressources.

Un seul pouvoir, le militaire, disposait de droits assez absolus pour accomplir ces miracles de promptitude et d'ubiquité. Qu'hommes et choses fussent placés sous sa main ; que tous les Français en état de servir fussent déclarés soldats, soumis à l'existence et à la discipline militaires, et, au nom de cette discipline, appliqués d'après leurs aptitudes et selon la libre volonté de leurs chefs à toutes les besognes alors urgentes ; que les usines, les ateliers, les matières fussent à la disposition du même pouvoir, les plus grandes difficultés étaient par là même résolues. Les 200 000 Parisiens qui n'étaient même pas enrôlés dépassaient du double l'effectif nécessaire pour protéger les abords de Paris : la plus grande partie étaient des ouvriers de tous métiers, et notamment des terrassiers et manœuvres que les transformations continues de la capitale avaient fixés à Paris comme en un chantier toujours ouvert. Partager d'abord cette masse en trois grandes fractions ; employer tous les hommes habitués à remuer la terre et en aussi grand nombre qu'ils pourraient travailler ensemble au rapide établissement des fortifications extérieures ; prélever les ouvriers du fer et du bois, les boulangers, bouchers, cordonniers et tailleurs, tous ceux qui étaient aptes à fabriquer et à transformer les armes, à équiper, à vêtir, à approvisionner et nourrir les troupes, distribuer ces travailleurs dans les ateliers et magasins de l'État et dans ceux qu'on aurait requis de l'industrie privée ; confier les chassepots déjà prêts aux hommes qui n'auraient pas été employés aux précédentes besognes ; former avec les gendarmes, les sergens de ville, les forestiers, anciens sous-officiers pour la plupart, les cadres inférieurs de cette armée ; l'établir aussitôt hors de l'enceinte, la cantonner dans les villages que les forts protègent, l'exercer sans relâche au tir et aux plus simples

des mouvemens militaires, la rendre par ce commencement d'éducation apte à tenir derrière les ouvrages qu'on établirait sous ses yeux; les fortifications achevées, accroître le nombre de leurs défenseurs en donnant à leur tour, à ceux qui les auraient faites, les fusils qui pendant ce temps auraient été créés ou transformés, et, relevant par cette seconde armée la première, permettre à celle-ci, déjà aguerrie par la vie d'avant-poste, de sortir hors des ouvrages, de donner un peu d'air à la place, de tenter contre l'assiégeant quelques opérations; installer dans les casernes, lycées et édifices que la guerre laisserait sans emploi, les hommes moins valides auxquels serait confiée la défense des remparts et la police de Paris : tels étaient les seuls moyens d'assurer au service de cette armée intérieure la régularité; de former vite l'armée extérieure; de fournir aux divers besoins des troupes par un travail réglé dans son activité; d'obtenir enfin la consommation régulière et économique de vivres. Le cantonnement et le casernement de toutes ces troupes eût décidé par surcroît le départ des vieillards, des femmes et des enfans. A peine les fils, les maris et les pères auraient-ils renoncé à cette vie familiale dont la douceur et les devoirs retinrent à Paris tant de personnes inutiles à la défense, celles-ci n'auraient plus eu de raisons pour rester au foyer vide; ceux-là, songeant aux dangers et aux souffrances de l'avenir, auraient souhaité l'éloignement des êtres qui leur étaient chers. Après ce sacrifice de leurs affections les plus proches, leur vigilance eût rigoureusement interdit l'accès de la ville à tous les réfugiés du dehors. Et la prolongation ainsi assurée de la résistance à Paris eût donné à la France plus de temps pour réunir ses forces contre l'Allemagne.

L'œuvre à accomplir en province était plus laborieuse encore. Sur la vaste étendue de la France, tout était distant et rien n'était prêt. La seule apparence d'organisation était le rassemblement commencé de gardes mobiles sans uniformes, sans armes, sans artillerie, sans intendance; dans ces départemens accoutumés à suivre l'impulsion de l'État, organisés savamment pour ne pas agir et ne pas vouloir, il y avait peu à compter sur la vigueur des initiatives; se produisissent-elles, elles ne seraient dans chaque région, si une autorité ne les coordonnait, qu'une impuissance tumultueuse. Le gouvernement seul était en état de donner cette impulsion, de discipliner ces efforts, de hâter la transformation de la France en un arsenal et en un camp. Or si le gouvernement demeurait dans la capitale, il courait risque d'être dans quelques jours coupé de toute communication avec cette France, qui contenait les grandes réserves de forces, et d'où devait venir le salut. Il fallait pour ce salut qu'il restât en rapports permanens, immé-

diats non seulement avec la France qu'il avait à soulever, mais avec l'Europe qu'il avait à émouvoir, avec le monde sur les marchés duquel il avait à trouver des approvisionnemens et des armes. La place de ce gouvernement était hors de Paris.

C'étaient là des changemens profonds à la vie ordinaire de la nation et du pouvoir. Mais que restait-il d'ordinaire dans le sort et dans les devoirs de tous deux ? Ce n'est pas par les moyens calculés sur les périls habituels, ce n'est pas en prétendant sauver ses habitudes qu'on pouvait sauver la patrie. Des scrupules de légalité n'étaient pas faits pour arrêter les hommes du 4 septembre : ceux qui venaient de renverser un régime au nom du salut public, n'avaient plus le droit de reculer devant un texte, s'il embarrassait la défense. Une seule raison eût excusé le gouvernement de ne pas prendre les mesures nécessaires, c'était que la France refusât de les accepter.

La France s'offrait au contraire aux sacrifices. La générosité de son courage demeure l'honneur de cette triste époque et dépassa ce qu'on avait droit d'espérer. Dans ce peuple où presque tous étaient, la veille encore, à l'attache de l'intérêt privé, captifs de l'égoïsme familial ou individuel, la douleur des maux publics avait soudain pénétré les cœurs, et la vision de la patrie blessée remplissait les yeux et la pensée même des simples. Ces cerveaux épais, ces êtres primitifs comprenaient que la faute de ces malheurs n'était pas seulement au pouvoir, mais à eux-mêmes ; qu'ils n'avaient pas assez veillé sur le bien commun ; que si l'épée autrefois étincelante au soleil s'était rouillée dans son fourreau, c'était surtout pour épargner leur bourse, leur temps, leurs aises : ils sentaient qu'il y avait dans ces revers une justice, qu'il fallait expier et offrir maintenant à la patrie la sécurité, l'argent, les joies de la vie, et cette vie même.

La métamorphose de Paris était la plus imprévue et la plus complète. A l'ivresse malsaine qui, dans les premiers jours de la guerre, mettait les cris : « A Berlin ! », sur les lèvres d'une foule où personne ne songeait à quitter son foyer, ses occupations ou ses plaisirs ; à la joie frivole qui, le 4 septembre, accueillait la chute de l'empire, et, dans une révolution accomplie au nom du patriotisme, effaçait le souvenir de l'envahisseur, avaient succédé une énergie grave, un enthousiasme recueilli, un frémissement de vraie volonté. Cette étrange et déconcertante ville qui semble incapable de se donner à la fois à deux idées et, par l'ardeur même de sa passion, épuise si vite tous ses sentimens, fit, dans l'attente du siège, sa veillée des armes et y montra une âme humble, sage et héroïque. Paris, à la fois plein de résolution et d'incertitudes, parce qu'il voyait ensemble son devoir et son inexpé-

rience, aspirait avec toutes les angoisses de l'esprit, tout l'élan de l'imagination, toute la force de la conscience à connaître les moyens de résistance et les secrets de victoire. Son attitude sollicitait, implorait toutes les charges, toutes les servitudes qu'il sentait d'instinct nécessaires, et qu'il se savait incapable de choisir lui-même. Il ne pouvait être déçu et découragé que de n'avoir pas assez à agir, à souffrir. Et plus les épreuves proposées à son patriotisme eussent été rigoureuses, plus sa confiance eût grandi en lui-même et dans ceux qui auraient pris au sérieux son dévouement.

Il y eut là, au lendemain de la Révolution, un de ces instans où la nature s'élève au-dessus de son égoïsme, une de ces opportunités fugitives offertes aux gouvernemens pour obtenir de l'enthousiasme les mesures capables de survivre à l'enthousiasme, et de le suppléer.

Ce n'est pas dans la nation, c'est dans le gouvernement que fut l'obstacle aux mesures de salut. Par leurs origines et leurs affections tous les hommes du 4 septembre, sauf un, étaient hostiles à l'autorité militaire et liés à Paris. Encore, leurs préjugés n'étaient pas invincibles, et si forte que fût leur majorité, elle attendait de l'homme étranger à elle les résolutions décisives. Par cela même qu'elle n'avait pas disputé à Trochu la première place, elle lui avait reconnu sur les questions militaires une prééminence d'autorité. Trochu, il est vrai, avait fait assez d'opposition aux autres généraux pour que sa popularité eût un certain air d'opposition à l'armée. Cette singularité même n'était pas à ce moment la moindre force de l'homme : elle lui permettait d'obtenir ce qu'on eût refusé à un autre, de mêler dans son œuvre les hardiesses novatrices au respect des traditions utiles, et de n'avoir dans cette intelligence du passé aucun air d'inertie rétrograde.

S'il eût dès le 4 septembre nettement revendiqué le commandement pour les hommes de guerre; opposé les réalités du bon sens et de l'histoire aux sophismes de la rhétorique et à la légende révolutionnaire; rappelé que les Français de 1792 n'avaient pas sauvé le pays en entremêlant de quelques exercices militaires leur vie habituelle, mais qu'ils s'étaient consacrés tout entiers à la lutte, qu'ils avaient quitté leurs foyers et leur profession pour les camps, et le métier rude de soldat; s'il eût conclu que, dans un péril plus extrême encore, il fallait imiter l'exemple légué par eux; s'il eût averti Paris que toute personne inutile à la défense était l'alliée inconsciente de l'ennemi, et qu'en hâtant l'épuisement des vivres elle rapprochait le jour de la capitulation; s'il eût requis, au nom de la patrie, toutes les forces du pays, et par un geste du chef assigné

à chacun sa place de combat, le général n'eût trouvé d'opposition ni parmi ses collègues, ni dans la France.

Agir ainsi ce n'était pas seulement donner toute son efficacité à la guerre, c'était en outre parer aux périls intérieurs. Soumis à la discipline militaire, soustrait à l'atmosphère des clubs, aux excitations des meneurs, aux violences de la presse, le peuple de Paris et des grandes villes cessait d'offrir une proie aux factions. Les démagogues eux-mêmes, dans ces premiers jours, avaient comme perdu pied dans la profondeur du patriotisme général. Bien que cette discipline ruinât leur plan, ils n'eussent pas osé protester contre elle par peur de paraître mauvais Français; et leur petit nombre, dispersé dans les divers corps de troupes, s'y serait annulé. La translation du gouvernement hors Paris eût enlevé même tout intérêt aux tentatives révolutionnaires dans la ville où elles sont le plus à craindre. C'est la France que la démagogie a toujours prétendu conquérir à Paris. Or, dans Paris vide du pouvoir politique et séparé de la France par l'investissement, une insurrection même heureuse n'eût livré aux vainqueurs qu'un pouvoir borné dans l'espace par les lignes de l'ennemi, dans la durée par une capitulation probable; ils n'auraient gagné les premières places qu'à un bombardement et à une famine. Enfin, en prenant par de tels actes possession du pouvoir, Trochu assurait à ses idées et à sa personne, dès ses premiers actes, la primauté qu'il avait revendiquée dès l'abord comme nécessaire au salut public. S'il demeurait dans la capitale abandonnée par le gouvernement, délivrée de la politique, devenue une place forte et peuplée de soldats, il échappait à l'obligation de protéger ce gouvernement contre une opposition révolutionnaire, de subordonner sans cesse sa conduite aux caprices d'une opinion mouvante et aveugle : tout son temps, toute son intelligence, toute son énergie, au lieu de se disperser en besognes parasites, eussent été au service de l'action. Et si, par une vue plus haute, persuadé que le rôle de Paris se bornait à retenir devant ses ouvrages les forces allemandes, et que plus d'un général était apte à conduire cette défense, mais que lever et conduire les forces de la France était la tâche la plus difficile, la seule décisive, celle du chef, Trochu eût mis en province au service de ce grand effort sa volonté méthodique, réfléchie, persévérante et par cela même trois fois précieuse; il aurait là encore, en organisant la lutte contre l'étranger, affermi la paix intérieure. Employer comme il le voulait, sans préoccupation de parti, tous les Français réconciliés dans le patriotisme était le vœu même de la nation. Elle l'aurait soutenu d'un assentiment unanime; les autres membres du gouvernement auraient subi l'influence du milieu; l'on évitait les conflits entre les au-

torités civiles et militaires, et les concessions à la démagogie. La Providence semble préparer parfois toute une vie pour une seule heure. Un homme est porté, par les circonstances et des mérites qui sont des espérances à un sommet où il donne toute sa mesure et accomplit ou manque d'un coup sa destinée. Cette heure était arrivée pour Trochu.

III

L'occasion n'avait pas manqué à l'homme ; ce fut l'homme qui manqua à l'occasion. Pour que tous acceptassent ces mesures, il suffisait, mais il fallait qu'il les déclarât nécessaires. Il ne les proposa même pas. Il s'abstint, parce qu'il ne les jugea pas utiles. Son intelligence jusque-là si infallible se trompa à la fois sur les desseins de l'ennemi qu'il avait à combattre, et sur les ressources du peuple qu'il avait à armer.

Les résolutions de Trochu étaient fondées sur cette pensée que le siège de Paris serait court. Le général croyait en connaître la plus longue durée : d'après les premiers renseignemens fournis au gouvernement, Paris contenait pour quarante-cinq jours de vivres. A supposer que les Allemands eussent la volonté d'investir la ville, et la patience d'attendre sans combat sa capitulation, la famine viendrait avant deux mois. Paris ne tiendrait donc pas davantage. Ce délai ne laissait pas à la France le temps de s'armer et de secourir la capitale. Le général ne supposait même pas que le drame de Paris trainât ainsi en longueur. Comme l'ennemi ne faisait marcher de Sedan sur Paris que 150 000 hommes, et comme aucun envoi de renforts extraordinaires n'était signalé d'Allemagne, Trochu jugeait ces troupes trop peu nombreuses pour entreprendre un investissement, et leur prêtait un autre dessein. Contre Paris mal fortifié et presque vide de soldats, l'ennemi, encouragé par tant de victoires, venait sans doute tenter un coup de main. Notre faiblesse provoquait son audace et lui montrait d'avance la place où il fallait frapper : réduire par son artillerie un ou deux des forts, courir par cette trouée jusqu'à l'enceinte, hâter la brèche et l'escalade était l'affaire de quelques jours. Trochu, d'ordinaire meilleur psychologue, prêtait aux Allemands ce projet parce que, dans de pareilles circonstances, des Français l'auraient conçu. Et comme il était un de ces esprits raides en leurs déductions qui parfois sur une hypothèse fondent une certitude, toute sa conduite se trouva fixée.

Puisque désormais la guerre allait trouver à Paris son théâtre principal et dernier, le devoir du chef militaire n'était pas

de tourner le dos à l'action imminente, de quitter la capitale, ses remparts et ses défenseurs pour présider en province à de vains préparatifs, et chercher, où rien n'était prêt ni même commencé, des secours qui arriveraient trop tard : le chef devait être présent où étaient présents le péril et notre principale force. Trochu voulut donc rester gouverneur de Paris.

Bien qu'à ce moment il réduisit toute la guerre à la défense de Paris, Trochu ne proposa aucune mesure pour assurer, dès le début du siège, la garde et la distribution des approvisionnements, éloigner de la place les bouches inutiles, l'interdire aux populations fugitives. Puisque sa subsistance ordinaire était assurée pour six semaines et que son sort devait être résolu bien avant, pourquoi porter atteinte à la liberté des individus ? troubler la vie de famille ? imposer à l'autorité militaire un rôle impitoyable ? à l'État la lourde charge de cet exode à diriger et de ces exilés à nourrir loin de leur foyer ?

La même certitude d'une lutte imminente et courte empêcha le général de demander dès le premier jour à Paris cet effort continu, docile, universel qui, donnant tout et tous à l'armée, eût donné à toute la population valide une seule condition, une seule existence, un seul courage, une seule âme. Entreprendre la veille du siège une telle tâche serait recommencer avec les hommes l'œuvre démesurée de ces fortifications nouvelles qui, trop longues à construire et bâties trop tard, élevaient sur l'horizon, comme un avertissement aux ambitions trop vastes, leurs lignes inachevées et inutiles.

Pourquoi épuiser son action dans la gestation d'une force à qui manquerait le temps de naître ? Trochu, tant il était sûr de l'avenir, ne prévit même pas que du temps lui fût concédé au delà de ses calculs ; il ne se demanda pas si les délais et les procédés habituels d'éducation militaire ne pouvaient être abrégés et simplifiés quand l'imminence du péril enseigne à chacun le devoir et l'intérêt d'apprendre vite à être fort ; il ne lut pas dans les yeux de la population parisienne l'intelligence, l'enthousiasme et l'orgueil qui offraient à un chef résolu à se servir d'elle des prises si promptes et si puissantes. Si peu de jours qu'il fallût, on ne les aurait pas. Ce novateur, partisan du service à court terme, se sentait à ce point dépassé dans la rapidité de ses méthodes par l'urgence des conjonctures, qu'il en venait à s'exagérer presque l'importance du temps pour la création des armées. Dans cette immense multitude, il ne crut capable de formation militaire que les soldats de l'armée active, déjà dressés au métier. Il les savait trop peu nombreux pour tenir autour de Paris la campagne contre les forces allemandes : ils seraient vite refoulés jusque dans la

place. La crise suprême de la résistance, l'assaut, offrirait au peuple de Paris l'occasion prochaine et unique de prendre part à la guerre. Trochu, d'ailleurs, loin qu'il dédaignât cette intervention, mettait en elle son plus grand espoir : le front étroit de la brèche où la population pouvait opposer ses masses aux têtes de colonne ennemies ; les refuges successifs et innombrables des barricades et des maisons où elle pourrait continuer une bataille de désespoir seraient les places de combat décisives pour l'honneur et même le salut. Il espérait que Paris résisterait à l'étranger comme Saragosse, et peut-être, comme Moscou, le ferait fuir. Mais ce ne sont pas là de ces opérations régulières que la science des armes suffit à apprendre et où elle soit indispensable. Les Espagnols à Saragosse, pas plus qu'à Moscou les Russes, ne s'étaient formés par une éducation militaire : l'exaltation du sentiment religieux et patriotique avait suffi pour inspirer à des hommes étrangers au métier des armes un courage autre en ses allures, égal en sa grandeur à la vaillance des plus héroïques soldats. Paris lui-même, pour soutenir ses émeutes, n'avait jamais eu que des ouvriers et des bourgeois sans discipline, conduits au combat par l'énergie de leur passion politique ; et ils avaient opposé une résistance toujours redoutable, souvent victorieuse à nos vieux régimens. Ces mêmes hommes ou leurs fils seraient-ils moins intrépides quand ils disputeraient leur ville non à des Français mais à l'étranger, non à des rois mais à l'envahisseur, et qu'ils auraient à sauver à la fois toutes leurs libertés ?

Il était donc superflu d'enlever cette population aux foyers qu'elle aurait à défendre ; il était dangereux, en la troublant par les premières et décourageantes leçons du métier, de lui faire seulement comprendre son incapacité militaire, de détruire toute sa confiance en elle-même, et, pour avoir commencé un enseignement méthodique et qu'on n'achèverait pas, de tuer en elle ce génie de la guerre irrégulière qui était sa véritable force. Sous l'empire de ces pensées, Trochu ne voulut établir son autorité directe et la plénitude du régime militaire que sur les hommes déjà donnés à l'armée par la loi. Il laissa aux autres leur organisation plus civile que militaire en gardes nationales, la liberté de leur temps, de leur domicile, presque de leur service. Il était persuadé que pour rendre cette population redoutable à l'ennemi, il fallait accroître en elle, non la discipline mais l'enthousiasme, non la soumission mais l'audace, non l'ordre mais l'initiative, non la science professionnelle mais l'énergie morale. Celle du citoyen trouve son ressort dans la vie publique. Si cette vie était soudain arrêtée par le siège ; si Paris, n'entendant plus le monde et ne s'entendant plus lui-même, n'avait désormais à jeter dans

le vide des heures que le poids de leur silence ; si ce silence isolait chacun dans le souci de ses dangers et de ses ruines personnelles ; et si cet isolement enseignait à la volonté des incertitudes, aux courages des défaillances, à la crainte des raisons, à l'égoïsme ses droits et cachait à tout homme l'âme des autres, l'âme de Paris lui-même survivrait-elle ? Dangereuse pour toute ville, cette épreuve le serait davantage pour cette population, de toutes la plus hors de soi, celle qui emploie le plus d'intelligence, de volonté, de sensibilité à créer des idées, des passions, des sentimens publics, celle où la plupart des hommes acquièrent ainsi des mérites de communauté qu'ils ne se seraient pas donnés eux-mêmes et pour eux seuls, où leurs desseins tendent à devenir plus grands à mesure qu'ils les soumettent à plus de juges et leurs vertus plus nobles à mesure qu'elles ont plus de spectateurs. Il importait au contraire de perpétuer dans Paris toute cette intensité de la vie publique, d'y entretenir le foyer où, réunies et échauffées incessamment par la presse, par les discours, par les manifestations, par l'énergie spontanée de chaque citoyen et de toute la foule, par la variété des dévouemens et des sacrifices, toutes les puissances du patriotisme s'échaufferaient jusqu'à l'explosion.

Cette conception militaire prévenait tout désaccord entre Trochu et les autres membres du gouvernement. Au lieu qu'elle fit, au nom du salut public, violence à leurs instincts et à leurs préjugés, elle flattait leurs désirs les plus chers et même mettait des raisons nouvelles au service de leurs tendances natives et de leurs partis pris.

Non seulement, persuadés que l'ancienne armée et toutes ses institutions étaient déchues, ils trouvaient dans l'anéantissement presque complet de nos forces régulières une justification de leur pessimisme, et une occasion incomparable d'appliquer des idées nouvelles ; mais le chef de l'armée était avec eux, contre lui-même. En s'abstenant de soumettre la plus grande partie des Français au régime militaire, il semblait confesser l'impuissance de ce régime ; en fondant l'espoir du siège sur le courage indiscipliné des citoyens, il paraissait concéder que les moyens les plus efficaces pour former des troupes ne sont pas l'obéissance et le travail, mais l'enthousiasme et la passion. Ses collègues ne songèrent pas à disputer à Trochu le gouvernement qu'il revendiquait sur l'armée active, mais ils considérèrent qu'ils avaient ainsi fait la part du mal ; que leur devoir était d'épargner aux Français non encore pris par le joug, les déformations cruelles et inutiles de ces servitudes ; et que la gravité même de la situation commandait de soustraire

le génie national et sa vaillance naturelle à l'incapacité réglée des traditions et des chefs militaires. Des citoyens devaient être organisés par des citoyens. A eux-mêmes, les premiers de ces citoyens, appartenait de saisir toute l'autorité qui n'était pas exercée par Trochu, de garder toute cette autorité dans la main du pouvoir civil.

Dès le matin du 5 septembre, cette main s'étendit sur les affaires militaires. Il fut convenu que, si l'armée appartenait au ministre de la guerre, le ministre de l'intérieur restait le chef des gardes nationales. Le nom alors populaire de cette milice était un programme : il fut, le jour même et le lendemain, développé dans deux circulaires. La mission de recruter, de former, d'équiper les gardes nationales était attribuée, sous les ordres du ministre, aux préfets et aux maires : on y rappelait aux citoyens que pour les opérations militaires elle serait sous les ordres des chefs nommés par elle ; que ceux-ci et l'autorité civile avaient seuls droit de la requérir ; et que, hors ces momens de service, chaque citoyen demeurerait son maître. Le 9 septembre le système fut complété : pour trouver les fusils et les canons qui manquaient, une commission d'armement fut nommée. Elle se composait presque entièrement de civils, et elle avait pour président M. Le Cesne, quelques jours avant député de la gauche.

De même, pour entraîner hors de Paris ses collègues, Trochu seul aurait eu assez de force, et c'est lui qui les attachait à la place. En tout temps, abandonner Paris, eût été cruel au culte passionné, idolâtre que ces hommes rendaient à cette ville : ce leur était comme une apostasie de découronner la capitale, eux ses élus. La quitter à la veille d'un siège répugnait plus encore à leur honneur : ils voulaient leur part de l'épreuve, ils voulaient surtout qu'on ne les accusât pas de fuir, et que Paris fût témoin de leur courage. Si ce courage à la fois sincère et théâtral n'était pas celui qui aide les véritables hommes d'État à oublier l'amour-propre, et à sacrifier quand il le faut leur renommée à leurs dessein, il était ce courage naturel aux hommes de popularité qui, pour être, ont besoin de paraître. Mais, Trochu les autorisant à penser que Paris était le boulevard unique de la France et le siège de l'action décisive, leur devoir était en effet de ne désertier ni l'effort, ni le péril. Et si le siège devait se poursuivre avec toutes les libertés et toute l'effervescence de la vie publique, leur présence à Paris n'était pas seulement nécessaire à l'honneur, mais à la durée du gouvernement. Armer la foule sans la soumettre à la discipline, et compter qu'elle aurait toute sa force quand elle aurait cessé de se posséder elle-même, était faire une

suprême espérance d'un suprême danger. Le danger était tel qu'il avait en 1814 fait reculer Napoléon : même contre l'invasion qui battait les murs, il avait refusé des fusils au peuple parisien. Il n'était pas sûr de donner ainsi des soldats à la patrie, il était sûr d'en donner à la révolution : il se jugea incapable de gouverner une ville qui garderait ses armes, et de les reprendre sans une guerre civile. Trochu, qui affrontait ce formidable hasard, et allait offrir à la fois aux partis de désordre les moyens de conquérir les esprits et de disputer le pouvoir par la force, ne connaissait ni ces partis, ni la population parisienne. Il ignorait l'art de diriger, de contenir l'opinion politique, de maintenir sur ces mouvemens agités l'équilibre instable de l'ordre. Il était donc menacé de succomber dans une guerre civile où s'anéantirait honteusement la résistance contre l'étranger. La présence des députés parisiens était nécessaire pour amoindrir les dangers du système. Familiers avec la population, habitués aux secousses des libertés publiques, ayant la main dans les sociétés démocratiques et une connaissance précise du personnel révolutionnaire, ils étaient plus aptes à manier les libertés explosives sans y périr. Le maintien du gouvernement à Paris fut donc résolu comme une nécessité évidente, et sans qu'il fût besoin de voter. La pensée que Paris serait peut-être complètement séparé de la France et que cet isolement pourrait durer ; que par suite il faudrait hors de Paris un centre d'où les services publics pussent s'étendre sur le pays était venue au dernier ministère de l'empire ; et il avait résolu d'établir dans une ville de province une délégation du gouvernement. Cette pensée ne vint pas aux hommes du 4 Septembre. Seul Ernest Picard dès le 5 émet l'avis de transporter hors Paris les services des finances. Le 7 seulement le conseil délibère sur la question et décide que chaque ministère enverra une partie de son personnel. Le 9 il reconnaît que, pour procéder à ces multiples services et maintenir entre eux l'harmonie quelques membres du gouvernement devront se rendre à Tours. S'il en est un à qui la liberté de ses communications avec les États européens soit indispensable, c'est le ministre des affaires étrangères. S'il en est un qui ait besoin de suivre de près et sans interruption l'administration des départemens, c'est le ministre de l'intérieur. Lui-même le 11 exprime pour la première fois la pensée qu'il faut hors Paris « un gouvernement énergique ».

Mais quand ce jour-là on procède à sa désignation c'est à qui se défendra d'être choisi. Jules Favre se refuse absolument à quitter Paris. En vain, plus clairvoyant quand il ne s'agit plus de lui-même, se joint-il à Rochefort et à Glais-Bizoin pour demander

que la délégation soit de trois personnes. La crainte d'être désignés pour cet exil empêche les membres du gouvernement de souscrire à la proposition. Un seul homme est choisi et c'est Crémieux : à une pareille heure, on le choisit parce qu'il est le plus âgé, pour lui épargner les souffrances du siège ; et lui accepte parce qu'il sera seul à exercer un gouvernement tout entier.

Le 15 enfin, les approches de l'ennemi ramènent la pensée du conseil vers la France dont on sera séparé peut-être dans quelques jours, et qu'on ne peut laisser sans direction ; l'insuffisance de Crémieux apparaît. Garnier-Pagès demande que quatre nouveaux membres du gouvernement soient envoyés à Tours. Favre, Simon, Glais-Bizoin et Gambetta pensent que deux suffisent, à la condition d'être « connus et influens. » Mais les mêmes répugnances personnelles, le même point d'honneur retiennent à Paris ceux qui pourraient constituer ce pouvoir sérieux en province. De refus en refus on en vient à désigner un seul membre du gouvernement ; et c'est Glais-Bizoin. Il n'est pas vrai de dire qu'on le désigne, mais plutôt qu'on se ligue contre lui. Il est choisi à l'unanimité. On le choisit parce qu'il est aussi le plus âgé, parce qu'il est celui que l'on craint le moins d'indisposer ; il se résigne parce que ses collègues de Paris n'ont offert aucun rôle à son activité, et qu'il espère trouver en province un partage plus aisé du pouvoir. Lui nommé, personne d'autre parmi les membres du gouvernement ne consent à partir. Et pour trouver la seconde personne qu'on a décidé d'adjoindre à Crémieux, il faut chercher hors du gouvernement. L'amiral Fourichon, débarqué le matin même à Cherbourg va arriver à Paris : il est absent, et l'on n'a pas à consulter son désir ; il est militaire et il obéira à un ordre ; on le nomme. Le gouvernement agit comme si la délégation dût être une retraite où des vieillards seraient mis hors péril, et non la mission la plus importante. Par générosité ou ambition, tous les hommes d'importance voulurent être présents dans ce Paris où allaient se livrer les batailles militaires, où s'était livrées les batailles politiques (1). Tous croyaient d'ailleurs qu'un investissement était impossible et persévérèrent dans cette confiance jusqu'au jour où le cercle se ferma sur eux.

Bien que le gouvernement tout entier se fût accordé sur ces

(1) Enquête sur le gouvernement de la Défense nationale. TROCHU. — ...Il vous semble qu'étant donnée la composition du gouvernement d'alors, on pouvait mieux faire que d'envoyer à Tours deux vieillards. Eh bien, je crois que c'est précisément leur grand âge qui leur valut cette désignation. (*Ann. parl.*, t. XVII, p. 249.)

JULES FAVRE. — ...Blâmez-nous-en, si vous trouvez que nous le méritons, mais c'était à qui ne quitterait pas Paris. Et pourquoi, messieurs ? Parce que Paris était le lieu du danger. (*Ann. parl.*, t. XVII, p. 295.)

résolutions, il n'en doit pas porter tout entier la responsabilité. Dans les actes collectifs, elle n'est pas où est le nombre mais l'influence, et l'on accuserait à tort de leurs fausses voies ceux qui s'égarèrent en suivant un guide. Trochu, maître à ce moment d'obtenir tout ce qu'il eût déclaré nécessaire à la défense, est, en stricte justice, l'auteur des mesures qu'il n'empêcha pas. Ici le guide dès le départ s'était trompé de chemin.

Lui-même, d'ailleurs, se trouva la première victime ; nul n'avait autant à perdre aux partis où il se résolut et qui changeaient dès l'abord la hiérarchie normale des influences dans le gouvernement. Par ses premières mesures, le général abdiquait la prééminence que nos malheurs lui avaient préparée et qu'il avait revendiquée lui-même en prenant le pouvoir. A l'heure où la nation entière l'acclamait comme chef, il laissait vide presque toute la place que lui offrait la confiance politique ; il renonçait à diriger le gouvernement et les armées de la France pour enfermer son autorité et son effort dans Paris. A Paris encore, au lieu d'accorder à toute la cité la communauté de vie et de formation militaire qu'elle attendait de lui, il abandonnait la plus grande partie de sa mission. Admettre comme il le faisait que la masse de la population dût atteindre, dans une ardeur spontanée de patriotisme, à la science de lutter et de souffrir, c'était abandonner cette multitude à une force indépendante de lui, et non seulement ne pas se la soumettre, mais se soumettre à elle. Au lieu de décider en chef et sans autre souci que l'intérêt militaire la conduite générale et chaque opération du siège, il acceptait une collaboration avec la foule. Sûr de ses vues, il lui fallait interroger ceux qui lui devaient obéissance. Si l'opinion était le grand ressort de l'énergie parisienne, il se réduisait à la nécessité de renoncer aux entreprises utiles qu'elle n'approuverait pas, et de se résoudre aux partis même mauvais pour lesquels elle se passionnerait. Il dépendait d'elle non seulement pour les opérations auxquelles la garde nationale donnerait son concours, mais même pour celles auxquelles suffirait l'armée : car les secondes comme les premières étaient de nature à émouvoir le sentiment public qui, découragé, désarmait la défense.

Le général ne restait pas même maître de juger seul cet état du sentiment public. Dès qu'il tentait de combiner ses projets avec les volontés de Paris, ses collègues du gouvernement, vigies de popularité, avaient compétence pour prédire l'influence de chaque acte sur la population. Dès qu'il n'était plus l'arbitre unique, il ne lui restait que son douzième de suffrage. Telle était la part du pouvoir militaire en face du pouvoir civil. Trochu comptait pour

rétablir l'équilibre sur sa parole. Mais seule l'éloquence habile à dire aux hommes ce qu'ils ont envie d'entendre exerce sur eux un prestige durable : or, plus Trochu invoquera des nécessités ou des impossibilités de métier, plus il blessera les préjugés militaires de la démocratie. Si, au nom de la science militaire qu'il possède et qu'eux ne possédaient pas, il eût signifié ses volontés sans les admettre à discussion, il se fût imposé à eux. En prétendant les persuader, il les élevait à l'égalité intellectuelle, ou plutôt il descendait, lui soldat, à n'être plus que l'avocat du siège devant des avocats devenus juges de l'armée et calculateurs des opérations militaires au nom des caprices de Paris. Or sous prétexte d'opinion publique, c'étaient leurs propres préférences et leurs propres préjugés que les hommes du gouvernement allaient opposer au général. Leur ignorance les rendant plus tenaces, il passerait à justifier ses plans une partie du temps qu'il avait pour les exécuter ; il semblerait un rhéteur amoureux de paroles parce qu'il recommencerait sans cesse sa tentative toujours incomprise de persuasion ; l'on en viendrait à lui reprocher cette éloquence même comme la preuve qu'il n'était pas un homme d'action, et pour avoir voulu gagner les intelligences il finirait par perdre sur elles tout prestige militaire.

Les mêmes causes qui diminuaient l'importance de Trochu augmentaient celle de Gambetta. Passionner les esprits pour soutenir les courages, et, pour passionner les esprits, accepter des colloques orageux avec la foule, répandre sur elle et renouveler les mots contagieux et leur fièvre, transporter le gouvernement dans la place publique, était l'entreprise la plus conforme aux aptitudes de l'homme en qui semblaient revivre le souvenir et les ardeurs de la première révolution. Dès que la défense prenait cette voie, il devait prendre parmi ses collègues la première place : D'abord le plus puissant de tous pour soulever et pour conduire l'opinion, il était auprès d'eux le témoin et comme l'ambassadeur impérial de la multitude. Ensuite sa domination ne les violentait que pour les pousser plus vite où les portait leur propre désir. Élevé comme eux dans la défiance de l'armée, il était l'expression la plus vivante et la plus sonore de leurs préjugés militaires. Enfin ses fonctions mêmes étendaient son autorité sur toute la France : en tout temps le ministre de l'intérieur avait le département de l'opinion. Par surcroît la levée, l'équipement, l'armement des gardes nationales, c'est-à-dire l'organisation des plus nombreuses réserves qui restassent à la France, appartenaient aux maires et aux préfets, ses agens, et par suite toute l'œuvre à lui-même. Ainsi les premières résolutions prises décidaient du

rang entre les deux hommes les plus en droit de se disputer l'influence, et c'est Trochu qui avait préparé la primauté de Gambetta.

IV

Cette primauté était l'expression vivante du double caractère imprimé dès l'origine au gouvernement. D'une part la haute main mise par le pouvoir civil sur la défense livrait l'organisation de nos forces les plus nombreuses à des hommes sans expérience militaire : de là un premier mal. D'autre part, cette œuvre allait être conduite par les mêmes autorités qui d'ordinaire dirigent la politique : de là un second danger. Les deux tâches, militaire et politique, étaient contradictoires. Travailler à la défense était faire appel à tous les Français, trouver à chacun un emploi utile de leurs forces, unir les hommes de tout rang et de toute opinion au nom de la patrie. Servir un parti divisant les Français, était remettre toute l'autorité aux défenseurs les plus sûrs, les plus énergiques et les plus habiles d'un régime, pour maintenir sa domination sur les indifférens et les hostiles. Si les maires, les préfets, le ministre de l'intérieur, le gouvernement prétendaient accomplir à la fois la double tâche, ils devaient échouer dans l'une et dans l'autre. Pour les sauver toutes deux, il fallait songer uniquement à celle qui était à la fois la plus urgente et la plus essentielle. Les représentans du pouvoir civil se présentaient comme des novateurs militaires, la France avait droit qu'ils ne poursuivissent pas en même temps un autre dessein. Alors subsisterait le vice inhérent au système, c'est-à-dire la formation d'armées par des hommes qui ne connaissaient rien des armées. Mais, du moins, ce que le système pouvait produire de bon serait obtenu, si ses partisans se consacraient tout entiers à son succès; si nul n'était investi d'autorité que par sa compétence à assurer quelque détail de l'immense œuvre, pour son aptitude à fabriquer les armes, les équipemens, le matériel, pour son habileté à en ordonner les élémens; si enfin le gouvernement par son exemple enfermait tous ses auxiliaires dans leur devoir, et n'agissait jamais comme le mandataire d'un parti, mais toujours comme le défenseur de la France.

A en juger par les paroles, il semblait que le gouvernement eût compris ce devoir. Le titre qu'il avait adopté était une promesse; toutes ses proclamations confirmaient son engagement de se consacrer tout entier à la lutte contre l'étranger. Mais, dans ces formules unanimement souscrites, les divers membres du gouvernement ne mettaient pas les mêmes pensées. Seuls Trochu et

Picard, résolu à poursuivre dans les actes un parfait accomplissement des paroles, avaient demandé, dès la première séance du conseil, que le gouvernement ouvrît les fonctions publiques à des hommes de tous les partis, et, s'ils employaient à la défense tout le pouvoir confié par lui, ne leur demandât rien au delà. Les autres entendaient que les fonctions publiques fussent réservées au parti républicain. Cette occupation semblait aux modérés comme Jules Favre, Garnier-Pagès et Glais-Bizoin, une garantie que la République ne serait pas trahie ; mais ils espéraient que ces républicains, se contentant de garder la place et rassurés pour l'avenir, oublieraient dans le présent et feraient oublier à la France leurs attaches politiques et chercheraient d'un patriotisme impartial le concours de tous pour l'organisation de la résistance. Aux membres plus avancés du gouvernement, il ne suffisait pas que le parti républicain occupât l'autorité ; ils voulaient que cette autorité mit toute sa force au service de la République. Ils eurent dès le premier jour le concours résolu et décisif de Gambetta.

Non qu'il fût de ces théoriciens sectaires comme il s'en trouvait plus d'un alors, capables de détourner avec calcul, au profit de leurs doctrines préférées, les énergies dues à la guerre nationale, et d'affaiblir la patrie pour fortifier leur faction. Gambetta poursuivait un autre dessein, et sa résolution s'expliquait mieux que la leur. Il sentait fortement la nécessité de défendre la France. Mais la puissance des traditions ne serait qu'un vain mot si cet homme de race mêlée, né d'un père italien, eût eu pour la France un amour tout semblable à celui des vieux fils de la patrie. Si bon Français qu'il fût devenu par choix, il ne pouvait avoir pour la demeure de la race la piété naturelle à ceux dans les veines desquels coule un sang français depuis des siècles ; il ne pouvait sentir comme eux le caractère sacré d'un sol sur lequel les générations du passé ont vécu, dans lequel elles dorment, et qui dans sa poussière a mêlé leur poussière ; il ne pouvait comme les fils de ce passé être blessé jusqu'au plus lointain de sa mémoire, jusqu'au plus intime de son culte domestique, jusqu'au plus profond de son être historique par l'invasion. Quand il s'était donné à la France, il avait été surtout attiré par ce qu'il y a en elle d'universel, d'intelligible et d'aimable à toute intelligence et à tout cœur d'homme : elle était pour lui moins un sol qu'un génie, moins un foyer de souvenirs qu'un foyer d'idées. L'immense rayonnement de la Révolution avait pénétré, échauffé cet esprit ; c'est à cette lumière qu'il s'était vu nôtre, démocrate et républicain ; il était attaché à notre patrie comme à la mère des

doctrines évidentes pour sa pensée, nécessaires à ses ambitions. Établir ces vérités chez elle, les répandre sur le monde lui paraissait la grande mission de la France, et c'est cette primauté d'influence démocratique et républicaine qu'il jugeait essentiel de défendre en défendant le sol envahi. Comme la passion de parti était inhérente à son patriotisme, et que combattre pour le sol sans combattre pour la République eût été défendre la moindre part de ses affections et s'enlever la plus puissante raison de vaincre, il considérait la passion de parti comme l'unité la plus étroite entre les hommes, la discipline de parti comme le ressort le plus puissant des énergies, le gouvernement de parti comme le seul capable de mettre des efforts soutenus et efficaces au service des intérêts publics (1). Certain que la république inspirait à nombre d'hommes un amour capable des plus courageux sacrifices, il voulait ne pas perdre cette force pour la défense, et croyait qu'ils seraient plus invincibles s'ils défendaient à la fois leur patrie et le régime de leur choix.

Gambetta voyait clairement que, si la France consultée consacrait par un vote ce régime, ce vote confierait le pouvoir aux républicains modérés. Mais Gambetta doutait que la majorité des Français, la veille si attachée à l'empire, fût subitement convertie au régime nouveau, et plutôt que de courir la chance d'un désaveu infligé à la république par la volonté nationale, Gambetta, résolu avant tout à garder la république, ne voulait pas d'élections. Dès lors le gouvernement n'avait pour soutenir son existence que le concours de ses partisans. Moins la France était républicaine, plus il devenait indispensable de donner aux républicains tout le pouvoir, afin de compenser par l'exercice de l'autorité l'infériorité de leur nombre. Plus ce nombre était faible, plus il était essentiel de ne pas l'amoindrir par des divisions intérieures, et le seul moyen de ne s'aliéner aucun des éléments qui formaient cette minorité était d'admettre au partage du pouvoir tous les groupes républicains. Chaque groupe enfin devait obtenir non à proportion de son importance numérique, mais à proportion des services qu'il pouvait rendre, des difficultés qu'il pouvait susciter ; or les républicains révolutionnaires étaient,

(1) « On ne gouverne qu'avec des partis... Ce qui, à mon sens, a été la condition même de la faiblesse du gouvernement, c'est qu'il n'était pas un gouvernement de parti. » GAMBETTA, déposition devant la Commission d'enquête sur le gouvernement de la Défense nationale. (*Ann. parl.*, t. XXII, p. 486.)

« M. Gambetta avait un ardent patriotisme, mais... ayant à demander pour l'œuvre de salut commun que nous poursuivions le concours de toutes les volontés, de tous les esprits, de tous les cœurs, il était persuadé que pour utiliser ce grand effort, il fallait superposer à cet effort même un parti qui devait en être le directeur. » ТРОСНУ, discours du 14 juin 1871 à l'Assemblée nationale. (*Ann. parl.*, t. III, p. 375.)

malgré leur minorité dans le parti, les plus prêts à défendre par toutes armes le nouveau régime contre la réaction si elle tentait un retour offensif, et ils seraient les plus redoutables pour le gouvernement lui-même s'ils se tournaient contre lui. Gambetta, acceptant toutes ces conséquences qui s'engendraient l'une l'autre, crut nécessaire de réserver tout le pouvoir aux républicains; d'y ouvrir accès aux républicains de toutes les écoles; et de faire une part de faveur aux républicains les plus violens.

Aussitôt il passa à l'exécution en choisissant les maires de Paris et les préfets. Les premiers allaient être, dans la capitale, les seconds dans la France entière, les intermédiaires officiels entre le gouvernement et la population. C'est à Paris surtout que le ministre de l'intérieur avait hâte de donner par ses choix l'élan démocratique et de contenir par des concessions le parti révolutionnaire. Dès la nuit du 4 septembre, il convint avec Étienne Arago de remplacer les vingt maires donnés par l'empire aux arrondissemens de Paris. L'accord consista surtout en ceci, que Gambetta choisit ses candidats, et qu'Arago en dressa la liste. Elle portait, par ordre d'arrondissement, « les citoyens » Tenaille-Saligny, Tirard, Bonvalet, Greppo, Bocquet, Hérisson, Ribeaucourt, Carnot, Ranc, Turpin, Léonce Ribert, Grivot, Pernolet, Leneveu, Corbon, Henri-Martin, F. Favre, Clémenceau, Richard, Braleret. Tous étaient républicains et de toutes les sortes. Tenaille-Saligny, Tirard, Carnot, Pernolet, Henri-Martin, adversaires déclarés de la monarchie, étaient partisans d'une démocratie libérale, parlementaire et bourgeoise. Les socialistes y obtenaient place avec Corbon et Greppo, anciens représentans du peuple. Le parti jacobin y trouvait des chefs avec Clémenceau, Ranc, Braleret. Modérés et révolutionnaires s'y équilibraient par le nombre; à un moment où Paris était en masse opposé aux opinions extrêmes, c'était une première faveur faite aux violens. De plus les modérés avaient été désignés pour leur poste par leur réputation, au moins par une notoriété de quartier; les autres n'étaient connus que dans le monde obscur des sociétés secrètes. Enfin modérés et révolutionnaires, malgré leurs dissidences, avaient entre eux un lien : presque tous affiliés à la franc-maçonnerie, ils représentaient tous, avec les variétés de leurs caractères, la même indépendance hostile à l'égard des croyances religieuses, et plusieurs d'entre eux n'avaient d'autre titre républicain que l'ardeur de leurs animosités contre le catholicisme, ses pratiques et ses prêtres. Le seul égard qu'on eût eu pour les sentimens de Paris avait été d'assigner les maires les plus modérés aux quartiers les plus conservateurs : mais, les maires étaient plus républi-

cains que les populations à administrer. Il ne s'agissait pas de satisfaire, mais de diriger l'opinion publique.

Gambetta savait que ces choix n'avaient pas chance d'être dans leur ensemble agréés par le gouvernement. Comme il les croyait politiques, et nécessaires pour acheter des factions turbulentes la paix ou du moins une trêve, il résolut de prévenir l'opposition de ses collègues en ne les consultant pas, et de mettre ses contradicteurs en face d'un fait accompli. Le gouvernement ne connut les candidatures des nouveaux maires qu'en lisant leur nomination dans le *Moniteur* du 6 septembre.

Le même matin, au conseil, la protestation éclata. Trochu se plaignit qu'un procédé si contraire au droit et à la confiance eût servi à imposer certains choix, « désis véritables à l'opinion. » Ernest Picard demanda que ces nominations fussent cassées, et les anciens maires rétablis. Gambetta savait la majorité de ses collègues incapable de pousser la fermeté jusque-là : car, en destituant ces maires, ils eussent provoqué l'inimitié d'hommes qui avaient été leurs agens électoraux hier, et qu'ils avaient besoin de se ménager pour l'avenir. D'ailleurs les violences démagogiques ou antireligieuses des plus exaltés parmi ces maires n'étaient que les réalisations brutales mais logiques des doctrines professées par plusieurs dans le gouvernement. Le seul péril pour le ministre de l'intérieur était la première colère des amours-propres, plus blessés que les principes, et plus exigeans. Gambetta s'ingénia à les calmer, s'excusa sur l'urgence, et promit de mieux respecter désormais la prérogative de ses collègues. Dans le conseil divisé, on transigea d'abord, et, les uns consentant à ne pas annuler sur l'heure les nominations, les autres à les tenir pour provisoires, tous s'accordèrent à décider que les maires seraient élus à bref délai. Mais le parti avancé, conscient d'avoir obtenu par la volonté du ministre plus que ne lui donnerait le vote de Paris, dépêcha le lendemain au conseil Étienne Arago et Floquet. Ils combattirent les élections comme une menace contre le gouvernement lui-même. Il n'avait pas été consacré par un vote. Quelle autorité lui resterait en face d'un municipe élu par la capitale? Il n'y avait qu'une réponse à l'argument : décider que la France choisirait aussi ses mandataires. Faute de se soumettre lui-même au vote, le gouvernement ne pouvait autoriser Paris à nommer ses maires. La décision de la veille fut rapportée, et les choix de Gambetta se trouvèrent définitifs.

Dès le 5 septembre, il avait aussi commencé à pourvoir aux préfectures. Ici les noms des candidats furent soumis au conseil. Celui-ci traita ces nominations comme une de ses affaires les

plus importantes, et où tous les membres du gouvernement tenaient davantage à collaborer. Pour tous il s'agissait d'empêcher que la politique la meilleure à leur sens fût mise en échec par les serviteurs d'une politique différente. Pour tous, Trochu excepté, il s'agissait d'obtenir que les hommes désignés par eux fussent choisis. La politique a ses droits, aussi l'amitié, aussi la parenté : chacun d'eux a des protégés qu'il veut pourvoir et surtout qui veulent être pourvus. Dès la première séance du gouvernement, le portefeuille de Gambetta a commencé à se gonfler des notes que ses collègues, à peine assis sur leurs sièges de gouvernement, rédigent en faveur de candidats aux préfectures, et la liberté de ses choix trouva sa limite dans l'instance des sollicitations. Malgré tout il garde dans ces débats de personnes l'avantage de celui qui prépare une œuvre d'ensemble, avec des vues générales et d'après des informations précises. Ne fit-il pas agréer toutes les candidatures voulues par lui, il doit l'emporter le plus souvent, grâce à la lassitude qui empêche les adversaires mêmes de contredire sans cesse, grâce aux tolérances qu'il obtient en échange des faveurs qu'il accorde, grâce à l'ignorance de ses collègues sur les situations locales qu'il affirme.

L'embarras de choisir ne fut pas mince, car notre première levée de volontaires fut celle des candidats : c'est par leur ténacité à occuper les approches du pouvoir, qu'ils se formèrent d'abord à la vie de siège et pratiquèrent un art, inconnu aux Vauban, de prendre les places (1). Paris et les provinces luttèrent à qui fournirait un plus grand nombre de solliciteurs, tous réclamant leur part comme leur dû, quelques-uns avides seulement pour leur parti et désintéressés d'ambition personnelle. A Paris l'opposition républicaine avait son centre et son état-major; cet état-major avait dirigé la campagne contre l'empire, aidé à la diffusion des idées libérales, à l'organisation du parti démocratique, au succès des candidatures indépendantes. C'est sur ces auxiliaires que le regard de ces députés devenus les maîtres devait tomber d'abord et la plus grande partie des préfectures fut pour eux. La province aussi avait ses droits. Dans nombre de départemens, l'opposition sans vaincre avait lutté, et ses candidats, mis par ces luttes mêmes en rapports avec les députés de Paris, avaient été assez longtemps à la peine pour être enfin à l'honneur. Dans les départemens

(1) ... « Le lendemain (6 septembre), visites. Je ne vais rien demander dans ces ministères; j'apporte de bons renseignemens et, je crois, de bons avis. Partout une foule de quémandeurs, de solliciteurs, une curée. Je retrouve là des bonapartistes, qui abandonnent celui qu'ils servaient platement, des laquais de tous les partis. Quelle nausée! » (Claretie, *Paris assiégé*, p. 2; Lemerre, 1871.)

qui avaient nommé des députés républicains, ceux-ci, pour servir leur parti et leur propre influence, désignaient leurs grands électeurs. Dans plusieurs villes, les meneurs républicains, sans attendre qu'on leur laissât leur part, se l'étaient faite eux-mêmes ; entraînant une foule ou entraînés par elle ils avaient envahi les préfectures, chassé les préfets ; et le télégraphe affirmait au ministre de l'intérieur qu'ils occupaient la place et entendaient la conserver. Et par delà les frontières mêmes, d'autres républicains faisaient entendre les droits de l'exil, de l'ancienneté dans le parti, annonçaient, qui de Suisse, qui d'Espagne, leur prochain retour en demandant un poste, et rappelaient qu'entre leur zèle et une préfecture, il n'y avait plus de Pyrénées.

Comme la liste des maires parisiens, la liste des préfets ne contenait que des républicains : plus encore que la liste des maires elle rassemblait les républicains des sociétés les plus diverses ; dans l'une et dans l'autre la même volonté calculatrice avait maintenu entre ces diversités les mêmes proportions et le même équilibre. Gambetta avait largement accordé à l'influence de Picard et de Jules Favre la nomination de républicains bourgeois, amis des mesures légales, partisans de la liberté, droits d'intentions et corrects de vie. Mais il avait fait une place égale aux candidats favoris de ses collègues plus ardents ou des groupes jacobins. Les hommes qu'il avait choisis lui-même, et ce ne furent pas les moins remarquables par les aptitudes, avaient été comme assortis de toutes les nuances, mais avec une préférence pour ceux d'un républicanisme plus sombre et d'un caractère plus impérieux. Les plus redoutables étaient ceux qui, inspireurs ou mannequins de la foule, avaient montré les uns leur énergie, les autres leur docilité révolutionnaire en acceptant leur titre de l'émeute et que Gambetta dut confirmer dans leur possession : il aurait eu mauvaise grâce de tenir trop rigueur aux gens qui s'installaient par avance à la place désirée par eux, et de plus il ignorait s'il avait à ce moment la force de les en déloger. Un dernier trait achevait la ressemblance entre la promotion des maires et celle des préfets : avec les uns comme avec les autres, la franc-maçonnerie se glissait sans bruit dans le gouvernement de la France.

Ainsi recrutés, pouvaient-ils être ces ignorans volontaires des anciennes querelles, ces conciliateurs entre les factions, ces patriotes résolus à solliciter avec un égal empressement, à accepter avec une égale joie le concours de tous, pouvaient-ils être ces arbitres équitables qu'il fallait pour conduire une guerre nationale ? C'étaient là des mérites tout contraires à ceux dont les candidats s'étaient fait des titres et pour lesquels ils avaient été pré-

férés. Encore les républicains envoyés de Paris dans un département inconnu d'eux pouvaient-ils, grâce à cette ignorance, rester étrangers aux querelles locales et aux haines de personnes : une certaine impartialité était dans leur situation si elle était dans leur nature. Mais pour ceux qui, députés ou chefs d'opposition la veille, recevaient autorité sur tous, là même où ils avaient vécu, lutté, souffert, qui voyaient en face d'eux leurs amis longtemps victimes, qui sentaient sous leur main leurs adversaires hier oppresseurs, l'impartialité était au-dessus de la nature. Les souvenirs de tout leur passé, l'amertume des ostracismes, la rancœur des humiliations, la colère des sévices qui les avaient frappés eux et les leurs, la crainte de se préparer le retour de ces maux s'ils n'établissaient pas solidement leur victoire, tout les conduisait fatalement à une politique de faveur pour les uns, de rigueur pour les autres ; et cette iniquité même leur semblerait équité si, grâce à elle, ils réparaient le long déni de justice qu'avait été l'Empire pour les idées, les œuvres, et les hommes du parti républicain.

Et, non moins que l'impartialité, la compétence leur manquait pour diriger l'effort contre l'étranger. Ils avaient été choisis à cause de leur notoriété politique : or, soutenue au nom de la liberté contre la force, la lutte contre l'empire avait surtout mis en péril, en action, et en lumière les hommes de parole et de plume. En province comme à Paris, c'étaient des avocats et des journalistes qui avaient agité, soulevé l'opinion, et pris la direction du parti républicain. C'est parmi eux que les membres du gouvernement, avocats et journalistes eux-mêmes, avaient tout naturellement cherché leurs auxiliaires. Ce ne fut pas un système, et Gambetta était homme à chercher le mérite sans s'inquiéter de la profession. C'est ainsi que, le 5 septembre, parmi les visiteurs du ministre, un ingénieur des mines sans recommandations, sans passé politique, et dont le nom même, Charles de Freycinet, était inconnu au ministre, se présenta : il prévoyait que, pour organiser des armées nouvelles, les militaires de profession ne suffiraient pas, et il demandait à être employé en un poste où ses connaissances spéciales pussent servir à la défense. La netteté de sa parole et la précision de ses idées frappèrent Gambetta, et croyant deviner une intelligence et une volonté, il le nomma séance tenante à la préfecture de Tarn-et-Garonne. Mais les inconnus capables de donner d'eux en une conversation une telle idée étaient rares, et se décider sur de pareils indices était hasardeux. Presque toujours c'étaient donc les rapports antérieurs, la connaissance ancienne qui formaient,

dans l'urgence où l'on se trouvait, les titres des candidats; et Gambetta comme les autres membres du gouvernement n'avait de rapports qu'avec ses compagnons de profession et de parti. Plus de soixante préfets étaient des avocats; les autres, pour la plupart, des journalistes et des médecins. A des fonctions qui devaient être surtout militaires, un seul militaire de profession fut appelé. C'était Valentin, ancien sous-lieutenant de 1848. Son ardeur républicaine et vingt ans d'exil avaient effacé la tache originelle. D'ailleurs on le nommait à Strasbourg, où il fallait pénétrer à travers les lignes ennemies, et le poste eut peu d'envieux. Ainsi la défense nationale se trouva confiée, dans chaque contrée de la France comme au centre, aux hommes les moins faits pour la servir.

V

Tels furent les premiers actes du gouvernement. Rarement hommes mirent autant de hâte à se tromper, et se trompèrent de manière plus grave. Ces mesures n'étaient pas seulement des erreurs, mais de ces erreurs directrices qui égarent à leur suite toute la destinée d'une entreprise, entraînant les événemens liés à elles comme des captifs, et qui ouvrent un long avenir de maux.

Créé pour défendre la France, le gouvernement n'avait pas su assurer à cette défense l'unité qui est la condition de la force. Il avait deux fois compromis cette unité.

Au lieu d'une seule armée, — où tous les Français en âge de combattre se seraient préparés par la même discipline, la même éducation, la même existence, et sous la direction d'une même hiérarchie, à la solidarité de leur devoir commun, — deux armées allaient coexister, celle des soldats et celle des citoyens: l'une sous la main de l'autorité militaire; l'autre sous la main du pouvoir politique, chacune avec sa hiérarchie séparée, une discipline différente, un esprit contraire, chacune persuadée que l'autre était un obstacle au salut du pays. Ce dualisme entraînait immédiatement, entre les deux armées, des jalousies, des dédains, des défiances, des haines; entre les deux pouvoirs, des incertitudes d'attributions, des conflits de volontés, un partage capricieux des ressources nationales. De plus, comme l'ordre naturel des choses, quand il est troublé par de fausses combinaisons, tend de lui-même à se rétablir, chacun des deux pouvoirs, gêné par l'autre, était obligé de le subordonner pour devenir libre. Dès lors si l'équilibre de leur autonomie survivait, il attesterait seulement leur impuissance égale à l'emporter l'un sur l'autre; si l'unité se

restaurait au profit de l'un d'eux, elle ne serait pas le consentement de tous deux à une organisation meilleure, mais la défaite du plus faible; et dans les deux cas cette lutte absorberait une partie des efforts que l'autre lutte aurait dû seule occuper.

Au lieu d'un seul gouvernement, — établi sur le territoire à la place la meilleure pour assurer la liberté de ses communications avec le pays entier et étendre partout une autorité constante et efficace, — il y avait deux gouvernemens : une autorité principale concentrée à Paris où elle était le moins utile et où elle allait devenir prisonnière; en province, une délégation pauvre d'hommes, vide de pouvoirs, et sur laquelle pourtant tomberait tout le fardeau de soutenir et d'armer la France. Le jour où le lien de suzeraineté et de dépendance établi entre elles serait coupé, comme leur dernier fil de communication, par l'épée de l'assiégeant, le gouvernement de province n'aurait plus ni moyens d'obéir, ni droit de commander et le gouvernement de Paris, cessant d'exister pour la France, ne laisserait pour héritier qu'une anarchie. Si le patriotisme alors, révélant à la délégation l'importance de son rôle, la poussait à une usurpation nécessaire et à l'exercice d'une souveraineté indépendante, les deux centres de volonté et d'action vivraient étrangers l'un à l'autre; leurs efforts, faute de concert, seraient moins redoutables à l'ennemi; et quand, enfin, les deux gouvernemens pourraient reprendre contact, ce serait pour constater la profondeur des désaccords creusés entre eux par le silence, et la question de savoir lequel céderait à l'autre paraîtrait entre eux une lutte encore.

L'erreur militaire s'est aggravée de l'erreur politique. Comme si ce n'était pas une entreprise assez difficile de repousser l'invasion, on y a joint la volonté de fonder un gouvernement, et l'on se promet que les deux œuvres, loin de se nuire, s'aideront. L'une dès le début absorbe l'autre. En se donnant les auxiliaires avec lesquels il va les entreprendre toutes deux, le gouvernement n'a pas même demandé s'ils possédaient la double aptitude qu'il eût fallu pour la double mission. Résigné à leur incompétence militaire, il ne s'est montré exigeant que sur leurs preuves républicaines. Fatalement, et à son exemple, ils oublieront l'intérêt militaire pour l'intérêt politique, négligeront ce qu'ils ignorent pour ce qui est la passion de leur vie, tiendront la défense pour une crise violente et passagère, la fondation du gouvernement pour l'œuvre essentielle et définitive; l'obsession de cet avenir ne leur laissera voir, dans ce peuple à unir contre l'étranger, que des partisans à soutenir et des adversaires à combattre; après que ces divisions auront affaibli la défense, l'échec de la défense, par

une représaille imprévue, mettra en péril la république ; tous les partis sortiront armés de l'épreuve où ils auraient dû disparaître et la guerre étrangère aura préparé une guerre civile.

Toutes ces fautes dont la nation est victime ne sont pas les fautes de la nation. C'est sans elle qu'elles ont été commises. Quelques hommes se sont cru plus qu'elle-même capables de la servir. Parmi eux était un général illustre et jusque-là presque infailible de coup d'œil : c'est lui qui a commis l'erreur militaire. Parmi eux un autre semblait doué de génie politique : l'erreur politique est son œuvre. Et pour n'avoir pas dès le premier jour consulté la nation, ces hommes ne trouveront plus de jour pour réparer cette faute devenue ainsi définitive. L'absence de légalité sera l'embarras constant de leur gouvernement, un prétexte à la Prusse pour poursuivre la lutte, à l'Europe pour refuser sa médiation. Elle ne pèsera pas moins sur la politique intérieure. La logique les poussera malgré eux : ils n'ont pas interrogé la France ; ils n'admettront pas que sous aucune forme elle les avertisse et les sauve. Dépourvus de la légitimité que donne un mandat de la nation, ils ne pourront laisser en France cette légitimité à personne ; ils en viendront à considérer comme un reproche, une provocation, un danger l'existence de tout corps électif, à dissoudre les assemblées départementales, les conseils municipaux ; et ne disparaîtront qu'après avoir, eux, défenseurs du suffrage universel, détruit sur toute la surface de la France toute forme de représentation.

Les événemens vont se dérouler comme les conséquences contenues dans les premières fautes. Contre ces fautes viendront s'épuiser et se briser la ténacité courageuse de la nation qui est leur victime, et la puissante énergie de ceux qui après les avoir commises parleront de les réparer. Leurs erreurs seront plus fortes que leurs efforts : tandis que ceux-ci élèveront à de grandes hauteurs le patriotisme, l'union des âmes et la générosité des sacrifices, celles-là auront d'avance désorganisé la défense par la discorde.

ÉTIENNE LAMY.

ANGÈLE DE BLINDES

DERNIÈRE PARTIE (1)

IX

— Non, ma chérie, tu peux très bien aller prendre ta leçon aujourd'hui ; n'aie aucune inquiétude, je me sens mieux ; d'ailleurs, Elmire sera auprès de moi, puisque ton amie Gabrielle a la complaisance de venir te chercher pour te conduire là-bas.

— Je vous assure, mère, qu'il vaut mieux que je reste, répondait Angèle assise auprès du lit de sa mère qui, un mois après son arrivée à Paris, avait été prise d'une bronchite et commençait à peine à se remettre. Elle occupait avec sa fille, dans un hôtel situé rue Saint-Dominique, un petit appartement de trois pièces qu'on leur réservait depuis plusieurs années quand elles faisaient un séjour un peu long à Paris. Elles étaient là chez elles ; elles y retrouvaient des souvenirs et des habitudes ; et la propriétaire de l'hôtel, d'ailleurs bien tenu et de clientèle aristocratique, se montrait pleine d'attentions. Ces circonstances importaient particulièrement cette année-là, M^{me} de Blindes étant ainsi entourée de soins qui rassuraient Angèle et lui laissaient la liberté de sortir, tantôt avec Elmire, tantôt avec Gabrielle et sa femme de chambre.

Or, dès son arrivée, Angèle avait manifesté le désir de prendre des leçons de dessin régulières et sérieuses ; trois fois par semaine, elle allait chez M. Dagnard, peintre de talent, surtout

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin et du 1^{er} juillet.

excellent professeur, qui demeurait auprès de Notre-Dame-des-Champs. Elle se rencontrait là avec plusieurs jeunes filles, presque toutes accompagnées de leur mère, ce qui lui permit de continuer d'y venir même pendant la maladie de M^{me} de Blindes. Celle-ci tenait beaucoup à distraire sa fille; plus que jamais elle cherchait ce qui pouvait lui plaire, changer le cours de ses idées, lui donner un intérêt dans la vie. Les visites dans les musées, les promenades dans les environs de Paris, de temps à autre une soirée au théâtre, les relations avec la famille de Chérié et quelques amis moins intimes, comme les Télignon et les Luce de Morcef, les courses dans les magasins, M^{me} de Blindes saisissait toutes les occasions, mettait tout en œuvre pour occuper, pour animer Angèle, pour couper court, s'il était possible, à ses rêves et à sa langueur. Et la jeune fille paraissait s'y prêter; elle s'appliquait surtout à ses travaux de peinture, elle semblait y prendre goût de plus en plus; et au moment même où la maladie forçait sa mère à s'aliter, son zèle avait été stimulé par les compliments du paysagiste Berthier, célèbre à cette époque. Berthier, étant venu voir son ami Dagnard, saisit sur une console une petite étude d'Angèle, l'examina longtemps, puis brusquement et tirant de sa bouche le cigare éteint qu'il mâchonnait constamment :

— Qui est-ce qui a fait cela?

— Une jeune fille qui vient ici depuis trois semaines.

— Ah! dit Berthier d'un ton mécontent, et il rejeta l'étude; il n'aimait pas les femmes artistes. Après un moment, il y revint, l'appuya contre le mur, s'éloigna, cligna de l'œil... puis s'en alla sans rien dire.

Quelques jours plus tard, trouvant Dagnard dans la rue, il lui demanda quelques détails sur « la petite ».

Dagnard, très fier, s'empessa de le dire à M^{me} de Blindes :

— Berthier est difficile, particulièrement dur pour les femmes qui ont des prétentions artistiques; il a remarqué Mademoiselle votre fille; il lui prédit un avenir sérieux si elle persiste.

Mais peu de temps après, Angèle ne vint plus chez Dagnard qu'une fois sur trois; la maladie de M^{me} de Blindes rendait cela tout naturel, et le peintre en prit son parti, tout en déplorant ce ralentissement dans les études d'une élève sur laquelle il comptait déjà. Ce qu'Angèle ne disait pas, c'est que sa mère était hors de danger et que Léon venait d'arriver à Paris; c'est que, grâce aux complaisances de Gabrielle, elle quittait la rue Saint-Dominique pour aller à ses leçons, mais qu'au lieu de s'y rendre, elle courait rue Taranne, entrait rapidement, la voilette baissée, dans le couloir d'une maison garnie, montait d'un élan deux étages, et sans même

frapper à la porte, se précipitait, haletante, sur le cœur de son amant.

Gabrielle lui fournit encore quelques autres occasions de s'échapper ainsi. Et, les premières fois, ce fut une véritable ivresse : avoir devant eux plusieurs heures, tranquilles, sans la perpétuelle alerte au moindre bruit, avoir leur chambre à eux, se posséder entièrement, pouvoir enfin échanger un baiser avec sécurité ! Ah ! certes, non, ils n'étaient pas de ceux qui ont besoin du danger pour trouver du charme dans l'amour, et ce n'était pas leur faute si le fruit auquel ils mordaient était un fruit défendu ! Léon ne reconnaissait plus Angèle, jusque-là si tremblante, si timide en ses épanchemens, si secrète de cœur : c'étaient maintenant des confidences sans fin, une volubilité de paroles, des effusions, des larmes, des folies d'enfant et des transports de femme. Lui, de son côté, dépouillait peu à peu la maladresse d'une âme jeune et d'une nature concentrée, il se montrait mieux ce qu'il était ; il y gagnait aussi, laissant voir un fonds de bonté simple et droite, une solidité d'affection, une délicatesse de sentimens, et cet abandon dans l'amour qui est le signe d'une vraie tendresse. D'ailleurs, il ne mettait pas en doute qu'Angèle, un jour, ne dût être sa femme, et perdant à distance la notion exacte des misérables difficultés pratiques, il était décidé à tenter de nouveau un effort pour vaincre la résistance de ses parens ; il serait affectueux, raisonnable, calme... Il le sentait, il en était sûr... Angèle, alors, souriait tristement. Elle finissait cependant par le croire, et ils se mettaient à faire des projets.

— Vois-tu, mon chéri, quelle bonne vie nous aurons là-bas ! Car, tu sais, je n'aime pas Paris, ni les villes... Mon jardin me manque quand je ne suis pas avec toi, et ma charmille, et mon banc, et ce pauvre Coco (c'était le petit cheval noir) ; mais quand nous serons ensemble dans la verdure, auprès de la mer, avec tout ce que j'aime au monde après toi, oui, nous serons heureux ; et nous aurons aussi nos souvenirs, les chers souvenirs de ces jours-ci, rêvés depuis tant d'années, depuis mon enfance, depuis toujours, et que tu m'as donnés, mon Léon bien-aimé, et dont je ne pourrai jamais me repentir sincèrement... jamais !

Puis elle s'épouvantait, elle lui confiait ses craintes religieuses, sa peur de la mort et de la damnation ; et Léon, tout en la comprenant, ne pouvait la suivre dans l'excès de ses terreurs, et elle-même ne se rattachait, ne se retenait que plus éperdument à celui qui, dans ce monde du moins, pouvait encore la défendre et la protéger...

Elle lui contait tout, avec l'habitude et le goût de la confession ; elle l'interrogeait sans cesse, avec la curiosité d'une ima-

gination de bonne heure en éveil. Mais elle avait peine à l'entendre s'expliquer jusqu'au bout, l'interrompant dès qu'elle avait compris ou deviné : car elle saisissait vite et manquait de patience. Elle-même laissait souvent ses phrases inachevées, jugeant d'après elle Léon, qui avait l'esprit sûr, mais moins prompt. Était-ce donc là cette Angèle qu'il avait si longtemps connue réservée, silencieuse, un peu méfiante et s'exprimant toujours avec calme et avec suite? Il s'en étonnait.

— Tu ne comprends donc pas? voilà des années que je me fais, que je souffre de me taire, que je refoule tous mes sentiments, toutes mes pensées... Mon cœur déborde, maintenant... En es-tu fâché?... Je me cache du monde parce que je le crains, que je sens en lui un ennemi; avec toi, avec toi seul, je suis moi-même...

Parfois elle lui parlait de Christine : elle n'était pas jalouse, elle s'attendrissait plutôt sur le chagrin supposé de la petite dentellière quand Léon avait cessé de l'aimer.

— Si tu étais vraiment au Havre, tu la verrais peut-être? Tu ne regrettes pas?... Pauvre Christine! Je voudrais la voir, la connaître.

Et elle se prenait d'une sympathie d'imagination pour elle, malgré le peu de bien que lui en disait Léon, et qu'il y avait à en dire.

— Moi aussi, monsieur, j'ai eu mon roman avant de vous connaître... Oh! rassurez-vous, et ne fronchez pas les sourcils : il n'a pas été sérieux, comme le vôtre. J'avais dix-sept ans et demi; je vis chez les Herbert de Tallencour un M. Fargeau, un jeune capitaine d'infanterie de marine. Il était doux et grave; je m'aperçus qu'il me regardait. Et moi qui ne demandais qu'à aimer et qui étais reconnaissante qu'on m'aimât, je me crus le cœur pris. Quand je t'ai vu, quand je t'ai aimé, j'ai compris combien alors je me trompais, et que ce n'était qu'une rêverie sentimentale, et pas encore l'amour. Je l'ai rencontré en tout cinq fois, M. Fargeau, la dernière fois à Cherbourg, quand maman et moi nous y sommes allées. Voilà mon roman de jeunesse; il a duré, je crois bien, six mois, et tu vois qu'il a été bien innocent.

Léon demanda si elle savait ce qu'était devenu M. Fargeau, dont il se souvenait en effet avoir entendu le nom dans la maison de Tallencour, s'il s'était marié.

— Non, le pauvre garçon avait une mère et une sœur qu'il aidait à vivre... il ne pouvait songer à se marier. Je crois bien même que c'est ma sympathie pour sa situation que j'ai prise alors pour de l'amour. Tu vois, mon Léon, que j'étais destinée à aimer quelqu'un que je ne pourrais pas épouser.

Elle lui parlait de ses amies, de Marie Langelier qu'elle aimait beaucoup; mais il n'y avait pas entre elles assez d'intimité d'esprit; c'était une éducation un peu différente, une tout autre nature. Que de choses dont elle ne parlait pas avec Marie, et de celles qui la préoccupaient le plus!

— Rose? oui, elle est fort intelligente, très instruite; mais qu'elle est froide, calme, raisonnable! Je t'assure qu'elle n'a pas besoin de feindre pour se faire cette réputation.

— Et Gabrielle? dit Léon.

— Ah! Gabrielle!... et tous deux se mirent à rire; car Angèle, en retour de ses confidences, avait reçu peu après celles de son amie, et de son côté elle ne savait plus rien cacher à Léon. La surprise de Léon avait été extrême: il n'avait pas l'idée que cela fût possible...

— Eh bien! Gabrielle, mon chéri, il serait sans doute difficile de la défendre; et cependant elle est vraiment bonne. L'abbé Pernat, Patrice, et elle sont les seuls qui aient eu un peu de pitié pour nous; si je suis là, sur ton cœur, c'est à elle que je le dois. Ne t'ai-je pas conté qu'en arrivant à Paris, quand je lui ai redemandé, comme à Saint-Valentin, de se prêter à nos rendez-vous, elle m'a suppliée, à genoux... Si insouciant pour elle-même, elle s'inquiétait, s'attristait pour moi... C'est la seule fois que je l'aie vue pleurer... car elle n'est pas tendre. Elle l'a été ce jour-là, pour moi... Mais je voulais à tout prix... elle a cédé. Chère Gabrielle! elle vaut mieux que la plupart des gens qui la condamneraient.

Puis ils revenaient sans cesse à leur passé, aux premiers temps de leur amour:

— Le dimanche où nous nous sommes vus pour la première fois, à la porte de l'église, te rappelles-tu, ma bien-aimée?...

Souvent il évoquait ce souvenir, et chaque fois Angèle retenait un sourire; il finit par lui en demander la raison:

— Je souris parce que c'est une pensée agréable, très douce.

— Non, non, c'est ton sourire moqueur... il est bien joli, mais qu'est-ce qu'il veut dire?

Elle cacha sa tête dans les bras de Léon et se mit à rire franchement, follement; quand elle put parler:

— La première fois que nous nous sommes vus!... dis donc: que tu m'as vue. Moi je t'avais vu, je te connaissais depuis longtemps... depuis plusieurs mois; mais tu ne daignais pas me regarder, alors, quand tu passais sous la terrasse...

Une fois, toujours avec la complicité de Gabrielle, ils purent être libres toute une soirée, aller dîner ensemble au restaurant, c'était un des rêves d'Angèle, dans la salle commune, confondus

dans la foule et d'autant plus tranquilles. Oh ! la gentille course en voiture, jusque-là ! On était arrivé auprès de la Madeleine sans avoir très bien vu par où l'on passait ; le cocher avait dû marcher très vite... mais non, il était déjà près de sept heures. Ils s'installèrent à une table, dans un coin, tous deux sur la banquette, à côté et si près l'un de l'autre ! Justement, elle qui mangeait peu d'ordinaire, elle avait un appétit... Du reste, n'importe quoi... cela lui était égal. Léon et le garçon composèrent un menu. Et dès qu'elle cessait de manger, elle ne pouvait s'empêcher de mettre le coude droit sur la table pour mieux s'isoler avec Léon qui était à sa gauche, et par lassitude, car elle était bien lasse, mais de plus en plus éprise. Vers la fin du repas, leurs visages se frôlaient ; Angèle était rose, les yeux brillans ; elle se grisait de son indépendance, de sa passion avouée au moins devant des étrangers. Et en effet, dans la salle on les regardait beaucoup, et cette jeune femme, mince dans sa toilette ajustée, avec sa belle chevelure et ses larges yeux de feu, attirait l'attention.

— Voilà ce que j'aime dans Paris, lui disait-elle, c'est la liberté de l'amour !... Et puis, ici, ce qui m'étonne et ce que j'envie, c'est qu'on n'a pas l'air même de croire qu'on fait mal ; on n'est pas troublé par le remords ; cela paraît tout simple, on parle haut, en pleine rue.

Et elle lui racontait ce qu'elle avait vu, entendu au passage, car elle observait promptement, surtout les choses qui l'intéressaient, tout ce qui était du sentiment et de la passion. Elle savait bien, sans doute, que ce n'était pas là toute la vie ; elle comprenait qu'il y avait des devoirs, la bonté, la charité, tant de mal à empêcher, à réparer ! Mais, comme plaisir, que l'on pût en rechercher un autre que d'aimer, elle ne parvenait pas à s'en rendre compte :

— Comment le monde est-il donc arrangé contre cela ? Ce devrait être tout le contraire ; la religion, oui... Mais tous ceux qui n'y croient pas, qu'est-ce qui les gêne ? Comment peuvent-ils passer leur temps à autre chose ? Je te scandalise... Tu vois bien, moi qu'on dit fausse !... O mon Léon, je suis si heureuse d'être seule avec toi ; d'échapper un moment à la vie du monde où il m'est si pénible de porter un masque, et où il faut bien que je le porte ; car on y hait ce que j'aime, et on y aime ce que je hais ou ce qui m'est indifférent. Ici, nous ne connaissons personne, et personne ne nous connaît...

À l'instant où elle prononçait ces mots, quatre dîneurs, assis à une table voisine, se levaient, et l'un d'eux, que jusque-là ils n'avaient vu que de dos, se retourna pour prendre son pardessus

accroché à une patère : les yeux d'Angèle et les siens se rencontrèrent... c'était Dagnard. Il sortit presque aussitôt avec ses trois amis, dont le plus vieux avait de longs cheveux blancs sous un vaste feutre mou, la moustache et la royale, une tête de mousquetaire, et parlait très haut en mordant le bout de son cigare qui tremblait entre ses lèvres. Un garçon de salle et le chasseur les accompagnèrent jusqu'à la porte, en les saluant.

Léon, comme, dans le moment, on apportait le dessert, demanda qui était ce monsieur à chevelure blanche :

— M. Berthier, un peintre.

— Celui qui est sorti le dernier, dit Angèle à Léon, c'est M. Dagnard. Quel ennui ! on se rencontre donc à Paris ?

— Ma chérie, c'est la ville du monde où on se rencontre le plus et où il est le plus difficile de se cacher.

— Je suis perdue...

— En quoi ? Je ne puis admettre que ce Dagnard, que je ne connais pas, mais dont le visage est honnête et me plaît, soit assez peu galant homme pour ne pas garder le silence.

— Après tout, tant pis ! Je ne regrette pas d'être venue... mais il vaudrait mieux, tout de même, être à Saint-Gerbold, mariés, chez nous, dans notre chère maison.

Ils partirent. Le coupé de Gabrielle les attendait à la porte avec son cocher impassible et muet qui les mena grand train rue Taranne.

Cependant les derniers jours étaient venus. Angèle et Léon commençaient à trouver le temps bien court, et qu'il était pénible, dans la dernière demi-heure, d'avoir sans cesse les yeux sur la pendule. Et puis, quand et comment se reverraient-ils ?

— Au pavillon du Bois-Fayol, disait Léon.

— Comment veux-tu, mon chéri ? C'est presque impossible. Ferai-je accepter à Elmire comme vraisemblable que j'aie l'envie, en plein hiver, de traverser le bois à pied ? Peut-être si, par hasard, il fait ce matin-là un très beau soleil, et depuis plusieurs jours un temps sec, et encore !... tout au plus une ou deux fois... D'ailleurs, il y a une autre raison pour que cela n'ait pas lieu du tout.

— Une autre raison ? Laquelle ?

— Laquelle... je vais vous la dire, monsieur, mais ne commencez pas par vous fâcher, écoutez-moi jusqu'au bout.

— J'écoute.

— Eh bien, nous ne nous rencontrerons plus au Bois-Fayol parce que d'ici que nous soyons mariés nous ne nous verrons plus... seuls...

— Angèle, ma chérie, je n'aurai vingt-cinq ans que dans quinze mois et demi ; comptons en outre un délai...

— Oh! oui, c'est bien long, mais il faut nous y résigner, ce sera notre excuse, puis...

Elle s'arrêta, embarrassée.

— Puis? répéta Léon.

— Puis... tu pars samedi, n'est-ce pas?... dans cinq jours, déjà! Et elle éclata en sanglots.

Quand elle se fut calmée, il la pressa de nouveau :

— Oui, tu pars samedi matin; moi, le soir, j'irai me confesser, j'irai trouver un franciscain, il paraît qu'ils sont habitués à recevoir les confessions des grands pécheurs, que rien ne les étonne... c'est Gabrielle qui m'a dit cela, elle en a fait l'expérience. Mais, tu comprends, mon amour bien-aimé, que si je ne promets pas... sincèrement... que tout est bien fini, je n'obtiendrai pas l'absolution.

— Tu tiens à aller te confesser avant de quitter Paris?

— Mais sûrement, Léon; sinon, comment m'y prendrais-je pour faire mes Pâques à Saint-Gerbold?... tandis qu'une fois que cela aura été dit ici, je n'aurai plus à le dire là-bas. Crois-tu que je sois si pressée d'aller conter ces choses-là à l'abbé Pernat?... d'autant qu'en me confessant à lui, je te confesserai toi aussi par la même occasion; car tu comprends qu'il devinerait bien...

Léon ne put s'empêcher de sourire; mais, à travers ses ruses et ses capitulations de conscience, elle était si évidemment sincère, si affolée, si enfant, qu'il ne voulut pas la contredire, et l'embrassant tendrement :

— Ma chère petite femme, lui dit-il, vous ferez ce que vous voudrez; vous déciderez, et j'obéirai. Mais nous ne pouvons, cependant, rester sans nous voir du tout, sans nous voir comme amis, comme fiancés...

Mais elle demeurait inébranlable; c'était elle, maintenant, qui prenait les grandes résolutions impratiques, qui s'emportait presque ou se décourageait comme Léon auparavant; et c'était lui qui devenait un peu calculateur, qui commençait à voir les choses de plus loin, et plus juste, ainsi qu'Angèle les lui montrait autrefois. Leurs deux cœurs s'étaient tellement pénétrés qu'il y avait eu entre eux comme un échange de caractères.

Le vendredi, ils se virent une dernière fois; il fallait se quitter, se dire adieu à cinq heures. Angèle ne voulait plus, ne pouvait plus partir. Elle était assise sur un tabouret aux pieds de Léon. C'était une habitude qu'elle avait prise et à laquelle elle tenait beaucoup; les premières fois, lui ne le voulait pas; mais elle l'y força; elle aimait, quand elle était lasse, à se mettre ainsi afin de poser la tête sur les genoux de Léon, et là, fermant les yeux, ne les rouvrant que de loin en loin pour lui jeter un regard

d'amour, lui donnant ses cheveux à caresser, elle souriait doucement, heureuse et calmée.

Enfin, ce jour-là, parmi des baisers mêlés de larmes et de sanglots, elle s'enfuit, et rentra auprès de sa mère tard, si pâle, si défaite que M^{me} de Blindes en fut effrayée. Elle prétextait une violente migraine, se coucha sans manger à peine arrivée, et presque aussitôt, épuisée d'émotions, à bout de forces, elle tomba, par un bienfait de la nature, dans un profond sommeil.

X

Il y avait un mois que Léon était rentré à Saint-Gerbold, retour du Havre, — quand M^{me} de Blindes et sa fille y arrivèrent à leur tour, venant de Paris. Elles y apportaient une nouvelle à sensation : Gabrielle de Chérié se mariait. Jusque-là rien d'étonnant : Gabrielle, qui avait vingt-quatre ans et qui était pourvue d'une fort belle dot, n'était pas, comme disait le docteur Lange-lier quand Rose de Tallencour n'était pas là, « du bois dont on fait les vieilles filles. » Mais ce qui surprit tout le monde à Saint-Gerbold, et ce qui n'avait pas causé moins d'étonnement dans le cercle des Chérié à Paris, c'est qu'elle épousait un jeune avocat sans fortune, lancé dans la politique, et dans la politique de gauche ! C'était sans doute un mariage d'amour ; de la part de cette belle fille, élégante et brillante, cela parut charmant ; on lui prédit le bonheur que méritait son désintéressement ; et l'on supposa que M. Paul Arnetot devait être lui-même un aimable et brave garçon, pour avoir pu triompher de la double horreur qu'inspiraient à M. de Chérié tout avocat et tout républicain. Seule, Angèle connaissait le fond de cette triste histoire. Quelques jours avant son départ de Paris, M^{me} de Blindes et elle dinaient chez les Chérié avec quelques personnes de leurs relations et un jeune homme correct au teint mat, au visage régulier encadré de favoris noirs et dont elles entendirent à peine le nom à la présentation ; après le repas, Gabrielle avait emmené Angèle dans sa chambre et lui avait dit :

— Ma mignonne, je me marie.

— Avec qui ?

— Avec un misérable... Ce jeune homme que tu as vu ce soir.

— Mais que veux-tu dire, Gabie ? tu m'effraies ; parles-tu sérieusement ?

— Très sérieusement. Ce monsieur m'a surpris un jour... tu sais bien où ;... il me connaissait pour m'avoir rencontrée dans le monde et avoir dansé avec moi. Peu de temps après, au bal, je le retrouve ; il m'invite, et en me reconduisant à ma place : « Ma-

demoiselle, je vous préviens que j'aurai l'honneur de demander votre main à monsieur votre père. » Il me regardait avec ses yeux d'acier, et un sourire amincissait encore ses lèvres sur ses dents. Je compris que j'étais perdue et que j'avais affaire moins à un bon danseur, car il danse fort bien, qu'à un maître chanteur. Je lui répondis avec autant de sang-froid qu'il me fut possible : « Monsieur, mon père vous refusera à cause de vos opinions. — Dans ce cas, mademoiselle, je tâcherai de me consoler en parlant... C'est notre métier, à nous autres... » Ma chère amie, j'étais prise; et le plus fort, c'est qu'afin de décider mon père, il m'a fallu jouer à la passion... As-tu remarqué ses grands pieds plats?... Du reste, il aura ma dot, mais il ne m'aura pas. J'ai des raisons de croire que ce joli monsieur est compromis dans des tripotages financiers, et que je le tiendrai... Mais tu le vois, ma pauvre Angèle, l'avenir n'est pas gai, et je vais payer cher mes folies d'antan. »

Plus de quinze jours s'étaient écoulés sans que Léon eût entrevu Angèle, sinon de loin, à l'église ou sur la terrasse, lorsqu'il reçut de Paris une lettre d'une écriture qu'il ne connaissait pas et qui contenait simplement une enveloppe cachetée sans adresse : dans cette seconde enveloppe, il trouva un billet ainsi conçu : « Venez mardi matin à huit heures par la Delle-au-Roux. » Il était évident que c'était un mot d'Angèle, dont, chose curieuse, Léon n'avait pas encore vu l'écriture; sans doute, ce mot lui parvenait par l'entremise de Gabrielle; le timbre d'un bureau de poste voisin des Champs-Élysées confirmait cette supposition. Il fut tout heureux qu'Angèle renonçât à ses intentions rigoureuses; il l'avait un peu prévu, sachant combien elle était faible, et l'aimant d'autant plus. Aussi arriva-t-il joyeux, le mardi matin, à la petite porte blanche qu'il poussa vivement. La jeune fille était à quelques pas, dans l'allée de tilleuls, pâle, les traits légèrement tirés, les yeux tristes... Ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre; mais comme il couvrait ce cher visage de baisers ardents, il le sentit inondé de pleurs sous ses lèvres et glacé...

— Qu'as-tu, ma bien-aimée?... Qu'avez-vous, mon Angèle?...

— Mon pauvre Léon, cette fois nous sommes bien perdus. Songe, qu'il y a bientôt deux mois que nous nous sommes séparés, le vendredi, sur le seuil de notre petite chambre de Paris...

— Je le sais, et j'ai compté les jours.

— Eh bien, depuis... tu ne devines pas? Ce que nous aurions dû prévoir... Encore huit ou dix jours, et cela sera certain; il ne sera plus possible de nous faire d'illusion.

Tout en parlant, elle jetait un coup d'œil inquiet autour d'elle; elle s'écarta pour regarder entre les arbres si le jardin était dé-

sert, et pria Léon de s'assurer qu'il ne passait personne dans la Delle. Lui atterré, la reprit sur son cœur, et il murmurait :

— Ah ! que je suis coupable !...

— Ne t'accuse pas, mon Léon... celle que tu as séduite ne demandait qu'à l'être. Nous sommes deux, n'est-ce pas ? nous avons partagé les joies, nous partagerons les peines. Je ne regrette pas, non, je ne regrette rien, même aujourd'hui, sois-en sûr. Et, ajouta-t-elle en baissant la voix, comment arriverai-je à regretter un jour?... Le Père Loyer avait raison, je n'aurai jamais la vraie contrition.

Cependant Léon, le premier moment de stupeur passé, réfléchissait et se ressaisissait ; il voyait après tout la situation, si dure qu'elle fût, du moins très simple, et songeait à reconforter Angèle :

— Chérie, dit-il, en lui caressant doucement les cheveux, vous vous désolerez trop vite de ce qui a l'avantage de rendre notre mariage inévitable...

Mais elle secoua la tête d'un air incrédule :

— Croyez-vous que vos parens, qui déjà ne voulaient pas de moi pour belle-fille, vont consentir à vos projets, à présent qu'ils auront une si bonne raison de me mépriser ?

— Je crois qu'au point de vue religieux, comme au point de vue de l'honneur humain, ils ne peuvent pas n'y pas consentir.

— Ah ! mon pauvre ami, tenez, le mieux est de n'y pas compter. Si nous nous marions, ce ne sera qu'à vos vingt-cinq ans, vous brouillé avec votre famille à cause de moi, et moi déshonorée. Nous marier de suite ? mais comment voulez-vous ? Tout cela demande encore quelque temps... et dans un mois ou deux, il deviendra impossible de dissimuler ma situation.

Léon, depuis qu'il sentait croître sa responsabilité, depuis que sur le cœur d'Angèle il avait connu l'amour véritable et profond, depuis qu'il avait vécu par la passion tour à tour douloureuse ou comblée, Léon envisageait les choses avec plus de courage et de sang-froid.

— S'il en était comme vous dites, Angèle, il ne faudrait pas encore désespérer, mais agir et réparer. Attendons, si vous le voulez, quinze jours... mais alors, agissons. Si mes parens refusent, voici ce qu'il faut faire : vous vous jetterez aux genoux de votre mère, dans ses bras, vous lui direz tout. Le coup sera cruel, mais le mal étant accompli, moi prêt à vous épouser, elle, vous aimant comme elle vous aime, quel parti voulez-vous qu'elle prenne, sinon vous pardonner et combiner avec vous les moyens de tout cacher, le mieux, le plus longtemps possible, en attendant

mes vingt-cinq ans? Vous partirez, vous quitterez Saint-Gerbold d'ici là. Nous serons séparés, il le faut, soit que je demeure ici, soit qu'après un nouvel entretien avec mon père et ma mère, je doive aussi partir et aller m'établir à Caen où je travaillerai, où je plaiderai...

Angèle l'écoutait, presque avec indifférence.

— A quoi bon tous ces projets? Nous en avons déjà tant fait, et ils ont si bien réussi, n'est-ce pas? A quoi bon causer encore tant de soucis autour de nous et raconter aux autres un amour auquel ils ne veulent pas croire? De ce que vous avez dit, Léon, je ne retiens qu'une chose, attendre d'être sûrs. A ce moment-là, nous prendrons notre parti. Nous nous reverrons ici... encore une fois... dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui, comme amis... souvenez-vous-en. Mais je m'arrangerai pour que, ce jour-là, nous soyons plus tranquilles, bien l'un à l'autre... une dernière fois. Il y a, mercredi en quinze, à Notre-Dame de Marquenay, une fête religieuse à laquelle ma mère a le projet d'assister, une consécration d'autel. Le matin, je dirai que je suis souffrante, je la laisserai partir avec Elmire; je me charge de renvoyer Fanny chez elle pour une heure ou deux; nous serons tous deux seuls dans le jardin, dans le jardin, Léon; nous n'entrerons pas dans la maison... Vous me comprenez?

— Pourquoi, Angèle, pourquoi vous refuser désormais?...

— Parce que les choses sont mieux ainsi... je le veux. Plus tard, vous aurez de votre petite Angèle un souvenir meilleur, plus pur... Ne vous plaignez pas; vous voyez que pour nous ménager cet entretien, je vais encore faire une histoire... ce sera mon dernier mensonge... Ah! va, je t'ai bien aimé tout de même, s'écria-t-elle passionnément, — et elle lui tendit ses lèvres.

Léon, étranglé d'émotion, balbutiait :

— Tu parles comme si jamais... quoi... que veux-tu dire?

— Rien... pour aujourd'hui laissons aller les choses... Je suis lasse...

Puis, en le reconduisant, elle se mit à parler de Gabrielle :

— Pauvre Gabie! pauvre amie! Je lui disais que c'était affreux; tu ne sais pas ce qu'elle m'a répondu? « Mais non, c'est tout simple, ces choses-là arrivent tous les jours, sans qu'on s'en doute. » Elle est courageuse, elle! Mais vois un peu ce que c'est que la vie, même pour les privilégiés, et ce que vaut le monde... que de supplices cachés sous un sourire... que d'infamies! Ce n'est pas la peine d'y rester.

Ils se donnèrent encore un long baiser, et en ouvrant la porte, elle lui dit :

— Tu recevras un mot, je ne sais comment; peut-être par le

même moyen que l'autre, peut-être autrement... Au revoir, au revoir!

Après le dîner de midi, Léon s'en alla au fond du jardin, vers un petit bois où il aimait à se retirer pour rêver ou pour réfléchir. Le découragement d'Angèle, son parti pris bizarre d'inaction, le contrariaient plus qu'ils ne l'étonnaient : il mettait cette inertie sur le compte de son état, de sa fatigue, des émotions qui l'avaient bouleversée; il se disait qu'une telle disposition ne durerait peut-être pas, mais, en attendant, il la déplorait de toute manière, habitué à lui voir plus d'initiative et une clairvoyance supérieure à la sienne. Il lui fallait cette fois, dans la circonstance la plus grave de toutes, prendre seul une décision. Parlerait-il à son père et à sa mère dès que la certitude serait acquise, le jour même où il aurait revu Angèle, dans une quinzaine? Attendrait-il d'avoir ses vingt-cinq ans? Le premier parti était le plus loyal; il lui semblait difficile que ses parens, quelque mécontentement, quelque indignation que dût leur causer son aveu, pussent se refuser à lui laisser réparer sa faute. Cependant, malgré la logique de la situation, il avait peur, il se sentait en proie à un mauvais pressentiment, il avait comme la sensation de quelque argument grave, qu'il ne pouvait découvrir, mais qu'ou lui opposerait. L'idée que, devant sa décision ferme d'épouser Angèle, ses parens irrités rompant avec lui, il se trouverait sans ressources, ne lui vint pas; et il faut lui rendre cette justice qu'elle ne l'eût pas arrêté; mais dans son inexpérience du monde, il s'imaginait que, en deux ou trois ans, il se ferait à Caen, ou ailleurs, une clientèle d'avocat et qu'il trouverait, dès le début, un moyen de gagner sa vie. Ce qui lui était douloureux, c'était en elle-même cette rupture, c'était aussi l'obligation de dire à ses parens la grossesse d'Angèle. D'autre part, remettre à quinze mois l'explication, ce n'était que reculer : il faudrait bien, à ce moment, avouer l'existence de l'enfant. Décidément, le soir même de la fête de Marquenay, il parlerait.

Il en était là de ses réflexions lorsqu'il entendit des pas et un bruit de conversation dans l'allée du jardin qui menait au petit bois, et un instant après la voix de sa mère qui l'appelait. Il accourut et vit M^{me} Bonnessy avec l'abbé Pernat.

— Monsieur le curé vient demander si tu voudrais demain soir le conduire en voiture au Hêtre, où il a affaire.

— C'est qu'il m'y faudra bien rester une heure, monsieur Léon.

— Rien de plus simple, monsieur le curé; je n'aurai pas le moindre mérite à vous attendre : pendant ce temps-là, j'irai voir mon ami Derue.

L'abbé Pernat remercia.

— Dimanche, reprit-il au bout d'un instant, j'annoncerai au prône un mariage dans la paroisse.

— Qui donc? demanda M^{me} Bonnessy, toujours curieuse de nouvelles, bien que, à l'occasion, elle prétendit détester les comérages.

— Geneviève Lheureux.

— L'ancienne femme de chambre de M^{me} de Blindes?

— Justement.

— Qui épouse-t-elle?

— Marin, le père de son enfant... car, on peut le dire maintenant... et d'ailleurs cela commence à se voir, la pauvre fille est enceinte.

— Eh bien! Marin est un grand sot!

— Comment! Marin ne fait là que son devoir.

— C'est ce qu'il me semble, et ce que pensera tout le monde, dit alors Léon avec le plus de calme qu'il put.

— Dites tout ce que vous voudrez, repartit M^{me} Bonnessy; Dieu merci, je n'ai jamais vu de pareilles choses autour de moi... et quand on surveille ses domestiques comme on le doit, cela n'arrive pas... Mais je me souviens avoir entendu le père de MM. de Tallencour, M. Hyacinthe, qui avait l'expérience de la vie...

— Un peu trop, dit en riant l'abbé Pernat.

— Enfin, il l'avait, et il disait que, quant à lui, il n'aurait jamais pris pour femme une jeune fille qui lui aurait cédé avant le mariage.

— Il eût manqué à son devoir de chrétien, répondit le curé avec fermeté.

— Mais, monsieur le curé, que voulez-vous donc attendre d'une jeune personne sans caractère, qui ne se respecte pas, qui a manqué, elle, à son premier devoir? Comment, plus tard, remplirait-elle les autres?

— D'abord, chère madame, parce qu'on a manqué à un devoir, ce n'est pas une raison pour que l'on manque à tous, et vous décourageriez tous les repentirs. Puis, là n'est pas la question; Marin est responsable, lui aussi, tout autant que Geneviève, il y a un enfant, et...

— Il y a un enfant... qu'elle l'élève! qui dit qu'il est de Marin?

— S'il le croit, cela suffit pour lui tracer son devoir.

— Enfin, monsieur le curé, vous êtes plus savant que moi, vous connaissez la théologie et le reste; mais je sais bien, moi, que si un tel malheur était arrivé à mon fils, je ne l'aurais pas laissé perdre son avenir pour une fille sans conduite... d'autant

plus que toutes ces demoiselles-là savent toujours avoir un enfant à propos. S'il y a lieu, on les aide d'argent, mais on ne les épouse pas.

L'abbé Pernat, qui savait bien qu'il n'aurait pas le dernier mot, changea le tour de la conversation. Quant à Léon, il était renseigné. Il ferait aussi bien de retarder la crise jusqu'au jour de ses vingt-cinq ans : c'était la rupture inévitable, cruelle ; son seul espoir était que les années amèneraient un rapprochement. D'autre part, il s'applaudissait de n'avoir pas suivi le conseil de Patrice, en laissant courir le bruit d'une liaison avec Geneviève. Cela eût fait encore une belle complication ! Il en prit quelque confiance en lui-même, dans son propre jugement, et devant l'avenir si grave qui s'ouvrait devant lui, il se promit de faire preuve désormais de plus de droiture et d'énergie.

Le lundi qui précédait la fête de Marquénay, il reçut de Paris, par l'entremise de Gabrielle, un billet où il y avait simplement : « Mercredi, deux heures, par la Delle. » Dans l'intervalle, il avait rencontré Angèle en visite, chez les Ningèvre ; elle avait un air souffrant, le teint presque jaune, les yeux d'un éclat fiévreux. A Saint-Gerbold, on parlait beaucoup de son état de santé ; déjà quelques personnes la disaient phtisique. Elle s'efforçait de causer, de paraître gaie, et l'on venait encore un peu chez M^{me} de Blindes les dimanches, après vêpres ; mais on ne jouait plus, et la saison rendant le plus souvent le jardin peu agréable, on demeurait au salon. Léon, d'ailleurs, n'y parut qu'une fois et ne resta que le temps d'une visite ordinaire.

A deux heures, le mercredi, en entrant dans le jardin, il vit Angèle qui arrivait à l'instant dans l'allée de tilleuls du côté de la charmille. Elle vint à lui souriante ; Léon s'aperçut qu'elle avait mis un soin particulier à sa toilette, à sa coiffure. Elle s'assura que la porte était refermée à clef, lui prit le bras et lui dit :

— Maintenant, je vais vous faire les honneurs de mon cher jardin.

Il voulut l'entretenir de ce qui s'était passé chez lui le jour de la visite de l'abbé Pernat, de la conclusion qu'il en avait tirée et du plan auquel il s'était arrêté. Elle lui ferma la bouche avec la main :

— A chaque jour suffit sa peine... Nous verrons cela plus tard. Aujourd'hui je veux un entretien calme, tout à fait doux, qui te laisse à jamais un souvenir sans nuage. Nous allons d'abord sous la charmille, par le chemin que je t'ai fait suivre un matin, et que tu as repris le jour où tu es entré.

Et tout en marchant, la tête inclinée sur l'épaule de Léon, tout le corps pressé contre lui :

— Est-ce que vous croyez encore, grand enfant, que c'était le jardinier qui avait laissé la porte ouverte ce jour-là? un jeudi, je me rappelle... C'était moi, Léon, c'était moi, qui avais vu que tu passais par là tous les matins et qui espérais, qui savais bien que tu entrerais... Ah! quand tu as paru dans la porte de verdure, alors, j'ai perdu la tête... Je ne pensais pas que tu viendrais par là. Tu vois, les choses n'arrivent jamais tout à fait comme on les prévoit... Et puis, j'étais effrayée moi-même de ce que j'avais provoqué. Et quinze jours avant, lorsqu'en venant de Ronchy, j'ai engagé Coco dans la Delle-au-Roux, en donnant pour prétexte à Elmire que j'avais à prendre un livre oublié sous la charmille, tu n'as donc pas compris, depuis, que je t'avais vu et que je voulais te parler? J'ai eu quelque peine à hâter ou ralentir mon allure pour arriver à la porte en même temps que toi, et cependant, le bon Coco s'y prêtait, je crois qu'il me comprenait. Je te dis tout cela, Léon, et peut-être j'ai tort, dans le moment tu trouves bien tout ce que je fais; mais qui sait? plus tard, tu m'estimeras moins, peut-être; tu penseras, toi aussi, que j'étais une coquette, une intrigante, autre chose encore... N'importe, je veux que tu saches cela, afin que dans l'avenir, tu n'exagères pas tes remords, que tu ne te fasses pas une part de responsabilité plus grande qu'il n'est juste.

Ils étaient arrivés au banc, au petit oratoire.

— C'est ici, dit Léon, qu'était le livre de M^{me} Valmore.

— Comme tout cela est déjà loin... murmura-t-elle. Que de choses depuis, que de changemens!

Et comme il voulait la faire asseoir :

— Non, pas encore; viens par ici. Je vais te montrer où je jouais lorsque j'étais enfant.

Ils étaient sortis de la charmille et ils approchaient de la maison; elle l'arrêta à peu près à l'endroit où Geneviève lavait, le matin qu'Angèle avait fait traverser le jardin à Léon. Il en fit la remarque.

— Oui, je sais bien, lui répondit-elle: crois-tu que j'aie rien oublié? Tiens, regarde, à peu près en face de la grille, l'entrée de cette allée qui part du bassin? Nous n'irons pas jusque-là, parce que de la rue on pourrait nous voir. C'est là qu'était mon petit jardin, et quand je jouais, je me tenais presque toujours entre le banc qui est là et les deux massifs... tu vois bien? dis si tu vois...

— Mais oui, ma bien-aimée, je vois et j'écoute, et je songe à ton enfance. Que tu devais être une mignonne et douce enfant!

— Je n'étais pas bien gênante, je t'assure; je jouais dans mon coin... sur la terrasse aussi; nous ne pouvons pas y aller, toujours parce qu'on nous verrait. Mais tu la connais; les dimanches

et les jeudis, nous y avons passé des heures et fait des parties de croquet. Et, à présent, je te réserve une surprise, que tu mérites parce que tu es avec moi comme je t'avais demandé d'être, comme on est avec sa fiancée... J'avais dit que nous n'irions pas dans la maison ; une fois encore, je vais faire autrement que je n'avais dit. Je veux que tu voies ma chambre, ma chambre... de jeune fille. Tu y entreras, tu en feras le tour... et je t'attendrai à la porte ; puis nous redescendrons... de suite. Acceptes-tu mes conditions ? Oui... eh bien, suis-moi.

Ils entrèrent dans le vestibule, montèrent un escalier un peu étroit, et prenant un couloir à gauche, elle passa devant une première porte :

— C'est la chambre de maman.

Puis elle ouvrit la seconde, et s'effaçant :

— Voici la mienne, entre.

Il entra, très ému. C'était une pièce plutôt grande pour une chambre de jeune fille, et meublée avec élégance : un meuble Louis XVI, blanc à filets bleus. Léon en fit le tour, regarda les menus objets sur la commode, le chiffonnier, la petite table à ouvrage, le lit de fer peint tout en blanc sous les rideaux de mousseline à transparent bleu, des aquarelles sur les murs, quelques portraits d'amies, celui de Gabrielle en amazone. Une porte vitrée, qui était restée entr'ouverte, laissait voir un cabinet de toilette, très simple. La fenêtre donnait sur le jardin ; le lit était à gauche, entre la fenêtre et le cabinet de toilette, la tête du côté de la fenêtre.

— Allons, venez maintenant, vous avez assez vu... Tu pourras, n'est-ce pas, lui dit-elle d'une voix un peu tremblante, te représenter désormais par le souvenir la chambre... où j'ai vécu. Passe, passe devant, je te suis.

L'expression de son visage était si grave que Léon comprit bien qu'elle ne voulait pas même être effleurée. Quand ils eurent descendu l'escalier, elle le fit entrer au salon.

— Tu connais le portrait de mon père... Voici celui de sa mère, morte à l'âge que j'ai.

Et quand ils se trouvèrent de nouveau dans le jardin, sans rien dire, elle jeta ses bras au cou de Léon ; ils retournèrent sous la charmille ; et là, assis tout près l'un de l'autre, enlacés, ils continuaient d'évoquer leurs souvenirs ; mais quand Léon parla du séjour à Paris, Angèle, d'abondantes larmes dans les yeux, se tut et lui fit signe de se taire... Puis, pressant son mouchoir sur ses lèvres pour étouffer un sanglot, elle se leva et mena Léon vers la porte de verdure ; et là, embrassant d'un coup d'œil le jardin et la maison :

— Et pourtant, dit-elle d'une voix altérée, si on avait voulu, nous aurions vécu heureux ici ! nous aurions fait du bien autour de nous ; pourquoi nous fait-on du mal?...

Mais s'interrompant elle-même brusquement, et essayant de sourire :

— Je ne t'ai pas montré l'écurie de Coco, viens.

Ils retournèrent vers la maison, elle lui fit voir l'écurie. Ils revinrent encore près du petit autel à la Vierge ; Angèle posa la tête sur les genoux de Léon, et ils demeurèrent un moment silencieux.

Trois heures sonnèrent à l'horloge de l'église :

— Il faut partir, Léon.

Il lui obéit, et se leva. Ils suivirent lentement la charmille, puis l'allée de tilleuls ; elle entr'ouvrit la porte, jeta un coup d'œil dans le chemin, et toute pâle, se jeta sur son cœur :

— Adieu, murmurait-elle, adieu, mon bien-aimé !

— Adieu ? s'écria Léon, ah ! ne dis pas cela, à bientôt, dans quelques jours, Angèle, ma chère petite femme...

Ils échangèrent un baiser passionné, une longue étreinte... Enfin, s'arrachant aux bras de Léon, Angèle mit la main sur la porte, l'ouvrit toute grande, et dans un dernier regard d'amour, lui dit de partir.

Une fois seule, elle traversa le jardin très vite, sans rien regarder autour d'elle, et rentra dans le salon, où, sur le canapé, elle s'abandonna à une crise de larmes, trempant, mordant son mouchoir, et finissant par se laisser tomber, par se rouler sur le tapis, presque folle ; puis, elle demeura immobile, brisée, anéantie, comme une morte. Tout à coup, la pensée que Fanny allait revenir dans la maison la rappela à la réalité ; elle se releva, monta à sa chambre se laver le visage et remettre de l'ordre dans sa toilette, et prenant un ouvrage quelconque, elle alla s'asseoir sur la terrasse, d'où elle ne tarda pas à voir venir par la grand'rue sa mère et Elmire en voiture.

La pâleur d'Angèle, d'évidentes traces de souffrance récente, n'étonnèrent pas M^{me} de Blindes, puisque sa fille, dès le matin, avait expliqué par son état de santé son désir de ne pas aller à Marquenay.

— Tu as passé une mauvaise journée, ma pauvre enfant ?

— J'ai eu quelques heures pénibles, mère, mais je me sens mieux.

Et elle demanda des détails sur la fête. Elle s'efforçait de paraître écouter, avec les yeux hagards d'une personne qui s'endort, qui souffre ou qui rêve. Quand elle pensa avoir payé un tribut suffisant aux petites choses de la vie et donné à sa mère

l'idée que rien de grave ne s'agitait dans son âme, elle quitta le salon, et reparut peu de temps après, en capote et mettant ses gants, prête à sortir.

— Comment ! tu sors, Angèle ?

— Mère, je vais voir de pauvres gens... Cela me fera plutôt du bien de prendre l'air un instant.

— Mais, ma chérie, Elmire prépare le souper, elle arrive à peine, et justement Fanny n'a rien fait pour ainsi dire de la journée... Elle s'est dit probablement qu'étant souffrante, tu ne la surveillerais pas ; tout est à faire, et il vaudrait mieux remettre ta sortie à demain...

— Je n'ai pas besoin d'Elmire, mère, c'est à deux pas, je traverse la rue et je reviens...

— Chez qui donc ?

Mais Angèle était sortie rapidement du salon, et ne parut pas avoir entendu.

Léon avait essayé, en marchant rapidement sur la côte, de secouer la tristesse anxieuse, le pressentiment pénible qui lui étreignait le cœur. Comme il remontait la rue aux OEufs, le jour commençant à tomber, il rencontra le docteur Langelier qui rentrait chez lui. Le docteur était bavard, d'un esprit ouvert et actif, aimant à se tenir au courant de toute chose, surtout des progrès de la science ; sa conversation plaisait à Léon qui ne demandait à ce moment qu'à se laisser distraire de ses pensées. Après être restés quelques minutes debout devant la maison Langelier, ils se mirent à faire les cent pas dans la rue, et remontant vers la route de Caen, ils venaient de dépasser la terrasse de Blindes, lorsque tout à coup, de la maison François Thomas, un pauvre journalier chargé de famille, ils virent sortir une jeune femme ou jeune fille, voilée, les mains dans un manchon.

— Je ne me trompe pas, s'écria le docteur Langelier, c'est M^{lle} de Blindes. Elle vient de chez Thomas ? elle est folle... il y a la fièvre typhoïde là dedans.

Et tout de suite allant à elle :

— Mademoiselle, ne retournez plus là ; c'est déjà bien trop d'y être allée aujourd'hui... la femme Thomas et un de ses enfans ont la fièvre typhoïde bien caractérisée. Comment madame votre mère ne vous a-t-elle pas empêchée?...

— Ma mère ne savait pas où j'allais, docteur. La situation de ces gens est si triste : le mari, obligé d'être à son travail, les voisins n'approchant pas... depuis trois jours on n'avait pas touché au lit de la pauvre femme, ni à celui de son enfant.

— Et c'est cela que vous venez de faire?... Quelle impru-

dence ! Je vais prévenir madame votre mère, et elle vous défendra de recommencer.

— Mais je n'y retournerai pas, docteur, je vous obéirai... Je ne vous ai pas demandé des nouvelles de Marie : elle va bien ? Embrassez-la pour moi.

Elle avait dit ces derniers mots avec une caresse dans la voix, comme attendrie et frissonnante ; puis, avec un léger salut, elle les quitta, rentra, et quand elle se retourna pour refermer la grille, dans le soir qui venait, ses yeux rencontrèrent ceux de Léon. Il la suivit du regard jusqu'à l'angle de la maison, où sa silhouette mince, et déjà confuse dans l'ombre, disparut...

XI

Le dimanche, Angèle ne vint pas à l'église ; elle avait demandé à sa mère, on ne sut pourquoi, d'aller entendre la messe à Notre-Dame de Marquenay. Le vendredi, on apprit à Saint-Gerbold qu'elle était souffrante et même alitée, et quelques jours après qu'elle était atteinte d'une fièvre typhoïde, et qu'elle avait dû prendre cette maladie au chevet de la femme Thomas. Ce fut un concert d'éloges et de pitié. Depuis quelque temps déjà, l'air souffrant d'Angèle et sa croissante tristesse avaient désarmé certaines hostilités : le mal qui la frappait, la circonstance dans laquelle elle l'avait contracté, lui ramenèrent toutes les sympathies. M^{me} Bonnessy fit prendre de ses nouvelles ; elle parla avec une visible émotion, devant l'abbé Pernat et quelques amis, de l'épreuve par où passait M^{me} de Blindes :

— Enfin, Dieu est le maître ; on dit qu'il nous donne des enfans ; non, il nous les prête, et les reprend quand il veut.

— Mais, chère dame, lui dit l'abbé Pernat, il peut aussi nous les laisser, et jusqu'à présent le docteur Langelier ne paraît pas très inquiet.

— Les médecins !... est-ce qu'ils savent ? Nous sommes en d'autres mains que les leurs.

On pense bien que ces propos étaient tenus en l'absence de Léon. M. et M^{me} Bonnessy souffraient de la peine de leur fils, et ils devinaient une partie de ses pensées ; s'ils avaient su tout le passé, le lien qui l'unissait déjà à Angèle ! Vivre à quelques pas de celle qu'on aime et qui a été vôtre, la savoir sous la menace de la mort, et demeurer aussi absolument séparé d'elle que si elle habitait la terre la plus lointaine !... La nuit surtout, si dure aux malades, il eût tant voulu lui tenir la main, s'agenouiller à son lit, donner des soins à la pauvre enfant brûlée de fièvre, l'entrevoir au moins, et qu'elle l'entrevît, et qu'elle sût qu'il était là, et

qu'elle comprit dans ses yeux qu'il voudrait prendre son mal et mourir à sa place, ou tout au moins mourir avec elle.

Cependant, quelque chose tempérait ses angoisses : les nouvelles des premiers jours étaient plutôt rassurantes ; puis, dans la jeunesse, on se figure mal la mort abolissant ce qui est jeune comme soi. Léon, tout en se livrant à d'innombrables et funèbres imaginations, ne voyait pas réellement Angèle morte ou mourante ; en revanche, il la voyait souffrante, et il est vrai que c'était assez pour le faire souffrir lui-même cruellement.

Un jour, le huitième de la maladie d'Angèle, il était allé à pied avec son père du côté de Saint-Valentin, pour régler un renouvellement de bail d'après les instructions très précises et très compliquées de M^{me} Bonnessy. En rentrant à Saint-Gerbold et en arrivant à la nuit au haut de la Grande-Rue, ils trouvèrent le docteur Langelier qui sortait de chez M^{me} de Blindes.

— Eh bien ! docteur, lui demanda M. Bonnessy, êtes-vous toujours content de votre malade ?

— Mais oui, mais oui ; malgré une journée un peu agitée, j'espère bien qu'elle s'en tirera.

— Que vous l'en tirerez.

— La nature y fera plus que moi ; il y a de telles ressources dans la jeunesse !... il est vrai que cette pauvre petite est faible, d'un tempérament déjà usé... mais je lui applique un traitement nouveau sur lequel je compte beaucoup.

— Ah ! docteur, lui dit M. Bonnessy en riant et en lui tapant sur l'épaule, prenez garde aux nouveautés.

— Vous pensez bien, mon cher ami, que je ne m'y rends pas sans preuves à l'appui ; je ne suis pas de ces médecins qui se livrent à des expériences sur leurs malades. Le traitement dont je vous parle, bien qu'il soit encore peu connu, a été appliqué avec succès à Paris par quelques-uns de nos grands médecins, et personnellement j'ai obtenu ici, les trois fois que je l'ai suivi, les meilleurs résultats. Savez-vous ce que je leur fais prendre, à mes malades atteints de typhoïde ? Du seigle ergoté.

Et il entra dans des explications scientifiques.

— Du reste, continua-t-il, la question est bien simple : succès du traitement dans neuf cas sur dix ; inconvéniens, zéro ! A moins, toutefois, qu'on ne l'applique à une jeune femme enceinte ; ah ! là, c'est autre chose, on pourrait la tuer... A un de ces jours ; je rentre vite, étant déjà en retard, et pas fâché de mettre par hasard mes pieds dans des pantoufles, car j'espère avoir fini ma journée.

Le docteur s'éloigna rapidement du côté de la mer, où était sa maison.

— Eh bien, Léon, dit M. Bonnessy, qui avait déjà fait quelques pas, est-ce que tu restes là ?

Léon, le sang glacé dans les veines, était demeuré cloué sur place ; il obéit machinalement à la voix de son père, le suivit, et rentra sans bien se rendre compte de ce qu'il faisait.

— Vite, à table ! leur cria M^{me} Bonnessy.

Et pendant le souper, elle se fit raconter par son mari comment les choses s'étaient passées avec le fermier, s'indignant contre ses prétentions et démontrant à M. Bonnessy, qui d'ailleurs n'y contredisait pas, que de telles exigences étaient déraisonnables. Deux ou trois fois elle s'adressa à Léon, mais il avait l'air si affligé qu'elle l'épargna.

— Mon pauvre enfant, tu n'es pas bien, tu devrais peut-être aller te coucher tout de suite après le repas.

— Non, ma mère, un peu d'air me vaudra mieux ; je ne prendrai pas de dessert, et je vais, si vous le permettez, sortir un moment.

— Comme tu voudras ; méfie-toi du froid, cependant.

Léon prit son chapeau, et d'un pas rapide, mais qu'il sentait lui-même mal affermi, monta la Grande-Rue, tourna à droite dans la rue aux OEufs, et se trouva, une centaine de mètres plus loin, devant la porte du docteur Langelier ; il sonna, et à la lueur d'une allumette, regarda sa montre ; il y avait quarante minutes que son père et lui avaient quitté le médecin. Quand la bonne ouvrit, il lui fallut faire un effort pour parler, les mots s'étranglaient dans sa gorge.

— M. Langelier?... Est-il encore là ? Dites-lui que M. Léon Bonnessy...

Mais la porte de la salle à manger était ouverte, et le docteur, en entendant le nom des Bonnessy, s'était levé ; il apparut dans le couloir.

— Comment, c'est vous, monsieur Léon ? Tiens, je ne reconnais pas votre voix. Est-ce que vous avez trouvé M^{me} Bonnessy indisposée, en rentrant ? Qu'y a-t-il ?

— Docteur, j'ai à vous parler en particulier, c'est pour moi.

— Ah ! fit M. Langelier surpris, je suis à vous ; entrez un moment ici, fit-il en le poussant dans la salle à manger, pendant qu'on allume une bougie.

M^{me} et M^{lle} Langelier le regardaient ; M^{me} Langelier lui parlait... Il n'entendait pas...

— Comment, madame?... pardon...

Une idée lui vint tout à coup, une de ces idées à la fois sensées et douloureusement vulgaires aux heures dramatiques de la vie.

— Je vous prie de m'excuser si je ne vous ai pas répondu; je souffre vivement de l'oreille, c'est pour cela que je viens trouver M. Langelier.

Il vit les yeux de Marie fixés sur lui avec une tristesse sympathique; son amour pour Angèle n'était un mystère pour personne, à plus forte raison pour elle.

Quand cette bougie serait-elle prête?... D'abord, on ne la trouvait pas; puis, une fois allumée, elle s'était éteinte parce que la bonne, en voulant souffler sur l'allumette avant de la jeter à terre, avait du même coup soufflé sur la bougie; et cette fille riait. Enfin, on la ralluma, et le docteur, prenant le flambeau, monta l'escalier lentement, du pas d'un homme fatigué qui aurait mieux aimé finir tranquillement son repas. Il ouvrit la porte de son cabinet, fit entrer Léon, referma la porte, dit :

— Asseyez-vous, je vous prie, qu'est-ce que vous avez donc à l'oreille?

Et tout en parlant, il leva la bougie pour la mettre sur la cheminée... A ce moment, la lumière tomba sur le visage de Léon; le docteur fut frappé de l'altération de ses traits.

— Mais qu'avez-vous donc?

— Docteur, vous avez dit devant moi, tout à l'heure, que le traitement de la fièvre typhoïde par le seigle ergoté pouvait tuer une jeune femme, si elle était enceinte...

— Oui, mon ami...

Un silence de quelques secondes suivit... Tout à coup, le docteur Langelier comprit.

— Ah! mon Dieu... s'écria-t-il.

Et les deux hommes étaient debout, se regardant.

— Descendons, dit le médecin.

Il prit sur un fauteuil sa canne et son chapeau. Arrivé dans le corridor, il décrocha son pardessus et jeta un coup d'œil sur le parquet.

— Où sont mes chaussures?... Ah! tant pis, et il partit en pantoufles.

Ils marchaient tous deux sans rien dire: quand ils furent devant la grille de la maison de Blindes :

— Bonsoir, monsieur Léon.

— Bonsoir, docteur.

M. Langelier sonna. Fanny accourut :

— Ah! monsieur le docteur, quelle chance que ce soit vous! J'allais vous chercher... Mademoiselle est au plus mal, elle perd du sang, et Madame dort!

Et tout en accompagnant le médecin, elle lui racontait confusément comment M^{me} de Blindes, qui avait veillé sa fille toute

la nuit, voyant Angèle un peu mieux, s'était jeté sur son lit, qu'Elmire, épouvantée par le sang, avait couru à la chambre de Madame, que M^{me} de Blindes dormait d'un si profond sommeil qu'elle n'avait pas osé la réveiller tout de suite, pensant que cela allait peut-être s'arrêter.

— Gardez-vous-en bien, dit le docteur ; il suffit que je sois là et que vous m'aidiez ; je vois ce que c'est. Nous allons tout arranger ; inutile d'effrayer M^{me} de Blindes.

Il entra dans la chambre, jeta son pardessus, sa canne et son chapeau sur un meuble, s'approcha du lit, parla doucement à Angèle qui le regardait avec ses grands yeux tristes.

— Cela ne sera rien, mon enfant... rien. Nous n'en parlerons pas à votre mère... pour ne pas l'effrayer. Voyez-vous, nous autres médecins, nous connaissons tout cela, c'est notre affaire, et cela n'est que la nôtre.

Et tout en commandant une cuvette, de l'eau, du linge, un journal... des journaux, du papier enfin, il ajouta avec une grande délicatesse :

— Marie est bien triste de vous savoir malade, mais nous vous guérirons.

On lui apporta ce qu'il avait demandé ; mais, comme Elmire et Fanny s'empresaient autour du lit, il les écarta, leur dit :

— Laissez-moi, vous me gênez dans mes mouvemens, il faut que j'aie l'aisance des coudes... Donnez-moi tout cela.

Il avait relevé ses manches ; il prenait par derrière, sans se retourner, les objets dont il avait besoin, à mesure qu'on les lui passait ; et penché sur le lit, il le cachait en partie, étant d'une vaste carrure.

Angèle était maintenant plus calme ; elle remercia le docteur Langelier du regard. Quelques instans, après, M^{me} de Blindes arrivait dans la chambre de sa fille.

— Je suis mieux, mère, dit Angèle.

— Oui, reprit le docteur Langelier, nous avons eu une légère crise, mais à présent tout va bien marcher ; d'ailleurs, je vais rester un peu, je veux voir ma petite malade s'endormir... d'un bon sommeil réparateur.

Il demeura dans la chambre une partie de la nuit. Angèle, en effet, paraissait aller beaucoup mieux ; mais, lui, savait à quoi s'en tenir.

Le lendemain soir, la péritonite se déclarait.

Le surlendemain, le bruit se répandait à Saint-Gerbold qu'Angèle était perdue et que l'abbé Pernat avait été appelé.

Elle souffrait; elle qui avait un si grand effroi de la douleur physique, elle en subissait la pleine et longue cruauté. Le troisième jour, on vint, de la part de M^{me} de Blindes, chez M. Herbert de Tallencour, demander la machine à glace et si l'on avait du champagne; le docteur Langelier espérait ainsi arrêter les vomissemens, sur la prière instante d'Angèle qui tenait à recevoir, s'il était possible, le saint Viatique.

Léon était tenu au courant par les bruits du dehors; il sut à mesure, comme tout le monde, qu'il y avait aggravation subite, complication, puis inquiétude, menace d'un dénouement fatal et proche, bientôt que tout espoir était perdu, qu'Angèle avait vu l'abbé Pernat et qu'on ne paraissait plus, autour d'elle, préoccupé que de satisfaire à son désir de mourante en coupant court aux vomissemens le plus vite possible afin de lui permettre de communier. Lui, depuis trois nuits, ne se couchait plus : il ne fermait les yeux que vers le matin, pendant une heure ou deux, tombant dans un fauteuil ou sur son lit, tout habillé, quand les forces physiques étaient à bout, que ses idées se troublaient, et que toute conscience et toute volonté lui échappaient. Le jour, il faisait face, avec une louable énergie, aux réalités de la vie, aux incidens, aux obligations; il tâchait seulement de se réfugier dans le petit bois, ou il s'enfermait dans sa chambre. Ses parens respectaient sa douleur et craignaient qu'il ne tombât sérieusement malade; M^{me} Bonnessy le voyait déjà en proie à une fièvre cérébrale.

Le jeudi, vers deux heures, Françoise étant allée prendre des nouvelles, dit, en rentrant que l'abbé Pernat s'app préparait à administrer M^{me} de Blindes, et qu'il se décidait, en même temps, à lui porter le Viatique. Il fut impossible de le cacher à Léon; il attendait l'arrivée de Françoise qui, en larmoyant, lui raconta, à lui le premier, ce qu'elle venait d'apprendre. A partir de ce moment, il erra dans le jardin, autour de la maison, aux environs de la grille surtout, croyant à tout instant entendre la clochette de l'enfant de chœur. Quelques passans l'aperçurent du dehors; il s'écartait, rôdait derrière les massifs, puis revenait... Et vers trois heures, en effet, le petit tintement clair se fit entendre et résonna dans son cœur comme un coup terrible. Il colla son front aux barreaux et vit sortir de l'église l'abbé Pernat en surpris derrière l'enfant de chœur, tandis que deux ou trois personnes le suivaient aussitôt; et bien que le trajet fût très court, en arrivant au coin de la rue aux OEufs, des voisins, des femmes surtout, qui attendaient là, et parmi eux le journalier Thomas, se joignirent au petit cortège.

Léon rentra, et tomba à genoux, puis accroupi au pied du lit...

— Voilà donc pourquoi elle tenait à me montrer sa chambre... de jeune fille : sa chambre mortuaire ! son lit : le lit de son agonie ! les lieux où elle avait vécu, ceux où elle savait qu'elle allait mourir ! Ah ! chère, chère Angèle, oui, je les ai vus, je ne les oublierai pas !

Quand elle eut reçu les sacremens, comme il arrive souvent, la mourante eut un moment de calme relatif, une apparence de mieux ; mais les affreuses douleurs de la péritonite aiguë recommencèrent moins d'une heure après.

— Mère, ne me quittez pas... Je souffre... mon Dieu, quand cela finira-t-il ?

Cependant, elle supportait le mal courageusement ; et bien qu'ayant eu toute sa vie l'inquiétude de la mort, peut-être à cause de cela même, elle paraissait la voir de près avec moins d'épouvante. Deux ou trois fois, aux instans d'apaisement ou dans un demi-sommeil, des larmes coulèrent en silence sur ses joues. Mais ses longues terreurs de l'au-delà ne l'agitaient plus ; sans doute elle souffrait physiquement trop pour redouter quelque chose de plus horrible, et l'instinct de la nature lui faisait envisager la mort comme un repos, une délivrance pour le corps tout au moins. Peut-être aussi l'épuisement ne laissait-il plus à la chair torturée la force de se révolter une dernière fois. Une immense lassitude de vivre et de lutter, l'ancienne tristesse de tant d'années silencieuses, une langueur et une douceur qui avaient toujours été en elle, l'inclinaient aussi à cette résignation touchante qui émouvait jusqu'aux larmes les personnes présentes.

L'abbé Pernat et le docteur Langelier venaient et restaient le plus qu'ils pouvaient ; mais l'un et l'autre avaient des obligations, il leur fallait y retourner. D'autre part, M^{mes} Langelier, de Tallencour, Esnault, à cause de leurs filles et de la contagion, ne pouvaient assister M^{me} de Blindes. M^{me} Bonnessy eût volontiers offert ses services ; mais elle se doutait bien qu'Angèle avait eu connaissance de son hostilité et que sa présence ne pouvait lui être qu'amère. Du reste, Elmire faisait une très bonne garde-malade, dévouée, suffisamment intelligente, et M^{me} de Blindes trouvait dans sa douleur une force presque surhumaine.

Vers huit heures, elles étaient seules toutes trois dans la chambre ; Elmire s'était assoupie sur une chaise auprès de la porte. Angèle, faisant des efforts pour étouffer ses gémissemens et supporter la douleur, tenait et serrait la main de sa mère, et elle la regardait avec ses grands yeux qui avaient conservé toute leur beauté :

— Pardon, mère, pardon...

— Pardon de quoi? ma bien-aimée enfant, tu as toujours été ma joie et ma consolation.

— Pardon de bien des choses... de tout... mère, je vous aime bien.

Peu de temps après, elle tomba dans une légère somnolence.

— Léon, Léon... murmura-t-elle.

Elle dit encore :

— Mère, vous êtes là?... Mère...

Elle entraînait en agonie.

Elmire se réveilla, s'approcha, vit, et demanda à M^{me} de Blindes s'il ne fallait pas aller chercher le prêtre; la pauvre mère lui fit signe que non, et se jetant à genoux pria dans les sanglots. Par momens, elle se relevait, embrassait sa fille, lui parlait, lui rafraîchissait la bouche et les tempes avec un mouchoir mouillé. Les yeux étaient à demi clos; la respiration, peu à peu, s'affaiblissait, se ralentissait... deux ou trois fois un soupir, qu'un autre tardait à suivre, parut être le dernier... Mais non, la demie de huit heures avait sonné. Le visage d'Angèle prenait une expression plus calme, bien que douloureuse et grave; ses traits se modifiaient, et malgré l'étirement aux coins de la bouche et le pincement significatif et sinistre des narines, elle semblait rajeunir, redevenir telle qu'elle était vers dix-huit ans... Dix à douze minutes encore... l'ombre de la mort passant sur la face, un tressaument du cœur, une dernière expiration, souffle léger annonçant le silence éternel d'un cœur, l'arrêt définitif d'une destinée.

Marie-Angèle de Blindes n'était plus.

Sa mort fut connue le soir même dans plusieurs maisons de Saint-Gerbold; mais, chez les Bonnessy, où l'on se couchait de bonne heure, on ne la sut que le lendemain matin. Aussitôt après sa messe, qu'il disait à sept heures et demie, l'abbé Pernet s'était rendu chez eux, demandant à parler à Madame :

— M^{lle} de Blindes est morte hier soir, vers neuf heures moins un quart. Voulez-vous que je me charge d'annoncer le fatal dénouement à M. Léon?

Elle accepta.

— Est-il levé?

— Voilà plusieurs nuits que le malheureux enfant ne se couche pas. Mais, ce matin, je ne l'ai pas entendu aller et venir dans sa chambre comme les jours précédens; il dort peut-être.

L'abbé Pernet pensa au condamné à mort qu'on va réveiller dans sa cellule pour lui dire: « Du courage, le moment est venu. »

— Respectons son sommeil, reprit-il; ce sont des forces que

Dieu lui donne... Faites-moi prévenir dès que vous le croirez éveillé.

La veille au soir, en effet, peu de temps après qu'Angèle expirait, Léon, terrassé par l'angoisse et par l'insomnie, était tombé dans un lourd sommeil.

A neuf heures, M^{me} Bonnessy envoya chercher l'abbé Pernet.

Il monta à la chambre, frappa, Léon vint lui ouvrir. Comme le prêtre lui serrait la main :

— Je devine, monsieur le curé, ce que vous venez m'apprendre, dit-il non sans fermeté.

— Elle est morte comme une sainte, répondit l'abbé Pernet. Il s'assit, Léon marchait de long en large.

— Vous la retrouverez un jour, mon enfant; vous pouvez maintenant l'aimer en Dieu.

— Monsieur le curé, quelque autre que vous et le docteur a-t-il connu, deviné sa situation?

— Je ne sais ce que vous voulez dire, répondit l'abbé Pernet; — et tout à coup Léon se souvint qu'un prêtre ignore ce qu'il n'a entendu qu'en confession.

— Elle laissera, reprit l'abbé après un moment, un touchant souvenir et, par sa mort, un noble exemple.

Léon se taisait; il s'arrêta, s'assit devant sa table, la tête dans les mains. L'abbé Pernet lui dit encore quelques mots, auxquels Léon répondit avec effort.

— Je vous laisse, vous avez besoin d'être seul; priez, mon enfant, cela vous soulagera.

Les obsèques étaient fixées pour le lundi matin. Léon déclara qu'il y assisterait; Patrice, après avoir fait ce qu'il put pour l'en détourner, lui dit qu'il viendrait le prendre et qu'il ne le quitterait pas.

En l'absence de parens, M. Herbert de Tallencour se chargea d'organiser la cérémonie, de recevoir les assistans, de conduire le deuil.

Tout Saint-Gerbold y était, les riches et les pauvres, ceux-ci surtout, étalant une douleur, sincère chez quelques-uns comme chez Thomas, inspirée aux autres par le désir de montrer aux personnes présentes qu'on ne secourait pas en eux des ingrats.

Quand le cercueil sortit de la maison, couvert du drap blanc et des fleurs virginales, Léon, blême, fléchissant sur ses jambes, fit tous ses efforts pour le fixer, pour saisir à travers l'épaisseur du chêne, pour prendre à lui, jusqu'en l'asile de son cœur, celle qu'on emportait là... Mais le cercueil, le drap, les fleurs, tout remuait, vibrait devant ses yeux, il ne pouvait même tenir son

regard fixe, il voyait d'autres choses : M. Francis de Tallencour, chauve, devant lui, un peu à droite, et de l'autre côté, en face, une vieille femme qui pleurait... Puis, il était en marche, dans le cortège, Patrice le soutenant sous le coude. La cérémonie à l'église passa comme un rêve, un cauchemar; il n'eût pu dire si sa douleur l'avait trouvée longue ou brève. Au cimetière, il vit descendre dans la terre ce corps bien-aimé de jeune femme, il ne pleurait pas... il vint, comme les autres, devant la fosse; il jeta l'eau bénite machinalement, en traçant dans l'air le signe de la croix avec le goupillon. Il ne pensait pour ainsi dire à rien, il était comme absent de lui-même... il se sentait presque dans cette fosse.

Pourtant, en se retournant, il reconnut Gabrielle, qui, mariée depuis quinze jours, était arrivée de la veille; son mari voulait l'accompagner, mais elle lui avait signifié qu'il restât chez lui. Léon alla vers elle; elle lui tendit la main :

— Vous êtes venue.

— Oui, d'hier; j'ai pu la voir avant l'ensevelissement.

— Plus heureuse que moi...

— En mettant un baiser sur le front de la pauvre enfant, je l'ai mis en votre nom comme au mien.

Des larmes emplirent les yeux de Léon; il fit sur lui-même un effort héroïque, réussit à se contenir, et dit à Gabrielle :

— Je ne croyais pas à la possibilité d'une consolation, même légère... Vous êtes bonne, merci.

Il reprit sa vie d'autrefois, la vie sauvage des jours où il ne connaissait pas encore Angèle : sans cesse dehors, le plus souvent seul, du côté de la mer, sur la côte déserte, vers l'embouchure de la Sue et Saint-Valentin; quelquefois avec Patrice; ou bien il allait, au Hêtre, voir Albert Derue qui s'occupait de littérature; il l'écoutait, ou du moins le laissait parler. Il ne faisait plus de visite à Saint-Gerbold, refusait toute invitation. Si quelqu'un venait chez ses parens, il se réfugiait dans sa chambre, ou dans le jardin, dans le petit bois, à moins que ce ne fût l'abbé Pernat. Il était doux avec son père et sa mère, mais brusque et irritable avec d'autres. Négligeant sa toilette, il prenait peu à peu un air rustique et s'abandonnait; les choses ordinaires de la vie ne le touchaient plus. Il semblait avoir hérité, avec une nuance plus sombre, de l'indifférence et de la passivité d'Angèle.

XII

Trois mois après, la guerre éclatait.

Léon était lieutenant au régiment des mobiles du Calvados. La veille du jour où il devait rejoindre son corps à Caen, résolu à faire quelques visites de départ, il revêtit son uniforme et entra dans la chambre de sa mère; en causant avec elle, il se vit dans l'armoire à glace, et ses yeux tombant sur le pantalon bleu à bande rouge, il songea que c'était là, à peu de chose près, l'uniforme des officiers de l'infanterie de marine, celui que portait le capitaine Fargeau, la première affection d'Angèle.

Il alla chez les Tallencour; M. Herbert, chef de bataillon des mobiles, et Barthélemy, sous-lieutenant, étaient déjà partis; M^{me} de Tallencour ne recevait pas. De là il se rendit chez les Langelier; le docteur ne parut point, M^{me} Langelier dit qu'il visitait ses malades; Léon demanda à voir Marie, et tous deux se serrèrent la main avec émotion, pensant à Angèle. Puis il sonna chez M^{me} de Blindes. La malheureuse mère ne recevait plus jamais; mais lorsque Léon s'était approché de la grille, comme elle errait dans le jardin, parcourant sans cesse les lieux où avait vécu sa chère morte, elle avait aperçu le jeune homme et donné, à l'étonnement d'Elmire, l'ordre de l'introduire. Il était en face d'elle, dans le salon; ses yeux involontairement allaient de ce visage impassible et funèbre aux portraits de M. de Blindes et de la jeune femme en costume premier Empire, et les paroles d'Angèle: « Elle est morte à l'âge que j'ai », lui revenaient au cœur, tandis qu'il essayait de tenir des propos insignifiants... Après quelques minutes il se leva, mais M^{me} de Blindes, fixant sur lui des yeux ternis par un passé de larmes et par la mort prochaine, lui dit tout à coup:

— Vous l'aimiez.

Il s'agenouilla, baisa sa main transparente de maigreur, et garda le silence, tandis que tout son cœur oppressé criait: Pardon! pardon, au nom de la faiblesse humaine, au nom de mon amour et du sien, au nom de Dieu qui nous voit et nous juge, auprès de qui vous n'allez pas être la seule à la rejoindre bientôt!

Parler, c'eût été trahir Angèle... mais M^{me} de Blindes, comme si elle eût deviné sa pensée, levant légèrement la main, esquissa sur la tête de Léon un geste de bénédiction:

— Allez, monsieur, que Dieu vous garde!

— Et qu'il me prenne! murmura-t-il d'une voix étouffée, en s'enfuyant de cette maison chère et douloureuse.

Ensuite, il se rendit au cimetière, demeura quelque temps à la tombe d'Angèle, et, dans un baiser d'amour, colla ses lèvres longuement sur le marbre glacé. Il entra dans l'église, alla tout droit au banc des dames de Blindes, s'agenouilla à la place où plusieurs fois il avait vu Angèle, se mit, comme elle, la tête dans les mains, et pendant une demi-heure environ s'abandonna à des réflexions qui ressemblaient à des prières. Quelques femmes de la campagne se trouvaient là ; elles ne le connaissaient pas, ou ne le reconnurent pas sous l'uniforme. A ce moment, il passait de temps à autre des officiers et des soldats dans le pays ; elles pensèrent que c'était un étranger.

Le lendemain, de bonne heure, il alla voir l'abbé Pernet ; il s'entretint avec lui dans le jardin du presbytère et le remercia avec effusion de ce qu'il avait jadis tenté en leur faveur. Une fois rentré, il sella lui-même son cheval, qu'un fermier devait aller reprendre à Caen dans la soirée, le grand cheval gris qui avait été si souvent son seul compagnon dans ses courses de désespéré, dans ses heures d'errante détresse. Il embrassa ses parens avec une profonde tendresse... M. Bonnessy pleurait et sanglotait :

— Mon pauvre enfant ! mon pauvre enfant !

Et il pensait : « Nous ne nous verrons plus », car il avait mieux compris que sa femme. Mais celle-ci, en chrétienne janséniste doublée d'une romaine, maîtrisait ses larmes et son déchirement intérieur.

Léon sauta sur son cheval, franchit la grille, et fit un dernier geste d'adieu ; puis il monta au pas la Grande-Rue en jetant les yeux sur la porte de l'église, là où il avait vu Angèle pour la première fois, sur le cimetière où elle reposait, regarda en face de lui la terrasse où elle était venue si souvent s'accouder ou s'asseoir, prit à gauche dans la rue aux Œufs qui conduisait droit à la route de Caen ; et marchant très lentement, il regardait la maison, le mur de l'écurie. A l'angle de la route de Ronchy, en se penchant un peu, il aperçut l'entrée de la Delle-au-Roux, et, se dressant sur ses étriers, le toit de feuillage de la charmille ; puis il monta, toujours au pas, la côte d'un demi-kilomètre par où commençait la route, et parvenu au sommet d'où il allait perdre de vue à jamais les toits de Saint-Gerbold, il arrêta son cheval, se retourna sur la selle, embrassa tout d'un coup d'œil et s'écria :

— Adieu la vie !

Enfin, rendant la bride, il partit au trot pour Caen, où il devait à midi, au café de la Grande-Grille, rejoindre ses camarades et dîner avec eux.

Il y avait là Ningèvre, capitaine de mobiles; Derue et Barthélemy, sous-lieutenans; Patrice, simple soldat, mais dans la ligne, (il s'était engagé pour la durée de la guerre), et quelques jeunes gens de Ronchy ou de Marquenay que Léon connaissait plus ou moins. Joseph Esnault, exempté du service, devait partir plus tard dans un corps franc. Le repas fini, Barthélemy, en prenant son képi et en décrochant son sabre, dit à Patrice qui était auprès de lui :

— Il y en a plus d'un parmi nous qui ne reviendra pas.

— Léon, par exemple, répondit Patrice; il est visible qu'il va se faire tuer.

— On ne trouve pas toujours la mort quand on la cherche, reprit Barthélemy, et c'est parfois le contraire.

Ils descendirent dans la rue, et croisèrent un chef de bataillon de la ligne qu'ils saluèrent militairement, un homme jeune encore, très brun, au teint mat, au visage doux, un peu triste. Apercevant le jeune de Tallencour, cet officier s'arrêta, lui serra la main et causa un moment avec lui.

— Qui est-ce? demanda-t-on à Barthélemy quand il revint.

— Le commandant Fargeau.

— C'est un tout jeune officier supérieur, dit Albert Derue.

— Oui, il a avancé vite parce qu'il a passé par l'infanterie de marine.

Léon s'était retourné et le suivit des yeux quelques instans...

Vingt ans et plus avaient passé. La côte, autour de Saint-Gerbold, était, dans la belle saison, de plus en plus fréquentée par les étrangers; souvent on venait des environs visiter le vieux bourg, on le traversait pour aller à Marquenay, à Saint-Valentin ou à Ronchy-la-Courte-Herbe. Le curé, — c'était encore l'abbé Pernat, — avait pris depuis quelques années l'habitude de fermer, pendant l'après-midi, les portes de l'église et du cimetière à cause des tentatives de vol qui avaient eu lieu dans des paroisses voisines. Un jour, un promeneur, homme d'une cinquantaine d'années, à tournure militaire, portant la rosette de la Légion d'honneur, pendant que le voiturier faisait manger l'avoine à son cheval, sonna au presbytère et demanda la clef du cimetière. Il s'avança au hasard parmi les tombes, puis apercevant une chapelle sur laquelle était inscrit : *Famille de Tallencour*, il y dirigea ses pas et demeura quelques instans devant le monument funèbre, la tête découverte. Puis, il circula de l'air indifférent d'un homme qui n'a d'autre but que de passer le temps sans trop d'ennui. Il

jetait çà et là un coup d'œil sur les inscriptions, lorsqu'une d'elles l'arrêta : *Ici repose le corps de Léon Henri Bonnessy, lieutenant au régiment des mobiles du Calvados, mort au champ d'honneur le... 1870, à l'âge de 24 ans. Priez Dieu pour lui !*

« Bonnessy ? je connais ce nom, pensait l'étranger ; Bonnessy... mais parbleu ! oui, c'est ce jeune homme qui se trouvait avec une jolie jeune fille aux grands yeux noirs, auprès du pavillon du Bois-Fayol, lorsque M^{me} Arnetot, alors M^{lle} de Chérié, fut si folle, et me mit dans le plus rude embarras de ma vie !... Comment s'appelaient-elle donc, la jeune fille ?... » Comme, tout en cherchant en vain dans sa mémoire, il continuait de regarder les tombes, il lut sur un marbre blanc, jauni déjà et sentant l'abandon :

Ici repose le corps de Marie-Angèle de Blindes, décédée pieusement dans sa vingt-troisième année. Priez Dieu pour elle !

« C'est cela... M^{lle} de Blindes, voilà le nom... Tiens ! la pauvre enfant ! Elle est morte bien jeune ; du reste elle avait les beaux yeux des poitrinaires. Probablement elle était fiancée à ce Bonnessy et le chagrin aura hâté sa fin. Je demanderai cette histoire-là à M^{me} Arnetot.

Le promeneur, après avoir rêvé un moment, sortit du cimetière rapporta la clef, et en priant de remercier M. le curé, remit sa carte : Général Solant.

L'abbé Pernat, en la voyant, ne sentit s'éveiller aucun souvenir ; mais quand la servante qui avait épié — par prudence, disait-elle, en réalité par curiosité — les allées et venues du visiteur, conta à son maître quelles tombes avaient intéressé ce Parisien, le vieux prêtre se souvint en effet avoir entendu le nom de Solant jadis, chez les Herbert de Tallencour. Cet incident réveilla sa mémoire et le reporta vers les temps lointains et les amis disparus. Les Tallencour ! le père et le fils tués à l'ennemi comme Léon, Marthe au couvent ; Marie mariée tard, morte en couches. M^{me} de Blindes s'était éteinte peu de mois après la mort de sa fille, en septembre 1870 ; M. Bonnessy, en 1875 ; M^{me} Bonnessy, parvenue à la vieillesse, énergique et droite jusqu'au bout, mais seule et le cœur transpercé, venait de disparaître l'année dernière. Puis l'abbé Pernat songeait au docteur Langelier, blanchi et voûté, troublé sans cesse par le souvenir d'Angèle, se demandant s'il n'avait pas été coupable au moins d'imprudence, perdant peu à peu une clientèle que lui disputaient les intrigues du docteur Garbin, soutenu par les Pères de l'Immolation. Marie était loin, elle avait épousé un fonctionnaire : on la disait à Bordeaux. Patrice Blanchard, vieilli avant l'âge, goutteux, ne sortait plus qu'à peine ; n'était-il pas question qu'on le mît dans

une maison de santé?... Que de ruines! quels changemens!

Et comme le vieux prêtre se traînait sous le poids de la tristesse humaine le long des allées de son jardin, il aperçut des enfans jouant sur la terrasse de la maison qui pour lui était toujours « la maison de Blindes. » Elle avait été vendue d'abord à M. et M^{me} Anatole de Ningèvre qui maintenant habitaient Paris, et il y avait peu de temps à un riche marchand de chevaux de Caen, franc-maçon, devenu maire de Saint-Gerbold. C'étaient ses enfans qui remplissaient du bruit vulgaire de la vie ces lieux où venait jadis, dans sa grâce et sa douceur, rêver la triste Angèle.

On avait connu peu à peu la vérité, non, bien entendu par l'abbé Pernat, ou le docteur Langelier, pas même par les bavardages d'Elmire ou de Fanny, qui, du reste, n'avaient ni bien vu, ni bien compris ce qui s'était passé; mais lorsque le docteur Garbin sut la marche de la maladie, le traitement suivi par son collègue, la complication et l'issue, il devina tout, et ne se gêna pas pour parler.

L'abbé Pernat s'était assis sur un banc, il regardait la terrasse d'où les enfans venaient de disparaître et que l'ombre du soir envahissait déjà :

— Pauvre Angèle! pensait-il; les malheureux de Saint-Gerbold ont perdu en la perdant. Elle était charitable et douce; faible, hélas! attachée à ce qui trompe et soumise à la servitude des sens. Mais le divin Maître, qui écartait le Pharisien, se montra sur la route avec la Samaritaine. « Allez et ne péchez plus », disait-il à la femme adultère; c'est qu'il n'est point de péché qui ne puisse être remis. Et si le monde, indulgent pour tous les autres, pour l'orgueil, la colère, l'avarice, l'envie, est implacable pour celui-là, l'Église n'est pas responsable de cette fausse morale. Cette enfant avait la foi... pourquoi Dieu ne l'aurait-il pas sauvée?

Et il se leva en murmurant :

« *Si iniquitates observaveris, Domine, Domine quis sustinebit?* »

FREDÉRIC PLESSIS.

WILLIAM WORDSWORTH⁽¹⁾

Il y a, pour un grand poète, trois façons au moins d'être célèbre à l'étranger. La première est d'être à la fois très lu et entièrement compris : c'est un cas rare, — si rare qu'on n'ose s'aventurer à citer des noms. La seconde est d'être célèbre sans être lu : c'est de beaucoup le cas le plus commun ; le poète vit alors sur sa renommée, qui donne de lui une idée parfois conventionnelle, souvent vague, mais enfin, à tout prendre, acceptable ; et il fait la joie des critiques qui, de temps à autre, modifient, rectifient, retouchent adroitement l'image que nous nous faisons de lui, sans pourtant que cette image soit altérée dans ses traits essentiels : telle est, par exemple, en France, la gloire d'un Byron, d'un Leopardi, d'un Heine. Mais il y a une troisième situation, de beaucoup la plus défavorable, à occuper en face de ce qu'on nomme « la postérité », et c'est celle du poète fameux, mais fameux pour des mérites qui ne sont pas les siens, ou qui sont à peine à lui, ou qui ne constituent que la moindre part de son originalité. Ce rôle est ingrat entre tous. Songeons que la gloire se réduit ici presque à un nom, qu'il y a un verdict prononcé, que la revision du procès se heurte à l'indifférence du public, ou, ce qui est pis, à ses préjugés, et si, par surcroît de malheur, le poète n'est pas traduit, ou si, par aventure, il est intraduisible, comment espérer pour lui, je ne dis pas une réhabilitation, — puisqu'il n'en a pas besoin, — mais cette élémentaire justice qui veut qu'on ne parle d'un écrivain que pièces en main et livres sur

(1) Émile Legouis, *la Jeunesse de William Wordsworth (1770-1798)*; Masson, 1896. — Le même, *Quelques poèmes de William Wordsworth*, traduits en vers; L. Cerf, 1896.

table? Et au fait, de quoi se plaindrait-il donc? S'il était méconnu, passe encore. Mais il est célèbre, mais il est confit dans la gloire. Qu'il y reste!

Je souhaite à William Wordsworth, — une de ces victimes de génie, — de bénéficier en France du remarquable livre que vient de lui consacrer M. Émile Legouis, et de passer tout au moins, de la classe des poètes célèbres et incompris, à celle des poètes fameux et à demi connus, de l'obscurité au crépuscule; car de lui souhaiter tout de suite le grand jour, ce serait peut-être s'aventurer beaucoup. Et cependant les *Lakists*, dont il est le chef avéré, sont fameux chez nous depuis le romantisme, et ils ont retrouvé, dans ces dernières années, un regain de faveur. Voilà quinze ans qu'Edmond Scherer consacrait à Wordsworth une étude qui fit quelque bruit. En voilà à peu près autant que M. Paul Bourget montrait aux fervens le chemin des lacs du Cumberland et que, glissant sur les eaux de la baie de Pull Wike, il évoquait, dans ce paysage que les *Lakists* ont aimé, l'Ange du Silence :

Des profondeurs du lac immobile s'élève,
Vague et flottant parmi les pointes des roseaux,
Comme un être tissé de vapeur et de rêve...
— Et l'Ange du Silence apparaît sur les eaux.
Il vient dans la tendresse et la lenteur de l'heure...

D'autres critiques ont suivi M. Paul Bourget : M. Gabriel Sarrazin, M. Angellier, — dans un beau chapitre de son *Étude sur la vie et les œuvres de Robert Burns*, — M. James Darmesteter, dans une étude réimprimée tout récemment parmi d'autres essais de littérature anglaise. Ont-ils gagné à Wordsworth beaucoup de lecteurs chez nous? J'avoue que j'en doute fort.

Et dès lors une question se pose : D'où vient cette impopularité relative d'un des plus grands poètes de ce siècle? Est-ce un malencontreux hasard? Est-ce un malentendu? Est-ce entre le génie de Wordsworth et notre goût français, un irrémédiable divorce? A cette question, la belle étude de M. Emile Legouis sur la jeunesse du poète va nous donner une première réponse.

I

Parmi beaucoup de causes qui nous ont empêchés de bien comprendre Wordsworth, il y en a une qui frappe d'abord; et c'est la personnalité même du poète.

Il ne faut pas se le dissimuler : Wordsworth a contre lui d'avoir

été un homme heureux et d'avoir passé pour plus heureux encore qu'il ne fut. Rien de plus défavorable à un poète, surtout en France, que d'être, — comme Taine l'a reproché à celui-ci, — « assis dès l'abord dans une condition indépendante et dans une fortune aisée, au sein d'un mariage tranquille, parmi les faveurs du gouvernement et les respects du public. » Notez, comme nous allons le voir, qu'il y a là, en ce qui touche Wordsworth, une grosse inexactitude. Mais enfin c'est la légende, si ce n'est pas l'histoire; et tout le monde sait qu'il n'y a pas pour un homme de plus grand malheur que de naître poète lauréat. Tout, dit-on, a souri à Wordsworth, et, du collège de Hawkshead à la solitude glorieuse de Rydal Mount, il a, marchant de triomphe en triomphe, vécu dans une apothéose. Cela n'est pas supportable.

Il se dégagera donc de sa poésie je ne sais quel parfum d'incurable optimisme. Ne voyez-vous pas qu'il manque à ce patriarche d'avoir, comme Byron, jeté un peu de mépris à la face du vieux monde, ou de s'être, comme Shelley, noyé, — pour finir une vie orageuse, — dans quelque golfe de la Méditerranée? Nous aimons, avouons-le, à retrouver dans les vers d'un poète l'écho de ses souffrances, du moins intellectuelles, et de ses malheurs, fussent-ils imaginaires. Or Wordsworth est un « régulier ». Il passe pour n'avoir pas souffert. On ne lui connaît pas de roman, et il ne paraît pas qu'il ait aimé d'autre femme que la sienne. Sa vie est unie comme celle d'un bon notaire de campagne. Vivant au XIX^e siècle, il n'a même pas connu les tourmens du doute ni les luttes de la pensée. Il n'a pas compris, comme notre Vigny, « la majesté des souffrances humaines. » Il n'a jamais demandé à la mort, comme notre Lamartine,

D'engloutir à jamais dans l'éternel silence
L'éternelle douleur.

Il s'est obstiné à adorer et à bénir. Cette attitude est noble, mais, soutenue pendant soixante ans, elle est d'un sermonnaire, non d'un poète.

Ce qui manque, par suite, à cette physionomie harmonieuse, c'est ce pli d'inquiétude douloureuse qui marque le passage de la vie. Ne serait-ce pas que sa pensée est aussi superficielle qu'elle est majestueuse? Scherer lui-même, — qui a parlé de lui avec une évidente sympathie, — a insinué que la mollesse d'une existence toute méditative et spéculative a énervé et comme détrempe l'intelligence de Wordsworth : « A peine oserions-nous l'appeler un philosophe, tant l'élément raisonné et de spéculation manque à son esprit. Le mot même de *penseur* ne lui convient qu'à moitié; c'est un contemplatif. » Allons jusqu'au bout : c'est presque un

épicurien, une manière d'épicurien protestant, et, d'un mot, la vie a gâté le poète.

Mais Scherer est-il dans le vrai? Et le Wordsworth de la légende est-il le vrai Wordsworth? Voici que M. Legouis le conteste et qu'avec une force et une élégance d'argumentation très remarquables, il nous présente un Wordsworth « penseur » et un Wordsworth presque malheureux. N'exagérons rien cependant. Il faut s'y résigner : Wordsworth a été, de 1798 à 1850, date de sa mort, un homme heureux. On ne risquerait même rien à soutenir qu'il a été l'un des hommes les plus heureux de notre siècle. Mais, ce qu'on oublie trop, ce bonheur a été laborieusement conquis. C'est l'œuvre, c'est le chef-d'œuvre de Wordsworth que sa vie. Personne n'a mieux réalisé le mot de Milton : « Si tu veux être poète, que ta vie soit un poème. » Et cette vie, qui a fini en hymne triomphal, a commencé, il faut qu'on le sache, par une lutte acharnée contre la destinée ou contre le démon intérieur. Ce que M. Legouis nous révèle, dans une biographie psychologique très curieuse, c'est la « crise » du poète. C'est l'histoire de la genèse de son génie, histoire qu'il a contée lui-même dans un poème posthume trop peu lu, dans le *Prélude*. C'est Wordsworth avant Wordsworth.

Cette crise est un drame en trois actes, comme il convient : une enfance heureuse, — un é violente tourmente intellectuelle et morale, — une guérison définitive.

Wordsworth, fils d'un modeste avoué du comté de Cumberland, s'est toujours reporté avec délices à ses années d'enfance. A vingt ou trente ans de distance, quand il écrit le *Prélude*, il aime à revoir, dans le lointain de sa vie, la vaste bâtisse carrée d'aspect sévère qu'habitaient ses parens dans la petite ville de Cockermouth. Il aime à évoquer ses baignades dans certain « petit canal du moulin », ou ses gambades « à travers les jaunes bouquets de jacobée fleurie. » Surtout il songe avec reconnaissance aux années décisives qu'il a passées dans son vieux collège de Hawkshead, — et ce trait est caractéristique. Rappelons-nous en quels termes Chateaubriand, qui entrait au collège de Dol l'année même où Wordsworth entrait à celui de Hawkshead, en 1778, se plaint de la peine qu'eut « un hibou de son espèce » à vivre dans « une cage » et à « régler sa volée au son d'une cloche. » La même horreur pour le collège se retrouve, comme le note M. Legouis, chez la plupart de nos romantiques. Hugo parle avec colère du cuistre « chauve et noir » qui faillit l'enlever à son cher jardin des Feuillantines pour l'enfermer dans certaine « grande cour pavée entre quatre grands murs. » Quand Vigny devenu homme cherche les origines lointaines de sa mélancolie,

il croit les trouver dans « le collègue bien triste et bien froid qui lui faisait mal par mille douleurs et mille afflictions. » Même indignation chez un Lamartine, s'échappant de l'institution où on l'avait placé à Lyon, chez un Théophile Gautier, chez un Victor de Laprade. Pour Wordsworth, au contraire, ce temps de collège fut vraiment, — suivant sa belle expression, — « le temps des semailles. » Il faut l'entendre parler de son vieux maître William Taylor, que ses soixante-douze ans n'empêchent pas de goûter « la folle plaisanterie » ; de la bonne femme Anne Tyson, sa maternelle hôtesse ; du vieux mendiant qui revenait à jour fixe frapper à la porte de la maison ; du brave colporteur, son ami, qui lui « chantait de vieilles chansons, nées dans ses collines natales », et dont il buvait avidement « la pure conversation. » — Tous ces personnages ont passé dans ses poèmes ; tous ont apporté à l'œuvre leur quote-part de souvenirs, de récits, d'impressions. Par eux, cette œuvre plonge bien avant dans la terre natale. Par eux, le jeune Wordsworth est entré en contact avec cette âme populaire qu'il a tant aimée.

Puis, ce sont les livres, autres amis. La lecture, avait écrit ce Rousseau à qui Wordsworth doit tant, est « le fléau de l'enfance ». Pour lui, elle en fut la bénédiction. Nul conflit, dans cette âme d'adolescent, entre la nature et l'étude, entre « les cerises des bois », comme dira Victor Hugo grand-père, et les œuvres poudreuses des pédans. Il lit, et très librement, les exploits légendaires de Robin Hood, les aventures merveilleuses de Jack le Tueur de Géans, ou l'histoire du chapeau magique de Fortunatus. Il dévore les *Mille et une Nuits*. Il se grise de tout ce merveilleux. Bien mieux, il contracte dans ces lectures une haine durable contre les pédagogues de métier qui prétendent doser, en vertu de je ne sais quelle pharmacopée morale, la nourriture intellectuelle de l'enfant : « Qu'eût été l'homme, — écrivait-il plus tard à Coleridge, — qu'eût été le poète, qu'aurions-nous été tous les deux, si, à l'époque du choix sans danger, au lieu de vagabonder comme nous le fimes à travers les vallées riches de leurs produits indigènes, à travers le pays libre de la fantaisie, au lieu de parcourir à notre gré les heureux pâturages, nous avions été suivis, épiés à toutes les heures, tenus en laisse dans nos promenades mélancoliques, attachés au piquet comme la vache d'un pauvre homme?... »

Mais cet enfant qui lit est aussi un enfant qui joue. Tandis que d'autres rougissent de trop jouer, il rougit, lui, de ne pas jouer assez. En véritable Anglais, il sait qu'il a des devoirs envers la guenille du corps. Il escalade, avec une joie sauvage, les monts environnans pour piller des nids de corbeaux. Il aime à revenir

le soir « fiévreux, les membres fatigués et l'esprit en tumulte. » Jouer, c'est déjà pour lui entrer en communion avec la nature. Un soir, revenant à Hawksead au galop de son cheval, il lui semble qu'il sent la présence du paisible Esprit répandu dans l'air du soir, de cet Esprit qui va devenir le *genius* de sa poésie :

And that still spirit shed from evening air.

D'autres fois, c'est une course en bateau sur le lac d'Esthwaite, au cours de laquelle l'enfant est victime de quelque étrange hallucination, ou une partie de patinage, durant laquelle il jouit éperdument de l'aspect mystérieux des choses environnantes. Comme l'a remarqué encore M. Legouis, il y a aussi dans les *Confidences* de Lamartine une scène de patinage ; mais les impressions des deux poètes sont bien différentes. L'un songe surtout à la beauté de son propre corps et de ses mouvemens : il jouit avant tout de sentir qu'il triomphe par son adresse de la nature ; c'est un lutteur, un vainqueur que sa victoire enivre. L'autre se plaît au contraire à s'absorber dans cette nature, à se fondre en elle : c'est un solitaire, un contemplatif ; c'est l'enfant qui, revenant un soir sur son lac au son d'une flûte lointaine, laisse échapper ce cri : « Oh ! alors ! *l'eau calme et comme morte s'étendit sur mon esprit avec le poids d'un plaisir*, et le ciel que je n'avais jamais vu si beau descendit dans mon cœur et me tint comme un rêve. »

L'enfance de Wordsworth, malgré de graves revers de fortune et la perte prématurée de ses parens, a donc été heureuse. Il y a puisé, ce n'est pas trop de le dire, une réserve de joie pour la vie entière, et, quand il a voulu édifier plus tard une philosophie du bonheur, il n'a eu qu'à se reporter aux années bénies où le bonheur débordait spontanément en lui. Comme pour notre contemporain Pierre Loti, dont les souvenirs offrent ici avec les siens plus d'une analogie, — l'enfance a été pour lui le point lumineux de l'existence.

Son apprentissage de la vie commence à l'Université. Sortant de son collège, il n'a nulle vocation. En fait, il n'en aura jamais, au sens vulgaire du mot. Toujours il se refusera, malgré les exhortations de ses tuteurs, à prendre un métier. Mais, comme l'Université mène à la fois au barreau, au professorat, aux ordres sacrés, on l'y envoie, pour lui donner le temps de se décider. Il passe sur ce « perchoir de la vie sédentaire », comme il dit ironiquement, quelques années assez peu fécondes. Cambridge, où il étudiait, était la citadelle de l'anglicanisme : on y fabriquait, suivant la formule authentique, des théologiens patentés, qui, en attendant leur brevet, menaient joyeuse vie. Déjà le délicat poète Gray gémissait de les voir mettre sur leur tête, en

plein midi, les femmes qui passaient dans la rue, forcer la porte des magasins, jouer pour de l'argent dans les cafés le dimanche, et, ce qui est plus grave, s'autoriser pour ces frasques de l'exemple de leurs maîtres. Dans ce milieu de joueurs, de jockeys et de chasseurs bottés, on n'étudiait guère. Wordsworth s'y sent bien vite dépaysé. Il comprend « qu'il n'est pas fait pour cette heure, ni pour ce lieu » et que jamais son âme austère n'y trouvera l'emploi de ses « facultés saintes ». Une fois en sa vie, — ce sera la seule peut-être, — il sent comme Byron, et c'est quand il se trouve en présence de ces professeurs, de ces *dons* imbéciles, « vains — suivant l'expression du poète des *Hours of idleness* — comme leurs honneurs, lourds comme leur bière, tristes comme leur esprit et ennuyeux comme leur parole. » Incapable de passer sous les fourches caudines des examens, incapable de tourner en l'honneur d'un chancelier quelques vers latins présentables, Wordsworth renonce à toute ambition universitaire. Son meilleur temps alors, ce sont les vacances. Quand il retourne maintenant au pays natal, il apprend à goûter de plus en plus les paysans, à retrouver, sous leur rude écorce, ces vertus simples que la noble université de Newton ne connaît plus que de nom. Et il s'y éprend de la jeune fille qui sera plus tard sa femme.

En 1790, las de cette existence vide d'écolier, il prend une résolution qui fait scandale. Il renonce aux examens, aux concours imminens, et décide d'aller voir les Alpes, et du même coup la France. C'est sa véritable éducation de jeune homme qui commence. C'est la crise qui se prépare. « L'Europe, dit-il, était alors tressaillante de joie; la France au plus haut des heures dorées, et la nature humaine semblait naître à nouveau. » Wordsworth fait route avec un étudiant gallois. Chacun a 500 francs en poche. Leur débarquement à Calais se fait parmi les fêtes. « Il y avait dans l'air une rumeur vagabonde d'allégresse. D'heure en heure la terre vieillie battait comme le cœur de l'homme; ce n'étaient que chansons, guirlandes, bannières et faces heureuses. » « La déraison de la joie était alors sublime. » Nos voyageurs traversent la France en triomphateurs : « Nous portions un nom honoré en France, le nom d'Anglais, et ils nous saluèrent hospitalièrement comme leurs précurseurs dans la glorieuse carrière... » La France le ravit. Les Alpes lui agrandissent l'imagination. Il laisse les Suisses « ravis du triomphe de leurs proches voisins ». Quand il revient en Angleterre, il y rapporte le premier germe de la maladie morale qui va le ronger pendant sept ou huit ans.

Et d'abord, Wordsworth, qui s'est fixé à Londres, est pauvre. Malgré les objurgations des siens, il se refuse à prendre un état, plutôt que d'enchaîner sa vie. Il s'établit dans ce vaste Londres,

dont le mirage attire le provincial qu'il est. Il y vit de peu, tristement, inquiet de regarder ce monde si nouveau pour lui, qui pique sa curiosité sans toucher son cœur. Puis, et c'est une misère plus grave, le voilà décidément poète : il publie ses premiers vers, son *Evening Walk*, ses *Descriptive Sketches*, c'est-à-dire qu'il apprend à connaître l'effort du génie pour réaliser un idéal qu'il n'atteint jamais. Enfin, et surtout, celui qu'on a souvent appelé un quaker poète est en passe de devenir révolutionnaire et rationaliste — à la française.

Un deuxième voyage en France déchaîne le mal. En novembre 1791, il repart, invinciblement attiré par ce pays tendrement aimé. Il y séjourne cette fois plus d'un an, à Paris, à Orléans, à Blois. Il se lie intimement, à Blois, avec le capitaine, depuis général, Michel Beaupuy, un noble cœur, qui lui souffle, en de longues causeries, son enthousiasme révolutionnaire. En présence des volontaires qui partent pour la frontière, le jeune Anglais sent son cœur bondir d'émotion : treize ans plus tard, évoquant ce souvenir dans le *Prélude*, il écrira encore : « Au moment où j'écris ceci, des larmes me viennent aux yeux... au souvenir des adieux de cette époque, des séparations domestiques, du courage des femmes à l'heure des plus cruels départs, du patriotisme, de l'esprit de sacrifice, et de l'espoir terrestre, mus par une foi semblable à celle des martyrs... Même les défilés d'inconnus, même ces spectacles passagers ont souvent élevé mon cœur et m'ont paru des argumens envoyés du ciel pour prouver que la cause était bonne et pure, que nul ne pouvait se dresser contre elle à moins d'être perdu, abandonné, égoïste, orgueilleux, vil, misérable, volontairement dépravé, à moins d'être le hâsseur têtue de l'équité et de la vertu. » La France et la Révolution l'ont conquis. Elles ne le lâcheront plus.

Notons qu'il ne s'agit pas ici seulement d'une conviction politique, mais bien d'une révolution décisive et complète dans sa façon de voir les hommes et les choses. Jusque-là, c'est lui qui nous l'apprend, « l'homme était resté dans son cœur subordonné à la nature. Celle-ci était sa passion et son ravissement de tous les instans. L'homme n'était pour lui qu'un plaisir accidentel. Son heure n'était pas venue. » Maintenant il a vu de près, et même de trop près, les passions humaines. Il est entré en contact avec l'histoire. Il a connu un homme de notre xviii^e siècle, un « philosophe » et un révolutionnaire, Michel Beaupuy. Il a recueilli à Paris les échos de la lutte de Robespierre et de Louvet, et, par une nuit d'octobre 1792, seul dans une chambre

(1) Voir le *Général Michel Beaupuy*, par Georges Bussière et Émile Legouis (Paris, 1891).

d'hôtel, dans ce Paris encore tout sanglant des massacres de Septembre, il s'est senti « sans plus de défense que dans une forêt où errent des tigres. » Mais surtout il a frémi de voir l'écorce du vieux monde se soulever, comme par la force mystérieuse de quelque éruption volcanique : plus tard il rendra cette inoubliable impression en beaux vers, que M. Legouis a heureusement traduits :

Oh! quelle vision de bonheur inouïe
 Stimula les craintifs, exalta les hardis!
 Ceux dont l'enfance avait forgé des paradis,
 Dont l'intrépide enfance et l'audace féconde
 Avaient lancé d'un bout à l'autre bout du monde
 L'essaim subtil et prompt des rêves enchantés;
 Et ceux-là même, épris de tranquilles beautés,
 Qui sur les mouvemens de grâce et d'harmonie
 Avaient réglé le cours de leur calme génie,
 Tous trouvaient sous leurs pieds, libres de s'en saisir,
 Une argile plastique au gré de leur désir.
 L'heure sonnait pour eux de modeler leur songe...

Ces impressions violentes et grandioses font du timide et gauche étudiant de Cambridge un lutteur de la pensée, — et le voici qui, de retour en Angleterre, prêche sa foi nouvelle. A l'évêque Watson, qui a, dans un sermon, attaqué la France, il reproche, dans une lettre enflammée, d'avoir « décoché une flèche contre la liberté et la philosophie, qui sont les yeux de la race humaine. » Il se nourrit de Rousseau. Il est plein aussi, à partir de 1793, de William Godwin, c'est-à-dire de Rousseau corrigé par d'Holbach et Helvétius, avec une dose de Hume et de Hartley. Le jacobinisme en politique, le rationalisme en philosophie, ces convictions neuves l'exaltent et l'exaspèrent.

Et bientôt elles sont mises à une rude épreuve. En 1793, la guerre éclate avec la France. Ce cœur ardent est saisi d'une angoisse inconnue : « Ma nature morale n'avait pas subi d'ébranlement jusque-là. Mes sentimens n'avaient pas jusqu'alors éprouvé de brusque secousse qui pût s'appeler une révolution. Tout le reste était progrès dans le même sentier où j'avais voyagé d'un pas tour à tour lent et rapide. Mais cette fois je fus brusquement précipité dans une région nouvelle. » Prendre parti pour la patrie, c'est renier l'humanité, c'est renoncer toute sa foi... Malgré la violence du déchirement, l'humanité triomphe de la patrie : « Je me réjouis ; oui, — pénible aveu ! — j'exultai, dans le triomphe de mon âme, quand des milliers d'Anglais furent vaincus, laissés sans gloire sur le champ de bataille... j'éprouvais une douleur, — non, ne disons pas une douleur, c'était tout autre chose, — un conflit de

sensations sans nom, dont celui-là seul peut juger qui aime autant que moi la vue d'un clocher de village, quand, au milieu des fidèles tous agenouillés devant leur Père céleste, le prêtre offrait des actions de grâces pour les victoires de nos compatriotes. Seul peut-être de tous ces simples fidèles, je restais assis en silence, comme un hôte que nul n'a invité, que nul ne reconnaît. Ajouterai-je que je savourais d'avance le jour de la vengeance à venir? »

Si l'on songe à la tendre austérité de cette âme, si l'on se rappelle quel amour du sol natal l'avait soutenue jusque-là, par combien de liens ce génie, si vraiment anglais, se rattachait à la conscience collective de l'Angleterre, on mesurera la gravité de la crise. Elle éclate à plein dans cet étrange drame des *Borderers*, que l'ironie godwinienne lui inspire : histoire d'un assassin philosophe qui tue par conviction raisonnée, et qui, par son crime, rompt brusquement avec la foi traditionnelle de l'humanité : « quand il revint de ses méditations à examiner les opinions et les coutumes du monde, il lui sembla qu'il était un être entré seul dans une région de l'avenir dont l'élément était la liberté. » Ce qu'il a appris, c'est que « toute forme possible d'action peut mener au bien », ou encore que « les choses travaillent pour des fins que les esclaves du monde ne soupçonnent jamais. » Le spectacle de la justice révolutionnaire a bouleversé à ce point ce cœur si pur qu'il en arrive à une manière de nihilisme provisoire. Voici que le bien lui-même lui semble une chimère ; voici que les fins de l'humanité deviennent mystérieuses à ses yeux. Godwin, disciple radical de nos encyclopédistes, n'a-t-il pas placé le souverain bien dans l'intelligence, dans la *seule* intelligence? N'a-t-il pas subordonné tout progrès moral à une vaste enquête préalable sur « la nature de l'homme, ses traits généraux et ses variétés? » N'a-t-il pas admis que « la vertu ne peut pas exister à un degré éminent si elle n'est pas accompagnée d'une vue étendue des causes et de leurs conséquences? » Dès lors, cette nature, jusque-là adorée, cette âme populaire si respectée, cet instinct des faibles et des simples si exalté par Wordsworth, tout cela n'est qu'illusion. Il s'arrache pourtant cette illusion du cœur. — mais au prix de quel sacrifice! « Abattu et désorienté, je ne frayai pas avec les railleurs, je ne cherchai pas à prendre une gaie et frivole revanche en riant de tout sans distinction ; je ne pris pas non plus paisiblement mon parti de voir mon intelligence en ruines ; je ne pouvais supporter une telle indolence ; j'aimais trop, dans ce printemps de ma vie, l'effort de la pensée et la vérité qui en est la précieuse récompense. » Trait caractéristique : même dans la tristesse, il ne s'abandonne pas,

comme un René, à un désespoir complaisant. Il lutte, il essaye de se reprendre à quelque vérité, sans y réussir quand fort à propos, en janvier 1795, il lui arrive deux événemens heureux, qui vont le mettre sur le chemin de la guérison : il trouve, grâce à un legs modeste, l'indépendance ; et il se réunit à sa sœur.

Dorothée Wordsworth a été l'une des deux Providences du poète : l'autre a été Coleridge. Vive, ardente, un peu masculine d'allures, d'esprit remarquablement ouvert, elle dégageait dans toute sa personne, au dire de Thomas de Quincey, « une subtile flamme d'intelligence passionnée. » Elle fut pour son frère, qu'elle ne devait plus quitter, mieux qu'une compagne dévouée : elle fut une conseillère, une façon de muse domestique, d'ange du foyer. Son premier mérite fut de décider que ce frère serait un grand poète, — et il le devint.

Elle commence par le réconcilier avec la Nature. A Racedown, où ils s'installent d'abord, puis à Alfoxden, elle le rapproche de cette source d'apaisement. Elle lui apprend, — ce qu'il a oublié dans le commerce des hommes, — à ouvrir les yeux : « L'univers visible, dit-il, était tombé sous la domination d'un goût moins spirituel ; je l'examinais au microscope comme le monde moral. » Grave erreur, que de se poser en critique et en juge : « Même quand j'en jouissais, j'en jouissais mal, approuvant ici et désapprouvant là ; *appliquant les règles de l'art d'imitation à des choses qui sont au-dessus de l'art...* insensible au caractère de l'heure et de la saison, au pouvoir moral, aux affections et à l'esprit des lieux. » Maintenant il s'applique, comme à une tâche sainte, à « endormir ses facultés intérieures ». Il renonce aux vaines curiosités. Il mène avec Dorothée une vie toute pastorale, se nourrissant de laitage et de verdure, et faisant à pied jusqu'à seize lieues par jour. C'est une véritable cure morale, poursuivie avec méthode et esprit de suite, à l'anglaise. « Sa vie baigne dans la nature », dit très bien M. Legouis : ce bain merveilleux a toujours purifié Wordsworth de toutes les souillures. Mais à combien d'autres eût-il réussi de même ?

Nous avons un curieux journal, tenu par Dorothée, de cette existence presque végétative, qui a produit la sève nourricière de la poésie de Wordsworth ! Cela est tout en impressions, en notations précises de phénomènes naturels. — Impressions du 3 février 1798 : « Allée sur les collines. La mer d'abord obscurcie par une vapeur ; cette vapeur glissa ensuite en une seule masse peu haute le long du rivage de la mer ; les îles et une pointe de terre distinctement aperçues au delà de cette vapeur. Le lointain du paysage (qui était pourpre dans la terne clarté de l'air), surplombé de nuages épars

qui voguaient au-dessus... » — Impressions du 17 février : « Les branches de houx inclinées sous le poids de leur blanc fardeau, mais laissant voir encore leurs baies d'un rouge brillant et leurs feuilles d'un vert lustré. Les branches nues des chênes épaissies par la neige. » — Impressions du 2 avril : « Rafale... Les houx dans l'épaisseur du bois non ébranlés par la rafale ; seulement, quand elle redoublait de force, secoués par les gouttes de pluie qui tombaient des chênes au-dessus d'eux. » — Cela fait songer à quelques pages d'Eugénie de Guérin ou de son frère Maurice, qui, au surplus, fut un des rares imitateurs français de Wordsworth. Mais je le demande : deux êtres humains ont-ils jamais vécu plus près l'un de l'autre, et plus près aussi de ce troisième être, avec lequel ils aiment à converser longuement, le grand être de la Nature ? Vie singulièrement vide et monotone, en apparence ; singulièrement féconde, en fait, puisque tout Wordsworth est sorti de là. Près de sa sœur, il redevenait humble de cœur : « Sans toi, ma sœur, lui disait-il, mon âme trop indifférente à la grâce douce *serait resté trop confiante en sa force individuelle.* »

Du même coup, le disciple aigri de Godwin reprend goût à l'humanité. Il s'avise qu'il était devenu « le bigot d'une nouvelle idolâtrie. » Il comprend qu'il a eu tort de se détourner des hommes d'aujourd'hui pour espérer tout des hommes de l'avenir. Nul abîme ne sépare l'humanité d'aujourd'hui de celle de demain. Pareil à un moine ignorant, le poète a travaillé à cette œuvre mauvaise « d'isoler son cœur de toutes les sources de sa force première. » Il est temps de revenir à un idéal plus simple, plus humble, ou plutôt il est temps de revenir à la réalité. La nature est « la qualité visible, la forme et l'image de la vraie raison. » Or, la nature ne connaît « ni espoirs impatients ou fallacieux, ni excessives ardeurs. » Ce qu'elle enseigne, c'est ce qu'ignore Godwin, le respect de la vertu des humbles, des pauvres d'esprit, des « Milton muets et sans gloire », même des enfans. Devant une réponse d'un enfant de trois ans, voici Wordsworth qui s'écrie, tout ému : « O cher, cher enfant ! Mon cœur soupirerait rarement après un savoir meilleur, si je pouvais seulement t'enseigner la centième partie de ce que j'apprends de toi ! »

Le danger de la société exclusive de sa sœur, c'était, pour Wordsworth, un abandon trop complaisant des droits de la pensée. Samuel Taylor Coleridge, cet homme « merveilleux », comme il dit, vint fort à propos lui donner les élémens de ce qui lui manquait encore : une philosophie.

Coleridge agit sur Wordsworth par l'ascendant d'une nature

diamétralement opposée à la sienne (1). Cet Anglais du Midi est aussi expansif, aussi enthousiaste, aussi mobile et faible, que Wordsworth, homme du Nord, est raide, âpre, concentré, tenace. Celui-ci a grandi en pleine liberté, l'autre, plante malade, a poussé mélancoliquement entre les quatre murs d'un collège de Londres. L'un est plein de Godwin et de Rousseau. L'autre, dès l'âge de dix-sept ans, se dit néo-platonicien et parle « avec des intonations douces et profondes » des mystères de Jamblique et de Plotin. L'un a toujours agi par principes, en vertu d'une fin déterminée; l'autre s'est laissé mener, depuis ses vingt ans, d'un régiment de dragons au phalanstère « pantisocratique » de Stowey.

Coleridge n'a jamais été, même par crise, un rationaliste. De bonne heure, il s'est complu avec les théosophes Jacob Bœhme, George Fox, Swedenborg. De bonne heure, il s'est convaincu « que tous les produits de la pure réflexion sont frappés de mort. » Nul esprit moins scientifique. La puissance mystérieuse qu'il adore, c'est celle qu'il nomme la Fantaisie, « qui, la première, dit-il, tire de la sensualité l'esprit ténébreux et lui donne des jouissances nouvelles ». Et comme, aux yeux de Coleridge, la Fantaisie est absolument bonne, il s'est mis, dès avant la trentième année, à faire usage de l'opium. Singulier maître, mais assurément bien séduisant ! Car son fumeux esprit agit puissamment sur l'esprit austère de Wordsworth. Tout dernièrement encore, le recueil de pensées inédites de Coleridge, publié sous le titre d'*Anima poetæ*, nous en apportait des preuves nouvelles. On l'y voit gourmander son « cher William » pour avoir trop « contemplé la surface des choses en vue de jouir de leur beauté et de sympathiser avec leur vie réelle ou imaginaire. » Sans doute, il le voudrait plus détaché de l'observation, plus libre, plus hardi dans son essor vers le royaume de Fantaisie. M. Legouis nous a très bien montré comment Wordsworth resta réfractaire à cette tentative. Mais il subit profondément l'influence qui se dégageait de la personne de Coleridge. Bientôt il s'installe avec sa sœur et avec lui à Alfoxden : « Nous étions trois corps et une seule âme, » dit Coleridge. Près d'eux, les membres de cette étrange société « pantisocratique », Burnett, Lloyd, Lamb, Thelwall, Thomas Poole. Dans ce cercle de croyans, on rêve d'une vie toute pastorale; on s'y répand en invectives contre le labeur

(1) M. Ernest Hartley Coleridge a publié en 1895 deux volumes de lettres et un petit volume de notes intimes de Coleridge (*Letters of Samuel Taylor Coleridge*, Londres, 2 vol. in-8, *Anima poetæ*, 1 vol. in-8). On y trouvera quelques indications intéressantes sur Wordsworth.

excessif et malsain des grandes villes; surtout, on y apprend la joie : « Tous les interstices de nos cœurs, a écrit l'un des initiés, étaient remplis de bonheur. Il n'y avait donc pas place pour le chagrin, exorcisé maintenant et envolé hors de notre portée... » On y pratique, en un mot, cette thérapeutique morale qui avait déjà réussi à Wordsworth une première fois.

La cure fut radicale. Quand il quitte Alfoxden, en 1798, Wordsworth est guéri. Assurément il n'a pas rejeté toutes ses convictions révolutionnaires et rationalistes. Même, quand la France du Directoire commettra ce crime d'envahir la Suisse, nation sœur, au milieu de l'universelle indignation de tout le groupe de ses amis Wordsworth réservera son jugement. Mais du moins il a mis fin à la lutte entre la Révolution et la Nature. Il s'est refait une identité morale. Il s'est tracé, pour la vie, un programme dont il ne s'écartera plus. Il s'est replongé dans la Nature et elle lui a murmuré : Joie.

II

On le voit, Wordsworth n'a pas été du premier jour en possession de son idéal moral. Du moins, la crise si elle a été violente a été courte. A force de volonté, de méthode, on dirait presque d'hygiène, il a enrayé le mal. Il a reconquis la paix, et pour toujours. Combien de nos romantiques ont dirigé ainsi leur propre vie? Et, pour tout dire, à combien d'entre eux aurions-nous su gré d'être de si excellents médecins de leurs propres maux? Celui qui « se frappait le cœur » pour y « trouver le génie », se le figure-t-on paisiblement ancré, la tourmente une fois finie, dans une conviction raisonnée?

Et, de même que l'idéal moral de Wordsworth s'est formé de bonne heure en lui, de même son idéal poétique, dès 1798, est définitivement arrêté dans son esprit. Cet idéal tient dans ces deux mots : réalisme, optimisme; et aucun de ces deux mots ne représente exactement pour lui ce qu'il représenterait pour un poète français.

Wordsworth est « réaliste », c'est-à-dire qu'il a, suivant l'expression de M. Legouis, « l'imagination la plus loyale peut-être qui soit », — loyale jusqu'au scrupule. Certes il a, lui aussi, dans ses premiers vers, sacrifié à la Muse enrubannée du XVIII^e siècle; il a fait du Delille, comme d'autres ont fait du Darwin. Il a, dans ses descriptions, associé au hasard des objets qu'il ne connaissait pas, « comme font, dit-il dédaigneusement, ceux qui sont élevés dans les villes. » Mais, à vingt-huit ans, le voilà guéri de ce travers.

Voyez plutôt comme il nous conte l'éveil de sa vocation de poète. Il avait alors quatorze ans. Allant un jour de Hawkshead à Ambleside, il aperçut un chêne « qui enlaçait ses branches et ses feuilles assombries », en se détachant sur la splendeur du soleil couchant. « Ce fut un moment important de mon histoire poétique ; c'est alors que je pris conscience de l'infinie variété des aspects naturels *qui avait été négligée par les poètes de tous les siècles et de tous les pays*, autant que je les connaissais. Et je pris la résolution de suppléer à cette lacune. » Dès lors il a senti s'imposer à lui, avec la force de l'évidence, la loi suprême de toute poésie : la parfaite docilité envers la nature. Dès lors, il a conçu l'imagination comme il la définira plus tard, comme la faculté d'entrer en communion avec l'univers visible, voile transparent de l'invisible.

Emerson donne quelque part comme un des traits caractéristiques de l'esprit anglais le « matérialisme mental, » c'est-à-dire l'impossibilité de penser ou de raisonner sans s'appuyer sur un fait précis ou sur une image. Personne, que je sache, ne représente plus pleinement ce caractère de la race que Wordsworth. Comparez-le, à cet égard, à notre Lamartine, celui de nos romantiques qui lui ressemble le plus. L'image, chez le poète français, est tour à tour majestueuse, élégante, spirituelle : elle s'enveloppe de grâce, de mollesse, de langueur attendrie ; elle est toujours d'un poète, et, je me hâte de le dire, d'un plus grand poète que celui-ci. Mais est-elle toujours d'un observateur ? Lamartine aurait-il pu écrire, comme Wordsworth à propos d'un de ses poèmes : « Il n'y a pas une image que je n'aie observée, et encore aujourd'hui, dans ma soixante-treizième année, *je me rappelle le lieu et le moment où la plupart me sont venues ?* » Pesez ces mots. Lamartine a-t-il jamais présenté un tel développement du « matérialisme mental ? » C'est qu'en effet, pour le poète anglais, l'image n'est que la traduction plus nette du réel. Suivant une comparaison de Coleridge, le génie ne déforme pas plus les objets que l'eau de la mer ne déforme un galet, qu'elle mouille et fait luire au soleil. L'image est l'expression modeste et sans fard de la vérité. Ne confondons pas l'imagination et la fantaisie. La fantaisie c'est tout ce que la poésie renferme de mensonge. C'est « la faculté d'exciter le plaisir et la surprise par de brusques changemens de situation et par des images accumulées. » Wordsworth la méprise à ce point qu'il reléguera sous le titre de *Poèmes de fantaisie* tous ceux auxquels il n'attache aucune importance. Au contraire, l'imagination « tire des effets impressionnans d'éléments simples. » Elle procède comme la science, par l'observation patiente et

tenace. Elle accumule les petits faits, et elle s'intéresse à tous. Un sujet, en poésie, ce n'est rien, ou plutôt, toute réalité indifféremment est un sujet.

Et ne croyez pas, au moins, que la tâche du poète en soit bornée ou amoindrie. Le monde est un réservoir infini d'images inconnues. Nous ne connaissons ni les êtres qui nous entourent ni notre propre être. Un poète qui voudrait évoquer les seules images accumulées en lui pendant son enfance trouverait dans cette tâche l'emploi d'une vie entière : « Celui qui se penche pardessus le bord d'une barque lente, sur le sein d'une eau tranquille, se plaisant aux découvertes que fait son œil au fond des eaux, voit mille choses belles, — des herbes, des poissons, des fleurs, des grottes, des galets, des racines d'arbres, — et en imagine plus encore. Mais il est souvent perplexe et ne peut pas toujours séparer l'ombre de la substance, distinguer les rocs et le ciel, les monts et les nuages, reflétés dans les profondeurs du flot clair, des choses qui habitent là et y ont leur vraie demeure... C'est ainsi, c'est avec la même incertitude que je me suis plu longtemps à me pencher sur la surface du temps écoulé. »

Voilà donc une première fonction de la poésie. Elle est œuvre d'observation. Elle confine à la science. Elle a pour mission d'amener au grand jour toutes les sensations obscures éparses et dormantes au fond de nous. Elle est une tentative de constituer une psychologie poétique de l'homme. « J'ai dit, écrit-il en 1800 dans la préface des *Ballades lyriques*, que chacun de ces poèmes a un objet : c'est d'élucider la façon dont nos sentimens et nos idées s'associent dans un état d'excitation. Mais, pour en parler en termes moins généraux, c'est de suivre le flux et le reflux de l'esprit quand il est agité par les grands et simples sentimens de notre nature. » Tel de ces poèmes a pour but d'étudier « la perplexité et l'obscurité qui dans l'enfance accompagnent notre notion de la mort » ; tel autre « la passion maternelle à travers beaucoup de ses replis les plus subtils ; » chacun a pour objet un fait mental déterminé. Chacun, est, dans l'idée du poète, une étude d'un « cas ». — Mais vous êtes dupe des mots, ô poète : ce que vous traduisez dans vos vers, ce ne sont pas des faits, ce sont des sensations, ce sont des *apparences*. — D'accord, mais ces *apparences* sont des faits de l'âme, dont l'indéniable existence se manifeste par l'influence qu'ils exercent sur notre vie morale. Et d'ailleurs « l'office propre de la poésie (laquelle néanmoins, si elle est sincère, est aussi permanente que la science pure), son emploi approprié, son privilège et son devoir c'est de traiter les choses non comme elles sont, mais comme elles apparaissent. » Et, si vous lui

objectez que ces apparences sont des mensonges, il vous demandera si en fait ces apparences ne sont pas l'image même de la réalité, si ces fantômes ne sont pas des ombres de vérités, si les premiers hommes, qui associaient constamment dans leur esprit le phénomène et la force qui le produit, n'étaient pas plus près du but que le savant d'aujourd'hui. — D'un mot, Wordsworth vous parlera comme Coleridge.

La poésie, œuvre d'observation patiente et tenace ! Nous voilà loin de nos romantiques. Eux aussi pourtant, avec la même candeur que Wordsworth, ils ont découvert l'homme et ils ont inventé la nature : on sait que ces découvertes-là se font périodiquement, deux ou trois fois par siècle. Mais ce qu'ils ont découvert, c'est un autre monde et c'est une autre nature. Notez que la plupart d'entre eux sont des citoyens, gens de lettres, journalistes, gens de théâtre. On les voit dans les salons, dans les académies, dans les coulisses ; ils forment un parti fortement organisé, ayant ses revues, ses journaux, et les soirs de premières ses « Spartiates », comme disait Hugo, prêts à se faire tuer aux Thermopyles de l'art. Chacune de leurs œuvres, — roman, drame ou poème, — est conçue en pleine bataille, et pour la bataille. Chacune de leurs conceptions, images grandioses, mais grossières, de la réalité, trahit le désir de forcer l'attention d'un public impatient et inquiet. Et, de vivre ainsi en pleine mêlée, c'est pour un poète, même lyrique, une bonne manière de varier et d'étendre le champ de sa poésie. Mais elle eût fort étonné cet anachorète de Wordsworth qui, du haut de sa montagne, a, soixante ans durant, couvert d'innombrables carnets de pieuses et calmes impressions. Coleridge disait de lui qu'il s'était « isolé des hommes au point de se faire du mal. » Le mot est très juste, mais il faut ajouter que Wordsworth n'a jamais voulu se rendre compte du mal qu'il se faisait. Il a goûté jusqu'à l'ivresse cette solitude en dehors de laquelle il ne désirait rien :

The self sufficient power of solitude.

Il a voué son génie sévère à créer une poésie aussi nue, aussi dépouillée que possible. Il a célébré, suivant le mot ironique de Taine, « des événemens plats dans un style plat, et par principe. » Il a renoncé tant qu'il a pu à « l'art ». Il a chassé de son vocabulaire les termes d'école, les beaux vocables, le « mot » enfin, dont Hugo disait que « le Mot c'est le Verbe, et le Verbe, c'est Dieu. » Il a voulu dire simplement des choses simples. Et de même, aucun effort pour piquer la curiosité par le choix d'un sujet ou par l'invention d'un incident. Ni merveilleux, ni fiction,

ni fable, aucun de ces hochets dont une tradition séculaire permet l'usage aux poètes. C'est le poète de la Terre, et s'il lui arrive de la quitter, il s'écrie, dans un transport d'enthousiasme, en la retrouvant : « Ces astres et tout ce qu'ils renferment, qu'est-ce auprès de ce grain minuscule, de ce cher petit point qui est nôtre? Donc, revenons sur la Terre, sur la chère Terre verte... La voici, l'incomparable Terre! »

« L'incomparable Terre », et, dans cette terre, l'Angleterre, et, dans cette Angleterre, un coin du Cumberland et du Westmoreland, cet horizon lui suffit. Là, dans ce microcosme, s'agitent des personnages minuscules. C'est, comme le dit joliment M. Legouis, le « protoplasma de la poésie au lieu de la poésie elle-même. » L'étrange poète! Chantera-t-il les malheurs de René ou ceux de Chatterton, ou ceux d'Olympio? Refera-t-il une virginité à Marion Delorme, à Lucrèce Borgia, à la Thisbé? Dira-t-il les rancœurs de Rolla ou la grandeur cachée de Triboulet? Vous le connaissez mal. Ce contemporain de Chateaubriand vous dira comment ce mauvais sujet d'André Jones s'est approprié un gros sou jeté par un cavalier à un mendiant; ou encore il vous contera comment cette pauvre Alice Fell a perdu son manteau en loques, qui s'est trouvé pris dans la roue d'une voiture. Notez que ce n'est pas là du « burlesque »; ce n'est pas non plus du « grotesque », suivant la formule de nos romantiques; c'est du « plat », tout simplement, ce qui est bien différent. En vérité, pour assister avec cette joie enfantine aux ébats des moindres êtres de la création, il faut relever d'une maladie aiguë; il y faut la disposition d'âme du convalescent qui, sortant pour la première fois dans son jardin, jouit du moindre frémissement du vent dans les feuilles.

Mais, au fait, ne sommes-nous pas tous des malades, et ne pouvons-nous pas devenir, à condition de le vouloir, des convalescens? Wordsworth le pense. Sa poésie est un hymne aux plaisirs élémentaires de l'humanité, à la chaleur reconfortante et pénétrante de la nature. Ce n'est pas lui qui dirait avec Vigny :

Ne me laisse jamais seul avec la Nature,
Car je la connais trop pour n'en avoir pas peur.

Ce que la Nature nous verse, par le canal des sens, glorieux instrumens de notre régénération, c'est le calme, c'est la sérénité, c'est le pardon. Il ne s'agit pas ici, comme l'ont cru des lecteurs superficiels, de nous confondre et de nous abîmer dans son infinité : cela, c'est du Shelley. Encore moins s'agit-il de lui prêter nos propres sentimens, de tomber dans ce que Ruskin appelle

pathetic fallacy : cela, c'est du Gray, du Lamartine, du Musset, du Byron. Assurément, il a semblé parfois à Wordsworth que sa personnalité se confondait avec celle de la nature : tout enfant, allant un jour en classe, « il a dû tâter fortement un mur ou un arbre pour sortir de cet abîme d'idéalisme et rentrer dans la réalité. » Mais cet état est exceptionnel chez lui. La conception qu'il se fait du monde ne suppose ni l'absorption du poète dans la nature, ni celle de la nature dans le poète. Ce qu'il veut, ce sont, comme l'a dit excellemment M. Angellier, « des heures de divine réceptivité. » C'est la soumission de l'écolier à son maître. C'est une extase où l'âme s'embellit et s'ennoblit à force de se pénétrer de la noblesse et de la beauté du monde.

Il ne faut pas demander à une conception poétique la rigueur d'un système. Mais il ne faut pas contester non plus à un poète le droit d'aller jusqu'au bout d'une idée, fût-ce une idée de poète. C'est ainsi que Taine, après avoir amèrement reproché à Wordsworth de « faire pulluler dans tous les coins les chardons métaphysiques », lui a proposé ironiquement, puisque aussi bien tout sujet porte en lui son enseignement, de chanter « une brosse à dents usée, qui cependant continue son service. » Ce sarcasme a paru cruel aux dévots du poète de l'*Excursion*; et ils sont dans leur droit. Certes, Wordsworth ne craint pas « les chardons métaphysiques »; certes, il est, en fait d'attendrissement, capable de tout. Mais quoi ! il ne faut pourtant pas être plus sévère envers un poète qu'envers un philosophe, et, la plaisanterie que vous décochez à Wordsworth, pourquoi l'épargnez-vous à Spinosa ou à Hegel ? Oui, il nous paraît, à nous compatriotes d'Alfred de Musset ou de Prosper Mérimée, que Wordsworth s'est guéri un peu trop complètement de son rationalisme. Oui, son mysticisme naturaliste nous effarouche par momens. Mais comment méconnaître la grandeur de ce culte de la nature, préceptrice et bienfaitrice du genre humain ?

Le plus singulier, ce sont les conséquences que Wordsworth en a tirées : la méfiance envers ce qu'on nomme le progrès ; le dédain de ce qu'on appelle la science.

Le progrès : cela se conçoit assez. Le progrès n'apparaît pas dans la nature. Elle n'improvise rien. Elle est impassible. Elle ne fait ni ne défait rien en une nuit. Ayant les siècles en perspective, elle ne connaît ni la hâte ni la fièvre d'aboutir. Inspirons-nous donc de sa magnifique stabilité. Mais la science ? Est-ce que la science n'est pas justement l'interprétation de la nature ? Est-ce qu'elle ne donne pas la main à la poésie ? Est-ce qu'elle ne travaille pas à la même œuvre ?... Wordsworth, ici, recule devant

une conséquence légitime de son principe. Votre science, dit-il, ou ce que vous appelez de ce nom, supprime la vie, sous couleur de la mieux connaître : « Elle défigure les belles formes des choses et tue pour disséquer. » Elle substitue « un univers de mort à celui qui se meut, animé de lumière et de vie, réel, divin et vrai. » Elle voit « tous les objets dans une disjonction sans vie et sans âme. » Voilà qui est grave. Et, d'autre part, est-ce que toute science ne doit pas aboutir à l'adoration du mystère ? Est-ce que nous n'avons pas vu les enfans, les idiots, les animaux même en savoir parfois plus long que les métaphysiciens patentés ? Tranchons le mot : est-ce que ce ne serait pas un bouleversement de l'ordre naturel que l'intelligence fût un acheminement à la moralité ? Je sais bien que Wordsworth a parlé en beaux termes de la géométrie, qu'il a voulu s'initier à la chimie, qu'il est parti pour l'Allemagne à la seule fin d'étudier l'histoire naturelle. Comme tout esprit supérieur, il a senti la force du mouvement qui emportait son siècle vers la science. Mais, au fond, il l'a regretté. Autour de lui, ce n'étaient que mystiques, que rêveurs, que « dégrisés de raisonnement », comme dit spirituellement M. Legouis. Et Coleridge, le plus « dégrisé » de tous, lui parlait avec effroi des « solitudes sablonneuses de l'incrédulité absolue ». En fait, il ne peut y avoir ici de compromis : on croit à la raison, ou on n'y croit pas.

Pour y croire, Wordsworth a toujours vu les choses de trop près ou de trop loin : de trop près, quand il s'usait les yeux à décrire le vol d'un moucheron ou le bruissement d'une feuille morte ; de trop loin, quand, tout plein de ses amples et harmonieuses visions, il chantait, dans cette « cathédrale gothique » qui est son œuvre, un hymne à l'universelle Beauté et à l'éternelle Harmonie. Il a écrit quelque part de Milton qu'il avait « l'âme solennelle comme un temple ». Telle aussi l'âme de Wordsworth, planant fort au-dessus des misères de la vie quotidienne, naturellement avide d'éternité et d'immutabilité, parfaitement incapable de ne pas s'humilier devant le mystère des choses. Ce n'est pas lui qui aurait dit avec Lamartine : « *La poésie sera de la raison chantée* : voilà sa destinée pour longtemps. » Une pareille destinée lui semblerait trop médiocre. Wordsworth, poète crépusculaire, fait de la lumière avec de l'ombre : il lui arrive d'écrire, et cela est bien caractéristique, que « les souvenirs pénombreux » de l'enfance « demeurent la lumière source de tout notre jour. » Pour trouver une ferme assise à la vie morale de l'homme, il lui faut invoquer de toute nécessité « quelque chose de profondément infus, dont l'habitation est la lumière des

soleils couchans., mouvement et souffle qui donnent l'impulsion à tous les êtres pensans, à tous les objets de toute pensée, et qui roulent à travers toutes choses. » Gœthe demandait qu'on laissât s'exercer librement sur l'âme de l'enfant l'influence salutaire du mystère et de l'invisible. Ce que Gœthe demande pour l'enfant, Wordsworth le réclame pour l'homme. L'intellectualisme de Godwin, qui l'a enivré un instant, ne lui a laissé maintenant que dégoûts et que mépris. Voici que les sens eux-mêmes ne lui semblent plus dignes de confiance qu'à la condition de n'être pas faussés par le raisonnement. Toute erreur de l'homme, nous dit-il, vient de ce qu'au lieu de *sentir*, de *voir*, et d'*entendre*, il se laisse aller à raisonner sur ce qu'il entend, sent ou voit. Le privilège du poète, c'est bien de voir comme voient les êtres « déraisonnables », « comme s'il était le premier né de la terre et que nul n'avait vécu avant lui. »

On lui vante l'activité de la raison. On lui reproche de négliger les livres, « ces flambeaux légués à des êtres qui sans eux seraient délaissés et aveugles. » Il répond : « L'œil ne peut s'empêcher de voir, nous ne pouvons interdire à l'oreille d'entendre ; notre corps est sensible, en quelque lieu qu'il soit, que nous le voulions ou non. De même, je crois qu'il est des puissances qui spontanément impressionnent notre esprit, que cet esprit qui est nôtre, nous pouvons le nourrir dans une sage passivité. » Voilà, pour Wordsworth, la connaissance normale. Et voici l'extase, qui est une connaissance plus complète. Supposez que « la lumière des sens s'éteigne, mais avec un éclair qui a réveillé le monde invisible. » Ce sera alors « l'état d'âme béni dans lequel le fardeau du mystère, le poids lourd et accablant de tout ce monde inintelligible s'allège. » Assurément un pareil état est rare, et dure peu : « Trop, bien trop étroits sont ces murs de chair... » Du moins devons-nous tendre à nous rapprocher le plus possible de cette connaissance idéale et supérieure.

D'ailleurs, pour Wordsworth, l'extase n'est pas un état morbide. Ce poète robuste n'est pas, comme Coleridge ou comme Thomas de Quincey, un buveur d'opium. Il a une vigoureuse et saine nature, et son aspect est celui d'un paysan du Nord. Lui qui a parlé si magnifiquement des sens, il a ignoré les griseries du palais ou de l'odorat ; il n'a pas laissé, comme Shelley, son âme « se dissoudre » dans le parfum des roses. Il n'a guère eu que des passions intellectuelles. On n'en est que plus frappé de l'entendre parler avec cette dévotion de cette ivresse singulière où l'âme s'absorbe tout entière dans une jouissance, sensuelle après tout, de l'univers physique. L'enfant qui met à son oreille un coquil-

lage marin, croit y entendre le bruit de la mer : « pareil à ce coquillage est l'univers même pour l'oreille de la foi. » — Oui, mais pareil à l'enfant est sans doute le poète, et il lui arrive de prendre le bruit qu'il entend dans le coquillage pour le murmure de l'Océan.

On ne raisonne pas avec qui ne croit pas à la raison. Wordsworth est, au fond, un mystique et c'est, de plus, un apôtre. Tous ceux qui l'ont approché ont eu la même impression que Leigh Hunt : « Ses yeux ressemblent à des feux à demi flambans et à demi couvans, avec je ne sais quelle âcre fixité dans le regard... On pourrait s'imaginer Ézéchiël et Isaïe avec ces yeux-là. » Ces yeux de prophète, c'est tout l'homme. Il a cru d'une foi invincible en sa mission. Il ne lui est jamais arrivé d'écrire dédaigneusement, comme Lamartine, dans une préface célèbre : « La poésie, c'est le chant intérieur. Que penseriez-vous d'un homme qui chanterait du matin au soir ? » Les vers, « cela marque le pas et donne la cadence aux mouvemens du cœur et de la vie. Voilà tout. » Une pareille ambition est bien trop modeste pour un Wordsworth. Ce dont il a soif, c'est d'un apostolat acharné. Ce qu'il veut, c'est « élargir la sphère de la sensibilité humaine pour la jouissance, l'honneur et le bénéfice de la nature humaine. » Il obéit à l'impulsion qui lui commande de chanter, comme on obéit à un devoir sacré : « Je sens qu'une clarté intérieure m'est accordée, qui ne doit pas mourir, qui ne doit pas cesser d'être... *J'ai quelque chose au dedans de moi qui n'est encore partagé par personne*, pas même par le plus proche de moi et le plus cher ; je le voudrais communiquer, je le voudrais répandre au loin. » Et ce qu'il a prêché aux hommes, c'est ce qu'il a senti se dégager peu à peu de sa propre vie : la joie.

M. Legouis a excellemment montré que cette idée de la joie, comme principe de la morale, Wordsworth a eu le mérite d'y arriver malgré une jeunesse, à tout prendre, assez douloureuse. Est-ce donc un privilégié de la vie que cet enfant, orphelin de bonne heure, dépouillé de son patrimoine, tenu à l'écart par les siens, condamné à une existence humiliante, perdant, dans une crise douloureuse, ses plus chères convictions, et, avec cela, maladif et de nature hypocondriaque ? Non, l'optimisme de Wordsworth n'est pas la complaisance béate d'un satisfait. Ce n'est pas la philosophie de commande d'un poète officiel. Ce n'est pas, comme on l'a écrit légèrement, la manifestation naïve d'un anglicanisme docile. La foi du poète est bien sienne. Il a su être heureux malgré les événemens, malgré son tempérament naturellement sombre. S'il a cru que « la sagesse spontanée s'exhale de la santé, » et que « la vérité

s'exhale de la joie », ce n'a pas été sans lutte ni sans défaillance. Au milieu des plus rudes épreuves imposées à ses convictions politiques, par exemple au moment de l'invasion de la Suisse par la France, en 1798, il a cru fermement en l'avenir, et la Terreur même ne l'a pas détourné de sa confiance inébranlable en la bonté de la vie. Par là, il est resté l'homme du XVIII^e siècle, de ce siècle qui a tout espéré de l'excellence de notre nature. Seulement, tandis que les hommes du XVIII^e siècle attendaient le progrès du libre jeu des institutions humaines issues de la raison, Wordsworth comptait uniquement sur ce que Coleridge appelait « l'harmonieuse et puissante voix de l'âme » et « la douce voix de la joie. » Idée aventureuse et paradoxale, défi audacieux aux souffrances aiguës du siècle, mais dont les conséquences ne l'ont jamais fait reculer.

La première de ces conséquences, c'est que la poésie, ayant pour objet de produire de « la joie », est « une reconnaissance de la beauté de l'univers. » Le signe qu'une œuvre d'art est bonne, c'est qu'elle rend heureux. Oui, ce contemporain de René et d'Obermann, d'Adolphe et de Jacopo Ortis a osé, suivant la jolie expression de son biographe, « enrôler toute la nature au service de l'optimisme. » En face d'un siècle qui a fait des miracles d'ingéniosité pour imposer aux hommes le dogme de la désespérance, il n'a pas rougi de se dire effrontément heureux. Il n'a pas craint d'avouer que « c'est par le pouvoir profond de la joie que nous voyons jusque dans la vie des choses. » Et ce n'est pas pour avoir fermé les yeux à la réalité qu'il a compris ce pouvoir souverain de la joie. Non ! C'est du jour où il a regardé la réalité en face qu'il a senti que le bonheur est la loi intime de l'être. Sa doctrine n'est pas une aventure de sa pensée. C'est une conviction laborieusement conquise, au prix de mille efforts, par le contemporain d'une des époques de l'histoire qui ont engendré le plus de tristesses.

Wordsworth sentait bien cette contradiction apparente entre sa doctrine et son temps. Mais il écrivait fièrement à lady Beaumont : « Ne vous mettez pas en peine de la réception actuelle de mes poèmes. Qu'est cela auprès de la destinée que je prévois pour eux ?... J'ai confiance qu'ils accompliront fidèlement leur office, longtemps après que nous (c'est-à-dire, tout ce qui est mortel en nous), nous serons tombés en poussière dans notre tombeau. » Et il ne se trompait pas. Vingt ans après qu'il traçait ces lignes, un jeune philosophe, rongé par l'abus de l'analyse, retrouvait dans la lecture de Wordsworth « la joie du cœur », et « une révélation des sources éternelles du bonheur, quand les plus grands

maux de la vie auront été supprimés. » — N'est-ce pas la revanche de Wordsworth d'avoir agi si puissamment sur John Stuart Mill ?

III

Quelle pouvait être, quelle a été en France la fortune d'une pareille poésie ? M. Legouis, étudiant Wordsworth pour lui-même, n'avait pas à se le demander. Nous qui avons cherché surtout à déterminer en quoi il diffère de nos poètes, nous nous posons la question, pour compléter notre enquête.

A première vue, plusieurs circonstances semblent concourir à son succès. Est-ce que cette Révolution, qui a été le point sur lequel a tourné toute la vie morale de Wordsworth, n'est pas notre Révolution ? Est-ce que l'écrivain qui a le plus profondément agi sur lui n'est pas ce Rousseau dont l'influence se retrouve, latente ou manifeste, à toutes les pages de son œuvre ? Est-ce que l'optimisme résolu du poète anglais n'est pas issu des prédications de nos philosophes ? Est-ce que, d'une façon générale, ce n'est pas un levain venu de France qui a fait germer une grande part de l'œuvre des *Lakists* ? — Et, d'autre part, si l'on s'en tient au point de vue littéraire, est-ce qu'en relisant certaines pages de la préface des *Lyrical Ballads*, premier manifeste du romantisme anglais, on ne croit pas relire certaines préfaces de Lamartine ou de Victor Hugo ou d'Alfred de Vigny ?

Oui, au premier abord, que d'idées communes ! Mais, pour peu qu'on aille au fond des choses, que de différences ! Nulle part mieux qu'ici ne se vérifie cette loi du monde des esprits qui veut que la même idée, germant à la fois dans un cerveau français et dans un cerveau anglais, prenne deux formes distinctes. Assurément, si on s'en tient aux mots, plusieurs des articles du programme poétique de Wordsworth lui sont communs avec nos romantiques français. Eux aussi, ils ont prêché le « réalisme », et, s'ils n'y mettaient pas le mot, ils y mettaient la chose. Eux aussi, ils ont cru à la mission sociale du poète et ils ont proclamé par la plume d'un Vigny que « lorsque le don de fortifier les faibles commencera de tarir dans le Poète, alors aussi tarira sa vie ; car, s'il n'est plus bon à tous, il n'est plus bon au monde. » Et, comme l'écrivait le malade du Docteur noir, Wordsworth n'aurait-il pas écrit, lui aussi : « Je crois fermement à une vocation ineffable qui m'est donnée, et j'y crois à cause de la pitié sans bornes que m'inspirent les hommes, mes compagnons en misère, et aussi à cause du désir que je me sens de leur tendre

la main, de les élever sans cesse par des paroles de commisération et d'amour? » Et pourtant, quel accueil nos poètes ont-ils fait à Wordsworth? Voyons plutôt.

Et d'abord ils ne l'ont pas traduit : chose étrange, dans un temps où l'on traduisait tout. Pourtant, Wordsworth était célèbre en France, et, dès 1835, on pouvait lire ici même : « Wordsworth est aujourd'hui en pleine possession du trône poétique de l'Angleterre. Ce n'est pas encore un roi populaire chez tout son peuple, mais c'est un roi solidement établi et qui n'a même pas contre lui de prétendants. » Quelques-uns le citaient dévotement, comme un précurseur et un maître. Même, en 1825, Amédée Pichot, infatigable adaptateur d'œuvres anglaises, rendit visite aux *lakists* dans leur solitude et, dans son curieux *Voyage historique et littéraire en Angleterre et en Écosse*, se loua de leur « patriarcale hospitalité. » Avant M. Paul Bourget, il erra sur les bords du Windermere, et comprit ce que ces poètes devaient à cette nature qu'ils chantaient : « Ils n'admirent la nature, écrivait-il, que parce qu'ils l'aiment. Dans ses solitudes muettes, sur le sein de ses lacs, dans le demi-jour de ses forêts, il leur semble que leur âme se fond avec l'âme universelle : ils sentent une influence inévitable et ineffable qui les exalte, les ravit et les purifie. » Il traduisait ou analysait *Geneviève* et le *Vieux Marin* de Coleridge; *Jeanne d'Arc* et *Madoc* de Southey; l'*Excursion* et la *Pauvre Suzanne* de Wordsworth. Il reproduisait des autographes de ces maîtres. Il écrivait au sujet de la poésie de Wordsworth : « Elle demande le recueillement et le sentiment religieux qu'il est nécessaire d'éprouver pour apprécier tout ce qu'a de sublime le silence d'une forêt, ou plutôt la solitude un peu monotone d'une immense cathédrale gothique éclairée du demi-jour mystérieux de ses vitraux. »

De la philosophie prêchée par Wordsworth, Amédée Pichot nedit rien de précis, et pour cause. Mais il goûte son réalisme : « Pour moi, je l'avoue, j'ai quelquefois trouvé un monde entier de sensations nouvelles dans ces sujets *indignes*... Il est dans les plus petits phénomènes de la création de mystérieuses harmonies fécondes en grands résultats. » Pas plus qu'Amédée Pichot, nos romantiques n'ont jamais pris au sérieux, ils n'ont même jamais cherché à comprendre, la philosophie du poète; ils ont résolument ignoré sa doctrine, et, ce faisant, ils ont ignoré l'essentiel de son œuvre. Outre que son optimisme, s'ils l'avaient examiné d'un peu près, leur eût semblé paradoxal, ils n'ont jamais philosophé avec la conviction d'un Wordsworth. Soyons sincères : si l'on excepte cet admirable Vigny, il leur a manqué,

pour remplir une mission sociale, d'avoir un peu plus d'idées. Ils sont beaucoup moins philosophes que Wordsworth. En revanche — et c'est leur supériorité ils sont plus vraiment poètes.

C'est la poésie modeste et familière du grand *Lakist* qui lui a valu en France une sympathie assez vive dans un petit groupe. Wordsworth a eu en France sa chapelle, et le prêtre de ce culte peu répandu, ç'a été Sainte-Beuve.

Sainte-Beuve avait-il beaucoup lu ces *Lakists* dont il se proclame volontiers le disciple? Il est permis d'en douter quand on lit certaine lettre adressée en 1863 à William Reymond, auteur d'un livre sur *Corneille, Shakspeare et Goethe* : « Tout en professant et même en affichant l'imitation des poètes anglais et des lakistes, je vous étonnerais si je vous disais combien je les ai devinés comme parens et frères aînés, bien plutôt que je ne les ai connus d'abord et étudiés de près. C'était pour moi comme une conversation que j'aurais suivie en me promenant dans un jardin, de l'autre côté de la haie ou de la charmille : il ne m'en arrivait que quelques mots qui me suffisaient et qui, dans leur incomplet, prêtaient d'autant mieux au rêve. » Cela, c'est la confiance du critique vieilli et assagi. Mais le poète des *Consolations* ne parlait pas de ce ton. Il vantait bien haut cette poésie intime et familière qui se rapprochait tant de son propre idéal. Dans une pièce qui date d'octobre 1829, il place Wordsworth au rang de ses auteurs favoris, de ceux qu'il relit

Aux momens de langueur où l'âme évanouie
Ne peut rien d'elle-même et sommeille et s'ennuie...

Ceux qu'il prend alors, pour secouer cette torpeur, c'est Pétrarque, c'est Milton, c'est Dante,

C'est Wordsworth *peu connu*, qui des lacs solitaires
Sait tous les bleus reflets, les bruits et les mystères,
Et qui, depuis trente ans, vivant au même lieu,
En contemplation devant le même Dieu,
A travers les soupirs de la mousse et de l'onde,
Distingue, au soir, des chants venus d'un meilleur monde.

Le Wordsworth qu'il vante en ces termes à Antony Deschamps, c'est le Wordsworth descriptif, élégiaque et lamartinien. Et c'est celui-là aussi qu'il imite, « se frayant, comme le remarque Théophile Gautier, de petits sentiers à mi-côte, bordés d'humbles fleurettes », rendant un culte discret à une Muse mélancolique :

Assise au bord d'une eau qui réfléchit les cieux,
Elle aime la tristesse et ses élans pieux ;

Elle aime les parfums d'une âme qui s'exhale,
 La marguerite éclore, et le sentier fuyant,
 Et quand novembre étend sa brume matinale,
 Une fumée au loin qui monte en tournoyant !

Certes, c'est là du Wordsworth. Mais est-ce tout Wordsworth ? Est-ce même le meilleur de Wordsworth ? Il serait téméraire de le prétendre.

Cependant l'opinion de Sainte-Beuve a eu chez nous force de loi. Il l'a prêchée au petit cénacle de « Wordsworthiens » qu'il a réussi à créer autour de lui. Il a formé quelques confrères en *lakisme*. C'est un *lakist* convaincu que cet abbé Roussel, vicaire dans une petite paroisse des Vosges, qui lui envoie un jour, comme il dit, « des fruits du petit jardin que vous avez créé dans ce maigre terrain de nos montagnes, qui ne sont pas, il s'en faut, celles du Westmoreland. » Et le bon abbé ajoute : « Que je serais heureux si mon panier avait gardé un peu de sa saveur primitive, si mes vers vous rappelaient Wordsworth autrement que par le titre ! » Par malheur, ce sont de pauvres traductions que celle de l'excellent abbé, et j'ai peur que son Wordsworth ne ressemble un peu trop à l'auteur d'*Estelle et Némorin*. Plus dignes de suivre Sainte-Beuve dans sa tentative étaient Maurice de Guérin et son ami le poète Hippolyte de la Morvonnais. Tous deux avaient été initiés, semble-t-il, par lui. Tous deux s'étaient convertis sans effort, et comme par un naturel instinct, à cette poésie si pleine d'âme. Je ne sais si Wordsworth a jamais été plus goûté parmi nous que dans le petit cénacle poétique du Val de l'Arguenon. C'est bien un *lakist* que Maurice de Guérin dans plus d'une page de ses œuvres, tant par le sentiment vif d'une nature familière que par l'intensité de l'émotion morale ; et quant à l'auteur, aujourd'hui bien oublié, de la *Thébaïde des Grèves*, il avait projeté, semble-t-il, quelque publication sur celui que son maître appelait « ce grand et pacifique esprit, ce patriarche de la Muse intime ». Il alla même voir le dieu dans sa solitude de Rydal Mount. Il se promet de le faire connaître en France, aux dépens de ce Byron tant goûté, qu'il trouvait « trop emphatique, trop solennel, pas assez près de la nature. » Il faut l'entendre parler avec l'émotion du disciple de son « Wordsworth tant aimé, »

Celui dont la mystique et profonde harmonie
 Sonne pour les élus des poétiques dons
 Et soulève mon âme en ses grands abandons.

Il lui prédit une gloire impérissable :

Cet homme est honoré des puissances secrètes.
Lui mort, à ses beaux lacs, romantiques retraites,
Des pèlerins viendront, penseurs religieux.

Et ils y sont venus en effet, mais rarement de France. En plein romantisme, le poète des lacs n'a eu chez nous que des admirateurs un peu trop respectueux, et qui le vénéraient de loin. Il n'a même pas trouvé de traducteur : une traduction, annoncée par Fontaney pour la *Bibliothèque anglo-française*, n'a jamais paru, que je sache ; et ce n'est peut-être pas une compensation suffisante pour Wordsworth que, bien avant M. Jean Aicard, M^{me} Amable Tastu ait mis en vers français la jolie pièce : *We are Seven*.

Ainsi l'influence du *lakisme* sur l'école romantique française, influence que certains critiques ont admise un peu vite, se réduit à très peu de chose, et, ce qui a le plus nui aux *lakists*, ç'a été justement ce que Philarète Chasles signalait comme leur « qualité intime et souveraine », — la foi. Le romantisme a été partout en Europe un mouvement à la fois moral et artistique ; mais il a été surtout une question d'art pour un Chateaubriand, pour un Hugo, même pour un Lamartine, tandis que pour un Wordsworth il a été avant tout, — je ne dis pas exclusivement, — un réveil moral. Et c'est ce que sentait bien le grand sceptique, l'ironique Byron quand, voulant tuer dans l'œuf cette philosophie de poète, il assénait à l'innocente ce coup de massue :

*He who understands it would be able
To add a story to the Tower of Babel.*

L'anathème de *Don Juan* a pesé sur le religieux optimisme de Wordsworth, et la France a cru Byron sur parole. Elle a réduit l'auteur du *Prélude* au rang modeste de poète du foyer et de l'enfance. Elle a superbement ignoré le penseur, ou elle l'a renvoyé à la Tour de Babel. Un Théophile Gautier a pu écrire, sans sourciller :

Je n'ai jamais rien lu de Wordsworth, le poète
Dont parle lord Byron d'un ton si plein de fiel,
Qu'un seul vers : le voici, car je l'ai dans la tête,
Clochers silencieux montrant du doigt le ciel.

C'est le vers connu :

Spires whose silent finger points to heaven

Et encore, ce vers « frais et pieux, » Gautier l'avait-il trouvé dans un roman libertin :

C'était comme une fleur des champs, comme une plume
De colombe, tombée au cœur d'un bourbier noir.

Quelques-uns se plaisaient à comparer les *lakists* aux ombres de l'Érèbe : « L'Angleterre, écrivait Pierre Leroux dans la *Revue encyclopédique* de 1831, a entendu autour de ses lacs bourdonner comme des ombres plaintives un essaim de poètes abîmés dans une mystique contemplation. » D'autres, comme Vigny, associaient dans une même phrase les « douces couleurs laquistes (*sic*) » aux douces couleurs virgiliennes », ou mettaient, comme Victor Hugel dans l'*Ane*, « Wordsworth, l'esprit des lacs », à côté de « Young, le pleureur des *Nuits* », le lac baignant le cimetière. D'autres enfin, les critiques qui passaient pour informés et dont l'opinion comptait, un Villemain par exemple, définissaient dédaigneusement les *lakists* « des métaphysiciens, raisonneurs sans invention, mélancoliques sans passion, » qui, victimes d'une vie étroite et peu agitée, « n'avaient produit que des singularités sans puissance sur l'imagination des autres hommes, » et, ayant à citer Wordsworth, ils estropiaient hardiment son nom.

De pareilles hérésies, en fait de jugemens, ne s'expliquent que par la complète ignorance.

Cette ignorance est-elle excusable? Non sans doute, puisqu'il y a peu de poètes plus profonds que Wordsworth, comme il y en a peu de plus originaux que Coleridge. Mais est-elle explicable? Il ne faut pas hésiter à répondre par l'affirmative.

L'originalité — et, disons-le, la supériorité — de nos romantiques français a été de donner à leurs idées et à des aspirations dont beaucoup venaient du dehors une forme « européenne ». Une fois de plus, suivant une vieille, mais juste métaphore, le génie français a été le creuset où s'est fondu le métal destiné au monde pensant. Une fois de plus, tandis que d'autres l'emportaient peut-être par la nouveauté ou la profondeur des idées, nous l'avons emporté par le culte de la forme et par le souci de l'art. Je sais bien que, ce culte de l'art, il serait très injuste de le refuser à Wordsworth, et M. Legouis a pu légitimement louer son poète « d'avoir enserré la beauté en des vers adéquats ou même en des poèmes tout entiers parfaits. » Mais encore faut-il bien admettre, au risque d'effaroucher quelques « wordsworthiens », que ce mérite est l'exception chez leur poète, tandis qu'il est la règle chez les nôtres. Et n'est-ce pas d'ailleurs M. John Morley lui-même qui, se demandant, il y a quelques années, pourquoi Wordsworth ne s'est pas classé parmi les poètes de l'humanité, concluait que c'est sans doute pour avoir manqué de « cette beauté claire de la forme », de cette « force de concentration » qui caractérisent les très grands artistes? Venant d'un critique anglais de cette autorité, l'aveu est précieux. Oui, l'œuvre de Wordsworth, admirablement riche, ample et profonde.

manque trop souvent de cette perfection de la forme qui a fait — pour ne citer qu'un de ses compatriotes — la fortune de Byron. Peut-être bien, à tout prendre, l'auteur de *Don Juan* est-il moins vraiment poète que celui de l'*Excursion*, et il ne manquera pas actuellement de critiques pour lui préférer ou Wordsworth, ou Shelley, ou même Keats. Il n'en est pas moins vrai que Byron — « l'homme le plus séduisant de l'Angleterre » comme l'appelait M^{me} de Staël — a été traduit, imité, plagié par toute l'Europe, peut-être parce que ce grand voyageur avait semé à tous les coins du monde ce que son génie pouvait avoir de trop purement anglais, mais certainement aussi parce que, voulant parler à l'Europe, il avait parlé la langue de l'Europe. Au contraire, la doctrine de Wordsworth, comme la forme même de son œuvre, garde décidément un caractère trop « ésotérique ». De la hardiesse ou de la nouveauté de la tentative, il est impossible de douter en France, après le beau livre de M. Legouis. Wordsworth a voulu être, il a été souvent un grand artiste. Il a voulu être plus encore, et il a réussi à être un penseur. Mais son réalisme poétique est, comme on l'a vu, d'une nature si particulière qu'on y retrouve à chaque pas la marque indélébile de l'esprit national. Mais son optimisme ardent, outre que c'est une conception quelque peu artificielle, éclore dans la solitude, trop loin de la vie, qui est la pierre de touche des doctrines morales, s'oppose manifestement au courant des idées continentales de son temps.

S'ensuit-il que cette noble et harmonieuse poésie ait obtenu chez nous la part d'influence à laquelle elle a droit de prétendre? Il s'en faut de beaucoup. Mais nous vivons en un temps où une intelligence plus large des œuvres étrangères permet d'espérer plus d'un accroissement de notre territoire littéraire, plus d'une heureuse annexion intellectuelle, et Victor Hugo exprimait l'idéal de nos romantiques, qui doit rester le nôtre, quand il écrivait en 1843 : « Il y a aujourd'hui une nationalité européenne, comme il y avait du temps d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, une nationalité grecque. *Le groupe entier de la civilisation, quel qu'il fût et quel qu'il soit, a toujours été la grande patrie du poète.* Pour Eschyle, c'était la Grèce; pour Virgile, c'était le monde romain; pour nous, c'est l'Europe ». Il serait curieux que l'Europe du xx^e siècle accordât à William Wordsworth une admiration qu'il n'a pas toujours su demander à celle du xix^e.

LA COUR D'ASSISES DE LA SEINE

IV

LE DÉLIT DE PRESSE DEVANT LE JURY

I

Le lecteur sait que nos jurés ont dans leur rôle de quinzaine une affaire de presse. Ce n'est plus un « beau crime », mais c'est encore une « très belle affaire ». Qu'on en juge. Le plaignant est un député connu, ou bien un haut fonctionnaire ; le journal poursuivi est dirigé par un pamphlétaire illustre, et les diffamations qui font l'objet du procès sont vraiment atroces. Dès l'article paru, le scandale fut grand, le débat peut le rendre énorme. Donc, cette affaire est vraiment belle. Elle défraie depuis huit jours les conversations de Paris. On en parlait hier dans un salon et de cet incident les propos sont vite parvenus à des thèses plus générales. L'éternelle question de la Presse a été mise sur le tapis.

Tout d'abord un sceptique a tenté d'enrayer la discussion. Sur la Presse, a-t-il dit, sur sa puissance et sur son impuissance, sur les biens ou les maux qui résultent de sa transformation de presse de doctrine en presse de finance, sur ses délits et la juridiction qui leur convient, les débats sont clos, tout est dit et redit. Depuis cent ans et plus que les hommes d'esprit s'escriment sur ce sujet rebattu, ils ont trouvé des mots et point de remèdes. Laissons couler le flot ! Il nous emporte Dieu sait où ! mais il est irrésistible. Parlons donc d'autre chose. Là-dessus, cela va sans dire, la discussion a commencé. Un libéral a soupiré, un autori-

(1) Voyez la *Revue* des 1^{er} novembre 1893, 1^{er} janvier et 15 mars 1896.

taire s'est mis en colère, et la causerie s'est réglée dans le vague menuet des répliques connues, violentes ou légères, habituelles et fades. Les uns, prenant parti dans l'affaire du jour pour le diffamateur, ont gémi sur la corruption de l'époque. D'autres ont prétendu que la moralité publique ne varie guère d'un temps à un autre, qu'il faut pourtant être gouvernés, et que nul régime politique ne résisterait aux furieux assauts de la diffamation moderne... Des propos contradictoires se sont ainsi longtemps échangés, quand tout à coup, sur un point, l'entente s'est miraculeusement faite! Quelqu'un, qui parlait de réformes possibles, a prononcé le mot de jury; aussitôt tous les combattans ont à la fois haussé les épaules, et se sont écriés, dans un tumulte d'unanimité : « Quelles réformes tenter tant que le jury jugera la Presse? Il n'y a rien à faire avec le jury! »

Rien à faire avec le jury juge des délits de Presse! C'est le refrain qu'on entend dans tous les milieux et dans tous les partis. Même ceux qui bénéficient de l'indulgence des douze juges-citoyens les raillent. De l'avis presque unanime, la compétence du jury en matière de presse « est avec la garde nationale, comme le dit M. Thureau-Dangin, une des illusions du parti libéral. » Et n'est-ce pas là, vraiment, une conclusion mélancolique aux luttes de tout ce siècle?

Combien de fois, depuis cent ans, a-t-on durement combattu pour conquérir, avec les libertés publiques, ce jugement par jurés qui semblait leur garantie suprême! Des régimes se sont écroulés pour avoir refusé à la Presse, au pays qui le réclamait pour elle, ce mode de juridiction; d'autres se sont édifiés en l'adoptant, et maintes fois il a semblé que les destinées et le bonheur de ce peuple fussent liés à la question de savoir si les journalistes seraient jugés ou non par douze citoyens. La Constituante la première avait confié le jugement de la Presse au jury. Après le long silence de l'Empire, dès que le parti libéral put relever la tête, il imposa à Napoléon lui-même, au retour de l'île d'Elbe, la liberté de la Presse et son jugement par jury; cet article figura dans l'Acte additionnel.

Depuis lors chaque victoire de l'esprit libéral ou de l'esprit rétrograde devait être marquée par l'abandon ou la conquête de cette juridiction populaire, semblable à une forteresse sans cesse prise et reprise par deux partis acharnés. Pour ce jury, qui excite aujourd'hui des sourires ironiques, de pauvres gens, soldats ou émeutiers, se sont fait casser la tête en maintes sanglantes journées... Et combien les engagements ont été nombreux! Combien de fois la Presse s'est-elle vue ballottée du régime de la Bastille à celui de l'impunité!

Une incessante oscillation de l'escarpolette politique l'a menée de 89 à Fructidor, de Bonaparte aux mesures libérales de M. de Serre; de celles-ci aux lois rétrogrades provoquées par l'attentat de Louvel; de Louvel à 1830, et du jury né des « Glorieuses » aux réactions inspirées par Fieschi; des dures lois de Septembre au jury de 1848; de 1848 aux journées de Juin; du Décret de 1852 à l'Empire libéral, et au jury du gouvernement de la Défense nationale; enfin de la loi du 29 septembre 1875 qui restreignait la compétence du jury, à la loi de 1881 qui nous régit.

Nous en sommes là! Depuis quinze ans la Presse, ayant pour juge le jury, jouit de la plus longue période de liberté qu'elle ait connue dans notre histoire. Sommes-nous arrivés, par cet antique jeu d'escarpolette, au bout du trajet accoutumé, et est-il vrai que le trajet en retour s'impose? Les attentats anarchistes, Vaillant et Caserio, ont donné un signal auquel les gouvernements antérieurs ont toujours répondu par les traditionnelles mesures restrictives de la liberté de la Presse, par le retour à la censure, et, cela va sans dire, par l'abandon du jury. Il n'en a pas été de même à ces dates récentes dont tout le monde se souvient. Sans doute un pas a été fait vers une législation plus sévère, mais les bases de la loi de 1881 n'ont pas été cette fois encore ébranlées; le jury est resté debout. Seulement on ne saurait nier que la doctrine favorable à l'impunité de la Presse perd chaque jour un peu de son prestige; que ces mots si répétés jadis: « La France s'habitue à la licence de la Presse » ne rencontrent plus la même faveur; et qu'en beaucoup d'esprits semble se dessiner ce fatal mouvement de retour vers la police correctionnelle, et peut-être aussi vers d'autres mesures, telles que le cautionnement.

Faut-il marcher dans une telle voie?

Nous répondrons nettement: Non. Non, il est inutile de parcourir une fois de plus cette route si battue, de relever ces anciennes barrières que le premier orage, fatalement, emporterait. Ce principe du jugement par jury, si péniblement acquis, ne le rejetons pas si vite! Ne peut-on en le conservant organiser une répression des délits de presse? est-il responsable des maux causés par leur impunité? Nous allons examiner de près la question, et suivant le procédé que nous avons employé jusqu'ici, regarder fonctionner notre machine judiciaire au cours d'un procès de presse. Dans l'affaire que nous choisissons la poursuite a pour base une diffamation envers un député ou un fonctionnaire. En ce cas, on le sait, c'est la Cour d'Assises qui est compétente, et le diffamateur peut s'exonérer de toute responsabilité en apportant

au jury la preuve de ses allégations. C'est la loi, et la loi est bonne, car la vie publique du fonctionnaire ou du représentant peut et doit être examinée au grand jour.

La diffamation s'est donc produite ce matin dans un journal fort répandu. Le diffamé a pris connaissance de l'article qui l'outrage, et aussitôt s'est posée devant lui cette question pleine d'angoisse : Dois-je, ou ne dois-je pas poursuivre?

II

Cette redoutable question a torturé bien des consciences! L'extrême méfiance inspirée par notre justice en matière de délits de presse crée aux victimes de la diffamation une situation douloureuse. Se taire, attendre que le temps ait redressé l'erreur, tenter de conjurer par un dédain immuable les « maléfiques typographiques », c'est une solution; et c'est même une école. Certains docteurs n'ont qu'un précepte applicable à tous les soucis que les gazettes peuvent créer aux gouvernemens et aux hommes : « Laissez dire, laissez imprimer! » L'autre école, au contraire, dit : « Poursuivez toujours. » Celle-ci est la moins nombreuse, et, devant le tableau qu'il nous faudra tracer du débat à la Cour d'Assises, on sera bien obligé d'avouer qu'il y a quelques bons motifs qui l'empêchent de recruter des partisans.

Notre calomnié appartient (c'est le cas ordinaire) au gros bataillon des irrésolus. Sur la Presse, sur le jury, sur cette question « Faut-il poursuivre? » il a répété ce que dit tout le monde; même il s'est prononcé pour des solutions contradictoires suivant l'humeur du jour et l'interlocuteur; à présent il faut prendre une décision personnelle. Poursuivra-t-il?

D'abord a-t-il la conscience pure? Si tel est son cas, dira-t-on, pourquoi ne poursuivrait-il pas? Le silence convient à l'homme qui est coupable, ou qui dans son passé voile quelque tare secrète. Ceci est vrai en bonne logique, mais non en pratique actuelle. Un procès en diffamation peut être une bonne fortune pour un homme de réputation douteuse. Si le fait avancé n'est pas nettement prouvé, si d'ailleurs le moment politique est favorable, il a quelque chance de se refaire à la Cour d'Assises une virginité. S'il perd son procès, le jury a bon dos! L'honnête homme au contraire, le calomnié dont la réputation intacte ne peut que perdre à ce tapage, éprouve des transes mortelles.

Est-il fonctionnaire? Ses chefs sont ennuyés et se sentent atteints par sa mésaventure. Ils le plaignent sans doute, mais non sans penser au fond du cœur qu'il est gênant, qu'il fut peut-être maladroit? En tous cas il n'est pas un « fonctionnaire heureux ».

On ne l'engage pas à poursuivre, et volontiers lui dirait-on avec Émile de Girardin, si le scandale se prolonge : « Après tout, la calomnie a été calomniée par Basile; elle a son bon côté, c'est un avertissement détourné de prendre plus de soin à l'avenir de ne pas mettre contre soi les apparences. »

Notre honnête homme pourra donc éprouver des humiliations, et il subira sûrement toutes les angoisses du coupable. Les conseils contradictoires de ses amis ne feront qu'augmenter son trouble. Placé entre deux groupes qui lui diront, comme le conseiller de Panurge : « Point doncques ne poursuivez ! » ou « poursuivez doncques de par Dieu ! » il se laissera en dernier ressort guider par son tempérament. Si ce tempérament est énergique, si cet homme est décidé à défendre son honneur, il prend la résolution de porter plainte. Voilà donc la justice saisie et le jour de l'audience fixé.

III

Puisse le jour de cette audience être très rapproché du jour de la diffamation ! Tout délai est ici déplorable. Par les lenteurs qui lui sont inhérentes, la juridiction de la Cour d'Assises, telle qu'elle est organisée, décourage bien des poursuites et, quand elles ont lieu, rend les procès inefficaces.

D'abord, chacun sent bien que, pour atteindre la calomnie, il faudrait l'atteindre soudainement, par un arrêt qui parvienne au public presque en même temps que l'attaque. C'est en fait de diffamation qu'il faudrait organiser le *référé*, avec sa hâte ! Ensuite, quand de longs jours séparent la plainte du procès, le public parmi lequel les jurés se recrutent, et ces jurés eux-mêmes dès qu'ils sont connus, sont l'objet de la part du journal poursuivi d'une campagne ardente, qui a pour but de créer à l'avance leur opinion sur le procès. Fréquemment, on le sait, ce journal leur envoie personnellement des numéros rédigés en vue d'agir sur leur conscience.

Que peut faire le calomnié contre de tels agissements, contre des commentaires (1) qui le perdent d'avance dans l'esprit de ses juges, et qu'il ne peut réfuter ? Tandis qu'il est condamné au

(1) « C'est dans l'intérêt de la libre et indépendante administration de la justice, disait lord Coleridge en 1892, que *tous les commentaires sur les causes pendantes doivent être évités jusqu'à ce que les jugemens aient été rendus...* à partir de ce moment on peut librement les critiquer. » Et dans le pays classique de la liberté de la presse, ces mots ne constituent pas un bénin et platonique avertissement ! Il y a un an à peine, le directeur d'une *Revue* anglaise se voyait condamné à une forte amende pour avoir publié, sur une affaire qui allait venir aux Assises, *des commentaires de nature à faire impression sur le public parmi lequel se recrutent les*

silence, son adversaire s'introduit tous les jours auprès de chaque juré, et dans de longs tête-à-tête plaide à loisir sa cause ou bien requiert contre le diffamé. N'est-ce point là cette sollicitation dont faisaient tant abus les privilégiés de l'Ancien Régime? Tout juge et tout juré est aujourd'hui en butte aux séductions et aux menaces d'une solliciteuse plus puissante et plus insinuante que ces tribus titrées qui passaient autrefois avec de longues révérences devant les conseillers au Parlement. Cette moderne, cette grande solliciteuse entre chez le juge à toute heure et malgré les portes fermées; elle l'assiège chez ses amis, dans les salons et dans la rue: bon gré, mal gré il faut bien qu'il l'entende! C'est la Presse, cette solliciteuse, qui est devenue un des plus puissans facteurs de tous les jugemens humains. Et parfois ce n'est pas seulement contre des raisonnemens plus ou moins captieux ou intéressés que les jurés ont à se tenir en garde! Qu'on se souvienne de la période des procès anarchistes! Nos jurés parisiens étaient alors en butte à des sollicitations directes, à des menaces très positives; on cherchait à les terrifier en publiant avant l'audience leurs noms et leurs adresses; ils étaient menacés personnellement d'une condamnation à mort par des gens qu'ils savaient capables d'exécuter leurs sentences.

Nous avons vu de près nos jurés à cette époque, et nous devons dire que, dans ces circonstances tragiques, ils se sont presque toujours conduits avec courage. Les uns montraient l'entrain et la gaieté de notre race, les autres domptaient leur épouvante: tous affirmaient cet amour ardent de la justice qui fera d'eux un jour des juges excellens. Mais il est monstrueux sans doute de les soumettre à de pareilles épreuves, et il faut enfin que nos mœurs, secondées par la loi, assurent invariablement avant la décision le respect de la liberté de conscience du juge.

Dans les affaires ordinaires, et dans l'affaire de diffamation que nous avons choisie, les sollicitations de la Presse ont été à coup sûr moins directes et moins violentes que dans les procès anarchistes. Cependant, comme cette cause touche par quelques points à la politique, de nombreux articles de journaux favorables au diffamé ou au diffamateur ont été publiés. On a produit des documens vrais ou faux, on les a longuement commentés. On a démontré qu'un verdict d'acquiescement ou de condamnation atteindrait gravement le gouvernement ou un parti. On a déplacé,

jurés. Ce directeur avait devant la Cour présenté d'*humbles excuses*. Il aurait pu être condamné, non seulement à l'amende, mais aux peines les plus rigoureuses. Les Anglais, qui défendent la conscience du juge contre toute influence gouvernementale, ne la protègent pas moins énergiquement contre les sollicitations de l'opinion publique.

élargi indéfiniment le point à juger, on a fait de cette affaire le procès de tout un régime politique!

Le juré a donc à coup sûr reçu de l'affaire une première impression, probablement vague et fausse. En tous cas il s'exagère sûrement, au moment où il entre dans la salle, l'importance du spectacle auquel il va assister.

IV

Si Théophraste Renaudot, aïeul patenté de notre journalisme, médecin et gazetier, pouvait, à l'occasion d'un grand procès de Presse, quitter le piédestal qu'il occupe à quelques pas du Palais, et, franchissant le degré où les Parlementaires brûlaient les journaux de jadis, gagner la voisine Cour d'Assises, il observerait sans doute avec quelque surprise les modernes façons de sa célèbre fille la presse périodique. L'ayant laissée sujette et vraiment hors la loi, il la retrouverait souveraine, et il verrait ces pauvres gazetièrs, parias de l'ancien régime, devenus privilégiés dans le régime nouveau.

Ce trait est fort visible à l'audience où nous sommes et qui en aucun point ne ressemble à l'audience d'hier ou à celle de demain. La foule qui est venue pour le délit de presse est une foule toute spéciale, bien différente assurément de la houle vulgaire des affaires de sang, ou du public élégant des affaires de cœur. Peu de dames dans la salle, et au fond, à l'endroit réservé au public, peu d'auditeurs, quelques étrangers égarés. Mais dans l'enceinte du barreau, l'animation est extraordinaire; une fièvre quasi parlementaire échauffe tout le stage. On se montre des témoins de marque, des hommes politiques connus. Depuis qu'ils sont en session, pendant ces jours d'apprentissage, certains jurés avaient pu acquérir quelque expérience des [procédures criminelles, accoutumer leurs yeux aux formes usitées, mais aujourd'hui rien ne se trouve à sa place habituelle. Pas de gardes républicains, pas de pièces à conviction, pas de prisonnier au banc où, d'ordinaire, l'accusé est assis.

Cependant, en face du jury, s'ouvre tout à coup la porte bien connue, cette porte fatale par où, aux minutes tragiques, apparaît le condamné, pâle et hagard, qui vient écouter sa sentence. Oh, cette porte! Quelle angoisse affreuse les jurés ont éprouvée déjà en la voyant s'ouvrir devant le condamné à mort! Qu'est-ce donc? elle cède aujourd'hui sous la poussée d'un groupe joyeux, et les chroniqueurs judiciaires, le crayon aux dents et le carnet aux doigts, escaladent les bancs d'infamie, se disputent en riant

la place la meilleure, le coin des scélérats illustres. A ce coin, le juré voit apparaître un visage honnête et souriant, et, déconcerté, il se demande : Où peut bien être l'accusé? Et ce point l'intéresse, pique au vif sa curiosité, car il s'agit d'un article diffamatoire publié dans un journal très répandu et dont le directeur est un pamphlétaire célèbre. Jusqu'à cette heure, le juré n'a su qu'une chose : tel journal est poursuivi. Il faut bien, à présent, qu'un homme incarne la poursuite; et le juré s'attend à voir ce directeur fameux, dont le nom est toujours prononcé en même temps que le nom du journal, qui le personnifie, qui est sa pensée même.

Mais où donc se place-t-il? Ah! le voici, sans doute : cet homme inquiet et pâle, assis devant une petite table, au-dessous de la cour, conversant à voix basse avec son avocat, prenant des notes, déployant des papiers qu'il froisse d'une main nerveuse, ce doit être là l'accusé. Il a d'ailleurs la mine de l'emploi, la figure sombre et défaite! Malheureusement, ce prétendu accusé n'est autre que le plaignant en personne, et cette fois l'erreur que notre juré a commise témoigne en faveur de sa psychologie. Oui, c'est bien au malheureux plaignant que conviennent ces yeux cernés, cette pâleur et cette inquiétude. Il est bien l'accusé, un accusé plus durement traité que tout autre, et il va passer, sur le siège qu'il occupe comme partie civile, des minutes aussi pénibles que celles du criminel sur le banc d'infamie.

Cependant notre juré n'a point découvert de prévenu, et la recherche s'éterniserait si le président, ouvrant l'audience, n'enjoignait à cet être invisible de donner ses noms et qualités. Alors les jurés, surpris, voient se dresser, parmi les avocats, un homme endimanché, de mine rassurante et rurale. Il a de grosses mains embarrassées, le visage paisible et même satisfait, dans le contentement d'une journée oisive. Sa physionomie générale, indice de son milieu social, se rapproche sensiblement de la physionomie du juré lui-même, et crée entre eux une sorte de parenté, de sympathie tacite dans ce milieu bruyant et enfiévré auquel ils ne comprennent rien.

Quel est cet homme simple qui, à chaque question, semble tomber des nues, et dont la vue inspire aux stagiaires une hilarité contenue dont le sens mystérieux, échappant aux jurés, augmente leur stupeur? Pourquoi rit-on? Quel est ce personnage? Serait-ce le célèbre directeur du journal poursuivi? Il n'est pas vraisemblable que cet écrivain si redoutable et si parisien ait pu se constituer cette physionomie paysanne. Est-ce alors l'auteur de l'article? Mais quelqu'un vient de dire que l'article n'est point signé et que l'auteur en est demeuré inconnu. Si cet homme

paisible n'est point l'auteur de l'article diffamatoire, ni le célèbre directeur, serait-il le bailleur de fonds, le propriétaire du journal?... Non, le président le dit enfin, ce prévenu unique, ce n'est ni l'écrivain qui a composé l'article, ni le directeur qui l'a inspiré, ni le capitaliste qui l'a rétribué, et qui en a bénéficié si cet article a fait augmenter le tirage; — ce prévenu, c'est le *gérant*, le « procureur à la prison »!

Depuis près de cent ans que le « gérant » existe dans nos lois sur la presse, qui pourrait affirmer que ces générations de petits négocians qui ont toujours composé le personnel du jury de la Seine aient une seule fois compris très nettement en quoi consiste la « gérance »? Et il est bien naturel qu'ils n'aient pas compris cette fiction étrange, cette ruse destinée uniquement à couvrir les vraies responsabilités!

Si confuse pourtant que l'institution demeure à leurs yeux, nos jurés finissent au moins par deviner au cours de l'audience que le gérant qu'ils ont devant les yeux est par excellence un homme qui ne gère pas. Au journal il n'est ni celui qui reçoit les articles, ni celui qui les paie, ni celui qui les rédige; sa fonction est nulle, et, depuis le garçon de bureau jusqu'au célèbre directeur, chacun se mettrait à rire si ce gérant prenait fantaisie de gérer. Les gens accoutumés aux fictions judiciaires connaissent cette comédie, la supportent en haussant les épaules, et finissent par ne plus voir très clairement ce qu'elle a d'étrange et d'immoral. Mais avant de médire des indulgences des jurés en matière de presse, qu'on veuille bien songer à l'impression produite sur leurs consciences par l'apparition incompréhensible de cet innocent substitué aux coupables! Comment ne ressentiraient-ils pas une grande surprise, suivie d'un peu d'indignation? Quoi! l'auteur de l'article poursuivi, le directeur du journal sont absents, et c'est sur un pauvre homme, inconscient du délit commis, qu'on leur demande de frapper? Pour leurs esprits simples la fiction de la gérance se réduit à ces termes, et c'est miracle si en pareil cas le jury n'acquitte pas toujours.

Mais, dira-t-on, dans beaucoup de cas, l'article est signé, et alors le jury se trouve en présence de l'auteur de l'article, c'est-à-dire d'une des personnes vraiment responsables. Sans doute, mais en ce cas encore, le personnage assis à côté de l'écrivain est toujours cet innocent gérant, homme de paille, qui protège encore sinon l'écrivain, du moins le directeur réel et le propriétaire du journal, contre les responsabilités effectives, civiles ou pénales.

Dans l'affaire qui nous occupe, le gérant, on le sait, est seul

poursuivi, et ce fait a déjà jeté le trouble dans les consciences de nos jurés quand le débat s'engage.

V

Ce n'est point ce débat qui va les raffermir ! Nous n'en suivrons pas chaque péripétie, mais il est clair que tous les défauts que nous avons déjà signalés dans les débats criminels ordinaires se trouvent ici décuplés. Il semblerait que cette audience aura pour but de faire la lumière sur les faits reprochés au plaignant ; mais sauf l'intéressé, qui donc songe à cela ? Dès les premiers mots du premier témoin, le point à juger est oublié et dédaigné. Sans doute on a accusé ce fonctionnaire, mais était-ce de lui qu'il s'agissait ? C'était le gouvernement qu'on visait par-dessus sa tête, ce sont les procédés généraux de l'administration, de la police ou du ministère, qu'on demande aux jurés de flétrir en absolvant le journal accusateur. Le plaignant n'était cité qu'à titre d'exemple ; si cet exemple était mal choisi, ou bien un peu exagéré, on le regrette ! Mais le jury connaît-il et approuve-t-il les agissements ordinaires du gouvernement dans des cas analogues ?

C'est sur ce point que la lutte commence. On cite des anecdotes scandaleuses, et s'il s'en trouve une, plus ou moins prouvée, qui excite l'indignation du public, il semble que le journal a cause gagnée. Le ministère et son histoire, le Parlement et la République sont mis en question ; c'est sur des idées générales qu'on appelle les jurés à prononcer. On ne leur demande pas un jugement, mais un ordre du jour. Et si, d'aventure, parmi ces jurés se trouvent quelques politiciens d'opinions analogues à celles du journal poursuivi, s'ils se laissent aller au désir bien français de « dire son fait » au gouvernement en acquittant ceux qui l'injurient, n'oublieront-ils pas aisément, dans ce débat grossi et dévié, qu'ils déshonorent ainsi le pauvre diffamé confié à leur justice ?

Ce plaignant, cependant, fût-il un député ou même un fonctionnaire, a bien droit à des juges ! Il a droit à ce que les jurés saisis de son affaire prennent le procès où il est, et non où la fantaisie de son adversaire le place. La loi admet qu'il soit un accusé, mais non pas un accusé sans défense !

La loi admet, disons-nous, qu'il soit un accusé, car, en matière de diffamation contre les fonctionnaires, le législateur permet, et encourage en quelque sorte par l'impunité, les diffamations reposant sur des faits vrais et démontrés : « Celui qui dénonce à l'opinion des faits vrais appartenant à la vie publique

d'un fonctionnaire, a dit M. Georges Barbier, dans son *Code expliqué de la Presse*, ne fait qu'user d'un droit politique que la loi reconnaît à tous les citoyens, et l'exercice de ce droit, lors même que celui qui en use obéit à l'esprit de vengeance ou de dénigrement, ne saurait lui faire encourir aucune responsabilité ni pénale, ni civile. »

Nous admettons cette théorie, nous admettons la grande lumière qu'elle appelle sur les actes des représentans du gouvernement. Mais si de par la loi il y a ainsi deux parquets en France : le Parquet officiel, et à côté de lui le « Parquet officieux » qui est celui de la Presse ; si ce Parquet officieux jouit de libertés extrêmes pour accuser les fonctionnaires ; s'il peut les attaquer sans précautions et sans enquête, en donnant à ses réquisitoires la portée et le ton d'un arrêt ; si les hommes que ce Parquet dénonce sont ainsi vraiment et légalement des accusés, qu'ils aient du moins les garanties qui s'attachent en tout pays civilisé à une telle situation ! Que ce Parquet officieux qui revendique avec tant de raison pour les citoyens poursuivis par le Parquet officiel les droits sacrés de la défense, les accorde de même à ses propres accusés ! Cette demande à coup sûr n'est pas excessive et on sait pourtant qu'elle est loin d'être exaucée ! En effet si la sauvegarde de l'inculpé contre le ministère public a été médiocrement organisée par nos lois, la sauvegarde des citoyens contre « l'autre Parquet » ne semble pas bien assurée encore. Nous savons qu'avant le procès les jurés ont été prévenus, flattés ou menacés, assaillis de commentaires sur les faits qu'ils auront à juger ; nous constatons maintenant qu'à l'audience, notre accusé, c'est-à-dire le plaignant, voit le champ du procès, le terrain des imputations dont on doit apporter la preuve, tout à coup envahi et débordé de toutes parts, par des faits étrangers.

Si ce tableau est vrai, la chose est grave et vaut la peine qu'on y réfléchisse. A une époque où la diffamation et l'outrage contre les fonctionnaires, les députés, les hommes publics du pays sont devenus si fréquens et si violens, est-il supportable que ces hommes ne puissent pas se défendre rationnellement, au cours d'un débat libre, mais exactement circonscrit dans les limites de la logique et de la loi ? Il n'est pas tolérable que l'audience soit une arène où chacun ait le droit de tout dire, où l'honneur du plaignant dépende de la solution de je ne sais quelle confuse et tumultueuse bataille politique ! Prenons-y garde, notre pays, par des raisons complexes et multiples, devient de plus en plus une nation de fonctionnaires : il ne mérite pas que l'on fasse de lui aux yeux du monde une nation de fonctionnaires discrédités !

VI

Mais, dira-t-on, à quoi tient cette déviation du débat? Pourquoi ceux qui sont chargés de le diriger ne parviennent-ils que rarement à accomplir leur tâche? Là est le nœud de la question en ce qui concerne l'audience. Dans ces procès de presse plus que dans tous les autres, point de justice possible sans une magistrature forte et indépendante, sans la délégation à un arbitre respecté et redouté de tous des pouvoirs que la loi ne peut régler d'avance, et qu'il s'agit de préciser dans chaque espèce. Or, en telle matière, possédons-nous toujours cet arbitre sévère, constamment obéi?

Qui serait surpris que la peur de la presse, ce sentiment moderne qui glace les plus forts, ne parvint quelquefois à paralyser sur son siège un magistrat d'ailleurs très courageux?

Ce président d'Assises n'a pas tremblé devant les menaces anarchistes, il a prouvé très simplement alors sa bravoure professionnelle. Aujourd'hui le voilà paralysé, inerte. Il assiste sans mot dire aux scènes tour à tour violentes et ridicules que ce débat sans maître déroule devant lui. Que craint-il donc? Il doit bien comme homme public se soumettre à la critique, à la censure la plus attentive dans l'exercice de ses fonctions. Mais ce n'est pas la crainte d'une telle censure qui pourrait l'arrêter. Ce qui effraie le plus brave, c'est l'insulte personnelle qui le menace et qui le guette, qui l'atteindra demain dans son existence privée, dans ses affections de famille. Car tel journal qui s'indigne quand la justice criminelle invoque les antécédens d'un accusé, publiera tous les racontars sur l'hérédité, les tares familiales de ceux qui administrent, jugent, gouvernent le pays. Si dénuée de fondemens que puisse être la calomnie, elle aura toujours quelque effet. car il est malheureusement trop vrai, comme le disait Rœderer, que si « en Angleterre l'injure intéresse quelquefois en faveur de celui qui la reçoit, en France elle avilit toujours celui qui la souffre. »

Souffrir l'injure, ou bien faire un procès qui conduit à un débat semblable à celui qui se déroule sous nos yeux : telle est l'alternative qui s'offre trop souvent en France aux fonctionnaires de tous ordres. Le président d'Assises reste donc muet et sourd, et dans ce singulier procès, où le plaignant est accusé, où les coupables restent gaîment dans la coulisse, où l'accusé officiel est un jouet et un fantoche, où le juge des faits est caressé, menacé et circonvenu de toutes manières, où le juge du droit sait par avance qu'il sera traîné aux gémonies, qui donc guidera

le débat ? qui réprimera les violences, les écarts de parole plus graves à l'audience que dans le journal poursuivi ?

Parfois (et ceci montre bien les vices de ce débat, vices dont on rendrait injustement le jury responsable), la diffamation est si énorme, si invraisemblable que le journal poursuivi ne recherche pas, ne peut espérer l'acquiescement. Il accepte par avance la condamnation, sachant que, moyennant cette faible indemnité, il pourra sans danger apporter à l'audience des violences effrénées. Et il y réussit ! le verdict de condamnation disparaît dans le commentaire du scandale qui l'a précédé : scandale non réprimé, qui ne peut que produire sur le jury la plus démoralisante impression. Les lois ne manquent pas, cependant, pour châtier ces délits d'audience, mais il semble que toute loi perde ici sa vigueur.

C'est dans de telles affaires que la stratégie, les ruses du duel oratoire trouvent le terrain favorable par excellence à leur développement ! Ceux des jurés qui sont des politiques sont en proie aux fureurs des hommes de parti ; les autres (la majorité), surpris et déroutés devant ce déchaînement de colères, ne savent plus à quoi rattacher le *oui*, le *non* final qu'ils ont à déposer dans l'urne.

Cependant les voici autour du tapis vert, et la situation est plus difficile pour eux qu'elle ne le fut dans aucune autre affaire : « Le prévenu, gérant de tel journal, *est-il coupable* de diffamation ? » Telle est la question unique qu'on leur pose. Que ceux qui sont portés à railler les jurés, à les taxer d'erreur et de faiblesse veuillent bien réfléchir à toutes les difficultés qui résultent pour eux d'une telle interrogation ! D'abord et avant tout les jurés savent que ce gérant n'est pas, ne peut pas être le coupable, qu'il n'a point reçu, ni vu, ni lu le manuscrit de l'article poursuivi. Quel effort doivent-ils faire pour dire *oui*, pour condamner l'homme de paille, pour accepter cette fiction légale qui veut que, la *publication* constituant le délit, le gérant soit le coupable puisqu'il est le *publicateur*. Obscurément les jurés sentent que ce qui fait l'infraction, ici comme en toute matière, c'est l'intention délictueuse. Et cette intention, à qui donc est-elle imputable si ce n'est à l'auteur de l'article, ou bien au directeur qui est l'âme du journal et le gérant moral de l'entreprise ? Mais quelle que soit la pensée du juré sur ce sujet, il ne peut échapper au dilemme qui se pose. Il faut qu'il condamne le gérant fictif, ou bien, s'il acquitte, il faut que par là même, et par le fait seul de l'acquiescement, il condamne et flétrisse le fonctionnaire contre lequel on n'a produit aucune preuve. *Entre deux innocens la loi lui donne à choisir*. Il faut qu'il frappe l'un ou bien qu'il frappe l'autre.

Soyez donc étonné, si la décision du jury, quelle qu'elle soit, déplaît à tout le monde ! Que feraient à sa place douze hommes de génie ?

En un tel embarras, et même au cas où le prévenu est l'auteur de l'article, les jurés voudraient souvent avoir quelque moyen d'acquitter tout le monde, d'absoudre le journal sans flétrir sa victime. Après tout, pensent-ils parfois, le prévenu et le plaignant nous plaisent assez l'un et l'autre; ce sont de braves gens qui ne s'entendent pas; l'un (l'accusé, le journaliste) est un rêveur qui était de bonne foi quand il a écrit son article, l'autre est un homme sérieux et de grand mérite. Comment ne faire tort ni à l'un ni à l'autre? Puisque la loi ne nous permet pas d'exprimer toute notre pensée, essayons par un biais de nous faire comprendre. Condamnons, mais avec des circonstances atténuantes, et peut-être un recours en grâce!

Cette solution sans doute n'a pas grand sens, mais elle montre de la part du juré un désir touchant de ne pas nuire, et surtout elle révèle la situation si fautive dans laquelle on place ces honnêtes gens. La question unique qu'on leur pose contient des élémens complexes; la résoudre par *oui* ou par *non* constitue souvent une impossibilité. Il faudra bien arriver à fournir à ces hommes la possibilité d'exprimer les idées diverses qui s'offrent à leur jugement, au lieu de les contraindre à se renfermer dans un obscur monosyllabe!

Actuellement leur perplexité est extrême et elle augmente encore quand ils se préoccupent des conséquences de leur verdict, des peines qui seront prononcées s'ils condamnent. Dans notre affaire le gérant seul est poursuivi, et c'est bien un miracle s'il n'est pas acquitté. Si ce miracle se produit le gérant sera mis en prison, il ne paiera pas l'amende, et personne n'aura à la payer pour lui. Voilà en vérité un beau résultat, aussi capable de prévenir la calomnie que d'inviter les jurés à la réprimer avec suite! Mais, si l'auteur de l'article est présent et condamné? En ce cas il fera de la prison et il y aura alors une répression. Mais sera-t-elle utile et efficace? En matière de presse, on s'accorde aujourd'hui à reconnaître que la prison n'est pas une peine très appropriée, que les peines pécuniaires seraient d'un meilleur effet. Substituer de fortes amendes et de sérieuses réparations civiles à des séjours plus ou moins prolongés dans les cachots de Sainte-Pélagie est une idée qui ne rencontre guère que des approbateurs. Mais dès qu'il s'agit de la mettre en pratique, mille obstacles s'élèvent.

D'abord la loi, par le tarif de ses amendes, montre qu'elle répugne aux peines pécuniaires. Ce qu'elle veut, c'est la kyrielle

de ces condamnations à 16 ou 25 francs, qui se récitent au bout des décisions comme une prière accessoire, à laquelle on ne veut pas manquer, mais dont la portée et le sens sont égarés depuis des siècles. Ainsi, les magistrats obéissent à des tendances anciennes et invétérées, en se tenant dans l'application de l'amende aux environs du minimum, et en n'accordant presque jamais de forts dommages-intérêts. D'ailleurs l'opinion publique (la même qui semble reconnaître l'efficacité des peines pécuniaires en matière de presse) les réprovoque d'autre part à cause du *point d'honneur*. Ce point d'honneur, ou, si l'on veut, ce préjugé, empêche en général le plaignant de demander des dommages-intérêts. S'il le fait, il aura soin par divers procédés d'expliquer aux jurés, aux journaux et au public qu'il n'entend nullement en profiter, qu'il destine cet argent à ses pauvres!

Donc, chacun en France est bien d'avis qu'il faudrait appliquer en matière de presse de sérieuses peines pécuniaires... Seulement la question des dommages-intérêts n'est pas soumise au jury, la loi édicte des amendes minimales, les magistrats tiennent pour la prison, et le plaignant se déshonore s'il demande autre chose qu'un franc de réparation! Ajoutons que si par miracle l'arrêt condamne le journal à des dommages-intérêts ou à une forte amende, le gérant insolvable ne paiera jamais; l'écrivain ne paiera peut-être pas davantage, et les propriétaires du journal, nous l'allons bientôt voir, ne seront que trop protégés contre les recours de ce genre.

Tel est donc de nos jours dans ses traits principaux un procès de presse devant le jury. Loterie! dira-t-on... Si ce mot était exact, il ne faudrait pas en sourire. La liberté ne dure qu'autant qu'une justice rigoureuse contient chacun dans le respect des droits d'autrui; or le débat que nous avons suivi montre bien que si la loi et la pratique consacrent la liberté de la presse, elles n'organisent point sa responsabilité. Et le miracle dans ces procès de Cour d'Assises n'est point que le jury de temps en temps s'égaré, mais qu'il puisse trouver une seule fois son chemin. Voyons donc à ce point de vue les résultats qu'ont pu donner depuis la loi de 1881 les poursuites devant le jury.

VII

Est-on jamais d'accord en fait de statistique? et qui pourrait se flatter de répondre avec une exactitude absolue à cette question : Depuis la loi de 1881, le jury, statuant en matière de presse, a-t-il fait preuve, oui ou non, de l'extrême faiblesse qu'on lui attribue si généralement? Sans prétendre trancher cette question

difficile, traçons, au moyen de quelques chiffres non suspects, le tableau des poursuites de presse devant la Cour d'Assises depuis la loi de 1881, avec leurs résultats :

Périodes quinquennales.	Prévenus de délits politiques et de presse jugés par les Cours d'assises.		Acquittés.	
De 1881 à 1885.	284	453	53	p. 100
De 1886 à 1890.	273	140	51	—
De 1888 à 1892.	319	96	30	—

D'un tel tableau, il paraît résulter que le raffermissement de la répression est caractéristique et rapide. Aussi lisons-nous les lignes suivantes dans le rapport de M. le Garde des sceaux sur la justice criminelle pour l'année 1892 : « Les délits politiques et de presse ont une nature et une allure si spéciales qu'il convient de les mettre à part. Sur 92 prévenus jugés par les Cours d'assises en 1892, 20 seulement ont été acquittés, soit 22 acquittemens sur 100 accusations, proportion inférieure à la moyenne générale qui est, nous l'avons dit, de 29 p. 100 (1). »

Ainsi les jurés, du moins en 1892, se sont montrés plus sévères pour les prévenus de délits de presse que pour les criminels de droit commun. Regardons le détail de quelques-unes des affaires de presse que les Cours d'assises ont examinées dans cette année instructive :

Délits de presse devant les Cours d'assises en 1892.	Prévenus.		Prévenus acquittés.	
Diffamations envers les fonctionnaires.	26	12	46	p. 100
Provocation aux crimes de meurtre, de pillage, etc.	35	3	3	—
Provocations à l'indiscipline adressées à des militaires, injures à l'armée. .	22	2	8	—

De ces chiffres on peut, avec réserve, dégager quelques conclusions.

Ce qui frappe d'abord, c'est le nombre infime des poursuites, en ces années où le nombre des délits, et spécialement des diffamations, n'a certes pas été décroissant. Mais en ce qui concerne la responsabilité personnelle du jury, nul à coup sûr ne

(1) Voici, pour la période quinquennale de 1888 à 1892, un tableau des poursuites devant le jury et de leurs résultats en matière de presse.

	Années.				
	1888	1889	1890	1891	1892
Prévenus jugés.	36	57	65	69	92
— acquittés.	15	22	23	16	20

saurait conclure de tels chiffres (1) que nos jurés contemporains soient enclins à ces acquittemens systématiques que d'autres temps (2), d'autres régimes ont connus. Qu'on veuille bien songer aux jurés de 1831; à la *Tribune* 111 fois poursuivie et 91 fois acquittée; à Thouret, gérant de la *Révolution*, 30 fois poursuivi et 22 fois acquitté, à Degouve-Denuncques, rédacteur du *Progrès du Pas-de-Calais* 24 fois poursuivi et 24 fois acquitté; à Évariste Gallois envoyé à la Cour d'Assises pour avoir brandi un poignard en s'écriant : « A Louis-Philippe, s'il trahit ! », et acquitté triomphalement ! Ces temps ne sont plus, quoi qu'on en puisse dire; et il n'est pas paradoxal d'affirmer que, lentement, le jury fait son éducation. En tout cas, il faut convenir que dans ces quinze dernières années, malgré les conditions si défavorables dans lesquelles il a fonctionné, il n'a pas commis de fautes assez graves pour mériter sa condamnation.

VIII

Nous venons de montrer, dans la matière du délit de presse devant le jury, le fonctionnement de la loi actuelle. Comment l'améliorer? Avant de répondre à cette question, examinons les opinions de ceux qui, renonçant à organiser le jury, entendent d'ores et déjà le destituer de ses fonctions de juge de la presse.

Voici d'abord aux yeux de ses partisans une doctrine qui, pour juger la presse, n'admet ni le jury ni aucun autre tribunal, par l'excellent motif qu'il n'y a point de délits de presse. C'est l'école de l'impunité, qui possède quelques bons argumens et des maîtres illustres. « Toutes lois sur les délits de presse sont et demeurent abrogées », telle est la proposition de loi à laquelle aboutit en

(1) Pour être complet et sincère, il convient d'observer que la dernière statistique criminelle parue, celle qui est relative à l'année 1893, a donné lieu, dans le rapport officiel, à l'observation suivante : « Les poursuites pour délits politiques et de presse, qui avaient suivi une progression ascendante de 1888 à 1892 (de 36 à 92 prévenus), sont entrés dans une voie décroissante en 1893 (67 prévenus) et la proportion des acquittemens, qui était de 30 pour 100, a beaucoup augmenté; elle a été, en 1893, de 50 pour 100. » Ajoutons que ces constatations ne sont nullement décisives pour savoir si le raffermissement dans la répression qui s'est dessiné de 1888 à 1892 tenait ou non à des causes passagères, car elles portent sur une année seulement; il faut attendre, pour pouvoir en juger, les résultats d'une nouvelle période quinquennale.

(2) Et d'autres pays, notamment l'Angleterre... A Londres, vers 1771, les jurés étaient dans un tel état d'esprit qu'on ne pouvait obtenir d'eux une condamnation en matière de presse. Lecky et tous les historiens nous disent que la licence de la presse était alors extraordinaire. « Aucun rang, aucune vertu publique ou privée ne mettait à l'abri des plus honteuses attaques... » et les magistrats, lord Mansfield par exemple, se gardaient bien de traduire leurs diffamateurs devant le jury, de peur d'acquiescement... Est-ce que les Anglais ont songé à enlever au jury la connaissance des délits de presse?

1876 cette doctrine, dont le grand maître, Émile de Girardin, aimait à dire : « La presse sans l'impunité, ce n'est pas la presse libre, c'est la presse ayant pour juges l'arbitraire, l'ignorance et l'intolérance. »

Ce qu'il faut bien remarquer, c'est que ces idées, repoussées en principe par le législateur de 1881, l'ont, en fait, pénétré et enveloppé; elles ont exercé sur lui une influence telle que, soit par les vices presque volontaires de sa construction, soit par l'esprit qui devait présider à son application, le nouveau code de la Presse masque et déguise à peine depuis quinze ans, sous ses lignes correctes d'édifice pénal, le triomphe de fait du système de l'impunité. Ce point de vue est-il exact?

Il suffit pour s'en rendre compte de relire les discussions qui ont précédé le vote de la loi de 1881. « Si nous faisons une loi pour ne pas l'appliquer, disait M. Allain-Targé, partisan de l'impunité déclarée, si nous y insérons des pénalités pour ne pas nous en servir, tout cela est bien inutile! » Mais comment l'orateur pouvait-il supposer que la loi ne serait pas appliquée? C'est qu'à l'heure où il parlait, les premiers articles votés avaient déjà rendu la répression illusoire. « Nous avons, disait M. Allain-Targé, détruit, désorganisé, supprimé à tout jamais ce qui pouvait être la responsabilité. A l'heure qu'il est, tout le monde, pourvu qu'il ait 20 ou 30 francs dans sa poche, peut publier un journal qui aura un, deux, trois numéros, tout le monde peut publier un libelle, peut même l'afficher, le faire distribuer par qui il voudra; pourvu qu'il ait un gérant irresponsable, insolvable du moins, il est parfaitement à couvert de tout. »

Il est clair que dans ces conditions il était bien superflu d'inscrire des pénalités dans le Code! L'orateur s'applaudissait d'ailleurs de ce résultat obtenu. « Ne compromettez pas, s'écriait-il, le *bénéfice de l'impunité* que le gouvernement pratique depuis deux ans et demi! Il y a un fait nouveau, et ce fait, c'est que le gouvernement est outragé de la manière la plus odieuse, et il y a un fait ancien, c'est que nous, les républicains, nous avons été depuis dix ans assaillis par les calomnies de toute nature. On a cherché de toutes les manières à nous déshonorer, sans que nous ayons voulu provoquer des poursuites contre qui que ce soit... Et nous ne nous en portons pas plus mal..... La France, concluait-il, *s'habitue à la licence de la presse*, l'opinion publique se charge de défendre la société, les grands intérêts de l'État, et aussi la réputation des hommes politiques, de tout le monde; et il est bien heureux que l'opinion publique se charge de ce soin, parce que la répression y échouerait. »

Ces idées avaient dans le Parlement des défenseurs convain-

cus, et ceux-ci, dans les cas difficiles, en appelaient au président de la commission, à Émile de Girardin. Ce dernier répétait ses célèbres remarques où tant de vérités sont mélangées à tant d'erreurs : « Pourquoi réprimer quand on peut réfuter ? » Et encore : « Les régimes politiques qu'un courant entraîne croient que ce sont les journaux qui les emportent, comme les enfans, lorsque la voiture dans laquelle ils se promènent est en mouvement, que ce sont les arbres qui marchent. » Quant à la calomnie, il n'y a qu'à opposer le dédain « aux ivrognes de la presse », à mettre toujours la vérité pour soi, car il n'y a qu'elle qui ait la puissance de nuire quand elle vous est contraire. » Sur ce point, Jules Simon allait plus loin encore que M. de Girardin : « Si vous voulez comprendre et appliquer la liberté, disait-il, il faut que vous fassiez disparaître le droit pour le dépositaire de la puissance publique d'être défendu contre l'injure. Je dirais volontiers que le fonctionnaire *adroit à être injurié* et à être défendu par ses actes, par sa droiture, et non par la puissance de la loi. » C'est bien là la théorie que plusieurs hommes politiques cherchaient à faire prévaloir par leurs amendemens. Le Parlement ne les a pas, sans doute, entièrement suivis, mais leurs idées circulent dans des textes qui, pour la plupart, ne semblent pas conçus et agencés en vue d'une ferme application. On s'est borné à conserver au nouveau Code de la presse quelque apparence répressive, à en faire, comme disait un député, une « loi de prévoyance. » Quelques-uns espéraient que son aspect, son uniforme de loi pénale suffirait à inspirer à la presse une salutaire terreur. « La crainte du jury, disait M. Ribot, sera le commencement de la sagesse. » Mais, à la vérité, les plus prudents parmi les membres de la majorité de la Chambre étaient eux-mêmes tentés de se prêter à l'expérience recommandée par Girardin. « En matière de presse, il n'y a qu'une idée dont la justesse n'a pas encore été vérifiée par l'expérience : c'est son impunité *basée sur son impuissance*. » Comment d'ailleurs ne pas comprendre que la pensée d'un tel essai ait pu hanter beaucoup d'intelligences ? Ce siècle a vu, en fait de répression, tant d'expériences avortées, tant de tentatives tragiques !... Par excès de logique, et par amour de pure symétrie, il était bien tentant (en même temps qu'aimable pour beaucoup d'intérêts que l'idée de l'impunité de la presse groupera longtemps encore) de virer entièrement de bord.

Aujourd'hui l'expérience est faite. Faut-il la continuer ?

Et d'abord, y a-t-il autant de gens qu'il y en avait alors pour soutenir le principe fondamental de l'école de l'impunité : à savoir que la presse est impuissante ?

Sans cette affirmation de l'impuissance de la presse, son impunité est inadmissible ; or c'est là une théorie qui depuis quel-

ques années devient difficile à soutenir ! Pour le bien et pour le mal, la presse est devenue une des plus grandes, peut-être la plus grande puissance moderne. Dans les questions les plus hautes de la politique internationale, dans les conjonctures les plus graves au point de vue de la paix du monde, « la presse, disait récemment M. de Pressensé, a joué un rôle qui semblait jusqu'ici exclusivement appartenir aux gouvernements constitués. » A l'occasion du conflit anglo-américain, n'a-t-on pas vu le directeur d'un journal de New-York organiser un plébiscite en faveur du maintien de la paix, et recevoir à ce sujet des télégrammes de souverains ?

Au point de vue de son influence sur la politique intérieure, et sur la vie des hommes publics, dira-t-on aujourd'hui que la presse est impuissante à flétrir, à ruiner par des violences calculées un fonctionnaire, un homme politique, une assemblée, un chef d'État (1) ? Et si on reconnaît cette immense puissance, par quelle anomalie serait-elle déchaînée au milieu de la société, jouissant du privilège exorbitant d'être irresponsable de ses fautes (2) ?

Mais, répondront les partisans de l'impunité, la répression est impossible !

Si le mal est certain et reconnu, l'effort pour y porter remède, eût-il cent fois échoué, devrait sans cesse se poursuivre ; et cette considération suffit à faire rejeter les conclusions de l'école de l'impunité, qui tendraient à supprimer le jury sans lui donner de successeur.

IX

Examinons maintenant un autre système, celui qui, voulant une répression sérieuse et efficace, ne croit possible de l'assurer qu'en donnant aux tribunaux correctionnels la connaissance des délits de presse actuellement déferés au jury. Ce système, qui remettrait en vigueur la loi de 1875, a été soutenu, il y a six ans, devant les deux Chambres, et n'a rencontré aucun succès devant l'une d'elles. Il a néanmoins des partisans nombreux ; c'est lui qui en cas d'échec définitif de la juridiction libérale de la Cour

(1) A un autre point de vue, dira-t-on que la marée montante des productions pornographiques n'est pas d'une puissante influence pour le mal d'un pays ? qu'elle n'atteint pas le cerveau d'un peuple, les mœurs de ses enfants ?

(2) Gambetta a dit, en 1879, dans une célèbre affaire de diffamation : « Si vous ne protégez pas efficacement l'honneur et la réputation des personnes, tout le monde se sentant à la merci du premier venu, nous verrons naître des *mœurs horribles* qui donneront à chacun de nous la tentation de se protéger soi-même par la brutalité et la violence. »

d'Assises, ralliera tôt ou tard un grand nombre de suffrages, et marquera par son succès le retour périodique vers les pratiques autoritaires, dont les étapes sont connues, et dont la censure est le but.

Les partisans de la juridiction correctionnelle ont, aussi bien que ceux de l'impunité totale, des argumens plausibles à fournir ; mais, à notre avis, ils sont dans l'erreur quand ils cherchent à justifier leurs vues en répétant qu'elles consacrerait le *retour au droit commun*.

Il n'y a pas de formule dont on ait plus abusé que de cette phrase célèbre, qui depuis quatre-vingts ans défraie tous les propos, les discussions et les discours sur la presse. Et ce qui peut surprendre, c'est que ce « droit commun, » véritable Protée, change sans cesse de sens et de forme : tantôt il est la liberté, tantôt il est la servitude, mais c'est toujours le *droit commun*. En quoi le « retour à la correctionnelle » pourrait-il constituer ce célèbre « retour au droit commun » ? Voici la théorie. On s'est avisé que le tribunal correctionnel est la juridiction des *délits*, tandis que la Cour d'Assises est la juridiction des *crimes*. Ce serait donc par une sorte d'exception, de privilège, d'accroc au *droit commun* que les infractions de la presse, qui sont des *délits*, seraient déférées aux Cours d'Assises qui, d'après la loi, sont juges des *crimes*. Tel est le raisonnement.

Il serait irréprochable si notre Code pénal avait pris la peine d'étudier les infractions au point de vue de leur gravité, et de définir scientifiquement le délit et le crime. En ce cas, les infractions les plus graves seraient, sous le nom de *crimes*, déférées à une juridiction, et les moins graves seraient, sous le nom de *délits*, déférées à une autre : il serait alors exceptionnel qu'une infraction scientifiquement classée dans les délits à raison de son peu de gravité fût renvoyée devant la Cour d'Assises. Mais chacun sait qu'il n'en est pas ainsi et que, malheureusement, notre division tripartite des faits punissables en crimes, délits et contraventions, est purement arbitraire, empirique, et ne correspond à rien de rationnel. Rossi dénonçait déjà vers 1830 l'absurdité de ce système, mais il est toujours debout. Même, les distinctions imaginées par le Code de 1810 sont devenues aujourd'hui d'autant plus arbitraires que, par suite de circonstances que nous avons indiquées, la plupart des crimes devant le jury sont punis de peines correctionnelles. — Il n'y a donc pas d'attribution rationnelle et philosophique de compétence. L'infraction de la presse appartient au jury parce qu'elle lui est déférée par la loi ; et il n'y a rien dans l'économie générale de notre Code qui rende plus normale et plus harmonieuse la juridiction correctionnelle en pareille ma-

tière. J'ajoute qu'il ne faudrait jamais perdre de vue dans ces questions (et on le fait constamment), que la juridiction pénale ordinaire et normale de ce pays, la juridiction pénale de droit commun suivant la loi, — est le jury. C'est en le déposédant qu'on a fait à ce *droit commun* des exceptions plus ou moins heureuses.

Ce point de vue, d'ailleurs, est secondaire aux yeux des partisans du tribunal correctionnel, dont le but véritable n'est pas le rétablissement de l'harmonie dans notre jurisprudence! Ils proscrivent le jury comme juridiction *qui acquitte*, et cherchent dans le tribunal correctionnel une juridiction *qui condamne*. Sur ce point, il faut l'avouer, leurs argumens sont assez forts! On se souvient que sous l'Empire, toutes les poursuites correctionnelles, à part un nombre infime d'exceptions, ont été suivies de sévères condamnations. Cela est tentant, à première vue, pour ceux qui jugent que l'impunité de la presse avec le jury est certaine!

Qu'ils envisagent cependant les inconvéniens du système! Qu'ils se souviennent de ce que les républicains disaient aux magistrats du second Empire: « Le gouvernement, fatalement, arrive à s'attribuer le droit de choisir lui-même parmi tous les magistrats d'une Cour ou d'un tribunal, ceux qui devront prononcer entre la presse et lui. » — « Un juge chargé de juger les délits de presse passera toujours pour être un instrument de domination, *instrumentum regni*. » C'était l'opinion de M. de Serre, de Chassan et de tant d'autres, qui ont montré combien l'attribution des procès de presse aux tribunaux correctionnels est contraire aux véritables intérêts de la magistrature; et les intérêts de la magistrature sont ici ceux de la justice et de la nation même. Quel péril dans une démocratie qu'une magistrature dépendante ou supposée telle! Dans un pays où les partis se disputent le pouvoir et peuvent l'obtenir tour à tour, il y aurait non seulement une magistrature politique, mais plusieurs camps, bientôt plusieurs factions dans cette magistrature!

Mais, objectera-t-on encore, ces maux sont compensés par les avantages d'une répression constante et efficace. Serait-on même sûr de cette répression? Ceux qui rêvent imprudemment de ces années du second Empire où les tribunaux condamnaient toujours, et qui établissent un saisissant contraste entre la rigueur des juges et la mollesse des jurés, pourraient bien avoir quelques surprises si leur système venait à prévaloir aujourd'hui. L'habitude des courtes peines, des amendes insignifiantes, des dommages-intérêts dérisoires n'est pas actuellement le fait du jury, qui n'a qu'indirectement à statuer sur toutes ces choses. S'il y a faiblesse, dans les applications de la loi, on peut

demander aux hommes d'expérience si cette faiblesse n'est pas universelle, et ne suit pas une marche en quelque sorte parallèle dans la magistrature et dans le jury.

D'ailleurs, en admettant que ceci soit inexact, et que le jugement de la Presse par le tribunal correctionnel dût amener aujourd'hui une ère de condamnations aussi suivies et rigoureuses que celles qui ont été prononcées sous l'Empire, croit-on que ce système s'établirait chez nous, en 1896, sans entraîner les conséquences les plus graves? Peut-on, au milieu d'un régime de suffrage universel, de liberté politique totale, reprendre tout à coup, sur un seul point, une des méthodes caractéristiques des gouvernemens personnels? Les régimes qui ont imposé à la presse la juridiction correctionnelle disposaient de moyens de compression dont il n'existe plus trace. Que le gouvernement prenne aujourd'hui la responsabilité directe du jugement des journaux, quels embarras inextricables lui créera une telle responsabilité! De combien d'interpellations, de chutes de ministères une telle mesure sera-t-elle la source! Nous avons dit ailleurs qu'il est déjà fâcheux que, par la situation un peu trop dépendante du président d'assises, par l'ingérence un peu trop active du ministère public, le gouvernement prenne quelque apparence de participation au jugement des affaires criminelles... Que serait-ce, grand Dieu! le jour où le gouvernement assumerait, en quelque sorte officiellement, la responsabilité des jugemens, et cela dans cette matière si délicate des délits de presse!

Acceptons donc le jury. Avec son impersonnalité, son impartialité certaine, il est la seule juridiction qui dégage les gouvernemens et rassure les citoyens dans un pays libre. D'ailleurs les adversaires mêmes de cette juridiction, M. Tarde par exemple, reconnaissent que, s'il est une matière qui lui soit particulièrement destinée dans un pays de démocratie, c'est à coup sûr le délit de presse.

Et puisque nous acceptons le jury, faisons-le franchement! n'essayons pas, tout en renonçant à l'abattre, de lui reprendre un à un, par des mesures particulières, les délits destinés à sa compétence. Déjà par des lois spéciales, promulguées à la suite de graves incidens, et par l'effort de la jurisprudence qui, en matière de diffamation, tend à reconnaître à peu de personnes le caractère public qui les rend justiciables de la Cour d'Assises, on a réduit quelque peu son domaine. Ces mesures dussent-elles avoir en apparence, et même d'abord en réalité de bons résultats, nous paraîtraient encore pleines de dangers à bien des points de vue, et notamment à celui-ci : en réduisant le champ d'action du jury on le condamne dans les affaires qui lui sont laissées, à

faire de mauvaise besogne. En effet, dans les œuvres du concours civique, et l'œuvre du jury en est une par excellence, l'usage, l'exercice, l'expérience peuvent seuls façonner le citoyen, le rendre apte à sa fonction et créer une juridiction utile.

X

C'est donc au jury qu'il faut s'en tenir, mais à quel jury? car son organisation peut se comprendre de bien des manières.

D'abord il est des âmes sentimentales, un peu naïves sans doute, qui voudraient pour juger la presse une sorte de jury d'honneur, ou plutôt un conseil de discipline composé d'écrivains, et exerçant sur les journalistes, groupés en Ordre ou en corporation, une juridiction de famille. C'est d'un tel jury qu'Émile Augier faisait le rêve. On se souvient des *Effrontés* : « Si les journalistes ne constituent pas, comme les avocats, un Conseil de l'Ordre, la Presse est perdue... » Est-il besoin de dire qu'une juridiction de discipline, assez ferme et puissante pour imposer ses lois aux journalistes, assez souple pour ne gêner en rien une profession dont la liberté est l'essence, serait la juridiction idéale? Tous les amis de la presse doivent souhaiter l'accomplissement de ce rêve de *self-government*. Mais, à en croire la réalisation prochaine, ils risqueraient sans doute de paraître ingénus.

Le temps n'est plus où la presse française était une petite confrérie, où les partis connaissant leur presse, ayant un petit nombre de journaux, faisaient eux-mêmes leur discipline. Qu'on songe que dans les dernières années de la Restauration il n'y avait en tout à Paris que 12 journaux, comptant ensemble moins de 60 000 abonnés (1). Aujourd'hui la presse périodique parisienne comprend 2401 organes, et la presse provinciale, d'existence et de prospérité si récentes, en comprend 3386.

Tel est le peuple immense auquel il faudrait qu'une juridiction de famille imposât une discipline! Comment s'y prendrait-elle? Il est inutile de se dissimuler que la plupart des journaux vivent aujourd'hui de la publicité, et sont par conséquent dans une tutelle financière qui rend plus chimérique encore l'aimable rêve d'Émile Augier.

Renonçons donc pour le moment au Conseil de l'Ordre de la presse. C'est un autre jury qu'il nous faut, mais lequel?

(1) A la fin du gouvernement de Juillet, et dix ans environ après que Girardin eut révolutionné la presse en créant le journal à 40 francs, il se publiait à Paris vingt-six journaux quotidiens, comptant 200 000 abonnés.

XI

Il y a une idée qui depuis cent ans a fait son chemin dans quelques cerveaux, mais qui en est rarement sortie pour faire son chemin dans le monde, c'est celle d'un jury spécial applicable à la presse. Cette idée, qu'il ne faut pas confondre avec le projet fantaisiste d'un jury d'honneur, est sérieuse et mérite au moins d'être discutée.

Observons tout d'abord que cette expression de « jury spécial » correspond aux théories les plus diverses. Les uns l'entendent en ce sens que le jury de la presse devrait être l'objet d'un recrutement spécial; les autres se préoccupent moins de la composition de ce jury que d'une organisation spéciale qui le mettrait en rapports plus directs avec les magistrats, et le rendrait peut-être, à côté d'eux, juge du droit et du fait par des décisions motivées. Ces dernières tendances sont celles de plusieurs jurisconsultes modernes et notamment de M. Georges Barbier.

En Angleterre, la principale et on peut dire l'unique différence entre le *juré commun* et le *juré spécial*, c'est que le premier est choisi par les juges de paix sur la liste des citoyens qui ont un revenu de 15 livres, tandis que le second est choisi parmi ceux qui ont un revenu net de 200 livres (1). C'est à la partie qui veut un « jury spécial » à le réclamer et à le payer. En matière de presse ce jury spécial est généralement accordé. La base de cette institution, on le voit, est exclusivement censitaire. Ce n'est point assurément une idée de ce genre qui guidait Sieyès, lorsque le 20 janvier 1790 il proposait à l'Assemblée constituante, pour réprimer les délits de presse, un jury spécial composé de dix jurés jugeant le fait et « choisis par le procureur syndic parmi les auteurs. » Cette proposition exaspéra Marat; elle encourut aussi le blâme de Camille Desmoulins, et eut pour résultat de rendre son auteur suspect. Mais la loi du 29 septembre 1791 qui organisait le jury, admit dans de certaines matières, celle du faux et celle de la banqueroute, le principe des jurés spéciaux « ayant les connaissances techniques relatives au genre du délit. » Le Code du 3 Brumaire an IV réalisa un instant le rêve de Sieyès, en déclarant qu'il y aurait des jurés spéciaux, fruits d'une sélection administrative, pour juger notamment les *écrits imprimés*.

Mais ces idées, bien qu'acceptées et défendues par des hommes

(1) *The jury laws and their amendment*. T.-W. Erle, London, 1882; et *Juryman's Handbook*.

aussi autorisés que Sieyès, Merlin et Daunou (1), n'eurent réellement aucun succès.

Bien plus tard, à la fin du second empire, Prévost-Paradol reprenait l'idée de Sieyès et de Daunou. « Si pourtant, disait-il dans la *France nouvelle*, le jury ordinaire inspire encore des défiances, si l'on craint qu'il ne manque trop souvent de fermeté ou de lumières dans ces affaires délicates, rien n'empêche de mettre à l'épreuve le système d'un jury spécial pour les délits de presse. On pourrait former la liste de ce jury spécial, pour chaque ressort de Cour, soit avec les noms de tous les conseillers généraux, soit en joignant à ces noms ceux des conseillers à la Cour d'appel. A Paris, où les affaires de presse ont plus d'importance, on pourrait agrandir et relever cette liste, en y ajoutant les noms des membres de l'Institut. »

Quels résultats produiraient ces jurys ingénieusement mélangés? Que valent ces combinaisons, et que vaudrait telle ou telle autre parmi celles qu'on peut imaginer à l'infini?

Nous croyons quant à nous qu'il ne faut pas risquer de rompre l'unité de la justice nationale en multipliant les catégories de juridictions. Nous n'admettrions l'idée de Sieyès et de Prévost-Paradol qu'en tant que quelques *hommes spéciaux* pourraient être adjoints à la liste des jurés ordinaires, dans certains cas déterminés. Nous ne croyons pas qu'un jury d'auteurs, c'est-à-dire de confrères, puisse être pour l'écrivain et pour la société autre chose qu'une juridiction dangereuse et passionnée. Mais il pourrait être bon qu'à côté de la liste générale du jury, il y eût une liste spéciale d'écrivains, peut-être recrutés à l'élection, et que, dans chaque affaire de presse, un ou deux membres de cette liste apportassent au délibéré un élément renseigné, une puissance consultative très précieuse. Ces idées, en tous cas, sont loin d'être mûres, et nous sommes de ceux qui pensent que, toutes autres solutions étant définitivement ou provisoirement écartées, il faut s'en tenir pour juger la presse au jury criminel, en faisant un sérieux effort pour l'améliorer dans son ensemble.

XII

En quel sens diriger cet effort?

Ces études auront leur conclusion dans l'esquisse que nous allons tracer de deux séries de réformes.

L'une aura trait à la juridiction criminelle en général, et no-

(1) Daunou, moins radical que Sieyès, n'aurait pas composé ce jury de la presse exclusivement d'auteurs, mais d'un mélange d'*hommes de loi* et d'*hommes de lettres*.

tamment au recrutement du jury, à son fonctionnement, à ses rapports avec les magistrats. L'autre, au point de vue spécial des délits de presse, aura trait aux procédés et aux institutions qui nous paraissent de nature à rendre en cette matière la tâche du jury plus aisée et son œuvre plus efficace.

Le premier point de vue, celui qui a trait aux réformes de la Cour d'Assises dans sa constitution organique, formera le sujet d'un prochain et dernier article. C'est donc le second point de vue, celui des réformes spéciales au régime de la presse, qu'il nous faut envisager aujourd'hui.

Mais avant d'aborder ces réformes, une « question préalable » se pose. A quoi bon tenter d'améliorer le jury de la presse si on ne doit le saisir que de quelques rares affaires, s'il doit rester ce qu'il est : une arme de parade rouillée et dangereuse ? Une juridiction « de prévoyance », comme on disait en 1881, c'est-à-dire une juridiction qui ne fonctionne qu'à de longs intervalles, par exception et comme par caprice ; qui, en 1892, a vu comparaître pour toute la France 26 prévenus de diffamation envers les fonctionnaires, ne saurait acquérir la sûreté et l'expérience que l'exercice procure ; elle s'atrophie, tend à disparaître ! Il y a là, on le comprend, un problème dont il serait puéril de méconnaître les difficultés. Est-il possible, en matière de diffamation contre les personnages publics par exemple, d'introduire dans les poursuites quelque suite et quelque régularité ?

Un honorable magistrat s'exprimait ainsi, récemment, sur ce sujet délicat (1) : « Le ministère public doit poursuivre, même d'office et sans plainte, la répression des diffamations contre les fonctionnaires... Je veux que la défense de l'honneur du fonctionnaire auquel un fait précis est imputé soit non pas un droit, mais un devoir. S'il ne mérite pas d'être défendu par l'action du ministère public, qu'il sorte de l'administration (2) !... »

Il est clair cependant qu'il y a des cas nombreux où il est difficile de concevoir que la poursuite puisse avoir lieu sans la plainte de la partie intéressée, d'un ministre, par exemple ; et à un point de vue plus général, il y aura toujours, dans l'application des lois sur la presse, une mesure à garder. « La poursuite constante, régulière et inéluctable, disait M. Ribot, en 1881, c'est une idée de magistrat, ce n'est pas une idée de garde des sceaux. »

(1) M. Burdin de Péronne, *De la diffamation des fonctionnaires publics* ; Amiens, 1893, p. 33.

(2) Ce système trop absolu avait pour défenseur, en 1867, le duc de Persigny. Dans une « note à l'Empereur », le Duc allait jusqu'à déclarer « qu'il ne faudrait pas un mois » pour décourager les diffamateurs si, à chaque insulte, on les mettait « en présence d'une poursuite certaine, inévitable ». Mais au conseil, MM. Rouher, Baroche et Troplong se montrèrent opposés à ces idées, et elles furent abandonnées.

Cela est surtout vrai quand il s'agit de délits d'opinion. Il serait cependant désirable qu'en matière de diffamation contre ceux qui gouvernent ou représentent le pays, le procès devint la règle au lieu d'être l'exception.

Quels moyens employer pour arriver à ce but? Le meilleur, à coup sûr, est l'adoption d'un ensemble de mesures propres à encourager les plaintes ou les citations directes, en rendant l'accès de la Cour d'Assises plus facile, non coûteux et de résultat plus sûr. Le Français n'a pas plus qu'un autre le goût d'être diffamé, et le jour où il aurait à sa portée un moyen pratique de faire condamner son diffamateur il ne manquerait pas d'y recourir! Jusqu'à ce jour, on a pu dire qu'il faut qu'un fonctionnaire ou un député soit bien audacieux, bien patient et bien opulent pour tenter un procès devant la Cour d'Assises. En effet, même après avoir triomphé de son accusateur, il se trouve, la plupart du temps, contraint à payer les frais du procès! Une proposition de loi tout récemment adoptée à la Chambre des députés va bientôt porter remède à cette situation. Ce sera un pas fait dans la voie des réformes pratiques où il faut s'engager résolument.

Une de ces réformes, bien facile et logique, est l'extension du droit de citation directe. Aujourd'hui, un fonctionnaire, un juré ou un témoin diffamé peuvent citer directement leur adversaire devant la Cour d'Assises; une administration publique, un député ou un sénateur ne le peuvent pas. Il faut abolir ces distinctions sans fondement et faciliter ainsi les procédures. Il faut aussi, et c'est un des élémens essentiels de progrès, leur donner plus de rapidité. Mais on nous pardonnera de ne pas exposer ici les procédés qui nous paraissent propres à assurer ce résultat; c'est un sujet que nous traiterons dans nos conclusions générales.

Si par l'ensemble de ces moyens on arrivait à obtenir quelque régularité dans les poursuites devant le jury on aurait fait un pas immense. Rien ne déconcerte le juré, et, on peut bien le dire, le juge, comme le défaut de fixité et la fantaisie dans la répression. En une matière bien importante, et qui cette fois dépend exclusivement de l'initiative des parquets : celle de l'outrage aux bonnes mœurs commis par la voie du livre, le caprice dans les poursuites a pu être la cause d'acquittemens fâcheux. Quand un des industriels de la pornographie contemporaine est par hasard renvoyé devant la Cour d'Assises, l'avocat tire de sa serviette vingt recueils également scandaleux qui se vendent fort librement... Le jury ne comprend plus et acquitte. Quand la loi, qui est égale pour tous, n'est pas égale dans ses applications, le prévenu n'a plus la physionomie d'un coupable, mais la mine d'un malchanceux.

XIII

Nous croyons donc que le jury, appelé à statuer plus régulièrement sur les délits de presse, s'améliorera par l'expérience et la pratique. Mais un point important pour obtenir de lui de meilleures décisions est de sauvegarder avant le débat son indépendance et sa fraîcheur d'impression.

En Angleterre, les juges de la Cour Suprême ont un pouvoir illimité et arbitraire pour réprimer tout *contempt of Court*. Cette expression générale comprend non seulement les outrages aux magistrats et les désobéissances à leurs ordres, mais toutes les *publications relatives aux affaires « sub judice » qui sont de nature à porter atteinte à la liberté des jurés et des juges*. Il est clair qu'un pouvoir de cette nature et de cette étendue n'est admissible que s'il est la conséquence des mœurs de la nation; et nul citoyen anglais n'a reproché à ses magistrats d'en faire usage autrement que dans l'intérêt de la libre administration de la justice.

Nous ne pouvons songer à établir chez nous un régime aussi sévère. Contentons-nous donc d'aviser à protéger notre juré avant l'audience contre les atteintes directes dont sa liberté est souvent l'objet. S'il est menacé, qu'on applique résolument les lois existantes! Mais il est une menace que nos anciennes lois prévoyaient, que la loi actuelle ne réprime plus, et qui est une des plus capables de troubler la plupart des jurés parisiens. Tous ceux qui connaissent ces jurés savent l'effet profond et désastreux que produit sur leurs esprits la *publication de leurs noms* avant l'audience. Une loi de 1849 interdisait « de publier le nom des jurés, excepté dans le compte rendu de l'audience où le jury a été constitué. » Il serait urgent de remettre ce texte en vigueur.

Quant aux publications, aux indiscretions et aux commentaires de toute sorte qui, dans nos mœurs actuelles, atteignent directement ou indirectement les jurés avant qu'ils soient réunis pour statuer, il n'est pas bien aisé d'en endiguer le flot. Ces mœurs déplorables sont chez nous, il faut le reconnaître, en quelque sorte légitimées par une complicité universelle. Au point de vue de tout accusé elles ont amené ce résultat étrange, que la situation d'un prévenu est souvent plus pénible que celle d'un condamné. Le prévenu, c'est-à-dire celui que la loi présume innocent, est discuté, raillé, perdu, flétri avant même qu'il soit arrivé au Dépôt. En revanche, le condamné, c'est-à-dire le coupable, bénéficie de toutes les pitiés et quelquefois de toutes les faiblesses. Au point de vue des jurés ces mœurs ont fait un mal immense, et c'est ici qu'il faut reconnaître que toute loi est impuissante si une

nation ne veut pas, par respect pour elle-même et pour le salut des accusés, en même temps que pour la dignité de la justice, imposer des limites au goût effréné de l'information.

Cependant, sur ce point encore, l'impuissance du législateur n'est pas complète. Un texte bien inutile de la loi de 1881, l'article 38, interdit de publier les « actes d'accusation et tous autres actes de procédure criminelle avant qu'ils aient été lus en audience publique. » C'est exactement le contraire qu'il aurait fallu édicter. La publication des actes de la procédure, qui sont des documents sérieux, reposant sur des bases légales, serait d'un effet moins fâcheux que celle de toutes les informations, fantaisistes ou mensongères, assaisonnées de commentaires passionnés dont les journaux sont souvent remplis. Nous pensons donc, avec M. G. Barbier, qu'il eût été plus logique d'interdire avant l'audience « toutes publications autres que celles qui se borneraient à reproduire ou à résumer fidèlement, sans commentaire, les documents de l'instruction. »

Si cette prescription était obéie, nos jurés aborderaient d'un esprit plus calme, et plus dégagé d'idées préconçues, cette audience, dans laquelle nous voudrions maintenant les placer en face des vrais coupables.

XIV

Il est clair que la première et indispensable condition pour rendre une bonne justice est d'avoir sous les yeux la personne réellement coupable de l'infraction poursuivie... Cela paraît si évident, et la situation créée par la responsabilité fictive du gérant est si bizarre aux yeux des personnes étrangères aux subtilités juridiques qu'il faut expliquer en quelques mots la base légale de cet état de choses.

L'idée sur laquelle repose notre législation de la presse est contenue dans cet axiome : « C'est la *publication* qui fait le délit. » Cette idée est juste en tant que le délit de presse ne peut se concevoir *sans publication*. Mais la vraie question est celle de savoir quel est le « publicateur véritable » et c'est cette question que la loi actuelle, à notre avis, résout fort mal. D'après elle, le « publicateur » est une certaine personne dévouée par avance à ce rôle ingrat, connue du Parquet, tenue d'apposer sa signature sur chaque numéro du journal et que l'on nomme le « gérant » bien qu'elle soit, comme l'on sait, presque toujours étrangère à la « gestion » du journal. Ce gérant est si bien aux yeux de la loi l'auteur principal du délit de presse, que l'écrivain qui a créé le corps du délit, qui a écrit l'article incriminé, n'est consi-

déré, si le gérant est connu, que comme le *complice* de l'infraction.

Nous ne ferons pas assurément une œuvre bien nouvelle en critiquant cette institution de la gérance, sévèrement appréciée par tous ceux qui ont examiné notre Code de la Presse. C'est une vieille erreur qui, une fois entrée dans la législation du pays le plus conservateur qui soit au monde (je parle du nôtre), passe de loi en loi, de régime en régime, toujours condamnée et toujours vivace. Notre esprit de routine cependant n'explique pas entièrement la durée de cette loi injuste. On ne saurait méconnaître que la gérance est une institution commode, d'abord pour ceux que le « procureur à la prison » protège, et qui peuvent ainsi commettre des délits en se dérochant à leurs conséquences; ensuite pour les gouvernements qui de temps en temps veulent paraître énergiques sans irriter la presse, et trouvent ainsi sous leur main une victime expiatoire. A aucun autre point de vue l'institution de la gérance fictive ne peut trouver de défenseurs.

Qu'on dise que demain, dans une matière pénale quelconque, celle du vol par exemple, il sera convenu que certains individus désignés et connus à l'avance seront poursuivis aux lieu et place des voleurs, en vertu d'une convention légale qui dispensera la justice du soin de rechercher les criminels, et les criminels du soin de se soustraire à la justice! Cette institution sera assurément commode, mais elle aura précisément toute la valeur morale et sociale que la « gérance » actuelle possède. Et s'il y avait des gérans pour les entreprises de vol, croit-on que les jurés ne seraient pas bientôt las de frapper ces boucs émissaires? En ce cas, on dirait peut-être que le jury n'est pas apte à condamner les voleurs!

Si cependant, malgré cette situation étrange, le jury, dans une affaire de presse, fait pour le principe l'effort de condamner, nous avons indiqué les résultats qu'il peut atteindre. Le gérant est mis en prison, spectacle immoral et absurde! Quant aux amendes et aux réparations civiles, personne ne les paiera.

Précisons bien ce point. Qui paierait avec notre système? Ce n'est point l'auteur de l'article : il est inconnu. Ce n'est point le directeur effectif du journal, le gérant véritable qui a agréé l'article, et peut-être l'a demandé. Ce gérant-là, la loi ne le met en cause à aucun titre, et il ne peut être poursuivi que si des faits de complicité, généralement impossibles à établir, sont relevés par l'instruction à sa charge. Qui paiera donc? Pour les amendes, la réponse est bien nette : personne, car le gérant est insolvable et nul n'est responsable des amendes que lui. Pour les condamnations civiles, qui comprennent les dommages-intérêts et les frais, le gérant ne les paiera pas davantage, et le directeur

du journal ainsi que l'auteur de l'article sont hors d'atteinte. Qui donc paierait?

Mais, objectera-t-on, le journal a un propriétaire; ce propriétaire, individu ou société, devra payer. Il n'en est rien. Le gérant a été condamné en son nom personnel; les condamnations qu'il a encourues lui sont personnelles, et ne peuvent être exécutées contre le propriétaire. Voilà donc un journal qui diffame, injurie, encaisse les bénéfices, et les propriétaires, le directeur, l'auteur anonyme sont également dispensés, non seulement de faire la prison, mais encore de payer le dommage!

Qui donc paiera, demandions-nous? Ce sera, quant aux frais, le plaignant, le diffamé, même s'il a gagné son procès!

Hé quoi donc! les battus, ma foi, paieront l'amende!

Il faut reconnaître pourtant que l'irresponsabilité totale des propriétaires du journal, trop souvent consacrée dans les faits, n'est pas inscrite dans la loi. Il y a dans la loi de 1881 un article 44 d'après lequel, au point de vue des condamnations pécuniaires prononcées contre les gérans ou les auteurs, les propriétaires sont responsables « conformément aux règles du Code civil ». Mais, pour qui connaît la pratique, ces mots, « conformément aux règles du Code civil », ont pour effet de rendre la responsabilité si difficile à établir qu'elle devient, en beaucoup de cas, illusoire. On n'a pas voulu créer une responsabilité absolue, et le propriétaire ne répond des condamnations du gérant que comme un *commettant* quelconque répond des fautes de son *préposé*. Il faut donc, pour obtenir une condamnation pécuniaire contre le propriétaire du journal, soit lui intenter un procès séparé devant le Tribunal civil, soit le mettre en cause personnellement devant le tribunal de répression, et réussir à faire contre lui une preuve souvent délicate.

De plus, il est une circonstance qui rend tout spécialement difficile au plaignant de mettre en cause le propriétaire : c'est que généralement il ne le connaît pas! Pour parvenir à le découvrir, il faut faire une enquête souvent peu aisée, dans laquelle le parquet pourrait réussir, mais où les investigations d'un particulier sont entravées par les plus grands obstacles:

Tel est, dans ses traits généraux, le système actuel, que l'on peut appeler le système des responsabilités fictives. Comment y substituer le système des responsabilités réelles?

Il suffirait pour cela, selon nous, de renoncer à l'institution actuelle de la gérance et de rechercher les publicateurs réels en s'appuyant sur ce principe fondamental de notre droit : que ce qui

constitue le délit de presse comme tout autre, c'est la volonté, l'intention de nuire. Or, chez qui se rencontre cette intention? Avant tout chez l'auteur de l'article destiné à la publication, chez l'écrivain, le créateur du corps du délit, que par d'étranges subtilités on nous présente aujourd'hui comme le complice!

Ce n'est pas tout. A côté de l'écrivain se trouve le directeur du journal qui a inséré l'article. Voilà le vrai publicateur, l'agent effectif et l'entrepreneur de la publication! Sa personnalité et sa fonction se reconnaissent, à ce qu'il nous semble, à cette pierre de touche, que c'est lui qui agréé ou qui refuse les articles destinés au journal; c'est lui, par conséquent, qui est le publicateur intellectuel, et non le publicateur fictif comme le gérant, ou le publicateur matériel comme le prote. Il doit être considéré comme *co-auteur* du délit commis par l'écrivain.

L'écrivain, le directeur, voilà les deux responsabilités réelles que le jury devra trouver en face de lui!

Supposons maintenant que l'article ne soit pas signé. Nous ne sommes pas de ceux qui acceptent avec Louis Blanc la doctrine du fameux amendement Tinguay, et voudraient obliger tout écrivain à signer ses articles. Nous ne demandons même pas, avec Girardin, que les signatures figurent au moins sur l'exemplaire destiné au parquet. Contrairement à ces doctrines, nous croyons qu'il est légitime que certains journaux veuillent représenter une force anonyme et collective. Mais à cela il faut mettre une condition: c'est que cette force, au lieu de s'incarner dans l'homme de paille qui signe au bas de la dernière page, s'incarne dans le directeur, souvent brillant et célèbre, dont le nom pare la manchette, et qui est le représentant moral de l'entreprise! Donc si l'article n'est pas signé, l'auteur principal du délit de presse sera le directeur réel et effectif du journal.

Mais, dira-t-on, des lois sévères, celle de 1828 par exemple, ont déjà fait un effort pour se trouver en face d'une responsabilité véritable. Elles ont exigé notamment que le gérant eût une part dans la propriété du journal. Puisqu'elles ont échoué, puisqu'on a toujours vu renaître l'inévitable gérant fictif, pourquoi un système nouveau serait-il plus favorisé? On baptisera le même gérant fictif du nom de directeur, et les choses n'iront pas mieux!

Ceci serait à craindre, sans doute, si dans notre système la désignation du directeur effectif n'était étroitement garantie par la responsabilité des propriétaires du journal. Ceux-ci, obligés à se faire connaître, obligés à répondre civilement des condamnations encourues, seraient de plus pénalement responsables de

toute fausse déclaration relative à la direction du journal, et soumis de ce chef à la surveillance la plus étroite. C'est sur ces points qu'il nous faut maintenant insister.

XV

Il y a un capital engagé dans toute entreprise de publication. Aujourd'hui tout semble disposé en vue de sauver en cas de condamnation ce capital, cette mise du propriétaire. Nous parlons d'un principe opposé qui se formule ainsi : les condamnations que le journal peut encourir constituent un élément des risques courus par le capital engagé dans l'opération. Il faut que ce capital, connu et révélé dès la formation de l'entreprise, réponde intégralement des conséquences pécuniaires des infractions.

Comment atteindre ce but ?

Il y aurait d'abord un moyen préventif auquel reviennent invinciblement beaucoup d'esprits : c'est le cautionnement. Le cautionnement est, dit-on, une invention de Chateaubriand. Les Anglais l'ont emprunté à la France ; il existe encore dans ce pays de liberté (1) ; et chez nous, depuis 1849, il n'a guère cessé de figurer dans les lois. On a vu le cautionnement disparaître pendant quelques semaines en 1848 et en 1870, puis, remis en vigueur par la loi du 6 juillet 1871, il a fonctionné jusqu'à notre loi de 1881 (2).

Faut-il y revenir ? Nous ne le pensons pas. Il suffit de songer aux argumens qui ont servi jadis à justifier le cautionnement pour reconnaître que cette mesure est réellement incompatible avec un régime de suffrage universel. « Tout journal, disait Royer-Collard, est une influence et appelle une garantie ; or la garantie politique ne se rencontre, d'après la Charte, que dans une certaine situation sociale ; cette situation est déterminée par la propriété et ses équivalens, voilà le principe du cautionnement. » Le principe du cautionnement est en effet censitaire ; et lorsque Chateaubriand, Lainé, Guizot et tant d'autres défendaient cette institution contre Benjamin Constant, il y avait en France un cens électoral et un cens d'éligibilité. Avec quel succès rééditerait-on contre le cautionnement le fameux « silence aux pauvres ! » en notre temps où la fortune a cessé d'être considérée comme la garantie politique !

(1) Non pas en numéraire, mais sous la forme de garantie donnée par deux personnes solvables.

(2) La loi du 6 juillet 1871 imposait aux journaux quotidiens un cautionnement de 24 000 francs.

Dira-t-on que le cautionnement est tout simplement nécessaire pour assurer l'exécution des condamnations pécuniaires? M. Guizot soutenait ainsi cette théorie : « Partout où la société a reconnu le fait d'une puissance capable de lui causer de grands dommages contre lesquels les menaces et les châtimens des lois pénales n'étaient pas de nature à lutter avec succès, elle a exigé de ceux qui prenaient en main cette puissance des garanties particulières. Ainsi, les médecins, les avocats, les notaires sont autant d'exemples de cette vérité. » Mais la confusion n'est-elle pas évidente? La société exige fort légitimement du médecin ou de l'avocat un diplôme, mais elle ne s'arroge pas pour cela le droit de l'obliger à fournir caution qu'il ne tuera pas ses malades, ou ne fera pas condamner ses cliens! En ce qui nous concerne, nous rejetons l'idée de cautionnement, ainsi que toute mesure qui, de près ou de loin, se rattache au système préventif, et constitue une entrave quelconque au droit d'écrire, de penser et de publier.

Mais si les propriétaires du journal n'ont pas à fournir de cautionnement, il ne s'ensuit pas qu'ils doivent échapper aux responsabilités que nous avons définies! Avant tout, obligeons ces propriétaires à se faire connaître. D'après le projet de la commission qui a préparé la loi de 1881, la déclaration d'un journal devait énoncer « le nom et la demeure du propriétaire ». Cette disposition a été supprimée sans discussion par le Sénat. Or au même moment, le Parlement du Royaume-Uni adoptait une loi tendant à la fois à « mettre les propriétaires de journaux à l'abri de poursuites criminelles non justifiées » et « à rendre effective la responsabilité de ces propriétaires en assurant l'enregistrement exact et régulier de leurs noms, adresses et qualités (1). »

Il faut arriver dans notre pays à des mesures analogues. Nous n'irons pas aussi loin qu'aux États-Unis ou en Angleterre, où le régime de la presse est tout entier établi sur le principe de la responsabilité *pénale* des propriétaires. Mais nous trouvons légitime et nécessaire de prescrire l'enregistrement au parquet du nom de ces propriétaires, et d'exiger des justifications de leurs titres et qualités. Toute fausse déclaration devra être sévèrement punie.

(1) Odgers, *Digest of the law of libel* (loi du 27 août 1881). En vertu de cette loi, un registre public des propriétaires de journaux est établi dans un des bureaux de Somerset-house. Chaque année, au mois de juillet, les propriétaires doivent renouveler la déclaration de leur nom, de leurs occupations, de leur domicile d'affaires et de leur résidence. Tout individu, mis en cause par un journal, peut se rendre à Somerset-house, et, moyennant un shilling, il obtient aussitôt les renseignemens ci-dessus.

De plus, il faut inscrire dans la loi, au lieu du texte ambigu qui limite la responsabilité des propriétaires aux « termes du Code civil », l'article suivant, qui a déjà figuré en 1881 dans le projet de la commission : « Les propriétaires des journaux ou écrits périodiques seront civilement responsables des condamnations pécuniaires prononcées contre les personnes désignées dans les deux articles précédens, » c'est-à-dire contre le gérant, l'auteur, etc.

Par ces mesures, les propriétaires de journaux se trouveront responsables d'une façon absolue, non seulement des réparations civiles et des frais, mais encore des amendes auxquelles les auteurs ou complices des délits auront été condamnés. Cette rigueur est légitime en ce qu'elle oblige les capitalistes à ne pas se désintéresser de l'exploitation morale de l'entreprise, et à apporter plus de soin et de scrupule au choix de leur délégué.

Ainsi d'après ce système, deux responsabilités pénales se dégagent : celle de l'écrivain, celle du directeur. Puis la responsabilité civile étroite et rigoureuse des propriétaires assure l'exécution des condamnations prononcées.

XVI

Le jury se trouvera donc en présence des personnes réellement responsables.

Il ne faut pas, à coup sûr, que la loi fasse à ces prévenus une situation plus dure que celle des prévenus ordinaires, mais il ne faut pas non plus qu'elle leur accorde une situation privilégiée. Ainsi nous admettrions qu'en matière de presse le juge d'instruction eût en principe, et non exceptionnellement, le droit de saisie et d'arrestation préventive... ceci à la condition que ce pouvoir fût exercé par un juge d'une indépendance absolue, et suivant les règles de l'instruction préparatoire réformée, contradictoire ou publique. Avec de telles garanties, ne serait-il pas naturel que l'arrestation du prévenu pût être ordonnée, par exemple, dans le cas d'offense au président de la République aussi bien que dans le cas d'offense à un chef d'État étranger? Pourquoi ces distinctions et ces privilèges qui étonnent et troublent le jury?

Parmi de tels privilèges existant aujourd'hui, il en est un qui, nous l'avons indiqué, est plus capable que tout autre de rendre la répression impossible et inefficace : c'est le privilège pour le prévenu de renouveler et d'aggraver impunément à l'audience le délit pour lequel il est poursuivi. On ne saurait trop le répéter, car la justice est à ce prix, la défense doit être libre, mais cette liberté a des limites que la loi pose et dont le juge est le gardien.

Il y aura lieu de rechercher dans nos conclusions générales les mesures et l'organisation capables de donner au Président d'assises la puissance acceptée de tous, qui est nécessaire à sa fonction.

Si le débat a été clair et calme, les jurés sont dans une condition meilleure pour délibérer, mais encore faut-il que les questions qu'on leur pose soient claires, et divisées de telle sorte que les jurés puissent répondre à toutes les idées qui y sont contenues. Ainsi, en matière de diffamation, nous nous rallions à un système qui a déjà fait l'objet d'une proposition de loi et qui consisterait à présenter au jury, au lieu de la question unique : « Le prévenu est-il coupable ? » deux questions distinctes. La première porterait sur le point de savoir si la preuve des imputations diffamatoires a été faite ; la seconde serait relative à la culpabilité du prévenu. Ainsi le juge aurait devant les yeux les deux aspects de la poursuite. Sans doute, dans nos mœurs et notre organisation actuelle, ce système pourrait avoir l'inconvénient de pousser les jurés à se dérober à leur tâche en accordant une satisfaction au plaignant et en acquittant le prévenu. Mais les progrès que nous souhaitons dans l'organisation des Cours d'Assises tendront à atténuer cet inconvénient, et il est d'ailleurs minime en comparaison du mal existant.

Le verdict étant ainsi préparé dans des conditions plus favorables, il faudra, par un remaniement dans les peines et dans les habitudes judiciaires, donner aux jurés le sentiment qu'ils font une œuvre efficace, et, pour y parvenir, orienter la répression vers les modes de réparations pécuniaires. Si les parties répugnent à demander des dommages-intérêts importants, que la loi donne l'exemple, en substituant à ses amendes de 100 à 3 000 francs, des amendes élevées dont le maximum pourra être porté à 25 000 ou 30 000 francs. Ces amendes, toujours garanties par la fortune des propriétaires, iront grossir, si l'on veut, la caisse d'une institution de prévoyance ou de retraite.

Si les magistrats ne veulent pas se résoudre à substituer de sérieuses peines pécuniaires à l'inutile peine de l'emprisonnement, il y a un essai à faire, ou plutôt une institution à créer... Mais ce sujet se rattache étroitement à nos conclusions générales, et nous n'en dirons ici que ce seul mot : l'article 84 de la Constitution de 1848 voulait que le jury statuât sur les dommages-intérêts réclamés pour faits et délits de presse ; il y a là, on le verra plus loin, un principe d'application fécond !

Donc, les jurés, en condamnant, auront le sentiment désormais que des peines sérieuses et efficaces seront la conséquence

de leur verdict. Il faudra qu'ils sachent aussi que les peines prononcées seront rigoureusement exécutées, et que, contrairement au principe de la loi actuelle, certaines condamnations encourues désigneront plus tard le délinquant aux aggravations de la récidive.

Tel est, esquissé dans ses grandes lignes, le cadre des mesures qui, sans porter atteinte à la liberté et sans faire revivre aucun des procédés du système préventif, nous semblent de nature à développer l'action du jury en matière de presse et à la rendre salutaire.

Sans doute les sceptiques vont redire : rien à faire avec le jury !... Nous leur répondrons : Que proposez-vous ? Encore l'impunité ? Chacun sent que l'expérience, déjà longue, devient d'un trop grave danger. Le retour par étapes au vieux système préventif ? De qui obtiendrait-on de pareilles armes, et ne seraient-elles pas mortelles pour ceux qui tenteraient de s'en servir ?

Un seul moyen nous reste : organiser la liberté sous la loi, tâche dure et complexe qui est le tourment de nos générations ! Nos ancêtres ont fait des rêves de justice idéale, puis ils se sont lassés de ces rêves, et, à certaines heures de désenchantement, ils se sont éloignés d'eux... pour y revenir encore. Notre œuvre, plus complexe, consiste à choisir parmi ces rêves ceux qui sont réalisables, à les créer, à les faire vivre, avec grand effort et grand-peine, dans l'atmosphère ingrate de la réalité. Le jury, nous le croyons, est un rêve réalisable. Il peut donner en matière de presse, non pas la justice absolue, mais la justice la mieux appropriée à notre moderne état social. Essayons donc de le faire fonctionner avec suite, et dans des conditions favorables. Ceux qui ont bien voulu s'intéresser à ces études conviendront peut-être avec nous que cet essai n'a pas été jusqu'ici sérieusement tenté.

JEAN CRUPPI.

LE ROMAN SUÉDOIS

II⁽¹⁾

AUGUSTE STRINDBERG

M. Auguste Strindberg est l'introducteur du naturalisme en Suède. Lui-même n'est, cependant, naturaliste qu'à demi. Naturaliste, il l'est assurément par la crudité de ses images, par son habitude de subordonner les faits moraux aux lois qui régissent les phénomènes physiques. Mais il s'écarte nettement de la formule naturaliste par son goût pour les idées abstraites et les raisonnemens philosophiques. Les personnages de ses livres parlent et agissent au nom de l'auteur, quand ils ne sont pas l'auteur lui-même. Des sensations ; — et des théories, des aperçus généraux encadrés de polémiques particulières, voilà le fond de l'œuvre de M. Strindberg. Il est avant tout frondeur, iconoclaste, réformateur de l'univers ; et l'on voit bien qu'il tient à ce que l'on reconnaisse que la voix qui tonne derrière ses personnages est une voix autorisée, dont la grande prétention est de dire leur fait aux puissans, depuis Dieu jusqu'aux autorités terrestres, du haut en bas de la hiérarchie. M. Strindberg, en effet, n'est pas de ceux qui ne se vengent de Dieu que par un froid silence, et il le rend hautement responsable de la guerre acharnée de la nature contre elle-même. Aussi tout ce que le naturalisme classe d'ordinaire sous le nom de mysticisme et laisse à dessein de côté devient-il pour le naturaliste suédois un objet de haine personnelle. De plus, s'il est pessimiste et sceptique, il est rarement fataliste. Ses

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

personnages sont tristes, d'une tristesse physiologique, et finissent généralement mal ; mais il ne nous est pas démontré qu'ils devaient finir comme ils font ; que la fatalité, — qu'elle s'appelle hérédité ou influence du milieu, — le voulait ainsi ; qu'il ne pouvait en être autrement.

A un style remarquable, et qui lui est vraiment personnel, M. Strindberg joint un talent descriptif hors pair, une remarquable faculté d'animer les scènes qu'il dépeint, et de les faire vivre d'une vie spéciale, en les marquant du sceau particulier de son tempérament.

Mais M. Strindberg est avant tout un « tempérament », au sens où l'on emploie aujourd'hui ce mot dans l'école naturaliste : c'est un tempérament qui marque tout de son empreinte, qui force l'admiration par l'originalité de ses vues, mais qui attire rarement la sympathie. Cette déprimante vision du mal universel, de la vilénie et de la bassesse régissant le monde, sans une seule action qui jamais émeuve, attendrisse ou réchauffe, cette vision non seulement n'éveille pas la sympathie, mais finit même par laisser une fâcheuse impression d'affectation et de parti pris. C'est cette impression qui a fait un tort considérable à M. Strindberg, et qui l'a longtemps empêché d'être apprécié à sa juste valeur. Si ses livres sont très lus, ils ne sont guère aimés ; et l'auteur lui-même, quoique assurément un des écrivains les plus marquans de son pays, en a été l'homme le plus décrié et le plus honni. Du reste, si le trait dominant de son caractère est le scepticisme et l'amertume, ses idées semblent avoir subi une série indéfinie d'évolutions et de changemens. Chaque nouvelle vérité, qu'elle lui vienne de lui-même ou du dehors, devient pour lui la vérité absolue, l'unique vérité, pour la défense de laquelle il s'arme en guerre. Souvent ainsi il est allé d'une croyance à une autre. Il a été tour à tour utopiste, socialiste, anarchiste, et en dernier lieu aristocrate d'après les idées de Nietzsche. La fraîcheur de ses impressions est admirable, comme aussi sa puissance à les transmettre au lecteur. C'est un écrivain original et puissant, mais le plus inégal que nous ayons connu. Ses écrits fourmillent d'idées souvent fausses, presque toujours frappantes, qui se coudoient, se pressent, se heurtent sans se fixer. Son cerveau est comme une mer agitée, toujours pleine de remous, avec des sautes de vent imprévues et fréquentes.

D'une abondance extraordinaire, il s'est promené un peu dans tous les champs littéraires, et la valeur de ses œuvres varie autant que leur forme et leur esprit. On y trouve de tout : romans, nouvelles, poésies, pièces de théâtre, critique littéraire et essais divers, y compris un essai sur l'agriculture en France : *La vie*

parmi les paysans français, curieux mélange d'agronomie, de sociologie et de statistique agricole; ou encore un traité de botanique et de zoologie pittoresques à l'usage des familles, peintures de fleurs et d'animaux, histoires de chasse et de pêche, pleines de gaieté, de coloris et de soleil : toutes œuvres si différentes de son pessimisme habituel par leur tour et leur tendance, qu'on dirait qu'il a voulu tenir une gageure contre lui-même. Ajoutons-y une autobiographie en trois volumes sous forme de roman : *Le Fils de la servante*. Le héros de ce roman, — ce fils de servante qui nous est présenté sous le simple nom de Johan, — est si bien M. Strindberg lui-même, que M. Strindberg nous fait assister dans son roman à la genèse de ses principales œuvres, dont nous apprenons à connaître ainsi le but et l'idée dominante. C'est une façon commode de se commenter soi-même qui vaut bien, après tout, les préfaces, les dédicaces ou les lettres à un ami. — Nous pouvons donc nous servir de ces confessions, quoiqu'elles affectent la forme impersonnelle du roman, pour étudier d'un peu plus près la personnalité de l'auteur. Le cynisme de ses confidences nous en garantit la franchise; et bien loin de nous rien cacher, on pourrait dire de l'auteur qu'il « étale ». Il semble seulement qu'il soit un peu excessif dans le partage des responsabilités, par exemple, quand il rend la société et la famille responsables, non seulement de son mauvais caractère et de son manque de religion, mais encore de ses échecs aux examens de l'université.

Il nous montre, pour commencer, comment sa mère, ayant été servante, ayant dû, toute sa jeunesse, subir la volonté des autres, lui a transmis un sang servile; et de là sa timidité, sa fausse honte, son manque de volonté. Son père, ayant fait un mariage « en dehors des formes », est cause de sa nervosité soupçonneuse, de sa fierté toujours en éveil. Sa nourrice, une fille-mère, lui a versé « du feu dans les veines et une éternelle agitation dans les nerfs ». Les injustices de son père, qui a, durant toute son enfance, méconnu « ses droits personnels », le manque d'affection de ses frères et sœurs, les faiblesses de sa mère, remplacées plus tard par les duretés d'une belle-mère, enfin l'action combinée de tous les siens, qui le traitent en « œuf pourri de la couvée », tout cela lui a laissé de la famille le souvenir « d'un milieu à l'esprit étroit, où règnent l'égoïsme et l'injustice, où une volonté domine sans appel, au détriment des droits des autres, d'une institution anti-sociale, « esclavage pour les hommes, concubinage légalisé pour les femmes, enfer pour les enfans ! » Ses expériences à l'école ne lui ont pas laissé de meilleures impressions. Il fréquente successivement trois écoles différentes, changeant toujours dans l'espoir de trouver mieux. Partout on est dur et injuste pour lui. Tout le

système d'éducation lui paraît fondé « sur une idée surannée de Paradis et d'Enfer. » Certaines actions sont réputées bonnes, d'autres mauvaises, sans qu'il puisse bien comprendre pourquoi. Aussi l'école ne réussit-elle qu'à lui détraquer les nerfs, à détruire en lui toute fermeté de caractère, à lui inspirer le doute de lui-même et la désespérance. L'instruction religieuse lui fait voir pareillement « toute l'inanité de la religion. » La camaraderie de l'école ne développe en lui que des penchans pervers. Et enfin, lorsqu'il apprend à connaître la femme : « Comment ! se dit-il, ce n'est que cela ? »

Il parvient tout de même à passer son baccalauréat, et le voilà à l'Université, à Upsal. Nouveaux mécomptes ! Ici les études sont libres, il n'y a plus la contrainte de l'école. Mais c'est « la liberté du vide dans l'air raréfié ! » Rien ne le pousse au travail. Il doit continuer à piocher le latin, la philosophie, l'esthétique. A quoi bon tout cela ? La chimie, la physique, à la bonne heure ! Elles peuvent au moins servir à quelque chose dans la vie. Mais le reste ?... Il tente l'examen, mais échoue, et est renvoyé à ses études. En attendant, le manque d'argent le harcèle. Il est aux abois. Il réussit un moment à obtenir une bourse de l'État, mais bientôt après il la perd pour avoir négligé de remplir les formalités requises.

Enfin il quitte l'université et se fait maître d'école, mais il trouve le métier « idiot ». Il devient alors précepteur dans une famille dont le chef, médecin distingué, s'intéresse à lui et l'engage à étudier la médecine en lui promettant sa protection. Il retourne à Upsal et s'inscrit à la faculté de médecine. Il travaille même sérieusement pour se préparer à la licence. Par malheur, il se prend de querelle avec les doctes autorités. Il veut sortir de la routine : on lui oppose des réglemens ! La faculté naturellement se venge en lui refusant ses diplômes. Aussi quitte-t-il encore une fois l'université en secouant contre elle la poussière de ses pieds. Il a, pendant ses momens de loisir, écrit des articles de critique et des pièces de théâtre, dont quelques-unes même ont vu déjà le feu de la rampe. Peut-être est-ce là sa vocation ? Il revient à Stockholm et se fait journaliste.

Les littérateurs suédois, nous explique-t-il, menaient alors une vie souterraine. Leurs noms étaient inconnus, mais ils tenaient en leur pouvoir l'honneur de tous les citoyens, honneur qui dépend, non du mérite et de l'honnêteté, mais de la considération sociale. Comment, se demande M. Strindberg, la société a-t-elle pu confier une arme aussi dangereuse à des combattans aussi obscurs, qui n'offrent aucune garantie de loyauté ? Il est vrai, s'empresse-t-il d'ajouter, qu'elle remet le bonheur des peuples

à des gouvernans qui n'en offrent guère davantage. A cet égard la situation est la même, et dans les deux cas, la victoire est aux plus hardis, aux moins scrupuleux. Le rédacteur en chef du journal pour lequel il écrivait, — une feuille radicale, — donnait audience à ses collaborateurs autour d'une table de café. « Ces réunions, nous dit l'auteur, furent pour moi une amère déception. » Il se faisait une si haute idée du journalisme et de la mission du journaliste ! Mais justement, c'était de quoi, à la rédaction, on ne faisait aucun cas. On était plus occupé de la petite nouvelle du soir que des grandes questions sociales ; et ce qui intéressait bien davantage encore, c'était le fait personnel, pouvant servir à porter un coup à un adversaire, à harceler un personnage en vue.

Aussi s'abstient-il bientôt d'assister à ces réunions. Mais il ne se fait pas faute, pour sa part, d'aborder « les grandes questions sociales. » Il attaque vaillamment « l'hypocrisie du système scolaire, l'inanité universitaire. » Pour traiter de ces sujets ses tristes expériences personnelles à l'école et à l'université le servent à souhait. Il affirme l'absurdité de l'enseignement du latin dans les écoles, proposant, s'il fallait une langue classique à tout prix, d'y substituer celle des *Eddas*, base des langues scandinaves. Il se montre surtout féroce pour les « vieilles idées », les idées toutes faites, conçues par d'autres en d'autres temps et sous d'autres mœurs, qui nous ont été transmises, qui s'imposent à nous, qui nous dominent et nous oppriment. « La société, nous dit-il, est devenue comme le dépôt géologique de toutes les formations antérieures. Nous subissons la poussée formidable des alluvions accumulées, la tyrannie de conceptions d'autrefois, d'une morale sortie de conditions toutes différentes des nôtres. Témoin la légende inventée par des pêcheurs de Judée, et qui sert encore de base à toute notre morale. »

Convaincu donc que le doute est le commencement de la sagesse, et le mécontentement de ce qui existe le point de départ de l'aspiration vers le mieux, il se met à cultiver le doute en lui-même, un doute qui embrasse l'univers entier, et met devant toute chose un point d'interrogation. Il reproche à ses amis de ne pas douter assez : « Ils osaient douter de l'existence de Dieu, car ce doute était à la mode ; mais ils n'osaient pas douter du génie de Shakspeare, de peur qu'on ne les prît pour des ignorans. » Lui, il doutait même du génie de Shakspeare ; et il ne se fait pas faute de nous dire pourquoi, avec citations à l'appui, afin que nous ne puissions pas le soupçonner d'ignorance. Enfin, de doute en doute, il en vient à douter même de sa vocation pour le journalisme. Il ne pouvait écrire sans dire de dures vérités, et ces

vérités blessaient tant de monde, souvent ses propres amis ! Il dut quitter le journal.

Il voulut alors se faire acteur. Il se présenta chez le directeur du théâtre « comme un homme qui sent quelle faveur il va lui conférer. » Le directeur, tout en acceptant l'offre, apprécia mal la faveur. Il lui proposa un rôle de comparse et un engagement à cent couronnes (140 fr.) par mois. L'auteur refusa avec indignation, et conclut de là que le théâtre, comme la société, n'était qu'une indigne exploitation du faible par le fort. Puis il écrivit un grand drame historique que le directeur refusa de jouer. Il connut alors la plus profonde misère et mena une vie de bohème aux abois. En cette extrémité, des amis lui obtinrent une place d'auxiliaire à la Bibliothèque royale, qu'il voulut bien accepter, de guerre lasse. Il s'y rendit très utile : ainsi il apprit le chinois, pour cataloguer les manuscrits de la Bibliothèque, qu'il décrivit dans des publications, et à propos desquels il envoya un mémoire à l'Institut de France. Enfin il était en bon train, nous dit-il, « de se mettre au niveau de l'idiotie de ses concitoyens, » de placer « l'éteignoir sur son intelligence, de devenir, en un mot, un membre respectable de la société. » Encore un peu, et il était perdu ! Un hasard fit qu'il écrivit un roman. Il était sauvé. Il avait enfin trouvé sa vraie vocation.

I

Un roman ? Non, pas encore, mais une série de nouvelles, où M. Strindberg mettait en scène la vie des étudiants d'Upsal et rompait, du coup, avec toutes les traditions. De la vie d'étudiant, telle que la célèbrent les chants nationaux, entourée dans l'imagination populaire de tant de poésie, faite de gaité, d'enthousiasme, il ne reste presque plus trace dans ces nouvelles. C'est un lamentable tableau de désillusions précoces, de scepticisme juvénile, de lutte pour la vie, de tristes capitulations morales devant l'écrasant matérialisme de l'existence, de l'écroulement des ambitions dans la débauche et la paresse. Non que ce tableau soit absolument fantaisiste et les types de pure imagination. Au contraire, ces types sont parfois si frappants de ressemblance, qu'il n'était pas difficile aux initiés d'en reconnaître les originaux. Mais ce que l'on peut dire, et c'est toujours là qu'il faut en venir avec les œuvres de ce genre, c'est que ce n'est pas toute la réalité : c'en est, tout au plus une partie, la partie la moins intéressante, rehaussée seulement par le coloris et par la vigueur de la mise en scène. Tout le reste de la vie d'étudiant, le travail intelligent, les saines ambitions, le succès

légitime, la gaité de la jeunesse, tout cela était à dessein laissé dans l'ombre.

Un type bien vrai et aisé à reconnaître, c'était l'étudiant inamovible, qui, arrivé à l'université à l'âge de dix-huit ans, y végète encore à trente-cinq. Il ne s'est jamais présenté à aucun examen, mais il connaît les meilleurs endroits pour boire et manger et aussi les mille façons de « carotter » son prochain ; il se fait mettre à l'hôpital chaque fois que son gousset est vide et que tous les autres expédiens ont manqué leur effet. A l'hôpital, on est au moins nourri et pas trop mal couché. Il y a encore l'étudiant *paria*, qui a appris par expérience que le succès aux examens est bien plus un problème économique qu'une question de travail et d'application ; que le loyer, le couvert, le chauffage, les inscriptions et la contribution à la caisse de sa *nation* y jouent un rôle autrement important, que l'application et l'étude. En fin de compte, il prend la résolution de demander à être exonéré de la contribution annuelle à sa *nation*. Mais, froissé de la façon dont cette dispense a été votée par ses camarades, — à une faible majorité et après des remarques blessantes, — il rompt avec sa *nation* et vit en *paria*, sans attaches ni camaraderies. Et il y a enfin le pauvre petit étudiant bossu qui, dans la simplicité de son cœur, voulait vivre « d'abnégation et de courage, » avec la bourse de deux cents couronnes qu'il avait obtenue ! La fin du semestre approchait ; la bourse était dépensée jusqu'au dernier sou ; et le malheureux étudiant devait encore se présenter à la licence. Il avait même dû, à son désespoir, recourir au « clou », où sa montre était restée accrochée ; mais le produit de cette visite ne lui avait guère profité, car à la porte du mont-de-piété des camarades l'attendaient et l'avaient entraîné de force au café pour fêter la « récolte » : il était rentré sans un sou. Son bois était épuisé ; il ne pouvait plus étudier qu'au lit, pour maintenir un peu de chaleur dans son pauvre corps. La veille même des examens, on l'y trouva évanoui, effondré sur un gros traité de physique. Depuis quarante-huit heures, il n'était pas sorti et avait oublié de manger.

Comme contraste, nous passons maintenant au tableau de la pension tenue par une veuve de pasteur, dans la grande maison en bois, sur les hauteurs, loin du bruit et des distractions de la ville basse. Douze étudiants, pensionnaires de la digne matrone, y mènent la *vie de famille*. Les soirées s'y déroulent dans le salon de la brave dame, autour de la jeune nièce, musicienne et coquette, que tous courtisent et que tous aiment, chacun à sa façon, au milieu du chant, des lectures en commun, des tournées de petits verres, de la chasse à l'album où se trouvent les différens portraits de la belle.

Pendant le jour, on se réunit dans la chambre de l'un ou de l'autre, on se livre à d'interminables parties de cartes ou à d'éternelles discussions devant des bocks de bière, dans des nuages de fumée. Telle est la vie de nos douze pensionnaires, que leurs parens, là-bas, croient penchés sous leurs lampes, se bourrant de science. Ceux qui voudraient se mettre au travail en sont empêchés par les autres, car dans le nombre il y en a toujours qui ne travaillent pas et qui ne veulent pas être seuls à ne rien faire. Et ainsi le temps se passe, et l'on ne fait rien qui vaille, et les examens s'ajournent de semestre en semestre.

La scène de l'enterrement de l'étudiant en médecine, la forte tête de sa classe, est décrite aussi avec une remarquable puissance d'expression. Réunis auprès de la tombe, piétinant dans la neige glissante, sous les arbres couverts de glaçons qui brillent au soleil, on voit le groupe des étudiants de la *nation* assemblés autour de leur étendard drapé de crêpe et chantant les hymnes funèbres ; on voit le jeune pasteur, debout devant la tombe, parlant tête nue, sa barbe blonde scintillant sous le givre, son haleine, visible dans le froid de l'air, scandant chaque période de son discours.

Le tournoi poétique au club des étudiants fournit encore à M. Strindberg l'occasion de ridiculiser le romantisme qui persiste toujours chez quelques jeunes gens des universités. Le poète idéaliste qui croit encore au Noble, au Beau, au Surnaturel, à l'Ame scandinave, qui chante en vers lyriques : *Les sentiers fleuris qui s'ouvrent devant nous*, est mis en déroute par un charivari de cris et de hurlemens. Des acclamations au contraire accueillent la réponse du réaliste, qui célèbre, en parodiant le lyrisme de son concurrent, la façon de bien dîner sans payer son écot ; de tromper la logeuse ; et d'éviter le départ pour la province, en ne passant jamais les examens de sortie. Ces plaisanteries d'étudiants n'ont rien de bien sérieux, ni rien d'insolite. Les étudiants sont en cela partout les mêmes, que ce soit à Upsal, à Heidelberg ou au quartier Latin.

Ceux des étudiants qui terminent brillamment leurs études et quittent l'Université avec honneur, ceux-là mêmes servent de prétexte à son pessimisme. Témoin la dernière nouvelle de la série : *La Promotion au doctorat*. La veille de la cérémonie du couronnement des docteurs, il y a grande réunion dans le jardin de la *nation* d'Ostrogothie. L'élite de la société universitaire s'y trouve réunie ; il s'agit de préparer les couronnes de lauriers qui seront décernées aux candidats de la promotion. Les futurs docteurs, *Primus* et *Ultimus*, sont là, entourés de leurs parens et amis. L'éblouissante fiancée du premier, la jolie sœur du second font

les honneurs. De grands lauriers, empruntés au Jardin botanique, fournissent les feuilles avec lesquelles les dames tressent les couronnes doctorales.

Primus est grand et blond, avec des traits élégans et fins ; la figure d'un jeune dieu du Walhalla. Il porte, en effet, un grand nom et a fait bon usage de ses années d'étude. La veille même, il a triomphalement soutenu sa thèse sur : *les différentes époques de la Poésie provençale jusqu'à la mort de Louis le Débonnaire*. Demain, au banquet de la promotion, il portera — en vers, selon l'usage — le toast à *la Femme*. Il en récite à cette heure des fragmens, avec la fière allure d'un troubadour, et il accueille les applaudissemens des petites mains gantées avec la galanterie d'un chevalier du moyen âge. Il plie le genou devant sa fiancée pour lui laisser essayer la couronne qu'elle vient de tresser. On dirait une scène de quelque cour d'amour. *Ultimus* a le teint mat et les traits fortement accentués, les cheveux presque noirs ; sa figure dénote une grande énergie. Il est arrivé grâce à une volonté de fer, à un travail acharné. Sa thèse doctorale : *Les phénols ramenés à la formule $C_{12}H_5$* , a été fort appréciée. Elle fait sourire sa sœur et toutes les dames s'en moquent : c'est si drôle $C_{12}H_5$! Mais les hommes de science ont jugé que cette thèse au titre ridicule dénotait toutes sortes d'aptitudes spéciales ; et ils sont unanimes à prédire au jeune chimiste un brillant avenir dans l'industrie. Demain, il devra dire en latin le toast au *Rector magnificus* qui présidera à la promotion. C'est un honneur insigne, qui montre le cas que font de lui les autorités universitaires.

Après nous avoir ainsi présenté ses deux jeunes candidats, M. Strindberg nous raconte leur histoire passée et future. C'est une histoire bien triste. L'un, le galant troubadour, a contracté, durant son stage à l'université, une maladie qui le fera mourir fou à Naples. L'autre a contracté des dettes afin de pouvoir finir ses études : elles pèseront sur lui toute sa vie et l'obligeront à accepter une place dans une fabrique de porcelaine pour faire face à ses engagemens.

Maintenant, que faut-il conclure de tout cela ? Que la jeunesse à Upsal est absolument corrompue ? que les étudiants y mènent une vie de débauche et de paresse ? que personne ne passe ses examens ? et que tous sortent de leurs études l'esprit et le cœur amoindris ? Nullement ! Les faits établissent le contraire. Ces types d'étudiants que nous présente M. Strindberg sont réels en eux-mêmes ; ces scènes qu'il retrace peuvent être vraies, mais tout cela ne prouve rien : c'est le petit côté du sujet que l'auteur s'est proposé de nous faire connaître. Le reste, qui demeure dans l'ombre, nous ferait une tout autre impression.

A la suite de ces *Nouvelles universitaires*, qui soulevèrent contre lui de grandes indignations et lui attirèrent de sévères critiques, mais qui n'en furent pas moins un succès littéraire, M. Strindberg s'essaya à la fois dans le roman et le drame naturalistes. Il produisit coup sur coup le *Cabinet rouge* et *Maître Olaf*, qui comptent parmi ses œuvres les plus importantes et qui établirent définitivement sa réputation d'écrivain.

Le Cabinet rouge est un roman des plus intéressants, en dépit des violences de langage, des exagérations et des tendances agressives qui nuisent à la justesse du récit. Il met en scène le monde artistique et littéraire de Stockholm d'il y a vingt ans, toute une bohème que M. Strindberg a connue de très près.

C'était une bohème spéciale, bien éloignée de la bohème dorée des grandes capitales, bien différente aussi de la bohème classique, dont la légende a pénétré un peu partout, cette bohème gaie et insouciant que l'amour de l'art, la gaieté, la jeunesse consolent des mécomptes de la vie. C'était une bohème active, besogneuse, en guerre ouverte avec les idées et les formes régnantes, les principes conservateurs, le piétisme artificiel et l'art académique. Elle menait une lutte terrible, réduite à tous les expédients, toujours aux abois, coudoyant le peuple sans se confondre avec lui, grâce à son mépris pour les résignés et à l'immensité de ses prétentions. Socialiste en politique, naturaliste en art, elle était surtout sceptique et cynique, avec un curieux mélange de libéralisme exalté et de sécheresse matérialiste, d'altruisme dans les idées et d'égoïsme dans la pratique de la vie quotidienne.

C'est ce monde étrange que M. Strindberg fait revivre dans son roman. *Le Cabinet rouge* est simplement le salon, meublé de rouge, d'un grand café de Stockholm où cette bohème avait coutume de tenir ses assises. L'épigraphe du livre, empruntée à Voltaire : « Rien n'est si désagréable que d'être pendu obscurément, » indique assez les tendances des héros de M. Strindberg. Ne pas être « pendus obscurément », faire parler d'eux à tout prix, voilà l'ambition de tous ces peintres, acteurs, journalistes, hôtes accoutumés du *Cabinet rouge*. M. Strindberg nous fait assister aux péripéties de la lutte qu'ils soutiennent contre la misère, lutte dans laquelle les belles théories cèdent souvent à l'anxieuse préoccupation du repas du soir. Il nous initie aux essais littéraires de Falk, le journaliste humanitaire; aux débuts dramatiques de Renhielm, l'aristocrate fourvoyé sur les planches; aux tentatives artistiques des peintres Sellén et Lundell, du sculpteur philosophe Montanus; aux déclamations sibyllines du socialiste Tyberg; aux spécula-

tions véreuses du banquier Niklas Fack et du jeune israélite Isaac Lévi.

Est-il besoin de dire que tous ces personnages sont vaincus par la vie? A l'exception du banquier chrétien et de son acolyte juif, qui n'ont jamais eu d'autre idéal que leur intérêt personnel et qui l'ont bien servi, tous succombent en abjurant leur idéal, bien conformes en cela au pessimisme de M. Strindberg, qui aime à prêter à ses héros de grandes aspirations pour les faire tomber de plus haut. M. Strindberg est surtout sévère pour la femme. On verra tout à l'heure comment ses idées à ce sujet se sont développées jusqu'à la haine la plus farouche. Mais déjà dans ce roman M. Strindberg ne fait pas la part belle à ses héroïnes. Il est vrai que dans cette société de bohèmes la femme ne pouvait manquer de jouer un rôle plutôt accidentel. Des modèles qui posent pour des peintres, des filles qui apparaissent aux soupers de la bande les jours où l'un ou l'autre des bohèmes a pu se procurer quelque argent, voilà, en somme, de quoi est faite la clientèle féminine du *Cabinet rouge*. L'auteur y a cependant fait figurer deux femmes qui ont un caractère plus déterminé : ce sont l'actrice Agnès Rundgren, la femme indépendante; et la femme du banquier Niklas Falk, la bourgeoise ambitieuse.

Agnès Rundgren est une blonde aux yeux bleus, à l'air virginal, au doux sourire qui cache, sous sa candeur apparente, une âme inquiète, fausse, égoïste et méchante. Elle fait le mal d'instinct, sans s'en inquiéter ni même s'en douter. Elle est entrée au théâtre, sur la recommandation de Falander, le grand acteur à la mode, dont elle est la maîtresse. Renhielm, le fils de famille qui s'est fait acteur dans l'intention de « vulgariser » le grand art, la voit et aussitôt devient amoureux d'elle. Il l'aime en naïf, en idéaliste, la croyant telle que son rêve l'a faite, avec l'ardeur aveugle de son âme enthousiaste et candide. Ils sont fiancés, ils se marieront dès que leur situation le permettra. Falander a, en vain, tâché d'ouvrir les yeux au jeune homme. Malheureusement la position du jeune couple ne s'améliore guère au théâtre. Un directeur jaloux les laisse languir dans des rôles secondaires et leur fait subir toutes sortes d'affronts. Ce vilain homme poursuit Agnès de son amour et se dépite de voir qu'elle lui préfère son pensionnaire. Il propose enfin à Agnès une *solution* en lui mettant le marché à la main. C'est pendant une tournée de la troupe en province; on doit jouer *Hamlet*. Le directeur fait entrevoir à Agnès le rôle d'Ophélie pour elle, celui d'Horatio pour Renhielm.

— Ma foi, tant pis! c'est la fatalité qui le veut, se dit-elle. Pourquoi le monde est-il si méchant, la vie si mal faite? Et elle

accepte la *solution*. Mais au moment où tout semble s'arranger à merveille, un garçon d'hôtel jase; on épie Agnès; et tout est découvert.

Dans un paroxysme de fureur, Renhielm tente d'abord d'étrangler sa fiancée, puis il s'enfuit, quitte la ville, renonce pour toujours au théâtre. Agnès Rundgren abandonne, elle aussi, le théâtre; mais elle n'a perdu ni son regard de candeur ni son sourire caressant. Elle reparait, sous le nom de Béda Petterson, comme dame de comptoir au café de Naples, dans le faubourg du Sud, à Stockholm. Et là, c'est Arvid Falk qui s'éprend d'elle à son tour. Encore un rêveur qui apprend à ses dépens ce qui se cache de perfidie derrière ce clair regard et ce sourire enchanteur. Arvid Falk, c'est le favori de M. Strindberg. On voit que c'est surtout pour lui qu'il écrit, que ce sont ses aventures qu'il tient à nous raconter. C'est que ses aventures rappellent la vie de M. Strindberg lui-même, et une fois encore ce sont les traits de sa propre personnalité qu'il a voulu incarner dans son héros.

Dégoûté de l'égoïsme de l'administration, des vues étroites de la bureaucratie, Arvid Falk renonce à sa place d'employé de ministère pour entreprendre dans la presse une campagne libérale, et revendiquer les droits des déshérités de la vie. Mais il arrive bien vite à constater le néant de toute chose. Le directeur du journal radical auquel il offre ses services le congédie poliment avec un refus, après avoir pris note des idées de réforme administrative qu'il lui développe, des données recueillies par lui, — renseignemens qu'il utilise lui-même le lendemain dans un article qui fait sensation. Les éditeurs auxquels s'adresse ensuite Falk lui offrent des marchés qui répugnent à sa conscience. Un d'eux l'engage à écrire un roman qui propagerait l'idée des assurances sur la vie, et qui serait publié aux frais des compagnies d'assurances. Un autre lui propose d'écrire la vie d'un ecclésiastique en vue, d'après un copieux mémoire fourni par ce saint homme lui-même. Enfin de dégoût en dégoût, de chute en chute, le voilà brouillé avec la presse, honni de la gent de plume, en guerre avec l'humanité, et, par surcroît, mourant de faim.

Du moins il lui reste l'amour. Il aime Béda Petterson. Il passe maintenant toutes ses soirées au café de Naples, assis près du comptoir. C'est le centre de sa vie. — « Pauvre Falk! dit le peintre Sellén à Montanus, un jour qu'ils quittaient ensemble le café de Naples, il est en train de percer sa première dent! C'est bien douloureux, et cela donne toujours la fièvre. Mais on ne devient pas homme sans cela; Falk est seulement très en retard, comme tous les naïfs. » Et l'inévitable arrive. Un jour la dame du comptoir

disparaît avec un riche habitué du café. Falk est anéanti, ce dernier coup l'a brisé. Il a touché tous les bas-fonds, il a connu toutes les misères : désormais il est mûr pour toutes les bassesses de la vie. La fin de son histoire nous le montre revenu de ses idées humanitaires et réconcilié avec la société. Il a renié tous ses principes, abjuré la foi de sa jeunesse. Renégat du libéralisme et de la réforme sociale, il sert de nouveau le pouvoir dans la perception de l'impôt, méprisant tout le monde, et se méprisant lui-même par-dessus le marché.

En contraste avec cette figure de rêveur découragé du rêve. M. Strindberg a représenté le frère aîné d'Arvid, Niklas Falk et sa femme. Lui, c'est l'homme d'affaires égoïste et avisé, servant les dieux du jour, avide de jouissance et de considération mondaine, sans morale et sans scrupules, à qui tout réussit. Il a commencé par frustrer son frère d'une bonne partie de l'héritage paternel, tout en se donnant les apparences de lui venir en aide par des avances d'hoirie. Il prête son argent, par l'entremise de Lévi, à des taux usuraires, et tous les officiers de la garde sont ses débiteurs. Quittant enfin sa boutique de la rue de la Reine, le voici banquier. Il fonde des compagnies d'assurances et des asiles pour les pauvres. Il trône à la Bourse, reçoit des ministres à sa table, est décoré de la croix de Vasa et vise à la députation.

Sa femme l'aide dignement en tout cela. Désunis en ménage, se détestant cordialement, vivant chacun de son côté, ils s'entendent à merveille pour jeter de la poudre aux yeux. Paresseuse, indolente et égoïste, M^{me} Falk se montre d'abord très passionnée pour les idées d'émancipation de la femme, ces idées ayant cours, comme les idées démocratiques de son mari, dans le milieu où vivaient alors le boutiquier et sa femme. Elle se fait pieuse, et patronne de bonnes œuvres lorsque, plus tard, « le banquier » se crée des relations plus mondaines dans des cercles religieux et conservateurs. Elle est alors infatigable pour organiser chez elle des réunions de dames, présidées par l'éminent prédicateur du jour, le pasteur Skare. C'est là qu'est imaginé et fondé l'*Asile de Bethléem* pour enfans pauvres, que le banquier dote magnifiquement « à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son heureux mariage. » Seulement ladite donation se trouve consister en actions d'une compagnie d'assurances maritimes, dont Falk est le directeur. Peu de temps après, cette compagnie fait faillite, entraînant ses actionnaires dans sa ruine, et l'*Asile de Bethléem* doit liquider. Mais l'astucieux banquier a su passer la main au moment propice, et faire du même coup une bonne œuvre qui lui vaut la croix. Alors sa femme change de batteries et va

visiter les pauvres à domicile. Nous la voyons distribuant des « paroles de l'Évangile » sous forme de petits traités illustrés et de bons de soupe, dans les quartiers perdus de la ville. Mais ni les bons de soupe ni les versets de la Bible ne remédient à l'incurable sécheresse de ce cœur de femme.

Tel est, en résumé, ce premier roman de M. Strindberg. La thèse qui s'en dégage est à peu près celle des *Soutiens de la société* d'Ibsen, de la *Faillite* de Björnson : la corruption secrète de ceux qui jouissent de la considération du monde, des membres respectés de la société ; la ruine sociale de ceux qui ne se contentent pas de la morale courante, du bien apparent, et qui essaient de conformer leur gré à un idéal plus élevé. D'un côté, mensonge, convention, apparence ; de l'autre tâtonnements, vaine recherche de la vérité et de la beauté. Le roman intéresse par l'intensité de vie dont sont animés les personnages, par la vigueur des scènes décrites et l'étrangeté du milieu spécial où elles se passent. Mais de graves défauts détruisent en partie l'effet de ces rares qualités : le ton doctrinal de l'auteur, l'exagération de ses critiques, sa manie polémique qui à tout instant envahit le récit et ne manque jamais de le refroidir.

Le drame historique de *Maître Olaf*, écrit plusieurs années avant le roman que nous venons d'analyser, mais qui ne fut joué pour la première fois qu'en 1881, constitue la première apparition du naturalisme sur la scène suédoise. C'est d'ailleurs toujours le naturalisme particulier à M. Strindberg, le naturalisme à thèse, procédant par symboles, comme l'individualisme de M. Ibsen. Sous les traits du roi Gustave Vasa, du réformateur Olaus Petri, du révolutionnaire anabaptiste Gerdt, qui ont réellement figuré dans les événements de la Réformation, M. Strindberg a voulu représenter et nous faire entrevoir les agens du nouvel ordre social qui se prépare à succéder au nôtre.

Dans les confessions du *Fils de la servante* dont nous avons déjà parlé, M. Strindberg nous explique comment il a conçu l'idée de ce drame et comment il l'a réalisée. D'abord, s'il a choisi la forme dramatique, c'est parce que « le drame est la forme littéraire qui permet le mieux de tout dire et qui donne à l'idée le plus de relief. » Les hardiesses y semblent plus hardies ; les contradictions sont plus aisément admises. Et pour peu qu'on ait fait sentir ce qu'on voulait, on est dispensé de conclure. D'un autre côté, comme cadre de son drame, l'auteur a choisi l'époque de la Réformation en Suède, c'est parce que « c'est le moment de la rupture avec le dogmatisme du passé, l'aurore des idées nouvelles, d'une morale appropriée au temps. » Par la bouche de personnages

du passé, il peut ainsi proclamer les vérités de l'avenir. Avec Olaus Pétri, le chercheur de l'idéal nouveau, il sera idéaliste, pour montrer quel est l'idéal vers lequel tend à cette heure l'esprit humain; avec le roi Gustave Vasa, qui ramenait tout à la réalité du moment, il sera réaliste, pour faire ressortir l'état intime de cette réalité; avec l'anabaptiste Gerdt enfin, qui voulait faire table rase de tout ce qui existait, pour permettre l'avènement d'un régime nouveau, avec celui-là il se fera anarchiste, afin de montrer qu'il faut détruire la domination de l'idée ancienne, pour que l'idée nouvelle puisse se faire jour. L'évêque Brask représentera la vérité ancienne, qui était vraie jusqu'au moment où la vérité moderne est venue prouver qu'elle ne l'était plus. La morale étant, comme toute chose, en voie de développement, devient absurdité et tyrannie dès qu'on la rend immuable. Olaus Petri, en se mariant, péchait, comme prêtre, contre la morale ancienne : il se conformait à la nouvelle, et frayait le chemin à celle de l'avenir. La sécularisation du mariage devait précéder le mariage libre.

Avions-nous raison de dire que le naturalisme suédois, de par les qualités mêmes de la race, ne pouvait manquer d'être un naturalisme à outrance, et d'aller d'un bond aux conséquences extrêmes? Le fait en lui-même ne lui suffit pas; il veut l'admission intégrale du principe, et donne hardiment, résolument la satisfaction des penchans naturels pour base unique à la morale. Il taxe impitoyablement d'idéalisme suranné, de tyrannie piétiste, toute velléité de mettre l'intérêt social et la moralité publique au-dessus de cette liberté individuelle. M. Strindberg accuse le « piétisme officiel » de son pays d'entraver le progrès naturel. D'après lui, les penchans individuels règnent déjà en maîtres dans le monde civilisé, et il s'indigne de ce que les lois ne reconnaissent pas encore leur suprématie. L'amour libre n'est-il pas déjà plus général, dans nos mœurs, que le mariage? Mais le mensonge et la convention continuent d'opprimer la nature.

Il en est de même de la famille. Ce qui survit encore de son ancienne conception n'est que préjugé ou mensonge social. La piété filiale, l'autorité des parens, sont choses du passé. Le culte de la mère, comme le culte de la femme, sont des vestiges de l'ancienne *Mariolâtrie*, qui inspira la Renaissance et que renversa la Réformation. Le respect exagéré de l'autorité paternelle est un vieux reste du droit romain, qui doit disparaître, comme ont disparu le culte des morts et la dévotion aux cendres des aïeux. La tyrannie de l'autorité des parens est symbolisée, dans *Maître Olaf*, par le caractère et le rôle de la mère du réformateur, qui veut, « dans

le cercle étroit de ses droits de mère », étouffer l'essor d'une grande œuvre. Tout en elle s'oppose à la mission de son fils. Elle est incapable d'apprécier la grandeur de cette mission, la valeur de l'œuvre d'émancipation que prépare *Maître Olaf*, et elle abuse de son autorité maternelle pour essayer de l'en détourner. Ramenant tout à sa propre raison, ne comprenant rien de son fils, pas plus sa doctrine que ses actions, elle traite le réformateur d'Antechrist. A tous ses raisonnemens elle répond :

— Crois-tu que j'aie pu vivre toute ma vie d'un mensonge, d'une erreur?

— Ce n'était pas une erreur, réplique Olaf : c'en est devenu une, comme peut-être un jour la vérité que je prêche en deviendra une, à son tour!

De même, lorsque la mère trouve son fils reconduisant la prostituée qui s'était réfugiée chez lui, et qu'il a arrachée à la fureur du peuple, elle recule d'horreur. Elle n'entend pas que c'est avec les paroles même du Christ que son fils congédie la malheureuse : « Va, et ne pêche plus. Les hommes ne te pardonneront pas, mais Dieu t'a pardonné! »

Plus tard, lorsque Christine est devenue la femme d'Olaf, la mère éprouve devant elle ce même sentiment de répulsion, et l'accable d'injures. Jusque sur son lit de mort, elle cherche à détourner son fils de sa mission, si bien qu'il s'écrie :

— Ma mère, ayez pitié de moi! La prière d'une mère ferait abjurer sa foi à un ange du ciel. Mais je ne *dois* pas céder, je ne *puis* pas reculer!

Et la vérité triomphe par la désobéissance filiale.

Seule Christine, qui a vaincu le préjugé en épousant Olaf, le prêtre, et en le conduisant ainsi à la réalisation de la nouvelle morale, seule elle ose dire à la mère la vérité franche : — « De quel droit voulez-vous exiger de lui ce sacrifice? Est-ce parce que vous lui avez donné la vie? C'était simplement votre destinée. En l'accomplissant, vous avez rempli votre mission sur terre. La sienne commence là où finit la vôtre. N'enchaînez pas le présent au passé. » Mais Christine elle-même ne demeure pas longtemps à la hauteur de sa mission d'épouse, et devient vite un obstacle à l'œuvre du réformateur. Guidée par son amour, elle a d'abord semblé le comprendre et elle s'est sentie fière de combattre à ses côtés. Mais, plus tard, devant les réalités de la vie, maudite par la mère de son mari, traitée par le peuple en prostituée, elle faiblit, son esprit s'assombrit, elle doute d'elle-même et d'Olaf; elle est jalouse des grandes idées qui absorbent l'apôtre et le séparent si entièrement d'elle; au lieu d'une compagne, d'un soutien dans la

lutte, elle devient pour lui une préoccupation de plus au milieu de tant d'autres, une cause nouvelle de découragement. Le malheureux est obligé de faire deux parts de sa vie; une pour elle, une pour la mission à laquelle il s'est voué. Ainsi maître Olaf reste seul dans la vie, n'ayant d'autre appui que sa conscience et la puissance de ses convictions.

Le roi hésite encore à le suivre. Il symbolise l'autorité du pouvoir, et le pouvoir est « toujours lent à percevoir la valeur de l'idée nouvelle, tout en la réalisant à son profit dès qu'elle s'est imposée. » Le peuple, lui, a d'abord acclamé Olaf. « Les masses sont ainsi faites, elles suivent docilement chaque nouveau meneur. » Mais ensuite, quand les prêtres ont eu le temps d'agir, la foule, oubliant ses premiers enthousiasmes, a ramassé des pierres pour lapider le prédicateur. Et Gerdt, l'anabaptiste, qui veut faire servir le mouvement de réforme religieuse à une révolte contre le roi, à une révolution sociale, prête d'abord son appui au réformateur; mais c'est pour l'appeler ensuite *apostat*, parce qu'il se refuse à transformer en une attaque contre le roi le mouvement d'émancipation spirituelle auquel il travaille. Cependant Olaf reste fidèle, envers et contre tous, à son idée, et, grâce à sa persévérance, la vérité triomphe. Le roi se rallie; le révolutionnaire se soumet, — en réservant l'avenir, — et le réformateur a gain de cause.

Il faut ajouter que les personnages de ce drame singulier ressemblent très peu aux personnages historiques dont ils portent les noms. M. Strindberg ne s'est évidemment guère soucié de la vérité historique. Qu'il ait choisi des caractères historiques pour leur faire exposer ses théories sociales, c'était son droit. Mais il va peut-être un peu loin et demande trop à notre crédulité en prenant des figures aussi connues, ayant joué un rôle aussi déterminé, et en leur faisant parler si ouvertement un langage qui n'a pu être le leur. Aussi bien, ce réformateur, qui doute lui-même de la vérité qu'il prêche, est-il non seulement en contradiction avec le caractère bien connu d'Olaus Petri, avec sa vie et ses actes, mais il l'est encore avec la nature même de son rôle. M. Strindberg, qui croit la morale sociale perfectible, peut dire que la vérité d'aujourd'hui sera peut-être l'erreur de demain; mais un tel langage, dans la bouche d'un prédicateur de la Réforme, est absolument invraisemblable.

Dans le développement des deux caractères féminins du drame : la mère et l'épouse, M. Strindberg a encore accentué son mépris de la femme. Elle ne saurait, à l'en croire, s'élever au-dessus d'un certain niveau d'intelligence et de dévouement. Mais,

dans la préface de son roman de *Mariés*, paru en 1884, il va plus loin encore et contre les partisans de l'émancipation de la femme, il soutient qu'elle exerce déjà, dans notre temps, une influence déplorable, aussi contraire à la loi de la nature qu'aux intérêts de la société. C'est le contraire, on le voit, ou l'envers de la thèse d'Ibsen. Aussi, parmi les douze ménages qu'il met en scène dans les *Mariés*, M. Strindberg ne manque-t-il pas une seule fois à nous montrer l'égoïsme inconscient, la méchanceté naturelle de la femme suffisant à produire le malheur de l'homme. Cette idée le préoccupe tellement qu'elle devient chez lui une sorte d'idée fixe. Dans une suite de *Mariés*, publiée en 1886, dans d'autres œuvres plus récentes, cette haine de la femme est encore plus forte. On dirait qu'avec chaque œuvre nouvelle, M. Strindberg, pour peindre les femmes, trempe son pinceau dans un fiel plus âcre. Simplement égoïste et stupide dans *Maître Olaf*, elle devient méprisable dans *le Cabinet rouge*, malfaisante dans *Mariés*, néfaste dans la suite de cet ouvrage, satanique dans *le Père* et absolument ridicule de sensualité et de folie dans *Mademoiselle Julie*. Le lecteur français se rappelle sans doute cette comédie, qui a été jouée à Paris au Théâtre-Libre. Et l'on n'a pas oublié l'effet désastreux produit sur un public français par cette châtelaine, fille d'un comte, fiancée à un baron, qui s'en allait, de propos délibéré, *séduire* à la cuisine le valet de chambre de son père.

Convenons toutefois que dans *le Père*, également connu du public parisien, M. Strindberg a su tirer un meilleur parti de ses théories. Un père entêté et libre penseur, une mère religieuse fanatique et jalouse de pouvoir, se disputent le droit d'élever leur fille, chacun voulant diriger son éducation et former son esprit d'après ses idées. Le père revendique les droits que lui donne la loi; la mère un droit moral supérieur: Berthe est le sang de son sang, la chair de sa chair. Le père peut-il en dire autant? Qu'il en fournisse la preuve! Traitée de ridicule d'abord, cette question finit par agir comme un poison lent et terrible. Cette preuve, où la prendre? comment la fournir? Celle qui seule sait à quoi s'en tenir se tait ou répond par un rire sardonique. Et le doute s'infiltré; et avec la recherche de la preuve apparaît sans cesse plus nettement l'impossibilité absolue de la trouver jamais; et ce doute devient l'angoisse, et la lutte terrible ébranle enfin le cerveau du père. La mère triomphe: elle a atteint son but; elle a terrassé l'homme dans cette lutte des sexes, sur le terrain même de la force et de l'intelligence. Voici son cri de victoire: « Va-t'en maintenant! Tu as accompli ta destinée nécessaire de

mâle et de pourvoyeur : je n'ai plus que faire de toi ! Tu as voulu aller au delà ; tu n'as pas voulu admettre que mon intelligence fût à la hauteur de ta force : j'ai dû me débarrasser de toi ! »

Lorsque M. Strindberg veut bien laisser de côté ses théories et sa polémique, et se contenter de décrire ce qu'il observe, ses œuvres ont une valeur infiniment supérieure : car il sait voir, et il a un vrai talent pour décrire ce qu'il voit ; ses personnages, cessant alors d'être des porte-voix, vivent par eux-mêmes et donnent de leur vie une impression plus réelle. On en peut citer comme preuve la plupart de ses nouvelles, et son roman les *Habitans de Hemsö* qu'il a donnés en 1887.

Ces rudes campagnards, mi-pêcheurs, mi-cultivateurs des côtes de la Baltique, nous intéressent par la vaillance qu'ils apportent dans leurs combats contre une nature hostile. Prenons, par exemple, ce qui se passe dans cette ferme des Flod, sur l'île de Hemsö isolée au milieu des flots de la Baltique ; à plusieurs milles de la côte. Il n'y a sur toute l'île pas d'autre ferme que celle-là, pas d'autre habitation que cette grande maison rouge, au toit arrondi comme la coque d'un navire retourné la quille en l'air. Du haut du coteau où elle est située, descend vers la mer la grande allée sablée, bordée de chênes, qui aboutit au petit port où sont amarrées les barques de pêche et où se dressent les bâtimens qui servent à sécher et à saler le poisson. Les champs cultivés, les prairies où paissent les vaches et les moutons, indiquent que l'agriculture se partage avec la pêche l'activité des habitans de la ferme.

Depuis la mort du vieux Flod, c'est sa femme, la veuve Flod, qui la gouverne. C'est une petite femme accorte et active, hâlée par le grand air, avec de petits yeux enfouis au fond de la tête. Sans arrêt on la voit circuler de la laiterie à la maison, de la vacherie au poulailler. Son fils Gustave, grand chasseur et grand pêcheur devant l'Éternel, surveille la pêche. Mais c'est Carlsson, le garçon de ferme, le madré paysan du Vermland, qui, de fait, mène la ferme et régenté tout le monde. Petit, trapu, tout en angles, énergique autant que rusé, il a fait un peu tous les métiers, laboureur, terrassier, colporteur, forgeron. Il n'y a pas longtemps qu'il est arrivé à Hemsö en guenilles, coiffé d'une casquette crasseuse, d'où pointaient ses cheveux couleur paille, et avec une gourde d'eau-de-vie suspendue à son cou. A l'exception de la mère Flod, qui avait tenu à avoir un aide à la ferme, tout le monde lui a fait grise mine. Mais il a bien vite vu où en étaient les choses, entre cette vieille qui n'entendait rien à ce qui n'était pas ses vaches et ses poules, et ce garçon toujours absent.

Aussi, le lendemain dimanche, lorsqu'on l'a chargé de lire le sermon après les prières, dans le grand livre de prêche qui servait jadis au vieux Flod, est-ce à dessein qu'il a lu les paroles du Seigneur : « Je suis le bon pasteur et je connais mes brebis, et mes brebis connaissent ma voix ; j'ai d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie mais qui se réuniront à ma voix et il y aura alors une seule bergerie et un seul pasteur. » Tout en lisant, il se disait à part lui : « Me voilà dans la bergerie, je serai ce pasteur : il faut que les brebis entendent ma voix qu'il n'y ait qu'une seule bergerie et un seul pasteur, et il faut que ce soit moi ! »

Et le gaillard a tenu parole. Il a conquis tout le monde, depuis la bonne fermière elle-même jusqu'aux filles de ferme Lotten et Clara, aux laboureurs Rundbeck et Norman. C'est qu'il a vite fait de remettre à flot les affaires de la ferme. Il a renouvelé les cultures, engraisé les terres, rebâti les étables, rétabli la coupe régulière des bois, organisé la vente des produits du sol, et la livraison de poisson à Stockholm. Il a fait plus encore : sur des points culminans regardant la mer, à la lisière de la forêt, il a bâti des villas pour les baigneurs et a prouvé ainsi aux habitans de Hemsö ébahis ce que peut une publicité bien entendue. Des bourgeois de la capitale sont venus louer les hangars peinturlurés en villas et payer, tout l'été durant, les produits de la ferme au prix de la ville. Enfin le malin valet a fait tant et si bien qu'il s'est rendu indispensable ; et, se sentant maître de la situation, il a osé élever ses regards jusqu'à la fermière elle-même. Fort de sa position et de ces premiers jalons si heureusement plantés, il a mis à la vieille femme le marché à la main, la menaçant de partir si elle refusait son offre. La fermière, complètement conquise et craignant de perdre un homme aussi nécessaire, s'est empressée de lui donner son cœur et sa main.

Et quelles fêtes alors ! quels festins, quelles ripailles huit jours durant !

C'est, au sortir de l'église, la grande kermesse de la noce, à laquelle assistent les fermiers des environs. Ils arrivent dans leurs chaloupes, annonçant leur entrée dans la baie par des coups de fusil, auxquels répondent les hurrahs des habitans de la ferme. Puis c'est l'arrivée du pasteur, qui vient bénir le mariage et ramène le fils mécontent, qui aurait voulu fuir la fête. Enfin le mariage sur l'herbe et le festin sous les arbres se terminent par une bacchanale rustique effrénée.

Mais maintenant voici l'hiver et les côtés sombres de la vie. Les querelles, les jalousies et les haines, la maladie et la mort se succèdent au milieu de l'affreux isolement de cette île entourée

d'une mer glacée, sous les rafales de neige et les incessans orages. Jalousie de la femme, qui surprend son mari avec Clara, la fille de la ferme, haine toujours grandissante entre le mari et le fils, envenimée par une histoire de testament secret et atteignant son comble à la mort de la fermière : toutes ces passions se déchaînent au milieu d'un emprisonnement forcé, d'une vie en commun dans une étroite enceinte. C'est ainsi que se passent les jours de Noël, ces jours où partout on proclame *la paix sur la terre et la bonne volonté parmi les hommes*. Et lorsque enfin la tourmente cesse, que le froid sec survient, que la glace s'est épaissie sur l'étendue de la mer, il est temps de songer à transporter la morte jusqu'à l'église, sur la rive opposée. Ce devoir pieux, les difficultés, les dangers de l'entreprise, font oublier aux deux hommes leurs haines et les unissent dans un effort commun. Le fils fabrique la bière, les filles de ferme ensevelissent le corps, et la mise au cercueil a lieu devant les habitans de la ferme réunis. On place la bière dans une barque légère, liée sur un traîneau que les hommes poussent devant eux, et la périlleuse traversée commence. Mais la tourmente les surprend sur cette mer gelée : les courans ont miné la glace, et elle s'effondre sous les pieds des passagers. Carlsson périt en tombant dans une crevasse qui engloutit aussi le traîneau avec le cercueil. Les autres hommes sont sauvés le lendemain par les habitans de la côte, et le pasteur de la paroisse, qui a conduit le sauvetage, lit la prière des morts sur les flots où reposent les deux corps disparus sous la glace.

Ce roman est de la meilleure manière de M. Strindberg. Dans celui qui l'a suivi, *le Lien de la mer*, paru en 1889, on voit que l'auteur a subi les influences du philosophe allemand Nietzsche, avec lequel il se trouvait en communion sur deux points essentiels : sur le rôle de la femme et sur le droit absolu de l'individu dans l'ordre social. On connaît la philosophie de Nietzsche, ce néo-pessimiste qui a voulu détrôner Schopenhauer. M. Strindberg a tenu à nous faire voir réalisé son idéal de *l'übermensch*, cet aristocrate de la pensée, l'individu-intellect, auquel Nietzsche promet la domination du monde. M. Strindberg nous montre, en la personne d'un inspecteur des pêcheries relégué sur une petite île de la Baltique, cet aristocrate intellectuel, qui s'exerce à vaincre ses sens et ses instincts humains, à triompher des entraînemens du sang et des affinités physiques, pour faire régner en lui la raison pure et les enseignemens de la science positive.

Ainsi qu'on a pu le voir par ce rapide coup d'œil jeté sur son œuvre, il y a en M. Strindberg un réaliste et un théoricien, un

observateur et un philosophe ; et l'un nous gâte souvent l'autre. La philosophie étouffe l'observation ; la polémique gêne le réalisme. Sa combativité le pousse à des excès de critique, à des intempérances de langage qui nuisent à l'effet de ses récits. Qu'il y ait dans l'œuvre de M. Strindberg, des élémens tenant à la race, on ne saurait le contester. J'ai montré que les influences de race et de milieu devaient le disposer aux extrêmes, aux contrastes, à l'absence de nuances dans les conceptions, comme à l'enthousiasme dans les convictions. Mais on reconnaît en lui, à côté de cette influence, les effets d'un tempérament particulier, amer, combatif, insatiable, porté au pessimisme et à la critique. Aussi les compatriotes de M. Strindberg sont-ils partagés entre l'admiration de son talent d'écrivain et l'irritation que leur causent ses tendances, ses excès et son amertume. Et c'est ce qu'il ne parvient pas à leur pardonner. Son dernier roman, *la Confession d'un fou*, a été écrit en allemand et publié en Allemagne. Il surpasse en violence et en extravagance les plus singulières de ses œuvres suédoises (1).

Ce qu'il a écrit depuis : son livre : *Antibarbarus* — une interminable dissertation sur de prétendues découvertes chimiques prouvant la transmutation des élémens et l'évolution de la matière organique, — ses *Sensations d'un Détraqué*, comme ses communications à la presse sur les révélations de son creuset, tout cela semble dénoter l'appauvrissement d'un cerveau surmené. La folie scientifique a remplacé l'hallucination contre la femme et la manie des persécutions.

O.-G. DE HEIDENSTAM.

(1) Voyez, sur ce roman allemand de M. Strindberg, l'étude de M. G. Valbert dans la *Revue* du 1^{er} novembre 1893.

LE MOUVEMENT ÉCONOMIQUE

L'an dernier, dans la saison d'été, nous avons signalé à cette place quelques symptômes caractéristiques d'un retour prochain d'activité dans le mouvement des transactions internationales, d'un relèvement probable de la courbe, depuis si longtemps fléchissante, de notre prospérité économique. Les prévisions fondées sur ces symptômes se sont assez exactement vérifiées malgré la fréquence des orages politiques dans les derniers mois de l'année. Les courans de l'activité commerciale et industrielle semblent obéir à des forces sur lesquelles resteraient sans action les agitations qui troublent par accident la sérénité de la surface des sociétés. Ils se ralentissent ou s'accélèrent pour des causes plus profondes et lointaines, indépendantes des crises passagères nées des extravagances de la spéculation financière ou des défaillances de la diplomatie.

Durant les mois d'automne et d'hiver, nous avons vu successivement l'Angleterre occuper le monde entier de ses intrigues en Arménie, les représentans des six puissances établir une sorte de siège autour de la Sublime Porte, le président Cleveland faire du misérable conflit anglo-venezuelien l'occasion d'un manifeste tumultueux. Sur le terrain boursier, le krach des mines d'or du Transvaal a ouvert la saison. Nombre de titres ont baissé en quelques jours de cent pour cent, entraînant dans leur reculade les valeurs ottomanes et causant à l'ensemble du marché un ébranlement dont il s'est d'ailleurs assez promptement remis. Des gens du monde, d'autres des fractions du monde, que le bruit de l'or avait attirés chez les financiers, perdaient des sommes fabu-

leuses que beaucoup d'ailleurs oubliaient de payer, ce qui fut cause que la moitié des maisons du marché libre de Paris disparurent.

Cette bourrasque passée, la romanesque aventure de Jameson remit le Transvaal à la mode. On ne parla plus, dans les feuilles, que du magnanime président Kruger, des infortunes peu héroïques des *uitlanders*, de l'arrestation en masse des ingénieurs millionnaires de Johannesburg, de la diplomatie de M. Chamberlain, des aventures de l'homme qui mène la ronde de l'or et des diamans, le maître du pays d'Ophir, M. Cecil Rhodes. Un jour, un télégramme faillit mettre aux prises l'Allemagne et l'Angleterre; John Bull, si on l'eût un peu pressé, allait déclarer la guerre à l'univers. L'Europe a frémi, durant quelques heures, devant la légende de l'« escadre volante ». Elle se remettait de son émoi, lorsque les sénateurs américains, prenant les insurgés de Cuba sous leur protection, commencèrent une mauvaise querelle à l'Espagne, cependant que les Italiens se faisaient battre en Afrique par un monarque noir et sauvage, étrangement frotté de civilisation. Dernier spectacle offert par la lanterne magique de la politique internationale, la Grande-Bretagne s'apercevant que ses démêlés avec l'Allemagne et la guerre d'Abyssinie risquaient de remettre sur le tapis la question d'Égypte, décidait de brusquer les choses en annonçant un matin au monde qu'elle allait, après de longues années de patience, venger le désastre de Khartoum et la mort de Gordon, et reconquérir le Soudan.

De tant d'inquiétudes données par cette succession de faits sensationnels à l'humeur pacifique des populations civilisées, le monde commercial et industriel s'est à peine ressenti. Les affaires, qui avaient commencé à redevenir actives, dans les usines et dans les magasins, n'ont plus cessé de l'être. La reprise s'est accentuée régulièrement, portant un renouveau de vie dans toutes les branches de l'industrie. Les prix des marchandises se sont relevés, les recettes des chemins de fer se sont accrues, les publications douanières ont accusé un grossissement continu du volume des échanges internationaux.

I

Ce revirement est le point capital de la situation économique présente. Il marque le tournant vers une orientation nouvelle après une période prolongée, ininterrompue, d'amoindrissement. Quel que soit l'aspect sous lequel on considère le mouvement commercial pendant les quatre années 1891-1894, exportation ou

importation, commerce général ou spécial, il apparaît en effet qu'un recul considérable s'est produit dans l'ensemble annuel de nos échanges avec l'étranger. Cela n'est vrai toutefois qu'au point de vue de la valeur. La diminution est beaucoup moindre, si même il y a diminution, dans les totaux représentant les quantités et les poids des marchandises et produits échangés. La diminution portée dans les publications douanières et se rapportant à la valeur doit être assignée pour une grande part, sinon pour la totalité, au phénomène général de la baisse des prix.

L'année 1890 avait marqué le point culminant d'une période de relèvement temporaire des valeurs. La dépréciation s'est produite ensuite, très rapide, entraînant la réduction du chiffre des exportations et des importations (1). Admettons, ce que nous donnons à peu près les divers modes de calcul, que les prix aient baissé en moyenne de 15 pour 100 entre 1891 et 1894. Si on relevait de 15 pour 100 les chiffres du commerce extérieur de 1894, on trouverait un résultat très peu inférieur au total de 1891. Cette remarque oblige à reconnaître que si le régime douanier est, à un degré quelconque, responsable de l'affaiblissement du mouvement commercial, il ne l'est que partiellement. Presque dans le monde entier, en Angleterre, en Allemagne, dans l'extrême Orient comme en France, les années 1890 et 1891 ont marqué un apogée pour l'activité du commerce extérieur, et il y a eu, depuis lors, bien que dans des proportions inégales, réaction sur toute la ligne.

Depuis le milieu de 1895, les relevés mensuels des douanes n'ont cessé d'accuser, au contraire, pour l'exportation de nos objets fabriqués principalement (2), mais aussi pour nos autres envois à l'étranger, un progrès considérable sur 1894. Il y a là une raison de plus d'être circonspect dans l'affirmation d'une

(1) La publication des relevés révisés du commerce extérieur de la France en 1894 fait ressortir, d'une façon saisissante, l'influence de la baisse qui se produit dans les prix pendant le cours de cette année. Les évaluations, portant sur les anciens prix, présentaient 4 119 millions de francs à l'importation et 3 275 à l'exportation. Lorsque la commission permanente des valeurs de douane eut fixé les prix pour 1894, les relevés nouveaux établis d'après cette évaluation firent apparaître, pour les importations, le chiffre de 3 850 millions, et pour les exportations, celui de 3 078 millions, soit une différence en moins dans la valeur, à volume égal, de 269 millions ou 6 et demi pour 100 aux entrées, et de 197 millions ou un peu plus de 6 pour 100 aux sorties.

(2) Augmentation, au 31 décembre 1895, de l'exportation des produits fabriqués, sur l'année précédente, 209 millions, sans compter l'accroissement des colis postaux, qui est de 28 millions. L'ensemble des exportations de toute nature a été en accroissement de 310 millions. Les cinq premiers mois de 1896 donnent une augmentation de 193 millions à l'importation et de 69 millions à l'exportation, dont 36 pour les produits fabriqués et 13 pour les colis postaux.

relation de causalité entre le régime douanier et les fluctuations d'activité de notre commerce extérieur. La décadence révélée par les chiffres de 1891 à 1894, heureusement enrayée en 1895, avait commencé sous le régime libéral; elle s'est continuée sous le régime protectionniste, recevant peut-être de l'action de ce dernier quelque accentuation, mais déterminée surtout par l'énergie croissante de la concurrence étrangère. De grands pays, naguère exclusivement agricoles, développent avec une étonnante rapidité des aptitudes industrielles. Des pays nouveaux alimentent l'Europe, à l'heure actuelle, de commandes importantes de machines pour s'outiller eux-mêmes et arriver à se passer du vieux monde. Russie, Chine, Japon auront un jour leurs aciéries, fonderies et hauts fourneaux. On verra, dans le prochain siècle, des industriels français, anglais, allemands, obligés de fonder des usines aux Indes, en Birmanie, au Tonkin, pour lutter contre des confrères à peau jaune. Certains courans de commerce seront supprimés, d'autres s'établiront. Le nouveau tarif douanier a bien certainement commencé par amener un ralentissement dans nos échanges. Il y a eu une période difficile pour nos exportateurs. Mais le relèvement qui s'est produit en 1895 a ranimé les courages. L'industrie française a compris qu'il serait aussi funeste de s'abandonner à un pessimisme débilisant que de s'endormir dans une trompeuse sécurité. La France a été et restera un pays de grande exportation. Tout en s'appuyant sur la base solide du marché intérieur, l'industrie doit redoubler d'efforts pour faire accepter ses produits au dehors. Le commerce a, en outre, dans les productions de l'agriculture, de l'élevage, des pêcheries, des forêts, du sous-sol, une immense variété d'articles d'échange. Il n'en est pas réduit aux fameux bibelots de Paris, comme le voudrait donner à croire certaine légende, aussi mensongère que celle qui veut que tous les Français et Françaises vivant à l'étranger soient exclusivement des coiffeurs, des modistes, des cuisiniers, ou des professeurs courant le cachet: on ajoute aujourd'hui des fonctionnaires, depuis que nous avons reconquis des colonies.

II

De 1890 à 1895 nos relations commerciales ont présenté avec un certain nombre de pays d'Europe et d'Amérique des réductions continues. L'Allemagne par exemple nous a dépossédés du second rang dans la République Argentine, où la valeur de nos envois a baissé, en dix années, de 17 à 10 millions de piastres or. En dehors des causes générales qui expliqueraient ce mouve-

ment de recul, il y a aussi des raisons qui nous sont personnelles, provenant de nos habitudes et de notre caractère, et sur lesquelles ne cessent d'insister les rapports consulaires que publie le *Moniteur officiel du Commerce* : nous produisons des marchandises de qualité supérieure, mais nous voulons vendre trop cher ; et de plus, nous manquons d'initiative pour imposer nos marchandises à l'attention des acheteurs.

Si les produits étrangers sont préférés sur tel ou tel marché extérieur aux produits français, bien que ceux-ci soient plus appréciés, c'est que nos concurrents offrent des prix de vente plus bas. M. Raiberti, dans un rapport sur le budget des affaires étrangères, constate ces efforts de nos concurrents commerciaux pour se plier exactement aux goûts et aux exigences du client ; pour descendre à des prix de vente toujours plus avilis ; pour accorder de plus grandes facilités de crédit, opérer à l'aide d'une représentation commerciale plus nombreuse et plus active. Les rapporteurs de la commission permanente des valeurs de douanes disent également que nous fabriquons trop beau et que nous vendons trop cher.

Il est certain que des remèdes sérieux devraient être appliqués à ces élémens de faiblesse de notre commerce d'exportation. Il règne cependant, sur une de ces causes d'infériorité, un préjugé dont il est équitable de signaler l'inanité. On a pris l'habitude d'attribuer la rapidité avec laquelle nos concurrents gagnaient du terrain sur nous dans les pays étrangers à l'insuffisance technique de notre personnel consulaire, à l'espèce de mépris dans lequel ces agens tiendraient les attributions commerciales de leur emploi : nos négocians, disait-on, n'obtenaient auprès de ces fonctionnaires ni appui, ni renseignemens, et l'on citait, au contraire, avec admiration, les rapports consulaires si nombreux, si documentés, si riches en informations précieuses de toute espèce, publiés chez nos voisins en Angleterre, en Belgique, en Allemagne, dans la plupart des grands pays étrangers. Ces plaintes, jadis peut-être légitimes, sont devenues une sorte de lieu commun de la littérature courante économique. Il n'est pas rare de les voir surgir encore de temps à autre, comme un cliché bon à reproduire en temps de disette, alors que, depuis plusieurs années déjà, elles ont perdu toute raison d'être. Le plus grand nombre de nos consuls sont en effet aujourd'hui à la hauteur de la tâche qui leur incombe ; ils donnent à leurs attributions commerciales toute l'attention, tout le temps qu'elles peuvent légitimement revendiquer ; et la collection des rapports que ces agens, dispersés dans le monde entier, adressent au gou-

vernement français sur l'état industriel, commercial et agricole, sur toutes les particularités économiques des lieux où ils résident, peut soutenir la comparaison avec les publications analogues de n'importe quelle nation étrangère.

En théorie, le volume total du commerce international, la somme des échanges entre les divers pays, devrait s'accroître sans cesse, en vertu d'une loi qui repose sur les raisons suivantes : augmentation de la population ; accroissement de la production par le perfectionnement des méthodes dans l'industrie et dans la culture ; extension de la civilisation moderne dans les contrées neuves et dans certains pays de civilisation très ancienne. C'est cependant un fait établi par l'expérience que l'activité moyenne commerciale dans le monde ne présente pas cette régularité de marche ascendante, et procède au contraire par grandes ondulations produisant ces périodes alternées de dépression universelle et d'universelle activité, dont l'irrégularité fait le désespoir des économistes. Il est imprudent d'appliquer à ces grands mouvements les raisonnemens routiniers. Aucun des remèdes, par exemple, que certains docteurs voulaient employer au traitement de la désorganisation du commerce en 1893 et 1894, les déclarant indispensables et infaillibles, n'a été mis en œuvre. Le commerce n'en a pas moins commencé depuis à s'améliorer de lui-même, manquant ainsi du respect le plus élémentaire à la science économique.

Il faut en outre toujours distinguer soigneusement entre le volume et la valeur du commerce international. Il se peut que le volume reste quelque temps stationnaire, même s'accroisse réellement, tandis que la valeur, par suite de la baisse des prix, tende à diminuer, ce qui a été le cas pendant quatre ou cinq ans. Des deux grandes causes d'abaissement des prix, perfectionnement des méthodes de production et de transport, et surproduction de certains articles, la seconde n'a que des effets temporaires ; elle disparaît par un ralentissement de production, succédant à la surproduction. La première, au contraire, est permanente, ce qui rend difficile qu'après une période prolongée de fléchissement, comme de 1880, ou même seulement de 1890, à 1894, les prix puissent se relever à leur niveau ancien. Pour qu'il en fût ainsi, l'action d'un facteur nouveau serait nécessaire, l'excès de circulation monétaire, métallique ou fiduciaire, la dépréciation de la monnaie par rapport aux marchandises, ce que l'on attend un peu du développement croissant de la production d'or ; et il faudrait que cette dépréciation arrivât à produire, dans le sens du relèvement des prix des marchandises, une force égale à celle

que développe, dans celui de l'abaissement, le perfectionnement des méthodes de production et de transport.

Ces considérations générales, appliquées au commerce extérieur de la France depuis 1890, expliquent l'importance de ce fait que, malgré les diminutions considérables dans la valeur des importations et des exportations jusqu'en 1894, le volume de nos échanges n'a pas diminué et s'est même plutôt accru. Elles font en outre ressortir la grande signification de l'accroissement survenu à la fois dans le volume et dans la valeur, en 1895, et qui a persisté dans les premiers mois de 1896.

III

Il reste d'autre part à constater que l'accroissement est encore faible, et que le même procédé d'examen appliqué aux chiffres du commerce extérieur de pays voisins, nos rivaux, fait ressortir un taux notablement plus élevé, partant plus normal, d'accroissement réel. En 1874, l'Allemagne n'avait encore atteint, pour son étendue, sa richesse, son importance économique, qu'un chiffre modique d'exportations. Il y eut dans les vingt années suivantes une poussée vigoureuse, en sorte que la valeur des exportations de l'empire allemand, dont, il est vrai, la population est supérieure de 25 pour 100 à celle de la France, dépasse maintenant de 15 à 20 pour 100 environ la valeur de nos exportations. Notre pays a donc perdu depuis vingt ans une bonne partie de l'avance industrielle que nous avions alors sur ce voisin.

Le total des importations en Allemagne s'est élevé de 26 600 000 tonnes en 1889 à 32 500 000 en 1895, et le total des exportations de 18 292 000 à 23 830 000. L'augmentation est considérable de part et d'autre. Mais si l'on compare les valeurs à cinq années d'intervalle, on ne trouve plus, à cause de la baisse des prix, qu'une augmentation de 171 millions de marks aux importations et de 238 aux exportations.

De 1894 à 1895 seulement, le volume s'est accru, aux importations, de 564 000 tonnes, et la valeur a diminué de 59 millions. Aux exportations, une augmentation de valeur de 365 millions de marks correspond à une augmentation de volume de 950 000 tonnes (1). Ces résultats font juger de l'amélioration considérable dont le commerce de l'Allemagne a bénéficié en 1895. Quant au rapprochement des quantités entre 1889 et 1895, il présente le témoignage le plus expressif de l'importance de la baisse

(1) D'après les chiffres publiés par le Bureau allemand de statistique, fin janvier 1896.

des prix : 26 600 000 tonnes importées en 1889 ont valu 4 015 millions de marks, et 32 530 000 importées en 1895 n'ont valu que 4 217 millions. Le prix moyen de la tonne a été de 15 marks 10 en 1889 et de 13 marks en 1895, soit, en six années, une baisse de 13,20 pour 100. De même 18 390 000 tonnes exportées d'Allemagne en 1889 ont valu 3 178 millions de marks et 24 millions de tonnes en 1895 ont valu 3 416 millions, soit 17 marks 40 pour le prix moyen de la tonne exportée en 1889 et 14,25 en 1895, écart qui représente une diminution de 18 pour 100.

Les chiffres dont il a été fait usage pour 1895 dans ces comparaisons auront sans doute à subir d'assez fortes rectifications, les valeurs ayant été établies sur le niveau des prix de 1894, alors que le taux général s'est sensiblement relevé en 1895. Il conviendrait aussi d'éliminer des calculs le commerce des métaux précieux pour ne tenir compte que de celui des marchandises. Ces corrections ne modifieraient guère la signification des chiffres ci-dessus. Telles quelles, les données déjà établies suffisent à indiquer la courbe générale du commerce extérieur de l'Allemagne et à faire ressortir le grand progrès qui s'est accompli dans l'état économique de ce pays durant l'année 1895. Une part dans ce progrès revient sûrement à la modification survenue il y a deux ans dans les relations politiques et commerciales de l'empire allemand avec son puissant voisin, l'État russe. En 1893, la guerre douanière avait sinon interrompu tous rapports, du moins notablement réduit le volume des transactions entre les deux pays. La conclusion du traité de commerce germano-russe n'a eu d'effets sensibles que dans les derniers mois de 1894, bien que le traité fût entré en vigueur le 20 mars de cette année. En 1895, au contraire, les Allemands ont pu constater les bienfaits de l'accord, qui se sont traduits surtout par un accroissement remarquable de leurs envois en Russie de fer brut et d'objets et machines en fer et en acier, malgré tout le perfectionnement donné par ce pays à son outillage industriel pendant la guerre douanière (1). La chambre de commerce de Berlin a voulu faire une enquête sur les effets en Allemagne du traité de commerce germano-russe. Elle a éprouvé les plus grandes difficultés à recueillir des renseignements exacts, les intéressés insistant sur les déceptions qu'ils ont pu éprouver et passant volontiers sous silence les avantages recueillis. Il est certain toutefois que la Russie est redevenue un débouché considérable pour l'Allemagne, qui vend ses produits à

(1) D'autre part, l'Allemagne, en 1895, a importé de Russie 679 000 tonnes de froment contre 21 000 en 1893; 844 000 de seigle contre 8 000, et 623 000 d'orge contre 250 000.

des prix presque toujours inférieurs à ceux que demandent ses concurrents, notamment la France (1).

Le commerce de l'Angleterre s'est amélioré comme celui de la France et de l'Allemagne, en 1895, et sensiblement dans les mêmes proportions, si l'on tient compte au moins des résultats défavorables du premier trimestre de l'année dernière. Dans cette période, en effet, la dépréciation des prix atteignant son maximum, les importations des possessions britanniques dans le Royaume-Uni accusaient un fléchissement de 36 pour 100 et celles de provenance étrangère baissaient de 7,3 pour 100; enfin les exportations de nos voisins pour leurs colonies subissaient une diminution de 15 pour 100; seuls leurs envois aux pays étrangers avaient augmenté, en valeur, de 5 pour 100. Le volume des transactions n'avait sans doute pas réellement diminué de 1894 à 1895, mais le trait caractéristique de la situation était la réduction très forte (plus de 60 millions de francs) des exportations d'Angleterre dans l'Inde, résultat dû au droit de 5 pour 100 établi à l'entrée des cotonnades en ce pays, dû surtout à la concurrence de l'industrie hindoue. Cette déperdition était compensée par l'accroissement remarquable des ventes de l'Angleterre aux États-Unis, l'excédent étant de plus de 80 millions de francs. La réouverture du marché américain aux marchandises européennes à la suite de l'application du tarif Wilson remplaçant le tarif Mac-Kinley de 1890, a été en effet l'un des grands facteurs, comme l'une des plus sérieuses manifestations de la reprise des affaires dans la seconde partie de 1895. L'Angleterre avait éprouvé dès les premiers mois de l'année les bienfaits de cet important changement de politique économique aux États-Unis.

Lorsque les prix commencèrent à se relever d'une si longue dépréciation, le volume des transactions s'accroissant d'autre part, on vit les chiffres du commerce extérieur de la Grande-Bretagne présenter pour chacun des mois de juillet à octobre une augmentation moyenne de 10 pour 100 sur l'année précédente, à l'importation comme à l'exportation. Le mouvement se ralentit ensuite, et l'année 1895 s'est terminée pour l'Angleterre avec un accroissement d'exportation de 250 millions de francs, que l'on peut considérer comme modeste à côté de l'augmentation correspondante de 310 millions de francs pour la France et de

(1) Il ne semble pas, en effet, que le commerce ni l'industrie de France aient tiré, il y a trois ans, tout le parti qu'ils auraient pu de la rupture temporaire des relations économiques entre les deux empires. La Russie cependant a eu le désir de donner aux usines françaises, notamment pour les articles de matériel de chemins de fer, d'importantes commandes. Mais la condition que les prix ne fussent pas supérieurs à ceux des fabrications étrangères, n'a pu, le plus souvent, être remplie.

395 millions de marks pour l'Allemagne, mais qui apparaîtrait bien plus forte si l'on ne considérait que les résultats des six derniers mois de l'année. Le mouvement s'est d'ailleurs largement accentué dans les cinq premiers mois de 1896, période dans laquelle l'accroissement des importations et exportations réunies dépasse déjà un demi-milliard de francs.

Les résultats du commerce extérieur des autres nations de l'Europe occidentale et centrale offriraient sous la variété des aspects accidentels la même orientation générale de mouvement. Quant aux chiffres d'ensemble pour toute l'Europe, ils ont, énoncés en valeur monétaire, atteint leur apogée une première fois entre 1881 et 1884, une seconde en 1890 et 1891. Il y a eu fléchissement depuis 1891 jusqu'en 1894, et une vive reprise s'est produite à partir du milieu de 1895. Si l'on ne consultait que le volume ou les quantités, on trouverait partout, depuis quinze années, un accroissement, plus lent ici ou accéléré là, mais continu.

L'Angleterre, la France et l'Allemagne, qui sont les trois grands pays riches du monde, achètent toujours plus à l'étranger qu'ils ne lui vendent. L'excédent de leurs importations sur leurs envois est considérable. Il atteint 6 milliards de francs en 1895. Si la théorie de la balance commerciale avait, en ce qui les concerne, la moindre signification, ces pays devraient être depuis longtemps ruinés. S'ils n'ont cessé de s'enrichir, c'est que, seuls fournisseurs industriels, au moins jusqu'en ces derniers temps, du reste de l'univers, ils sont par là même, et pour des sommes énormes, ses créanciers. L'excédent d'importations qu'ils absorbent n'est que la représentation en marchandises — c'est-à-dire en richesses vraies — des intérêts annuels que leur doivent les pays, pauvres d'espèces, auxquels ils ont prêté.

IV

L'agriculture n'a point eu part jusqu'ici au bénéfice de la reprise des affaires. Elle continue à exhaler des plaintes par tous les organes dont elle dispose : sociétés départementales, régionales ou nationales, et groupe agricole au parlement. Le 4 décembre 1895 au sénat, le 28 du même mois à la chambre, au cours du débat sur le budget du ministère de l'agriculture pour 1896, nombre d'orateurs ont dépeint sous les couleurs les plus sombres la situation de l'agriculteur français. L'un d'eux a mis le gouvernement en garde contre le péril que « la grande abandonnée ne devînt la grande désespérée. » Un autre a rappelé qu'en 1894, le prix du

blé étant de 20 francs le quintal, le gouvernement avait reconnu que ce prix ne laissait aucune marge de profit au producteur et rendait sa situation intolérable. Que dirait-il aujourd'hui, avec le prix de 19 francs? Certes, il n'y a pas là seulement de la rhétorique; et pourtant le cultivateur français se défend mieux contre les duretés du sort que ne le font les fermiers d'Angleterre, d'Allemagne et d'autres pays voisins. Un Anglais, qui est venu étudier sur place notre situation agricole pour la comparer avec celle de son pays, écrivait le 21 février dernier que décidément l'agriculteur de France est moins malheureux que son confrère britannique, et que ce résultat, s'il est dû, pour partie et d'abord, à l'efficacité des bienfaits de la protection douanière, l'est plus encore à une série de causes permanentes, telles qu'une organisation déjà remarquable de l'enseignement agricole, des habitudes d'économie sévère des femmes de nos campagnes, la réunion du double caractère de propriétaire et de cultivateur en une même personne dans le plus grand nombre de cas (1), l'attention minutieuse portée sur les profits secondaires, enfin la pratique de plus en plus répandue de la coopération, le fonctionnement très actif des syndicats agricoles dans toutes les régions de la France.

Au point de vue scientifique, les agriculteurs français ont fait de grands progrès depuis quelque temps. L'exemple est donné, sur des points multipliés, par des hommes intelligents qui trouvent le moyen de réaliser des bénéfices considérables, même par la culture en grand des céréales à bas prix. Les bonnes méthodes se propagent, et la moyenne générale du rendement s'élève. C'est par là que se sauvera notre industrie agricole, et, dans cette industrie, la culture nationale par excellence, la culture du froment (2). Néanmoins, la masse souffre encore, et ses défenseurs ne se lassent pas de réclamer le secours du gouvernement. Ils demandent encore, après le droit d'entrée de 7 francs, un droit de douane

(1) Sur sept millions de Français exerçant la profession d'agriculteurs, plus de la moitié sont possesseurs d'une portion plus ou moins considérable du sol qu'ils cultivent.

(2) La France a récolté, en 1895, 149 millions d'hectolitres de blé (92 millions de quintaux) sur une superficie ensemencée de 6944000 hectares. C'est une diminution de 3 millions d'hectolitres et de 129000 hectares sur 1894, une augmentation de 21 millions d'hectolitres combinée avec une diminution de 42000 hectares sur 1893, qui avait été une très mauvaise année. Le rendement moyen s'est un peu élevé et atteint 17 hectolitres à l'hectare. L'agriculture pourrait certainement augmenter dès maintenant cette production, grâce aux engrais intensifs dont l'efficacité et les modes d'emploi ne lui sont plus inconnus. Mais elle ne saurait être incitée à le faire aussi longtemps que les bas prix actuels ne lui permettront pas la vente avec bénéfice de cet excédent éventuel de production. — Les évaluations du produit de 1895 en froment pour le monde entier font ressortir une réduction variant de 50 à 100 millions d'hectolitres, sur 1894.

gradué qui, partant de zéro quand le cours moyen des marchés français serait de 30 francs le quintal, s'élèverait automatiquement, centime par centime, inversement du cours moyen de nos marchés, à mesure que ce cours moyen descendrait au-dessous de 30 francs (le cours étant actuellement de 19 fr., le droit devrait être de 11 fr.). Ils demandent encore une large diminution des impôts ruraux, le vote du projet de loi du cadenas, la limitation à trois mois de la durée de l'entrepôt pour les blés et farines, l'établissement d'une taxe d'entrepôt de 4 franc par quintal et par mois sur les blés en entrepôt, et une taxe proportionnelle sur les farines; la suppression des entrepôts fictifs, l'observation rigoureuse de la législation sur les admissions temporaires. Ils désirent aussi que les droits de douane soient majorés de surtaxes différentielles selon l'écart du change entre la France et chacun des pays, exportateurs de blé, chez lesquels circule une monnaie dépréciée.

Les pouvoirs publics ne sont pas restés tout à fait indifférens à ces sommations. Le 15 novembre 1895, le ministre de l'agriculture, conférant avec la commission parlementaire des douanes sur le projet de loi du cadenas et sur les modifications à apporter au régime des entrepôts et des admissions temporaires, promettait de demander la mise de ces projets à l'ordre du jour de la Chambre dans le plus bref délai. Mais les amis des agriculteurs et le gouvernement se sont heurtés à une très vive résistance du commerce qui supporte impatiemment les entraves de toute sorte dont on a entouré depuis 1891 sa liberté d'expansion. On sait que le « cadenas » a pour but d'empêcher certaines spéculations sur les marchandises à importer au moment où les Chambres viennent à être saisies d'une demande d'augmentation des droits. Bien que le projet eût surtout en vue les spéculations sur les céréales, il n'était pas, en son premier texte, limitatif, et pouvait atteindre tous les genres de marchandises. Le gouvernement, inquiet de l'opposition du monde commercial, abandonna ce projet pour se rallier à une proposition limitative. La faculté de percevoir immédiatement, quoique à titre provisoire, les nouveaux droits éventuellement proposés ne serait accordée à l'administration des douanes qu'autant que ces droits s'appliqueraient aux céréales ou à leurs dérivés, aux vins, aux bestiaux ou aux viandes abattues.

Le ministre du commerce s'est déclaré d'accord sur la nouvelle rédaction avec son collègue de l'agriculture, et le 19 janvier 1896, celui-ci, parlant à Douai devant la Société des agriculteurs du Nord, soutenait, au nom du gouvernement, la loi du cadenas sous sa nouvelle forme. Le monde agricole a salué avec

une satisfaction qui se comprend aisément l'arrivée au pouvoir de son défenseur attitré, M. Méline, l'apôtre de la politique de la protection. Un important dégrèvement des charges fiscales qui pèsent sur l'agriculture est, on le sait, un des articles essentiels du projet de réforme des contributions directes, actuellement en discussion à la Chambre.

Que le commerce ne soit pas satisfait de la campagne que mènent les protectionnistes en faveur de l'agriculture, qu'il accable des critiques les plus acerbes le régime économique inauguré en 1892, cela n'a rien que de naturel (1). Comment méconnaître, toutefois, dans une discussion où l'impartialité semble singulièrement difficile à atteindre, que le reproche fait au protectionnisme d'avoir tué notre commerce d'exportation a perdu, en 1895, une partie de sa justification absolue, en tout cas son opportunité, puisque, l'année dernière, la valeur de nos exportations a augmenté sur l'année précédente de plus de 300 millions? A cet argument de fait, les libre-échangistes opposent l'assertion, nécessairement hypothétique, qu'avec le régime de la liberté nos ventes à l'étranger auraient pris, après la période de dépression 1892-94, un essor bien plus brillant que celui dont les protectionnistes se montrent si fiers grâce aux chiffres de 1895. Quoi qu'il en soit, la chambre de commerce de Paris a protesté, et avec elle ont protesté les chambres de Lyon et de Marseille, d'autres grandes villes encore, la chambre des courtiers assermentés, puis des associations particulières comme la Société des industriels et commerçans de France. A toutes ces manifestations de résistance, il faut ajouter encore le vote du conseil supérieur du commerce condamnant l'ensemble de mesures successivement adoptées par le conseil supérieur de l'agriculture et par la commission des douanes d'accord avec le cabinet. Le gouvernement

(1) Il est certain que nos grands ports de commerce ont vu le tarif protectionniste agir sévèrement sur les élémens primordiaux de leur prospérité. Le port de Gênes est en progrès, celui de Marseille décline. Prospérité et déclin sont peut-être exagérés dans les publications émanant de la chambre de commerce de Marseille, qui a une propension manifeste à charger le protectionnisme de tous les méfaits du sort à l'égard de notre grand port méditerranéen. Mais il y a des faits indéniables. Le mouvement du port de Gênes a gagné dans les quatre dernières années près d'un million de tonnes; Marseille, dans le même temps, en a perdu près d'un million. Est-ce à dire que ce qui est entré en moins à Marseille est précisément ce qui est entré en plus à Gênes? Non, car notre consul général en cette ville croit savoir que l'augmentation dont Gênes a bénéficié est due, pour moitié au moins, à des importations plus considérables de charbons anglais. — L'Italie est fière de son grand port de commerce. Dans sa détresse, le Trésor y trouve le moyen de se montrer prodigue pour aider Gênes à soutenir la concurrence de Marseille. Aussi le mouvement de la navigation du port italien continue-t-il à s'élever, celui de Marseille à enregistrer de nouvelles pertes. L'écart, en faveur de Marseille qui était encore de 4 millions de tonnes en 1892, était déjà tombé à deux en 1894, et il a diminué encore en 1895.

se trouve pris entre ces deux grands intérêts nationaux, qui, par leurs organes les plus élevés, lui adressent des objurgations si contradictoires.

V

Une des causes principales des difficultés qui se dressent devant l'agriculteur français est l'élévation des salaires des ouvriers agricoles, due à la rareté de plus en plus grande de la main-d'œuvre, qui est elle-même en grande partie l'effet d'un certain mode de diffusion de l'instruction primaire. Il y a des choses qu'il faut avoir la franchise de dire : l'instruction obligatoire a été un des agens essentiels du phénomène que ne cessent de déplorer les économistes, le dépeuplement des campagnes. Mais, si l'on peut formuler ce grief contre l'école primaire, c'est parce que le programme des connaissances que les instituteurs y doivent inculquer aux enfans confiés à leurs soins dans les campagnes, est farci d'ingrédients propres à développer les aspirations ambitieuses et les rêves chimériques, beaucoup plus qu'il ne contient de ce qui pourrait maintenir et développer chez ces enfans l'amour de la terre. Il n'y a pas d'agriculture dans les programmes de nos écoles primaires, ou du moins il n'y en a pas eu pendant une trop longue suite d'années, et le peu qu'on y en a mis dans ces derniers temps est insuffisant. Les auteurs des programmes n'avaient en vue que de faire du paysan un citoyen selon la formule républicaine et laïque, un électeur très informé sur les rouages du mécanisme politique, c'est-à-dire soustrait à l'influence du clergé et des anciennes classes dirigeantes. Le résultat a été de transformer, par dizaines de milliers, des hommes que l'ignorance d'autrefois eût maintenus simples d'esprit, résignés à leur sort d'enfans de la glèbe, en d'impatiens solliciteurs d'emplois publics ou privés, bayant après les faveurs administratives, ou en compagnons résolus à troquer le labeur écrasant et misérable de la campagne contre les gains réputés faciles et les plaisirs variés de la ville. Inutile d'insister sur ce qu'il advient de l'élément féminin dans cette transformation des gens de nos campagnes par l'école primaire.

Le mal que l'école a fait, elle peut le réparer, à la condition qu'elle donne désormais aux connaissances agricoles le pas sur les prescriptions du catéchisme civique. Aux enfans des champs elle doit apprendre, avant tout, la bonne manière d'aimer les champs, qui est de les cultiver avec plus d'art, partant avec plus de fruit; elle doit leur apprendre à mieux utiliser le travail des bras en le rendant moins pénible, et à goûter les perfectionnemens de

méthodes, qui seules pourront maintenir le labeur du sol au rang de la plus noble industrie française. C'est surtout par l'école primaire que la nécessité de ces perfectionnements pourra s'imposer à l'entendement des gens de la culture. Mais il faut encore ici se garder, tout en reconnaissant l'efficacité d'une diffusion de l'enseignement agricole, de lui attribuer des vertus imaginaires, de tomber à cet égard dans des illusions qui constitueraient un nouveau danger. Il faut des chaires d'agriculture, des fermes-écoles, des stations d'analyse et d'expérience, mais pas trop n'en faut. Les pouvoirs publics en viendraient aisément à croire qu'ils ont témoigné pour l'agriculture une sympathie assez vive par une multiplication bruyante, accompagnée de grands discours sonores, de ces créations faciles et peu coûteuses. Le trésor s'en tirerait aisément avec quelques centaines de mille francs. On avait pris depuis plus de quinze années déjà, bien d'autres engagements qui n'ont jamais été acquittés. Ne devait-on pas réserver exclusivement à l'agriculture le bénéfice de la première conversion du 5 pour 100 en 4 1/2? et cet engagement ne fut-il pas renouvelé lors de la seconde conversion en 3 1/2 pour 100? On sait comment a été tenue la parole donnée par les pouvoirs publics en ces deux circonstances, bien que la double opération ait réduit de plus de 400 millions l'intérêt que l'État paie à ses créanciers.

VI

La commission royale qui, chez nos voisins d'outre-Manche, poursuit depuis plusieurs années son enquête sur l'état de l'agriculture, a récemment publié non pas son rapport, mais ses rapports, car il y en a un de la majorité des membres de la commission et un de la minorité, sans compter ceux des membres isolés qui n'ont pu s'accorder avec l'un ni avec l'autre des deux groupes. Il s'agit d'ailleurs de rapports provisoires, la majorité alléguant le très long délai qu'aurait exigé la préparation d'un rapport final à cause de la multiplicité des sujets sur lesquels a porté l'enquête. Ces documens n'ont malheureusement pas contribué à dissiper les obscurités de la controverse sur la détresse de l'agriculture anglaise et sur les remèdes à y apporter. Il est juste cependant de reconnaître que la majorité et la minorité de la commission se sont trouvées d'accord sur deux points : la nécessité d'alléger les charges, taxes et dîmes, qui pèsent sur les populations agricoles; et l'opportunité d'organiser un système de prêts publics aux cultivateurs.

Il n'était vraiment pas besoin de si longs et de si minutieux travaux pour découvrir que les fermiers anglais, comme tous les fer-

miers du monde, seraient un peu moins malheureux s'ils payaient moins d'impôts, et qu'ils accueilleraient avec satisfaction toute offre du gouvernement de leur prêter des capitaux pour améliorer leurs terres. Le recours au socialisme d'État, voilà tout ce que cette grande commission d'enquête a découvert de pratique pour le soulagement de l'agriculture ! C'est peu. Les cultivateurs avaient d'instinct trouvé ce remède, et s'ils n'en ont pas obtenu l'application plus tôt, ce n'est pas faute qu'ils aient sollicité les pouvoirs publics de leur tendre une main secourable. Malgré les habitudes de *self-government* et de *self-help* de la race anglo-saxonne, ils ont fait entendre, par toutes les voies de l'opinion, qu'ils étaient à bout de ressources et d'efforts et n'attendaient plus le salut que d'une intervention gouvernementale.

Le dernier cabinet libéral était naturellement peu disposé à venir en aide à l'agriculture, mais l'arrivée des tories et des unionistes au pouvoir raviva les espérances des cultivateurs. Le duc de Devonshire fut le premier des membres du nouveau gouvernement qui aborda en public les questions se rattachant à la situation présente et aux perspectives d'avenir de l'industrie agricole britannique. Ses déclarations n'étaient pas de nature à laisser aux fermiers l'illusion qu'ils pussent attendre d'un parlement « sympathique » le secours législatif qui les aiderait à surmonter des difficultés dont leur propre énergie n'a pu venir à bout jusqu'à présent. Une réduction générale des fermages, édictée par une loi du parlement, ne saurait aller sans une réorganisation universelle de toutes les relations économiques. Les charges dont le sol est grevé, si lourdes qu'elles soient, sont, à des degrés divers, en harmonie avec l'état général du pays. Un allègement soudain sur un point, rien n'étant changé ailleurs, risquerait de causer plus d'injustices qu'il ne guérirait de souffrances. C'est une mesure chimérique, impraticable. De même le parlement ne saurait, pour assurer aux cultivateurs une large réduction des frais de transport de leurs produits, contraindre les compagnies de chemins de fer à ne plus exploiter leur propriété à un point de vue commercial.

Le duc de Devonshire tenait ce langage à l'inauguration d'un institut agricole du Midland, entreprise fondée par les efforts combinés des conseils de plusieurs comtés du centre de l'Angleterre et ayant pour objet de donner un enseignement technique sur diverses matières agricoles. L'orateur, faisant l'éloge de cette organisation, déclarait avec vivacité que l'avenir de l'agriculture lui paraissait devoir dépendre surtout de la continuité et du succès des efforts qui pourront être faits pour améliorer ses procédés et substituer l'application des principes rationnels au règne de la

routine. L'agriculture, dit-il, est une véritable industrie, et il est remarquable que, pour des raisons diverses, elle n'ait que si faiblement participé en Angleterre aux avantages que tant d'autres formes de l'industrie ont obtenus de l'application des découvertes scientifiques, et aussi des bienfaits de la coopération que l'on voit à l'œuvre avec un si grand éclat sur le continent, notamment en France. Sans doute les cultivateurs anglais n'ont pas encore nettement la conscience des conditions de la lutte pour l'existence où ils sont engagés. Ils ne font point spontanément tout ce qui serait possible pour sortir du lamentable état de dépression où ils ont laissé tomber leur industrie. Le pays ne pourra que suivre avec sympathie les efforts qu'ils feront pour améliorer eux-mêmes leur situation, et ces efforts constitueront un titre plus pressant à l'assistance du parlement que ne le ferait la dépression agricole par elle-même. Ce langage était la condamnation, par un membre du gouvernement, du socialisme d'État ; une paraphrase du thème : Aide-toi, le ciel t'aidera ; langage viril, mais où l'agriculture anglaise ne trouvait assurément pas les encouragemens qu'elle avait espérés.

Lord Salisbury ne lui a pas donné beaucoup plus, lorsque des membres de la Chambre des communes, partisans de mesures législatives en faveur de l'agriculture, vinrent lui présenter, avant l'ouverture de la session, un long mémoire sur les moyens de parer à la détresse agricole : pensions de l'État pour les vieillards, réduction des taxes foncières, marques d'origine sur les produits étrangers, déclaration de guerre à tous les genres de fraude sur la qualité et l'origine des produits, extension des pouvoirs du Bureau de l'agriculture, etc. Fait à peine croyable, il n'était, dans ce document, fait mention ni du bimétallisme ni de la protection. Le premier ministre couvrit d'eau bénite de cour les délégués de l'agriculture souffrante ; il les assura de la profonde, de l'anxieuse sympathie du gouvernement, parla de la sévérité de l'épreuve que traversait cette grande industrie nationale, insista sur la faiblesse du pouvoir curateur de la législation, et, finalement, promit d'insérer dans les propositions ministérielles de 1896 les mesures qui paraîtraient le plus propres à procurer le soulagement désiré.

Une autre délégation, représentant l'agriculture des comtés orientaux de l'Angleterre, alla porter ses doléances au premier lord de la Trésorerie, M. Arthur Balfour, et au ministre de l'agriculture, M. Walter Long. On sait que M. Balfour est bimétalliste. Il a déclaré une fois de plus, dans le débat qui eut lieu en mars sur une proposition monétaire, ses opinions bien connues à cet égard. S'il dépendait de lui, il tenterait de sauver l'agriculture par

la réhabilitation de l'argent. Mais il ne peut imposer ses vues à ses collègues du gouvernement, et il ne peut faire, par ailleurs, que les bimétallistes ne soient encore en minorité en Angleterre. On recourrait donc à d'autres mesures, mais les délégués devaient comprendre qu'il n'était point au pouvoir de l'État, en tout cas, de rendre la prospérité à une industrie affectée par un ensemble si complexe de causes économiques. L'un des délégués avait déclaré qu'à moins d'une hausse notable du prix des céréales, l'agriculture était perdue sans retour. L'État ne pouvait donner le secours réclamé, et M. Balfour était obligé de reconnaître que le problème était insoluble. Il est à peine besoin de dire quelle impression pénible devait produire une réponse si décourageante : Il serait cependant injuste de déclarer que les pouvoirs publics n'ont rien fait pour les classes agricoles : le parlement a voté un projet de loi relatif à la construction de trains légers dans certains districts ruraux ; et, ce qui est plus sérieux, discute en ce moment un projet de dégrèvement de taxes proposé par le cabinet en acquittement de la promesse qu'avait faite lord Salisbury (1).

Pourrait-on douter de la réalité de la détresse agricole chez nos voisins ? C'est en septembre 1894 que le prix du blé anglais tomba au-dessous d'une livre sterling par quarter (de 290 litres), soit au-dessous de 9 francs l'hectolitre ou de 12 francs le quintal métrique. La position n'est plus tout à fait aussi mauvaise, mais il ne s'en faut guère (2). Aussi la superficie des terres cultivées en froment a-t-elle, d'une année à l'autre, diminué d'un demi-million d'acres, soit de plus d'un quart de la totalité qui subsistait en 1894 (3). Si la diminution devait continuer de ce pas, avant

(1) Le gouvernement n'a pas cru devoir tenir compte du désir exprimé par la commission royale d'enquête relativement à l'organisation d'un système de prêts publics aux agriculteurs, mais il a proposé au parlement de consacrer à une réduction des taxes locales sur la propriété rurale, jusqu'à concurrence de 975 000 liv. st. dans le second semestre de 1896 et de 1 950 000 liv. st. pendant chacune des quatre années suivantes, une partie de l'énorme excédent budgétaire impérial de 1895. Ce dégrèvement est l'objet d'un *bill*, présenté par M. Chaplin, président du bureau du gouvernement local, au nom du cabinet unioniste, et qui a été adopté en seconde lecture le 22 mai, après une séance de plus de vingt heures. Ce projet de loi, intitulé *Agricultural Land Rating bill*, serait mieux dénommé, d'après l'*Economist* de Londres du 25 avril, qui lui reproche de n'avoir aucune justification et de ne reposer sur aucun principe, un « *bill* pour subventionner les propriétaires fonciers aux dépens de la majorité des contribuables ».

(2) Le prix s'est relevé au milieu de 1895 à 27 schillings, soit une hausse de 30 pour 100 sur le niveau le plus bas ; il a été ramené depuis à 25 schillings.

(3) Sur 20 millions d'acres de terre labourable, 9 millions environ ont été consacrés aux céréales en 1895, et sur ces 9 millions, 1 456 000 seulement au froment (contre 1 980 000 en 1894). En même temps le rendement par acre a diminué, 26 bushels au lieu de 30 l'année précédente. Le prix du blé était de 45 schillings en 1881, et la superficie cultivée en froment il y a dix années, exactement le double de ce qu'elle

quelques années la culture du blé ne serait plus chez nos voisins qu'un souvenir historique. Il est vrai que, si les cultivateurs anglais, qui produisent maintenant si peu de blé, produisent aussi un peu moins d'orge que précédemment, ils obtiennent en retour plus d'avoine et plus de foin, étendent leurs pâturages, et se livrent de plus en plus à l'élevage. Il est vrai encore que les peintures navrantes auxquelles se complaît la presse britannique ne s'appliquent heureusement pas à toutes les parties de l'Angleterre, et que l'aspect des campagnes, en plus d'une région, ne révèle point cet état de décadence et de ruine (1). Toutefois les lamentations, en général, ne sont que trop légitimes. Le cri universel est que 1895 a été la plus mauvaise année depuis 1879, qu'on n'avait pas vu depuis vingt ans une aussi faible récolte d'orge, que les prix n'ont jamais été aussi ruineux, etc. Les choses paraissent se modifier heureusement cette année. La superficie emblavée, au lieu de diminuer encore, a été notablement accrue.

Un journal anglais exhumait récemment une plaquette de quelques pages, publiée à Londres en 1801, ayant pour auteur un clergyman du sud de l'Angleterre, et portant le titre suivant : « Observations sur le prix énormément élevé des objets d'alimentation ; montrant notamment que l'opulence excessive des cultivateurs tend à bouleverser les gradations nécessaires de la société ; qu'elle est nuisible aux intérêts de la moralité publique ; et que, s'il n'y est point appliqué un remède énergique, elle deviendra un fléau pour le pays. » On voit dans cet opuscule que, par suite du prix extravagant du blé (près de 5 livres sterling le quarter) et des autres articles nécessaires à la vie, il y a une misère extrême dans tous les rangs de la société sauf chez les fermiers et les propriétaires fonciers. L'auteur estime que si le parlement voulait fixer par une loi (déjà l'intervention de l'État !) un prix maximum pour le froment, soit 4 livres sterling par quarter, il laisserait encore le fermier s'enrichir, mais faciliterait l'importation et soulagerait une immensité de misères, sans violer à aucun degré le principe d'équité. Pourquoi d'ailleurs s'arrêter après une première atteinte à la liberté individuelle ? Notre clergyman dénonçait la spéculation

est aujourd'hui. L'Angleterre a produit 77 millions de bushels de froment en 1885, et 37 millions seulement en 1895.

(1) État de l'agriculture dans le Cumberland, d'après un rapport de M. Wilson-Fox à la commission royale d'agriculture : la dépression est loin d'être aussi forte dans cette région que dans nombre d'autres districts ; entre 1874 et 1894, la superficie des cultures en blé et en orge a déchu de plus des trois quarts ; mais celle de l'avoine a augmenté de 19 pour 100 ; les récoltes vertes de toute nature de 5 pour 100 ; les prairies temporaires de 20 pour 100 ; les pâturages permanens de 10 pour 100 ; la quantité du bétail de plus de 10 pour 100.

qui faussait les cours, tout comme aujourd'hui. Il demandait qu'une bonne législation fit disparaître les milliers de parasites dont était dévorée la substance commerciale entre le producteur et le consommateur. Et pourquoi un impôt solide, établi sur les profits du cultivateur, ne lui enlèverait-il pas de la poche, ou n'empêcherait-il point d'y entrer, tout l'argent qu'il tenterait d'extorquer du public au-dessus du prix de 4 livres sterling par quarter? Quelle ironie anticipée dans cette philippique contre la prospérité insolente de l'agriculture, et comme le prix actuel de 25 shillings fait une humble figure auprès de ces cotes de 100 à 120 shillings d'il y a bientôt un siècle!

VII

Le fléau de l'industrie est le bas prix de vente des produits, qui résulte, non pas seulement de l'habileté professionnelle, du perfectionnement des machines, de l'économie dans les détails de l'exploitation, mais surtout de l'excès de la production, d'où résulte la suppression des bénéfices, qui entraîne à son tour la diminution des salaires et finalement la ruine commune des patrons et des ouvriers. Aussi l'idée de restreindre la production par une réglementation contractuelle fait-elle son chemin dans le monde. Les grandes compagnies productrices du cuivre ont conclu récemment un accord fondé sur le principe d'une limitation, variable chaque année, de la vente du produit. Les compagnies nitrières du Chili ont tenté un arrangement analogue. Les sociétés charbonnières de la Pensylvanie ont maintes fois conclu des conventions du même genre, ainsi que les sociétés métallurgiques d'Autriche et d'Allemagne (1).

Le dévergondage de la production, la concurrence désordonnée, anarchique, comme disent excellemment les adversaires de l'école officielle du laisser faire et du laisser passer, conduit au nivellement des prix dans le sens de la baisse continue et indéfinie et provoque dans le monde du travail les crises les plus redoutables.

Quand la limite de réduction des frais généraux est atteinte et que le prix de la marchandise produite continue à baisser parce que la production cesse d'être en rapport avec la consommation, il ne reste à l'industriel qu'à fermer son usine ou à réduire le seul facteur encore compressible de la production, le salaire. Cela fait des ouvriers sans travail, ou des ouvriers travaillant pour un salaire qui ne peut plus nourrir leurs familles.

(1) Le quasi-monopole de la raffinerie en France, les grands syndicats du pétrole et du sucre aux États-Unis, sont encore de grands exemples de cette tendance.

Cela fait aussi des patrons qui ne trouvent plus une juste rémunération du capital exposé et des risques courus.

Or ce manque d'équilibre entre la production et la consommation ne peut pas être considéré comme une de ces manifestations de forces naturelles contre lesquelles aucune résistance n'est possible. Il est œuvre humaine, puisqu'il résulte des progrès de la science, par où sont constamment accrus les moyens de production, et il résulte encore du développement des moyens de communication, par où les marchés du monde sont confondus en un marché unique. Or on peut lutter contre les effets néfastes de toute œuvre humaine; il y a, dans la fixation de la quantité de production par voie d'accord libre, un remède naturel à la surproduction. Il est vrai que les jalousies entre nations concurrentes, l'égoïsme que développe la rivalité, constituent de formidables obstacles à toute réglementation internationale.

Quant au mal, qui oserait en nier l'existence? L'industrie cotonnière ne court-elle pas au-devant des plus grands périls? A la fin de décembre 1894, le monde entier comptait 93 millions de broches pour la filature du coton, et partout, au Japon, dans l'Inde, en Amérique, comme en Europe, on établit de nouveaux métiers. La hâte de produire toujours plus est le grand facteur du malaise où se débattent tant de nos industries, celle des lainages, par exemple, jadis si prospère, et qui périclité par l'avilissement des prix. La filature française a produit en 1894 près de 100 millions de kilogrammes de fils de laine pure ou mélangée, représentant une valeur d'environ 500 millions. Il a fallu livrer le produit au-dessous du prix de revient. Puis l'exportation des tissus diminuant (242 millions au lieu de 279 en 1893 et 328 en 1892), un grand nombre de métiers ont chômé tandis que les cours se déprimaient. M. Picard (1) prédisait le même sort aux cotonniers s'ils continuaient à accroître fiévreusement leur matériel: « Ils vont à un désastre. » La production des filés de coton a été à peu près absorbée en 1894 par le marché intérieur, mais la production a été excessive. 90 000 métiers mécaniques ont fabriqué 105 millions de kilogrammes de toile valant 420 millions. Les prix ont été avilis d'environ 8 pour 100.

La conclusion qui ressort de ces chiffres est que la saturation des marchés extérieurs, les concurrences qui surgissent de tous côtés, refoulent nos produits, déjà en excès, sur le marché intérieur, ce qui conduit à l'avilissement des marchandises et aux chômages. Une brève monographie de la place commerciale et industrielle de Lyon en 1894, tirée des comptes rendus de la Chambre de com-

(1) Rapport de la commission permanente des valeurs de douanes pour 1894.

merce de cette ville, fixera par un exemple topique la portée de ces observations.

L'année a été satisfaisante pour l'importance des affaires en soies brutes diverses. Il n'en est point de même pour les prix qui ont été les plus bas depuis 1848. Les cocons ont valu en moyenne de 2 fr. 70 à 2 fr. 30 au lieu de 5 fr. 75 et 5 fr. 30 l'année précédente (1). On a eu ainsi le contraste d'une plus grande activité dans les transactions coïncidant avec une baisse exagérée de prix de la matière première. On expiait une hausse injustifiée qui s'était faite en 1893 et l'on comptait sur une excellente récolte nouvelle, double raison de grande modération dans les prix. Dans les quatre derniers mois de 1894, la consommation des fabriques européennes prit un essor très marqué, les transactions s'animent sur les marchés européens, à Milan, à Turin, à Zurich, à Crefeld et à Elberfeld. Les prix demeurèrent pourtant stationnaires; ils ne commencèrent à s'améliorer qu'en 1895. Le bon marché persistant avait eu en tout cas un heureux résultat en contribuant à mettre à la mode les étoffes de soie pure et en imprimant à toutes les branches de l'industrie de la soie, filature, moulinage et tissage, une activité qui s'est maintenue durant toute l'année suivante.

La valeur de la production de la région lyonnaise (2) en étoffes et rubans de soie a été en 1894 de 365 millions; ce chiffre aura été largement dépassé en 1895. Sur la production totale de la France en soieries (3), les exportations se sont élevées à 223 millions, l'Angleterre ayant pris 94 millions, les États-Unis 52 (au lieu de 65 en 1893), l'Allemagne 22. Les achats du marché américain s'étaient, on le voit, fort ralentis à cause de la crise économique et des incertitudes résultant des ajournemens successifs apportés au vote du nouveau tarif. Quant à l'importation de tissus de soie en Angleterre, les relevés du *Board of Trade* la montrent accrue de plus de 24 millions de francs en 1894. La fabrique lyonnaise n'ayant fourni qu'un million sur cet excédent, on peut mesurer la part prise par les autres fabriques du continent à cet accroissement de la consommation britannique. La Chambre de commerce de Lyon croit pouvoir affirmer que les étoffes suisses, après la fermeture du marché français, avaient trouvé sans peine le chemin de Londres, et il y a là une raison, entre tant d'autres, de nous féliciter du revirement qui s'est opéré dans les dispositions des esprits en France et en Suisse et qui a rétabli les relations

(1) En Italie, l'écart en baisse a été de près de 50 pour 100; 21,33 contre 41,17.

(2) 209 usines avec plus de 25 000 métiers mécaniques ou à bras.

(3) 615 millions de francs, dont : tissus, 420 millions; rubans, 65; tulles et dentelles, passementerie et bonneterie, 130 millions.

commerciales à peu près sur l'ancien pied entre les deux pays.

Les États-Unis ont multiplié depuis la fin de 1894 leurs achats, mais nous ne pouvons guère nous flatter de gagner beaucoup de terrain en Angleterre. Les marchés de Suisse, d'Italie et d'Espagne ne comptent plus guère pour la fabrique lyonnaise; l'Allemagne, l'Autriche, la Russie tendent de plus en plus à produire ce qu'elles consomment. Il reste aux fabricans de Lyon quelques perspectives de développement en Algérie et en Tunisie, dans l'Afrique du Sud, au Transvaal, et, par delà l'Océan Atlantique, au Brésil, au Chili, dans la République Argentine.

Au moins nos colonies promettent-elles de sérieux débouchés à nos industries? Si depuis vingt ans nous avons dépensé des sommes énormes pour le développement de notre empire colonial, si des terres et des îles en Afrique, en Asie, dans l'Océanie, formant ensemble de grandes étendues, ont été placées sous notre domination directe ou sous notre protectorat, ce n'est certes pas pour la satisfaction de régner platoniquement sur de nouveaux territoires, ni même d'élever éventuellement d'un degré, sur l'échelle de la civilisation, les populations plus ou moins incultes qui les habitent; c'est pour une fin plus pratique, pour la recherche de nouveaux débouchés commerciaux, la création de nouveaux marchés. On a voulu avant tout aider au développement économique de la métropole. La politique coloniale, à laquelle tant de sacrifices ont été faits déjà, n'a aucune signification, si elle n'a point celle-là. Une politique coloniale qui ne viserait que la conquête et la gloire mériterait, dans les circonstances historiques où nous sommes placés depuis un quart de siècle, toutes les réprobations de la nation.

L'objet cherché a-t-il été obtenu, au moins pour partie? Avons-nous trouvé ces débouchés, créé ces marchés nouveaux? La commission du budget de 1896, ayant résolu de faire une enquête sur la situation économique et commerciale de nos possessions d'outre-mer, a trouvé les résultats suivans (1) :

Le commerce général de toutes les colonies françaises, autres que l'Algérie et la Tunisie, s'est élevé en 1894 à la somme de 476 millions. Sur ce montant, l'étranger a fait avec nos colonies un chiffre d'affaires de 259 millions; la France n'a fait qu'un commerce de 213 millions, soit 46 millions de moins. Si l'on examine séparément les importations et les exportations, l'on constate que les colonies ont acheté du dehors en 1894 pour 223 millions, dont 123 millions à l'étranger et 100 millions en chiffre rond à la France. Les colonies ont exporté ou vendu, la même année,

(1) Rapport de M. Turrel sur la situation économique des colonies françaises, déposé le 25 novembre 1895 sur le bureau de la Chambre des députés.

pour 252 millions, dont 134 à l'étranger et 118 à la France.

Il ressort de ces chiffres que les relations commerciales de nos colonies sont plus actives avec l'étranger qu'avec nous, que c'est surtout l'étranger qui bénéficie des marchés nouveaux que nous avons créés. Il convient d'ajouter que sur les 100 millions représentant le total des importations de la France dans nos colonies, la plus forte part va à nos fonctionnaires et à nos troupes et constitue, dans cette mesure, une dépense payée sur le budget de la métropole. En résumé, si nous mettons à part l'Algérie et la Tunisie, nous vendons pour 100 millions de marchandises et nous achetons pour 118 millions de produits à des colonies qui nous coûtent 80 millions d'entretien, alors que l'étranger trouve, sans bourse délier, dans ces mêmes colonies, un débouché de 123 millions.

Cette situation est-elle transitoire? Une amélioration peut-elle être espérée? M. Turrel, examinant ce point, a été conduit à des conclusions peu encourageantes : « Si l'on n'y prend garde, le commerce de l'Angleterre et celui de l'Allemagne prendront peu à peu et tout à fait notre place, même sur les marchés de nos colonies, et nos débouchés iront en s'affaiblissant. » Déjà M. Picard, en réponse à la question : Nos colonies seront-elles un jour des débouchés pour nos fabrications? disait : « Nos ventes à l'Algérie s'élevèrent (1894) à 199 millions, mais elle nous vend pour 208 millions de produits agricoles qui font à ceux de la métropole une sérieuse concurrence. »

On a demandé plaisamment en quelles quantités nous pourrions vendre nos soieries, nos rubans, nos dentelles, nos meubles, nos articles de Paris, aux Tonkinois, aux Malgaches, aux nègres du Soudan ou du Gabon, boutade à laquelle on répond volontiers que nous pourrions toujours exporter dans ces latitudes lointaines des soldats et des fonctionnaires. C'est quelque chose, mais ce n'est pas assez, et l'on voudrait voir poindre à l'horizon les temps bénis où les fameux débouchés commerciaux existeront ailleurs que dans les discours ministériels ou dans les clichés de l'enthousiasme colonial de sociétés métropolitaines qui n'en peuvent mais. A la réalisation de cet idéal, malheureusement, s'oppose par-dessus toutes choses l'esprit même du régime auquel sont soumis nos nationaux dans nos colonies, disons franchement l'esprit d'incurable routine, l'incapacité de notre administration coloniale.

Interrogez ceux que tenterait l'ambition d'aller exercer leurs facultés dans quelque une de ces terres neuves, soi-disant ouvertes à notre activité colonisatrice par le dévouement de nos soldats ou par l'intrépide endurance de nos explorateurs : demandez-leur

quel accueil leur est fait dans les cercles officiels, lorsqu'ils parlent de se rendre à Madagascar, en Sénégambie, au Congo! Ils vous diront comment leur belle ardeur est tombée devant les circonlocutions des grands experts consultés, devant les réticences, les fins de non-recevoir enveloppées d'explications nébuleuses, devant les mille manières d'exprimer cette éternelle, décourageante, implacable réponse de l'administration, murmurée bas à l'oreille comme une excuse, ou lâchée d'un ton solennel comme une leçon. Il n'y a rien à faire! Il doit y avoir beaucoup à faire au contraire. Il serait opportun de chercher à diriger sur le Tonkin, sur Madagascar, même sur la côte occidentale d'Afrique, des jeunes gens qu'attire en ce moment même le mirage des richesses du Transvaal. Sur ce point, la chambre de commerce de Lyon a pris une belle et bonne initiative en envoyant à ses frais une mission étudier les ressources commerciales de l'Indo-Chine et des provinces chinoises confinant à nos possessions.

VIII

Il n'est pas un point du monde où ne surgissent devant les efforts de notre industrie et de notre commerce des concurrences nouvelles. Le grand essor industriel du Japon a déjà été ici l'objet d'une attention spéciale. Dans l'Amérique du Nord et du Sud, c'est principalement sur le terrain commercial que nous avons à lutter contre d'ardentes rivalités. Il est possible cependant que, même à cet égard, le danger ne soit pas toujours aussi grand qu'on le suppose. M. Ritt, consul de France à Sam Paulo, au Brésil, estime que la concurrence allemande, qui nous a été si préjudiciable en ce pays comme en tant d'autres, pourrait bien y avoir épuisé tous les succès qu'elle pouvait espérer à notre détriment : « Le commerce allemand, dit-il dans son dernier rapport, est visiblement arrivé à son point culminant dans l'Amérique du Sud et ne saurait plus gagner beaucoup de terrain contre le trafic français. » Ce qui avait jusqu'ici favorisé les progrès des exportateurs allemands, c'est qu'ils « engagent fortement leurs capitaux, et savent tenir grand compte de la nécessité du crédit; les délais et facilités très larges de paiement qu'ils accordent sont particulièrement appréciés par les Sud-Américains. » Mais, justement, cet élément de succès, dont l'action a été d'abord si rapide et si étendue, n'est point d'une application éternelle, la fabrication allemande, si longs que soient les crédits qu'elle accorde, ne pouvant après tout livrer gratuitement ses produits. Nous ne parlerons pas de causes secondaires auxquelles les Allemands ont pu devoir une supériorité temporaire, telles que la modicité extrême des prix de certains

de leurs produits et le recours à des imitations peu scrupuleuses de produits français. Ce ne sont pas là des facteurs sérieux de puissance commerciale.

Si les progrès du commerce allemand sont arrivés à peu près à leur zénith au Brésil comme dans toute l'Amérique du Sud, il n'en est pas de même du commerce nord-américain, dont le développement dans ces régions a été tout à fait remarquable depuis quelques années.

Derrière l'espèce de protectorat politique que les États-Unis cherchent à étendre en ce moment sur tout le continent américain à l'aide de leur doctrine de Monroe dont ils jouent si habilement, ils ont entrepris avec méthode la conquête économique des Amériques centrale et méridionale, gagnant de proche en proche les marchés du Mexique, de Cuba, d'Haïti, des républiques du centre, du Venezuela. Ils ont déjà envahi le Brésil, et bientôt l'industrie européenne reculera devant l'ascendant des produits de l'industrie nord-américaine dans le Chili, le Pérou, la Colombie et la République Argentine.

Les grandes maisons de production ou d'exportation des États de l'est apportent à cette conquête les qualités d'énergie, d'audace, de persévérance que le Yankee applique à toutes ses entreprises. On sait qu'à la suite du congrès panaméricain de 1889, il a été institué à Washington un Bureau des républiques américaines. Instrument politique d'une utilité douteuse et en complète décadence, ce bureau a dégénéré en un organe actif de publicité commerciale, une agence ingénieuse et efficace de propagande par tous les procédés ordinaires de réclame : journaux, affiches, catalogues et prospectus.

Des concurrents de moindre envergure, la Belgique, l'Italie, le Portugal, l'Espagne, la Suisse, nous supplantent sur certains marchés sud-américains pour l'écoulement de produits dont le commerce français avait jusqu'alors le monopole. L'Espagne envoie surtout dans la République Argentine ses vins, ses liqueurs d'anis, ses produits barcelonais : huile d'olive, fruits et poissons en conserve. Le Portugal donne au Brésil des vins et des huiles d'un prix très bas, au goût âcre et épais, qui ne répugnent point aux Brésiliens. L'Italie expédie ses fromages, sa mortadelle, ses pâtes alimentaires, et encore des huiles, très inférieures aux nôtres en qualité, mais d'un prix bien moins élevé, et des vins pour lesquels une population italienne considérable constitue au Brésil une clientèle assurée (1). Déjà l'Italie fait concurrence en outre

(1) Notre importation de vins au Brésil a été réduite de 10 millions de litres en 1874, à moins de 2 millions en 1894 (rapport consulaire de Rio de Janeiro du 11 no-

à nos cognacs et aux soieries lyonnaises. L'industrie viennoise place au Brésil des articles dits de Paris qu'elle réussit à fabriquer aussi bien et moins cher que les nôtres. La Suisse écoule de l'horlogerie et des soieries, la Belgique, à peu près tout ce que peut donner l'industrie allemande comme l'industrie française, et toujours dans des conditions de prix légèrement plus avantageuses pour le pays de destination.

IX

La Russie se place au premier rang des pays où l'industrie se développe d'une façon menaçante pour les nations plus vieilles du reste de l'Europe. L'essor industriel, par exemple, du sud de l'empire, entre le Dniepr et le Don, est un spectacle extraordinaire, autant que le fut l'épanouissement de la Californie, il y a quarante ans, ou celui du Witwatersrand, au Transvaal, dans les cinq dernières années.

D'immenses troupeaux de moutons erraient, il y a un quart de siècle, dans les steppes de la Nouvelle-Russie, désert immense, à peine interrompu par de misérables villages petits-russiens ou grands-russiens et quelques colonies allemandes assez prospères. Jekaterinoslav sur le Dniepr, Rostov sur le Don, méritaient à peine le nom de villes; aujourd'hui, ce sont de belles et grandes cités commerciales, d'où rayonnent, dans toutes les directions, des voies ferrées, où circule une vie intense. Toute la campagne entre le Dniepr à l'ouest, Azov et Rostov à l'est, le Donetz au nord, la mer d'Azov au sud, est couverte de hautes cheminées d'usines, de vastes bâtimens d'exploitation, d'ouvertures de puits, de dépôts de charbons, de minerais de fer, de quartz, de fonte, entre lesquels serpentent d'innombrables files de wagons. « Autour de nous, dit une correspondance de Jekaterinoslav au *Nouveau Temps*, le long de la route et aux stations, on ne parle que grosses entreprises et millions; on nomme les ingénieurs qui, en quelques heures, ont gagné des centaines de millions de roubles; on cite les sociétés par actions qui se fondent à Bruxelles, à Paris, à Saint-Pétersbourg; on s'exclame sur la hausse incroyable de certains titres, sur l'extension de telle ou telle entreprise; on ne tarit pas sur les millions que les étrangers ont payés à tels ou

vembre 1894), tandis que l'importation de vins du Portugal, de l'Espagne et de l'Italie a doublé durant la même période. L'énormité du droit d'entrée sera un grand obstacle à la reconquête de ce marché; les modifications de tarifs, votées par le Congrès à Rio de Janeiro en décembre 1894, portent à 10 francs par bouteille le droit d'importation sur les vins de Champagne.

tels propriétaires de mines... Mais comment toutes ces incalculables richesses tombent-elles entre des mains étrangères? Industriels étrangers, capitaux étrangers, bourses étrangères se jettent à l'envi dans la mêlée pour tout accaparer. Comment et pourquoi toute cette agitation ne parvient-elle pas à secouer l'apathie des industriels russes? N'y a-t-il pas dans cette apathie quelque chose de profondément décourageant et humiliant pour notre pays? Sommes-nous assez moutons de Panurge pour nous laisser tondre ainsi, sans murmurer, par les Belges, les Français, les Allemands et les Anglais? »

Ces plaintes sont plus humoristiques que sérieuses. Les étrangers, en apportant dans la Nouvelle-Russie, pour en exploiter les richesses naturelles, leurs capitaux, leur expérience des affaires, leur savoir technique, ont transformé et enrichi un pays que toutes les conditions semblaient jusqu'alors vouer à une pauvreté économique irrémédiable. Ils ont d'ailleurs fait l'éducation industrielle des Russes eux-mêmes, qui, aujourd'hui, commencent à prendre leur part dans l'exploitation des richesses énormes du bassin du Donetz.

Ce grand essor industriel a profité, plus qu'à tous autres, aux propriétaires fonciers et aux paysans de la région. Le prix des terres a quintuplé en quelques années.

Charbon et minerai de fer, voilà ce que donne simultanément, en des gisemens peu éloignés les uns des autres, ce bassin du Donetz, devenu aujourd'hui l'un des plus puissans entre les centres industriels du monde. Les gisemens houillers avaient été découverts dès le temps de Pierre le Grand, mais l'exploitation en était toujours restée rudimentaire, à cause des qualités médiocres du produit, de la difficulté de la main-d'œuvre, du manque d'eau, de l'absence surtout de moyens de transport. Cette situation s'est transformée lorsque les lignes de chemins de fer ont traversé la région, que la richesse du gisement de minerai de fer à Krivoï-Rog eut été pleinement reconnue, et que l'entreprise du Transsibérien eut assuré un immense débouché à la production éventuelle du Donetz.

Le bassin s'étend sur une longueur de 270 kilomètres, entre le Don, à l'est, et Jekaterinoslav, à l'ouest, et sur une largeur qui varie de 70 kilomètres vers l'est à 110 kilomètres vers l'ouest; cette superficie, d'environ 25 000 kilomètres carrés (2500 000 hectares), s'étend sur la partie orientale du gouvernement de Jekaterinoslav et sur la portion occidentale du territoire des Cosaques du Don. Le bord septentrional du bassin s'éloigne peu du cours du Donetz, affluent de la rive droite du Don, et sa limite sud court à une soixantaine de kilomètres parallèlement

au rivage de la mer d'Azov, jusqu'à la hauteur du port de Marioupol, à l'ouest (1).

Toutes les variétés de charbon s'y rencontrent; les qualités convenant aux emplois industriels, et notamment aux besoins de la métallurgie, sont surtout dans la partie occidentale; dans l'est dominant les charbons anthraciteux et l'anthracite. Le nombre des mines en exploitation s'élève à plus de cent soixante. Les plus importantes sont celles de l'ouest qui fournissent à peu près les trois quarts de la production totale du bassin. Des évaluations techniques portent à 4 500 000 tonnes la production houillère du bassin du Donetz en 1895. Les besoins du marché étant calculés sur le pied de 4 200 000 (2), n'y a-t-il pas déjà un excès de production? N'est-il pas à craindre que la consommation ne reste en arrière du rendement et qu'il n'en résulte, avec une baisse de prix, une crise? Ces appréhensions ne sont pas sans quelque justification apparente à cause de la concurrence que font aux houilles du Donetz le naphte de Bakou et ses résidus. Des lignes de chemins de fer, certaines fabriques de sucre, même des bateaux à vapeur ont adopté ce dernier combustible. Toutefois il paraît difficile que les débouchés manquent sérieusement à la production houillère, dût-elle s'accroître encore avec rapidité, le développement industriel ayant présenté, au moins jusque dans ces derniers temps, une allure aussi accélérée.

Dans toute cette région houillère, surtout à l'ouest, on connaissait depuis longtemps des gisemens de minerai de fer. Ce n'est cependant qu'après la découverte de ceux de Krivoï-Rog qui s'étendent sur les bords du Dniepr inférieur, et aussi après la construction des chemins de fer, que l'on a commencé à considérer comme possible l'établissement d'usines métallurgiques en une contrée si lointaine et si pauvrement peuplée. Le gouvernement russe paraissant disposé à favoriser des créations de ce genre par d'importantes commandes de rails, des capitalistes et des directeurs de grandes usines de l'Europe occidentale se décidèrent à risquer l'aventure, à fonder en territoire russe des installations où fussent mis en œuvre les derniers perfectionnemens de l'industrie métallurgique, et dont les produits eussent le bénéfice des droits considérables qui frappent à l'entrée en

(1) Les communications du bassin avec le reste de la Russie sont effectuées par le chemin de fer de Kourk-Kharkov-Azov, par celui de Koslav-Voronège-Rostov, par celui de Nicolaïev et de Sébastopol, enfin par la ligne de Fastov. Ce réseau déjà très complet relie notamment tout le bassin houiller avec les gisemens de minerai de fer de Krivoï-Rog, autour desquels se sont fondés d'importans établissemens pour la fabrication du fer et de l'acier.

(2) La clientèle comprend : les chemins de fer de la région, les usines métallurgiques, la navigation sur la mer Noire, l'industrie sucrière, les usines à gaz.

Russie les métaux et objets divers en métaux. Six ou sept de ces créations, œuvre des dix dernières années, ont porté la vie autour de Jekaterinoslav dans le bassin du Donetz, et commencent à rémunérer brillamment les capitaux étrangers, français et belges surtout, qui leur ont donné naissance (1). Un rapport du consul de France à Odessa nous apprend qu'en 1894 les usines du sud de la Russie ont travaillé 640 000 tonnes de minerai et expédié 270 000 tonnes d'articles en métal. Quant à la production de la fonte, elle a été de plus de 500 000 tonnes en 1895, et une bonne partie en est transformée sur place en fer et en acier. D'après la même autorité, il y aurait place, à côté des établissemens existans, si puissamment outillés, pour des usines qui, construites à proximité de la mer Noire, auraient pour objet la fabrication du matériel de guerre, blindages, canons, projectiles, pour la construction de navires, de wagons, de locomotives, pour la fabrication d'articles de grande consommation en Russie, comme de caisses à pétrole, de boîtes de conserves, de tôles minces pour la couverture des maisons, de milliers d'outils ou objets de ferronnerie.

Les grands centres houillers et industriels russes, en dehors du Donetz ou région du sud, sont la Pologne, l'Oural et la région moscovite. Pour la production charbonnière, le bassin polonais seul est important après le Donetz. La Russie tout entière, en effet, a produit en 1895 environ 8 600 000 tonnes de charbon. L'Oural et la région de Moscou n'ont contribué à ce total que pour 500 000 tonnes, la Sibérie et le Caucase pour beaucoup moins encore, tandis que la Pologne a donné 2 400 000 tonnes et le bassin du Donetz 4 500 000 (plus du double de la production de 1888).

Pour la production du minerai de fer, il n'existe, à côté du Donetz qui a donné 950 000 tonnes, qu'un seul autre centre important, l'Oural, près d'un million de tonnes. La Pologne n'a donné que 160 000 tonnes.

Il a été produit, en 1895, dans toute la Russie, 1 350 000 tonnes de fonte, dont 490 000 ont été transformées en acier et 450 000 en fer, le reste a été utilisé en nature. L'activité des hauts fourneaux se tourne de plus en plus vers la production de l'acier, entraînant qu'expliquent les commandes de rails pour le Transsibé-

(1) Une grande société française avait inauguré, en 1874, l'essor de l'industrie charbonnière du bassin du Donetz. Une autre compagnie française a aussi marqué de ses efforts les débuts de l'industrie métallurgique dans cette région, en ouvrant, en 1881, la première mine sur les concessions de Krivoï-Rog et en contribuant à la formation de la société des Forges de Briansk. Des capitaux français ont été engagés encore dans d'autres établissemens. La Dnéproviennne est une création belge et polonaise.

rien et pour d'autres lignes importantes en construction ou en projet, comme la ligne d'Arkangel au nord et les prolongemens du Transcaspien dans l'Asie centrale. La fabrication du fer est plutôt stationnaire. Dans l'Oural et autour de Moscou, la fonte est obtenue au bois; la Pologne et le sud de la Russie emploient le coke. La quantité de fonte produite au bois l'emporte encore quelque peu sur celle de la fonte au coke, mais la progression de cette dernière est plus rapide, et bientôt la balance penchera en sa faveur. Les quatre groupes de fabrication ont contribué dans la proportion suivante au total de 1 350 000 tonnes de fonte : Oural, 480 000 ; région du sud 537 000 ; Pologne, 179 000 ; région moscovite, 123 000 ; autres centres de production, 40 000.

Ces chiffres constatent le rôle considérable pris en si peu de temps dans l'ensemble de la production houillère et métallurgique de la Russie par le bassin du Donetz. Si l'on considère que les énormes progrès accomplis dans cette région ont été pour la plus grande partie l'œuvre de capitaux de l'Europe occidentale, on s'explique la fièvre de spéculation qui s'est produite en 1894 sur les actions des sociétés fondées dans le bassin du Donetz, et qui n'a cessé de croître en intensité jusque dans les derniers mois de 1895. Les conditions naturelles du marché ont été faussées, comme elles l'étaient dans le même temps, mais dans de bien autres proportions, sur les valeurs du Transvaal. Certains titres ont obtenu des plus-values fantastiques, dont l'avenir ne pourra sans doute jamais apporter qu'une justification incomplète.

Il importe cependant de ne pas exagérer le péril de cet élément de spéculation. On pourrait citer quelques entreprises dont les promoteurs ont eu surtout en vue un gain rapide à réaliser en Bourse par l'exploitation d'un engouement passager du public. Mais le plus grand nombre des fondations industrielles du Donetz sont solidement assises et paraissent destinées à une longue prospérité. Déjà la fièvre spéculative sur les titres russo-franco-belges est un peu tombée. Si, d'autre part, c'est aux commandes faites par le gouvernement pour la construction de nombreuses voies ferrées qu'est dû ce que l'on a pu observer d'un peu factice ou excessif dans ce progrès industriel, il ne paraît pas que cet appui du gouvernement doive avant longtemps encore faire défaut aux usines du sud de la Russie. D'ailleurs les facilités nouvelles de communication entre toutes les parties de l'empire préparent une extension pour ainsi dire indéfinie des marchés intérieurs, et, à ce titre seul, un large et durable développement semble encore assuré à l'exploitation des richesses de cette merveilleuse région.

RICHARD WAGNER

ET LE

GÉNIE FRANÇAIS

S'il existe entre la France et l'Allemagne un antagonisme national, ou une opposition de race, les manifestations n'en remontent guère au delà du premier Empire. Jusqu'alors en effet chaque prince avait sa politique personnelle, dont l'orientation ne dépendait que de ses intérêts personnels; et la France a compté jadis autant d'alliés que d'ennemis parmi les souverains de sang allemand. Un fait, cependant, avait déjà contribué, depuis plus d'un siècle, à préparer la scission : je veux dire cette nationalisation graduelle de la science et de la philosophie, qui, suivant en cela l'exemple de la littérature proprement dite, avaient abandonné l'usage de la langue latine. Mais encore que la science, la philosophie et la littérature de chaque pays ne fussent plus accessibles, dans l'autre, qu'à une faible minorité, l'action mutuelle n'en continua pas moins de s'exercer librement entre l'Allemagne et la France : l'art français, la pensée française, ont puissamment agi sur le développement intellectuel de l'Allemagne, et réciproquement. A cet égard, et sans parler des aspects purement superficiels de cette action, — sans rappeler Voltaire chez Frédéric le Grand, ni Napoléon faisant la cour à Goëthe, — on doit envisager la polémique, toujours violente, souvent injuste, de Lessing contre la tragédie française comme un document historique de la plus haute importance. En premier lieu, elle prouve de la manière la plus incontestable l'espèce de domination que le théâtre français exerçait alors depuis plus de cent ans en Allemagne; ensuite et surtout elle nous montre le théâtre national allemand prenant conscience de lui-même, s'élevant, pour ainsi parler, en raison

même de la réaction grandissante contre la poésie dramatique française. On peut affirmer sans hésitation que le théâtre de Racine et de Corneille, agissant comme un ferment puissant, a hâté l'éclosion de celui de Goëthe, de Schiller, et de Kleist. Mais remarquons à ce propos que ces grands poètes, tout en créant un théâtre foncièrement allemand, n'ont point pour cela suivi Lessing dans ses exagérations. Goëthe a traduit le *Mahomet* et le *Tancredé* de Voltaire; et ses comédies, *les Complices* en particulier, témoignent de l'influence que Molière eut sur lui. Schiller, de son côté, a traduit la *Phèdre* de Racine, ainsi que plusieurs comédies françaises; et Kleist, l'*Amphitryon* de Molière. L'action de la pensée de Voltaire sur Goëthe ne saurait faire un doute; celle du génie de Rousseau sur Schiller est plus manifeste encore. A son tour, ce fut le romantisme allemand qui donna sa physionomie particulière, moins peut-être à la poésie qu'à la critique française de la première moitié du siècle; et la philosophie allemande n'a que trop longtemps pesé sur la pensée française.

L'antagonisme croissant entre les deux nations a ensuite amené un temps d'arrêt dans cette œuvre de pénétration réciproque; et encore me demandé-je si l'on ne se fait point d'illusion à ce sujet? Car, à vrai dire, cet antagonisme n'a jamais exclu la plus ardente curiosité, de chaque côté de la frontière, pour ce qui se passait de l'autre côté. En Allemagne, le théâtre courant est défrayé, depuis cinquante ans, par les dramaturges français. A Paris, l'Académie nationale de Musique a vécu, pendant ce même laps de temps, des œuvres du Berlinoïse Meyerbeer, directeur de la musique du roi de Prusse. Et il n'y a pas longtemps qu'un des hommes les mieux doués de l'Allemagne moderne, Heinrich von Stein (1), publiait un livre remarquable, — *l'Origine de l'Esthétique moderne*, — dans lequel il démêlait et démontrait l'enchevêtrement des idées françaises et de la pensée allemande sur le Beau et sur l'Art, depuis Boileau jusqu'à Winckelmann. La sympathie avec laquelle les auteurs français sont traités dans cet ouvrage; et, tout particulièrement, la sincère admiration de l'auteur pour Boileau, font pressentir, chez la jeune génération, une tendance qui pourrait bien la ramener quelque jour aux traditions du siècle passé.

Il n'y aurait donc rien de trop surprenant à découvrir des rapports entre le poète musicien Richard Wagner et les poètes et les compositeurs français: rapports d'autant plus étroits que Wagner lui-même, comme l'on sait, a beaucoup vécu en France, et y a beaucoup appris. On sait de plus qu'il est resté en relations

(1) Mort en 1887.

suivies avec de nombreux Français jusqu'au moment de sa mort; et l'on n'ignore pas enfin que l'opéra français exerça, dans sa jeunesse, une influence notable sur le style de sa musique. Chez aucun autre Allemand de génie, on ne trouve des liens aussi nombreux, aussi intimes, avec la France. Ni Gœthe, ni Schiller, ni Bach, ni Beethoven ne l'ont visitée. Quant à Glück, il avait près de soixante ans lorsqu'il vint à Paris, et il y trouva en vérité le milieu qu'il lui fallait, mais ce n'est pas à soixante ans qu'il eût pu subir, de ce fait, une influence un peu profonde. Mozart passa une année à Paris; mais il n'y fréquenta guère que des Allemands, et en revint le cœur plein de fiel à l'égard des Français. Il ne possédait point, au surplus, l'éducation nécessaire pour apprécier leur génie. Wagner, au contraire, habita Paris près de six ans, — de 1839 en 1842 et de 1859 en 1862, — et y fit en outre de nombreux séjours. Lorsqu'il y vint pour la première fois, en 1839, il n'avait que vingt-six ans, et se trouvait dans la période critique de son développement artistique : il cherchait encore sa voie. Il avait essayé tout d'abord d'un opéra romantique, ensuite d'un opéra-comique : les directeurs n'avaient pas voulu du premier (*les Fées*); et le second (*la Défense d'aimer*) n'avait eu aucun succès. C'est alors qu'il avait songé à Paris; et il y arrivait avec un grand opéra historique à moitié terminé : *Rienzi*, qu'il rêvait de faire représenter sur la scène de l'Opéra. C'est de Paris qu'il voulait prendre son essor pour arriver à se faire entendre en Allemagne. Il en advint autrement : mais Paris n'en eut pas moins sur lui une grande et décisive influence.

C'est de ces divers rapports entre Wagner et la France que je me propose de parler ici. Après avoir dit quelques mots des relations personnelles du maître avec certains Français, je m'efforcerai de rechercher quelle fut sur son évolution intellectuelle l'influence de son séjour à Paris, le profit qu'il en tira, directement ou indirectement; enfin, — et bien qu'il y ait peut-être quelque audace à le tenter dans une si brève étude, — j'aborderai l'examen des rapports généraux entre le génie français et le génie allemand, tels que nous les révèlent les œuvres de l'auteur dramatique le plus puissant qu'ait jamais produit l'Allemagne. Ces considérations m'amèneront tout naturellement à présenter quelques réflexions sur l'influence que pourra prendre un jour l'œuvre du maître sur l'art français et sur la pensée française.

I

La plupart des relations personnelles que Wagner entretint avec des Français datent de son second séjour à Paris, de 1859 à

1862. Tout récemment encore, à propos de la reprise de *Tannhæuser* à l'Opéra, on a fait, et si abondamment, l'énumération de ces premiers wagnériens français (1), que je crois inutile d'y revenir. Chacun connaît la liste des hommes marquans qui fréquentaient chez Wagner : Baudelaire, Champfleury, Vacquerie, Villot, Gustave Doré, Émile Ollivier, Perrin, etc. Je me contenterai donc de citer un passage qui me paraît avoir échappé aux anecdotiers, et dans lequel Wagner résume en quelques mots — et combien significatifs! — les impressions que lui avait laissées cet épisode de sa vie (2). Après avoir assuré qu'il en a gardé surtout de précieux et réconfortans souvenirs : « Certes, ajoute-t-il, cette affaire de *Tannhæuser* fut préparée et conduite d'une façon absolument déficiente; je me heurtai de toute part à des malentendus. Mais l'intérêt que suscita notre entreprise me créa des rapports de très haute portée avec ce que le monde intellectuel français possède de plus aimable et de plus remarquable. »

On voit que c'est ce « monde intellectuel français », pris collectivement, — et non telle ou telle personne, — qui peut à bon droit être considéré comme un des milieux actifs qui ont contribué à façonner la personnalité de Wagner. Aussi bien ces personnes « aimables » et « remarquables » qui lui ont laissé de si « précieux » souvenirs, sont-elles venues chez lui, poussées, les unes par une admiration sincère, les autres par la curiosité, beaucoup enfin par le courant de la mode, qui allait à lui. Mais le dévouement même de quelques-uns, pour entier et pour loyal qu'il fût, ne nous apprend pas grand'chose sur l'artiste, et ne peut que nous laisser deviner quelles furent les qualités de l'homme, pour susciter des affections si noblement désintéressées. Ce qui est et reste intéressant, c'est de constater quels sont les Français dont le maître a librement recherché la société. Que si l'on demande des noms, il ne faudrait pas, me semble-t-il, se borner à énumérer ceux des hommes qui ont traversé le salon de la rue Newton; mieux vaut dire quelles œuvres françaises ont entouré le maître jusqu'à sa mort; c'est là une communion bien plus intime que celle que permettent les rencontres ou les relations mondaines.

Mentionnons donc en tout premier lieu, les poètes du moyen âge. Si M. Gaston Paris visitait la bibliothèque de Wahnfried, il serait certes heureux de voir quelle place tenait dans l'estime de Wagner le cycle poétique dont Chrestien de Troyes forme, en quelque sorte, le centre. Mais l'active curiosité du maître ne se limitait point aux œuvres de cette ancienne littérature française. Il lisait beaucoup; et s'il ne pouvait évidemment connaître tous

(1) Le travail le plus complet est celui de M. Georges Servières.

(2) Voyez le tome VI des *Ecrits*, page 381. Ce passage est de l'année 1871 ou 1872.

les détails d'une évolution littéraire qui n'embrasse pas moins de huit siècles, son sûr instinct lui avait fait découvrir tout ce qu'il lui importait de savoir. C'était d'ailleurs une tâche que lui facilitait singulièrement sa connaissance si étendue de la littérature de son pays, et des littératures de l'Angleterre, de l'Espagne, et de l'Italie. Un petit détail, dont je puis garantir l'authenticité, en dira plus long qu'un extrait détaillé du catalogue de sa bibliothèque, pour montrer combien Wagner rendait justice à la pensée et à la forme françaises. Dans les dernières années de sa vie, il se délectait à relire quelques chapitres de la *Conquête de l'Angleterre par les Normands*, de Thierry, de l'*Histoire des républiques italiennes*, de Sismondi, de l'*Histoire de la République de Venise*, de Daru; et il ne voulait lire les *Mille et une Nuits* que dans la traduction de Galland, tant il trouvait que la langue française donnait de charme à la reproduction de ces admirables contes. Pour la lecture à haute voix de Plutarque, — un de ses auteurs favoris, — c'était encore la traduction française d'Alexis Pierron qu'il préférait à toute autre, la jugeant fort supérieure aux traductions allemandes. Tout homme cultivé connaît Molière, Bossuet, Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, et les autres coryphées de la littérature française; mais être familier avec les historiens, savoir choisir parmi les traductions françaises celles qui ont une valeur classique, c'est là un fait assurément rare chez un étranger; — et qui méritait d'être signalé.

Ce n'est donc pas seulement durant les quelques années passées à Paris que Wagner se trouva en contact avec la pensée française, ce n'est pas seulement par les visites de Villiers de l'Isle-Adam, de M^{me} Judith Gautier, de M. Schuré, et de tant d'autres fidèles qui allèrent le voir, soit à Munich, soit à Triebtschen, soit, plus tard, à Bayreuth, qu'il continua de subir les bienfaisantes influences de ce contact. Non! les amis français de Wagner, ce furent, en premier lieu, les grands poètes et les grands écrivains de la France, depuis Chrestien de Troyes jusqu'à Honoré de Balzac. Et, sans doute, si l'on prétendait ressaisir la trace de chacun d'eux dans l'œuvre de Wagner, on n'y réussirait pas! Ce serait se méprendre sur la nature de ce qu'il leur demandait. Ils n'étaient point pour lui des inspirateurs ni des guides, mais des amis, dans la conversation desquels il prenait plaisir à se délasser. Exceptons-en cependant deux hommes dont l'influence a été considérable, et directe; ce sont Berlioz et Gobeineau.

Dire que Berlioz ait exercé sur lui une véritable influence, au sens strict du mot, ce serait trop dire. On ne saurait même le soutenir en matière d'instrumentation, puisque Wagner a suivi une voie précisément inverse de celle de Berlioz. Ce n'est que

dans les œuvres de sa toute première jeunesse — dans la célèbre *Overture aux coups de timbale*, par exemple, écrite à l'âge de dix-sept ans, à une époque où il ignorait jusqu'au nom de Berlioz, — qu'il a vraiment recherché des combinaisons instrumentales insolites. Sans doute, il a dû profiter, comme tous les compositeurs, de quelques-unes des découvertes faites par cet infatigable expérimentateur des effets acoustiques. Mais puisque l'usage qu'il en a tiré était radicalement différent de tout ce qui constitue la méthode de Berlioz, ce détail technique perd toute importance vis-à-vis de l'œuvre dramatique, envisagée dans sa totalité. En revanche, Berlioz, en tant que *personnalité* artistique, fut, pour Wagner, une des grandes impressions de sa vie, et cette impression fut surtout morale : « Un artiste qui n'écrit pas sa musique pour de l'argent ! » voilà les premières paroles qu'il trouve pour caractériser son admiration à l'égard du maître ; et ni la sottise envie, ni la triste haine dont Berlioz le poursuivit plus tard, ne purent effacer du cœur de Wagner son respect pour cet homme qui, seul en France, — car l'Allemagne avait Liszt, — représentait l'art désintéressé.

Et l'œil perçant du profond penseur qu'était Wagner discernait parfaitement, dans cet absolu désintéressement, non point seulement la qualité morale, la vertu en elle-même, mais encore une manifestation significative du vrai génie. Au commencement, il est vrai, il avait hésité sur ce point, car il écrivait en 1842 : « Le sens du beau manque complètement à Berlioz, et, à peu d'exceptions près, sa musique n'est que grimace (1). » Mais plus tard, tout en faisant ses réserves, Wagner reconnut pleinement le génie de Berlioz. On sait qu'il fit son possible pour relever le courage du compositeur français, et pour l'engager à continuer dans la voie du drame lyrique, si brillamment inaugurée par *Benvenuto Cellini* et *les Troyens*. Il voulut même devenir le collaborateur de Berlioz, et lui fit offrir, à plus d'une reprise, un de ses poèmes d'opéra : *Wieland le forgeron*. On sait aussi comment Berlioz accueillit ces avances et il est inutile de répéter ici ce qui a été si souvent raconté. Le lecteur qui n'est pas au courant trouvera tous les renseignemens désirables dans les deux livres de M. Adolphe Jullien sur Wagner et sur Berlioz, renseignemens complétés depuis par la correspondance entre Wagner et Liszt et par les deux collections, parues récemment, de lettres écrites par Liszt, et de lettres reçues par lui. Je suis heureusement à même de communiquer aux lecteurs de la *Revue* un nouveau témoignage de la profonde admiration que Wagner profes-

(1) La fin de cette phrase a été supprimée dans l'édition complète des *Écrits*. Voir t. I, p. 20.

sait pour Berlioz : c'est une lettre inédite adressée à Liszt et datée précisément de Paris, le 22 mai 1860. J'en extrais le passage qui concerne Berlioz.

Aujourd'hui est sans contredit le plus beau jour de l'année. Pour la première fois le ciel est pur, et la brise d'est rafraîchit l'atmosphère. De tous côtés, des fleurs, de la verdure. En revenant, avec mon chien, de notre promenade matinale, je me disais : Il est impossible que l'année entière nous donne une journée plus splendide ! S'il fait partout beau, il y aura aujourd'hui, par-ci par-là, des gens qui penseront à toi (1) ! Je n'osais pas te compter parmi eux, car j'avais à me reprocher, non de t'avoir oublié, mais de ne pas t'avoir écrit le 22 octobre (2). Pourquoi ? Je ne m'en souviens plus. Tant pis ! me disais-je, il songera à moi quand même ; il a mon *Tristan*, qu'importe le reste ! Puis je lus le dernier feuilleton de Berlioz, celui d'aujourd'hui, sur *Fidelio*. Je ne l'ai plus rencontré depuis mon concert. Avant, c'est toujours moi qui lui faisais visite et qui l'invitais ; lui, il ne s'est jamais occupé de moi. Je n'en ressentais pas de colère, loin de là ; seulement je me demandais si le bon Dieu, lorsqu'il créa le monde, n'eût pas mieux fait de supprimer les femmes?... Il est bien rare qu'elles soient utiles ; en général, elles nous nuisent sans en retirer elles-mêmes aucun profit. Chez Berlioz, tout justement, j'avais pu constater, avec une précision presque mathématique, comment une méchante femme peut, de gaieté de cœur, ruiner, et, qui plus est, rendre ridicule un homme des plus brillamment doués. Quelle satisfaction ce malheureux peut-il donc y trouver ? La triste satisfaction vraiment, que d'avoir étalé aux yeux de ses contemporains tous les défauts que recélait son caractère ! Bref, comme je viens de te le dire, je n'avais, dès lors, plus revu Berlioz, quand son article d'aujourd'hui me tomba sous les yeux : et cet article m'a fait un tel plaisir que, bien que sûr d'avance d'être compris tout de travers, je lui ai cependant écrit, dans mon détestable français, le billet que tu vas lire :

« Cher maître (3),

(Je l'appelle maître, parce que je sais que mes allures plus familières le gênent). Je viens de lire votre article sur *Fidelio*. *Soyez-en mille fois remercié ! C'est une joie toute spéciale pour moi d'entendre ces accents purs et nobles de l'expression d'une âme, d'une intelligence, si parfaitement comprenant et s'appropriant les secrets les plus intimes d'un autre héros de l'art : il y a des moments où je suis presque plus transporté en apprenant cet acte d'appréciation, que par l'œuvre appréciée elle-même, puisque cela nous témoigne infailliblement qu'une chaîne ininterrompue d'intime parenté rallie entre eux les grands esprits, qui, — par ce seul lien, — ne tomberont jamais dans l'incompris. Si je m'exprime mal, j'espère pourtant que vous ne me comprendrez pas mal. »*

Dieu sait quel accueil il fera à ce baragouin ! Cette fois, s'il ne me comprend pas, je crains bien que la faute n'en soit à mon style français. Néanmoins, c'est avec une profonde émotion que j'ai écrit ces quelques lignes à ce pauvre ami. Je continuais donc à jouir, dans un silence ému, de cette

(1) Le 22 mai était l'anniversaire de la naissance de Wagner ; en 1860, il complétait sa quarante-septième année.

(2) Jour de naissance de Liszt.

(3) Le billet est transcrit en français dans l'original.

magnifique journée, sa lumière pénétrait jusqu'aux recoins les plus sombres de la vie, et semblait en dissiper les ténèbres. C'est précisément cet article de Berlioz sur *Fidelio* qui m'a fait sentir à quel point cet infortuné se trouve seul dans le monde. Lui aussi possède une sensibilité si délicate et si profonde que ce monde ne peut que le blesser et abuser ensuite de son irritation. Le monde et les influences dont il est entouré l'égarèrent à tel point qu'il ne se retrouve plus lui-même, et que, sans s'en douter, il s'assène des coups sur la tête. Mais c'est précisément cette manifestation morbide de sa folie qui m'a fait sentir que l'homme exceptionnellement doué ne saurait avoir d'autre ami véritable qu'un homme d'une valeur également exceptionnelle. Ainsi, je me trouvai amené à me dire que, dans le moment actuel, nous trois, et nous trois seuls, nous constituons une vraie famille : car nous seuls sommes des égaux, — je veux dire : Toi, — Lui, — et moi ! — Mais pour rien au monde il ne faudrait le lui dire, cela le mettrait en fureur. Pauvre diable ! Pauvre dieu tourmenté !

Tout autres furent les rapports entre Wagner et le comte de Gobineau. Ce fut, si je ne me trompe, dans l'un de ses nombreux séjours en Italie que Wagner rencontra le savant auteur de *Religions et philosophies de l'Asie centrale* et de *l'Histoire des Perses*. Ils se lièrent bientôt d'amitié ; et Gobineau fut plus d'une fois l'hôte bienvenu de la maison de Wahnfried. Je crois même qu'avec Liszt, le roi Louis II, et Heinrich von Stein, Gobineau est le seul homme qui ait mérité la qualification d'*ami* de Wagner pendant les dernières années de la vie du maître. Mais Stein était trop jeune pour être autre chose qu'un disciple, et ni Liszt ni le roi de Bavière n'exercèrent la moindre influence sur la pensée de Wagner. Gobineau, tout au contraire, n'a pas peu contribué à la formule définitive que devait prendre cette doctrine, cet idéal, que Wagner poursuivit pendant sa vie entière : le rêve d'une régénération possible de l'humanité par l'alliance de l'art et de la religion. Les idées de l'écrivain français et celles du penseur allemand avaient de nombreux points de contact ; et la thèse soutenue par Gobineau, dans son magistral *Essai sur l'inégalité des races humaines*, jetait une vive lumière sur diverses questions restées indécises dans les écrits de Wagner. Si j'en avais aujourd'hui le loisir, je montrerais d'ailleurs sans trop de peine combien la pensée de Wagner a conservé son indépendance, aussi bien vis-à-vis de Gobineau que vis-à-vis de Schopenhauer. Si ce dernier enseigne l'immutabilité du genre humain en face de l'absolu, Gobineau affirme son irrémédiable décadence ; et Wagner, lui, ne conteste pas cette décadence, mais il a foi en la régénération. Dans un passage admirable de l'un de ses tout derniers écrits : *Héroïsme et Christianisme*, il revendique, pour le sang divin versé sur la croix, le pouvoir de racheter, ou de transmuier plutôt, le sang des races inférieures ou abâtardies. Et en effet, il est toujours resté, et malgré tout, profondément chrétien : c'est

là ce qui le distingue non seulement de Schopenhauer, mais aussi de Gobineau, qui, catholique par la croyance, reste païen par la pensée. D'aucuns ont reproché à Wagner son christianisme; j'aime à croire qu'aux yeux de beaucoup, cette tendance de son esprit et ce besoin de son cœur ne sauraient rien retrancher de sa gloire.

II

C'est, comme je l'ai mentionné plus haut, du second séjour à Paris, ou même de plus tard, que datent la plupart des relations personnelles du maître avec des Français; au contraire, les impressions générales et décisives qu'il dut à la France, remontent toutes, ou à peu près, à son premier séjour (1839-1842). Je l'ai dit : en arrivant pour la première fois à Paris, Wagner cherchait encore sa voie. La mobilité, l'extraordinaire impressionnabilité que garda toujours son esprit, traversaient, à cette époque, une phase suraiguë. Mais, ce qui donnait, alors, toute sa valeur à cette plasticité intellectuelle, c'était une expérience déjà mûrie, soutenue, d'ailleurs, par des connaissances musicales d'une rare étendue. En arrivant à Paris, Wagner n'avait que 26 ans, il est vrai, mais il y avait déjà treize ans qu'il écrivait des drames; dix ans qu'il composait de la musique; huit ans qu'il avait réduit la partition entière de la *Neuvième Symphonie* de Beethoven (pour piano à deux mains) et qu'il savait cette symphonie par cœur; et, depuis six ans — d'abord comme directeur des chœurs à Würzbourg, puis comme chef d'orchestre à Magdebourg, Königsberg, Riga — il avait dirigé l'exécution de nombreux opéras des diverses écoles : français, allemands, italiens. Marié depuis six ans, il s'était trouvé déjà plus d'une fois aux prises avec les difficultés de la vie. Enfin et surtout, il connaissait sa patrie allemande, de la Bavière à la Baltique... On le voit, s'il arrivait en France jeune et impressionnable, il y venait aussi en homme qui a déjà beaucoup pensé, beaucoup appris, beaucoup travaillé; et dont le jugement sur les hommes et les choses s'est aiguisé dans la lutte pour l'existence.

Mais avant d'aller plus loin, nous ferons bien de distinguer entre l'impression que produisirent sur le maître, à Paris, la représentation d'œuvres dramatiques et l'exécution d'œuvres musicales, impression directe, exclusivement artistique et technique; — et l'impression plus générale, d'ordre plutôt moral, que firent sur lui la vie et le caractère français. On ne saurait imaginer en effet deux impressions plus différentes, ni destinées à avoir des conséquences plus contraires.

Et il importe encore d'insister dès maintenant sur ce fait : que Wagner, en arrivant à Paris, connaissait à fond le théâtre allemand. J'ai dit les villes de second ordre où il avait fonctionné comme chef d'orchestre ; il avait, en outre, longuement habité Dresde et Leipzig, dont les théâtres jouissaient d'une grande réputation ; il avait, enfin, séjourné à Berlin. Il était donc amplement outillé pour comparer le théâtre français et le théâtre allemand, et pour mesurer, pour juger en pleine connaissance de cause, ce qu'ils pouvaient, l'un comme l'autre, présenter de qualités et de défauts.

Ce qui fut pour le maître une révélation, et qui eut une action décisive sur toute sa carrière ultérieure, on peut le résumer en quelques mots : il fut frappé d'abord de la perfection de détail que le public français exige et obtient, au théâtre comme au concert. Ceux qui connaissent l'Allemagne savent avec quelle facilité regrettable on s'y contente d'une exécution médiocre, voire incorrecte. Renan affirme que le Français manque d'imagination : disons donc en ce cas que l'Allemand en a trop. L'acteur, le chanteur donne quelques maigres indications de son rôle, et le spectateur allemand supplée le reste ; l'orchestre joue faux, l'auditeur allemand entend juste ; le décor est hideux, les yeux allemands le voient féérique. Et sans doute, dans un monde comme le nôtre, où la perfection est si rare, cette indulgence a quelque chose de louable, ou même de touchant, qu'on pourrait envier aux Allemands, si d'ailleurs et malheureusement, elle ne menait tout droit à l'atrophie du sens artistique. Lorsqu'on s'habitue à considérer la forme comme plus ou moins négligeable, on en arrive à perdre toute notion du beau. Stendhal écrit quelque part : « Hors de leur enthousiasme, les Allemands sont trop bêtes » ; c'est qu'en effet cet enthousiasme remplace trop souvent chez eux le jugement esthétique ; lui supprimé, il ne reste qu'un amas confus d'aspirations et de préjugés. De là, sur les scènes allemandes, un manque de style et de fini incroyable, confinant souvent au grotesque. L'Allemand fréquente beaucoup le théâtre, beaucoup plus que le Français, et est avide de nouveauté ; mais que les pièces soient pauvrement jouées, et la mise en scène plus pauvre encore, il n'en a cure. Le régisseur tire de son côté, le chef d'orchestre du sien, les acteurs, les chanteurs s'embarquent dans l'affaire, chacun pour son compte, au petit bonheur, et l'unité de direction fait partout défaut. Aujourd'hui, grâce à l'exemple de Bayreuth, quelques rares théâtres d'outre-Rhin font de louables efforts pour remédier à ce déplorable état de choses ; mais, pour arriver à en triompher, il faudra secouer la torpeur d'une nation entière. Qui croirait en France que la grande majorité des Alle-

mands en est encore à se demander si Wagner est ou non un génie, et si les représentations de Bayreuth sont réellement supérieures à celles de Berlin ou de Hambourg !

Wagner, est-il besoin de le dire ? était aussi peu Allemand que possible à ce point de vue ; dès sa jeunesse, il se montra assoiffé de perfection. Les journaux de Magdebourg n'ont gardé qu'une seule trace de son passage, comme chef d'orchestre, dans cette ville (1834-1836) : ils signalent la perfection inusitée atteinte par l'orchestre. Holtri, directeur, en 1838, du théâtre de Riga, se plaint, dans ses Mémoires, de ce terrible chef d'orchestre : « Il mettait le personnel au désespoir par d'interminables répétitions... Rien ne lui allait, rien n'était assez parfait, rien assez délicatement nuancé. » On comprend, dès lors, quel enthousiasme dut éprouver un tel homme lorsque, à Paris, il put assister aux répétitions de l'Opéra, et s'assurer de la façon minutieuse et intelligente dont on y conduit les études ; — lorsqu'il entendit, au Conservatoire, la *Neuvième Symphonie*, à laquelle Habeneck, avec le premier orchestre du monde, avait voué trois ans d'un travail acharné, jusqu'à ce que pas un détail n'en demeurât obscur ; — lorsqu'il put enfin assister aux soirées de la Société des derniers quatuors de Beethoven, et entendre exécuter, dans toute leur perfection, ces œuvres qui, alors, étaient encore ignorées, ou à peu près, en Allemagne... Je ne crois pas devoir ici fatiguer le lecteur de citations à l'appui de ce que j'avance (1) ; une seule suffira à montrer combien profonde fut la trace que laissa ce séjour dans la vie artistique de Wagner. Parlant, en 1869, de l'audition de la *Neuvième Symphonie* aux concerts du Conservatoire en 1839, il ajoute : « Comme par enchantement, je fus, du coup, initié aux incomparables mystères du génie. Je le contempiais enfin face à face, et le clair langage qu'il me tenait me pénétrait désormais de sa souveraine sincérité. » (*Écrits*, t. VIII, p. 340.)

Cette soif naturelle de la pure perfection, c'est elle qui a c'est là comme établi le vrai point de contact entre Wagner et la France, et une première raison pour laquelle ses séjours à Paris ont eu, dans sa vie, une importance considérable. Rien ne pouvait, en effet, l'encourager davantage dans la mission qu'il s'était donnée, de stimuler ses compatriotes, de leur faire comprendre que la perfection du détail est l'honnêteté de l'artiste, et en outre la condition essentielle de l'art lui-même. Certes, Wagner ne le cédait à aucun autre Allemand pour la puissance du souffle dont vibrait son âme de poète : mais dans tout ce qu'il entreprit dorénavant,

(1) Consulter, à cet égard, la *Wagner-Encyclopædie*, de M. Glasenapp (chez Fritzsche, Leipzig).

depuis l'exécution de la *Neuvième Symphonie* à Dresde, en 1846, exécution restée célèbre, jusqu'aux représentations du *Ring* à Bayreuth, en 1876, et de *Parsifal* en 1882, ses minutieuses exigences, en matière de technique, ne se démentirent jamais : Paris l'avait accoutumé à la vouloir impeccable.

Mais j'ai parlé d'influences plus générales, d'un autre ordre, et dont l'action sur lui fut absolument différente de celle que je viens d'analyser. Déjà Mozart, écrivant de Paris à son père, lui dit que rien ne lui plaît en France, et que la seule chose qui lui donne le courage de vivre et de travailler, c'est de sentir qu'il est « un honnête Allemand ». Quelque chose de semblable s'est passé pour Wagner. Meyerbeer avait fait, en Italie, des opéras italiens, à Berlin des opéras allemands, et à Paris des opéras français. La souplesse de sa race s'adaptait indifféremment au goût de toutes les nations. En arrivant à Paris, Wagner croyait que cela ne lui serait pas plus difficile. Il se trompait ! il ne possédait en rien ce don de facile assimilation : en d'autres termes, il devait être Allemand, ou ne pas être. C'est le contact avec la France qui le révéla à lui-même ; c'est de Paris que, les larmes aux yeux, il s'écria : « Je jure à ma patrie allemande fidélité éternelle (1) ! » Regardons maintenant le poète, et nous verrons ce travail de réaction germer, fructifier en lui ; son sang de Germain se refuser aux infiltrations étrangères ; et d'année en année la différenciation se préciser, grandir, devenir irréductible et définitive.

Avant de connaître la France, Wagner n'avait manifesté aucune prédilection pour la poésie allemande. Encore enfant, il s'était essayé à imiter les Grecs et Shakspeare. Plus tard, il avait écrit un opéra (*les Fées*) tiré d'une nouvelle italienne de Gozzi, puis un autre (*la Défense d'aimer*) dont le livret est taillé dans Shakspeare (*Measure for measure*). En arrivant à Paris, il y apportait un drame lyrique (*Rienzi*) tiré d'un roman de Bulwer, et l'esquisse du *Vaisseau Fantôme*, d'après un conte populaire hollandais. Pas un de ces sujets, on le remarquera, n'est emprunté à la poésie allemande. Mais son premier séjour à Paris apporta dans les sentimens du jeune maître une modification profonde, et qui devait être décisive. C'est pour échapper au contact de son entourage français, de cet entourage où il savait, on l'a vu, discerner tant de qualités brillantes, c'est pour se soustraire à cette atmosphère — dont l'influence même faisait courir, dans sa nature intime, comme un frisson d'incompatibilité, — que Wagner se réfugia dans la vieille poésie de sa patrie. C'est à Paris qu'il com-

(1) Voir t. I, p. 24.

mença à s'occuper du *Sænger-Krieg* d'où sortit son *Tannhäuser*; c'est à Paris encore qu'il lut Wolfram d'Eschenbach, et qu'il découvrit le chevalier du Cygne, *Lohengrin*; c'est à Paris, si je ne me trompe, qu'il commença l'étude approfondie de l'*Edda*. Bref, si Wagner devint, par la suite, le poète national que l'on sait (1), s'il ressuscita toute une poésie oubliée, s'il créa tout un Olympe allemand, il le dut, tout d'abord, à ce séjour à Paris et à cette révélation qui s'y fit, à lui et en lui, de sa nature exclusivement, impérieusement allemande.

« Par mes pensées, — a-t-il dit en parlant de ces années fécondes, — par mes désirs, je ne vivais déjà plus qu'en Allemagne. Mon cœur se gonflait d'un patriotisme ardent, profond, jamais ressenti auparavant... Ce fut mon isolement à Paris qui y éveilla cet amour passionné pour la patrie allemande. Mais ce que j'aimais avec tant d'intensité, ce n'était point la réalité connue telle quelle, aisément accessible. Loin de là! ce que mon cœur devinait et souhaitait, c'était une patrie nouvelle, une patrie qu'il me faudrait conquérir avant de la posséder, dont je savais au moins une chose, c'est que jamais je ne la trouverais ici, à Paris. »

Ce passage, surtout dans ses dernières lignes, montre clairement que la France n'a pas seulement rendu Wagner à son pays. Il n'était pas homme à se contenter, comme Mozart, de la satisfaction de se dire « un honnête Allemand »; non! son regard portait plus haut et plus loin. Si c'est en France que le maître prit conscience de sa race, c'est en France aussi qu'il put apprécier à quel niveau était tombée la nation allemande, dans sa stérile imitation de la vie et de l'art français. Il ne s'en fût peut-être jamais douté s'il n'eût longtemps habité Paris, s'il n'eût pu toucher du doigt, pour ainsi dire, cette vérité : que telle façon de concevoir l'art et la société, justifiée, d'un côté du Rhin, par les brillantes qualités de l'esprit français, devenait, de l'autre côté, odieuse et ridicule, par le fait seul qu'on s'obstinait à l'inoculer à un peuple auquel manquaient ces dons originels de finesse et de goût. Tout ce qui peut choquer un étranger qui, pour la première fois, visite l'Allemagne, blessait désormais au cœur cet ardent patriote. Il voyait son pays s'attarder dans une stérile imitation de la France, au lieu de chercher dans son propre génie une source vive d'inspiration. La lutte qu'il entreprit dès lors, et qu'il devait poursuivre jusqu'à sa mort, dans le vaste domaine de la vie sociale et de la vie artistique, cette lutte contre l'Allemagne moderne et officielle, fut donc, à beaucoup d'égards, non point un combat contre la France, mais bien un combat contre l'importation des conceptions fran-

(1) Déjà Mozart s'était écrié, à vingt ans : « Quelle gloire si je pouvais, grâce à ma musique, contribuer à la renaissance d'un théâtre national allemand! »

çaises en Allemagne, ou, si l'on aime mieux, contre l'invasion d'une influence étrangère dans le pays qui était le sien.

Encore serait-ce singulièrement rétrécir l'horizon intellectuel de cet homme remarquable que de ne voir autre chose, dans ses vues sur la décadence artistique de sa patrie, qu'un banal corollaire de l'antagonisme national entre Francs et Germains. Ce fut en 1840, à Paris, Wagner nous l'apprend lui-même, qu'il devint révolutionnaire, et ce fut tout d'abord l'artiste, chez lui, qui se révolta contre le mercantilisme. En Allemagne, il aurait encore pu se faire quelques illusions, non pas certes que l'art y soit moins vénal qu'en France, mais parce que l'Allemand excelle à jeter, sur ses appétits les plus grossiers, la draperie complaisante des grands mots. On peut dire en effet d'une façon générale qu'il y a plus de franchise dans les pays latins que chez les peuples germains. Or ce que Wagner voyait autour de lui, à Paris, c'était la France de Scribe et de Meyerbeer, la France du veau d'or et de l'art-industrie. Cela lui dessilla les yeux : il comprit du coup quelle était la situation de l'artiste dans le monde moderne; et, se dressant en face de ce monde, dans la noble fierté de sa propre mission, il lui jeta un cri de révolte indignée.

Tout d'abord, ce ne fut que contre les conditions faites à l'art par la société actuelle que Wagner s'insurgea; mais, par une nécessité logique qui n'échappera à personne, sa réprobation devait en arriver peu à peu à englober cette société elle-même. Ce qui fait, d'ailleurs, l'originalité de son point de vue, c'est qu'il ne croyait pas à l'efficacité des révolutions politiques pour la guérison d'une société malade, et que même il ne consentit jamais à l'admettre. La révolte, pour lui, reste un phénomène tout intérieur, tout moral; c'est un souffle puissant d'indignation contre l'iniquité des temps présents; et cette sainte colère est comme la première étape de la voie qui conduit à la « régénération ». On sait combien cette idée maîtresse d'une régénération possible de la société s'imposait à Wagner, durant toute la seconde moitié de sa vie; je n'ai pas à m'y arrêter aujourd'hui. Ici même, il y a quelques mois, j'ai esquissé le rôle magnifique que le maître assigne à l'art dans cette évolution morale de l'humanité. Tout ce que je tiens à rappeler, c'est que Wagner, à Paris, non seulement sentit la poussée irrésistible et définitive de sa race, non seulement y devint à jamais Allemand, mais qu'en outre il y franchit ce que j'appelais plus haut la première étape de la régénération, celle de la révolte intérieure. Écoutons-le lui-même parler de cette année 1840 : « J'entrai alors dans une voie nouvelle, celle de l'insurrection contre les conditions que la société moderne fait à l'Art. »

On peut comprendre, dès maintenant, le rôle de premier ordre que jouèrent dans la vie de ce maître allemand les impressions générales laissées par son séjour en France. Me permettra-t-on cependant d'ajouter un mot encore sur cette « patrie nouvelle » à laquelle faisait allusion un passage cité plus haut?

C'est qu'ici, en vérité, il ne s'agit plus de la seule France, mais de l'ensemble des séjours que Wagner fit à l'étranger, et qui, tous, servirent à nourrir son rêve. Outre les six ans qu'il passa à Paris, il habita pendant de nombreuses années soit la Suisse, soit l'Italie. On peut estimer à vingt-quatre ans peut-être le temps que le maître passa hors de son pays : vingt-quatre ans, c'est-à-dire la moitié de sa vie après qu'il eût atteint l'âge d'homme. Or je ne crois pas me tromper en avançant que ce fait dut avoir une influence déterminante sur le développement de sa pensée, en l'amenant, en l'aidant tout au moins, à se créer une *Allemagne idéale*, transfigurée par son imagination, une Allemagne avec laquelle le Bund et l'Empire n'offrent que de bien vagues traits de ressemblance. Lui-même n'a eu, à peu d'exceptions près, qu'amertume et déceptions dans sa patrie : — à Dresde (1843-1849), la critique et l'intendance des théâtres firent ce qu'ils purent pour lui rendre la vie impossible ; — en 1862, les Viennois lui refusèrent une répétition unique de *Lohengrin*, alors qu'à Paris on venait de lui en accorder cent-soixante-quatre pour *Tannhäuser* ; — à Munich, en 1865, la population tout entière le chassa brutalement ; — à Bayreuth, enfin, dès la pose de la première pierre, la presse allemande n'eut pour son œuvre que des expressions de mépris et de haine. Il y aurait ici de nombreux passages à citer pour montrer la tragique douleur qui devait emplir l'âme de Wagner lorsque, à cette Allemagne idéale qu'il rêvait, qu'il adorait, qu'il invoquait, s'opposa soudainement la réelle et réaliste Allemagne de M. de Bismarck : mais un seul fait suffira pour faire mesurer l'abîme qui séparait le noble rêve du poète de l'idéal « de fer et de sang » des politiques.

Le 13 septembre 1860, après onze ans d'exil, et peu après que Wagner eut revu son pays pour la première fois, il écrivait à Liszt : « C'est avec horreur que je songe à l'Allemagne et aux entreprises artistiques que j'y dois tenter. Dieu me pardonne, mais je n'y vois que petitesse et misère, trompe-l'œil et prétention, rien de solide ni de sérieux. La médiocrité, l'insuffisance (*Halbeit*) y règnent en souveraines, si bien que je préfère, tout compte fait, entendre le *Pardon de Ploërmel* à Paris qu'à l'ombre des glorieux chênes allemands que célèbrent les poètes ! Je dois t'avouer, du reste, que de fouler le sol allemand ne m'a pas fait la moindre impression ; tout au plus m'étonné-je de la

grossièreté et de l'insolence du parler. Crois-moi, nous autres, nous n'avons pas de patrie ! Et si je suis Allemand, c'est que je porte mon Allemagne, à moi, dans mon propre cœur ! Heureusement, d'ailleurs, car la garnison de Mayence ne m'a pas inspiré d'enthousiasme. »

Et pourtant, Wagner, jusqu'à sa mort, garda sa foi inébranlable dans ce qu'il aimait toujours à nommer « l'âme germanique ». C'était, pour lui, la Belle au bois dormant, la Brünhilde cachée sous la lourde cuirasse et sous le casque pesant ; l'art allemand était le Siegfried destiné par les dieux à la réveiller de son long sommeil. Cette nouvelle Allemagne, régénérée, purifiée, le maître la dotait d'avance de tout ce que peut rêver de beau et grand un poète de génie. Comme Rousseau, il pouvait dire : « Je vois tout cela dans ma patrie, parce que je le porte dans mon cœur. » Je ne connais rien de plus admirable chez Wagner que ce patriotisme obstiné, que les amertumes d'une vie entière ne sont point parvenues à ébranler ; et il n'était pas sans intérêt de montrer la large part de l'influence étrangère et française dans la genèse de cette foi en « l'âme germanique », sans laquelle Wagner n'aurait pas pu accomplir l'œuvre de sa vie.

III

Comparer le génie de Wagner et celui des poètes, des écrivains et des compositeurs français, étudier les rapports qui peuvent exister entre eux, c'est là un trop vaste sujet pour que, dans une étude d'ensemble, je puisse faire autre chose que de l'effleurer. Mais puisqu'en s'en tenant aux généralités il arrive trop souvent qu'on parle sans rien dire, j'écarte systématiquement bien des remarques qui ne laisseraient pas d'avoir leur importance, pour n'insister que sur deux points, tous les deux à mon sens d'un intérêt supérieur.

Et d'abord, pour comprendre en quoi le génie allemand, tel qu'il s'incarne en Wagner, est apparenté au génie poétique de la France, il faut se faire une très nette idée du degré d'affinité réelle qui existe entre son œuvre théâtrale et l'opéra classique français. Ce rapport une fois précisé, on pourra se convaincre aisément que le drame wagnérien possède des attaches plus intimes encore avec la tragédie française du grand siècle.

J'entends par « opéra classique français » cet opéra qui va de Lulli à Spontini, et que l'on ne saurait confondre avec l'opéra italien. Peu importe que des Italiens, comme ce même Lulli, comme Cherubini, que des Allemands comme Gluck, aient collaboré à cette œuvre nationale : elle reste française par son ori-

gine, par la langue sur laquelle elle reposait, par l'esprit qui l'inspirait. L'opéra italien, déjà bien avant la lutte épique entre Gluck et Piccini, lui fit toujours une concurrence acharnée; et, plus tard, lorsque Rossini et Bellini eurent rencontré un puissant allié dans l'opéra international, que personnifiaient entre autres Halévy et Meyerbeer, l'opéra classique français disparut. Mais Wagner l'avait encore vu, il le connaissait à fond. Dès qu'il fut chef d'orchestre, les opéras qu'il fit jouer le plus furent, — après ceux de Mozart, — ceux de Méhul, de Chérubini, de Boïeldieu et de Spontini. Plus tard, à Dresde, il écrivit lui-même la première bonne traduction de *l'Iphigénie en Aulide*, de Glück, et en donna une représentation qui fait époque dans l'histoire du théâtre allemand. De nombreux passages, dans ses écrits, témoignent de son admiration pour les maîtres français du commencement du siècle, que dans *l'Oeuvre d'art de l'avenir* par exemple, il compare à des « étoiles isolées, servant de boussole au poète perdu dans la nuit obscure de l'opéra. »

En quoi consistait donc cette attraction si puissante que l'opéra français exerçait sur Wagner? Était-ce dans quelque considération théorique, — par exemple cette velléité qu'on lui prête d'avoir voulu faire revivre la tragédie grecque? Nullement. C'était tout simplement dans l'importance accordée, dans cet opéra, au drame en tant que drame. De ce principe découlait en effet, comme conséquence logiquement nécessaire, la conscience que les compositeurs de l'école française mettaient à noter une déclamation rigoureusement exacte, à calquer l'expression musicale sur le sens des paroles. « On ne peut bien déclamer que ce qui mérite de l'être », avait déjà dit Voltaire, en parlant de musique. J'ajouterai qu'un drame lyrique, s'il doit être vraiment un drame, ne saurait intéresser que s'il est déclamé avec intelligence. Voilà ce que Wagner admirait et respectait dans l'opéra français; et voilà aussi ce qui explique comment cet opéra fut l'un des facteurs essentiels dans l'évolution de sa personnalité artistique.

Mais où l'on va beaucoup trop loin, c'est lorsqu'on prétend déduire le drame wagnérien de cet opéra classique français, comme si l'un dérivait de l'autre en droite ligne. C'est là une thèse insoutenable, et qui, admise trop à la légère, a fait le plus grand tort à une juste intelligence de l'œuvre de Wagner, dans son ensemble. Il y a là une erreur de jugement qu'une saine critique doit combattre et réfuter une fois pour toutes. L'influence de l'opéra français sur le maître allemand fut toute formelle : elle ne touche pas le fond.

Le point de départ de l'opéra italien avait été, on s'en souvient, l'idée de faire revivre la tragédie grecque. En passant en France

cette idée s'était modifiée, et, il faut le reconnaître, tout à son avantage : c'est qu'elle y avait trouvé la tragédie française à son apogée. Ressusciter une œuvre morte depuis deux mille ans, cette tâche ne pouvait tenter une nation qui venait d'assister à l'éclosion d'un art dramatique que beaucoup de ses contemporains jugeaient supérieur à l'art grec. De là l'évolution différente que subit l'opéra dans chacun des deux pays. Tandis qu'en Italie, où les dramaturges remarquables faisaient défaut, la préoccupation historique, artificielle et de surface, se subordonnait peu à peu à un intérêt exclusif pour la virtuosité du chant, en France, bien au contraire, les exigences littéraires, nées du goût public et du talent des poètes, devaient arrêter toute dégénérescence de ce genre, et pour le cas où elle serait venue à se produire, au moins assurer d'avance une réaction. — Que les grands compositeurs français, les Rameau, les Grétry, les Méhul fissent des opéras-comiques ou des opéras tragiques, il n'importe, tous voulurent et cherchèrent la beauté dans l'œuvre dramatique comme telle. Voilà le point de contact entre eux et Richard Wagner.

Seulement, fidèle en ce point à ses origines, cet opéra français ne devait ni ne pouvait renier cette idée, venue primitivement de Florence : que la musique est uniquement *l'auxiliaire* destiné à rehausser l'éclat du poème. Le poème reste la base de l'œuvre, et la musique s'y surajoute, comme le costume et le décor s'ajoutent à l'action, afin de rendre l'impression totale plus intense. Glück, le plus grand parmi les compositeurs de cette école, en a résumé les aspirations dans ces mots si concis : « *Je crus que la musique devait ajouter à la poésie.* » Or, si l'on cherchait une brève formule pour exprimer diamétralement le contraire de ce qu'enseigne Wagner, on ne saurait trouver mieux que cette parole de Glück. Wagner nie que la musique puisse rien « ajouter » à un beau vers. Il affirme qu'elle le dissèque, le démembré, et, en un mot, le fait disparaître en tant que vers. Selon lui, l'opéra français, quelques chefs-d'œuvre qu'il ait produits, n'en repose pas moins sur une fiction, car c'en est une que de croire que la musique puisse se surajouter à l'expression poétique. Aussi, la base du drame wagnérien n'est-elle plus la parole, mais bien la musique elle-même. Loin de rêver je ne sais quel perfectionnement des tragédies d'un Racine, d'un Calderon, d'un Shakspeare ou d'un Schiller, en en chantant le texte et en l'accompagnant d'une symphonie, si Wagner, lui, écrit des drames, c'est que la *musique* ne peut atteindre à la plénitude de sa puissance expressive que lorsque l'action visible se marie au monde invisible d'émotions et de passions qui est son domaine. La musique, ce dernier né des arts, qui ne possède sa pleine virilité que depuis Beethoven,

n'atteint son apogée, semblable en cela à la poésie, que dans le drame. Je n'ai pas à discuter ici la doctrine wagnérienne, je me contente de l'énoncer.

Et, à mesure qu'il y réfléchissait, Wagner voyait l'horizon s'étendre de plus en plus, autour de ce drame nouveau. Il crut découvrir que, dans l'art dramatique, un vaste domaine était resté vierge jusqu'à lui, parce que la parole seule ne pouvait s'y aventurer. Or, ce nouveau domaine est précisément l'apanage du musicien-dramaturge. Lorsqu'en 1849 les idées de Wagner eurent atteint leur maturité complète, il écrivait : « Il faut que le cadre dramatique s'élargisse pour suffire au nouveau mode d'expression. Mais il n'y a que le musicien qui puisse donner au drame une forme correspondant à la richesse d'expression musicale, et il n'y a que lui qui puisse porter cette forme elle-même à son plein développement. » Il s'agit donc pour Wagner, on le voit, non point d'une renaissance de la tragédie antique, pas davantage d'un perfectionnement de la tragédie moderne, mais d'une nouvelle forme d'art, née, comme le dit le maître lui-même, « dans le sein de la musique », et dont la musique constitue, par cela même, le langage suprême. Évidemment, ce drame ne pourra se passer du langage parlé, mais le rôle de celui-ci sera foncièrement différent de celui qu'il remplit dans le drame simplement déclamé et dans toutes les formes scéniques qui en dérivent, y compris l'opéra. On pourrait dire, — et encore ne ferait-on qu'effleurer la vérité, — que, chez Wagner, « la poésie ajoute à la musique », mais en aucune façon on ne saurait dire l'inverse.

Il est dès lors évident que l'opéra français n'eut sur Wagner qu'une influence purement éducatrice. Une fois sa voie trouvée, il s'en affranchit complètement. Dans un de mes livres, j'ai eu la hardiesse d'écrire que « *Rienzi* est la dernière œuvre de l'opéra classique français ». Ce paradoxe contient une part de vérité. Mais aussitôt après *Rienzi*, Wagner écrivit le *Vaisseau Fantôme*, et c'est là son premier drame classique allemand, œuvre bien éloignée encore, assurément, de la perfection de *Tristan* et de *Parsifal*, mais un drame, un vrai drame, et qui plus est un drame classique. Ceci m'amène au second point qu'il importe de mettre en relief : la parenté réelle qui existe entre les drames wagnériens et la tragédie française.

Il serait paradoxal de se refuser à reconnaître, dans le classicisme, un attribut indéniable et caractéristique du théâtre français. Il va sans dire qu'en généralisant, on est toujours forcé de faire abstraction de nombreuses déviations, mais un simple coup d'œil sur la tragédie espagnole, allemande, anglaise, fera com-

prendre ce que je veux dire. Par classicisme, je n'entends donc pas l'adhésion à de prétendues règles d'Aristote, qui n'ont jamais existé que dans l'imagination de ses commentateurs, mais certaines qualités innées, qui passent de l'âme du poète dans les œuvres, quelle que soit la forme de celles-ci, et qu'il n'est pas donné au vulgaire d'acquérir ou d'imiter. Or, ces qualités, les drames dont Wagner a doté l'Allemagne les possèdent à un degré éminent. En ce sens, ils sont vraiment « classiques ». Et voilà ce qui a valu à ces drames, encore que beaucoup peut-être ne s'en rendent pas compte, les suffrages unanimes de tous les Français de goût dès qu'ils eurent entrevu, sous cette fallacieuse étiquette « d'opéra », dont nos théâtres les décorent, l'intention du poète-musicien.

Wagner s'était, on le sait, nourri d'hellénisme; au collège déjà, ses professeurs lui prédisaient, comme philologue, un grand avenir; à treize ans, il lisait couramment Homère et composait des tragédies à l'imitation d'Eschyle et de Sophocle; vieillard, il ne parlait jamais de l'art et de la littérature de la Grèce qu'avec une vénération émue. De bonne heure, toutefois, son instinct, le poussa également vers l'art de Beethoven : aussi rêvait-il, tout enfant, lorsqu'il venait de terminer quelque essai de tragédie, de l'immerger dans la musique, de l'en pénétrer de part en part; tant que cela ne serait pas fait, il sentait qu'il lui restait quelque chose à dire, quelque chose d'encore inexprimé. Mais, un drame en musique, qu'était-ce, à cette époque, sinon un opéra? Wagner fit donc des opéras et devint, pendant quelques courtes années, chef d'orchestre, s'éloignant ainsi de l'idéal de sa jeunesse, s'écartant de la voie que, déjà, lui traçait son génie; et c'est pourquoi, dès qu'il eut acquis la pleine maîtrise de l'art des sons, dès qu'il eut conquis l'autorité que donne la renommée, dès qu'après cette période nécessaire de gestation il se fut retrouvé lui-même, il créa une forme de drame qui, pour être lyrique, n'en est pas moins classique, au sens propre du mot.

Quels sont, en effet, les caractères qui peuvent valoir à un drame cette épithète de « classique », sinon la simplicité, l'unité, et la tendance à l'idéalisme. Or, ces signes distinctifs, nous les retrouvons dans les drames de Wagner, auxquels on pourra sans doute reprocher bien des choses, mais, à coup sûr, jamais le manque de simplicité, d'unité, ni d'idéalisme. A cet égard, je ne sache que le théâtre classique grec et français qui leur puisse être comparé.

La *simplification* est une loi fondamentale et l'essentielle condition de ce nouveau drame, né « dans le sein de la musique ». Sans entrer dans le détail de l'esthétique wagnérienne, qu'il me

soit permis de rappeler au lecteur quelques exemples connus de cette simplicité, si âpre dans le *Hollandais volant*; — si claire dans *Lohengrin*, qu'un sourd peut suivre et comprendre l'action dramatique en voyant ce qui se passe sur la scène; — si évidente enfin dans *Tristan et Isolde*, et dans *Parsifal*. M. Gaston Pâris n'a-t-il pas blâmé Wagner d'avoir simplifié la légende épique de Tristan? Corneille, aussi lui, cependant, ne s'est servi que d'une portion infime de la légende du Cid; et Wagner a pu, il a dû pousser plus loin encore la simplification de ses poèmes: comme nous l'avons déjà donné à entendre, l'essence du drame issu de la musique l'exige impérieusement.

Non moins frappant, dans les drames de Wagner, que ce caractère de simplicité, est celui de *l'unité* d'action, unité presque mathématique, et qui, certes, nous remet à l'esprit l'adage de Buffon: « Tout sujet est un. » Aucun drame n'a poussé aussi loin cette réduction à l'unité que *Tristan et Isolde*; et pourtant, en y regardant de près, on la retrouve, et dans une tétralogie aussi compliquée que celle de *l'Anneau du Nibelung*, et dans une action aussi bariolée que celle des *Maîtres chanteurs*. Dans ceux-ci, l'unité consiste non point tant dans le fait qu'un personnage unique domine toute l'action, — cela peut avoir tout aussi bien lieu dans le drame parlé, — mais dans le fait que, grâce à la musique, l'âme de ce même personnage peut comme s'épancher à travers toutes les ramifications que le sujet comporte. Il commande ainsi notre attention, et, sans que pour cela il soit besoin du moindre effort d'abstraction, il la commande encore même quand il n'est pas en scène. Cette unité est à la fois formelle, par la symphonie, et idéale, par la pensée, qui, sans préjudice pour l'émotion, ne perd jamais de vue la suite logique des événemens.

Enfin la troisième qualité dominante des drames de ce maître, c'est leur *idéisme*. J'entends par là une constante subordination du fait à l'idée qui l'engendre ou qu'il fait naître. Ainsi dans les drames de Sophocle ou de Racine, la fable nous présente des événemens singulièrement tragiques: mais ce n'est pas sur ces événemens eux-mêmes que le poète attire l'admiration du spectateur. Ce qui en fait tout l'intérêt, ce que le drame nous présente avec insistance, ce sont, tout au contraire, les états d'âme que traversent les personnages, soit qu'ils suscitent ces événemens, soit qu'ils en deviennent les victimes. Si l'action de Wagner est plus nourrie que celle de Sophocle ou de Corneille, par exemple; si les événemens semblent s'y multiplier; c'est que, dans son drame, la mise en scène et le geste acquièrent une signification particulière, grâce toujours à la musique: on connaît, par exemple, le rôle

important qu'y joue le geste muet. Et pourtant, en creusant jusqu'au fond, et par une patiente analyse, le drame wagnérien, on y retrouvera ce but unique, de représenter non le fait, mais l'état d'âme. On verra que les événemens que ce drame laisse se dérouler devant nos yeux trouvent leur utilité maîtresse dans le fait qu'ils précisent le sens du langage des sons en le circonscrivant par l'impression inoubliable de la chose vue, et qu'en outre ils augmentent la puissance expressive de la musique par le souvenir qu'elle évoquera plus tard des situations décisives. De plus, ce qui, chez Wagner, accentue encore cette marque indiscutable d'idéalisme, c'est que, la musique étant essentiellement impropre à exprimer tout ce qui n'est qu'individuel, fortuit, ou conventionnel, tout ce qui demanderait des explications de temps et de lieu, l'action que développe le drame wagnérien ne saurait être ni historique, ni anecdotique. De là le symbolisme grandiose, mais nécessaire, où se meuvent les drames de Wagner, et qui, tout en les rapprochant des chefs-d'œuvre de la Grèce, ne laisse pas que de les circonscrire dans d'infranchissables limites. Or, cette limitation rigoureuse est précisément, on le sait, une condition de tout art « classique ». Quoi qu'il en soit, et ce sera notre conclusion sur ce point, la puissance d'idéalisme que son caractère symbolique donne au drame wagnérien n'a jamais été dépassée.

Si l'espace me le permettait, j'aimerais à montrer comment la musique, qu'on qualifie volontiers, et non sans raison, d'art romantique, est devenue, grâce au génie de Wagner, — digne héritier, en ceci, de Bach, de Mozart et de Beethoven, — l'élément « classique » par excellence du drame nouveau. Mais je crois qu'en signalant sa simplicité, son unité et son idéalité, j'en ai assez dit pour établir ce que j'ai appelé le « classicisme » de l'œuvre wagnérienne.

Que si l'on m'objectait les géans, les nains, les dragons, etc., et qu'on y voulût voir des aberrations romantiques, je répondrais avec Boileau que

Il n'est pas de serpent, ni de monstre odieux,
Qui, par l'art imité, ne puisse plaire aux yeux.

Et ce serait encore Boileau qui m'aiderait à répondre à tel esprit chagrin qui signifierait un prétendu manque de proportion ; — la longueur des discours de Wotan, la grande part faite à la réflexion dans le rôle de Hans Sachs ; car, le célèbre Français l'a dit : « La marque infaillible du sublime, c'est quand nous sentons qu'un discours nous laisse beaucoup à penser. »

Je me crois donc le droit d'affirmer, en terminant, qu'il y a entre les grands tragiques français d'une part, et Wagner de l'autre, qu'il y a, dis-je, parenté de génie, et que cette parenté, pour tout esprit non prévenu, ne se saurait contester. Sans doute, l'Allemand a dû résoudre le problème du beau d'une façon autre que le Français ! Mais sous les profondes et légitimes divergences qui distinguent l'idéal d'une nation de l'idéal de l'autre, apparaissent clairement, pour qui veut les voir, ces mêmes grands principes, dont, en tous temps et chez tous les peuples, a vécu la poésie classique.

IV

Nous avons constaté de nombreux et intéressans rapports entre Wagner et la France. Nous avons vu que cette même France, que les Français aussi ont eu dans l'évolution de ce maître allemand, en tant qu'homme et en tant qu'artiste, une part que l'on ne saurait négliger. Et en les étudiant, non dans leur apparence extérieure, mais dans leur genèse intime, nous avons découvert un air de famille entre la tragédie française et le drame classique allemand créé par Wagner. Il n'est dès lors que légitime de se demander si l'art et la pensée du maître de Bayreuth ne sont pas, de leur côté, appelés à exercer en France une influence notable. Mais ici, je quitte le terrain des faits pour aborder celui des conjectures ; et, ne prétendant nullement à une infailibilité prophétique, je me borne à donner mon opinion personnelle pour ce qu'elle peut valoir.

L'imitation de Wagner ne saurait, je le crains, produire en France de résultats plus remarquables que celle de Corneille, de Racine, de Molière n'en a produits jadis en Allemagne. Disons-le franchement : le génie ne s'imité pas, et voilà précisément ce qui le distingue du talent. Le reproche que l'on adresse parfois à Wagner, de n'avoir pas fait école, est plaisant en vérité ! Où a-t-on vu le génie faire école ? Qu'on veuille bien me dresser, dans l'histoire littéraire de l'Angleterre, la liste des poètes issus de Shakspeare ! *L'Art poétique* de Boileau, ce livre immortel, a-t-il pu, en deux siècles, doter la France d'un seul nouveau Racine ? Mais, dans la question qui se pose devant nous, il y a plus. Ce qui fait la grandeur de Wagner, c'est qu'il est si foncièrement Allemand qu'il a pu créer une nouvelle forme de drame adaptée au génie de son peuple, et à laquelle, selon toute vraisemblance, l'âme allemande est la seule qui s'adapte naturellement et sans « forcer son talent ». Qu'un grand poète tragique

viennent donc à naître en France, on peut être certain qu'il n'imiterait pas l'art allemand. L'art de Wagner exercerait sur lui une influence, peut-être même une très grande influence, mais l'impression qu'il en recevrait serait du même ordre que celle que Wagner lui-même a reçue du théâtre grec.

Peut-être est-ce ici l'endroit de citer l'opinion de Wagner, qui remarque, dans *Opéra et Drame*, que : « le Français n'est pas constitué de façon à pouvoir exprimer son émotion entière dans le langage de la musique. » En effet, une des choses qui nous frappent le plus, nous autres Germains, dans la poésie dramatique française, c'est la prédominance du raisonnement : c'est à coups d'argumens que l'action avance dans la tragédie classique, et plus d'un héros de Corneille ferait un brillant avocat. Et Wagner, voyant là, non point la tournure individuelle d'esprit de tel ou tel auteur, mais le génie d'une race, en conclut que le drame français n'ira jamais sans une forte dose de logique, ce qui implique, pour la musique, l'impossibilité d'y jouer le rôle prédominant. « La musique française, disait déjà Voltaire dans son *Siècle de Louis XIV*, ne sera toujours propre que pour les seuls Français. » Comment, dans ces conditions, le drame wagnérien pourrait-il faire école en France, ou même y trouver des imitateurs?

En revanche, la véritable influence que Wagner peut et doit exercer en France commence déjà, ce me semble, à s'y faire sentir. Il est, certes, le plus brillant capitaine de cette élite qui, peu à peu, se recrute et entre en ligne, pour défendre l'héritage d'idéal artistique que nous ont légué nos aïeux. Conserver l'art antique dans nos musées, c'est bien : mais faire de l'art comme en faisaient les anciens, c'est mieux. De même, garder en nos cœurs l'idéal de nos pères, certes, a sa valeur, mais mieux vaut encore le faire revivre dans des œuvres palpitantes de jeunesse et de force ! En grossissant le trésor de l'humanité d'œuvres idéalement belles, belles de cette beauté classique qui seule défie les siècles, en les créant surtout dans le siècle de la vapeur, du militarisme effréné, et du dégoût de la vie, Wagner fut plus qu'un grand poète, qu'un grand compositeur. Il fut, en vérité, un grand homme ; et, son influence grandira au fur et à mesure que son génie s'imposera davantage au respect des nations. On ne saurait isoler l'artiste du penseur ; or Wagner nous a laissé, outre ses drames, de nombreux écrits, et dans tous ces écrits il a stigmatisé le matérialisme, dénoncé l'État moderne, comme « la négation complète du christianisme » ; il s'est élevé contre l'arrogance de la science, contre la turpitude de l'argent ; et n'a cessé, enfin, de proclamer

que deux forces seules pouvaient sauver l'humanité : la Religion et l'Art. D'autres ont soutenu la même thèse avec plus ou moins de talent, mais ce que nul n'a fait, c'est de faire surgir un idéal nouveau, c'est de créer de toutes pièces un art dramatique adapté aux besoins de notre époque, enrichi de ce merveilleux langage de la musique, un art qui semble avoir atteint d'un bond à l'apogée du rêve de beauté accessible à l'homme de notre siècle. Barbey d'Aurevilly dit quelque part : « L'homme égalant l'artiste le rend plus grand, et en explique mieux la grandeur. » Chez Wagner, par un phénomène inverse, l'artiste, égalant l'homme, a permis à celui-ci d'oser, dans sa noble lutte pour la défense de l'idéal, bien au delà de ce que la seule argumentation eût pu tenter et accomplir. On s'est peu occupé, naguère, des « doctrines » de Wagner, — et on en a ri quelquefois. Mais voici que son art s'est imposé au monde entier, et derrière cet art se dresse, toujours plus distincte, la personnalité du grand homme. Son influence ne fera que grandir.

Nulle part, l'art de Wagner n'a suscité un enthousiasme plus éclairé qu'en France. Cela tient, j'en suis convaincu, au caractère classique de son œuvre, et c'est précisément pour cela que j'ai tenu à signaler ce caractère avec quelque insistance. En France aussi, l'intérêt pour la personne du maître ne fait que s'accroître de jour en jour ; or cette personnalité est une puissance, une force active, dans la lutte entre la Religion et l'Incrédulité ; entre la Métaphysique et l'Empirisme ; entre l'Idéalisme et le Matérialisme ; entre le culte du Beau classique et l'adoration systématique du Laid.

La victoire de Wagner, c'est une victoire de l'Idéalisme ; — et voilà pourquoi elle importe à la France.

HOUSTON STEWART CHAMBERLAIN.

REVUE LITTÉRAIRE

LE MARIAGE DE MADAME ROLAND

Il a été beaucoup question de M^{me} Roland dans ces derniers temps, et nous avons une fois de plus assisté au sourd travail de la légende faisant effort contre l'histoire. Maintenant que le livret d'opéra de MM. Bergerat et de Sainte-Croix a quitté l'affiche de la Comédie-Française, et que nous n'avons plus sous les yeux les grâces mièvres de la charmante et touchante M^{me} Barretta, le moment est bon pour rétablir en face de l'image conventionnelle et romanesque, le portrait véritable. L'occasion nous en est fournie par la publication que vient de faire M. Join-Lambert sous ce titre : *le Mariage de Madame Roland* (1). Ce sont cent douze lettres échangées entre Marie Phlipon et Roland pendant les trois années où se prépara, se défit et se renoua, au milieu de toutes sortes d'incidens et de péripéties, le projet de leur union. Elles sont du plus haut intérêt. Elles nous renseignent d'abord éloquemment et abondamment sur l'état d'une âme héroïque, lyrique et romantique à la veille de la Révolution. Elles nous font ensuite pénétrer dans l'intimité de deux personnages dont nous voyons au jour le jour se modifier les sentimens et se dessiner la physionomie morale. Enfin elles prouvent une fois de plus avec quelle réserve il faut se servir du témoignage que les auteurs de Mémoires apportent dans leurs propre cause. Lorsque nous revoyons à distance les événemens qui ont fait date dans notre passé, nous les apercevons à travers les conséquences qu'ils ont développées dans le temps, et nous les modifions à

(1) *Le Mariage de Madame Roland*. Trois années de correspondance amoureuse (1777-1780), publié avec une introduction et des notes, par A. Join-Lambert. 1 vol. in-8°, chez Plon.

notre insu en projetant sur eux l'éclairage de l'heure présente. Ainsi en a-t-il été pour M^{me} Roland. Lorsque la prisonnière de l'Abbaye écrit ses *Mémoires*, après douze années de vie conjugale et de désenchantement, tout entière à la passion brûlante qu'un autre lui inspire, ses dispositions actuelles à l'égard de son mari l'abusent sur celles qu'elle eut jadis, et elle croit en toute sincérité qu'elle n'a pas varié dans ses sentimens. Il lui semble avoir accepté, avec résignation et presque malgré elle, par raison, par esprit de renoncement et pour céder à de pressantes sollicitations, un mariage qu'elle n'avait pas souhaité, d'où elle n'espérait pas de bonheur pour elle et où elle se sacrifiait.

C'est le contraire qui est vrai. Ce mariage auquel Roland n'avait pas songé d'abord, dont il ne se soucia jamais, auquel il essaya de se soustraire, dont il tenta vainement de rompre le projet, c'est elle qui l'a voulu, avec décision, avec continuité, avec âpreté. C'a été le triomphe d'une volonté de femme impétueuse et énergique sur la nature indécise et fuyante d'un pauvre homme.

Lorsque s'engage la correspondance, Roland a quarante-trois ans, Marie Phlipon en a vingt-trois. Ce qu'elle était à cette époque, où son caractère est entièrement formé, où ses idées sur les hommes et sur les choses sont nettement arrêtées, nous le savons par un témoignage dont la valeur est indiscutable : ce sont les lettres qu'elle adresse à ses amies de couvent, Sophie et Henriette Cannet. Rien n'y manque de ce que nous avons intérêt à connaître. M^{me} Phlipon s'y exprime sur tous sujets avec une absolue franchise, avec le seul désir de s'expliquer à elle-même et de se faire voir sous son vrai jour. Cela fait le prix de ces lettres. Elles sont un document d'espèce unique. Car il ne manque pas, dans notre littérature, de correspondances féminines ; nous avons des lettres de femmes et des lettres de filles : nous n'avons presque pas de lettres de jeunes filles. Les lettres aux demoiselles Cannet ne sont pas sans doute les lettres de la jeune fille suivant le type convenu de l'ingénue de théâtre. Elles n'en sont que plus curieuses. Comment vivait en cette fin du XVIII^e siècle une petite bourgeoise, fille d'un graveur de la rue de la Lanterne, comment elle partageait son temps entre la lecture et les soins du ménage, l'étude de la musique et de la peinture, les visites aux grands-parens, les promenades aux environs de Paris, les réunions où elle était invitée à pincer de la guitare, quel travail se faisait dans son esprit sous l'influence des scènes d'intérieur dont elle était le témoin et sous l'action des idées qu'elle trouvait dans les livres, ces lettres nous en instruisent avec la plus minutieuse précision. A travers ces confidences, et suivant les retouches du temps, la physionomie de la jeune fille se dégage, pour s'enlever enfin en traits vigoureusement accusés et en plein relief.

Ce qui frappe chez Marie Phlipon, c'est le débordement de l'ac-

tivité intellectuelle, et ce sont les exigences de la vie cérébrale. Elle constate en elle cette « imagination vorace à laquelle il faut continuellement des alimens, et des alimens forts et substantiels ». Cette activité d'âme, quand elle reste sans emploi, devient pour elle un tourment et une souffrance. C'est elle qui la porte à raisonner et à écrire, qui lui fait, sous l'action du bouillonnement intérieur, un besoin de s'épancher en « conférences vocales » et dissertations épistolaires. De là sa passion pour la lecture et aussi l'empire que certaines lectures ont exercé sur son esprit. Laiscée à elle-même, ne trouvant auprès d'elle ni direction ni surveillance, elle lit au hasard tout ce qui lui tombe sous la main, n'opérant d'autre choix que celui où l'inclinent les tendances de son esprit. Ce qui est frivole, ne parle qu'à l'imagination et au cœur, ne la satisfait pas. Elle déteste les romans. Attirée d'abord vers l'histoire, elle déclare à dix-neuf ans qu'elle en est rassasiée, attendu que c'est toujours la même chose, et que désormais elle connaît suffisamment le monde civil et politique. Elle y préfère les sciences : « Je lis Maupertuis présentement, je suis dans l'astronomie, la physique, la géométrie; je m'amuse infiniment... » Les ouvrages de morale et de philosophie sont pour elle son gibier en matière de livres. Plutarque, qu'à l'âge de neuf ans elle emportait à l'église en manière de semaine sainte, lui a fait une âme républicaine. Elle goûte les *Essais* et *Télémaque*. Elle s'exprime sur le compte de Voltaire en termes presque méprisans. « Nous l'admirons comme poète, comme homme de goût et d'esprit; mais nous ne lui donnons qu'une autorité très bornée en politique et en philosophie. » En revanche elle est enthousiaste de Bayle, de Raynal, surtout du « divin » Jean-Jacques dont l'*Héloïse* est son bréviaire. L'esprit du siècle qui pénètre ainsi en elle a peu à peu désagrégé ses croyances religieuses et ne lui a laissé, à la place d'une piété d'abord fervente, qu'une vague aspiration vers un Être suprême et un Rémunérateur. Tel est l'état où son intelligence est parvenue, tel le point de vue où elle s'est définitivement placée : elle entend, si on discute avec elle, que ce soit « de philosophe à philosophe ».

Cette éducation qu'elle s'est donnée à elle-même, où elle s'est fortifiée dans la solitude, a pour effet de rendre la fille du graveur Phlipon tout à fait étrangère au milieu où la destinée l'a fait naître. Elle a l'impression que les gens qui l'entourent, n'ayant pas les mêmes habitudes d'esprit, ne peuvent la comprendre et sont indignes d'elle. Ce sentiment devient plus douloureux à proportion que son intelligence se développe et du jour surtout où la tendresse de sa mère vient à lui manquer. Désormais elle ne cesse de se plaindre de la médiocrité de ceux qui composent son cercle habituel; elle exhale le mépris que lui inspirent ces êtres gauches et « dégoûtans » dont l'esprit est si court et

si tortu que c'est une pitié. « O la cruelle chose que d'avoir affaire à des bêtes ! » Ces continuels froissemens et ces mille dégoûts de la vie journalière la ramènent à une idée, toujours la même, celle de sa propre supériorité. Elle en conçoit un amour-propre qu'elle avoue bravement, un orgueil dont elle sent en elle une si forte dose qu'il la met en garde contre les mesquineries de la vanité. Viennent maintenant pour faire saigner cet orgueil telles humiliations dont plus tard les années n'auront pas adouci le cuisant souvenir : une visite chez une grande dame aux airs protecteurs, un dîner où les dames Phlipon mangent à l'office, un séjour à Versailles où la lectrice de Plutarque a la révélation du « luxe asiatique de nos rois. » Il n'en faut pas tant pour faire comprendre que la jeune fille ait subi comme une torture l'humilité de sa condition.

Mais le moyen d'échapper à cette condition ? Le moyen d'échapper à son temps et à son sexe ? Pourquoi n'est-elle pas née Spartiate ou Romaine ? Ou pourquoi n'est-elle pas un homme ? Ah ! sans doute, si les âmes étaient préexistantes aux corps et qu'il leur fût permis de choisir celui qu'elles voudraient habiter, elle n'aurait pas « adopté un sexe faible et inepte. » Elle a de bonne heure réfléchi sur le rang que les femmes doivent occuper dans l'ordre de la nature et de la société. Et si elle les croit « susceptibles de ces fortes impressions qui font la grandeur d'âme et l'héroïsme et que d'ailleurs nous remarquons dans plusieurs d'elles illustrées par l'histoire », elle se rend compte néanmoins qu'elles sont réduites la plupart du temps à l'effacement et à l'inutilité. C'est ce qui la désespère. Elle sent en elle un trésor de facultés sans emploi. « Je suis comme ces animaux de la brûlante Afrique transportés dans nos ménageries... Mon esprit et mon cœur trouvent de toutes parts les entraves de l'opinion, les fers des préjugés et toute ma force s'épuise à secouer vainement mes chaînes. » Ses désirs s'avivent de toute l'intensité de ses regrets, ses rêves s'élargissent à l'infini jusqu'au souhait de travailler au bien public, d'amener le triomphe de la liberté, d'embrasser l'humanité tout entière dans un amour qui ne connaît plus les frontières des peuples : « Alexandre souhaitait d'autres mondes pour les conquérir, j'en souhaiterais d'autres pour les aimer. » Elle étouffe. Dans la certitude de son impuissance, le sentiment de la contrainte qui pèse sur elle et refoule dans son âme un flot de désirs sans issue, y entretient la continuelle exaltation de l'esprit.

Cette ardeur intellectuelle ne se compense pas, comme il arrive, par quelque froideur physique. Sur ce chapitre comme sur tous les autres, M^{lle} Phlipon nous renseigne avec la complaisance dont elle est coutumière et avec une impudeur qui est le signe de l'époque. Elle parle à maintes reprises de la vigueur de sa constitution, des

révoltes de son tempérament, du trouble de ses sens, de la fermentation qui travaille tout son être sous l'haleine tiède du printemps, de ses yeux gros et battus qui la trahissent, de certains airs de langueur qui sentent la privation, et enfin de ce que la sagesse peut à son âge avoir d'austère et de pénible. Au surplus elle n'ignore rien et n'a garde de se donner pour une Agnès. Nous savons par certaine page tristement fameuses des *Mémoires* d'où lui vinrent les premiers avertissemens. La littérature du temps a continué de l'éclairer. Elle a tout lu sans révolte. *Faublas*, qu'elle appelle « un joli roman », aussi bien que *Candide*. Elle aborde les sujets les plus scabreux et s'y appesantit avec un cynisme qui n'a d'excuse que dans son inconscience. Elle s'informe s'il est vrai qu'un abbé de dix-neuf ans ait prêté à Raynal le secours de sa plume pour les descriptions voluptueuses de son livre; elle médite sur l'impuissance des indigènes d'Amérique et les drogues que leur donnent leurs femmes à l'effet de remédier à l'indolence de la nature; elle plaisante sur certain accident arrivé à son père. Cette grande fille a des hardiesses qui nous choqueraient chez une femme. Mais aussi elle a trop d'orgueil, une volonté trop maitresse d'elle-même pour avoir rien à craindre des suggestions de l'instinct et de la surprise des sens. Plus tard M^{me} Roland saura rester fidèle à un mari vieux et malade, et détourner vers l'activité politique des réserves de force qui avaient besoin de se dépenser.

Nous pouvons comprendre maintenant quelle conception Marie Phlipon se fait du mariage, et ce qu'elle en attend. Elle y a réfléchi de longue date, elle a pesé toutes les chances, elle a son opinion faite. Elle ne songe guère à poursuivre on ne sait quel idéal romanesque et à satisfaire des rêveries de petite fille : elle se soucie du prince charmant tout juste autant que s'il n'existait pas. Elle se juge peu accessible à l'amour et incline d'ailleurs à croire que l'amour est une invention des poètes. Elle en disserte à l'occasion avec un appareil logique et géométrique; ce qui prouverait assez bien qu'elle l'ignore. Une amitié délicate, fondée sur une estime réciproque et sur une conformité d'idées, c'est tout ce qu'elle souhaite. Certes, cette intimité intellectuelle ne peut manquer d'avoir son charme; cela tout de même est un peu sec. On s'étonne en lisant ce programme de jeune fille qu'elle ait si complètement oublié d'y inscrire la tendresse. De même il serait injuste de dire qu'elle n'aspire pas à la maternité, mais c'est à condition d'être Cornélie, mère des Gracques. L'amour maternel lui apparaît sous le couvert d'une citation latine. Et il faut bien se souvenir qu'elle en voulut toujours à sa fille de n'avoir pas été une enfant de génie. « J'ai une fille aimable, dira-t-elle, mais que la nature a faite froide et indolente... jamais son âme stagnante et son esprit sans ressort ne donneront à mon cœur les douces jouissances qu'il s'était promises. »

Aussi n'est-ce pas sans appréhension que M^{lle} Phlipon envisage la nécessité de faire son choix. Elle se rend compte qu'elle a peu de chances de rencontrer un candidat digne de sa main. Si en effet elle est prête à passer sur les avantages extérieurs, sur l'âge, même sur l'argent, il est d'autres points sur lesquels elle est résolue à ne pas faire de concessions. L'homme qu'elle épousera sera jeune ou vieux, blond, brun ou chauve, mais il sera de bonne naissance, bien élevé, instruit, il aura une position qui se puisse avouer ; or les épouseurs de cette espèce n'épousent guère les « filles d'artistes », surtout quand l'artiste se trouve n'être qu'un artisan. M^{lle} Phlipon ne se fait à cet égard aucune illusion. « La médiocrité de mon bien ne permet pas d'étendre loin mes prétentions qui se trouvent renfermées dans une classe où vraisemblablement elles ne trouveront pas qui puisse les remplir. » C'est le célibat probable : il ne lui fait pas peur.

Et voilà pourquoi M^{lle} Phlipon est encore fille ! quoique les occasions ne lui aient pas manqué. Car Roland n'est pas le premier qui ait demandé sa main. Il est, — sauf omission, — le dix-neuvième. Dix-neuf ! c'est un chiffre, et qui autorisera plus tard M^{me} Roland à s'égayer de la « levée en masse » de ses prétendants. Elle s'amuse à les voir défilier devant elle en rangs serrés et à en faire le dénombrement. En tête s'avancent quelques comparses et fantoches qui forment une sorte d'avant-garde grotesque : Mignard, le maître de guitare, colosse aux mains velues, qui se donnait pour un « noble de Malaga que des malheurs avaient obligé de faire ressource de son savoir en musique » ; Mozon, le maître de danse, qui, devenu veuf, songeant à prendre cabriolet et s'étant fait extirper une loupe qu'il avait à la joue gauche, se trouva bon pour se mettre sur les rangs ; le boucher du quartier qui fait sa cour en envoyant les meilleurs morceaux de sa compétence ; un capitaine de cipayes, Demontchéry, qu'on pria d'aller préalablement faire fortune aux Indes. Quand il revint, sept ans après, sa fortune n'était point faite, mais M^{lle} Phlipon était mariée. D'autres demandes valurent tout au moins d'être discutées. Un M. Morizot de Rozain eut le tort de faire remarquer que son nom se trouvait dans le nobiliaire de sa province : cela déplut. Ce fut le tour d'un marchand bijoutier, veuf de deux femmes, passant pour avoir toujours bien vécu avec elles, et qui offrait donc des garanties. Il fut éconduit, ainsi que le courtier en diamans qui suivit incontinent. C'est que la fille de Phlipon a pour le commerce un éloignement insurmontable. « Il n'y a guère d'éducation, encore moins de délicatesse dans les hommes de cette classe. Élevés dès la jeunesse chez des maîtres qui ne leur ont appris qu'à travailler, leur âme reçoit peu de culture. Ils n'ont aucune de ces connaissances qui éclairent et forment l'esprit, élèvent les sentimens, adoucissent le caractère, améliorent les mœurs et polissent les manières : tous avan-

tages d'une éducation choisie. » Un médecin du nom de Gardanne fut tout près de réussir; en dépit de sa perruque, de son air doctoral, de son accent du Midi et de ses redoutables sourcils noirs, il ne tint qu'à lui. Mais il quitta la partie et disparut, laissant la jeune fille très dépitée de l'inconvenance du procédé. Les choses allèrent beaucoup plus loin avec le jeune Pahin de la Blancherie, garçon de bonne famille qui se destinait à la magistrature. On crut tout de bon qu'on l'aimait, on jura d'être à lui ou de n'être à personne. Peu à peu et d'elle-même la désillusion se fit : on s'aperçut qu'il avait moins de mérite qu'on n'avait cru ; on remarqua, ce qui avait échappé, qu'il était petit de taille ; on le rencontra au Luxembourg, avec un plumet à son chapeau, et on ne put s'empêcher d'en rire ; on apprit qu'il avait mené concurremment une autre intrigue matrimoniale : ce fut le coup de grâce.

Viennent ensuite, par rang d'inscription : un homme de cinquante ans, refusé pour cause de protestantisme ; un greffier des bâtimens, de caractère tranquille, de mœurs rangées, mais d'esprit borné ; un veuf avec enfant. Un marchand épicier fut repoussé avec indignation. Passe encore pour le commerce en gros ; mais que dire du commerce au détail ? « Plus il est détaillé, plus il resserre les vues de l'esprit, plus il suppose une âme étroite. » Un jeune homme de vingt-quatre ans, fils unique, ayant de la fortune, ne fut pas même pris en considération : « Ce n'est qu'un joli enfant qui a toujours vécu sous les ailes de sa mère. » M. de Sévelinges, veuf, cinquante ans, receveur en province fit une proposition qui ne déplut pas : celle d'un mariage blanc. Nouvelle présentation : celle d'un gros garçon réjoui, qui a bon cœur, bon estomac, ferait « une bonne pâte de mari », et n'a contre lui que son nom. Mais en vérité on ne s'appelle pas M. Coquin ! Un officier n'est pas mieux reçu : M^{lle} Phlipon n'aime pas les militaires. Elle leur reproche d'être ignorans et fats, de ne savoir que chasser, faire l'exercice et boire. Sa dernière conquête est celle d'un homme qui l'a rencontrée dans la rue : « Avec un peu de bonne volonté je devenais limonadière et je m'établissais glorieusement dans un café. » Si on eût représenté dans un tableau ces prétendans, chacun avec les attributs de sa profession, M^{lle} Phlipon est d'avis que cela eût fait un assemblage divertissant par la bigarrure. — Mais en outre la diversité de l'accueil fait à chaque prétendant ne laisse pas que d'être instructive. M^{lle} Phlipon écarte sans examen et discussion de leurs titres ceux qui sont suspects d'appartenir au commerce ou à l'armée ; elle encourage le médecin ; son cœur s'émeut pour le magistrat. Son rêve est celui qui encore aujourd'hui n'a pas cessé de hanter la cervelle de nos petites bourgeoises : elles veulent un mari qui ait une « carrière libérale » ; elles ne se marieront pas ou elles épouseront un *homme distingué*.

L'homme distingué se présenta sous les traits de M. Roland. Il

n'était pas jeune, il n'était pas beau, il n'était pas séduisant, il n'avait pas un caractère aimable : négligé dans sa mise au point d'en être presque malpropre, emprunté dans ses manières, l'allure raide, la parole rude, il n'avait en lui rien de plaisant. Mais il s'appelait : de la Platière. Il était d'une famille « née dans l'opulence. » Inspecteur des manufactures à Amiens, il était une manière de personnage. Il avait voyagé, il avait de la lecture, on pouvait causer. L'ami des demoiselles Cagnet fut bien accueilli et, quand on se fut habitué à la disgrâce de son extérieur, reçu avec plaisir. Pour lui, bientôt conquis, il revint, il s'attarda, il se familiarisa; même il poussa la familiarité jusqu'au point où elle cesse d'être une honnête familiarité. Si invraisemblable que le fait puisse paraître, il est certain. Une scène eut lieu qui nous étonne, moins parce qu'elle dément la réputation d'austérité de M. Roland que parce que nous sommes peu habitués à l'imaginer dans le rôle de séducteur. Il est pourtant impossible de se tromper à certains passages tout à fait significatifs. Au lendemain de l'incident, la jeune fille se plaint de l'inquiétude où on l'a jetée. « Ne me faites pas penser que le trouble, la crainte et les dangers sont presque inséparables de l'amitié la plus sainte contractée entre les femmes et ceux de votre sexe... Il me semble que l'amitié n'est pas si ardente dans ses caresses. » Elle revient ailleurs sur le même souvenir : « Ce premier et très doux baiser impétueusement ravi me fit un mal affreux. La répétition de ce délit trop faiblement évitée augmentait mon agitation et mes regrets. » Pour ce qui est de Roland, il n'est pas trop rassuré sur la façon dont on aura pris son incartade, attend avec impatience la lettre de pardon, s'empresse de répondre pour plaider sa cause et « justifier son délire ». L'honnête, le digne, le vertueux Roland a tenté de séduire M^{lle} Phlipon. Il a voulu faire d'elle non pas sa femme mais sa maîtresse. — Ce n'était pas le compte de la jeune fille. Elle s'expliqua très catégoriquement : « Monsieur, je puis être la victime du sentiment, mais je ne serai jamais le jouet de personne... » On ne l'aurait qu'en justes noces; il fallait épouser. Roland était encore sous le coup d'une émotion qui paraît avoir été vive. Il se posa en prétendant.

C'est alors que s'engage la correspondance, avec un caractère d'intimité dont témoigne assez l'emploi du tutoiement. D'ailleurs les lettres des deux futurs époux ne se ressemblent guère, et manifestent de la façon la plus éclatante la différence des sentimens avec lesquels l'un et l'autre envisagent le projet d'union. Marie Phlipon l'a adopté d'enthousiasme, et à mesure qu'elle y songe, elle s'y attache avec plus de ferveur. Elle y trouve de quoi satisfaire tous ses vœux. C'est pour elle un moyen de se soustraire à un milieu qui lui devient chaque jour plus odieux, d'échapper aux tristesses d'un intérieur où s'installent mainte-

nant la tristesse et la gêne, depuis que Phlipon, égayant son veuvage, s'est mis à chercher au dehors des distractions coûteuses. Et n'éprouve-t-elle pas pour Roland cette amitié passionnée qui lui semble pouvoir très bien jouer le personnage de l'amour? Aussi est-elle persuadée que leurs destinées ne peuvent plus être séparées, et elle répète sous toutes les formes et sur tous les tons que le sort en est jeté, qu'ils « doivent » être heureux l'un par l'autre. Il faut qu'ils s'épousent ou qu'ils meurent. Roland ou la mort! — Roland semble beaucoup moins convaincu. Depuis que la première émotion est calmée, des réflexions lui viennent en foule, qui le font repentir d'une impétuosité et promptitude à s'engager où il a peine à se reconnaître. Il se représente avec force les inconvéniens d'une mésalliance, et tout effrayé déjà d'avoir quelque jour à faire part aux siens d'un mariage tellement en dehors des convenances sociales, il insiste pour que le projet soit tenu secret, entouré d'un mystère impénétrable. Il se fiance, comme on conspire. D'autre part, et à mesure qu'il connaît mieux M^{lle} Phlipon, il conçoit des craintes. Il redoute cette nature impérieuse, cette imagination dévorante, cette sensibilité exaltée, cette manie de se créer des tourmens, ce besoin d'agitation, ce déchainement de passion et d'éloquence, « Je t'avoue que je ne saurais me livrer aux extrêmes avec la même rapidité; d'autant plus que tu accompagnes tout cela d'amples dissertations sur la cause et les effets, les moyens et les résultats, le vraisemblable et le certain, le bien et le mal, le bon et le mauvais, le joli et le laid, le fort et le faible, le chaud et le froid, le grand et le petit, etc., etc., etc., etc., et de périodes non seulement carrées, mais à toutes faces, de rondes, de pointues, de longues et de brèves. » Il lui reproche en outre des détails de conduite, un art de prolonger des situations délicates, un manque de tact et de discrétion dans cette correspondance qu'elle a continué d'entretenir avec Sévelinges, enfin et surtout un excès d'indulgence pour certain « jeune homme » dont la présence lui paraît des plus fâcheuses. Ce « jeune homme », qui n'est pas autrement désigné dans les lettres, était l'apprenti de Phlipon. Sensible et « fougueux à l'excès », il s'était amouraché de la fille de son patron, la poursuivait de ses assiduités, faisait éclater sa passion en des scènes répétées et violentes dont il est vrai que l'échevèlement ne déplaisait pas à l'imagination romantique de la jeune fille, menaçait tantôt de se tuer et tantôt de tuer Roland. Cette perspective ne sourit guère à Roland : « Je ne pense pas sans quelque horreur au dessein prémédité d'un assassinat; et je ne trouverais point du tout agréable de me voir gourmander par cette crainte. » Il songea à prévenir la police... Il songeait surtout aux moyens d'amener une rupture.

Il s'y prit avec maladresse et timidité comme il faisait en toute circonstance. Il n'avait pas encore fait la demande officielle. Il adressa à

Philipon une lettre étrange par l'obscurité et le laconisme, et destinée de toute évidence à provoquer une réponse dont il pût se montrer offensé. Afin de mieux dissimuler sa retraite, il s'abrite derrière une excuse ingénieuse et inattendue. Il s'avise qu'il n'a pas le consentement de ses parens et s'attendrit en songeant qu'il pourrait leur faire de la peine. « Je dois à l'inquiète sensibilité et aux soins affectueux qu'ils ont pris de moi dans ma dernière maladie, je leur dois d'exister; et cette nouvelle vie, tout autre que celle que je tenais du hasard, qu'ils n'ont cessé d'orner de ce triomphe qu'un cœur qui sert l'humanité goûte dans le succès de ses soins, cette nouvelle vie, ne leur en dois-je pas aussi quelque compte? Identifié à eux par la nature, plus encore par les bienfaits, aliénerai-je leur cœur où je réside? et disposerai-je d'une partie d'eux-mêmes sans leur participation? » L'embarras de la phrase décèle une pensée qui malgré tout a honte d'elle-même, et le pompeux de la phraséologie cache mal la platitude du sentiment. Tout cela est pitoyable.

Mais Roland est de ces timides incapables de prendre parti et de rien faire qu'à demi. Comme il s'est laissé engager presque à son insu, il ne sait pas se dégager entièrement. Il continue, quoique de la plus mauvaise grâce du monde, à entretenir la correspondance. Il écoute les plaintes de l'abandonnée. Il reçoit la confiance des sentimens tumultueux par où elle passe, tantôt pénétrée d'une sombre tristesse et tantôt « rugissant de douleur ». Cette idée qu'il faille renoncer définitivement à un projet où elle avait enfermé tous ses rêves d'avenir, c'est une idée qui ne peut s'installer dans son esprit. « Je ne puis cesser d'être ton amie qu'en cessant d'exister! Tu voudrais fuir, cruel! Eh! quoi que tu fasses ou deviennes, mon souvenir ne peut plus t'abandonner. Va, abandonne tes occupations, cours respirer un air étranger, renferme ton être au milieu des tiens, c'est toujours dans mon suffrage et dans mon cœur que restera le principe de ton repos. » Attachée à celui qu'elle s'est habituée à considérer comme lui appartenant, elle le poursuit des protestations d'une tendresse qui ne veut pas lâcher prise et à laquelle il n'arrive pas à échapper. Il se défend, il récrimine, il gémit, il épilogue, il ergote. La situation menaçait de s'éterniser. Un coup de théâtre vint brusquer le dénouement.

Dans les premiers jours de décembre 1779, Marie Philipon se retire chez les Dames de la Congrégation, rue Neuve-Saint-Étienne, au faubourg Saint-Marcel. Ce fut la manœuvre décisive. La scène, le dialogue, l'attitude des personnages, tout est changé. Coupant court aux récriminations, Ariane se résigne. « Quelques larmes ont mouillé mes paupières, sans descendre plus loin; j'ai perdu la faculté d'en répandre. Je parle et j'agis comme un automate monté pour ces fonctions; je porte sur moi dans mes alentours et sur tout un regard morne et tranquille; je

ne vois rien qui mérite de m'intéresser vivement. Mon âme est flétrie, fermée; je ne daigne pas même haïr la vie : je ne sens plus rien. » Elle fait mieux : elle conseille à son ami de contracter un autre mariage : elle accepte qu'il soit heureux loin d'elle et sans elle. Même changement dans le ton des lettres de Roland. Il est très impressionné par ces démonstrations de grande lassitude et d'universel « plus ne m'est rien. » D'ailleurs il est lui-même en proie à un chagrin noir qui le mine et le tue. Depuis le temps de la rupture, il n'a pas trouvé le calme qu'il espérait et n'a pas repris possession de soi. Au contraire, il se sent tout désemparé. Il ne fait plus rien. Sa besogne n'avance pas. Il est mécontent de tout et prend la vie en dégoût. « Si cela dure, je jetterai le manche après la cognée et je me retirerai loin de ces farouches humains qui ne caressent que pour mordre et qui finissent par empoisonner. » Ainsi s'exprime son dépit avec une outrance qui prête à rire. Il n'est pas jusqu'à sa santé qui ne soit en train de se délabrer : « Tes lettres m'ont trouvé dans la situation que je t'ai peinte, augmentée d'une révolution de bile telle que je n'en ai jamais éprouvée, puisque je l'ai vomie toute pure, sans avoir rien pris pour cela... J'ai le dévoisement, je digère fort mal, je suis très jaune... » Telle est la posture, digne du comique de Molière où nous apparaît ce héros d'un drame d'amour. Sans s'en apercevoir, Roland s'est laissé pénétrer par l'ascendant de Marie Phlipon. L'âme de celle-ci est devenue son âme et le principe de sa vie. Il ne s'appartient plus et il faut, quoi qu'il en ait, qu'il subisse la domination d'une volonté supérieure. Il revoit la jeune fille à la grille du couvent. Il retrouve son émotion de jadis. Il n'essaie plus de résister à sa destinée.

Marie Phlipon est devenue la femme de Roland. Nous n'avons pas à la suivre dans sa situation nouvelle. Il nous suffit que dans les préliminaires de ce mariage l'annonce de ses dernières conséquences soit déjà inscrite en caractères lisibles. Si plus tard la nature se venge et réclame pour ses droits méconnus, M^{me} Roland n'aura donc à s'en prendre qu'à elle-même de déceptions auxquelles elle s'est exposée volontairement. Si quelque jour la médiocrité intellectuelle de son mari lui apparaît dans une évidence cruelle, c'est à elle seule qu'elle devra reprocher les illusions qu'elle s'est forgées jadis en se tenant serré sur les yeux un bandeau qui n'était pas celui de l'amour. Les lettres de Roland le peignent au vif : sa conduite, son langage, ses tergiversations, ses récriminations, ses terreurs et ses pleurnicheries ne laissent aucun doute sur le personnage : c'est un pleutre. Marie Phlipon n'a rien voulu voir, et véritablement elle n'a rien vu. Elle a subi le prestige du nom, de l'éducation, du rang. Elle a été aveuglée par ses propres désirs, éblouie par les perspectives qui s'ouvraient devant elle. Dans les longues et pénibles négociations que raconte sa correspondance, un double sen-

timent se fait jour : la haine de la condition où elle est née, l'ambition de s'élever à une classe sociale supérieure. Par là encore s'explique le rôle politique qu'elle va jouer et se limite la part qu'elle prendra dans le mouvement révolutionnaire. Elle salue avec l'explosion d'une joie faite de rancunes longuement accumulées et de haines qui trouvent enfin à se satisfaire, cette Révolution qui venge son orgueil et supprime d'un coup tout ce qui est au-dessus d'elle. A vingt ans, au lendemain d'un séjour à Versailles, elle se montrait effrayée elle-même des colères qu'elle découvrait au fond de son cœur, et du mal qu'elle pourrait faire à l'occasion, si les circonstances lui en donnaient le moyen. « Ce sentiment, dit-elle, se fonde sur la connaissance que j'ai de mon caractère, qui serait très nuisible à moi et à l'État, si j'étais placée à quelque distance du trône. » C'était se bien connaître, et apercevoir dans un éclair d'intuition ses futures violences. Mais un jour viendra où M^{me} Roland trouvera qu'on est allé assez loin, et qu'il est temps d'arrêter le mouvement : c'est le jour où elle le verra menacer sa propre situation, le rang qu'elle a si chèrement acquis, où elle s'est haussée si péniblement. Cette petite bourgeoise qui a si furieusement désiré devenir une grande bourgeoise, n'a pas l'instinct plébéien et niveleur. Elle déteste les petites gens, d'esprit, de langage et de mœurs vulgaires, les gens de ce peuple sur les confins duquel sa naissance l'avait placée, et dont elle a si impatiemment supporté le voisinage. Elle ne veut rien niveler, hors ce qui dépasse le niveau où elle est elle-même parvenue. C'est en ce sens qu'elle représente la politique du parti dont elle s'est faite l'égérie. On s'est demandé maintes fois quelle est la nuance exacte qui sépare les Girondins de leurs adversaires jacobins ; et quand on voit la part qu'ils ont eue dans les mesures les plus odieuses, on est tenté de conclure avec leur dernier historien, M. Edmond Biré, que toute la différence a été celle du succès. Il y en a une autre. Dans les révolutions ou dans les transformations sociales, ceux-là seuls sont tout à fait dangereux, qui n'ont rien à perdre à l'universel bouleversement. On a moins à redouter de ceux qui ont des raisons personnelles de souhaiter le maintien de la hiérarchie sociale. Les Girondins sont dans ce dernier cas : ils ont des intérêts à ménager, une situation à conserver : de là leur viennent des conseils de modération relative. Ils personnifient les tendances d'une bourgeoisie besoigneuse et ambitieuse, jalouse de s'élever, de passer de l'arrière-plan au premier plan, — de l'atelier du bonhomme Phlippon au salon de M^{me} Roland.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

13 juillet.

La réforme des contributions directes a avorté. Cet avortement a pris la forme d'un ajournement, mais personne ne peut se tromper sur son caractère vrai. La Chambre a décidé qu'elle reprendrait aussitôt que possible, dans sa session extraordinaire d'automne, la discussion qu'elle était obligée d'interrompre : en fait, le temps lui manquera pour la reprendre utilement, de même qu'il vient de lui manquer pour la poursuivre et la mener à terme avant la session des conseils généraux. Rien ne sert de courir, il faut partir à temps ; il ne suffit même pas de partir à temps, il faut ne pas se surcharger d'un bagage trop lourd, trop encombrant, lorsqu'on veut faire rapidement une route difficile. Dès le premier jour où le projet du gouvernement a été déposé, on a été frappé de son ampleur et de sa complexité. Il comprenait plus de quatre-vingt-dix articles, et touchait à un si grand nombre de questions que non seulement des semaines, mais des mois, peut-être même des années auraient été nécessaires pour les résoudre avec une attention suffisante. Il est vrai de dire que la plupart de ces questions avaient été traitées maintes fois, qu'elles avaient été mises et remises à l'étude, qu'elles avaient exercé déjà la patience des assemblées ; mais cela ne veut pas dire qu'elles avaient été sérieusement élaborées, ni qu'elles étaient arrivées à ce point de maturité où il ne reste plus qu'à cueillir le fruit du travail antérieur. M. Waldeck-Rousseau, dans un discours récent, parlait avec une juste appréhension de cette prodigieuse quantité de matière qui est jetée sous la meule parlementaire, et que celle-ci ne parvient pas à broyer. On croit volontiers qu'une question est prête à recevoir sa solution parce qu'on en a entendu parler pendant longtemps. Mais lorsque, en effet, on veut conclure et soumettre à la précision d'un texte législatif les idées générales et confuses qui alimentaient les conversations, et même les discussions parlementaires, on s'aperçoit que rien de tout cela n'avait été digéré, et on rencontre sur tous les points des difficultés ou des obstacles. C'est ce qui vient d'arriver une fois de plus, et la leçon a été particulièrement instructive. A peine avait-il été mis en discussion, on s'est aperçu que le projet du gouvernement touchait à tout et ne résolvait rien. Les

objections venaient de tous les côtés de l'horizon, tantôt de la gauche, tantôt de la droite, tantôt du centre. Que serait-ce lorsqu'on aborderait le projet article par article, et qu'il faudrait répondre à tous les amendemens qui ne manqueraient pas de se produire? Il en est résulté un découragement en quelque sorte préalable. Chacun a eu le sentiment de l'impuissance finale à laquelle on marchait. A quoi bon un si laborieux effort puisqu'il ne devait pas aboutir? On avait fait un faux départ; ne valait-il pas mieux s'arrêter tout de suite, revenir en arrière, et chercher une autre voie plus simple et plus directe? C'est le parti qu'on prit, et il n'y en avait pas un autre à prendre.

Nous avons dit que le projet du gouvernement était beaucoup trop compréhensif et touffu. Il présentait en bloc un ensemble de réformes dont chacune aurait rempli toute une session parlementaire. Le tort du ministère est d'avoir pris trop au sérieux les votes précédens de la Chambre, et de les avoir regardés comme un point de départ obligé, comme une base d'opérations solide, sans tenir assez compte de ce qu'ils avaient eu de contingent et de fugitif. Ainsi le ministère Bourgeois avait fait voter par la Chambre la suppression de l'impôt des portes et fenêtres et de l'impôt personnel mobilier. Cette suppression se rattachait à tout un système que la Chambre n'avait, en somme, ni accepté ni repoussé. Il n'y avait eu là rien de définitif. Le ministère en a jugé autrement; il a supprimé l'impôt des portes et fenêtres et l'impôt personnel mobilier. A la vérité, le second a été aussitôt rétabli sous un autre nom; il devait s'appeler dorénavant taxe d'habitation; mais quoique l'ancien impôt fût très reconnaissable sous ce nouveau vocable, il présentait des particularités nouvelles dont chacune était de nature à provoquer des discussions à perte de vue. On peut ne pas toucher à notre vieil édifice fiscal; on peut encore, si on y touche, le faire avec beaucoup de ménagement et de discrétion; mais dès qu'on porte la main sur une ou sur plusieurs des colonnes principales qui lui servent d'assises, le monument est ébranlé dans son ensemble. Le projet du gouvernement, dans sa hardiesse, ne tenait pas compte de la solidarité qui existe entre toutes les pièces du système. Il ne tenait pas compte, non plus, des problèmes déjà posés sans être encore résolus. Le Sénat, pendant que la Chambre discutait la réforme des quatre contributions, était aux prises avec celle des boissons. Il est saisi, en outre, de la réforme de l'impôt sur les successions. Si on fait le total de toutes ces réformes, et si on cherche à quel chiffre elles correspondent dans le budget, on arrive à un milliard de recettes, qui étaient perçues jusqu'ici avec une facilité et une sécurité merveilleuses, et qui se trouvent mises en question. Il y a là de quoi effrayer. Qui peut répondre de la valeur des systèmes nouveaux? N'auraient-ils pas d'autre tort, ils ont celui de n'avoir pas été éprouvés. En les adoptant, on mettait une large, une redoutable part d'inconnu dans le

rendement de nos budgets futurs. Plus on y réfléchissait, plus l'incertitude et l'anxiété entraient dans les esprits. Mais, comme il arrive souvent, ce n'est pas de cela qu'on parlait le plus, bien que ce ne fût pas à cela qu'on pensât le moins. Le gouvernement avait introduit dans son projet l'impôt sur la rente : cet impôt n'a pas tardé à détourner sur lui et à accaparer l'attention. Le reste du projet est resté dans la pénombre, pendant que toute la lumière de la discussion se concentrait sur la rente et sur l'inconvénient qu'il pouvait y avoir à la taxer.

Le débat a été très brillant. Depuis longtemps la Chambre n'avait pas entendu des discours aussi bien venus que ceux de M. Ribot et de M. Rouvier. L'effet a été des plus vifs et des plus profonds. A dire vrai, il n'a pas tenu seulement à tel ou tel discours, mais à l'ensemble même de la discussion et à la manière dont elle a été conduite par l'opposition, alors que le ministère paraissait de plus en plus étonné, incertain, irrésolu. Au point de vue de la simple tactique parlementaire, c'était une faute de laisser, pendant quatre séances consécutives, se produire des discours dont l'effet allait toujours croissant, sans prendre la parole et sans rien faire pour effacer, ou du moins pour diminuer une impression qui a fini par s'emparer de l'Assemblée presque tout entière. Le ministère s'était-il donc trompé sur les dispositions de la majorité ? Il avait cru celle-ci non seulement prête à voter l'impôt sur la rente, mais désireuse de le faire, afin d'écarter une fois pour toutes une question qui pesait sur elle d'un poids de plus en plus lourd, et qui était devenue une arme entre les mains des socialistes et des radicaux. Était-ce là une erreur ? Oui, si on en juge d'après le résultat ; non, si on se reporte à l'état d'esprit où la Chambre était encore il y a trois semaines. Nous laissons de côté le fond de la question. Parmi ceux qui étaient résignés à l'impôt sur la rente, aucun n'en était un partisan bien enthousiaste. On le regardait beaucoup plus comme une nécessité politique que comme une réforme désirable en elle-même. Mais la disposition à le voter était très répandue sur presque tous les bancs de la Chambre, et si le gouvernement avait su profiter de cette disposition, l'entretenir, la maintenir, il serait sans doute arrivé au résultat qu'il s'était proposé. Il n'en a rien fait. Il est intervenu trop tard dans le débat. Comment a-t-il pu laisser sans réponse immédiate le discours de M. Ribot ? C'est à peine si M. Ribot a occupé la tribune pendant une demi-heure. Il y était monté, a-t-il dit, plutôt pour expliquer son vote que pour se livrer à de longs développemens sur la question. Mais jamais il n'avait eu plus de talent. Il s'est montré simple, concis, grave, ému. Il a rappelé que la rente reposait sur un contrat passé entre l'État et son créancier, et qu'une seule des parties n'était pas maîtresse d'en modifier les termes. Il ne s'est pas contenté de cette affirmation, inspirée par la

La même des choses ; il est remonté aux origines historiques de la rente et a soutenu que des engagements solennels avaient été pris, d'où résultaient pour elle des immunités et des privilèges particuliers. Que l'on admette ou non sa thèse, M. Ribot l'a exposée avec une puissance de conviction communicative. Le gouvernement n'a rien fait pour combattre l'impression de sa parole, et M. Rouvier, le lendemain, l'a retrouvée tout entière, répandue en quelque sorte dans l'atmosphère de la Chambre, lorsqu'il a prononcé le beau discours qui a porté l'émotion à son comble. M. Rouvier, lui aussi, s'était tu pendant longtemps, pendant plus longtemps que M. Ribot, et pour des causes différentes. C'est une véritable rentrée qu'il faisait sur la scène parlementaire, et cet homme si intelligent, si bien doué par la nature de toutes les facultés qui aident à tout comprendre et à tout exprimer, avait très habilement choisi l'occasion qui se présentait à lui. La Chambre a assisté à une véritable fête oratoire, et presque tout entière elle a éclaté en applaudissemens prolongés. Les parties contestables du discours de M. Rouvier, — car il y en avait, — disparaissaient dans l'ensemble, et le tout était emporté par un souffle d'éloquence qui, lorsqu'il passe sur les assemblées, incline, au moins pour un moment, toutes les têtes. L'effet a été encore augmenté le lendemain par les comptes rendus et par les appréciations des journaux. M. Rouvier a dit sans doute beaucoup de bonnes choses, utiles, courageuses ; mais, dans le nombre, celles qui dénotaient peut-être le plus de courage ou d'indépendance d'esprit se rattachaient à la défense de notre système d'impôts, si attaqué, si calomnié, et qui pourtant, depuis un siècle, a fait ses preuves avec une solidité que rien n'a entamée. Si on juge un système d'après le maximum de rendement qu'il produit, et d'après le minimum de frottement ou de résistance qu'il rencontre, il faut convenir que le nôtre est merveilleusement adapté soit à son but spécial, soit à nos mœurs et à notre caractère. Il nous a aidé à traverser sans faiblir les crises les plus cruelles de notre histoire. Pourquoi donc le changer ? Pourquoi emprunter à l'étranger, tantôt à l'Allemagne, tantôt à l'Angleterre, des parcelles de leur propre système ? Car ce n'est jamais que des parcelles que nous leur empruntons, et pour cause ; nous ne pourrions pas nous plier à une imitation absolue. Mais il résulte de ce mélange quelque chose d'hétéroclite et de bâtard qui ne satisfait ni la raison pure ni la raison pratique. Voulons-nous établir l'impôt sur les revenus, sur tous les revenus, y compris la rente, comme il existe en Angleterre ? Alors, pourquoi laisser subsister une exception au profit des revenus du travail ? On peut théoriquement admettre que les revenus de la rente soient frappés si tous le sont ; mais s'ils ne le sont pas tous, pourquoi ne pas faire bénéficier la rente d'une exemption qui profite à d'autres ? Et si tous les revenus ne sont pas atteints directement, si on maintient ou si on

rétablit un impôt qui s'appelait autrefois personnel-mobilier, qui s'appelle dans le projet ministériel cédule ou taxe d'habitation, pourquoi cet impôt ne s'appliquerait-il pas aussi bien au revenu de la rente qu'à celui du travail? C'est ce que demandaient les radicaux; c'est ce que proposait M. Doumer. Le gouvernement, faute d'avoir fait un choix résolu et d'avoir adopté un système complet, est resté dans une situation intermédiaire où les coups sont tombés sur lui de toutes parts. Il a paru reconnaître, dès les premiers jours du débat, que cette situation n'était pas tenable, et son attitude s'en est ressentie.

M. le ministre des finances a prononcé trop tard un discours qui, au point de vue purement spécial et technique, ne manquait ni de vigueur, ni de logique : il aurait pu produire un effet utile si la partie, dès ce moment, n'avait pas été déjà à peu près perdue. M. le Président du Conseil est intervenu à son tour; il a dit des choses excellentes, mais également tardives. Le résultat de la bataille était très douteux. L'attaque, de la part de quelques orateurs du centre, avait été si habile et si véhémement; la défense, de la part du gouvernement et de ses amis, avait marqué tant d'hésitation et si peu de confiance, que le dénouement paraissait de plus en plus à craindre. Il était bien certain que le projet ministériel ne passerait pas, et que, si on se mettait à le discuter, on n'en sortirait pas; mais que faire? Comment obvier à la difficulté qui se présentait d'un côté comme de l'autre, à quelque parti qu'on s'arrêtât? Heureusement, les radicaux ont sauvé la situation, et les socialistes les y ont aidés, bien qu'ils aient adopté, ceux-ci et ceux-là, une attitude absolument différente. Les socialistes se sont déclarés partisans du projet du gouvernement, sinon dans sa totalité, au moins dans sa partie essentielle qui était à leurs yeux l'impôt sur la rente. Il y avait là un vague parfum de violation de contrats, que la discussion n'avait pas suffisamment dissipé, et qui charmait M. Jaurès. Le député de Carmaux a prononcé un grand discours dans lequel, comme l'a dit M. Méline, il a embrassé le gouvernement, pour mieux l'étouffer. Il a affecté de voir dans l'impôt sur la rente une première, mais redoutable atteinte portée au capital, sous sa forme jusqu'ici la plus sacrée. Il s'est dit heureux qu'un ministère modéré proclamât que l'État ne saurait jamais se lier *in æternum*, et qu'il restait toujours maître de reviser, c'est-à-dire de violer les engagements qu'il avait pris. Cette manière ingénieuse de défendre le projet du gouvernement rendait au gouvernement lui-même et à ses amis une partie de leur liberté. On ne pouvait pas admettre, en effet, que le vote du projet pût être présenté comme une victoire des socialistes. Le discours de M. Jaurès a contribué à fixer les dispositions finales de la majorité. Mais encore fallait-il trouver une porte de sortie, et peut-être cela n'aurait-il pas été facile sans les radicaux, et surtout sans M. Doumer, qui s'est montré leur chef dans cette circonstance. A l'in-

verse des socialistes, M. Doumer s'est déclaré l'adversaire passionné de l'impôt sur la rente. Peut-être espérait-il se réconcilier avec le monde des affaires qu'il a si violemment ému et troublé par son impôt global sur le revenu. Peut-être voulait-il tout simplement faire acte d'opposition. Peut-être aussi avait-il le sentiment plus ou moins distinct que l'impôt sur la rente lui enlèverait un argument pour l'avenir et rendrait plus difficile l'établissement de l'impôt global. Quoi qu'il en soit, il s'est prononcé contre. On a eu beau lui dire que l'impôt sur la rente était certainement compris dans l'impôt général tel qu'il l'avait présenté lui-même et que, sur ce point du moins, le projet de M. Cochery ne faisait pas autre chose que le sien, la seule différence est qu'il le faisait plus ouvertement, M. Doumer n'a voulu rien entendre. S'il s'était borné à critiquer le projet ministériel et à renouveler contre lui, bien qu'à un point de vue différent, les critiques de M. Ribot et de M. Rouvier, peut-être aurait-il augmenté l'embarras du ministère et le désarroi de la majorité. Mais il a voulu faire plus. Il a repris son propre ancien projet, et, après y avoir introduit quelques corrections qui ne l'amélioreraient guère, il l'a présenté comme amendement au projet du gouvernement. Il ne pouvait pas rendre un meilleur service à M. Cochery et à M. Méline. Son initiative devait dissiper une équivoque sur laquelle les radicaux vivaient depuis trois mois, à savoir que leur système avait eu, et qu'il conservait *in petto* la majorité dans le parlement. Était-ce vrai? Il était bon qu'on le sût avant de se séparer. Mais il était imprudent, de la part de M. Doumer, de le demander. Lorsque lui-même était au pouvoir et que la Commission du budget attaquait son projet, il ne cessait de l'exhorter à en présenter un autre, sachant fort bien qu'aussitôt les coups qui tombaient drus et serrés sur le sien se diviseraient pour le moins, et qu'une partie se détournerait sur la Commission. Celle-ci s'est bien gardée de tomber dans le piège qu'on lui tendait. M. Doumer, emporté par une humeur généreuse et batailleuse, n'a pas été aussi sage. Croyant sans doute retrouver tout entière sa majorité du mois de mars dernier, — elle s'était élevée à 48 voix, — il a déposé hardiment son projet. Aussitôt, la Chambre a un peu oublié celui du gouvernement. M. Méline, dans le discours qu'il a prononcé, discours d'ensemble où il a envisagé toutes les faces de la question et de la situation, a pu glisser sur son propre système pour s'appesantir sur celui de M. Doumer. Cette partie de ses observations a été, de l'aveu général, la plus remarquable, et aussi la plus applaudie. La majorité, un peu troublée, ébranlée par la discussion antérieure, a été heureuse de se reformer contre l'impôt global des radicaux. Il y avait là, pour elle, une occasion et un moyen inespérés de donner au ministère une marque de confiance et de préférence. Peut-être n'aurait-on pas pu l'amener, dans l'état où étaient les choses, à voter l'impôt sur la rente de M. Cochery; mais voter contre l'impôt

global de M. Doumer, elle y était toute prête. Elle l'a fait. La majorité n'a pas été considérable, elle s'est élevée à 29 voix; mais si on ajoute ces 29 voix en moins aux 48 voix en plus que le projet avait eues à la fin de mars, c'est 77 voix que le projet d'impôt général sur le revenu a perdues en quelques semaines. Encore faut-il dire qu'un certain nombre de députés, liés par leur vote antérieur, n'ont pas osé reprendre tout de suite leur liberté. On a vu par les scrutins qui ont suivi que la véritable majorité gouvernementale était d'environ 90 voix. Le rejet du projet Doumer a permis à la Chambre de trancher la question politique au profit de M. Méline et du cabinet actuel. Il ne restait plus qu'à trouver un moyen d'ajourner une réforme qu'on n'avait plus aucun espoir de faire aboutir en ce moment : après la victoire que le gouvernement venait de remporter sur les radicaux, cela était devenu plus facile. Dès ce moment, tout le monde savait bien qu'on allait à la disjonction, c'est-à-dire à la mise de la réforme hors du budget, et qu'on voterait les quatre contributions des années précédentes. On n'y est pas allé de la manière la plus directe ni la plus simple; on s'est embrouillé, on s'est égaré, on a fait un certain nombre de fausses manœuvres; mais, finalement, on a atteint le but parce qu'il était devenu immanquable. Après quoi la Chambre s'est séparée.

C'est ce qu'elle avait de mieux à faire. Il faut pourtant avouer qu'il y a quelque chose de plus en plus décevant dans ce long effort parlementaire, mené avec tant de bruit, au milieu de tant de discours, de tant d'espérances confuses mais ardentes, pour arriver à un résultat purement négatif. Nous n'établissons aucune comparaison entre l'impôt global sur le revenu de M. Doumer et l'impôt par cédules, y compris la rente, de M. Cochery. Le second a servi à éliminer complètement le premier; mais c'est le seul service qu'il ait rendu, et il semble bien que, de cette lutte où il a vaincu l'adversaire, il soit sorti lui-même épuisé. La Chambre ne désire revoir ni l'un ni l'autre systèmes, bien qu'elle ait voté une résolution par laquelle elle se promet à elle-même de reprendre le plus tôt possible le débat qu'elle s'est vue obligée d'interrompre. Au fond, son impuissance se manifeste de plus en plus. Elle a beau aborder successivement telle réforme, puis telle autre, les difficultés qu'elle rencontre sont toujours plus fortes que son intelligence politique et sa bonne volonté. Il y a dans la Chambre une majorité contre l'impôt global de M. Doumer; mais peut-être y en a-t-il une aussi contre l'impôt à cédules de M. Cochery. La Chambre a paru successivement accepter soit l'un, soit l'autre, mais à la condition de ne pas en aborder les détails. Le jour où on les aborderait, la débâcle serait générale. On verrait se produire, d'abord sur tel article, puis sur tel autre, les plus étranges coalitions. L'ajournement, que presque tout le monde désirait d'ailleurs, a été rendu inévitable par la rencontre, dans un même scrutin, des voix des socialistes, des radi-

dicaux et de la droite. Les rencontres de ce genre se produiraient à tous les détours du chemin. Il n'y a pas de majorité au Palais-Bourbon pour une profonde réforme fiscale. Peut-être en trouverait-on une pour une réforme modeste, portant sur un de nos impôts, non pas même pour le supprimer, mais pour l'améliorer. Celui de tous à qui on a fait la plus mauvaise réputation est l'impôt des portes et fenêtres; on n'a pourtant pas trouvé encore quelque chose de mieux à mettre à la place, et il ne semble pas, au surplus, qu'il soit aussi discrédité dans le pays qu'il l'est, ou qu'il a paru l'être à la Chambre. Il n'y aurait que moitié mal à ce qui vient d'arriver, si la constatation qui s'en dégage nous rendait plus prudent, plus timide même, à promettre et à entreprendre beaucoup. Le gouvernement fera sagement, avant d'arrêter ses nouveaux projets, de consulter sa majorité et de se mettre d'accord avec elle. C'est ainsi qu'on procède en Angleterre, et il y a là une méthode de travail qu'on ne saurait trop recommander. Si on envisage les réformes éventuelles, non pas seulement au point de vue spécial et technique, mais au point de vue politique, les meilleures sont celles qui resserrent la majorité, et les plus mauvaises celles qui la désagrègent et la dispersent. Un ministère doit gouverner avec ses amis, et ne s'engager dans une entreprise quelconque qu'après s'être assuré qu'il sera suivi par eux. Il n'y a pas pour lui de surprise plus fâcheuse que celle qui vient de se produire. Au désagrément d'être combattu par des hommes comme M. Ribot et M. Rouvier, est venu s'ajouter celui d'être défendu, en termes ironiques et narquois, par M. Jaurès et par M. Rouanet. Les épreuves de ce genre sont mauvaises. MM. Méline et Cochery, aidés comme nous l'avons dit par les maladroitement manœuvres des radicaux, ont sauvé la situation à force de courage; mais ils auraient tort de s'exposer une fois de plus à de pareilles aventures. M. Bourgeois a si bien cru la situation mûre pour lui, qu'il a découvert son impatience à ressaisir le pouvoir, et qu'il a sommé M. Méline de poser la question de confiance sur un point quelconque de son projet. M. Bourgeois ne s'est pas fait de bien en prenant cette attitude, mais il ne l'a prise que parce que M. Méline n'avait pas traversé la discussion sans se faire ou sans éprouver quelque mal. Les vacances parlementaires opéreront sur tout le monde comme un calmant. Elles donneront au ministère le temps de mieux combiner ses plans pour la session prochaine. Puisse-t-elle être plus utilement remplie que celle-ci! Dans vingt mois au plus tard, si elle n'est pas dissoute avant l'heure, la Chambre devra comparaître devant le pays. Que diront ses membres, redevenus simples candidats, lorsque les électeurs leur demanderont ce qu'ils ont fait pendant quatre années et demie de législature? Ils ont renversé beaucoup de ministres. Ils en ont essayé de très divers, de très différens les uns les autres, depuis M. Charles Dupuy et M. Casimir-Perier jusqu'à M. Bourgeois et à M. Doumer, enfin jusqu'à M. Méline

et à M. Barthou. Quand on se rappelle les origines de cette assemblée et les noms de ceux qui y ont présidé, il semble que ce passé d'hier s'éloigne dans le recul le plus lointain. Nous sommes, en effet, fort loin de ces débuts. Des transformations profondes se sont faites depuis lors ; beaucoup d'hommes ont été usés, beaucoup d'idées et de systèmes aussi ; mais où en sommes-nous aujourd'hui, et où trouverons-nous un point d'arrêt provisoire qui nous permette de reconnaître la situation et de respirer un moment ? Nous nous rassurerions si cette mobilité excessive pouvait être confondue avec la marche du progrès ; mais comment se faire à cet égard la moindre illusion puisque rien ne réussit, puisque tout avorte, et que la seule différence entre le lendemain et la veille est un peu plus de fatigue et d'usure ? Il était temps que les vacances arrivassent. Nous avons parlé d'un discours que M. Waldeck-Rousseau a prononcé, il y a quelques jours, à Saint-Mandé, au banquet de l'Industrie et du Commerce parisiens. M. Waldeck-Rousseau n'a indiqué qu'un remède à la maladie dont nous souffrons et dont il a fort bien décrit les caractères, c'est la dissolution. Mais est-ce bien un remède ? Il faudrait, pour le croire, être sûr que le mal n'est que dans la composition actuelle des Chambres, et que la pleine santé est dans le pays : nous ne le sommes pas.

Depuis plusieurs semaines, la situation de l'Orient est troublée par l'insurrection crétoise. La cause en est assez obscure. Le principal grief des insurgés qui ait été porté par les journaux à la connaissance de l'Europe, est la non-observation de la convention d'Halepa. Cette convention, qui a été le développement et la confirmation du pacte fondamental de 1868, a été faite dix ans plus tard ; c'est dire qu'elle ne correspond peut-être plus exactement aux nécessités actuelles, puisqu'elle date déjà de dix-huit ans ; mais, telle qu'elle est, elle aurait dû être strictement observée par la Porte, et il semble bien qu'elle ne l'ait pas été. Peut-être la responsabilité n'en revient-elle pas à la Porte seule. La convention d'Halepa porte la création d'une assemblée nationale crétoise, qui, si elle s'était réunie et avait fonctionné d'une manière normale, aurait sans doute pourvu à tous les besoins de la situation, au fur et à mesure que celle-ci se serait développée. Mais si la Porte n'a mis aucun empressement à réunir l'assemblée, les Crétois n'en ont pas toujours mis davantage à choisir les députés qui devaient les y représenter ; on cite un certain nombre de districts qui n'ont jamais voulu élire les leurs ; de sorte que, par la négligence des uns ou par l'abstention des autres, l'assemblée est en quelque sorte tombée en désuétude. Les vœux du pays n'ayant pas trouvé à s'exprimer légalement, le malaise est devenu de plus en plus grand et l'insurrection a éclaté. On s'est plaint de ce que le gouverneur de l'île n'était pas un chrétien, En fait, il a été tantôt chrétien et tantôt musulman, et la Porte n'a

manqué sur ce point à aucun engagement formel. Au reste, les motifs de l'insurrection ont une importance secondaire. Ceux qu'on donne, ceux qu'on avoue ouvertement, ne sont pas toujours ceux qui agissent le plus. Quoi qu'il en soit, les insurgés ont réclamé dès le premier jour un gouverneur de leur religion et la réunion de l'Assemblée nationale. Ils les ont réclamés par les armes, et il y a eu, de part et d'autre, des actes très regrettables pour l'humanité. Le sang a coulé, ici le sang chrétien et là le sang musulman. Les villes ont été désertées. Sur un point des troupes turques ont été assiégées; sur d'autres elles ont commis des violences et des massacres. Le mal qui venait de se manifester, — et ce symptôme est plus inquiétant encore que tous les autres, — ne s'est pas localisé et enfermé dans l'île; il a eu des répercussions immédiates sur divers points de l'Anatolie, où l'insurrection arménienne était à peine éteinte, et de la Syrie, où les Druses se sont livrés aux déprédations dont ils sont volontiers coutumiers. Nous n'avons pas besoin de dire qu'en Grèce l'opinion publique, si facilement inflammable, s'est intéressée passionnément à ce qui se passait en Crète. Quelle que soit la sagesse du gouvernement du roi Georges, les instincts populaires sont difficiles à contenir lorsque la Crète est en ébullition! Les pays voisins, dans l'incertitude de ce qui peut arriver, prennent aussitôt une attitude d'observation très attentive et même un peu tendue, et l'Europe tout entière ne peut pas se montrer indifférente à un état de choses où la moindre étincelle malencontreuse pourrait faire naître et propager l'incendie.

Toutefois cette situation ne devient vraiment périlleuse que si une grande puissance cherche à en profiter à l'exclusion des autres et à la faire servir à son intérêt particulier. Il est difficile que l'insurrection puisse se soutenir longtemps en Crète, à moins de recevoir quelque encouragement et quelque appui étrangers. On s'est demandé dès le début si le mouvement avait été parfaitement spontané, et dans certains pays, la presse a émis à ce sujet des doutes que rien, il faut le dire, n'est venu confirmer, ni alors ni depuis. Il ne semble pas que l'insurrection ait été le résultat d'un mot d'ordre du dehors. L'attitude de toutes les puissances sans exception a été correcte; elle n'a d'ailleurs pas tardé à devenir uniforme, et à se traduire par des démarches collectives. Nous avons peut-être fait, nous avons peut-être dit quelques jours avant les autres ce que tous les autres ont dit et on fait presque aussitôt après nous, et, si l'on veut, presque en même temps que nous. Au reste, la conduite à suivre était indiquée par la nature même des choses. Il fallait, tout en adressant aux insurgés des paroles de modération, s'efforcer de dégager de leurs griefs ce qu'ils pouvaient avoir de légitime et en apporter l'expression à la Porte. Il fallait faire entendre en Grèce des conseils de circonspection et de réserve. Il fallait, avant tout, pourvoir à la sécurité de nos nationaux respectifs. C'est ce qui a été fait d'abord

séparément par chaque puissance, puis collectivement par toutes, ce qui devait donner à leurs démarches plus d'autorité et d'efficacité. Les puissances ont conseillé à la Porte d'envoyer en Crète un gouverneur chrétien, de réunir sans délai l'Assemblée nationale et de s'inspirer de ses désirs en vue des réformes indispensables, enfin de proclamer une amnistie générale. A ces conditions, il y avait lieu d'espérer que l'insurrection prendrait fin.

Le sultan Abdul-Hamid est trop intelligent pour n'avoir pas compris ce que ces conseils avaient de sage et de désintéressé. La situation était grave; elle menaçait tous les jours de le devenir davantage. Le désintéressement même de toutes les puissances, qui se manifestait par un accord complet entre elles toutes, ne devait pas être soumis à des tentations trop fortes, c'est-à-dire trop prolongées. Qui sait, en effet, s'il se serait maintenu jusqu'au bout? Une fausse manœuvre de la part du sultan, une obstination déplacée, un refus d'adhésion inopportun auraient permis aux puissances de reprendre leur liberté. Abdul-Hamid l'a senti, et il a fait droit sur tous les points aux conseils qui lui étaient donnés. Il a commencé par nommer en Crète un gouverneur chrétien; il a décidé que l'Assemblée nationale serait réunie immédiatement; il a fait un peu plus de difficultés pour promettre l'amnistie générale, mais enfin il y a consenti. Dès lors, l'insurrection ne pouvait plus se poursuivre sans changer de caractère et sans prendre une allure purement révolutionnaire; mais, du même coup, elle devait perdre les sympathies qu'elle avait, à certains égards, excitées en Europe. Quelques jours se sont passés, jours de véritable anxiété, pendant lesquels on a pu se demander comment les événemens tourneraient. Il y a dans toutes les insurrections des élémens très divers. S'il y en a de légitimes, il y en a qui ne le sont pas. S'il y en a de politiques, il y en a de violens. A côté des hommes qui se sont armés pour faire respecter leurs droits, il y en a d'autres qui l'ont fait pour violer le droit d'autrui. Les insurgés ont été livrés pendant quelques jours aux conseils des uns et des autres, et les suggestions imprudentes ont pris, comme il arrive toujours en pareil cas, un degré d'énergie de plus en plus pressant au moment décisif. En même temps les agences apportaient à l'Europe occidentale des nouvelles alarmantes. Heureusement, ces nouvelles ne correspondaient pas à la vérité. Soit qu'ils aient été éclairés par leur propre sagesse, soient qu'ils aient prévu l'abandon auquel ils s'exposeraient s'ils passaient outre, les insurgés ont prêté l'oreille aux propositions qui leur étaient faites. Leurs principaux chefs se sont réunis à Fré, dans l'Apokorona, et ils ont arrêté à l'unanimité des résolutions dont ils ont fait part officiellement au doyen du corps consulaire à la Canée, M. Gennadios, consul de Grèce. Une difficulté se présentait au sujet du mandat des membres de l'Assemblée nationale. Ce mandat est ancien. De plus, comme nous l'avons dit, les députés ne

sont pas au complet. Ces objections dont on faisait naguère encore tant de bruit ont perdu de leur gravité dès qu'on l'a bien voulu. Les chefs insurgés ne font plus d'opposition à la réunion de l'Assemblée nationale; ils attendent d'elle des réformes, et des délégués vont être nommés dans chaque district pour en rédiger en quelque sorte les cahiers. Beaucoup de difficultés sont encore à prévoir. Le bruit court qu'un certain nombre d'insurgés refusent de se soumettre, et vont rédiger une protestation contre l'Assemblée de Fré. Les musulmans de leur côté, ou du moins les plus échauffés d'entre eux, se montrent indignés des concessions faites, et un certain nombre refusent de prendre part aux travaux de l'Assemblée. Que seront les vœux exprimés par celle-ci? Seront-ils accueillis sans délai ni résistance? Pourront-ils l'être? Ce sont là des questions qui restent incertaines. Il faudrait exagérer l'optimisme pour croire que tout est terminé en Crète, et que la situation de l'Orient, hier encore si agitée, a retrouvé son calme et son équilibre toujours artificiels. Le premier acte seul est terminé. Il s'est bien terminé parce que l'Europe a été, depuis le commencement jusqu'à la fin, parfaitement unie, et que toutes les puissances se sont mises et sont restées d'accord les unes avec les autres. Si la même prudence, la même réserve, le même désintéressement, la même union président aux actes suivans, ils se termineront bien à leur tour, malgré les tentatives qui ne manqueront pas d'être faites pour en troubler le cours et en changer le dénouement. Quant à dire si ces heureux sentimens continueront d'animer toutes les puissances sans aucune exception, et si le sultan montrera de son côté la même disposition à accepter les transactions nécessaires, tout ce que nous pouvons pour le moment, c'est en émettre l'espoir.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

L'IMAGE

PREMIÈRE PARTIE

I

Ce fut à Argelès, à l'hôtel de France, où il dînait ce soir-là, invité par mon voisin le garde général, que je rencontrai André Lavernose.

Nous discussions, je m'en souviens, dans notre coin de table, une question d'archéologie locale. La statue de la Vierge-Mère en bois doré qu'on voit dans l'église romane de Saint-Savin, nichée au-dessus du sarcophage du grand ermite, est-elle contemporaine de l'église ou, plus ancienne, a-t-elle été, comme le veut la tradition, rapportée de quelque basilique d'Orient à l'époque des croisades?

Les avis étaient partagés. Du haut de sa fraise en dentelle mi-partie blanche et noire, ma voisine de gauche, miss Hélène, une esthète de Dublin retour de Florence, se prononçait pour l'origine la plus reculée. La dureté triste de l'expression, la raideur géométrique de la forme le disaient suffisamment. Le roman n'avait pas au même degré ce quelque chose de massif, d'impérieux et d'abstrait qui est la caractéristique de Byzance. La tradition d'ailleurs l'attestait, et la tradition...

— La tradition a bon dos, ripostait le garde général; mais on lui en donne quelquefois un peu trop lourd à porter... Qu'en pensez-vous, Lavernose?

L'interpellé se tourna vers nous. C'était, — non pas peut-être tel que je le vis ce soir-là, mais tel qu'il m'apparaît maintenant résumé dans le souvenir, — une figure encore jeune, à peine flétrie,

d'homme de quarante ans : des traits délicats, atténués en une vague usure, une physionomie rompue, nuancée, mobile, des yeux d'enfant étonnés, avides de spectacles, une bouche indulgente et lasse de sceptique...

Argelésien et archéologue, ainsi que nous le présentait le garde général, Lavernose avait double qualité pour conclure. Il s'en défendit d'abord. Pourquoi ne pas laisser à la statue le bénéfice du doute, le mystère de son origine comme un charme de plus à sa beauté un peu fruste? Cependant il tenait pour la date la plus récente. Et il nous donnait ses raisons. Plus qu'ailleurs peut-être en ces provinces reculées, loin des centres d'art, des modèles et des maîtres, les styles avaient été lents à évoluer. Et il fallait tenir compte aussi de la rudesse de la race pyrénéenne, de ce qu'elle avait pu ajouter à la raideur du type roman. Quelque naïf ouvrier, un compagnon passant, qui sait? un menuisier de village se haussant pour un jour à une volonté d'art, s'était évertué à sculpter cette souche de tilleul, et la raideur de l'image était bien dans son idée, mais elle était aussi dans ses doigts, byzantins sans le vouloir...

A l'appui de sa thèse, l'archéologue citait le cas d'une sainte vierge, destinée au maître-autel de la paroisse de Vidalos. Le travail, ainsi qu'il résultait d'un vieux livre de comptes, avait été fait en plein xvi^e siècle, et à voir la gaucherie naïve et la raideur hiératique de l'image, on l'aurait dite d'un gothique commençant...

— Vous pourrez vous en convaincre quand vous passerez à Vidalos, ajouta l'archéologue en s'adressant à moi. Mais la course est longue et l'église médiocre; si la photographie de la Vierge peut vous suffire, je serai heureux de vous la montrer...

— Et tant d'autres belles choses avec... un vrai musée, soulignait le garde général.

Mais André Lavernose se récriait.

— Un musée! quatre ou cinq morceaux de sculpture, un lot de vieilles ferrailles et des faïences dont quelques-unes ont eu des malheurs! Non; le seul intérêt de ces petites choses pyrénéennes est de raconter les déformations des styles à travers le goût et l'imagination d'une province. Mais, ajoutait-il, il faut avoir du temps de reste pour le perdre à ces minuties.

Je le constatai dès le lendemain; André Lavernose avait raison d'être modeste pour ses bibelots: cuivres, bois sculptés, orfèvreries, il n'en aurait pas tiré 200 louis à l'Hôtel des ventes. Un reliquaire en étain excepté, d'un travail gothique assez rare, et encore un fragment de vitrail antérieur aux vitraux de la cathé-

drale d'Auch, une merveille où des anges long vêtus pinçaient du luth en des attitudes alanguies, avec des mignardises de doigté d'une grâce presque japonaise, on ne voyait là que des objets de petite élégance, de décoration pauvre, des meubles ou des ustensiles d'usage, plutôt que d'apparat. Leur mérite était d'être en place, pas étalés, en accord intime avec l'honnêteté sommeillante et l'aisance discrète du logis où ils semblaient avoir toujours vécu.

C'était, ce logis, une des maisons les plus anciennes d'Argelès ; une façade de plain-pied avec la Grande-Place, l'autre en suspens sur la vallée, légère celle-là, avec ses galeries de bois à chaque étage et son jardinet en terrasse bâti sur les anciens remparts, qui portaient encore à chaque angle des amorces de tourelles... Là fleurissaient, sous la garde sévère des buis taillés, les fleurs d'autrefois, les lis, les tournesols, les coquelourdes... Détail curieux, les mêmes fleurs avaient servi de motifs aux tailleurs de pierre et aux sculpteurs sur bois qui avaient travaillé à édifier ou à meubler la maison, les mêmes fleurs, mais dénaturées selon je ne sais quelle invention particulière, quel goût fastueux où se trahissait déjà, amplifiant le style Louis XIV et entortillant le Louis XV, le souffle héroïque et galant de l'Espagne.

André Lavernose me faisait toucher du doigt ces provincialismes ; il m'initiait d'un mot, d'un geste à son esthétique pyrénéenne. Sans grande érudition, avec des dessous de lecture assez minces, il avait cependant des chemins à lui, des raccourcis imprévus ou des circuits de paresseux qui allaient vers la beauté. De système peu ou point, mais des intuitions, des concordances découvertes par un regard plus patient, plus direct, appuyé sur les spectacles quotidiens.

Comment, par quelle cristallisation, les lignes, les couleurs d'un paysage se fixent-elles dans l'imagination d'une race, et de là passent elles dans la forme de ses meubles, de ses ustensiles, effilant les lignes d'une gargoulette, contournant le pied d'une table ? Un album devant lui, chargé de dessins et de notes, avec quelquefois une fleur de montagne séchée entre les pages, M. Lavernose me dévoilait ce mystère. Ses explications étaient ingénieuses et naïves tout ensemble ; mais la passion qu'il mettait à la développer suppléait aux lacunes de son esthétique. Rien qu'à sa façon de faire sonner les noms de son pays, ces noms d'or ou de cristal : Luz, Izaby, Bergonz, Boôsilen, on sentait que ces syllabes magiques ouvraient pour lui comme des portiques de bonheur.

— Vous les aimez bien, vos Pyrénées ! lui dis-je. Vous n'avez pas dû les quitter souvent...

— Une seule fois, mais peu s'en est fallu que ce ne fût pour toujours...

Il me parlait penché à la fenêtre, le visage tourné vers la vallée crépusculaire où fumaient déjà les premiers brouillards d'automne. Ses yeux tout à coup se voilèrent et il demeura un moment immobile, visité par le souvenir.

II

André Lavernose m'avait attiré dès le premier jour. Une sympathie se dégagait pour moi de cette âme de sous-préfecture, un peu pâle et résignée, mais qu'on sentait supérieure à ses limites. Avec la facilité que donne la vie désœuvrée des eaux, nous eûmes bientôt fait de lier connaissance. Il ne se passait guère de jours qu'on ne nous vît ensemble devisant sur la galerie de sa maison, et en face de nous alors, le spectacle de l'ombre déclinante sur les pelouses du Davantaïgue; ou, bâton en main, gravissant les pentes ombragées, les herbages rocheux de Saint-Savin ou de Balandrau.

Septembre, cette année-là, finissait en beauté dans la montagne. A des matins d'argent, ruisselans de soleil et de brume, succédaient des après-midi en or, noyés de ces rayons tièdes, épais, languissans, qui sont comme les dernières caresses de l'automne. Les bruyères, roussies par la gelée aurorale, mettaient déjà leur pourpre au sommet du Davantaïgue, et, dans l'air saturé d'humidité, à travers le vide des futaies à demi dépouillées, le galoubet des pâtres, les sonnailles des troupeaux tintaient plus longuement, vibraient d'un son délicat et attendri.

Quand ses occupations d'agriculteur lui avaient pris sa journée, André Lavernose venait me chercher le soir, à la sortie de la table d'hôte. On bavardait un moment sur la porte de l'hôtel, au milieu des groupes de robes claires, agitées et pimpantes. Puis, mes voisins de table, le garde général et le percepteur, nous quittaient, remontaient la rue, se hâtaient lentement vers le domino quotidien, et nous descendions, mon nouvel ami et moi, vers la solitude de la route qui va, coupant les prairies et les blés noirs, d'Argelès à Pierrefitte.

Au cours de ces promenades, de celles du soir surtout, plus invitantes à l'intimité, je connus tout à fait André Lavernose. Timide en commençant, défiant peut-être, déshabitué par un trop long silence de faire parler sa pensée, il finit par laisser aller vers moi le trop-plein d'une vie intérieure jusque-là contenue, obscure à elle-même, et qui ne demandait qu'à se répandre. Ses idées,

ses sentimens, ses habitudes, peu à peu, il me révéla tout.

Il était né à quelques lieues d'Argelès, au village de Marsous, un des derniers de la vallée d'Azun, une bourgade sévère, au bord d'un jeune gave, entre des herbages ingénus. Là, dans ce creux si vite rempli par l'ombre des géans voisins, au plein air de la prairie bruissante de sauterelles, André avait eu des années de béatitude profonde, des étés lumineux, battus du vent, arrosés de soleil, dans la compagnie des pâtres aux yeux clairs, sculpteurs de jattes et presseurs de fromages ; et des hivernages recueillis, dans la maison close, avec la douceur de la veillée, la clarté dansante des résines sur les visages et les récits naïfs débités brin à brin en même temps que la laine, par les machinales filandières.

Peu s'en était fallu que cette vie ne fût pour toujours la sienne. C'était au moins celle que les Lavernose avaient menée avant lui. Les plus importans du pays, presque riches, ils étaient restés pareils aux autres, parqués volontairement dans le même horizon. André fut le premier bourgeois de sa race. Il avait à peine dix ans, quand son père mourut. Cette mort changea sa vie. Sa bonne femme de mère, une montagnarde tout unie, toute simple, avait abdicqué dès la première heure aux mains de l'oncle, un prêtre, un curé de campagne autoritaire et ambitieux. Sans délai, sans appel, ce nouveau maître avait décidé de l'avenir de l'orphelin. Ce n'était pas assez pour le fils unique, pour l'héritier présomptif des Lavernose, de recevoir les leçons du régent de Marsous ; il quitterait l'école pour le collège, il prendrait ses grades ; il étudierait à Toulouse pour être avocat ou médecin.

Et ce fut l'exil, les années grises du pensionnat, la sévérité des murs, la dureté des âmes, l'indifférence ou l'hostilité, autour du nouveau, des êtres et des choses.

A Argelès d'abord, puis à Garaison, un collège de prêtres renommé dans le pays, le jeune écolier changeait, se modifiait peu à peu. Sur le sauvageon de la montagne se greffait une nouvelle plante, une plante de jardin transformée par la culture et le milieu. Après la petite enfance impulsive et violente, venait le repliement sur soi-même, l'inquiétude de l'esprit, l'éveil de l'imagination. Le goût de la nature persistait, mais, dévié par la clôture, il tournait à la contemplation, s'alimentait de poésie intérieure. Le peu de littérature errant en vague musique autour de l'adolescent, le souffle de mysticité respiré sans le savoir favorisaient cette tendance au rêve dont s'accommodait sa paresse. Bientôt, ainsi qu'il arrive à ceux qui ont une fois pris goût à ce délicieux poison de l'irréel, la répugnance à l'action, l'infirmité

du vouloir se développaient chez le pauvre imaginaire. Et le travail s'en ressentait. Les thèmes et les versions patissaient du voisinage de ces belles choses incertaines qui se jouaient, flottaient en poussière d'arc-en-ciel entre lui et la réalité. Pas plus à Garaison où il s'attardait à la conquête de son diplôme de bachelier, qu'à Bagnères-de-Bigorre, dans l'étude de notaire où l'oncle tuteur l'installait ensuite, André ne prenait intérêt à sa tâche, à la fonction bourgeoise à laquelle on l'avait voué sans le consulter. Son apprentissage de jeune homme l'occupait plus que son stage d'officier ministériel. Mais là encore, dans sa vie sentimentale comme dans sa vie intellectuelle l'imagination avait la meilleure part. Clerc de notaire et amoureux, il restait l'adolescent contemplatif, l'écolier distrait, les yeux en l'air, qui regardait passer ses rêves. Aussi débiles que ses pensées, ses désirs de volupté flottaient, se répandaient en caresses molles autour des choses qu'ils n'osaient pas étreindre. Et cet effleurement lui suffisait. C'était moins de l'amour qu'il avait qu'un certain goût d'aimer, une facilité de cristalliser à volonté, de créer de rien des délices et des souffrances. Amours de tête ! Cela naissait, fermentait en une exaltation vague, un appel de tout l'être tendu vers le vide. Et le vide tout à coup s'animait. Le hasard d'une image reçue, le choc d'un regard, le timbre d'une voix déterminaient la crise. L'amoureux en avait pour de longs mois à se promener sous la même fenêtre, à suivre dans la foule le même chapeau, la même robe, à rimer des sonnets pour Elle.

Chose étrange, ces expériences se renouvelaient aux mêmes époques et dans des circonstances à peu près identiques. Le printemps, chaque année, ramenait la contagion : André tenait bon quelquefois contre les lilas ; il succombait aux chèvrefeuilles. Une nouvelle image d'amour s'imposait à lui ; fragile et impérieuse, elle triomphait avec la splendeur rapide de l'été pyrénéen ; elle pâlisait, se décolorait, ennuagée avec la mélancolie automnale. Elle s'effaçait enfin ; et André, délivré de son obsession, sentait lui revenir, avec l'hiver, la conscience de son être moral, le souvenir égaré depuis des mois de ses obligations, de son travail. Le contemplatif voulait, agissait, faisait pendant quelques mois sa fonction d'homme, de stagiaire.

III

Sept ans ainsi ! sept ans à rêver et à aimer, à rêver l'amour et à aimer le rêve ! L'apprentissage traînait, se prolongeait d'année en année chez le notaire de Bagnères, dans l'étude maussade où

André ne faisait plus que de brèves apparitions. Le style de pratique lui donnait la migraine ; l'odeur seule du papier timbré lui soulevait l'estomac. Il n'y avait rien à tirer de ce soi-disant clerc qui, au plus décisif paragraphe d'une dictée d'acte, ne manquait pas de lever le nez pour un chapeau qui passait, rose ou bleu, dans l'entre-bâillement de la fenêtre.

Quatre ou cinq photographies de femmes, quelques billets à ordre acquittés d'assez mauvaise grâce par l'oncle tuteur, et une pincée de poésies : stances, dizains ou sonnets composés pour Elles, et publiés dans le journal de la localité, c'était tout ce qu'il avait rapporté de Bagnères-de-Bigorre. Mince bilan et qui n'était pas fait pour contenter l'oncle, encore moins la pauvre maman de là-bas, la montagnarde de Marsous. Que faire de ce rêveur ? Acheter une étude, risquer une somme sur une tête à ce point légère ? Il y avait de quoi hésiter, et pourtant il était trop tard pour le remettre au train de la vie rurale, à la surveillance des fourrages et des troupeaux. Tout bien considéré, la solution fut de marier au plus tôt l'enfant prodigue, de le caser dans un de ces compartimens étroits et sûrs qui sont comme les concessions à perpétuité du bonheur bourgeois.

L'héritière était toute trouvée. C'était une cousine, une petite Cyprienne avec qui André passait ses jours de sortie quand il était collégien à Argelès. L'enfant avait grandi, mince et pâle toujours, mais le regard plus scrupuleusement voilé, le geste plus sobre, la parole plus rare. Elle était dévote maintenant. Elle et sa mère passaient leurs journées à l'église, soumises aux prêtres, appliquées aux bonnes œuvres. L'abbé Lavernose n'avait eu qu'un mot à dire pour faire agréer son neveu.

Avec le mariage, une vie nouvelle s'instituait pour André, une vie grave, harmonieuse. Une image encore une fois le possédait, plus pure, aussi impérieuse que les autres. Les mauvais conseils des chambres garnies, des amitiés de table d'hôte, trop souvent écoutés jusque-là, s'évaporaient exorcisés par les regards, par les gestes des deux femmes qui mettaient autour de lui comme une sérénité de cloître.

La naissance d'un petit Lavernose avait consolidé sa demi-conversion, noué d'une plus solide étreinte au cou du père la chaîne du devoir. Et les années avaient passé, presque pareilles, nuancées seulement des changemens imperceptibles qu'amène l'usure, la transformation inconsciente des sentimens et des caractères. Les affections se faisaient plus calmes, les habitudes plus mécaniques. Cyprienne n'était déjà plus l'amoureuse légitime. D'un mouvement insensible, elle évoluait, elle émigrail du

mari vers l'enfant; elle devenait la mère, la ménagère, celle qui de ses doigts fragiles soutient le foyer, prépare l'avenir. Pour André aussi était venue l'heure des diversions utiles, des ambitions municipales, des vellétés de littérature ou d'archéologie. Passions d'un moment, étapes d'une heure. La politique l'avait vite écœuré; mais il revenait encore de loin en loin à la littérature.

Peu ou prou d'ailleurs, il en avait toujours fait. Enfant, il avait noté des impressions, écrit un mémorial de vacances. Clerc amateur à Bagnères-de-Bigorre, il avait fréquenté des cénacles, collaboré à des journaux. Il passait alors parmi ses camarades pour un novateur, et il s'enorgueillissait de son audace. Sa fougue était tombée depuis; mais la poésie le sollicitait encore. C'était après quelque promenade dans la montagne, ou bien à la sortie d'un concert à la saison des eaux, à cause d'une sonate de Mozart, d'une petite pièce de Schumann, exécutée par un pianiste de passage. Il s'enfermait alors dans son cabinet, il écrivait un titre en tête d'un cahier, jetait quelques hémistiches. Mais ce beau feu s'éteignait vite. Au premier obstacle, à la première insuffisance de son imagination ou de son dictionnaire des rimes, le poète rentrait ses ailes, retombait à son demi-sommeil de paresse et de rêverie.

La vraie poésie d'André Lavernose n'était pas dans ses vers, quoiqu'il en eût écrit d'assez bien venus. Elle était dans une certaine façon de sentir la vie, d'en tirer, si grise et si plate fût-elle, de l'émotion et de la joie. Un lyrisme discret, presque involontaire, circulait en lui, transformait en mélancolies ou en sourires les insignifiances de ses journées. Les bonnes fées pyrénéennes lui avaient fait ce cadeau. Il y a des pays, — peut-être une douzaine de départemens en France, — où le plaisir de regarder, la douceur de vivre sont si intenses que c'est presque du bonheur : du bonheur physique et qui s'en va en chansons et en éclats de rire chez les êtres d'instinct, du bonheur en idée pour les délicats, pour ceux en qui la contemplation épure et multiplie les sources de la jouissance.

A une certaine puissance de rêve, la sensation et la vie morale se confondent. Nous prêtons nos sentimens à la nature qui à son tour nous enveloppe de ses caresses, nous absout de son inconscience. Créées par nous, nées de notre désir, la pureté des ciels, l'innocence de l'herbe pénètrent en nos âmes, y développent presque des vertus concordantes.

André Lavernose avait plus qu'aucun autre le don de s'anéantir, de se dissoudre en ces spectacles. Enfant, ses chagrins, ses déses-

poirs même s'évaporaient, proménés au grand air de la montagne; dans l'élargissement de l'horizon, sa personnalité s'atténuait, il communiait avec l'être universel. Homme fait et déjà mûr, il trouvait dans ce contact, avec un renouvellement de ses émotions premières, une facilité d'illusion, qui colorait des nuances délicates du rêve la grisaille définitive de sa vie.

IV

Octobre cependant finissait, en même temps que les confidences d'André Lavernose. Après une bourrasque de trois jours, un plongeon dans l'averse, la haute montagne ressuscitait un matin poudrée de neige, comme en capulet blanc. Et le soleil avait bien reparu presque aussitôt, la neige avait fondu; mais c'était un avertissement donné, un signe écrit sur le mur annonçant la facticité de la vie des eaux, la fragilité du décor éclatant et parfumé qui allait disparaître.

L'hôtel à moitié dégarni déjà achevait de se vider : les corridors sonnaient creux; rideaux tirés, volets clos, les chambres se fermaient l'une après l'autre.

Il était temps de partir.

Le jour même où je devais quitter Argelès, par un après-midi de soleil tard levé, pâle d'avoir sommeillé trop longtemps dans la brume, je voulus, en commémoration du paysage et aussi de notre amitié née et grandie dans l'espace si souvent parcouru de ce millier de pas, refaire avec André la route d'Argelès à Pierrefitte. Nous avons quelques bonnes heures d'intimité devant nous, car je devais dîner chez lui et attendre en sa compagnie l'heure un peu tardive du passage du train.

La conversation, alerte en commençant, prit assez vite un tour grave, presque triste. Étaient-ce les feuilles mortes des frênes et des peupliers plantés en bordure qui, détachées par un léger souffle, s'en allaient en nous frôlant le visage? était-ce l'aspect navré des prairies riveraines où l'herbe d'hiver roussie par la gelée pointait à peine, noyée dans les flaques d'eau de pluie? mais une mélancolie peu à peu nous gagnait. La résignation optimiste d'André s'assombrissait; et, moi-même, au moment de quitter ce pays si vite aimé et cet ami si vite et peut-être incomplètement connu, je n'échappais pas à la tristesse de l'adieu.

Je réagissais cependant; je m'évertuais à fixer les probabilités d'un revoir prochain, je m'informais des villas à louer, j'ébauchais des projets de courses, d'étude en commun pour l'année suivante. Mais la musique si changée des ruisseaux près de nous,

— chantonement léger quelques jours avant et aujourd'hui sanglots obscurs de gouttière, — faisait à mes projets d'été un accompagnement ironique. Lavernose me répondait à peine. Et moi je m'entêtais à le reconforter. L'hiver n'était-il pas sa saison de travail? Il me l'avait expliqué lui-même; il s'était vanté de la fécondité des heures calmes, recueillies, qu'illuminait le reflet prestigieux de la neige sur la page commencée...

Mais André déchantait ce soir-là. Le travail ne lui disait rien. Ne connaissait-il pas mieux que personne, pour les avoir trop souvent mesurées, les limites de sa compétence? Travailler! Et après? Pour l'honneur d'une lecture à l'Académie de Tarbes, d'une impression dans le recueil de la Société archéologique? Le beau succès vraiment, pour convertir un paresseux!

Je me rabattais alors sur la ressource toujours prête pour lui de la contemplation, sur le bonheur illimité du rêve.

— Poison pour poison, pourquoi ne pas me conseiller la morphine ou l'absinthe? ripostait André. L'imagination, le rêve! allez, je sais ce qu'en vaut l'aune. Ma pauvre cervelle est épuisée d'ailleurs; j'aurais beau la presser maintenant, je n'en tirerais pas une minute d'illusion! Il se tut un moment, puis: Tout ça est fini, prononça-t-il. J'ai remisé la chimère. L'essentiel est que Jacques ne soit pas malade.

— Malade! mais il est superbe, cet enfant! à neuf ans on lui en donnerait douze; un vrai fils de la montagne, votre Jacques.

— Eh justement, la montagne! L'esthétique n'est pas tout, cher ami. Notre climat est humide et variable. Avez-vous remarqué la quantité de capes noires, de manteaux de deuil à nos messes du dimanche? C'est la pneumonie qui fait ces malheureuses. Jacques a toussé tout le printemps dernier. Il est guéri maintenant, Dieu merci! mais je suis inquiet quand même. Mon Jacques! que deviendrais-je sans lui? — Il s'interrompit encore. — Je n'ai plus rien à faire dans ce monde qu'à élever cet enfant. Saurai-je seulement? Réussirai-je à le sauver de ce piège de l'illusion où je me suis laissé prendre? Déjà l'hérédité le travaille. A de certains gestes, à de certaines absences du regard quand on lui parle, il me semble me reconnaître. Non, vrai, la vie est trop difficile, voyez-vous!

Nous rentrions. Le brouillard un moment soulevé retombait, s'appesantissait de nouveau sur la vallée. Une lumière livide enveloppait les châtaigneraies et les prairies. L'horizon peu à peu se fermait, la coupole et les vergers suspendus de Saint-Savin, les forêts d'Arcizan semblaient sous les rideaux mouvans de la pluie. Nous hâtâmes le pas et bientôt, devant nous, ce fut un Ar-

gelès d'hiver, sans un passant dans la rue, un Argelès éteint, découronné de son horizon de montagnes, réduit à la perspective des toitures ruisselantes, disparues à cent pas sous un jour fumeux d'éclipse. L'accueil de la maison, si gai quelques jours avant dans le soleil et dans les fleurs, se ressentait de la tristesse ambiante : le salon sans feu, le corridor humide prenaient une signification nouvelle. Ils disaient cette fois, — et n'était-ce pas leur expression véritable? — la bourgeoisie médiocre de la sous-préfecture, le long carême gris après la fête bariolée de la belle et trop rapide saison. Et elles racontaient aussi ce dénuement et cette discipline, les figures entrevues seulement jusque-là, effacées et discrètes dans l'entre-bâillement d'une porte, dans la fuite d'un corridor, pas du tout effacées, maintenant que je les observais à loisir dans la clarté de la lampe, les figures de la belle-mère et de la femme de mon ami. Brunnes et sèches toutes les deux, plus sèche la mère, plus brune la fille, l'ossature également anguleuse, le regard d'émail dans une pâleur uniforme, elles étaient évidemment, et cela se trahissait à la stricte observance des rites puérils, elles étaient, ces deux femmes, les littérales et les fanatiques de la règle élevée à la solennité d'un sacrement. Entre elles et mon ami, entre ces êtres d'instinct et de vouloir traditionnel, et l'intellectuel chimérique, l'homme d'imagination et de nerfs qu'était André Lavernose, comment avait pu s'instituer la vie commune? Problème. En admettant même la démission de la sentimentalité si longtemps débridée de mon ami, en supposant l'indulgente amitié de ces dames, que fréquens avaient dû être les chocs entre des âmes si mal assorties! L'harmonie, si elle avait existé, avait dû être courte. J'en venais après réflexion à douter de la véracité des confidences d'André. Il ne m'avait pas tout dit, le malheureux! Il avait sacrifié une fois de plus à son besoin d'idéaliser, d'accommoder la réalité à son avantage. Après avoir pris devant moi le personnage d'un philosophe souriant et paisible, il avait craint de gâter le tableau en me peignant au naturel l'intimité de son ménage.

Des riens d'attitude, des clins d'yeux, des sourires d'intelligence de la mère à la fille, échappés pendant le dîner au cours de la conversation qui languissait d'ailleurs, tombait à tout moment, renseignèrent et confirmèrent mes soupçons. Évidemment le mari n'avait pas le haut bout dans cet intérieur. Y avait-il eu simplement usurpation lente des deux femmes liguées contre la suzeraineté masculine, était-ce quelque faute commise, quelque manquement à la foi conjugale, qui avait mis André Lavernose à la merci d'un pardon qu'on lui faisait acheter chaque jour? le fait

est qu'on en prenait à son aise avec mon ami. Les contradictions pleuvaient sur lui, si vite au bout de la langue, que la présence d'un étranger les retenait à peine.

C'était à propos de tout, mais le plus souvent au sujet de Jacques assis à table avec nous, au sujet de son travail, de sa tenue, de sa santé, que se déclarait le conflit. Jacques était le champ de bataille de ces affections rivales. Et le père n'avait pas souvent l'avantage dans ces escarmouches, battu s'il défendait l'enfant, — il le gâtait alors, — battu encore s'il s'avisait de le reprendre, de se plaindre de son étourderie, de sa mollesse...

La riposte était prête. Rien qu'un sourire, un haussement d'épaules. On comprenait ce que cela voulait dire. Jacques étourdi, Jacques paresseux? Peut-être; mais il avait de qui tenir.

André n'insistait pas.

J'essayai de faire diversion. Je parlai d'Argelès, de la station de printemps qu'on se préparait à organiser alors pour les hibernans de Pau. Depuis quelques années déjà des familles anglaises avaient pris l'habitude, dès les premières tiédeurs de mars, de venir s'installer à l'hôtel de France. Si cette mode pouvait s'étendre, si la saison de printemps arrivait à rejoindre la saison d'été assez courue déjà, c'était la fortune assurée de la sous-préfecture.

— Que Dieu vous entende! soupirait M^{me} Lavernose mère. Le pays est pauvre, les châtaigniers sont malades; nous aurions bien besoin qu'il nous tombe quelque récolte supplémentaire. Et se tournant vers André: Dans ce cas, mon gendre, nous faisons retapisser la chambre à donner et nous la mettons en location... comme avant... ajouta-t-elle après un silence.

— En location! mais vous savez bien que j'y ai installé mes papiers et mes livres! se récriait André.

— Bah! pour ce que vous en faites! ripostait dédaigneusement la belle-mère.

— J'y suis, j'y reste! protesta encore en souriant mon ami.

— Vous tenez donc bien à ce que personne ne l'occupe, cette chambre! insinua à son tour M^{me} Lavernose jeune. Vous en avez toujours la clef dans votre poche! C'est le cabinet de Barbe-Bleue.

— Je n'aime pas qu'on dérange mes papiers, expliqua André. Et puis... nous reparlerons de ce projet entre nous. Ce soir, je demande grâce pour notre hôte!

Le dîner finissait; nous nous levions de table.

— Ces messieurs nous excuseront de les quitter, dit assez sèchement la belle-mère. Nous suivons depuis huit jours les exercices d'une retraite au couvent des Sœurs-Grises, et c'est ce

soir la clôture. On sonne depuis un moment; nous arriverons juste à temps pour le sermon.

— Comme ça, vous serez plus libres de causer ensemble, ajouta la jeune femme.

Je leur fis mes adieux; elles partirent.

Jacques avait déjà tiré ses cahiers et ses livres de son cartable d'écolier; il s'était installé à un bout de table.

Son père jeta un coup d'œil sur la dictée, prit soin de marquer les pages et les alinéas des leçons à apprendre.

— Je te ferai réciter demain matin, dit-il, en embrassant Jacques; et dans le rapprochement des deux figures, leur ressemblance m'apparut plus évidente.

Il pleuvait toujours. Dans le silence de la petite ville et de la maison, les gouttières chantaient, et leur musique légère, accompagnée du grondement des ruisseaux précipités en cascade le long des rues en pente, s'aggravait par intervalles de la sonnerie lente des cloches appelant les fidèles à l'office.

— Si vous voulez, me proposa André, nous monterons dans la chambre en question. Nous y serons plus seuls.

Nous montâmes.

La chambre si jalousement occupée et défendue par mon ami n'avait en apparence rien d'intime ni de personnel. Les meubles, les tentures, tout y était banal. Seule une odeur vague d'ambre et d'iris, un fantôme de parfum resté au pli des rideaux révélait la présence ancienne d'une femme.

Laquelle?

André Lavernose tournait autour de moi, agité, nerveux.

— J'aurais préféré vous laisser ignorer, me dit-il... Et après un silence: Voilà ma vie depuis trois ans, mon pauvre ami. Et c'est tant pis pour moi! J'ai perdu le droit de me plaindre. Vous devinez, n'est-ce pas? Eh bien, puisque le hasard vous a mis sur la voie, j'aime autant que vous sachiez tout, tout ce que je peux vous confesser, du moins, car le secret n'appartient pas à moi seul. Vous ne m'accuserez pas au moins de vous avoir trompé, de ne vous avoir montré qu'aux trois quarts et sous le jour le plus favorable l'exemplaire d'humanité que je suis; triste exemplaire que vous pourrez, exactement renseigné cette fois, étiqueter et classer selon ses mérites, monsieur le psychologue!

Il s'assit en face de moi, de l'autre côté de la cheminée.

— Vos malles sont prêtes, n'est-ce pas? Le sermon commence à peine. Personne ne nous dérangera jusqu'au passage du train. Voici la chose.

V

Il y a quatre ans de cela, dans les premiers jours de juin, nous reçûmes une lettre du docteur Estenave, un compatriote, un parent de ma femme, établi à Toulouse.

Il nous envoyait une malade, une convalescente, et c'était autre chose que notre chambre à louer, — cette chambre où nous sommes, — qu'il demandait pour elle, c'était l'amitié de Cyprienne et de ma belle-mère. Sa cliente en était, assurait-il, tout à fait digne. Son père, inspecteur de l'enregistrement à Toulouse, était mort en laissant aux siens l'apparence et l'habitude d'une vie aisée et pas mal de dettes. La liquidation avait été désastreuse. Thérèse Romée était pauvre; les leçons de piano qu'elle donnait étaient l'unique ressource d'une mère incapable de travailler et d'un jeune frère, écolier de douze ans. Et voilà qu'elle était tombée gravement malade. Elle allait mieux maintenant; mais ses forces étaient lentes à revenir. Au point où elle en était, l'air d'Argelès la remettrait plus vite que toutes les drogues. Ah! cet air d'Argelès! Le docteur y croyait autant et plus qu'à la médecine. Et il comptait aussi sur la force morale de la malade: « C'est une courageuse, écrivait-il; elle veut guérir; elle a hâte de reprendre sa tâche, de se dévouer à son petit monde. Vous la verrez d'ailleurs, ma chère Cyprienne, et si vous ne l'aimez pas tout de suite, à la première heure, c'est que je vous aurai mal jugée l'une ou l'autre et que j'aurai perdu la sûreté de mon diagnostic. »

Un billet de M^{me} Romée la mère était joint à la lettre du docteur; une adjuration pressante où se voyait cependant un reste d'importance bourgeoise, le ton semi-protecteur de l'ex-inspectrice habituée à parler de haut, et dont le malheur n'avait pas corrigé l'attitude.

Vous dire que l'annonce de l'arrivée prochaine de M^{me} Romée me ravit serait excessif; au moins suis-je certain qu'elle ne me fut pas désagréable. Dieu sait pourtant si la perspective de cette location annuelle m'avait charmé jusque-là! C'était une nécessité de notre budget que je tolérais à grand'peine, secrètement enchanté, quand, au désespoir de ma belle-mère, la chambre du second ne trouvait pas d'occupant. Comment se fit-il que cette intrusion d'une étrangère dans notre maison me parut, cette fois, à peine importune? Comment? il y a ainsi des momens, des époques climatériques où des forces obscures en nous et hors de nous semblent conspirer pour nous pousser vers quelque orientation nouvelle de notre destinée. J'étais arrivé à un de ces tour-

nans de la vie. Un besoin de nouveauté me tourmentait, me faisait souhaiter une secousse, un changement, quel qu'il fût, dans la régularité de mes journées. Mon affection pour Cyprienne, après avoir été l'unique aliment de ma vie, tarissait peu à peu, sans que je m'en doutasse, laissant à mon imagination la liberté de s'exercer ailleurs, de s'employer à la formation d'un autre rêve...

Pour m'achever, mon ami Suchol, le percepteur, un aimable garçon qui m'aidait à tuer les heures redoutables de l'après-souper, venait d'être nommé à Tarbes. Vous qui avez toujours à qui parler, mon cher Parisien, vous auriez peine à vous imaginer le vide que peut laisser le départ d'un camarade, la fin d'une liaison dans le dénuement d'une existence de sous-préfecture. Ce n'était pas un aigle, ce Suchol; mais enfin il causait; il parlait d'autre chose que des événemens de l'état civil ou des chances de l'avancement; son esprit se haussait à distinguer la prose de la poésie autrement que par l'inégalité des lignes, et quand je lui avais débité un sonnet de ma composition, il n'exprimait pas le regret que le morceau fût trop court. Ça n'a l'air de rien et c'est énorme, je vous l'assure. Le départ de ce Suchol avait fini de me démoraliser. Et je n'avais même pas la consolation du paysage. Le printemps boudait cette année-là; les floraisons avortaient, pourrissaient à peine écloses. C'étaient des journées de pluie, sans horizon, sans lumière, un chaos de nuages au ciel, en bas, dans la vallée, un tourbillon de fumées et de brumes; et du matin au soir, cette musique énervante des gouttières, comme ce soir, — écoutez! — ce sanglot qui vous poursuit jusque dans le sommeil, jusque dans le rêve!

La lettre du docteur fit diversion à la solitude et à la pluie. Il fallait agir, s'occuper de l'installation prochaine. Je laissais d'habitude ces corvées à la compétence et à l'activité de ces dames. Cette fois je m'offris à les aider, je rangeai, j'organisai un peu à mon goût; oh! rien d'extraordinaire, mais tout de même le superflu d'une plante verte sur un guéridon, l'offrande d'un bouquet de lilas sur la cheminée, le jour où le docteur nous télégraphia l'arrivée de Thérèse.

Cyprienne avait été empêchée au dernier moment d'aller attendre la voyageuse à la gare. J'étais là seul, occupé à faire les cent pas sur le quai à peu près désert à cette époque de l'année, guère plus animé à l'arrivée du train qu'une cour d'auberge à l'heure de la diligence. Distract, je regardais le ruban léger des rails se perdre en courbe à quelques pas de moi à travers les bordures des saules et des peupliers. C'était par là que Thé-

rèse Romée allait venir. J'essayais de me la représenter. Sur quelques brèves indications du docteur, je m'étais fait une image de jeune fille sérieuse, presque grave, grande, blonde, avec des bandeaux plats, et des yeux clairs. Et je souriais de ma déception probable. Le train s'arrêtait; je vis une jeune fille se pencher à la portière d'un compartiment de seconde : elle évidemment, pareille en tout cas au portrait que j'avais imaginé, avec moins de sérieux peut-être et plus de douceur, et cette douceur était aussi de la faiblesse. La fatigue du voyage, un reste de la maladie, alanguissaient la grâce, amollissaient le sourire de l'étrangère. Elle eut en quittant la voiture une défaillance qui l'obligea à s'appuyer de tout son poids sur la main que je lui tendais pour l'aider à descendre; et cette minute d'abandon involontaire donna à notre présentation un air d'intimité assez étrange. Elle s'excusait en même temps, se plaignait de nous arriver si peu guérie, s'inquiétait du mal qu'elle allait nous donner. Je la rassurai de mon mieux avec des protestations de dévouement, des mots d'amitié qui m'échappaient presque, et j'essayais de les atténuer aussitôt, les trouvant peu en rapport avec ma fonction d'hôte intéressé, autrement dit de logeur. Le nom de notre ami commun, du docteur Estenave, à propos évoqué m'aida à résoudre cette légère dissonance.

L'omnibus de la gare nous débarquait entre temps devant notre porte. Et c'était le bon accueil, les souhaits de bienvenue, les accolades échangées entre ces dames; l'installation enfin.

Le jour tombait quand la voyageuse descendit de sa chambre. Malgré l'heure tardive et la pointe de fraîcheur qui montait de la vallée, elle voulut respirer un moment au grand air avant de se mettre à table avec nous. Appuyée au bras de Cyprienne, elle fit quelques pas sur la terrasse. La fièvre du voyage, l'excitation de l'arrivée la quittaient peu à peu; son regard se voilait. Devant le pays étranger, la haute clôture des montagnes qui se dressaient au-dessus d'elle, l'avertissant de son exil, son cœur se serait sans doute; elle songeait à ceux qu'elle avait laissés là-bas, à sa mère, à son frère, à un autre encore peut-être...

Ses yeux un moment se mouillèrent. Elle s'était accoudée au mur de la terrasse, et, penchée en avant, elle regardait vers la vallée. Des gouttes d'or tremblaient à la cime des peupliers, et à travers la vapeur légère où se dissolvaient les champs de blés noirs et les prairies, les flaques d'eau, les abreuvoirs au bord des fermes. Les vitres des maisons dans les hameaux flamboyaient, ressuscitaient la lumière déjà mourante au sommet de la montagne. La douceur de la saison attendrissait ces éclats, les enveloppait de son charme. Libéré de la froidure et de la pluie, le

printemps s'épanouissait ce soir-là, inaugurait les magnificences de son culte. Les lilas le célébraient dans les jardins, sur les terrasses. Et elles le célébraient aussi les plantes lointaines, les herbes de la montagne : l'armoise et le lotier doré qui évaporaient à l'air du soir leurs cassolettes sauvages. Des musiques d'insectes entrecoupées, haletantes, s'épanouissaient en même temps en un concert obscur, et sur cette rumeur on entendait par intervalle l'appel velouté de la chouette, le son de flûte mystérieux des crapauds.

Thérèse écoutait, et il me semblait que ces musiques chantaient pour elle.

Les sauterelles dans l'herbe et les oiseaux nocturnes dans les branches lui disaient l'espoir de guérir, la joie de revivre. C'était comme une invitation au bonheur qui s'insinuait peu à peu, se prolongeait, — je croyais le voir du moins, — dans le rêve de l'étrangère.

— Le nord se dégage ; signe de beau temps pour demain ! fit observer ma belle-mère.

Et Cyprienne :

— Les nuits sont fraîches, et vous n'avez pas même un fichu sur les épaules. Que dirait le docteur ?

— Je rentre, dit Thérèse. Et la figure tournée vers la montagne, elle lui envoya, comme à une personne, un bonsoir amical du bout des doigts.

Ce geste me ravit. Il impliquait des goûts communs à elle et à moi, la certitude d'une entente. Tout ce que je voyais d'elle, d'ailleurs, m'était un enchantement ; j'aimais ses mouvemens allongés qu'une timidité subite écourtait quelquefois ; j'aimais sa voix fraîche, enfantine presque dans le rire et qui se brisait à la moindre secousse d'émotion. Il n'y avait pas l'ombre de coquetterie en elle, à peine de l'élégance, une grâce involontaire qui n'était que le jeu d'un organisme souple et délicat. Seules, dans cet ensemble discret, ses mains trahissaient la royauté de l'artiste. Quand elle ôta ses gants, au moment de se mettre à table, il me sembla voir un bijou sortir de son écrin. Nacrées, soyeuses, transparentes, elles avaient une vie à elles, une sensibilité qui nuançait, mettait en valeur les poses les plus simples. Je ne me lassais pas de les voir agir, et, quand elle causait, souligner ses paroles.

Elle parlait peu d'ailleurs, et à moins qu'elle n'y fût obligée, elle ne parlait jamais d'elle. Elle se tenait plutôt, ce soir-là du moins, en un silence attentif et bienveillant, la tête inclinée un peu comme pour mieux saisir ce qui se disait autour d'elle. Mais

ces dames ne la laissaient pas en repos. Curieuses comme toutes les personnes qui, ne lisant pas et ne sortant guère, s'alimentent tant bien que mal des propos de leur entourage, Cyprienne et sa mère s'étaient jetées avec avidité sur l'occasion de bavardages que leur promettait l'arrivée d'une étrangère. Elles harcelaient Thérèse, la pressaient de questions sur elle, sur sa mère, sur leurs relations, sur leur ménage.

Elle répondait court, un peu lasse à la fin, énervée de l'enquête. J'en souffrais plus qu'elle. Deux ou trois fois j'essayai d'intervenir; sans succès. Elle prit alors le parti de se délivrer toute seule; elle invoqua pour se retirer la fatigue du voyage; et ce fut fini pour ce soir-là d'entendre la voix de cristal, d'admirer les mains de l'innocente magicienne.

On parla d'elle après qu'elle nous eut quittés.

— Bonne fille, mais par trop économe de sa langue... fit observer ma belle-mère.

— As-tu remarqué son corsage? interrogea Cyprienne. Et sa coiffure? ces paquets de filasse sur les oreilles; on dirait qu'elle se fait peigner par les chats. Quelque mode d'artiste, sans doute...

— Ne parlez pas trop haut si vous ne voulez pas qu'elle vous entende, conseillai-je, impatienté.

Ma belle-mère et Cyprienne continuèrent leur conversation à voix basse pendant que je surveillais du coin de l'œil le travail de mon petit Jacques. Il piochait et il écoutait, et de temps en temps, sans en demander la permission, il ajoutait une réflexion en marge.

— A quoi songes-tu, Jacques? lui demandai-je comme il s'accoudait, le nez en l'air.

— Je songeais à Cendrillon, me dit-il. Tu sais, père, l'image, quand le fils du roi lui essaie la pantoufle. Eh bien, elle ressemble à M^{lle} Thérèse... J'embrassai Jacques; et sa mère, intervenant:

— Voyez ce qu'il va chercher, ce nigaud, au lieu d'apprendre sa grammaire! Il s'agit bien de princes et de princesses. Tu sais que tu as eu de mauvaises notes la semaine dernière. Allons, donne le livre à ton père, et récite, paresseux!

VI

Je ne causai guère avec Thérèse le lendemain ni les jours qui suivirent. Très fatiguée encore, elle ne sortait pas de la terrasse, où, selon les instructions du docteur Estenave, elle faisait sa cure d'air. C'étaient, le matin, de lentes promenades de vingt pas où elle essayait ses forces et l'après-midi, aux heures chaudes, quand le

soleil vertical inondait Argelès, des siestes dans l'ombre immobile du tendelet de coutil, des lectures sans suite interrompues à tout moment, distraites par les riens de la vie autour d'elle, par le festonnement d'une abeille sur la page commencée, par le spectacle d'un troupeau de moutons pacageant du côté opposé de la vallée, sur les pentes du Davantaigue, un troupeau imperceptible presque, si lointain que tout son parcours de la journée tenait pour Thérèse dans l'écartement de deux branches d'un lilas voisin de son fauteuil.

Je la regardais faire d'un peu loin et sans aucun désir de me mêler plus étroitement à ses occupations. Mon émotion du premier soir s'était calmée. J'allais et je venais dans la maison; j'avais repris mes heures de lecture et de promenade. Il me tomba ces jours-là quelques corvées de propriétaire, des réparations urgentes à ordonner, et je vaquais à ces soins avec une liberté d'esprit, un entrain qui ne m'étaient pas coutumiers en pareil cas. Aucun effort ne me coûtait; je sentais en moi une plénitude, une surabondance de vie qui me soulevait, me portait au-dessus des obstacles. L'arrivée de la convalescente avait fait ce miracle. L'approche seule de la passion m'avait transformé, avait tout transformé autour de moi. Jamais Argelès ne m'avait paru plus en beauté, jamais la vie de province et de famille ne m'avait semblé meilleure. Je débordais d'optimisme.

Le plus étrange, c'est que ne recherchant pas Thérèse, ne faisant rien ou presque rien pour lui plaire, je me croyais pourtant assuré de ses bonnes grâces, je ne doutais pas un instant de notre mutuelle sympathie. Non par fatuité! vous me connaissez suffisamment pour que je n'aie pas besoin de m'en défendre; non, mais la réalité déjà se subordonnait à mon rêve. Je m'étais créé, d'après mes intuitions ou mes désirs, une Thérèse idéale; et c'était avec cette Thérèse-là que je vivais encore plus qu'avec la Thérèse vivante.

La musique nous fut une occasion de contact.

Le premier regard de Thérèse, chaque fois qu'elle entraît au salon, était pour le piano, un Érard hors d'âge, précieusement enveloppé dans son fourreau de lustrine. Elle l'avait ouvert une fois, avait essayé un accord du bout des doigts, sans s'asseoir, et l'avait refermé aussitôt, comme si elle craignait de succomber à la tentation. « Quand vous serez remise assez pour aller à pied d'Argelès à Pierrefitte, alors, mais alors seulement, je vous permets la musique », avait recommandé le docteur. Et elle respectait la consigne. Non pas sans ronger son frein, cependant.

— Avez-vous peur du piano, monsieur Lavernose? me

demanda-t-elle un jour. Et comme je me récriais : Je veux dire, êtes-vous capable de supporter une heure de gammes chaque matin? ajouta-t-elle. Pendant que ces dames seront à la messe? Vous comprenez que je ne veux pas leur imposer ce supplice. Mais vous? Oh, soyez tranquille; je ne suis pas encore assez bien pour commencer!

En attendant de jouer, elle lisait. Avec le roman commencé, elle descendait chaque matin un peu de musique, une partition de Wagner, un cahier de Schumann ou de Chopin. Et en les étudiant, attentive, la tête un peu penchée comme elle en avait l'habitude, elle me montrait une figure que je ne connaissais pas encore, une expression différente de l'air enjoué, paisible, un peu distrait qui lui était habituel. Les sourcils se fronçaient, le regard s'isolait, plongeait dans le texte. Et tout à coup, à une secousse d'émotion, d'admiration plus forte, le visage se troublait, bouleversé, animé d'une autre vie, d'une vie meilleure. Elle s'arrêtait de lire; son regard allait de la musique vers la montagne. La phrase commencée se prolongeait en un plus ample accord dans l'universelle harmonie.

Un soir, comme je revenais de la gare, — la journée était orangeuse, et pour faire plus court, j'avais pris le chemin du rempart qui passe en contre-bas de la maison, — une musique de piano vint à ma rencontre. Je me hâtai de monter l'escalier pratiqué dans l'épaisseur du vieux mur qui donne accès à la terrasse, et arrivé à la dernière marche, je m'arrêtai pour écouter. La porte à vitres du salon était grande ouverte et je ne perdais pas une note de l'air que jouait Thérèse. C'était un trait rapide, saccadé comme un battement de fièvre qui se précipitait, roulait d'octave en octave, apaisé un moment en harmonies graves et qui repartait après cette reprise d'haleine, retombait de chute en chute, en une fuite désespérée jusqu'à la conclusion solennelle de l'accord final.

Une difficulté de doigté accrochait chaque fois la pianiste à la même note; une difficulté choisie à dessein sans doute, pour éprouver ses muscles de convalescente; et l'épreuve avait l'air de tourner mal. Tantôt elle ralentissait la mesure pour mieux étudier l'obstacle, tantôt, lancée à toute vitesse, elle essayait de l'emporter; mais comment qu'elle l'abordât, c'était chaque fois la même défaillance de sa main droite, la même déchirure dans la broderie vertigineuse. A l'angoisse du motif se joignait bientôt l'angoisse de l'exécutante. Les doigts étaient rouillés; fébriles et raides, ils ne savaient plus obéir. Les tentatives se succédaient désordonnées, sans méthode, de plus en plus malheureuses. Puis

ce fut comme une rature biffant la phrase mal venue, une dissonance assénée au clavier. Puis, rien. Je m'avançai. Thérèse eut un sursaut en m'apercevant.

— Je vous ai assommé sans le savoir, me dit-elle; excusez-moi. C'est ce maudit prélude... J'ai voulu voir; impossible. Il y a là une malheureuse quinte plaquée sur les touches noires; et cette main, cette vilaine main ne veut pas marcher...

— Elle marchera, lui dis-je. Et nous n'en dirons rien au docteur Estenave. Mais en attendant de dompter Chopin, si vous essayiez d'autre chose; l'andante de la symphonie à la Reine, par exemple; voilà ce qu'il vous faudrait aujourd'hui: de la musique pour convalescente.

Thérèse se récusait d'un geste. Et j'insistai.

— Une page de Schumann alors.

J'ouvris le cahier: elle attaqua les premières mesures du *Souvenir*. Et ce fut un ravissement. J'avais entendu au Casino de Bagnères plusieurs des maîtres contemporains, un Planté, un Schuloff, un Ritter. Ce jour-là, cependant, il me sembla que j'entendais pour la première fois de la musique; je veux dire de la musique pour moi, dans la nuance juste de mes sentimens et de mes rêves. Oh! ce motif du *Souvenir*! Après quatre années écoulées, il chante encore en moi, aussi troublant, aussi tendre qu'à la première heure. Que d'émotions en ce petit nombre de mesures! Le *Souvenir*! C'est au début comme une évocation. Le fantôme gracieux et triste apparaît, si léger d'abord! Il fuit, il s'évapore, il revient; il se fixe enfin. La phrase, plus longuement modulée, plane un moment, immobile; le souvenir se solennise en l'ampleur d'un rite, d'un serment de fidélité éternelle.

— N'est-ce pas que c'est beau? me dit Thérèse, le dernier accord expiré; et elle relevait la tête.

Ses yeux étaient humides; les miens avaient peine à retenir des larmes. Je ne sais pas ce que je lui répondis. Cette émotion éprouvée en commun me troublait un peu; je sentis que mon trouble la gagnait à son tour.

Elle tourna la page, joua une pièce à la suite, puis d'autres. Ses doigts couraient, déliés, heureux, sûrs de leurs effets. Les avait-elle choisis à dessein? C'étaient maintenant des rythmes de danse, des broderies légères, des choses ailées et éphémères, vols de libellules sur des fleurs, rondes enfantines, glissemens vaporeux d'elfes ou d'ondines. Mais sous cette avalanche de phrases gracieuses où la virtuosité seule s'employait, le motif du *Souvenir* persistait en moi et l'émotion de cette rencontre pour la première fois de nos deux sensibilités.

Thérèse s'arrêtait, fatiguée. Et des applaudissemens éclataient sur la dernière mesure.

Cyprienne, entrée derrière nous, sur la pointe du pied, complimentait la pianiste.

— Cette fois, vous voilà guérie tout à fait, mademoiselle Thérèse. Pour tricoter de cette vitesse-là, il faut avoir des doigts et du souffle.

— Jésus-Maria ! survenait ma belle-mère, notre piano ne s'était pas encore trouvé à pareille fête. Quel poignet vous avez, mademoiselle Romée ! A vous voir, on ne dirait jamais... Les bobèches en tremblaient tout à l'heure...

— Moi, reprenait Cyprienne, quand je prenais des leçons au couvent, ma main gauche était tout le temps en retard. Ce que j'ai attrapé de coups de règle sur les doigts ! Je me souviens, quand je perfectionnais le *Dernier Regret*, de Patrice Valentin, le thème allait encore ; mais après, plus moyen, il me fallut y renoncer.

VII

Thérèse sortait, maintenant : des promenades d'une heure, des flâneries dans les rues, autour de la ville, au bras de Cyprienne ou de ma belle-mère.

Le vieil Argelès l'enchantait. Elle aimait les pignons aigus, les galeries à balustres découpés, les ruelles en escaliers, les jardins naïfs fleuris de passe-roses et de coquelourdes. Elle s'étonnait chaque fois du décor des montagnes qui flottait au-dessus des maisons, attirant et irréel comme un mirage.

Plus banal, avec la polychromie de ses villas et ses larges avenues rayonnantes, pareilles aux rues improvisées de quelque capitale exotique, l'Argelès neuf lui donnait l'amusement de la vie des eaux ; il y avait le mouvement encore bien restreint des baigneurs et des baigneuses aux abords des Thermes, la partie de lawn-tennis : des gestes blancs sur la pelouse verte d'un parc, et le déballage multicolore de quelque porte-balle toulousain costumé en Espagnol.

Mais à mesure que les forces lui revenaient, Thérèse souhaitait d'allonger ses parcours. Elle en avait assez de ces traîneries sur les trottoirs, de ces bavardages au seuil des portes. Ces dames, par malheur, n'étaient pas grandes marcheuses, excursionnistes encore moins. Sauf un voyage annuel à Marsous et quelques déplacements d'une heure pour aller à Lourdes, elles ne franchissaient jamais les limites de l'octroi. Au delà, c'était le

danger ou la fatigue. Cyprienne avait peur des troupeaux de vaches en liberté sur les routes ; sa mère avait les pieds tendres. Et la montagne les intéressait médiocrement. Elles en voyaient un assez joli morceau sans se déranger, accoudées au parapet de leur terrasse. D'ailleurs le train de la vie quotidienne les retenait : les exercices de piété, les lessives, le jardinage. Elles se déchargèrent sur moi du soin d'accompagner Thérèse.

— André vous guidera, lui proposa Cyprienne ; il n'a rien à faire, lui, et il connaît par cœur toutes les pierres de la montagne...

— Vous avez les mêmes goûts d'ailleurs, ajouta ma belle-mère ; vous aimez les cailloux et les arbres. Vous pourrez vous enthousiasmer ensemble.

Nous ne sortions pourtant pas seuls. La classe de Jacques finissait à quatre heures ; nous allions le prendre chaque soir à la sortie du collège, nous l'emmenions avec nous.

Le soleil était encore un peu haut ; nous cherchions l'ombre du ravin de l'Aïroulat, nous montions la pauvre rue du faubourg, le long des logis humides, où, dans un jour de cave, travaillent, avec le claquement en mesure de la navette ou le ronflement de la roue, des tisserands ou des tourneurs. Un sentier continuait la rue, un passage étroit pavé de rochers, bordé de noisetiers et de houx. Et tout de suite les cultures commençaient. C'étaient, dans des clos étroits ceinturés d'arbres, tantôt quelques sillons de maïs ou de pommes de terre, tantôt des prairies ombragées de châtaigniers ou de hêtres groupés au hasard de la pente. L'herbe était alors en pleine maturité. Les clos s'animaient du bruit des fauchaisons, des éclats de voix des faucheurs et des faneuses. Les claies étaient ouvertes, et, dans l'ombre noire des bordures se voyaient les vestes des travailleurs posées à terre à côté de la gourde.

Nous montions plus haut, nous arrivions jusqu'à la solitude de la châtaigneraie. Là, sous le couvert des hautes arcades de verdure arrondies au-dessus de nos têtes, nous trouvions la bonne place, l'appui d'un rocher, l'ouverture d'une perspective, d'un morceau de vallée lointaine apparu entre deux branches. Jacques, un peu à l'écart, tirait un livre du cartable, étudiait sa leçon. Et l'heure passait, s'écoulait, légère, en bavardages coupés de contemplations muettes, de brusques silences. Nous nous taisions et le printemps parlait à son tour ; une vague ivresse nous venait avec l'odeur de l'herbe mûre, avec les souffles alentis qui soulevaient à peine les feuilles des châtaigniers, avec la musique des sources qui, au-dessus, au-dessous de nous, couraient, s'épanchaient dans les rigoles d'arrosage.

Jacques, fatigué d'étudier, s'amusa à cueillir des bouquets pour Thérèse; il rapportait des fleurs à brassées, et quelquefois, en manière de jeu, il les lui jetait, les secouait en pluie sur sa figure, sur ses épaules. Les fleurs s'accrochaient en grappes dans ses cheveux, aux plis de son corsage, et ces guirlandes lui faisaient comme un vêtement de symbole, la robe couleur du temps de quelque fée printanière.

Les congés du jeudi et du dimanche nous donnaient un peu plus de large. Nous explorions, ces jours-là, les pentes boisées qui dominent Argelès; quittant les routes frayées, nous nous lancions à la découverte dans les sentiers de misère pratiqués par les bûcherons ou par les pâtres à travers les châtaigniers et les hêtres, jusqu'aux premiers mamelons du Gez. Le sentier, quelquefois, se trouvait être un ancien chemin d'exploitation qui s'arrêtait court devant une charbonnière abandonnée. De l'herbe grêle avait poussé sur l'emplacement du fourneau; un léger duvet de graminées flottait sur la hutte en décombres, et Thérèse s'attendrissait à des restes de vie humaine laissés par les charbonniers: un chiffon dans l'herbe, une poupée naïve oubliée dans la litière pourrie qui souillait le sol de la cabane.

Nous poussions au delà; nous escaladions un ravin, nous remontions la pente d'un ruisseau. Les fleurs déjà flétries, montées en graine dans la vallée, s'épanouissaient encore là, retardées par l'obscurité des futaies, entretenues par la fraîcheur de l'eau vive. Les larges ombelles de l'angélique s'épalaient au bord des cascades en miniature, les hampes fleuries des renouées, des épilobes s'érigeaient autour des vasques où le ruisseau apaisait un moment sa course; et tout le long, entre les pierres, c'étaient des traînées bleues de véroniques, des traînées roses de silènes. Thérèse les moissonnait à poignées, en emplissait le creux de son ombrelle, pendant que Jacques ensauvagi, grisé de plein air, bondissait, voltigeait au-dessus des blocs de granit, bravait la colère futile du petit gave.

C'étaient des heures d'enchantement, d'accord intime avec la montagne. La vie des plantes amusait Thérèse. Elle voulait savoir le secret des germinations lentes sous la neige, des éveils subits à la tiédeur des avrils. Et les bêtes, les petites existences au ras de terre, que devenaient-elles pendant la longue nuit de décembre? La chère âme s'apitoyait sur elles, s'intéressait aux industries par où elles se défendent contre l'inclémence des saisons; elle s'émerveillait du cercueil d'herbe sèche et de feuilles où se pelotonne le hérisson, du nid feutré de mousse où hivernent les écureuils. Elle me questionnait comme un enfant, avec une belle clarté dans ses

prunelles limpides, toujours prêtes à s'humecter de tendresse. La nature n'était pas seulement pour elle un spectacle ; son cœur y prenait part autant que ses yeux. Et son cœur choisissait. Végétaux ou animaux, sa préférence allait toujours aux plus humbles, aux êtres désarmés, aux enfans. Les agneaux la touchaient plus que les brebis, l'hysope plus que le cèdre. Et je me souviens encore de son enthousiasme le jour où je lui racontai le sauvetage d'une coccinelle que j'avais recueillie un jour en pleine bourrasque de neige, sur le glacier du Vignemale.

Thérèse me questionnait ; Jacques folâtrait devant nous, et en accompagnement à notre bavardage, s'activait le babil du ruisseau. Le ruisseau se taisait le premier. C'était la source, le lieu du goûter, de la sieste dans le bien-être de l'ombre, sous les verdures plafonnantes des hêtres d'où s'échappaient, secouées par momens sur nos têtes, des cascades de lumière. Nous ne parlions plus alors ; Jacques, surpris par la fatigue en pleine effervescence de cris et de gestes, s'assoupissait sur le gazon ; Thérèse et moi nous poursuivions nos propos interrompus, dans des rêves parallèles.

L'air plus vif, l'allongement des ombres sur la pelouse nous avertissaient de descendre. Et c'étaient les mélancolies du retour, le paysage autrement vu, décoloré en même temps que nos âmes qui se repliaient sur elles-mêmes, comme lasses de bonheur.

Au sommet d'un mamelon, à un tournant du sentier, très bas, sous nos pieds, apparaissait Argelès. Les ardoises luisaient au soleil, des volées blanches de pigeons planaient autour des colombiers, et dans le dédale des rues, à travers les maisons en grappes, comme des têtes dans une foule, Thérèse s'amusait à chercher le toit de notre logis.

— Voilà chez nous ! indiquait-elle du doigt ; et en même temps une tristesse passait dans son regard... chez vous, se reprenait-elle ; dans quelques jours je serai loin.

VIII

Peu à peu, par morceaux, Thérèse me racontait sa vie, ses années d'apprentissage au Conservatoire de Toulouse, ses débuts de professeur, les traverses d'une existence pas bien longue et déjà tourmentée.

Elle en parlait d'ailleurs sans se plaindre. La pensée d'être utile aux siens lui rendait ses corvées légères. Active, résignée, elle faisait bon visage aux caprices de la clientèle, aux prétentions bourgeoises de sa mère plus exigeante, plus difficile à vivre que sa fille. Thérèse prenait son mal en patience. Le malheur ne

l'avait pas aigrie, il l'avait mûrie à peine. Elle était restée l'enfant soumise, la bonne écolière, celle qui obéit et qui accepte.

L'initiation artistique elle-même, si dangereuse aux jeunes filles dont elle exalte la sensibilité nerveuse, ne l'avait ni desséchée, ni déséquilibrée. Son cœur était resté pur, sa tête sage. Un fond de rêverie, une habitude de solitude intérieure l'avaient protégée, avaient tout au moins adouci pour elle les duretés de la profession. Contre les injustices des maîtresses, contre les jalousies et les trahisons des camarades, elle avait eu le refuge de la musique. Avec le commentaire du piano, ses souffrances prenaient la douceur d'une mélancolie ; elles participaient à l'irréalité des mélodies et des rythmes.

Et c'était un peu mon histoire ; je me retrouvais, je me reconnaissais en Thérèse. Ce que la nature avait été pour moi, la musique l'avait été pour mon amie. Au premier éveil, si vague ! de la sensibilité adolescente, Mozart avait été l'initiateur : les désirs sans objet, les fièvres d'une heure de l'apprentie pianiste s'évaporaient dans la grâce fluide de ses mélodies. Plus tard Beethoven l'avait remplacé ; mais il était trop grand, celui-là, pas assez à la portée des menus chagrins, des légères émotions d'une jeunesse paisible ; son règne avait été court. Et Schumann était venu. Et il avait été le maître définitif, le confident, le consolateur. Ses inspirations ennoblissaient les besognes quotidiennes ; elles étaient comme la giroflée sur la fenêtre de l'ouvrière ; aux heures troubles, elles donnaient le bon conseil, suggéraient la résignation, la fuite dans le rêve... Schumann était l'ami et Chopin le tentateur. Il attirait et il inquiétait Thérèse. Ses mazurkas, ses préludes, ses nocturnes, c'était l'orage et le vertige, c'était tout l'inconnu de la passion, et la jeune fille hésitait sur le seuil.

J'écoutais Thérèse, et, à mesure que ces confidences me faisaient entrer dans sa vie, il me semblait y trouver plus de conformité avec la mienne. C'était comme une prédestination. D'une sensibilité précoce l'un et l'autre, nos enfances avaient subi les mêmes crises, nos jeunesses avaient fait les mêmes rêves. Pour elle comme pour moi, les sensations et les sentimens étaient étroitement associés. Les odeurs, les musiques agissaient fortement sur nous ; les odeurs surtout. Des fragmens de vie ancienne, des états d'âme oubliés, nous revenaient, subitement évoqués par un parfum. La religion se résumait dans l'encens, les vacances dans l'arome des fruits mûrs, les logis eux-mêmes dans une combinaison indéfinissable et précise, qui, respirée après de longs intervalles, nous rendait nos émotions de jadis.

Ces similitudes nous ravissaient. Ces communions d'une minute, ces étreintes d'âme nous donnaient presque le frisson d'une caresse.

Ainsi dévoilée, communiquée dans le plus intime de son être, Thérèse m'attirait encore davantage. Sa beauté se complétait, s'ennoblissait du reflet de sa vie intérieure. La courbe de ses lèvres, la flamme ou la brume de ses yeux s'immatérialisaient, prenaient une valeur morale de générosité ou de tendresse. Elle me semblait à la fois plus inaccessible et plus digne d'être aimée. Et mon admiration croissait, se haussait à sa mesure. Le culte grandissait avec l'idole.

J'aurais voulu pouvoir fixer pour vous quelques momens de ce court passage, où sans arrêt, par une progression de nuances insensibles, notre camaraderie tournait si rapidement à l'amour. Comment m'échappèrent à mesure qu'elles se succédaient ces nuances indicatrices, je m'en étonne aujourd'hui. Évidemment pour ce qui me regardait, l'amitié était dépassée depuis longtemps. Depuis ma première rencontre avec Thérèse, chaque journée qui s'était écoulée, chaque contact, avait développé l'impulsion.

Ces contacts, j'ai tenté de les noter plus tard ; mais ce recensement n'avait, ne pouvait avoir de signification que pour moi. Entre la cause et l'effet, entre l'incident et l'émotion, l'écart est si fort, en pareil cas, que l'explication n'explique rien. Pour saisir le rapport, il faudrait y ajouter certaines harmonies d'heure, de couleur, de sentiment, difficiles à apprécier, et qui, les eût-on définies pour soi, resteraient peut-être obscures pour les autres. On dirait vraiment que la vie recommence pour chaque amoureux et à chaque fois qu'il aime. L'expérience acquise y est inutile. L'amoureux voit et entend autrement que les autres et que lui-même.

Essayez de vous rappeler ce que vous avez éprouvé quand vous aimiez ; ce sera encore le meilleur moyen de me comprendre. Souvenez-vous comment elle vous regarda tel jour, de telle façon, et il vous sembla que vous voyiez ses yeux pour la première fois ; comment tel autre jour elle vous parla, — de quoi ? il n'importe guère, — et le timbre de sa voix vous remua jusqu'à la dernière fibre.

Les raisons du cœur sont mystérieuses. Et c'est pourquoi nous fûmes si tardivement avertis l'un et l'autre de ce qui se passait en nous. Pour Thérèse surtout, rien de plus plausible que la tranquillité de sa conscience. De quoi se serait-elle alarmée ? C'était sa pureté même, son ignorance totale du mal qui la mettaient en péril. Sa volonté d'ailleurs n'avait eu aucune part à nos

fréquentations; les circonstances avaient tout fait. Sa maladie, nos relations communes avec le docteur Estenave avaient rapproché nos existences. Nos promenades mêmes avaient été ordonnées par le docteur; et ce n'était pas Thérèse, c'était Cyprienne qui avait exigé que nous les fissions ensemble. Tout cela était fort innocent à coup sûr. Et Jacques n'était-il pas avec nous? Sans doute la chère âme avait du plaisir à se communiquer à moi, à m'écouter. Plaisir permis. L'amour, le peu du moins qu'elle en avait vu et entendu, ne ressemblait guère à cette camaraderie. Elle avait surpris ses camarades du Conservatoire glissant des billets doux dans leur manchon, elle avait entendu sans le vouloir les propos que des messieurs bien mis leur soufflaient au passage, le soir au coin des rues. Évidemment, il n'y avait rien de commun entre moi et les amoureux de ces demoiselles. La sécurité de Thérèse était, devait être complète.

La mienne, à vrai dire, était moins complète. Je me sentais vaguement en péril. Mais je pensais m'arrêter à temps, je me fiais à ma prudence pour ne pas dépasser certaines limites. Mes précédentes expériences me rassuraient plutôt à cet égard; elles ne me faisaient pas prévoir la gravité du danger. Elles avaient toutes abouti jusque-là aux dénouemens les plus faciles. A l'inclination rapide avaient succédé, par des transitions régulières et normales, la séparation et l'oubli. Et sans doute il n'en serait pas tout à fait de même cette fois. L'attrait plus fort, le choix plus motivé entraîneraient d'autres suites; l'amitié resterait après la séparation, mais sans honte et sans remords. C'est ainsi que d'avance j'avais arrangé les choses.

En attendant, je n'avais qu'un regret, c'était de voir approcher la fin de mon rêve. L'air d'Argelès avait fait merveille; Thérèse se rétablissait à vue d'œil; sa guérison complète n'était plus que l'affaire de quelques jours. Chaque matin, en la revoyant, je constatais les progrès de sa résurrection, et chacun de ces progrès me disait la fragilité de mon bonheur. Encore une semaine, et le docteur signerait sa feuille de route à Thérèse.

Les premiers temps après son arrivée à Argelès elle était pressée de repartir, elle comptait les jours, se plaignait de la longueur de la cure; puis à mesure que l'échéance se rapprochait, son impatience avait paru se calmer; au moins ne l'exprimait-elle plus ouvertement, et je lui savais gré de sa réserve. D'un commun accord nous écartions autant qu'il dépendait de nous l'inévitable perspective, nous ramenions notre pensée vers la minute présente, nous bornions nos projets au plus proche lendemain. Nous étions comme ceux qui ont, à l'aventure, escaladé

un sommet et qui se tiennent là étonnés et ravis, n'osant pas faire un mouvement, ni même regarder au delà, de peur d'être précipités dans le vide.

Pour moi, je ne me souviens pas d'avoir jamais éprouvé rien de pareil. C'était déjà l'amour évidemment, mais à demi inconscient, encore dans le rêve.

Quel moment, cher ami, quel mystère ! Et savez-vous, quand j'essaie de l'êtreindre, ce qui me revient de cette inoubliable époque de ma vie ? Ceci seulement : un parfum d'ambre et d'iris qui était son parfum à elle, l'odeur qu'elle mettait à ses mouchoirs. Et il me semble que c'était l'odeur même du bonheur.

IX

C'était trop beau, n'est-ce pas, cette idylle promenée à travers le jardin en fleurs de la montagne. Hélas ! la conscience allait venir et la douleur avec elle. Ce fut la jalousie qui m'ouvrit les yeux, qui m'obligea de mesurer la violence du sentiment qui m'unissait à Thérèse. En me racontant sa vie de famille, elle m'avait nommé, parmi les très rares intimes qui fréquentaient dans la maison, un jeune homme, Marc Echette, un ami d'enfance retrouvé à Toulouse où il suivait les cours de la Faculté des lettres comme boursier d'agrégation. C'était, paraît-il, un aimable garçon, d'un caractère énergique et d'une intelligence plus qu'ordinaire. Sans fortune, fils d'un très modeste contrôleur des contributions maintenant à la retraite, il avait senti de bonne heure l'aiguillon de la nécessité ; et il avait poussé droit son sillon, les yeux fixés sur le but, sans une distraction, sans une défaillance. Le but approchait. Encore un effort, et il allait entrer, la tête haute et le cœur ferme, dans la carrière où il s'était assigné la place la plus brillante, certain qu'il était de la conquérir.

Thérèse l'avait en très grande estime ; elle admirait la noblesse de sa vie, la fermeté de son caractère ; accoutumée dès son enfance à plier, à se subordonner aux autres, elle avait subi l'ascendant de cette intelligence et de cette volonté. Et elle n'était pas la seule à s'y soumettre. Entre ces deux femmes et cet orphelin, Marc avait eu bientôt fait, malgré son jeune âge, de prendre le rôle d'un chef de famille. Homme d'affaires, cavalier servant ou directeur de conscience selon les heures, il s'était rendu indispensable. C'était lui qui surveillait les études du petit collégien, lui qui allait toucher les rentes de M^{me} Romée, lui encore qui fournissait Thérèse de poésies et de romans.

J'étais instruit de tout cela et pourtant je n'en avais eu d'abord

aucun ombrage. Ne savais-je pas que Thérèse s'était vouée au célibat jusqu'à ce qu'elle eût établi Julien? Cela ajournait à une dizaine d'années au moins toute espèce de combinaison matrimoniale. Thérèse était libre. Rien ne pouvait la contraindre à diminuer la part qu'elle voulait bien me faire dans son affection. Que pouvais-je souhaiter de mieux?

Un jour vint cependant où je ne me contentai plus de cette place qu'il fallait partager avec un autre. Thérèse, à dire vrai, parlait bien souvent de Marc Echette, et avec tant d'éloges! Marc avait fait ceci, Marc avait dit cela. Il m'agaçait à la fin, ce phénix. Et le plus cuisant était son intimité de chaque jour avec ces dames. Thérèse à tout moment m'en trahissait quelque nouveau détail : à propos d'une représentation de *Carmen* au Capitole, et Marc y était avec elle, ou d'une sonate de Beethoven, et c'était justement la sonate préférée de Marc Echette. J'en étais arrivé à savoir à une minute près l'horaire de ses visites. Je souffrais de ces constatations et je me trouvais absurde de souffrir. C'était une étrange prétention à moi de vouloir taxer les amitiés de Thérèse. De quel droit? Qui étais-je après tout pour elle? Un passant qu'on quitte au premier carrefour et qu'on ne reverra jamais plus.

Je souffrais cependant, et cette souffrance me donnait à réfléchir. Une lueur se faisait dans mon esprit, j'entrevois la pente et l'abîme. Qu'était-elle au fond et de quel nom fallait-il la nommer, cette amitié qui en arrivait à me créer de pareils tourmens? Hélas! l'éclair de bon sens fut vite éteint. Les raisons ne me manquèrent pas pour excuser, pour colorer ma folie. Est-ce que j'étais le maître de doser exactement mon affection pour Thérèse? Qu'elle fût tendre ou passionnée, la nuance n'importait guère, pourvu qu'elle fût honnête.

Que vous dirai-je, mon cher ami? Vous connaissez les déguisemens et les sophismes par où s'insinuent les passions. Je me laissai persuader. Ma conscience sans doute ne fut plus aussi tranquille; mais en perdant la sécurité, mon sentiment ne fit que gagner en violence. La jalousie qui aurait dû l'arrêter en m'avertissant ne fit que hâter la crise.

L'arrivée inattendue de Marc acheva de me faire perdre pied.

Thérèse me lisait quelquefois des passages des lettres qu'elle recevait de chez elle; c'était quelque recommandation puérile et touchante de sa mère ou bien un bulletin de victoire de Julien; un papier vert attestant qu'il avait été premier en version latine ou en histoire, et Thérèse ne manquait pas de me le montrer : « Marc va venir! » me dit-elle un jour en me portant une lettre de sa mère, et elle m'obligeait à la lire. M^{me} Romée racontait une

promenade qu'ils avaient faite, Marc, Julien et elle, au bord de la Garonne. Marc et Julien avaient herborisé dans la prairie. Marc avait cueilli quelques véroniques : « Il te les enverra demain, ajoutait M^{me} Romée, et peut-être une bonne nouvelle avec. Ce n'est pas encore sûr, mais si les cours finissent cette semaine, il partira vendredi pour Argelès. »

La lettre arriva en effet, et les véroniques, et la bonne nouvelle. Le surlendemain, sauf nouvel avis, Marc devait se mettre en route.

X

Le lendemain était un jeudi, jour de congé de Jacques. Nous avions encore toute une après-midi de tête-à-tête possible si Thérèse consentait à sortir. Pour la tenter, j'offris de la conduire aux *estibes* de la haute vallée du Bergonz d'Argelès, un endroit de solitude profondément encaissé entre les forêts du Gez et les escarpemens de Pibeste.

Thérèse n'eut pas de peine à se laisser entraîner. Une migraine subite de Jacques manqua nous retenir au dernier moment; Jacques était condamné à garder la chambre et Cyprienne à garder le malade. Thérèse hésitait à partir sans eux. Ce fut Cyprienne elle-même qui la décida.

— Ne vous tourmentez pas pour Jacques, ce ne sera rien, affirma-t-elle, et au cas où ça deviendrait quelque chose, vous remplirez une fiole à la source du Tarantet. Comme ça nous serons tranquilles.

Il faut vous dire que cette source du Tarantet est renommée dans le pays pour couper les fièvres. Elle est en beaucoup de cas le remède unique employé par le pauvre monde, et, si puissante est la persuasion du merveilleux, que les riches eux-mêmes, à l'insu des médecins, lui demandent plus d'une fois leur salut. Cyprienne croyait s'en être bien trouvée dans la période critique d'une fluxion de poitrine; et elle avait éveillé la curiosité de Thérèse en lui parlant de la beauté des rochers et des arbres, gardiens de la source.

Ce but d'utilité donné à notre promenade leva ses derniers scrupules. Nous partîmes. La journée était belle à miracle, d'une splendeur de lumière et d'une vivacité d'air qu'on ne savoure pleinement ensemble qu'à la montagne. Un orage récent avait lavé les verdure, ranimé l'herbe des prairies; un souffle du nord-ouest, paisible et régulier, tempérant la chaleur estivale. La petite ville semblait en fête avec ses tendelets de coutil palpitans aux

balcons, et ses rues bigarrées de toilettes claires. Ces détails sont encore devant moi ; je vois le sourire heureux de Thérèse coloré du reflet rose de son ombrelle ; je vois sur ses doigts fuselés le réseau blanc des mitaines et la vive allure de ses brodequins jaunes lancés à la conquête des paysages.

C'est un charme d'Argelès que le subit accès, au sortir des maisons, dans les solitudes bocagères. Le faubourg finit et la forêt commence, la grande forêt qui monte, coupée de terrasses en culture et de ravins herbeux, vers les mamelons du Gez.

Le chemin muletier pratiqué au flanc de la montagne suivait d'un côté la lisière des arbres, bordait de l'autre les prairies à pente raide qui se précipitent vers le gave du Bergonz. Invisible, au pli profond des gorges, le torrent faisait sa musique de colère, qui nous arrivait, atténuée par la distance, en plainte harmonieuse. Les granges bientôt s'espaçaient au long des prairies, la châtaigneraie s'ajourait de clairières, et ces clairières élargies se perdaient quelques pas plus loin en l'uniformité d'une lande... Plus d'arbres, plus de maisons, plus de pâtres dans l'herbe, plus de passans sur le chemin. L'heure de la montée des bûcherons en forêt était passée depuis longtemps, et ils n'étaient pas près de redescendre encore. De la solennité se faisait autour de nous avec la simplification des lignes de l'horizon, avec la tranquillité de l'atmosphère où n'arrivaient plus les bruits de la vallée. Thérèse se donnait toute à ce bonheur inaccoutumé de ne rien entendre. La vivacité de l'air, l'arome fortifiant des herbes de la montagne l'empêchaient de sentir la fatigue de la marche.

— Je ne sais pas ce que j'ai, disait-elle, il me semble qu'aujourd'hui j'irais jusqu'au bout du monde !

Et c'était bien le bout du monde, en effet, cette vallée extrême où, franchissant une dernière barre de rochers, nous abordions enfin. Cette barre qui, sans doute, avait été à l'origine la digue naturelle d'un lac, fermait comme d'une palissade régulière la gorge tourmentée que nous remontions depuis le hameau de Gez. Au delà s'ouvrait un pays tout autre, un berceau de verdure, une halte de douceur, posée entre les précipices de la vallée basse et la raideur des sommets étagés au-dessus en muraille. Harmonieuse, combinée, semblait-il, par une volonté d'art, se déployait, au sortir de ces rudesses, la forme de la haute vallée. Le travail de la période glaciaire avait nivelé le sol ; quelque chose de la souplesse de l'eau se voyait encore au modelé des roches en bordure, à la figure régulière du bassin. L'herbe plate, sommeillante, ajoutait à l'illusion que complétait la caresse délicate du silence. Le gave se taisait, ou plutôt il ne parlait pas encore ; sans cou-

leur, sans élan, débile et puéril, il reflétait l'innocence environnante. Deux ou trois granges étageaient leurs pignons à la lisière des prairies. Quelques parcs à moutons dressaient à côté leur clayonnage de bois blanc et les granges, les parcs, l'herbage, tout était désert. Dès la fin de mai, les troupeaux avaient quitté la vallée pour les estibes de la haute montagne. Il ne restait dans la vaste enceinte d'autre trace bien visible de la vie humaine que, très haut, dans la forêt suspendue au flanc du Gez, la fumée de quelques charbonnières, — fumée bleue à travers la fumée verte des branches.

Thérèse admirait. Adossée au fût élancé d'un frêne, la tête inclinée vers la vallée, elle se tenait là, muette, immobile, pareille à ces figures symboliques dont le maître paysagiste Corot solennise ses aubes et ses crépuscules. Elle descendit enfin du rêve où sa pensée était allée se perdre. A demi-voix, comme pour ne pas troubler la paix de ce sanctuaire, elle me dit sa joie esthétique, le frisson de bonheur qui l'avait soulevée, qui la soulevait encore.

— Je vous dois une minute exquise, me dit-elle. Vous m'avez arrachée aux autres et à moi-même. Quel spectacle! Je ne suis qu'une ouvrière en musique; eh bien, devant cette harmonie, j'ai eu un moment l'illusion d'être une artiste! Ah! mon ami, vivre ici, loin de tout, avec des êtres de son choix!

Elle avait les larmes aux yeux en exprimant ce souhait, et moi, j'étais mal disposé à l'entendre! La journée que j'avais si ardemment appelée ne tenait pas ce que j'en avais attendu. L'élan de Thérèse, sa gaieté au départ, son lyrisme si communicatif me laissaient soupçonneux, presque hostile.

La pensée de Marc Échette m'obsédait. Ce vœu d'intimité que Thérèse venait de me confier, l'avait-elle formé en pensant à moi? N'était-il pas plutôt dédié à celui qui allait venir, à l'ami essentiel, à Marc?

Cette incertitude me gâtait la félicité du tête-à-tête. Je me refusais à un bonheur que peut-être Thérèse ne partageait pas.

— Vivre ici! répliquai-je. Vous oubliez l'hiver, trois mois à passer sous la neige. Il faudrait pour s'y plaire une dose peu commune d'idéalisme. Seul, peut-être, votre ami Marc Échette s'accommoderait de cette existence. Mais sans doute cette clausturation à deux vous suffirait.

Thérèse me dévisagea, étonnée.

— Pourquoi Marc? me dit-elle.

— N'est-il pas votre meilleur ami, et quelque chose de plus, peut-être? insinuai-je méchamment.

— Quelque chose de plus? que voulez-vous dire, monsieur Lavernose?— Et comme j'hésitais à lui répondre: Parlez, expliquez-vous, m'ordonna-t-elle, ne me laissez pas douter une seconde de plus de votre amitié ou de votre bon sens.

— Excusez-moi; dis-je enfin. Que M. Échette soit votre ami seulement ou votre fiancé, l'alternative en tout cas n'a rien de blessant pour vous.

Ma réponse déconcerta Thérèse; je vis sa figure s'altérer, se décomposer tout d'un coup. Les yeux, un moment allumés par le dépit, se voilèrent presque aussitôt, les lèvres reprirent le pli navré que je leur avais vu au début de sa convalescence.

— Que ce soit un propos en l'air que vous vous soyez permis, ou une confidence que vous attendiez de moi, votre procédé est au moins étrange, me dit-elle. Qu'avait à faire Marc Échette avec mon admiration pour le Bergonz et pour la vie montagnarde? Si j'ai fait tout à l'heure un souhait oïseux, vous l'avez orné d'un singulier commentaire. Je ne sais pas si Marc consentirait à me tenir compagnie tout un hiver sous la neige, mais je comprends que vous vous récusiez d'avance, vous dont l'amabilité ne résiste pas à un tête-à-tête de deux heures! Vous me boudez, vous vous en prenez à Marc Échette? A quel propos, je vous prie? Si vous comptez que, pour rester dans vos bonnes grâces, je vais renier un ami d'enfance, un ami de toujours, vous me connaissez mal, mon cher monsieur!

Je me taisais, mécontent de moi, ne sachant comment réparer ma sottise. Et Thérèse continuait: — M'avoir gâté une journée pareille, je ne vous le pardonne pas, entendez-vous?

— C'est vrai, j'ai eu tort, confessai-je. Mais vous ne vous doutez pas de ce qui se passe en moi aujourd'hui. Heureux, je le suis autant que vous, plus que vous peut-être; mais ce bonheur à deux va finir et cette pensée me désole. C'est malgré moi; j'ai toujours été ainsi; écolier, je passais mes jours de sortie à pleurer en pensant à la rentrée...

— Je ne pars pourtant pas ce soir; nous avons encore deux jours à passer ensemble.

— Vous ne partez pas, mais votre ami Marc arrive, cela revient au même; notre intimité est finie.

— Finie, pourquoi donc? répliqua-t-elle. Marc est un aimable compagnon. Vous aurez bientôt fait, si peu que vous vous y prêtiez, de vous lier avec lui. Et l'intimité à trois ne sera que plus charmante.

— Il y a si longtemps que Marc ne vous a vue; il doit avoir beaucoup de choses à vous dire; j'aurais mauvaise grâce à me

mettre en tiers dans vos effusions, répliquai-je dépité. Que suis-je pour vous? Un inconnu d'hier qui sera un oublié demain. Je n'ai plus rien à faire qu'à céder la place au plus digne.

— Vous avez donc juré de me faire repentir d'être venue avec vous? dit alors Thérèse avec un haussement d'épaules. Que vous ai-je fait, mon ami? Un mois de causeries, de promenades ensemble, un mois de confiance et de sympathie réciproque, n'est-ce donc rien pour vous? Que vous faut-il de plus? Le hasard seul a fait que nos existences se sont coudoyées; nous avons ajouté à ce hasard le choix de nos esprits et de nos cœurs. D'une rencontre fragile nous avons fait une amitié durable. Est-ce donc si peu de chose, cette amitié, que vous la rejetiez ainsi de gaieté de cœur? Tenez, vous ne mériteriez pas qu'on vous le dise, mais je ne me suis jamais trouvée avec personne en aussi parfaite union de goûts et d'idées que je l'étais avec vous. Non, pas même avec Marc. Il est trop parfait pour moi, Marc; il sait trop de choses et ces choses ne sont pas celles qui m'intéressent. Avec vous je me suis entendue dès le premier jour, dès le premier mot. Ah! les bonnes heures de causerie, les beaux enthousiasmes! Depuis longtemps je n'avais pas été à pareille fête. Songez combien ma vie est plate et encombrée; au travail du matin au soir, et quel travail! Cette vie d'Argelès, c'était le paradis! Et c'est vous qui rompez le charme!

La semonce n'était que trop méritée; je baissai la tête.

— Pardonnez-moi, dis-je à Thérèse. C'est un excès d'amitié qui m'a fait un moment douter de vous et de moi. C'est fini maintenant. Oubliez, je vous en prie, cette minute d'injustice.

— Je l'oublierai si vous me promettez de vous en souvenir, répondit Thérèse avec un sourire où elle essaya de mettre un peu de la bonté confiante qui lui était habituelle. Et à présent, conclut-elle, il s'agit de réparer le temps perdu. Ne m'avez-vous pas annoncé que nous arriverions jusqu'à la source du gave, à ce que vous appelez l'œil du Bergonz?

— Je vous montrerai la source; et, au retour, nous traverserons les villages, nous visiterons les vieilles églises et les donjons en ruine. Vous verrez si je ne suis pas un bon guide!

— En route donc! prononça Thérèse. Déjà le soleil descend; l'ombre nous gagne; la fin de journée va être délicieuse.

XI

Nous repartîmes. Le sentier coupait à travers des prairies rases, tondues par les troupeaux. Et cette mollesse de l'herbe en

tapis sous nos pieds, la facilité d'un sol plat succédant à l'effort de la montée, ajoutaient à la paix élyséenne du décor comme une douceur matérielle. Unique et paisible obstacle, l'eau muette du gave se promenait en méandres, en courbes gracieuses, à travers un archipel d'îles et d'ilots que reliaient des chaussées de pierres branlantes. Des bergeronnettes s'envolaient en troupe des flaques d'eau morte et c'était quelquefois, rapide, à la pointe des joncs, la fuite du merle ou de la bécassine.

Thérèse avançait lentement; uniquement attentive à la traïtrise des pierres mal équilibrées qui basculaient sous ses pieds elle oubliait d'admirer le paysage. Je l'entendis jeter un cri de surprise. L'œil du Bergonz était devant nous. C'était, au pied de la montagne, à travers un éboulis de granit embroussaillé de daphnés et de fougères, non pas le jet d'une source unique, mais le bouillonnement d'une infinité de sources, un flot subit de blancheurs qui bondissait sur la mousse verte des rochers, soulevait le feston des scolopendres et des capillaires penchées sur la bouche noire des grottes en miniature. Une musique, légère comme le gazouillement d'une troupe enfantine, planait au-dessus de ce peuple de fontinettes et les voix frêles, les mouvemens souples de l'eau comme des écharpes blanches secouées, tout cela faisait songer à des créatures irréelles, à la vie heureuse de quelque troupeau de nymphes occupées à jouer sous la roche natale, au seuil mystérieux de la montagne.

L'eau toute neuve, limpide, d'une transparence de cristal donnant envie de la goûter, Thérèse se pencha, but une gorgée dans le creux de sa main et laissa retomber le reste en pluie de perles dans la source.

— Elle est si légère, me dit-elle, on s'en régalerait jusqu'à demain. Et c'est si amusant de penser qu'elle ne sert qu'aux oiseaux du ciel ou aux bêtes de la forêt!

— Aux bêtes et aux gens, lui dis-je. Les bonnes sources ne sont pas si fréquentes que vous le pensez, dans la montagne. L'eau qui sort des glaciers et des champs de neige n'est pas toujours potable. Les charbonniers du Gez viennent s'approvisionner ici, les bûcherons qui vont faire du bois à la forêt se détournent de leur chemin pour s'y abreuver, eux et leurs ânes. C'est comme si l'on buvait de la santé et du courage, affirment-ils.

— Et du bonheur peut-être, soupira Thérèse.

Depuis notre malentendu de tantôt, je ne reconnaissais plus mon amie. Un moment excitée, en dehors, riant et gesticulant sans motif et la minute après concentrée, muette, elle ne parvenait pas à reprendre son équilibre. Sa gaieté semblait factice, ses son-

geries involontaires. Le choc qui l'avait ébranlée, la clarté soudaine qui s'était faite en elle l'avaient laissée émue, inquiète. Elle parlait alors pour parler, pour le bruit qu'elle faisait en parlant, et je lui répondais de la même façon, en pensant à autre chose, et pour tous les deux, cette chose était la même.

Cependant la vallée se précipitait sous nos pas, s'étranglait en ravin, un ravin de prairies, de vergers et de cultures avec des fermes blanches, des jardins en terrasse et des champs de blé mûr très pâle sur de hautes tiges débiles.

Puis défilèrent les villages : l'église de Salles, une pauvre toute noire à l'extérieur, toute dorée au dedans, parée, fardée, peuplée de statues naïves et de bas-reliefs brutalement polychromés ; Sère, en pendant sur la rive opposée du gave, un vieux nid de pierre en ruine, posé dans la jeunesse éternelle des châtaigniers et des hêtres.

Le soleil, un moment reparu dans la vallée élargie, semblait en un dernier adieu cette fois derrière le Léviste, à l'heure déjà tardive où nous quitions le village de Gez. Nous n'avions que juste le temps d'arriver à la fontaine du Tarantet avant la tombée de la nuit. Thérèse s'était mise à presser le pas, tandis que je prenais par le plus long, ne sachant que faire pour retarder la fin du tête-à-tête. L'ombre du soir favorisait ma trahison. Le chemin s'enfonçait en pleine châtaigneraie, dans la fraîcheur des cépées où descendait le mystère du crépuscule. De larges écharpes de pourpre flottaient, accrochées à la cime des arbres ; et en bas, dans la demi-obscurité de l'herbe, éclataient, ensanglantés des feux du couchant, les miroirs de l'eau dormante. Un reste de clarté nous montra la fontaine du Tarantet.

Un merisier haut branché, dont l'écorce portait en guise d'ex-voto les initiales des pèlerins reconnaissans, m'aida à la retrouver dans le vague de l'herbe qui la voilait comme d'un rideau pieux. J'avais rempli une fiole à l'intention de Jacques.

— Ne boirez-vous pas, dis-je à Thérèse, en prévision des fièvres futures ?

— Et vous ? me demanda-t-elle.

— Oh ! moi, répondis-je, laissant échapper mon émotion, moi, c'est différent. La fièvre que j'ai, je ne veux pas en guérir.

Thérèse ne releva pas le propos.

— Il n'est que temps de rentrer, dit-elle. Écoutez : l'angélus sonne au village de Gez.

J'écoutai. La cloche lente, un peu grêle, tintait dans le silence, planait au-dessus de l'imploration confuse de bêtes crépusculaires. L'incendie du couchant s'était vite éteint, les étoiles

pointaient, lointaines, à travers la grisaille du ciel. Du fond des gorges, des vallées basses, des vapeurs montaient en même temps, glissaient à la pointe de l'herbe, flottaient à l'orée des taillis. Les rochers près de nous, les arbres, comme fatigués d'être, se dépouillaient de leur forme, renonçaient à leur couleur.

Le sentier à son tour s'atténuait, n'était plus qu'une chose illusoire qui fuyait, se dérobaient sous nos pieds. Bientôt la marche nous devint difficile. Pour arriver au gave d'Arrens que nous devons suivre en regagnant Argelès, les pentes se précipitaient, et au lieu de la haute futaie où nous avions voyagé jusque-là, c'était un taillis de hêtres dont les robustes drageons usurpaient le sentier, nous flagellaient au passage.

— Où allons-nous, cher ami ? me demanda Thérèse au bout de quelques pas. Êtes-vous sûr d'être dans la bonne direction ? On dirait que nous allons tout droit chez la Belle au bois dormant. Le chemin nous repousse, avez-vous vu ? les arbres ne veulent pas nous laisser passer.

Elle riait ; mais son inquiétude se trahissait à la fêlure de son rire. Elle avait peur, peur du précipice, peur de moi peut-être ; du mauvais guide autant que du mauvais chemin.

— Le gave est là qui gronde ; et la route d'Arrens est au bord du gave, lui expliquai-je. Encore quelques minutes de patience et vous serez délivrée de moi, je vous le promets.

En attendant, la descente se faisait plus laborieuse ; l'obstacle des rochers nous obligeait à de longs détours, à de rudes escalades. Thérèse alors m'appelait à l'aide ; elle se laissait hisser à bout de bras, elle se pendait à mon épaule. Et je serrais sa main, je l'attirais à moi plus étroitement qu'il n'eût été nécessaire.

Puisque le temps ne m'appartenait pas, puisque la journée allait finir, je cherchais à faire meilleures les dernières minutes ; je prolongeais les délices de ces contacts à mon gré trop rapides ; j'abusais de la complicité involontaire de sa frayeur qui la contraignait à s'appuyer à moi ; je profitais de la nuit qui lui cachait l'emportement de mes gestes. Mes lèvres un moment effleurèrent sa main tendue vers moi. Elle la retira vivement.

— Laissez-moi, m'ordonna-t-elle ; vous me gênez au lieu de me porter secours. Je m'en tirerai sans vous. Le taillis s'éclaircit, la route est là ; je n'ai plus besoin de guide.

Je protestai, confus ; je dirigeai fraternellement ses derniers pas jusqu'à ce qu'elle fût sur la route.

— Dépêchons-nous, maintenant que rien ne nous arrête, dit-elle ; il est déjà nuit, on doit être inquiet chez vous ; et qui sait comment nous allons trouver Jacques ?

— Nous portons le remède, et j'ai idée qu'il sera inutile. Jacques est sujet à la migraine; mais il est rare qu'elle le laisse alité tout un jour.

Nous touchions déjà le pavé d'Argelès.

— Souvenez-vous, me dit Thérèse, que vous m'avez cherché tantôt une mauvaise querelle et que vous m'avez promis de ne pas recommencer. Me le promettez-vous encore ?

Je promis, je jurai d'obéir à toutes ses volontés.

Nous arrivions.

— Le Tarantet a opéré à distance, dit Cyprienne, comme nous franchissions le seuil de la porte. Jacques est guéri. Et vous, qu'êtes-vous devenus là-haut? Nous commençons à croire que les loups vous avaient mangés! Les chemins ne sont pas fameux, à ce qu'il paraît, ajouta-t-elle en examinant Thérèse. Votre chapeau est tout cabossé, ma pauvre amie; et là, qu'est-ce que je vois? Un accroc à votre jupe! Allons, c'est encore un tour que vous aura joué André. Je parie qu'il vous aura fait passer en plein bois. C'est une manie, il ne veut jamais prendre le chemin de tout le monde. J'aurais dû vous avertir, c'est ma faute; moi qui le connais, j'ai eu tort de vous confier à un pareil guide!

Thérèse protesta, et en protestant elle rougit. Sa loyauté s'émut pour la première fois en présence de Cyprienne. Elle s'émut de peu, sans doute, car enfin elle n'était pas responsable de mon accès de folie. Mais elle n'avait pas pu ne pas s'en apercevoir. Son attention était éveillée, sa conscience était avertie. L'état de pleine et pure lumière où notre amitié était née, où elle s'était développée jusque-là, n'existait plus. La rougeur de Thérèse l'accusait. Nous étions tous les deux dans la mauvaise voie. J'étais coupable, et Thérèse, l'innocente Thérèse, était déjà ma complice.

ÉMILE POUVILLON.

(La deuxième partie au prochain numéro.)

DE L'ORGANISATION

DU

SUFFRAGE UNIVERSEL

VII ⁽¹⁾

ESSAI D'APPLICATION A LA FRANCE
DE LA REPRÉSENTATION RÉELLE DU PAYS

La conclusion que l'on attendait doit maintenant apparaître tout entière : on voit quelle serait, selon nous, la solution à la crise de l'État moderne. Il semble du moins que, de l'aveu commun, quelques points soient déjà fixés. Par ce qui précède, il est acquis que l'État moderne traverse une crise décisive; que la cause de cette crise est dans le transfert de la toute-puissance au suffrage universel inorganique et anarchique; que le remède au mal ou l'atténuation du mal, étant donné que le suffrage universel est désormais le support et le moteur nécessaire de l'État, réside dans l'organisation de ce suffrage; et que c'est à quoi aboutissent et la théorie et l'histoire. C'était donc la première partie de notre conclusion.

La seconde partie en a été que le suffrage universel pouvait être organisé sous différentes formes, mais qu'il ne devait l'être, dans l'État moderne, que sous une forme moderne; qu'il doit demeurer ou devenir vraiment universel et égal, ne comporter ni

(1) Voyez la *Revue* des 1^{er} juillet, 15 août, 15 octobre, 15 décembre 1895, 1^{er} avril et 1^{er} juin 1896.

exclusion ni privilège, ne reconstituer ni l'ordre ni la corporation, ne reposer que sur des groupemens ouverts et libres; enfin que, quelque part en Europe, existe déjà quelque chose de cette organisation du suffrage sous une forme moderne et en vue de l'État moderne.

La troisième partie, que voici, est que, ce quelque chose, nous pouvons l'adopter, en nous l'adaptant; que rien ne s'y oppose; et que, par conséquent, pour la France elle-même, pour notre France de ce temps et de cette heure, la solution est à la fois parfaitement logique et parfaitement pratique. En son ensemble, elle se formule ainsi : organiser le suffrage universel de telle façon que, suivant et serrant de près *la vie réelle du pays*, il nous donne *la représentation réelle du pays*; trouver pour lui des cadres qui soient assez solides et pourtant assez souples; doubler d'une circonscription sociale la circonscription géographique; et cette circonscription sociale, la tirer des groupemens modernes, ouverts et libres, entre autres de la profession entendue au sens large, sans refaire l'ordre, ni la corporation.

Car il faudra bien que l'on nous comprenne; et, en vérité, il serait trop commode aux anarchistes de toute école, intéressés à empêcher l'organisation de l'État par le suffrage universel organisé, de n'avoir qu'à agiter aux yeux ces deux « idoles » ou ces deux spectres : la corporation du moyen âge et l'ordre! Qui parle de refaire ces vieilleries? et comment les referait-on? Qui parle d'en revenir au chariot mérovingien? ou au « soldat de Marathon », au coureur, porteur de nouvelles? L'introduction du suffrage universel a, en effet, opéré, dans la politique, une révolution analogue à celle qu'ont opérée, dans l'industrie, l'introduction de la vapeur et de l'électricité. De même que la vapeur implique la machine, et l'électricité, le télégraphe, ainsi le suffrage universel implique une mécanique politique dont les ressorts ne sauraient être l'ordre et la corporation, tant bien que mal raccommodés et repeints. Cette force immense, la force brute du nombre, indifféremment susceptible d'être un grand fléau ou un grand bienfait, l'on peut et l'on doit la canaliser, la régulariser; mais non point jusqu'à l'ordre et la corporation. — Trop comprimée, au lieu de faire mouvoir l'État, elle le ferait éclater.

Or, puisque là, dans le suffrage universel, est la force motrice qu'il s'agit seulement de discipliner; puisque c'est là que le régime représentatif doit aller puiser le mouvement et l'action, il est évident que, plus directe sera la prise faite à même le suffrage universel, plus il passera de force dans le régime représentatif et plus il s'y développera de mouvement et d'action. Autrement dit : plus étendue sera la base de l'élection, plus de pouvoir aura

la représentation; plus immédiat sera le contact avec le suffrage universel, plus l'élu aura de crédit, d'autorité, et d'initiative.

Si donc on conserve deux Chambres (et l'on nous dispensera peut-être de rouvrir sur ce sujet une controverse vieille comme le régime même); si l'on garde deux Chambres et si la première, la Chambre des députés, est une Chambre pleinement populaire, nommée par tous les citoyens, nul ne s'interposant entre l'électeur et l'élu; pour la seconde Chambre ou Sénat, il sera également nécessaire : d'une part, — afin que cette seconde Chambre ait une raison d'être et une utilité, — que, dans son origine, elle ne se confonde pas tout à fait avec la première; d'autre part, — afin que le Sénat ait, à côté et en face de la Chambre des députés, quelque initiative, quelque autorité et quelque crédit, — que, sans que son origine se confonde avec celle de la Chambre des députés, elle s'en rapproche néanmoins le plus possible; que, sans que sa base d'élection soit aussi étendue, elle soit néanmoins la plus vaste possible; que, sans que le Sénat naisse et vive d'un contact immédiat avec le suffrage universel, il n'en soit point toutefois si éloigné que la force qui monte d'en bas ait trop de circuit à faire et se perde avant de lui arriver.

Voilà pourquoi nous proposons, pour la Chambre des députés : le suffrage universel, direct, mais organisé en catégories professionnelles, simples circonscriptions sociales ouvertes et libres; pour le Sénat, un système mixte de suffrage universel à deux degrés et de suffrage très général, organisé d'après « les unions locales » de tout genre : unions administratives, communes et départemens; corps constitués ou associations : académies, universités, cours et tribunaux, chambres de commerce, barreaux d'avocats, chambres de notaires, d'avoués, conseils de prud'hommes, etc.; pour la Chambre chacune des catégories professionnelles, et, pour le Sénat, chacune des catégories d'unions, — communes, départemens et corps constitués, — devant tirer de soi ses représentans.

Il est temps à présent de préciser et de faire voir que ce système pourrait être appliqué, dès aujourd'hui, en France; comment il pourrait l'être; quels résultats il donnerait; et c'est ce qu'on va tenter à l'aide des statistiques officielles. Mais est-il besoin d'avertir que nous ne prétendons point apporter un plan parfait et de tous points définitif? D'abord, les statistiques officielles, qui en établissent les données, ne sont pas parfaites, surtout en ce qui concerne les professions; elles en sont loin, et l'on a dû les prendre comme elles sont. Meilleures, elles pourraient servir à une meilleure organisation du suffrage sur la base profession-

nelle. Ensuite, il n'est pas très commode de définir et de classer « les unions locales. »

Et, pour ce qui est du projet lui-même, il se peut bien qu'il soit, il est certain qu'il sera à corriger, à modifier, à simplifier en quelques-unes de ses parties. Ce sera l'œuvre des hommes de bonne volonté, œuvre dans laquelle ils n'auront pas et nous ne pouvons pas avoir de plus puissant collaborateur que l'expérience ; car il n'est rien comme l'usage, comme la pratique, pour révéler les défauts d'un système politique, et pour le corriger, le modifier ou le simplifier. Ce ne serait pas une petite affaire que d'enseigner à un enfant la théorie de la marche ; et il l'apprend tout seul, en marchant. Ainsi de la pratique, pour tout ce qui est système ; et de l'apparente complication, de l'apparente difficulté, des lacunes apparentes de celui-ci, nous en appelons volontiers à l'usage.

Il nous suffit, pour le moment, de poser cette directrice : « Il faut chercher l'organisation où est la vie, et régler l'action, la proportionner, en quelque sorte, à la quantité des vies individuelles et à la qualité des vies collectives qui font la vie nationale de la France. » L'ayant posée, il nous suffit de montrer, par les chiffres et par les faits, où sont ces vies individuelles, combien elles sont ; ce que sont et combien sont ces vies collectives. L'ayant montré, il nous suffit de dire : C'est par là qu'il faut commencer, et d'obtenir ce l'on commence.

1. — CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Dans le système que nous proposons, — on nous excusera de le répéter encore, — la Chambre des députés « serait élue au suffrage universel direct par tous les citoyens égaux, mais répartis, selon leur profession, en un petit nombre de catégories très ouvertes, en trois ou quatre groupes très larges, embrassant tout le monde, ne laissant personne dehors, ne souffrant ni d'exclusion ni de privilège, chacun de ces groupes devant tirer de lui-même son représentant ; avec une double circonscription : la circonscription territoriale, déterminée par le département, et la circonscription sociale, déterminée par la profession. »

De là, quand on passe à l'application, plusieurs questions à résoudre, en ce qui touche : le classement des professions ; la fixation du quotient électoral ou chiffre d'électeurs exigible pour qu'il y ait droit à un représentant ; la répartition des sièges entre les départemens et leur répartition entre les professions ; le groupement naturel des industries par régions ; la concordance, en un mot, de la circonscription sociale avec la circonscription

territoriale. A quoi l'on ajoutera l'exemple de quelques départements pris dans le nord, l'est, l'ouest, le centre et le midi de la France.

1° Du classement des professions.

Première question : comment, en combien de groupes, et d'après quel principe ou quelle méthode classera-t-on les professions? car il y a plusieurs principes et plusieurs méthodes en présence. — Il y a la méthode *psychologique*, la classification recommandée par les encyclopédistes, par Diderot et d'Alembert, où les professions sont rangées « quant à leur dépendance vis-à-vis des trois facultés de l'entendement : mémoire, imagination et raison. » — Il y a la classification *économique* de Charles Dupin, fondée sur les besoins matériels de l'homme. — Il y a la classification en même temps *politique* et *économique*, ou *politico-sociale*, de Bluntschli. — Il y a la classification *physiologique* de M. le docteur Bordier, « en professions manuelles et professions cérébrales. » Il y a la classification *scientifique* de M. Guillaume de Greef, les professions groupées selon que leurs procédés se rapportent aux mathématiques, à la physique, à la chimie, etc.

Il y en a d'autres encore, assurément; si donc nous faisons de la théorie pure, nous n'aurions, entre elles, que l'embaras du choix. Mais nous ne faisons point de l'art pour l'art : nous faisons de l'art pour la vie; et il nous importe moins de savoir ce que vaut *théoriquement* ou *absolument* telle ou telle de ces classifications, — ce qu'elle vaut pour l'art, — que de savoir ce qu'elle vaut *pratiquement* et *relativement*, — c'est-à-dire pour la vie, pour la politique. Quel que soit le fondement de la méthode, psychologique, physiologique, scientifique ou économique, il nous importe peu pour la vie, pour la politique. L'essentiel est qu'elle fonctionne, qu'on ne puisse pas objecter qu'elle « ne marchera pas »; puis qu'elle « marche »; et qu'elle atteigne, en somme, à une suffisante exactitude.

C'est le cas de la classification employée dans les statistiques. Elle comporte ordinairement huit groupes : agriculture; industrie; transports, postes et télégraphes; commerce; force publique; administration publique; professions libérales; personnes vivant exclusivement de leurs revenus. On y joint quelquefois un neuvième groupe : la profession de « sans profession », ce qu'on appelle « la population non classée » (hôpitaux, prisons, etc.), et les gens de « profession inconnue ». Mais, au point de vue de l'organisation du suffrage, on peut négliger ce neuvième groupe et ne retenir que les huit premiers. D'autre part, comme l'armée active

ne vote pas, dans l'état présent de notre législation, on peut, défalcation faite de certaines unités comprises sous cette rubrique générale, éliminer, toujours au point de vue de l'organisation du suffrage, le cinquième groupe : *force publique*. Soit, en fin de compte, sept groupes professionnels très larges, susceptibles de servir de cadres au suffrage universel organisé, de former sept catégories électorales très ouvertes : agriculture ; industrie ; transports, postes et télégraphes ; commerce, administration publique ; professions libérales ; rentiers.

Tel est le classement usité par les statistiques officielles, et l'on ne prétend pas, encore une fois, que, non plus que ces statistiques elles-mêmes, ce classement soit irréprochable. Mais qu'il y ait huit ou neuf groupes principaux ou qu'il y en ait plus ou moins, on voit qu'il est possible de ramener toutes les professions existantes à « un petit nombre de catégories très ouvertes, de groupes professionnels très larges, embrassant tout le monde, ne laissant personne dehors, ne souffrant ni d'exclusion ni de privilège » ; et, par le groupe professionnel, de déterminer, pour chaque individu, pour chaque électeur, une « circonscription sociale. »

Il s'agit maintenant de montrer que cette circonscription sociale, déterminée par la profession, peut coïncider avec une circonscription territoriale, déterminée par le département et, pour cela, de dire comment seront répartis les sièges : d'abord entre les départemens ; puis, dans chaque département, entre les divers groupes professionnels. Mais, tout d'abord, entre les départemens.

2° *Du quotient électoral ou chiffre qui donne droit à un représentant.*

Supposons, pour toute la France, un nombre rond de 10 millions d'électeurs et une Chambre de 500 membres : le quotient électoral, ou chiffre d'électeurs qui donne droit à un député, sera le quotient de la division de 10 000 000 par 500, ou 20 000. La circonscription territoriale étant le département, autant de fois un département comptera 20 000 électeurs inscrits, autant il aura de députés.

Supposons, pour un département, un chiffre rond de 100 000 électeurs inscrits et une représentation de 5 membres : le quotient électoral sera le quotient de la division de 100 000 par 5 ; ou 20 000 encore. La circonscription sociale étant le groupe professionnel, autant de fois un groupe comptera 20 000 électeurs, autant il aura de sièges, sur le total de ceux qui reviennent au département.

La répartition des sièges se fera, par conséquent : entre les 87 départemens, au prorata des électeurs inscrits ; et, dans chaque département, au prorata des électeurs appartenant aux divers groupes professionnels. Commençons par le commencement ; répartissons, entre les 87 départemens de la France, les 500 sièges de la Chambre des députés.

3° Répartition des sièges entre les départemens.

Le quotient de la division de 10 millions d'électeurs par 500 sièges, ou le chiffre nécessaire de 20 000 électeurs inscrits pour un député, telle serait la commune mesure, l'unité de représentation, la toise électorale sous laquelle passeraient d'abord les départemens. Mais c'est pour plus de rapidité que l'on s'en est tenu au nombre rond de 10 millions d'électeurs et au quotient de 20 000 : le nombre exact est un peu plus élevé : 10 489 016 (chiffres de 1894) ; ce qui donne un quotient électoral un peu plus élevé aussi : 20 978. Prenez à présent un de nos départemens, le premier dans l'ordre alphabétique, le département de l'Ain. On y relève 104 333 électeurs inscrits. Divisez par 20 978. Ce département aura tout de suite droit à 4 sièges : actuellement il en a 6.

A cette répartition nouvelle, — le nombre total des sièges étant d'ailleurs diminué de 82, — beaucoup des départemens perdent un siège ; quelques-uns en perdent deux ou plus ; plusieurs gardent ce qu'ils en ont : l'Allier, par exemple : 128 978 électeurs inscrits, aurait alors 6 sièges ; et justement, il en a 6 ; quelques-uns même gagneraient un représentant, comme le Puy-de-Dôme : 173 202 inscrits, qui aurait 8 sièges, et qui n'en a que 7.

Somme toute, certains départemens perdant 1 siège ou 2, d'autres se maintenant, d'autres en gagnant un, rien qu'au moyen de cette division par le *quotient électoral plein* ou 20 978, on arrive à 450 sièges, sur une Chambre réduite de 582 membres à 500. On a laissé tomber les fractions, si importantes qu'elles fussent, et même avoisinant 20 978. Une seule exception a dû être faite pour le territoire de Belfort (Haut-Rhin : 19 643 électeurs) qui, sans elle, n'aurait pas été représenté du tout. Mais il reste, après cette répartition *au quotient plein* de 20 948 électeurs inscrits, cinquante sièges à attribuer. Comment et à qui les accordera-t-on ?

Il y a deux manières de procéder : selon que l'on borne strictement à 500 le nombre total des députés, y compris les représentans des colonies ; ou que l'on réserve les 500 sièges exclusivement à la France continentale, les colonies n'étant point représentées dans le parlement de la métropole, — ce qui,

théoriquement, peut fort bien se soutenir — ou l'étant par surcroît et en supplément. Dans le premier cas : 500 sièges, colonies comprises, la solution n'est pas très malaisée; des 50 sièges qui restent, on retire les 16 sièges qui sont attribués aux colonies, et il n'en reste plus que 34 à pourvoir; dans le second cas : France continentale seulement, ce sont 50 sièges nets qui restent à répartir entre les départemens.

Dans l'un et l'autre cas, qu'il s'agisse de 34 sièges ou de 50, pourquoi ne pas les attribuer aux départemens qui, leur part une fois faite par *le quotient plein*, présentent encore les plus forts excédens? Ainsi le département de l'Ain a reçu, dans la répartition au quotient plein, 4 sièges, représentant 83 912 électeurs sur 104 333; son excédent est donc de 20 421: il aurait un cinquième siège. De même, dans le premier cas (colonies comprises) pour 33 et dans le second cas (France continentale seule) pour 49 autres départemens; et, de la sorte, les 500 sièges se trouvent pourvus. Voilà la « circonscription territoriale » formée et la répartition faite entre les départemens: il faut maintenant former la « circonscription sociale » et, dans chaque département, faire la répartition entre les groupes professionnels.

4° Répartition des sièges entre les groupes professionnels.

Pour la répartition des sièges attribués à chaque département entre les divers groupes professionnels, le quotient électoral sera le quotient de la division du nombre d'électeurs inscrits dans ce département par le nombre de sièges auxquels il a droit. Le principe est le même que pour la répartition des 500 sièges entre les 87 départemens. Autant de fois le nombre d'électeurs appartenant à un groupe professionnel contiendra le quotient électoral, autant ce groupe aura de représentans parmi les députés du département. Mais ici on se heurte à des difficultés dont les plus sérieuses proviennent de l'imperfection des statistiques. Nos statisticiens officiels ne paraissent point s'être doutés qu'il pût y avoir jamais une corrélation quelconque entre la profession et l'électorat; et, tandis qu'ils nous prodiguent les renseignemens sur les *condamnés* et les *divorcés* par profession, des *électeurs* par profession, ils n'ont garde de souffler mot.

Si, par suite, l'on pense voir dans le système quelque lacune ou quelque porte-à-faux, ce n'est point dans le système lui-même qu'ils sont, mais dans ses substructions; et cela tient à la médiocre qualité des matériaux. Si quelque chose ne joue pas aussi bien qu'on le souhaiterait, c'est parce que les données de la statistique sont incomplètes et ne concordent pas. A cause de cette insuffisance

et de ce manque de concordance, on ne peut arriver, pour l'instant, qu'à une exactitude et à une clarté, à une simplicité moindres que celles où l'on arriverait dès que ce trou serait comblé dans les statistiques; c'est-à-dire, pour peu qu'on le veuille, dès demain, dès les premières élections générales ou le premier dénombrement. Faites-nous une bonne statistique des électeurs inscrits par profession, et nous vous ferons une bonne représentation organique, fondée sur les groupemens professionnels.

En attendant, il faut user de ce que l'on a et prendre les statistiques telles qu'elles sont. Elles nous donnent la population professionnelle par sexe : retenons le sexe masculin ; et par âge : retenons les hommes au-dessus de 20 ans. Faisons-le pour chacune des cinq conditions de *patrons, employés, ouvriers, famille, domestiques*, dans chacune des huit professions : agriculture, industrie, commerce, transports, force publique, administration publique, professions libérales, personnes vivant exclusivement de leurs revenus.

Additionnons : le total, en chaque département, dépassera naturellement le chiffre des électeurs inscrits, car il comprend : 1° les hommes de 20 à 21 ans qui ne sont pas encore électeurs ; 2° les étrangers ; 3° les incapables ; 4° les indignes, etc. De là, un écart entre la population professionnelle et la population électorale, écart qu'il dépend de la statistique de faire disparaître quand on le voudra ; et de là, un écart entre le quotient électoral, pour l'attribution des sièges aux groupes professionnels dans chaque département, et le quotient électoral, suivant lequel les cinq cents sièges de la Chambre ont été distribués aux quatre-vingt-sept départemens de France : écart qui disparaîtra aussitôt qu'une statistique mieux conçue aura fait disparaître l'autre.

5° *Exemple de cinq départemens : Nord, Calvados, Ardennes, Hérault, Loire.*

Par exemple, voici l'un de nos départemens les plus considérables, le Nord. En faisant le total des hommes au-dessus de 20 ans dans les diverses conditions des divers groupes professionnels, on obtient le chiffre de 512 854, — chiffre de la population professionnelle, masculine et adulte, — de 100 000 unités plus fort que le nombre des électeurs inscrits : 404 646. Le quotient électoral pour la répartition des dix-neuf sièges entre les professions, dans ce département, sera donc de quelques milliers d'unités plus fort, lui aussi, que le quotient électoral pour la répartition des cinq cents sièges entre tous les départemens : 26 992, au lieu de 20 978.

Avec des statistiques concordantes, le dividende étant le même, la population électorale se retrouvant exactement dans la population professionnelle, et le diviseur ne variant pas, le quotient serait le même : 20978 : autant de fois un groupe professionnel compterait 20978 électeurs inscrits, autant donc il aurait de représentans, sur le nombre de ceux qui forment la députation du département du Nord. Mais, par la faute des statistiques, nous ne savons que très approximativement, pour l'instant, comment les électeurs se répartissent, dans le Nord, entre les groupes professionnels. C'est pourquoi nous devons, jusqu'à correction de ces données, opérer sur ce chiffre de 512854, et ses composans que nous allons voir, avec ce quotient de 26992, comme s'ils étaient vrais, ce qu'ils ne sont, au point de vue électoral, ni les uns, ni les autres. Mais enfin, ce n'est pas tant d'opérer sur les chiffres vrais qu'il importe ici, que d'opérer sur des chiffres quelconques : ce qui importe, c'est de montrer que le mécanisme marche, et comment il marche.

Soit, si on le veut, un total de 512854 électeurs; soient dix-neuf sièges; soit, en conséquence, un quotient électoral de 26992. Dans ce total : 512854, l'agriculture figure pour 121857; l'industrie, pour 239497; le commerce, pour 80742; les transports pour 24261; la force publique, pour 15416; l'administration publique, pour 8050; les professions libérales, pour 11793; les personnes vivant exclusivement de leurs revenus, pour 11258.

Refaisons ce que nous avons fait lors du partage des cinq cents sièges entre les quatre-vingt-sept départemens : divisons chacun de ces nombres par le quotient électoral. Une première répartition au quotient plein donne : à l'agriculture *quatre* sièges; à l'industrie *huit* sièges; au commerce *deux* sièges; et *quatorze* sièges sont ainsi attribués, sur les dix-neuf auxquels a droit le département du Nord.

Par les autres professions, par aucune des autres prise séparément, le quotient électoral n'est atteint : les transports n'en sont pas très loin : 24261; ni la force publique, ni l'administration publique, ni les professions libérales, ni les rentiers n'en approchent. Mais de la force publique, il y a peu à se préoccuper, pour le motif déjà donné que, dans sa masse, elle ne vote pas, l'armée active ne votant pas. On ne retient que cette partie de la force publique, assurément la plus petite, qui jouit des droits électoraux et, ne pouvant l'évaluer au juste, on ne la porte au tableau que pour mémoire. Pour l'administration publique, les professions libérales et les rentiers, est-ce faire trop de violence à la logique, à la réalité, que d'en composer, au point de vue de la représentation, un seul groupe professionnel? Additionnés

ensemble, leur somme est de 31 101. Et, dans ce cas, à ce groupe formé des trois professions est attribué le quinzième siège.

Il en reste quatre à pourvoir; et c'est le lieu ou le moment de reprendre les plus forts excédens. Dans la première répartition, le commerce n'a reçu que deux sièges : il s'en fallait d'une ou deux centaines d'unités que le quotient plein y entrât une troisième fois; le plus fort excédent, c'est lui qui le présente : 26 758; à lui, le seizième siège. Après le commerce, viennent les transports, avec 24 261 électeurs inscrits; ils auront le dix-septième siège, le dix-huitième et le dix-neuvième reviendront à l'agriculture : excédent de 13 889, et à l'industrie : excédent de 13 561.

Si bien que, le système de la représentation réelle du pays adopté et appliqué, la députation du département du Nord comporterait dix-neuf membres, dont cinq nommés par et parmi le groupe de l'agriculture; neuf, par et parmi le groupe de l'industrie; un, par et parmi le groupe des transports; trois, par et parmi le groupe du commerce; un, par et parmi le groupe de la force publique (en tant qu'elle est admise au vote), de l'administration publique, des professions libérales et des rentiers réunis.

Le Nord est un département industriel; passons à un département agricole : le Calvados. Le Calvados a, d'après les statistiques électorales, 113 138 électeurs inscrits, ce qui lui donnerait droit à cinq députés. D'après les statistiques professionnelles, et pour les motifs ci-dessus indiqués, parce que ces chiffres comprennent les étrangers, les militaires, les incapables, les indignes, et les hommes entre 20 et 21 ans, le total par profession serait également un peu supérieur : 130 916, — total certainement inexact au point de vue électoral, mais sur lequel, faute de mieux, nous sommes contraints de raisonner. A ce compte, le quotient pour la répartition entre les groupes professionnels dans le Calvados serait de 26 185.

Dans le total de 130 916, l'agriculture figure pour 63 406; l'industrie, pour 29 452; les transports, pour 6 406; le commerce, pour 13 466; la force publique, pour 3 363; l'administration publique, pour 3 476; les professions libérales, pour 5 033; les rentiers, pour 6 334. — L'agriculture aura, dès la répartition au quotient plein, deux députés; l'industrie, un. Aucun des autres groupes, séparément, n'atteint, à beaucoup près, le quotient électoral.

Procédons comme dans le département du Nord. Réunissons la partie votante de la force publique (pour mémoire), l'administration publique, les professions libérales, et les rentiers : ensemble, c'est un groupe de 14 843. Mais si ni la logique ni la

réalité ne souffrent de ce qu'on les réunit, souffriraient-elles de ce que l'on joindrait les transports, ou à l'industrie, ou au commerce, — dans l'espèce, au commerce, puisque l'industrie se suffit à elle-même? — Transports et commerce joints font un chiffre de 19872; le quotient électoral n'est pas encore atteint; il y a donc lieu de recourir au classement des excédens, et, de par ce classement, les transports et le commerce, — troisième groupe, — ont le quatrième siège; la force publique (en tant qu'elle vote), l'administration publique, les professions libérales et les rentiers (quatrième groupe), ont le cinquième siège.

En récapitulant, sur les cinq députés du Calvados, deux, dans ce système, seraient choisis par et parmi le groupe de l'agriculture; un, par et parmi le groupe de l'industrie; un, par et parmi le groupe du commerce et des transports; un, par et parmi le groupe de la force publique, de l'administration publique, des professions libérales et des personnes vivant exclusivement de leurs revenus.

Passons à présent de l'ouest à l'est. Les Ardennes ont quatre députés, pour 87739 électeurs inscrits; mais les mêmes causes d'erreur font que nous sommes forcés de raisonner comme s'ils étaient 102098, chiffre total de la population professionnelle masculine et adulte. Le quotient de répartition des sièges entre les professions, dans ce département, serait alors de 25502. L'agriculture : 32298, aurait de droit *un* député; l'industrie, *un* aussi : 45978.

Mais une plus grande difficulté se rencontre, qui ne nous avait pas encore arrêtés. Même en formant deux groupemens du second degré, l'un avec les transports et le commerce, l'autre avec la partie votante de la force publique, l'administration publique, les professions libérales et les rentiers, on ne parvient pas, — il s'en faut de beaucoup, — à atteindre le quotient électoral; le premier de ces groupemens ne monte qu'à 11532 et le second qu'à 11710. — Et l'embarras augmente, par ce fait que l'industrie, pourvue déjà d'un député après la répartition au quotient plein, offre, en outre, un excédent de 20476 voix; et qu'il serait parfaitement injuste qu'avec 45978 voix, — près de deux fois le quotient électoral, — elle n'eût cependant qu'un représentant, tout comme les transports et le commerce ou comme les autres professions qui, réunies, ne montent pas même à la moitié de ce quotient.

C'est une difficulté sérieuse, on le reconnaît et l'on ne cherche pas à l'atténuer; sérieuse, mais non insoluble. Car on peut ajouter (et qu'y aurait-il, là encore, de contraire, soit à la logique, soit à la réalité?) les transports et le commerce : 11532 électeurs, à l'excédent de l'industrie : 20476; ce qui donne 34008 voix, lesquelles

ont droit au troisième représentant par 25 502 et laissent un nouvel excédent de 8 506.

Cet excédent et celui qu'a laissé l'agriculture (6 796) étant tous les deux inférieurs à la somme des quatre dernières professions (41 532), et ces professions étant, au demeurant, les seules qui ne soient pas encore plus ou moins représentées, le quatrième siège leur est attribué; et la députation des Ardennes est composée de quatre députés nommés : un, par et parmi le groupe de l'agriculture; deux, par et parmi le groupe de l'industrie, des transports et du commerce; un, par et parmi le groupe de la force publique (en tant qu'elle vote), de l'administration publique, des professions libérales et des personnes vivant exclusivement de leurs revenus.

A l'autre extrémité de la France, prenons l'Hérault, qui, pour 140 420 électeurs inscrits, a droit à sept représentans. Le total de la population masculine et adulte classée par profession, — total trop élevé, comme on le sait, — serait de 150 251, force publique non comptée, et le quotient électoral, pour la répartition entre les groupes professionnels, de 21 464. L'agriculture : 78 766, aurait *trois* sièges de plein droit; l'industrie : 23 963, *un* siège; le commerce : 23 623, *un* siège : cinq sièges sur sept se trouvent attribués; il en reste deux.

Formons les groupemens du second degré. Ajoutons les transports : 7 296, ou bien au commerce, ou bien aux excédens laissés par le commerce, 24 59, et par l'industrie, 2 504 : ensemble 41 959. Additionnons la force publique (pour mémoire), l'administration publique, les professions libérales et les rentiers; ensemble 46 598. Ni l'une ni l'autre de ces sommes n'atteignant le quotient électoral, il faut avoir recours au procédé des plus forts excédens. Le sixième siège est donc attribué au quatrième groupe : administration publique, professions libérales, etc. (46 598), et le septième, à l'agriculture : excédent, 44 374. — La représentation de l'Hérault comprend : quatre députés nommés par et parmi le groupe de l'agriculture; un député nommé par et parmi le groupe de l'industrie; un député nommé par et parmi le groupe du commerce et des transports; un député nommé par et parmi le groupe de la force publique votante, de l'administration publique, des professions libérales et des personnes vivant exclusivement de leurs revenus.

En descendant vers le Midi, nous eussions pu faire halte dans le Centre, dans le département de la Loire. La Loire, d'après les statistiques électorales, compte 163 440 inscrits : elle a droit à huit députés; mais les statistiques par profession obligent à raisonner sur 196 541, avec un quotient de 24 567. Une première répartition au quotient plein donnerait à l'agriculture deux sièges ;

à l'industrie, trois sièges; il resterait trois sièges à pourvoir sur huit. Les groupemens du second degré font monter le commerce et les transports réunis à 23329; la force publique (en tant qu'elle vote), l'administration publique, les professions libérales et les rentiers, à 12555. — Le quotient électoral n'est pas atteint. Si l'on recourt alors à la méthode des plus forts excédens, le sixième siège revient à l'industrie : 24436; le septième, aux transports et au commerce réunis : 23329.

Pour le huitième siège, il y a, là aussi, une difficulté; l'excédent laissé par l'agriculture, 13680, dépasse légèrement la somme des quatre dernières professions, 12555; et, elle aussi, cette difficulté, est sérieuse, mais, elle non plus, elle n'est pas insoluble. Elle place seulement dans la nécessité de choisir entre deux solutions : ou bien s'en tenir à la rigueur des chiffres et attribuer le siège à l'excédent le plus fort, quand même un groupe ne serait point représenté; ou bien, comme il ne s'agit pas de représentation *proportionnelle* ni *mathématique*, mais de représentation *professionnelle* et *organique*, de prévoir l'exception dans la loi et de faire fléchir la rigueur des chiffres; en considération surtout de ce que : 1° l'agriculture a déjà deux représentans : les autres professions, administration publique, rentiers, etc. n'en auraient pas; 2° et de ce que le total des quatre dernières professions monte à plus de la moitié du quotient, laquelle n'est, en effet, que de 12283.

Cette seconde solution admise, la représentation du département de la Loire se composerait : de deux députés nommés par et parmi le groupe professionnel de l'agriculture; de quatre députés nommés par et parmi le groupe de l'industrie; d'un député nommé par et parmi le groupe formé du commerce et des transports; et d'un député, nommé par et parmi le groupe de la force publique (en tant qu'elle vote), de l'administration publique, des professions libérales et des personnes vivant exclusivement de leurs revenus. Différemment, la première hypothèse préférée, pour le département de l'Hérault, on aurait : agriculture, trois députés; industrie, quatre; transports et commerce, un; professions libérales, etc., non représentées. De toute évidence, l'autre solution vaut mieux, comme plus conforme à l'esprit d'une représentation *organique*, d'une représentation réelle du pays, dont le premier principe est que tout ce qui vit dans le pays doit être représenté dans le parlement.

6° Règles pour la formation des groupemens professionnels.

De ces divers exemples tirés de diverses parties de la France, il semble résulter que l'on peut dès maintenant poser les quelques règles qui suivent :

L'agriculture, l'industrie et le commerce atteignant partout ou presque partout le quotient électoral, ou chiffre nécessaire pour avoir droit à un représentant, constitueront, partout ou presque partout des groupes séparés : agriculture, un groupe; industrie, un groupe; commerce, un groupe.

Toutefois, le groupe professionnel dit des transports pourra au besoin être joint, suivant les cas, au commerce ou à l'industrie; former groupement du second degré avec l'un ou l'autre de ces groupes, ou l'excédent de l'un d'eux, ou les excédens de l'un et de l'autre, si l'un d'eux seulement ne suffisait pas pour que ce groupe fût représenté.

La force publique (en tant qu'elle vote), l'administration publique, les professions libérales et les rentiers, qui nulle part ou presque nulle part n'atteignent le quotient, sont considérés, au point de vue de l'élection, comme faisant, par département, un seul groupement professionnel.

Ces groupemens du second degré n'ont, on ne craint pas de le redire, rien qui blesse en aucune façon la logique ni la réalité; mais, on a le devoir de le redire aussi : *les cadres que nous empruntons n'ont rien de sacré, ni d'obligatoire*. Nous nous en sommes servis, parce que ce sont ceux d'après lesquels sont établies les statistiques officielles, comme nous nous sommes servis des chiffres fournis par les statistiques, bien que nous les sachions contestables et même manifestement faux, du moins pour l'application que nous en voulions faire. Mais ces chiffres peuvent être rectifiés et ces cadres peuvent être modifiés.

Quoi qu'on en pense et quoi qu'on y veuille changer, tant qu'ils sont ce qu'ils sont, la représentation organisée ou réglée sur les cadres professionnels comporterait au maximum huit groupes, au minimum trois groupes, par et parmi lesquels seraient élus les députés.

Le département formerait la circonscription territoriale; et le groupe professionnel, dans le département, la circonscription sociale. Ce groupe serait d'ailleurs du premier ou du second degré, selon qu'il comprendrait une profession seule ou plusieurs professions. Faire ainsi, par le rapprochement et la réunion de divers groupes, des groupemens professionnels du second degré, c'est donc élargir, étendre la circonscription sociale, et cela suffit dans la plupart des cas (surtout étant admis le procédé de la reprise des plus forts excédens) pour que toutes les professions retenues par le classement officiel soient représentées, le soient mieux et plus directement.

Mais ce n'est point l'unique moyen d'assurer le fonctionnement du système et l'on pourrait, au lieu de la circonscription

sociale, élargir et étendre la circonscription territoriale. C'est-à-dire que, au lieu de faire des groupemens du second degré, comme le groupe *du commerce et des transports*, par la réunion des deux groupes professionnels : 1° du commerce, et 2° des transports, on pourrait décider que le département n'est pas une circonscription fixe, fermée et infranchissable, et admettre, non plus que plusieurs professions dans un département, mais bien que plusieurs départemens pour une profession réunissent leurs contingens électoraux jusqu'à ce que le quotient soit atteint.

Au lieu de joindre ensemble, dans un département, des professions similaires, on joindrait, pour une profession, des départemens voisins, à l'exemple de ce qui se passe en Espagne, quand il s'agit des universités littéraires ; des *Sociétés économiques d'Amis du pays* ; et des chambres de commerce, d'industrie ou d'agriculture. On se souvient que chacune de ces universités, de ces sociétés et de ces chambres a droit à un député lorsqu'elle compte 5 000 électeurs inscrits ; et que « si, à elle seule, une de ces corporations ne compte pas les 5 000 électeurs nécessaires, elle se joint, pour constituer un collège électoral, aux autres corporations de même classe ou de même ordre, géographiquement les plus voisines. »

7° Groupement naturel des industries par régions.

Autant en pourrait-on faire en France avec les catégories professionnelles, de département à département, entre départemens voisins ; et ce groupement-là, non plus, ne serait contraire ni à la logique ni à la réalité ; car il n'y a qu'à jeter les yeux sur une carte pour voir que les industries, les professions elles-mêmes se groupent comme naturellement par régions. Ainsi, *les mines et la métallurgie* forment en France six groupes régionaux : 1° au nord (départemens du Nord et du Pas-de-Calais) ; 2° à l'est (Ardennes, Meuse, Meurthe-et-Moselle, Haute-Marne) ; 3° dans la *région de Paris* (Oise, Seine, Seine-et-Oise) ; 4° à l'ouest (Manche, Mayenne, Sarthe, Maine-et-Loire, Loire-Inférieure) ; 5° au centre (Saône-et-Loire, Loire, Cher, Nièvre, Allier, Puy-de-Dôme) ; 6° au sud-est (Gard, Aveyron, Tarn, Hérault, Bouches-du-Rhône).

Les *grandes industries*, autres que la métallurgie et les mines, forment, pour leur part, quatre ou cinq groupes régionaux : du nord, de l'est, du centre et du sud-est, du midi ; la *petite industrie*, jusqu'à sept groupes : au nord, à l'est, à l'ouest, dans la *région de Paris*, au centre, au sud-ouest et au sud. De même pour les différentes branches de l'agriculture : il est facile d'observer comme un groupement naturel par régions : *Non*

omnis fert omnia tellus. Ici, c'est la région de la vigne; là, de l'élevage; là, des céréales.

On peut donc, si on le préfère, étendre la circonscription territoriale au lieu de la circonscription sociale : l'un et l'autre mode sont licites; et, quel que soit celui que l'on choisisse, on aura du pays réel, du pays vivant tout entier, une représentation qui, par ses qualités, laissera bien loin derrière elle toutes les prétendues représentations, à base de suffrage inorganique, que nous avons connues jusqu'ici.

8° Composition professionnelle de la Chambre des députés.

Les *Résultats statistiques du dénombrement de 1891* accusent que 47 centièmes de la population classée vivent en France de l'agriculture; que 25 pour 100 vivent de l'industrie; 10 pour 100, du commerce; 3 pour 100, des transports; 1,9 pour 100 se rattachent au groupe de la force publique (armée, marine de guerre, police et gendarmerie); 1,9 pour 100 encore, au groupe de l'administration publique; près de 6 centièmes enfin de la population, familles comprises, vivent exclusivement de leurs revenus.

Mais, ce rapport étant établi sur des chiffres qui comprennent les personnes des deux sexes et de tout âge, on ne saurait tabler dessus sans mécompte, pour l'organisation du suffrage universel. Les calculs que nous avons faits, en prenant telles qu'elles sont les statistiques officielles, changent notablement la proportion et nous donnent :

I. Hommes au-dessus de 20 ans vivant de l'agriculture	5 533 006
II. — — — — de l'industrie. . . .	4 027 859
III. — — — — des transports . . .	431 567
IV. — — — — du commerce. . . .	1 267 082
V. — — — — de la force publique. . . .	(<i>mémoire</i>)
VI. — — — — de l'administration publique.	249 882
VII. — — — — des professions libérales .	368 970
VIII. Personnes vivant exclusivement de leurs revenus	667 777
Ensemble.	12 545 143

Total d'où il faut déduire les hommes entre 20 et 21 ans, qui n'ont pas encore accompli leur vingt et unième année, les étrangers, les incapables, les indignes, les non domiciliés et qui, cette déduction faite, se rapprocherait beaucoup du nombre de 10 489 016 électeurs portés régulièrement sur les listes. Si l'on ne tient pas compte de la force publique, qui ne vote pas, si on la raye purement et simplement de la nomenclature, il en découlerait, pour être bref, la répartition suivante des 500 sièges entre

les différentes catégories professionnelles et, ce système une fois adopté, la Chambre serait ainsi composée :

L'agriculture aurait	225	représentans.
L'industrie aurait	164	—
Le commerce aurait.	48	—
Les transports auraient	17	—
L'administration publique aurait	8	—
Les professions libérales auraient.	13	—
Les rentiers.	25	—
Ensemble	500	députés.

Comparez maintenant cette Chambre, quand nous l'aurions, et celle que nous avons, où l'on voit, en suivant le même classement : 38 députés seulement se rattachant au groupe professionnel de l'agriculture, 49 seulement, au groupe de l'industrie, 32, à celui du commerce et des transports, 22, à celui de la force publique ; mais, en revanche, 43, à celui de l'administration publique, 296, au groupe dit des professions libérales, 97, au groupe des personnes vivant exclusivement de leurs revenus. — Et dites où est le pays réel, le pays vivant ? où serait la représentation réelle du pays, du pays vivant tout entier ?

II. — SÉNAT

Ce ne serait pourtant point elle, si l'on s'en tenait là, la représentation réelle du pays vivant tout entier. Si l'on s'en tenait là, à une Chambre des députés recrutée de cette manière, le parlement ne serait pas l'image, l'abrégé et comme l'action réflexe de la vie nationale tout entière : il y manquerait ces vies collectives dont, pour partie aussi, est faite la vie nationale. Et d'avoir une Chambre des députés où l'individu serait représenté, — non plus abstrait et irréel, inexistant, sauf durant cinq minutes de quatre ans en quatre ans, par une fiction légale, mais l'homme de tous les jours, replacé en son lieu, dans son milieu social, qualifié par ce qui le qualifie le plus visiblement, par la profession ; — d'avoir cette Chambre des députés, très supérieure sans doute à celle que nous avons, ce serait bien avoir quelque chose de la représentation organique, mais non la représentation organique tout entière du pays vivant tout entier.

Je n'appellerais pas « représentation organique » une représentation fondée sur des groupemens professionnels aussi larges, aussi peu nombreux, si l'on s'en tenait là et si à la Chambre des députés, ainsi formée, ne venait pas s'ajouter un Sénat où se retrouve un autre aspect ou un autre élément de la vie nationale.

Ce que j'appelle donc la représentation organique, c'est la représentation — une en deux Chambres et dont chaque Chambre n'est qu'une moitié — où le pays vivant tout entier passe et se concentre en quelque sorte; où, dans l'une, se prolonge, se répercute la multitude des vies individuelles; où, dans l'autre, aboutissent les vies collectives de tant d'unions locales, qui sont, au même titre, des *organes* de la vie de l'État.

Le pays vivant, le pays réel, ce n'est ni ces vies individuelles toutes seules, ni ces vies collectives toutes seules; et la représentation organique, la représentation réelle du pays, ce ne peut être ni cette Chambre toute seule des vies individuelles, ni cette Chambre toute seule des vies collectives: ce sont les deux ensemble ou, comme on dit dans le langage du droit, conjointement et indivisément.

Soit à la Chambre, soit au Sénat, l'individu serait représenté dans le groupe (et ce serait la troisième phase du régime représentatif); mais la Chambre représenterait plus spécialement l'individu; et le Sénat, plus spécialement le groupe; la Chambre reposerait sur le Nombre, quoique encadré et endigué; pour le Sénat, on ne s'inquiéterait plus du Nombre. Pour la Chambre des députés, la répartition des sièges entre les départemens serait faite au prorata des électeurs inscrits; pour le Sénat, chaque département aurait trois sièges, quel que fût le chiffre des électeurs. Pour la Chambre, l'unité électorale serait l'individu; tout citoyen ferait un; pour le Sénat, ce serait « l'union locale » qui ferait un, qui serait l'unité électorale. Le suffrage serait universel: puisque tous les citoyens, pour la Chambre, et, pour le Sénat, toutes les « unions », légalement déterminées, participeraient à l'élection; et le suffrage serait égal: mais, pour la Chambre, égal entre les citoyens, et, pour le Sénat, égal entre les « unions ». Pour le Sénat, des trois sièges attribués à chaque département, le premier appartiendrait à la plus importante des unions locales administratives, qui est le *département* lui-même: il y serait pourvu par et parmi les membres du conseil général. Le deuxième reviendrait à cette autre union locale essentielle, la *commune*: il y serait pourvu par et parmi les membres des conseils municipaux. A cela point de difficultés; mais en voici une (on ne veut pas chercher à la dissimuler non plus qu'on n'a dissimulé les autres), lorsqu'il s'agit de définir nettement et rigoureusement quelles sont les « unions locales » d'ordre social qui, dans chaque département, seront chargées de pourvoir au troisième siège.

En ce qui regarde les « corps constitués » proprement dits, les académies, les universités, les chambres de commerce, les

barreaux d'avocats, les chambres de notaires, d'avoués, les conseils de prud'hommes, etc., on ne pense pas qu'il y ait de doute. Mais certaines sociétés ou associations, comme les sociétés de secours mutuels, les coopératives, les syndicats, leur donnera-t-on ou leur refusera-t-on le droit de vote ?

Pour les syndicats, par exemple, c'est, on l'avoue, une grosse question. S'il n'y avait que des syndicats mixtes de patrons et d'ouvriers, et des syndicats agricoles où se coudoient tous ceux, de quelque condition qu'ils soient, propriétaires, fermiers, métayers ou travailleurs, qui tiennent à l'agriculture ; s'il n'y avait que de ces syndicats de rapprochement d'intérêts entre des hommes de toutes les conditions dans toutes les professions, on n'aurait pas à hésiter, et il faudrait placer les syndicats au rang des unions locales organiques admises, comme telles, à l'exercice du droit de vote.

Mais il y a, d'autre part, les syndicats patronaux et, en face d'eux, contre eux, les syndicats ouvriers, qui, les uns et les autres, peuvent être regardés plutôt comme des syndicats de division d'intérêts et, si j'ose risquer le mot, comme des « désunions » locales et professionnelles : ceux-là ne recherchent plus le bien commun de la profession, mais ce qu'ils croient leur bien personnel, et trop souvent, dans le mal d'autrui. Accorder à ceux-là le droit de vote, c'est peut-être introduire dans la représentation l'esprit de classe, et, du coup, ce serait vraiment créer un gouvernement de classe, couper la nation en deux : capital à droite et travail à gauche ; patrons d'un côté de la ligne, ouvriers de l'autre côté, l'arme au poing, attendant le combat.

Sans doute il semble que, considérés sur toute la surface du pays, « le capital et le salaire se partagent à part égale le travail national et qu'il y a équilibre, en France, entre les facteurs de la richesse ». Sans doute, ne parlant que des syndicats, — indépendamment du nombre de leurs membres qui n'aurait rien à faire ici, puisque l'unité, pour le Sénat, est le groupe et non l'individu, — sans doute il ne s'en manque pas de tant que les 1 622 syndicats patronaux fassent équilibre aux 2463 syndicats ouvriers, ou, du moins, les syndicats ouvriers ne l'emportent pas tellement sur les syndicats patronaux, qu'ils les écrasent sous leur masse. Mais ce n'est pas assez, que les deux parts doivent être à peu près égales, pour que du corps vivant d'une nation on aille faire deux moitiés mortes.

Et, tout de même, comment ignorer, comment négliger, quand on donne le suffrage aux « unions locales » plus de 5000 associations qui comptent ensemble près d'un million de syndiqués ? Comment, à la fois, les exclure de la représentation nationale et

vouloir que cette représentation soit toute la vie nationale en raccourci? Comment les rayer du pays et néanmoins avoir une représentation réelle du pays? C'est une grosse, une très grosse question, et le législateur aura à la résoudre, lorsqu'il définira les « unions locales » appelées à contribuer, pour un tiers, à l'élection du Sénat.

Mais que les syndicats soient ou ne soient pas compris entre ces « unions locales », c'est par et parmi elles, par et parmi ce que la loi reconnaîtra comme « unions locales » ayant le droit d'élection, que devra être nommé un tiers des sénateurs. Si, là aussi, l'on bornera la circonscription territoriale au département, ou bien si, pour ce dernier tiers, sénateurs élus par et parmi les « unions locales » d'ordre social, on l'étendra, afin d'avoir plus de choix, au ressort de l'académie ou de la cour d'appel, cela encore peut faire question; mais l'importance en est secondaire; qu'on en décide comme on voudra, pourvu que, rassemblées en une circonscription territoriale ou en une autre, le plus possible d'« unions locales » soient représentées et qu'il entre ainsi dans la représentation nationale le plus possible de la vie nationale.

III. — PRINCIPES DE LA REPRÉSENTATION RÉELLE DU PAYS

Voilà, cette fois, voilà enfin une représentation organique, d'où n'est absent rien d'essentiel de tout ce qui est organe, facteur ou agent de vie dans la nation. Voilà enfin le suffrage universel, par qui l'État moderne doit vivre, organisé d'après la vie; le voilà qui n'est plus seulement l'incarnation d'une abstraction, la « matérialisation », grossière et insaisissable tout ensemble, de cette vaine illusion : la souveraineté du peuple.

Nous ne nous étions pas proposé davantage. Dire : l'État moderne aura pour support et pour moteur le suffrage universel, le suffrage universel et égal; mais si, précisément, il traverse une crise, c'est que, pour son malheur, il ne connaît que le suffrage universel anarchique; si le suffrage universel s'est jusqu'à présent montré anarchique, c'est que jusqu'à présent il est demeuré inorganique; et s'il est demeuré inorganique, c'est qu'on a voulu faire de lui l'expression d'on ne sait quelle souveraineté du peuple, éparse en dix millions d'atomes électoraux, tous isolés l'un de l'autre et détachés de tout, tourbillonnant au vent et se mouvant en pleine fantaisie dans le grand désert de l'État. Dire ensuite : que l'on réintègre, à sa place, dans l'État, tout ce qui doit y avoir une place; que ces dix millions d'atomes s'agrègent en trois ou quatre corps, suivant leurs affinités les plus fortes, les plus certaines; que, cessant de faire du suffrage universel la fausse expression d'une fausse

« souveraineté du peuple », on se donne pour but d'en faire une fonction de la vie nationale, et que de cette fonction on demande l'accomplissement aux organes connus de la vie nationale, vies individuelles et vies collectives : alors, le suffrage universel sera devenu organique ; étant devenu organique, il ne sera plus anarchique ; dès qu'il ne sera plus anarchique, la crise de l'État moderne sera résolue.

Dire cette vérité bien simple sur la crise et sa solution ; proclamer que, théoriquement, si l'on veut, avec le suffrage universel, faire et entretenir de la vie, comme il n'y a que la vie qui crée la vie, il faut donc régler le suffrage universel selon la vie ; et puis en exposer, en indiquer plutôt les moyens pratiques : notre ambition n'est pas allée au delà.

Loin de nous la vanité de croire (nous y revenons, en terminant, tant nous en sommes pénétrés) que nous ayons trouvé le spécifique, le baume de Fierabras qui, en une heure, guérira nos sociétés malades ; ou tout bonnement, loin de nous l'idée de croire que notre système est parfait et de prétendre l'imposer sans retouches. Non, certes, il n'est pas parfait, quoiqu'on se soit attaché à y introduire les meilleures parties de tous les systèmes inventés avant lui et qu'il ne soit, à dire le vrai, qu'un assemblage de ces parties, reliées entre elles et dominées par la notion supérieure de la vie. Non, certes, il n'échappe pas à la critique, et il nous semble entendre déjà les objections qui se croisent.

Mais nous n'en sommes guère troublés, car il nous semble aussi qu'il n'y en a pas une seule à laquelle il ne puisse victorieusement résister, ou dont il ne puisse se défaire, en en tenant compte. De ces objections sur tel ou tel détail, combien on entend déjà ! « Pourquoi prendre comme base le chiffre des électeurs inscrits et non le chiffre total de la population ? — Pour marquer nettement que le suffrage n'est pas de droit naturel, que c'est un droit conféré par l'État, dans une vue d'État. — N'est-ce pas quelque peu en contradiction avec la thèse, que tout ce qui vit a le droit d'être représenté ? — Nullement ; car l'électeur inscrit, étant le mâle adulte, *représente* devant le suffrage les femmes, les enfants, la famille, tout ce qui vit autour de lui. D'ailleurs, tenez-vous à prendre comme base le chiffre total de la population ? la proportion n'en sera presque pas changée.

— Pourquoi 500 députés seulement ? — Pour que la Chambre ne soit plus ce que Carlyle nommait et ce que nous avons bien plus de motifs que les Anglais de nommer « la pétaudière nationale ». — Mais alors, 500 députés, n'est-ce pas encore trop ? — Peut-être ; rien n'empêche d'établir les calculs pour 400 ou même 300, ainsi qu'on l'a fait pour 500 ; le quotient électoral augmentera, et

voilà tout. — Mais si le quotient électoral augmente, dans beaucoup de départemens il ne sera pas atteint par la plupart des groupes professionnels. — Eh bien ! on en sera quitte pour étendre soit la circonscription territoriale, soit la circonscription sociale.

— Au fait, pourquoi faire du département la circonscription territoriale ? — Parce que le département est une division géographique qui, bien qu'artificielle, est, depuis cent ans, entrée dans nos mœurs et dans la vie de la France ; assez étroite pour que les voix ne se portent pas tout à fait au hasard ; assez vaste pour qu'on ait plus qu'une menue poussière d'intérêts, plus que de tout petits hommes et de toutes petites choses. — Mais la profession, la circonscription sociale, comme vous dites ? — Je le reconnais : la profession vient remplacer l'arrondissement et parfois la fraction d'arrondissement ; au lieu d'être député du Calvados pour la deuxième circonscription de l'arrondissement de Caen, on sera député du Calvados pour le groupe professionnel de l'agriculture ou celui du commerce et des transports : l'intérêt représenté ne sera pas moins général, il le sera plus ; il sera moins factice, plus réel, plus vivant, puisqu'il y a une vie de la profession beaucoup plus active que ne l'est la vie de l'arrondissement. — Mais, en disant que les députés devront être élus par et parmi le groupe professionnel, vous limitez l'éligibilité. — Pas du tout, puisqu'il n'est personne qui ne puisse être élu dans son groupe : je ne fais que la localiser. — Et si quelqu'un est à la fois fonctionnaire public et propriétaire rural ? — Il optera pour un groupe ou pour l'autre. — Vous empêchez les ouvriers de se faire représenter par un avocat ou un professeur. — Le beau malheur, si je tue le politicien !

— Ferez-vous voter les ouvriers à part, les patrons à part, ou tous voteront-ils ensemble ? — Tous ensemble, dans chaque groupe professionnel. — Mais les patrons seront noyés sous le flot du prolétariat ! — Ce n'est pas prouvé et, en tout état de cause, ce qu'il importe d'éviter, c'est de constituer des classes en antagonisme ; à quoi l'on arriverait sans faute si à une catégorie de patrons l'on opposait une catégorie d'ouvriers. — Des classes ! mais vous en constituez rien que par vos groupes professionnels. — Pas plus que dans le mode actuel de suffrage, on n'en crée en divisant la France en départemens, un département en arrondissemens, un arrondissement en circonscriptions, une circonscription en communes, une commune en sections de vote. Pas plus qu'on n'en crée dans l'armée en y maintenant des armes différentes, dans chaque arme des régimens, des bataillons, des compagnies et des escouades. En distribuant ainsi l'armée, on ne la divise pas, on la « ramasse » pour l'action sous la main du chef ; ce qui fait

qu'elle est la plus haute des forces humaines concevables, c'est qu'elle est, par excellence, la force humaine organisée. Et, toute réserve gardée sur la diversité des objets poursuivis : d'organiser le suffrage universel, c'est ce qui en ferait, au profit de l'État, une immense force d'ordre et de progrès.

Mais nous venons nous briser à un mur, à l'objection qu'on ne détruit pas ou qui, détruite, renaît de ses ruines : « Vous ressuscitez, nous crient à l'envi économistes et socialistes, vous ressuscitez la classe, l'ordre et la corporation ! » Et nous confessons qu'après tout ce qu'on en a dit, si un tel argument paraît encore valoir quoi que ce soit, nous nous trouvons désarmés contre lui, parce que, contre ces sortes de cris inarticulés de l'esprit, contre ce refus de voir et d'entendre, par lequel est dédaigneusement rejetée toute tentative de discussion, il n'y a pas de raisonnement ni d'appel. On ne peut pourtant guère, traitant de l'organisation du suffrage universel à la fin du XIX^e siècle, disserter de la caste dans l'Inde antique, ni de l'ordre, ni de la corporation dans l'Europe du moyen âge, de leur nature et de leur forme ; à l'affirmation tranchante qu'on les ressuscite, on ne peut riposter que par l'affirmation, toute sèche aussi, qu'on ne les ressuscite point. Et c'est la vérité, qu'on ne les ressuscite point ; que ce système fondé sur la vie ne va pas la chercher dans les tombes, et que, s'il s'appuie sur l'histoire, il n'oublie pas qu'elle est en perpétuel mouvement. Il ne s'inspire de l'adage : « L'histoire est la maîtresse de la vie », qu'en ajoutant aussitôt : « *La vie est la maîtresse de la politique...* »

Au fond, de toutes les objections qu'on a, par avance, examinées, il n'en demeure pas une. Mais quand bien même toutes ces objections ne seraient pas renversées ; quand bien même il se révélerait d'autres difficultés nouvelles et que nous n'avons pas prévues ; quand bien même nous aurions commis dans nos calculs une faute qui entraînerait un vice de construction, il n'empêcherait pas, nous l'espérons, que nous ayons démontré ceci : Le malaise présent n'est qu'une manifestation de la crise de l'État moderne. Cette crise tient à l'anarchie où est plongé le suffrage universel. De cette anarchie, on ne le guérira qu'en l'organisant. Il n'y a qu'un modèle pour l'organiser, c'est la vie : la représentation nationale doit être la reproduction de la vie nationale. — Pour tout le reste, nous nous en remettons au temps et à l'expérience.

UN ROMANCIER

DE LA

NOUVELLE-ANGLETERRE

MARY E. WILKINS

I

Le meilleur moyen d'intéresser des lecteurs français à un écrivain qu'ils ne connaissent guère que par ouï-dire, doit être, ce me semble, de leur offrir d'abord un échantillon de son œuvre. Je laisserai donc miss Mary Wilkins se présenter elle-même. La petite nouvelle que voici est prise presque au hasard parmi celles qui ont assuré sa grande réputation en Amérique (1). Si elle ne donne pas l'entière mesure d'un talent fait d'observation minutieuse et de robuste originalité elle a, en revanche, le mérite de perdre moins à la traduction que beaucoup d'autres où le dialecte et les particularités locales tiennent plus de place.

Une Nonne de la Nouvelle-Angleterre.

L'après-midi tirait à sa fin et la lumière baissait déjà. Les ombres des arbres dans la cour avaient changé de forme; quelque part, au loin, des vaches meuglaient et le tintement

(1) *A Humble Romance*, 1 vol. — *A Far away Melody*, 1 vol. — *A New England Nun*, 1 vol. — *Pembroke*, 1 vol.

d'une clochette se faisait entendre; de temps à autre passait une charrette appartenant aux fermes du voisinage; on voyait alors voler la poussière. Quelques travailleurs en chemise bleue, la pelle sur l'épaule, poursuivaient lourdement leur chemin; de petits essaims de mouches dansaient dans l'air. C'était un mouvement général, précurseur du repos et du silence de la nuit.

Cette légère commotion quotidienne atteignit aussi Louisa Ellis, qui avait cousu tranquillement à sa fenêtre toute l'après-midi. Elle plia son ouvrage avec précision et le déposa au fond d'une corbeille, accompagné de son dé, de son fil et de ses ciseaux. Louisa Ellis ne se rappelait pas avoir jamais égaré un de ces petits attributs féminins qui, par suite d'un long usage et d'une constante association, en étaient venus à faire partie intégrante de sa personnalité.

Louisa ayant attaché un tablier vert autour de sa taille fine, prit son grand chapeau de paille, et, munie d'un petit bol de faïence, sortit dans le jardin pour y cueillir des groseilles. Les ayant cueillies, elle s'assit sur le pas de la porte et les égrena, réunissant avec soin dans son tablier ce qui restait des grappes pour le jeter aux poules. Elle s'assura minutieusement ensuite qu'il n'en était rien tombé dans l'allée.

Louisa était une personne lente et mesurée; il lui fallut beaucoup de temps pour préparer son thé; mais, quand il fut prêt, tout le petit couvert avait autant d'élégance que si elle eût voulu se recevoir elle-même comme une invitée.

La mignonne table carrée se trouvait exactement au centre de la cuisine, avec sa nappe empesée dont la bordure de fleurs luisait. Sur le plateau, recouvert d'une serviette damassée, étaient symétriquement posés un gobelet de cristal taillé, plein de petites cuillères, un pot à crème en argent et une tasse de porcelaine rose avec sa soucoupe. Louisa se servait de porcelaine tous les jours, ce que ne faisait aucune de ses voisines; celles-ci en chuchotaient entre elles. D'habitude, on se contentait partout de faïence commune, les services d'apparat restant enfermés dans une armoire, et Louisa Ellis n'était ni plus riche ni mieux élevée que les autres. N'importe, elle tenait à sortir sa porcelaine. Elle avait ce soir-là, pour souper, un compotier rempli de groseilles au sucre, une assiettée de petits gâteaux et une autre de biscuits; avec cela, une feuille ou deux de laitue qu'elle coupa délicatement. Louisa aimait beaucoup la laitue et la cultivait en perfection dans son jardinet. Elle becquetait plutôt qu'elle ne mangeait, et il semblait surprenant à la regarder qu'un volume sensible de nourriture pût disparaître.

Après le thé, elle remplit une assiette de jolis gâteaux de maïs très minces et les porta dans l'arrière-cour.

— César! appela-t-elle, César!

Un élan, un cliquetis de chaînes, puis un gros chien jaune et blanc parut à la porte de sa niche à demi cachée parmi les hautes herbes et les fleurs. Louisa le caressa, lui donna les gâteaux, après quoi elle rentra dans la maison et lava tous les objets qui avaient servi au thé, polissant avec soin la porcelaine. Le crépuscule s'épaississait; par la fenêtre, on entendait, merveilleusement distinct, le chœur des grenouilles. Louisa retira son tablier de guingan vert, ce qui en découvrit un plus court d'indienne imprimée blanc et rose. Elle alluma sa lampe et se remit à coudre.

Une demi-heure après, Joe Dagget arriva. Elle entendit son pas lourd crier sur le sable, se leva aussitôt et ôta son tablier blanc et rose. Dessous, il y en avait encore un autre, en fine toile blanche à bordure de batiste; c'était le tablier de réception. Elle ne le laissait jamais voir que quand elle avait du monde. A peine avait-elle plié celui d'indienne avec une prestesse méthodique pour le mettre dans un tiroir spécial que la porte s'ouvrit devant Joe Dagget.

Il sembla aussitôt remplir toute la chambre. Un serin qui dormait dans sa cage verte, à la fenêtre du midi, s'éveilla et battit violemment les barreaux de ses petites ailes jaunes. Jamais il n'y manquait quand survenait Joe Dagget.

— Bonsoir, dit Louisa.

Et elle lui tendit la main avec une sorte de cordialité solennelle.

— Bonsoir, Louisa, répondit l'homme de sa voix sonore.

Elle avança une chaise et ils s'assirent en face l'un de l'autre, avec la table entre eux. Il se tenait droit, ses pieds lourds posés carrément l'un à côté de l'autre, et il regardait autour de lui avec un mélange de gêne et de bonne humeur. Elle croisait ses mains effilées dans son giron de blanche batiste.

— Belle journée, fit observer Dagget.

— Tout à fait belle, acquiesça doucement Louisa. Avez-vous été aux foins? demanda-t-elle après un silence.

— Oui, toute la journée, dans le champ des dix acres. Il faisait chaud à travailler.

— Je le crois. Votre mère va bien aujourd'hui?

— Pas mal.

— Je suppose que Lily Dyer est auprès d'elle en ce moment? Dagget rougit très fort.

— Oui, répondit-il avec lenteur, elle est à la maison.

Ce n'était pas un très jeune homme, mais il gardait sur son large visage un air enfantin.

Louisa était un peu moins âgée; son teint restait frais et uni; pourtant elle donnait aux gens l'impression d'être son aînée.

— Lily Dyer doit être d'un grand secours chez vous, poursuivit-elle.

— Sans doute. Je ne sais pas comment ma mère ferait sans elle, dit Dagget avec une chaleur mêlée d'embarras.

— Elle a l'air d'une fille capable. Et elle est jolie...

— Assez bien, répondit Dagget.

Et il se mit à feuilleter les livres sur la table. Il y avait un album d'autographes rouge et un livre d'étrennes pour les demoiselles qui avait appartenu à feu Mrs Ellis. Il les prit l'un après l'autre, et, en les remplaçant, posa l'album sur le livre d'étrennes.

Louisa le suivait des yeux avec anxiété. Finalement elle se leva et changea la position des livres, mettant l'album en dessous.

Dagget éclata d'un rire contraint : — Voyons, Louisa, quelle différence cela fait-il que celui-ci soit dessus ou dessous?

— Je les arrange toujours ainsi, murmura-t-elle en guise d'excuse.

— Non, vrai, vous n'avez pas votre pareille, reprit Dagget en continuant de rire, mais toujours sans aucune gaieté.

Une heure après, il se leva pour prendre congé. En sortant, il buta sur un petit tapis et, en essayant de se rattraper, heurta le panier à ouvrage qu'il fit tomber de la table par terre.

Confus, il regarda Louisa, puis les bobines qui roulaient de tous côtés; mais, comme il se baissait gauchement, elle l'arrêta.

— Ne faites pas attention... Je les ramasserai quand vous serez parti.

Ces paroles furent prononcées avec une roideur polie. Peut-être souffrait-elle de le voir si agité, si nerveux, ce qui la gênait dans ses efforts pour le rassurer.

Quand Joe Dagget fut sorti, il poussa dans l'air tiède du soir un long soupir et ressentit l'impression qu'un ours innocent et bien intentionné pourrait ressentir en s'échappant d'une boutique de porcelaine. Louisa, de son côté, éprouvait quelque chose d'analogue aux sensations que le boutiquier bienveillant et inquiet doit éprouver après le départ de l'ours.

Elle attacha autour d'elle le tablier rose d'abord, puis le tablier vert, ramassa tous ses trésors épars, les rangea dans son panier à ouvrage et redressa le tapis. Après quoi, elle posa la lampe sur le plancher qu'elle se mit à examiner avec soin; elle

y passa même le bout de ses doigts, les regarda, et se dit à elle-même :

— Je le pensais bien, il apporte toujours beaucoup de poussière.

Et elle balaya avec soin la trace laissée par Joe Dagget.

S'il l'avait su, son malaise et sa perplexité en auraient été augmentés, mais il n'eût pas manqué pour cela à sa parole. Deux fois par semaine il venait voir Louisa Ellis, et chaque fois, assis dans cette chambre d'une si exquise délicatesse, il se sentait comme entouré d'un mur de dentelle. La peur de bouger le prenait en songeant qu'il pourrait mettre un gros pied, une main maladroite dans ce tissu féérique, et toujours il avait le sentiment que Louisa l'épiait avec effroi, s'attendant à quelque incartade.

Pourtant il gardait à la dentelle et à Louisa un respect, une fidélité immuables. Ils allaient se marier dans un mois, après une longue cour qui avait duré quinze ans. Cour singulière, car sur les quinze années, il y en avait quatorze pendant lesquelles ces deux fiancés ne s'étaient pas vus, n'échangeant que des lettres rares ! Joe avait été chercher fortune en Australie et était resté là-bas jusqu'à ce qu'il eût réussi dans ses projets. La chose eût-elle pris cinquante ans qu'il serait resté de même et serait revenu courbé par la vieillesse pour épouser Louisa. Mais il ne lui avait fallu que quatorze ans, et, rentré dans ses foyers, il allait s'acquitter envers la femme qui l'avait patiemment attendu jusqu'au bout. Autrefois, après leurs fiançailles, il lui avait confié sa détermination de tenter l'aventure qui leur assurerait une aisance selon lui nécessaire. Elle l'avait écouté, elle avait consenti avec la sérénité gracieuse qui ne l'abandonnait jamais, qui ne l'abandonna même pas quand son amoureux s'embarqua pour ce grand voyage si incertain. Joe, soutenu comme il l'était par une forte détermination, perdit contenance à la fin, mais Louisa, l'embrasant avec une douce rougeur, lui dit tranquillement adieu.

— Ce ne sera pas pour longtemps, balbutia le pauvre Joe d'une voix altérée.

Ce fut pour quatorze ans.

Dans cet intervalle, beaucoup de choses arrivèrent : la mère et le frère de Louisa étant morts, elle resta seule au monde. Ce qui était arrivé de plus important encore, — bien que tous les deux fussent trop simples pour le comprendre, — avait été l'entrée de Louisa dans un petit sentier tout uni, sans doute, mais tiré en une ligne droite si inflexible qu'elle ne devait se briser qu'à la tombe, un petit sentier si étroit qu'il n'y avait de place pour personne à ses côtés.

Le premier sentiment de Louisa quand Joe Dagget la rejoignit à l'improviste fut une vague consternation, mais elle ne voulut pas l'admettre, fût-ce vis-à-vis d'elle-même, et il n'en soupçonna rien. Depuis quinze ans elle l'aimait, ou du moins elle était persuadée qu'elle l'aimait. A la façon de toutes les jeunes filles, elle considérait le mariage comme une fin raisonnable de l'existence, un but qu'il fallait souhaiter. Avec docilité elle avait écouté les conseils de sa mère à ce sujet. Quand Joe Dagget s'était déclaré, sans hésitation elle avait dit oui. Il était son premier amoureux et l'idée d'en épouser un autre ne se présenta jamais à son esprit. Sa vie, surtout sa vie des sept dernières années, avait été remplie par une paix délicieuse, l'absence du bien-aimé ne lui apportant ni impatience ni tristesse. Certes l'inévitable conclusion, — son retour et leur mariage, — lui souriait; seulement elle plaçait tout cela dans un avenir si éloigné que c'était presque le placer par delà les bornes terrestres. Lorsque Joe reparut, elle l'attendait depuis quatorze ans; néanmoins elle fut surprise et déconcertée comme si elle n'y eût pas encore pensé.

La consternation de Joe ne vint que plus tard. En revoyant Louisa, il l'avait admirée autant que jamais, car autant que jamais elle était attrayante, ayant si peu changé, ses jolies manières, sa grâce, sa douceur restant intactes. Pour lui le but était atteint; il avait fini de chercher fortune et reprenait sans transition le fil de son roman. Tous les vents amoureux lui chantaient à l'oreille, aussi haut que jadis, une chanson dont le refrain était Louisa. Longtemps il crut de bonne foi l'entendre encore, puis à la fin il lui sembla que si le vent chantait toujours la même chanson, c'était sur d'autres paroles, en y mettant un autre nom. Mais pour Louisa le vent n'avait jamais eu que de faibles murmures; maintenant il s'était abattu et tout faisait silence. Elle écouta quelque temps encore avec une attention à demi distraite; puis elle se détourna très calme et se mit à coudre son trousseau de mariée.

Joe avait fait chez lui des changemens tout à fait magnifiques. Il habitait la vieille maison paternelle. Le nouveau couple se proposait de vivre là, car Joe ne pouvait abandonner sa mère qui tenait à ses habitudes. Louisa devait donc renoncer aux siennes. Chaque matin, en parcourant le petit empire virginal qu'elle allait perdre, elle ressentait le chagrin qu'on éprouve à regarder pour la dernière fois le visage de très chers amis. Il était vrai qu'elle pouvait emporter avec elle beaucoup de choses, mais, détachées de leur entourage, ces choses cesseraient presque d'être elles-mêmes. Et puis il y avait bien des détails particuliers de son heureuse vie

solitaire auxquels il lui faudrait renoncer absolument. Des devoirs plus sérieux que les tâches de choix, inutiles à demi, auxquelles jusque-là elle s'était consacrée, pèseraient sur elle; il y aurait le train d'une grosse maison; il y aurait du monde à recevoir; il y aurait la mère exigeante et affaiblie de Joe à soigner; d'autre part, avoir plus d'une servante serait contraire à toutes les traditions d'économie du village. Louisa possédait un petit alambic et s'amusait l'été à distiller des essences de roses et de menthe; il lui faudrait renoncer à son alambic. Sa provision d'essences était déjà considérable, elle n'aurait plus le temps de distiller pour son seul plaisir; la mère de Joe trouverait d'ailleurs que c'était une niaiserie; elle avait exprimé déjà son opinion là-dessus. Louisa aimait à tirer dans la batiste de petits points perlés, non pas toujours pour l'utilité de la chose, mais parce qu'une couture bien faite lui donnait des sensations agréables; assise devant sa fenêtre pendant les longues et tièdes après-midi à ouvrir un tissu délicat, elle était l'image même de la paix. Cette paix ne lui serait certes pas réservée dans l'avenir. La mère de Joe, matrone dominante et positive, Joe lui-même, avec son honnête rudesse masculine, riraient de toutes ces jolies, mais sottes manies de vieille fille. Louisa avait un enthousiasme d'artiste pour l'ordre et la propreté de sa demeure solitaire. Elle triomphait à la vue des vitres qu'elle avait polies jusqu'à les faire étinceler comme des bijoux. Elle s'enorgueillissait de ses tiroirs scrupuleusement rangés d'où s'exhalait un parfum de lavande. Pourrait-elle être sûre de conserver même cela? Des visions, si brutales qu'elle les repoussait à demi comme immodestes, lui venaient, de vêtements masculins jetés partout pêle-mêle, de poussière et de désordre causés par une présence mâle au travers de cette délicate harmonie.

Parmi les pressentimens qui l'agitaient, l'un des plus pénibles avait trait à César. César était un véritable ermite de chien. Il avait presque toujours vécu dans sa niche, loin de la société de ses semblables et de toutes les joies canines. Jamais, depuis sa première enfance, il n'avait fait le guet devant un terrier ni connu les délices d'un os dérobé à la cuisine. Et tout cela en punition d'un crime commis à l'âge le plus tendre. Nul ne savait quelles profondeurs de remords pouvaient exister chez ce vieux chien à l'air innocent en somme; mais, repentant ou non, il était puni. Le pauvre César élevait rarement la voix pour aboyer ou pour grogner; il était gras et somnolent; des cercles jaunes, semblables à des lunettes, entouraient ses yeux éteints.

Il y avait un voisin, cependant, qui portait sur sa main la

marque des crocs aigus de César; à cause de ce méfait, inspiré par l'exubérance d'une folle jeunesse, il avait vécu attaché à une chaîne, tout seul en son réduit pendant quatorze ans. Le voisin mordu avait, dans sa colère, exigé la mort de César ou cette mesure de complet ostracisme; de sorte que le frère de Louisa auquel appartenait le chien, lui avait bâti une manière de prison, d'où jamais il n'était sorti que pour de courtes promenades, toujours en laisse sous la garde de son maître ou de Louisa. On peut douter que César en tirât gloire, mais il avait acquis à bon marché une réputation considérable: tous les enfans du village et un grand nombre d'adultes le citaient comme un monstre de férocité. Le dragon de saint George ne put jamais passer pour plus redoutable que le vieux chien jaune de Louisa Ellis. Les mères recommandaient solennellement à leurs enfans de ne pas en approcher, et les enfans écoutaient crédules, avec l'appétit de terreur qui leur est naturel; on les voyait rôder à la dérobée autour de la maison de Louisa, puis s'enfuir, avec un regard jeté de côté ou en arrière vers le terrible chien. Aboyait-il, par hasard, de sa voix rauque, la panique éclatait.

Les passans qui pénétraient dans la cour s'informaient tout émus si la chaîne était solide; César, en liberté, aurait paru un chien très ordinaire, on n'en eût parlé d'aucune façon; enchaîné, il avait pris dans l'ombre des proportions anormales, on se le figurait sous un aspect vague, énorme, fantastique. Seul Joe Dagget, avec son bon sens jovial, le voyait tel qu'il était et s'obstinait à le caresser intrépidement sur la tête, malgré les recommandations effarées de Louisa. Il alla jusqu'à prétendre le lâcher. Louisa eut une telle peur qu'il remit ce coup d'État à plus tard, mais tout en persistant dans son opinion: « Il n'y a pas dans la ville de moins méchante bête, et c'est une cruauté que de le tenir attaché. Un de ces jours je m'en vais le faire sortir », Louisa se disait qu'une fois leurs intérêts et leurs biens confondus, il n'y manquerait pas. Elle se représentait César fondant comme un ouragan sur le village paisible et sans défense; elle voyait des enfans ensanglantés tomber le long de son chemin. Elle-même aimait beaucoup le vieux chien parce qu'il avait appartenu à son frère défunt et qu'il était très doux avec elle; cependant elle croyait à sa férocité, le mettant à un régime ascétique de petits gâteaux, lui refusant les os et la viande pour ne pas exciter son tempérament sanguinaire. Louisa regardait César manger son repas d'anachorète, tout en pensant elle-même à son prochain mariage, et elle tremblait.

N'importe, aucune crainte de désordre et de confusion dans ce

séjour de l'harmonie et de la paix, aucune prévision des forfaits de César déchainé à travers le village ne suffisaient à la faire hésiter. Joe Dagget l'avait aimée, il avait travaillé pour elle depuis des années; ce n'était pas à elle, quoi qu'il pût arriver, d'être inconstante et de lui briser le cœur. Elle continua de piquer dans sa robe de noce des petits points exquis, et le temps s'écoula jusqu'à ce qu'il n'y eût plus que huit jours à compter avant celui du mariage. C'était un mardi soir, et la cérémonie était fixée au mercredi de l'autre semaine.

La lune brillait en son plein ce soir-là. Vers neuf heures, Louisa sortit pour faire quelques pas sur la route. A droite et à gauche il y avait des champs bordés par de petits murs en pierre très bas, le long desquels poussaient des buissons luxuriants, et par intervalles quelques arbres, des merisiers, de vieux pommiers. Louisa s'assit sur le mur et regarda autour d'elle avec une involontaire mélancolie. Un fouillis d'églantiers, de lianes et de ronces l'abritait des deux côtés; elle n'avait devant elle qu'une étroite éclaircie. En face, sur la route, un arbre étendait largement ses branches entre lesquelles brillait la lune, et les feuilles avaient des reflets argentés. La route était merveilleusement pommelée d'argent et d'ombre formant des taches mobiles et changeantes; l'air était d'une mystérieuse douceur.

— Je me demande si ce ne sont pas là-bas des raisins sauvages? pensa Louisa.

Elle resta quelque temps assise. Au moment où elle allait se lever, des pas retentirent et elle entendit parler bas, ce qui la fit rester immobile, car l'endroit était désert et elle se sentait peu rassurée. Blottie dans l'ombre, elle résolut de laisser passer ces gens-là, quels qu'ils fussent. Mais tout juste avant de l'atteindre ils s'arrêtèrent; n'entendant plus ni parler ni marcher, elle comprit qu'ils étaient assis à leur tour sur le petit mur et elle cherchait un moyen de s'esquiver sans être aperçue, quand, de nouveau, une voix rompit le silence. C'était la voix de Joe Dagget. Alors elle ne bougea plus et fut tout oreilles. La voix préluda par un bruyant soupir qui lui était familier.

— Eh bien! disait Dagget, vous êtes décidée alors?

— Oui, répondit l'autre voix. Je partirai après-demain.

— C'est Lily Dyer, se dit aussitôt Louisa.

Et la voix prit un corps dans sa pensée. Elle vit une belle grande fille blanche et blonde, au corsage rebondi, à la physiologie ferme, tout cela plus ferme, plus blanc et plus blond au clair de la lune, ses épais cheveux d'or tressés en un nœud compact, une fille toute pleine de calme énergie rustique, avec

un air d'autorité qui eût convenu à quelque princesse. Lily Dyer était la favorite de tout le village, possédant les qualités qui peuvent à la campagne exciter l'admiration ; elle était belle et bonne, habile et forte, très vive ; combien de fois Louisa n'avait-elle pas entendu faire son éloge !

— Eh bien, reprit Joe Dagget, je n'ai rien à dire contre...

— Je ne sais pas, ma foi, ce que vous pourriez avoir à dire, riposta Lily.

— Non, rien, répéta Joe, qui semblait tirer lourdement chaque mot. Puis un silence se fit. — Je ne suis pas fâché tout de même, reprit-il, que ce qui est arrivé hier soit arrivé, et que nous sachions à quoi nous en tenir l'un sur l'autre. Ça vaut mieux, voyez-vous. Bien entendu, les choses ne peuvent pas changer. Je vais me marier la semaine prochaine quand même. Comment voulez-vous que je me tourne contre une femme qui m'a attendu quatorze ans pour la faire mourir de chagrin ?

— Si vous la plantez là demain, je ne voudrais certainement pas de vous ! s'écria la jeune fille avec une véhémence soudaine.

— Eh bien, je ne vous donnerai pas l'occasion de me refuser, mais je crois que vous feriez comme vous dites.

— Si je le ferais ! L'honneur c'est l'honneur et le devoir c'est le devoir. Et je ne penserais pas grand'chose d'un homme capable d'y manquer pour moi ou pour n'importe quelle autre fille. Vous verriez ça, Joe Dagget !

— Comme si j'avais l'idée d'y manquer pour personne ! répliqua-t-il presque violemment.

On aurait cru à leur ton qu'ils étaient en colère, qu'ils se querellaient. Louisa écoutait très attentive.

— Je regrette que vous sentiez qu'il faut partir, dit Joe, mais c'est peut-être en effet ce qu'il y a de mieux à faire.

— Bien entendu, c'est ce qu'il y a de mieux. J'espère que nous avons le sens commun, vous et moi.

— Vous devez avoir avoir raison, Lily. — Et soudain la voix de Joe prit un accent de tendresse. — Dites, Lily, je m'en tirerai encore, moi ; mais je ne peux pas supporter l'idée... dites... vous n'allez pas vous faire trop de chagrin ?

— Je vous montrerai bien que je ne suis pas capable de pleurer toutes mes larmes sur un homme marié.

— Tant mieux... Eh bien, tant mieux... Je souhaite que vous vous consoliez, Dieu sait que je le souhaite... et j'espère qu'un de ces jours vous... vous rencontrerez quelqu'un qui... un autre brave garçon...

— Pourquoi pas ? répliqua Lily Dyer. Mais sa voix changea

aussi tout à coup, elle devint très douce, si claire cependant qu'on aurait pu l'entendre de l'autre côté du chemin :

— Non, Joe Dagget, dit-elle. Je n'épouserai de ma vie aucun autre homme. J'ai du bon sens et je ne vais pas mourir de chagrin pour me rendre ridicule ; mais quant à me marier, non, vous pouvez en être sûr. Je ne suis pas fille à sentir deux fois ce que je sens aujourd'hui.

Louisa entendit une exclamation étouffée, puis les buissons s'agitèrent. Quand Lily parla de nouveau sa voix indiquait qu'elle s'était levée. — Il faut en finir, prononça-t-elle avec fermeté. Nous sommes restés ici assez longtemps, ... je retourne à la maison.

Louisa demeura stupéfaite à écouter le bruit des pas qui s'éloignaient. Après un peu de temps elle se leva à son tour et rentra lentement chez elle. Le lendemain elle fit sa méthodique besogne de ménagère comme de coutume (c'était pour elle une fonction aussi naturelle que de respirer), mais elle ne travailla pas à ses vêtemens de noces. Elle s'assit auprès de la fenêtre et médita profondément. Le soir, Joe vint comme à l'ordinaire. Jamais Louisa Ellis ne s'était doutée qu'elle possédât le moindre grain de diplomatie, mais, quand elle eut besoin d'en avoir, elle en trouva parmi ses petites armes de défense féminines. Même alors elle n'était pas certaine d'avoir bien entendu et il lui semblait faire à Joe la plus terrible injure en rompant leurs fiançailles. Elle entreprit donc de le sonder sans trahir trop vite sa propre inclination. Elle le fit avec succès, et ils arrivèrent à s'entendre, mais ce ne fut pas sans peine, car il avait autant qu'elle-même peur de se trahir.

Le nom de Lily Dyer ne fut point prononcé entre eux. Louisa dit simplement que, tout en n'ayant aucune raison de se plaindre de lui, elle avait vécu si longtemps seule qu'elle reculait devant un changement et préférerait ne se point marier.

— Eh bien, moi, je n'ai jamais reculé, lui dit Dagget. Pour parler franc, je crois que ça ira peut-être mieux comme vous le voulez à présent ; mais si vous vous étiez souciée de continuer, je serais resté à vous jusqu'à mon dernier jour. J'espère que vous êtes sûre de ça.

— Oui, j'en suis sûre, répondit-elle.

Ce soir-là, elle et Joe se séparèrent avec plus de tendresse qu'ils ne s'en étaient témoigné depuis longtemps. Debout sur le pas de la porte, se tenant les mains, ils sentaient passer sur eux comme une grande vague de souvenirs et de regrets.

— Ce n'est pas de cette façon-là que nous avons cru que les choses finiraient, n'est-ce pas, Louisa ?

Elle secoua la tête. Un petit frisson effleura son visage placide.

— Avertissez-moi, quand il y aura quelque chose à faire pour vous, reprit-il. Je ne vous oublierai jamais, Louisa.

Puis il l'embrassa et descendit le sentier.

Louisa, restée seule, pleura un peu dans la nuit, elle ne savait pas au juste pourquoi ; mais le lendemain matin à son réveil, elle était comme une reine qui, après avoir craint de voir son domaine lui échapper, s'y sent solidement établie une bonne fois.

Maintenant les hautes herbes pouvaient monter autour de la cabane d'ermite qui retenait César ; la neige, d'année en année, pouvait tomber sur son toit ; jamais ce furieux ne porterait la désolation dans le village sans défense. Maintenant le petit serin pourrait se transformer chaque soir en une boule jaune immobile sans avoir à se réveiller en voletant épouvanté contre les barreaux. Louisa pourrait perler ses fins surjets et distiller des roses, épousseter et polir et embaumer de lavande ses chastes atours comme il lui plairait. Assise à la fenêtre avec son ouvrage, elle s'abîmait dans une paix profonde. Lily Dyer florissante, la tête haute, vint à passer, mais elle ne ressentit aucune émotion. Si Louisa Ellis avait vendu son droit d'aînesse, elle n'en savait rien, tant était délicieux le goût du plat de lentilles dont elle s'était si longtemps contentée. La sérénité, une étroitesse tranquille représentaient pour elle tous les privilèges. Elle envisageait dans l'avenir une longue suite de jours enfilés côte à côte comme les perles d'un rosaire, tous pareils les uns aux autres, tous unis et sans tache ; son cœur s'éleva reconnaissant.

Dehors c'était une ardente après-midi d'été, l'air était rempli des bruits de la moisson, bruits d'oiseaux et d'abeilles. Il y avait des clameurs, des cliquetis métalliques, des appels amoureux et de longs bourdonnemens. Louisa restait assise, comptant ses jours dans la prière comme une nonne, hormis le cloître.

II

Ne dirait-on pas quelque petit tableau hollandais d'une limpide et fraîche couleur, aux ombres transparentes, aux détails d'un fini précieux, un de ces tableaux exécutés avec tout autant de soin que Louisa Ellis en mettait à faire reluire son mobilier, puisque Metz u aimait à peindre, paraît-il, dans un pavillon, au milieu d'une pièce d'eau pour mieux conserver la pureté des teintes, et que Gérard Dow, non content d'enfermer ses toiles et sa palette, ne les reprenait jamais sans rester ensuite quelque temps immo-

bile pour laisser tomber la poussière? L'intérieur immaculé de Louisa eût été digne de servir de prétexte à ces manies géniales. Mais de même que les peintres hollandais, sans varier beaucoup leurs sujets, ne nous conduisent pas toujours dans la parfaitement bonne compagnie, miss Wilkins ne se borne pas à peindre des anges un peu froids qui dissimulent leurs ailes, des religieuses par instinct dont la vraie place serait au couvent, si le hasard les avait fait naître en pays catholique.

Son premier récit, *A humble romance*, qui n'est pas son œuvre la moins remarquable, nous met dès les premières lignes en présence de l'évier chargé de vaisselle où une pauvre petite servante au dos rond, aux coudes pointus, au visage tiré par la fatigue, aux cheveux fades et rares, entame son roman bizarre et touchant avec un colporteur; le pathétique mensonge de *Sister Liddy* est commis dans un asile de mendicité; *Christmas Jenny*, la pourvoyeuse de verdure de Noël, vit en forêt d'une façon aussi indépendante, aussi sauvage que les fauves et les oiseaux ses amis; Minty, ce modèle d'amour conjugal qui dans *Un couple errant*, finit par s'atteler comme une bête de somme à la charrette qui traîne sur les routes son mari malade, est une belle ouvrière de fabrique sur le compte de laquelle on a beaucoup jaser (mais c'était avant son mariage); — *La libre penseuse*, Esther Gay, ne se fait pas faute de tricoter le dimanche, — personne de ceux qu'elle choque ainsi ne se doute que c'est pour les pauvres; — et l'héroïne de *An Object of love* ne serait de sa vie retournée à l'Église si elle n'avait retrouvé son chat longtemps perdu.

Il y beaucoup d'autres personnages incorrects ou révoltés dans l'œuvre de Mary Wilkins, mais son réalisme n'aboutit jamais à rien de malsain ni de moralement grossier; elle est, selon le vœu de George Eliot, de ceux qui se dévouent avec sympathie à la fidèle représentation des choses ordinaires, qui savent y trouver de la beauté, qui sont heureux de montrer avec quelle tendresse la lumière du ciel tombe sur elles. « Qu'il y en ait toujours parmi nous! » s'écrie l'auteur d'*Adam Bede*. Il y en a plusieurs en Amérique et nous les avons déjà nommés.

Mrs Beecher Stowe, la première, entreprit de peindre les caractères et la vie rustique sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre. Nous la connaissions, cette Nouvelle-Angleterre, comme le foyer de la vie intellectuelle en Amérique, comme le berceau des Franklin et des Daniel Webster, des Channing, des Charles Sumner, des Théodore Parker, des Longfellow, des Whittier, des Bancroft, des Prescott, de tant de grands esprits; elle se manifestait pour nous à travers les romans si distingués de

Hawthorne et la haute philosophie d'Emerson. Mais nous ne savions pas, avant de l'avoir vu de nos yeux, qu'il y a entre le moindre village du Massachusetts ou du Maine et les autres villages la même différence qu'entre Boston et les autres grandes villes d'Amérique. Les premiers habitans de ces côtes si rudes, presque inabordables, ne furent pas des chercheurs d'or; ils poursuivaient avant tout un but spirituel, ce qui ne les empêcha pas d'être par la suite âpres au gain et habiles en affaires, mais l'empreinte de la spiritualité leur est restée malgré tout. Mrs Stowe l'a fait jadis admirablement ressortir en nous présentant, dans la *Perle de l'île d'Orr*, ces ménagères qui nettoient leur cuisine les psaumes à la bouche, ces matrones parcimonieuses et avisées, si savantes sur les Écritures; ces loups de mer, intrépides devant la tempête, mais si craintifs du péché, et qui, après lui, ne craignent rien tant que leurs femmes; ces enfans placés tout petits, de gré ou de force, en face du tribunal de leur conscience et du terrible mot de responsabilité; ces vieilles filles, douées d'une infinité de talens pratiques et à qui leurs voisins donnent le titre de tante par un consentement unanime comme pour attester les liens qui les attachent à toute la famille humaine.

Sarah Jewett vint ensuite, avec ses intimes et consciencieux portraits de dames et de demoiselles de village, ses vieux capitaines aux histoires sans fin, ses fermiers laborieux et rapaces, ses médecins de campagne dont la mission charitable est aussi bien remplie, pour le moins, que celle des ministres de la religion. Sous certains rapports, Mary Wilkins n'égale pas ses devancières; elle n'a pas l'art délicat de l'une ni la féconde imagination de l'autre; elle tourne beaucoup dans le même cercle, elle n'est pas ennemie de l'exagération et de l'effet, elle pousse parfois les portraits jusqu'à la charge; mais son talent a des qualités spontanées, instinctives qui en font presque du génie. Quoique réaliste, elle est poète, aucun de ceux qui ont lu sa *Mélodie lointaine*, *A Faraway melody*, ne pourra le nier; elle a un tempérament de peintre, une manière à elle de poser, en deux ou trois touches hardies, un paysage aussi bien qu'une figure, la puissance rare d'émouvoir d'un mot, d'imposer à sa guise le rire ou les larmes, de les provoquer même ensemble, ce qui est le triomphe de l'humour; elle a le don suprême, incomparable de la passion et de la vie.

Il serait trop long d'analyser ici les nombreuses nouvelles de miss Wilkins, les *short stories* qui restent ce qu'elle a produit de meilleur. Ses mérites et ses défauts s'accusent suffisamment pour qu'on apprenne à les bien connaître dans son dernier ouvrage,

le plus volumineux qu'elle ait écrit, bien qu'il ne compte pas trois cents pages : *Pembroke*. Vraisemblablement, ce roman ne trouvera jamais de traducteur en France parce que trop de choses y sont au rebours de notre nature et qu'il nous est impossible d'en comprendre tout à fait la plupart des personnages, encore que nous les sentions profondément humains, mais c'est une humanité différente de la nôtre pour ainsi dire. Et peut-être y a-t-il lieu de noter en passant les raisons de cette différence. D'abord, le règne toujours présent de la Bible, cette pierre angulaire sur laquelle les puritains ont fondé leurs colonies. Elle entre en scène, dès les premières lignes, au milieu du cercle que forment autour d'elle, par une froide soirée de mai, la famille Thayer. Cette famille compte parmi les plus considérables du village de *Pembroke*. Le père, Caleb Thayer, tient donc sur ses genoux une grande Bible reliée en cuir et lit tout haut, d'une voix solennelle, les psaumes d'imprécations. Sa femme, Deborah, l'écoute, droite sur sa chaise, les yeux étincelans d'énergie argumentative et guerroyante ; elle confond volontiers les ennemis du roi David avec les audacieux qui contrarient sa volonté. Une belle jeune fille et un enfant malade sont moins attentifs peut-être, mais ils n'en laissent rien voir ; et voilà que de la chambre voisine sort le héros du livre, Barney, en habit bleu à boutons de cuivre, en gilet de satin à fleurs, les bottes bien cirées, les cheveux luisans de pommade, superbe dans cette tenue de conquête. Il prend son chapeau :

— Ne restez pas après neuf heures ! lui crie sa mère. Je ne souffrirai pas que vous rentriez aussi tard que dimanche dernier.

Le jeune homme, sans répondre, jette la porte impatiemment derrière lui.

— S'il avait quelques années de moins, je le ferais revenir sur ses pas et fermer cette porte de nouveau, dit la mère en hochant son lourd menton comme s'il était de fer.

Après quoi Caleb poursuit la lecture de ses imprécations.

Barney, cependant, sort dans la cour ; l'herbe jeune et brillante est jonchée de fleurs de cerisier. Les pommiers aussi sont en fleur et ces branches neigeuses semblent en contradiction avec le froid piquant qui sévit encore. Barney s'inquiète de la gelée pour le verger d'où les Thayer tirent une partie de leur revenu, car au mois de juin, il doit épouser Charlotte Barnard, et il a résolu d'avance qu'elle aura chaque année, avec une robe de soie, deux chapeaux neufs, un pour l'été, l'autre pour l'hiver.

Tout en cheminant Barney arrive à un endroit où finissent les clôtures derrière lesquelles les pommiers secouent leur neige.

Là se dresse un cottage en construction, celui qu'il habitera avec sa femme. Il y pénètre et se promène dans la maison en assignant d'avance une place à chaque meuble. Devant le foyer sans feu, il s'arrête, il croit voir, installé déjà, le *rocking chair* de Charlotte; les larmes lui viennent aux yeux et, appuyant sa joue encore imberbe contre le mur, il le baise naïvement. C'est une fervente démonstration non pas seulement à l'égard de Charlotte et des joies qui l'attendent, mais une action de grâces à la vie, à l'amour et à la nature, bien qu'il ne s'en rende pas compte. Très ému il se détourne, ses pensées semblent éblouir son cerveau, il ne sent plus ses pieds toucher la terre : « J'épouserai Charlotte, nous vivrons ici ensemble toute notre vie et ensemble nous y mourrons. » Cette idée de la mort n'empêche pas son jeune cœur de bondir d'allégresse, et, rejetant ses épaules en arrière dans son habit des dimanches, il se dirige vers la maison de Charlotte. Au premier coup qu'il frappe, la jeune fille arrive souriante et doucement grave; ni l'un ni l'autre ne parle; Barney s'assure d'un coup d'œil qu'ils sont seuls, puis il saisit les deux mains de Charlotte et l'embrasse longuement.

L'idylle commence à souhait; elle nous montre ce qu'il y a de sensibilité latente sous les apparences froides de ces gens chastes et *contents*, mais presque aussitôt nous tombons dans le drame. A peine Barney est-il entré sur les pas de sa bien-aimée dans la cuisine où se tient la famille assemblée, que le vieux Céphas, le père de Charlotte, mal disposé pour l'amoureux de sa fille, irrité peut-être des discrètes familiarités que se permettent les deux jeunes gens, assis à côté l'un de l'autre, engage avec Barney une discussion quelconque à propos des élections. Il le provoque de telle sorte que des épithètes insultantes s'ensuivent des deux côtés et que Céphas finalement met en langage biblique, mélangé de jargon paysan, son futur gendre à la porte : « Hors d'ici, hors de cette maison et que plus jamais votre ombre n'en obscurcisse le seuil, tant que régnera le Seigneur tout-puissant.

— Par le Seigneur tout-puissant je m'en garderai bien ! répond Barney d'une voix terrible.

Et la porte retombe sur lui. Charlotte s'est élancée à sa poursuite en écartant ses parens qui veulent la retenir. Peu lui importe que derrière elle on pousse des verrous; elle se précipite sur la route, elle appelle : « Barney! Barney! » Mais Barney, si amoureux naguère, ne tournera même pas la tête, il marchera d'un pas ferme et la distance grandira toujours entre lui et Charlotte jusqu'à ce que celle-ci s'arrête et crie d'un ton impérieux : « Barney Thayer, si vous devez jamais revenir, que ce soit tout de

suite ! » Barney fait encore semblant de ne point entendre. Alors Charlotte rappelle toute sa fierté ; elle va s'asseoir sur le pas de la porte close et y reste immobile comme un objet inanimé. Sa tante Sylvia, en sortant, la relève et l'emmène chez elle.

Sylvia demeure sur la route au delà du cottage de Barney. Et celui-ci qui est rentré dans son nid à demi construit, destiné désormais à rester désert, voit passer les deux femmes sans se rendre compte de l'humiliation que Charlotte vient de subir à cause de lui. Un ressentiment amer contre le monde entier et contre la vie le possède ; il est tombé de l'état de bonheur complet, sacré pour ainsi dire où il était tout à l'heure, au plus profond du désespoir ; sa joie avait atteint l'éternité, il en est de même pour sa douleur. Les tendances religieuses qui lui sont naturelles, héritage de plusieurs générations de puritains, rendent impossible pour lui de ressentir la sympathie ou l'antagonisme dans leur plénitude, sans les rapporter à Dieu. Il se met donc à interroger ce Dieu qui le châtie : « Qu'ai-je fait pour mériter d'être traité ainsi ? N'ai-je pas gardé tous tes commandemens dès mon enfance ? Ai-je manqué jamais à te louer comme l'auteur de ma joie et à te demander de la bénir ? Qu'ai-je fait pour que tu me la reprennes ? »

L'idée ne lui vient pas que la chose puisse s'arranger, qu'il puisse se réconcilier avec Céphas, épouser Charlotte. Non, tout est inévitable aux yeux de cet être entier et intransigeant ; son malheur lui apparaît sans remède.

Il n'a pas le courage de rentrer à la ferme. Il passe la nuit dans cette maison ouverte à tous les vents. Que lui fait maintenant la gelée ? Tous les arbres du printemps n'avaient fleuri que pour lui et pour Charlotte. Ils ne sont plus bons à rien.

Et les jours en s'écoulant n'ont pas raison de l'entêtement de Barney ; il est, pour employer l'expression locale, *terrible set*, terriblement buté. Cet état d'âme, presque physique autant que moral et incompréhensible pour nous, est fréquent, paraît-il, dans la Nouvelle-Angleterre, car plusieurs des récits de miss Wilkins roulent là-dessus, d'où il s'ensuit un certain nombre de mariages ou de réconciliations entre vieilles gens qui, après avoir souffert éloignés l'un de l'autre, sans aucun motif bien raisonnable, finissent sur le tard par s'entendre, à moins que la mort ne les surprenne auparavant.

Barney reste donc *terrible set* ; dans la famille de sa fiancée on ne l'est pas moins. Charlotte ne peut se pardonner d'avoir manqué à la pudeur en courant après lui, en le rappelant au vu et su de tout le village ; Céphas, un peu confus au fond, rejette tout le mal sur l'irritation produite chez les gens par l'abus de la viande

dans la nourriture; il contraint les siens à vivre d'herbes et de légumes afin d'éviter des emportemens auxquels il a été en somme seul à se livrer. Les manies, les idées fixes, les *tantrums*, les « rats » tiennent aussi une grande place dans ces études de mœurs. Céphas et les vieilles femmes de sa maison se livrent à de longues discussions sur le libre arbitre à propos du mariage rompu : — Si tel ou tel agit de telle ou telle façon parce que c'est plus fort que lui et qu'il ne peut s'en empêcher, autant vaudrait naître esclave. Mais parler ainsi c'est blasphémer contre la parole divine. Peut-être le plus sage en effet est-il donc de suivre les conseils de Céphas, d'éteindre en soi la partie animale pour développer la partie spirituelle, et pour y réussir de se nourrir exclusivement de pâtés d'oseille sans beurre! Deborah Thayer cependant, forte comme son homonyme biblique, méprise les pâtés d'oseille et croit au péché originel. Ce que son fils a fait de mal en rompant avec une honnête fille que d'ailleurs elle aime médiocrement, — dans les âmes puritaines la tendresse est, sinon rare, tout au moins profondément enfouie, — lui paraît une conséquence de ce péché; elle s'y connaît, son fils tient d'elle, il ne cédera jamais. Sans espoir de briser sa volonté, elle le retranche de la famille, parce que c'est son devoir de le châtier. Barney va demeurer seul dans la maison qu'il s'est bâtie.

Briser sa propre volonté, voilà ce que non seulement Barney, mais tous les hommes de Pembroke trouvent de plus difficile à faire. La tante Sylvia n'attend-elle pas depuis dix-huit ans que Richard Alger, qui vient tous les dimanches soir lui tenir compagnie, se décide à la demander en mariage? Pourquoi ne le fait-il pas? Par crainte de tout ce qui ressemble à un changement dans ses habitudes. Une fois il a paru bien près de se déclarer et puis, le jour où son parti était pris, il a trouvé par malheur la pierre roulée devant la porte de Sylvia. Ce signe indiquant que sa vieille amie ne l'avait pas attendu a produit chez lui un accès de susceptibilité, car ces hommes de bronze trouvent le moyen d'être étrangement sensitifs; et il a rétrogradé à tout jamais. Peut-être Sylvia aurait-elle pu fournir une explication satisfaisante et le ramener; mais que serait devenue la réserve virginale que dans la Nouvelle-Angleterre une amoureuse conserve jusque sous ses cheveux blancs? Tous ces sentimens qui sont donnés comme ordinaires et indiscutables étonnent un peu le lecteur de race latine, attaché malgré tout par la lecture de *Pembroke*. Il ne comprend pas le genre de fierté plus forte que le désespoir qui refoule les sanglots de Charlotte essayant devant sa glace, par un raffinement de torture volontaire, la robe de nocce qu'elle vient d'achever et qu'elle

ne mettra jamais. Ce nous est presque un soulagement de constater que, même dans un village puritain, il existe des femmes, trois fois femmes comme la petite Rose, capable d'aller supplier Barney de revenir à sa fiancée, encore qu'il lui plaise fort à elle, capable aussi de chercher à s'emparer de la place de son amie, quitte à prendre horreur d'elle-même après qu'elle a échoué et à se laisser consoler tout de suite, sans transition, par un malotru parce qu'elle aime l'amour pour l'amour. L'inconsciente hystérie de Rose est comme une soupape de sûreté dans ce foyer de vertus inébranlables, d'autant plus qu'elle a un cadre poétique : le verger des cerises où la jeunesse de Pembroke fait un pique-nique préliminaire de beaucoup d'accordailles.

Les ravissans détails descriptifs ne manquent pas pour relever l'austérité du fond, mais c'est autour de l'invincible obstination de Barney et de l'immuable fidélité de Charlotte qui, dix ans de suite, résignée à la condition de vieille fille, refuse les plus beaux partis, qu'évolue tout le reste du récit. Barney ne cède qu'après que Charlotte s'est publiquement compromise en venant le soigner pendant une grave maladie. On en a jasé, l'église s'est émue, le ministre et l'un des diacres se sont transportés auprès de l'imprudente infirmière pour lui adresser des admonestations. Alors l'esprit de Barney, très lent, nous semble-t-il, et cuirassé d'une curieuse innocence, s'ouvre à la vérité : pour lui, qui l'a si mal traitée, Charlotte s'est perdue ! Des écailles lui tombent des yeux.

— Retournez chez vous, dit-il brusquement à Charlotte comme s'il approuvait la démarche du ministre, retournez-y tout de suite !

Et quand elle a obéi, humiliée, navrée une fois de plus, le malade, si accablé qu'il soit encore de rhumatismes pris à faire du bois en forêt par un hiver rigoureux, le malade se lève, s'habille, sort sur la route, va droit chez l'ennemi, avec de grands gestes, comme si, chemin faisant, il luttait contre un autre lui-même et qu'il lui fallût combattre à chaque pas. Arrivé devant Céphas, il lui dit simplement. *dix ans après* : « Je suis revenu ! » Et il passe son bras autour de Charlotte.

— Entrez, répond le père.

Et Barney, redevenu le bon, l'heureux Barney de sa jeunesse, entre dans la maison avec sa bien-aimée.

Le vieux Richard Alger, lui aussi, se décide à sortir de l'ancienne ornière où il a marché si longtemps pour en creuser une nouvelle qu'il suivra avec la même persistance.

Le jour où Sylvia, qui a épuisé son petit avoir, s'en va vivre

ruinée à la maison des pauvres, il arrête la charrette qui l'emporte vers ce lieu de misère au moment où elle passe devant sa porte, et, tel qu'il est, en manches de chemise, par un froid de loup, sans même prendre le temps de passer un habit, il la ramène chez elle de force, lui demande pardon et reprend la formule de déclaration amoureuse, commencée au temps de leur jeunesse. Il a laissé la beauté de la femme de son choix se flétrir dans l'isolement, et, de son côté, il a toujours souffert, ne parvenant pas à se passer d'elle. Pourquoi? La seule explication qu'il en fournisse est celle-ci : — C'était plus fort que moi, je ne pouvais pas; j'ai toujours suivi tout droit le même sillon, et il fallait un rude cahot pour m'en faire sortir! — Après les longues persistances il y a toujours une action en sens contraire, et Richard cède d'une façon absolue comme il avait résisté; il en a fini avec sa lubie. Dompté une bonne fois, il s'en retourne, couvert d'un petit châle que sa fiancée le force à mettre par-dessus sa chemise pour éviter une fluxion de poitrine. Ce petit châle féminin le rend cependant ridicule, et il faut savoir ce qu'est la crainte du ridicule au pays où règne la *self-consciousness*, la conscience de soi aiguïlée par le perpétuel examen et rehaussée du sentiment de l'*humour* qui est par excellence une qualité de terroir! Se singulariser, dévier visiblement du chemin commun est une disgrâce. Richard ne peut donner à sa vieille fiancée une plus grande preuve d'amour que cette exhibition de lui-même dans la rue du village sous le petit châle brun dont Sylvia s'est enveloppée toute sa vie; mais, si possédé qu'il soit de respect humain, il le portera docilement jusqu'au bout en signe d'esclavage.

Chose curieuse, pendant le temps où ces deux hommes d'âge différent, Richard Alger et Barney Thayer, ont persisté dans leur commune obstination, ils sont arrivés à se ressembler physiquement, malgré la différence d'âge, au point que la pauvre Sylvia, un soir d'automne, les prend dans le crépuscule l'un pour l'autre, et verse dans l'oreille du jeune homme la plainte désolée qu'elle croit adresser à son amant sexagénaire. Après quoi, saisie de honte, elle n'osera plus regarder personne en face, elle n'ira plus à l'église que sous un voile assez épais pour la cacher tout entière. Et ici nous arrivons à de nuageuses théories qui sont plus que tout le reste bien américaines, ou plutôt bien anglo-saxonnes, car dernièrement, on s'en souvient, M. Augustin Filon démontrait avec une incontestable autorité, dans cette revue même, à propos du théâtre anglais, que le réalisme en Angleterre est essentiellement symbolique; que l'exacte reproduction de la vie ne plaît aux Anglais qu'à la condition de les conduire à « quelque

découverte sur les problèmes de la morale, sur les énigmes de la destinée, sur les obscurités fascinantes de ce monde physique où nous vivons sans le voir, sur l'en-dedans, l'à-côté et l'au-delà. » Mary Wilkins est du pays où sévit avec le plus d'intensité cette forme toute spirituelle de la médecine, la science chrétienne, où des docteurs d'une nouvelle espèce, dont la clientèle augmente tous les jours, prétendent guérir les infirmités du corps en soignant celles de l'âme. Si l'enveloppe extérieure n'est que l'image des détériorations morales, pourquoi les mêmes actes commis par deux individus qui nourrissent des sentimens identiques, n'amèneraient-ils pas une ressemblance entre eux? Cette ressemblance peut même être beaucoup plus frappante que la simple analogie de traits. C'est la répétition chez l'un et l'autre des péchés et des laideurs intimes qui se trahit ainsi.

Miss Wilkins pousse plus loin cette idée, qui n'est pas sans quelque fondement raisonnable, puisqu'on sait quel air de famille, pour ainsi dire, existe entre certains malfaiteurs dont les habitudes criminelles sont les mêmes. Il y a dans le village de Pembroke un homme qui marche de travers, le dos courbé par une maladie de l'épine dorsale, et il apparaît à plusieurs que pendant sa crise de cruelle opiniâtreté Barney marche voûté comme lui. A-t-il donc aussi la moelle épinière atteinte? Ceux qui se posent cette question ont probablement une vision spirituelle des choses qui leur permet de deviner la difformité mentale et de la revêtir d'une image sensible. Peut-être aussi Barney, tout absorbé dans son infirmité, réelle mais cachée, est-il arrivé inconsciemment à lui donner par momens une expression physique, et promène-t-il à travers le village un dos tordu comme l'est son esprit. Cette difformité spirituelle, symbolisée par une déviation de l'épine dorsale, ne paraîtra tout à fait extravagante qu'à ceux qui n'ont jamais remarqué quelle empreinte la manière de vivre et de penser donne à la physionomie humaine; mais miss Wilkins revient si souvent sur cette théorie, elle la pousse à un tel degré d'exagération qu'elle aurait chez nous quelque peine à la faire accepter, même aux partisans d'un certain occultisme. Je ne doute pas que, pour les lecteurs anglais et américains, ce ne soit là au contraire un des points les plus intéressans du livre et, si j'insiste là-dessus, c'est pour montrer une fois de plus les abîmes qui existent entre le réalisme, tel que l'entendent chez nous ses adeptes, et celui qu'ils ont pourtant emprunté à l'Angleterre, car George Eliot a précédé M. Zola.

Le grand mérite de *Pembroke* est ailleurs, il est dans l'analyse approfondie de l'esprit puritain. Le personnage en qui s'incarne le

mieux cet esprit indomptable, le terrible esprit d'enquête et de répression qui fit brûler (1692) les sorcières de Salem, est celui de Deborah Thayer, la mère de Barney. Il suffit de la regarder faire sa cuisine pour la connaître. Elle tourne une sauce avec une vigueur de muscles superflue, comme elle tournerait du plomb fondu ; elle rappelle ainsi une de ses aïeules du temps des guerres françaises et indiennes, coulant des balles avec le hurlement des sauvages dans les oreilles. Son mari tremble devant elle, sa fille la redoute au point que la crainte de l'opposition qu'elle ferait à son mariage avec un honnête garçon la conduit à une intrigue secrète, scandale presque sans exemple dans le vertueux village de Pembroke. Un jour la jolie Rebecca s'évanouit en pleine église comme Gretchen, et pour les mêmes raisons. Que fait alors une mère puritaine telle que Deborah ?

Silencieusement elle chasse l'infortunée, elle la met dehors par une de ces tempêtes de neige qu'on ne connaît que dans le nord de l'Amérique. Puis elle va trouver son fils aîné, envers lequel déjà elle s'est posée en justicière inflexible, et lui dit de faire en sorte que sa sœur se marie sur-le-champ sans qu'elle ait à s'en mêler davantage. Voilà les deux hommes, le frère furieux, l'amant éperdu, courant après la fugitive. Ils la retrouvent, après de longues recherches, à moitié gelée, à moitié folle dans une maison écartée au bord du grand chemin, une maison où vit certaine femme de mauvais renom, la veuve d'un ivrogne, Mrs Sloane. Cette brebis galeuse, mise au ban de la société, l'a recueillie et l'a soignée. Croyez-vous que l'auteur ou aucun de ses personnages fasse là-dessus la moindre dépense de sentiment ? Nous ne serions plus à Pembroke ! Vite, le frère va chercher pour une bénédiction hâtive le ministre du village, en le priant d'amener sa femme, car Barney ne peut supporter l'idée que la Sloane, qu'il s'est gardé de remercier, serve de témoin, comme les femmes peuvent le faire en Amérique. Détail curieux, William Berry, le séducteur de Rebecca, n'est pas moins intolérant que Barney. Assis dans la cuisine horriblement sale de Mrs Sloane, il se livre à des réflexions inattendues : pour lui, « élevé au milieu de la méticuleuse netteté d'un intérieur typique de la Nouvelle-Angleterre, ce désordre, tandis qu'il l'observe à travers un état mental tendu à l'excès, semble prendre une signification plus profonde et révéler par des images matérielles l'ignominie de l'âme elle-même, son genre d'existence, ses pensées secrètes. William n'était jamais entré tout à fait jusque-là dans l'atmosphère de son propre péché, mais maintenant il la respirait en plein, et, de quelque façon inexplicable, les pots et les casseroles malpropres

entassés dans l'âtre lui rendaient la chose plus réelle. Il ne sentait que très peu de pitié pour la fille qu'il avait perdue et très peu d'amour pour elle, très peu de pitié non plus et très peu d'amour pour lui-même, rien qu'une espèce d'horreur, » l'horreur de ce côté *étranger* de la vie, de ce côté *étranger* de sa propre individualité qu'il s'était dissimulé auparavant. Ce parallèle entre un état d'âme et un amas de vaisselle sale n'est-il pas un exemple de plus de réalisme symbolique ?

« Le ministre et sa femme eurent entre eux, avant de suivre Barney, une conférence à voix basse. Tous les deux étaient fort jeunes, installés depuis peu à Pembroke. Le cœur de la femme du ministre battait très fort, ses petites mains maigres étaient froides dans son grand manchon ; elle sortait d'une famille d'église et n'avait jamais imaginé rien de pareil à cette abomination. Une sorte de honte générale pour tout le sexe féminin semblait peser sur elle comme si elle eût été à la place de Rébecca. » L'apparition de Mrs Sloane, dont elle a entendu parler, lui fait l'effet de celle de la bête de l'Apocalypse. Mrs Sloane essaye bien de pénétrer avec ces gens dans la chambre où s'accomplit la triste et rapide cérémonie nuptiale, mais on lui ferme la porte au nez comme si elle n'était pas chez elle. Une fois mariée la malheureuse Rebecca est emmenée dans la voiture du ministre ; elle traversera le village enveloppée du châle à carreaux bleus que lui a prêté la pécheresse et qui attire tous les regards comme un drapeau d'infamie. Cette scène est d'une incroyable dureté ; elle fait presque haïr des vertus si hautaines. Rebecca serait une criminelle qu'elle ne pourrait expier plus cruellement.

Le mariage ne la relève ni à ses propres yeux ni aux yeux du monde. Longtemps elle se cache dans la maison où l'a installée son complice désormais légitime ; les rideaux sont baissés, les portes closes ; nul visiteur n'est reçu ; parfois on voit passer furtive l'ombre défigurée de la jolie fille dont la fraîcheur, la beauté sont tombées tout à coup. Son vieux père cependant est pris d'un accès de courage unique et qui l'effraye lui-même : il ose aller sur ces entrefaites à l'enterrement du petit enfant, fruit d'un si grand péché. De la part de la mère pas un mouvement, pas un mot de miséricorde ; personne ne se hasarde à parler devant elle de la coupable ; elle redouble de discipline et de surveillance envers le fils qui lui reste : Ephraïm, condamné par les médecins. Une maladie de cœur le mine lentement et Deborah le soigne avec rigueur autant pour mortifier sa chair que par sollicitude pour sa santé. Elle a une manière âpre et farouche d'aimer ses enfans. C'était ainsi qu'après avoir travaillé tout le jour elle cou-

sait naguère une partie de la nuit pour préparer le trousseau de la fille que finalement elle a jetée enceinte, au risque de la tuer, sur le grand chemin. Son unique préoccupation est d'améliorer l'âme rebelle d'Ephraïm. En vain le médecin lui recommande-t-il d'être conciliante : — « Voulez-vous donc, répond-elle, que je le gâte pour sa perdition ? Il n'y a pas à penser qu'à son corps. »

En tout elle voit le côté spirituel des questions. Ephraïm ne peut aller à l'école, mais il apprend sans relâche le catéchisme ; elle le prépare ainsi à la vie future qui est proche. La façon dont elle force le petit malheureux à avaler ses médicaments est d'un bourreau ; elle présente la cuillère de potion comme si c'était une baïonnette et que la mort fût au bout. Ephraïm cependant se livre en cachette avec ardeur à tous les péchés de désobéissance, de gourmandise, de paresse et autres méfaits enfantins qu'on lui défend. Il n'a que des idées de révolte. L'envie folle le prend un jour par exemple d'aller glisser sur la glace comme font les autres polissons de son âge. Échapper à la surveillance maternelle en plein jour serait impossible, mais une nuit que la lune brille en son plein, il s'évade comme un voleur, court au hangar où se trouve un petit traîneau et grimpe haletant au sommet de la colline transformée en montagne russe. Là il savoure le plaisir solitaire de descendre maintes fois à fond de train la pente glacée, avec des rires de triomphe et des hurrahs. Tous les instincts naturels de la jeunesse si longtemps réprimés se donnent carrière chez lui ; il a rompu les entraves, il est libre, il s'amuse pour la première et la dernière fois de sa vie.

Cette suprême explosion d'*animal spirits* est telle que, dans son ivresse, l'enfant n'a pas plus peur de la nuit et de la solitude que de la punition qui l'attend s'il est découvert. Mais lorsqu'il reprend le chemin de la maison, la tête haute, ses yeux rencontrent les étoiles pâlisantes dans l'éclatant clair de lune et la grande lune elle-même chevauchant les nuages ; devant ces regards accusateurs, il pense au catéchisme et aux commandemens. Une légère angoisse lui poigne l'âme, et il marche ensuite le front baissé.

Le sort cependant a favorisé Ephraïm. Sa mère ne soupçonne jamais cette étrange équipée ; elle ne s'aperçoit même pas qu'il ait mangé en rentrant la moitié d'un *mince pie*. Tout irait bien si malheureusement le lendemain il n'oubliait certaines recommandations expresses que lui a faites Deborah pour rester à jouer avec son vieux père au jeu de *holly gull*, un jeu de hasard où des grains de maïs tiennent lieu de dés. Cette désobéissance et cette dissipation lui coûtent cher. Deborah s'arme d'un bâton et le fait monter dans sa chambre. Chose bizarre, tout en compre-

nant que, malgré la recommandation expresse du médecin, elle veut le battre, l'enfant n'a aucune peur. Il lui semble qu'il va échapper aux coups, disparaître comme par enchantement dans des profondeurs sans fond. Jamais il n'a eu aussi mauvaise mine, mais la mère ne s'y arrête pas : « Ephraïm, dit-elle, je vous ai épargné la verge toute votre vie parce que vous étiez malade. Votre frère et votre sœur se sont révoltés contre le Seigneur et contre moi. Vous êtes le seul enfant qui me reste et vous aurez à faire votre devoir. Je ne veux plus vous ménager. Mieux vaut pour vous être malade que bien portant et mauvais. Que votre corps souffre plutôt que votre âme. Ne bougez pas. »

Le terrible bâton se lève et retombe, il se lève de nouveau, mais soudain un bruit étrange s'échappe des lèvres d'Ephraïm qui roule inanimé sur le plancher. Bientôt dans le village on raconte que Deborah a fait mourir son fils sous la verge ; l'indignation contre elle est grande ; mais elle n'en tient aucun compte, elle se lamente et prie tout haut dans une agonie de conscience inexprimable :

— Je ne pouvais le laisser se perdre ainsi, tu le sais, je ne le pouvais pas, Seigneur ! Je l'aurais plutôt déposé sur l'autel comme Abraham y déposa Isaac. O Ephraïm ! mon fils, mon fils, mon fils !

L'horreur de cette situation ne peut être dépassée ; c'est à peine si nos nerfs français la supportent. Le temps se passe, il est bien établi dans le village que Deborah Thayer a tué son fils, elle-même n'en doute pas un seul instant, et toute la nuit, le vieux Caleb l'entend se défendre désespérément devant Dieu. Enfin un coup de théâtre intervient ; un témoignage inattendu révèle l'histoire de la glissade nocturne et du *mince pie*. Il devient clair pour Deborah qu'elle n'est pas meurtrière, que ce qui s'est passé avant son intempestive correction suffisait pour donner la mort à un malade aussi avancé déjà que l'était Ephraïm. Quel soulagement ! Elle ne peut y résister. Après avoir supporté le remords, elle est moins forte devant la soudaine consolation qui la délivre. Peut-être Ephraïm tenait-il d'elle sa maladie de cœur, peut-être ce qu'elle a souffert pendant des mois l'a-t-il prédisposé à une mort subite. Quoi qu'il en soit, elle s'affaisse en béniissant le Seigneur.

Tout cela est d'une grandeur sauvage, si humble, si terre à terre, si rude que soit le sujet. Lorsqu'on traverse d'abord le terrible village de Pembroke on est disposé à trouver quelque prix aux vertus tièdes, à la tolérance pour commencer ; on se met à excuser par esprit d'opposition les menues faiblesses courantes dans le reste

du monde. Mais faites connaissance plus ample et plus intime avec cette petite société rustique si différente de la nôtre, et vous ne pourrez nier qu'il ne reste de ce contact une influence vivifiante, la même que produisent sur nous l'âpre brise de mer ou les robustes senteurs alpestres. Les caractères sont en harmonie avec les hivers d'un froid féroce, aux fougueuses tempêtes de neige qui n'empêchent pas les hommes d'attaquer, une hache à la main, au milieu des broussailles inextricables qui les repoussent, ces arbres gigantesques dont les racines plongent profondément sous la glace ; elles s'enroulent, ces racines puissantes, aux ossemens de la forêt ancestrale qui a formé ce sol si riche où d'autres bois se dressent aujourd'hui, couvrant d'immenses marais, abordables seulement quand ils sont gelés. Tel est le pays abrupt des Barney, des Deborah, des Charlotte, de tous ces fils et filles de puritains que semblent n'avoir pas effleurés les influences irlandaises ou allemandes sensibles dans le reste des États-Unis. Si parfois, en voyageant ailleurs, j'ai trouvé les mêmes traits caractéristiques, il m'a tout de suite été révélé que j'étais dans une colonie originaire de la Nouvelle-Angleterre et qui gardait avec fierté les vertus des aïeux. La chose est tout à l'honneur de la mère patrie et de l'empreinte indélébile qu'elle laisse à sa postérité.

En ce moment où le goût d'approfondir les âmes étrangères devient de plus en plus général, on n'étudiera peut-être pas sans intérêt, à travers le talent bien moderne de miss Wilkins, une âme tout aussi curieuse que l'âme scandinave ou l'âme russe, bien qu'elle soit loin d'avoir la même séduction d'énigme : je veux dire l'âme anglaise du xvii^e siècle, transplantée dans ce qui, comparativement aux provinces colonisées depuis, est devenu la vieille Amérique.

TH. BENTZON.

CHARLES FOURIER

Fourier est très intéressant à étudier, non seulement parce qu'il n'y a pas eu de rêveur qui ait eu l'imagination plus puissante à la fois et plus *précise*, en sorte que nous voyons son rêve comme une chose concrète et minutieusement réalisée dans son plus petit détail, mais encore parce qu'il est le premier en date des socialistes, et particulièrement des collectivistes, et en même temps l'élève direct, l'héritier immédiat de Jean-Jacques Rousseau. — Et donc comment tout le mouvement socialiste, tous les mouvemens socialistes du siècle, à en excepter Proudhon, qui n'est pas socialiste, se rattachent directement à Rousseau, personne mieux que Fourier ne peut le montrer, et Fourier est essentiel pour qu'on le comprenne.

I

Il naquit à Besançon en 1772. Il était de très humble bourgeoisie, fils de petits commerçans. C'est dans la boutique paternelle qu'il puisa l'horreur du commerce. Tout enfant il prévint un client d'une petite fraude, ou, si l'on veut, d'une petite espièglerie commerciale, usitée dans le magasin. On lui en fit des reproches qui durent être vifs. Il fit « le serment d'Annibal ». Il jura qu'il abolirait le commerce. Ses parens, en retour, lui prédirent qu'il ne serait jamais commerçant. Rien de tout cela ne s'est réalisé. Il n'a pas aboli le commerce, et il fut commerçant à peu près toute sa vie. Du reste il en avait le génie, en partie du moins. Il était excellent, et presque merveilleux, calculateur, comptable hors ligne. Pendant toute sa jeunesse, il mit en usage, tout à fait

contre son gré, ces qualités. Il fut commis voyageur, commis principal résident, caissier, épiciier même, à son compte, pendant quelque temps ; il vit le commerce sous tous ses aspects, sans que son horreur en diminuât. C'était une idée fixe. Entre temps il publiait une brochure, un article ou un livre. Son premier article, publié en 1803 dans le *Bulletin de Lyon*, était un plan d'organisation politique de l'Europe sous ce titre : *le Triumvirat continental*. Il attira l'attention du Premier Consul ou de son cabinet. L'imprimeur du journal, qui n'était autre que le père de Balanche, fut appelé à la préfecture. On voulait connaître le jeune publiciste qui avait exprimé, sans les connaître, une partie des idées du chef de l'État. Fourier, très amoureux d'obscurité, ne se rendit nullement à ce désir.

De 1816 à 1827, ayant hérité juste de quoi vivre sans faire du commerce, il vécut en Bresse, tantôt à Talésieu, tantôt à Belley. Ce furent ses années de travail suivi et de méditation féconde. Plus tard, de 1827 à 1837, peut-être ne pouvant plus subsister de ses trop petites rentes, il redevint teneur de livres ou caissier, à Lyon, puis à Paris. A partir de 1830 environ, la célébrité lui était venue, et les disciples. Il vit même des essais de réalisation de son système. Ses dernières années, par conséquent, furent heureuses. Il légua son héritage intellectuel et la direction de son école à Victor Considérant, et fut trouvé un matin mort, agenouillé devant son lit.

C'était un homme timide, peut-être défiant, rangé, propre, méticuleux, ennemi du désordre jusqu'à la manie, sa vie matérielle réglée dans le plus minutieux détail. Il n'aimait pas à parler en public. Il en donnait des raisons qui étaient peut-être vraies : qu'il ne voulait donner sa pensée que sous la forme arrêtée et définitive de l'exposition écrite, qu'il craignait qu'un auditeur peu scrupuleux et de plume rapide ne donnât comme siennes des idées recueillies la veille à la conférence de Fourier. Il est probable que la timidité et la parole difficile étaient les raisons véritables de cette abstention. — Sans être pieux, il avait une religion naturelle qui était très vive, une croyance en Dieu très forte et profonde. On verra que la croyance en Dieu, et en un Dieu providentiel, qui a fait tout pour notre bien, est même une pièce essentielle de son système. Il ne faut pas oublier non plus son chapitre sur la concordance des Évangiles avec le système de Fourier, qu'il est permis de trouver amusant, mais qui respire un véritable respect et un véritable amour pour la personne et pour la parole de Jésus.

Son éducation intellectuelle me paraît avoir été faible. Il était

de ceux qui lisent peu. Il me semble avoir pratiqué les philosophes du xviii^e siècle, et n'avoir guère été plus loin. Les dix ou douze citations qui reviennent chacune deux cents fois environ dans ses ouvrages sont des phrases de Montesquieu et Rousseau, des vers de Jean-Baptiste Rousseau et Voltaire. Il avait une certaine instruction scientifique, très superficielle, à ce qu'il me semble. Il ne connaît guère ses prédécesseurs, qui sont Thomas Morus, à d'autres points de vue les Hussites, à d'autres égards encore Diderot et Rousseau. Il a les inconvéniens de l'ignorance qui sont grands, et les avantages de l'ignorance qui sont énormes. Il n'est jamais gêné par des souvenirs dans l'intrépidité de son affirmation et dans l'audace de ses constructions idéales. C'est avec une tranquillité magnifique qu'il affirme que « l'humanité se trompe depuis trois mille ans » et que « SEUL », — c'est lui qui met le mot en grandes majuscules, — il a découvert le secret parfaitement simple qui la rendra en huit jours ce qu'elle doit être et ce que Dieu a voulu qu'elle soit. Il n'y a que les timides pour avoir de ces assurances la plume à la main.

II

Il y a dans Fourier une critique de la civilisation, et une reconstitution de l'humanité, la civilisation étant supposée abolie. Autrement dit, si Fourier avait commencé par sa critique et continué par sa réédification, il aurait suivi exactement la marche de Rousseau du *Discours sur les arts* au *Contrat social*. Sa critique de la civilisation est à peu près complète, et ne laisse rien subsister de ce que nous avons accoutumé d'appeler ainsi. A la vérité Fourier reconnaît qu'il y a eu, avant la civilisation, quatre états : édenisme, sauvagerie, patriarcat, barbarie, sur lesquels la civilisation constitue un progrès. Mais ce progrès est extrêmement léger, et pour être dans le vrai, il n'y a que deux états : la barbarie et l'harmonie. L'harmonie existera. La barbarie légèrement adoucie est ce qu'on appelle civilisation ; c'est ce qui existe.

C'est une chose parfaitement désordonnée. Elle consiste dans une bataille perpétuelle, ce qui est sans doute la définition de l'état barbare : bataille des individus entre eux, bataille des individus contre l'intérêt commun. Les individus luttent entre eux ; c'est ce qu'on appelle la concurrence, mot bien choisi, en vérité ; car il désigne comme un concours ce qui est une lutte. La concurrence, c'est la bataille pour le succès laissée absolument libre, avec une prime pour chaque élément d'immoralité que chaque individu pourra apporter avec lui.

Prime au plus fort, ce qui n'est pas précisément immoral, mais ce qui est signe d'état de sauvagerie.

Prime au plus rusé, dissimulé et menteur.

Prime à celui qui se créera des appuis, c'est-à-dire à l'intrigant, à l'adulateur, au flatteur de passions, et il convient de ne pas aller jusqu'au bout de ce chapitre.

Prime à celui *qui s'abstient*, qui ne se marie pas, qui ne soutient pas ses parens affaiblis, qui n'est pas charitable, qui n'est pas généreux, bref à l'égoïste.

Voilà les principales primes, les principales chances de succès.

Il s'ensuit que l'humanité est précisément organisée pour mettre à sa tête les pires de ses membres. Ce qui s'en faut n'est qu'exception, tout à fait contraire à la règle, au mécanisme même de l'organisation générale. Cela n'a même pas besoin d'être prouvé, tant c'est le fait même, le fait général constant, devenu loi; mais Fourier pourrait montrer dans un exemple plus frappant, parce qu'il est visible non en chaque individu qui réussit, mais dans une classe tout entière, comment font les aristocraties pour se maintenir : ou elles restreignent le nombre de leurs enfans, ou elles inventent le droit d'aînesse. Cela veut dire : « Si nous avons chacun plus d'un enfant, nous cesserions de concentrer la richesse, la tradition, les signes apparens de supériorité, bref les forces sociales que nous avons ramassées en nous. Pour nous sauver de ce danger, nous n'aurons, réellement ou par fiction, qu'un enfant chacun. » Voilà une aristocratie fondée sur une immoralité monstrueuse ou une injustice révoltante. — Telle autre aristocratie, bien plus habile, dira : « Nous n'aurons pas d'enfans du tout, nous serons célibataires, nous nous perpétuerons par sélection. Il y va de notre puissance. » Et en effet ceux qui ont adopté cette règle ont formé l'aristocratie la plus puissante que le monde ait vue.

Il y a donc une immoralité probable à l'origine de tout succès individuel, une immoralité certaine à la base de tout succès de caste. C'est ce qui a répandu cette idée, à peu près universelle, qu'il n'y a pas la même morale pour les grands et pour les petits. La foule comprend vaguement qu'en l'état actuel, étant donné qu'il faut des dirigeans et qu'on n'arrive à la tête que par une dérogation, légère si l'on peut, à la morale universelle, il ne faut pas trop en vouloir à l'immoralité des grands si elle n'est que relative. Qu'ils la compensent par des services rendus, en dirigeant bien, on les tiendra quittes. Cette idée est très répandue. Elle est de bon sens. Seulement elle accuse l'organisation universelle de l'humanité.

Les individus sont en lutte les uns contre les autres ; ils le sont aussi chacun contre le bonheur commun. On est habitué à ce spectacle, et c'est pourquoi on le supporte ; mais dépouillez un instant l'accoutumance et regardez : l'intérêt individuel est partout en contradiction avec le collectif ; chaque homme a besoin pour son bonheur du malheur d'autrui : « L'homme de loi désire que la discorde s'établisse dans toutes les riches familles et y crée de *bons procès* ; le juge désire que la France continue à fournir annuellement 45700 crimes, car si on en commettait moins, des tribunaux seraient supprimés ; le médecin ne souhaite à ses concitoyens que *bonnes fièvres* et *bons catarrhes* ; il serait ruiné si tout le monde mourait sans maladie ; et de même l'avocat si chaque démêlé s'accommodait arbitralement ; le militaire souhaite une *bonne guerre* qui fasse tuer moitié de ses camarades ; le pasteur est intéressé à ce que *le mort donne* et qu'il y ait de *bons morts* ; l'éligible souhaite une *bonne proscription* qui exclue moitié des titulaires et lui facilite l'accès ; l'accapareur veut une *bonne famine* qui élève le prix du pain ; l'architecte désire un *bon incendie* qui consume une centaine de maisons... », etc. — La civilisation n'est pas autre chose. Elle n'offre pas précisément le spectacle de l'harmonie des vœux et des cœurs.

Vous désirez la voir sous un jour moins lugubre ? Qu'à cela ne tienne. Il y a d'autres points de vue. Par exemple, elle est l'art de mourir de faim, perfectionné à miracle. — Regardez ces quatre hommes qui passent. L'un est un producteur, l'autre un marchand, l'autre un rentier, l'autre un soldat. Sur ces quatre hommes il y en a trois d'inutiles, trois qui ne font aucun travail productif, trois qui n'exploitent pas la planète et qui sont nourris ; tous les trois, par le quatrième. Ce sont des parasites humains. Le rentier ne produit rien parce que ses ancêtres ont produit. Le soldat ne produit rien parce qu'il protège le producteur, qui sans cela ne pourrait pas travailler trois jours. Le marchand prend un objet de la main gauche et le passe à quelqu'un de la main droite, et il est payé pour cela. C'est étourdissant d'ineptie.

Si ce n'était qu'étourdissant ! Mais c'est à cause de ces trois improductifs sur quatre que la terre n'est pas habitée, qu'elle n'est pas exploitée, qu'on n'en couvre que le dixième de ce qu'on en pourrait couvrir, qu'on n'en tire que le millième de ce qu'on en pourrait tirer, que la civilisation, qui se flatte de l'avoir conquise, n'en possède qu'une très faible partie, à peine enracinée sur elle, battue de tous les côtés par la barbarie ou la sauvagerie primitive, îlot étroit sur l'énorme océan de la quasi-animalité. Ces

trois parasites sur quatre (et si la proportion est exagérée, qu'importe, puisqu'il ne faudrait pas qu'il y en eût un) augmentent d'autant l'effort de celui qui produit et en même temps l'amortissent; font que le bonheur est nul, le travail de ceux qui travaillent énorme, et que l'humanité vit tout juste, vit juste assez pour ne pas mourir.

C'est même en juger trop favorablement. La vérité est que l'humanité n'existe pas. Étant donné l'extrême supériorité intellectuelle de l'homme et le temps déjà très long depuis lequel il existe, ce qu'il a fait dans quelques régions très clairsemées devrait être partout. La terre entière devrait être cultivée, devrait être aménagée comme la maison de l'homme. S'il s'en faut de tant, c'est que l'homme n'a ni assez multiplié, ni employé d'une façon intelligente ses facultés. Il n'a pas su trouver le moyen de supprimer le lourd poids mort des parasites que l'humanité traîne à sa suite. L'humanité est comme un homme qui cultiverait la terre avec des enfans sur les épaules. Elle fait un travail douloureux, gauche et incomplet. Aussi s'essaye-t-elle à être, plutôt qu'elle n'existe. Il y a des fragmens d'humanité répandus sur la terre. L'humanité vraie, « remplissant la terre », selon le texte sacré, habitant sa maison, une partie considérable, même, de sa maison, n'existe pas.

Ce n'est pas tout, ce n'est pas assez. Luttant au lieu de concourir, surchargés de parasites, les hommes en civilisation ont raffiné l'art de ne pas vivre par des procédés bien curieux, comme, par exemple, le maximum d'efforts pour le minimum de résultats. Il faut dix personnes travaillant méthodiquement pour faire la cuisine et le ménage de cent personnes. Il n'en faut même pas tant. Voilà donc quatre-vingt-dix êtres humains libérés de soins domestiques et pouvant exploiter la planète, produire, travailler à l'accroissement de l'humanité en lui permettant de s'accroître. Voilà une bonne économie, voilà l'ordre, voilà le bon sens. C'en est juste le contre-pied que l'humanité a pris avec complaisance. Une femme, deux femmes, quelquefois plus, sont attachées à la maison d'un unique producteur pour préparer ses alimens et tenir en ordre son habitation. Dans chaque maison on fait partiellement et fort mal ce qu'on pourrait faire à moindre effort, à moindres frais et très bien pour une communauté, pour une association de cent, deux cents, trois cents êtres humains. L'association et combinaison des efforts et la division du travail, en un seul mot la méthode, ne sont connues que dans la grande industrie, inconnues ou repoussées dans la vie pratique.

Il y a là comme une recherche passionnée du travail stérile,

comme un art raffiné de la déperdition des efforts. On dit que l'homme est paresseux ; il n'y paraît pas. Par l'art de ne pas combiner ses travaux, il travaille cent fois plus qu'il n'a en réalité besoin de travailler. Il ne devrait pas regarder sans rougir une ruche ou une fourmilière. Là, chaque individu ayant sa tâche réglée en vue du bien commun et proportionnellement au bien commun, chaque individu travaille peu, et la production est énorme. La combinaison de chacun pour tous, tous pour chacun, nul pour soi, y est si exacte qu'il n'y a pas un atome de travail inutile, perdu ou mal employé. Le résultat, c'est la multiplication rapide et indéfinie. Une tribu d'hommes ayant l'instinct de la fourmi peuplerait la terre en cent ans, sans se donner un très grand mal, et constituerait l'humanité sensée, raisonnable, ordonnée, laborieuse sans fatigue, et heureuse, en un mot l'*humanité* qui n'existe pas, et dont nous n'avons qu'une ridicule ébauche. L'association et la combinaison des efforts, voilà le secret du bonheur, ou tout au moins du bien-être, ou plutôt de la vie humaine telle qu'elle devrait être vécue.

Ce secret, et c'est ce qu'il y a de plus étrange, nous l'avons, nous le connaissons, et nous ne le mettons jamais en pratique. L'homme est un animal sociable qui ne veut pas vivre en société. L'homme est un animal qui ne peut vivre qu'en société et qui éprouve à la fois le besoin et l'horreur d'y vivre. On dirait qu'il a peur de trop réussir s'il suivait sa vocation. « Ce serait trop beau. » — Cet instinct n'est pas trop déraisonnable. Il est certain que si l'homme était aussi sociable de pratique qu'il l'est de nature, la terre ne lui suffirait pas au bout de quelques siècles. Peut-être alors faudrait-il créer de nouveau l'individualisme sous toutes ses formes et avec tous ses agréments, créer à nouveau la guerre, le parasitisme, la concurrence, et la dispersion et incohérence des efforts ; ou plutôt tout cela se recréerait de soi-même, naîtrait spontanément de la situation. Mais nous n'en sommes point là, n'est-ce pas, ni n'avons risque, ni peur, d'y être demain. Tant que l'humanité n'est pas faite, ne recourons point aux correctifs que pourra exiger sa perfection. C'est prendre trop de soin. Je ne sais pas prévoir les bonheurs de si loin. Il est assez curieux qu'on mette aux débuts de l'humanité les procédés d'obstacle au trop grand succès dont il est à prévoir qu'elle n'aura jamais besoin. A chaque jour suffit sa tâche. Pour le moment nous avons à constituer l'humanité selon sa nature et de la manière la plus favorable à sa progression. Ce qui est sa nature, c'est la sociabilité, c'est-à-dire la convergence des efforts ; ce qui retarde son progrès, c'est l'incohérence, qui est le vrai nom dont

l'état dit de civilisation doit s'appeler. Créons la sociabilité vraie, détruisons l'incohérence, toutes les incohérences. Pour cela, d'un seul mot, *il suffit de s'entendre*.

III

Comment s'entendra-t-on ? Il y a un moyen qui vient assez naturellement à beaucoup d'assez bons esprits. Il existe une morale, sensiblement la même à toutes les époques de l'humanité et en tous les lieux qu'elle habite. Cette morale conseille à l'homme de réprimer ses passions, c'est-à-dire son égoïsme, et de se consacrer au bien général. Puisque c'est précisément en sens contraire de ce que la morale conseille que la société est organisée, ne faudrait-il pas organiser la société d'après la morale ? Que la morale soit la constitution et le code, voilà les hommes forcés de *s'entendre*, forcés de faire concourir leurs efforts, forcés d'agir « en harmonie » au lieu d'agir en incohérence. N'est-ce point une solution du problème ?

Ce n'est pas celle de Fourier et c'est celle dont il veut le moins entendre parler. D'abord parce qu'il adore la liberté, ensuite parce qu'il a horreur de la morale.

Il adore la liberté. Les hommes *forcés* de s'entendre, *forcés* d'agir harmonieusement ! Quels non-sens ! On ne s'entend qu'entre volontés libres, on n'agit harmonieusement que par harmonie spontanée... Ce n'est pas l'harmonie qu'il faut imposer aux hommes ; c'est de la liberté elle-même qu'il faut tirer l'harmonie. Vous ne croyez pas que la liberté soit capable de fonder ce concert d'efforts ? C'est que vous ne savez pas ce que c'est que la liberté. Les uns la prennent pour un acte de défense de l'individu contre la communauté, comme un *veto* opposé par le moi aux empiétements de *tous*. Demandez à M. Benjamin Constant, qui du reste a accueilli les essais de M. Fourier sans mépris, si ce n'est pas comme cela qu'il l'entend. — Les autres la prennent pour un principe tout négatif, bon pour la destruction, et même admirable pour cela, impuissant à rien créer ou fonder, stérile, vide. Demandez à M. Auguste Comte. Ils sont dans l'erreur. La liberté est féconde et même seule féconde.

D'abord c'est elle qui produit l'effort. Sans elle l'homme n'agit pas, ou agit si mollement que proprement il ne fait rien. Parler d'harmonie d'efforts où il n'y a point d'effort fait, c'est un peu inutile. Ensuite la liberté crée l'harmonie elle-même. C'est dans sa nature, en ce sens que c'est sa cause finale. Elle y tend tout naturellement. Elle veut l'harmonie générale parce qu'elle

est l'harmonie particulière d'une tête bien faite. « La liberté dans l'homme est la santé de l'âme » comme a dit Voltaire. Elle tend à la santé générale de l'humanité, à l'accord de tous ses organes, parce qu'elle est la santé de l'individu. Tout individu a un penchant inné à modeler le monde à son image autant qu'il peut. Et c'est pourquoi la liberté est principe actif d'harmonie sociale.

Voilà le point de départ de Fourier, l'idée maîtresse et dirigeante à laquelle il tient le plus. Comte répétait que la liberté était une idée toute négative, et que l'erreur des hommes de 89 avait été de : *vouloir convertir les principes purement critiques en une sorte de conception organique*. C'est précisément ce que Fourier, tout à fait dans la tradition de 89, veut faire et prétend qu'il fait. Il est l'antithèse exacte d'Auguste Comte. Ils se font comprendre l'un l'autre admirablement. C'est avec une précision mathématique que chacun nie tout ce que l'autre affirme. Il est fâcheux qu'Auguste Comte soit un homme de génie, ou plutôt que Fourier n'en soit pas un : l'antithèse, sans être plus exacte, serait plus belle.

Ainsi donc, pour aller à l'harmonie, il faut partir de la liberté : voilà le premier point.

Ira-t-on à ce but par la soumission aux règles de la morale ? Il faut bien s'en garder. Ne parlez pas de morale à Fourier. Elle est pour lui la plus pernicieuse des plaies sociales. Quelle qu'elle soit, et par quelques philosophes qu'elle ait été enseignée, et dans quelque système qu'on l'ait fait entrer, elle est précisément ce qui empêche le plus les hommes de vivre en harmonie. Elle a tout entière pour objet la répression, la compression et la suppression des passions. Or les passions, c'est l'homme lui-même. L'homme est un composé de forces actives, vives, vigoureuses, qu'on appelle les passions. Elles seules en lui sont des puissances et par conséquent elles seules sont des puissances dans la société. Quand l'homme essaye de les supprimer ou seulement de les réduire, il travaille à se tuer. Ce que le « moralisme » a essayé depuis qu'il existe, c'est de supprimer l'humanité. Il a répété, depuis le commencement de la période civilisée, qui a duré « trois mille ans de trop » : « Faites prédominer la raison sur les passions. Faites de la raison la reine de l'esprit humain et la reine du monde. » Rien de plus vain ni de plus sot. L'antinomie de la raison et de la passion est une erreur. La raison doit collaborer avec les passions. Elle doit en être le ministre vigilant, mais subordonné et soumis. Elle doit les éclairer dans leur marche, les définir à elles-mêmes, les renseigner sur leur but, coordonner

leurs efforts, en un mot les servir intelligemment, non les combattre, et encore moins, ce qui est insensé, prétendre les vaincre. Gloire aux passions, et surtout liberté aux passions!

Ne nous dites pas, M. Auguste Comte, dans votre style aussi fâcheux que vos doctrines : « Nous avons même vu le principe le plus général et le plus vulgaire de la simple morale individuelle, la subordination nécessaire des passions à la raison, directement dénié par d'autres réformateurs, qui, sans s'arrêter à l'expérience universelle rationnellement sanctionnée par l'étude positive de la nature humaine ont tenté au contraire d'établir comme dogme fondamental de leur morale régénérée, la systématique domination des passions dont l'activité spontanée ne leur a pas paru sans doute assez encouragée par la simple démolition des barrières jusque-là destinées à en contenir l'impétueux essor : puisqu'ils ont cru devoir en outre la développer artificiellement par l'application continue des stimulans les plus énergiques. » Un tel langage, outre qu'il est pénible, est réactionnaire. Il marque une défiance de moraliste chrétien à l'égard de la nature humaine, laquelle est bonne. Il contredit scandaleusement l'optimisme généreux qui est le fond de l'esprit philosophique du xviii^e siècle et de l'esprit de la Révolution française. Ou nous sommes pénétrés de cet esprit et alors ayons confiance aux forces constitutives de notre nature, ou retournons à la morale traditionnelle tout entière fondée sur ce principe que l'homme est mauvais et doit se combattre. Revenons au jansénisme. Est-ce la peine d'avoir secoué ce joug pour le reprendre de la main de ceux qui prétendent, si fièrement du reste, rompre avec le passé?

Remarquez encore qu'un tel langage est révoltant pour un homme qui, comme Fourier, croit en Dieu. Pourquoi Dieu aurait-il créé les passions si les suivre devait être funeste à l'humanité? Pourquoi aurait-il tendu ces pièges à sa créature? Pourquoi surtout leur aurait-il donné beaucoup plus de force, incomparablement, qu'à cette raison qui doit les contraindre? Pourquoi aurait-il fait des êtres qui vivent heureusement, ou à peu près, en suivant leurs seuls instincts, et un être qui ne pourrait vivre heureux qu'à la condition de vaincre perpétuellement tous les siens? Si Dieu existe, s'il est bon, s'il est juste, s'il ne nous trompe pas, quatre propositions dont Fourier ne doute point, il nous a donné des passions fortes pour les suivre, une raison faible, pour qu'elle n'agisse que faiblement et en auxiliaire; il a mis dans la satisfaction de nos passions le but à poursuivre, l'objet de nos efforts et le secret de notre bonheur.

Fourier tient extrêmement à cet argument qui n'est pas mé-

prisable en effet. Le chrétien peut s'en moquer, l'athée peut s'en moquer, le déiste ne peut pas se dispenser d'y faire attention. Le chrétien qui voit dans ce monde un instrument d'épreuve, n'estime pas que les passions données à l'homme soient pièges tendus, mais il tient qu'elles sont obstacles à vaincre pour la récompense. L'athée, ou seulement le positiviste, ne se préoccupe pas des desseins de Dieu sur nous, et peu lui importe que la présence des passions en nous et leur puissance sur nous incrimine Dieu. Le déiste pur, qui croit en Dieu, sans croire à un autre monde, s'étonne que Dieu ait rendu si malaisé à ses enfans le séjour d'ici-bas, admire qu'il ait mis en nos cœurs tant de passions funestes comme pour le plaisir de les voir agir, et peut en arriver à se dire : « Mais peut-être sont-elles bonnes. » — Elles le sont, affirme Fourier, et c'est ce qui justifie Dieu. Elles sont toutes bonnes, elles sont toutes de nature à nous conduire au bonheur. Il ne faut en sacrifier aucune. Chacune pour sa part peut et doit contribuer à assurer notre félicité particulière et la félicité générale.

A quelle condition ? A condition de les combiner, et c'est tout le rôle que la raison doit s'attribuer. Des passions harmonieusement combinées de manière à avoir toutes satisfactions pleines et entières, et de manière à ne pas se gêner les unes les autres, c'est le bonheur de l'humanité, et rien n'est plus facile à réaliser.

Il faut d'abord que chacun suive sa vocation. Pour cela il suffira d'observer avec soin le penchant dominant du tout jeune enfant et de le placer dans la profession pour laquelle il aura marqué son aptitude. — Il faut ensuite faire du travail une passion. Rien n'est plus aisé. Il suffit de le rendre attrayant. Il le sera déjà puisque chacun aura pris le métier qui lui convient le mieux. Il le sera plus encore, parce qu'on aura soin que chacun puisse varier ses occupations très fréquemment, passer d'un métier dans un autre, se reposer d'un travail par un autre travail, ce qui satisfera la passion la plus impatiente de l'homme, la « papillonne » ou l'inquiétude, ou le désir de changement.

Il faut ensuite satisfaire les passions les plus fortes de l'homme, le désir de posséder et de vivre dans l'abondance. — Mais comment ces passions ne seront-elles pas satisfaites jusqu'à la satiété quand on aura, en même temps que les passions, combiné les efforts ? Le travail par association, la terre exploitée, non individuellement, mais par de vastes communautés concentrant le labeur et partageant les produits, rendra cent fois plus que dans les conditions actuelles, et chacun aura cent fois plus de bien-être que le plus riche de nos riches actuels. Ce qu'il s'agit donc de mettre

en commun, ce n'est pas le sacrifice, l'abnégation, c'est le désir de jouir; c'est le travail devenu attrayant, le travail devenu varié, et le goût de l'abondance. L'homme jouira quand, simplement, il voudra associer ses plaisirs en associant les désirs qu'il en a. L'affaire se réduit à ceci : vaut-il mieux vivre trois cents dans cent chaumières ou trois cents dans un palais? Vaut-il mieux avoir cent cuisines pauvres ou un réfectoire magnifique? Vaut-il mieux mal cultiver cent lopins de terre, ou être trois cents à cultiver un beau domaine. Le palais, le magnifique réfectoire, le beau domaine existent par la seule force des choses dès que les trois cents se mettent ensemble. Pour qu'ils se mettent ensemble, que faut-il? Non pas s'aimer les uns les autres, non pas se sacrifier les uns aux autres; simplement vouloir être heureux.

Mais l'indépendance? — Quelle dépendance y a-t-il à profiter chacun du bonheur commun? Quelle dépendance trouvez-vous à être éclairé par le même soleil que votre voisin et à respirer le même air? Les hommes actuels, avec leur manie de jouir de la terre d'une façon toute contraire à la façon dont ils jouissent du ciel, ressemblent à des gens qui réussiraient à éteindre le soleil pour se munir chacun d'une lanterne. Cela n'a pas le sens commun. Cette démangeaison d'indépendance pour la misère n'est pas une passion vraie, puisqu'elle n'est pas un désir de jouir, puisqu'elle n'est que la passion du malheur. Elle doit être une exception. Et même, à titre d'exception, nous la respecterons. Ceux qui ont pour passion maîtresse l'impatience de changer de lieu et de vagabonder, associeront cette passion même et formeront des hordes voyageuses ayant pour mission de parcourir le monde et de l'explorer. Aucune passion, même exceptionnelle, ne doit être sacrifiée, et toutes ont leur bon emploi. Ainsi disparaîtront toutes ces méthodes de misère que les hommes ont inventées, le *ménage* isolé, le travail isolé, la concurrence, le commerce.

Le mariage aussi et la famille avec le ménage? Non, pas tout de suite. L'éducation des enfans à la maison, oui; car il est absurde de consacrer une personne à l'éducation de quatre « bambins » alors qu'une seule peut en gouverner et en élever méthodiquement une trentaine, et du reste cette éducation en famille empêche absolument que l'éveil de la vocation puisse se produire et que la découverte et le contrôle de la vocation puissent se faire. — Quant à la famille, bipersonnelle, quant au mariage, qui est aussi inutile, à la vérité, que le *ménage*, qui du reste contrarie la « papillonne », qui, encore, distrait et divertit de la communauté, qui contient enfin une foule d'obstacles au bonheur, il est trop contraire au système pour ne pas disparaître un jour; mais Fourier

croit qu'avant de supprimer ce dernier reste d'individualisme, il faudra attendre que Dieu y ait, par une déclaration expresse, autorisé l'humanité.

Voilà l'humanité future, voilà le phalanstère, voilà le monde des « Harmoniens », voilà le grand couvent universel. C'est l'abbaye de Thélème, avec le *Fais ce que veux* en principe, et dans la pratique une réglementation minutieuse s'appliquant à tous les détails de la vie, à tous les actes, à tous les gestes, à chaque heure et presque à chaque minute du jour. C'est à telle heure que tous les harmoniens d'un phalanstère feront leur premier ou sixième repas, c'est à telle heure que telle bande cédera par un changement de travail au besoin de divertissement et aux exigences de la « papillonne ». Leurs fantaisies seront exactement réglées et leurs incartades mesurées mathématiquement. L'harmonie sera libre comme une horloge.

Cette passion de règlement est un des traits essentiels de Fourier. De quoi qu'il traite, c'est toujours avec des plans laborieusement combinés, des « graphiques », des tableaux aux divisions, subdivisions, récapitulations, chiffres, accolades, renvois, points de repère et signes conventionnels extrêmement compliqués. On retrouve là l'homme méthodique et un peu maniaque dans sa vie privée, l'homme de bureau qui a la passion du classement, comme le sous-préfet de Daudet, et qui éprouve des jouissances graves devant la grande feuille à dix-huit colonnes et à trois cent huit cases numérotées, en encres noire, rouge, bleue et violette, qu'il vient de tracer avec amour.

Et ce caractère de sa complexion et son système n'a pas été pour rien dans le succès relatif, mais assez grand, qu'il a obtenu. Les deux passions principales et nécessaires de l'homme social, l'amour de la liberté et l'amour de l'ordre, il les éprouve également et les éprouve toutes deux avec ivresse ; il les pousse toutes deux à leur extrême. Il veut à la fois la liberté absolue et l'ordre implacable. Il flatte ainsi les instincts secrets et puissans de tout le monde. A parcourir le monde qu'il crée, on s'écrie tour à tour : « Comme on respire ! » et : « Quel bel ordre, quelle belle caserne, *quam pulchra tabernacula tua, Jacob, et tentoria tua, Israel* ; » — sans compter qu'on s'écrie aussi : « Comme on est riche ! » S'il était parti de l'idée de satisfaire à la fois toutes les chimères discordantes et inconciliables du cœur de l'homme, il n'aurait pas fait une autre combinaison que celle qu'il a faite.

Mais ce n'est pas qu'il y mette aucune intention habile. C'est son idée maîtresse même que la liberté complète ne se trouve que dans l'ordre parfait, et que l'ordre parfait est une résultante

de la liberté absolue ; idée philosophique très belle, très vraie même, exactement vraie, et qui doit être même d'une vérité pratique au pays des anges. Appliquez-la à vous-même, faites-en une règle, et, si vous pouvez, un usage personnel : vous verrez très bien que c'est dans une vie exactement ordonnée, méthodiquement agencée, que vous trouverez le plus grand bénéfice de liberté, d'aisance, de disposition de vous-même que vous puissiez réaliser ici-bas ; et vous trouverez aussi naturellement que votre instinct de liberté tend vers cet ordre, vers cette harmonie, vers cette disposition méthodique de la vie comme vers le meilleur moyen qu'il puisse trouver pour se satisfaire. Appliquer aux hommes assemblés ce qui est parfaitement vrai de l'homme isolé, voilà tout ce qu'a voulu Fourier.

Et cela peut expliquer une antinomie qu'on remarque quelquefois chez les libéraux passionnés quand ils ont de la profondeur d'esprit et de la logique. On s'est étonné, non sans raison, en dernière analyse, que Rousseau partit de la passion de la liberté pour aboutir au *Contrat social*, qu'il reprochât toute sa vie à la société d'avoir asservi et corrompu l'homme pour aboutir, dans le *Contrat*, à mettre l'homme pieds et poings liés sous la domination de la société. Il y a contradiction en effet ; mais elle s'explique. Les libéraux intransigeans deviennent parfois des autoritaires absolus dans leurs conclusions, quand ils s'avisent *qu'en perfection* l'antinomie entre la liberté et l'autorité s'évanouit ; qu'il n'y a antinomie entre l'individualisme et la socialité que dans l'état imparfait, ébauché et barbare qui est celui où nous sommes ; que dans le souverain ordre, dans l'harmonie sans défaut, et la société sera réglée absolument, mathématiquement, minutieusement, comme un beau rythme, et l'homme parfaitement libre, et d'autant plus libre, n'y ayant rien comme le désordre pour nous entraver et nous gêner à chaque pas ; que dans l'amour, pour tout dire d'un mot, ordre et liberté seraient si concordans, si producteurs et générateurs l'un de l'autre, si parfaitement confondus par conséquent, que leurs noms mêmes disparaîtraient et n'auraient plus de sens, n'ayant de sens que par l'opposition des choses qu'ils désignent et que parce que les choses qu'ils désignent sont actuellement opposées. — Voilà peut-être pourquoi Rousseau, libéral intransigeant, se trouve être dans le *Contrat social* autoritaire absolu.

Seulement Rousseau fait appel à la force, à la force sociale, et à une force sociale terriblement organisée, pour maintenir cet ordre, qu'il veut ; et Fourier, encore moins pratique, mais plus logique, imagine qu'il n'y aura pas besoin de cette force-là, que

de la liberté tendant à son but, l'ordre parfait, et se maintenant parfait sortira tout seul; que l'*harmonien* se soumettra à la réglementation la plus minutieuse que jamais cervelle de bureaucrate ait inventée, de lui-même et par sa nature; ou plutôt qu'il ne s'y soumettra point, un tel mot n'ayant plus de sens, qu'il la créera de lui-même, d'instinct, de par son instinct harmonique, à tous les instans de sa vie; et en cet état il est très vrai que la liberté créera de l'ordre et que l'ordre augmentera la somme de liberté de chacun, et que cette nouvelle liberté créera un ordre encore plus parfait, et indéfiniment, et que ce sera admirable.

Admirable en effet, et ce l'est déjà dans les livres de Fourier. Encore une raison de la séduction qu'il a exercée sur un certain nombre d'esprits. Ce commis aux écritures est un poète, un poète un peu puéril, mais un poète. Cet homme qui fait des tableaux à l'encre rouge, fait aussi des tableaux de peintre, qui ne sont pas sans agrément. Il est joli, le monde qu'il trace : les enfans, par brigades et par escouades, enrégimentés selon leur âge, cueillent des fleurs, font des bouquets, écossent des pois, ourlent des mouchoirs; les femmes, en longues théories se répandent dans les vergers, cueillant des cerises, tressant des guirlandes; les hommes travaillent dans d'admirables ateliers avec la joie que donne le travail facile, modéré, et varié. Et puis tout le monde est décoré : il n'est personne qui n'ait son signe distinctif, ruban, galon, pompon, panache, à commencer par les « chérubins » de trois ans, les « bambins » de quatre, et les « lutins » de six. — Et voici venir les bandes de voyageurs, « chevaliers errans » de l'exploration, la « bande rose » qui, venant de Perse « déploie caractère dramatique et lyrique », la bande lilas, qui, venant du Japon, « déploie caractère poétique et littéraire ». Tout ce monde est gai, gracieux et voyant. Le culte de la sensualité et des verroteries y domine. Il a pour code le *Supplément au voyage de Bougainville*; et en effet la persistance de la civilisation actuelle ne serait-elle pas une « inadvertance impardonnable, depuis la découverte d'Otahiti, dont les mœurs étaient un avertissement de la nature et devaient suggérer l'idée d'un ordre social qui pût réunir la grande industrie avec la liberté amoureuse? »

Cette réunion précieuse sera réalisée en *Harmonie*. « En combinant avec les plaisirs sensuels l'absence de soins matériels dont les pères et mères seront délivrés; le contentement des pères dégagés des frais de ménage, éducation et dotation; le contentement des femmes, délivrées de l'ennuyeux ménage sans argent; le contentement des enfans abandonnés à l'attraction, excités aux raffinemens de plaisir même en gourmandise; enfin le con-

tentement des riches tant sur l'accroissement de la fortune que sur la disparition de tous les risques et pièges dont un civilisé opulent est entouré; » *l'Harmonie* fera régner sur la terre le bonheur parfait, et en même temps l'ordre méthodique, rigoureux, minutieux, une exactitude d'horaire, un admirable mécanisme administratif. Tous les meilleurs instincts de l'humanité, et pour mieux dire tous ses instincts devenus bons, ne sont-ils pas satisfaits? Liberté, exactitude et bien-être. C'est le rêve d'un homme d'ordre ami des plaisirs. C'est l'Arcadie d'un chef de bureau.

IV

Je ne ferai pas d'objections de mon cru à ce système. Je relèverai seulement celles que lui-même Fourier prévoit. Car il sait voir l'objection, et, quoique plein de pitié pour ceux que la vérité n'éblouit pas du premier coup, il condescend à démontrer l'inanité des difficultés qu'on soulève contre lui. On lui dit, et cela est assez criant de soi-même pour qu'il entende : « Mais vous changez la nature humaine ! » Nullement, réplique-t-il, ma prétention est précisément de n'y rien changer, et, au contraire, d'effacer les quelques changemens, superficiels, mais encore regrettables, que le « moralisme » y a introduits. Je la laisse telle qu'elle est, et je la rétablis telle qu'elle était primitivement. Je garde avec soin, avec respect et avec amour toutes les passions. « Je n'en change pas la nature, j'en change la marche. » Elles vont à la discorde, bataille en état de sauvagerie, concurrence et individualisme en état de civilisation ; en les combinant, je les dirige vers la concorde. Elles sont faites tout naturellement pour cela, pourvu qu'elles soient combinées.

A la vérité, Fourier en oublie au moins une qui, quelque « combinée » qu'elle puisse être, ne peut guère être ramenée à tendre à la concorde, et qui est l'instinct de combativité lui-même ; mais, bien entendu, les passions qui contrarient son système ne sont pas pour lui des passions naturelles et sont le produit factice de la civilisation corruptrice.

Soit ; mais toutes ces passions qui tendent vers l'ordre dès qu'elles sont combinées, comment les combinerez-vous ? — Rien de plus simple : il suffit d'« imprimer attraction ». Voyez un peu ce que fait Dieu. Quoi de plus répugnant que les soins à donner à un enfant du tout premier âge ? Que fait Dieu pour transformer en plaisir un soin si déplaisant ? « Il donne à la mère *attraction passionnée* pour ces travaux immondes », et le problème est

résolu. Supposez maintenant un prince investi du pouvoir de distribuer attraction. « Il n'aurait besoin ni de tribunaux, ni d'armées pour faire exécuter ses décrets et soumettre le monde entier à son empire ; il lui suffirait de donner à tous les peuples attraction pour tel régime voulu par lui. »

— Donc, vous reconnaissez que c'est une force, et non seulement une force matérielle colossale, mais une force miraculeuse, qu'il faudrait pour donner attraction à tous les hommes à l'égard de choses qui ne les attirent point du tout, pour rendre le travail attrayant, la concorde facile, etc. — Mais non ! L'exemple suffirait. L'attraction universelle serait demain partout si elle était aujourd'hui quelque part. Les hommes « s'imprimeront attraction » par la contagion du bonheur. Qu'un phalanstère soit créé, il sera prouvé que les hommes n'ont qu'à s'entendre dans la recherche du bonheur pour le trouver, et cette preuve faite, il n'est pas un être humain qui ne doive brûler de l'impatience de s'entendre avec les autres. C'est là le fort même de Fourier, l'argumentation centrale où il revient toujours. Elle consiste à donner pour cause ce qui est effet, à faire sortir de la réalisation de son système ce dont il aurait besoin pour le réaliser. On lui dit : « Il faudrait changer les penchans humains pour établir l'harmonie » ; il répond : « L'harmonie changera les penchans humains. » — Mettez les enfans tels que nous les voyons tous ensemble : « Comme ils sont tous enclins au mal, et s'entraînent respectivement au mal » on ne fera rien de bon ; mais dès qu'ils auront été organisés en « séries passionnées », le système harmonien en fera des êtres capables d'harmonie. — Mettez ensemble les femmes par catégories d'âges, comme je le veux ; telles qu'elles sont, aucune ne voudra être « incorporée dans la tribu des femmes sur le retour » ; mais telles qu'elles seront dans le régime nouveau, elles s'accommoderont avec joie de cette classification. — Ainsi de suite. « Le régime sociétaire fait naître une foule d'intérêts différens des nôtres. » Autrement dit, notre système produira ce dont il a besoin pour être fondé. Le monde se changera de lui-même dès qu'on lui aura fait subir tous les changemens dont il a besoin pour se changer. Nous voilà dans le plus parfait cercle vicieux qui se puisse.

Fourier l'accepte. Aussi bien il y a cercle vicieux précisément parce que, en pareille matière (et il a raison), cause et effet se confondent et qu'il faudrait se défier d'un effet qui ne serait pas cause lui-même immédiatement, et d'une cause qui ne serait point effet ; car l'harmonie ou ne se fait point, ou se fait d'*ensemble*, par actions réciproques qui sont causes et effets à la fois l'une de l'autre.

Il est vrai ; mais encore faut-il bien commencer. Et comment commencera-t-on ? Il l'a dit : par un exemple. Qu'un groupe humain, point supérieur à la moyenne humaine, ayant les passions de l'humanité tout entière et se gardant bien de les abandonner, plus convaincu seulement que les autres du malheur attaché à l'individualisme, s'organise quelque part pour chercher uniquement son intérêt en commun ; il ne se passera pas dix ans que l'humanité tout entière n'ait reconnu que la tendance vraie de toutes ses passions va à faire exactement ce que ce groupe aura commencé de faire.

Cependant ce premier groupe même sera bien difficile à constituer. Ne remarquez-vous pas que deux ménages seulement ne peuvent pas parvenir à s'entendre et à mener paisiblement la vie collective ? Je le sais, répond Fourier, qui n'a pas accoutumé d'être embarrassé. Mais ce qui n'est pas possible pour deux familles l'est parfaitement pour cent cinquante. Il n'y a pas là d'*a fortiori*. Au contraire. Si l'on avait raisonné comme vous faites pour la découverte de l'Amérique, on ne l'aurait pas trouvée. Elle n'était pas à 100 lieues, elle n'était pas à 200 lieues, elle n'était pas à 300 lieues. Si l'on en avait conclu qu'à plus forte raison elle n'était pas à 1 800 lieues, on aurait eu tort. Si même à 1 800 lieues on ne l'eût pas trouvée, ce n'était pas une raison pour qu'elle ne fût pas à 2 000. De même pour l'association. « Il est sans doute bien impossible d'associer 2, 3, 4 ménages et même 10 et même 42. On a conclu de là qu'il serait d'autant plus impossible d'en associer 2 ou 300. » C'est une erreur. Il faut continuer. « Il ne faut d'autre effort de génie que d'aller en avant », et l'on découvrira que c'est au minimum sur 100 familles qu'il faut faire l'expérience, laquelle est d'un succès certain. — L'argument semble peu concluant, et l'on ne voit pas trop la concorde, impossible dans de petites associations, naissant tout à coup dans de plus grandes, à une certaine limite fixe, comme une île sortant des flots.

Comme il était plus simple de dire que ce qui manque pour créer l'harmonie c'est la concorde elle-même, que ce qui manque pour créer la concorde c'est la concorde, et qu'en un mot ce qu'il faudrait donner aux hommes, c'est l'amour, et que s'ils l'avaient, tout le reste suivrait de soi-même ! Et comme, sans tant raffiner et distinguer, il fallait avouer que c'était bien, au fond, la nature humaine qu'on voulait changer ! Donner aux passions, non une autre nature, mais une autre marche, soyons donc francs, et disons que cela signifie donner aux passions humaines une autre nature. Un changement, et profond, dans la nature

humaine, voilà ce qui est la condition nécessaire du système de Fourier et de tout système analogue.

Et il ne fallait pas avoir la fausse honte de se le dissimuler à soi-même. Changer la nature humaine ce n'est pas une chimère. Toutes les religions et toutes les morales depuis qu'il y en a, n'ont pas eu d'autre but, et n'ont pas eu d'autre effet. L'homme les a créées tour à tour pour se changer, et il y a réussi. Il n'est pas le même qu'il était en sa nouveauté. Il s'est modifié. La civilisation n'est pas autre chose qu'un changement de sa nature. Il faut hardiment dire, quand on apporte une réforme, qu'on vient changer la nature humaine. Seulement cette hardiesse-là comporte toujours une grande humilité, parce que, quand on prend les choses ainsi, on sait parfaitement que le changement qu'on apporte ne peut être que très léger; quand on sait que tout vrai progrès est un changement de la nature de l'homme, on sait par cela même que le progrès sera infiniment lent, parce que l'homme ne peut évidemment changer sa nature que par efforts énormes et par effets insensibles; et on ne croit pas, comme Fourier, qu'il passera de l'état civilisé à l'état harmonien en un quart de siècle.

V

On voit que Fourier, successeur immédiat de Babeuf, et traçant, *dès 1808*, l'esquisse général du système harmonien, est le vrai héritier de Jean-Jacques Rousseau, et le vrai ancêtre d'une partie au moins très considérable des collectivistes modernes. Comme Rousseau, il croit fermement que la civilisation s'est trompée, et qu'il faut retourner, sinon à un « état primitif » antérieur, du moins à un plan primitif qui était celui de Dieu et dont l'humanité a eu le tort de s'écarter. Il n'y a pas eu un « état de nature » dont on a perdu le secret; mais il y avait un état naturel qu'on n'a pas su comprendre, un « ordre social préétabli » concordant à la nature de l'homme, pour lequel nos passions ont été faites, dans lequel elles s'harmonisent de tous points, hors duquel elles sont forcément en discordance; et c'est cet ordre qu'il s'agit de retrouver. Et la première chose à faire pour cela, c'est de renoncer à la civilisation tout entière, qui offusque cet ordre naturel et nous empêche de le voir. On a « étouffé la voix de quelques hommes qui inclinaient à la sincérité, tels que Hobbes et Rousseau, et qui entrevoyaient dans la civilisation un renversement des vues de la Nature, un développement de tous les vices. » Il faut reprendre leurs théories et les pousser jusqu'à leurs vraies conséquences. Fourier a très bien compris que Rous-

seau contient en germe non seulement une révolution sociale, mais un revirement humain ; que si l'homme, né bon, a été dépravé par la société ; né libre, est partout dans les fers ; c'est la civilisation qu'il faut supprimer et avec elle la morale pénétrée de son esprit et qui est la même en ses traits généraux depuis que la civilisation existe ; qu'il faut, Rousseau dit revenir, Fourier dit s'accommoder une première fois, à un état naturel ; et que cet état c'est la liberté des instincts, créant spontanément, puisque l'homme est bon, la concorde, la solidarité et le bonheur. Fourier, c'est Rousseau plus clair, plus cru, et sans contradiction.

Il est le père des collectivistes, en ce que les résultats, séduisants pour la plupart, qu'il voyait au bout de son système, les collectivistes les souhaitent, les admirent, font remarquer comme ils sont beaux, et proposent tous les moyens possibles d'y atteindre sauf, il est vrai, celui de Fourier. Ils disent comme lui : point de commerce, point de parasites, exploitation en commun du sol pour lui faire rendre cent fois plus de bien-être. Seulement ils ne comptent pas sur la liberté et l'harmonie des passions livrées à elles-mêmes et sachant se combiner, pour arriver à ces résultats. Ils veulent qu'ils soient atteints par une organisation réglée par la loi ; ils veulent recourir à la force sociale pour imposer l'ordre nouveau, pour mettre l'harmonie à la place de l'incohérence, pour « imprimer attraction ». Au lieu de détruire la civilisation, ils veulent profiter de son principal effet, l'énorme force sociale, centrale, emmagasinée dans les États modernes, pour créer l'ordre économique qu'ils estiment rationnel.

Sur ce point c'est peut-être Fourier qui a raison contre eux. La collectivité vraiment féconde, il est très vrai, comme il l'a vu, que ce serait une collectivité libre, voulue de tout cœur à tout instant par tous ceux qui y participeraient, une collectivité qui ne serait créée que par la passion qu'aurait tout le monde de vivre collectivement. La vraie collectivité, c'est le dévouement. La collectivité imposée par la force sociale serait viable, je le crois ; mais si languissante, si absolument indifférente à tous ceux qui en feraient partie, si complètement (ou presque) composée de gens qui, ne tenant guère à faire quelque chose pour elle, et ne pouvant rien faire pour soi, feraient très peu ; que, organisée pour faire sans effort dix fois plus de travail utile qu'il ne s'en fait aujourd'hui, elle en ferait dix fois moins ; ou qu'il faudrait, pour lui donner une activité encore nonchalante, une force gouvernementale au prix de laquelle les plus épouvantables tyrannies orientales paraîtraient des bergeries. Fourier a donc bien raison de ne pas songer à une collectivité qui serait établie par la loi

civile, qui serait établie par la civilisation, et de croire *que la civilisation n'en serait pas capable*. Il a bien raison de ne vouloir que de celle qui aurait à sa base la liberté, comme moyen l'amour.

Seulement celle-ci peut être tenue pour un peu chimérique. De ses deux élémens, l'un est impuissant, l'autre trop rare. La liberté n'est pas féconde, la liberté n'est pas une force. Elle est une condition d'existence de certaines forces, elle est un état, soit état d'esprit, soit état social, où certaines forces, comme précisément l'amour, la charité, etc., peuvent plus aisément agir; mais elle n'est pas une force par elle-même; elle ne crée rien; elle ne tend à rien créer; elle est simplement le plaisir que sent un être à savoir qu'il *peut* agir à son gré; mais elle n'entraîne, surtout elle n'est par elle-même, aucune activité; elle est, Comte aime à le répéter, d'essence formellement négative.

Quant à l'amour, il est fécond, sans doute, et infiniment. Mais il est en trop petite quantité dans l'humanité pour la gouverner jamais tout entière. Il fait ici et là de belles choses; il n'est pas à croire qu'il enflamme jamais tout le genre humain de manière à le faire vivre tout entier chacun pour tous. Ce qui trompe les utopistes sur ce point, c'est l'intérêt évident, éclatant, que l'humanité aurait à ce qu'il en fût ainsi. Si l'intérêt des hommes est d'accord avec une au moins, et importante, de leurs passions, si l'intérêt personnel et l'altruisme concourent, pour peu qu'ils voient clair, à désirer que l'humanité vive d'*ensemble*, sans guerre, sans rivalité et sans concurrences, comment se fait-il qu'il soit si difficile d'établir cet état d'accord général? Il est trop naturel pour qu'il ne soit pas destiné à naître très prochainement; et les candides croient toujours qu'il va naître demain. Mais que l'harmonie soit l'intérêt le plus évident de l'humanité et que l'altruisme désire passionnément l'harmonie, cela n'est pas encore une raison pour que celle-ci s'établisse. On se trompe quand on croit que l'humanité désire le bonheur. Elle désire, ce qui n'est pas la même chose, vivre selon sa nature, et sa nature n'est pas de vivre d'accord. L'instinct de la lutte est peut-être son instinct le plus fort, et en tout cas, un instinct si puissant en elle qu'il y a à parier qu'il l'empêchera toujours et de céder aux impulsions altruistes, et même de voir son intérêt vrai. C'est une analyse exacte de l'idée du bonheur qui manque à ceux qui rêvent le bonheur de l'humanité dans la concorde. L'homme ne se croit pas heureux quand il l'est autant qu'un autre, mais quand il l'est plus. Il ne sent son bonheur que relativement; il ne le sent que par comparaison avec le moindre bonheur des autres. De la sorte,

ce n'est pas son bonheur que désire l'homme, c'est le malheur d'autrui; ou, tout au moins, ce n'est pas dans une égalité entre son bonheur et celui d'autrui qu'il peut sentir le sien, par conséquent le voir, par conséquent le désirer.

Voilà pourquoi l'humanité ne désire pas réellement la concorde. Elle la désire quelquefois, par lassitude; elle la désire même, constamment, un peu, par bonté, car elle ne laisse pas d'être bonne; par vue confuse de son intérêt vrai, car elle ne laisse pas d'être intelligente; mais à la fois constamment et vivement, ce qu'il faudrait pour que l'amour créât quelque chose, non!

C'est pour cela que l'amour n'a rien fondé, rien vraiment. Les seules organisations relativement harmoniques que l'humanité ait établies, ce sont les patries. Elles n'ont pas été établies par l'amour et ne se maintiennent pas par l'amour. Elles ont été établies par la force; elles sont des résultats de la lutte des hommes les uns contre les autres pour la domination et la richesse. Elles se maintiennent par le patriotisme; mais le patriotisme n'est pas amour; il est, selon les époques, instinct de défense contre l'étranger, ou orgueil d'être plus grand et plus puissant que l'étranger. Là aussi les hommes se sentent heureux par comparaison, fiers d'appartenir à un grand peuple, désireux de l'agrandir encore: le patriotisme est une forme de l'instinct de lutte et non de l'instinct d'amour. Il est probablement naïf de faire remarquer que sans l'étranger le patriotisme n'existerait pas. Or l'humanitarisme, ce serait précisément un patriotisme sans étranger. Il n'aurait pas de fondement, ou un fondement extrêmement incertain, dans le cœur de l'homme. Si l'humanité, un jour, ne formait qu'une grande famille, il arriverait très probablement une chose très contraire aux intentions de ceux qui auraient réalisé cette belle œuvre: l'individualisme renaîtrait plus dominateur qu'il n'aurait jamais été, parce que, n'ayant plus à la fois un dérivatif et un correctif dans le patriotisme, il se ramènerait à lui-même, et revivrait en toute sa pureté. L'homme ne s'aimant plus dans sa patrie, ne s'aimant plus dans la haine ou le mépris de l'étranger, et prié d'aimer l'humanité, en reviendrait à n'aimer que soi, très exactement. On n'y aurait rien gagné; on y aurait perdu cette transformation de l'égoïsme personnel en égoïsme collectif qui s'appelle le patriotisme.

Si l'on songe aux organisations religieuses, je prierai qu'on remarque qu'elles ont été fondées en effet par un instinct d'amour, mais qu'il n'a pas suffi à les soutenir, et que, donc, il en est le point de départ, mais non pas le fondement. Les associations

religieuses se sont formées en haine de l'individualisme et par besoin d'abnégation personnelle et de dévouement. Mais si elles ont persisté, c'est parce que très vite s'est introduit chez elles et très fortement s'y est développé l'esprit de corps, c'est-à-dire orgueil collectif, esprit collectif de domination, esprit collectif d'ambition, etc. ; en un mot, un patriotisme de corporation. Dans ce cas, l'association subsiste comme la patrie subsiste, nullement par l'effet de l'amour, mais par l'effet d'un certain nombre de sentimens qui ne sont, comme le patriotisme, qu'un égoïsme élargi, épuré et ennobli.

L'histoire morale de l'humanité présente toujours, périodiquement, ce spectacle. Un homme se lève, profondément, passionnément pénétré de l'amour des hommes ; car je n'ai pas dit que ce sentiment n'existât jamais ; il convie les hommes à s'aimer ; s'il est un grand remueur d'âmes, s'il est persécuté et si les circonstances le favorisent, car il faut tout cela, il est écouté ; il fonde une religion ; cette religion enseigne l'amour et le sacrifice ; la plupart des hommes ne s'aiment et ne se sacrifient ni plus ni moins ; quelques-uns, plus émus de la parole du maître, fondent des institutions où l'amour et l'abnégation sont la règle et sont pratiqués ; mais ces institutions ne vivent qu'à la condition qu'à cet esprit d'amour s'ajoutent les mobiles, élevés encore, mais ordinaires, de l'activité humaine, et ces mobiles se ramènent tous en leur principe à l'instinct de lutte qui n'est pas précisément esprit d'amour. Si un jour, par miracle, l'humanité tout entière était une de ces institutions (ce qui est précisément ce que veulent nos rêveurs), l'esprit de lutte n'ayant plus de matière, l'institution n'aurait plus son principe vital, et périrait en quelques jours, et l'humanité redeviendrait ce qu'elle était auparavant. Le patriotisme, l'esprit de corporation, l'esprit de caste sont probablement les formes les plus pures où l'égoïsme, soutenu du reste par un certain contingent d'esprit d'amour, puisse s'élever. Passé cette limite, il retombe tout simplement sur lui-même.

La collectivité universelle est donc une pure chimère, comme le collectivisme national, qui n'est pas une chimère, est un leurre, parce qu'il produirait moins de travail utile que la concurrence. Surtout la collectivité universelle de Fourier est précisément chimérique parce que ce n'est pas même sur l'amour qu'il la fonde, mais sur un peu d'amour et beaucoup d'intérêt bien entendu, et que jamais l'homme ne met son intérêt dans un bonheur partagé, dans un bonheur sien, égal à celui des autres.

Telle est la nature humaine, et, comme je l'ai dit plus haut, il faudrait la changer ; et précisément il faut la changer. C'est

l'office du moraliste et c'a été fait, bien entendu, très lentement. Ce n'est qu'une raison d'essayer de le faire sans cesse. C'est ici qu'un des raisonnemens de Fourier revient, et, appliqué à ce nouvel objet, est acceptable : l'Amérique n'était pas à 200 lieues, ce n'était pas une raison pour qu'elle ne fût pas à 1 800. Un changement profond de la nature humaine ne s'est pas encore produit en dix mille ans, ce n'est pas une raison pour qu'il ne soit pas possible en vingt mille, d'autant qu'il y a eu déjà un changement au moins appréciable.

Quant à la partie matérielle des idées de Fourier, malgré leur exagération et malgré les imaginations enfantines dont il les enveloppe, remarquez bien que c'est la plus sérieuse. L'ineptie du travail morcelé, la fécondité de l'association, la puissance de la grande exploitation combinée, sont des vérités. Ce sont des idées vraies parce que ce sont des faits, qui, lorsque Fourier écrivait, commençaient déjà à s'accomplir : nos idées vraies sont toujours des faits que nous apercevons un peu avant les autres et que nous avons l'air de créer parce que nous les avons pressentis ; ce ne sont pas les idées qui gouvernent le monde, ce sont les faits ; seulement dès qu'un fait, ayant été aperçu par quelqu'un, est devenu une idée, l'idée lui donne une nouvelle force et il va plus vite. L'idée du travail combiné, de l'exploitation par vaste entreprise, l'idée même de la suppression du commerce étaient, au commencement de ce siècle, des faits en train de se produire. Ils sont les effets de la concurrence elle-même et de la facilité des communications. Pour produire à meilleur marché il faut exploiter la matière par vaste entreprise et combiner en vue d'un seul objet les travaux de milliers d'individus ; voilà ce que la concurrence elle-même apprend au producteur ; et ce travail combiné est possible dès que les communications sont plus faciles, dès que les hommes, se touchant de plus près, se réunissent plus aisément.

De même le commerce, l'intermédiaire entre le producteur et le consommateur, n'a pas besoin d'être représenté par des milliers de petits marchands isolés dès que les communications sont faciles et les transports à peu de frais. Il n'est aucun besoin de dix mille marchands de drap en France, mais de deux ou trois, si l'on a à Perpignan le drap qu'on désire par retour du courrier de Paris. Les deux ou trois marchands de Paris peuvent donner à meilleur marché le drap, qui, du producteur au consommateur, n'aura pas passé par vingt intermédiaires vivant de son passage entre leurs mains. La facilité des transports et des communications, si favorable en apparence au commerce, est donc sa ruine.

Elle le concentre en un si petit nombre de mains qu'elle le supprime presque. A mesure qu'il s'organise mieux, le commerce tend à sa suppression; par son perfectionnement il tend à la mort. Ce qui était jadis une classe immense de la nation n'est plus qu'une portion minime de la population. Autrefois une armée de petits patrons; maintenant un très petit nombre de patrons chacun aidé d'une foule de petits employés; la *classe marchande* a disparu. Les causes de ce fait sont la suppression des douanes intérieures, et les routes meilleures et plus nombreuses, en attendant les chemins de fer et le télégraphe. Ce fait existait donc déjà quand Fourier commençait à écrire, et il n'a fait que le voir, en pressentir l'évolution et l'exagérer. Le commerce ne disparaîtra pas, probablement, et c'est à souhaiter; car l'État marchand, dernier terme de l'évolution dont nous parlons, aurait des inconvénients extrêmes; mais il se concentrera de plus en plus, de manière à n'occuper qu'un nombre infime de patrons et même un nombre relativement petit d'employés. Rien n'est plus à désirer; car il est très vrai qu'il vaut mieux moins d'hommes occupés à l'échange et plus d'hommes occupés à la production, à l'exploitation de la matière. Tant que la terre ne sera pas toute exploitée, il n'y a aucun danger à ce que cette dernière classe augmente en nombre, et à ce que les autres diminuent.

Quelques idées justes, toujours exagérées, des chimères créées par la plus fougueuse imagination optimiste que je sache, aidée d'une ignorance touchante de la nature humaine, voilà l'idée d'ensemble que nous laisse ce Charles Fourier, qui, du reste, est amusant. Il est très utile à connaître pour entendre mieux Rousseau et tout ce que Rousseau contenait; la parodie n'est pas toujours inutile comme commentaire de l'ouvrage, surtout lorsqu'elle est involontaire. Il est très utile à connaître pour voir les origines confuses du collectivisme moderne. A ces deux titres il est comme un anneau dans la chaîne entre le xviii^e siècle et le xix^e; et, en tout cas, il est une date importante dans l'histoire intellectuelle et morale de ces deux âges.

ÉMILE FAGUET.

LES EAUX POTABLES

L'eau et la chaleur sont les deux sources de la vie sur le globe, les deux agens d'où procède le monde organique tout entier. Il dépend de l'homme d'utiliser ces grandes forces de la nature et de les appliquer à la satisfaction de ses besoins et de ses goûts. L'eau surtout est à sa portée. Il s'en sert de mille façons ; et c'est une étude du plus haut intérêt que celle qui consiste à suivre cet élément précieux et redoutable dans ses transformations, dans ses usages économiques et industriels. Mais ces vues d'ensemble, avec leur développement, ne sauraient tenir dans les limites d'un article, et je me bornerai à envisager la question par son côté le plus étroit mais le plus pratique : je ne m'occuperai que de l'eau potable et de ses usages domestiques.

La nécessité, pour les populations, de disposer, en tout temps, d'une eau de bonne qualité et en quantité suffisante a été comprise à toutes les époques ; mais elle n'a été scientifiquement démontrée que de nos jours. On sait aujourd'hui que les maladies infectieuses que nous avons le plus à redouter, — et, en première ligne, la fièvre typhoïde et le choléra, — sont le plus souvent transmises par les eaux potables. On sait également que la santé des individus, comme celle des populations, a pour première condition la destruction immédiate de tous les foyers de fermentation putride où pullulent les microbes, et que la rigoureuse propreté que cette destruction exige ne peut être obtenue qu'en répandant l'eau à torrents dans les maisons comme dans les villes.

Ces notions nouvelles ont rendu les hygiénistes beaucoup plus sévères sur la qualité des eaux. On se contentait autrefois de leur bonne apparence et d'une analyse chimique. « Une eau peut

être considérée comme bonne et potable, disait l'*Annuaire des eaux de France*, quand elle est fraîche, limpide, sans odeur, quand sa saveur est très faible, qu'elle n'est ni fade, ni salée, ni douceâtre, quand elle contient peu de matières étrangères, quand elle renferme suffisamment d'air en dissolution, quand elle dissout le savon sans former de grumeaux et qu'elle cuit bien les légumes. » Lorsqu'on avait constaté ces caractères physiques et qu'on avait déterminé la nature et la proportion des sels minéraux, on n'allait pas au delà. Aujourd'hui, on se préoccupe surtout de la matière organique et des microbes contenus dans les eaux. Cette recherche est plus difficile que l'autre, mais elle est indispensable. Les Conseils d'hygiène des départemens et le Comité consultatif de France n'approuvent les projets d'*amenées d'eau* qu'à la condition que ces renseignemens leur soient fournis. L'enquête est du ressort des médecins et des chimistes; mais il est intéressant pour tout le monde de savoir en quoi elle consiste.

I

Les eaux qu'on rencontre dans la nature ne sont jamais d'une pureté parfaite, et ce n'est même pas une qualité qu'on doive rechercher en elles : il est bon qu'elles renferment des gaz et des sels minéraux, mais en faible proportion. Une bonne eau doit contenir de 20 à 25 centimètres cubes de gaz formés de 50 pour 100 d'acide carbonique, de 15 à 16 pour 100 d'oxygène et de 34 à 35 pour 100 d'azote. Quant aux sels, depuis les travaux de Dupasquier et de Boussingault, on estime qu'il doit y en avoir au moins 50 centigrammes par litre. Les sels de chaux et surtout le carbonate sont les plus utiles, parce qu'ils contribuent à la formation des tissus, et en particulier des os. Les sels de magnésie rendent les eaux amères quand ils sont en excès; les nitrates ont aussi leurs inconvéniens. Au-dessous d'un décigramme par litre, la proportion des élémens minéraux est insuffisante; au-dessus de 5 décigrammes, les eaux deviennent crues, indigestes, et contractent une saveur saline ou terreuse.

Les matières organiques qu'on trouve dans les eaux proviennent des détritrus végétaux ou des débris de matière animale qui y sont tombés depuis leur émergence du sol. Lorsqu'elles y sont en excès, elles leur donnent une saveur fade, nauséuse, une odeur hépatique, provenant de la transformation des sulfates en sulfures; elles les rendent indigestes, mais elles ne sauraient leur communiquer les redoutables propriétés que leur donnent les micro-organismes.

Les eaux renferment deux sortes d'êtres vivans. Les uns sont visibles à l'œil nu ou à la loupe, comme les sangsues filiformes qu'on trouve dans les eaux de l'Algérie, et qui se fixent au pharynx des soldats quand ils les avalent. D'autres parasites, comme les embryons des hématozoaires, pénètrent dans le torrent circulatoire, s'y développent et causent ces maladies étranges qui ont été l'objet d'études récentes, et dont l'énumération seule m'entraînerait trop loin. Ou bien encore ce sont des œufs d'entozoaires, comme les lombrics, les ténias, les anguillules. Les algues appartiennent à la même catégorie; mais elles sont inoffensives. Les infusoires le sont aussi, mais ils sont toujours l'indice d'une forte proportion de matière organique et donnent à l'eau un aspect dégoûtant.

La seconde espèce d'êtres vivans que renferment les eaux potables appartient à ce monde nouveau découvert par Pasteur et elle intéresse à un bien plus haut degré la santé des populations. C'est le règne des *bactéries* ou des *microbes*, pour leur donner le nom consacré par l'usage. Ces organismes élémentaires ne sont visibles qu'au microscope et à la faveur des plus forts grossissemens. On en trouve dans toutes les eaux lorsqu'elles ont été exposées à l'air libre. Il y en a même dans l'eau distillée quand elle a subi le contact de l'atmosphère, et cela se comprend puisque celle-ci en est remplie; mais la quantité varie dans des proportions considérables.

D'après les analyses du docteur Miquel, directeur du laboratoire bactériologique de l'Observatoire de Montsouris et qui fait autorité en cette matière, l'eau de la Vanne, à son entrée dans Paris, en renferme en moyenne 1250 par centimètre cube, celle de la Dhuis, 3825, et l'eau de l'Avre, 2920. On en trouve 25000 dans l'eau de Seine puisée à Ivry, 40000 quand on la prend à l'usine d'Austerlitz, et 106000 en aval du pont de Sèvres. La Marne, à l'usine de Saint-Maur, en contient 58430; l'eau du canal de l'Ourcq, à la gare de la Villette, 78845. La Sprée, à Berlin, est encore plus souillée que les rivières de Paris : le professeur Koch y a trouvé 125000 microbes par centimètre cube. Quant aux eaux d'égout, c'est par millions qu'ils y foisonnent. Celles de Paris en renferment 8 millions en arrivant à Clichy, et celles de Berlin 38 millions, d'après les observations du docteur Koch.

Les micro-organismes se développent dans les eaux avec une rapidité prodigieuse. Elles n'en contiennent pas au moment où elles émergent du sol; mais, lorsqu'elles ont séjourné pendant quelques heures dans les conduites ou dans les réservoirs, on y en trouve des quantités considérables. Cette pullulation a pourtant

ses limites : au bout d'un certain temps, les microbes se détruisent et tombent au fond du réservoir avec les matières en suspension. Ils augmentent de nombre jusqu'au quatrième jour, restent stationnaires jusqu'au dixième, puis diminuent peu à peu, et au bout de six mois il n'y en a presque plus. On connaissait depuis longtemps la propriété qu'ont les eaux de s'épurer par le repos, lorsqu'elles sont conservées dans des réservoirs couverts et dans l'obscurité : cette observation a été, comme on le voit, confirmée par la bactériologie.

Le nombre des organismes contenus dans une eau potable ne peut pas donner la mesure de sa bonne ou de sa mauvaise qualité, parce que la plupart d'entre eux sont inoffensifs. Il est certain que moins il y en a et moins il y a de chances d'en trouver de dangereux dans le nombre. Mais l'eau la plus pure, si elle recevait accidentellement la plus petite quantité de liquides cholériques, serait plus redoutable que l'eau stagnante d'une mare située loin des habitations. Il en serait de même si ces liquides provenaient d'un malade atteint de fièvre typhoïde ou de toute autre affection transmissible par les eaux.

La distinction entre les microbes inoffensifs et ceux qui ne le sont pas est assez difficile. Quelques savans pensent qu'on peut reconnaître les premiers à la facilité avec laquelle ils vivent et se multiplient dans les eaux qui sont leur véritable élément, tandis que les seconds ne s'y rencontreraient que d'une manière accidentelle et y seraient promptement détruits. MM. Chantemesse et Vidal ont prouvé le contraire. Ils ont trouvé le bacille de la fièvre typhoïde dans une borne-fontaine alimentée par la Seine ; ils ont pu le cultiver dans l'eau du canal de l'Ourcq, mais après l'avoir stérilisée ; et ils l'ont vue produire, au bout de trois mois, des colonies très vigoureuses. Frankland a obtenu en Angleterre des résultats semblables, en expérimentant sur l'eau de source et sur celle de la Tamise. D'après les recherches de Dubarry, on trouve encore le bacille du choléra vivant dans l'eau stérilisée au bout de 39 jours, tandis qu'il meurt au bout de 24 heures dans celle qui ne l'est pas. Celui de la fièvre typhoïde résiste 81 jours dans le premier cas et 2 seulement dans le second. Enfin, la bactérie du charbon, le plus redoutable et le plus résistant des microbes, se retrouve au bout de 130 jours dans les eaux stérilisées, tandis qu'elle a disparu dès le quatrième dans celles qui sont encore peuplées. Si les microbes des maladies contagieuses vivent longtemps dans les eaux rendues stériles, c'est qu'ils n'y rencontrent pas d'antagonistes, tandis que dans les eaux naturelles ils y sont livrés à la concurrence vitale des microbes qui y existent nor-

malement. Dans cette lutte pour l'existence, les organismes inoffensifs triomphent de ceux qui ne le sont pas et nous en débarrassent. Sans cette destruction incessante des microbes pathogènes, toutes les eaux en seraient tellement chargées qu'on ne pourrait plus les boire sans danger.

Il ne suffit pas, ai-je dit, d'avoir de bonne eau à sa disposition ; il faut encore qu'on puisse en user largement, et même la gaspiller, pour les usages de la vie domestique. La santé est à ce prix. Cette condition est aussi difficile à remplir que la première. L'hygiène a singulièrement accru ses exigences depuis qu'elle est sûre de marcher dans la bonne voie. En 1789, Paris distribuait à sa population 13 litres d'eau par jour et par tête, et personne ne se plaignait ; il en délivre 300 aujourd'hui, et nous ne trouvons pas que ce soit assez. Paris est cependant une des villes du monde les plus favorisées. M. Bechmann, dans un livre publié en 1888, a donné le tableau de l'alimentation en eaux potables des 84 plus grandes villes de France et de l'étranger. La moyenne est de 185 litres d'eau par jour et par tête. Les deux termes extrêmes de cette énumération sont deux capitales : Rome, qui distribue chaque jour 1 000 litres d'eau à chacun de ses habitans, et Madrid qui n'en donne que 15 à chacun des siens.

On admet aujourd'hui que, pour les grands travaux d'approvisionnement à entreprendre, il faut calculer sur 200 litres d'eau par jour et par tête. Ce chiffre représente une moyenne. Il est trop faible pour les grands centres de population dans lesquels l'eau est un luxe, et les petites localités sont souvent forcées de se contenter à moins. Les exigences ne sont pas les mêmes dans les deux cas. Les grandes villes doivent distribuer l'eau dans les maisons, dans les rues et dans les usines ; c'est ce qu'on appelle, en langage technique, le *service privé*, le *service public* et le *service industriel*. Le premier comprend l'alimentation et les usages culinaires, le lavage de la vaisselle, des vêtemens, des appartemens, des escaliers et des cours, la salle de bains, les water-closets et le jeu des ascenseurs. Le second correspond au lavage des ruisseaux et des égouts, à l'arrosage des chaussées, trottoirs, pelouses et jardins publics ; à l'alimentation des fontaines, des établissemens de bains, des water-closets publics, des piscines de natation et des bouches d'incendie. Le troisième fournit l'eau à toutes les industries qui l'emploient comme dissolvant ou comme véhicule (sucreries, teintureries, etc., etc.), comme matière première (brasseries, fabriques d'eaux minérales), comme moyen de lavage ou comme force motrice. La plupart de ces usages sont inconnus des petites villes : elles ont donc besoin d'une quantité

d'eau proportionnellement moindre. Elles ont aussi moins de ressources pour s'en procurer. J'estime toutefois que lorsqu'elles font les frais d'une amenée d'eau, elles ne doivent pas descendre, dans leurs prévisions, au-dessous de 100 litres par jour et par tête. Il faut, en effet, tenir compte des pertes résultant de l'étanchéité imparfaite des conduites, de l'usure des joints et des robinets. Ces pertes varient entre le quart et la moitié de la quantité d'eau dépensée. Il faut y joindre le gaspillage inévitable à l'époque des chaleurs et que le système du compteur ne prévient qu'imparfaitement.

II

Les eaux potables sont de provenance très diverse. Elles forment deux groupes nettement tranchés au point de vue de leurs propriétés hygiéniques : les eaux *courantes* et les eaux *stagnantes*. Les premières proviennent des fleuves, des rivières, des ruisseaux et des sources qui les alimentent. Les autres sont empruntées aux grands réservoirs naturels qui se forment dans les dépressions du sol, aux lacs et aux étangs. L'eau des puits rentre dans cette catégorie. Enfin, dans certaines localités, on utilise, faute de mieux, l'eau de pluie, que l'on recueille dans des citernes.

Les eaux courantes sont de beaucoup les meilleures, et, parmi elles, ce sont les eaux de source qui méritent la préférence. Elles sont limpides, fraîches, agréables à boire et d'une pureté parfaite lorsqu'elles sont captées avec soin ou puisées à leur point d'émergence. Rien n'est séduisant comme l'eau transparente des petites fontaines qu'on trouve dans les bois, qui se cachent dans le creux des rochers et à l'abri des grands arbres. Elles n'ont pourtant pas la pureté idéale de celles qui sont recueillies dans le sol même, puisqu'elles ont subi le contact de l'air et qu'elles sont exposées aux poussières et aux insectes. La richesse des eaux de source en sels minéraux varie suivant la nature des couches géologiques qu'elles ont traversées avant d'émerger à la surface du sol. Celles qui sortent des terrains granitiques en renferment très peu. C'est à peine si l'on y trouve des traces de silicates, de chlorures, de sulfates de potasse et de soude. Les sels de chaux y font défaut, tandis qu'ils abondent dans les eaux qui ont traversé des couches calcaires. Celles-ci sont encore excellentes lorsqu'elles se maintiennent dans les limites de minéralisation que nous avons indiquées.

Toutes les eaux de source ne sont pas de bonne qualité. Celles

qui sourdent dans les pays de plaine, qui ont séjourné dans les prairies, sont chargées d'un excès de matière organique : celle-ci se transforme en azotates sous l'influence des ferments nitriques que renferment tous les sols arables. Elles contiennent de plus des sulfates, des phosphates d'alumine et de fer. Celles qui ont traversé des bancs de gypse sont tellement séléniteuses qu'on ne peut pas les boire, et quand ce sont des terrains tourbeux, elles ont une odeur hépatique qui les fait instinctivement rejeter. On ne peut donc pas accepter toutes les eaux de source sans examen ; mais elles n'en conservent pas moins d'une manière générale une incontestable supériorité sur toutes les autres espèces. Elles ont sur elles l'avantage de ne pas contenir de microbes, puisqu'il suffit que l'eau ait traversé une couche de terre de deux mètres d'épaisseur pour s'en être complètement dépouillée.

Les eaux provenant des fleuves et des rivières n'ont ni la même constance, ni les mêmes qualités que les précédentes. Leur composition varie comme leur température et leur limpidité. Alimentées par les ruisseaux, les torrens, les eaux sauvages et souvent par la fonte des glaciers, elles changent de nature suivant que l'un ou l'autre de ces élémens prédomine. Coulant sur un sol de composition variable, elles lui cèdent ou lui empruntent des principes minéraux ; elles se chargent de tout ce que le vent leur apporte, de tout ce qu'y déversent les végétaux croissans sur leurs bords et les usines qu'elles font mouvoir. Enfin, en traversant les villes, elles en emportent les détritns et les déjections. Les fleuves qui ont des glaciers pour origine voient leur volume augmenter et leur richesse en principes minéraux tomber au minimum à l'époque de la fonte des neiges. A ce moment, les eaux du Rhône arrivent à ne plus renfermer que 10 centigrammes de résidu fixe par litre, tandis qu'en hiver, elles en contiennent 18 centigrammes. Pour les rivières alimentées par de petits cours d'eau, c'est le contraire : elles sont plus riches en sels minéraux pendant les chaleurs de l'été qu'à l'époque des pluies de l'automne et de l'hiver. Il s'établit pourtant pour les grands fleuves une moyenne à peu près constante. D'après les analyses de Charles Sainte-Claire Deville, elle est de 0^{gr},1801 de résidu fixe par litre pour les principaux fleuves de l'Europe, tandis que les eaux d'Arcueil, qui sont à l'extrême limite des eaux potables, en contiennent 0^{gr},5436.

Les rivières sujettes à des débordemens et qui couvrent alors les campagnes voisines entraînent, en rentrant dans leur lit, des quantités considérables de terre végétale et de débris de toute sorte. Ces matières en suspension sont tellement ténues qu'elles

sont lentes à se déposer. Des expériences faites à Bordeaux sur les eaux de la Gironde ont montré qu'il leur fallait plus de huit jours pour reprendre leur limpidité dans les réservoirs. Ce limon est un grand obstacle à l'épuration artificielle des eaux, parce qu'il obstrue les pores des galeries et ceux des filtres. Toutefois les matières étrangères que les fleuves peuvent entraîner dans leur cours à travers les campagnes sont loin d'être aussi dangereuses que celles qu'ils reçoivent dans les villes. Nous avons dit que la Seine après avoir traversé Paris renfermait 106 000 microbes par centimètre cube. A ce moment, bien qu'elle ait déjà reçu les déjections de toutes les localités situées en amont de la grande ville, celles de la Cité et de l'île Saint-Louis, elle a encore assez bonne apparence ; mais, à partir du point où débouche le grand collecteur de Clichy, c'est une véritable infection. De la bouche de ce grand égout sort un courant d'eau noirâtre qui s'épanouit sur la rivière sous la forme d'une courbe parabolique et en couvre à peu près la moitié. Sur cette eau, couverte d'une couche de matière grasseuse, nagent des détritiques sans nom. Une vase grise, mêlée de débris infects, s'accumule le long de la rive droite et y forme des bancs considérables. D'énormes bulles de gaz se dégagent du sein de ces eaux. Le passage d'un bateau à vapeur soulève des flots d'écume et produit une véritable ébullition dans son sillage. La rivière va ensuite en s'épurant et en se troublant de nouveau, lorsqu'elle reçoit de nouvelles immondices en traversant de nouveaux centres de population ; mais ce n'est qu'à Meulan que toute trace d'infection a disparu.

Toutes les eaux de rivière ne sont pas polluées au même degré que la Seine ; mais toutes sont suspectes. Comme eaux potables, elles ne constituent qu'un pis aller et ne doivent être bues qu'après une épuration préalable. Celles des canaux alimentés par les rivières ou par des dérivations artificielles sont encore plus impures, parce qu'elles sont presque stagnantes : aussi sont-elles, pour la plupart, impropres aux usages alimentaires.

Les eaux stagnantes ne peuvent être considérées comme potables que lorsqu'elles sont réunies en grandes masses dans des lacs, comme ceux de la Suisse et de l'Amérique du Nord. Ces vastes réservoirs sont alimentés par la fonte des neiges des glaciers et par les pluies qui tombent dans les montagnes. Les eaux qu'y déversent les torrens sont souvent bourbeuses, et cela tient à leur mode d'écoulement. Les glaciers en effet fondent par leur base ; celle-ci est réchauffée par la chaleur terrestre, par les pressions, les frottemens que provoque le poids de cette masse

énorme oscillant sur les rochers qui la supportent et qu'elle écrase. Les débris pulvérisés qui résultent de ce conflit se mêlent à l'eau de fusion et la troublent; mais, en tombant dans les lacs, ils se déposent peu à peu dans leurs profondeurs, et les eaux de ces grands réservoirs sont limpides et incolores. On ne peut leur reprocher que leur très faible minéralisation. Elles sont aussi pauvres en sels que les glaciers et les neiges qui les ont produites. Elles ne renferment également qu'une très petite quantité de matière organique; mais elles peuvent contenir des microbes. La surface du lac est balayée par les vents; les ruisseaux qui s'y rendent se sont souillés en chemin, et ils reçoivent les égouts des grandes villes situées sur leurs bords. Leurs eaux, quelle que soit leur masse, ne peuvent pas avoir la pureté des eaux de source; et c'est l'objection que les hygiénistes ont faite, lorsqu'il s'est agi d'emprunter aux lacs de Neuchâtel ou de Genève l'eau nécessaire à la ville de Paris.

Les eaux des étangs et des mares sont les plus insalubres des eaux potables, si tant est qu'on puisse leur donner ce nom. Il faut être dans l'impossibilité absolue de s'en procurer de meilleure pour les faire servir à la boisson. C'est malheureusement le cas d'un grand nombre de localités: en Sologne, dans le pays de Caux, la Bresse, la Camargue, on n'en a pas d'autre à sa disposition; les étangs creusés sous Louis XIV servent encore à l'alimentation de Versailles; au Sénégal, on boit l'eau des marigots; au Bengale on consomme celle des lacs artificiels qu'on trouve à chaque pas; en Tunisie, les indigènes boivent l'eau des mares dans lesquelles viennent s'abreuver leurs troupeaux, où les femmes lavent leur linge et jettent souvent leurs eaux ménagères. Dans ces eaux croupissantes, la matière organique se putréfie; les infusoires et les microbes pullulent, se développent et meurent sous l'action d'un soleil de feu. Lorsqu'on est réduit à boire de pareilles eaux, il est de rigueur de les filtrer ou de les faire bouillir. En Chine et en Cochinchine, les indigènes se préservent des maladies que les eaux de leurs rivières leur communiqueraient infailliblement, en ne buvant que du thé, dont l'infusion implique une ébullition préalable.

Les mêmes précautions sont indispensables, lorsqu'on est forcé de consommer de l'eau des puits, ainsi que cela se pratique encore dans la plupart des campagnes. En Afrique, les puits constituent le seul moyen de se procurer de l'eau, et chacun sait l'importance qu'ils prennent dans le désert. L'eau des puits est dangereuse dans les villes, parce qu'ils reçoivent le plus souvent des infiltrations provenant des fosses d'aisances creusées

dans le voisinage, et plongeant dans la même nappe souterraine. Pour peu que le sous-sol soit perméable, il s'y fait de dangereux mélanges. A la campagne, les puits sont forés dans les cours des fermes, auprès des fumiers sur lesquels on jette toutes les déjections et reçoivent directement tout ce qui s'en écoule. L'eau des puits est en général trop chargée de sels minéraux et de matière organique; on doit toujours la considérer comme suspecte et la rejeter pour peu qu'elle présente de l'odeur.

Les puits artésiens n'ont avec les puits ordinaires qu'une analogie de nom, et leurs eaux ne se ressemblent pas davantage. Elles proviennent de sources profondes auxquelles on donne issue par un forage artificiel. Elles sont rarement potables. Leur température élevée, leur minéralisation, les rapprochent des eaux thermales. Elles ont comme elles pour origine les grandes nappes souterraines qui courent à travers des couches géologiques, qu'on ne peut atteindre qu'en pénétrant à des profondeurs de 500 à 600 mètres. Le puits de Grenelle peut servir de type; c'est le plus ancien (1). Il a été foré il y a un demi-siècle et provient d'une source qui coule dans les grès verts, à 548 mètres au dessous de la surface du sol. La température de l'eau est de 28 degrés; elle renferme 0^{gr},132 de résidu fixe et ne contient que des traces de matière organique. On pourrait à la rigueur la boire après l'avoir fait refroidir, mais on ne s'en sert que pour le service public.

L'eau de pluie est la seule ressource d'un grand nombre de localités. On n'en buvait pas d'autre à Venise, avant qu'on y amenât les eaux de la Brenta. Dans le nord de l'Afrique, c'est encore le principal moyen d'alimentation qu'on possède. On connaît les anciennes citernes de Carthage, celles de Constantinople (2) et les magnifiques travaux que les Anglais ont faits à Aden, pour recueillir les pluies, si rares dans ce pays. L'eau qu'on se procure ainsi n'est pas aussi pure qu'on pourrait le croire. En tombant, la pluie lave l'atmosphère; elle entraîne les gaz, les poussières, les microbes et les moisissures que contient celle-ci; elle lui emprunte de très petites quantités de carbonate et de sulfate d'ammoniaque, des traces de sel marin, de sulfate de soude; enfin, après les orages, on y trouve un peu d'acide azotique libre. Au Sénégal, après les *tornades*, l'eau, qui tombe à flots, rougit les chapeaux

(1) Paris possède aujourd'hui quatre puits artésiens : ceux de Grenelle, de Passy, de la barrière de Fontainebleau et de la Chapelle.

(2) Les citernes de Constantinople sont les plus belles qu'on connaisse. L'une d'elles est couverte d'une voûte soutenue par 424 colonnes et peut contenir 1 288 000 mètres cubes d'eau.

de paille. Lorsqu'on recueille la pluie qui a coulé sur les toits, elle entraîne avec elle toutes les souillures qui s'y rencontrent, et parfois des germes infectieux provenant des liquides que les habitans des mansardes déversent trop souvent dans les gouttières. On cite des épidémies de fièvre typhoïde qui sont nées de cette façon : c'est pour cela qu'il est de règle de laisser perdre l'eau qui tombe pendant les premières minutes.

Malgré ces causes possibles de contamination, lorsque les citernes sont bien construites, profondément enfouies dans le sol et toujours couvertes, l'eau s'y conserve et peut, à la longue, devenir de bonne qualité, parce que les micro-organismes meurent, comme nous l'avons dit, dans la fraîcheur et l'obscurité des réservoirs. C'est ainsi que s'épurait autrefois l'eau des barriques qu'on embarquait à bord des navires. Dans les premiers temps, elle était infecte et nauséuse; mais, à la fin des campagnes, elle redevenait claire et sans odeur. Les matelots avaient coutume de dire qu'à bord pour que l'eau fût bonne, il fallait qu'elle eût pourri trois fois. Dans tous les cas, il est prudent de faire bouillir ou de filtrer l'eau de citerne avant de la boire, même quand elle a les apparences de la pureté.

Je ne parlerai pas des eaux minérales, dites de table, auxquelles on a parfois recours quand les eaux d'alimentation sont suspectes, ni de celle qui provient de la distillation de l'eau de mer, et qu'on boit à bord des navires ainsi que dans certaines localités maritimes qui ne peuvent pas s'en procurer d'autre, parce que ce ne sont pas là des eaux potables dans l'acception qu'il convient de donner à ce mot.

On comprend, d'après ce qui précède, qu'il est indispensable de bien connaître les qualités et la composition d'une eau destinée à l'approvisionnement d'une ville avant d'entreprendre des travaux dispendieux pour l'y amener. L'analyse complète à laquelle il faut procéder en pareil cas ne peut être faite que par des chimistes et des micrographes; mais il est possible à tout le monde de reconnaître approximativement la pureté d'une source, avant de l'appliquer aux usages domestiques. C'est toujours une présomption en faveur de sa bonne qualité, et c'est souvent la seule qu'on puisse se procurer dans les petites villes et à la campagne.

Les qualités physiques de l'eau potable sont faciles à constater. Sa limpidité s'apprécie en la regardant par transparence dans une carafe soigneusement nettoyée. Pour obtenir une précision plus grande, il suffit d'examiner comparativement une surface blanche à travers deux éprouvettes de forme et de dimensions égales rem-

plies l'une d'eau distillée et l'autre de l'eau suspecte. La mauvaise odeur se reconnaît de la façon suivante : on fait chauffer l'eau à 40°, on y ajoute un peu de lessive de potasse ; on lave à plusieurs reprises, avec cette eau, l'intérieur d'une éprouvette cylindrique ; puis, on flaire la vapeur qui s'en dégage. On perçoit ainsi très nettement de minimes quantités d'hydrogène sulfuré. La saveur de l'eau n'est appréciable que lorsqu'elle renferme de 50 centigrammes à 1 gramme de sels par litre ; exceptons toutefois les sels de cuivre et de fer qui impressionnent le goût à la dose de 5 à 6 centigrammes.

Nous avons dit plus haut que, pour être considérée comme potable, l'eau devait dissoudre le savon. Lorsqu'elle contient trop de sels de magnésie et de chaux, ceux-ci se décomposent. Leurs bases forment, avec les acides gras du savon, des sels insolubles qui apparaissent sous forme de grumeaux persistans. On a fondé sur cette propriété un mode d'analyse très simple et auquel tout le monde peut recourir. Cette méthode porte le nom d'*hydrotyométric*. Elle a été imaginée par Clark en Angleterre, et perfectionnée en France par Boutron et Boudet. Il suffit, pour y recourir, d'avoir à sa disposition une éprouvette graduée et une solution titrée de savon de Marseille dans l'eau alcoolisée. On verse dans l'éprouvette une quantité déterminée de l'eau à examiner, et on y ajoute la solution de savon, peu à peu, jusqu'à ce que le mélange commence à mousser. La quantité de liqueur d'épreuve qui a été nécessaire pour arriver à ce résultat, ayant servi à saturer les sels de chaux et de magnésie, indique par conséquent la proportion de ceux-ci. La recherche des autres principes minéraux nécessite une série d'opérations plus délicates ; mais elle a moins d'intérêt. Celle de la matière organique est plus importante : on calcule sa quantité d'après celle du permanganate de potasse que l'eau décolore en lui enlevant son oxygène.

L'examen microscopique est de nos jours le complément indispensable d'une analyse des eaux. Mais comme l'examen direct n'apprend rien sur la nature des microbes, il faut pour la déterminer, recourir à la méthode des cultures. Elle consiste à ensemer, avec l'eau suspecte, des plaques de gélatine pure ou peptonisée et à les placer dans une étuve. Ces plaques ne tardent pas à se couvrir de colonies dont les caractères ne sont pas les mêmes. Celles qui fluidifient la gélatine sont généralement des microbes de la putréfaction, ou *saprophytes*, ainsi qu'on les appelle, tandis que celles qui ne la liquéfient pas appartiennent, pour la plupart, au groupe des microbes susceptibles de déterminer des maladies infectieuses. Ce premier caractère se constate à l'œil nu ou à la

loupe. On examine ensuite les colonies à l'aide de grossissemens de plus en plus forts et en les colorant avec des réactifs. On peut aussi les trier et les mettre séparément en culture sur des plaques nouvelles.

La nature des microbes étant ainsi reconnue, il reste à en évaluer la proportion, et à reconnaître les espèces auxquelles ils appartiennent. Pour se procurer ce complément d'information, on injecte à des animaux les liquides suspects ou les cultures qu'on en a obtenues. Si le résultat est négatif, on est autorisé à en conclure que les microbes injectés étaient inoffensifs. Si les animaux succombent, on compare les phénomènes qu'ils ont présentés à ceux des maladies analogues de l'espèce humaine, et l'on en tire des conclusions qui sans doute ne sont pas rigoureuses, mais qui valent mieux que rien. C'est déjà quelque chose que de pouvoir se diriger d'après des présomptions raisonnées dans un sujet aussi obscur, et la bactériologie est une science encore trop récente pour qu'on soit en droit de se montrer très exigeant à son égard.

Ai-je besoin de dire qu'en exposant d'une façon très sommaire la marche que suivent les hommes spéciaux, lorsqu'ils sont appelés à se prononcer sur les qualités d'une eau potable, je n'ai pas eu la pensée de donner, aux personnes qui liront cet article, des connaissances suffisantes pour leur permettre de procéder elles-mêmes à des recherches aussi délicates? mais il est toujours utile de savoir comment se font les choses qui intéressent tout le monde; et on en retire toujours quelque profit.

C'est dans la même intention que je vais indiquer, avec la même brièveté, les moyens auxquels on a recours pour procurer aux villes les eaux nécessaires à leur alimentation.

III

Les villes comprennent aujourd'hui la nécessité de fournir à leurs habitans de l'eau de bonne qualité et en quantité suffisante : aussi n'hésitent-elles pas à s'imposer pour cela des sacrifices souvent considérables. Les aménées d'eau sont au nombre des questions qui tiennent le plus de place dans les délibérations du Comité consultatif d'hygiène publique de France. C'est lui qui statue, en dernier ressort, sur les projets soumis au ministre, après avoir été préalablement examinés par les Conseils d'hygiène des départemens. Il les repousse souvent, soit à cause de la mauvaise qualité des eaux, soit à cause de l'insuffisance des sources. De 1884 à 1892, il a statué sur 455 projets de ce genre.

Il reste pourtant beaucoup à faire encore pour satisfaire aux besoins des populations. M. Bechmann a publié en 1892, — dans la *Revue d'hygiène et de police sanitaire*, — les résultats d'une enquête qu'il a faite à cette époque et de laquelle il résulte que, sur 588 villes au sujet desquelles il a pu se procurer des renseignemens, il n'y en avait alors que 308 qui possédassent une distribution d'eau quelconque. Cette négligence, quelque regrettable qu'elle soit, s'explique par le chiffre très élevé de la dépense qu'entraînent les travaux à effectuer. La plupart des villes ne peuvent y faire face qu'à la faveur d'un emprunt qui obère pour longtemps leurs finances. Lorsqu'il s'agit d'eaux de source, — et c'est presque toujours le cas, puisque ce sont les seules qui offrent des garanties complètes de pureté, — lorsqu'il faut en fournir 200 litres par jour à chaque habitant, il est très difficile de trouver, dans le voisinage, des sources d'un débit suffisant : il faut le plus souvent aller les chercher au loin et les frais sont naturellement en raison directe de la distance à leur faire franchir. Les conduites à l'aide desquelles l'eau de la Vanne est amenée à Paris ont 173 kilomètres de longueur; celles de la Dhuis en ont 131; celles de l'Avre, 102. Ces travaux ont coûté des sommes considérables. Il n'y a pas beaucoup de villes qui puissent se permettre de pareilles dépenses.

Les travaux que nécessitent les amenées d'eau ne sont pas seulement dispendieux : ils sont difficiles et demandent une expérience toute spéciale. Il s'agit d'abord de trouver des sources d'un débit convenable. C'était un métier chez les anciens; et, jusque de nos jours, l'hydrosophie compte encore de nombreux adeptes. Un abbé Paramelle, curé de Saint-Céré, s'était fait, à cet égard, une réputation, voilà tantôt quarante ans. Mais aux procédés divinatoires des « découvreurs de sources » nos ingénieurs en préfèrent de plus sûrs. Les terrains imperméables ne présentent que peu de ressources : la pluie les ravine, se creuse un petit lit dans chaque pli de terrain et va se jeter dans le ruisseau le plus voisin. Les terrains perméables au contraire absorbent l'eau comme des éponges et la transmettent à la nappe souterraine, dont la crue est lente et le débit régulier. On reconnaît les premiers à la fréquence des ruisseaux et au nombre des ponts qui permettent de les traverser; les autres se signalent par des caractères opposés. Lorsque l'examen des eaux apparentes ne donne pas de renseignemens suffisamment précis, on s'éclaire par l'examen des puits, des travaux souterrains qu'on a pu faire dans la région, par la présence des grenouilles, des insectes qui fréquentent les cours d'eau, par la nature de la végétation qui croît dans

les parties déclives du sol. Quand la source est découverte, on a recours pour la jauger à des procédés trop techniques pour que je puisse les exposer ici. Ils conduisent à déterminer le *minimum* du débit de la source, lequel doit être suffisant pour répondre aux besoins de la localité qu'elle doit alimenter. Il est indispensable pour cela d'en observer le régime pendant une année entière. Quelque soin qu'on apporte dans cette détermination, elle est toujours approximative : le rendement des sources est la partie conjecturale de l'opération, celle qui donne lieu aux plus grands mécomptes.

Pour être rigoureusement sûr de la pureté d'une eau de source, il faut la poursuivre jusqu'au delà de son point d'émergence et la capter dans le sol même. On est guidé dans cette recherche par les filets d'eau qui courent à la surface. On les dégage en creusant des tranchées au fond desquelles on pose des drains qui viennent se réunir dans des galeries en maçonnerie dont le fond est en ciment. Ces galeries, en nombre variable, viennent se déverser dans un réservoir voûté d'où partent les conduites de l'*amenée* d'eau. Ces travaux sont recouverts de dalles par-dessus lesquelles on dépose une couche de cailloux concassés, et on étend sur le tout du gazon ou de la terre pilonnée.

Lorsque la source a un débit suffisant à son point d'émergence, on y plonge une conduite de prise d'eau, sans rien changer aux dispositions naturelles. S'il s'agit d'un ruisseau, on le barre à l'aide d'une digue de retenue dont la hauteur est réglée par la quantité d'eau qu'on veut conserver dans le réservoir. On y puise l'eau à l'aide d'une conduite en fonte ou en poterie qui l'amène à sa destination ; le trop-plein s'écoule par-dessus le barrage. On n'obtient ainsi qu'un étang artificiel, qu'une eau exposée aux souillures de l'atmosphère et du sol. Elle s'altère rapidement lorsqu'on n'a pas la précaution de curer de temps en temps le réservoir dans toute son étendue.

Ce système est simple et peu coûteux, quand il s'agit d'alimenter un village ; mais lorsqu'on veut se procurer de cette façon la quantité d'eau nécessaire aux besoins d'une ville de quelque importance, il faut établir des barrages d'une grande dimension et d'une résistance proportionnelle à la masse énorme des eaux qu'elles doivent retenir. On exécute fréquemment des travaux de ce genre en Algérie, dans l'Inde, en Amérique et en Angleterre. En France ils sont rares, mais on en trouve encore des exemples. Les Américains n'hésitent pas à barrer de véritables rivières : New-York a établi ses réserves à la faveur du Croton ; Washington emprunte l'eau du Potomac ; Philadelphie celle du Tohickon ; Memphis utilise la rivière Wolff.

Ces réserves constituent une menace permanente pour les villes dont elles assurent l'alimentation. Quelque soin qu'on apporte dans la construction des digues, elles finissent quelquefois par céder sous la pression des eaux, en entraînant tout ce qui se rencontre sur leur passage. On se souvient encore en Espagne de la rupture du barrage de Fuentès, qui détruisit 89 maisons et noya 608 personnes; l'Angleterre n'a pas oublié l'effondrement de la digue de Sheffield qui fit 238 victimes; et la France a été profondément émue, l'année dernière, par la catastrophe de Bouzey à la suite de laquelle la vallée de l'Avière a été inondée sur une longueur de vingt kilomètres. Le réservoir destiné à alimenter le canal de l'Est était formé par un barrage en maçonnerie de 500 mètres de longueur, haut de 22 mètres et large de 20. Il renfermait 7 millions de mètres cubes d'eau, lorsque la digue se rompit tout à coup sur une longueur de 200 mètres. Cette énorme masse de liquide se précipita dans le petit vallon où coule la rivière, renversant les maisons, déracinant les arbres, emportant les habitans et les bestiaux. Ces désastres ne sont rien à côté de celui qui est arrivé en Amérique en 1889, lorsque l'importante ville de Jackson fut détruite en quelques instans, avec sa population tout entière, par la rupture de la digue qui retenait ses réserves d'eau.

Quand, au lieu de ruisseaux et de petites rivières, il s'agit d'un fleuve, qu'on ne peut songer à barrer et auquel on se borne à faire un emprunt, on dispose, sur un point de son cours, un ouvrage partiteur de manière à diviser le courant et à en détourner la partie qu'on veut utiliser. Dans tous les cas où on recueille des eaux courantes, il faut, autant que faire se peut, établir la prise au-dessus des principaux foyers de contamination. Quand il s'agit d'une rivière qui a déjà reçu des impuretés de toute sorte, on place à l'ouverture des conduites des grilles fixes ou mobiles, pour arrêter les corps étrangers.

L'eau des lacs est fréquemment utilisée dans l'Amérique du Nord, en Suisse et en Angleterre. Chicago boit l'eau du Michigan; Boston celle du Cochituate; Zurich celle du lac qui porte son nom, et Glasgow celle du lac Katrin. On a parlé à diverses reprises de faire venir à Paris celle des lacs de Neuchâtel, du Bourget ou de Genève. Ce dernier a même été l'objet, en 1890, d'un projet très étudié de la part de M. Duvillard, ingénieur du Creusot. Il consistait à prendre dans le Léman, en amont du village d'Hermance, à 400 mètres de la rive et par un fond de 35 mètres, un volume d'eau de 24 mètres cubes par seconde, soit 2 073 600 mètres par jour. L'eau serait amenée à Paris par une conduite maîtresse contournant la frontière de Suisse et

les derniers contreforts du Jura, traversant l'Arve, le Rhône, la Saône, les canaux du Centre et du Nivernais, l'Yonne et le Loing, pour atteindre, après un trajet de 540 kilomètres, un réservoir situé sur le coteau de Châtillon, à une altitude de 118 mètres. Les deux conduites seraient en acier laminé et présenteraient un diamètre de 3^m,60, avec une épaisseur de 5 à 9 millimètres. La dépense était évaluée à 489 320 000 francs. Il n'a pas été donné suite à ce premier projet, soit qu'on l'ait trouvé trop dispendieux, ou d'une exécution trop difficile, soit que cette eau, malgré son admirable limpidité, ne présentât pas des garanties de pureté suffisantes, par suite des nombreuses souillures auxquelles le Léman est exposé (1).

Les villes situées sur les bords des lacs ont une tendance naturelle à y puiser leurs eaux d'alimentation ; mais il faut placer la prise assez loin du bord pour qu'elle ne soit pas souillée par les immondices qui s'y déversent. Chicago, dont les égouts se déversent dans le Michigan, a dû faire la sienne à plus de trois kilomètres de la rive, au moyen d'un tunnel aboutissant à une énorme tour située au milieu du lac et munie de vannes à différentes hauteurs ; mais, depuis cette époque, la population a augmenté dans de telles proportions que la souillure a gagné la prise d'eau, et la ville fait exécuter, en ce moment, un canal à grand débit, pour déverser ses eaux vannes dans le Mississipi, par l'intermédiaire de la rivière des Plaines et de l'Illinois. L'eau des lacs, comme celle des rivières, est toujours suspecte et demande à être épurée.

Lorsqu'une ville se résigne à s'alimenter avec l'eau de la rivière qui la traverse ou du lac sur le bord duquel elle est située, la dépense est beaucoup moindre que quand il faut aller la chercher au loin : il suffit d'une machine élévatoire pour la faire monter jusqu'au réservoir d'où partent les conduites de distribution. On n'emploie plus aujourd'hui, pour cela, que des machines à vapeur ou des appareils hydrauliques. Quand il s'agit, au contraire, d'amener en ville des sources éloignées, les travaux à effectuer sont considérables et demandent beaucoup de temps. En revanche, comme le point où les sources sont captées est en général plus élevé que celui du réservoir dans lequel il faut les amener, la pesanteur suffit pour leur faire parcourir la distance. C'est

(1) Le projet de M. Duvillard n'en a pas moins été repris par un autre ingénieur, M. Badois, à la suite de la longue sécheresse qui a forcé le service des eaux de verser encore de l'eau de Seine dans la canalisation du service privé. Une campagne très active en sa faveur a commencé dans la presse et M. Lazies s'en est fait l'interprète près du Conseil municipal à la séance du 14 octobre dernier, en demandant qu'un crédit de 10 000 francs fût mis à la disposition de l'Administration pour commencer les études.

ainsi que les eaux de l'Avre, dont les sources émergent à une altitude de 146 à 150 mètres, arrivent par une pente naturelle sur le plateau de Montretout, qui n'a que 100 mètres de hauteur. Lorsque le point de départ est plus bas que celui d'arrivée, il est bien entendu qu'il faut recourir à des machines élévatoires.

On désigne sous le nom de *dérivations* les conduites à l'aide desquelles on amène l'eau dans une ville par la simple pesanteur. Le type primitif de la dérivation, c'est la rigole en terre, analogue au lit naturel des rivières. L'exécution en est facile; mais les rigoles ont l'inconvénient de perdre beaucoup d'eau par les infiltrations et de ne pas la protéger contre les souillures et les températures extrêmes. Elle y croupit l'été et y glace l'hiver. Les inconvéniens s'atténuent quand les rigoles sont larges, profondes et que le cours en est rapide. Ce sont alors des rivières artificielles, comme celle qui amène à Marseille les eaux de la Durance par un parcours de 81 754 mètres. On peut prévenir les infiltrations, en construisant les rigoles en maçonnerie, et la stagnation, en leur donnant une pente convenable. Cette pente ne doit, dans aucun cas, être moindre de dix centimètres par kilomètre.

Les eaux qui cheminent ainsi à ciel ouvert n'ont jamais la pureté et la fraîcheur de celles qui sont amenées dans des aqueducs couverts et qui conservent, à un ou deux degrés près, leur température initiale. Les aqueducs sont construits en maçonnerie et cimentés avec le plus grand soin. Lorsque les enduits sont de mauvaise qualité, il s'y produit des fissures où l'eau se perd et à travers lesquelles se glissent des herbes qui s'y développent en longs filamens. Si le terrain formait un plan incliné depuis le départ jusqu'à l'arrivée, l'aqueduc pourrait être en entier construit à fleur de sol; mais, pour peu que la distance soit considérable, il rencontre sur sa route des vallées et des collines. Pour franchir les premières, il faut bâtir un pont ou des arcades; il faut creuser un tunnel pour traverser les secondes.

Les arcades constituaient le moyen de nivellement le plus usité chez les anciens. La campagne de Rome en est sillonnée; on en trouve dans tous les pays soumis à la domination romaine et le pont du Gard est un des plus beaux spécimens de ces monumens gigantesques. On n'a pas renoncé à ces grands travaux. Les innombrables arcades de la dérivation de la Vanne n'ont pas moins de seize kilomètres de longueur; mais les progrès de la métallurgie ont permis d'éviter le plus souvent ces constructions dispendieuses. On les remplace par des siphons métalliques qui suivent les inflexions du terrain. Ce sont des *conduites forcées* dans lesquelles l'eau est toujours en pression et qui doivent

offrir une résistance proportionnelle à l'effort qu'elles ont à supporter. Elles sont en fonte de fer. Les tuyaux qui les constituent ont de 2^m,50 à 4 mètres de longueur et sont unis par emboîtement. Leur diamètre peut aller jusqu'à 1^m,30.

Les siphons, en raison de la pression qu'ils supportent, sont exposés à des ruptures et, comme ces accidens arrêtent immédiatement le service, on a coutume, aujourd'hui, de composer la conduite de plusieurs files de tuyaux parallèles et indépendans. La distribution de Naples, qui remonte à une dizaine d'années tout au plus, et qui est l'œuvre de la Compagnie générale des eaux pour l'étranger, est un exemple remarquable de ce genre de travail. Les conduites forcées permettent également de traverser un marais, un fleuve, une lagune, sans y construire de pont. On les pose en tranchée dans le lit du cours d'eau. C'est ainsi que la même Compagnie française est parvenue récemment à faire arriver, à Venise, les eaux de la Brenta, à l'aide d'une conduite en fonte de 6 400 mètres de longueur et de 0^m,80 de diamètre placée à 1^m,50 de profondeur au-dessous du fond des lagunes et du canal Donena dans lequel il y a 7 mètres d'eau.

Lorsque le tracé d'une amenée d'eau rencontre une colline, il faut la tourner ou passer au travers. Les ingénieurs préfèrent aujourd'hui ce dernier procédé. La dérivation de la Durance a 18 kilomètres de souterrain, celle de la Dhuis 12, celle de la Vanne 42. La section des tunnels doit avoir, au minimum, 1^m,80 de hauteur sur 0^m,80 de large. La forme ovoïde s'impose et le revêtement en maçonnerie est indispensable, si le terrain est friable.

IV

Lorsque les eaux sont arrivées sur la colline qu'on a choisie pour le point de départ de la distribution, elles sont reçues dans des réservoirs destinés à régulariser la dépense, en permettant d'emmagasiner l'eau, quand la consommation est réduite au minimum, comme cela arrive pendant la nuit. Il faut que ces réservoirs soient assez vastes pour contenir la consommation d'une journée. Ceux de Paris vont au delà. Le réservoir de Montmartre, à lui seul, peut contenir 250 000 mètres cubes d'eau. Il a quatre hectares de superficie et se compose de deux étages. Le supérieur fait le service courant avec 100 000 mètres cubes; et l'inférieur, qui en contient 150 000, est destiné à recevoir son trop-plein et à le suppléer à l'époque des grandes consommations. Les réservoirs doivent être couverts et construits de façon à ne pas présenter de parties stagnantes et à pouvoir être nettoyés à fond.

Ils sont munis de bâches de distribution, de vannes, de robinets, de flotteurs, pour faciliter la répartition de l'eau dans les conduites de la ville.

Quand l'eau coule incessamment dans la canalisation, que celle-ci est toujours sous pression, le service est dit *constant*; quand l'eau n'y est lancée qu'à certaines heures, il est dit *intermittent*. Le premier système est sans contredit le meilleur : c'est le seul usité en France; il n'a qu'un inconvénient, qui est de perdre beaucoup d'eau, par suite de la pression continue à laquelle elle est soumise, et de permettre le gaspillage par la facilité de se procurer de l'eau à tout moment. Le système *intermittent*, qui est en usage dans quelques villes d'Angleterre, a de bien plus grands désavantages. Lorsque l'eau n'est distribuée que pendant un certain nombre d'heures chaque jour — et *a fortiori* quand elle ne coule pas tous les jours de la semaine — il faut avoir, dans chaque appartement, un réservoir où l'eau s'échauffe et s'altère; tout service régulier de lavage ou d'arrosage de la voie publique est impossible dans ces conditions. Il est admis en principe aujourd'hui que, dans les distributions à créer, il faut fonder ses prévisions sur le service constant; il faut également s'arranger de façon à obtenir une pression suffisante pour que l'eau monte à tous les étages. On ne peut plus se contenter d'un service de rez-de-chaussée.

Le réseau de canalisation se compose de *conduites maitresses*, de *conduites accessoires*, et de *conduites de service* sur lesquelles se font les branchemens qui aboutissent aux orifices de puisage. Tantôt ce réseau est constitué par un tronc commun qui se divise en branches régulièrement décroissantes: il porte alors le nom de *réseau ramifié*, tantôt il se compose de conduites périphériques dites de *ceinture* et de conduites *transversales*. Leur ensemble forme un *réseau maillé* dans lequel l'eau n'a pas de sens déterminé. Cette dernière disposition est généralement préférée parce qu'elle répartit plus également la pression, et qu'elle n'expose pas, en cas d'accident, à l'interruption du service dans tout un quartier.

Autrefois tous les tuyaux de conduite étaient en plomb; on n'y a plus recours aujourd'hui que pour les *branchemens de prise* qui vont aux maisons, pour les colonnes montantes et la distribution intérieure. C'est le seul métal qui soit assez flexible pour s'accommoder à toutes les courbures. Il est précieux pour les raccordemens et les soudures, parce qu'il fond à une température plus basse que les autres; mais il est toujours suspect aux hygiénistes. On redoute surtout les conduites mixtes de fer et de plomb parce que les deux métaux juxtaposés forment un couple

hydro-électrique qui facilite la décomposition de l'eau. Il se forme alors, avec le concours de l'acide carbonique de l'air, un hydro-carbonate de plomb légèrement soluble et très dangereux. De petites épidémies de coliques saturnines se sont maintes fois produites de cette façon et cependant partout on a les conduites en fonte de fer et des branchemens en plomb. Tout le réseau de la ville de Paris est constitué de cette façon; il en est de même de la plupart des villes qui ont développé leur canalisation depuis une cinquantaine d'années; on n'y entend pourtant pas parler d'intoxication saturnine. Cela tient vraisemblablement à ce que les eaux, charriées par ces conduites mixtes, contiennent des quantités notables de carbonate ou de sulfate de chaux, qui se déposent sur les conduites et dont les-incrustations préservent le métal. Toutefois, il est prudent, lorsqu'on a affaire à des tuyaux de plomb qui n'ont pas encore servi, d'y laisser couler l'eau pendant quelque temps avant de la boire. La même précaution est bonne à prendre, quand on s'est absenté de son appartement pendant un certain temps.

Les tuyaux de fonte sont également attaqués par les eaux; mais il n'en résulte le plus souvent que la formation d'un peu de rouille complètement inoffensive. La pression du liquide, les coups de bélier sont plus dangereux par la rupture qu'ils peuvent provoquer, par les fissures qu'ils occasionnent à la longue. La mise en valeur d'un organisme aussi délicat, aussi compliqué qu'une distribution d'eau, exige une surveillance constante, l'emploi d'un personnel nombreux et bien exercé. La moindre erreur, la moindre négligence cause des dégâts, entraîne des réparations coûteuses, entrave le service; mais quelque précaution qu'on prenne, il y a toujours, dans la meilleure distribution, des fuites imperceptibles qui se font par des joints incomplètement étanches, par des robinets mal rodés. Comme elles se produisent dans toute la longueur du réseau, elles amènent des pertes considérables. Les ingénieurs américains estiment que ces pertes dépassent toujours le quart de l'eau versée dans la canalisation et atteignent parfois la moitié. En Angleterre, on va plus loin et on admet qu'il n'y a guère que 30 pour 100 de l'eau utilisée. Il faut tenir compte de ce déchet dans les évaluations, lorsqu'il s'agit d'une amenée d'eau à établir.

Le réseau de canalisation d'une ville se compose, comme nous l'avons vu, d'une série décroissante de conduites dont les dernières servent de point de départ aux branchemens en plomb qui aboutissent aux orifices de puisage. Dans les villes où la même eau sert à tous les usages, les branchemens du *service privé* et ceux du *service public* partent des mêmes conduites. La prise se

fait au moyen de colliers en fer dits *colliers à lunettes*. Le raccord ainsi établi, le tuyau de plomb pénètre dans la maison en traversant horizontalement le mur de façade à un mètre environ au-dessous du niveau du sol. Il continue son trajet, soit au fond d'une tranchée, soit en passant par la cave, jusqu'au moment où il prend la direction verticale et devient la colonne montante, qui porte l'eau à tous les étages. Le *compteur*, petit moteur hydraulique qui enregistre automatiquement l'eau consommée, est placé sur la colonne montante. Celle-ci s'élève jusqu'au sommet de l'édifice et est fermée, à son extrémité supérieure. Sur son parcours sont greffés les branchemens qui portent l'eau sur tous les points de l'appartement.

L'hygiène a le plus grand intérêt à ce qu'on use de l'eau avec prodigalité. La propreté de la maison et celle des habitans est en rapport direct avec la quantité d'eau consommée. Il faut qu'on l'ait partout sous la main et, pour cela, il est nécessaire de multiplier les points de puisage. Ils doivent être établis dans la cour, dans le vestibule du rez-de-chaussée, et, à chaque étage, dans la cuisine, l'office, la salle de bain, les cabinets de toilette et les water-closets. Quel que soit le point de puisage, les appareils doivent être disposés de façon à éviter la perte de l'eau. Les robinets doivent être étanches et se fermer automatiquement. Ceux dits à *re-poussoir* présentent ce double avantage.

J'ai parlé plus haut de la difficulté qu'on éprouvait à procurer aux grandes villes de l'eau de source en quantité suffisante. Paris, malgré les dépenses énormes qu'il s'est imposées pour amener dans ses murs les eaux de la Vanne, de la Dhuis et de l'Avre, peut à peine en donner chaque jour 100 litres à chacun de ses habitans, cela suffit habituellement pour les usages domestiques, encore est-on obligé parfois, dans les grandes chaleurs, de verser de l'eau de Seine, puisée à Ivry, dans les conduites du service *privé*.

Pour assurer le service *public*, il faut emprunter une quantité d'eau presque double à la Seine, à la Marne et au canal de l'Oureq. Il a été nécessaire, pour cette alimentation mixte, de créer une double canalisation. Celle du service *privé* comporte trois zones de distribution. La Vanne alimente la rive gauche et le centre de la rive droite; la Dhuis se répand dans les quartiers du nord-est, l'Avre dans les arrondissemens situés à l'ouest. Elle vient joindre ses eaux à celles des deux précédentes, de manière à former, avec elles, un réseau *maillé*. Le service public a trois distributions comme l'autre. Les quartiers élevés sont desservis par l'eau de la Marne; les quartiers de moyenne altitude par la Seine et les plus bas par le canal de l'Oureq.

Dans tous les arrondissemens, l'eau de source est réservée aux

maisons, aux fontaines Wallace et à quelques bornes-fontaines. Elle est aussi consacrée, à cause de sa forte pression, à la manœuvre des ascenseurs et aux bouches d'incendie. Les eaux de rivière sont consacrées à l'arrosage, servent à l'alimentation des fontaines d'ornement et de puisage, aux lavoirs, aux bains publics, aux piscines et aux établissemens industriels.

V

Les *amenées* d'eau de source nécessitent, comme nous venons de le montrer, des travaux trop dispendieux pour que toutes les villes puissent se les permettre. En France, il n'y en a pas le tiers qui en délivre, pour tous les usages, à sa population (1). Plus de la moitié se contente d'eau de rivière ou s'alimente dans sa nappe souterraine et celles-là sont dans la nécessité de les épurer avant de les lancer dans leur distribution, sous peine de faire courir de sérieux dangers à leurs habitans.

L'épuration en grand des eaux potables est donc un expédient auquel on est trop souvent forcé de recourir. Elle ne s'obtient, dans la pratique, que par deux moyens : la décantation et la filtration. On a depuis longtemps renoncé aux agens chimiques, parce que leur emploi est trop incertain et trop dispendieux. On est forcé d'y recourir parfois encore dans des circonstances exceptionnelles, telles que les campagnes de guerre ou d'exploration, les expéditions coloniales, etc. ; mais, pour l'alimentation des villes, on n'emploie que les deux procédés précédemment indiqués.

La décantation est en usage dans 18 villes de France. Marseille est la plus importante. Avant d'arriver aux réservoirs de Longchamps, l'eau de la Durance laisse déposer ses impuretés dans six grands bassins de 180 mètres de long sur 82 de large et sur 5^m,70 de profondeur. On les nettoie trois fois par an et le dépôt, qui a de 30 à 40 centimètres d'épaisseur, est entraîné par une chasse puissante. La décantation est également en usage à Londres pour clarifier les eaux de la Tamise (2). On a creusé sur

(1) M. Bechmann, directeur de l'assainissement de Paris, a fait, en 1892, une enquête sur le mode d'alimentation en eaux potables de 691 villes de France, et il est arrivé aux résultats suivans : 219 villes boivent de l'eau de source, 113 de l'eau de rivière, 215 de l'eau de nappe, et 144 ont une alimentation mixte. La ville de Paris est dans ce dernier cas.

(2) La population de Londres ne boit que de l'eau de rivière. Les machines élévatoires qui la puisent dans la Tamise remontent à 1582. Huit grandes compagnies distribuent à la ville 681 000 mètres cubes d'eau par jour. Les plus anciennes sont Chelsea, qui date de 1724 ; Lambeth, de 1785 ; Grand-Junction, de 1798. Depuis une dizaine d'années, toutefois, la Compagnie Kent distribue de l'eau prise à Deptford, dans des puits très profonds.

les bords du fleuve d'immenses bassins qui suffisent pour emmagasiner l'eau nécessaire à l'alimentation de la ville, afin de n'en pas puiser à la rivière pendant les crues qui durent de 15 à 20 jours. L'épuration par le repos est très lente à s'opérer. Il faut de sept à dix jours pour qu'elle soit complète, ce qui force à donner aux réservoirs de très grandes proportions. De plus, ces grandes masses d'eau s'altèrent par l'immobilité prolongée sous l'action de l'air, de la chaleur et des poussières qui y tombent ; aussi n'y a-t-on recours généralement qu'à titre d'opération préliminaire, comme moyen de débarrasser les eaux des matières les plus louches avant de les filtrer. C'est ce qu'on fait à Londres.

La filtration est un procédé plus prompt et plus efficace, c'est aussi le plus employé. Il est en usage dans 65 des 95 villes de France qui épurent leurs eaux. Il peut s'opérer à l'aide de bassins, de galeries, de puits filtrans ou par des procédés mixtes. Les bassins filtrans sont semblables à ceux qui servent à la décantation, mais le fond en est couvert de couches superposées de sable fin, de gros gravier, de cailloux et de moellons. Tous ces élémens ne sont pas employés à la fois. Les bassins filtrans de Londres, — qui reçoivent les eaux lorsqu'elles sortent de ceux dont nous avons parlé tout à l'heure, et qui sont cités partout comme modèles depuis 1839, époque à laquelle ils ont été construits par M. Simpton, ingénieur de la Compagnie de Chelsea, — ces bassins n'ont que quatre couches filtrantes ; et cela suffit pour épurer de 2 à 3 mètres cubes d'eau par mètre carré de surface et par jour. Ce procédé s'est répandu depuis lors en Europe et en Amérique. Il en a été fait récemment une application ingénieuse à Venise.

Lorsque la Compagnie générale des eaux pour l'étranger conduisit, en 1889, les eaux de la Brenta, à Venise, il lui fallut les filtrer, avant de les admettre dans la canalisation sublagunaire. Elle creusa pour cela, à Moranzani, quatre grands bassins contigus, ayant 1224 mètres de surface totale, et garnit leur fond de deux couches filtrantes. La première était de sable très pur, provenant des dunes du Lido. C'est celui dont on se servait auparavant pour les citernes qui avaient jusqu'alors alimenté Venise. La seconde couche était formée de gravier de rivière. Ces bassins font depuis six ans le service. Les eaux, après avoir traversé les deux couches filtrantes, se rendent, par des barbacanes, dans un collecteur où elles sont reprises par des pompes et versées dans une cuve de départ ou introduites directement dans la conduite sublagunaire.

Les bassins filtrans ont l'inconvénient de s'encrasser. L'eau, arrivant par la partie supérieure avec lenteur et sous une faible pression, s'écoule à travers le sable et dépose à sa surface les

corps qu'elle tient en suspension. Ils forment, au bout de quelques jours, une trame mince, glutineuse, semblable à une toile à mailles très fines par laquelle les microbes sont arrêtés; mais, au bout d'un mois ou cinq semaines, cette trame est devenue tellement épaisse, les couches superficielles du sable sont tellement chargées d'impuretés, que l'eau n'y passe plus qu'avec une extrême difficulté. Si, pour accroître la pression, on augmente l'épaisseur de la couche d'eau, elle triomphe de la résistance, mais en creusant dans le sable des fissures appelées *renards*, par lesquelles l'eau s'écoule sans se filtrer. Il faut alors enlever le sable et le remplacer, ce qui nécessite des bassins de rechange. On peut aussi faire traverser le filtre par un courant en sens inverse qui opère une chasse dans les interstices obstrués par les dépôts. Le premier moyen est le plus usité : c'est celui dont on se sert à Londres. Le second est appliqué à Dunkerque et à Zurich. On est parvenu, en Allemagne, à diminuer ces inconvénients, en se servant de bassins voûtés d'une grande surface et d'une faible profondeur, dans lesquels l'écoulement est réglé de façon à ce que chaque mètre carré de surface fournisse de 1 à 3 mètres cubes d'eau par jour; mais quoi qu'on fasse, il est impossible de remédier au vice radical de ce moyen d'épuration : l'inégalité de l'écoulement et l'incertitude de la filtration au commencement et à la fin.

Nous allons retrouver les mêmes défauts dans les galeries filtrantes. Elles ont été imaginées, en 1817, par M. d'Aubuisson des Voisins, ingénieur en chef des mines, pour alimenter la ville de Toulouse, à l'aide d'eau prise dans la Garonne, près du faubourg de Saint-Cyprien. Lyon et Nancy ont depuis adopté ce système qui consiste à creuser, le long du fleuve auquel on veut faire un emprunt, une galerie parallèle à son cours, inférieure à son lit, et à petite distance de ce dernier. L'eau filtre, par son propre poids, à travers la tranche de terrain intermédiaire, lorsqu'il est perméable, et s'y débarrasse de ses impuretés. A Lyon, l'eau est prise dans le Rhône. La galerie, de 5 mètres de largeur, est située en amont du fleuve; pour y arriver, l'eau traverse une épaisseur de 15 mètres de sable et de galets. Mais les galeries filtrantes constituent un mode d'opération plus défectueux encore que les bassins parce qu'on ne peut pas les nettoyer. La couche de sable et de galets est bientôt minée par les eaux; il s'y creuse des fissures par lesquelles tout passe, ainsi que cela est arrivé à Lyon. L'eau du Rhône, en sortant des galeries, laisse déposer sur les filtres Chamberland un limon glaireux dans lequel MM. Lortet et Despeignes ont trouvé de nombreux microbes. Le dépôt a fait périr les cobayes auxquels on l'a injecté. Dans d'au-

tres cas, la boue et les matières organiques obstruent les pores du terrain, et il faut abandonner les galeries pour en creuser d'autres. Celles de Nancy sont remplies de vase ainsi que les réservoirs dans lesquels des turbines les font monter. Les galeries, comme les bassins filtrans, laissent passer les champignons et les microbes. C. Frakel et Fiefke ont trouvé le bacille de la fièvre typhoïde dans les eaux de Berlin.

Pour toutes ces raisons, le comité consultatif d'hygiène publique a refusé, en 1888, de donner son approbation à un projet consistant à creuser de nouvelles galeries, à Toulouse, pour filtrer 10 000 mètres cubes de plus d'eau de la Garonne.

Les puits filtrans sont de date plus récente. L'essai le plus satisfaisant est celui qui fut fait à Nantes, en 1891, par M. l'ingénieur Lefort, pour filtrer les eaux de la Loire avant de les introduire dans la distribution. Il eut l'idée d'utiliser, pour cette épuration, un banc de sable situé à deux kilomètres en amont de la ville et au milieu du cours du fleuve. Il disposa d'abord, sur cette base, une ceinture de rochers, en conservant un espace circulaire de quinze mètres de diamètre. Au milieu de ce cercle, il construisit une tour-puits bien étanche depuis sa base jusqu'à un mètre environ au-dessous du niveau des basses eaux. De ce point jusqu'à son sommet, la tour était percée de barbicanes. L'intervalle compris entre elle et la ceinture rocheuse fut rempli d'une couche bien uniforme de sable demi-fin, disposée en tronc de cône, et le fond du puits fut mis en communication avec une pompe aspirante et foulante. Les résultats de cet essai ont été satisfaisants. En sortant de ce grand filtre, l'eau s'est montrée limpide, débarrassée de sa matière organique, et ne renfermant plus que 73 bactéries par centimètre cube au lieu de 9 530 qu'elle contenait auparavant. Il reste à savoir si l'encrassement ne se produira pas à la longue, si l'eau du fleuve, poussée par le courant, ne finira pas par creuser des fissures dans le sable, ainsi que cela arrive dans les galeries filtrantes.

En résumé, aucun de ces procédés n'a résolu le problème de l'épuration en grand des eaux destinées à l'alimentation des villes. On en cherche aujourd'hui la solution dans une autre voie. On a recours à des moyens plus compliqués. De ce nombre est le *système Anderson*, qui a été adopté à Anvers pour le traitement des eaux de la Nèthe, qui a été mis à l'essai à Boulogne, en 1892, et qu'on applique aujourd'hui, sur une grande échelle, pour la banlieue de Paris. Ce système consiste à faire passer lentement l'eau à épurer par un cylindre horizontal, tournant sur son axe et contenant de petits fragmens de fonte de fer. L'eau se charge d'une certaine quantité de ce métal à l'état de protosel,

formé à la faveur de l'oxygène dissous dans l'eau ; elle tombe en nappe dans un conduit large et peu profond, où le fer peroxydé par l'oxygène de l'air se dépose à l'état d'hydrate ferrique, en entraînant une partie de la matière organique. Elle passe de là dans un bassin où elle se filtre en traversant des couches de sable. Après ce traitement, la proportion des élémens minéraux n'a pas changé : la matière organique a notablement diminué, les micro-organismes également, mais ceux qui restent sont de même nature, et ce mode de filtration ne fait pas disparaître plus radicalement que les autres les germes des maladies infectieuses. Il produit, toutefois, une amélioration notable, et la Compagnie des eaux de Paris vient de l'adopter pour l'alimentation de la banlieue Nord-Ouest qui n'avait bu jusqu'ici que de l'eau de Seine prise au pont de Sèvres. Ce système fonctionne depuis le 1^{er} janvier 1896.

Le Conseil municipal, dans sa séance du 41 avril dernier, vient également de voter un crédit de 550 000 francs pour établir, à l'usine de Saint-Maur, des bassins de décantation et de filtration pouvant produire 20 000 mètres cubes d'eau par jour, afin de pouvoir donner à la population de l'eau de rivière rendue potable, lorsque les sources ne suffisent pas à la consommation, par suite de sécheresses prolongées ou d'accidens survenus dans les conduites. Le rendement quotidien des trois sources dont le service des eaux dispose aujourd'hui ne dépasse pas, pendant l'été, 220 000 mètres cubes, ce qui ne constitue qu'un excédent de 20 000 mètres cubes sur la consommation ordinaire. On se trouve donc à court, lorsque celle-ci vient à augmenter tout à coup, pour peu que la situation se prolonge. La dérivation des sources du Loing et du Lunain viendra, dans l'avenir, ajouter à notre approvisionnement quotidien 50 000 mètres cubes d'une eau excellente ; mais, bien que les crédits soient votés, il y a encore nombre de formalités à remplir. Il faut d'abord qu'une loi d'utilité publique vienne autoriser ces travaux ; ceux-ci, d'après les évaluations les plus modérées, ne dureront pas moins de trois ans et on ne compte pas sur cette augmentation de ressources avant l'année 1899. Ce sera pour le siècle prochain. Le conseil municipal a donc fait acte de prudence, en décidant la création de bassins filtrans, pour suppléer à l'insuffisance des eaux de source lorsqu'elle viendra à se produire de nouveau. L'eau épurée de cette façon vaudra toujours mieux que celle qu'on a fait boire au mois de septembre de l'an dernier à quelques arrondissemens.

On voit, d'après tout ce qui précède, qu'il n'y a pas en France une ville sur trois qui délivre à ses habitans une eau assez pure pour qu'ils puissent la boire telle qu'elle leur est donnée. L'épu

ration à domicile s'impose donc dans la grande majorité des cas. On peut l'obtenir par trois moyens différens : l'ébullition, la filtration et les agens chimiques.

L'ébullition est le procédé le plus simple et le plus sûr. C'est celui qu'on recommande dans toutes les épidémies et le seul qui soit à la portée des classes pauvres. On trouve en effet, dans les ménages les plus modestes, un petit fourneau sur lequel on peut faire bouillir, presque sans frais, les quelques litres d'eau nécessaires pour la boisson de la famille. En faisant cette petite opération le soir, l'eau est refroidie le lendemain et elle se conserve pure, si l'on a soin de recouvrir le vase qui la contient. L'ébullition prolongée pendant un quart d'heure fait périr à coup sûr les microbes. Elle a de plus l'avantage de décomposer la matière organique, en coagulant les élémens albuminoïdes qui la composent, mais elle a l'inconvénient de faire perdre à l'eau les gaz et spécialement l'acide carbonique; elle précipite quelques-uns des sels minéraux; elle rend l'eau insipide et les personnes délicates la trouvent d'une digestion difficile.

La filtration n'a aucun de ces inconvéniens. C'est le mode d'épuration par excellence, celui que toutes les familles aisées emploient aujourd'hui. L'industrie a imaginé une foule d'appareils ingénieux, mais il en est deux qu'on trouve en usage d'une manière presque exclusive. C'est d'abord la vieille fontaine filtrante qu'un grand nombre de ménages conservent encore. Elle clarifie l'eau, mais elle ne la stérilise pas, parce que les microbes passent facilement à travers les larges pores de la cloison de pierre. Aussi a-t-elle été remplacée, dans la majeure partie des maisons, par le filtre Chamberland, dont la supériorité a été reconnue dans le laboratoire Pasteur. C'est le seul qui soit employé pour les recherches bactériologiques et il a été rendu réglementaire, dans les casernes, par une décision du ministre de la guerre en date du 28 juillet 1889.

La qualité maîtresse de l'eau fournie par le filtre Chamberland est sa pureté. Lorsqu'elle est neuve ou convenablement nettoyée, la bougie en porcelaine ne laisse passer aucun germe. On s'en assure tous les jours à l'institut Pasteur. A cet égard, il n'y a pas de doutes; mais cette propriété a une durée limitée. Lorsque la bougie commence à s'encrasser, il se développe des micro-organismes dans la boue qui se dépose sur sa paroi extérieure. Ce mucus vaseux, très putrescible, constitue un excellent milieu de culture pour les microbes. Ils y forment des colonies qui s'infiltrant à travers les pores de la porcelaine, sous l'influence de la pression de l'eau. Elles augmentent de nombre de jour en jour et il finit par arriver un moment où l'eau qui a traversé la bougie

en renferme plus qu'auparavant. Le passage des microbes est d'autant plus rapide que la pression est plus forte, l'eau plus impure et la température plus élevée. Ainsi, tandis que l'eau de la Vanne peut être stérilisée par la bougie en porcelaine, pendant l'espace d'un mois, l'eau de Seine, quand elle est claire, n'est privée de germes que pendant huit jours et pendant quatre jours seulement, quand elle est trouble. Quant à l'eau de l'Ourcq, elle est très difficile à épurer pendant plus de deux jours, quelle que soit la pâte de la porcelaine employée.

Ces faits, pressentis par M. A. Gautier au début de ses recherches sur la filtration des eaux, confirmés par MM. Gallipe, Bourquelot, Villejean, ont été bien étudiés par M. E. Lacour (1), et plus complètement encore par M. Miquel (2); mais, comme le fait observer ce savant, les expériences faites dans les laboratoires ne sont pas de nature à discréditer le filtre en porcelaine. « La bougie Chamberland, dit-il, a fait faire un pas immense à la question de la filtration des eaux à basse température; elle a encore quelques défauts, on peut les atténuer, les enlever même complètement, si l'on se met sérieusement à l'œuvre. » Des essais ont été déjà faits dans ce sens. La porcelaine [d'amiante, qu'on a proposée, il y a deux ans, de substituer à la porcelaine dégourdie, a paru donner de bons résultats. MM. Girard et Miquel ont reconnu sa supériorité et M. Jungfleisch l'a attestée à l'Académie de médecine; mais ces avantages, s'ils sont bien réels, n'ont encore été constatés que dans les laboratoires et, comme le filtre Chamberland est en usage partout, qu'il continue à jouir d'une confiance méritée, il faut connaître les précautions qu'exige son emploi.

Il est indispensable de le nettoyer d'autant plus fréquemment que l'eau est plus souillée, la pression plus forte et la température de l'air plus élevée. Nous avons déjà dit qu'il suffit de quatre jours pour que les micro-organismes de l'eau de Seine traversent les pores de la porcelaine dégourdie et que, quand il s'agit de l'eau de l'Ourcq, ils passent au bout de quarante-huit heures. En ce qui a trait à la pression, il ne faut pas, avons-nous dit, dépasser dix mètres si l'on veut obtenir une bonne épuration et, plus l'eau est impure, plus il y a d'intérêt à filtrer lentement. Enfin, il est nécessaire de nettoyer plus souvent les filtres en été qu'en hiver. Pour prendre une moyenne, ce qui est indispensable dans les ménages, et en tenant compte de ce qu'on ne

(1) E. Lacour, *Recherches chimiques et bactériologiques sur les boues du filtre Chamberland* (*Revue d'hygiène*, 20 juin 1892).

(2) Miquel, *Du pouvoir stérilisant des filtres en biscuit* (*Annales de micrographie*, mars 1893, p. 138).

fait pas marcher le filtre tous les jours, il suffit de le nettoyer une fois par semaine.

Pour le faire convenablement et sans s'exposer à briser la bougie, on commence par dévisser l'appareil; on retire le tube en porcelaine; on le brosse fortement pour enlever la couche jaunâtre qui le recouvre, puis on le couche dans un vase plat et rempli d'eau qu'on fait bouillir pendant un quart d'heure. Cela fait, on remet tout en place et l'appareil peut fonctionner immédiatement. Je préfère ce procédé à celui que conseille M. A. Gautier et qui consiste à plonger la bougie dans une solution d'acide chlorhydrique au dixième. Le moyen peut être excellent dans un laboratoire; mais, dans un ménage, je trouverais imprudent de laisser un acide aussi violent entre les mains des domestiques. Et puis, il est nécessaire de laisser couler l'eau, pendant quelque temps, avant de la boire, lorsque la bougie a séjourné dans une solution acide et cette précaution serait trop souvent omise dans la pratique. Rien n'est plus facile au contraire que de la faire bouillir un quart d'heure, dans un de ces récipients métalliques qu'on trouve dans toutes les cuisines.

Je n'ai parlé jusqu'ici de la filtration de l'eau qu'au point de vue des ménages; là, il suffit d'une seule bougie et le nettoyage ne présente pas de difficultés; mais lorsqu'il s'agit d'épurer les grandes quantités d'eau nécessaires pour une caserne, un lycée ou un hôpital, la question se complique. Dans les casernes, où tout est soumis à une réglementation uniforme et précise, les bougies en porcelaine sont branchées par séries de cinq sur une même conduite et renfermées dans une caisse en bois dont la paroi postérieure est constituée par le mur lui-même. L'inférieure est percée de trous correspondant aux tétines des bougies, et sous chacune d'elles se trouve une cruche en grès pour recevoir l'eau filtrée. Toutes les cruches sont rangées sur un évier. On filtre sous une pression de deux atmosphères environ. Lorsque l'eau dont on dispose n'est pas dans ces conditions, on se sert d'accumulateurs de pression; ce sont des récipients cylindriques en tôle galvanisée, dans lesquels on refoule de l'air avec une pompe jusqu'à ce que le manomètre marque deux atmosphères. Le nettoyage de ces filtres à nombreuses bougies n'est pas facile. On ne peut pas démonter les appareils à chaque fois, parce qu'on briserait un trop grand nombre de tubes; aussi a-t-on adopté, dans la plupart des casernes, le nettoyeur mécanique du système O. André qu'on a pu voir fonctionner dans la section d'hygiène, à l'Exposition universelle de 1889. Cet appareil n'enlève pas assez complètement le dépôt limoneux qui se forme sur les bougies pour qu'on soit certain de la destruction de tous les micro-orga-

nismes. Aussi, la dépêche ministérielle du 24 mars 1892 qui en a prescrit l'emploi à titre d'essai, enjoint-elle de stériliser les filtres tous les six mois, en faisant bouillir pendant un quart d'heure l'eau qu'ils contiennent à l'aide d'un réchaud placé au-dessous. Au dire de M. Lacour-Eymard, pharmacien militaire, cette opération, pour donner des garanties suffisantes, devrait être renouvelée tous les dix jours.

Le troisième moyen d'épurer les eaux suspectes consiste, avons-nous dit, à les traiter par des agens chimiques. L'un des plus utiles est l'alun auquel les Chinois ont recours depuis un temps immémorial. Lorsque l'alumine et le carbonate de chaux dominent dans les dépôts, ainsi que cela se voit dans l'eau de Seine, à l'époque des crues, l'addition d'une petite quantité d'alun opère rapidement la clarification du liquide. Il suffit d'un décigramme d'alun par litre pour précipiter les sels en excès, et on ne trouve plus de trace du réactif dans l'eau clarifiée. Toutes les matières en suspension, telles que le sable fin et la glaise, sont précipitées en même temps que les sels insolubles formés par l'addition de l'alun. L'alun clarifie l'eau, mais il ne la stérilise pas complètement. On peut en dire autant du carbonate de soude, de la lessive de cendres, du lait de chaux dont on se sert également pour épurer les eaux trop séléniteuses.

Le permanganate de potasse qu'on a préconisé plus récemment paraît au contraire avoir une action stérilisante réelle. D'après des expériences communiquées l'an dernier à la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève, il suffit d'un ou deux centigrammes de ce sel par litre pour tuer tous les micro-organismes d'une eau de fleuve aussi souillée que celle de la Seine. En quelques minutes, le permanganate est décomposé; l'oxygène brûle la matière organique et il se forme un dépôt brun de bioxyde de manganèse, avec un peu de potasse et de soude qui se combinent à l'acide carbonique de l'eau. Je ne sais quel est l'avenir réservé à ce nouveau réactif, mais les agens chimiques ne seront jamais que des expédiens qu'on peut être heureux d'avoir à sa disposition, dans des campagnes de guerre, et surtout dans les expéditions coloniales, où les hommes ne peuvent pas toujours emporter avec eux le pesant bagage des filtres; mais, dans les conditions ordinaires de la vie, il faut s'en tenir à ces derniers et, lorsqu'on ne peut pas se les procurer, se résoudre à faire bouillir l'eau avant de la boire.

JULES ROCHARD.

L'AUSTRALIE

ET LA NOUVELLE-ZÉLANDE ⁽¹⁾

LES EXPÉRIENCES SOCIALES. — LE FÉMINISME

Les nouvelles sociétés qui se sont constituées dans les colonies anglaises des Antipodes représentent au plus haut degré toutes les tendances, bonnes ou mauvaises, de la civilisation contemporaine : si l'on applique à l'Australie les divers critères auxquels on se fie d'habitude pour juger le degré de culture d'un pays, on est forcé de conclure que cette jeune contrée a déjà distancé toutes ses aînées. Ce n'est pas du développement littéraire ou artistique que nous entendons parler ici : aussi bien ne peut-on s'attendre à le trouver dans une société aussi jeune, et, d'ailleurs, notre temps, dont toute l'attention se porte sur ce qui intéresse les masses, semble dédaigner les côtés les plus raffinés, les plus élevés même, de la civilisation. Mais pour ce qui est de la diffusion des connaissances moyennes, des conditions matérielles de l'existence, de l'activité des transactions entre les hommes, l'Australie se rapproche certainement plus qu'aucun autre pays de l'idéal un peu terre à terre des contemporains.

Les illettrés y sont plus rares, les lettres et les télégrammes échangés plus nombreux, le commerce plus considérable par

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} juin 1896.

rapport à la population que nulle part ailleurs. Le *standard of life*, comme disent les Anglais, y est plus élevé, la vie plus large dans toutes les classes, si l'on en croit les statistiques de la consommation de certaines denrées : la viande, le sucre et autres. Enfin, malgré le léger lien qui les rattache à la monarchie anglaise, nulle part la démocratie n'est plus triomphante que dans les colonies Australiennes ; nulle part les innovations sociales n'ont été poussées plus loin, jusqu'à émanciper parfois la femme de sa traditionnelle minorité ; nulle part enfin l'extension des pouvoirs de l'État, dont on prétend nous montrer l'omnipotence au terme de l'évolution actuelle, n'a trouvé des champions plus puissans et n'a été mise en pratique à un pareil degré.

De là vient l'intérêt qui s'attache à l'étude de ces jeunes sociétés où toutes les aspirations modernes, durables ou éphémères, se font jour librement, beaucoup moins retenues qu'en Europe par les traditions du passé. Elles sont pour nous un véritable laboratoire de science sociale et l'observation des expériences auxquelles leurs habitans se livrent peut être singulièrement utile au vieux monde. Il importe toutefois de ne jamais perdre de vue la diversité des milieux, la différence entre cette terre vierge d'Australie où la civilisation a été implantée comme une bouture et la vieille Europe où elle a crû lentement, où ses racines plongent dans le plus lointain passé. Des essais plus ou moins heureux dans l'une pourraient être funestes à l'autre.

I

La faveur que les idées socialistes ont rencontrée en Australie surprend au premier abord. Sa sœur aînée, l'Amérique, a évolué jusqu'à ces derniers temps dans un sens tout opposé : l'individu y est plus vigoureux, l'État plus effacé que partout ailleurs. Cependant l'Australie semble plus essentiellement anglaise que les États-Unis : la part des élémens étrangers aux îles Britanniques dans sa colonisation est négligeable, et l'on sait que les Anglo-Saxons sont profondément individualistes : c'est d'eux que leurs neveux d'Amérique ont hérité, pour l'accentuer encore, la méfiance de l'État. Si les Australiens tendent, au contraire, à en augmenter sans cesse la part, c'est dans les circonstances de leur histoire, de leur rapide développement qu'il faut en chercher l'explication.

Il serait facile d'établir une opposition saisissante entre les premiers colons de l'Australie et ceux des États-Unis : d'un côté, les *Pilgrimfathers* de la *Mayflower*, les Puritains qui s'exilaient pour

fonder une société conforme aux enseignemens que leur foi trouvait dans la Bible; de l'autre, les forçats que, cent cinquante ans plus tard, le gouvernement anglais envoyait à Botany-Bay, pour purger l'Angleterre de ses criminels incorrigibles. La comparaison serait trompeuse et les conclusions qu'on en tirerait, injustes. Les *convicts* ont été un instrument précieux entre les mains d'une administration habile pour préparer la voie à la venue des colons libres, puis les auxiliaires de ceux-ci pour la mise en valeur du pays; leurs descendans n'ont jamais formé qu'un élément très secondaire de la population. Mais ce qui fait la profonde différence entre l'Australie et l'Amérique, c'est que la première a été envahie par une énorme immigration alors qu'elle était tout à fait dans l'enfance, tandis que dans la seconde s'était formé lentement, pendant deux siècles, un substratum solide grâce auquel elle a pu supporter sans rupture d'équilibre l'afflux de colons européens qui s'y porte depuis cinquante ans.

L'Australie a toujours manqué de cette base solide qu'avaient constituée aux États-Unis les descendans des Puritains et l'aristocratie des planteurs du Sud. Un moment, on put croire que les *squatters* ou grands propriétaires pasteurs constitueraient une classe analogue à ceux-ci; mais la découverte de l'or en 1851 vint tout changer. Dès lors l'immigration fut infiniment plus considérable qu'en Amérique et submergea les élémens préexistans, beaucoup trop faibles pour s'assimiler les nouveaux venus plus nombreux. L'accroissement de la population est fabuleux : de 430 000 habitans en 1851, elle passe à 1 252 000 en 1861, ayant reçu pendant ces dix années 613 000 immigrans, moitié plus que la population totale au début de la période, et dès ce moment la société australienne est complètement transformée; pendant les années suivantes l'immigration continue à être proportionnellement bien plus forte qu'en Amérique : 291 000 de 1861 à 1871; 336 000 de 1871 à 1881; 386 000 de 1881 à 1891. La population atteint aux mêmes dates les chiffres de 1 924 000, de 2 742 000, de 3 809 000 enfin, presque décuple de ce qu'elle était quarante ans plus tôt. Les États-Unis sont loin d'avoir seulement triplé le nombre de leurs habitans dans le même laps de temps : il y a des villes-champignons en Amérique; c'est l'Australie tout entière qui est un champignon.

L'immigration n'y a pas seulement été très nombreuse; elle a été chaotique, pour ainsi dire : les mines d'or qui n'ont, en définitive, joué aux États-Unis qu'un rôle secondaire sont le fait prépondérant de la colonisation australienne. Les aventuriers de toute profession et sans profession, les gens ennemis du travail

régulier ont été attirés par la grande loterie qu'est la recherche de l'or et se sont précipités sur elle. Recrutés dans les villes plutôt que dans les campagnes, ces immigrans formaient un ramassis hétérogène, sans tradition, sans cohésion, tout différent des groupes sociaux fortement cimentés qui colonisèrent les premiers l'Amérique du Nord, fort inférieur même à ceux qu'elle reçut durant la période de la grande immigration, du moins jusque vers 1880. C'est au milieu où se sont recrutés pour la plupart les immigrans australiens, aussi bien qu'aux circonstances qui les ont attirés qu'il faut attribuer l'un des fléaux de l'Australie, l'énorme proportion de la population urbaine.

Sur les 1 140 000 habitans de la colonie de Victoria en 1891 les villes de plus de 5 000 âmes en comptaient 616 000, soit 54 pour 100, dont 491 000 étaient concentrés à Melbourne. Dans la Nouvelle-Galles du Sud la population des villes atteint 505 000 habitans, soit 44 pour 100 de la population totale de 1 132 000 âmes; la capitale de la colonie, Sydney, a 383 000 habitans, c'est exactement le tiers de l'ensemble. De même Adélaïde compte 133 000 âmes sur les 320 000 de l'Australie du Sud; la proportion de la population urbaine est de 48 pour 100. Elle est un peu moins forte dans les autres colonies, tout en s'élevant encore à un peu plus du tiers en Nouvelle-Zélande (211 000 sur 626 000 âmes de population blanche), où elle est la plus faible, si l'on excepte la minuscule Australie de l'Ouest qui n'avait pas encore subi, en 1891, l'influence des mines d'or, et dont les deux seules villes notables contenaient 14 000 des 49 000 habitans. L'ensemble des sept colonies Australasiennes comptait 1 608 000 âmes de population urbaine sur 3 809 000, proportion énorme de 42,5 pour 100, qui n'est atteinte nulle part ailleurs. Quatre villes, Melbourne, Sydney, Adélaïde et Brisbane, avaient à elles seules 1 100 000 habitans, beaucoup plus du quart de la population totale.

Le mal est d'autant plus grand que l'Australasie est, en dehors de l'industrie aurifère, un pays essentiellement agricole, pastoral surtout. La laine, la viande, les autres produits du bétail constituent les deux tiers des exportations australasiennes. De grande industrie, il n'y en a point et il n'y en aura pas de longtemps. Sauf l'or et l'argent, les mines métalliques sont à peu près inexploitées et paraissent jusqu'à présent peu abondantes; les quelques gisemens de cuivre de l'Australie du Sud sont près de s'épuiser; le charbon n'a d'importance appréciable qu'en Nouvelle-Galles et en Nouvelle-Zélande. D'ailleurs, un pays aussi neuf, obligé de tirer tous ses capitaux du dehors, très éloigné des plus grands marchés du monde, ne peut avoir encore d'industrie de premier ordre. En

Amérique même, les industries sont toutes récentes, sauf celle du coton. En résumé, c'est l'or qui a attiré des centaines de mille immigrans en Australie; son extraction n'occupait en 1892 que 55 000 personnes. Les grandes ressources du pays sont essentiellement rurales; mais ses habitans sont venus des villes et la moitié d'entre eux s'y sont renfermés de nouveau. C'est cette opposition, ce manque d'équilibre originel qui constitue le défaut le plus grave de la société australienne.

Les idées socialistes devaient naturellement être accueillies avec faveur par les chercheurs d'or malheureux ou ruinés après une fortune momentanée qui peuplaient les grandes villes, par les ouvriers très nombreux et par cela même très puissans, dont les salaires avaient été extrêmement élevés pendant le premier essor des mines et qui ne voulaient à aucun prix les voir diminuer. Des mêmes causes est né le protectionnisme à outrance : pour faire vivre tous ces ouvriers des villes, il fallait créer des industries qui, placées dans des conditions défavorables, ne pouvaient soutenir la concurrence étrangère qu'en s'entourant de hautes barrières : la seule colonie qui lui ait échappé, la Nouvelle-Galles, est précisément celle où l'industrie, grâce à d'importantes mines de charbon, pouvait naître et se maintenir naturellement.

L'État s'est d'ailleurs trouvé dès l'origine très puissant en Australie. La politique de vente des terres à haut prix, qui a tant contribué à la prospérité de ce pays dès avant les découvertes minières, lui procura de tout temps des ressources très importantes. Aujourd'hui encore les recettes que les diverses colonies tirent tant des terres louées pour le pâturage que de celles qui sont vendues atteignent en moyenne plus du huitième de leur revenu total. Dans la Nouvelle-Galles même, celui-ci est de 265 millions de francs dont un cinquième, 55 millions, provient du domaine public. L'État disposait ainsi de sommes très importantes alors que les capitaux des particuliers étaient encore faibles ou très instables, comme dans la période de grande effervescence qui suivit la découverte de l'or. Il fut ainsi naturellement amené à se charger des grands travaux publics et surtout des constructions de chemins de fer. Que la constitution du réseau ferré ait été hâtée ainsi au début, cela est incontestable; mais bientôt arrivèrent des complications : lorsque l'État, une fois la plupart des lignes nécessaires terminées, voulut congédier la plupart des très nombreux ouvriers qu'il employait, naquit la question des *unemployed*, des *sans-travail*; le principal remède qui y fut apporté, sous la pression de l'opinion publique et de considérations électorales, consista à entreprendre sans cesse de nouvelles

lignes, de moins en moins productives. Les masses s'habituent ainsi de plus en plus à considérer l'État comme le patron par excellence, et les *relief works*, les travaux entrepris pour soulager les ouvriers inoccupés, comme une fonction essentielle du gouvernement. Puisqu'il construit et exploite les chemins de fer, dit-on bientôt, pourquoi n'entreprendrait-il pas aussi toutes les autres industries, notamment l'industrie minière? La force des choses avait conduit en Australie à l'exploitation des chemins de fer par l'État : il en résulte qu'aujourd'hui, la logique simpliste des démocraties veut en faire le patron universel.

A ces causes, il faut encore ajouter les mauvais rapports des classes de la population entre elles. Que de fois n'ai-je pas entendu des Australiens regretter les sentimens amers de classe — *very bitter classfeelings* —, dont étaient animées les couches inférieures de la population à l'égard surtout des grands propriétaires, des *squatters*. Comment ce sentiment de classe, assez faible en Amérique, est-il aussi fort ici? C'est sans doute encore à la composition mal équilibrée de la population qu'il faut l'attribuer. Aux États-Unis, où l'industrie, si elle est née en partie à l'abri artificiel de tarifs protecteurs, a du moins devant elle un immense marché, elle est vigoureuse, prospère, et l'ouvrier peut voir s'ouvrir devant lui un avenir illimité. En Australie, au contraire, les chétives industries de serre chaude qui n'ont devant elles que des marchés minuscules — puisque chaque colonie forme un territoire douanier séparé, — végètent; et l'ascension, le passage de l'état d'ouvrier à celui de patron, tout au moins de contremaître, n'est guère possible dans ce corps anémié. L'ouvrier n'ayant pas devant lui de perspectives d'avenir est ainsi mécontent, malgré ses hauts salaires; se plaint d'être un paria; et n'espère qu'en un changement radical de l'organisation de la société.

C'est en particulier aux *squatters* qu'il en veut. Ces grands propriétaires, ces grands locataires de terrains de parcours pour le bétail, dont plusieurs détiennent des dizaines de milliers d'hectares, sont cependant l'élément solide de la colonisation australienne, les véritables auteurs de la grandeur économique de ce pays. Le départ de quelques milliers d'entre eux lui serait plus funeste que l'exode de la moitié des 1100 000 habitans qui peuplent ses quatre grandes villes. Si la propriété pastorale est souvent énorme en Australie, c'est que cette énormité est nécessaire à cause du climat, de ses longues sécheresses, de son irrégularité qui occasionnent parfois des pertes désastreuses auxquelles un petit propriétaire, muni d'avances insuffisantes, ne saurait résister. L'agriculture proprement dite n'est pas non plus très fa-

vorisée en Australie, parce que les terres voisines des côtes sont presque toujours couvertes de forêts dont le défrichement revient à un prix élevé. Des squatters, des fermiers ou agriculteurs, et des ouvriers, les premiers sont les plus utiles, ils forment l'épine dorsale, *the back-bone*, suivant l'énergique expression anglaise, de la colonisation; les seconds sont presque un élément secondaire; les derniers ne contribuent presque pas à la prospérité de l'Australie, mais ils sont les plus nombreux, et ils la gouvernent.

Recrutement des immigrants dans des milieux sans cohésion ni tradition, en forte proportion dans les villes; manque d'harmonie qui en résulte entre la composition de la population, en grande partie urbaine, et la nature des ressources du pays, surtout pastorales; jalousie entre les diverses classes de cet ensemble mal équilibré, voilà ce qui a favorisé la poussée du socialisme d'État en Australie, malgré l'esprit individualiste de la race britannique qui a presque seule peuplé ce continent. On peut y ajouter quelques causes ethniques secondaires: l'influence des Écossais, très nombreux surtout en Nouvelle-Zélande et dont l'esprit s'accommode assez bien d'un radicalisme dogmatique; celle aussi des Irlandais, qui constituent plus d'un cinquième de la population (1), et qui rendent la démocratie australienne quelque peu turbulente et impatiente. D'autre part, comme l'Anglais ne cesse jamais si vite d'être lui-même, on retrouve dans cette jeune et hardie société un grand nombre de coutumes, même d'institutions qui en revêtent l'extérieur d'apparences tout à fait britanniques. Les Anglo-Saxons tiennent à conserver les dehors et les formes des choses, lors même qu'ils en changent le fond. Les habitudes de vie, comme les plaisirs des Australiens, ont été, aussi bien que leur type, à peine modifiés par le milieu, dont l'influence ne se fait pas encore sentir depuis assez longtemps. En matière religieuse, enfin, l'influence de l'esprit anglais s'est maintenue plus profondément qu'en toute autre: les sentimens chrétiens sont encore aussi vivans et les observances extérieures, celle du dimanche notamment, plus rigidement suivies, peut-être, qu'en Grande-Bretagne même.

II

Sous le manteau de constitutions modelées sur celle de l'Angleterre, ces sociétés des antipodes sont de pures démocraties: dans les cinq colonies qui se partagent le continent australien,

(1) D'après le nombre des catholiques: 801 000 sur 3 801 000 en 1891.

dans l'île de Tasmanie, dans l'archipel de la Nouvelle-Zélande, l'appareil du gouvernement est le même : un gouverneur nommé par la reine, chef du pouvoir exécutif, mais surtout personnage d'apparat, qui a cependant le pouvoir, rarement employé, de réserver son assentiment aux lois votées par le parlement et de les transmettre à la reine dont le droit de *veto*, toujours en théorie, est absolu ; une Chambre haute ou Conseil législatif dont les membres sont tantôt nommés par le gouvernement, à vie ou pour un certain nombre d'années, tantôt élus par un corps censitaire, jouant le rôle de la Chambre des lords, repoussant parfois les lois votées par la Chambre basse, quitte à céder si, après une dissolution, les électeurs se prononcent contre elle ; enfin une Assemblée législative, qui se distingue de la Chambre des communes anglaise en ce qu'elle est élue par le suffrage universel, mais qui est, comme elle, l'organe moteur du gouvernement, qui fait et défait les ministères, choisis, pour la plus grande partie dans son sein.

Comme les mécanismes gouvernementaux, les milieux politiques sont à peu près identiques. Ce sont des questions économiques et sociales qui s'y agitent principalement : les réformes politiques, relatives surtout à l'extension du droit de suffrage, qui avaient été discutées dans les premières années qui suivirent la concession du *self-government* à toutes les colonies entre 1855 et 1860, sont aujourd'hui acquises. Ce qui remplit les sessions des parlements, c'est la lutte entre libre-échangistes et protectionnistes, ou plutôt entre protectionnistes modérés et protectionnistes à outrance, à laquelle viennent se mêler, pour la dominer presque aujourd'hui, les discussions entre les partisans et les adversaires de l'extension indéfinie des pouvoirs de l'État. La coexistence de ces deux ordres de questions, l'absence de grands partis historiques, comme en Angleterre et aux États-Unis, quoiqu'il y ait dans chaque parlement, à l'instar de la Chambre des communes, un *leader* de l'opposition, personnage quasi officiel et successeur désigné du premier ministre, la fréquence des coalitions de groupes ont abouti à une grande instabilité ministérielle : les trois plus grandes colonies, Victoria, Nouvelle-Galles, Nouvelle-Zélande, ont eu depuis quarante ans de 27 à 28 cabinets ; l'Australie du Sud, 42 ; la moins instable, le Queensland, 15 seulement.

Les replâtrages, les « débarquemens » fréquens sont favorisés par la qualité inférieure du personnel politique : en Australie, comme en Amérique, comme dans bien d'autres démocraties anciennes et modernes, le divorce entre les « autorités sociales »,

suivant la forte expression de Le Play, et les gouvernans, est de plus en plus complet : les chambres hautes servent seules encore de refuge à quelques *squatters*, industriels, banquiers; encore est-ce pour elles un titre à l'hostilité des politiciens de carrière. « Que représentent-ils donc, s'écriait, en parlant des membres du Conseil législatif, le premier ministre de la Nouvelle-Galles du Sud, M. Reid, ces hommes nommés à vie par les divers gouvernemens qui se sont succédé? des avocats, des industriels, des financiers heureux, voilà tout ce que c'est... » Le fait d'avoir exercé avec quelque succès une profession doit donc être l'arrêt de mort de l'influence politique d'un homme !

Les paroles que je viens de citer étaient prononcées au cours de la période électorale, à la suite d'une dissolution de la Chambre, qu'avait provoquée le refus du Conseil législatif de voter des réformes fiscales et douanières proposées par le gouvernement. Ces élections de 1893 marquèrent un nouveau pas dans la décadence du personnel politique de la Nouvelle-Galles. Le chef de l'opposition protectionniste, sir George Dibbs, le vieux sir Henry Parkes, son allié, quoique libre-échangiste, presque tous les hommes indépendans qui n'acceptaient pas en entier et servilement les plans financiers du ministère, furent battus. De sir Henry Parkes, l'ancien chef, devenu dissident, du parti libre-échangiste, à son successeur M. Reid, la décadence est grande. Le *grand old man* des antipodes, comme on l'appelait, par une comparaison un peu ambitieuse avec M. Gladstone, était un véritable homme d'État. Cinq fois premier ministre, il s'était attaché à l'œuvre de la fédération des colonies australiennes qui leur serait si utile, ne fût-ce qu'en élargissant un peu l'horizon de leurs gouvernans. Bien qu'un peu charlatan à l'occasion, il ne se laissait pas absorber par les préoccupations électorales.

Son successeur, dont il disait « qu'il s'étonnait qu'un cerveau aussi réduit pût aller de compagnie avec un si énorme ventre », est, au contraire, un de ces politiciens pour qui tout l'art de gouverner consiste à suivre ceux dont ils sont les chefs, à satisfaire surtout les groupes les plus bruyans. Aussi préfèrent-ils les mesures d'ostentation aux réformes simples et graduelles et excellent-ils à compliquer les questions, à confondre les plus diverses pour composer de véritables mélanges détonans qui feront retentir leur nom dans les couches profondes du peuple, pour lesquelles ils prétendent travailler. Souvent, suivant un mot célèbre, ils ne pensent que quand ils parlent, mais ils se font vite une opinion sur tous les projets de réforme, non pas en en étudiant le fond, mais en scrutant l'effet qu'ils produiront

sur les masses électorales. Lorsque M. Reid arriva au pouvoir, en 1894, il était nettement investi par le pays de la mission d'abaisser le tarif douanier. Non content de déposer une loi dans ce sens et de proposer l'établissement d'impôts directs, — foncier et sur le revenu — pour maintenir les recettes budgétaires, il compliqua la réforme en rendant ces impôts progressifs, en exemptant tous les revenus inférieurs à 7500 francs. Il se refusa à toute concession à l'égard de la Chambre haute qui désapprouvait ces excès démagogiques, en appela aux électeurs, et, cette fois, ajouta à son programme la réduction à cinq ans du mandat, jusqu'alors à vie, des membres de la haute assemblée, et l'institution du *referendum*. C'était un bouleversement complet de la constitution ; mais tout ce bruit et les violens discours qui l'accompagnaient satisfaisaient le bonhomme Démos, qui n'a guère changé depuis qu'Aristophane s'en moquait à Athènes. « Corps pourri et corrompu, vieux fossiles », tels étaient les termes donc se servait le premier ministre lui-même pour désigner la Chambre haute et ses membres. La période électorale terminée, il s'étonnait qu'ils en fussent mécontents et lui votassent un blâme pour ce qui n'était, disait-il, que *election talk*, des discours électoraux. La comédie finie, les acteurs étaient surpris qu'on vînt leur reprocher à la ville ce qu'ils avaient dit sur les planches pour se faire applaudir du public.

Les méthodes de travail des parlemens australiens témoignent aussi du souci d'ostentation qui caractérise le monde politique de ces démocraties. La Nouvelle-Zélande se fait particulièrement remarquer à ce point de vue. Le premier ministre est ici un ancien cabaretier, qui, par une singulière ironie, se trouvait obligé, l'été dernier, de soutenir un projet de loi restreignant la vente des liqueurs alcooliques. Ce n'était qu'un des quatre-vingts et quelques *bills* que le Parlement devait discuter dans les trois derniers mois de sa session et qui avaient trait aux sujets les plus divers : divorce ; restriction de l'immigration, surtout de celle des Chinois ; questions ouvrières, agraires ; enfin question de la banque de la Nouvelle-Zélande, près de tomber en déconfiture sous l'exagération de ses prêts hypothécaires. Dans cette dernière discussion il y eut deux séances qui, commencées à 2 heures de l'après-midi se terminèrent l'une à 6, l'autre à 8 heures du matin : c'est dans ces conditions que fut votée une garantie de 80 millions de francs donnée par cette colonie dont le budget total ne dépasse guère 100 millions. Or, un an auparavant, le jeune et populaire ministre des finances avait déjà arraché à la Chambre, en une nuit, une première garantie de 50 mil-

lions en faveur de cette même institution, jurant que la situation lui était parfaitement connue, que la Banque serait désormais à l'abri de toute épreuve, comme il le répétait encore, au printemps de 1895, aux actionnaires de Londres!

Force the bills through the house, forcer la main à la Chambre pour faire passer ses projets, voilà la politique constante de tous ces gouvernemens. En Nouvelle-Zélande, les séances se prolongent presque toutes jusqu'à minuit ou 1 heure du matin. La moitié d'entre elles est absorbée, il faut le dire, par les remaniemens de lois votées à la hâte un ou deux ans auparavant et reconnues inapplicables; en 1895, on s'occupait notamment d'amender ainsi une loi sur la vente des liqueurs alcooliques et une autre sur l'arbitrage entre patrons et ouvriers, adoptées en 1894, ainsi qu'une loi sur le travail dans les boutiques, *shops and shops'assistants act*, qui datait aussi de 1894 et en remplaçait une autre de 1892. Contre une pareille législation, l'obstruction parlementaire serait une protection; mais on s'en est enlevé le bénéfice en limitant à une demi-heure le temps pendant lequel un orateur peut parler.

Comment s'étonner que l'opinion publique commence à se dégoûter du régime parlementaire ainsi pratiqué, et que l'agitation en faveur du *referendum* prenne de la force dans toutes les colonies? En Nouvelle-Galles du Sud, le *referendum* est, on l'a vu, dans le programme du gouvernement actuel; en Nouvelle-Zélande il a fait l'objet d'un projet de loi présenté au Parlement, et partout, on s'en préoccupe. D'ici peu d'années, on l'adoptera sans doute. Mais il est à craindre que cette réforme n'améliore guère les mœurs politiques australiennes. Si l'on a recours au vote populaire, chaque fois qu'il y a désaccord entre les deux Chambres comme on projette de le faire, on hâtera seulement l'adoption inconsidérée de projets de loi sans consistance. L'esprit dans lequel sont pratiquées les institutions a plus d'importance peut-être que ces institutions elles-mêmes; et cet esprit en Australie est impatient et brouillon.

Le régime parlementaire est un mécanisme délicat, bien fragile entre les rudes mains de la démocratie, toujours un peu brutale et peu disposée à admettre les ménagemens et les concessions qui peuvent seuls en rendre le fonctionnement possible. Il exige d'ailleurs la présence de deux partis nettement tranchés, ayant chacun leurs principes, leurs traditions, leur personnel. Ces conditions n'ont jamais été réalisées en Australie, et l'on s'en éloigne de plus en plus depuis que grandit le parti ouvrier qui, en promenant de droite et de gauche les votes de

ses partisans, a obtenu des diverses coteries sans principes bien fermes qui se succèdent au pouvoir, le vote de nombreuses mesures législatives conformes à son programme. N'ayant en face de lui aucune opposition fortement organisée, il tient dans une dépendance plus ou moins complète les gouvernemens des principales colonies, Victoria, Nouvelle-Galles, Australie du Sud et Nouvelle-Zélande surtout.

Ces méthodes opportunistes ont valu au parti ouvrier australien les reproches des révolutionnaires européens. Ils l'ont accusé de s'être laissé domestiquer et leurrer. Un écrivain de la *Revue socialiste* (1) disait même récemment qu'il n'avait jamais pu se résoudre à répondre affirmativement à cette question : « Y a-t-il un mouvement socialiste en Australie ? » et il ajoutait ensuite : « En grande pompe et en cérémonie, les représentans du capitalisme concèdent de temps à autre à la classe ouvrière quelque petite loi, quelque vague promesse, quelque privilège innocent, quelque aumône chétive... Dans la pratique des discussions parlementaires où ils (les députés ouvriers) se mêlent chaque jour, l'épée luisante de l'idéal est prudemment gardée au fourreau et l'on ne se sert que du fleuret moucheté de l'opportunisme... Un des représentans du parti ouvrier se lève, pour démontrer qu'au lieu de dépenser l'argent pour le profit de tel et tel, il faudrait l'employer dans l'intérêt des ouvriers mal à l'aise de tel ou tel métier. Le gouvernement a immédiatement en réserve quelque petit chemin de fer projeté qui, en réalité, n'aura d'autre utilité que de gaspiller de l'argent et de sauver le gouvernement, mais qui pour le moment va ouvrir toute une province à défricher et donner du travail à des milliers d'hommes... C'est ainsi que les gouvernemens successifs des colonies ont dépensé inutilement des millions qui n'ont profité à personne, leur devise étant toujours : Après nous le déluge ! » On ne saurait mieux exposer la tactique du parti ouvrier, ni critiquer plus justement le gaspillage et l'énorme accroissement des dettes publiques auxquels a donné lieu l'abus des prétendus *reproductive works*, travaux reproductifs, — ce mot est l'équivalent, dans le jargon électoral australien, de cette autre expression si souvent entendue chez nous depuis vingt ans : augmenter l'outillage de la France — qui n'ont rien produit, mais ont rendu chronique la plaie des sans-travail. C'est, toutefois, être bien intransigeant que de traiter d'aumônes chétives les importantes lois dont les socialistes n'ont que trop facilement obtenu le vote, en suivant une méthode

(1) *Le Paradis des ouvriers*, par M. Siebenhaar (*Revue socialiste*, janvier 1896).

plus conforme à l'esprit anglo-saxon qu'à l'idée révolutionnaire.

Le grand desideratum du prolétariat, la journée de huit heures, est en vigueur dans la plupart des métiers en Australie et a été obtenue par les seuls efforts des syndicats, sans aide législative. La rareté des ouvriers habiles pendant la grande période d'effervescence des mines d'or a favorisé les hauts salaires et les courtes durées de travail. Les trade-unions se sont trouvées ensuite assez fortes pour maintenir ces conditions et y ont été encore aidées par l'inflation générale qui a signalé la période de grande prospérité, en partie factice, de l'Australie de 1874 à 1892. Pendant ce temps, il n'a pas été introduit dans ce pays moins de 7 milliards 200 millions nets de capitaux européens, dont plus de la moitié en emprunts publics. Les salaires sont restés très élevés, malgré les courtes journées, le plus simple manoeuvre gagnant 8 à 9 francs par jour ; les syndicats ne rencontraient que peu de résistance et en profitèrent pour assurer leur puissance.

Ils voulurent la mettre à l'épreuve en 1890-91, mais les grandes grèves qu'ils organisèrent alors dans les industries maritimes et parmi les mineurs des houillères de la Nouvelle-Galles du Sud échouèrent complètement. Le malaise résultant des excès de spéculation se faisait déjà sentir ; les industriels, gravement menacés cette fois, s'unirent, et les grévistes durent renoncer à leurs prétentions. C'est depuis lors que le parti ouvrier s'est constitué *solidarity-party*, que des liens se sont noués entre les associations ouvrières des diverses colonies et que des mesures législatives d'un caractère socialiste prononcé ont été prises par les divers gouvernements qui s'étaient bornés, jusque-là, à soulager les sans-travail par des travaux publics de toute sorte.

Avant d'examiner cette législation, il convient de parler brièvement d'un point particulier du mouvement ouvrier australien, le socialisme rural des tondeurs de moutons. Très nombreux dans ce pays qui compte 120 millions de bêtes à laine, ils forment une population à demi nomade qui se déplace d'un *run* ou parcours de mouton à un autre ; ils sont accompagnés de ce qu'on appelle les *rouseabouts*, gens souvent sans aveu, qui font tous les petits travaux accessoires de la tonte, ramassent la laine, tiennent des cantines, etc. Les tondeurs eux-mêmes se recrutent dans les couches les plus inférieures de la population coloniale. Leurs divers syndicats sont réunis en une fédération générale, et les grèves, au moins partielles, qui éclatent tous les ans, revêtent un caractère de violence qu'ont très rarement les grèves urbaines. La grande grève de 1894 a révélé des tendances et des moyens

de propagande tout à fait anarchistes. Des agitateurs parcouraient le pays en tenant des discours et distribuant des pamphlets incendiaires. Les parlemens sont formés « de comités de voleurs corpulents, d'escrocs bien élevés, d'orateurs prostitués, d'abjects vendus... L'arbre de la liberté ne porte des fruits que lorsqu'il a été fumé avec les os de ces gras usuriers, de ces insolens despotes. » On engageait les grévistes « à étudier la science de la mort, à employer les balles, l'acier, la mélinite, les torpilles, le poison, les explosions. » Des hangars, des bateaux chargés de laine furent brûlés; des tondeurs, non affiliés au syndicat, enlevés, enchaînés et retenus dans des endroits écartés; d'autres furent même tués à coups de fusil. Plus atroces encore furent les cas d'empoisonnement : une tentative de ce genre fut faite de nouveau dans le Queensland en 1895, pendant mon séjour en Australie, et faillit coûter la vie à plusieurs dizaines de personnes. Sans doute les chefs des trade-unions n'approuvaient pas ces sauvageries, mais ils n'osaient les répudier ouvertement : aucun député, aucun journal ouvrier n'a manifesté publiquement son indignation. La notion de la liberté du travail, en Australie comme en Europe, a complètement disparu dans les milieux populaires. Un témoin oculaire de l'incendie d'un bateau par les grévistes, sur le Murray, me dit que l'impression générale parmi les ouvriers des grandes mines d'argent de Broken Hill, où il habitait, avait été celle-ci : « Il y a longtemps déjà qu'on aurait dû le brûler; ç'a toujours été un bateau étranger au syndicat »; et mon interlocuteur, brave commerçant de détail, aisé pourtant et nullement révolutionnaire, tout en déplorant les violences, trouvait que les *squatters* avaient eu tort de ne pas accepter l'arbitrage, de vouloir aller jusqu'au bout de leurs droits. Toutes les grandes grèves récentes, ajoutait-il, ont échoué, et cela entretient une grande animosité parmi les ouvriers. Grâce au socialisme des tondeurs de moutons, les représentans de certains districts ruraux sont parmi les plus révolutionnaires des parlemens australiens.

III

L'influence des doctrines socialistes se fait sentir dans toutes les parties de la législation australienne : lois sur les terres et sur le travail dans les manufactures, système d'impôts, tendance générale de l'État à se faire industriel et commerçant, à empiéter de plus en plus sur le domaine de l'initiative privée.

C'est la législation terrienne qui a surtout attiré dans ces dernières années l'attention des gouvernemens désireux de résoudre

cette éternelle question des sans-travail, toujours aiguë en Australie. On avait longtemps entretenu le mal en exécutant des travaux publics inutiles (1). La cause profonde de la surabondance des gens sans emploi dans ce pays si neuf était manifestement l'excès de la population urbaine; pour le guérir, il fallait donc s'efforcer d'augmenter la population rurale, et donner aux sans-travail des terres dont la culture les ferait vivre, tandis que les métiers urbains étaient incapables d'assurer leur subsistance : *settle the people on the land*, placer les gens sur la terre, telle est la formule répétée à l'envi par tous les politiciens des antipodes; et pour obtenir ce résultat, les diverses colonies ont, depuis une dizaine d'années et surtout depuis 1892, profondément altéré leur législation sur les terres.

Dans les lois passées par les diverses colonies de 1884 à 1888, le système de la vente à auction des terres publiques fut de plus en plus abandonné ou du moins fort restreint et remplacé par la vente à prix fixe soit au comptant, soit à paiements répartis en quinze ou vingt annuités et sous condition de faire certaines améliorations, notamment des clôtures, dans un délai donné, et souvent aussi de résider sur la terre; les étendues qui pouvaient être achetées par une même personne furent limitées à quelques centaines d'hectares, ce qui n'est pas énorme dans un pays tel que l'Australie. L'ensemble de cette législation était assez sage : elle empêchait l'accaparement du domaine public par des spéculateurs, comme cela avait eu souvent lieu antérieurement. Elle contenait, cependant, déjà le germe d'une intervention excessive de l'État dans les affaires des colons, et l'on pouvait y trouver la trace d'un esprit hostile à la grande propriété.

Ces dispositions se sont manifestées dans les lois plus récentes adoptées par toutes les colonies depuis 1890, sous la pression du parti ouvrier. La plus caractéristique est celle de la Nouvelle-Zélande, qui date de 1892.

Les traits distinctifs du régime actuel des terres, dit une publication officielle : *The official year book of New Zealand*, sont le résultat d'idées venues graduellement à maturité dans cette colonie depuis quelques années. Ils comprennent le principe de la possession du sol par l'État, combiné avec une tenure perpétuelle de l'occupant : *State ownership of the soil with a perpetual tenancy in the occupier*. La plus grande partie des

(1) Les excès de construction de voies ferrées ont été très grands, notamment dans la colonie de Victoria, où il se trouve 227 kilomètres, dont les recettes kilométriques n'atteignent pas 1 000 francs par an et 820 qui ne font pas leurs frais d'exploitation, sur 5 000 kilomètres au total.

terres de la couronne sont en conséquence non pas vendues, mais louées à baux emphytéotiques de neuf cent quatre-vingt-dix-neuf ans, c'est-à-dire pratiquement à perpétuité. Deux autres modes d'aliénation ont, cependant, encore été maintenus, mais ne doivent pas être appliqués à plus de 100 000 hectares par an : ce sont la vente au comptant, à prix fixe, et la location pour vingt-cinq ans; dans ce dernier cas, l'occupant peut acheter le fonds après dix ans. La rente est fixée à 5 pour 100 du prix de vente au comptant dans le cas de location pour vingt-cinq ans et à 4 pour 100 seulement dans le cas de l'emphytéose. Les terres du domaine sont divisées en deux catégories : celles de la première se vendent au maximum 1 livre sterling par acre (62 fr. 50 par hectare), et nul n'a le droit d'en occuper plus de 256 hectares; le prix maximum pour celles de la seconde est de 15 fr. 50 par hectare, et nul ne peut en occuper plus de 800 hectares. Si un colon possède déjà des terres en Nouvelle-Zélande, il faut défalquer leur surface de ces maxima de 256 et 800 hectares pour obtenir l'étendue qu'il peut encore acheter ou louer à l'État. Des précautions extrêmement minutieuses sont prises pour assurer la culture des lots par leurs occupants. Même dans le cas de vente au comptant, il n'est délivré à l'acheteur qu'un certificat d'occupation et il doit, avant sept ans, avoir fait des améliorations à raison de 62 fr. 50 par hectare s'il s'agit de terres de première classe ou de 31 fr. 25 pour celles de deuxième classe. C'est alors seulement qu'un titre définitif lui est remis. Pour les deux autres modes de tenure dont le dernier, le louage à neuf cent quatre-vingt-dix-neuf ans, est le favori de l'administration, la réglementation est plus minutieuse encore : obligation à la résidence pendant sept ou dix ans de suite; amélioration à raison de 10 pour 100 du prix de vente la première année, puis de 10 pour 100 encore en deux ans, puis encore de 10 pour 100 en six ans; nouvelles améliorations ultérieures jusqu'à concurrence de 62 fr. 50 ou 31 fr. 25 suivant la catégorie à laquelle appartient la terre : voilà ce qu'on exige du colon.

L'ensemble de ces mesures constitue à notre sens un affaiblissement notable du droit de propriété et une immixtion tout à fait excessive de l'État dans les affaires privées des particuliers. Ce droit de possession primordial qu'on attribue à l'État sur toutes les terres n'est qu'un retour aux principes des despotismes orientaux où le souverain a un droit absolu sur les biens de ses sujets; que le souverain soit un, ou la moitié plus un, comme dans les démocraties, ce n'en est pas moins là une maxime détestable. Sans doute un bail de neuf cent quatre-vingt-dix-neuf ans équi-

vaut en pratique à une tenure indéfinie. Mais l'atteinte morale au droit de propriété est grave, malgré tout. Il s'en trouve une autre dans ces améliorations qu'on exige des colons, dans cette surveillance de l'administration qu'on leur impose pendant de longues années. Sans doute, dans un pays neuf, l'État peut exiger quelques garanties qu'on n'achète pas une terre pour en attendre la plus-value sans la mettre en valeur; il a surtout ce droit lorsqu'il accorde des facilités de paiement. Mais il est dangereux de le pousser trop loin : on en arrive vite ainsi à faire diriger les exploitations des particuliers par des fonctionnaires peu compétents, comme autrefois cet intendant de Bordeaux qui prétendait interdire à Montesquieu de planter des vignes. On habitue les cultivateurs à être tenus en tutelle, on affaiblit leur esprit d'initiative, on écarte tous les hommes énergiques qui veulent avoir leurs coudées franches. Enfin l'extension démesurée d'un système de baux emphytéotiques pourrait bien n'être pas sans danger pour les budgets de pays démocratiques où les considérations électorales pèsent toujours d'un si grand poids sur les gouvernements. Sera-t-il toujours facile de faire payer ces rentes annuelles? L'opinion publique n'obligera-t-elle pas à accorder des sursis, des remises dans les années malheureuses? Ce sont toujours les finances de l'État qui souffrent le plus des expériences socialistes.

Ainsi compromis une première fois par la loi sur les terres de 1892, le droit de propriété n'a pas tardé à subir en Nouvelle-Zélande une autre et plus grave atteinte. Le gouvernement jugeant que le domaine public ne comprenait plus assez de bonnes terres, s'était déjà fait autoriser à traiter de gré à gré avec des particuliers pour leur en acheter. Une loi de 1894 lui a maintenant donné le droit d'exproprier toute personne, possédant un domaine d'un seul tenant dont l'étendue dépasse 400 hectares si la terre est propre à la culture, 800 hectares si elle est mi-agricole, mi-pastorale, 2 000 si elle n'est propre qu'à la pâture. Si le prix offert par le gouvernement n'est pas accepté, une Cour spéciale le fixe après expertise. Voilà donc un maximum imposé à l'étendue de la propriété foncière et un maximum fort peu élevé dans un pays neuf tel que la Nouvelle-Zélande, grande comme la moitié de la France et peuplée de moins de 700 000 habitants. C'est un premier pas vers le partage égal des terres. Sans doute cette loi n'est, en théorie du moins, qu'une mesure transitoire, votée pour six ans seulement. Mais qui peut garantir qu'elle ne sera pas rétablie au premier jour et peut-être aggravée? Lorsqu'une fois on a ébranlé un principe aussi fondamental que la propriété, il ne

dépend plus de ceux qui s'y étaient attaqués de le rétablir. Dans la pratique, d'ailleurs, la nouvelle loi paraît avoir déjà donné lieu à de graves abus provenant de l'immixtion de la politique dans son application.

Les autres colonies australiennes suivent l'impulsion donnée par la Nouvelle-Zélande. La Nouvelle-Galles du Sud, en 1895, a introduit, elle aussi, le principe de l'emphytéose : les *homestead selections* que la nouvelle loi institue, sont des étendues de 512 hectares au maximum, mi-agricoles, mi-pastorales, qui sont louées d'abord pour cinq ans moyennant une rente fixée à 1 et quart pour 100 de la valeur du fonds. Au bout de ces cinq années le bail peut être transformé en bail perpétuel, la rente étant alors doublée ; en outre, — et c'est ici un pas de plus qu'en Nouvelle-Zélande, — l'occupant est tenu, en même temps qu'à certaines améliorations, à la résidence perpétuelle. L'autre trait le plus important de la loi, c'est le pouvoir accordé au gouvernement de reprendre aux *squatters* une portion des terres qui leur sont affermées, en leur accordant pour toute compensation une réduction proportionnelle de la rente qu'ils payent à l'État et une prolongation de bail pour ce qui leur est laissé. Sans avoir la même gravité que le système d'expropriation forcée établi en Nouvelle-Zélande, cette mesure n'en jette pas moins un trouble profond et une fâcheuse instabilité dans l'industrie pastorale.

Les fréquens changemens de la législation terrienne, auxquels se livrent depuis quelques années les colonies d'Australasie, sont en eux-mêmes un très grand mal. Toute œuvre agricole est une œuvre de longue haleine, nécessitant l'emploi de capitaux qui ne peuvent être amortis qu'après un grand nombre d'années ; plus que d'autres peut-être, les lois sur les terres devraient être empreintes d'un caractère de fixité presque absolue. Tant que les modifications ne s'appliquaient qu'à la manière d'aliéner le sol du domaine public, elles avaient relativement peu d'importance ; aujourd'hui qu'on prétend remanier la distribution de ce qui a déjà été vendu ou loué, l'instabilité des lois a pour conséquence l'instabilité dans la tenure du sol, ce qui est infiniment plus grave. Or depuis quinze ans la législation terrienne a été profondément remaniée trois fois en Nouvelle-Galles du Sud, autant en Victoria et en Nouvelle-Zélande, quatre fois dans le Queensland et l'Australie du Sud. « Avec ces changemens continuels, on ne peut plus rien entreprendre, me disait un jeune *squatter*, rencontré sur le paquebot qui me portait d'Australie au Cap de Bonne-Espérance ; je vais voir l'Afrique du Sud, et si le pays me paraît favorable je m'y établirai. » Voilà l'effet qu'une législation instable

mais presque toujours hostile aux grands propriétaires de troupeaux, produit sur cet élément essentiel de la prospérité de l'Australie.

Les idées qui prévalent actuellement dans ce pays au sujet de la propriété, ont été inspirées en grande partie par le désir de donner des terres à l'excès inoccupé de la population urbaine, dépourvue de capitaux suffisans pour acheter la terre au comptant. L'œuvre est déjà difficile de transformer un ouvrier en cultivateur; les colonies australiennes ne l'ont pas jugée pourtant assez compliquée; elles y ont joint une expérience socialiste de culture du sol en commun. La Nouvelle-Zélande est entrée la première dans cette voie; puis le mouvement a passé en 1893 sur le continent australien, où son caractère communiste s'est fort accentué, notamment dans Victoria et dans l'Australie du Sud. J'ai eu la bonne fortune de me trouver dans cette dernière colonie au moment où se faisait une enquête parlementaire sur les communautés créées par la loi de décembre 1893, sous le nom de *village settlements*, et j'ai pu me rendre compte des conditions dans lesquelles se poursuivait cette curieuse expérience.

La loi que je viens de citer prévoit la constitution de *village associations* devant comprendre au moins vingt personnes et auxquelles le gouvernement peut louer une étendue de terres de 64 hectares par tête, au plus; il peut, en outre, leur faire une avance maxima s'élevant à autant de fois 50 liv. st. que l'association comprend de membres. Une somme de 6 fr. 25 par hectare doit être dépensée chaque année en améliorations (*improvements*). Au bout de trois ans, l'association commencera à rembourser les avances reçues de l'État, avec les intérêts à raison de 5 pour 100 l'an; elle devra se libérer complètement en dix annuités. Chaque association sera dirigée par un *board*, comprenant au moins trois *trustees* élus par ses membres ou *villagers* et parmi eux; les différends au civil seront réglés par arbitrage; aucun membre n'aura, dans les terres louées à l'association, d'intérêt séparé et propre, en dehors du droit de possession et d'usage de la part qui peut lui être allouée par le *board of trustees*. Les réglemens qui organiseront le travail et l'existence dans les divers villages seront soumis à l'approbation du ministre des terres.

Celui-ci a d'ailleurs rédigé en personne un règlement modèle, qui a été adopté par presque toutes les associations sans changemens notables. Ce document, qui vaut d'être analysé, énumère d'abord les personnes qui ne peuvent être admises dans les *villages*, telles, par exemple, que les Asiatiques. Il n'est point interdit aux femmes de devenir membres des associations, mais,

dans la plupart des cas, elles n'ont pas été admises, et les hommes seuls participent aux délibérations. L'admission d'un nouveau membre peut être prononcée par le *board of trustees* qui a qualité aussi pour décider l'expulsion de tout villageois en cas d'insubordination, de désobéissance aux réglemens, d'absence non autorisée, etc. L'expulsé peut, toutefois, en appeler à l'assemblée générale de l'association votant à la majorité simple. En cas d'expulsion, de démission ou de décès, toute la part d'intérêt du membre disparu fait retour à l'association; l'héritage est donc supprimé ou du moins subordonné au bon vouloir des *trustees*, qui peuvent allouer un secours à la veuve ou à tel ou tel membre de la famille d'un villageois décédé, ou même leur transférer sa part. Les *trustees* sont les véritables omniarques de Fourier. Élus pour un an et rééligibles, ils sont au nombre de cinq et choisissent un président qui les convoque au moins une fois par mois. Leurs pouvoirs sont énumérés par le règlement en vingt articles et s'étendent à tout : ils sont chargés des relations de la communauté avec le gouvernement; de la direction des travaux de culture de la terre, de construction des bâtimens et autres, ainsi que de toutes les industries qu'ils jugent bon d'établir; de l'achat et de la distribution de tout ce qui est nécessaire à l'association et à l'entretien de ses membres; de la vente de ses produits. Ils dirigent et surveillent le travail des villageois, en déterminent la durée; peuvent leur interdire de se livrer à un travail, quel qu'il soit, s'ils le jugent nuisible aux intérêts de l'association; administrent ses magasins et dépôts; fixent les allocations qui seront faites aux villageois et à leurs familles sous forme de coupons à échanger contre des denrées dans les magasins; veillent à la santé publique, au maintien du bon ordre et de la discipline; ont le droit d'infliger des amendes jusqu'à concurrence de 250 francs, d'augmenter le nombre des heures de travail d'un villageois, ou de diminuer les allocations qu'il touche pour punir les infractions aux réglemens; enfin ils nomment et révoquent le secrétaire, le trésorier, le médecin de l'association et tous autres employés, et en définissent les fonctions.

Les deux tiers des bénéfices seront distribués à titre de dividende, et toujours également entre les membres de l'association. Si l'un d'eux s'est trouvé incapable de travailler pendant un certain temps, sa part n'en sera pas diminuée.

Les villageois sont tenus d'être obéissans et respectueux à l'égard des *trustees*; ils devront résider sur la portion de terrain qui leur aura été allouée par le *board of trustees*, sauf pendant les absences que celui-ci aura autorisées (un congé de quinze

jours par an est de droit); ils ne devront entreprendre aucun travail particulier à l'intérieur ni à l'extérieur du village, ni acheter ou vendre quoi que ce soit, sans avoir reçu l'autorisation des *trustees*. Si l'assemblée générale décide que tout ou partie des gains des villageois, qu'ils aient été faits au sein de la communauté ou en dehors, doit être versée au fonds commun, ils sont tenus d'obéir. Les effets personnels de chacun d'eux, mobilier, vêtemens, livres, ustensiles de ménage, restent leur propriété particulière, mais tous leurs outils et instrumens de production passent à l'association; ils sont simples usagers du terrain qui leur a été alloué pour y habiter, et ne doivent pas en être considérés comme propriétaires ni même fermiers.

L'association est chargée de l'entretien des villageois : les *trustees* déterminent le nombre de coupons alloués à chacun d'eux suivant le nombre, le sexe et l'âge des membres de sa famille; ils seront touchés tous les vendredis par les intéressés, qui recevront en échange, dans les magasins de l'association, des provisions de bouche et des vêtemens. Ces coupons leur assureront aussi des secours médicaux.

La dissolution de l'association pourra être prononcée par l'assemblée générale, à la condition que toutes les avances faites par l'État et les autres dettes, s'il y a lieu, aient été remboursées; les terres pourront alors être partagées entre les membres.

Bien que les treize associations de village qui se sont organisées n'eussent pas plus de quinze à dix-huit mois d'existence au moment de l'enquête parlementaire d'octobre 1895, celle-ci a provoqué des révélations fort intéressantes sur les résultats de ces expériences communistes. Un fait en ressort d'abord très nettement : le déplorable état des finances de toutes les associations; elles doivent à l'État, à des marchands, à tout le monde. Le maximum de 1 250 francs par membre, avancé par l'État, est largement dépassé; un seul des villages ne demande pas de nouvelles avances, mais se déclare dans l'impossibilité de commencer les remboursements à l'époque prévue par la loi; les dettes de la plus obérée des treize communautés atteignent 128 livres sterling (3 200 francs) par tête. Les supplémens d'avances demandés varient de 1 250 à 2 500 francs par villageois; sans quoi, disent les témoins, nous serons obligés d'abandonner notre œuvre. Deux ou trois associations espèrent pouvoir s'en tirer, même si on leur refuse les avances nouvelles qu'elles réclament; mais les termes dont se servent leurs membres, *drag through*, *struggle through*, indiquent que ce ne sera point sans grande peine.

Les résultats obtenus sont-ils du moins en proportion des dépenses faites? Il ne le paraît guère. Par défaut d'expérience, par manque d'union aussi entre les villageois, on a trop souvent travaillé en pure perte. Dans l'une des communautés, après avoir défriché une pièce de terre, on n'a pu s'entendre sur ce qu'il fallait y planter, et elle est restée en jachère; ailleurs, pour satisfaire tout le monde, on a essayé simultanément quantité de cultures diverses, dont la plupart n'ont pas prospéré. L'aspect des villages est, du reste, misérable; les maisons n'ont le plus souvent que deux, ou même qu'une seule pièce. A Murtho, l'un des villages relativement prospères, le coût de l'entretien d'un adulte n'est que de 2 sh. 6 d. (3 fr. 15) par semaine, vêtements non compris, ce qui n'indique pas un *standard of life* bien élevé; ailleurs on descend à 2 shillings (2 fr. 50). L'une des communautés est restée plusieurs mois sans viande, et cependant en Australie, même dans les grandes villes, le prix du mouton descend à 3 ou 4 pence (30 ou 40 cent.) la livre; dans les campagnes, il est plus bas encore.

On s'explique ces déplorables résultats lorsqu'on est instruit des méthodes de travail en vogue dans les villages: « A sept heures et demie, répond le président de l'association de Gillen à la commission d'enquête, nous sonnons la trompe; à huit heures, nous nous mettons au travail; nous avons un quart d'heure pour fumer, entre dix et onze, puis nous dinons à midi. Le travail est repris à une heure; à trois heures et demie, repos d'un quart d'heure, et à cinq heures nous rentrons chez nous. » C'est la journée non pas de huit heures, mais de sept heures et demie, qu'on applique ainsi, été comme hiver, à cette œuvre si étroitement dépendante des circonstances atmosphériques qu'est l'agriculture! Le spectacle serait burlesque s'il n'était attristant. Il semble pourtant que les villageois soient parfois plus durs pour les membres de leur famille que pour eux-mêmes. A Holder, la Commission d'enquête arrivant, à six heures du matin, ne trouve personne dans les champs, qu'une femme coupant du vert pour les vaches: « Trouvez-vous bien qu'une femme soit dehors à travailler lorsque les hommes ne font rien? demande-t-on au président de l'association. — Oh! elle était sans doute dehors pour sa santé, » répond-il ironiquement. On constate d'ailleurs, dans ces villages, une répugnance générale à admettre les femmes à délibérer, bien qu'une campagne ardente et couronnée de succès ait été menée l'année précédente pour leur accorder les droits politiques dans cette colonie même de l'Australie du Sud.

Avec les mauvaises méthodes de travail, le manque d'entente

entre les membres est la principale cause de l'insuccès de ces associations communistes : le despotisme des *trustees* organisé par les réglemens a été tempéré par de petites révolutions ; telle communauté a eu quatre présidens en quinze mois ; rarement les *trustees* sont arrivés au terme de leur mandat. Souvent on ne s'en est pas tenu aux discussions, mais des rixes, des agressions ont eu lieu sans qu'on pût obtenir le châtimement des coupables. « Votre agresseur a-t-il été puni ? demande-t-on à un *trustee* du village de Holder, assailli pendant qu'il travaillait. — Non. Beaucoup de villageois croient que la justice ne peut les atteindre ici et qu'il n'y a aucun recours. — Pensent-ils donc qu'ils peuvent commettre des agressions ou même des meurtres impunément ? — Oui. — Pourquoi ne vous êtes-vous pas plaint, conformément au règlement ? — J'ai été attaqué par un autre *trustee*, et j'aurais eu trois *trustees* sur cinq contre moi. » Le même témoin raconte qu'un villageois ayant été assailli et ayant eu un membre brisé, les *trustees* ont décidé son expulsion, mais l'assemblée générale a refusé de la voter ; nombreux ont été les autres cas de violence dans ce village ; partout il y en a, du reste, et partout la justice est aussi boiteuse. A Lyrup, ce sont des vols qui restent impunis, quoique les voleurs eussent été arrêtés. Les expulsions très nombreuses semblent, au contraire, avoir été prononcées pour des motifs futiles, parce que certains membres ne partageaient pas la manière de voir du parti dominant. Les départs volontaires ont été plus fréquens encore ; l'un des villages n'a plus que 9 membres au lieu de 23 ; un autre s'est scindé en deux portions, qui n'ont ensemble que 49 membres au lieu de 67 à l'origine ; un troisième est tombé de 100 à 65.

L'expérience a donc été triste, mais concluante. En présence de l'impossibilité d'obtenir un travail régulier et de maintenir l'ordre dans ces communautés, dont la plus vaste ne compte pourtant que 100 associés et 350 habitans en tout, il s'est formé dans chacune d'elles un parti individualiste, composé surtout de ceux qui ont quelque connaissance de l'agriculture, tandis que les anciens ouvriers des villes, les *mechanics*, restent en grande partie communistes. « J'étais un partisan de la coopération socialiste, déclare un témoin, mais, depuis, j'ai passé six mois ici ; le régime actuel ne vaut rien. » Et de toutes parts des villageois déclarent que le système est pourri, que jamais on ne réussira dans cette voie, que l'application de la journée de huit heures est absurde. « Étiez-vous communiste quand vous êtes arrivé ici ? demande-t-on à l'un des habitans du village de Pyap. — J'étais un grand partisan de la terre pour le peuple (*the land for the*

people). Je croyais que nous allions être comme frères et sœurs. — Cela a-t-il marché? — Non, j'ai vu que cela ne pouvait pas marcher. — Croyez-vous à « la terre pour le peuple » maintenant? — Non, je crois à la terre pour moi. » Et le témoin demande qu'on répartisse la terre en lots individuels.

Il en coûte au gouvernement de l'Australie du Sud de se résigner à l'insuccès définitif de ces communautés de villages auxquelles on avait pompeusement donné les noms des divers membres du ministère qui les a instituées. Aussi se préparait-on à modifier la loi qui les régit, à porter à 100 livres sterling par tête l'avance maximum de l'État, à soumettre les associations à la surveillance étroite du ministre des terres, qui aurait le pouvoir de révoquer les *trustees* et d'expulser les villageois. Mais ceux-ci montrent la plus grande répugnance à laisser l'État s'immiscer dans leurs affaires. Tout fait prévoir que, malgré les modifications qu'on pourra y apporter, l'expérience échouera définitivement, comme elle a échoué, en somme, en Nouvelle-Zélande, sous une forme moins caractérisée, comme elle échoue aussi en Victoria, où les membres de ces associations sont fort redoutés de tous leurs voisins à cause de leurs habitudes de maraudage.

À côté des expériences communistes de culture du sol, on a tenté de favoriser la petite propriété individuelle en donnant aux agriculteurs de plus grandes facilités pour emprunter. Le besoin d'institutions de crédit foncier se fait certes vivement sentir dans les colonies australiennes; les banques ordinaires s'y étaient, dans les dernières années, livrées, avec la plus grande exagération, aux prêts sur hypothèques, pour lesquels elles ne sont point faites, et il en était résulté la catastrophe financière de 1893 sur le continent australien, ainsi que le désastre plus récent de la Banque de Nouvelle-Zélande. Ces opérations sont très délicates dans des colonies où les terres ont été l'objet d'énormes spéculations qui en ont artificiellement enflé la valeur, et où l'existence d'un grand nombre de terres encore vacantes rend très difficile, en cas de vente forcée d'une propriété, d'en retirer une somme en proportion avec les améliorations qui y ont été effectuées. Néanmoins, c'est l'État qui veut encore se charger de cette œuvre d'autant plus périlleuse pour lui qu'il se voit sans cesse entraîné à céder à des considérations électorales dans l'application. La Nouvelle-Zélande est la seule colonie qui ait voté jusqu'à présent une loi organisant ce crédit foncier par l'État : en 1894, le gouvernement a reçu l'autorisation d'avancer aux colons des sommes ne devant pas dépasser les trois cinquièmes de la valeur de leur propriété, ni 62500 francs en tout; ces sommes sont rembour-

sables en trente-six annuités de 6 pour 100, intérêt et amortissement compris. 75 millions de francs devaient être empruntés à cet effet; la moitié le fut au printemps de 1895, et il y a un an, à l'ouverture de la session parlementaire, 10 millions avaient déjà été prêtés. Malgré cela, « beaucoup de colons, dit le discours d'ouverture du gouverneur, se plaignent que leurs demandes d'emprunt n'aient pas été prises en considération, comme elles auraient dû l'être. Toutefois la manière d'appliquer la loi ne dépend pas de mes ministres. Vous voudrez bien, j'espère, considérer sérieusement cette question. » Ceci veut dire évidemment qu'on compte se montrer plus coulant sur les conditions exigées pour être admis à recevoir des avances, et plus complaisant dans les évaluations des propriétés. Si récente que soit la loi, on peut déjà prévoir que les finances néo-zélandaises n'en seront guère améliorées. Les autres colonies s'appêtent cependant à suivre cet exemple; dans l'Australie du Sud, le gouvernement voulait même fonder une banque d'État qui aurait été à la fois crédit foncier, caisse d'épargne et banque d'émission (1). Les grands réformateurs ne jugent jamais les questions assez compliquées et greffent sans cesse projets sur projets; ceux du gouvernement sud-australien ont rencontré une grande opposition à la Chambre et n'ont pu être votés.

Le mouvement que toutes ces innovations en matière de législation terrienne prétendent favoriser, la transformation en agriculteurs de l'excès inoccupé des habitans des villes, est, certes, digne de l'être. Il ne faut pas se dissimuler toutefois que c'est une œuvre très difficile en toutes circonstances de faire un agriculteur d'un ouvrier des villes, surtout d'un ouvrier australasien, plus exigeant qu'aucun autre et qu'hypnotise le dogme des huit heures de travail. J'ai entendu bien souvent vanter à l'étranger le régime de la petite propriété française, mais il m'a semblé qu'on s'y rendait bien peu compte des habitudes de travail prolongé, de sobriété, d'économie des moyens et petits cultivateurs de notre pays; l'idée d'appliquer à leur tâche la mesure uniforme des sept heures et demie de travail des villageois communistes de l'Australie du Sud ne leur serait assurément pas venue à l'esprit. Mais les idées hostiles au droit de propriété, au développement desquelles elle a servi de prétexte, et l'instabilité qui s'en est suivie, ont rendu tout à fait néfaste cette tentative de transformer des travailleurs urbains en agriculteurs. On n'a point satisfait ceux dont on voulait assurer le bonheur; on a mécontenté, inquiété,

(1) Le papier-monnaie d'État existe déjà dans le Queensland.

et l'on commence à faire fuir les grands propriétaires qui ont fait jusqu'à présent la prospérité des colonies; par contre-coup, on a atteint ces sans-travail mêmes qu'on voulait soulager. Un grand capitaliste ne me disait-il pas à Wellington, en Nouvelle-Zélande, qu'il avait renoncé à faire exécuter, dans une de ses propriétés, des travaux de drainage susceptibles d'occuper plus de cent hommes pendant plusieurs semaines, parce qu'on allait prochainement l'exproprier pour répartir son domaine en un grand nombre de petits lots?

IV

Tout en s'efforçant d'en diminuer le nombre, les gouvernemens australasiens n'ont pas négligé de s'occuper des ouvriers des villes. Ceux-ci avaient cependant veillé à leurs intérêts d'eux-mêmes, et les métiers où la journée de huit heures n'est pas en usage sont rares. N'ayant pas légiféré à ce sujet, les gouvernemens ont du moins donné une consécration légale à la fête annuelle que les Trade-Unions célèbrent en l'honneur de la journée de travail « normale ». Cette fête n'a pas lieu en Australie le 1^{er} mai, ni à la même date dans toutes les colonies. J'y assistai à Sydney le 7 octobre 1895. Tous les établissemens officiels étaient fermés ce jour-là, même les bureaux de poste à partir de 9 heures du matin; les boutiques l'étaient également. C'était du reste une véritable fête, non une journée de manifestations. Le trait le plus caractéristique en fut la procession des syndicats, dans George Street, la grande artère de la ville : une interminable série d'énormes panneaux de toile, portés par douze hommes, couverts de figures allégoriques, avec les noms des corps de métier et des inscriptions de circonstance : « Huit heures de travail, de loisirs, de repos »; — « Unis nous tenons ferme, divisés nous tombons »; — « Unis pour protester, non pour nuire » (ceci pour les métiers qui n'avaient pas encore obtenu la journée de huit heures). Quelques chars aussi, avec tableaux vivans symboliques; en tête l'un des principaux chefs des syndicats, assez mal à son aise sur un cheval, précédé de trois personnages accoutrés en gendarmes; de place en place, d'autres chefs, ceints d'écharpes et d'insignes divers. L'ensemble était loin de valoir les cortèges du même genre en Europe ou en Amérique; mais en ce pays sans armée, où l'on ne voit jamais d'uniformes, où les parades sont rares, beaucoup de monde se pressait au passage du cortège; les enfans le précédaient ou l'accompagnaient comme ils font chez nous des troupes. La foule, très calme comme en tout pays anglo-saxon, approu-

vait sans bruit, riait, applaudissait fort rarement. Une seule fois elle se réchauffa un peu, c'était au passage d'un char symbolique sur lequel, d'un côté, un ouvrier ébéniste blanc travaillait posément à un meuble, tandis que de l'autre un individu déguisé en Chinois, sa longue tresse enroulée sur le sommet de la tête, se démenait comme un diable. Au-dessus était inscrit en grosses lettres : « Quel est votre homme ? » A l'accueil de la foule, on comprenait combien est intense l'animosité que la crainte d'une concurrence « déloyale », plus encore que la haine de race, inspire aux colons d'Australie contre les « Mongols ».

Les lois ouvrières ont donc surtout porté sur le travail des femmes et des enfans : c'est en Nouvelle-Zélande qu'on peut encore, sur ce point, se rendre le mieux compte des tendances dominantes en Australasie : « Sous bien des rapports, dit, avec orgueil, *the official Year Book of New Zealand*, nos lois sur le travail sont en avance sur la législation existante ailleurs... » Étudions donc ces lois, puisque c'est des antipodes aujourd'hui que nous vient la lumière.

Le travail des enfans au-dessous de 14 ans est absolument interdit : tant qu'ils n'ont pas 16 ans ils doivent justifier, pour pouvoir travailler, que leur instruction atteint un certain niveau. Aucune femme ni aucun enfant âgé de moins de 16 ans ne peut être employé pendant plus de huit heures par jour, ni entre 6 heures du soir et 8 heures du matin dans aucun atelier ou manufacture (*workroom or factory*), et ces mots s'entendent de tout bureau, bâtiment ou lieu quelconque où travaillent plus de deux personnes salariées ; les blanchisseries, boulangeries, laiteries, sont comprises parmi les manufactures, ce terme étant entendu dans son sens le plus large. Le travail du dimanche est interdit, et, en outre, comme le dimanche anglo-saxon est un triste jour de fête, toutes les femmes et les jeunes gens de moins de 18 ans doivent avoir au moins un demi-jour de congé par semaine. Par les lois de 1892 et 1894, cette prescription a été étendue aux boutiques et magasins de vente au détail : le travail des femmes et jeunes gens y est limité à neuf heures et demie par jour, repas compris, sauf un jour par semaine où il peut durer deux heures de plus. Depuis 1894, l'après-midi de congé accordée aux employés est la même pour tous, sauf dans quelques commerces spéciaux, et est déterminée par les autorités locales. Ce jour-là, tous les magasins et boutiques doivent être fermés à 1 heure ; sont exemptées les boutiques tenues par des Européens où eux et leurs enfans sont seuls employés et où l'on se livre à quelques commerces spéciaux : fruiterie, pâtisserie, etc.

Toutes ces minuties, au milieu desquelles sont perdues quelques bonnes mesures, constituent au premier chef ce que l'on a si bien appelé *grand motherly legislation*, législation de grand'mère. Son premier inconvénient, c'est son manque d'élasticité. Malgré les vingt ou quarante jours où un travail supplémentaire de trois heures est permis, bien des industries, — notamment celle des confections, — qui comportent des alternances de morte-saison et de travaux pressés, en sont extrêmement gênées. Elle donne lieu à des tracasseries sans nombre. On est unanime surtout à se plaindre du *shops and shop's assistants act*, loi sur les magasins de vente au détail. La permission de vendre des fruits et des gâteaux, mais non des légumes ou du pain, pendant la demi-journée de congé, a donné lieu à des discussions byzantines sur la nature de quelques produits tels que les tomates, d'autant que les mêmes commerçans sont parfois boulangers et pâtisseries, vendeurs de fruits et de légumes. On les oblige à faire disparaître de leurs étalages celles des denrées dont la vente est interdite. Un commerçant me racontait qu'il avait eu de sérieux ennuis parce que les fenêtres du premier étage de son magasin étaient ouvertes pendant le demi-congé pour cause de réparation. Ce sont là de petits faits, mais c'est leur accumulation qui rend insupportables à tous ces lois insuffisamment mûries et tracassières, qui finissent par décourager le commerce et l'industrie.

Malgré elles d'ailleurs et malgré les mesures plus ou moins semblables adoptées par les autres colonies d'Australasie, on n'en retrouve pas moins dans les grandes villes, à Melbourne surtout, d'effroyables misères et tous les excès du *sweating system*, exactement comme dans l'*East-End* de Londres. Il sévit surtout dans les industries de la confection et de l'ébénisterie, où se pratique en grand le travail à la tâche à domicile. Chose curieuse, lorsqu'on a entendu les déclamations des démagogues contre la grande industrie et ces « bagnes » que sont les vastes ateliers ! le gouvernement de Victoria a cru devoir proposer, pour remédier au mal, d'interdire le travail à domicile dans un grand nombre de cas, et d'obliger à le concentrer dans des manufactures. On espère ainsi supprimer la concurrence que font aux ouvrières dont les travaux d'aiguille sont le seul gagne-pain, celles qui ne cherchent en s'y livrant qu'à se procurer un superflu. On y arrivera sans doute ainsi, mais ne craint-on pas de priver aussi de tout moyen d'existence des femmes qui sont obligées de rester chez elles pour veiller sur des enfans en bas âge et qui ne pourront plus travailler ? Ce même *anti-sweating bill* contient aussi des dispositions draconiennes à l'égard des Chinois dont la concurrence est l'une

des principales causes des bas salaires dans l'ébénisterie. Tout local où travaille même un seul Chinois est considéré comme une manufacture et tombe sous le coup des réglemens qui les concerne. On espère ainsi élever le *standard of life* des Célestes, et par suite leurs salaires; de plus il leur est interdit de travailler, fût-ce à domicile, entre 5 heures du soir et 7 heures du matin. Arrivera-t-on ainsi à supprimer le *sweating*? Il est à craindre que non, car les causes profondes du mal sont dans l'énorme afflux d'immigrans de toute sorte qui se sont précipités à Melbourne depuis la découverte de l'or, et particulièrement pendant le *boom*, la période d'énorme spéculation, de 1880 à 1890 où cette ville a passé de 282 000 à 490 000 habitans. Dénués d'habileté professionnelle, *unskilled workers* pour la plupart, ces nouveaux venus ont dû se réfugier dans les métiers qui exigent peu ou point d'apprentissage et s'y font une effroyable concurrence. Le mal existe d'ailleurs aussi bien dans les professions libérales : un médecin français, qui est aujourd'hui l'un des premiers de Melbourne, ne me disait-il pas que certains de ses collègues en étaient arrivés à soigner leurs cliens, auxquels ils fournissaient encore les médicamens, moyennant un abonnement de 6 *pence* (63 centimes) par semaine ! Croire qu'il sera possible de faire disparaître en un jour, par une législation hâtive, les conséquences malheureuses de l'exagération de la population urbaine dans ce pays sans grande industrie, c'est se faire de singulières illusions sur la puissance des lois.

Le régime fiscal des colonies australiennes porte, comme les lois sur le travail et sur les terres, la marque de l'esprit avancé de leurs gouvernemens. Aux droits de douane, aux locations et ventes de terres domaniales, aux recettes des divers services publics — postes, chemins de fer de l'État et autres, qui avaient longtemps formé, avec des droits de succession et quelques autres taxes indirectes, la presque totalité des revenus de l'État — sont venus se joindre, depuis quinze ans, des impôts directs; l'impôt foncier et l'impôt sur le revenu existent dans les plus importantes des colonies australiennes. Ce qui les caractérise, c'est l'application du principe progressif et surtout les nombreuses exemptions. Tous les revenus inférieurs à 5 000 francs sont exemptés d'impôt en Australie du Sud et à Victoria; tous ceux au-dessous de 7 500 en Nouvelle-Galles et Nouvelle-Zélande. Pour l'impôt foncier, les exemptions dans cette dernière colonie s'appliquent à tout propriétaire ne possédant pas plus de 12 500 francs de biens fonds; les hypothèques sont déduites de la valeur du fonds, tandis que les créances hypothécaires y sont ajoutées. Sur 90 000 proprié-

taires de la colonie, 12 000 seulement paient ainsi l'impôt foncier, et les publications officielles s'en félicitent hautement. De même l'introduction toute récente (1895) des impôts foncier et sur le revenu en Nouvelle-Galles du Sud, avec les mêmes exemptions à peu de chose près qu'en Nouvelle-Zélande, ne doit atteindre que 60 000 contribuables dans ce pays de 1 200 000 habitans. C'est un singulier principe, dans une démocratie, que de vouloir exempter d'impôts la grande majorité des électeurs et les soustraire ainsi à toute responsabilité. Les véritables indigens devraient seuls être dispensés de contribuer aux charges publiques. La seule base rationnelle d'un régime électif doit être *no representation without taxation*, pas de représentation sans taxation ; c'est le corollaire nécessaire et tout aussi juste du fameux principe *no taxation without representation* au nom duquel s'étaient soulevées les colonies anglaises d'Amérique.

Les taxes successorales, beaucoup plus anciennes que les impôts dont nous venons de parler, revêtent en Australie ce caractère curieux d'être hautement progressives en raison de la valeur de la succession tout en ne variant pas ou presque pas avec le degré de parenté. En Nouvelle-Galles, où l'impôt est le plus modéré, il est de 1 pour 100 au-dessous de 125 000 francs, atteint 4 pour 100 à 625 000 et monte à 5 pour 100 au-dessus de 1 250 000 même en ligne directe. A Victoria, de 2 pour 100 au-dessous de 175 000 francs, il passe à 4 pour 100 pour 250 000, puis croît graduellement jusqu'à 7 pour 100 pour 1 million et 10 pour 100 au-dessus de 2 millions et demi. Les veuves et les enfans paient seuls demi-droit si la succession est inférieure à 1 250 000 francs. Dans l'Australie du Sud, le taux de 5 pour 100 en ligne directe est déjà atteint à 175 000 francs, celui de 7 et demi pour 100 à 1 million, 10 pour 100 à 5 millions seulement. En dehors de la ligne directe, les successions sont frappées de 5 pour 100 au-dessus de 50 000 francs, de 7 pour 100 au-dessus de 125 000, de 10 pour 100 à 500 000. Il y a là une tendance tout à fait hostile au principe même de l'héritage.

Le respect des traditions ne saurait arrêter les colonies australiennes dans la voie des innovations hasardeuses ; elles semblent croire qu'elles ont pour mission de guider le monde vers le progrès. Maintes innovations petites et grandes y sont promises, non seulement par des individualités sans mandat, mais par les gouvernemens eux-mêmes. Celui de la Nouvelle-Zélande s'apprêtait l'été dernier à déposer un *Fair Rent bill*, un projet de loi instituant des cours spéciales auxquelles les fermiers pourraient demander la réduction de leurs fermages ; la fixation des

salaires des médecins par la loi, l'interdiction de toute poursuite pour dettes au-dessous de 500 francs, la journée de huit heures obligatoire pour les adultes, de plus grandes facilités pour le divorce, voilà ce que promettent divers ministres.

La plupart des lois aventureuses que nous avons passées en revue ne datent que d'un très petit nombre d'années; les idées socialistes qui couvaient depuis longtemps en Australie et s'y faisaient jour peu à peu ont vu leur puissance fort augmentée à la suite de la grave crise financière de 1892-1893, due aux excès de spéculation qui l'avaient précédée. Quelques expériences, comme celles de culture communiste, sont cependant déjà jugées. L'ensemble de cette législation ne peut encore l'être complètement, mais son hostilité contre le capital est certes l'une des causes qui contribuent le plus à maintenir l'Australie dans un état de dépression économique.

V

La hardiesse des colons australiens en matière sociale, leur dédain pour les traditions, — les préjugés, diraient-ils plutôt, — de la vieille Europe, les a encore entraînés dans un autre champ d'innovations : ils ont accueilli le féminisme avec autant d'ardeur que le socialisme. La Nouvelle-Zélande en 1893, l'Australie du Sud en 1895 ont accordé aux femmes les droits électoraux politiques, et il s'écoulera sans doute peu d'années avant que les autres colonies n'aient fait de même. Avec quelques États de l'Union américaine, le Colorado, le Wyoming, l'Utah, les deux colonies que nous venons de citer sont les seuls pays où les femmes aient le droit de vote à toutes les élections.

Cette émancipation politique surprend plus en Australasie qu'en Amérique : dans le Nouveau Monde, on est si habitué à voir la femme absolument libre, elle concourt avec l'homme pour l'exercice de tant de professions, que, si opposé qu'on puisse être en principe au suffrage des femmes, on n'est point choqué, d'abord, de les voir l'exercer. En Australasie, la situation de la femme se rapproche beaucoup plus de ce qu'elle est en Angleterre que de celle où elle se trouve en Amérique : plus libre que sur le continent européen, elle l'est moins absolument qu'aux États-Unis. La loi ici a quelque peu devancé les mœurs, comme c'est souvent le cas aux antipodes et dans tous les pays où des politiciens de profession occupent la scène, cherchent à étonner les spectateurs, et surtout à satisfaire les plus bruyans d'entre eux

Si certains groupes s'agitaient avec véhémence et réclamaient à grands cris l'extension de l'électorat aux femmes dans les colonies qui l'ont adopté, comme ils le font encore dans celles qui ne s'y sont pas décidées jusqu'à présent, la masse du public, et du public féminin surtout, ne tient nullement à cette réforme. Dans les classes supérieures, l'indifférence des femmes est complète à ce sujet. J'ai pu en parler avec un grand nombre d'entre elles, à Melbourne, à Sydney, en Nouvelle-Zélande; elles m'ont répondu, sans exception, qu'elles ne se souciaient nullement du droit de vote. Dans les classes populaires, et surtout dans la petite bourgeoisie, un certain nombre y attache sans doute plus d'intérêt, mais, de l'avis de tous, les seules qui tiennent véritablement à l'émancipation politique, ce sont les femmes de lettres, les professeurs, institutrices; et encore, m'a-t-on dit souvent, celles qui sont séparées de leur mari, dont la vie privée est malheureuse, dont le caractère est aigri. C'est naturellement ce groupe qui se fait entendre; la grande masse reste silencieuse précisément parce qu'elle est indifférente.

Au fond, tout ce mouvement féministe n'est guère qu'un vaste *humbug*, imaginé par des politiciens en quête d'agitations toujours renouvelées, des déclassés et des cerveaux brûlés, mais qui dispose en Australie de deux soutiens puissans. Le premier est le parti ouvrier, parce que les extrêmes de la démocratie confondent toujours les mots changement et réforme, et aussi parce que les femmes des classes ouvrières, entièrement dénuées d'éducation politique, voteront dans le même sens que leurs maris, pensent les chefs des syndicats, tandis que la plupart de celles des hautes classes s'abstiendront. Le second soutien du mouvement, qu'on retrouve très puissant en Amérique, en Angleterre, en tout pays anglo-saxon, c'est le parti de la tempérance, ou plutôt de la prohibition, qui rêve la suppression complète du commerce des boissons alcooliques, et auquel le concours des femmes est absolument acquis. Si les femmes des classes moyennes et inférieures se désintéressent moins que celles des classes supérieures de l'obtention du droit de vote, si surtout un grand nombre en usent aujourd'hui qu'il leur a été conféré, c'est parce qu'elles sentent agir vivement autour d'elles, sur leurs pères, leurs maris, leurs frères, l'influence néfaste de l'alcool et qu'elles sont les premières à en souffrir, elles et leurs enfans.

En effet, si les femmes ne désirent pas vivement être admises à l'électorat en Australie, — et cela est incontestable pour tout observateur de bonne foi, — elles se servent cependant de leurs droits avec assez d'ardeur une fois qu'ils leur ont été donnés :

aux élections du 28 novembre 1893 en Nouvelle-Zélande, les premières et jusqu'à présent les seules faites dans cette colonie sous le nouveau régime électoral, sur 139 915 femmes majeures, 109 461, soit 78,2 pour 100 s'étaient fait inscrire sur les listes électorales (1), et 90 290 ou 64,5 pour 100 avaient pris part au vote. La proportion des hommes ayant voté était un peu plus forte, 72,2 pour 100. La question de la vente des liqueurs alcooliques avait joué un très grand rôle dans la campagne électorale, et le parlement issu, de cette élection, a voté des lois nouvelles réglementant plus sévèrement le commerce des spiritueux. Le parti prohibitionniste a donc obtenu une partie des résultats qu'il désirait et continue dans les autres colonies à soutenir le mouvement féministe.

Si important qu'il puisse être de mettre un frein au fléau de l'alcoolisme, il est cependant grave d'opérer une réforme sociale et politique aussi profonde que l'admission des femmes à l'électorat, non pour ce qu'elle vaut en elle-même, mais pour des causes accessoires. Le parti prohibitionniste et le parti ouvrier, sans l'appui desquels les femmes attendraient longtemps encore leurs droits politiques, n'ont vu dans ce changement qu'un moyen de procurer un plus grand nombre de sectateurs aux causes qu'ils soutenaient. C'est bien là un exemple du plus grand mal des États modernes : la subordination de toutes choses à l'intérêt électoral ; le vote des mesures les plus graves, sans considérer leurs qualités intrinsèques et leurs conséquences futures, simplement pour les résultats immédiats qu'on en peut attendre, pour les voix qu'elles peuvent valoir aux partis qui les ont soutenues.

Cette ardeur même des femmes en faveur de la prohibition de l'alcool, qui leur a valu les sympathies du *temperance party*, ne provient-elle pas elle-même des penchans de leur nature qui rendent précisément le moins désirable leur participation au gouvernement ? N'est-elle pas un témoignage de leur tendance à se décider non d'après des raisonnemens, mais d'après des sentimens, à aller par suite aux extrêmes, à n'admettre aucun terme moyen ? N'est-elle pas surtout une preuve de la faveur avec laquelle elles envisagent la *grand motherly legislation*, la « législation de grand'mère » qui voudrait protéger les hommes contre tout danger et toute tentation, les enfermer dans un réseau de prescriptions minutieuses rappelant les soins, la surveillance de tous les instans dont ont été entourées les premières années de

(1) En Australasie, tout nouvel électeur doit demander son inscription, qui n'est pas faite d'office ; en certaines colonies, il faut même se faire réinscrire tous les trois ans, ou chaque année.

leur vie. Les femmes élèvent des enfans qui voteront plus tard, pourquoi ne voteraient-elles pas elles-mêmes? ai-je souvent entendu dire en Australie. N'est-ce pas précisément parce qu'en appliquant au gouvernement des hommes les principes qui dirigent l'éducation des enfans en bas âge, on n'arriverait qu'à affaiblir l'initiative, l'énergie individuelle, les qualités vraiment viriles, que le suffrage féminin est au contraire dangereux? « Les gens de ce pays sont incapables de rien faire sans l'État », me disait déjà avec une nuance de dédain un Américain avec lequel je voyageais en Nouvelle-Zélande. Les élections de 1893, où les femmes ont voté pour la première fois, n'ont fait que fortifier le ministère socialiste qui gouverne cette colonie.

Il y a de curieuses contradictions chez les promoteurs du mouvement féministe. Ce sont gens « avancés » qui ont sans cesse à la bouche le grand nom de Darwin et la théorie de l'évolution. Pourquoi prétendent-ils alors faire en un seul jour de la femme l'égale de l'homme, alors que sa position subordonnée pendant des séries de siècles, — si ce n'est sa nature originelle, — en a fait une créature fort différente. En Nouvelle-Zélande, on fonde aujourd'hui des ligues pour l'éducation politique des femmes, qui est nulle dans les classes inférieures, disait la présidente de l'une d'elles, femme d'un ancien ministre grand partisan de la réforme. N'eût-il pas mieux valu essayer de commencer cette éducation avant de leur mettre entre les mains un bulletin de vote? Il est étrange aussi que les mêmes groupes qui préconisent l'assimilation des deux sexes et réclament, outre l'électorat, l'éligibilité des femmes et leur admission à toutes les professions, protestent d'autre part contre leur emploi dans les manufactures non seulement parce que ce travail est nuisible à leur santé, mais parce qu'il les empêche de vaquer aux soins du ménage et détruit le foyer familial. Une simple ouvrière aura cependant moins de préoccupations, une fois son travail terminé, qu'une femme député, médecin ou avocat. D'ailleurs la nature ne permet pas à la femme, comme à l'homme, d'assurer la conservation de l'espèce en exerçant un métier avec continuité. La femme n'est pas inférieure à l'homme, soit; mais elle est différente, c'est-à-dire inférieure par certains côtés et supérieure par d'autres. Qu'on laisse donc son activité s'exercer dans la sphère où cette supériorité est démontrée.

Ainsi que nous l'avons dit, les lois ont devancé les mœurs en Australasie et la proportion des femmes qui travaillent en dehors de leur ménage y est moindre qu'en Amérique. D'après le recensement de 1891, sur une population féminine totale de 1 440 000 personnes,

dont 1 060 000 âgées de plus de 15 ans, 318 000 étaient classées comme gagnant leur vie (*bread winners*); 133 000 d'entre elles étaient rangées dans la catégorie des domestiques; 70 000 étaient ouvrières; 37 000, employées à des travaux agricoles; 33 000 exerçaient des professions libérales; 23 000 appartenaient à la classe commerçante comme patronnes ou employées; 22 000 se livraient à des métiers divers. Nous ne possédons malheureusement de renseignemens relatifs aux occupations des femmes à des époques antérieures que pour la seule colonie de la Nouvelle-Galles du Sud; elles peuvent néanmoins donner une idée du mouvement qui les porte de plus en plus à se créer une situation indépendante. Le nombre total des femmes néo-galloises était de 337 000 en 1881, de 515 000 en 1891; il avait ainsi augmenté d'un peu plus de moitié; le nombre des femmes gagnant leur vie avait dans le même temps presque doublé, passant de 48 963 à 89 502. L'augmentation la plus remarquable était celle qui se manifestait dans les professions libérales, qui occupaient 4 288 femmes en 1881 et 10 402 en 1891. C'est de ce côté surtout que le féminisme tend à les pousser.

Parallèlement à ce mouvement, il s'en produit un autre très significatif : le retard de l'âge du mariage. En 1883 la proportion des jeunes mariées mineures était en Nouvelle-Galles du Sud de 28,17 pour 100; en 1892, elle était tombée à 23,55. Le même fait se retrouve en Victoria : pendant la période de 1881 à 1890, la proportion moyenne des jeunes mariées au-dessous de 21 ans avait été de 21 pour 100, et pour celles de 21 à 25 ans, de 43,2 pour 100. En 1893, les chiffres correspondans n'étaient que de 17,4 et 39,8. Dans la Nouvelle-Zélande enfin, où les mariées mineures formaient 29,4 pour 100 du total en 1882, elles ne comptaient plus que pour 19,7 en 1893. Lorsque la femme gagne sa vie par elle-même et que les mœurs laissent à la jeune fille une grande indépendance, elle a moins de hâte de se marier. Souvent, d'ailleurs, le mariage la forcerait à renoncer à sa position. « J'occupe huit jeunes filles de 20 à 25 ans, me disait un commerçant en Nouvelle-Zélande; elles gagnent de 25 à 30 francs par semaine; pas une seule n'est fiancée, et en Australasie comme en Angleterre les fiançailles sont souvent longues; si elles se mariaient, je ne pourrais les garder; du reste, pourquoi se presseraient-elles : elles gagnent aisément leur vie et sont parfaitement indépendantes? » Pourquoi se presseraient-elles en effet? Seulement, se mariant tard, leurs enfans seront moins nombreux. Sans doute il ne faut pas sacrifier l'indépendance de la femme ni lui interdire toute occupation étrangère aux soins du ménage dans

l'unique dessein de rendre la natalité plus forte. Mais il ne convient pas non plus d'exagérer une tendance qui, légitime et conforme à la marche de la civilisation si elle est contenue dans de justes limites, deviendrait fort dangereuse si elle était exagérée. Or c'est cette exagération que produit inévitablement le féminisme à outrance.

L'égalité des sexes est une expérience sociale de plus pour les colonies australiennes : elles n'hésitent devant aucune. Si elles méprisent les errements du vieux monde, elles devraient cependant ne pas oublier que leur propre grandeur, la prospérité économique qu'elles ont si rapidement atteinte, leur est venue de l'initiative individuelle, de l'énergie de leurs colons, de ces qualités qu'elles ne peuvent qu'énervier en plaçant tous les citoyens sous la tutelle efféminante de l'État, et qui leur permettraient assurément de surmonter la crise où des exagérations de spéculation les ont jetées depuis quelques années. On voudrait espérer que toute cette législation aventureuse n'est qu'une maladie passagère due à une croissance trop hâtive, et que le bon sens pratique de la race anglo-saxonne empêchera l'Australasie de s'engager plus avant dans cette voie. Si elle le faisait, si elle compromettrait gravement ainsi son avenir, l'Europe sera peut-être du moins instruite par son exemple : c'est pourquoi nous avons cru qu'il n'était pas sans quelque intérêt d'étudier les expériences sociales auxquelles on se livre aux antipodes.

PIERRE LEROY-BEAULIEU.

UN

PRÉJUGÉ CONTRE LA MÉMOIRE

LA MÉMOIRE ET L'INTELLIGENCE

Il est d'usage de traiter les « bonnes mémoires » avec un certain dédain ; nous ne les admirons jamais sans quelque ironie ou quelque pitié. Autre signe du même sentiment : les louanges ou les critiques qu'on adresse à notre mémoire nous laissent assez froids ; quand c'est d'elle qu'il s'agit, notre amour-propre n'est pas à vif ; nous ne sommes jamais ni très flattés ni très humiliés. Autre signe encore : nous parlons sans embarras de notre mémoire ; nous déclarons sans pudeur qu'elle est bonne et nous avouons sans honte qu'elle est mauvaise, nous nous en vanterions volontiers ; « tout le monde se plaint de sa mémoire, » ce qui prouve qu'on ne tient pas outre mesure à exceller par là. Il me semble que ce dédain est un peu aveugle ; il me semble que nous devrions être aussi fiers des qualités de notre mémoire que de nos qualités les plus brillantes ; ou, pour parler plus exactement, il me semble que nos qualités les plus brillantes se ramèneraient facilement à des qualités de la mémoire ; et je le voudrais montrer sur quelques-unes d'entre elles ; mais surtout je crois que la plus précieuse des qualités, le « jugement » ou la justesse d'esprit dépend de la mémoire, qu'il n'y a pas d'esprit juste sans une mémoire riche, tenace, fidèle et prompte, qu'on ne juge bien que si on se souvient bien.

I

Réfléchissons d'abord sur quelques-uns des dons les plus brillants dont nous puissions nous parer : c'est par son imagination, par sa verve, par la profondeur de ses sympathies, par sa pénétration, par sa délicatesse, qu'un homme, le plus souvent, se fait admirer. Ne seraient-ce pas là, au fond, des qualités de la mémoire ?

Pour l'imagination, c'est presque évident. « Avoir de l'imagination, » c'est d'abord se représenter avec intensité les scènes ou les événemens auxquels on a assisté ; les revoir et les revivre. Or, imaginer ainsi, c'est se souvenir ; non pas se souvenir d'une façon abstraite et verbale, mais d'une façon concrète et vivante ; cette force d'imagination n'est donc qu'une ténacité et une fidélité spéciales de la mémoire. — « Avoir de l'imagination, » c'est encore et surtout se représenter avec intensité des scènes ou des événemens auxquels on *n'a pas* assisté, par exemple des scènes ou des événemens futurs ; s'y transporter comme en personne ; vivre de loin ou vivre à distance, comme si l'on était en tel lieu, en tel temps ; voir par la pensée des objets ou des personnages soit inconnus, soit irréels, soit même impossibles. Or cette imagination-là, c'est encore la mémoire. C'est une vérité de psychologie élémentaire que les « images » les plus compliquées, les plus inédites ou les plus chimériques sont toujours des souvenirs diversement combinés entre eux ; on ne se représente l'avenir qu'en se souvenant du passé ; on ne prévoit qu'en revoyant. — Enfin « avoir de l'imagination », c'est se représenter sous forme d'images concrètes même les idées les plus abstraites ; c'est *voir* les idées au lieu de les penser seulement ; c'est les rendre sensibles, visibles ou palpables ; c'est trouver toujours quelque phénomène physique, quelque objet où elles prennent un corps. La plupart des vrais écrivains et tous les vrais poètes sont ainsi faits : chez eux la conception s'achève en vision. Peut-être même n'y a-t-il pas d'esprits tout-à-fait nets sans cela : nous ne comprenons réellement une vérité que le jour où elle s'incarne à nos yeux en une image. Or il est clair que cette imagination-là n'est qu'une espèce de mémoire ; nous n'avons d'images à notre service que si notre mémoire est riche de « choses vues », que si nous avons beaucoup regardé et beaucoup retenu ; sinon l'image opportune nous manquerait toujours, et notre idée resterait abstraite. Un poète est donc un homme qui a dans l'esprit tout un trésor de « souvenirs visuels » ; et un écrivain comme M. Taine, chez qui l'idée est si nette qu'elle se dilate d'elle-même en image, était impossible

sans une mémoire tenace et précise des formes et des couleurs. On le voit, l'imagination, si prestigieuse ou si sublime qu'elle nous paraisse — l'imagination d'un Montaigne ou d'un Hugo si l'on veut — n'est, à parler franc, qu'une bonne mémoire.

Le don de l'inspiration est aussi un de ceux dont les hommes s'émerveillent le plus. L'inspiration a toujours paru un état presque surnaturel; c'est à un dieu, à un génie, à une muse qu'on l'attribue. Regardons-y de plus près. Qu'est-ce que l'inspiration? C'est la montée facile, large et puissante des idées; c'est une palpitation de tout l'être, ivre de pensée lumineuse et de vision précise; c'est une réflexion, non plus lente, froide, laborieuse, mais une réflexion ardente, une réflexion passionnée; c'est un enthousiasme à la fois créateur et clairvoyant; c'est la joie de la fécondité et l'ivresse de la lumière. Or qu'est-ce que tout cela, sinon une excitation heureuse de la mémoire et un jeu parfait des souvenirs? Songez que, partout et toujours, c'est la mémoire qui nous fournit les idées; toutes celles qui jaillissent à notre esprit quand nous méditons, quand nous parlons, quand nous écrivons, c'est de la mémoire qu'elles jaillissent; le ressort de « l'association des idées » les ramène des régions obscures où elles dormaient; c'est l'évocation des souvenirs, plus ou moins capricieuse, plus ou moins féconde, qui fait la verve, l'esprit, le talent, le génie. Sans doute il faut autre chose : la mémoire nous présente les souvenirs pêle-mêle; il y en a qui conviennent, d'autres qui ne conviennent pas; il faut donc une faculté spéciale de choix, de triage, « de sélection », et cette faculté est la *raison*. Mais il n'en est pas moins vrai que la raison ne travaille pas à vide, qu'il lui faut des matériaux, et que ces matériaux sont presque toujours des souvenirs. Qu'est-ce que « l'esprit », si ce n'est un pétilllement de souvenirs à la fois surprenans et opportuns, imprévus et attendus, étranges et naturels? Qu'est-ce que le talent — d'un écrivain par exemple, — si ce n'est avant tout une mémoire capable de fournir au bon moment toutes les idées qui conviennent au sujet, et tous les mots et tous les tours qui conviennent à ces idées? Qu'est-ce même que le génie? qu'est-ce que la découverte sublime d'un Newton ou d'un Darwin, si ce n'est encore un souvenir qui jaillit du fond de la mémoire et qui ouvre alors à l'esprit des perspectives infinies? C'est donc la richesse et la docilité de notre mémoire qui font notre valeur intellectuelle; mais, trop peu psychologues en général, et dupes avant tout des phrases toutes faites, nous ne nous en doutons pas. Et pourtant, sous les noms prestigieux d'inspiration, de génie, de muse, etc., c'est peut-être tout simplement la mémoire qu'il faut voir. Cette puissance capricieuse qui s'agite chez les grands

artistes, qui tantôt leur dicte des actes ou des œuvres sublimes, tantôt se retire d'eux et les laisse en détresse, cette puissance si mystérieuse et si étrangère à l'homme lui-même qu'elle lui apparaît comme un dieu qui vient l'animer, il est peut-être bien terre à terre, mais il pourrait être exact de l'appeler franchement la mémoire. Nous avons tant besoin que notre mémoire joue bien, nous sommes si peu de chose dès qu'elle s'alourdit, s'épaissit ou s'assoupit, que nous ne négligeons rien pour la stimuler. C'est pour que les mille ressorts en soient plus souples et mieux tendus, que nous prenons du café, du thé, des alcools. Si nous fumons, c'est peut-être aussi pour avoir au moins l'illusion (1) d'un jaillissement plus abondant et plus rapide des souvenirs.

Le don de la sympathie est aussi précieux que les précédens. J'entends par sympathie la faculté de pressentir et de ressentir les émotions des autres, d'éprouver le contre-coup de tout ce qui se passe dans leur cœur, de se mettre à leur ton, et comme de vibrer à l'unisson des gens qui nous entourent. C'est une intuition de leurs sentimens, et c'en est aussi la répercussion en nous ; c'est une divination et c'est une communion. On trouvera ce don, dans toute sa richesse, chez les romanciers anglais, et spécialement chez George Eliot : rien n'égale la sympathie avec laquelle elle a parlé des enfans, de leurs pensées, de leurs impressions, et surtout de leurs infinis désespoirs. Il faut lire, pour s'en rendre compte, *le Moulin sur la Floss* (2). Or n'est-il pas clair que cette profondeur de sympathie n'est qu'une ténacité et une intensité singulières de la mémoire ? Car enfin, pour « entrer » dans les sentimens d'autrui, il n'y a guère d'autre moyen que de les avoir soi-même éprouvés et de se les rappeler ; on ne peut partager un chagrin qu'en faisant revivre en soi un chagrin analogue. C'est pourquoi les gens qui ont peu souffert sont peu capables de pitié, et aussi, ce qui revient au même, ceux qui se rappellent mal leurs souffrances ; c'est pourquoi encore on ne compatit bien qu'aux douleurs dont on a l'expérience. Le moyen, par exemple, si je n'ai pas moi-même senti l'infinie détresse des séparations et des absences ; l'horrible contraction de tout l'être, rendu à sa solitude ; les perpétuels serremens de cœur à l'idée de l'absent, à l'idée qu'il était là hier et qu'il n'y est plus aujourd'hui, et qu'il n'y sera pas demain ; la peur de penser à lui et

(1) Tolstoï, *Plaisirs vicieux*.

(2) On y trouve, par exemple, des réflexions comme celle-ci : « Aucun désespoir n'est si triste que celui de la première jeunesse, alors que l'âme est remplie d'instincts aimans et n'a pas encore d'anciens souvenirs dont elle puisse vivre, tandis que nous, qui sommes les témoins, nous regardons légèrement ces peines prématurées, comme si nos prévisions de l'avenir pouvaient adoucir le présent douloureux de celui qui souffre. » I, p. 272.

l'horreur de n'y plus penser; les envies frénétiques de le rappeler, de le ravoïr ou de fuir à sa poursuite; l'effort désespérément triste pour sourire à ceux qui restent; le moyen, si je n'ai pas senti tout cela — ou si je l'ai oublié — d'éprouver une sympathie réelle pour de pareils désespoirs et de pareilles détresses? C'est pour la même raison aussi qu'au théâtre, les auteurs qui veulent nous toucher ne sortent guère d'un cercle de sujets assez étroit: le public ne peut être ému que par des sentimens qu'il a éprouvés et dont il se souvient. Telle est la loi: la sympathie n'est jamais qu'un ressouvenir; si George Eliot a pu parler des enfans avec une si pénétrante sympathie, c'est qu'elle avait gardé de sa propre enfance, et de ses impressions d'enfant, et de ses désolations d'enfant, un souvenir incomparablement fidèle et vivant. Et voilà donc encore une faculté enviable et rare qui se ramène à la mémoire.

A la sympathie se rattachent étroitement deux qualités d'esprit très précieuses: la pénétration et la délicatesse. La pénétration est une puissance particulière d'analyse, par laquelle l'esprit remonte aux principes cachés des phénomènes, et notamment aux mobiles secrets des actions. L'observateur pénétrant est celui qui devine les sentimens profonds des hommes, les pensées qu'ils n'osent s'avouer à eux-mêmes, leurs convoitises obscures et leurs intimes angoisses. Or comment le peut-il? Il ne peut deviner des émotions qu'il ignorerait; pour les deviner, il faut qu'il les ait lui-même éprouvées; de sorte que pénétrer les émotions d'autrui, c'est au fond se rappeler des émotions analogues que l'on a ressenties. La pénétration n'est donc qu'une mémoire tenace et vive de nos « états d'âme ». On parle trop facilement d'une observation « objective », d'une observation par laquelle nous atteindrions des sentimens étrangers à notre cœur et des passions inéprouvées. Il me semble que c'est se payer de mots. Au fond, nous n'observons jamais que nous-mêmes. Sans doute nous pouvons noter une attitude, un geste, une parole: mais quand il s'agit de les interpréter, c'est toujours à notre propre expérience, c'est-à-dire à nos souvenirs que nous en revenons; observer un homme, c'est nous observer nous-mêmes, c'est-à-dire nous rappeler notre propre vie à propos de cet homme; pour suivre la marche d'une passion dans un cœur, il faut avoir senti cette passion, non pas s'y être abandonné, mais au moins avoir eu à la vaincre; la profondeur d'observation n'est donc jamais qu'une intensité singulière du souvenir, et le grand artiste est celui qui trouve en lui-même tout un monde. La délicatesse dérive aussi de la sympathie: la délicatesse, c'est une intuition si précise et si nuancée de la sensibilité des autres, que rien de ce qui peut les choquer ou même

les froisser imperceptiblement ne nous échappe. Les êtres délicats se reconnaissent à ce qu'ils ne *détonnent* jamais : toute discordance leur est impossible ; ils se mettent d'instinct en harmonie avec les âmes ; ils pressentent trop bien les souffrances, les remous d'amour-propre, les serremens de cœur qu'un mot ou un sourire peuvent provoquer : ils n'ont pas le courage de prononcer ce mot ou d'esquisser ce sourire. Or cette qualité, la plus exquise de toutes peut-être, est encore en son fond une qualité de la mémoire ; pour épargner si bien aux autres les froissemens intimes, il faut avant tout se rappeler ceux dont on a soi-même souffert.

Ainsi les qualités que nous envions le plus sont, à y bien regarder, des qualités de la mémoire. L'« imagination » est une mémoire tenace et intense ; la verve est une excitation féconde de la mémoire ; la sympathie est une mémoire fidèle de nos sentimens ; la délicatesse est une mémoire nuancée de nos plus secrètes et de nos plus fugitives souffrances.

Songez maintenant combien dans tout métier, dans tout art, dans toute science, pour exceller, une « bonne mémoire » est nécessaire. Supposez que je sois médecin ; me voici au chevet d'un malade ; il s'agit de formuler mon diagnostic, c'est-à-dire mon jugement sur la nature du mal. De ce diagnostic dépend le traitement, dépend peut-être la vie du malade. Or que faut-il pour que j'aie quelque chance de tomber juste ? Il faut que j'aie dans l'esprit une multitude de cas nettement classés, pour leur comparer le cas actuel ; il faut que je sois instruit, par les livres et surtout par l'expérience, de toutes les espèces de maladies possibles : car il s'agit de savoir dans laquelle de ces espèces rentre la maladie que j'ai sous les yeux. En d'autres termes, il faut que j'aie dans la mémoire une multitude de souvenirs : l'observation la plus attentive et la plus pénétrante du malade, sans cela, serait stérile ; ou même l'observation ne peut être pénétrante que si j'ai ces souvenirs, cette science, cette expérience. Et il faut aussi que ma mémoire soit suffisamment fidèle et prompte : car si elle ne me rappelait pas au bon moment le cas, — peut-être rare, — auquel celui-ci se ramène, je ferais fausse route, et la vie d'un homme est en jeu. Et encore, après l'examen du malade, si j'*oubliais* un des symptômes que je viens d'observer, si tous ne me restaient pas très présents à la pensée, je risquerais de même de m'égarer. Car ce symptôme oublié était peut-être le symptôme essentiel, celui qui seul pouvait empêcher une confusion fatale. — Pour un artiste ou pour un écrivain, la mémoire est à peine moins importante : on est toujours tenté de ne voir en eux que les facultés créatrices, — lesquelles d'ailleurs, nous l'avons montré, se ramènent à la mémoire ;

c'est là une illusion : le génie et l'inspiration ne seraient rien sans l'art d'exécuter, or cet art, chacun l'apprend par une lente expérience, c'est-à-dire en amassant peu à peu un trésor de souvenirs. Se rappeler toujours qu'en employant tel procédé on a échoué, tel autre, on a réussi, voilà très certainement à quoi se ramène tout ce qui, dans un art, est métier et technique. Qui ne voit, du reste, le peu qui resterait du peintre le plus inspiré, s'il oubliait toutes les règles que l'expérience lui a apprises, s'il *savait* pas, presque mécaniquement, l'effet de telle tache de couleur, de telle ligne ou de telle ombre. Quant à l'écrivain, il a d'abord, plus que le peintre ou le musicien, le devoir de penser, et nous avons vu que penser, avec pénétration, avec délicatesse, avec netteté, c'est toujours se souvenir vivement. Mais la forme même, le style, la langue, sont, avant tout, affaire de mémoire; d'abord le mot, le mot juste, le mot frappant, le mot pittoresque, c'est de la mémoire qu'il jaillit; de plus, chaque mot est attaché à une multitude de souvenirs, d'images particulières, qui lui donnent son sens; il est gros de notre expérience passée; plus cette expérience sera riche et précise, plus nous emploierons le mot avec bonheur; bref, c'est avec ses souvenirs que l'écrivain écrit. — Dans la science, il est à peine besoin d'indiquer combien tout travail fécond est impossible sans une mémoire sûre; combien il est nécessaire, par exemple, que le physicien et le naturaliste retiennent tous les détails de leurs observations et de leurs expériences; combien le plus léger oubli risque de causer les plus graves erreurs; combien d'hypothèses fausses ont été crues vraies parce qu'on oubliait trop facilement les cas « défavorables »; et Bacon, entre autres, l'avait si bien senti, qu'un des conseils les plus essentiels qu'il donne aux savans est précisément de se défier de la mémoire, et de faire leurs expériences la plume à la main. — Il n'est pas jusqu'aux *jeux* austères ou frivoles, qui n'exigent des souvenirs nombreux et précis. M. Binet nous a appris que les joueurs d'échecs jouent surtout des coups connus d'avance et catalogués; ils ramènent toute partie à des parties classées et classiques : c'est donc avec leur mémoire qu'ils jouent, autant qu'avec leur raison. Les joueurs de billard procèdent de la même façon : leur art consiste à ramener chaque coup qu'ils ont à jouer à des « carambolages » connus et familiers, voire même faciles, à des « séries » plus ou moins longues dont ils ont l'habitude, et qu'ils ont si bien gravées dans leur mémoire que chaque mouvement et chaque place des billes sont prévus avec une absolue rigueur. — On le voit, en tout, la valeur de nos pensées et de nos décisions dépend de la quantité et de la qualité de nos souvenirs.

Qui ne sait d'ailleurs, pour réussir dans une besogne, dans un

métier, dans un art quelconques, combien nous sommes secrètement secondés par les hommes que nous y avons vus exceller et qui vivent dans notre mémoire? Il y a là des inspirations parfois dangereuses, mais souvent fécondes. Un orateur porte en lui le souvenir éclatant d'un orateur qui, un jour, l'enthousiasma. Les comédiens sont hantés par certains exemples glorieux, qui les excitent ou les égarent. Chacun de nous, dans la conduite quotidienne, est obscurément orienté vers quelque idéal qu'il a rencontré un jour, réel et séduisant. Les influences subies dans la jeunesse sont les plus puissantes et les plus durables. Parfois trois ou quatre personnalités, que nous avons admirées alors, nous accompagnent toute la vie, régnant dans notre mémoire : dans certaines circonstances, nous les voyons sortir de l'ombre, agir devant nous, il nous semble à certains momens que ces hommes parlent en nous, qu'ils sont réellement présens en nous, que nous ne faisons plus qu'un avec eux, que *nous sommes eux*. Ces influences sont souvent funestes : car il y a souvent dans l'admiration, comme on l'a dit « autant ou plus d'étonnement que de sympathie ». Mais qui pourra nier le rôle de ces souvenirs vivans, la place qu'ils tiennent dans tout esprit supérieur? Et si c'est là une certaine forme de la mémoire, n'est-ce pas une nouvelle preuve que dans toutes nos qualités les plus brillantes, les qualités de la mémoire entrent comme élément essentiel?

II

Ces qualités sont donc, — nous commençons à nous en rendre compte, — beaucoup plus précieuses que nous ne le croyons en général. Je voudrais le prouver maintenant en montrant que ce sont elles qui font la justesse de l'esprit.

Il est d'abord clair que, pour juger, nous nous appuyons toujours sur nos souvenirs. Qu'est-ce en effet que juger? C'est ramener un cas nouveau à des cas déjà connus, faire rentrer un objet ou un fait nouveaux dans une catégorie plus ou moins familière. Par exemple, de ma fenêtre, je regarde la rue : voici un homme en soutane noire : je le place aussitôt dans la catégorie des prêtres, et d'un seul coup j'ai un aperçu de ses connaissances, de ses sentimens, de ses habitudes, de toute sa personne et de toute sa vie que j'ignore d'ailleurs parfaitement. Voici une forme petite et svelte, en robe courte : je la ramène sans hésiter à la catégorie des petites filles, et j'ai déjà une idée précise de tout ce qu'il y a, en celle qui passe, d'*essentiel*. Voici maintenant un animal, un petit être souple, onduleux, velouté, gracieux, qui se faufile par une porte mal fermée : à sa place, tout de suite, dans la catégorie

des chats ! — Et ainsi de tous nos jugemens, c'est-à-dire en réalité de toutes nos pensées : à chaque minute, nous logeons les objets ou les faits qui se présentent dans des catégories connues. Or qu'est-ce que ces « catégories » auxquelles nous ramenons tout ? Je n'ai pas à chercher ici s'il n'y en aurait pas quelques-unes d'*innées*, d'inhérentes à l'esprit humain avant toute espèce d'« expérience » ; mais ce qui est évident en tous cas, c'est que presque toutes ne sont que des souvenirs ; qu'est-ce pour moi que la catégorie des chats, si ce n'est les chats dont je me souviens ? Et par conséquent, lorsque j'estime qu'un animal est un chat, c'est sur mes souvenirs que je m'appuie ; je compare l'animal que j'ai sous les yeux aux chats que je retrouve dans ma mémoire. *C'est avec ma mémoire que je juge* ; et l'on entrevoit déjà que tant vaudra ma mémoire, tant vaudront mes jugemens. — En effet, puisque nous ramenons tout à des catégories connues, plus nous aurons de ces catégories dans l'esprit, mieux nous pourrions loger chaque objet à sa vraie place. Si nous en avons peu, nous classerons tout d'une façon vague et forcément inexacte. Ainsi, un enfant qui ne connaît encore que l'aboiement du chien entend braire un âne : il croit encore que c'est un chien ; car il ramène le cas nouveau au seul cas un peu analogue qu'il connaisse. Il s'agit en un mot, pour avoir quelques chances de juger juste, d'avoir dans l'esprit le plus grand nombre possible de casiers très distincts à étiquettes très précises, — c'est-à-dire de souvenirs nets et fidèles.

Cette vérité nous apparaîtra en pleine lumière si nous songeons combien l'inexpérience, — l'ignorance, — et l'étroitesse d'esprit sont inconciliables avec la rectitude du jugement.

Et d'abord, c'est un axiome de sens commun que pour mûrir le jugement, l'« expérience » est nécessaire. — Nos opinions, nos convictions, nos théories ne valent que par l'expérience qu'elles résument : quand j'émetts une opinion sur la vie, sur les hommes, sur les femmes, sur l'art, cette opinion n'a d'intérêt que si elle est grosse de souvenirs précis, de cas particuliers nettement observés ; sinon j'affirme au hasard, mon affirmation se trouve peut-être juste, comme on peut toucher la cible en tirant les yeux fermés : elle n'a aucune espèce de prix. — Nos jugemens « pratiques » surtout, nos jugemens sur la conduite à tenir dans un cas donné, valent ce que vaut notre expérience ; ma résolution est d'autant plus sage que j'ai plus présentes à l'esprit les conséquences passées de résolutions analogues. Il y a des gens qui sont comme incapables d'expérience : ils ont beau souffrir d'une faute commise, la souffrance est oubliée dès qu'elle est calmée : ils se hâtent de retomber dans la même faute ; ils jurent chaque fois qu'on « ne les y reprendra plus », et on les y reprend

toujours; ils ont subi tous les déboires attachés à une sottise, et ils la répètent toute leur vie. Que faut-il donc pour juger juste de ce que nous devons faire ou ne pas faire? Il faut avoir une mémoire tenace des conséquences de nos actes passés; et, ce qui est nécessaire surtout, c'est la « mémoire affective », c'est-à-dire le souvenir réel, persistant, intense, des joies et plus encore des peines éprouvées. — Les plus importans peut-être de nos jugemens, ceux que nous portons sur les hommes et les femmes dont la vie nous rapproche, ne deviennent un peu sûrs que bien tard, quand nous avons assez vécu, et assez souffert, et assez retenu. Juger un homme, deviner ce que nous pouvons attendre de lui, et s'il est digne de notre estime et de notre confiance, et s'il sera un ami ou un ennemi, quoi de plus grave et de plus « vital »? Or juger un homme, c'est le comparer à des hommes qu'on a connus, l'assimiler à tel ou tel « échantillon » d'humanité qu'on a déjà observé. N'est-il pas dès lors évident que, sans une longue expérience, nous risquerons toujours de nous tromper grossièrement. Tous nos jugemens dépendent donc de notre expérience: ils tirent d'elle leur valeur et leur sûreté. — Or qu'est-ce que l'expérience, si ce n'est un trésor, plus ou moins riche, de souvenirs?

Ce n'est pas seulement l'inexpérience, c'est l'ignorance en général, qui fait les esprits faux. Pourquoi se trompe-t-on? c'est presque toujours parce qu'on ne sait pas — ou, ce qui revient au même, parce qu'on a oublié, — quelque chose qu'il faudrait précisément savoir. Travaillons sur un exemple très simple: un ventriloque est auprès de moi, il parle, et je crois entendre une voix lointaine qui m'appelle de l'étage supérieur. Si je suis ainsi dupe de l'illusion, c'est pour une ou plusieurs des raisons suivantes: ou bien j'ignore absolument qu'il y ait au monde des ventriloques: en ce cas, mon erreur était presque (1) inévitable. Ou bien, tout en sachant qu'il y a des ventriloques, j'ignore que j'en ai un auprès de moi: en ce cas encore l'erreur était presque fatale. Ou bien enfin — ce qui arrive par exemple dans une séance de ventriloquie — je sais très bien que je suis devant un ventriloque, mais je l'ai, par une ruse quelconque de l'« illusionniste », passagèrement oublié. Cette fois, l'erreur était beaucoup plus facile à éviter: mais, dans les trois cas, elle est due à l'ignorance: ignorance absolue ou ignorance passagère, ignorance proprement dite ou oubli, *absence* d'une pensée opportune qui aurait empêché l'illusion. — Dans la vie de tous les jours, nos erreurs tiennent ainsi, presque sans exception, à quelque ignorance. Si je me trompe sur le compte d'un homme, que je l'estime à tort ou que

(1) Je dis *presque*: car *théoriquement*, toute erreur peut être évitée, étant due, en dernier ressort, à la volonté, comme nous l'allons voir.

je le méprise à tort, c'est toujours parce que j'ignore certains faits qui donnent sa vraie mesure. Si j'accepte quelque préjugé, si je me laisse égarer par quelque prévention, si je m'appuie imprudemment sur quelque doctrine en vogue, c'est que j'ignore les faits qui contredisent ce préjugé, qui condamnent cette prévention ou qui ébranlent cette doctrine. Si — comme il arrive si souvent — je « généralise » à faux, si je déclare que tous les cygnes sont blancs, ou que tous les Allemands sont lourds, ou que tous les juifs sont cupides, ou que toutes les femmes sont dissimulées, c'est que j'ignore ou que j'oublie les « cas défavorables », les cas contraires à ces prétendues lois. Les jeunes gens qui lisent un livre dont le style est net et tranchant acceptent comme vrai tout ce qui s'y trouve : c'est qu'ils n'ont pas encore dans l'esprit assez de données précises pour contrôler comme il convient des formules trop saisissantes. Dans une étude spéciale, si le critique, si l'historien, si le naturaliste, si le philosophe se trompent, c'est toujours qu'ils ignorent ou certains faits essentiels ou certaines opinions de leurs devanciers ; on ne sait pas assez combien, pour éviter l'erreur, l'érudition est nécessaire, combien il nous est difficile de trouver la vérité sur une question, si nous ignorons ce qu'on en a dit avant nous : rien de téméraire et de chimérique comme l'ambition d'aborder les problèmes avec nos seules forces et nos seules lumières. — Ainsi pas d'esprit juste sans érudition, ou, plus généralement, sans savoir. Or qu'est-ce que le « savoir » si ce n'est une mémoire riche et tenace ? Mais c'est même trop peu dire, et la « promptitude » n'est pas moins essentielle que la richesse ou la ténacité ; car il ne suffit pas d'avoir vu, d'avoir appris et même d'avoir retenu ; il ne suffit pas d'avoir amassé des souvenirs : il faut que ces souvenirs soient prêts à reparaitre au moment opportun ; que me sert d'être plein d'idées, si celle dont j'ai besoin ne jaillit pas, ou jaillit trop tard ? Toutes les « qualités de la mémoire » sont donc nécessaires pour bien juger.

Un esprit juste n'est pas seulement celui qui a du savoir et de l'expérience ; c'est celui qui *voit les objections*. Les esprits faux sont ceux qui trop étroits, trop absorbés et comme « hypnotisés » par leur idée, n'en savent plus voir les faiblesses ; qui ne présentent pas l'objection qu'on doit leur adresser ; qui n'aperçoivent pas l'argument ou le fait qui les contredit. Beaucoup de femmes, bien douées d'ailleurs, jugent mal pour cette raison ; elles voient très nettement leur idée, mais elles la voient comme découpée et isolée du reste ; les alentours, les idées contraires, les difficultés, les « façons de voir » différentes leur échappent ; fixées à leur point de vue, elles ne songent pas qu'on puisse se placer à un autre. Règle générale : nous n'évitons l'erreur que si nous pen-

sons à temps à l'*objection* : une opinion se présente à nous, au cours d'une causerie ou d'une méditation ; cette opinion a un certain air de vérité, et nous avons une tendance à l'adopter par le fait seul qu'elle est formulée nettement devant nous, ou en nous, et qu'elle ne choque pas trop rudement le bon sens. Mais à cet instant, nous nous rappelons un fait précis qui la dément ; dès lors nous la repoussons, et l'erreur est évitée. Si cette objection ne s'était pas présentée à nous, ou s'était présentée trop tard, l'erreur était commise. — Il est donc nécessaire, pour bien juger, que les objections opportunes jaillissent docilement dans notre esprit. Or, d'où jaillissent les objections, si ce n'est des profondeurs mêmes de notre mémoire ? Et par suite, comment pourraient-elles jaillir juste au moment voulu, si les ressorts de la mémoire étaient mous ou mal tendus ?

Ainsi on se paie de mots quand on oppose le jugement et la mémoire, quand on semble dire que l'un perd ce que l'autre gagne. En réalité le jugement, comme les qualités plus brillantes de l'esprit, s'appuie sur la mémoire ; il n'est précis que si la mémoire est riche, il n'est sûr que si la mémoire est prompte. Il vaut ce que vaut la mémoire.

N'y a-t-il pas pourtant des faits contraires à cette opinion ? N'y a-t-il pas des cas où la richesse de la mémoire nuit plutôt qu'elle ne sert ? Et n'y a-t-il pas des cas où le jugement est très juste, quoique la mémoire soit mauvaise ?

Il semble d'abord qu'il y ait des cas où c'est une trop bonne mémoire qui cause nos erreurs : n'est-ce pas en effet les « idées préconçues » qui bien des fois égarent notre jugement ? Presque toutes nos erreurs tiennent à ce que nous avons dans la mémoire une multitude d'idées toutes faites, auxquelles nous ramenons, de gré ou de force, les cas nouveaux qui se présentent. Reprenons l'exemple très simple de la ventriloquie : un ventriloque est auprès de moi, il parle, et je crois entendre une voix lointaine qui m'appelle de l'étage supérieur. Pourquoi cette illusion ? c'est que j'ai, sur les sons comme sur toutes choses, des idées préconçues. *Ce son* que j'entends, je l'ai souvent entendu, et toujours, jusqu'ici, c'était celui d'une voix lointaine ; chaque fois que je l'entends j'ai l'habitude de l'attribuer à une voix lointaine ; en général, je tombe juste, cette fois je tombe à faux. Il y a une note précise qui, dès qu'elle frappe mes oreilles, me fait dire : « On crie à l'étage supérieur » ; le ventriloque me fournit cette note précise ; je crois qu'on a crié de l'étage supérieur. Si je suis dans l'erreur, c'est donc que j'ai une tendance invincible à ramener tout cas nouveau à des cas déjà connus, à faire entrer tout objet ou tout fait qui se présente dans une « catégorie » plus ou moins

familière ; à considérer non pas les choses elles-mêmes, mais les idées que j'ai d'avance sur les choses. Les escamoteurs exploitent la même tendance : pour escamoter une pièce de cinq francs, ils font le geste précis qui nous fait dire habituellement : « Cette pièce a été déposée par la main droite dans la main gauche » ; nous le disons comme toujours, et cette fois nous nous trompons : car la pièce n'a pas été déposée du tout. Un décorateur habile ne procède pas autrement : il met sur sa toile précisément la tache de couleur qui nous fait dire d'ordinaire : « Ceci est un arbre vert situé à une centaine de pas » ; nous le disons comme toujours et cette fois nous nous trompons : car il n'y a devant nous qu'une toile peinte située à dix pas. Quand nous nous trompons sur le compte d'un homme, le mécanisme de l'erreur est le même ; cet homme a prononcé une parole ou accompli un acte qui nous font dire habituellement : « Voilà un égoïste » ; cette fois nous le disons encore, et nous sommes injustes. Telle est la cause initiale de toutes nos erreurs : nous nous fions imprudemment à des idées toutes faites, c'est-à-dire à des souvenirs.

A première vue, il semble donc que ces faits témoignent contre les « bonnes mémoires » ; il semble que l'erreur y soit due à un excès de souvenirs ; puisque ce sont les souvenirs qui s'interposent entre nous et le réel, on pourrait en conclure que mieux vaut en avoir un peu moins. Ce n'est là qu'une apparence. Dans tous ces cas, ce n'est pas l'excès des souvenirs qui nuit, c'en est bien plutôt la pauvreté ; ce n'est pas parce que je me rappelle trop bien certains faits, que je me trompe, c'est parce que je ne me rappelle pas certains autres faits. Ainsi un homme a prononcé devant moi une parole malheureuse : j'en conclus qu'il est égoïste ; sans doute c'est que le souvenir de quelques égoïstes que j'ai connus s'impose à moi ; mais c'est surtout que je n'ai pas connu assez les hommes, que je n'ai pas sur eux des souvenirs assez riches et assez variés ; si j'en avais assez, je songerais que certains mots ou certains actes ne sont pas nécessairement signe d'égoïsme. De même si j'avais entendu plus souvent des ventriloques et si je me rappelais mieux leurs prestiges, je me défierais et j'évitais l'erreur. Si j'avais plus souvent vu des escamoteurs et si je me rappelais mieux leurs gestes habituels, je me tiendrais sur mes gardes. Si nous sommes dupes de certains souvenirs, c'est donc en réalité parce que d'autres nous manquent ; ce n'est pas parce que notre mémoire est trop fidèle, mais parce que notre mémoire est incomplète. Avec moins de souvenirs, nous nous tromperions plus grossièrement, voilà tout. Nos chances de bien juger augmentent avec nos souvenirs. Sans doute l'idéal ce serait de voir les objets en eux-mêmes, directement, sans avoir besoin de les assimiler à d'autres

— comme les voit sans doute Dieu — mais notre esprit est fait autrement; il ne conçoit qu'en comparant et en classant. Donc plus il a de termes de comparaison, mieux il conçoit. A bien regarder, ce n'est pas d'avoir des idées préconçues qui est mauvais, c'est de ne pas en avoir assez et de ne pas avoir celles qui conviendraient. Le grand esprit est celui qui a assez d'idées préconçues, d'idées toutes faites, pour tout comprendre, tout s'assimiler. Les faits ne prennent un sens pour nous qu'à la lumière de ces idées-là; elles ne sont dangereuses que quand elles sont en trop petit nombre.

On parle aussi de certaines personnes chez qui la mémoire « étouffe le jugement ». Il est impossible de prendre cette image au sérieux. Ce qui est vrai, c'est qu'on peut, avec une très bonne mémoire, avoir le jugement très faux. Mais l'excellence de la mémoire *n'est pas la cause* de la fausseté du jugement. Ceux qui, *malgré* une excellente mémoire, jugent mal, jugeraient beaucoup plus mal encore s'ils manquaient de mémoire. Il y a là une erreur grossière sur la cause: chez un homme, on observe, d'une part, une très bonne mémoire, d'autre part un jugement faux; on en conclut que ceci est l'effet de cela; rien de plus contestable; en bonne méthode il faudrait d'abord s'assurer qu'il n'y a pas quelque autre cause plus naturelle; or on trouverait toujours que cet homme a l'esprit faux ou bien est un homme passionné qui ne juge qu'avec son cœur, ou bien est un homme mou, incapable d'effort, de réflexion, d'examen patient et scrupuleux. Et les voilà, les vraies causes qui peuvent, malgré la plus belle mémoire, fausser l'esprit; mais on n'y prend pas garde et c'est la mémoire qu'on accuse.

Ainsi une mémoire vraiment bonne ne nuit jamais. Quels que soient nos défauts d'esprit, ce n'est pas elle qu'il faut en accuser, et ils seraient pires sans elle. Mais n'y a-t-il pas maintenant des cas où le jugement est très juste quoique la mémoire soit mauvaise?

On ne manquera pas de nous citer d'abord des exemples: on nous parlera d'esprits qui furent solides et droits sans mémoire; mais nous contesterons purement et simplement le fait; nous ferons observer qu'il y a plusieurs espèces de mémoire; qu'on peut n'avoir rien appris ou rien retenu de ce qui s'enseigne dans les écoles ou dans les livres et cependant être riche de souvenirs; et nous demanderons si les esprits dont on nous parle ne seraient pas de cette catégorie. L'important, c'est d'avoir la *mémoire de la vie*, de se rappeler avec intensité les sentimens dont on a souffert, les épreuves qu'on a subies, les « leçons de l'expérience »: voilà les souvenirs qui font l'esprit juste; qu'on nous trouve un homme

au jugement sain qui soit dépourvu de cette mémoire-là, et la question sera tranchée.

On nous expliquera alors, ou on cherchera à nous expliquer comment l'esprit, malgré une mauvaise mémoire, peut être juste; et on nous parlera du rôle de la volonté. On nous dira que la volonté, maîtresse en dernier ressort de nos croyances, peut éviter l'erreur, quelle que soit notre ignorance; que nous pouvons suppléer au défaut de souvenirs à force d'énergie, de prudence et de patience, et l'objection est assez grave pour que nous la regardions en face quelques instans.

Il est certain que juger, s'arrêter à une croyance, c'est faire acte de volonté : voilà ce qu'il faut avant tout reconnaître et proclamer. Quand j'adopte un avis, — du moins un avis réfléchi, — je *choisis* cet avis, à l'exclusion de l'avis contraire; je me *décide* à croire à une opinion plutôt qu'à une autre; je me décide pour des raisons sans doute; mais si ces raisons *influent* sur moi, rien ne prouve qu'elles me *contraignent* à me décider ainsi; bref, cet arrêt par lequel je choisis un avis à l'exclusion d'un autre est absolument analogue à l'arrêt par lequel je choisis un acte à l'exclusion d'un autre : ce qui revient à dire que cet arrêt est volontaire. C'est la volonté qui choisit entre deux opinions, comme c'est elle qui choisit entre deux actions; le fait mental est rigoureusement le même : affirmer, c'est se résoudre. — La volonté est donc théoriquement coupable de toute croyance fautive, de toute erreur, puisqu'elle aurait pu choisir la croyance opposée. *Théoriquement* elle pourrait donc éviter l'erreur, si grande que fût notre ignorance. Voilà ce qu'il y a de fondé dans l'objection que nous discutons.

Pour sentir à quel point la volonté peut décider de nos croyances, il suffit de songer à quelques cas d'une gravité exceptionnelle. Quand nous chérissons une personne, quand nous désirons de tout notre être la respecter, quand nous donnerions notre vie pour pouvoir la juger bonne et loyale, quand l'instinct et l'amour, le devoir nous y poussent, — écarter toutes ces illusions charmantes, regarder la vérité en face, et juger que l'être aimé et vénéré est infâme, et se résoudre à le croire : n'est-ce pas un effort de volonté, et des plus violens qu'on puisse concevoir? Et si c'est précisément le sujet d'une tragédie récente, n'avons-nous pas le droit d'ajouter que c'est un effort des plus dramatiques? Ne faut-il pas ici, pour voir la réalité telle qu'elle est, une force rare de volonté? — Ou encore, lorsque nous avons vécu dans une foi naïve, et que tout, l'hérédité, l'éducation, l'intérêt même nous y attachent, — ouvrir large nos yeux, et reconnaître notre illusion, et juger fautive cette foi si douce, et nous déraciner

nous-mêmes de ce sol natal, c'est encore un effort, sans doute assez tragique, de la volonté. — Voilà des cas où le rôle de la volonté n'est pas seulement théorique, mais efficace et réel. Voilà des cas où il serait singulièrement facile de rester dans l'erreur. Voilà des cas où nous choisissons notre croyance en dépit de nos désirs les plus profonds; où la volonté est par conséquent la cause décisive: son énergie seule peut nous arracher à l'erreur, sa mollesse nous y condamnerait.

Donc la volonté est pour quelque chose — souvent pour beaucoup — dans nos jugemens. Sans force de volonté, pas d'esprit vraiment juste: la force de volonté est donc nécessaire. Mais elle ne suffit pas, du moins dans la réalité pratique. — Théoriquement on peut soutenir, et on a soutenu, qu'elle suffit; à la rigueur, je peux choisir librement une opinion quoique tout me la montre fausse, et c'est le *credo etsi absurdum* de toute foi réelle. A la rigueur encore on peut refuser de croire à une opinion, quoique tout la confirme; et c'est l'attitude de tout scepticisme absolu. Mais ce sont là des cas sinon purement théoriques, au moins tout à fait exceptionnels. En pratique, le choix d'un avis dépend toujours de quelques raisons — qui ne contraignent pas, je le veux, mais qui influent, — et ces raisons nous sont toujours fournies en quelque mesure par la mémoire. Si je me résigne à croire à l'infamie d'une personne aimée, c'est que certains faits trop suspects s'imposent à mon souvenir. Si je me résous à repousser la foi natale, c'est que je ne peux décidément plus oublier des objections qui se sont trop souvent et de toutes parts présentées. Bref, si j'évite une erreur quelconque c'est toujours ou qu'une objection s'est présentée à mon esprit, ou, à défaut d'objection plus précise, que le souvenir de mes erreurs passées me rend prudent. Dans tous les cas c'est à quelque qualité de ma mémoire que je dois de juger juste. C'est ma volonté qui décide, mais elle décide sous l'influence de certains souvenirs, de sorte que si les souvenirs sont trop rares ou trop peu prompts, quelle que soit ma volonté, j'ai toutes les chances de juger faux.

Il n'y a donc pas d'esprit vraiment juste sans une « bonne mémoire ». Il y a des gens que les « idées toutes faites » c'est-à-dire les souvenirs, égarent: avec moins de souvenirs, ils s'égareraient bien davantage. Il y a des gens qui ont l'esprit faux *malgré* une bonne mémoire: ils l'auraient plus faux encore si leur mémoire était mauvaise. Il y a des gens qui ont l'esprit juste malgré une mémoire qui semble mauvaise; observez de près, vous verrez que cette mémoire n'est mauvaise qu'à certains égards: tel qui « retient » mal les dates et les événemens retient à merveille ses impressions passées. Il y a des gens chez qui l'esprit est juste parce que

la volonté est ferme : mais regardez de près, vous verrez que cette volonté elle-même trouve sa force dans des souvenirs vivans et tenaces. — C'est donc toujours de la mémoire que dépend la rectitude, la solidité, l'équilibre du jugement. Les souvenirs sont le lest de l'esprit.

Cette loi serait confirmée sans doute par une étude détaillée des « variations » de la mémoire. L'étude des cas anormaux, des *amnésies* et des *hypermnésies*, serait surtout instructive; il me semble ressortir de tous les travaux récents sur ces questions, que toute « maladie de la mémoire » entraîne un trouble du jugement. M. Pierre Janet (1) a montré qu'une *amnésie* — liée elle-même à une *anesthésie* — est à l'origine des désordres hystériques les plus graves : erreurs de personnalité, *suggestibilité*, etc. Dans les expériences de *suggestion*, comment l'expérimentateur provoque-t-il chez le sujet les erreurs les plus grossières, les hallucinations, les croyances bizarres, les actes incongrus? C'est toujours en agissant d'abord sur la mémoire; on *distrain* le sujet, c'est-à-dire qu'on concentre toute son attention sur un seul point, et on lui fait ainsi *oublier* tout le reste, le lieu réel où il se trouve, les objets et les personnes qu'il a sous les yeux, les règles de bon sens qu'il suit habituellement; cet oubli entraîne un déséquilibre mental qui confine à la folie. — Lorsque les vieillards perdent la mémoire, leur esprit devient moins juste : c'est l'heure où ils commencent à mal comprendre et à mal apprécier tout ce qui est plus jeune qu'eux.

Lorsque l'infirmité de la mémoire est native ou « congénitale », il ne semble pas que l'esprit soit jamais sain. M. Ribot (2) note que les *amnésies congénitales* « se rencontrent chez les idiots, les imbéciles, et à un degré plus faible chez les crétins. » Il est permis de penser que l'insuffisance de la mémoire est au moins en partie cause de leur misère intellectuelle. Même à l'état normal, nous éprouvons tous des affaiblissements et des excitations de la mémoire; tantôt elle s'exalte et tantôt s'engourdit. Il y a des heures où nous la sentons comme s'épaissir et se figer; les souvenirs se dégagent lentement et lourdement de cette masse pâteuse. A ces heures-là, notre clairvoyance aussi s'altère; nous jugeons mal, nous nous méprenons sur le sens des mots qu'on nous dit, sur les intentions des gens qui nous parlent; nous commettons des bévues. Au contraire, il y a des instans où la mémoire devient plus lumineuse; tout y est net, diaphane, coloré, comme sur un éclatant vitrail; les souvenirs s'y dessinent avec une précision, s'y détachent avec un relief, s'y succèdent avec

(1) *Automatisme psychologique.*

(2) *Maladies de la mémoire.*

une vivacité qui nous émerveillent nous-mêmes. Dans ces instans-là, notre jugement aussi devient lumineux; nous décidons vite et juste, nous comprenons instantanément les idées, les désirs, les intentions d'autrui; nous prenons les mots dans leur vrai sens et nous voyons les choses sous leur angle vrai. Ainsi notre jugement dépend à chaque moment de l'état de notre mémoire: le flux et le reflux de l'une sont ressentis par l'autre; ils sont soumis au même rythme d'exaltation et de dépression, de lumière et d'ombre. — Le café et le thé, en stimulant notre mémoire, clarifient notre jugement; sous leur influence, ce n'est pas seulement la fécondité de l'esprit qui est augmentée, c'en est aussi la justesse. Le paradoxe de Tolstoï sur l'alcool et le tabac (1) serait moins soutenable pour le thé et le café, car par le fait même de fouetter la mémoire, le café et le thé fortifient le sens critique; l'un ne va pas sans l'autre; si nous avons plus d'idées, nous jugeons mieux. Peut-être, au contraire, comme le dit Tolstoï, l'alcool ne nous donne-t-il que l'*illusion* d'une fécondité plus grande. — Dans la passion, si le jugement est faussé, c'est peut-être aussi parce que la mémoire est obscurcie; le propre de la passion, en effet, c'est d'absorber tout l'être sur un seul objet, sur une pensée unique, et ainsi de produire une sorte d'*amnésie* pour tout le reste. L'homme passionné *oublie* réellement tout ce qui n'intéresse pas sa passion; il oublie ses intérêts véritables, ses affections anciennes, ses règles de conduite habituelles, les « leçons de l'expérience ». Il oublie même, quand il est dans un accès ou dans une crise de passion, les conseils souvent fort sages qu'il se donnait tout à l'heure à lui-même. Et voilà pourquoi son jugement s'égaré, pourquoi il ne sait plus voir la réalité telle qu'elle est.

Ainsi une « bonne mémoire » est un don précieux et enviable dont on se donne l'air, à grand tort, de faire fi. L'imagination créatrice du poète n'est qu'une mémoire singulièrement riche et précise. L'inspiration n'est qu'une *hypermnésie* heureuse; la pénétration n'est qu'une mémoire tenace de nos propres « états d'âme ». La délicatesse n'est que la mémoire du cœur. Un talent quelconque est avant tout un trésor de souvenirs pratiques; quant au jugement, si l'on ne peut pas dire qu'il vaut ce que vaut la mémoire, — car il dépend de deux autres conditions: force de la volonté et calme du cœur, — on peut du moins affirmer qu'il ne peut être sûr si la mémoire n'est pas sûre. Apprenons donc à estimer à leur juste prix les bonnes mémoires, ne les opposons pas aux « bons esprits », rien n'est plus artificiel; il n'y a pas de bon

(1) *Plaisirs vicieux.*

esprit sans bonne mémoire. Sans une mémoire fidèle, nous sommes incapables de ces comparaisons précises qui font le jugement rigoureux ; sans une mémoire prompte, nous manquons de ce « sens de l'objection » qui fait le jugement éclairé.

Quelles sont donc les raisons du préjugé courant contre la mémoire ? Pourquoi sommes-nous si peu fiers de notre mémoire ? Pourquoi en disons-nous si facilement du mal et du bien ?

En voici une première raison : la mémoire est nécessaire, — je crois du moins l'avoir démontré, — mais elle ne suffit pas ; on peut avoir une étonnante mémoire et un jugement très faux, c'est même ce qui arrive assez souvent, et de tels exemples sont faits pour déconsidérer la mémoire. On peut, en effet, avec une étonnante mémoire, n'avoir pas d'énergie, de patience et de force d'attention ; alors le jugement, trop hâtif, manque toujours de sûreté ; on s'arrête à un avis avant de l'avoir vraiment contrôlé, ou bien on n'a pas le courage de repousser une erreur qu'on aime. On peut aussi, avec une mémoire excellente, avoir un cœur trop passionné ; or être passionné équivaut à avoir une mauvaise mémoire ; car la passion écarte et obscurcit tous les souvenirs qui la gênent, et c'est alors comme si ces souvenirs n'existaient pas. — Ce qui est vrai encore, c'est qu'il est une façon d'avoir de la mémoire qui est assez peu estimable : beaucoup de gens se souviennent admirablement de ce qu'ils ont « entendu dire » ; ils retiennent infailliblement les phrases toutes faites, les préjugés, les recettes courantes ; leur mémoire se charge de tout ce bagage étranger au lieu de s'enrichir de l'expérience personnelle ; ils n'ont pas le don d'observer, de voir le réel, de noter et de graver dans leur esprit ce qu'ils ont vu ou éprouvé ; ils oublient vite leurs propres impressions, de sorte que leur esprit est banal et faux. Les gens dont on vante avec ironie la mémoire sont presque toujours de cette catégorie. Pour être exact, il faudrait dire qu'ils ont la mémoire mauvaise, puisqu'ils ne se souviennent que de l'accessoire ; on voit la mémoire qu'ils ont, et qui est encombrante, on ne voit pas celle qui leur manque. De plus, il est incontestable que la mémoire est une faculté suspecte ; si prompte et si fidèle qu'elle soit, elle risque toujours d'être en défaut : le ressort peut ne pas jouer au bon moment, alors le souvenir ne jaillit pas quand on aurait besoin de lui, ou bien encore il est inexact ; que de fois nous nous sommes crus certains d'un souvenir qui, vérification faite, s'est trouvé menteur ! Souvent aussi il est confus ; nous ne savons pas nous-mêmes comment « les choses se sont passées. » Sans compter que la mémoire est dépendante des vicissitudes organiques, et que la fatigue, par exemple, ou l'anémie l'endorment. — Et enfin la mémoire entre sans cesse en jeu

sans que nous nous en doutions, et nous ne songeons pas à lui savoir gré des services qu'elle nous rend trop discrètement. Par exemple, chaque fois que nous jugeons juste, c'est grâce à elle, et nous ne le soupçonnons guère; l'objet principal de cette étude était de le prouver.

C'est pour toutes ces raisons que nous sommes peu sensibles à l'opinion d'autrui quand il s'agit de notre mémoire; l'éloge et la critique, sur ce point, ne produisent pas en nous les remous ordinaires; c'est que nous ignorons le prix des bonnes mémoires, nous savons donc peu de gré à ceux qui louent la nôtre et nous leur en voulons un peu de ne pas trouver en nous autre chose à louer. Il nous semble même qu'ils rabaisent par là notre « esprit », et nous avons l'impression qu'en vantant si haut notre mémoire, ils médisent de nous délicatement; c'est pour les mêmes raisons aussi que nous parlons librement de notre mémoire; nous nous en plaignons volontiers quand elle est mauvaise, parfois même sans qu'elle le soit; nous en disons du bien sans embarras, toutes choses qui prouvent que notre vanité n'est pas excitée de ce côté. On sait, au contraire, que nous n'osons pas « dire du bien de notre esprit », quelque envie d'ailleurs que nous en ayons.

Il est à remarquer que nous osons peut-être encore moins dire du bien de notre visage. Nous disons sans hésiter : « J'ai une bonne mémoire » ; — nous disons sans hésiter : « Je ne suis pas méchant ». — « Je ne suis pas sot » est déjà plus difficile à prononcer et plus choquant à entendre ; — « Je ne suis pas laid » est décidément révoltant et ridicule. — Voilà la hiérarchie de nos vanités : on voit que la mémoire est au plus bas degré.

Ainsi notre dédain habituel pour les bonnes mémoires s'explique : il n'est pas pour cela justifié. Les qualités de la mémoire, pour se rencontrer parfois avec des défauts assez graves, n'en sont jamais la cause. Et elles sont en partie la cause des qualités d'esprit avec lesquelles elles se rencontrent.

Quelles conclusions tirer de cette vérité que nous avons voulu établir?

D'abord défions-nous de la formule suivante, qui pourtant a bon air et passe presque pour un axiome pédagogique : « Ce qui importe, ce n'est pas le *savoir*, c'est la *justesse* de l'esprit. » Je me demande avec inquiétude comment l'esprit peut être juste quand on n'a pas beaucoup vu et beaucoup retenu. Qu'est-ce que cet esprit qui peut fonctionner à vide, cet esprit qui pensera bien dès qu'il aura quelque chose à penser? J'ai peur qu'il n'y ait là une singulière illusion; j'ai peur qu'on ne soit dupe des mots et des métaphores; on se représente trop l'esprit comme un instrument,

comme un organe ou comme une machine; comme un moulin qui peut tourner à vide et qui moudra dès qu'on lui fournira du grain; ou encore comme un estomac prêt à digérer énergiquement la nourriture qu'on lui présentera; ce sont là des images dont il est permis de se servir, dont il est dangereux d'abuser, mais qu'il est interdit en tous cas de prendre trop au sérieux. Non, l'esprit n'est pas un engrenage dans lequel on jette une matière à broyer, ou à découper, ou à laminer. L'esprit n'est pas juste comme un couteau est affilé. L'esprit ne peut être juste que s'il est assez riche; ce sont ses connaissances qui le font juste ou faux; c'est avec nos souvenirs que nous jugeons; c'est à un trésor que ressemble l'esprit: le rendement actuel est d'autant plus grand que les épargnes furent plus nombreuses. Il y a donc quelque naïveté à opposer ainsi le savoir et l'intelligence. — Voyons l'esprit tel qu'il est: pour affermir le jugement, garnissons la mémoire; ne craignons pas de trop apprendre aux jeunes gens; ne croyons pas que le goût soit en raison inverse de l'érudition. Plus et mieux ils se rappelleront, mieux ils comprendront. Ils ne s'assimileront vraiment une idée générale que s'ils trouvent parmi leurs souvenirs les faits qui l'incarnent; ils ne s'assimileront vraiment les faits que s'ils trouvent parmi leurs souvenirs l'idée générale qui les explique. Fournissons-leur donc beaucoup de faits et beaucoup d'idées générales. Ne soyons pas dupes d'une pédagogie mondaine qui voudrait assouplir l'esprit sans le lester et réduire l'instruction à une simple « gymnastique » intellectuelle.

Il y aurait peut-être lieu aussi de réfléchir au rôle de la mémoire dans l'humanité. — D'une part, nous l'avons vu, la mémoire est d'importance capitale dans l'esprit humain; sans une bonne mémoire, l'homme ne peut exceller en rien, il ne peut juger avec sûreté, il ne peut être à l'abri des erreurs les plus graves. Notre raison étant ce qu'elle est, non pas *intuitive*, comme celle de Dieu, mais *discursive*, c'est-à-dire procédant par comparaison et par assimilation, nous ne pouvons bien penser que si nous nous souvenons bien. La pensée humaine ne pourrait être parfaite que si la mémoire était infaillible. — Or, d'autre part, la mémoire est toujours terriblement faillible: c'est un mécanisme si compliqué et si délicat qu'il se déränge à chaque instant; là même où il fonctionne le mieux, il est d'une irrégularité et d'une incertitude désespérantes: si bien que tous les hommes qui réfléchissent en arrivent à ne presque rien affirmer sérieusement sur la foi du souvenir. — Donc tant que notre mémoire sera ce qu'elle est, nous demeurerons — quelles que soient notre prudence et notre énergie — exposés à de grossières erreurs. Mais il n'est pas évident que la mémoire humaine doit fatalement rester ce qu'elle est:

il semble bien qu'elle puisse au contraire, comme tout caractère utile dans la lutte pour la vie, se fortifier de génération en génération. On se représente sans peine une humanité future où la mémoire serait beaucoup plus docile, plus fidèle et plus prompte qu'elle ne l'est chez les mieux doués d'entre nous. Il est probable que la *sélection* travaille d'elle-même en ce sens. Mais il est certain que nos efforts raisonnés y doivent aussi travailler. Nous y travaillerons en prenant clairement conscience du rôle de la mémoire ; en la perfectionnant en nous-même ; en ne craignant pas de la cultiver beaucoup chez les enfans et chez les jeunes gens. Les éducateurs doivent le savoir, et ne pas se figurer qu'il est plus « distingué » de dédaigner la mémoire. Ce qui est mauvais, c'est une certaine façon, mécanique et servile, de faire appel à la mémoire, ou de la surcharger sans choix de détails inutiles. Mais les vrais maîtres savent l'exercer tout en stimulant la réflexion, l'enrichir sans l'encombrer.

Ce sera un des moyens les plus efficaces de travailler au progrès général de l'esprit humain. Notre jugement dépend, nous l'avons vu, de deux conditions essentielles : l'énergie de la volonté et la sûreté de la mémoire ; c'est donc par là qu'il faut agir sur l'intelligence. Fortifier la volonté, ce n'est pas seulement affermir les qualités proprement *morales*, le courage, la patience, la possession de soi ; c'est assurer la vigueur de l'intelligence elle-même. Cultiver la mémoire, ce n'est pas cultiver seulement des « qualités inférieures », mais les plus « nobles », les plus utiles et, au besoin, les plus brillantes. Les deux disciplines se complètent d'ailleurs et se tempèrent l'une l'autre : une volonté énergique et réagissante garantit la personnalité contre l'envahissement des souvenirs ; une mémoire riche et prompte sert de lest à la volonté. Toute *l'instruction* pourrait donc se résumer en ces deux maximes : faire des volontés aussi fortes et aussi patientes ; — faire des mémoires aussi riches, aussi fidèles et aussi promptes — que la plasticité du cerveau humain le permettra.

CAMILLE MÉLINAND.

LE

DOCTEUR THÉODORE BILLROTH

ET SA CORRESPONDANCE

La biographie de Théodore Billroth, l'un des plus illustres chirurgiens de ce temps, peut se résumer en deux mots. Ce Poméranien, fils d'un pasteur de l'île de Rugen, fit ses études de médecine à Gœttingen et à Berlin. Il eut pour maîtres les docteurs Baum et Langenbeck. Le 1^{er} avril 1860, à l'âge de 31 ans, il fut nommé professeur de clinique chirurgicale à Zurich ; en 1867, il fut appelé à l'Université de Vienne, où il enseigna pendant vingt-cinq ans. Le 6 février 1894, il mourait à Abbazia, dans sa soixante-cinquième année. Jamais vie plus unie ne fut plus active, plus laborieuse. Il avait énormément travaillé dans sa jeunesse, il travailla jusqu'à la fin. Peu d'années avant sa mort, imparfaitement remis d'une maladie à laquelle il avait failli succomber, il avait repris toutes ses occupations.

Il écrivait le 5 mars 1890 : « Je viens de passer comme d'habitude une journée agitée et dure. Personne n'est plus sujet que moi au coup de cloche. Je fus réveillé de bon matin par une blessure au doigt, qui s'est envenimée en touchant du pus ; j'y suis accoutumé, je serai bientôt guéri. A peine levé commence une éternelle sonnaillerie ; on ne me laisse pas déjeuner en paix avec ma femme et mes enfans. Des domestiques d'hôtels viennent me prier de fixer des heures de consultations ; le secrétaire de l'association Rodolphine réclame des signatures. Je vais voir chez eux quelques-uns de mes opérés d'hier, puis je me rends à la clinique. Assistans, opérateurs, directeurs, tout le monde a quelque chose à me demander. Sacrebleu ! il est déjà 10 h. 20. La salle des cours nous attend. Deux heures de pédagogie et d'opérations. A peine sorti de l'amphithéâtre, je suis de nouveau assailli ; je n'aurai que vingt minutes pour manger. Suit une opération

très difficile, qui dure plus de deux heures. Grâce à d'audacieuses précautions, la victoire me reste, et j'avale en hâte deux verres de cognac. Je cours chez moi; six patients m'y attendent; les uns ne sont pas des malades sérieux, les autres sont des incurables : il faut mentir, pour les consoler. J'ai quinze minutes pour prendre le thé et de nouveau quatre malades à voir. On m'accorde enfin une demi-heure de repos. Quelle bonne fortune! J'en profite pour achever la lecture du livre de Widmann sur l'Italie, et je cours au concert de la Renaissance. Grande joie! Durant une heure et demie, je subis l'empire d'une musique reposante. Je rentre chez moi dans une excellente disposition d'esprit, et je soupe très agréablement en famille, après quoi j'écris six lettres d'affaires très urgentes. Enfin, enfin, me voilà seul.» Quand il était seul, sa tête travaillait sans cesse. Il a dit lui-même que les événemens les plus intéressans de notre vie sont les idées, justes ou fausses, qui nous viennent. A ce compte, sans parler des résections de genoux ou de mâchoires et des ovariectomies, sa vie fut riche en événemens, car les idées lui venaient en abondance. Il employait une partie de son temps à les déguster, une autre à les critiquer.

Sa correspondance, que vient de publier en partie le docteur Georges Fischer, nous fait bien connaître cet admirable praticien, qui était quelque chose de plus (1). Il se révèle dans ses lettres comme un de ces hommes rares et très intéressans, qui ont excellé dans leur métier et l'ont aimé passionnément jusqu'à leur mort, sans s'aveugler sur ses imperfections, sans être tenté de le surfaire. Son amour était exempt de toute illusion. Il voyait sa maîtresse telle qu'elle était avec ses rides, ses faiblesses et ses misères, et, telle qu'elle était, il la préférait à tout, sans que sa clairvoyance ait jamais fait aucun tort à sa fidélité.

Le 19 septembre 1883, il écrivait à un agronome de ses amis, dont le fils se destinait à la médecine : « Tu me parles des fatigues et des peines de l'agriculteur, qui est à la merci des vents, du soleil et de la pluie; je ne veux pas vous épouvanter, toi et ton Robert; mais n'allez pas vous imaginer que le médecin soit couché sur un lit de roses... A l'Université, tant que durent les études, nous sommes heureux et fiers de pénétrer quelques-uns des secrets de la nature. Nous passons nos examens, et nous voilà enchantés de nous-mêmes. Mais peu à peu nous découvrons combien notre savoir est fragmentaire, combien nous sommes impuissans dans les cas où nous regrettons le plus de l'être. Puis viennent les scrupules : ferai-je ceci? dois-je faire cela? Pour nous soustraire à nos syndérèses, il faut pouvoir se dire qu'on fait son devoir tellement quellement, de son mieux et en conscience... Maigres sont les joies du médecin; quelques-uns de ses cliens lui témoignent un attachement sincère et lui en donnent parfois

(1) *Briefe von Theodor Billroth*. Hannover und Leipzig, 1896, Hahnsche Buchhandlung.

des preuves matérielles; le plus souvent ses peines, les services rendus, les sacrifices même ne sont payés que d'ingratitude. » Il concluait de là que Robert Toppius devait y regarder à deux fois avant de se lancer dans cette épineuse carrière. Il ajoutait que pour être un bon médecin, il faut avant tout être un honnête homme, un homme de bien, capable d'éprouver quelque bonheur à secourir les misères humaines. Un médecin grec avait dit jadis: « Nous ne pouvons aimer notre vocation qu'à la condition d'aimer les hommes. » Le malheur est que les hommes sont rarement aimables quand ils sont malades: il leur semble que leurs déraison, leurs injustices les aident à supporter leurs maux.

Les prodigieux progrès accomplis dans ces dernières années par la médecine opératoire sont une des gloires les plus incontestées de notre siècle. Elle mène à bonne fin des entreprises dont la seule description fait frémir. Elle a toutes les indiscretions, toutes les audaces; elle ouvre les corps vivans, les estomacs, les entrailles, les crânes. Le grand chirurgien est devenu un faiseur de miracles, à qui rien ne semble impossible. Billroth ne le cédait en hardiesse et en dextérité à aucun de ses confrères, et il s'est illustré par de grandes aventures chirurgicales. Quand l'un de nos plus étonnans opérateurs fit ses premières laparotomies, on le fit passer, me disait un de ses élèves, « pour une sorte d'éventreur criminel »; d'autres le traitaient de charlatan, et un jour qu'il présentait à l'Académie de médecine un fibrome énorme qu'il avait enlevé par l'ouverture totale de la cavité abdominale, quelqu'un s'écria: « Rien ne prouve que ce fibrome ne soit pas une pièce d'autopsie. » Billroth en jugeait autrement; plus d'une fois il envoya de Vienne ses assistans à l'hôpital Saint-Louis, et ce qu'ils avaient vu faire, il le refit à son tour. « Demain, écrivait-il le 31 octobre 1875, je fais de nouveau une laparotomie pour retirer à une jeune fille de dix-huit ans un colossal fibrome de l'utérus. Les brillans résultats obtenus par Péan me rendent furieux; nous devons pouvoir en faire autant. » Et dix jours plus tard: « J'avais de la répugnance pour les extirpations de l'utérus; mais après avoir fait à peu près cinquante ovariectomies et avoir lu le livre si remarquable de Péan, je me suis risqué. »

Les opérations ont leurs voluptés secrètes, et comme le cœur, la main a ses entraînemens, ses ivresses. « J'ai déjà fait plus de soixante laparotomies, disait-il quelque temps après; elles me charment comme un jeu. » Mais il ajoutait que deux de ses extirpations de l'utérus avaient mal tourné, et il était plus enclin à s'affliger de ses défaites qu'à s'enorgueillir de ses victoires. « J'ai constaté qu'on faisait autant de mal que de bien en ouvrant les abcès froids, surtout dans la *spondylitis*, et j'ai essayé tant de manières de les ouvrir que, devenu plus timide, je me suis un peu refroidi pour les nouvelles méthodes. » Ce grand chirurgien était doublé d'un grand médecin qui le surveillait, le tenait

en bride, le gouvernait, l'avertissait sans cesse que les opérations les plus glorieuses sont des crimes lorsqu'elles ne sont pas nécessaires ou vraiment utiles : « A Zurich j'ai rarement laissé mourir un septhémique et un pyohémique sans les avoir amputés ; je m'en faisais un devoir ; aujourd'hui je laisse ces pauvres gens s'en aller tranquillement dans l'autre monde avec leurs quatre extrémités, parce que je sais que je ne puis rien pour eux. Je m'imaginai jadis pouvoir contraindre les gens à vivre ; désormais je suis plus résigné à cet égard. »

On admire, en lisant ses lettres, le courage de son esprit, sa sincérité vraiment héroïque. D'autres s'appliquent à dissimuler ou à pallier leurs fautes ; il sentait le besoin de révéler les siennes, de les publier sur les toits. D'autres cachent soigneusement leurs morts, ou tout au moins ils n'en parlent et n'y pensent jamais. Billroth pensait beaucoup aux siens ; il les comptait et en quelque sorte il les déterrait pour les interroger.

Il se plaignait que la plupart des chirurgiens marchassent à tâtons dans les ténèbres ; quant à lui, il voulait se rendre un compte exact du résultat de ses opérations, savoir ce qu'étaient devenus ses opérés, particulièrement ceux qui étaient atteints de tumeurs et de maladies des os ou des articulations. A Zurich, en 1866, on le voit se livrer avec acharnement à ce travail de statistique funèbre, travail très prosaïque, dit-il lui-même. Il met en ordre ses trois mille cinq cents histoires de malades, et il se procure les informations qui lui manquent en expédiant plus de deux cents lettres à des pasteurs de village. Il consacre à cette enquête la plus grande partie de l'été. A Vienne, en 1877, il recommence. Le cas est compliqué ; il doit s'adresser aux autorités, aux curés, aux rabbins, les interroger dans toutes les langues qui se parlent en Autriche. On lui répond souvent que le patient en question n'est plus de ce monde, que le bistouri travailla vainement : « Que nous sommes mal renseignés, disait-il. Que les maladies chroniques sont trompeuses ! que d'illusions tombent ! »

Mais, je l'ai dit, il n'avait pas besoin d'illusions pour croire et pour aimer. Il se convainc de plus en plus que son art est imparfait et faillible, et que le monde est plein d'incurables. Il ne se décourage point. Il ne dit pas comme Danton : « De l'audace et toujours de l'audace ! » Mais il apprend à discerner les cas où les sages s'abstiennent et les cas où il faut oser ; tout en poursuivant sa mélancolique enquête, il opère une fistule de l'estomac et obtient une guérison définitive. Les Grecs distinguaient deux genres d'enthousiasme, l'exaltation lumineuse dont Apollon, souverain de Delphes, a le secret, et ces inspirations plus troubles que Dionysos, inventeur de la vigne, dispense à ses favoris. Billroth se vantait d'avoir connu tour à tour ces deux sortes d'ivresse, celle qui fortifie la raison et celle qui l'obscurcit. Quoi qu'il en pût dire, il était de la race des apolliniens, il avait fait son

choix, et si cet homme réfléchi, toujours disposé à se juger, a payé dans l'occasion son tribut au dieu des coupes profondes et des témérités heureuses, il a consacré sa vie au service du dieu des idées claires, qui sont souvent des idées tristes.

La science pure avait été sa première vocation. A Berlin, dans sa jeunesse, il avait eu la passion de l'histologie, et il s'était promis de devenir un illustre microscopiste. Il ne tarda pas à changer d'humeur et de goût; il découvrit un jour « qu'étudier l'homme au lit des malades est une plus belle occupation que la microscopie. » Notre caractère a plus d'influence sur notre destinée que le tour de notre esprit. Billroth s'avisa qu'il avait le caractère, le moral d'un grand opérateur, que quelque attrait qu'eût pour lui le travail de cabinet et de laboratoire, il était fait pour la vie d'action. Entre toutes les fonctions civiles, le métier du chirurgien est celui qui ressemble le plus au métier du soldat; sa vie est une bataille; comme un général aux prises avec l'ennemi, il doit avoir son plan d'attaque et de défense et compter sans cesse avec les accidens, conserver tout son sang-froid et l'entière possession de lui-même dans les instans critiques; il est tenu, lui aussi, de travailler dans le sang et de n'avoir jamais l'esprit plus lucide que quand la liqueur rouge coule à flots. Il faut enfin que, comme un chef d'armée, il ait l'amour des grandes responsabilités, qu'il les porte sans plier, qu'il les porte avec joie. Quand on est né pour savourer cette joie, toutes les autres paraissent de qualité inférieure, et tout exercice de la volonté qui n'est pas accompagné de périls semble méprisable.

Billroth resta toujours un homme de science; il en avait l'esprit, les habitudes, les défiances, les scrupules. Il méprisait les assertions sans preuves, et les routines aveugles le révoltaient. Il voulait analyser, comprendre, il s'appliquait à découvrir le pourquoi des choses, et il le demandait quelquefois à son microscope, qu'il aimait à consulter quand sa clientèle lui en laissait le temps. Il a usé de toutes les méthodes nouvelles; mais il se défiait des exagérations, des engouemens, et ne croyait pas aux panacées. On lui fit un crime de n'avoir pas adopté sur-le-champ, avec enthousiasme, les méthodes antiseptiques; il se plaignait que leurs partisans prissent souvent leurs préventions pour des raisons, il leur reprochait l'insuffisance de leur théories. Il finit cependant par se rendre, non sans faire ses réserves : « Je ne méconnais pas les énormes progrès pratiques dus à l'antisepsie; mais quand j'envisage l'immense domaine de la chirurgie, j'estime que la partie opératoire n'en constitue guère que le tiers, et qu'au surplus l'antisepsie n'a rien à voir dans les opérations de la bouche, du rectum, de la vessie. L'identifier à la chirurgie me paraît un dangereux abus. » Il traitait de pernicieux fanatisme l'emploi inconsidéré de l'iodoforme, et quelque importance qu'il attachât à la bactériologie, il ne pensait pas que ce fût une de ces clefs qui ouvrent toutes les portes. « Elle

exerce, écrivait-il en 1892, une véritable fascination sur nos jeunes microscopistes; un jour ils se laisseront, et on en reviendra à l'histologie pathologique. L'esprit du temps va par ondes. »

Il posait en principe que la nature est infiniment compliquée, que les explications trop simples n'expliquent rien, que dans la recherche du détail il ne faut jamais oublier l'ensemble, et que pour juger de l'ensemble, il faut connaître jusqu'au moindre détail, que tout observateur doit être un penseur et observer en pensant, penser en observant. C'était la morale qu'il enseignait à ses élèves; il les mettait en garde contre les jugemens précipités, contre les fétiches, contre la superstition des nouveautés souvent plus fâcheuse que le culte irréfléchi des vieilleries. Il s'efforçait, disait-il, « de développer en eux le sens critique, accompagné d'une certaine dose de pessimisme, pour les préserver de toute présomption. » Il se plaignait quelquefois de leurs incuriosités et que, trop amoureux des hardis coups de main, ils eussent peu de goût pour l'étude attentive et patiente des faits, pour la recherche des causes et des origines. « Mes jeunes messieurs, disait-il, sont beaucoup plus habiles que je ne l'étais à leur âge dans l'art des belles préparations; mais ont-ils trouvé la formule qu'ils cherchaient, ils ne vont pas plus loin, ils se désintéressent de tout le reste. Depuis bien des années, je n'ai pas eu d'élève qui se posât cette question : « Comment s'est formé ce singulier tissu cellulaire? Comment est-il devenu ce qu'il est? » Leur exigeant professeur aurait voulu que, comme lui, ils éprouvassent au même degré le besoin de comprendre et le besoin d'agir; c'était leur demander d'être tous des hommes supérieurs.

Tout en s'occupant de leur éducation, il travaillait à la sienne. Il était admirablement doué; mais je ne crois pas qu'il faille compter au nombre de ses dons naturels cette pitié pour les misères humaines, cette générosité et cette ouverture de cœur, cette philanthropie qui ne fait pas acception des personnes, toutes ces vertus médicales qu'il prêchait éloquentement au jeune Robert Toppius. Il les acquit par degrés, et ce fut l'exercice du métier qui les lui donna.

Il en convenait lui-même, il avait eu dans sa jeunesse le cœur étroit, l'esprit dur et beaucoup de préjugés. Le vrai médecin n'en a pas; quelles que soient ses opinions, ses préférences, ses attachemens, son premier devoir est d'être un humanitaire, de tenir peu de compte des nationalités, des confessions, de ne voir dans l'homme que l'homme. Français, Allemand ou Chinois, catholique, protestant, israélite, musulman ou athée, tout malade sérieux qui vient le trouver est sûr d'être pour lui un objet intéressant, surtout si son cas est rare. L'adversaire le plus dangereux de Louis XIV, Guillaume III d'Angleterre, rendit un bel hommage aux vertus professionnelles quand, au cours de sa dernière maladie, il fit demander secrètement à l'un des médecins du grand roi une consultation écrite. Sa confiance ne fut pas

trompée : Fagon conseilla l'ennemi de la France comme il eût conseillé son maître.

Billroth était né Poméranien, et de son propre aveu, comme le Frison et le Brandebourgeois, le Poméranien a une antipathie naturelle pour toute autre race que la sienne et particulièrement pour les Velches ; les plus vieilles injures sont toujours présentes à son esprit, ses haines sont toujours jeunes. On avait appris à Billroth, disait-il, « à regarder comme français tout ce qu'il y a de mauvais et de vil dans l'espèce humaine. » — « Vos grands-parens, écrivait-il à son ami Lübke en 1871, ne vous ont-ils pas cent fois répété que ce peuple sauvage nous dévora jusqu'aux moelles, nous et notre pays ? Dès votre enfance, comme cela se pratiquait dans notre famille et dans celle de ma femme, n'a-t-on pas rempli votre imagination des horreurs et des brutalités commises chez nous par les Français ? N'en avez-vous pas déchiqueté plus d'un dans vos jeux d'enfant, en appelant sur la nation les vengeances célestes ? Nous avons été élevés dans la haine systématique de la France... J'avais oublié tout cela ; mais quand la guerre a éclaté, ma jeunesse a revécu en moi. Mon métier m'oblige à secourir les hommes sans distinction de race ; aussi ai-je rempli mon devoir envers des Français, que j'aime beaucoup comme individus, lorsqu'ils sont aimables, ce qui s'accorde et s'arrange très bien avec les animosités de race. Autrement à quoi nous serviraient les circonvolutions multiples de notre cerveau, de notre religion et de notre morale ? »

Il disait vrai : il avait eu en 1870 un accès de *furor teutonicus*, et, selon sa propre expression, il avait constaté que les grandes colères sont de voluptueuses ivresses, qu'il est doux d'entendre gronder en soi les fureurs d'une brute qui sent sa force, *sich als starke Bestie zu fühlen*. Mais à Wissembourg, à Mannheim, à peine eut-il soigné quelques blessés français, entre autres « un brave officier qui avait reçu cinq blessures, et qui, doux et aimable, se montrait reconnaissant de tout ce qu'on faisait pour lui », la brute rentra ses griffes et son rugissement. Il s'efforçait de modérer les emportemens farouches de M^{me} Billroth, qui avait élevé ses filles dans la religion de la haine. Peut-être, comme M^{me} de Bismarck, souhaitait-elle « de voir tous les Gaulois fusillés et transpercés en gros et en détail, y compris les petits enfans, qui cependant ne sont pas responsables des affreux parens qu'ils peuvent avoir. » Billroth, qui avait dix lazarets à surveiller, lui écrivait : « Si tu étais auprès de moi, tu te calmerais bientôt. » Il lui représentait qu'elle était fort injuste, que les atrocités attribuées aux turcos étaient de pures légendes, que d'ailleurs la guerre est la guerre, que les Français étaient de braves gens qui avaient fait leur devoir.

Huit ans plus tard, il écrira à l'un de ses élèves, le docteur Mikulicz : « Si le Français nous détestait moins, il serait un charmant compagnon, *ein reizender Kerl*. » En 1886, passant quelques jours à Paris,

il appellera cette ville impure « un nid où il fait bon vivre, *ein urgemüthliches Nest*. » Si on apprend aux Poméranien à détester les Velches, on ne leur apprend pas à aimer les Russes. En 1877, Billroth se rendit à Saint-Pétersbourg pour opérer le poète Nekrassow ; il rapporta de son voyage les meilleures impressions : « Pétersbourg, que je voyais pour la première fois, m'a fort intéressé. Les hôpitaux y sont admirables et d'un grandiose où nous n'atteindrons jamais ; au point de vue scientifique et pratique, il y a beaucoup de bon. J'ai acquis la conviction que l'avenir appartient aux Russes en Europe. » C'est ainsi que d'année en année il se défaisait de ses préjugés ; d'autres passent leur vie à s'en faire.

Sa vie fut heureuse et facile ; jamais on ne fit plus promptement et plus sûrement son chemin. Il le sentait lui-même : « Le métier de médecin est dur et souvent ingrat ; il ne mène que très lentement à l'indépendance. Quand je songe à tous les jeunes gens de grand talent qui ont étudié avec moi et combien peu ont prospéré, je me considère comme un parvenu, *ein Glückspilz*. » Il éprouva un frisson de joie lorsqu'il reçut, en 1867, « la nouvelle que les Viennois offraient une chaire au fils du pasteur de Bergen, à un Prussien, à un hérétique, qui n'avait que trente-huit ans. » Il croyait rêver, lire un roman ; il était donc vrai que Théodore Billroth, qui se trouvait lui-même « jeune à faire peur », venait d'être nommé professeur de la première clinique de Vienne et directeur de l'institut opératoire par Sa Majesté apostolique l'Empereur d'Autriche ! Son bonheur l'effrayait : « Je crains les dieux. »

Il eut quelque peine à s'acclimater et à s'imposer aux malveillans, aux jaloux, aux intrigans, aux ministres de l'instruction publique dont les volontés étaient changeantes, qui promettaient tout et donnaient peu. Il avait cru s'apercevoir que, très attachés à l'alliance prussienne, les Viennois goûtaient peu les Prussiens. Dans ses heures de dépit, il définissait les Autrichiens « une nation d'égoïstes et d'épicuriens insoucians, sans ambition et sans idéalisme. » Il ne tarda pas à se raviser, à découvrir que ces épicuriens étaient commodes à vivre. Il finit par se plaire beaucoup à Vienne, et si brillantes que fussent les propositions que lui faisaient les universités d'Allemagne désireuses de reprendre leur bien, il les refusa.

Il n'aurait pu les accepter sans ingratitude. On avait oublié qu'il était Prussien ; on était charmant pour lui et on lui accordait en fin de compte tout ce qu'il demandait. Il avait conçu le projet de créer, sous le nom de Maison Rodolphine, un hôpital modèle pour former des infirmières ; les fonds affluèrent et on lui donna carte blanche. Lorsqu'on se fut assuré qu'il n'irait pas à Berlin, les étudiants organisèrent une colossale procession aux flambeaux telle que Vienne n'en avait jamais vu. En 1887, une pneumonie mit sa vie en danger ; sa convalescence fut fêtée comme un bonheur public. De toutes parts arrivaient des

lettres, des dépêches, des adresses. En ouvrant sa clinique, il trouva son cabinet transformé en jardin ; il marchait sur des fleurs. Il ne pouvait traverser une rue sans que les passans lui fissent de loin des signes de tête et de main, et les marchandes des halles se précipitaient sur M^{me} Billroth pour la féliciter. Il était touché jusqu'au fond de l'âme de ces témoignages d'attachement, et il déclarait que son capital de philanthropie lui rapportait d'énormes intérêts : « Qu'ai-je donc fait à ces gens pour qu'ils m'aient tant ? Que trouvent-ils en moi de si rare ? Si je deviens insupportable, ce sera leur faute, ils me gâtent. »

Ce n'était pas seulement Vienne qui lui faisait fête ; sa renommée s'était répandue dans toute l'Europe. Dès 1871, son traité de chirurgie générale, parvenu à sa cinquième édition, courait le monde traduit en sept langues. On l'appelait partout en consultation ou pour opérer ; il courait d'Athènes à Constantinople, à Pétersbourg, à Paris, à Lisbonne, à Naples, à Madrid, à Stockholm, à Corfou, et partout il retrouvait des élèves instruits, formés par lui. Il avait le don de l'enseignement, de la parole, de l'ascendant personnel, et il savait discerner les vocations, encourager les talens. Il était fier d'avoir réussi à créer une école d'où étaient sortis des chirurgiens de premier ordre, et qui fournissait des professeurs à l'Autriche, à l'Allemagne, à la Belgique, à la Hollande. A la vérité, il faisait quelquefois cette réflexion mélancolique, qu'ayant eu la candeur de leur révéler tous ses secrets, il les avait mis en état de faire aussi bien ou mieux que lui les opérations les plus difficiles, qu'il ne lui restait plus qu'à leur quitter la place. Mais il se disait plus souvent qu'ils perpétueraient ses traditions, qu'ils étaient la meilleure de ses gloires, la preuve vivante qu'il n'avait pas travaillé en vain.

Aux satisfactions que lui donnaient ses élèves, son génie et sa main, il s'en ajoutait beaucoup d'autres dont il faisait cas. Il pensait que le plus noble, le plus attrayant des métiers ne suffit pas à remplir la vie, que l'homme qui s'y enferme est un prisonnier. Il ne méprisait aucun genre de bonheurs et se déclarait capable de les savourer tous. « Lequel est le plus heureux, disait-il, du mathématicien qui a résolu son problème, de l'artiste qui a mis son âme dans son œuvre, de l'ingénieur découvrant un nouvel emploi pratique de la vapeur ou du gourmand qui invente un plat nouveau ? » Il appelait les inventeurs de nouveaux plaisirs « des idéalistes américains » et il leur savait gré de s'appliquer à embellir leur existence et celle des autres.

Il s'entendait à embellir la sienne, et il avait sur beaucoup de grands travailleurs cet avantage qu'il savait se reposer. Le monde, la famille, la solitude, les grandes villes, les champs, les jardins, il s'accommodait de tout. Il passait l'automne dans la villa qu'il s'était construite à Saint-Gilgen, près d'Ischl, et qu'il appelait son Tusculum. Il faisait aussi des séjours à Abbazia, où il est mort en face de la mer et

des montagnes, comme il en avait exprimé le désir. Il avait le pied léger et il adorait l'Italie ; il employait ses vacances de Pâques à revoir Venise, Florence, Rome, ou à se promener en Sicile : « Cette nature me grise, je vis comme dans un rêve. Le jour de Pâques, Vienne me reverra, et je reprendrai mon licou. Le rêve et la vie, la vie et le rêve ! Ainsi s'en vont les années ! »

C'était la musique qui lui procurait ses plus beaux songes ; il l'a toujours aimée jusqu'à la fureur. Il jouait de plus d'un instrument et s'amusait quelquefois à composer. A vingt et un ans il écrivait à sa mère que la voix de Jenny Lind l'avait rendu presque fou ; plus tard Schumann le fera frissonner et pleurer : « Est-ce un bonheur, est-ce un malheur, s'écriait-il, que d'éprouver de si vives sensations ? » Son musicien favori était Brahms, avec qui il était intimement lié, et dont le génie lui était si sympathique qu'il ne pouvait entendre une de ses compositions sans se figurer qu'elle avait été écrite spécialement pour lui. La musique était, disait-il, son second moi et ses deux moi s'accordaient à merveille. Cet apollinien estimait que l'art est une science et que la science est un art, que l'un et l'autre dérivent de la même source, qui est une imagination bien réglée ; il aimait à dire, comme Trousseau, que le vrai médecin est un artiste savant, que c'est l'inspiration, le génie propre du métier qui fait les grands praticiens.

Il y a de petites passions qui gâtent les existences les plus favorisées, et les grands praticiens ne sont pas heureux quand ils sont jaloux. Billroth ne l'était point. Les succès des autres ne le chagrinerent jamais. Il s'était fait un nom par d'audacieuses opérations qu'il avait pratiquées le premier, telles que la résection des mâchoires et l'extirpation du larynx. Il voyait sans chagrin qu'on en fit d'autres dont il ne s'était point avisé, et ce grand maître était toujours prêt à retourner à l'école. En lui envoyant le premier volume de son *Traité d'hystérectomie*, le docteur Péan l'avait prié de lui dire ce qu'il pensait de ses surprenantes entreprises qu'on traitait de criminelles. Il lui répondit qu'il se prononcerait après expérience faite. Il exécutait bientôt avec succès la résection du pylore, en suivant les règles tracées par l'opérateur français. Quelques semaines plus tard, il enlevait à son tour les grandes tumeurs de l'utérus par la voie abdominale, et il envoyait ses élèves les plus éminens, MM. Gussenbauer, Mikulicz, Eiselsberg, étudier à l'hôpital Saint-Louis le manuel de cette opération, qu'ils vulgarisèrent en Allemagne. Nouvelles méthodes d'hémostase, morcellement des tumeurs, il se faisait un devoir de tout expérimenter, et toute sa vie il lui en coûta peu d'admirer ses rivaux.

Le jour vient où les grands savans comme les grands artistes se ressentent des atteintes de l'âge ; ils n'ont plus la pleine possession de leur pensée et de leur main ; il faut s'arrêter, et qui s'arrête recule. C'est encore un malheur qui fut épargné à Billroth. Il fut toujours lui-même.

« Il avait, nous dit le plus compétent des juges, des notions très étendues sur toutes les branches de la médecine; il s'était occupé avec succès de l'anatomie normale et pathologique, de la physiologie, de la bactériologie, et il a publié sur ces sciences accessoires des mémoires remarquables. Son traité de pathologie générale, qui porte partout la marque d'un esprit élevé et profond, a de plus le mérite d'être écrit dans un style très attachant, et on peut dire que cet ouvrage a fait faire un grand pas à l'art de guérir. » Il s'était dit plus d'une fois : « Je me fais vieux, je n'écrirai plus. » Et il écrivait toujours. A la veille de sa mort il rêvait de publier des études « sur l'anatomie des sociétés humaines, sur la sympathie considérée comme le fondement de la morale, sur la physiologie de la musique, » et aussi sur cette question qui le préoccupait : « Où nous mènera l'idolâtrie que nous avons pour notre intelligence et nos sensations? » Il n'avait pas étudié cette idolâtrie sur lui-même; quoique Poméranien, il était né modeste.

S'il y a jamais eu quelqu'un d'heureux sur la terre, ce fut le grand chirurgien Théodore Billroth, qui aimait également ses malades, l'opéra, les symphonies, les roses de son jardin et les belles tumeurs qu'il opérait, et qui n'a jamais connu les passions âcres qui empoisonnent la vie. Cependant il se reprochait de ne pas sentir assez son bonheur, d'être né avec une imagination inquiète et mélancolique, trop disposée à se tourmenter elle-même, d'aimer à se faire des soucis, d'être plus affligé de ses ignorances qu'il n'était heureux de son savoir. Il en voulait à sa clientèle de l'avoir rendu infidèle à la science, et il en voulait à la science de ses incertitudes, de ses perpétuelles variations. Que de choses péniblement apprises, et qu'il croyait certaines, il avait dû désapprendre! Était-on sûr qu'au xx^e siècle deux et deux feraient encore quatre? Il se plaignait surtout que la vie fût courte, qu'il fallût mourir avant d'avoir fait le quart de ce qu'on s'était promis de faire.

On l'avait appelé en 1882 à Frohsdorf pour soigner un neveu du comte de Chambord. — « Que d'illusions dans cette petite cour! s'écriait-il. Après tout, nous avons tous les nôtres; nous sommes tous des prétendants à je ne sais quel trône dont nous ne jouirons pas dans l'étrange monde où nous vivons! » Son esprit avait toutes les ambitions, et toute borne lui était insupportable. « Je connais mieux que personne les imperfections de mes travaux, de mon art et de ma science... Non, je ne suis pas un Dieu: il ya quelques jours, dans une laparohystérotomie, j'ai transpercé l'urètre... Je me trouve terriblement médiocre. »

Outre sa modestie naturelle, il avait plus d'une raison de ne pas s'infatuer de lui-même. Les nouvelles méthodes introduites dans les sciences d'observation étaient, selon lui, un outil si excellent que les travailleurs vulgaires en pouvaient tirer parti; il n'était plus besoin d'avoir du génie: libre au premier venu, pourvu qu'il fût appliqué et qu'il ne

fût pas un sot, de se signaler par quelque découverte qu'un autre eût faite à sa place. Au surplus il avait pour principe que c'est bien peu de chose qu'un individu, que les plus grands hommes ne sont qu'un détail dans l'histoire de la science comme dans l'univers : « Vous connaissez mes vues sur le peu de valeur de la personnalité dans l'histoire du monde. Tout ce qui arrive devait arriver. L'homme est un morceau de la nature ; elle a ses lois qu'elle nous impose quand nous nous flattons de lui imposer les nôtres. » Ce praticien naturellement très gai, qui avait une philosophie triste, se moquait quelquefois de ses mélancolies. Il avait dit un jour que le docteur Billroth était « un malheureux imaginaire, un hareng sentimental de la mer Baltique. » Mais il disait aussi que plus il avance en âge, plus ce genre de harengs a peine à dominer ses sentimens et ses imaginations, que nous changeons de sexe avec les années, qu'en vieillissant la femme devient plus homme et l'homme devient plus femme.

Quand on regarde les individus comme de simples détails, on est peu disposé à croire à leur immortalité. Billroth n'avait pas besoin de croire à la sienne pour se résigner facilement à quitter ce monde. Il avait pensé mourir en 1887, et la mort lui avait paru charmante : « Je demeurai longtemps dans un état de demi-sommeil qui n'était point désagréable, écrivait-il à Brahms, m'observant quelquefois médicalement, lorsque ma respiration devenait plus bruyante ou plus superficielle, et que mon esprit semblait s'en aller. Je disais avec un de tes *Lieder* : « Il me semble que je suis mort. » Que cet état me paraissait doux ! Je planais dans les airs et je regardais paisiblement la terre et mes amis au-dessous de moi. » Il écrivait plus tard : « Heureux celui qui meurt ! S'endormir et ne pas se réveiller, que peut-on imaginer de plus beau ? » Mais souvent aussi il regrettait sa jeunesse, cette heureuse saison des projets chimériques, cet âge délicieux où tout semble possible et où son microscope lui avait procuré des joies exquisés que ne donnent ni les distinctions, ni les gros honoraires, ni la gloire. Peut-être en ces momens-là enviait-il dans le secret de son cœur ceux qui pensent que la mort est une fin qui est un recommencement, ceux qui croient à une jeunesse d'outre-tombe.

G. VALBERT.

REVUES ÉTRANGÈRES

UNE BIOGRAPHIE HOLLANDAISE DE SPINOZA (1)

Dans le courant de l'année 1693, un pasteur luthérien de Dusseldorf, nommé Johann Kœhler, étant venu s'établir à la Haye avec sa famille, trouva à louer, au second étage d'une maison du Veerkade, un appartement où on lui dit qu'avait demeuré avant lui, de 1669 à 1671, l'opticien et philosophe juif Benoît de Spinoza. Cette coïncidence parut flatter l'amour-propre de l'excellent pasteur. « La chambre où j'étudie, nous apprend-il avec une nuance d'orgueil, est la même où Spinoza couchait et où il travaillait. » Et il résolut aussitôt de mettre à profit une occasion aussi belle pour se renseigner sur la vie et le caractère de ce libertin fameux, dont le *Traité théologico-politique* et les *Œuvres posthumes*, récemment publiées, avaient soulevé tant de scandale parmi les pasteurs de Hollande.

La maison, malheureusement, avait changé de propriétaire depuis que Spinoza y avait demeuré. La veuve Van der Werwe, chez qui le philosophe avait pris pension, était morte : morte en laissant si peu de traces qu'on avait déjà oublié jusqu'à son nom, et que Kœhler, dans sa *Vie de Spinoza*, l'appelle par erreur « la veuve Van Velen ». Mais en revanche le peintre Henderyk van der Spyke vivait encore, et continuait à habiter, sur le Paviliengracht, à deux pas du Veerkade, la maison où pendant près de six ans, de 1671 à 1677, Spinoza avait logé et mangé chez lui. Et comme, en sa qualité de luthérien, il se trouvait être précisément un des paroissiens de Kœhler, celui-ci n'eut pas de peine à en obtenir tous les renseignemens qu'il voulait.

Peut-être cependant les aurait-il gardés pour lui, et aurions-nous été privés d'un opuscule devenu désormais classique, sans le bruit

(1) *Spinoza en zijn Kring*, par M. K. O. Meinsma, 1 vol. in-8°; la Haye, 1896.

que fit, en 1698, la traduction hollandaise de l'article consacré à Spinoza par Pierre Bayle dans son *Dictionnaire historique et critique*. S'appuyant sur la courte préface écrite en 1677, par un ami anonyme de Spinoza, pour l'édition des *Œuvres posthumes*, mais ne se faisant pas faute d'y joindre toute sorte d'additions et d'appréciations de son cru, Bayle, en effet, avait présenté sous un jour assez fantaisiste le philosophe juif et sa philosophie, ce qui, d'ailleurs, avait encore contribué à attirer sur eux la curiosité du public. Et c'est tout ensemble pour satisfaire à cette curiosité et pour réfuter les erreurs de Bayle que l'excellent Kœhler entreprit de recueillir, et de consigner par écrit, tous les détails que lui avait fournis Van der Spyke sur la vie de Spinoza. Il les publia en 1705, en même temps qu'un sermon prononcé par lui à Pâques, l'année précédente, sur *la véritable résurrection de Jésus-Christ, défendue contre les argumens de B. de Spinoza et de ses partisans*.

Le sermon ne tarda pas à être oublié : mais il n'en fut pas de même de la *Vie de Spinoza*, qui, traduite en français dès 1706, ne cessa plus depuis lors d'être lue et méditée. Elle sert de préface, aujourd'hui encore, à toutes les éditions des œuvres de Spinoza : et l'on peut dire que c'est d'elle seule que nous vient, depuis deux cents ans, tout ce que nous savons de l'histoire et de la personne de l'auteur de l'*Éthique*. Les plus savans historiens et commentateurs du spinozisme, les Allemands Auerbach et Ginsberg, le Français Émile Saisset, l'Anglais Frederic Pollock, le Hollandais Johann van Vloten, se sont bornés à développer, sans presque prendre la peine de le contrôler, le récit de ce pasteur allemand, qui n'a jamais vu Spinoza, et n'a guère eu avec lui d'autre point de contact que d'avoir logé dans la même maison.

On ne saurait nier, après cela, que Kœhler (ou Colerus, pour l'appeler de son pseudonyme latin) se soit très consciencieusement efforcé de donner à son récit toute l'exacritude et toute l'impartialité désirables. Mais il n'avait d'autre source sérieuse d'information que les souvenirs du vieux Van der Spyke, et tout moyen de vérification parait lui avoir manqué. Avec la meilleure volonté, il nous a transmis sur Spinoza un monceau d'erreurs. Ce qu'il nous dit de la jeunesse du philosophe, notamment, — ou plutôt de toute sa vie, à l'exception des six années passées chez les Van der Spyke, — est d'un bout à l'autre sujet à caution. Il se trompe, par exemple, quand il nous affirme que Spinoza avait étudié le latin dans sa jeunesse, car nous savons de source certaine qu'il ne l'a étudié qu'après sa rupture avec la synagogue. Il se trompe en nous affirmant que Spinoza, durant son séjour chez François Van den Enden, était devenu amoureux de la fille de celui-ci, car Clara-Maria Van den Enden venait à peine de sortir de l'enfance quand son prétendu amoureux quitta Amsterdam. Il se trompe sur les

dates des séjours de Spinoza à Rhynsbourg et à Voorbourg. Et il n'y a pas jusqu'aux renseignemens qu'il tient de Van der Spyke qui ne soient suspects : telle l'accusation de vol qu'il porte contre le docteur Meyer, l'exécuteur testamentaire de Spinoza et l'éditeur de ses *Œuvres posthumes* ; tel encore le passage fameux où il raconte que Spinoza « exhortait les enfans de la maison à assister souvent au service divin, » trait de tolérance assurément très touchant, mais assez invraisemblable si l'on songe qu'au moment de la mort du philosophe l'aîné de ces enfans avait un peu plus de huit ans ! Puisse Colerus s'être trompé, de même, dans son récit non moins fameux des passe-temps de Spinoza ! « Lorsqu'il voulait se relâcher l'esprit, il cherchait des araignées qu'il faisait se battre ensemble, ou des mouches qu'il jetait dans les toiles d'araignées : et regardait ensuite cette bataille avec tant de plaisir que souvent il éclatait de rire. » L'image en raccourci qu'il s'offrait là du monde avait, certes, de quoi l'égayer : mais nous avons tant changé de sentiment, depuis le cartésianisme, touchant le degré de notre parenté avec les animaux, que le trait, quoique nous en ayons, nous révolte un peu. Puisse Colerus l'avoir inventé !

Le malheur est que, tout en connaissant l'inexactitude des renseignemens de Colerus, nous n'en ayons guère de plus exacts à leur substituer. Il a bien paru en 1719, dans les *Nouvelles littéraires* d'Amsterdam, une notice biographique écrite en français, attribuée par les uns au médecin Lucas, par d'autres à M. de Saint-Glain, et dont Boulainvillers a reproduit quelques morceaux, dans sa *Réfutation des erreurs de Spinoza*. Plus courte et moins riche en détails que celle de Colerus, elle est en revanche infiniment plus sûre (1), et l'on ne saurait trop regretter que les éditeurs de l'*Éthique* n'aient point cru devoir la publier en tête de leurs éditions, de préférence au recueil d'*anas* du pasteur de la Haye. Mais ses renseignemens se réduisent encore, somme toute, à assez peu de chose ; et en dehors d'eux nous n'avons guère d'autre source d'information que de brèves lignes, éparses, çà et là, dans les écrits du temps (2).

Voici cependant un document plus important, et trop peu connu. C'est la relation faite par un voyageur allemand, Gottlieb Stolle, de deux entretiens qu'il eut à Amsterdam, en 1703, avec d'anciens amis de Spinoza. Restée inédite pendant près de cent cinquante ans, elle a été imprimée pour la première fois en 1847, dans une revue allemande.

(1) Elle semble d'ailleurs avoir été écrite peu de temps après la mort de Spinoza, car l'auteur y parle de la campagne de 1672 comme des « dernières guerres », ce qu'il n'aurait pu dire après 1688.

(2) Voyez, dans la *Revue* du 15 août 1892, l'étude de M. Nourrisson, sur la *Bibliothèque de Spinoza*.

M. Meinsma l'a reproduite tout entière, dans le gros ouvrage dont je vais parler tout à l'heure : et vraiment elle nous montre Spinoza sous une lumière si imprévue, que je ne puis m'empêcher d'en traduire au moins les quelques passages principaux.

Stolle raconte d'abord qu'il a rencontré à Amsterdam un libre penseur allemand nommé Sébastien Pezold, qui lui a dit, entre autres choses, « que jamais Spinoza n'avait fait ouvertement profession d'athéisme. » C'est ce même Pezold qui l'a ensuite conduit à l'auberge du *Capitaine de Brème*, où il lui a fait faire connaissance avec un vieillard qui, « dès la jeunesse, avait recherché la société des esprits paradoxaux, et qui s'était fait à soi-même sa théologie. »

Ce vieillard avait bien connu Spinoza. Il dit à Stolle que le célèbre juif avait été excommunié par ses coreligionnaires parce qu'il considérait les livres de Moïse comme ayant été écrits par un homme. « Renié par les siens, il s'est alors affilié aux Mennonites, qui se sont chargés de pourvoir à son entretien, ne pouvant admettre qu'il eût les pensées subversives qu'on lui attribuait. C'est dans une réunion de ces Mennonites qu'il a rencontré Van den Enden, ancien jésuite et athée déclaré, qui fut ensuite pendu en France pour avoir voulu attenter à la vie du Dauphin. Spinoza s'est aussitôt lié avec lui, séduit par la finesse de son discours ; et c'est de lui qu'il a reçu des leçons de latin, car il était jusque-là fort inexpérimenté dans cette langue. Dans les premiers temps, Spinoza vécut très modestement ; mais plus tard, ayant plus d'aise, il alla demeurer d'Amsterdam à Leyde (1), puis de là à la Haye, où il se lia avec de grands personnages, se montra dans les rues l'épée au côté, se vêtit élégamment, fit même quelques excès de nourriture et de boisson, jusqu'à ce qu'enfin il fût atteint de phthisie, dont il mourut. Jamais on ne lui a entendu dire qu'il n'y eût point de Dieu : mais d'ailleurs il était dans ses propos d'une prudence extraordinaire. Il ne s'ouvrait qu'en petit comité, devant des amis dont il était sûr : ces amis étaient, surtout, Glasemaker, Van Enden, Rieuwertz l'éditeur, Balling, Jarig Jelles, et un médecin, le docteur Ludovic Meyer. Il eut aussi pour correspondans un bourgmestre de Dordrecht, appelé Blyenberg, et un conseiller d'ici, nommé Beuningen, qui est revenu avant de mourir à d'autres idées. »

Le fils de l'éditeur Rieuwertz, que Stolle eut ensuite l'occasion d'interroger, lui apprit notamment que Spinoza avait laissé, dans ses manuscrits, un ouvrage contre les Juifs « où il les traitait avec une grande dureté. » Il lui dit encore que l'*Éthique* avait coûté à Spinoza tant de travail qu'il répétait volontiers que « s'il ne l'avait déjà écrite, il ne l'écrirait certainement pas. »

(1) A Rhynsbourg, près de Leyde.

*
* *

Ce ne sont là sans doute que de maigres détails, et d'une authenticité assez peu certaine. Mais les moindres détails sont bienvenus lorsqu'il s'agit d'un aussi grand homme, et d'un homme qui s'est aussi obstinément efforcé de cacher sa vie. Il la cachait à ses contemporains, à ses amis même, et l'on dirait qu'après deux cents ans il nous la cache encore. On sait combien ses lettres sont vides de tous renseignemens sur son compte : jamais peut-être il n'y en eut de plus impersonnelles, ou plus exactement de plus immatérielles, et qui parussent davantage émanées d'un pur esprit. A Oldenbourg, à Bleyenbergh, à ses compagnons Meyer et Jelles, il ne parle que de ses idées, se bornant tout au plus à mentionner çà et là un voyage, ou une maladie. Les archives de la Hollande sont muettes sur lui, aussi bien que les chroniques et les gazettes du temps. Des grands personnages de toute sorte qui l'ont approché, aucun, ni De Witt, ni Huyghens, ni Hudde, ni Leibniz ne nous ont laissé sur lui quelque témoignage un peu important. Et si épaisses sont les ténèbres, autour de lui, que toute l'érudition, toute la patience, toute la pénétration de son nouveau biographe ont absolument échoué à les lui faire traverser.

Ce n'est pas faute, au moins, d'y avoir tâché ! Un coup d'œil jeté sur le gros livre de M. Meinsma suffit à nous montrer de quelles infatigables recherches il est le produit, et combien il a fallu de zèle au savant hollandais pour explorer tant de domaines si divers et si peu connus. Depuis les archives des synagogues, des églises, et des communautés, jusqu'aux livres de compte des libraires et des imprimeurs, M. Meinsma a tout examiné, contrôlé, médité ; et il n'y a si petit opuscule hollandais, scientifique, philosophique ou politique, de la seconde moitié du xvii^e siècle où il n'ait cherché quelque ombre de renseignement sur la vie, la personne et le caractère du mystérieux philosophe. Mais il me semble bien qu'en fin de compte il n'a rien trouvé. Il a signalé, d'une manière irréfutable et définitive, les erreurs des biographes anciens : il a fait la part de ce qui était authentique, ou simplement probable, ou tout à fait impossible, dans les récits de Colerus, de Lucas, de Gottlieb Stolle et de Monnikhoff. Mais des nombreux points d'interrogation que ces récits nous laissaient, je n'en vois pas un qu'il ait pu lever. Nous ne savons toujours pas pourquoi Spinoza a quitté Rhynsbourg, pourquoi il est allé de la Haye à Utrecht auprès de Condé, ni quel était cet ennemi dont il parle dans une de ses lettres. Mais surtout nous continuons à ignorer quelle espèce d'homme il était, quels étaient ses sentimens, ses rêves, ses projets : ou plutôt nous continuons à n'en savoir que ce qu'il lui a plu d'en révéler lui-même au brave peintre d'enseignes chez qui il prenait pension.

Le livre de M. Meinsma n'est donc pas, à proprement parler, une nouvelle biographie de Spinoza. Mais je ne puis assez dire quelle importance il me paraît avoir pour l'intelligence de sa pensée, ni d'une façon générale combien c'est un ouvrage intéressant et précieux. Car à défaut de renseignemens positifs sur la vie de Spinoza, M. Meinsma nous y fait connaître, en quelque sorte, tous les tenans et les aboutissans de cette existence singulière.

Il nous y montre, avec une variété, une richesse de détails, une précision admirables, les divers milieux où Spinoza a vécu, depuis la communauté juive où s'est écoulée son enfance jusqu'au cercle de savans et de libres-penseurs dont il faisait partie dans ses dernières années. Les amis du philosophe, ses premiers maîtres, ses correspondans, ses élèves, tour à tour il nous les présente, toujours notant au passage la part d'influence qu'ils ont pu exercer. Grâce à lui le rabbin Morteira, l'ex-jésuite Van den Enden, l'éditeur Rieuwertz, et Meyer, et Jelles, et Bleyenbergh, cessent d'être pour nous des entités vagues : nous les voyons vivre, chacun dans le cadre spécial où Spinoza l'a connu : et à leur contact la figure même de Spinoza nous apparaît plus vivante.

Ainsi l'ouvrage de M. Meinsma est comme une série de tableaux, évoquant à nos yeux tout un petit monde : un monde de savans, de poètes, de pamphlétaires et de philosophes, personnages infiniment dissemblables de goûts, d'aptitudes et de sentimens, mais ayant entre eux un trait commun, qu'on pourrait appeler une sorte d'ivresse de la vérité rationnelle. C'est une ivresse qui rappelle, à cent ans d'intervalle, l'enivrement artistique de la Renaissance, mais combien plus naïve, plus grave, et plus vaine, et au demeurant plus touchante ! Jamais, peut-être, en aucun pays on n'a eu autant de confiance dans la toute-puissance de la raison humaine. Instruits par Bacon et Descartes à secouer le joug de l'autorité, ces braves Hollandais se sont mis, avec leur sérieux et leur bonne foi ordinaires, à attendre du libre exercice de la raison une lumière complète et définitive. Ils ont cru que rien ne s'opposerait désormais à ce que l'esprit humain entrât en possession de cette vérité absolue, que lui avaient si longtemps interceptée les mensonges intéressés des théologiens. Et aussitôt chacun est parti résolument en quête, à la façon de ce vieillard dont parle Stolle, « qui s'était fait à lui-même sa théologie. »

Spinoza a été l'un de ces chercheurs ; et comme il tenait ses découvertes soigneusement cachées, on n'en était que plus avide de pouvoir les connaître. A tout instant nous voyons dans le livre de M. Meinsma de nouveaux témoignages de cette curiosité ingénue : tantôt c'est un négociant d'Amsterdam, tantôt un magistrat de Dordrecht, qui écri-

vent au philosophe ou à ses amis, les suppliant de leur révéler ces « idées » qu'on leur a dit si neuves, et d'une importance si grande. Ils s'inquiètent des recherches de Spinoza sur l'infini comme j'imagine que les industriels américains doivent s'inquiéter des dernières inventions de M. Edison. Ce petit juif aurait-il enfin mis la main sur la vérité? Saurait-on enfin à quoi s'en tenir sur Dieu, sur la distinction des substances, sur l'âme et son immortalité?

Mais Spinoza n'était point seul à avoir des « idées ». Autour de lui, une foule de « libertins » cherchaient comme lui; et c'est encore [un des mérites du livre de M. Meinsma de nous montrer l'auteur de l'*Éthique* entouré, comme il l'a toujours été, de ces compagnons de recherches. Nous sommes trop portés aujourd'hui à nous figurer le solitaire du Paviliënsgracht comme un vrai solitaire, poursuivant son rêve à l'écart du monde, sans aucun point de contact avec son temps ni avec son pays. Il appartenait au contraire à un groupe nombreux de libres penseurs, marchant, par des voies diverses, à la conquête de la même chimère. Et peut-être n'était-ce pas autant à son génie ni à la hardiesse de sa doctrine qu'il devait de se distinguer de ses confrères, dans l'opinion de ses contemporains, qu'à son extrême prudence et au mystère qu'il s'efforçait de garder sur lui.

C'est pour de tout autres raisons que la postérité l'a décidément distingué de Daniel van Breen, de Pierre Balling, de Jan Beelthouwer, de Jan Knol, d'Adrien Kœrbagh, et du reste de la troupe des hérétiques hollandais. Mais il n'en est pas moins vrai que, au point de vue historique, il a été l'un d'entre eux, qu'il les a tous personnellement connus, et que pour la plupart ils avaient publié déjà des écrits d'une hardiesse extrême lorsqu'il fit paraître son *Traité théologico-politique*. Les dédaigner tout à fait et ne tenir compte que des influences de Maimonide, de Descartes et de Hobbes, c'est, je crois, s'exposer à méconnaître la signification véritable de la doctrine de Spinoza. Et je n'en veux pour preuve que la lumière nouvelle que jettent, sur cette doctrine, les savantes recherches de M. Meinsma.

* * *

Elles nous font voir dans le spinozisme le dernier aboutissement d'un grand courant de libre pensée qui, depuis deux siècles, s'était formé en Hollande. Déjà en 1512, avant la révolte de Luther, un certain Hermann van Ryswyck avait été brûlé à la Haye pour avoir dit et répété que « le monde existait de toute éternité », que « l'enfer et la vie future étaient des inventions stupides », et que « le Christ avait enseigné aux hommes une morale détestable ». On avait brûlé Hermann van Ryswyck, mais ses principes lui avaient survécu, encore que tout

le long du xvi^e siècle les autorités religieuses et civiles se fussent évertuées à les étouffer. L'esprit de libre pensée avait même pénétré jusque dans la synagogue, avec cet Uriel da Costa dont M. Meinsma a reconstitué l'histoire véritable, trop longtemps cachée sous de poétiques légendes.

Uriel, ou plutôt Gabriel, da Costa était né dans les dernières années du xvi^e siècle, à Oporto, d'une famille juive d'origine, mais depuis longtemps convertie au catholicisme. Il avait été lui-même, d'abord, un fervent catholique; mais peu à peu il en était venu à douter de l'authenticité du Nouveau Testament. Il avait alors quitté le Portugal avec sa mère et ses frères, avait échangé son prénom de Gabriel contre le prénom juif d'Uriel, et, sans abjurer le catholicisme, était allé se joindre aux juifs portugais d'Amsterdam. « Je m'aperçus bientôt, écrit-il lui-même dans son apologie, que les principes des juifs n'étaient nullement d'accord avec la doctrine de l'Ancien Testament. » Il fut très choqué, en particulier, de constater que ses nouveaux frères croyaient à une vie future, tandis que nulle part la Bible n'en faisait mention. Et tout de suite il se mit en devoir de les convertir. « Ce qu'ayant appris, les rabbins ameutèrent tout le monde contre moi. Les enfans me poursuivirent dans les rues, me traitant d'hérétique et de renégat. » Un médecin juif, Samuel de Silva, publia un livre en portugais pour réfuter les erreurs « d'un certain contradicteur de ce temps », qui osait soutenir, « entre autres sottises scandaleuses, que l'âme de l'homme périt avec son corps. » Da Costa répliqua, dans une brochure où il traitait Silva d'« infâme calomniateur » : sur quoi, le 1^{er} mai 1624, il fut condamné, après dix jours de prison, à une amende de trente florins, et à la suppression de son livre. Il ne se soumit point, cependant; et durant plus de quinze ans il n'y a point de persécution qu'il n'ait eu à souffrir. Renié de ses amis, de ses parens eux-mêmes, réduit à la misère, ne pouvant ni se marier ni s'occuper en aucune façon, il n'en continua pas moins à affirmer que l'immortalité de l'âme était un dogme contraire à l'enseignement de Moïse. Un jour enfin, en 1640, il céda. Après avoir publiquement demandé pardon de son hérésie, il fut battu de verges et foulé aux pieds, dans la synagogue. Rentré chez lui, il prit un pistolet, visa au passage un de ses persécuteurs, le manqua, et retourna l'arme contre lui-même. Il fut enterré le jour suivant, au cimetière juif d'Oudekerke.

Baruch de Spinoza avait huit ans lorsque da Costa fut ainsi châtié. Peut-être assista-t-il à la terrible séance de la synagogue; mais à coup sûr il en entendit souvent parler, tant dans sa famille qu'à l'école juive l'*Arbre de la vie*, où dès 1639 son père l'avait envoyé, et où il avait précisément pour maîtres trois des bourreaux de da Costa, les rabbins

Isaac Aboab de Fonseca, Menasseh ben Israël, et Saul Lévi Morteira. Je croirais volontiers que l'exemple du malheureux da Costa ne fut point sans aider à développer en lui cette prudence, cette réserve, cette obstination à cacher ses idées, qui furent toujours parmi les traits dominans de son caractère. Et qui sait si ce n'est pas cet exemple aussi qui, le premier, éveilla chez l'enfant des doutes sur la valeur des doctrines qu'on lui enseignait? Une autre influence, à dire vrai, peut également y avoir contribué. « Souvent, dit M. Meinsma, durant les années 1644 et 1645, Spinoza dut voir à la synagogue un *goym* (1), un homme du peuple, en vérité, mais d'un sérieux et d'une intelligence bien au-dessus de sa condition. Souvent il dut l'entendre engager avec les rabbins de longues discussions, tantôt les interrogeant, tantôt les réfutant, à grand renfort de citations des Pères de l'Église. Et l'on se tromperait à croire qu'il s'agit ici d'un zélateur protestant: cet homme était le mennonite Jean, dit Beelthouwer, un artisan qui, né en 1603, a employé sa vie tout entière à *chercher la vérité*. Plus d'une fois nous le retrouverons dans l'entourage de Spinoza. »

Beelthouwer faisait en effet partie de ces « collegians » d'Amsterdam auprès desquels le jeune Spinoza trouva un accueil si affectueux lorsque, en 1654, le rabbin Morteira l'eût définitivement chassé de la synagogue. Ces braves gens avaient eu à endurer toutes sortes de persécutions de la part des autorités religieuses, pendant la première moitié du XVII^e siècle, et en 1648 leurs réunions avaient été officiellement interdites. Mais deux ans après ils avaient recommencé à se réunir. Le dimanche, vers cinq ou six heures, on les voyait entrer, tantôt dans la maison de Corneis Moorman sur le canal aux Tilleuls, tantôt sur la Digue de Harlem, chez un Anglais qui partageait leurs idées. Suivant l'usage des anabaptistes, ils passaient gravement la soirée à lire et à méditer un passage des Saintes Écritures, mais en se réservant une liberté absolue d'appréciation et de discussion. Fervens chrétiens, c'étaient déjà, à leur insu, des libres penseurs accomplis : et si aucun d'eux, à l'exception de van den Enden, n'a exercé sur Spinoza une action directe, leur fréquentation n'en a pas moins achevé d'émaniciper l'esprit du jeune philosophe.

Il y avait là des hommes de tout âge et de toute condition, depuis d'anciens pasteurs jusqu'à des étudiants qui venaient en curieux. Au premier rang figuraient Daniel Van Breen, ex-remoustrant converti à l'anabaptisme et zélé partisan de la doctrine du *millenium* ; le savant Adam Boreel, qui avait dépensé sa jeunesse à des expériences d'alchimie, et qui prêchait maintenant un retour de l'Église aux doctrines des premiers apôtres ; Galenus de Haan, un médecin fameux, dont les

(1) Un païen.

idées se rapprochaient beaucoup du socinianisme. Mais à côté de ces gloires du collège, vingt autres *excentriques* assistaient aux réunions, dont chacun interprétait à sa manière les textes sacrés.

C'est parmi eux que Spinoza fit connaissance avec son futur éditeur, Jan Rieuwertz, avec Jarig Jelles, qui devint ensuite l'un de ses plus intimes confidens, et avec ce Simon Joosten de Vries qui, ainsi que l'on sait, lui légua en mourant une rente viagère. Jarig Jelles, en particulier, aurait mérité de nous arrêter un moment. Ancien épicier, « il s'était aperçu un beau jour que l'argent ni les biens matériels n'avaient pour effet de rendre l'âme plus heureuse », sur quoi il s'était mis à chercher la vérité, « n'épargnant, pour la trouver, ni les peines ni la dépense. » C'est un ami qui nous donne sur lui ces détails touchans, dans la préface d'une *Profession de foi* imprimée en 1684, après la mort de Jarig Jelles.

Mais de tous ces hommes avec qui se lia notre philosophe durant son séjour parmi les collégiens, aucun ne joua dans sa vie un rôle aussi important que le docteur François van den Enden. Celui-là fut vraiment le maître de Spinoza. Il lui enseigna la langue latine, il lui fit connaître la méthode et les écrits de Descartes ; et peut-être est-ce lui encore qui suggéra à l'auteur de l'*Éthique* la première idée de son panthéisme. « Comprenez bien que l'être de Dieu est contenu tout entier dans l'ensemble des choses ! » lui fait dire un poème composé en son honneur par un bel esprit d'Amsterdam ; et un autre poème n'est pas moins explicite : « Cherchez Dieu dans l'ensemble des choses — y lisons-nous, — car hors de là vous ne le trouverez pas ! »

Franciscus van den Enden est, en tout cas, une étrange et saisissante figure. Parmi ces braves Hollandais altérés de la seule « vérité », il apparaît comme un dilettante, un amant de la beauté sous ses formes les plus diverses. Catholique pratiquant et athée déclaré, tour à tour jésuite, libraire, diplomate, maître d'école, et conspirateur, on comprend qu'il ait fait, toute sa vie, l'étonnement de ses contemporains. A deux siècles de distance, il nous étonne encore ; et nous ne saurions trop regretter que les renseignemens nous soient parvenus en si petit nombre sur lui. Voici du moins ceux que M. Meinsma a pu recueillir ; ils suffisent à donner une idée du singulier personnage que fut cet inspirateur des « libertins » hollandais.

Franciscus Affinius van den Enden est né en 1600, à Anvers, d'une vieille famille flamande. Après de fortes études faites à l'Université de Louvain, il entra dans l'ordre des Jésuites ; mais sans doute il n'y alla point au delà du noviciat, car en 1642 on le retrouve à Anvers, se mariant le plus saintement du monde avec Clara Maria Vermeren. Trois ans après il s'installe à Amsterdam ; nous le voyons à plusieurs re-

prises, de 1645 à 1651, signalé sur les registres de l'église catholique en qualité de parrain. C'est durant cette période qu'on suppose qu'il fut envoyé à Madrid, en mission diplomatique, par les magistrats d'Amsterdam. Mais il n'en rapporta point, semble-t-il, de bien grands profits, car en 1650 il dut ouvrir, sur le Nes, une boutique de libraire, qu'il fut d'ailleurs obligé de fermer dès l'année suivante, sur les instances de ses créanciers.

C'est alors que l'idée lui vint d'utiliser sa science, qu'il n'avait jamais cessé d'entretenir et d'accroître depuis sa jeunesse. Des humanités classiques jusqu'au droit et à la médecine, il n'y avait pas une branche du savoir où il n'excellât. Ses contemporains sont d'accord pour reconnaître que personne en Hollande ne connaissait et ne comprenait aussi bien les doctrines nouvelles, celles de Bacon, de Hobbes et de Descartes en particulier; mais les doctrines anciennes ne lui étaient pas moins familières, à en juger par ses traductions de Platon et des Alexandrins. Il était poète aussi, poète latin, et nous a laissé une comédie imitée de Térence, *Philhédonius* ou *l'Ami du Plaisir*. Mais tous ces talens ne l'empêchaient point de mourir de faim, avec sa femme et ses cinq enfans, lorsqu'il entreprit, en 1652, d'ouvrir à Amsterdam une école de latin, où les enfans de la bourgeoisie hollandaise seraient instruits des langues d'Athènes et de Rome. L'entreprise devint bientôt excellente. Les meilleures familles de la ville n'hésitèrent pas à confier leurs enfans à ce catholique; il lui vint même des élèves d'Allemagne, d'Angleterre, et de France.

Lorsque Spinoza le rencontra dans une réunion des mennonites, son école se trouvait en pleine prospérité. Frappé de l'intelligence du juif, van den Enden lui offrit aussitôt de compléter son éducation: et jusqu'à son départ pour Rhynsbourg, en 1661, Spinoza resta près de lui, occupé sans doute dans l'école en qualité de sous-maître. Ce qu'il venait d'apprendre lui-même, il l'enseignait aux enfans, avec sa douceur et sa patience habituelles; ou du moins il leur en transmettait la surface, gardant soigneusement le fond pour soi seul. Et quand les dénonciations de son ancien maître Morteira, en 1661, lui firent interdire le séjour d'Amsterdam, non seulement le hollandais et le latin lui étaient devenus familiers, mais il avait déjà écrit son traité de *l'Amélioration de l'Esprit*, et projeté son *Exposé géométrique de la philosophie cartésienne*.

Son maître van den Enden, cependant, restait à Amsterdam. Il avait trouvé une collaboratrice incomparable dans la personne de sa fille aînée, Clara-Maria, dont la laideur était encore dépassée par l'étendue et la variété de ses connaissances. Latiniste accomplie, elle était devenue à seize ans le meilleur professeur de toute l'école. Spinoza eut-il vraiment, comme l'affirme Colerus, l'intention de deman-

der sa main? La chose, en tout cas, n'aurait pu avoir lieu qu'après son départ d'Amsterdam; mais M. Meinsma ne la croit pas impossible. Plus d'une fois en effet, durant ses voyages à Amsterdam, le philosophe a eu l'occasion de voir la jeune savante et de s'entretenir longuement avec elle. Et rien n'empêche d'admettre que vers 1670, lorsque le testament de son ami de Vries lui eut constitué une rente, il ait songé à prendre pour compagne de sa vie la seule femme, à coup sûr, capable de s'intéresser à ses spéculations. Par malheur, au moment où l'idée a pu lui en venir, Clara-Maria van den Enden était déjà fiancée. Le 27 février 1671, dans la chapelle française des Carmélites d'Amsterdam, elle épousa un jeune médecin, Théodore Kerckering.

Une bonne fortune imprévue échet, la même année, au vieux van den Enden : il fut nommé médecin du roi Louis XIV. Mais, hélas! mieux eût valu pour lui rester maître d'école en Hollande! A Paris, où il se hâta de venir s'installer, aucune de ses belles espérances ne se trouva réalisée. Le roi ne parut pas même se souvenir de son existence, et le vieillard se vit forcé d'ouvrir à Picpus une école de latin pour gagner de quoi vivre. Il l'intitula pompeusement *le Temple des Muses*, mit tout en œuvre pour la faire connaître. Mais les élèves ne venaient toujours pas. C'est alors qu'avec quelques gentilshommes français il forma le projet d'une grande conspiration; il s'agissait d'organiser une émeute en Normandie, et d'ouvrir à la flotte hollandaise le port de Quillebœuf (1).

Le 17 septembre 1674, van den Enden, rentrant chez lui de Bruxelles, où il était allé régler, avec des émissaires hollandais, les derniers détails du complot, apprit par sa fille que ses complices étaient arrêtés. Le lendemain matin de bonne heure, le vieillard alla entendre la messe chez les Pères de Saint-Lazare; puis, ayant dit adieu à sa femme, il reprit le chemin de Bruxelles. Mais un de ses élèves, nommé Ducaux, l'avait dénoncé. Arrêté au Bourget, il fut conduit à la Bastille, condamné à mort et pendu. Ainsi périt, le 27 novembre 1674, à soixante-quatorze ans, le seul véritable maître de Benoit de Spinoza.

T. DE WYZEWA.

(1) Sur les détails de cette conspiration, voyez l'ouvrage de P. Clément : *Trois Drames historiques*.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 juillet.

Les vacances opèrent comme un calmant. A peine les Chambres sont-elles séparées qu'un grand repos semble se répandre sur tout le pays. Cela ne veut pas dire que les Chambres ne soient pas utiles ; mais, après en avoir joui longtemps, on s'en passe fort bien pendant quelques mois. Il en est du gouvernement parlementaire comme de l'éloquence sur laquelle il repose : or, a dit Pascal, l'éloquence continue ennue. Quand on pense à l'inefficacité de tant de discours qui, tous les jours, pendant huit ou neuf mois, sont déversés du haut de la tribune du Palais-Bourbon sans produire aucun résultat sensible, on comprend que le pays, après les avoir plus ou moins entendus ou écoutés, éprouve le besoin de quelque répit. Pour parler sérieusement, trop est trop, et il est certain que nos sessions parlementaires sont longues à l'excès, prolixes, envahissantes, et qu'elles empiètent sans profit sur la vie normale de chacun d'entre nous, député ou simple électeur. Si encore elles produisaient un effet qu'il fût possible d'apprécier et de peser ! Mais comment nier, depuis quelques années surtout, la stérilité de l'effort parlementaire ? Et Dieu sait pourtant à quel point il est formidable et bruyant !

D'où cela vient-il ? Nous le rechercherons peut-être un jour. Il est certain que, sur bien des points, notre vieil organisme politique et gouvernemental a vieilli. La machine de Marly elle-même ne fait pas une plus grande dépense de forces pour aboutir à un plus mince produit. Aussi les partisans de la revision deviennent-ils de plus en plus nombreux, même dans les régions parlementaires où on s'attendrait le moins à les trouver. Beaucoup d'hommes jeunes, ardents, déjà arrivés, doués de ce talent de la parole qui mène à tout dans les assemblées, se sont aperçus assez vite qu'il ne les conduisait pourtant à rien, même quand il les avait conduits au ministère. La conscience de ne pas aboutir, alors même qu'ils semblaient avoir personnellement réussi, s'est emparée de toutes leurs facultés, et c'est chez eux surtout qu'on rencontre les partisans les plus résolus de la revision. Que veulent-ils ? Peut-être ne le savent-ils pas très bien. Ils veulent autre

chose que ce qui est. Le malheur est qu'ils sont beaucoup plus d'accord entre eux sur le mal présent que sur le remède à y appliquer. Chacun entend la revision à sa manière. Chacun est convaincu que, si on le chargeait de l'opérer, il s'en tirerait parfaitement bien à lui tout seul, et qu'il montrerait des qualités de Solon ou de Lycurgue très supérieures à celles dont a fait preuve autrefois le respectable M. Wallon. La constitution de M. Wallon est, en effet, s'il faut les en croire, pleine de défauts qui sautent aux yeux, et d'autant plus naturels qu'elle a été le résultat d'une transaction. Elle a pourtant un mérite, d'ailleurs très rare chez nous, c'est d'avoir déjà duré vingt et un ans, et on peut remarquer, non seulement en France mais ailleurs, que, de toutes les constitutions, celles-là seules ont duré qui ont été le résultat d'un compromis entre les idées et les partis contraires. Celles qui sont sorties d'un seul jet du cerveau d'un théoricien ont pu être merveilleusement faites, habilement agencées, composées de parties concordantes, fortement conçues et logiquement déduites; elles n'ont eu d'autre tort que de n'être pas nées viables. Elles sont restées en route, alors que l'évolution historique continuait son cours en se jouant des systèmes et de ceux qui les avaient imaginés et combinés si bien. C'est là une grande leçon. Elle nous fait craindre que si le meilleur des députés, — nous entendons par là le plus intelligent, le plus désintéressé, le plus expérimenté, — était chargé de refaire la constitution, il ne fit pas une œuvre assurée de vivre aussi longtemps que sa devancière a vécu déjà. Et le principal mérite d'une constitution n'est-il pas de durer? On accuse avec raison l'instabilité ministérielle et gouvernementale. C'est une plainte qui sort, en quelque sorte chaque jour, de la pratique même des affaires. Ces interruptions et ces renouvellemens continuels ont les conséquences les plus fâcheuses, et, comme ces conséquences se présentent pour nous tous les six mois, nous ne pouvons pas en ignorer les inconvéniens. Mais, si nous jetons un regard rétrospectif sur notre histoire, est-ce que la mobilité de nos institutions fondamentales, ou, pour les appeler par leur nom, de nos constitutions, n'a eu des suites non moins fâcheuses, sinon plus, et aussi souvent dénoncées? Il n'y a pas au monde un autre peuple qui soit aussi souvent que nous en mal de constitution. Tous les autres réforment leur constitution existante sans le dire, sans que personne s'en aperçoive, sans appeler sur cette transformation les regards de l'univers, au fur et à mesure qu'ils en ont besoin. Les plus heureux n'ont même pas de constitution écrite; ils vivent sur des traditions toujours transformables et perfectibles. Pourquoi ne ferions-nous pas de même? La preuve que la constitution actuelle n'est pas un corset de fer qui emprisonne nos membres et les empêche de se développer à l'aise, c'est qu'on a déjà pris beaucoup de libertés avec elle, et le fait est, — comme on l'a démontré plus d'une fois, — qu'elle ne ressemble pas

du tout dans la pratique à ce qu'elle est en théorie. On peut l'interpréter de manières très différentes. Qui nous oblige à nous tenir indéfiniment à la première interprétation qui lui a été donnée? Qui nous défend de tirer de la souplesse qu'elle présente toutes les applications qu'elle comporte? Il n'y en a pas d'autre raison que l'insuffisance de notre personnel politique actuel. S'il était de taille à tirer de la constitution, comme d'une panoplie très abondante et très bien fournie, les armes qu'elle tient en réserve, à se les adapter, à en user ou même à les brandir avec force, qui donc l'empêcherait de le faire? On dit que le besoin crée l'organe. Ici, l'organe existe, et si le besoin est réel également, il faut convenir que l'intermédiaire est bien faible de ne pas tirer de l'organe tout ce que le besoin exige. Et c'est ce qui nous fait craindre qu'il n'y ait encore une chimère, une illusion d'optique, une erreur d'imagination dans le but que poursuivent les partisans de la revision. Ils aiment mieux mettre sur le compte de la constitution des torts qui tiennent à leur propre impuissance. La constitution une fois révisée, rien ne prouve qu'ils sauraient en tirer un parti sensiblement supérieur : peut-être seulement auraient-ils donné un instrument plus commode aux aventuriers de l'avenir. Le jour où ils auront épuisé toutes les ressources que la constitution présente, et où ces ressources se seront trouvées insuffisantes, nous les écouterons plus volontiers. Nous n'en sommes pas encore là ; nous en sommes même très loin. La constitution actuelle est pleine de tiroirs qui n'ont même pas été ouverts. On nous parle de la reviser : ne vaudrait-il pas mieux commencer par l'appliquer?

On dira peut-être que nous allons un peu vite, et que cette question de la revision n'est pas posée. Sans doute, elle ne l'est pas pour le pays, mais elle l'est déjà pour les esprits parlementaires, qui sont quelquefois en avance, quelquefois en retard sur l'esprit du pays, et plus souvent encore en dehors de lui. Si la campagne revisionniste n'est pas commencée, elle se prépare, et nous ne sommes pas sans inquiétude sur les conséquences qu'elle produira. A supposer qu'un homme très distingué, livré à lui-même, après avoir tout vu, tout expérimenté, tout comparé, tout compris, soit à même de faire la meilleure constitution possible, ou simplement une constitution meilleure que la nôtre, on comprend que quelques-uns de nos députés se laissent aller à ce rêve séduisant. Leur modestie seule pourrait s'en alarmer ; elle ne le fait pas. Le malheur est que les choses ne se passeront pas ainsi. La revision est l'œuvre d'un Congrès, c'est-à-dire d'une assemblée nationale semi-constituante, qui réunirait la Chambre et le Sénat, et quand on connaît les élémens dont ce Congrès serait composé, les tendances divergentes qui ne manqueraient pas de s'y produire, les appétits impétueux qui s'y donneraient carrière, les systèmes contradictoires qui s'y trouveraient en présence, les partis actuellement con-

stitués, sans parler de ceux qui ne le sont plus ou ne le sont pas encore, et qui viendraient à s'y heurter, le caractère particulier et le genre de talent des hommes qui représentent ces partis, on est effrayé de ce qui pourrait sortir d'une pareille épreuve. La revision de l'avenir ne ressemblerait certainement pas à celles du passé ; elle serait autrement profonde et révolutionnaire ; elle ouvrirait une porte qui ne se fermerait plus. La constitution en sortirait plus ébranlée que revisée. Elle serait la proie d'une aventure à laquelle il serait presque impossible d'assigner un terme. Nous avons assisté à une revision de la Constitution ; c'était sous le ministère de M. Jules Ferry ; tout avait été fixé, arrêté par avance ; la réforme ne portait que sur un point ou deux du texte primitif. Il était convenu que le Congrès ne serait qu'une Chambre d'enregistrement, et qu'il se contenterait de sanctionner ce qui avait été convenu d'avance. Le gouvernement, s'il est permis de le dire, avait alors une autre force et une autre autorité qu'aujourd'hui. Eh bien ! nous avons été pendant plusieurs jours à la merci du hasard qui pouvait nous jeter dans l'abîme. Il n'est pas un de ceux qui ont pris part au Congrès de cette époque qui n'ait gardé le souvenir des inquiétudes sous le poids desquelles il a délibéré. L'agitation des esprits était extrême. Il a fallu toute l'énergie du gouvernement, toute la fermeté du président de l'Assemblée nationale, pour empêcher celle-ci de tomber dans les embûches et dans les pièges qui lui étaient tendus de toutes parts. Nous exposerons-nous de nouveau à de pareils dangers ? On nous le proposera certainement, et il n'est pas impossible que la proposition vienne des membres les plus modérés de la Chambre : les autres seront heureux de les laisser faire, attendant leur moment. A tous les périls que nous avons indiqués s'ajouteront ceux qui résultent du caractère tout spécial du Congrès revisionniste, tel que la Constitution l'a prévu. Les anciennes assemblées constituantes étaient en même temps des assemblées législatives, quelquefois même des assemblées souveraines, ce qui n'était pas non plus sans inconvénients, mais du moins elles trouvaient une sorte de frein dans le souci qui s'imposait à elles des affaires normales du pays. Elles devaient y pourvoir et l'obligation de ce travail quotidien les contenait, atténuait leurs ardeurs premières, les amenait peu à peu à cet esprit de conciliation qui s'établit entre des personnes aux prises en commun avec les grandes affaires. Croit-on que l'Assemblée nationale de 1875 aurait voté la constitution actuelle quelques années, ou même quelques semaines plus tôt qu'elle ne l'a fait ? On sait bien que non. Il a fallu pour cela qu'elle s'assagît, ou, si on veut, qu'elle s'usât par la stérilité de ses efforts antérieurs, essayés dans les sens les plus opposés. Le temps et les affaires ont toujours été, dans le passé, les modérateurs des assemblées constituantes. Nous ne parlons pas de la Convention ; elle a vécu dans des circonstances trop exceptionnelles pour servir

d'exemple, et aussi bien peut-on regarder son œuvre constitutionnelle comme négligeable, n'ayant d'ailleurs jamais été appliquée; à coup sûr, les affaires qu'elle a rencontrées sur son chemin ne l'ont ni modérée, ni calmée. Mais notre observation s'applique à toutes les autres. La différence entre les assemblées constituantes et les assemblées revisionnistes est que ces dernières visent un seul objet, exclusif, obsédant: pendant qu'elles le poursuivent, la vie législative du pays est suspendue et sa vie politique absorbée. Il en résulte un état de fièvre, d'incertitude et d'impatience dont l'intensité prend un accroissement de plus en plus redoutable, parce que rien n'y fait diversion. Les socialistes et les radicaux, sans parler des droitiers intransigeans, ne manqueraient pas de tirer parti de cette situation psychologique, qui s'aggraverait chaque jour, et Dieu seul sait où tout cela nous mènerait. Notre crainte est que, le lendemain, la constitution ne fût plus faible et que le gouvernement ne fût pas plus fort.

Or, c'est surtout la force du gouvernement que l'on voudrait augmenter, et sans doute on a raison. De tous les symptômes dont il y a lieu aujourd'hui de s'alarmer, le plus alarmant est l'amointrissement de l'action gouvernementale. Nous ne sommes plus au temps où on demandait le minimum de gouvernement possible : à quoi bon le demander puisqu'on l'a? Il faut rendre au ministère actuel la justice qu'il fait des efforts méritoires pour réagir contre les habitudes prises, et pour ne pas rouler plus bas sur la pente dont on a déjà descendu tant de degrés; mais les habitudes sont très fortes et la pente reste très glissante. Il y a quelques jours, à Lisieux, M. Léon Bourgeois prononçait un discours : avons-nous besoin de dire que c'était un discours d'opposition? M. Bourgeois y divisait le pays, non seulement en deux grands partis politiques, mais en deux classes sociales. Tout en repoussant le collectivisme, un peu pour la forme à vrai dire, il déclarait qu'avec les radicaux sont tous les esprits élevés, généreux, toutes les âmes sensibles, tous ceux enfin qui, dans la poursuite d'un noble idéal, cherchent à rendre plus doux le sort du plus grand nombre et qui tendent une main fraternelle aux déshérités de la fortune. Dans l'autre camp sont, d'après lui, tous les esprits fermés aux grandes réformes, les âmes égoïstes incapables des belles envolées, tous ceux qui, ayant amassé, ne songent qu'à conserver, c'est-à-dire refuser aux autres, aux malheureux, une parcelle des bénéfices dont ils les ont frustrés. Rien de plus simple que cette conception de l'humanité, mais combien glorieuse pour le parti radical qui devient l'asile de toutes les vertus! Ce n'est pas le moment de la discuter : tout ce que nous voulons dire, c'est que M. Bourgeois s'est montré prodigieusement surpris parce que le gouvernement avait interdit aux fonctionnaires de se rendre à sa conférence. Il a assuré qu'une pareille intolérance était chose toute nouvelle, et qu'autrefois le gouvernement

respectait mieux, dans les fonctionnaires, l'indépendance du citoyen. Il suffisait qu'un orateur fût républicain pour que tout le monde, même un préfet, eût le droit d'aller l'entendre et l'applaudir. Cela est matériellement exact, et M. Bourgeois le sait mieux que personne. Il lui est arrivé déjà, après avoir été ministre, de se retrouver simple député; il allait alors prononcer des discours en province, et toute l'administration d'un chef-lieu de département, préfet en tête, se pressait autour de lui. Dans le ministre de la veille, on voyait volontiers le ministre du lendemain, et on le traitait en conséquence. A notre avis, ce spectacle était tout simplement scandaleux. Il l'était alors, il le serait aujourd'hui davantage. De pareilles mœurs ne pouvaient s'excuser ou s'expliquer que sous le régime de la concentration républicaine, qui les avait fait naître; et qui donc a dénoncé la concentration républicaine, si ce n'est M. Bourgeois lui-même? Comment a-t-il pu croire que les habitudes d'autrefois pourraient se perpétuer au cours de l'ère nouvelle qu'il a ouverte? M. Bourgeois, dans son discours de Lisieux, a prédit, avec une assurance qui aurait été mieux à sa place au sud de la Garonne, qu'il reviendrait très prochainement au pouvoir: pense-t-il qu'une telle affirmation aurait pu être applaudie, voire écoutée par le préfet de l'Eure, ou même par un fonctionnaire quelconque, sans qu'aucune convenance eût été blessée? Que deviendrait la discipline administrative si on la soumettait à beaucoup d'épreuves de ce genre? L'étonnement manifesté par M. Bourgeois nous étonne, surtout de la part d'un ancien président du Conseil qui était en même temps ministre de l'Intérieur. Il est un des plus curieux symptômes de ces confusions d'idées, de ces contradictions de conduite, en un mot de cet éclectisme un peu niais que nous avons vu fleurir pendant ces dernières années et qui a été si fatal à l'esprit de gouvernement. Le ministère actuel proteste contre ce laisser aller; il a le courage de se défendre; il défend du même coup les principes fondamentaux sur lesquels repose toute société politique. Point n'est besoin pour cela que la Constitution soit révisée: quand même elle l'aurait été, il n'aurait été, lui, ni plus fort, ni mieux inspiré. On a presque honte de le louer d'avoir fait une chose aussi naturelle; mais il le faut bien puisqu'on l'en a blâmé. Quand M. Bourgeois redeviendra ministre, ce qui, à l'entendre, ne saurait tarder plus de quelques semaines, nous doutons qu'il permette désormais à ses fonctionnaires d'assister aux discours que M. Barthou, ou M. Poincaré, ou M. Deschanel iront prononcer en province; et il aura raison. Mais peut-être les autorisera-t-il à aller applaudir ceux de M. Jaurès; et il aura tort.

Une autre tâche que le ministère actuel paraît s'être donnée, au moins partiellement, est de faire respecter les lois sur toute la surface du territoire. Quand la Révolution a proclamé la république une et indivisible, elle a entendu dire qu'il n'y avait qu'une loi pour tout le

monde. L'unité nationale n'a pas de signe plus éclatant que l'unité de législation universellement acceptée ou imposée, et peut-être n'est-ce pas assez de voir là un simple signe, car il s'agit de la chose elle-même et de ce qui en constitue la substance et le fond. Or, il s'en faut de beaucoup que la loi soit respectée également sur tous les points du territoire et par tous les citoyens. Il y a des régions où on l'observe mal. Il y a des citoyens qui ne l'observent pas du tout. Ces citoyens sont les maires : non pas tous assurément ; l'immense majorité d'entre eux donne l'exemple de la plus parfaite soumission aux lois ; les exceptions sont même très rares : il suffit qu'elles existent et qu'elles ne soient pas toujours immédiatement réprimées pour faire naître une grande perturbation morale. Nous ne voulons rien exagérer ; mais enfin l'habitude qu'on a prise dans plusieurs villes du Midi de faire des courses de taureaux, avec mise à mort de l'animal, est une violation manifeste de la loi. On proteste, mais pour la forme ; quelquefois même on oublie de le faire ; quelquefois les préfets ou les sous-préfets assistent à la fête, sauf à se retirer *in extremis*, à la minute même où se produit un dénouement qui paraît les surprendre et que tout le monde connaissait d'avance. Cela est regrettable, et ce n'est pas forcer la note que de le dire simplement. Sans doute, il y a des choses plus graves. Un maire, qui est en même temps député, et qui, faisant les lois, donne l'exemple de les violer, est encore plus répréhensible. Démolir de sa seule autorité un monument historique et classé comme tel, est un acte assez voisin du vandalisme. Un simple citoyen se garderait bien de l'accomplir. Mais un maire ne se gêne pas pour si peu ; il passe outre à la loi dont il est chargé d'assurer l'exécution, et la nuit, à la lueur des torches, il jette à bas une porte d'Avignon. Si le gouvernement se contente d'opposer des protestations platoniques aux courses de taureaux, ou d'exercer contre ceux qui en prennent la responsabilité des poursuites dérisoires, nous ne sachons pas qu'il ait encore rien fait contre M. Pourquery de Boisserin. Cependant, il importerait d'établir une fois pour toutes quelles sont, en pareille matière, les droits des municipalités. A supposer que M. Pourquery de Boisserin ait eu celui de faire ce qu'il a fait, nous tremblons pour les monumens historiques de la France. Il ne viendra peut-être pas à l'esprit de tous les maires de les démolir ; mais qui sait s'il n'y viendra pas, un jour ou l'autre, de les restaurer et de les enjoliver ? Chaque violation de la loi, prise en elle-même, n'est peut-être pas très importante ; elle l'est beaucoup si on en dégage la signification morale, politique, nationale. De plus en plus, chacun se croit maître de faire ce qu'il veut et de céder aux fantaisies qui traversent son imagination, sans se mettre en peine de savoir s'il n'y a pas un intérêt plus général, reconnu et fixé par la loi, qu'il devrait avant tout respecter.

Le devoir du gouvernement est d'intervenir, toutes les fois qu'un

acte d'arbitraire municipal vient à se produire. Le fait-il? Quelquefois, mais pas toujours. Il l'a fait à Carmaux, et nous l'en félicitons. A la vérité, le maire de Carmaux avait dépassé toute mesure. Il fallait être M. Calvignac pour interdire à des républicains de célébrer chez eux, par un feu d'artifice, la fête nationale du 14 juillet. Ces républicains formaient un cercle que M. Calvignac a qualifié de « rétrograde »; dès lors tout ménagement lui a paru superflu. Le commissaire de police ayant pris parti pour le cercle a subi les injures du maire; il n'a fait ni une ni deux, il l'a arrêté. M. Calvignac s'était mis si évidemment dans son tort que ses amis mêmes, ou du moins la plupart d'entre eux, l'ont désavoué et abandonné à son malheureux sort. Il a été relâché, mais il sera poursuivi. Pour un peu, il nous intéresserait. Son acte, son attitude, son langage, révèlent une telle profondeur d'inconscience qu'on en est presque désarmé. M. Calvignac est un naïf; il a glorieusement foi dans son écharpe; il a vu qu'il suffisait à d'autres d'en être ceints pour tout se permettre; il n'a pas l'habitude des nuances, il n'a pas saisi les différences entre son cas et celui de tant d'autres, et s'y est maladroitement engagé; il ne s'est pas rendu compte que Carmaux avait lassé la patience universelle et qu'il était prudent de la laisser en repos, au moins pendant quelques mois. Il a mal calculé et a été victime de son erreur. La prétention d'un maire d'empêcher des citoyens de fêter le 14 juillet a paru exorbitante. M. Calvignac n'aime pas le 14 juillet; c'est son droit; il partage d'ailleurs ce sentiment avec tous les réactionnaires; en tant que particulier, il est libre de ne pas célébrer une date qui lui déplaît, on ne sait trop pourquoi, sans doute parce qu'il juge qu'elle fait tort à d'autres qui lui plaisent encore davantage; mais, en tant que maire, il ne peut pas oublier que le 14 juillet a été déclaré fête nationale par la loi. On le fête sur tout le territoire, on doit le fêter à Carmaux comme ailleurs, et surtout le laisser fêter. L'opposition de M. Calvignac est plutôt de nature à amuser qu'à indigner; mais, encore une fois, que deviendrons-nous si chaque maire se croyait maître absolu dans sa commune? L'œuvre de toute notre histoire serait compromise, et il ne resterait bientôt plus rien de l'unité nationale. Ici encore, pour conjurer le mal, il n'est pas nécessaire de reviser la constitution, il suffit d'appliquer la loi. La constitution serait autre, que nous n'en serions pas plus avancés. C'est en lui-même et en lui seul, dans sa présence d'esprit et dans sa fermeté, que le gouvernement doit trouver la force dont il a besoin : elle ne saurait lui venir du dehors. Là est pour lui la première tâche à entreprendre, et si le gouvernement, après l'avoir entamée résolument, la menait à bon terme, peut-être s'apercevrait-on assez vite qu'il y aurait beaucoup moins d'urgence à reviser la constitution.

En Italie s'est produite une crise ministérielle que rien n'avait

annoncée au dehors, et qui est due à de simples motifs de politique intérieure. Les journaux italiens nous ont donné l'assurance que rien n'était changé à la politique générale de leur pays : il n'y a aucune raison d'en douter. M. Visconti-Venosta a remplacé M. le duc de Sermoneta au ministère des Affaires étrangères. Nous ne pouvons que saluer avec sympathie ce vétéran historique de la grande période d'où est sortie l'Italie actuelle. Il a été ministre de Cavour. Il était encore ministre pendant la guerre franco-allemande de 1870-1871, et il n'a eu alors d'autre préoccupation que de tirer, au profit de l'Italie, le meilleur parti des circonstances, c'est-à-dire de prendre Rome, alors que rien ne pouvait plus y faire obstacle. On a raconté qu'il avait détourné Victor-Emmanuel de venir au secours de la France ; quand bien même cela serait vrai, nous ne lui en voudrions pas, car les événemens s'étaient précipités avec une telle promptitude et ils étaient devenus si vite irrémédiables qu'il était bien difficile de faire militairement pour nous quelque chose d'utile. Mais est-il vrai que le roi ait eu besoin d'être détourné d'une velléité de ce genre, du moins d'une velléité sérieuse ? M. Visconti-Venosta est resté ministre pendant cinq ou six ans encore ; nous n'avons pas eu à nous plaindre de lui ; il s'est conduit à notre égard correctement, honnêtement. Sans doute il n'a songé qu'à son pays, ce qui était son droit, et même son devoir ; mais il ne nous a jamais cherché de vaines querelles, il ne nous a jamais suscité d'embarras artificiels. C'est tout ce que nous pouvons demander à un ministre étranger, en Italie ou ailleurs. Nous avons déjà cette garantie avec le duc de Sermoneta ; nous la conservons telle quelle avec M. Visconti-Venosta. Le duc de Sermoneta laisse le souvenir d'un galant homme ; il a accepté le ministère par dévouement, il en est sorti aussitôt qu'il a pu le faire sans rien compromettre, donnant à la fois un exemple de désintéressement et de modestie. Son successeur, tout comme lui, est partisan sincère et convaincu de la triple alliance. S'il ne l'avait pas été, M. di Rudini n'aurait pas fait appel à son concours et, dans tous les cas, le roi ne l'aurait pas accepté. La conviction de M. Visconti-Venosta est d'ailleurs ancienne ; il n'a pas eu de profession de foi à faire sur ce point pour entrer au ministère. Au reste, il n'a pas recherché le pouvoir. On a cru avoir besoin de lui ; il ne s'est pas dérobé à la responsabilité. Après une retraite ministérielle de vingt années, il s'est chargé de nouveau du poids des affaires, poids qui ne s'est pas allégé dans ce long intervalle de temps. Pourquoi M. Visconti-Venosta est-il demeuré en dehors du gouvernement pendant de si longues années, et pourquoi y rentre-t-il aujourd'hui ? C'est ce que nous ignorons ; mais à coup sûr ce changement dans sa situation personnelle n'en indique aucun dans la politique extérieure de son pays. Elle sera demain ce qu'elle était hier. M. Visconti-Venosta ne peut avoir, et il n'a certainement que de bons sentimens envers nous ;

il nous les manifesterà dans la mesure exacte où les intérêts de l'Italie et de ses alliances lui permettront de le faire. Encore une fois, nous ne pouvons lui demander davantage. Il convient de lui savoir gré de l'opposition que les journaux dévoués à M. Crispi lui font déjà. Dès le premier jour, ces journaux l'ont accusé avec acrimonie d'avoir accepté la prorogation pour six mois du traité de commerce entre l'Italie et la Tunisie. Il a bien fait de le faire et, au point où en sont les choses, on ne voit pas trop comment il aurait pu faire autrement.

Ce n'est donc pas à la politique étrangère qu'il faut demander l'explication de la crise ministérielle que vient de traverser l'Italie. Depuis quelque temps déjà des dissentimens existaient entre M. di Rudini et quelques-uns de ses collègues, notamment le ministre de la guerre, qui, au moment de la formation du Cabinet, avait joué un rôle exceptionnellenent important. Le roi, on s'en souvient, semblait inféodé à la politique de M. Crispi, et il avait contracté contre ceux qui avaient attaqué cette politique avec le plus de fermeté et de courage, non pas de la malveillance, car ce sentiment ne lui est pas naturel, mais de la mauvaise humeur. M. di Rudini était tout indiqué, il était même seul indiqué pour succéder à M. Crispi; néanmoins, le roi ne voulait pas le faire appeler directement, entrer en rapports personnels avec lui et le charger officiellement de former un ministère. Il s'est adressé pour cela au général Ricotti. C'est donc le général Ricotti qui a fait le ministère, après quoi il en a passé la présidence à M. di Rudini. On a insinué que, peut-être, ni le général Ricotti, ni M. di Rudini n'avaient suffisamment oublié ces détails, et qu'il en était résulté entre eux une situation d'abord délicate, puis de plus en plus tendue. Nous ne savons pas ce que vaut cette hypothèse. Ce qui est sûr, c'est qu'une divergence de vues n'a pas tardé à se produire entre les deux ministres, dans les conditions qu'il était le plus difficile de prévoir. Le ministre de la guerre s'est montré partisan des économies à un degré qui a paru excessif et dangereux au président du Conseil. Il proposait de réduire le nombre des corps d'armée, et de retrancher de son budget une somme qui s'élevait à une douzaine de millions. Jamais jusqu'ici, dans aucun pays, à notre connaissance, un désaccord ministériel n'avait eu pareille cause; et le général Ricotti est le premier ministre de la guerre qui ait donné sa démission parce qu'on voulait l'empêcher de diminuer son budget. A première vue, ce motif paraissait peu vraisemblable; il faut bien aujourd'hui l'accepter comme vrai. Le général Ricotti qui, au moment de la formation du ministère, était l'homme de confiance du roi, a cessé de l'être, et M. di Rudini a profité très habilement de l'occasion pour donner à la Couronne les gages les plus propres à dissiper complètement les préventions d'autrefois. Le roi, dont on connaît les goûts militaires, ne pouvait pas, en effet, approuver les réductions projetées par le général Ricotti, et la lecture

des journaux allemands, qui attaquaient ces réductions avec une extrême véhémence, permet de croire que son sentiment était partagé par ses alliés, à moins même qu'il n'ait été inspiré par eux. C'est donc sur ce point que la rupture s'est faite, mais elle était préparée d'avance. L'à-propos avec lequel elle s'est produite le lendemain même du jour où le gouvernement venait d'obtenir, à la suite de plusieurs succès parlementaires, un succès plus éclatant encore que les précédents, montre que M. di Rudini a su attendre et choisir son heure, et aussi que son parti était pris depuis quelque temps déjà.

La nécessité de faire des élections dans un délai plus ou moins prochain, mais qui ne saurait être très éloigné, s'impose au ministère italien. Il a vécu jusqu'ici tant bien que mal avec une Chambre qui doit son existence à M. Crispi : c'est un inconvénient pour le présent, c'est un danger pour l'avenir, car M. Crispi est de la race de ceux qui ne se découragent et n'abdiquent jamais. M. di Rudini devait donc prévoir les élections, c'est-à-dire les préparer, et, pour cela, il devait donner quelque indication au pays. Mais laquelle? Les nécessités de la lutte politique qu'il avait soutenue contre M. Crispi l'avaient en apparence rapproché de la gauche avancée, radicale même; il avait fait alliance avec M. Cavallotti; il avait trouvé auprès de lui un concours très efficace dans la bataille, et ce concours était resté très empressé après la victoire. M. Cavallotti avait tout intérêt à rester l'allié, et à paraître, dans une certaine mesure, le protecteur du gouvernement. Il y a quelques jours encore, les amis de M. Crispi ayant soulevé, à propos du budget des Affaires étrangères, un débat auquel tout le système d'alliances de l'Italie s'est trouvé mêlé, M. di Rudini avait naturellement défendu ces alliances, et M. Cavallotti avait voté quand même pour le ministère, non sans provoquer quelque surprise, ni sans soulever quelques protestations de la part des siens. Il a été mal récompensé de sa fidélité. Tout porte à croire que cette intimité avec les radicaux, survivant par la volonté de ces derniers aux circonstances qui l'avaient fait naître, avait fini par être une gêne et un embarras pour M. di Rudini. Peut-être serait-il exagéré de dire qu'il a de parti pris cherché une rupture; mais, certainement, il a voulu marquer aux yeux du pays une tendance plus accentuée dans le sens de la droite. Il lui semblait dangereux de laisser un doute se produire, ou se maintenir plus longtemps à ce sujet. L'orientation politique qui devait présider aux élections futures, voire prochaines, risquait de s'en ressentir. Le départ du général Ricotti devait entraîner celui de quelques-uns de ses collègues. Au surplus, afin de s'assurer une liberté plus grande, M. di Rudini avait amené le cabinet tout entier à donner sa démission. Sur onze ministres, cinq ont été remplacés, et l'ont été par des membres de la droite. Ce sont le général Pelloux nommé à la Guerre, M. Prinetti aux Travaux publics, M. Sineo aux Postes, M. Visconti-Venosta aux Affaires

étrangères, et M. Luzzatti au Trésor. Ces deux derniers sont les plus connus au dehors, et particulièrement en France, où M. Luzzatti, économiste distingué, a beaucoup de relations et de sympathies.

Comme on le voit, on aurait tort de chercher dans la crise italienne et dans le dénouement qu'elle a eu des indications intéressantes au point de vue international. La politique intérieure y a seule été en jeu et M. di Rudini ne s'est pas proposé d'autre objet que de rectifier ses positions premières, soit à l'égard de la cour, soit à l'égard des divers partis. La déconvenue a été grande pour la gauche avancée, et elle le manifeste avec quelque amertume. Naturellement, les partisans de M. Crispi jettent feu et flammes, ce qui ne les change guère; mais après tout ce qui s'est passé, la réconciliation entre M. Cavallotti et eux est, pour le moment, impossible. Il est d'ailleurs trop tôt pour apprécier exactement les conséquences de l'initiative, au total assez hardie, que vient de prendre M. di Rudini; la seule qui paraisse probable, encore n'est-elle pas certaine, est que les élections générales en seront rapprochées. Il y a dans les esprits de la confusion, de l'hésitation. M. Giolitti et le groupe piémontais ne sont pas contents; toutefois ils n'ont pas encore déclaré la guerre. M. Zanardelli se réserve, observe et se tait. Des groupemens nouveaux se préparent; ils sont encore à l'état de nébuleuse. Tout porte à croire que M. di Rudini a, pour le moment, consolidé sa situation; mais une grande incertitude pèse sur l'avenir.

Nous ne dirons qu'un mot des élections belges, qui ont fait couler presque autant d'encre en France qu'en Belgique. Les élections partielles, — il s'agissait de renouveler la moitié de la Chambre, — ont augmenté la majorité catholique déjà si considérable, et achevé la défaite, l'anéantissement des libéraux, déjà si maltraités aux élections dernières. Les libéraux n'étaient que dix à la Chambre, ils ne sont plus que quatre, mais ils peuvent dire : Tout est perdu, fors l'honneur ! La tentation a été grande pour eux, au scrutin de ballottage, d'apporter leur concours aux radicaux socialistes. M. Buls, bourgmestre de Bruxelles, leur en donnait le conseil. Le conseil de M. Buls n'a pas été suivi. Ce qui le rendait en quelque mesure excusable, c'est le vice d'une loi électorale qui établit le scrutin de liste dans des conditions telles que les catholiques obtiennent un représentant par 8 ou 9 000 suffrages émis, et les socialistes par 10 ou 12 000, tandis que les libéraux n'en ont un que par 50 000 suffrages. Il y a là une injustice criante, une véritable iniquité politique, et un pays soucieux du bon, nous dirons même de l'honnête fonctionnement de ses lois fondamentales, doit s'appliquer à la corriger. C'est pour protester contre cet état de choses que M. Buls conseillait aux libéraux de Bruxelles de s'allier avec les radicaux socialistes d'Anvers, et cette coalition, si la loi en était

observée par tout le monde, était de nature à déplacer la majorité dans la Chambre. Mais comment croire que tous les libéraux accepteraient une coalition aussi immorale et que, depuis le premier jusqu'au dernier, ils en subiraient les obligations? Il devait inévitablement y avoir des résistances, des défections particulières, et dès lors le parti libéral s'exposait à perdre sans profit son honneur politique. Si, au contraire, on suppose réalisé le succès d'une pareille coalition, quel en aurait été le lendemain? quel gouvernement les libéraux, qui seraient d'ailleurs restés en minorité dans la majorité, auraient-ils pu constituer avec les socialistes? Ils auraient été condamnés à être les complices des pires ennemis de l'ordre social : c'est une attitude qui, en Belgique comme en France, peut convenir aux radicaux, mais non pas aux libéraux. Un parti vaincu ne mérite de se relever un jour que s'il reste fidèle à lui-même, s'il respecte ses traditions, s'il conserve sa raison d'être. Les libéraux belges l'ont compris. Les uns se sont abstenus, les autres ont même voté pour les catholiques. Après avoir montré la force électorale qui leur permettait, après le premier tour de scrutin, de faire pencher la balance dans un sens ou dans l'autre, ils ont eu assez de courage sur eux-mêmes pour ne pas en abuser. Grâce à eux, les catholiques sont restés maîtres du terrain, mais ils ont pu reconnaître combien, sur plus d'un point, leur situation était ébranlée. S'ils sont sages à leur tour, soucieux de l'avenir, désireux de former un parti solide, largement ouvert à toutes les bonnes volontés, et propre à combattre les progrès menaçans du socialisme allié au radicalisme, ils comprendront qu'ils doivent quelque chose aux libéraux. Ils leur doivent d'abord la justice dans la loi électorale. L'épreuve qui vient d'avoir lieu est de celles qu'il serait dangereux de renouveler trop souvent. Les libéraux viennent d'assurer, sans faire de conditions, le succès des catholiques ; mais il est probable qu'ils en feront une autre fois.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

ET

L'ALLIANCE SAVOYARDE SOUS LOUIS XIV

III ⁽¹⁾

LE VOYAGE DE TURIN A FONTAINEBLEAU

I

La paix de Savoie, suivant l'expression alors usitée, avait été publiée à Paris le 10 septembre 1696, « avec plus de munificence que les précédentes, » à ce que rapporte le *Mercure de France* (2). « Messieurs du Châtelet se rendirent à l'Hôtel de Ville, où il y eut un grand repas. La marche commença ensuite. Elle estoit composée des Archers du Guet, de la Compagnie de M. le Prévost de l'Isle, et des trois cents Archers de la Ville divisés en trois compagnies. Toutes ces troupes avoient une infinité d'officiers bien montés, et estoient accompagnées des hautbois et des trompettes de la Chambre et de celles de la Ville. Messieurs du Châtelet et de la Ville marchèrent ensemble, et Messieurs du Châtelet avoient la droite. Il y avoit six tenans et le Roy des Armes qui publia la paix. La première publication se fit devant le Palais des Tuileries, parce que c'est le dernier endroit du Louvre que le Roy ait habité. »

(1) Voir la *Revue* du 15 avril et du 1^{er} juin.

(2) *Mercure de France*, septembre 1696, p. 253.

Le même jour le Roi adressait à l'archevêque de Paris, pour lui annoncer la conclusion de la paix, une lettre « qui fut trouvée fort belle », et dont les termes ne manquent en effet ni de grandeur ni de vérité : « Mon cousin, lui disait-il, comme dans cette guerre que je soutiens, seul depuis neuf ans, contre l'Europe conjurée, je n'ay eu d'autres vœux que de défendre la Religion et de venger la majesté des Rois, Dieu a protégé sa cause ; il a conduit mes desseins et secondé mes entreprises. Les heureux succès qui ont accompagné mes armes m'ont été d'autant plus agréables que je me suis toujours flatté qu'ils pourroient conduire à la paix, et je n'ay profité de ces prospérités que pour offrir à mes ennemis des conditions plus avantageuses que celles qu'ils auroient pu souhaiter quand même ils auroient eu sur moy la supériorité que j'ay conservée sur eux... J'ay tout mis en usage pour montrer à mon frère, le duc de Savoye, avec quelle ardeur je désirois voir renaître entre nous une intelligence établie depuis tant de siècles, fondée sur les liens du sang et de l'amitié, qui n'avoient été interrompus que par les artifices de mes ennemis. Mes vœux ont été exaucés. Ce prince a connu ses véritables intérêts et mes bonnes intentions. La paix a été conclue. » Et la lettre se terminait par l'ordre de chanter un *Te Deum*.

Un *Te Deum* fut en effet chanté à Notre-Dame, et le soir on tira sur la place de l'Hôtel-de-Ville un feu d'artifice dont la principale pièce représentait Alexandre le Grand tranchant le nœud gordien. Il y eut des réjouissances dans toute la ville. « Elles éclatèrent à la manière accoutumée en de pareilles occasions, dit le *Mercur de France*, le peuple réglant toujours sa joye, quelque intérêt qu'il ait à la paix, sur le plaisir qu'elle fait au Roy, et ne l'ayant jamais demandée ni même souhaitée contre sa volonté. »

Le *Mercur* ici exagère un peu les choses. Si le peuple ne demandait pas la paix (il n'avait guère en ces temps le moyen de demander quelque chose), du moins il la souhaitait fort. Bien que la guerre n'eût pas pesé d'un poids aussi lourd sur la France que sur le Piémont, cependant elle n'avait pas laissé d'entraîner avec elle son cortège de souffrances. Suivant l'énergique expression de Voltaire, « on périssait de misère au bruit des *Te Deum* », et on se flattait que cette misère finirait avec la paix. D'ailleurs le Savoyard n'était pas un ennemi héréditaire comme l'Anglais ou l'Allemand, et la brouille avec lui n'ayant jamais été bien comprise, la réconciliation paraissait toute naturelle. Ce qui achevait de rendre cette réconciliation populaire, c'était le mariage qui avait été annoncé en même temps que la paix. Dans les pays profondément monarchiques, comme la France

l'était encore à cette date, la vie morale de la nation se confond avec celle de la famille royale. Joie et douleurs, tout leur est commun ; ce sont deux cœurs qui battent à l'unisson. L'alliance du jeune héritier du trône avec une princesse dont la famille avait déjà emprunté ou fourni tant de princesses à la France, parlait aux esprits. Peu s'en fallait que l'imagination populaire ne mêlât le roman à la diplomatie, et que l'inclination d'un jeune homme de quatorze ans pour une enfant de onze ne parût la cause déterminante qui avait fait tomber les armes des mains du duc de Savoie et de Louis XIV. C'était l'amour qui avait vaincu la guerre. Ainsi du moins entendait-on les choses en province, où l'on était demeuré plus naïf qu'à Paris, et les fêtes prenaient toutes un caractère symbolique. Celles données à Mantes *la jolie* méritaient l'honneur d'une description dans le *Mercure de France*. « Sur un théâtre de seize pieds carrés, Mercure apparaissoit avec des ailes aux pieds et un caducée dans la main droite autour duquel on avoit écrit ce vers :

On vient à bout de tout lorsque l'Amour s'en mesle.

A la face du théâtre un tableau représentoit une grosse nue en forme d'orage, et Jupiter dessus, le visage en colère, son tonnerre sous ses pieds et ses foudres à la main, prest à lancer sur une vaste plaine ornée de chasteaux, villes et maisons, arbres, fruits, fleurs et verdure. Au-dessus de cette ville paraissoit l'Amour, s'élançant et fendant les airs pour aller à la rencontre de Jupiter, avec le portrait de la jeune princesse de Savoye soutenu d'un ruban couleur de feu. Ces vers étaient écrits au-dessus :

A voir Jupiter en colère,
Le bras levé, la foudre en main,
Qui n'auroit pas cru que demain
Ces lieux ne seroient plus que cendre, que poussière.
Mais pour fléchir un Dieu justement irrité,
Admirez le pouvoir d'une jeune beauté
Et quel est l'effet de ses charmes.
Jupiter s'adoucit en voyant tant d'attraits,
Et l'Amour, obligeant de mettre bas les armes,
En faveur de l'hymen lui fait donner la paix (1).

A Paris les faiseurs habituels de madrigaux n'avaient garde de laisser échapper une aussi belle occasion. La vieille M^{lle} de Scudéry, bien qu'agée de soixante-neuf ans, reprenait la plume pour

(1) *Mercure de France*, octobre 1696.

adresser au Roi des vers assez fades, et une certaine demoiselle Itier faisait parvenir ceux-ci au duc de Bourgogne :

Prince, tout rit à vos désirs.
 La Paix, l'Hymen et les Plaisirs
 Amènent en ces lieux une jeune princesse.
 Vous lui plairez à votre tour.
 Qui pourrait résister, Prince, à tant de mérite,
 Vous êtes plus beau que l'Amour,
 Et la gloire est à votre suite.

Cependant, à Versailles même, le ton et les préoccupations n'étaient point ainsi tournés au sentiment. Bien qu'elle y eût fort payé de sa personne, la noblesse n'était pas lasse de la guerre, et le grand nombre des *tués à l'ennemi* n'avait pas refroidi son humeur belliqueuse. Parmi ceux qui se piquaient de politique, quelques frondeurs critiquaient même les conditions de la paix. Ils ne comprenaient point que le roi abandonnât Casal, ni surtout qu'à un adversaire vaincu il restituât Pignerol, cette conquête de Richelieu. D'injustes reproches se murmuraient à demi-voix, et Vauban lui-même leur donnait une forme violente dans une lettre confidentielle qu'il adressait à Racine, l'historiographe du roi. « De la manière qu'on nous promet la paix générale, lui écrivait-il, je la tiens plus infâme que celle de Cateau-Cambrésis qui déshonora Henri second, et qui a toujours été considérée comme la plus honteuse qui ait jamais été faite (1). » Mais pour le gros des courtisans, la préoccupation principale ce n'était pas la paix, c'était le mariage.

Depuis que le Roi s'était fait dévot, la Cour s'était faite triste. Il n'y avait plus ni reine, ni dauphine. Marie-Thérèse était morte en 1683, la Dauphine en 1690, et d'ailleurs ni l'une ni l'autre de ces épouses vertueuses et délaissées n'étaient nées pour faire revivre ces jours brillans de la jeunesse du Grand Roi que les uns regrettaient tout haut pour les avoir connus, dont les autres, tout bas, parlaient avec curiosité et avec envie. Une nouvelle dauphine réveillerait peut-être ces grâces endormies. Quelle était l'humeur de cette jeune princesse qui devait être leur future reine? Qu'en fallait-il espérer ou craindre? La curiosité était vive à ce sujet, et comme à cette curiosité personne ne pouvait répondre d'une façon positive, on s'efforçait de la satisfaire par des conjectures. « On sut, disent les *Mémoires du marquis de Sourches*, que le duc de Bourgogne avoit reçu un portrait de la princesse de Savoie et qu'il le regardoit avec plaisir. Toute la cour l'alloit voir dans le

(1) *Abrégé des services du maréchal de Vauban*, publié M. le colonel Auguayat, page 23.

cabinet des princes qui faisoient sur ce portrait divers raisonnemens par lesquels on pouvoit connaître le caractère différent de leur esprit (1). »

Ces jeunes princes, dont parlent les *Mémoires du marquis de Sourches*, étaient les trois jeunes fils de Monseigneur : le duc de Bourgogne qui était alors âgé de quatorze ans ; le duc d'Anjou, qui en avait treize ; le duc de Berry qui en avait dix. Une lettre assez amusante de Barbezieux à Tessé va nous apprendre quels étaient leurs *divers raisonnemens*. « Je sors un moment du sérieux (2) pour vous divertir à propos du mariage, sur ce que nostre agréable duc de Berry disoit à Monseigneur le duc d'Anjou. Le premier questionnoit son frère pour savoir s'il seroit bien aysé d'estre marié, et si sa femme seroit heureuse. Aux deux propositions, un *ouy* fut bientôt répondu. M. de Berry demanda à M. d'Anjou ce qu'il feroit si sa femme le contraignoit sur le plaisir d'aller à la chasse ; à quoi pacifiquement il répondit qu'il n'iroit point. La repartie fut prompte qu'il devoit estre honteux de penser que sa femme porteroit les chausses et luy la coëffe, et que pour luy, s'il estoit marié, sa femme seroit très heureuse, qu'il luy laisseroit faire tout ce qu'elle voudroit, vouloit qu'on se divertît chez elle, mais que, si elle le contraignoit en la moindre chose, il lui feroit bien connoître qu'il seroit le maistre ». Barbezieux ne nous dit point quel était, sur ce point délicat de politique conjugale qui se débattait en sa présence, l'opinion du duc de Bourgogne.

Pendant que ces propos s'échangeaient entre les jeunes princes, les compétitions de cour se donnaient carrière. L'occasion en était la formation de la maison de celle qui allait avoir le rang de duchesse de Bourgogne. Reine, sa maison aurait été composée d'une surintendante, chef du conseil, d'une dame d'honneur, d'une dame d'atour et de douze dames de palais. Ainsi devait être composée, au siècle suivant, la maison de Marie Leczinska (3). Mais Dauphine, elle n'avait point encore droit à une surintendante, chef du conseil, et la première charge de sa maison était celle de dame d'honneur. De tout temps, au reste, la charge avait été importante ; elle donnait le droit, de préférence aux duchesses, de monter dans le carrosse du Roi ou de la Reine, et à la toilette de la Reine, de lui présenter la chemise et la sale, petite soucoupe où l'on mettoit la montre, les étuis et le mouchoir. D'aussi importans privilèges n'avaient pas été accordés à la dame d'honneur sans contestation ; mais depuis Marie-Thérèse,

(1) *Mémoires du marquis de Sourches*, t. V, p. 185.

(2) Papiers Tessé. Barbezieux à Tessé, 7 septembre 1696.

(3) *État de la France*, 1736, p. 333.

toutes les questions soulevées avaient été tranchées en faveur de la titulaire (1). On comprend qu'une charge aussi considérable fût l'objet de beaucoup d'ambitions. Laissons ici parler Saint-Simon : « Toutes les dames d'une certaine portée d'état ou de faveur s'empressèrent et briguerent, et beaucoup aux dépens les unes des autres. Les lettres anonymes mouchèrent, les délations, les faux rapports. Tout se passa uniquement là-dessus entre le Roi et M^{me} de Maintenon qui ne bougeoit du chevet de son lit pendant toute sa maladie, excepté lorsqu'il se laissoit voir, et qui y étoit la plupart du temps seule. Elle avoit résolu d'être la véritable gouvernante de la Princesse, de l'élever à son gré et à son point, et de se l'attacher en même temps assez pour pouvoir en amuser le Roi sans crainte qu'après le temps de poupée passé, elle pût lui devenir dangereuse. »

Dès que M^{me} de Maintenon est en cause, il faut se méfier de Saint-Simon. Mais dans la circonstance, il doit avoir raison. L'habile femme qui s'étoit si complètement emparée de l'esprit du monarque ne pouvait se désintéresser d'une question aussi capitale pour elle que celle de l'entourage de la jeune princesse. Si, mal conseillée, celle-ci se montrait rebelle à son autorité et à son influence ; si, au lieu de se comporter en élève docile, elle s'érigeait peu à peu en rivale ; si, une fois mariée, elle réclamait son rang, ses droits, et si en même temps, pour faire la conquête d'un souverain qui approchait de la soixantaine, elle déployait ces grâces à l'aide desquelles il est tellement facile à la jeunesse de captiver l'âge mûr, qu'advierait-il de ce crédit mystérieux, ménagé avec tant de soins, de cette faveur achetée au prix de vingt-cinq années de patience et de sacrifices ? Il est impossible que, dans ses heures solitaires, elle ne se soit pas posé ces questions avec une certaine anxiété, et quelques traces de ces préoccupations apparaissent déjà au cours de la négociation que nous avons racontée. Bien qu'aux péripéties de cette négociation elle soit, en apparence du moins, demeurée tout à fait étrangère, cependant, au moment de la conclusion, elle ne veut point être oubliée. A peine le traité du 29 juin est-il signé entre Groppe et Tessé qu'elle écrit à ce dernier une lettre qui malheureusement ne se trouve pas dans les papiers de Tessé, mais que Barbezieux, en la transmettant, accompagnait de ce commentaire : « Voilà une lettre de M^{me} de Maintenon qui peut-être ne vous déplaira pas. En me parlant des excuses que vous faites dans votre lettre au Roy d'avoir si mal exécuté ses ordres, elle est convenue que le titre d'un fin Manceau vous venoit à merveille (2). » A la duchesse Anne de Savoie elle écri-

(1) Saint-Simon, *Additions au journal de Dangeau*, t. IX, p. 33.

(2) Papiers Tessé. Barbezieux à Tessé, juillet 1696.

vait également, pour la complimenter, une lettre qui, malheureusement n'a pas été non plus conservée à Turin. Louis XIV ne voulait pas davantage la laisser en dehors de l'affaire, et, comme nous le verrons tout à l'heure, il donnait clairement à entendre qu'elle aurait la haute main sur l'éducation de la princesse. Il n'y a donc nul doute qu'elle ne soit discrètement, mais activement intervenue dans le choix des personnes qui devaient l'entourer. Quant à répondre que les choses se soient passées exactement comme le raconte Saint-Simon, c'est une autre affaire. Mais son récit est assez piquant pour qu'il vaille la peine de le rapporter.

Grandes étaient donc les compétitions (et sur ce point on peut en croire notre auteur) autour de cette charge de dame d'honneur. Plusieurs personnes y pouvaient prétendre, et leurs noms étaient ouvertement prononcés. Si les unes, comme les duchesses de Chevreuse et de Beauvilliers, se tenaient fièrement à l'écart, sachant qu'elles n'étaient point assez bien vues pour être désignées, les autres, comme la maréchale de Rochefort, la duchesse d'Arpajon, la duchesse de Créquy, la duchesse de Ventadour, faisaient valoir leurs titres. La maréchale de Rochefort, l'ancienne amie de Louvois, était dame d'atour de la duchesse de Chartres, et n'avait accepté cette charge que sous promesse d'une plus considérable. La duchesse d'Arpajon avait été dame d'honneur de la Dauphine, la duchesse de Créquy dame d'honneur de la Reine. Quant à la duchesse de Ventadour, elle était fille du maréchal de La Mothe Houdancourt et femme d'un duc et pair qui appartenait à la maison de Levis. Mais de celle-ci M^{me} de Maintenon ne voulait point : « Les dames, écrivait-elle à M^{gr} de Noailles (1), se donnent assez de mouvement pour que vous puissiez faire parler M^{me} la duchesse de Noailles, sur M^{me} de Créquy, la duchesse du Lude ou la duchesse de Ventadour. La dernière est séparée d'avec son mari; sa réputation n'est pas sans tache, elle traîne une mauvaise suite dans sa famille, elle est toute liée à Saint-Cloud, dont on voudroit éloigner la jeune princesse. » Mais les autres, suivant les expressions de M^{me} de Maintenon, se donnaient du mouvement et faisaient parler. « Les choses en étaient là quand le samedi matin 1^{er} septembre (nous citons Saint-Simon) (2) le Roi, qui gardoit le lit pour son antraxe, causoit, entre midi et une heure avec Monsieur, qui étoit seul avec lui. Monsieur, toujours curieux, tâchoit de faire parler le Roi sur le choix d'une dame d'honneur que tout le monde voyoit qui ne pouvoit plus être dif-férée; et comme ils en parloient, Monsieur vit à travers la chambre,

(1) *Correspondance générale de M^{me} de Maintenon*, t. IV, lettre CDXXI, p. 105.

(2) T. III, p. 165. Edition Boislisle.

par la fenêtre, la duchesse du Lude dans sa chaise, avec sa livrée, qui traversoit le bas de la grand'cour, qui revenoit de la messe. « En voilà une qui passe, dit-il au Roi, qui en a bonne envie et qui n'en donne pas sa part », et il lui nomme la duchesse du Lude. « Bon, dit le Roi, voilà le meilleur choix du monde pour apprendre à la Princesse à mettre du rouge et des mouches », et ajouta des propos d'aigreur et d'éloignement. C'est qu'il étoit alors dévot, plus qu'il ne l'a été depuis, et que ces choses le choquoient davantage... Le lendemain, presque à pareille heure, Monsieur étoit seul dans son cabinet. Il vit entrer l'huissier qui étoit en dehors et qui lui dit que la duchesse du Lude étoit nommée. Monsieur se met à rire, et répondit qu'il lui en contoit de belles; l'autre insista, croyant que Monsieur se moquoit de lui, sortit et ferma la porte... Peu de momens après vinrent d'autres gens qui confirmèrent de façon qu'il n'y eut plus moyen d'en douter. Alors Monsieur parut dans une telle surprise qu'elle étonna la compagnie qui le pria d'en dire la raison. Le secret n'étoit pas le fort de Monsieur : il leur conta ce que le roi lui avoit dit vingt-quatre heures auparavant, et à son tour les combla de surprise. L'aventure se sut et donna tant de curiosité qu'on connut la cause d'un changement si subit. »

Voici, toujours au dire de Saint-Simon, quelle aurait été la cause de ce changement. La duchesse du Lude avait à son service depuis son enfance une vieille *mie* qui l'avait élevée et qui s'appelait M^{me} Barbesi. Celle-ci était de son côté l'amie de celle que Saint-Simon appelle quelque part la *sous-fée de la fée*, de cette fameuse Nanon que M^{me} de Maintenon avait conservée auprès d'elle « du temps de sa misère et qu'elle étoit veuve de Scarron, à la Charité de sa paroisse », qui l'avait suivie à la Cour et qui, suivant M^{me} de Caylus, aurait été confidente et témoin de son mariage avec Louis XIV. C'est entre ces deux femmes de chambre que l'affaire aurait été traitée, et vingt mille écus adroitement promis par M^{me} Barbesi à Nanon auraient déterminé la sous-fée à user de son influence sur la fée pour qu'elle usât à son tour de son influence sur Louis XIV en faveur de la duchesse du Lude. Du jour au lendemain Louis XIV lui aurait pardonné son rouge et ses mouches, et il aurait consenti à sa nomination. Et Saint-Simon d'ajouter : « Et voilà les Cours ! Une Nanon qui en vend les plus riches et les plus importans emplois ; et une femme riche, duchesse, de grande naissance par soi et par ses maris, sans enfans, sans liens, sans affaires, libre, indépendante, à la folie d'acheter chèrement sa servitude. »

L'histoire est-elle bien vraie, et Saint-Simon ne se met-il pas

ici assez mal à propos en frais d'indignation? Cela paraît probable, car lui-même va nous donner la meilleure explication de cette désignation lorsque la sincérité le force d'ajouter : « Sa façon de vivre et le nombre d'amis et de connaissances particulières qu'elle avoit su toute sa vie se faire et s'entretenir à la ville et à la Cour entraînaient tout le monde à l'applaudissement de ce choix. » La princesse des Ursins écrivait de son côté à Maurepas : « Le Roi ne pouvoit pas, pour toute sorte de raisons, choisir mieux que M^{me} la duchesse du Lude pour dame d'honneur (1). » En effet, la duchesse du Lude était par elle-même de fort grande naissance, fille de la duchesse de Verneuil, sœur du duc de Sully. Fort jeune, elle avait épousé le fils du duc de Gramont, celui que Saint-Simon appelle, non sans raison, le galant comte de Guiche et que son aventure avec Madame a rendu célèbre. Elle n'avait eu guère à se louer de cet époux. « Je l'aurais aimé passionnément, disait-elle, s'il m'avoit un peu aimée. » Mais il ne l'aima guère, s'il faut en croire cette singulière inscription que nous avons eu occasion de relever au bas d'un solennel portrait de famille peint par Mignard et gravé par Larmessin : «... A esté mariée en premières noces, à Armand de Gramont, chevalier comte de Guiche, fils aîné du maréchal de Gramont, avec lequel n'ayant point eu de société pendant le mariage, elle en est demeurée veuve en 1674 sans enfans. » Elle avait toujours passée pour fort sage. Son veuvage fut assez long, car ce ne fut qu'en 1687 qu'elle épousa Henry de Daillon, duc du Lude, grand maître et capitaine général de l'artillerie de France. Leur union, qui couronnait une longue passion de la part du duc du Lude, fut courte, et elle demeura veuve encore une fois sans enfans. Elle était restée admirablement belle. « Les années coulent sur elle comme l'eau sur la toile cirée », écrivait M^{me} de Coulanges; et Bussy disait qu'il aurait voulu être prince du sang pour l'épouser. Elle avait une grande fortune, tenait une fort bonne maison avec une excellente table, se montrait polie et serviable avec tout le monde, et entretenait beaucoup de relations. Saint-Simon assure qu'elle était « basse et rampante sous la moindre faveur, et faveur de toutes les sortes », et que, « sans aucun besoin, elle faisoit par nature sa cour aux ministres et à tout ce qui étoit en crédit, jusqu'aux valets. » Cette bassesse se réduit probablement à ceci, qu'à beaucoup de mérites et d'avantages elle joignait un peu de complaisance et de savoir-faire. Tout cela réuni suffit amplement pour expliquer le choix dont elle fut l'objet et dont elle devait se montrer digne,

(1) *Cabinet historique*, t. XI, p. 308.

sans qu'il soit nécessaire d'ajouter foi à l'histoire d'une intrigue de femmes de chambre et d'une Barbesi, achetant vingt mille écus une Nanon.

La composition du reste de la maison donna lieu à des rivalités moins vives. La charge de dame d'atour fut donnée à la comtesse de Mailly. Dans ce choix l'influence de M^{me} de Maintenon se fait encore directement sentir. La comtesse de Mailly était née de Sainte-Hermine. « C'étoit, dit Saint-Simon, une demoiselle de Poitou qui n'avoit pas de chausses. » Mais en revanche elle avait une tante, et cette tante était M^{me} de Maintenon elle-même, car la grand'mère de M^{me} de Sainte-Hermine, Arthémise d'Aubigné, était propre sœur de Constant d'Aubigné, le père de M^{me} de Maintenon. Cette parenté précieuse l'avait fait rechercher en mariage par un cadet de la grande maison de Mailly, Louis, comte de Mailly, seigneur de Rubenpré et de Rieux, quatrième fils du marquis de Nesle et de Mailly, qui mourut jeune après s'être distingué à la guerre (1). Elle lui avait valu également la charge de dame d'atour de la duchesse de Chartres, charge que la maison de Mailly ne lui avait pas vue accepter sans déplaisir. (On sait que la duchesse de Chartres était une des filles légitimées du Roi.) Provinciale un peu gauche, sans beaucoup d'esprit, avec cela assez froide et dédaigneuse, bien qu'elle fût au fond bonne femme et amie sûre, elle-même ne se trouvait pas très bien placée auprès de la duchesse de Chartres, qui, de son côté, ne la goûtait guère. Ce fut donc avec joie qu'elle accepta cette situation plus haute qu'elle devait à la protection de sa tante, et de ce côté M^{me} de Maintenon pouvait être assurée qu'elle serait bien servie.

Les dames du Palais furent : la marquise de Dangeau, la comtesse de Roucy, la marquise de Nogaret, la marquise d'O, la marquise du Châtelet, et enfin la comtesse de Montgon, celle-ci encore directement choisie par M^{me} de Maintenon, car elle était fille de M^{me} d'Heudicourt, une des amies les plus intimes de la veuve de Scarron au temps où elle vivait familièrement à l'hôtel d'Albret.

La maison de la future duchesse de Bourgogne devait se composer en outre d'un chevalier d'honneur, d'un écuyer et d'un aumônier. Le chevalier d'honneur fut le marquis de Dangeau. Point n'est besoin de le présenter, car il n'est guère de personnage de la cour de Louis XIV qui soit plus connu, moins pour son mérite personnel, quoiqu'il n'en fût pas dépourvu, que pour avoir écrit, jour par jour, pendant trente-six années, ce précieux journal dont

(1) *Histoire de la maison de Mailly*, par l'abbé Ambroise Ledru, p. 457.

Voltaire parlait avec tant de mépris, mais que nous lisons aujourd'hui avec plus de curiosité que le *Siècle de Louis XIV.*

Quant à la charge d'écuyer, elle était bien due à Tessé pour la part qu'il avait prise au mariage. Il crut cependant faire prudemment de la demander. Sa lettre est un chef-d'œuvre de sollicitation, et mériterait d'être citée tout entière, dans un recueil épistolaire, comme un modèle du genre. « Sire, écrivait-il au Roi, Vostre Majesté m'a permis et commandé de lui rendre conte de ses affaires, mais je croy qu'il est de mon proffond respect de ne pas confondre dans cette permission la liberté de vous entretenir des miennes. Cependant, Sire, pour cette fois seulement, je supplie Vostre Majesté de me permettre de l'entretenir de ce qui suit, et de l'oublier s'il estoit possible qu'Elle creut que l'effet de cette respectueuse et soumise proposition pust m'éloigner tant soit peu de l'attachement effectif et, si je l'ose dire, tendre que j'ai pour vostre personne sacrée. Vostre Majesté, Sire, ne peut pas vraisemblablement tarder à former une maison à M^{me} la Duchesse de Bourgogne, et si, en la formant, Elle la regardoit comme la sienne et cherchoit à y mettre des personnes distinguées par leur dévouement pour Vostre Majesté, et que ce ne fût point une exclusion pour estre encore plus particulièrement à vous, je ne sais, Sire, si Vostre Majesté me croiroit digne de remplir celle que feu M. le maréchal de Bellefond avoit auprès de Madame la Dauphine. Voilà, Sire, l'idée toute unie que je crois pouvoir donner à Vostre Majesté de cette grâce que je ne lui demande qu'en proportion qu'Elle croira qu'elle peut convenir à son service. »

Cette adroite missive, où Tessé donnait son tendre attachement à la personne sacrée du Roi comme prétexte à son ambitieux désir, et se déclarait en même temps prêt à en faire le sacrifice, n'était même pas nécessaire pour lui faire obtenir la charge qu'il désirait. Barbezieux lui mandait (2) en effet qu'avant même qu'il n'eût rendu sa lettre, il avait été chargé de lui écrire que le Roi avait disposé en sa faveur de la charge de premier écuyer de M^{me} la duchesse de Bourgogne. « Mais je dois vous dire, ajoutait-il, que le Roy a accompagné la grâce qu'il vous a faite de tant de termes gracieux que je n'ay pas cru devoir vous le taire puisque je suis tout à vous. » Cependant une seconde lettre de Barbezieux (3) coupait court à une espérance qu'avait conçue immédiatement Tessé. « Sur ce que le Roy m'a dit, que vous lui

(1) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 96. Tessé au Roi, 25 août 1696.

(2) Papiers Tessé. Barbezieux à Tessé, 6 septembre 1696.

(3) *Ibid.* Barbezieux à Tessé, 7 septembre 1696.

mandiez que vous êtes incertain si vous conduiriez ou non la princesse, Sa Majesté m'a ordonné de vous écrire qu'Elle vous croyoit plus utile auprès de M. le Duc de Savoye et à son armée que vous ne le seriez à conduire la Princesse Adélaïde ». Tessé n'avait garde de récriminer. En habile homme qui, suivant sa propre expression, « ne savoit pas avoir d'autre volonté que celle du maître », il acceptait de bonne grâce de rester à Turin, et le Roi avait raison de l'y maintenir, car nous allons voir qu'il continuait d'y rendre d'importans services.

Comme aumônier, il avait été d'abord question d'un certain Père Émerique. Il fut écarté. « Le Père Émerique a le plus grand défaut de tous les défauts, écrivait M^{me} de Maintenon à l'archevêque de Paris. Il est très dévot, et la dévotion ne sied guère mieux à un confesseur qu'à un évêque. Voilà, Monseigneur, où en sont les intérêts de Dieu. » Le Père Émerique, dont le nom est demeuré tout à fait obscur, fut-il en effet écarté pour cette raison? Louis XIV ne voulut-il pas pour sa petite-fille d'un confesseur trop austère qui aurait banni de sa future cour une certaine gaieté que, par réaction secrète contre l'influence de M^{me} de Maintenon, il se serait proposé d'y faire revivre? Cela est impossible à dire. Ce qui est certain c'est qu'un autre fut choisi. Ce fut le Père Le Comte, jésuite, connu pour avoir publié une belle *Relation* de son séjour en Chine, où il avait été envoyé comme missionnaire. « Ce fut, dit Saint-Simon, une affaire intérieure de jésuites dont le Père de la Chaise fut maître. » Le choix fut au reste trouvé bon par M^{me} de Maintenon, qui dans une autre lettre, qualifie le Père Le Comte d'homme admirable. Il ne devait pas conserver longtemps cette fonction.

Enfin la maison fut complétée par le choix de cinq femmes de chambre, et peut-être n'aurions-nous même pas signalé cette promotion, si cette question des femmes de la princesse Adélaïde n'avait donné lieu à l'échange de nombreuses dépêches entre Tessé et Louis XIV, et n'avait fait couler, comme on va le voir, presque autant d'encre que la restitution de Pignerol.

II

C'était une règle absolue à la cour de Louis XIV que les princesses étrangères venant en France pour épouser un prince de la maison royale ne fussent autorisées à conserver auprès d'elles aucune dame d'honneur appartenant à leur pays d'origine; tradition

(1) *Corresp. générale*, t. IV. Lettre CDXXVII, page 114, 4 septembre.

(2) *Mémoires du marquis de Sourches*, t. V, p. 183.

fort sage, car l'histoire est pleine de troubles domestiques causés par des favorites étrangères. Mais pour les femmes de rang subalterne, la tradition n'était pas aussi constante. La dernière Dauphine, en particulier, qui était une princesse de Bavière, avait été autorisée à conserver auprès d'elle une certaine demoiselle Bezzola. Mais cette complaisance avait eu des suites fâcheuses; et Louis XIV, qui s'en souvenait fort bien, et qui avait l'habitude d'entrer dans tous les détails, ne manquait pas de se préoccuper à l'avance de cette question. Dès le 26 juillet, il écrivait à Tessé (1) :

« Il est nécessaire aussy de sçavoir quelles dames le duc de Savoye nommera pour accompagner sa fille, mais vous devés surtout lui faire comprendre que, pour le bonheur et la tranquillité de la vie de cette princesse, il ne doit pas demander qu'il reste auprès d'elle aucune des femmes qui sont à son service. Il en sçait luy-même les inconvéniens, et je suis persuadé qu'il se rendra sur ce point à ce que vous lui marquerés être de ma satisfaction. »

Tessé s'acquittait du message, mais il dut s'y prendre assez mal, car il paraît s'être laissé désarmer dès les premiers mots par les objections du duc de Savoie. Gagné sans doute par la bonne grâce de ce prince habile, il acceptait même d'être son interprète et son porte-paroles auprès de Louis XIV. Indirectement, et par l'intermédiaire de Barbezieux, il s'efforçait de faire revenir le Roi sur une détermination qu'il semblait trouver rigoureuse. « Monsieur et Madame la duchesse de Savoye, écrivait-il à Barbezieux, pensent tout comme le Roy sur les deux ou trois femmes que l'on souhaite qui passent en France avec cette princesse. Mais enfin, c'est une enfant qui pleurera à la moindre des choses, et que l'on croit qui pleurera moins avec des femmes qu'elle connoît, ne fût-ce que pour donner un pôt de chambre. Il n'y a personne qui, dans son particulier, ne trouve du soulagement à ne se pas contraindre entre un domestique que l'on connoît un peu plus ou un peu moins (2). » Le duc de Savoie aurait voulu également qu'un médecin connaissant le tempérament de sa fille fût autorisé à l'accompagner et à demeurer quelques mois auprès d'elle; mais Louis XIV ne se montrait pas moins opposé au médecin qu'aux femmes de chambre. « Vous devés vous en tenir aux ordres que je vous ay donnés, répondait-il à Tessé, et insister sur la demande que vous avés déjà faite qu'il n'en demeure auprès d'elle aucune de celles qui viendroient de Piémont. La peine qu'elle auroit à se séparer d'elles seroit égale

(1) Papiers Tessé. Le Roi à Tessé, 26 juillet 1696.

(2) Dépôt de la Guerre. *Italie*, T. 1375. Tessé à Barbezieux, 4 septembre 1696.

après les trois ou quatre mois de séjour qu'on vous propose. L'habitude avec les femmes qu'on luy donnera, aussitost qu'elle sera arrivée, se formera bien plus aisément lorsqu'elle n'en aura point d'autres à qui elle soit plus accoutumée. A l'égard du médecin, lorsqu'il aura instruit de son tempérament tous ceux qui sont à mon service, son séjour seroit fort inutile. (1) » Force était donc à Tessé, en présence des instructions précises qu'il recevait, d'entreprendre à nouveau le duc de Savoie sur ce sujet. Mais il se heurtait à la même résistance, et il pouvait, avec vérité, en commençant sa dépêche, dire à Louis XIV « que le gouvernement domestique des familles reçoit des difficultés souvent plus pénibles que celui d'un estat tout entier (2) ». Pour faire plus d'impression sur le duc de Savoie, il lui montrait le texte même de la dépêche où Louis XIV faisait appel à ses sentimens personnels pour obtenir de lui satisfaction sur ce point. Mais c'était sans succès. « Ce prince, qui fait l'homme au-dessus de l'humanité, écrivait Tessé, s'est attendry; les larmes luy sont venues aux yeux, et j'ose dire à Vostre Majesté qu'elles ont attiré la même chose en moy, quand, avec un grand soupir, ce prince m'a reppeté : Je ne verray donc plus ma fille, et elle n'aura, en arrivant, personne avec elle assez familière pour lui donner un pot de chambre et la nettoyer. »

Tessé répliquait en faisant valoir de son mieux les raisons d'État invoquées par Louis XIV, mais il n'est pas étonnant qu'il ne se montrât pas très persuasif quand, au fond du cœur, il était avec le duc de Savoie contre son maître. « Je supplie encore Vostre Majesté, écrivait-il, de permettre que quelques femmes de chambre, au nombre de deux, arrivent avec un médecin qui, seul, connaît son tempérament, et nous sommes convenus que tout cela reviendra cinq ou six mois après, ou tout au plus tard dans le temps du mariage. Je puis assurer Vostre Majesté que cette bagatelle m'a donné plus d'inquiétudes et de tourmens que d'autres affaires plus épineuses. Et, au surplus, il me paroît en vérité que M. de Savoye n'a, dans tout cela, d'autre vue que celle d'une tendresse mal placée pour sa fille, laquelle est une enfant, et que ce prince ne peut surmonter l'appréhension puérille dans laquelle il est que son enfance a besoin de quelque femme familière pour ne se point contraindre, d'abord dans les faiblesses, malpropretés ou incommodités, car, au surplus, il pense et parle tout comme Vostre Majesté, et comprend que tout ce que vous voulés sur cela est la raison mesme; mais il croit sa fille, en arrivant à votre

(1) Papiers Tessé. Le Roi à Tessé, 20 août 1696.

(2) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 97. Tessé au Roi, 27 septembre 1696.

cour, montée dans un degré de ravissement capable de lui faire oublier, pour ainsi dire, le mécanisme de l'humanité, si elle n'a pas, dans les premiers mois, quelque femme de chambre qui la puisse familièrement soulager dans la crasse des nécessités (1). »

C'était une habile raison que donnait Tessé lorsqu'il parlait du ravissement où serait montée la princesse Adélaïde quand elle arriverait à la cour de Louis XIV. Dans une autre dépêche il insistait encore sur cette même raison : « Au bout du conte, Sire, cette princesse est une enfant qui pleurera. C'est tomber des nues que de tomber de cette cour cy dans la vôtre, et bien que cette princesse n'y puisse être reçue que très tendrement et avec des soins d'elle infinis, cependant l'enfance comporte que l'on ait quelque mie à laquelle on fasse en familiarité confiance des petits besoins dont on ne se vante point aux inconnus ni aux nouvelles connaissances. »

Ici Tessé se montrait moins adroit, et les pleurs de la princesse Adélaïde n'étaient pas une considération qui pût faire changer d'avis Louis XIV. Ce n'était pas qu'il ne s'en préoccupât. Bien au contraire. Mais prévoyant, avec raison, que le moment où elle se séparerait des femmes qui l'avaient élevée serait toujours pénible pour elle, il ne voulait pas être témoin d'un chagrin qui aurait gâté sa propre joie : « Il sera avantageux à cette princesse, répondait-il à Tessé (2), que les larmes qu'une pareille séparation lui fera répandre soient essuyées lorsqu'elle arrivera auprès de moy. » D'autre part le judicieux monarque n'était peut-être pas sans éprouver quelque défiance à l'endroit de ce réveil subit de la tendresse paternelle chez le duc de Savoie. Cette défiance aurait été d'autant plus naturelle que la duchesse Anne, beaucoup meilleure mère assurément que Victor-Amédée n'avait jamais été bon père, n'attachait aucune importance à ce que des femmes de chambre piémontaises demeurassent auprès de sa fille en France. Elle chargeait Tessé de faire parvenir au Roi cette assurance. La petite princesse, avec un détachement assez surprenant à son âge, disait la même chose : « Madame la Princesse, écrivait Tessé, m'a dit devant Madame sa mère qu'elle n'auroit aucun regret de ses femmes, et qu'elle voudroit de tout son cœur qu'on ne lui en donnât aucune d'ici. » Sous couleur de veiller aux nécessités et à la santé de sa fille en exigeant qu'elle fût accompagnée de deux femmes de chambre et d'un médecin, Victor-Amédée était fort capable de vouloir entretenir à la cour de France sinon des espions, du moins des correspondans qui le tiendraient au courant de ce qui se pas-

(1) *Ibid.* Tessé au Roi, 11 août 1696.

(2) Papiers Tessé. Louis XIV à Tessé, 16 septembre 1696.

serait (1). Aussi Louis XIV tenait-il bon dans sa résistance aux désirs du duc de Savoie, et il faisait savoir de nouveau à Tessé sa volonté dans une dépêche curieuse, parce que l'on sent derrière ce majestueux papier, invisible et présente, celle qui la lui dictait et qui ne voulait pas qu'une influence, même subalterne, pût s'exercer à l'encontre de la sienne sur l'enfant qu'elle entendait élever : « J'avais lieu d'attendre, lui écrivait-il (2), après ce que vous lui aviez dit de ma part qu'il (le duc de Savoie) comptoit faire revenir toutes les femmes et domestiques qui seroient auprès d'elle (la princesse) aussitôt qu'elle seroit entre les mains des dames que j'ai choisies pour la recevoir. Mais comme j'apprends que l'on vous parle encore de les luy laisser, vous devés déclarer que le désir que j'ay de la rendre heureuse ne me permet pas d'y consentir. Le duc de Savoye vous a dit luy-même qu'il connoissoit parfaitement les suites fâcheuses que l'on doit craindre des complaisances que l'on a en ces occasions pour les princesses qui passent dans un pays étranger. La peine que la princesse sa fille aura de se séparer des femmes qui l'ont élevée sera certainement oubliée à son arrivée à Fontainebleau. Elle s'accoutumera plus aisément à vivre pendant le voyage avec les dames qui seront chargées de sa conduite, et le duc de Savoye doit se reposer du soin qui sera pris de son éducation lorsqu'elle sera arrivée à ma cour. Une main habile achèvera de former l'esprit que cette princesse fait déjà paroître. Elle recevra les lumières et les connoissances qui conviennent au rang qu'elle doit occuper et les exemples de la vertu la plus parfaite confirmeront chaque jour les instructions qui luy seront données pour luy faire aimer ses devoirs. J'ay lieu d'espérer qu'elle suivra les sentimens qui luy seront inspirés, et on luy fera connoistre ceux qu'elle doit avoir pour assurer le bonheur de sa vie. Je persiste à croire qu'il seroit fort traversé par les conseils des femmes qui l'auroient suivie et qui demeureroient auprès d'elle, et comme j'ay pris ma résolution de les renvoyer, aussy bien que les officiers, quels qu'ils soient, qui l'auront accompagnée, vous devés faire tous vos efforts pour obtenir du duc de Savoye qu'il se porte de luy-même à leur ordonner de ne pas aller plus loin que le Pont de Beauvoisin, car enfin, s'il regarde comme une mortification pour sa fille de se séparer d'elles, il est plus à propos de luy laisser le temps de s'en consoler pendant le voyage que de luy causer ce déplaisir en arrivant auprès de moy. »

(1) Pendant toute la durée de la guerre, Victor-Amédée avait conservé à Paris un agent secret du nom de Planquet. Mais les lettres de cet agent qui sont aux Archives de Turin ne roulent que sur des questions d'intérêt. Victor-Amédée était possesseur de certains biens en France que Planquet administrait.

(2) Papiers Tessé. Le Roi à Tessé, 9 septembre 1696.

Torcy accompagnait d'une lettre de sa main l'envoi de cette dépêche, et il y ajoutait ce commentaire un peu railleur : « Faut-il vous expliquer de qui Sa Majesté veut parler dans sa lettre ? Je croy qu'une pénétration bien moindre que la vôtre iroit jusqu'à deviner qui prendra soin de l'éducation de Madame la Princesse de Savoie (1). »

La même pensée, que l'influence de celle à laquelle sera confiée l'éducation de la princesse de Savoie ne doit être traversée par aucune autre, se retrouve dans une dépêche postérieure de quelques jours (2). « Je me suis proposé le bonheur de sa fille (du duc de Savoie). Je vous ay informé du soin qui sera pris de son éducation. Vous connoissez la sagesse des conseils et des lumières qui luy seront donnés, combien elle contribuera à rendre cette princesse heureuse dans toute la suite de sa vie. Je ne puis consentir que le plan que je me fais et son repos soient également traversés par ceux qu'on laisseroit auprès d'elle. »

Mais Tessé avait beau, suivant ses propres expressions, représenter, presser, patrociner, il n'arrivait à rien, et le duc de Savoie s'entêtait à vouloir qu'au moins deux femmes de chambre et un médecin accompagnassent sa fille jusqu'à Fontainebleau et demeurassent auprès d'elle. Louis XIV, irrité de cette résistance à laquelle il n'était pas accoutumé, fut sur le point de prendre un parti violent. Il prescrivit à la duchesse du Lude de renvoyer du Pont de Beauvoisin, aussitôt après l'arrivée de la princesse, toutes les femmes qui l'auraient accompagnée, quelque éclat qui pût en résulter. Puis il se ravisa, et en revint à cette politique de modération et de concession, dont il ne s'était pas départi un seul jour avec le prince difficultueux auquel il avait affaire. Il fit savoir au duc de Savoie qu'il consentait à ce que deux femmes de chambre et un médecin accompagnassent la princesse de Savoie en France. A vrai dire cependant, il trompait un peu Victor-Amédée sur l'étendue de la concession. Tandis que celui-ci se flattait que cette petite escorte piémontaise resterait indéfiniment auprès de sa fille, Louis XIV était au contraire résolu à la renvoyer dès que l'escorte aurait atteint Fontainebleau. Mais il n'en faisait rien savoir à Tessé, et c'était Torcy qu'il chargeait de transmettre directement ses dernières résolutions sur ce point à la duchesse du Lude : « Vous ne serez point incommodée, Madame, lui écrivait Torcy, par les dames que le duc de Savoie voulut envoyer jusqu'à Fontainebleau, avec Madame la Princesse sa fille. Il consent qu'elles ne passent point le Pont de Beauvoisin. C'est toujours

(1) Papiers Tessé. Torcy à Tessé, 9 septembre 1696.

(2) Papiers Tessé. Le Roi à Tessé, 25 septembre 1696.

un article obtenu, mais ce n'a pas été sans peine. On n'a pu vaincre sur un autre. Il veut que deux femmes de chambre et un médecin viennent avec elle, non seulement jusqu'à Fontainebleau, mais que ce train de personnes qu'elle ne connoist point demeure six mois ou même un an auprès d'elle. Ce n'est pas l'intention du Roy. La complaisance que Sa Majesté veut bien avoir pour le duc de Savoye l'a portée cependant à permettre que ces deux femmes et ce médecin viennent jusqu'à Fontainebleau. Le temps du voyage suffira pour instruire celles qui devront servir la Princesse et le médecin qui sera auprès d'elle, de son tempérament et de tout ce qui luy sera nécessaire. Mais tous ces domestiques doivent compter s'en retourner aussitôt qu'ils seront arrivés. C'est, Madame, ce que le Roy m'a ordonné de vous écrire (1). »

La maison de la future duchesse de Bourgogne étant ainsi définitivement constituée, une dernière question restait à décider : quel serait le haut personnage chargé d'aller au nom du Roi la recevoir à la frontière? Ce choix dépendait de celui que ferait de son côté le duc de Savoie. Il fallait que celui chargé de la recevoir fût de rang égal à celui chargé de la conduire. Louis XIV aurait désiré que sa nièce, la duchesse de Savoie, amenât elle-même sa fille en France et la conduisît jusqu'à Versailles. Peut-être un secret souvenir du cœur lui faisait-il désirer de revoir la fille unique d'une belle-sœur autrefois tant aimée. Il s'en ouvrait avec mesure à Tessé (2) : « Il est nécessaire que vous sachiez de ce Prince de quelle manière il prétend la faire conduire (la princesse Adélaïde). Vous ne devés luy rien inspirer sur ce sujet, et je veux seulement que vous lui demandiez quelle est sa résolution pour m'en informer. Mais ce seroit une joye bien sensible pour ma nièce, la duchesse de Savoye, s'il lui permettoit d'amener la princesse sa fille. Je m'avancerois en ce cas pour la recevoir jusqu'à Nevers, et outre le plaisir que j'aurois de la revoir, je m'en ferois un très sensible de celuy que cette entrevue causeroit à mon frère. »

Victor-Amédée n'était pas homme à accorder à l'épouse dévouée, vis-à-vis de laquelle il avait cependant de si grands torts à réparer, une satisfaction de ce genre. L'accueil que Louis XIV n'aurait pas manqué de faire à la duchesse aurait été une leçon pour lui, et la comtesse de Verrue s'en serait peut-être montrée offensée. Tessé, qui pour avoir traité avec lui pendant trois ans en était arrivé à le bien connaître, ne laissait sur ce point aucune

(1) Aff. étrang. *Corresp.* Turin, vol. 95. Torey à la duchesse du Lude, 2 octobre 1696.

(2) Papiers Tessé. Le Roi à Tessé, 26 juillet 1696.

illusion à Louis XIV. « A ne vous rien cacher, Sire, lui écrivait-il (1), de l'humeur dont je le connais, je doute qu'il donne les mains à la sensible joye que Madame sa femme auroit d'embrasser les genoux de Vostre Majesté et de voir Monsieur. » Deux jours après, il transmettait en effet à Louis XIV la réponse ambiguë mais négative de Victor-Amédée (2). « Il a reçu le tout avec des démonstrations de profond respect et m'a chargé de mander à Vostre Majesté, qu'à l'égard de la conduite de Madame sa fille, il ne pourroit pas s'empescher d'envier à Madame sa femme l'honneur et la joye qu'elle auroit de voir Vostre Majesté, qu'il espéroit même que dans un temps plus tranquille vous lui permettriés de vous faire sa révérence à la Cour... mais que Madame la duchesse estoit dans les remèdes, que sa santé n'estoit pas assez ferme pour entreprendre un voyage, qui, bien que très agréable, conduiroit le temps du retour dans une saison fâcheuse. En un mot, Sire, je ne vois nulle apparence qu'il souhaite présentement, ni qu'il consente que Madame sa femme conduise Madame la Princesse sa fille. Saint-Thomas, auquel j'avois communiqué tout cela et qui connoist bien son maître, fait et fera de son mieux pour donner cette satisfaction à Madame la duchesse qui en meurt d'envie et nous agissons de concert, sans espoir de ma part. »

Madame Royale, dont la joie était extrême et qui profitait de l'occasion pour écrire à Louis XIV une lettre pleine de protestations, aurait bien aimé également conduire sa petite-fille. Mais Victor-Amédée, qui continuait de haïr sa mère au point de ne la voir et de ne lui parler que le plus rarement possible, n'avait garde de lui procurer ce triomphe. Il ne pouvait être question de la princesse de Carignan, femme de l'héritier présomptif, au mariage de laquelle Louis XIV s'était autrefois si fort opposé. A défaut de princesse appartenant à sa maison, le choix de Victor-Amédée s'arrêta donc sur la plus grande dame et un des plus grands seigneurs qui fussent alors à la cour, Thérèse Litta, princesse de la Cisterna, qui était à la fois première dame d'honneur de la duchesse de Savoie et gouvernante en titre de la princesse, et Philibert d'Este, marquis de Dronero, grand maréchal du palais, chambellan du duc de Savoie, gouverneur de Turin et, suivant une manière de parler en usage à la cour de Turin, seigneur du sang, c'est-à-dire qu'il descendait d'une fille légitimée du duc Charles-Emmanuel. Ces choix considérables déterminèrent ceux de Louis XIV. Ce fut naturellement la duchesse

(1) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 97. Tessé au Roi, 9 août 1696.

(2) *Ibid.* Tessé au Roi, 11 août.

du Lude qui fut désignée pour aller au-devant de la princesse avec toutes les dames qui avaient été nommées en même temps qu'elle. Quant à la mission spéciale de recevoir la princesse à la frontière et d'en donner délivrance à ceux qui la remettraient au nom du duc de Savoie, elle fut confiée à Henri de Lorraine, comte de Brionne, fils du grand écuyer, le comte d'Armagnac (celui qu'on appelait à la cour M. le Grand) dont la survivance lui était promise. Ce n'était pas un prince du sang, mais il était d'une maison qui se prétendait, non sans fondement, l'égale de la maison de Savoie, et nous verrons même tout à l'heure que cette prétention donna lieu à quelques difficultés. La personne choisie était donc de rang plus élevé que le marquis de Dronero et ne devait pas laisser de le lui faire sentir.

« M. le comte de Brionne, disaient les instructions à lui remises (1), assurera Madame la princesse de Savoye de l'empressement que Sa Majesté a de la voir, de la joye véritable qu'elle a ressentie du rapport avantageux qui luy a été fait des bonnes qualités de cette princesse, de la tendresse qu'Elle sent déjà pour elle, et de la disposition où Elle est de luy en donner marque en tout ce qui dépendra de Sa Majesté. Enfin il n'oubliera rien de tout ce qui pourra luy faire connaître qu'elle trouvera, même avant son mariage, dans les sentimens d'un grand Roy ceux d'un père très tendre. »

Ces mêmes instructions expliquaient au comte de Brionne quelles mesures le Roi avait prises, bien que la princesse ne dût pas encore être traitée comme duchesse de Bourgogne, pour que néanmoins « elle fût reçue d'une manière distinguée des autres princesses de son rang. » Sa table devait être servie pendant la route par des officiers de la bouche du Roi, et le nombre ordinaire des gardes du corps qui la devaient suivre avait été augmenté. Pour toutes les questions de cérémonial et d'étiquette, le comte de Brionne devait au reste être assisté de Desgranges, un des premiers commis de Pontchartrain, qui remplissait à la maison du Roi l'office de Maître des cérémonies. Ce même office devait être rempli du côté de la Savoie par le comte de Vernon, également Maître des cérémonies. Enfin Dangeau, en sa qualité de chevalier d'honneur, accompagnait Brionne. Les lettres de Dangeau et de Desgranges qui sont aux Affaires étrangères (2), la

(1) *Aff. étrang. Corresp. Turin*, vol. 95. *Mémoire du Roy pour servir d'instruction à M. le comte de Brionne, choisy par Sa Majesté pour aller recevoir, sur la frontière, M^{me} la princesse de Savoye.*

(2) Partie de ces lettres a déjà été publiée par M. de Boislesle au tome III de son édition des *Mémoires de Saint-Simon*, appendice XXIII, p. 497.

relation du comte de Vernon qui est aux Archives de Turin et des recherches faites dans les Archives des principales villes traversées par la princesse vont nous permettre de raconter son voyage avec quelques détails qui ne figurent pas dans les relations du temps, entre autres dans celles publiées par le *Mercure de France* et la *Gazette d'Amsterdam* (1).

III

Ce ne fut pas sans peine que Tessé parvint à obtenir du duc de Savoie qu'il fixât un jour pour le départ de la princesse. Soit qu'il lui en coûtât réellement de se séparer d'une enfant si jeune, soit que, pour assurer l'exécution des engagements pris par Louis XIV, il lui parût avantageux de garder quelque temps encore sous sa main comme otage sa fille qui ne lui appartenait plus, Victor-Amédée inventait chaque jour de nouveaux prétextes pour retarder son départ. « Quant au départ de Madame la Princesse (2), mandait Tessé au roi, la grande manière de ce pays-ci, c'est de finir le plus tard que l'on peut, et M. le Duc de Savoie, par ce principe ou par tendresse pour sa fille, m'a chargé de mander à Vostre Majesté qu'elle estoit si jeune et que la saison estoit si avancée qu'il ne sçait s'il ne conviendrait pas que l'on attendit au printemps à lui faire passer les Alpes. Je ne luy ay pas sur cella donné le moindre espoir, et attendu que cette princesse n'a besoin que de six chemises et d'un manteau, je presse et presserai autant que je le pourray son départ, et je supplie Vostre Majesté de vouloir bien me mander que vous avés tant d'empressement de voir une princesse que vous avés destinée à l'honneur de devenir petite-fille de Vostre Majesté que vous ne pouvés consentir à retarder le désir de la voir auprès de vous. »

Louis XIV n'avait garde de ne pas prêter à son négociateur tout l'appui que celui-ci lui demandait. Il n'y a presque pas une dépêche de lui où il ne s'informe si la date du départ de la princesse Adélaïde va être bientôt fixée, et où il ne charge Tessé de presser

(1) Il existe aussi à la Bibliothèque nationale une *Relation de ce qui s'est passé à l'arrivée de M^{me} la princesse de Savoie en France au mois d'octobre 1696*. Cette relation fut imprimée à Lyon chez Barthélemy Martin. Elle est sans nom d'auteur; mais il se pourrait bien que ce fût celle à propos de laquelle les *Annales de la Cour et de Paris* disent (t. I, p. 8) : « L'abbé de Choisi, voyant que c'étoit être à la mode que de s'occuper de cette princesse, crut faire merveilleusement sa cour que de composer une relation de ce qui lui étoit arrivé depuis son départ de Turin. Son livre fut condamné tout d'une voix à être livré aux beurriers et aux épiciers. » Nous emprunterons également à cette relation un ou deux détails assez piquans de l'authenticité desquels nous serions cependant assez embarrassés pour répondre.

(2) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 97. Tessé au Roi, 4 septembre 1696.

le duc de Savoie. Il insistait d'autant plus sur ce point qu'il annonçait l'intention d'aller au-devant de la princesse jusqu'à Fontainebleau, qu'à l'entrée de l'automne l'humidité de la forêt était contraire à sa santé, et qu'il souhaitait pour cette raison n'être point obligé de faire ce voyage la saison étant trop avancée. Fort de cet appui, Tessé insistait auprès du duc de Savoie, et il finissait par triompher de ses répugnances, sincères ou calculées. « Après avoir un peu pleuré de part et d'autre et s'estre mutuellement attendris, ce prince m'envoya chercher pour me dire que la princesse partirait dorénavant quand Vostre Majesté le commanderoit. Je le pressay sur le jour, mais les affaires ici ne se décident pas volontiers ni facilement... Je croy pourtant qu'à vue de pays on peut orienter le départ des équipages que Vostre Majesté commandera pour venir au Pont de Beauvoisin aussi bien que de ceux et de celles que vous destinés à recevoir et conduire cette princesse, sur son départ d'icy que je conte ne pouvoir estre plus tôt que les premiers d'Octobre (1). »

Sur cette indication, encore un peu vague, que Tessé ne tardait pas à confirmer, Louis XIV donnait en effet l'ordre de départ aux équipages de la future duchesse de Bourgogne ainsi qu'à tous ceux et à toutes celles qu'il envoyait au-devant d'elle. Le cortège se composait de cinq carrosses du Roi, soit deux à huit et cinq à six chevaux. Celui qui devait ramener la duchesse de Bourgogne était drapé de violet. La dame d'honneur avec les dames du palais étaient dans le premier. Le second était réservé pour Brionne et Dangeau ; le troisième pour les femmes de chambre ; le quatrième pour le premier médecin du Roi Bourdelot, le premier chirurgien Dionys et l'apothicaire Ricourt. « Il y avait en outre plusieurs carrosses appartenant aux dames et aux grands officiers. Le tout avec les domestiques des officiers montait à six cents personnes (2). » Pour faire honneur à la princesse, le Roi avait détaché de plus un certain nombre de ses gardes du corps, et des officiers de sa bouche. Son premier maître d'hôtel, Francine, était à la tête de ceux-ci, et devait servir la princesse à table. Suivant toutes les règles du cérémonial. Le lourd cortège, voyageant

(1) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 97. Tessé au Roi, 6 septembre 1696.

(2) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 95, *Mémoire des officiers commandés pour servir M^{me} la princesse de Savoie, promise en mariage à M. le duc de Bourgogne, lesquels ont été payés de deux mois de leurs gages sur le pied de ce qu'ils ont par quartier quand ils sont chez le Roi*. Cette liste très complète donne en effet les gages de tous les officiers, y compris les plus modestes : postillons, valets de pied, galopins, etc. Elle peut fournir les élémens d'un rapprochement curieux entre les gages d'autrefois et ceux d'aujourd'hui, et nous nous permettons d'en signaler l'existence aux amateurs de ces comparaisons économiques.

lentement, arriva le 30 septembre à Lyon. Une réception solennelle avait été préparée pour la duchesse du Lude. Les autorités la voulaient haranguer. Mais en personne de bon goût qu'elle était, elle demanda que les harangues fussent réservées pour la duchesse de Bourgogne, et se contenta de recevoir quantité de boîtes de confiture sèche. L'escorte séjourna assez longtemps à Lyon attendant des nouvelles du voyage de la princesse qui de son côté cheminait à petites journées. Les Français ne se souciaient pas d'arriver plus tôt qu'il n'était nécessaire au Pont de Beauvoisin où l'on n'aurait trouvé qu'un gîte médiocre. Il y eut même, ainsi que cela arrive souvent dans les voyages officiels, des ordres et des contre-ordres. « Nous étions prêts, écrivait Dangeau à Torcy (1) le 13 octobre, à partir ce matin. Les dames ont grand regret à deux heures de sommeil qu'elles ont perdu... Une partie des dames s'est recouchée. Les autres ayant fait partir leurs lits, ce petit embarras a fait un contre-temps qu'on a mieux aimé que d'aller attendre au Pont de Beauvoisin. »

Cet embarras et ce contretemps tenaient à ce que l'arrivée de la princesse au Pont de Beauvoisin avait été inopinément retardée d'un jour. Les cérémonies et les réjouissances qui depuis Turin avaient marqué son passage de ville en ville avaient allongé sa route. Le récit de ces fêtes se trouve consigné jour par jour dans une relation du comte de Vernon, grand maître des cérémonies à la cour de Victor-Amédée (2). Plusieurs fêtes avaient été données à Turin avant son départ. Tout comme à Paris, les faiseurs de vers s'étaient mis en frais pour la circonstance. L'un d'eux, dans un poème dédié à la duchesse Anne (3), faisait dialoguer ensemble les trois Grâces, Hercule, l'Amour, Apollon, Mercure et les Zéphyrus. L'un de ces fabuleux personnages, perçant les brouillards de l'avenir, y voyait déjà apparaître un fils qui naîtrait de l'union projetée, et lui prédisait en ces termes sa destinée : « Ton visage ressemblera à celui de l'Amour, et part égale auront dans tes victoires et la gloire d'amour et l'amour de la gloire :

*E avrà parte a tue vittorie
E la gloria d'amor e l'amor di glorie.*

(1) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 95. Dangeau à Torcy, 13 octobre 1696.

(2) Archives d'État de Turin. *Matrimonii della Real Casa. Relazione del Matrimonio della principessa Adelaïde di Savoia, duchessa di Borgogna*. Cette relation est extraite d'une publication beaucoup plus complète, intitulée : *Ceremoniale*, où sont relatées toutes les cérémonies qui se passaient à la cour et qui est en original à la Bibliothèque du Roi.

(3) *Le Espendi figurate sulle rive del Po per le nozze di madama Adelaïde*. Turin, Bibliothèque du Roi.

Les derniers jours qui précédèrent le départ de la princesse Adélaïde se passèrent en réjouissances populaires sur les rives du Pô où un grand feu d'artifice fut tiré. Mais ces jours s'écoulèrent moins gaiement pour la petite princesse, qui, malgré son jeune âge, dut subir tout l'ennui des réceptions officielles. Le 6 octobre, veille de son départ, sous un baldaquin, dans la chambre de parade de Madame la Duchesse Royale, elle reçut d'abord les complimens du nonce, qui fut introduit auprès d'elle « *con tutte le formalità solite a praticarsi in occasione di audienza pubblica.* » Puis ce fut le Conseil d'État dont le président, le marquis de Bellegarde, en costume rouge, lui fit un compliment en langue française, parce qu'il était Savoyard. Après quoi il lui baisa la main et lui présenta tous les conseillers référendaires qui en firent autant. Puis ce fut le Sénat, dont le premier président, également en costume rouge, la harangua en langue italienne et lui baisa la main, ainsi que les autres présidens et tous les sénateurs. Puis la Chambre des Comptes, dont le président lui adressa une troisième harangue et dont les membres lui baisèrent encore la main. Puis ce fut le Corps de la cité, toujours avec harangue et baisemain. Ainsi se passa, dans sa ville natale, la dernière journée de cette enfant de onze ans, et l'on s'étonne que si petite main n'ait pas été usée par tant de baisers.

Le 7 octobre elle quittait Turin sous la conduite de la princesse de la Cisterna et du marquis de Dronero, mais accompagnée de sa mère, la duchesse Anne, et de sa grand'mère Madame Royale. Une nombreuse suite de cavaliers et de dames l'accompagnaient également. Tout ce monde coucha à Avigliano. Le lendemain eurent lieu les premiers adieux. Après le déjeuner, elle monta en carrosse avec la princesse de la Cisterna et M^{me} Desnoyers sa gouvernante. Elle se sépara, *con reciproca tenerezza*, de cette mère, et de cette grand'mère tant aimée qu'elle ne devait plus revoir. Il y eut des larmes versées, et deux ans après la princesse écrivait à la comtesse de Gresy : « Je ne vous ai point écrit depuis que je suis Duchesse de Bourgogne, mais je ne vous en aime pas moins, étant la seule des filles de ma mère qui aye pleuré à mon départ, et contés que je n'oublie pas cela (1). » Elle coucha successivement à Suse, à Lanslebourg, à Modane, haranguée dans toutes ces villes par le Corps de la cité et saluée, quand il y avait une garnison, par trois salves d'artillerie. Le 13 elle s'arrêtait à Montmélian, qui était encore occupé par les troupes

(1) *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie*, t. III. La duchesse de Bourgogne à la comtesse de Gresy. La comtesse de Gresy, née de Sales, avait été fille d'honneur de la duchesse Anne.

françaises. Le gouverneur avait fait mettre toute la garnison sous les armes pour venir au-devant d'elle, Le lendemain il l'accompagnait encore une demi-journée, et au moment où il allait prendre congé d'elle, il lui demanda, en s'inclinant, le mot d'ordre. Elle répondit sans hésitation : « Saint-Louis (1). »

Le 13 au soir elle arrivait à Chambéry. La vieille capitale de la Savoie s'était mise en frais pour recevoir la fille de ses ducs. Les registres de ses délibérations en font foi : « La ville, en considération de l'arrivée de Madame la Duchesse de Bourgogne, ordonne qu'il sera fourni à MM. les enfans de la ville qui iront au devant d'elle à chacun un plumet de la valeur de cinq à six livres, et aux serviteurs de ville chacun un justaucorps rouge avec l'étoile sur la manche (2). » Elle avait armé en outre une compagnie de quatre-vingts cavaliers, revêtus de casaques écarlates, et dont les chevaux portaient des housses de même couleur. A la tête de cette troupe et d'un gros de gentilshommes savoyards, le marquis de Tana vint au-devant de la princesse jusqu'à moitié chemin, entre Montmélian et Chambéry. La princesse fit son entrée dans cette dernière ville à la tombée de la nuit, au milieu des vivats du peuple, des illuminations et des feux de joie. Elle monta jusqu'au château et trouva dans la cour une quantité de dames de la noblesse. Elle les accueillit *benignissimamente* et rendit indistinctement leur salut à celles qui étaient dames d'honneur de Leurs Altesses Royales et à celles qui n'avaient pas cet honneur.

Le lendemain elle fut à la messe dans la chapelle, où elle entendit une élégante harangue du clergé. Puis, aussitôt après le déjeuner, elle dut se prêter aux mêmes cérémonies qu'elle avait déjà subies à Turin. Le Sénat de Chambéry, la Chambre des Comptes, les membres du Corps de la ville, revêtus, les uns de leurs robes rouges, les autres de leurs plus beaux vêtemens, la vinrent successivement haranguer. Toutefois une distinction établie par le Maître des cérémonies lui permit d'échapper à un baise-main général, et il fut décidé qu'au-dessous d'un certain rang, le baisemain serait remplacé par une inclination profonde qu'elle reçut, debout, sous un baldaquin.

Il lui fallut ensuite sortir de la salle d'audience pour recevoir dans l'antichambre les complimens des Ordres monastiques réguliers, qui lui adressèrent leurs hommages par députation. De là, accompagnée d'une nombreuse suite de cavaliers, elle se ren-

(1) Tous ces détails du voyage de la princesse jusqu'au Pont de Beauvoisin sont tirés de la relation du comte de Vernon.

(2) Bibliothèque de Chambéry. *Archives départementales de la Savoie*, 45^e livre des délibérations de la ville.

dit à l'église de Saint-François où elle reçut la bénédiction du Saint-Sacrement, et au couvent de la Visitation où un certain nombre de dames furent admises en même temps qu'elle, et où les religieuses lui offrirent une collation. Le soir il lui fallut encore tenir réception dans la chambre de parade, où, avec beaucoup de bonté, elle entretenait les dames qui avaient été admises à lui faire leur cour.

Pendant que se passaient ces réceptions, une grave conférence avait lieu entre les deux Maîtres des cérémonies, le piémontais et le français, le comte de Vernon et Desgranges. Ce dernier s'était détaché de Lyon, où le cortège français attendait toujours des ordres, pour venir à Chambéry conférer avec son collègue et résoudre avec lui certaines questions d'étiquette qui ne laissaient pas de le préoccuper. Il fut naturellement présenté à la princesse, et ce fut lui qui, le premier après Tessé, fit parvenir à Versailles une impression sur elle. « Il semble, Monseigneur, écrivait-il à Torcy (1), qu'on ne puisse vous écrire avoir eu l'honneur de voir la princesse sans vous dire ce qu'on en pense. Je la trouve bien faite, assez grande pour son âge, la peau belle, et la gorge faite de manière à devoir l'avoir comme Mademoiselle. Pour le visage, il est assez agréable. Elle a la physionomie spirituelle, et elle paroît toute raisonnable par son maintien et par quelques réponses que je luy ai entendu faire à gens qui venoient la complimenter. »

Mais que la princesse Adélaïde fût faite d'une façon ou d'une autre, Desgranges n'y pouvait rien, tandis qu'il avait à trancher avec le comte de Vernon une question d'étiquette fort grave. Jusqu'où l'escorte piémontaise conduirait-elle la princesse Adélaïde, et en quel endroit l'escorte française viendrait-elle la chercher? Le comte de Vernon voulait que la princesse vînt coucher le 15 au soir au Pont de Beauvoisin (2), mais qu'elle y demeurât sur terre savoyarde, et que le lendemain l'escorte française vînt la prendre dans la maison où elle aurait couché. Il alléguait qu'en 1684 Victor-Amédée lui-même, venant au-devant de sa femme, la duchesse Anne de Savoie, que lui amenait la comtesse d'Armagnac, avait été la chercher sur terre française. Mais Desgranges répondait que le cas n'était pas le même; qu'au moment où Victor-Amédée venait à la rencontre de la duchesse de Savoie, le mariage avait déjà été célébré par procura-

(1) Aff. étrang. *Corresp. Turin* vol. 95. Desgranges à Torcy, 14 octobre 1696.

(2) Le Pont-de-Beauvoisin était un petit village situé sur le Guiers, qui marquait alors la limite entre la France et la Savoie. Un pont étroit, en dos d'âne, franchissait la petite rivière, et la limite entre la France et la Savoie était exactement au milieu du pont.

tion; et que l'empressement d'un jeune mari à se porter au-devant de sa femme qu'il n'avait jamais vue pouvait justifier cette dérogation à l'étiquette. Vernon de son côté tenait bon. Un instant on eut la pensée de construire sur le pont qui donnait son nom au village une cabine en bois où se serait passée la cérémonie de la réception. Mais le pont était si étroit qu'il fallut y renoncer. Vernon et Desgranges, combinant leurs efforts, eurent alors à eux deux une idée de génie dont chacun se fait seul honneur dans sa relation particulière. Le carrosse du Roi destiné à la princesse serait amené au milieu du pont dont une moitié appartenait à la Savoie et l'autre à la France. Les roues de derrière seraient placées en Savoie, les roues de devant en France. Les deux escortes s'avanceraient sur le pont, mais en restant chacune sur son territoire. La princesse monterait dans le carrosse qui la conduirait en France, et la délicate question serait ainsi résolue, sans être tranchée. Ce *mezzo termine* les ayant mis d'accord, Desgranges, fort soulagé, s'en retourna au Pont de Beauvoisin pour y rejoindre l'escorte française et y attendre la princesse.

En arrivant, Desgranges apprit une nouvelle importante qui le soulagea fort également, car elle le tirait d'autres perplexités. Louis XIV n'avait d'abord pas voulu que, dès son arrivée en France, la princesse Adélaïde fût, au point de vue du rang et de l'étiquette, traitée en duchesse de Bourgogne, c'est-à-dire comme ayant en France le premier rang. D'un autre côté, fiancée qu'elle était au duc de Bourgogne, son contrat étant signé, il n'était pas possible de la traiter comme une princesse étrangère. Aussi avait-il été décidé que le traitement, quel qu'il fût, dont elle serait l'objet, ne constituerait qu'un *ambigu* (c'est l'expression même dont se servait Desgranges) qui ne tirerait point à conséquence et à précédent pour l'avenir. Mais cet ambigu même laissait en suspens plusieurs questions, une entre autres soulevée par le comte de Brionne qui, en sa qualité de prince lorrain, ne voulait laisser compromettre aucune des prérogatives auxquelles il aspirait. Aurait-il le droit de s'asseoir quand la princesse serait assise? C'était sa prétention. Desgranges ne la voulait point admettre de peur d'encourir quelque blâme, et, toujours ingénieux, il suggérait un nouvel expédient. C'était que toutes les fois qu'ils converseraient ensemble, le comte de Brionne et la princesse Adélaïde se tinssent tous deux debout. Il ne méconnaissait pas toutefois cet inconvénient que l'obligation de rester debout raccourcirait les entrevues, et que, si Brionne avait la faculté de s'asseoir, « il pourroit converser plus longtemps avec elle sans gêner la princesse ni les autres dames. » Mais il ne voyait point d'autre manière de s'en tirer. Brionne avait accepté cet expédient

et Torcy l'en félicitait. « Vous savez que le Roy n'a rien voulu décider sur le rang que Madame la Princesse doit tenir en France avant son mariage. Vous avés pris le party qui estoit le plus convenable en ne demandant point à vous asseoir devant elle. Vous ne faites aucun tort à ce qui vous est dû, et vous évités beaucoup d'embarras à Sa Majesté (1). »

L'embarras du Roi provenait de ce que, s'il donnait à la princesse Adélaïde le rang de duchesse de Bourgogne, elle prenait immédiatement le pas dès son arrivée non seulement sur toutes les jeunes princesses qui étaient à la Cour, mais sur Madame, la seconde femme de son propre grand'père. Or Madame, Allemande de naissance et férue d'étiquette, n'entendait pas raillerie sur les questions de préséance, et le Roi en avait un peu peur. Mais ce fut Monsieur qui trancha la difficulté, et qui pressa le Roi de donner le pas à sa petite-fille sur sa propre femme. M^{me} de Maintenon, toujours préoccupée de ce qui pourrait maintenir la princesse sous son influence, n'avait point été de cet avis. « Monsieur presse pour qu'elle s'appelle duchesse de Bourgogne, écrivait-elle à l'archevêque de Paris (2). Je m'y oppose parce qu'il n'y a guère de raisons de porter le nom d'un homme avant de l'avoir épousé, mais encore plus par l'espérance que toutes ces difficultés la renfermeront davantage. Il en sera ce qui plaira à Dieu. » Ce fut Monsieur qui l'emporta. Dans une lettre adressée « à sa chère sœur et nièce » la duchesse Anne de Savoie, Louis XIV l'informait de sa décision, et peu de temps après, il recevait d'elle une réponse où non seulement la reconnaissance mais l'attendrissement perce sous les formes de l'étiquette. Torcy en même temps informait Desgranges. « Pour lever les embarras que le rang incertain de Madame la Princesse de Savoye peut faire naître tous les jours, le Roy s'est déterminé à donner dès à présent à cette princesse le rang de duchesse de Bourgogne sans luy en donner le titre avant son mariage... La duchesse du Lude s'assoira devant elle, et, dans les harangues, les honneurs lui seront rendus comme aux filles de France, sans cependant luy donner le titre d'Altesse Royale (3) ». Cette importante question tranchée, tout devenait facile au point de vue de l'étiquette. Il n'y avait qu'à rendre à l'enfant de onze ans qui allait mettre pour la première fois le pied sur le sol de la France, les plus grands honneurs qui pussent être rendus à une princesse, et la duchesse du Lude, qui seule conservait le droit de s'asseoir devant elle sur un tabouret, était femme à y tenir la main.

Toutes choses étant ainsi réglées à l'avance, le cortège qui

(1) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 95. Torcy à Brionne.

(2) *Correspondance générale*, t. IV. Lettre CDXXXVIII, page 127.

(3) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 95. Torcy à Desgranges, 10 octobre 1696.

conduisait la princesse de Savoie, partant le 16 octobre au matin des Échelles, où elle avait passé la nuit, arrivait au Pont de Beauvoisin sur les trois heures. Pour lui laisser prendre quelque repos, on la conduisit au couvent des Carmélites où une collation lui avait été préparée. Pendant ce temps, la compagnie à cheval armée par la ville de Chambéry, précédée d'un étendard richement brodé et de deux trompettes, et la garde suisse à pied prenaient position en face du pont. A quatre heures, la princesse repartait en chaise à porteurs, précédée des valets de pied et entourée de gardes du corps. Dans une autre chaise suivaient la princesse et M^{me} Desnoyers, puis le marquis de Dronero, à cheval, et un gros de gentilshommes savoyards, à cheval également. A l'entrée du pont la princesse mit pied à terre, et un page du duc de Savoie prit la queue de sa robe. Elle s'avança sur le pont, dont le carrosse du Roi destiné à la recevoir occupait le milieu. Del'autre côté de la ligne frontière se tenaient le comte de Brionne et la duchesse du Lude, Dangeau et les autres dames de la suite. Le comte de Vernon s'avançant alors dit au comte de Brionne : « Monsieur, voici M. le Marquis de Dronero » ; et à la duchesse du Lude : « Madame, voici la princesse de la Cisterna. » Desgranges s'avançant également dit au marquis de Dronero : « Monsieur, voici M. le comte de Brionne » ; et à la princesse de la Cisterna : « Madame, voici M^{me} la duchesse du Lude. »

Les présentations étant ainsi faites, le comte de Brionne prit la parole. Après avoir salué la princesse, il lui exprima, en termes fort courtois et civils, la joie qu'il ressentait d'avoir été chargé par le Roi de la recevoir. Il lui présenta ensuite le marquis de Dangeau, la duchesse du Lude et les autres dames de la suite. Le page du duc de Savoie qui portait la queue de sa robe la quitta. Saint-Maurice, page de la petite écurie du Roi, la prit. A ce moment le page du duc de Savoie versa d'abondantes larmes, « ce qui fut remarqué avec toute l'attention que méritoit le cœur de ce bon gentilhomme (1) ». Le comte de Brionne prit la princesse par la main droite, et Dangeau la prit par la main gauche, non sans avoir fait mine d'offrir sa place au marquis de Dronero qui refusa. Tous deux la firent monter dans le carrosse où prirent place également la duchesse du Lude et la princesse de la Cisterna. La pauvre M^{me} Desnoyers, que Tessé avait eu le tort de qualifier de sous-gouvernante, ne fut point admise à y monter ; mais comme elle paraissait fort mortifiée, et comme il fut brièvement expliqué par le comte de Vernon qu'elle avait en réalité rang de gouvernante, et qu'elle était admise à l'honneur de man-

(1) Relation imprimée à Lyon.

ger avec la princesse, la marquise de Dangeau lui fit l'honnêteté de la faire monter dans le second carrosse. Brionne et Dangeau montèrent chacun dans une chaise qui les attendait de l'autre côté du pont. Brionne n'avait point fait venir le troisième carrosse parce qu'il ne voulait point y offrir une place au marquis de Dronero.

La princesse ayant franchi le pont se rendit au logis tout voisin, qui avait été préparé pour elle, au milieu des acclamations d'un peuple infini qui criait : « Vive le Roi et Madame la Princesse de Savoie ! » tandis qu'au contraire les personnes de sa suite qui étaient restées de l'autre côté du pont fondaient en larmes. Les journaux du temps estiment à vingt mille, tant gentilshommes qu'hommes du peuple, le nombre de ceux qui s'étaient rendus au Pont de Beauvoisin pour assister à l'arrivée de la princesse. Laissons un instant ici la parole au gazetier, — nous dirions aujourd'hui au correspondant — que le *Mercure de France* avait envoyé pour assister à l'arrivée de la princesse et dont la relation, soigneusement copiée, dut être envoyée à Victor-Amédée, car elle se retrouve au dossier des *Matrimonii della Real Casa* qui est relatif à la duchesse de Bourgogne. « Cette princesse étant descendue du carrosse au milieu d'une foule incroyable de peuple, fut conduite dans son appartement. Elle y entra d'un air qui ne parut point embarrassé. On lui présenta tous les officiers de la maison du Roy les uns après les autres. Elle les reçut avec une grâce infinie et leur donna des marques d'une grande bonté. Elle leur parut dans tous ses discours et dans toutes ses manières beaucoup au-dessus de son âge. Elle est très bien faite et des plus agréables. Elle a beaucoup de noblesse dans sa physionomie, le teint beau et de très belles couleurs, quoique naturelles. Elle a les yeux parfaitement beaux, les cheveux d'un très beau blond cendré. Cette princesse joint à mille agrémens des manières prévenantes et une vivacité d'esprit qui surprend. »

Le soir de ce même jour, la princesse se mit à table avec la princesse de la Cisterna et M^{me} Desnoyers. En même temps la duchesse du Lude et le comte de Brionne tenaient chacun une table de douze couverts où ils avaient invité les principaux seigneurs et les principales dames de l'escorte piémontaise. Dronero, qui s'était d'abord retiré un peu piqué de n'avoir point été invité à monter en carrosse, avait cependant accepté l'invitation. Le lendemain, il pouvait écrire au duc de Savoie qu'il avait trouvé la princesse causant avec les dames françaises, *con tale desinvoltura* que si elle les avait toujours connues, et il ajoutait qu'elle avait : *di gran lungo superata la loro aspettativa* (1). Par son habile bonne

(1) Archives Turin. *Matrimonii della Real Casa. Lettera del Marchese Dronero a S. A. R.*, 17 octobre 1696.

grâce elle avait déjà conquis le cœur de la duchesse du Lude. « Je voudrais, lui avait-elle dit, que vous eussiez été dans un petit coin, quand maman m'a parlé de vous, pour entendre tout le bien qu'elle m'en a dit. » Ayant reçu un courrier de la Cour, elle la supplia de l'ouvrir avant elle, disant qu'« il n'était pas de la décence qu'une personne de son âge ouvrit des lettres sans les faire voir. Tout cela, ajoute le *Mercur*, se passa avec beaucoup de complimens et d'amitiés de part et d'autre. »

Après le dîner, le comte de Brionne distribua au nom du roi les présens qu'il avait apportés. La princesse de la Cisterna reçut un joyau de 31 628 livres; le marquis de Dronero, une boîte de cinquante diamans du prix de 14 620 livres; M^{mo} Desnoyers, une table de brasselets de 11 105 livres, et le comte de Vernon une boîte de diamans de 8 719 livres. C'était du moins le prix coûtant des pierreries. « Mais, ajoutait Desgranges, en envoyant le mémoire à Torcy, vous pouvés bien croire qu'on ne leur donnera pas sur ce pied-là; je saurai l'augmenter à ceux qui seront curieux de le savoir (1) ». Le reste de la suite de la princesse reçut des gratifications en argent. Tout le monde se trouva enchanté, soit de la magnificence des présens, soit de la libéralité du Roi, à l'exception d'un écuyer du duc de Savoie, un certain Maffeï, qui refusa l'argent, disant que sa dignité ne lui permettait pas d'en recevoir; mais il donna à entendre qu'il aurait volontiers accepté une épée enrichie de diamans. L'incident était d'autant plus fâcheux que ce Maffeï était un des écuyers favoris du duc de Savoie, et qu'il avait été chargé par son maître, aussitôt que la princesse aurait franchi le Pont de Beauvoisin, de venir lui rendre compte de la réception. Il ne fallait pas qu'il partit mécontent. Malheureusement, il n'y avait point d'épée ainsi enrichie qui pût lui être offerte. Desgranges était en train de lui expliquer la chose lorsque survint Dangeau qui, mis au courant, offrit immédiatement, avec beaucoup de bonne grâce, celle qu'il portait au côté. Maffeï l'accepta avec empressement, et il en fut même si content qu'il la tint une heure en sa main dans le logis de la princesse, la faisant voir à tout le monde. Grâce à Dangeau cette tracasserie n'eut point de suite. Durant ce séjour au Pont de Beauvoisin et aussi pendant le reste du voyage, nous le voyons se multiplier, et par sa courtoisie, sa présence d'esprit, sa bonne grâce, prévenir les froissemens et les susceptibilités. Desgranges, auquel il rendait tant de services, et qui le savait ami particulier de Torcy, ne manquait pas d'en informer le ministre : « Pour

(1) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 95. *Mémoire des présens qui furent faits aux officiers de M. le duc de Savoie qui amenèrent M^{mo} la duchesse de Bourgogne au Pont de Beauvoisin.*

M. de Dangeau, lui écrivait-il, on ne peut en dire trop de bien. Il a fait accueil à tout le monde ; il était partout, faisait bien les honneurs, et chacun en était très content. Cet homme-là, s'il m'est permis de dire mon sentiment, a bon esprit, des manières agréables, et il est capable de remplir de grandes places (1) ». Nous allons voir encore Dangeau intervenir utilement pour trouver la solution d'un incident qui aurait pu avoir une autre gravité que celui soulevé par Maffei.

Le comte de Brionne avait un pouvoir régulier du Roi pour recevoir la princesse Adélaïde des mains du marquis de Dronero, chargé par le duc de Savoie de la conduire. Il en devait donner reçu, comme d'une marchandise précieuse. Mais Brionne, au lieu de s'entendre avec Dronero et Vernon au sujet de cet acte de délivrance, le libella à lui seul, et il eut soin de ne pas donner au duc de Savoie, qui, naturellement, était mentionné dans l'acte, la qualification d'Altesse Royale. Il y avait depuis longtemps querrelle entre les deux maisons de Savoie et de Lorraine à ce sujet, chacune se refusant à donner de l'Altesse à l'autre. Lorsque Brionne remit cet acte à Vernon, celui-ci, en bon Maître des cérémonies qu'il était, remarqua bien l'omission, mais il ne voulut pas la relever sur-le-champ : « *perche questo sarebbe stato di strepito piu che di conseguenza* ».

Vernon eut raison, car s'il eût refusé l'acte de délivrance ainsi libellé, le *strepito* qui en serait résulté aurait pu retarder le départ de la princesse. En effet, lorsque, le lendemain, le marquis de Dronero prit connaissance de l'acte, il s'aperçut de l'omission dont le caractère intentionnel ne lui échappa pas. Déjà piqué de la hauteur avec laquelle Brionne l'avait traité, il entra fort en colère, et dépêcha immédiatement un courrier chargé de rattraper l'escorte française, qui était déjà en route, de rendre l'acte à Dangeau et de dire qu'il ne l'acceptait point ainsi libellé. L'envoyé de Dronero ne put rejoindre l'escorte qu'à Lyon. Dangeau tint conseil avec Desgranges. Vainement ils s'efforcèrent de faire revenir Brionne sur son refus de donner de l'Altesse Royale au duc de Savoie, faisant valoir avec assez de raison que Louis XIV l'avait traité d'Altesse Royale dans tous les actes relatifs au mariage, en particulier dans le contrat ; que Brionne ne faisait que représenter le Roi, et qu'il pouvait bien en faire autant. Mais comme il y avait contestation sur ce point de Lorrains à Savoyards, Brionne s'entêta dans son refus, d'autant plus que son cousin, le prince d'Harcourt, qui se trouvait par hasard à Lyon, l'appuya fortement. Un biais fut alors imaginé, et le comte de

(1) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 95. Desgranges à Torcy, 17 octobre 1696.

Brionne rédigea un nouveau reçu par lequel il certifiât, sans faire mention du duc de Savoie, que la princesse Adélaïde avait été conduite au Pont de Beauvoisin par le marquis de Dronero et qu'il avait eu l'honneur de la recevoir au nom du Roi. Le courrier emporta ce nouvel acte, dont Dronero ne se contenta pas davantage, et qu'il renvoya une seconde fois. Mais comme la princesse était déjà arrivée à Fontainebleau, il n'en fut point rédigé un troisième, et l'incident n'eut point de suite, sauf que Victor-Amédée fut très blessé (1) et que Louis XIV, de son côté, témoigna son mécontentement au comte de Brionne, lorsqu'il fut informé de cet incident où se traduisaient de nouveau la hauteur et les prétentions des princes lorrains.

Cependant la princesse de Savoie avait quitté le Pont de Beauvoisin le 17 octobre au matin. Par une bonne grâce de la duchesse du Lude, la princesse de la Cisterna, bien que son service fût fini, n'en fut pas moins admise à coucher une dernière fois dans la chambre de la princesse. Au moment du départ, lorsque les personnes de sa suite qui s'en retournaient à Turin vinrent lui faire leurs derniers adieux, la duchesse du Lude la pria de passer légèrement sur cette cérémonie de crainte que cela ne lui fit de la peine. Saint-Simon affirme qu'elle se sépara de sa suite sans verser une larme. Cela n'est point exact, nous le savons par Tessé qui, précisément, avait envoyé ce jour-là un gentilhomme pour la complimenter. « Elle m'a fait l'honneur de me faire dire, écrivait-il au Roi, qu'elle n'avait pas oublié que je l'avois supplié, en partant pour l'armée, de ne se point contraindre pour pleurer, qu'elle avait bien pleuré, et qu'elle se souvenoit aussi que je l'avois supplié en même temps, qu'immédiatement après avoir pleuré il falloit rire et se souvenir de la place qu'elle alloit occuper (2). » En effet, elle dit à la duchesse du Lude qu'« elle ne devoit pas s'affliger quand elle alloit être la plus heureuse personne du monde. » Déjà, pour employer une expression dont Madame allait bientôt se servir en parlant d'elle, elle était *politique*, et la sensibilité n'enlevait rien chez elle à la présence d'esprit.

Le cortège coucha le 17 à Bourgoin, et repartit le lendemain pour Lyon où la princesse devait passer trois jours. On s'arrêta pour déjeuner à Saint-Laurent, chez l'abbé de Gouvernet. A ce déjeuner se passa un incident assez curieux. Un gentilhomme huguenot récemment converti avait amené, non sans arrière-pensée et sur le conseil d'un père jésuite, sa femme, huguenote

(1) Aucun acte de délivrance de la princesse Adélaïde ne se trouve en effet aux Archives de Turin.

(2) Aff. étranger. *Corresp. Turin*, vol. 97. Tessé au Roi, 16 oct. 1696.

endurcie, qui avait résisté jusque-là aux instances, aux menaces et aux instructions. Elle eut l'honneur de baiser la robe de la princesse. L'attention se porta sur elle : on sut son histoire et son opiniâtreté. Aussitôt Dangeau, qui était lui-même un protestant converti, l'entreprit sur ce chapitre, et il la prêcha tant et si bien que cette dame promit de se faire instruire sérieusement. Acte de la promesse fut même dressé, en présence de la princesse, par le secrétaire des commandemens du comte de Brionne.

Le 18 à quatre heures, la duchesse de Bourgogne arriva à la porte de Lyon. Nous empruntons aux archives de la ville de Lyon (1) le récit des cérémonies qui signalèrent son entrée. Le Consulat avait fait mettre sous les armes la bourgeoisie de la ville, un pennonage entier au faubourg de la Guillotière, et quarante-cinq hommes de chacun des trente-quatre autres pennonages qui formaient deux haies depuis la porte du Rhône, par laquelle la princesse devait entrer, jusques à la maison qu'elle devait occuper, en la place Bellecour. Pour former cette double haie on avait choisi les jeunes gens les mieux faits, et qui étaient les plus en état de faire de la dépense. Aussi étaient-ils tous magnifiquement vêtus. Le corps consulaire avec le procureur général et le secrétaire de la ville en robes violettes, les ex-consuls en robes noires se rendirent au-devant de la princesse qui arriva vers les quatre heures. Le Prévôt des marchands lui débita une harangue fort bien tournée. Après l'avoir assurée que tout un peuple la regardait comme le gage de sa félicité, il ajoutait : « Le ciel ne pouvoit pas vous réserver, Madame, une plus brillante destinée. Vous réunissez les deux héros de notre siècle. Ils vous unissent au prince le plus accompli qui fut jamais, et vous allez rendre à toute l'Europe armée cette paix tant souhaitée que la fureur de la guerre avait bannie depuis si longtemps. C'est dans cette pensée, Madame, que toute la France goûte par avance les fruits de l'union des deux plus beaux sangs du monde et que nous regardons comme un véritable bonheur d'être les premiers à vous pouvoir donner des marques de la joye que vous avez répandue dans tout ce royaume. »

La princesse, qui était vêtue d'un habit blanc glacé d'argent, remercia le prévôt des marchands de son carrosse par une inclination de la tête et du corps, en se soulevant un tant soit peu de son siège, et lui dit qu'elle rendrait compte au Roi de l'honneur qu'on lui faisait. Son carrosse la conduisit ensuite jusqu'au logis préparé pour elle où, une heure après son arrivée, le procureur général et le secrétaire de la ville vinrent, cette fois en

(1) Extrait des registres du Consulat de Lyon, vol. 252.

robes noires, lui apporter au nom du consulat quantité de boîtes de dragées et de confitures dont elle les remercia. Le soir il y eut feu d'artifice sur la place, et illumination qui dura trois jours. Chaque fenêtre était couverte de papiers peints aux armes de France et de Savoie et éclairés derrière par un flambeau. Les deux journées suivantes furent remplies par des harangues que la princesse écouta toute droite, au milieu de sa chambre, mais trouvant toujours un mot pour répondre à chacun. Nouvelle harangue du Prévôt, puis des Présidents de l'Élection et du Présidial, puis du Trésorier de France, puis du Parlement des Dombes. On la conduisit également aux églises et aux couvens : à Saint-Jean, où elle fut complimentée par les chanoines, comtes de Lyon (1), et où, pour la première fois, la messe fut chantée en musique au lieu de l'être en plain-chant; chez les Célestins où elle fut reçue avec beaucoup de magnificence, leur maison ayant été fondée autrefois par un duc de Savoie; chez les dames de Saint-Pierre; chez les Carmélites où elle donna l'habit à une religieuse; enfin chez les Jésuites, où on lui fit admirer la bibliothèque et où les écoliers récitèrent en son honneur des vers composés par les pères. De temps à autre, elle était obligée de se faire voir pour contenter la curiosité, et la duchesse du Lude, après lui avoir fait faire en carrosse le tour des remparts et de Bellecour, au milieu d'une population enthousiaste, la fit dîner en public et en grande cérémonie, « avec le bâton et le cadenas », écrivait Desgranges à Torey. Enfin, elle partit le 21. Toute la bourgeoisie se mit encore en armes pour l'escorter et l'acclamait en l'appelant : « Princesse de la paix. » — « Le jour de son départ, dit le *Mercur de France*, la joye cessa dans la ville de Lyon. »

Nous ne continuerons point à la suivre, pas à pas, dans les différentes villes où elle coucha, à Roanne, à Moulins, à Nevers, à la Charité. Dans chacune de ces villes, à la Charité en particulier, où les fêtes de la Toussaint la retinrent trois jours, elle fut reçue en cérémonie et haranguée. L'un de ces harangueurs (ce n'était ni plus ni moins que le lieutenant général de la province) étant demeuré court, elle le sortit d'embarras en le prévenant par un remerciement « avec autant de bonté et de présence d'esprit, écrivait Desgranges, qu'une personne fort âgée aurait pu le faire. » A Moulins, les bons pères jésuites, jaloux de ceux de Lyon, avaient préparé jusqu'à six madrigaux où ils la comparaient successivement au lis, à la rose et à d'autres fleurs encore. La duchesse du Lude s'opposa à la récitation pour ne pas retarder l'heure du départ, mais la princesse eut l'heureuse inspiration de

(1) Pour être chanoine comte de Lyon, il fallait faire preuve de seize quartiers de noblesse.

demander un jour de congé pour les écoliers, ce qui lui fit tout pardonner. C'était surtout par sa bonne grâce et son esprit qu'elle plaisait, plus encore que par son agrément extérieur. Il est même évident que la première impression n'avait pas été très favorable. On aura remarqué la froideur avec laquelle, dans sa première lettre datée de Chambéry, s'exprimait Desgranges. La duchesse du Lude ne montrait pas beaucoup plus d'enthousiasme : « La princesse de Savoie, mandait-elle à Torcy, est d'une figure aimable, bien faite dans sa taille, et j'ose espérer qu'elle plaira au Roy (1). » Dangeau ne se montrait pas moins réservé : « La princesse m'a paru fort aimable, écrivait-il de son côté (2), je ne reviens point sur ce chapitre de peur d'en dire trop. »

Le bruit s'était même répandu à Versailles qu'elle n'était pas jolie : « On nous mande, écrivait M^{me} de Maintenon à M^{me} de Berval, que la princesse de Savoie, quoique laide, ne déplaît pas (3). » Ce ne fut que peu à peu qu'une rumeur plus favorable s'éleva en sa faveur et devança son arrivée. Les lettres de Dangeau firent beaucoup pour cela. Presque à chaque étape il écrivait soit à Torcy, soit à M^{me} de Maintenon. Ce qu'il faisait surtout valoir c'était sa bonne grâce, son esprit de repartie, l'à-propos avec lequel elle savait répondre à toutes ces harangues officielles, tirant toujours quelque chose de son fond. A chaque réception son enthousiasme va croissant : « Notre princesse, écrivait-il de Lyon (4), n'a point été embarrassée de tous ces honneurs qu'on lui a rendus à Lyon... Attendez-vous à voir une princesse très aimable par son aspect, par son humeur, par ses manières. Plus nous la voyons, plus la bonne opinion que nous avons d'elle augmente. » Et quelques jours plus tard : « Elle est fort enfant, mais avec beaucoup d'enfance elle fait voir bien du bon sens et de l'esprit, de la douceur et de la vivacité... Elle ne parle qu'à propos et est pleine d'égards et de considération. »

Desgranges lui rendait un témoignage non moins flatteur, mais un peu différent : « On continue à dire mille choses sur la douceur, la docilité et toutes les bonnes qualités de la princesse. Pour moy je persiste toujours à dire que ce n'est point une enfant de onze ans; c'est une femme raisonnable, bonne à mettre aujourd'hui en mesnage. Les petites réponses sérieuses aux complimens qu'on lui fait coullent de source et ne luy sont assurément pas suggérées (5). »

(1) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 95. La duchesse du Lude à Torcy, 16 octobre 1696.

(2) *Ibid.* Dangeau à Torcy, 17 octobre.

(3) *Lettres édifiantes*, t. I, page 464.

(4) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 95. Dangeau à Torcy, 20 octobre 1696.

(5) *Ibid.* Desgranges à Torcy.

En habile homme qu'il était, Dangeau n'avait garde de manquer à entretenir également M^{me} de Maintenon des dispositions que faisait voir celle dont la haute éducation allait lui être confiée. Il lui rendait compte en particulier des jeux auxquels on avait recours, à la fois pour la distraire de l'ennui des réceptions officielles et pour lui donner occasion de déployer son esprit. C'était Dangeau qui y jouait le grand rôle. Les lettres de Dangeau ont malheureusement été perdues. Mais on en trouve en quelque sorte la contre-partie dans les réponses de M^{me} de Maintenon : « Vous donnez, lui écrivait-elle (1), d'agréables idées de la princesse et nous avons une grande impatience de la voir. Vous savez, monsieur, faire toute sorte de personnages; l'épée de diamans et le colin-maillard en sont la preuve »; et dans une autre lettre : « Il est vrai, monsieur, qu'on est ravi d'entendre parler de la princesse, et que tout ce qui revient de votre petite cour nous donne une grande impatience de la voir réunie à la nôtre. Si la princesse ne se dément point, nous serons heureux d'avoir à former un si bon naturel. Je suis ravie de savoir qu'elle est enfant parce qu'il me semble que tous ceux qui sont trop avancés demeurent pour l'ordinaire. Tout ce qui vient de ses occupations me paraît parfait, et si on continue ce mélange de jeux d'esprit, de jeux d'exercice et de quelques leçons un peu plus sérieuses, il n'y aura rien qui ne soit utile. Le jeu à la Madame peut l'accoutumer à la conversation et à bien parler; les proverbes à entendre finement; le colin-maillard contribuera à sa santé, les jonchets à son adresse. Enfin tout me paraît fort bon, d'autant qu'elle fait toutes ces choses avec des personnes raisonnables qui peuvent l'instruire en la divertissant. » De tous ces jeux, le colin-maillard était celui que la princesse préférait, et Dangeau nous apprend qu'en arrivant dans la petite ville de Saint-Pierre, elle eut beaucoup de chagrin, parce que sa chambre était trop petite pour y jouer.

A la Charité, la petite cour ambulante apprit une grande nouvelle. C'était que la vraie cour presque tout entière et le Roi lui-même allaient venir au-devant d'elle, non pas seulement jusqu'à Fontainebleau, ainsi que toujours cela avait été convenu, mais jusqu'à Montargis. Il y avait de la part de Louis XIV d'autant plus de condescendance à venir ainsi à la rencontre d'une aussi jeune princesse, qu'il venait d'être fort souffrant d'un anthrax dont il avait fallu l'opérer, et que, d'autre part, la ville de Montargis ne possédait aucune installation royale ou princière, le vieux château où Renée de Ferrare avait fait faire par Androuet du Cerceau de si importans travaux ayant été depuis complète-

(1) *Correspondance générale*, t. IV, Lettres CDXXXVI et CDXXXVII, pages 125 et 126.

ment abandonné. Monsieur, dont l'orgueil était singulièrement flatté du rang auquel montait sa petite-fille, s'y installa cependant avec son fils, le duc de Chartres. Il avait même compté pousser plus loin, pour être le premier à l'embrasser. Mais ayant appris que le Roi et Monseigneur le suivaient de près, il crut devoir rester à Montargis, « pour tenir compagnie à Sa Majesté », disent prudemment les *Mémoires du marquis de Sourches*, en réalité sans doute crainte de le mécontenter. Le Roi partit en effet du château de Fontainebleau, le 4 novembre dans l'après-midi, précédé immédiatement par Monseigneur. Quant à celui qui avait, ce semble, le plus de titres à voir le premier la princesse, c'est-à-dire le duc de Bourgogne, il reçut l'ordre d'attendre provisoirement à Fontainebleau, avec autorisation cependant d'avancer le lendemain jusqu'à Nemours.

Monseigneur logea chez M. de Boiscourgeon, avocat du Roi, et le Roi chez M. Lelorge, lieutenant général au Présidial, dont la maison était « fort jolie et fort bien ajustée » pour un homme de son rang, mais dont les appartemens étaient beaucoup trop petits pour le Roi et toute sa suite. La princesse arriva à Montargis sur les six heures du soir. Au moment où le carrosse qui l'amenait entra dans la rue, le Roi, qui était au balcon, descendit. Dès que la portière du carrosse fut ouverte, il s'avança, et après avoir dit à Dangeau : « Pour aujourd'hui vous voulez bien que je fasse votre charge », sans laisser à la princesse le temps de descendre, il la prit dans ses bras comme elle était encore sur le marchepied et l'embrassa en lui disant : « Madame, je vous attends avec beaucoup d'impatience. » La princesse lui répondit que ce jour était le plus heureux de sa vie, et lui baisa la main. Monsieur, voyant que le Roi ne la tenait plus dans ses bras, s'avança alors pour l'embrasser, et il se jeta à son cou, oubliant que, d'après l'étiquette, Monseigneur devait passer avant lui. Mais le Roi l'en fit souvenir, et Monseigneur s'étant avancé à son tour embrassa deux fois sa future belle-fille. Le Roi lui donna alors la main pour l'aider à monter l'escalier, et elle en profita pour la lui baiser encore plusieurs fois.

L'escalier était encombré de monde. Un huissier précédait, portant un flambeau, et le Roi la faisait monter lentement afin de la bien montrer. Arrivée dans la chambre qui lui était destinée, il lui présenta l'un après l'autre tous les seigneurs qu'elle salua selon leur qualité. Les princes ainsi que les ducs et pairs la baisèrent, comme leur rang leur en donnait le droit. Le Roi ne pouvait se lasser d'admirer sa bonne grâce et son esprit. Enfin il la quitta pour la laisser un peu reposer, et il profita de cet intervalle pour écrire ses premières impressions à M^{me} de Main-

tenon, dans une lettre bien connue, qui se trouve partout, et qui est trop longue pour que nous la citions tout entière. Nous y relèverons seulement quelques traits : « Elle a, disait-il, la meilleure grâce et la plus belle taille que j'aie jamais vues, habillée à peindre et coiffée de même, des yeux vifs et très beaux, des paupières noires et admirables, le teint fort uni, blanc et rouge comme on peut le désirer, les plus beaux cheveux noirs que l'on puisse voir et en très grande quantité. Elle est maigre, comme il convient à son âge, la bouche fort vermeille, les lèvres grosses, les dents blanches, longues et mal rangées. Elle parle peu, au moins à ce que j'ai vu, n'est point embarrassée qu'on la regarde, comme une personne qui a vu du monde. Elle fait mal la révérence, et d'un air un peu italien. Elle a quelque chose d'une Italienne dans le visage ; mais elle plaît, je l'ai vu dans les yeux de tout le monde. Pour moi, j'en suis tout à fait content. »

Après avoir laissé reposer un instant la princesse, Louis XIV retourna auprès d'elle. Il eut à ce moment une pensée pour la duchesse Anne : « Je voudrais, dit-il, que sa pauvre mère pût être ici quelques momens, pour être témoin de la joie que nous avons. » Il voulut mettre la princesse à l'aise avec lui, et, comme elle l'appelait : Sire, il lui dit que ce n'était point ainsi qu'il le fallait appeler, mais : Monsieur. Il la fit asseoir dans un fauteuil, prit lui-même un petit siège et lui dit : « Madame, voilà comme il faut que nous en usions ensemble et que nous soyons en toute liberté. » Il s'amusa à la voir jouer aux jonchets, avec les dames, et admira son adresse. Sur ces entrefaites on vint annoncer que la viande était portée (c'était l'expression du temps). Dangeau entrant alors en charge lui donna la main pour la conduire à table. Elle y prit place entre le Roi et Monseigneur. Elle mangea de très bonne grâce, après avoir demandé à l'un et à l'autre s'ils ne voulaient point toucher à un plat qui était devant elle. On remarqua fort aussi qu'elle ne recevait rien d'un officier de service sans lui dire merci. Le Roi lui ayant demandé comment elle trouvait Monseigneur, elle répondit qu'il ne lui avait point semblé si gros qu'elle s'y attendait.

Après souper le Roi l'accompagna dans la chambre où elle devait coucher, et prit plaisir à la voir décoiffer et déshabiller. En la quittant il déclara qu'il l'avait bien examinée depuis son arrivée et qu'il ne lui avait rien vu faire ni rien entendu dire dont il ne fût content au dernier point. Aussi reprit-il la plume pour terminer sa lettre à M^{me} de Maintenon : « Nous avons soupé, lui mandait-il ; elle n'a manqué à rien, et est d'une politesse surprenante à toutes choses ; mais à moi et à mon fils elle n'a manqué à rien et s'est conduite comme vous pourriez faire. J'espère que

vous la serez aussy (contente). Elle a été bien regardée et observée, et tout le monde paraît bien satisfait de bonne foi. L'air est noble et les manières polies et agréables. J'ai plaisir à vous en dire du bien, car je trouve que sans préoccupation et sans flatterie je le puis faire et que tout m'y oblige... J'oubliais à vous dire que je l'ai vue jouer aux jonchets avec une grâce charmante. Quand il faudra un jour qu'elle représente, elle sera d'un air et d'une grâce à charmer, avec une grande dignité et un grand sérieux. »

Le lendemain, comme on voulait partir de bonne heure, la princesse fut obligée de se lever à six heures. Le Roi assista à sa toilette et loua ses cheveux qu'il trouva fort beaux. Il y avait aux alentours de la maison qu'elle occupait plus de vingt mille personnes qui étaient venues pour la voir au moment où elle irait à la messe. Elle y fut à neuf heures, dans un couvent de Barnabites qui avait été autrefois fondé par Monsieur. Le supérieur lui présenta l'eau bénite à l'entrée, et la harangua naturellement à la sortie. Pendant la messe on remarqua la ferveur avec laquelle elle priait. Après la messe et le dîner qui eut lieu à onze heures, le long cortège qui accompagnait la princesse depuis le Pont de Beauvoisin s'ébranla de nouveau. Dans le premier carrosse montèrent le Roi qui se mit dans le fond à droite, la princesse qui se plaça à côté de lui, Monseigneur, Monsieur et la duchesse du Lude. Une place avait été réservée du côté de la portière pour le duc de Bourgogne qu'on devait rencontrer en route. En effet il attendait dans son carrosse, avec le duc de Beauvilliers, à une demi-lieue au delà de Nemours. Lorsqu'il aperçut le carrosse du Roi il mit pied à terre, et, laissant là son gouverneur, il courut seul cinquante pas en avant. Le carrosse du Roi s'arrêta, la portière en fut ouverte et le duc de Bourgogne y monta. Il y eut un moment d'embaras auquel le Roi mit fin en prenant la parole. Le duc de Bourgogne se contenta de baiser deux fois la main de la princesse, qui de son côté rougit fortement. Le cortège reprit sa marche, avançant péniblement dans les sables de la forêt, et n'arriva pas avant cinq heures à Fontainebleau. Le carrosse du Roi entra dans la cour du Cheval-Blanc. Il y avait du monde partout, sur la double rampe en pierre qui monte de la cour aux appartemens, aux fenêtres des galeries, et jusque sur les toits. Le Roi gravit l'escalier ayant à côté de lui la princesse « qui semblait sortir de sa poche », dit Saint-Simon (car elle était petite), et la fit entrer d'abord dans la tribune de la chapelle, pour rendre grâces à Dieu. Ensuite il la conduisit à l'appartement de la Reine mère qui lui avait été destiné. Mais il y avait pour la voir une telle presse que, dans cette cour si ordonnée, un instant l'étiquette

fut oubliée et les rangs confondus. « Imaginez-vous, écrivait le lendemain Madame à sa tante Sophie de Hanovre, qu'il y avait une telle foule, une telle presse que la pauvre M^{me} de Nemours, et la maréchale de La Mothe, poussées et bousculées, arrivèrent sur nous à reculons, la longueur de toute la chambre, et tombèrent enfin sur M^{me} de Maintenon. Si je n'eusse retenu celle-ci par le bras, elles seraient tombées les unes sur les autres, comme un château de cartes. C'était ou ne peut plus comique. »

L'ordre finit cependant par se rétablir et les présentations indispensables eurent lieu. Le Roi nomma lui-même à la princesse les premiers d'entre les princes et les princesses du sang ; puis, fatigué, il se retira, laissant à Monsieur le soin de présenter les autres personnes qui avaient droit à l'être. La pauvre petite princesse eut encore à rester debout pendant deux heures. Monsieur se tenait à côté d'elle, lui nommait chacun avec son rang, et lui indiquait ce qu'elle avait à faire. Chacun s'approchait, sans beaucoup d'ordre, pour baiser le bas de sa robe ; mais quand c'était un duc, un prince ayant ce rang, un maréchal de France, ou leurs femmes, Monsieur la poussait en lui disant : « baisez », et elle baisait. A la fin, sa fatigue étant extrême, on eut pitié d'elle, et on fit savoir que les présentations étaient finies et que la princesse allait se coucher. Quelques femmes, plus obstinées que les autres, trouvèrent néanmoins le moyen de rester et se firent présenter par la duchesse du Lude pendant sa toilette de nuit. Comme elle était encore trop enfant pour qu'on la laissât coucher seule, la duchesse du Lude fit dresser un lit dans son alcôve, et ce fut sous son œil vigilant que la fille des ducs de Savoie goûta sa première nuit de repos dans le vieux palais de nos rois.

Avant de raconter son éducation et son mariage, il nous faudra cependant quelque peu parler du jeune prince auquel elle était destinée, et qui, tenu à l'écart jusqu'au dernier moment, s'était enhardi en carrosse jusqu'à lui baiser deux fois la main.

HAUSSONVILLE.

L'IMAGE

DEUXIÈME PARTIE (1)

XII

Je suis un peu embarrassé de ce qui me reste à vous dire, continua Lavernose. Quoique tout ait bien fini ou à peu près bien, ma conscience ne me reproche pas moins le mal que j'ai fait et celui que j'aurais pu faire. Et vous, que penserez-vous de moi, qu'en pensez-vous déjà peut-être, mon cher ami ? Mais c'est tant pis ; j'ai commencé, j'irai jusqu'au bout de ma confiance. Mon secret d'ailleurs me pesait depuis longtemps ; j'éprouve un soulagement à m'en délivrer. Et si mon amour-propre en souffre par momens, quelque douceur se mêle à cette amertume. Pour avoir été coupables, les heures de ma vie que je vous raconte n'en furent pas moins délicieuses. Artiste jusque-là malhabile à traduire mes rêves, l'amour m'avait donné le pouvoir de créer des images d'une beauté telle, que, même affaiblies et reconnaissables à peine, j'ai encore un plaisir étrange à les évoquer.

A quel point j'étais alors la victime de mon imagination, l'effet que produisit sur moi le contact de Marc Echette aurait pu me le donner à comprendre. Sa présence me guérit sur le coup de l'accès de jalousie qu'avait provoqué l'annonce de son arrivée. Il est vrai qu'il était en tout peu ressemblant à l'idée que je m'en étais faite. Au lieu du jeune monsieur autoritaire et grave que je croyais voir débarquer, ce fut, sautant du train, un garçon alerte et vif, avec une figure ouverte, un regard limpide et à peine un soupçon de moustache sur le sourire le plus cordial. Du même âge

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} août.

que Thérèse, ou peu s'en fallait, il avait l'air d'être son frère ou son camarade : un frère dévoué, un camarade attentif, — et rien de plus. J'eus beau les dévisager l'un et l'autre, épier leurs attitudes et leurs gestes, je n'y découvris pas trace de mystère. De l'intimité, des concordances bien naturelles à des existences si souvent mêlées, et ces concordances appelaient l'union des regards et des sourires ; mais tout cela était visiblement innocent. L'amitié éclatait, par exemple ; elle se lisait à plein dans le regard attendri que Marc fixait sur la ressuscitée, dans la sollicitude de Thérèse inquiète de retrouver Marc un peu fatigué, pâli par le travail.

— Ce n'est rien, expliquait-il ; une dernière leçon qu'il m'a fallu improviser en quelques heures ; hier encore je débitais mon affaire à la Faculté ; ce matin, les malles et les adieux, et me voici. J'ai pris un billet circulaire, et c'est par vous que je commence.

Thérèse nous avait présentés l'un à l'autre. C'était elle qui avait voulu que je fusse là ; elle avait tenu à me rendre évidente, dès la première heure, mon injustice de la veille. Et elle y avait réussi. Impressionnable comme toujours, prompt à me porter d'un extrême à l'autre, je passai, avec Marc, d'un état d'hostilité préventive à une sympathie presque immédiate. Il est vrai qu'il me donna l'exemple. Il me connaissait déjà, disait-il ; les lettres de Thérèse à sa mère étaient remplies de mes louanges. « Après le docteur Estenave, c'est vous, me dit-il, ce sont vos causeries promenées en plein air qui ont sauvé notre malade. Elle avait si grand'peur de ne pouvoir pas s'accoutumer à vivre sans nous ! Et c'est vous qui lui manquerez maintenant. »

Était-ce vraiment par gratitude, comme il l'affirmait, ou pour tout autre motif, Marc travaillait évidemment à gagner mon amitié. Il m'avait pris d'abord par mon faible, par l'amour des montagnes. Ce diable d'homme connaissait toutes les nôtres par leur nom et il en parlait, ne les ayant jamais visitées, avec les mêmes détails que s'il venait d'en faire l'ascension. Pendant qu'on chargeait ses bagages sur l'omnibus, il avait trouvé le moyen de s'orienter, et il me désignait du doigt les crêtes et les pics avec la sûreté d'un professionnel. Sa science cependant, il en convenait lui-même, ne datait que de quelques heures ; il l'avait acquise en route avec le *Joanne*. Et sur ces données, il faisait déjà des plans d'excursions, il proposait des itinéraires. Il n'avait que deux jours à passer à Argelès, et il tenait à les bien employer.

— Dès demain matin, si vous êtes libre, monsieur Lavernose, je vous mets à contribution, disait-il. Nous ferons de l'archéologie ensemble, nous fouillerons vos archives municipales ; l'après-midi nous nous reposerons en voiture, nous irons en com-

pagnie de ces dames visiter les sites de la vallée ; le soir, musique. Ce programme vous va-t-il, mademoiselle Romée ?

Marc Echette n'était pas arrivé depuis une heure et déjà sa présence agissait sur moi ; sa gaieté détendait mes nerfs ; son jeune bon sens faisait honte à ma vieille folie. Le travail d'imagination qui avait en quelques jours dénaturé mes rapports avec Thérèse s'arrêtait brusquement. Pas moyen de rêver à côté de Marc ; son activité vous emportait comme dans un tourbillon ; mais c'était un tourbillon savamment réglé, un mécanisme rapide dont les roues s'engrenaient pour un but précis et certain.

Dès son premier repas chez nous, son ascendant se fit sentir à toute la maison. Quelques remarques pratiques, quelques interrogations touchant le ménage et la vie matérielle avaient conquis ma belle-mère, et l'intérêt qu'il témoignait à Jacques lui avait gagné presque aussi vite le cœur de Cyprienne. Jacques lui-même s'était trouvé pris. Trois mots d'un étranger avaient plus fait pour subjuguier ce gamin que mes admonestations de chaque jour.

Cette soirée ne fut pour lui qu'un long triomphe. Il avait l'autorité et il avait le charme. Son entrain excitait, déliait les langues ; une atmosphère d'intellectualité se dégageait de lui, se répandait libéralement à son voisinage. Tout l'intéressait d'ailleurs ; il semblait qu'il n'eût pas assez d'yeux pour voir, assez d'oreilles pour entendre. Mais son activité ne se bornait pas à l'enquête ; ce curieux était aussi une manière d'apôtre. Il avait le goût de la direction, de la propagande. Il l'avait ingénument. La science et l'autorité lui étaient comme des attributs naturels dont il ne se prévalait pas et qu'on acceptait sans contrainte. Comment se fâcher contre un maître qui n'avait pas encore de barbe au menton ?

Thérèse jouissait du succès de son ami. Délivrée de l'inquiétude où l'avait mise ma jalousie, heureuse de mon accord avec Marc, elle se livrait sans réserve au large courant de sympathie qui nous emportait tous.

La musique vint encore exalter notre lyrisme. Thérèse s'était mise au piano ; elle avait ouvert un cahier de Schumann, une série de pièces courtes, variées de thème et de facture, et chacun de nous se laissait prendre à son tour par le motif le mieux assonnant à son rêve. Pour Marc ce furent sans doute les invocations en forme de choral, les larges psaumes, les contemplations agrandies jusqu'à l'extase ; pour moi les hymnes de tendresse, l'évocation ardente et fraîche des troubles printaniers, des fiançailles d'âmes dans des jardins de mugets et de jacinthes.

Pendant Marc réclamait une sonate de Beethoven, j'implorais une mazurka de Chopin. Nous n'avions pas la même façon

de comprendre ni d'aimer la musique. Tandis que je me laissais porter par le rythme sans savoir vers où ni comment, heureux uniquement de l'exercice de ma sensibilité, Marc n'oubliait jamais de diriger, de raisonner son plaisir. L'enchaînement mathématique des accords, la logique puissante d'une fugue, le contentaient ; avant tout il exigeait dans le tissu des phrases la suite, le développement d'une idée, et toutes les idées ne lui étaient pas bonnes. Ce qui ne s'accordait pas avec sa sagesse, avec sa volonté d'héroïsme lui était indifférent ou hostile. Il aimait Schumann, il préférait Beethoven ; il rejetait comme un inspirateur perfide le prestigieux inventeur des mazurkas et des valse, le sensuel, le douloureux Chopin.

Nous discutons là-dessus. Je réclamaï pour la musique le droit illimité de l'expression. Thérèse m'appuyait timidement ; elle s'insurgeait avec douceur contre les théories de Marc ; elle demandait grâce pour les déséquilibrés de génie, pour ceux qui nous fabriquent du plaisir avec leurs souffrances. Au fond, les féminins, les ultra-nerveux lui allaient mieux que les mâles à trop forte poigne, à trop large envergure. Le futur agrégé avait beau déployer sa plus subtile dialectique, Thérèse résistait : « Avec toute votre science, mon pauvre ami, vous ne saurez jamais ce que c'est qu'un artiste », lui disait-elle. Et quand elle était trop pressée d'argumens, elle se contentait de signifier son refus dans un raidissement de toute sa personne, un hochement de tête où s'obstinait sa faiblesse victorieuse. Et Marc s'arrêtait alors, navré, dépité de sentir à la fois les limites de la raison de son amie et les bornes de son empire sur elle.

Ma femme et ma belle-mère s'endormaient au son de notre esthétique. Le menuet de Boccherini exécuté à leur intention, enlevé du bout des doigts agiles et sourians de la pianiste, les réveilla, et après le menuet quelques tours d'adresse musicale, l'imitation entre autres d'une valse très ancienne, débitée en sons grêles et intermittens comme par une boîte à musique.

XIII

Ce fut la fin du concert. Thérèse se retira la première, puis Marc prit congé de ces dames. Je m'offris à le conduire à la chambre que nous lui avions louée dans notre plus proche voisinage. Mais dehors la nuit était si belle, bleue et blanche avec de larges nappes de clarté lunaire qui inondaient la place, scintillaient aux ardoises du clocher, se brisaient en fils de cristal dans la vasque de la fontaine, que nous décidâmes de faire un tour de ville avant de nous mettre au lit. Nous avons pris cette route de Pier-

refitte, où, si souvent depuis, vous et moi, nous avons promené nos conversations de l'après-dîner. Mais ce soir-là, ce fut moins une conversation qu'un monologue. Marc était en train de bavarder; la nouveauté du pays l'excitait, doublait la facilité professionnelle qu'il avait de trouver une forme immédiate à sa pensée. Il n'avait fait qu'entrevoir la silhouette vespérale d'Argelès dans le trajet de la gare à la maison, et il en exprimait déjà le charme si particulier, il l'exprimait même avec une telle abondance qu'il semblait le presser, l'épuiser à mesure. Sans émotion d'ailleurs. Les choses l'intéressaient moins en elles-mêmes, que comme une occasion de vérifier sa méthode d'observer et de décrire : « Le spectacle des Pyrénées ne peut pas être indifférent à ceux qui en reçoivent l'impression quotidienne, disait-il. Ces reliefs puissans, la masse et la solidité de la matière dont est faite le paysage et en même temps la grandeur, la noblesse d'expression que lui donne le développement en hauteur des contours qui le désignent, doivent nécessairement agir sur les âmes, et différemment sans doute selon leurs qualités natives. La montagne doit déprimer les faibles et hausser les énergiques. Les contemplatifs, les indolens sont écrasés d'avance dans un pays où chaque pas est un effort. Mais aux autres, à ceux que la difficulté exalte, que l'obstacle enivre, quel stimulant nouveau, quel accroissement de force doit donner l'habitude de lutter et la certitude de vaincre ! Si j'étais poète, c'est là, concluait-il, sur un de ces sommets dont la silhouette nous défie, que je voudrais composer un hymne à la Volonté, et je le graverais sur la pierre terminale d'une de ces pyramides que les ascensionnistes édifient de leurs mains comme un trophée de leur victoire. Mais les hymnes ne sont pas mon affaire, concluait-il en souriant, je ne suis qu'un historien. Et que ferais-je ici ? Sans doute cet admirable pays manque de bibliothèques ; et sans livres, adieu ma thèse ! »

Marc me confiait alors le sujet de cette thèse dont il travaillait à réunir les matériaux. C'était l'établissement et la chute du premier duché d'Aquitaine. Une trouvaille, affirmait-il ; toute une civilisation à reconstituer, un organisme à faire revivre, et cet organisme avait été le nôtre, celui de cette France du sud-ouest où s'étaient fondues en un si curieux alliage la tradition latine et la nouveauté barbare. Quel beau livre à écrire !... Mais il fallait commencer par être agrégé. Un an de préparation encore, un an de patience ! Et il m'expliquait comment il se trouvait retardé dans ses études. C'était la faute de son père qui, effrayé pour lui de la carrière universitaire et de la conquête des diplômes, l'avait fait débiter dans les contributions. Deux années perdues à gratter le papier du gouvernement, à remplir des im-

primés, à additionner et à soustraire. Le dégoût à la fin avait été plus fort que l'obéissance. Il avait déserté, et tout le monde était content, — tout le monde et son père. Agrégé à vingt-quatre ans, il aurait bientôt fait de rattraper le temps perdu. Il est vrai qu'il lui manquerait la culture et la camaraderie de *Normale*, mais il ne s'en trouverait peut-être pas plus mal d'avoir respiré le bon air des facultés de province. Quant à la camaraderie, il saurait se créer des titres qui lui permettraient de s'en passer. Ses protecteurs seraient ses livres : *le Duché d'Aquitaine* et cette *Morale à travers l'histoire*, où il voulait condenser en d'irréfutables formules sa haine de stoïcien contre le dilettantisme à la mode.

Une certitude profonde, une clarté de plein jour présidaient à ses plans de travail, à ses projets d'avenir. Il regardait loin devant lui la route à suivre, et l'obscurité de l'étape actuelle s'illumina du rayonnement, visible pour lui, de l'étape finale. Il parlait d'ailleurs de ces choses avec une simplicité parfaite. Son but était noble; c'était moins un calcul égoïste qui le poussait qu'un besoin de se développer, de donner du jeu à ses facultés, de mettre en action ses projets de savant ou de moraliste.

Cependant, après que l'ambitieux qui était en lui et qui y occupait la plus large place se fut abondamment épanché, le pédagogue eut son tour.

— Et vous, me dit-il, que faites-vous, que comptez-vous faire ? Vous êtes poète, je le sais, un poète descriptif d'une subtilité rare et qui excelle à noter les sensations de la montagne. Vous êtes archéologue aussi et je vous ai déjà prévenu que j'aurais recours à vos lumières. Ne nous donnerez-vous pas bientôt quelque recueil de poésies pyrénéennes, quelque monographie locale ? Vos hivers d'Argelès sont sévères et celui qui vient vous le paraîtra peut-être davantage. Le vide que laisse après elle une amie comme M^{lle} Romée ne se comble pas aisément. A quoi vous occuperez-vous après notre départ ?

La question de Marc me touchait au point le plus douloureux de mon être; elle raviva brusquement ma jalousie. « Après notre départ... » avait-il dit. Et sans doute je savais bien que Thérèse et lui ne devaient pas s'en aller ensemble. Mais leurs routes, un moment séparées, ne tarderaient pas à se rejoindre; leurs existences recommenceraient côte à côte. Et comment espérer qu'elles ne se confondraient pas un jour ou l'autre ? Peut-être, probablement même, n'y avait-il pas encore d'amour déclaré entre eux. Mais plus tard ? Si paisible qu'il fût d'imagination et absorbé par son travail, Marc ne pouvait pas rester indéfiniment insensible au charme de Thérèse, et Thérèse elle-même, si dévouée qu'elle fût à l'avenir des siens, comment ferait-elle pour résister à la

puissance morale, à l'éloquence de Marc, si Marc se décidait à la conquérir?

Cette nécessité plusieurs fois entrevue m'apparut alors avec une telle évidence que je m'étonnai d'en avoir douté un moment. Il était là, devant moi, l'ami définitif, le futur maître de Thérèse. L'intermède d'intimité où s'était amusée la convalescente touchait à sa fin. Je n'avais qu'à céder la place à Marc, à me résigner ou à souffrir.

— C'est vrai que M^{lle} Romée va me manquer beaucoup, répondis-je, mais j'ai idée que le travail ne me distrairait pas. Pourquoi me distraire, d'ailleurs? Il me semble que je trouverai une occupation meilleure à me remémorer cette charmante amie.

Cette solution romanesque parut sans doute un peu suspecte à Marc.

— Je vous engage aussi, répliqua-t-il, à suivre d'un peu près les études de votre fils. Les méthodes de ses maîtres me paraissent bien défectueuses, je dois vous le dire; ils demandent trop à la mémoire, pas assez à la raison, à l'initiative individuelle. Votre intervention suffirait sans doute à rétablir l'équilibre.

— Vous me direz vous-même ce qu'il y aurait à faire pour Jacques, répondis-je. Je ne suis pas très au courant des nouvelles méthodes...

— Bien volontiers, repartit Marc. Et vous, n'oubliez pas que vous m'avez promis de me conduire à vos archives. Êtes-vous matineux? me demanda-t-il encore. Alors, venez me prendre demain à huit heures; je piocherai mon Cassiodore en vous attendant.

Et comme je m'étonnais de cette façon d'entendre l'emploi de ses vacances :

— La pire corvée pour moi, me dit-il, serait de ne rien faire. Un peu d'archives le matin, une heure de chasse au document, cela vous met en joie pour toute la journée. Vous verrez comme c'est amusant, affirma-t-il encore en me serrant la main à la porte de son hôtel. Tout le reste peut manquer, voyez-vous, le travail, c'est encore ce qu'il y a de meilleur dans la vie.

XIV

A la pointe de huit heures, le lendemain, Marc était à la besogne. Il ne s'était pas vanté, c'était bien un amusement pour lui, ce dépouillement des papiers municipaux. Pas très fructueux pourtant: beaucoup de poussière et peu de résultats. A peine si dans ce fatras de registres, flairés plutôt que lus, déchiffrés du

bout des doigts en tournant les pages, le malheureux chartiste put écumer dix lignes de notes.

— Autant de pris! dit-il en se frottant les mains. L'essentiel, à mon âge, est de collectionner de l'inédit, d'amasser des matériaux; on bâtera plus tard.

La collecte finie, Marc me demanda de remettre la consultation promise sur la direction à donner aux études de Jacques.

— Laissez-moi le temps de l'interroger, de l'étudier encore un peu, me dit-il. Les méthodes d'éducation pas plus que les traitemens des malades ne sont invariables; il faut doser la médecine selon les tempéramens. Il est étourdi, n'est-il pas vrai, votre Jacques? mais étourdi ne veut pas toujours dire inhabile à réfléchir; les contemplatifs sont sujets à distraction autant que les étourneaux, mais d'une autre façon. Ils voient moins en surface qu'en profondeur, et cela vaut mieux. Évidemment Jacques tient de vous une complexion d'artiste. Enfin, nous verrons, conclut-il.

Il avait été convenu que Marc prendrait ses repas avec nous; j'allais donc le voir de nouveau à côté de Thérèse, et j'en souffrirais peut-être; mais j'étais décidé à n'en rien laisser paraître. Une nuit de réflexion, de retour sur moi-même, sans atténuer ma jalousie, m'avait tout au moins confirmé dans ma résolution d'accepter l'inévitable. J'aurais seulement souhaité d'être deviné par mon amie; j'aurais voulu qu'elle s'aperçût de mon sacrifice, qu'elle en fût même quelque peu malheureuse. Et il ne me déplaisait pas, d'autre part, que Marc, devant qui j'étais décidé à m'effacer, continuât à s'inquiéter de mon amitié pour Thérèse. Car telles sont, vous ne l'ignorez pas, les contradictions de l'amour, de cet état bizarre où les plus basses exigences de l'égoïsme côtoient les plus sublimes élans de l'abnégation...

Ces alternatives qui se trahissaient à mon insu dans l'agitation de mon visage n'échappaient pas à l'attention de Marc. Maître de lui et de sa parole, il ne cessait pas de m'observer tout en s'entretenant avec moi. Dans cette lutte obscurément commencée entre nous, il prenait déjà ses avantages.

Ce fut lui qui fit tous les frais de la conversation pendant le déjeuner. Thérèse, assez animée au début, se taisait, inquiète de mon silence. Ses regards me cherchaient, affectueux, un peu surpris. Est-ce là ce que vous m'aviez promis? disaient-ils. Et elle me secouait gentiment, elle m'obligeait à parler, à donner la réplique à Marc Echette.

Je m'en tirais assez mal, et la constatation de mon infériorité en présence de Thérèse redoublait mon dépit. Je m'emportais alors en des contradictions sans motif, en des ripostes fâcheuses.

Et Thérèse intervenait au plus vite; elle émoussait les coups, mettait son sourire entre mes agressions mal ordonnées et la mansuétude irritante de Marc Echette.

Sa partialité bien évidente en ma faveur finit par avoir raison de mon aigreur. Je me calmai, je repris assez de sang-froid pour organiser l'excursion projetée, installer Thérèse et Marc dans la calèche qui devait nous promener tous les trois autour de la vallée.

Vous n'avez pas oublié cette admirable promenade, mon cher ami; plus d'une fois, sans doute, vous vous êtes donné la joie de ce voyage d'une heure à travers l'idylle pyrénéenne. Je le fis ce jour-là sans trop savoir où j'étais. Ces pays si expressifs, ces prairies animées par le train des fenaisons, ces vergers de pommiers avec leurs ruchers de paillé et leurs volières peintes, ces pentes bocagères bruissantes de cigales, ces ponts légers sur les eaux bondissantes, ces villages gardés par les chapelles naïves, où, sous le treillage de fer, apparaît, endimanchée et barbare, la madone protectrice, tout ce petit monde aimé défilait, indifférent et muet cette fois comme un décor factice devant lequel se jouait la réalité de ma passion. Mes regards ne dépassaient pas l'horizon de la voiture. Quelquefois, cependant, un peu de la montagne, neige lointaine ou verdure toute proche, auréolait la tête de Thérèse, et il me semblait que ce morceau de paysage se solennisait tout à coup, voué désormais au culte de mon amie. Thérèse seule existait pour moi, une Thérèse idéale dont la beauté remplissait le temps et l'espace. J'essayais de ne pas penser à son départ, je m'efforçais de ne pas voir Marc assis à côté d'elle. Je m'absorbais, je m'isolais dans la contemplation de son visage. Et à mesure que je le contemplais, il me semblait y discerner une expression nouvelle, comme une autre moins calme et plus émouvante beauté.

Évidemment quelque chose se passait en elle, un mouvement d'âme qui, par moment, apparaissait à la surface. Des signes se montraient que j'osais à peine interpréter. On eût dit que la rougeur montée à sa joue l'avant-veille au retour de notre promenade au Bergonz avait été comme une rougeur d'aube, annonciatrice de la lumière nouvelle qui se levait sur sa vie. Ma jalousie, en l'avertissant de l'état de mon cœur, l'avait obligée sans doute à réfléchir, à scruter ses propres sentimens. Et cet examen l'avait profondément troublée.

Je l'observais, et la pointe de mes regards sur elle la gênait, aggravait son trouble. Elle les fuyait, elle tenait ses yeux fixés sur le spectacle des prairies et des bois qui défilaient au bord de la route. Mais à peine interrompu par une courte diversion, notre

duel recommençait ; mes yeux cherchaient ses yeux qui se dérobaient, se refusaient à l'épreuve.

Ses yeux me fuyaient, mais ils ne pouvaient pas me cacher l'émotion qui les obligeait à fuir les miens. A deux ou trois reprises, sollicités par un appel direct, une question que j'adressais à ma chère antagoniste, ils se posèrent sur moi et je fus étonné, étonné et ravi, de ce que je crus y surprendre. Ils me parlaient, et ce qu'ils me disaient était si différent des paroles que proféraient en même temps les lèvres ! Tandis que la bouche docile et l'attitude signifiaient l'indifférence, les yeux, dans leurs rapides échanges avec les miens, me portaient comme une involontaire caresse ; et cette caresse n'était pas seulement dans l'expression du regard, elle était dans la flamme plus communicative des prunelles, dans la moiteur ardente où leur éclat semblait alors se fondre.

Je ne pouvais pas me tromper tout à fait à ces signes et, pourtant j'hésitais à y croire. Mon bonheur m'effrayait. Plusieurs expériences renouvelées coup sur coup ne suffirent pas à me convaincre. Le sang-froid me manquait. A peine reçu le choc où nos âmes s'exerçaient à s'étreindre, je défailtais, je baissais les yeux le premier, je n'osais pas prolonger ces inespérées délices. Mais je n'avais pas plus tôt rompu le charme, un aimant, plus fort que ma volonté, m'attirait de nouveau, obligeait mes yeux à reprendre le contact. Et chaque fois l'attrait était plus vif, la communion plus ardente.

C'était au début de notre promenade ; nous traversions le village de Préchac, et tout à coup, des souvenirs de mon adolescence se levaient au bord du chemin, venaient à ma rencontre. Sur la place, à côté de l'église, je revoyais, tout enligné et nimbé du vol des pigeons, le porche hospitalier de la maison où je venais avec une troupe d'invités, garçons et filles, jouer et danser le jour de la fête patronale. Des liaisons rapides, des amourettes d'une heure se nouaient là chaque année, entre deux tours de valse, sous le couvert parfumé des tilleuls, le long du gave dont la voix tumultueuse étouffait nos chuchotemens et nos baisers, Oh ! ces premières émotions, ces caresses ignorantes, ces larmes de l'adieu au bord des cils ! Caresses, larmes, aveux, ces trophées naïfs de mes jeunes ans, je les vouais en offrande à ma nouvelle, à ma dernière amie. Aucune mélancolie ne me venait à remuer ces cendres légères, aucun pressentiment de la caducité de mon bonheur actuel. Il me semblait plutôt y voir le développement normal, le plein épanouissement de ma faculté d'aimer, don unique et couronne de ma vie. C'était pour plus tard mieux aimer Thérèse que j'avais fait cet apprentissage. Pour elle encore

s'étaient succédé les nombreuses expériences où s'était affiné mon goût, où ma sensibilité s'était mûrie dans la volupté et dans les pleurs. Thérèse était le but, le mystérieux sommet vers lequel je montais sans le savoir, effeuillant sous mes pas les roses éphémères de mes éphémères passions.

Les villages cependant défilaient égrenés en chapelet le long de la route. Des masures enfumées, des granges couvertes de chaume s'étagaient à l'ombre des merisiers et des frênes. Des jardins de tournesols et de coquelourdes s'espaçaient entre les bâtisses, et parmi la verdure et les fleurs, des bouillonnemens d'eau vive épanchée en rigoles jetaient d'un clos à l'autre comme de mousseux entrelacs. De l'humanité remuait au seuil des portes ; une vieille filait sa quenouille au soleil, une jeune fille lavait des seilles de bois au ruisseau, des enfans pieds nus menaient une ronde sur l'herbe. Thérèse s'attendrissait à la vue de cette idylle. Peut-être m'associait-elle au rêve d'une existence pareille, sous un de ces chaumes fleuris de joubarbe, au bord du gave, dans une de ces granges embaumées de l'odeur du foin nouveau.

Et c'était bientôt un autre rêve que lui suggérait, versant son ombre sur la vallée, la muraille en surplomb, mutilée et grimaçante du château féodal de Baucens. Le passé l'attirait. Elle était la châtelaine, la créature frêle dans le brocart, la main longue qui feuillette le missel, le front large qui s'appuie à la vitre, le regard qui suit, au flanc opposé de la montagne, la fuite lente des nuages, qui guette, sur le chemin oblique l'arrivée de l'imprévu.

Et c'était moi l'imprévu, sans doute.

Marc cependant commentait ces spectacles, il déterminait l'âge des ruines, la nature des terrains.

Pauvre Marc ! Malgré sa volonté d'utiliser la course, d'emmagasiner les documens, d'inventorier les pierres, il n'avait pas sa liberté d'esprit habituelle. Il se doutait de ce qui se passait entre Thérèse et moi ; il nous observait à la dérobée ; il établissait les données du problème que, depuis son arrivée, il cherchait à résoudre ; mais ce n'était pas un problème comme les autres. Marc, l'infailible Marc, hésitait, ne savait que penser.

L'inquiétude à la fin eut raison de son bavardage. Il se tut et je continuai de rêver. Je planais ; la presque certitude d'être aimé me soulevait au-dessus de l'existence. Un couple d'amoureux qui nous frôla, descendant de Cauterets en calèche découverte, acheva de m'exalter. Les mains unies, les joues accolées sur les coussins, ils passaient, étrangers à la vie, isolés dans l'inconsciente impudeur de leur ivresse. Ce fut le coup de grâce à mes derniers scrupules. Tous les voiles tombèrent ; et

impénitent de ma folie, je me vouai aux affres et aux délices d'une passion sans espoir.

Je me souviens du lieu et de l'heure. C'était entre Saint-Savin et Argelès, un peu avant le déclin du jour. L'air était chaud encore et la lumière haute. La splendeur de juillet enveloppait la vallée. Les réseaux bondissants des eaux vives, la feuille lustrée des châtaigniers, l'herbe blonde des prairies, tout respirait la joie, l'orgueil de la vie au plein de sa maturité. Des pigeons se poursuivaient sur le toit d'une grange, des papillons se pâmaient, suspendus aux lèvres violettes des sauges. D'un chemin rocailleux qui grimpait sous le couvert des arbres, une voix monta tout à coup, une voix d'adolescent. Hésitante d'abord, un peu rauque, elle s'affranchit bientôt, s'épandit à larges ondes dans la campagne. Elle disait, cette voix, la chanson d'amour du pays, la chanson d'âpre désir, de volonté supra-terrestre qui attendrit les rochers, qui nivelle les montagnes :

Ces hautes montagnes
Si hautes, si hautes,
M'empêchent de voir
Où sont mes amours.

Le pâtre chantait, et moi je continuais la chanson, je la paraphrasais à ma manière : Baissez-vous, disais-je, montagnes du devoir; ouvre-toi, jardin mystérieux de la félicité! La course rapide de la calèche aidait à ce prestigieux essor; c'était comme le bercement en plein azur d'un enlèvement, l'illusion d'une fuite hors de la vie. Le hasard d'un cabot qui jeta Thérèse sur moi ajouta un moment à cette illusion la réalité d'une caresse. Thérèse se recula vivement, comme brûlée du contact. Son buste en même temps se cambra, se raidit en une attitude de sévérité voulue. Et moi, la dévisageant quand même : Va, il est trop tard, pensais-je; ton heure est venue, tu n'échapperas pas à l'amour. Tes yeux m'évitent, et tout ton être m'appelle. Tu veux me punir et tu ne t'aperçois pas que tu te fais mal en me frappant.

XV

Nous rentrions. Le dîner en commun se ressentit de nos états d'esprit, de ce que nous cachions de nous-mêmes les uns aux autres. Marc oubliait de parler, Thérèse ne pensait pas à sourire. Ces dames l'obligèrent presque à se mettre au piano après le repas. Ses cahiers étaient déjà enfermés dans la malle. Elle essaya de jouer de mémoire une mazurka de Chopin. Mais à peine le thème posé, à peine les premiers pas faits sur ce chemin

de la douleur et de la folie, ses forces l'abandonnèrent. Elle quitta le piano et bientôt après le salon. La voiture avait ébranlé ses nerfs, disait-elle pour excuse. Mais son regard en s'en allant me donnait une autre explication. Évidemment elle avait peur de se trahir, elle était impuissante à dissimuler son trouble. Elle avait hâte d'être seule, de s'interroger, de regarder en elle-même.

Sans doute elle ne dort pas mieux que moi cette nuit-là; ce fut pour tous les deux comme une veillée des armes avant notre dernière rencontre.

Mais ma veillée à moi ne fut qu'un délire continu de bonheur. Elle m'aime! elle m'aime! répétais-je. A peine si mon exaltation me permettait de penser à ce que pouvait, à ce que devait souffrir Thérèse, en tête à tête maintenant avec sa conscience. Peut-être son ignorance, en lui cachant le danger, lui épargne-t-elle l'inquiétude, pensais-je; et cette vraisemblance m'excusait de ne pas la plaindre. Fût-elle tourmentée d'ailleurs, quelque douceur devait se mêler à son supplice. Si funeste qu'il soit dans la suite, l'amour ne crée-t-il pas autour de lui une atmosphère de félicité? Je m'aveuglais ainsi, et cependant ce que je savais de mon amie aurait dû m'avertir que pour elle, dès la première atteinte de la passion, ce serait le combat et le martyre.

Si j'avais pu en douter, son visage, quand je la revis le lendemain, eût bientôt fait de me renseigner. La fièvre m'avait fait sortir du lit dès avant l'aube; après une fausse sortie dans la rue qui devait assurer la liberté de mes mouvemens, j'étais rentré par l'escalier de la terrasse, et là, blotti derrière un massif de lilas, j'attendais, je guettais l'arrivée de mon amie. Peut-être le hasard me ménagerait-il un dernier tête-à-tête, et je me tenais prêt à aider le hasard.

Plus d'une heure s'écoula dans l'impatience de mon affût. J'avais entendu la servante se lever, remuer dans la maison, ouvrir les fenêtres, porter les déjeuners dans les chambres. Puis ma belle-mère et ma femme étaient parties à l'heure habituelle, leur paroissien à la main; la servante après elles était allée au marché. Nous étions seuls, Thérèse et moi, dans la maison. Mais descendrait-elle avant le retour de ces dames, avant l'arrivée de Marc? Elle était levée; une ou deux fois je l'avais aperçue derrière le rideau un moment écarté de sa fenêtre. Elle regardait le temps qu'il faisait, sans doute. La matinée était sombre, cloîtrée, silencieuse; le ciel était chargé d'humidité diffuse; les montagnes voilées à mi-corps ne laissaient voir de la vallée que l'horizon le plus intime, le cercle habituel de nos promenades, les plus proches hameaux, les clos d'herbe au bord du gave, les châtaigneraies au bas des pentes.

Je désespérais de la voir quand elle parut enfin sur le seuil de la porte à vitres du salon. Elle ? non pas, mais une autre elle, une figure qu'il me semblait n'avoir pas encore vue, tant elle était changée. Une nuit de passion, une secousse d'orage, avaient repétri ce visage que je croyais si bien connaître. Sa beauté restait, mais combien différente ! Tout ce qu'il y avait encore sur ses traits d'expression enfantine avait disparu ; à la place des colorations d'aube si délicates, dont elle était parée jusque-là, c'étaient, dans la cernure des yeux brillantés de fièvre, dans la minceur frémissante du sourire, dans le trouble de la chair pâlie où montaient de brusques flambées de pourpre, c'étaient toutes les évidences de l'amour douloureux, de la passion aux prises avec le devoir.

Elle frémit en m'apercevant.

— La montagne est en deuil de vous ! lui dis-je en lui montrant la vallée en pleurs sous les rideaux de brume. Et moi, ajoutai-je, j'aurais voulu qu'elle se fit plus belle ce matin, pour que vous en emportiez un meilleur souvenir.

L'air de soumission tendre de mes yeux, l'humilité de mon attitude, la détendirent.

— Un meilleur souvenir ? répliqua-t-elle. Pensez-vous que ce fût bien nécessaire ?

Sa tristesse me fendait le cœur. Je ne sus pas plus longtemps me contraindre.

— C'est donc fini, balbutiai-je ; nous ne nous verrons plus, mademoiselle Thérèse !

— Sans doute, et c'est mieux ainsi, dit-elle en détournant les yeux. Je ne suis restée que trop longtemps à Argelès. On m'attend là-bas, on me réclame. J'ai autre chose à faire dans la vie, vous le savez bien, que de me promener et de causer, — même avec vous ! Mes doigts se rouillent ici, et sans mes doigts, que deviendrait ma mère, que deviendrait mon frère ? Et puis... elle hésita un moment, comme si elle avait quelque chose à ajouter, et conclut d'un geste vague en secouant la tête :

— Je sais tout cela, lui répondis-je ; je ne suis ni un égoïste ni un ingrat. Permettez-moi seulement de toujours penser à vous comme à la plus chère, à la meilleure des amies.

— Si je vous le défendais, vous ne manqueriez pas de me désobéir ; fit-elle en souriant. D'ailleurs ni vous ni moi ne sommes tout à fait les maîtres de nos pensées ni de nos rêves. Nos volontés nous appartiennent heureusement ; et c'est assez, n'est-il pas vrai ?

— Hélas ! lui dis-je, combien l'accord est difficile quelquefois entre la volonté et le cœur !

— On lutte, répondit-elle, avec une dureté d'orgueil dans le timbre de sa voix.

Nous nous taisions. Un coup de sifflet montant de la gare nous rappela brusquement à l'un et à l'autre l'heure prochaine de l'adieu. Thérèse s'attendrit.

— M^{me} Lavernose m'a fait promettre de lui écrire; vous aurez souvent de mes nouvelles, — si elles vous intéressent encore, dit-elle avec une nuance de coquetterie.

— Que vous êtes bonne! m'écriai-je en un élan de tout mon être; et que je vous aime! ajoutai-je à voix plus basse.

Sa pâleur m'avertit de ne pas continuer.

Elle s'appuyait au mur de la terrasse, prête à défaillir. Et moi j'étais là, balbutiant des paroles d'excuses, avec une envie folle de la prendre, de la serrer dans mes bras, d'aller chercher mon pardon avec mes lèvres sur ses lèvres. Car nous en étions déjà à ce point où l'amour seul peut guérir les blessures de l'amour.

L'arrivée de Cyprienne et de ma belle-mère sur la terrasse mit fin à mon embarras et à l'angoisse de Thérèse. Presque au même moment Marc faisait son entrée. Et ce furent les préliminaires du départ, les derniers préparatifs, le bruit triste des malles traînées sur le plancher comme d'un cercueil qu'on emporte et les adieux à la maison, la caresse du doigt aux touches du piano, le regard au jardin, à la vallée. Thérèse pleurait et elle avait honte de ses larmes, honte de me les montrer, honte de laisser croire aux autres, à ma femme et à ma belle-mère, qu'elle les versait pour elles. La nécessité de mentir la révoltait; d'autant qu'à ses marques de regret répondaient de vrais témoignages de sympathie. Notre petit monde pleurait Thérèse : Cyprienne, ma belle-mère, tous. Jacques sanglotait depuis la veille, et la petite servante, avec le beau geste d'une pleureuse antique, cachait sa figure dans un pan de son tablier. Jusqu'au docteur qui allongeait une poignée de main à sa malade du haut de son cheval barbe, compagnon inséparable de ses tournées; jusqu'aux gens de la rue qui s'attroupaient pour la voir passer au seuil des portes.

Elles approchaient, elles sonnaient enfin, les minutes brutales : l'omnibus, la gare, le wagon.

Thérèse était montée dans son compartiment; penchée à la portière, avec un bouquet de roses à la main, offert par Cyprienne, elle me regardait. Oh, ce dernier regard, ce sourire pâle dans les roses! Que voulait-elle dire? Quel ordre, quelle promesse me léguait-elle en s'en allant? Le train se mettait en marche et elle me regardait, elle me souriait encore. Puis peu à peu ses yeux perdirent le regard, ses lèvres le sourire. Une seconde encore, et je ne vis plus de Thérèse qu'un peu de pâleur dans du rose. Et tout disparut.

XVI

— Bonne journée pour voyager ! déclara Cyprienne ; le temps doit être couvert en plaine. Mademoiselle Romée ne souffrira pas trop de la chaleur.

— La pauvre enfant est encore faible, ajouta ma belle-mère ; l'émotion l'a brisée ; elle avait l'estomac fermé ce matin.

J'écoutais naître et mourir ces propos sans sortir de mon rêve. La voix de Marc m'éveilla.

— Eh bien, m'interrogeait-il, que pronostiquez-vous ? Pensez-vous que le brouillard se lève ? Avons-nous chance de voir quelque chose, si nous montons à Pibeste ?

J'avais oublié ce projet d'ascension arrêté la veille avec l'ami de Thérèse. Et la journée à vrai dire n'était pas engageante. Mais au point où nous en étions avec Mare, je ne voulais pas avoir l'air de reculer devant un tête-à-tête.

— Le brouillard se lèvera peut-être ; il remue déjà ; le Léviste tantôt laissait voir sa couronne ; bon signe ; ce serait parfait si nous pouvions arriver là-haut avant l'invasion du soleil.

Une demi-heure après, nous nous mettions en route. Vous avez sûrement vu Pibeste, mon cher ami ; de la porte de l'hôtel on vous l'a montré dressant sa corne au-dessus du clocher d'Argelès, dans le ciel oriental. C'est une montagne de médiocre altitude, assez pauvrement boisée, dont le seul mérite est de pointer en avant de la chaîne, de façon à laisser voir, par-dessus la tête des pics voisins, l'immensité des plaines de la Bigorre et du Béarn. A la croix d'Ost, près de la fontaine miraculeuse de Saint-Sesthé, nous quittâmes la route de Lourdes pour attaquer la montée, une montée tout de suite assez raide dans de la pierraille calcaire, à travers des paysages calcinés, abandonnés par les troupeaux. Les mornes gris de Lias et de Géü s'érigeaient en face de nous, sur la rive opposée du gave qui fuyait en des méandres d'un bleu pâle, enguirlandés de saulaies et de vergnes. Des ardoisières, des carrières de marbre déchiraient çà et là l'uniformité des pentes ; des éboulis de rocaille s'en échappaient comme des ruisseaux tristes, et des villages pauvres étalaient leur nudité pouilleuse au pied d'un médiocre clocher.

L'épaisseur d'un taillis nous dérobaient bientôt ce spectacle. Nous voyagions à travers des cépées en croissance qui s'étreignaient au-dessus du sentier. Et la monotonie de cette prison de feuilles nous obligeait à causer. Par quelles transitions insensibles, ou, qui sait, adroitement ménagées par mon interlocuteur, en vinmes-nous à parler de l'amour ? Mare le trouvait mal compris et singu-

lièrement rabaisé par la littérature contemporaine. Romanciers ou poètes, presque tous avaient raconté ou chanté la passion, qui n'est, expliquait-il, qu'un élément ou un passage de l'amour : l'état de fièvre créé par l'obstacle. Dans la littérature comme dans la vie, la tendresse seule est la forme la plus haute, la forme complète de l'amour.

— Peut-être avez-vous raison au point de vue social, lui répondis-je, mais votre esthétique est bien étroite. Hors de la tendresse, pas de beauté ! Allons donc ! Comme si Phèdre n'avait pas les mêmes droits à l'éternité que Bérénice ! Commencez donc par réformer l'humanité, mon cher monsieur, avant de régenter la littérature.

— C'est qu'elles ont partie liée, répliqua Marc. La morale du littérateur ne peut pas différer de celle de l'honnête homme.

— Je le veux bien, si vous m'accordez que l'idéal de l'honnête homme a varié de siècle en siècle et même d'une génération à la suivante, dans ce siècle-ci, qui va plus vite que les autres. Décrétez l'unité des esprits, fixez le symbole des croyances, bâtissez le temple où abjureront les hérésies et les schismes, et nous verrons après. Car il vous resterait encore à uniformiser les tempéramens et les caractères. Imposer le même idéal de l'amour à un bilieux ou à un sanguin, à un nerveux ou à un lymphatique, la tâche n'est pas facile. Et les déséquilibrés, qu'en ferez-vous ? les déséquilibrés, c'est-à-dire presque tous les artistes et les poètes. Comment s'y prendront-ils pour commander à leurs passions, pour les faire pencher du côté de la tendresse et du sacrifice, eux dont la tête est toujours prise avant le cœur !

— Eux comme les autres ; je n'admets pas d'irresponsables. Et sans doute, une fois déchainées, les forces de la passion se font aveugles et sourdes ; elles ont une vie parasitaire, ennemie de la nôtre ; c'est à nous d'arrêter leur éclosion, de les étouffer dans l'œuf.

— Je voudrais vous y voir, monsieur le moraliste, répliquai-je ; je voudrais voir votre machine à raisonner aux prises avec votre imagination. Exorciser le rêve est facile à dire à qui ne rêve pas ; mais quand c'est le rêve qui mène la vie ; quand la sensibilité vibrant au moindre choc vous met à la merci d'une odeur, d'une musique, d'une image, que faire et comment résister ?

— Fermez les yeux, bouchez-vous le nez ou les oreilles !

— Pauvres précautions, mon cher, contre les fatalités de l'instinct. Songez que les êtres d'imagination sont tous, ou peu s'en faut, des enfans ou des sauvages, des impulsifs, des inconsciens.

— Inconsciens, donc innocens, n'est-il pas vrai ? C'est-à-dire

que vous par exemple, qui avez l'âme d'un poète, s'il vous plaisait, sous prétexte de musique ou d'image, de faire une infidélité à votre femme, vous seriez tout prêt à vous absoudre. Laissez-moi croire que vous hésiteriez, le cas échéant.

— Peut-être en effet reculerais-je devant l'infidélité matérielle ou même devant la trahison du cœur qui briserait le lien affectueux ; mais l'infidélité du rêve, la trahison des yeux qui se tournent, comme les plantes amoureuses du soleil, vers une beauté supérieure, celle-là, pourquoi me l'interdirais-je ? Que j'aie l'imagination occupée d'un rythme vivant ou d'un rythme d'art, où est le mal et à qui ma dévotion pourrait-elle nuire ? Quand j'en serai là d'ailleurs, mon cher monsieur, je ne manquerai pas d'avoir recours à vos lumières. En attendant, je vous permets de supposer tout ce qu'il vous plaira sur mon compte, même le pire !

— Vos *distinguo* me paraissent bien un peu perfides, mon cher monsieur Lavarnose ; mais vous aurez beau essayer de m'en faire accroire, vous ne réussirez pas à changer la bonne opinion que j'ai de vous, conclut Marc.

Évidemment il n'avait aucune envie de se brouiller avec moi, il lui suffisait de m'avoir confessé et averti.

Le paysage nous reprenait d'ailleurs, faisait diversion presque au même instant. Nous sortions, nous nous évadions enfin de l'interminable taillis où nous dialoguions depuis une heure. Et le brouillard nous quittait en même temps. C'était devant nous la fête de l'été, la splendeur du ciel pyrénéen, la délicatesse de l'azur autour des rochers et des arbres. Des bouquets de hêtres s'espaçaient à travers un éboulis de masses calcaires. Et au-dessus de cette pente rocailleuse, s'évasait la coupe verte d'une étroite vallée de pâturages cernée par les pointes terminales de Pibeste. Des troupeaux de vaches, des ramades de brebis tondaient l'herbe au bord des sources ou rumaient, couchées à l'ombre des roches surplombantes, observées par des cabanes de bergers qui se groupaient au sommet d'un mamelon de daphnés et de bruyères. Et c'était, plus haut encore, la facilité d'une estibe en pente douce, d'où les quenouilles d'asphodèles se levaient en moisson blanche. Tout le revers de la montagne en était habillé, et l'odeur qui en émanait était si forte que les papillons se pâmaient engourdis, se laissaient prendre sur les fleurs.

Le sommet pointait au-dessus, défendu comme d'une dernière barricade par une cépée de hêtres. Marc y arriva le premier. Cet élan l'avait mis hors de lui. Debout sur le roc, il triomphait, prenait possession des paysages étalés confusément devant lui.

Le brouillard du matin s'était épaissi en montant ; il s'inter-

posait par endroits, flottait entre la plaine et la montagne, et ces intervalles de néant donnaient à l'espace démesuré qui fuyait, reculait sous nos regards, un aspect de chaos, de planète en formation. Plus près cependant, à la base de Pibeste, des morceaux de pays se précisaient; on distinguait un village, un lac, un tournant de route, un moulin sur le gave. Et cela était chétif, sans beauté, sans intérêt. Le moulin avait l'air d'un jouet d'enfant, le lac d'un bijou naïf, la route d'un fil blanc où se trémoussait une humanité minuscule.

La plaine fuyait au delà oscillante, monstrueuse, d'une vastitude aussi pénible au regard que l'infini peut l'être à la pensée. Une traînée blanche apparaissait au bord d'une ondulation de cette mer, comme un peu d'écume à la crête d'une vague. Je nommai Pau. Tarbes, à notre droite, se cachait derrière le massif du Léviste, mais des détonations sourdes, irrégulièrement espacées, nous orientaient, trahissaient sa présence. C'était l'arsenal qui essayait ses canons.

Marc ne se lassait pas de questionner. Tandis que je subissais, écrasé, la fascination, la nausée de l'immense, le futur agrégé, aux prises avec le décourageant horizon, faisait méthodiquement sa conquête. La plaine une fois soumise, il se tournait vers les montagnes. Elles nous dominaient, nous enfermaient dans un cercle de figures étranges. Sous leurs casques de neige, à travers la fumée tourbillonnante des nuages suspendus à leur cime, les plus lointaines apparaissaient comme détachées de la terre, en essor vers l'azur. Je les désignai à Marc. C'était par-dessus la crête allongée de la Pène de Lhéris, la pyramide bleue du pic d'Arize, le colosse qui veille au seuil des Pyrénées. Plus reculé, jaillissant du dédale obscur de la chaîne, le Mont Perdu s'exhaussait, formidable, avec sa couronne blanche de glaciers comme le roi de la mort. Géométrique et noir, le Cylindre, à côté, faisait l'effet de quelque monument funéraire, d'un hypogée barbare pour une dynastie d'avant l'histoire. Le Vignemale et le Balaïtous fermaient le cercle; le Vignemale cuirassé d'argent, avec sa Piquelongue en arrêt, crevant le ciel de sa pointe aiguïlée comme une flèche de sauvage, le Balaïtous hérissé, crevassé, fracassé, pareil à une citadelle en ruine vaincue par les élémens.

Pibeste s'humiliait au pied de ces despotes, et je faisais comme Pibeste. Marc exultait, au contraire, son humanité semblait accrue, sa personnalité exagérée par le défi des cimes.

L'ascension de Pibeste l'avait mis en goût, il parlait de monter le lendemain au Vignemale. Puis sa pensée se porta vers une autre tâche, vers une autre victoire. Un large morceau de l'Aquitaine était là, devant son futur historien; Marc rece-

vait l'hommage du duché sur lequel il avait fondé sa fortune.

Il me parla de sa thèse et des avantages immédiats qu'il allait en retirer. C'était la certitude d'un poste dans une faculté, d'une situation de maître de conférences, de chargé de cours peut-être : la vie matérielle largement assurée, et l'autre du même coup, le bonheur dans le mariage. Encore un an, deux ans au plus d'épreuves, et ce serait la sécurité dans une carrière honorable et indépendante, à côté d'une compagne choisie par lui, d'une épouse aimable et sage, ornement de son foyer, fidèle appui de son cœur. Et il ne s'agissait pas d'un roman en l'air ; Marc connaissait cette perfection, il était en relations quotidiennes avec sa famille ; il avait tout lieu de croire que sa demande, quand il jugerait à propos de la faire, recevrait un bon accueil. Il n'attendait que la certitude d'une place et d'un traitement pour conclure. — Mais, ajouta-t-il, d'ici là, j'ai peur. Sans doute ma jeune amie n'ignore pas que j'ai de l'affection pour elle, mais le reste, le sentiment plus tendre, le projet d'union intime, je me suis interdit de le lui dire. Peut-être l'a-t-elle deviné ; cependant je ne vois pas qu'elle y réponde autrement que par de l'amitié, et c'est bien quelque chose, c'est même tout ce que je souhaite provisoirement ; mais si l'amour allait venir, l'amour pour un autre ! Elle est libre après tout, libre pour le mariage, libre même, — il faut tout envisager, — libre pour la passion.

Sur ce mot de passion, Marc, qui avait baissé les yeux en même temps que la voix pour m'expliquer ses craintes, les leva sur moi brusquement :

— Voyons, mon cher monsieur Lavernose, continua-t-il, nos relations si récentes ne m'autorisent peut-être pas à vous ennuyer de mes affaires, mais nous sommes situés ici à quelques centaines de mètres au-dessus du niveau des conventions sociales. Permettez-moi d'avoir recours à votre expérience. Vous devez connaître les femmes mieux que moi. Moi, je n'en ai jamais regardé qu'une, et celle-là je l'aime trop pour la juger de sang-froid. Mais vous la connaissez aussi, vous, cette jeune fille dont je vous parle, cette fiancée sans le savoir ; vous venez de passer un mois avec elle, elle vous a parlé de moi, sans doute ; croyez-vous qu'elle m'aime un peu, qu'elle m'aime assez pour me garder son cœur ? C'est que, voyez-vous, je ne me fais aucune illusion sur mon compte ; ni mon caractère, ni mes goûts n'ont rien qui parle à l'imagination d'une jeune fille. Aimer n'est pas tout, il faut savoir aimer. La tendresse, c'est le pot-au-feu de l'amour, petit régal pour une imagination romanesque. M^{lle} Romée saura-t-elle me comprendre ? Je l'espère quelquefois. Il y a des jours où je la vois si paisible, si raisonnable, si laborieuse, qu'il me semble que

nous sommes faits l'un pour l'autre ; et ces jours-là sont les plus nombreux. Mais quelquefois tout change, tout se gâte ; c'est l'inquiétude, c'est le caprice. Pourquoi, à quel propos ? Vous me rendriez un vrai service, mon cher monsieur André, si vous pouviez m'éclairer là-dessus. Que feriez-vous à ma place ? Conseillez-moi. Est-il prudent de laisser aller les choses ? Vaut-il mieux demander dès maintenant à M^{lle} Romée un engagement formel ?

La confiance de Marc ne m'avait rien appris. Peut-être en aurais-je souffert cependant, peut-être me serais-je révolté quelques jours plus tôt, quand, amoureux sans espoir, je n'osais pas compter sur Thérèse. Mais la certitude d'être aimé avait purifié mon amour, l'avait agenouillé devant elle. Elle planait si haut que le rêve seul, comme une fumée d'encens, pouvait désormais l'atteindre. Que m'importaient dès lors les projets infraterrestres de mon rival, son programme de félicité bourgeoise ? A quelque titre qu'il fût auprès de Thérèse, ami désintéressé ou futur époux, j'avais conclu avec elle des fiançailles supérieures aux droits qu'il pouvait prendre. M'oubliât-elle même, son image me resterait ; et au point d'exaltation où j'étais arrivé, je me sentais capable de me contenter de cette union immatérielle.

Marc, cependant, attendait ma réponse. Elle fut aussi ambiguë qu'un oracle. Je m'excusai d'abord de mon peu d'habileté à débrouiller les ressorts de l'âme féminine. Et qui pouvait se flatter de la bien connaître ? L'expérience était à recommencer pour chacun à ses risques et périls. M^{lle} Romée était certes une personne de grand sens et de grand cœur, et elle m'avait toujours parlé de Marc dans les meilleurs termes ; quant à décider si elle se contenterait de ce que Marc avait à lui offrir, vraiment on m'en demandait trop ; je me récusais. En ménage comme pour l'autre vie, c'est la foi qui sauve. Thérèse avait-elle foi en Marc ? Marc avait-il foi en Thérèse ? A cette question, elle et lui pouvaient seuls répondre.

Marc se taisait. Peut-être n'ajoutait-il pas grande importance à une consultation qui n'avait été qu'un prétexte à me faire parler. Peut-être aussi s'interrogeait-il, se livrait-il à l'enquête sur lui-même que je venais de lui conseiller, première et douloureuse épreuve de son amour. Pour un esprit avide autant que le sien de lumière et de certitude, l'ombre où il se débattait, le doute sur la durée possible du lien qui l'unissait à Thérèse devaient être bien pénibles. Thérèse l'avait-elle compris, l'aimait-elle assez pour l'attendre ; lui-même avait-il assez de confiance en son amie pour ne pas la troubler de ses inquiétudes ? Il me semblait lire cette perplexité dans ses yeux, dans l'hésitation même de sa démarche.

Depuis un moment déjà nous avions commencé à descendre. Le brouillard nous talonnait. Les cimes, peu à peu, s'étaient voilées, l'horizon se fermait; la muraille mouvante se rapprochait de nous. Bientôt elle [nous enveloppa de ses réseaux humides. A peine si, dans l'incertitude de cette nuit grise, subitement tombée, nous] pouvions reconnaître le bon chemin. Le grondement du gave, qui se heurtait, quelques centaines de mètres plus bas, aux contreforts de Pibeste, nous avertit une ou deux fois du danger où nous avait mis une fausse piste. Le sentier contournait la crête de la montagne, assez mollement inclinée du côté par où nous étions venus, mais qui, de l'autre côté, vers Lugagnan, tombait brusquement en précipices. Le brouillard, d'abord sec, s'était mis à couler, et la mouillure des pierres aggravait la difficulté de la descente. Arrivés au niveau des pâturages, nous décidâmes de nous abriter un moment et de nous sécher dans la cabane des pâtres. Le gîte était misérable : une hutte de pierres sans porte, sans fenêtres, avec un toit intermittent d'esquilles calcaires que rejoinaient mal des mottes de gazon. Les bergers nous firent place sur le banc de sapin où ils s'allongent, roulés dans leurs couvertures pour dormir; ils allumèrent en notre honneur, devant l'ouverture de la cabane, un feu de rhododendrons; ils nous offrirent du lait et du fromage.

C'étaient des gens de Vidalos qui gardaient pour le compte de quelques propriétaires du village. Ils étaient montés avec leurs bêtes à la fin de mai, dès que la neige avait eu [fini de fondre; ils ne devaient descendre que vers la mi-octobre. Ils ne se plaignaient pas du salaire ni du gîte. Ces pacages de moyenne altitude sont assez sûrs. Les bêtes et les gens y sont moins exposés que dans les hautes estibes; les sautes de temps y sont moins fréquentes, plus rares les bourrasques de neige et les glissements de terrain causés par les pluies d'orage; et la nuit, si les chiens aboient, il n'est pas utile d'armer le fusil pour faire peur à l'ours. La proximité du village leur était d'ailleurs avantageuse; ils avaient le pain et le sel à deux heures de marche de la cabane, et le dimanche, en grim pant à une brèche qu'ils nous indiquaient de la pointe de leur bâton ferré, ils pouvaient voir le clocher de leur paroisse et s'unir aux prières annoncées par les carillons légers qui invitent à la messe, par les sonneries lentes qui promulguent la bénédiction.

Marc s'informait de leurs familles. Un des bergers était marié depuis six mois; un autre [était fiancé; sa promise était servante à Cauterets; ils devaient *épouser* après la saison.

— Et ça ne vous inquiète pas de la savoir loin de vous, avec tous ces hommes, ces étrangers, ces garçons d'hôtel autour d'elle? interrogeait Marc.

— A quoi ça me servirait de me tourmenter? répondit le garçon en finissant d'écumer une jatte de lait. D'ailleurs, ajouta-t-il, je connais Méniquette depuis longtemps; j'ai confiance.

— Et vous faites bien, approuva Marc. Puis se tournant de mon côté : Vous l'avez entendu, me dit-il; cet homme a répondu pour moi. Moi aussi, j'ai confiance.

Allègre et dispos, il reprenait en même temps son bâton de route et nous repartions à la descente. Nous ne nous parlions plus. A quoi bon? Lui m'avait dit ce qu'il avait à me dire; il m'avait prévenu, il avait pris sa position de combat. Et moi j'avais hâte de l'embarquer, de me délivrer de lui, pour me donner tout entier au souvenir de Thérèse.

Le futur agrégé devait nous quitter le soir même pour aller coucher à Cauterets. Je remplis jusqu'au bout les devoirs de l'hospitalité; je le conduisis à la gare. En chemin il s'était mis à me parler de mes travaux d'archéologie commencés. Il me traçait tout un plan d'études pour Jacques. Il craignait de m'avoir blessé tantôt, et quoiqu'il se trouvât en état de légitime défense, il s'efforçait de guérir ma blessure. L'ennemi redevenait l'apôtre. Il s'offrait à me donner de loin, si peu que je les crusse utiles, son appui et ses conseils : « Si vous avez besoin d'un document, d'une recherche pour vos études ou pour celles de Jacques, ne craignez pas de vous adresser à moi. Je suis au courant des bibliothèques et des catalogues; vous pouvez vous fier à mon exactitude. D'ailleurs j'aurai peut-être recours à vos bons offices pour ma thèse. Ce ne sera qu'un échange, » concluait-il.

Le train partait; Marc me tendit la main. J'étais seul. Je pris pour rentrer chez nous par le plus long et par le plus désert. J'errai dans les avenues à moitié habitées qui s'ouvrent à gauche de la gare entre le gave et la route de Pierrefitte. Des villas en construction, des jardinets récents, de grêles massifs, s'espaçaient des deux côtés avec des intervalles de prairies, des ouvertures d'allées qui finissaient en sentiers, perdues à dix pas dans les cultures. La nuit était tombée; des flambées de gaz luisaient à travers les avenues, et dans la paix de la vallée se propageait, en même temps que les musiques lointaines du casino, la fraîche crécelle des sauterelles.

Je m'abandonnais à la nuit; je la laissais tisser autour de moi ses voiles de solitude et de silence. J'étais délivré de l'action, délivré des responsabilités et des angoisses du vouloir; en accord avec les autres et avec moi-même. Le départ de Thérèse avait tout harmonisé. Plus de désirs, partant plus de remords. Au lieu des tourmens et des ivresses de la passion vivante, c'était désormais, devant moi, la douceur continue, la sérénité du rêve.

Dans le dédale du parc inachevé où s'attardait ma flânerie, au bord des massifs de lilas déflouris, sur les blocs de rocher le long du gave, je heurtai plusieurs fois des couples d'amoureux ; les voix se taisaient à mon approche, et c'était, dans l'ombre, la fuite légère d'une robe. Et je les plaignais de fuir, je les dédaignais de se cacher. Que ne s'affranchissaient-ils, eux aussi, du servage de la chair ?

XVII

Ce fut comme une autre vie qui commença pour moi le lendemain ; une vie en arrière, dans le souvenir. La réalité présente ne me touchait plus ; pas même la réalité qui se rapportait à Thérèse. Elle écrivait régulièrement à ma femme, et ses lettres, longuement commentées, étaient l'événement de la semaine. On lisait cette chère écriture, on en parlait devant moi ; je la lisais, j'en parlais aussi ; mais cette Thérèse récente n'ajoutait rien à la Thérèse qui vivait en moi, à celle dont ma piété entretenait l'image.

C'était à cette Thérèse-là que j'appartenais désormais. Toute autre société m'était devenue odieuse. Je m'étais emparé de sa chambre, je m'y enfermais avec elle pendant des journées entières. La saison s'avancait et il y avait des chances pour que nous ne trouvions pas de nouveaux hôtes ; j'étais d'ailleurs résolu à les écarter. Ce fut là que je passai dans une claustration à peu près complète, comme dans une maison mortuaire après la disparition d'un parent proche, les premiers qui suivirent son départ. Assis dans son fauteuil, enveloppé de l'odeur légère laissée par ses cheveux et qui me rendait la sensation de sa présence, je revenais, je me représentais heure par heure les semaines précieuses que j'avais passées avec Thérèse. Ce qu'elle avait dit, ce qu'elle avait fait, la couleur de ses robes, les changemens du ciel, je revoyais, je réentendais tout.

Comédien sincère, pour mieux entrer dans la réalité, je me donnais la représentation minutieuse de nos conversations, de nos attitudes. Ce furent de prodigieux enfantillages et je ne vous les confesserai peut-être pas s'ils n'avaient pas contribué à la formation d'un état d'âme qui devait m'être si funeste !

L'idolâtrie n'est pas une forme exceptionnelle de l'amour ; peut-être même n'est-il pas de passion un peu forte qui n'arrive à ce paroxysme. Tout amoureux suppose plus ou moins un lyrique ; moi comme les autres, un peu plus peut-être, j'eus le pouvoir d'idéaliser, de transformer tout ce qui se rapportait à l'aimée. C'est ce qu'en exégèse amoureuse on appelle cristalliser, et l'inven-

teur du mot et de la théorie l'applique, je crois, aux premiers débuts de la passion; mais cette faculté ne se développa chez moi dans son plein qu'à la seconde période, quand le départ de Thérèse m'obligea de chercher des consolations ou des compléments à son absence.

Bientôt le souvenir ne me suffit plus. Je voulus de nouveau fouler les sentiers qu'elle avait parcourus, toucher les arbres qui avaient ombragé nos haltes, les pierres sur lesquelles elle s'était assise. Ce furent autant de reliques, autant de pèlerinages. Quand j'avais dépassé les dernières mesures du faubourg de l'Aïroulat et que je touchais aux grands espaces libres, habités par les châtaigniers, je m'arrêtais aussi ému qu'un dévot au seuil de l'église. Ces pentes gazonnées, ces abris de rochers, ces frondaisons éparses balayant les pelouses, c'était le sanctuaire de mon culte. Je m'asseyais à l'une des places où mon amie et moi nous avions accoutumé de nous asseoir, et, autant que je pouvais m'en souvenir, dans la posture exacte où je m'étais trouvé à côté d'elle. Je lui parlais, j'écoutais chanter dans le silence l'écho affaibli, l'écho charmant de ses paroles. La châtaigneraie, à cette époque de l'année, était déserte, les feuilles mortes sur les sentiers empêchaient d'entendre le sabot des passans, du petit pâtre meneur de chèvres, de la vieille en capulet déteint qui filait sa quenouille en gardant sa vache le long des bordures. Ils m'épiaient de loin, s'étonnaient de me rencontrer chaque jour, s'inquiétaient de me voir parler tout seul, interpeller comme un sorcier les rochers ou les plantes.

Un de ces bergers, un boiteux à qui Thérèse avait fait quelquefois l'aumône, m'accosta un jour, s'informa de celle qu'il ne voyait plus avec moi. Il avait trouvé dans l'herbe, en promenant sa chèvre, quelque chose qui lui appartenait peut-être et il m'exhibait, gâté par la rosée et la pluie, un gant en peau de Suède que Thérèse avait perdu en effet et que nous avions inutilement cherché ensemble. Cette relique ne me quitta plus désormais.

Mais mon idolâtrie en était arrivée bientôt à se passer d'objets matériels; elle s'exerçait en esprit sur les perfections de Thérèse. Comme le dévot qui médite sur une parole ou sur un acte de son Dieu, je me dilatais, je me fondais dans la contemplation de mon amie. Pour entrer plus avant dans la connaissance de sa beauté, pour en atteindre la définition totale, je travaillais à me la représenter en détail; je restreignais mon adoration pendant tout un jour à ses yeux ou à ses lèvres; je m'appliquais à préciser les nuances de ses regards ou de son sourire. Et c'était tout un paradis que m'offrait ainsi cette Thérèse une et multiple, que mon investigation patiente et enflammée diversifiait à l'infini.

A force d'analyser le charme de mon idole, de la célébrer, de la chanter, j'étais arrivé à un état d'hypnose chronique, de possession tout à fait étrange. Les pratiques de méditation et de contemplation par où j'avais travaillé jusque-là à me procurer l'illusion de sa présence m'étaient devenues inutiles. Dès que cessaient les soins matériels, les occupations de ma vie, dès que je m'arrêtais de parler ou d'agir, et quelquefois même à travers mes paroles et mes actes, Thérèse m'apparaissait ; j'étais avec elle. Ainsi qu'il arrive aux âmes élues dans l'état d'oraison, quelque chose m'enlevait doucement à moi-même, je me sentais porté dans un autre et meilleur élément, vers la Beauté et vers l'Amour. Et la source de cette félicité paraissait inépuisable ; les ondes de bonheur où je me dilatais naissaient, se développaient d'un mouvement toujours égal.

J'ai peur de mal m'expliquer et que mes expressions vous paraissent trop fortes. Et moi je les trouve insuffisantes à traduire le paroxysme heureux où je me sentais ravi. Ce don de moi-même avait presque la douceur d'un évanouissement, mais d'un évanouissement sans vertige et qui me laissait la pleine conscience de mon être. Je mourais à moi-même, je mourais de minute en minute avec un sentiment toujours nouveau de repos, de quiétude, de concordance avec les aspirations, avec les lois de ma vie. Je me donnais sans fin, et ce pouvoir croissait de jour en jour ; j'avais franchi les limites du possible ; la porte du jardin mystique s'ouvrait devant moi ; devant moi, s'étendait, illimité, le Paradis de l'Extase. J'étais arrivé à une possession continue de Thérèse qui ne laissait presque rien à envier à la réalité. Je n'avais plus besoin d'évoquer son image ; elle habitait ma pensée ; elle s'imposait à mon sommeil. Je la voyais debout, en marche ; sa robe claire ondulait au rythme de son pas silencieux ; la tête un peu tournée de mon côté, elle m'invitait à la suivre ; ou bien elle se reposait assise dans son fauteuil de convalescente, songeuse, le menton incliné, dans son attitude familière. Et il me semblait saisir le mouvement de ses lèvres qui me parlaient, le son de sa voix, la tiédeur de sa main dans la mienne.

C'était dans le recueillement de sa chambre, de cette chambre où nous sommes, qu'elle m'apparaissait le plus nettement. En plein air, les contours s'atténaient. Les bruits trop rapprochés, les mouvemens de la vie l'écartaient, et une fois enfuie, décomposée, elle était quelquefois lente à revenir. Mais ici l'illusion était complète, et — détail étrange qui aurait dû me mettre en garde — les sens mêmes y avaient une part, une part de plus en plus marquée.

Ainsi déviait peu à peu la tentative d'amour mystique où je

m'étais engagé et que j'avais sans doute poussée au delà des forces humaines. L'excès de spiritualité me ramenait à la matière. Pour avoir voulu perfectionner la vision de Thérèse, mon idolâtrie avait fini par la trop matérialiser. Thérèse idéalisée, sublimée par mon extase, redevenait ainsi devant les yeux de mon esprit la Thérèse vivante, la Thérèse douloureusement, orageusement aimée, disputée par ma passion aux fatalités qui me la rendaient inaccessible. Je retombais dans mes anciennes misères, et ma chute cette fois était plus profonde. J'éprouvais pour l'absente des regrets et des désirs que sa présence même n'avait pas fait naître, des désirs et des regrets plus violens parce qu'ils étaient moins purs. Plus libre avec l'image de Thérèse qu'avec Thérèse elle-même, j'avais laissé sans y prendre garde la volupté enflammer peu à peu et corrompre mon amour. Le mal était fait; c'était fini de mon repos, fini de mon union psychique avec Thérèse. La vision avait appelé la réalité. C'était la réalité que j'appelais maintenant, que je voulais à tout prix.

Inefficaces à partir de ce moment, dérisoires me parurent les suppléances par où j'avais réussi un moment à faire attendre ma passion. La force déchainée du désir emportait comme de fragiles obstacles les trompe-l'œil, les artifices délicats où s'était attardé mon rêve. Eh quoi! quelques lieues à peine me séparaient de celle que j'adorais, de la créature nécessaire à ma vie, et tandis qu'elle pensait à moi, qu'elle me désirait peut-être, je restais là occupé à me leurrer de vaines apparences, à presser dans mes bras un fantôme! Je m'accusais alors, je méprisais mon idéalisme intempestif, je maudissais mes hésitations et ma faiblesse. Ma conscience se taisait, débordée. Seules, des considérations d'intérêt, la peur d'un casse-cou final m'arrêtaient encore. J'évitais de penser à une conclusion quelconque; je fermais les yeux pour ne pas voir le précipice auquel je me trouvais acculé. Ma passion se démenait derrière cette obscure frayeur, frêle et dernier obstacle qui me séparait de l'irréparable.

A défaut de Thérèse, c'étaient ses reliques, que je portais à mes lèvres, c'était son gant, c'était la place de sa tête sur le fauteuil, dans le lit, que je brûlais de mes caresses. Et ces folies en appelaient d'autres. J'écrivais à l'absente, je l'implorais en des lettres qu'un reste de sang-froid m'empêchait de porter à la poste; je formais de vagues projets de réunion avec elle; j'en venais à souhaiter quelque malheur immédiat, une rechute de sa maladie, qui l'obligeât à retourner à Argelès. Une séance récréative de magnétisme à laquelle j'assistai par désœuvrement au Casino m'induisit à essayer le pouvoir de mon fluide pour l'influencer à distance, la contraindre à revenir. Plusieurs fois et le plus sé-

rieusement du monde, je tentai l'expérience, je concentrai ma volonté pour l'envoyer à Thérèse en victorieux effluves. Et pendant des heures, pendant des journées entières après ces tentatives, j'espérais, j'attendais son arrivée; je calculais le temps nécessaire, les retards possibles des trains, et le cœur me battait chaque fois que l'omnibus de la gare roulait le long des rues, traversait la place. Je voyais Thérèse, je la rencontrais partout; je me laissais prendre aux plus fugitives ressemblances. Une première fois au Casino, dans la salle du concert, une autre fois à Pierrefitte dans une calèche qui descendait de Cauterets, il me sembla la reconnaître et, dupe volontaire, on me vit suivre pendant toute une semaine, jusqu'à me faire remarquer d'elle et des autres, une étrangère de l'Hôtel de France qui avait un peu la démarche de mon amie.

Les lettres qu'elle écrivait toujours régulièrement à Cyprienne fournissaient une matière inépuisable à mes inquiétudes. Une dernière, qui me parut plus froide, me donna à réfléchir : Elle m'oublie ! pensai-je, et là-dessus ce fut toute une construction d'hypothèses. La jalousie me reprit ; la figure un moment écartée de Marc Echette me hanta de nouveau, plus haïssable. En même temps que mon amour pour Thérèse, ma rivalité contre Marc avait pris un caractère plus matériel. J'enrageais de ses contacts quotidiens avec mon amie, et si je n'allais pas à soupçonner leur vertu, c'était assez, pour me bouleverser, de penser aux rapprochemens les plus permis, aux poignées de main, au bras offert et accepté, aux effleuremens innocens du piano ou de la table. Mais peut-être y avait-il autre chose entre eux maintenant ; je le craignais du moins. Peut-être Marc l'avait-il pressée de se marier avec lui et peut-être avait-elle consenti ; les bans étaient publiés, le mariage consommé, qui sait ? Chaque jour pendant toute une semaine, je ne manquai pas d'aller au Cercle relever dans les journaux de Toulouse les communications de l'état civil.

XVIII

Je ne me souviens plus au juste du temps que dura cette crise. J'étais perdu ; seul l'instinct de la conservation luttait encore en moi, retardait la solution inévitable. Partir, revoir Thérèse ! Cette nécessité s'imposait, et je sentais bien que je n'y échapperais pas. J'ajournais seulement de semaine en semaine. J'espérais toujours, je ne sais quelle intervention du hasard, quelle poussée de la Destinée qui me rendrait à moi-même, m'épargnerait cette suprême folie.

La poussée vint. Un hasard me sauva provisoirement, me

donna quelques semaines de répit... Ce fut à la distribution des prix de Jacques; circonstance minime à coup sûr, mais dans l'état de déséquilibre où j'étais, le plus léger choc devait suffire à donner l'impulsion, à me jeter à la mer ou à me rejeter vers le rivage.

La cérémonie s'était accomplie selon les rites; un discours que j'avais négligé d'écouter, des fanfares que j'avais été obligé d'entendre, la récitation d'un palmarès coupée d'applaudissemens qui escortaient l'ascension vers l'estrade, des collégiens émus dont le front discordait aux couronnes de papier trop étroites ou trop larges. Tout à coup Jacques était dans mes bras, son bout de laurier à la main, radieux. Cyprienne pleurait, nos voisins battaient des mains. Je pleurai aussi; Jacques reparti, je sentis se rouvrir dans mon cœur la source depuis quelques jours fermée de la tendresse paternelle. Jacques! Ma vie de ces dix dernières années me revenait brusquement, joies et malheurs, tous les événemens du ménage. Et c'était Jacques les malheurs, les joies c'était encore Jacques. Je me rappelais des riens de sa petite enfance, le miracle de son premier pas, de ses premiers balbutiements; je retrouvais la tiédeur de ses caresses, la douceur de sa joue sur ma joue, la pureté de son haleine sur mes lèvres. Je revoyais ces coupes de vêtement, ces nuances de cheveux si vite passées qui font à chaque enfant comme une série de brèves existences! Et j'avais failli oublier tout cela, oublier tous ces petits Jacques lointains, et le Jacques vivant, le petit camarade et le grand ami, Jacques enfin, Jacques!

Ma folie tout à coup me fit horreur. Je reculai, je me rejetai en arrière. Cette Thérèse idéalisée par mon culte, je la vis pour la première fois telle que je l'avais faite : idole monstrueuse à qui j'allais sacrifier mon honneur et ma vie! Insensé, j'avais voulu jouer avec ces forces redoutables : l'imagination et le rêve! j'avais tenté, mage orgueilleux et naïf, de modifier au gré de mon caprice la loi de la nature et de la vie. La vie s'était vengée. Le mage s'était pris à ses artifices, l'évocatour était devenu l'obsédé.

Il n'était que temps de réagir. Je m'y employai sans délai. Tout jusque-là, par bonheur, s'était passé dans ma tête. Pendant qu'une moitié de moi-même s'enfonçait dans l'absurde, l'autre figurait les gestes du bourgeois, du père de famille. Il n'y avait qu'à rentrer dans la peau de mon rôle, à le jouer pour tout de bon. Personne à la maison n'avait pris garde à mon état; ma réputation de distrait avait donné le change; un peu plus ou un peu moins, ni ma belle-mère, ni ma femme ne s'étaient rendu compte de la différence. D'autant que mon détachement de tout me faisait de composition facile, d'humeur paisible et débonnaire. Jamais nous n'avions fait

meilleur ménage avec Cyprienne que depuis le divorce de nos cœurs.

Les vacances de Jacques devaient faciliter ma conversion. La maison était plus vivante, plus animée alors ; le sévère intérieur se déridait, une contagion de gaieté, d'insouciance se répandait, rompait la régularité par trop mécanique des journées et des heures.

Jacques ne me quittait pas. C'était mon compagnon de courses et mon camarade d'études.

Sa curiosité m'amusait, ses idées vives et courtes, ses questions insatiables. Il avait une jolie petite âme légère et vibrante que j'avais plaisir à manier.

Mon Jacques ! Je m'attachai à lui cette fois, comme le noyé à l'épave. Rien que de tenir cette petite main fraîche dans ma main fiévreuse, il me semblait que c'était le salut ! Et j'allai mieux en effet pendant quelques jours. L'image de Thérèse pâlit, se recula de moi ; je crus qu'elle allait s'effacer.

Hélas ! mon illusion ne fut pas longue. Le mouvement que je faisais pour me cramponner à la vie de famille n'était pas un élan, c'était un effort. Je le constatai bientôt. Les affections qui avaient rempli ma vie subsistaient bien encore, mais machinales, inefficaces, vidées de leur substance. Oui, même mon affection pour Jacques. Je l'aimais assez pour me dévouer à lui, pour me sacrifier s'il l'avait fallu ; ma volonté était libre ; mais d'elle-même, au bout de quelque temps, ma pensée était revenue à Thérèse.

Je ne désespérai pourtant pas tout de suite. Comme les incroyans qui prient pour mériter de croire, je continuai de témoigner à Jacques cet amour qui n'était plus dans mon cœur. Je me serrais contre mon enfant, comme s'il y avait eu dans ce contact quelque vertu curative de ma folie ; je l'embrassais quelquefois sans motif, j'attirais sa tête sur mon cœur, sur ce cœur que je n'avais pas su lui garder. Il me semblait que ses baisers à lui, plus sincères, plus ardents, allaient ressusciter la ferveur de mes caresses.

L'enfant s'étonnait de ces étreintes passionnées et muettes, presque douloureuses. Il s'y dérobaît, ne sachant comment y répondre. Ma société commençait à lui peser ; son babil se lassait de s'épancher sans écho. Il avait tiré de ma libéralité — compensation trop facile — quelques jouets : une montre, un cerf-volant qu'il avait hâte de montrer à ses camarades. Il ne tarda pas à me fausser compagnie. Et moi je n'eus pas le courage de le retenir. A quoi bon ?

XIX

Ce fut de nouveau la solitude autour de moi ; mais une solitude assiégée, investie par l'image de Thérèse. Que faire contre elle maintenant ? Quelle conjuration, quel remède ? La médication psychique avait échoué ; valait-il la peine d'essayer autre chose ? Cependant je m'étais quelquefois bien trouvé de la marche pour assoupir mes nerfs, pour mater mes rêves. Plus chanceuse cette fois, l'expérience ne valait pas moins d'être tentée.

Je pris prétexte d'une visite de quelques jours à Marsous ; je bouclai mon sac et je partis. Mais je ne fis que toucher barre à la maison de mes parens. Le bavardage affectueux de ma mère, avide des nouvelles de la famille et de la vallée, ses préoccupations de récolte et d'argent si peu concordantes à mon état d'esprit, ne parvenaient pas à m'intéresser. La bonne femme et moi ne parlions plus la même langue ; j'étais devenu comme un étranger dans ma maison. Pauvre mère ! qu'aurait-elle dit si elle avait pu deviner mes misères, scruter la détresse où je me débattais, affolé. Où était-il, hélas ! le sauvageon de jadis, la petite âme qui s'était épanouie là, si fraîche, entre ces vieilles murailles ? Ah ! qu'il aurait mieux valu ne pas changer, vivre et mourir où avaient vécu, où étaient morts les miens, pareil à ceux d'avant comme à ceux d'après, surgeon du même arbre et cet arbre soudé au roc, enraciné dans les traditions ancestrales ! Mais il était trop tard, j'avais sucé le virus de l'éducation sentimentale ; déserteur du foyer rustique, je devais penser, je devais souffrir en bourgeois !

Dès le lendemain de mon arrivée à Marsous, à l'aube, je me remis en route. Je communiai une dernière fois avec ma mère, sous les espèces du pain bis et du lait encore fumant, je reçus de ses lèvres un baiser rude et cordial, le baiser coutumier de nos adieux, et je m'enfonçai résolument dans l'âpre et tortueux massif qui garde la source du gave d'Azin. Je partis seul. A quoi bon un guide quand on n'a d'autre but que la fatigue ? J'avais d'ailleurs une suffisante habitude de la montagne et de la vie montagnarde pour m'y aventurer sans péril.

Je savais le chemin des cabanes de berger où je pourrais au besoin trouver un gîte pour la nuit, un abri pendant l'orage ; ces bergers, j'en connaissais quelques-uns ; les plus âgés m'avaient servi de guide autrefois ; les plus jeunes avaient été mes camarades d'enfance. Les chiens eux-mêmes, peu hospitaliers aux passans, me faisaient bon accueil ; j'avais appris les paroles et les gestes qui désarment leur colère. Je les évitais d'ailleurs, eux et leurs maîtres, autant que me le permettaient les ressources de mon

havresac. Un surplomb de rocher suffisait à protéger mon sommeil, une poignée de bruyères mortes ou de rhododendrons me donnait la flamme nécessaire à sécher mes vêtemens arrosés par une averse.

Je marchais sans presque m'arrêter, de la pointe du jour à la nuit noire. Pour me fatiguer, pour m'absorber davantage, je choisissais les plus mauvais chemins, les lacets les plus abrupts, les corniches les plus vertigineuses. Que ma pensée fût bornée en même temps que mon regard aux rocailles où heurtaient mes pieds, aux précipices qui bordaient ma route, c'était ce que je cherchais et ce n'était pas difficile à trouver dans ce méchant dédale d'éboulis, de crêtes et de pics qui se hérissent, se cassent ou s'aiguisent entre le Balaïtous et le port de Marcadau. Je me jouais à l'aise dans ces rudes passages, bercé par le vent des cimes, fouetté par l'haleine froide qui monte de l'obscurité béante des cascades.

Le crépuscule me surprenait quelquefois à l'entrée d'une estibe suspendue comme une écharpe de verdure entre deux précipices. Les troupeaux rentraient, les clarines des vaches tintaient longuement; des abois de chiens montaient vers le ciel avec la fumée des cuisines de pâtres. Je m'anuitais dans leurs cabanes. La tête appuyée au sac de sel, en guise d'oreiller, je sentais se poser sur mon front, à travers les trous de la toiture, le regard inquiet des étoiles. D'autres fois, surpris par l'invasion subite du brouillard, je cherchais quelque saillie de rocher, le creux d'un sapin, et j'y demeurais blotti, n'osant pas risquer un mouvement avant la clarté de l'aube. A la descente de Cambalès, une bourrasque de neige m'obligea un soir à m'abriter au plus près, sous l'étroit avancement d'un bloc de granit. Une brebis égarée dans l'estibe vint partager mon gîte; je m'écartai pour lui faire place et je dormis d'un bon sommeil cette nuit-là, mêlé à la tiédeur de sa toison, à la douceur de son innocence.

Les journées passaient ainsi: huit, dix? j'en avais perdu le compte. Les journées passaient et l'oubli ne venait pas. L'image de Thérèse ne cessait pas de me poursuivre. La vie élémentaire que je menais, celle, plus élémentaire encore, autour de moi, des gens et des bêtes, loin de le proscrire, favorisaient, innocentaient mon rêve. La volonté des astres plus proches, le jeu plus visible des forces premières, me conseillaient la soumission aveugle à la destinée, la docilité aux impulsions de l'instinct. Et quel plus beau cadre pour la figure aimée que ce jardin de la haute montagne, ce paradis d'herbe et de fleurs gardé par les précipices! C'était pour Thérèse, les urnes bleues penchées vers le gazon des gentianes, pour Thérèse, le long des sentiers, en cortège, le flambeau triomphal des iris. Elle était là, partout; elle m'attendait le

soir, assise, accoudée au granit, elle me précédait le matin, légère au bord des abîmes.

La fatigue de la marche enfiévrerait encore mes visions, les animait d'une ardeur plus voluptueuse.

Comme les ascètes au désert, les tentations rôdaient autour de moi, plus hardies à mesure que les privations me rendaient plus faible. Hélas ! tout mon effort de conversion n'aboutissait qu'à profaner l'image de Thérèse, à la faire descendre à la portée de mon désir.

Mon courage était à bout ; mes forces défaillaient. Ce train de marche soutenu seulement d'un peu de lait et de pain achetés aux bergers avait fini par m'épuiser. Mes jambes avaient peine à me porter, ma tête à garder l'équilibre. A la montée de Splumouse, le pied me manqua au bord d'un rocher lavé par les vapeurs de la cascade ; je glissai, je roulai dans la pierraille. Des pâtres qui, la saison du pacage terminée, ramenaient leurs troupeaux de vaches et de brebis aux herbages de la vallée d'Argelès, me ramassèrent meurtri, grelottant de fièvre et de froid, au bord du gave. Ils me hissèrent sur la barde de l'âne qui portait leur léger bagage, et ce fut en ce rude équipage que je fis, le soir même, ma rentrée au logis.

J'étais, je m'avouai vaincu. Je cédai à ma douce ennemie, je me livrai tout entier au pouvoir de l'Image. Et cette démission ne fut pas d'abord sans douceur. Après l'infructueuse lutte, il y avait quelque plaisir à fermer les yeux, à se confier au vertige. Ma conscience n'agissait plus ; l'instinct de la conservation lui-même s'était endormi. Il ne me restait plus que le pouvoir d'imaginer et de sentir ; mais imaginer ne me suffisait plus, et la réalité me demeurait inaccessible. Ma vie désormais était vouée à cette impasse. Ni projet, ni rêve. Je descendais d'un pas lent et sûr, je m'enfonçais dans le néant.

La chute précipitée à noires rafales ou alentie en soleillées tardives du bienveillant automne s'accordait avec la décomposition très douce de ma vie sentimentale. Quelque chose pleurerait, s'attendrissait autour de moi, avec moi, me semblait-il. Larmes de pluie, caresses des feuilles mortes, fatigue de l'herbe mourante, tout se prêtait, s'accommodait à mon deuil.

La saison des eaux était finie, les vacances terminées. Les villas avaient fermé leurs persiennes, le Casino avait replié ses oriflammes ; le décor de joie fléchissait, s'effiloçait dans le brouillard. J'errais, pauvre âme en peine à travers ces déchéances, et d'eux-mêmes mes pieds reprenaient les chemins voués au souvenir. Mais je n'étais déjà plus le pèlerin ardent et pieux qui recense et qui recueille ; j'étais le désespéré qui fuit, traqué par

l'idée fixe, l'être machinal qui s'abandonne au destin. Comme les nids du printemps aux squelettes nus des branches, je retrouvais des parcelles de ma vie accrochées aux ronces flétries, mêlées à la litière des pourritures végétales. Et tantôt je rejetais du pied ces vestiges, je souhaitais de les voir s'anéantir avec ma passion au creuset de la mort universelle, tantôt je me prosternais sur ces traces, je collais mes lèvres à l'écorce des arbres, à la boue des chemins.

Depuis une semaine déjà, Jacques avait repris ses occupations d'écolier; dans le rond de la lampe, chaque soir, il feuilletait ses livres, compulsait ses dictionnaires, tandis que, à côté de lui, ces dames travaillaient à broder de fleurs et d'attributs symboliques un tapis d'autel destiné à la paroisse. La ronde familière des heures tournait de nouveau, menée par l'habitude, dans la maison automnale. Et j'étais là moi aussi, identique en apparence et si différent, hélas! J'étais là, prisonnier d'un devoir insipide, m'excitant sourdement à la révolte, combinant des plans d'évasion qui m'épouvantaient, aussitôt ébauchés; et que je laissais en suspens.

XX

Cyprienne fut la première à s'apercevoir de la discordance.

— Qu'avez-vous, André? me demanda-t-elle; que se passe-t-il dans votre tête? Voilà plus de huit jours que vous ne m'avez pas dit un mot d'amitié. Bonjour, bonsoir, vous nous traitez, ma mère et moi, comme des étrangères. Rien ne vous intéresse d'ailleurs; vous ne vous occupez de rien. Qu'avez-vous? Vous paraissez souffrant: si vous l'êtes, dites-le; on vous guérira; vous savez que je m'entends à soigner les malades.

— Un peu de fatigue simplement, répondis-je.

— Ce sont vos courses à pied qui vous ont fait mal, reprit Cyprienne. Mais quelle idée aussi! Comme si vous ne pouviez pas rester tranquille!

— Tranquille. Et je ne le suis que trop. Vous ne voyez donc pas que c'est le désœuvrement qui me tue! Oh! si j'avais un métier!

— N'êtes-vous pas poète, archéologue, que sais-je encore? répliqua-t-elle.

— Ce n'est pas un amusement, c'est une fonction qu'il me faudrait.

La vérité était que je commençais à tourner autour d'un prétexte plausible d'aller à Toulouse. Et ce prétexte était déjà trouvé. Il s'agissait de finir par où j'avais commencé, d'acheter une étude de notaire, et d'abord de continuer mes études de droit à la faculté

de Toulouse où j'avais pris mes premières inscriptions. Comment faire accepter ce projet à Cyprienne et à ma belle-mère ? Je suis honteux de l'avouer, mais l'envie de partir me donna l'ingéniosité nécessaire. Les bonnes raisons d'ailleurs ne me manquaient pas. Je fis valoir les dangers d'une oisiveté prolongée, les tentations du Casino ou du Cercle. Et je citais des noms à l'appui ; j'énumérais de récentes catastrophes.

Ma belle-mère secouait la tête. Tout cela était bon à dire, mais j'étais bien vieux pour prendre un état.

— Vieux, soit, répliquais-je ; cependant je suis déjà à moitié notaire. Avec quelques mois de stage chez un confrère et quelques inscriptions de plus à Toulouse, afin d'avoir un diplôme, je serai prêt à exercer.

— A Toulouse ! s'exclamait Cyprienne. Alors me voilà veuve et vous voilà étudiant !

Je rassurai Cyprienne. J'expliquai qu'on m'autoriserait à préparer mes examens à Argelès. J'en serais quitte avec deux ou trois voyages. Peu de chose en somme pour un résultat de cette importance. Et comme je les jugeai un peu ébranlées, la fille et la mère, je ne poussai pas plus loin ce premier avantage.

— Réfléchissez, leur dis-je, rien ne presse. Ce que j'en ferais, ce serait pour vous autant que pour moi, pour Jacques surtout dont l'éducation, si nous voulons la pousser un peu loin, sera une charge un peu lourde.

Ces dames y pensèrent si bien que ce fut ma belle-mère qui m'en parla la première.

— Si ça ne devait pas vous éloigner trop souvent de nous ! me dit-elle, s'il y avait une étude à acheter à Argelès, on pourrait voir.

Justement il y avait une étude à acheter. Notre voisin, M. Dartigue, pensait à prendre sa retraite. Il m'en avait encore parlé la veille au Cercle. L'étude n'était pas des plus importantes, mais si peu que l'on continuât à bâtir près de la gare, et à spéculer sur les terrains, il y aurait des actes fructueux à passer.

Ma belle-mère était amorcée. Cyprienne résistait encore. Cette perspective de changement la déroutait. Elle se préoccupait de ce qu'on en penserait en ville. Il lui en coûtait de renoncer à notre façon de vivre fermée et obscure, pour prendre un train de cérémonies et de visites.

Je lui laissai le temps de s'accoutumer à cette idée. Je feignais d'hésiter moi-même ; je poussai l'hypocrisie jusqu'à me plaindre des ennuis que me donneraient mes déplacemens obligés à Toulouse. Je déplorai le supplice des restaurants, la tristesse de la chambre d'hôtel. Et j'engageais ces dames à m'accompagner, sachant bien qu'elles se refuseraient à ce supplément de dépenses.

Une catastrophe imprévue, un trou de quelques milliers de francs creusé tout à coup dans les finances de ma belle-mère trop crédule aux valeurs à gros intérêts précipita la crise. Le notariat seul pouvait réparer la brèche. Il fut donc convenu que j'irais à Toulouse, m'entendre avec ces messieurs de la Faculté pour mes examens. Après quoi, l'on ferait des ouvertures à M^e Dartigue.

La Toussaint approchait et l'hiver. Ces dames m'engagèrent à presser mon départ. Une fois entrées dans la combinaison, elles pointaient en avant, s'animaient à décréter l'avenir; et, tout en calculant et en projetant, elles travaillaient à la réfection de ma garde-robe, elles inspectaient soigneusement le linge et les habits destinés au voyage. On m'avait donné des commissions pour Thérèse. Ces dames avaient préparé leurs cadeaux. Il y avait, entre autres souvenirs indigènes, un pot de miel de Marsous et une provision de farine de blé noir pour faire des crêpes. J'y avais joint en mon nom une clarine de vache de fabrication ancienne et encore une de ces quenouilles en bois de frêne que les pâtres pyrénéens décorent de dessins rose vif et bleu pâle dans le goût arabe le plus pur.

Tout était prêt. C'était moi maintenant qui retardais le départ. Tant qu'il s'était agi de machiner ou de manœuvrer le piège où devait tomber ma femme et ma belle-mère, mon ardeur scélérate ne s'était pas démentie. Mais aussitôt le succès de ma mauvaise action assuré, le remords était venu, le dégoût de ce que j'avais fait, la peur de ce que j'allais faire. J'avais pitié des innocens que je sacrifiais, pitié de Jacques, pitié de Cyprienne. Pauvre femme! Tous mes griefs contre elle, si légers d'ailleurs, ne m'étaient plus rien; je ne voyais que ses qualités d'ordre, de fidélité, de dévouement. Ce lien entre nous, que je croyais si relâché, me tirait à elle au moment où je me décidais à le rompre.

Dix fois je fus au moment de renoncer à mon projet, de demander pardon à ma dupe. Je l'aurais fait peut-être si mon secret n'eût appartenu qu'à moi seul. Chaque marque d'affection — même la plus insignifiante — que je recevais de Cyprienne, chacune des recommandations puériles et touchantes qu'elle me prodiguait au sujet de mon voyage me faisait monter le rouge à la figure. Je me détournais d'elle et de mon fils; je n'osais pas les regarder.

Puis c'était un nouvel assaut de l'Image, et mes remords disparaissaient; je ne pensais plus qu'au départ.

Je me souviens de la dernière journée.

C'était au commencement de novembre, une après-midi triste et douce infiniment. Jacques était là, en congé du jeudi. Il me donnait ses commissions pour Toulouse.

— Vous embrasserez Thérèse pour moi ! me recommandait-il.

Cyprienne souriait. C'était affreux. Peut-être ne les reverrai-je jamais, pensais-je. Qui sait à quel désastre je cours ? — Et je me figurais ce qui se passerait après la catastrophe, la maison sans moi, sans rien qui rappelât que j'avais existé, sans un portrait au mur, sans un mot de souvenir sur les lèvres. Mon cœur se serait. L'intimité des choses autour de moi, la cordialité des meubles, faisaient la désertion plus coupable, la séparation plus cruelle. Ils disaient, ces meubles choisis par moi, ces papiers aux couleurs déjà flétries, ils disaient l'illusion de l'entrée en ménage, le château de bonheur, le château fragile construit hier et sitôt détruit de mes propres mains. Un rayon du soleil couchant, un rayon jaune caressait les lilas déjà dépouillés de la terrasse ; par la porte à vitres, entr'ouverte, l'odeur de la saison nous arrivait, une odeur de feuilles mortes et de fleurs mourantes.

Quelque chose aussi se mourait en moi. Mes yeux se mouillèrent. Et, chose étrange, ce n'était pas seulement mon bonheur conjugal que je pleurais, mais encore mon amour pour Thérèse, ou du moins la première fleur de cet amour, le fantôme léger de la jeune étrangère, une Thérèse déjà disparue avec la tendresse voilée, la pudeur aurorale de ma passion naissante.

L'ombre du soir cachait mon trouble.

L'omnibus était là ; j'abrégeai les adieux.

— Télégraphie-nous en arrivant, recommanda Cyprienne.

Et Jacques :

— N'oublie pas que tu m'as promis une arbalète.

Mon Jacques ! ma Cyprienne !

Je partais, et un Argelès crépusculaire défilait devant moi, un Argelès déformé par l'émotion de l'adieu ; les maisons, les jardins, la montagne au-dessus, m'apparaissaient avec les raccourcis ou les prolongemens du souvenir, l'Argelès d'autrefois mêlé à l'Argelès d'aujourd'hui ; une image illimitée, vacillante dans le trouble et dans le rêve.

Mais l'autre image bientôt s'interposait, comme jalouse. Et, aussitôt revenue, elle me reprenait, me remplissait tout entier. Calculs, hésitations, regrets, s'évanouirent encore une fois. Triste jouet de la force imprudemment appelée par l'incantation de mon désir, frénétique et passif, je me laissai porter vers Thérèse.

ÉMILE POUVILLON.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

ART ET MÉTIER

L'IDÉAL ET L'AVENIR DE L'ART

On a beaucoup écrit sur l'art... même et surtout ceux qui n'y entendent rien. Si j'ose m'en mêler à mon tour, c'est seulement, — une fois n'est pas coutume, — pour le faire *en artiste*, j'entends en homme du métier, qui a mis la main à la pâte, comme on dit à l'atelier, et, n'eût-il fait qu'entrevoir en son sincère labeur la lointaine beauté des choses, qui sait du moins ce dont il parle et parle de ce qui le regarde. Nous autres artistes, nous comprenons mal en effet que des indiscrets, nous disons volontiers des profanes, se permettent de juger à tout propos des vérités les plus hautes de notre art, et nous aurions souvent envie de nous fâcher de l'air qu'ils se donnent de vouloir nous diriger, si nous n'aimions mieux sourire de la prétention qu'ils ont de connaître, sans les avoir jamais apprises, les choses les plus techniques de notre métier. Orgueil si l'on veut, mais de cet orgueil est faite la confiance, ou la conscience de l'artiste, et sa dignité.

C'est que l'art, pour toute âme haute ou seulement sincère, est avant tout, est toujours un acte de foi. Aimer et croire, n'est-ce pas la raison profonde de penser et d'agir? Le Beau, je le crois fermement, est une communion où viennent les plus libres esprits; et tout artiste, si indépendantes que soient sa pensée et son action, est toujours, dans une certaine mesure, solidaire de tous les artistes. Il y a vraiment une religion de l'art, et il n'y a pas d'art sans une religion de l'esprit, qui est l'idéal. Pour nous qui le servons et qu'un même amour unit sous la diversité des

âmes, notre joie nous suffit, ou notre peine, à toujours chercher, à désirer toujours. Le travail, cette rédemption de chaque jour, est notre santé intellectuelle, et au fond peut-être notre meilleure récompense.

Souvent nous nous plaisons à deviser de ces choses, entre amis, dans l'atelier tiède encore du labeur de la journée, à cette heure indécise où la nuit qui descend efface doucement devant nos yeux l'ouvrage commencé, et prolonge en rêveries plus hautes l'effort toujours imparfait. Il nous semble alors qu'un pouvoir mystérieux, qu'une singulière vertu, invisible et présente sous les formes, sous les couleurs, sous les sons, relie en une symbolique fraternité toutes nos tentatives dissemblables, comme le Feu, symbole de l'Esprit, unit entre eux tous les métiers, transforme et féconde la matière entre les doigts de l'ouvrier, verse la lumière et la chaleur sur le travail sacré. Nous aimons à songer que ce feu spirituel et l'*autre* ne sont peut-être qu'une seule et même manifestation de la force supérieure; ici, vivifiant la créature, là, expliquant la création, comme la foi vivifie l'amour, comme la prière explique Dieu. N'est-ce qu'un songe?... Non, sans doute! Une loi certaine, inconnue, préside aux évolutions du Beau, comme aux mouvemens des corps ces lois physiques que la science a déjà pu reconnaître et définir. Une force cachée, pardessus nos volontés, dirige vers un même but tous ces rêves épars, tous ces appels à la Beauté, tous ces instinctifs besoins du Vrai. Une merveilleuse puissance d'aimer survit à tous les abaissemens. C'est l'art vainqueur : *Ars ruinæ superstes!*

I

L'art n'est en effet qu'une forme de l'amour : ainsi doit-on nommer d'un mot unique, d'un mot souverain, cette force sacrée, en qui se définit le triomphe du Bien sous l'apparence du Beau. Si la Nature seule, dans le mouvement universel, apparaît immortelle et féconde, sans la parole de cet être mortel, l'homme, qui la nomme, sans la tendresse de cette âme passante qui la juge, que vaudrait cette immortalité? Tout s'épanouit et se renouvelle sous le soleil de vie. Ce n'est peut-être qu'un admirable spectacle, mais dont la meilleure gloire est encore le témoignage du plus humble spectateur. Pour l'artiste le monde n'est qu'un divin paysage où l'être, frère des arbres et du ciel, passe en chantant ou en pleurant! Atmosphère des sens ou atmosphère des idées, c'est toujours dans l'insaisissable espace que vivent pour lui les réalités ou que montent ses rêves. Il écoute, et les choses lui

parlent; il voit, et la vie prend pour lui un sens tout nouveau; il aime, et son amour est utile, et son œuvre est bonne. Aimer, n'est-ce pas, dans l'ordre intellectuel comme dans l'ordre physique, créer après Dieu, comme Dieu, un être, une forme, un verbe? C'est une loi inéluctable que tout doit, pour vivre, s'incarner à un certain moment dans une forme certaine. L'Idée n'y échappe pas plus que l'Être. Tout se réduit, en somme, à cette formule unique : dans la vie physique, pas d'être sans matière, pas d'âme sans l'enveloppe d'un corps; dans la vie intellectuelle, pas d'idée sans l'enveloppe d'une forme; ce que je traduirai : pas d'art sans métier. L'équilibre c'est toujours la loi de la vie et de la vérité, et par conséquent, de la Beauté. Si l'*Art*, en effet, n'est qu'une rare et supérieure puissance d'aimer, c'est-à-dire de connaître par l'amour la mystérieuse beauté des choses, et de refaire *en esprit*, même sous l'apparence des formes passagères, l'œuvre de la nature, le *Métier* est la précise faculté de transformer la matière au gré de cet esprit, le don, mis aux mains du tenace ouvrier, de traduire en formes pures les sensations et les rêves de l'artiste. Il ne faut à aucun prix dissocier ces deux forces, sous peine d'immobilité intellectuelle et par conséquent de néant. L'émotion est indépendante de l'effort et antérieure à l'effort; mais en dehors de cette culture obstinée, qui est le travail, elle est informulée et morte. En revanche, où l'émotion manque, où l'idée est absente, le plus beau métier du monde ne saurait galvaniser ce cadavre, l'œuvre sans foi.

Je crois qu'ainsi entendus ces deux termes d'art et de métier, en apparence opposés pour de bien superficiels esprits, apparaîtront comme liés dans une indivisible unité. Il n'y a pas d'œuvre sans cette union quasi sexuelle de l'*Esprit* et de la *Forme*. Et le chef-d'œuvre n'est que le résultat logique d'une proportion parfaite, harmonique, dans ce rapport de l'art au métier.

Qu'est-ce donc exactement que l'art? Et qu'est-ce que le métier? Je voudrais essayer ici de l'expliquer avec *nos* argumens à *nous*, avec ces preuves de sentiment en quelque sorte, tout intimes, presque intérieures, qu'on devine plus souvent qu'on ne les voit, dans tous les arts, dans tous les métiers. Ce serait, si j'y réussissais, faire comprendre au lecteur ami tout ce qu'il y a d'inconnu, — de méconnu, — dans *nos* arts; et comme ils nous apparaissent tout *autres* que nous les entendons expliquer tous les jours; et d'où ils viennent et où ils vont, puisque aussi bien tout le monde sait ou croit savoir ce qu'ils sont! Mais cela, je le répète, comme il faudrait le dire, — en artiste, pour des artistes, — avec je ne sais quoi de filial et de passionné que nous ne retrouvons

pas dans la bouche des autres, avec des mots incorrects peut-être, mais sensibles en quelque sorte, et trahissant l'ouvrier : je veux dire avec un certain sens plus délicat, plus amoureux, presque aussi différent que le serait un sixième sens, et qui n'appartient sans doute qu'à ceux qui ont pratiqué un art, et qui n'est pas dans les meilleurs écrits, — puisque j'ai osé dire le mot, — des profanes.

L'art, c'est donc bien, à l'origine et avant tout, une émotion, mais une émotion qui prend conscience d'elle-même. C'est encore, si l'on veut, de l'instinct en action, mais de l'instinct que tout notre effort comme toute notre noblesse consiste à *supérioriser* sans cesse. Les arts divers ne sont que les résultats apparens et différens de cet effort, l'ensemble des formes extérieures qu'anime l'intérieure flamme de certaines âmes privilégiées. Pour celles-là, c'est *intellectuellement* l'intense besoin de dire tout haut ce qui murmure en elles; c'est *moralement* la supérieure nécessité de s'élever au-dessus des nécessités, et la mission d'en arracher les autres : quelque chose comme un invincible désir de monter, de respirer par delà l'air étouffant des réalités. L'art, en ce sens, n'est qu'une ascension continuelle. Et les arts, architecture, sculpture, peinture, poésie ou musique, pour distincts qu'ils soient dans leurs applications, ne sont que les manifestations diverses d'un sentiment unique, d'une vérité pour ainsi dire centrale, parce que sans cesse ils tendent à une suprême unité d'idéal, qui est l'expression de la vie par des moyens dissemblables et de plus en plus simples. En ce sens, on peut bien dire que les arts ne sont que des formes plus rares de sentir, et les artistes des êtres spéciaux, de véritables *re-créateurs* de vie en formes, en couleurs, en sons, en idées.

Il me semble souvent, quand je tente d'embrasser de haut toute l'histoire de l'art, comme on contemple du haut d'une colline tout le pays qu'on aime, que, — du premier-né des arts, l'architecture, qui peut et qui doit les contenir tous, jusqu'au dernier venu, la musique, qui est comme l'efflorescence de tous les autres, le parfum délicieux, plus subtil et plus fugitif, qui se dégage, après la longue incubation des siècles, de la pensée humaine, — tout se suit et s'enchaîne, dans un ordre parfait, le long de la route des peuples, chacun ayant l'art qu'il lui fallait, chaque race produisant une forme artistique qui était l'exacte expression de sa vie matérielle et morale, le corollaire de ses croyances, presque la conséquence nécessaire de son climat. On a dit spirituellement qu'un peintre n'a jamais que la couleur qu'il mérite. On pourrait dire aussi justement des peuples qu'ils n'ont eu que

l'art qu'ils méritaient, grand ou médiocre, à proportion de leur degré d'idéal, presque toujours à proportion de la beauté de leurs religions.

Il suffit, en vérité, de refaire par la pensée ce chemin des arts dans l'histoire, de considérer l'essence de chacune des formes d'art et son charme propre, pour être frappé de la ressemblance évidente entre leur cours depuis leurs origines jusqu'à leur décadence, et l'histoire d'une existence humaine. Sur les monumens, témoins des hommes, on voit des hauteurs d'idées, on lit des âges d'art, comme on lit les âges de la vie sur la figure de l'homme, comme on voit dans ses yeux son âme. Surtout on pourrait montrer, comparable à la mort certaine de tout organisme d'où se retire la chaleur centrale, la décadence fatale de tout art dont s'éloigne la foi. Oui, la Foi, une affirmative croyance en quelque chose d'au delà, les dieux ou Dieu ! Qu'est-ce donc que les arts dans l'humaine histoire, sinon le vêtement merveilleux d'un ardent ou tendre besoin de croire ? Et quelle misérable chose, quelle dérision que la Beauté, si elle n'était la forme du divin possible, du divin probable, du divin certain ! Mais déjà, dans la pensée de l'homme, le chemin des dieux à Dieu est fait. Le chemin des arts à l'Art se fait par la même nécessité de marcher, de monter. L'unité est évidemment le but humain. Dans quelle mesure l'unité artistique sera-t-elle la conclusion de l'art ? En quel sens l'unification scientifique ou l'égalisation sociale affaibliront-elles l'art, — peut-être jusqu'à le détruire ? Mais c'est là refaire, après tant d'autres et moins bien sans doute, de l'histoire de l'art en manière de philosophie, et de nouveau en littérateur et non plus en artiste... Je voudrais bien qu'on ne se méprît pas sur le sens que j'attache à l'antagonisme de ces deux mots.

On a écrit des choses exquises ou profondes à propos des arts plutôt que sur les arts, au nom de cette littérature qui est un art aussi, et le plus délicieux, mais seulement quand on ne s'en sert pas pour parler des arts. Mais on a parlé à côté — si souvent ! presque toujours ! — en quelque sorte hors du sens intime des arts, ou de ce que les artistes, à tort ou à raison, croient être la vie même de l'art. De fait, nous parlons une autre langue ; comment veut-on que nous nous entendions ? Nous donnons des « sensibilités ; » on nous répond et on nous juge avec des raisonnemens ! En vérité, l'art ne saurait être jugé d'un point de vue que ne comportent ni son origine ni sa raison d'être. « La critique d'art, disait tout récemment encore M. F. Brunetière, commence au point précis où s'évanouissent les rapports entre l'art et la littérature. » Moi qui ne suis qu'un peintre, je dirais tout simple-

ment : les littérateurs n'entendent pas grand'chose aux arts. Me pardonnera-t-on cette témérité? Aussi bien, j'ai hâte de m'en expliquer : je sais tout ce que l'érudition des uns et l'ingénieuse pénétration des autres ont pu, à certaines époques, apporter de force et d'appui aux artistes, même leur ouvrir la voie, et préparer le terrain où allaient éclore les œuvres nouvelles. Aussi je ne conteste ni les droits réels, ni l'absolue liberté de la critique, mais son utilité finale au point de vue artiste. Je crains, en effet, qu'à force de mélanger et de confondre les idées, les écrivains n'aient rendu le plus mauvais service aux artistes en les éloignant de leur claire et simple besogne. Nous voudrions toujours qu'on sentit, qu'on vit notre émotion à travers notre métier, que l'on comprît notre âme dans notre œuvre, en deux mots qu'on ne jugeât nos idées, — les plus hautes et les plus intimes, — que dans la réalisation des formes ou sous le vêtement des couleurs et des sons. Inutile ambition! Le public mesure notre talent à ses goûts, à ses sensations d'un jour, souvent au hasard du temps qu'il fait, d'un rendez-vous manqué ou satisfait, d'une bonne ou d'une mauvaise digestion. La critique est-elle plus équitable? Là on nous juge d'après des théories ou des systèmes, quand ce n'est pas à la chance des camaraderies, et surtout, personne ne prend la peine de juger les œuvres indépendamment des hommes, ce qui serait pourtant de la plus simple équité. C'est peut-être à cause de cette insuffisance de pénétration que tant de jugemens nous font sourire, même quand ils nous flattent, et que tant de critiques nous blessent, même en croyant nous conseiller. Ne pas être compris, c'est le plus grand chagrin ou le plus grand châtiement. Et s'il y a des artistes qui se plaisent à se faire incompréhensibles, combien de juges qui ne peuvent pas, ou qui ne veulent pas comprendre!

Faut-il en dire les raisons? Il était jadis élémentaire de commencer par apprendre avant de faire quelque chose, ou même d'en parler. Mais nous avons changé tout cela! Des théories bizarres et d'étranges discussions ont récemment paru obscurcir cette vérité. Il la faut remettre bravement en pleine lumière, et prier ou forcer nos nouveaux juges et nos jeunes confrères à s'incliner bien profondément devant elle. C'est une besogne difficile, presque imprudente, et je n'ai pas assurément la prétention d'y réussir. A tout le moins, les artistes, même s'ils trouvent à combattre, en lisant ces essais, des opinions ou des hypothèses, reconnaîtront-ils certaines idées pour être *de chez eux*. Il n'est pas jusqu'au tour de langage où l'on ne se reconnaisse, quand on est du même métier. J'ai toujours été très frappé de la différence

de penser qu'il y a entre le monde des artistes et la foule de ceux qui nous jugent. C'est peut-être nous qui avons tort? Je ne le crois pas. Mais, en tous cas, la divergence de vues est extraordinaire, presque l'impropriété de termes qui caractérisent les meilleurs ouvrages écrits sur les arts par des hommes qui n'étaient pas artistes pratiquans, ou ne l'avaient pas été, si peu que ce soit, un moment dans leur vie. Dans le monde, on ne s'étonne pas qu'il faille une éducation spéciale pour parler de mécanique ou d'agriculture; mais, sans nulle préparation, sans le moindre dégrossissement d'intellect, tout le monde se croit le droit de parler peinture ou sculpture, ou musique. Pourquoi donc cette différence de traitement, et pourquoi cette absurdité? On apprend à voir et à entendre, je pense, comme on apprend à bêcher. C'est seulement plus difficile...

Il y a, pour nous, plus de compréhension d'art, plus d'intuition de notre métier, plus d'idées et de mots justes, même lorsqu'ils aboutissent à une opinion contraire à la nôtre, dans deux lignes de Fromentin que dans tout un chapitre de Taine. Certes, autant que personne, j'admire comme il convient la langue de Taine, et la parfaite méthode avec laquelle sont déduits les raisonnemens et construites ses théories sur l'art en Italie, par exemple. Mais je relis en vain, au cœur de cette Italie même, où je reviens tous les ans, et où j'écris ces lignes, les plus célèbres pages de ce livre de philosophe en voyage, sans y retrouver jamais un reflet de l'émotion particulière que donnent au peintre, en cette terre de lumière, les chefs-d'œuvre de la peinture; sans y découvrir les paroles adéquates qui contiennent le sens de mon métier et le secret de mon art. Les Italiens disent très finement que certaines choses n'ont pas de valeur marchande, mais seulement *un prezzo d'affezione*, et je traduis : « un prix selon l'amour ». Comprendre, dans le beau sens latin de *intelligere*, avoir une certaine divination de l'art, c'est une sensibilité de don, c'est presque une maladie particulière. Aussi, malgré nous, nous semble-t-il toujours que, en dehors des questions d'archéologie et d'histoire, la critique même la plus équitable, même la mieux informée est un peu à côté de la vérité, puisqu'elle est à côté de l'émotion. Qu'y faire? Peut-être en sourire, de peur de se fâcher, et continuer notre chemin.

Que d'ailleurs le public ait le droit d'exiger de nous tous, artistes, — avec une parfaite bonne foi, à défaut de la foi, — un savoir suffisant à l'expression de nos idées, et une technique en rapport exact avec ce que nous avons à lui dire, rien de plus naturel. Une âme suffisante, — une grammaire aussi, — c'est le bagage né-

cessaire pour tout artiste en ce difficile et merveilleux voyage au pays de rêve et de réalité. En fait, nous travaillons pour ce public, et dans ce sens, pour la critique, puisque nos arts ne *s'objectivent* ou ne *s'extériorisent* que dans la mesure où nous appelons tous ceux qui passent à entrer en communion ou en discussion avec nous. Mais je crois que les artistes, — du moins les grands, — doivent être des éducateurs, éducateurs de l'œil, de l'oreille, de l'âme enfin; et qu'ils sont précisément chargés, dans l'histoire des idées, d'élever, de réformer sans cesse ce jugement du public, bien loin qu'ils le doivent subir. Notre engagement envers cet éternel passant, qui est la foule, est seulement celui-ci, mais sans réserve : exprimer clairement des sentiments, c'est-à-dire des sensations idéalisées. L'art, c'est, plus précisément encore, l'action de rendre tout à coup visible ou sensible à tous, et par des moyens successivement compréhensibles pour tous, ce que n'avait avant vous vu ou compris personne. On a dit que la beauté de la Bible était d'exprimer en langue vulgaire des choses sublimes. C'est le meilleur *credo* à donner aux artistes : à toute idée, une expression juste, un art simple, un métier beau.

Mais trouver l'expression juste d'une idée, en art, c'est précisément en avoir l'intuition secrète, instinctive, c'est-à-dire le don de nature, auxquels sont appelés quelques-uns, et d'élus fort peu. La rendre simplement, c'est en posséder, par une longue et patiente culture, les moyens intellectuels. La formuler enfin dans un beau métier, c'est avoir asservi la main au joug de la pensée victorieuse. Et c'est justement tout ceci qui constitue pour nous le fond même de l'art, et ne s'apprend qu'à l'atelier, Dieu sait par quel patient labeur! Est-il donc vaniteux de dire que seuls des artistes peuvent bien sentir et connaître cette force, ce très particulier état d'esprit, et par conséquent le bien comprendre et définir? Sentir que toute œuvre ne vaut que pour avoir reflété un moment, si fugitif surtout, l'émotion d'un être; deviner, sous la forme apparue ou entendue, l'esprit qui a inspiré telle statue, tel tableau, tel rythme ou telle mélodie; et en juger le résultat dans l'ouvrage matériel selon sa signification et non selon une autre, et en jouir sous cette forme et non par comparaison avec une autre, c'est comprendre vraiment l'art et sincèrement l'aimer. Mais connaître ainsi et ainsi juger, c'est faire œuvre de goût cultivé et de respectueux savoir. L'esthétique est ce savoir, et nous ne reconnaissons à personne le droit d'y prétendre sans une patiente et sévère étude, que j'appellerai une *initiation*. Qui l'apporte est mon juge, et je m'inclinerai devant ce seul jugement. Reste le droit à la sensation, au plaisir, qui appartient à tout passant.

Tout le monde, c'est entendu, a le droit de dire : « J'aime ou je n'aime pas cette œuvre d'art ! » Rares, très rares sont ceux qui ont le droit de dire : « Cette œuvre est bonne ou mauvaise ! » Encore les meilleurs et les plus honnêtes s'y sont-ils trompés, et le temps, qui remet tout à sa place, leur a tour à tour donné tort ou raison.

On dira, je le sais, que, plus encore que d'autres, les artistes seront partiaux, enfermés dans leur propre vision, sourds aux cris de l'âme voisine... Du moins reconnaîtront-ils, s'ils sont loyaux et sincères, la noblesse de cette rivalité même, et sa fécondité ; et, qui sait ? peut-être proclameront-ils mieux, adversaires éclairés qu'ignorans amis, la puissance de cette âme contraire et sa part dans la commune conquête de la vérité ? Prenez deux artistes, aussi dissemblables que vous voudrez et enfermez-les dans un lieu bien clos. Vous verrez comme ils seront vite d'accord sur ce qui est bon ou mauvais, à quelques détails de métier près. Mais à la condition qu'ils soient bien sûrs qu'on n'écoute pas aux portes ! Encore s'ils ont quelque tendresse dans l'âme ; — et tous les vrais artistes sont des *tendres*, vous m'entendez bien, et ceux qui le cachent le mieux, comme ceux qui le laissent voir imprudemment ; — comme ils se dégageront, en un moment de sympathie vraie, des petites et des jalousies sottement entretenues par quelque rivalité d'*ouvrier*, par un peu de vanité courante, que sais-je encore ? *pour la galerie* ; et comme ils s'uniront dans une même joie chaleureuse pour admirer, quand les voisins auront fini de rire ou de « blaguer » !

Que le lecteur me pardonne donc de déranger un peu ses habitudes, et, quittant pour une fois son journal et les beaux livres où les idées les plus fausses sont admirablement développées, qu'il consente à me suivre dans une autre promenade chez les hommes ou parmi les idées. Il verra bientôt, pour peu qu'il ne s'impatiente pas après son guide, combien ce pays est charmant et divers où vit l'âme des travailleurs, quand ils peuvent ouvrir avec confiance l'asile de leurs idées, quand c'est un ami qu'ils sentent, à la porte du cher sanctuaire de leurs rêves ! Nous leur demanderons le secret de leurs désirs, et de leurs peines, et de leurs joies ; puis nous remonterons, par delà leurs souvenirs, jusqu'aux origines, aux sources obscures, pour nous si délicieuses dans leur mystérieuse pénombre, des arts primitifs ; et prenant les chefs-d'œuvre comme des points de repère dans la marche de l'esprit humain, sous l'effacement du chemin des hommes, nous les admirerons au passage, disant les raisons et la joie de nos admirations. Puis, en arrivant au temps pré-

sent, nous suivrons de tout près, et passionnément, — comme on suit de l'âme le drame le plus attachant, — la genèse d'un travail dont on ne voit que le résultat dans nos expositions, dans nos demeures ou dans nos rues; et nous entrerons dans l'usine, dans le laboratoire, dans l'atelier, pour mieux connaître la technique particulière à chaque forme d'art, pour mieux surprendre les dessous du métier et, comme on dit chez nous familièrement, la cuisine des choses. Cela, un artiste le peut faire. Lui sera-t-il permis aussi de s'essayer, chemin faisant, à séparer les forces vitales d'avec les germes morbides qui entourent, qui assiègent, qui amoindrissent tous les penseurs modernes, et en particulier les artistes? de dire, non sans quelque témérité peut-être, les regrets qui nous émeuvent, mais nous affaiblissent; les souvenirs qui nous ravissent, mais nous gênent; nos inquiétudes, nos espérances, même nos querelles? et combien, entre les écoles où l'on nous instruit en nous émasculant, et les cénacles où l'on s'encense entre augures, la place est difficile et petite et le chemin glissant, aux esprits trop libres ou trop curieux.

II

Mais tout cela est difficile à dire. Avancer sans froissement trop vif, entre tant d'idées en marche, surtout entre tant d'ennemis en éveil et d'amis... au repos! Et pourtant, confesser une bonne fois ce qu'on pense, parler hautement de cet art qu'on sert comme la religion la plus belle, croire enfin sincèrement défendre la vérité, n'est-ce pas là un faisceau de raisons suffisantes à faire parler un homme? L'artiste aussi doit proclamer sa croyance, et, sous peine de déchéance intellectuelle, plus que jamais à cette heure la servir fidèlement par des actes, par des œuvres, et au besoin la défendre, comme une dernière souveraineté, par la parole et par l'écrit.

Aussi bien le temps a-t-il, je crois, travaillé pour nous, pour ces honnêtes gens, comme on disait au xvii^e siècle, qui, à des « clartés de tout », ont ajouté aujourd'hui des lassitudes de bien d'autres choses. La colère et le dégoût les gagnent et nous sauveront : la colère contre l'enlaidissement du monde et le dégoût du cabotinage universel qui envahit jusqu'au domaine saint de la pensée. N'en accusons que nous-mêmes! Artistes, nous n'avons peut-être assez défendu contre le mal de ce temps ni notre conscience, ni notre travail. Hâtons-nous de nous rappeler que dans la sincérité de chaque heure réside toute la force, — dans l'effort de chaque jour toute la chance, — de nos travaux; et que la su-

prémative de l'art n'est faite que de la grandeur de l'idéal à la fois et de la perfection de la forme. Il y a dix ans, nous étions quelques-uns, j'entends parmi les jeunes, encore ou déjà assez fous pour nous dire tout haut idéalistes impénitens. Aujourd'hui nous voici presque à la mode. Et comme le temps paraît déjà loin des batailles du naturalisme contre toute noblesse et toute grâce de la pensée! Dans les lettres, le triomphe paraissait complet alors, et Dieu sait combien bruyant! Il en était de même d'ailleurs « dans la peinture ». Et qui eût osé aimer, et le dire, un tableau un peu pensé et un peu jaune, je veux dire un peu moins violet et violent que les autres, eût été relevé d'importance! Des Expositions trop bleues, et des très inutiles pamphlets, que reste-t-il à cette heure? L'idéal a vu d'autres assauts; et voici qu'il serait trop facile de répondre à ces faux Goliath, qui criaient naguère leurs haines par-dessus nos toits, et de leur dire nos revanches, qui ne sont que les revanches éternelles de l'idéal, c'est-à-dire de la nécessité esthétique et morale, pour l'artiste et pour l'homme, de transformer en lui la *réalité*, pour en faire de la *vérité*.

Mais y a-t-il une réalité? Il n'y a qu'une nature, unique peut-être, mais aperçue par des sens différens, jugée par des êtres dissemblables à l'infini. Peintre, je ne vois pas tel objet exactement de la même façon que mon voisin. Alors, où est la réalité absolue? Bien plus, que devient le réalisme? Il faut dire qu'il n'y a que la vision d'un être, plus ou moins bien doué, devant l'apparence des choses; ou encore qu'il n'y a qu'une nature insensible ou inconsciente, avec des hommes au-dessus d'elle, pour la juger; et qui ont donc l'impérieux devoir de la transformer, de la vaincre, puisqu'ils ont, jusqu'à un certain point, la liberté de la voir et la mission de la comprendre. Être idéaliste, si l'on est de bonne foi, si l'on ne se plaît pas inutilement à jouer sur les mots, c'est simplement reconnaître cette suprématie de l'homme sur la nature, et, dans le cas particulier de l'artiste, sur ce qu'on a appelé la réalité. L'*idéal*, c'est le droit, pour tout être supérieur, de contrôler dans son cœur ce qu'il voit par ses yeux. Il n'y a pas d'art hors de ce droit. Il n'y a pas non plus de vérité intellectuelle, et par conséquent artistique, hors de cette victoire de l'être sur la matière. A cet égard, il faut avoir le courage de dire que le matérialisme est une mauvaise action comme l'art sans idéal n'est positivement qu'un mensonge.

Mais qu'on ne se méprenne pas sur le sens profond de ce beau mot d'idéal : l'idéal n'exprime que le droit, et partant le devoir, pour tout penseur, pour tout artiste, d'ajouter à un acte d'humilité, qui est la soumission première devant la nature, un acte de

volonté qui en est le jugement réfléchi. Oui, l'effort superbe de l'artiste saisi, étreint par la nature, sphinx terrible et délicieux, pour la regarder en face, la prendre à son tour et la posséder ! Et nous voici revenus par un détour à notre affirmation première, celle qu'il importe avant tout, selon moi, de démontrer, de défendre, d'imposer à cette heure, à savoir : que, pas plus qu'il n'y a de pensée supérieure sans un idéal, ou, en morale, de vertu sans une généreuse action, il ne saurait y avoir, en art, d'œuvre durable sans un beau métier. Dans aucun temps, sous aucune forme, une expression d'art ne s'est dégagée entièrement, définitivement, sans une science acquise la développant du fond obscur de l'incommunicable instinct ; sans une volonté patiente et réfléchie l'analysant et la canalisant ; par conséquent, sans un métier matériellement beau, la formulant bien. Et un beau métier, s'il faut préciser encore, c'est un métier parfaitement approprié au résultat voulu par l'artiste et aux conditions mêmes de son ouvrage, non une formule uniforme imposée à tous les talents divers ; c'est un métier toujours renouvelé pour des besoins nouveaux par de nouvelles mains, sans cesser d'être réglé secrètement par des lois générales de nombre, de poids et de mesure qu'on ne saurait enfreindre ; et puisque nous ne pouvons, dans l'infirmité de nos moyens, que traduire par des formes passagères et des moyens contingents l'impondérable force qui nous fait voir, entendre et penser, nous voilà réduits, pour faire œuvre vivante, à essayer du moins de rendre la plus pure possible et la plus perfectionnée l'enveloppe matérielle qui servira d'intermédiaire à ces idées.

Je crois que les grands artistes sont ceux qui ont accepté sans peur ce combat de la forme et de l'idée, de l'art et du métier ; qui en ont compris, aimé la beauté ; et qui se sont attachés de bonne heure à vaincre l'obscur résistance des choses, à faire tour à tour de la matière une esclave, une complice, et une amie. A coup sûr ce sont ceux qui, certains de leur but et maîtres de leur volonté, se sont forgé, de leur métier, une armure à leur taille. Et à regarder ainsi leurs œuvres, le métier se pourrait définir encore : la forme et la substance les plus harmonieusement adaptées au génie du temps, de l'individu, du lieu. Dans la plupart des cas, ç'a dû être l'aspect nécessaire de la pensée à un moment précis du temps, à cette exacte rencontre de l'homme supérieur et des circonstances. Nous verrons, dans chacune des études suivantes, comment non seulement chaque art, mais presque chaque œuvre, demande entraîne, impose un métier différent, et ce qui fait ainsi, de chaque variété, un charme toujours nouveau, et toujours une technique personnelle. Il y a, au point de vue esthétique, une énorme diffé-

rence entre une des statues gothiques du portail de Reims, par exemple, et la Victoire de Samothrace. Pourquoi toutes deux donnent-elles, après les temps écoulés, une immense sensation de grandeur, la pensive chrétienne après la païenne radieuse ? C'est que nous y voyons, en vérité, sous une quantité de beauté adéquate à l'idée qu'il fallait exprimer, tout le reflet de la foi du moyen âge ou de la sérénité grecque. Tout artiste qui reflète un moment du temps, un mode de la vie, est déjà dans le vrai : il ne compte pourtant que s'il en agrandit la vision.

Il ne dure aussi que s'il en idéalise, même sans le vouloir, le sens et la matière. Il y a des idéalistes sans le savoir ! Et ce ne sont pas ceux qui crient le moins fort après l'idéal. Je citais tout à l'heure des livres de polémique et des œuvres... de combat. Les grandes colères qui en ont enveloppé l'apparition sont tombées ; qu'en reste-t-il ? De bons et de mauvais ouvrages. Et, ce qui est infiniment plus instructif, — et quelque peu divertissant, — presque toujours les œuvres des chefs d'école les plus ardents donnent à leurs théories de parfaits démentis quand elles sont belles ! On s'était proclamé le vainqueur du jour, le *tombeur* du passé, l'inventeur de formules nouvelles devant lesquelles tout devait disparaître. Et voici qu'il se trouve, en fin de compte, qu'on n'a fait œuvre durable qu'avec un usage moyen de moyens éternels ; et que, si tel tableau, tel roman ou tel opéra garde quelque chose de tant soit peu immortel, c'est qu'il était, pour une part, beau à la façon de tout le monde. Le reste, c'est proprement la formule personnelle de l'artiste. Fort bien ! et j'en veux jouir plus que tout autre ; car c'est bien ce qui le fait vivre. Mais c'est aussi ce qui périt avec lui. Ce qui était la marque du génie sera la tare de l'imitateur. De tous les efforts de l'homme, ce qui demeure, c'est, sous l'impulsion de la personnelle sensibilité, ce qui s'est le plus approché de l'impersonnel. De la grande œuvre qu'on brise ou qu'on renie, qui s'écaille ou qui se démode, il restera toujours, si elle est née de la vérité et de l'amour, quelque chose d'indestructible et de sacré, comme un noyau de beauté qui fut un jour un centre d'émotion, et ne perdra plus le caractère presque divin qu'ont ces grands témoignages de foi et de sincérité. Aussi les génies n'ont pas de successeurs ; ils n'ont que des équivalens, des pendans. C'est que le moule dans lequel ils avaient coulé leur pensée se brise aux mains de leurs héritiers. Leurs armes, qu'ils croyaient laisser aiguisées et redoutables, tombent ou se retournent contre eux. Quoi de plus lamentable que les imitateurs essoufflés qui courent après les génies ?

En ce sens, il est frappant que les très grands artistes n'ont

presque jamais eu que des élèves médiocres. Ils sont même, presque toujours, de mauvais professeurs. Quels sont, en Italie, les descendans de Michel-Ange ? Pensez aussi à ce que vous voyez de nos jours. C'est peut-être que les grandes personnalités, les intuitifs, — les seuls intéressans parmi les artistes, — voient devant eux, où est la lumière, et ne regardent pas autour d'eux, où sont les commencemens d'âmes, les artistes de demain. Il n'y a de commun à tous que l'amour. Entre la beauté générale et l'effort du plus humble des ouvriers de l'esprit s'établit une communication secrète, une affinité continuellement exaltée par l'intensité de ce pur sentiment. De même, il y a une sorte d'équilibre indéfinissable, mystérieux, et pourtant très sensible pour les artistes, entre toutes les parties d'une œuvre d'art, qui en assure la perfection visible, et en constitue la loi cachée, et que seul mesure cet étiage intellectuel du beau, le goût. J'ai souvent entendu répéter par Gounod, et il me plaît de mettre mes idées sous la protection de son doux et clair génie, cette phrase où il aimait à résumer toute sa polémique contre certains hommes et son catéchisme d'art tout entier : « Voir gros ce n'est pas voir grand ! Et la mesure en tout est la première condition de la beauté ! »

III

Le naturalisme, dont il faut reconnaître les rares services en même temps que la fin prématurée, aura été de notre temps un curieux état de l'esprit, quelque chose comme une maladie nécessaire. Voir laid, cela nous a évidemment reposés d'avoir vu beau si longtemps ! L'impressionnisme est venu achever le malade, je veux dire achever de le guérir, sans parler des maladies semblables de la littérature ou de la musique ! Mais enfin tout cela est fini, et nous sommes guéris, n'est-ce pas ?... A moins que le symbolisme décadent, qu'on a pris naguère pour une convalescence, ne soit une rechute ? Ne serait-ce pas aussi que la contagion vient de plus haut ? Hélas ! quand l'âme d'un peuple est malade, quel peut être son art ? Et si les idées sont gangrenées, que veut-on que disent et traduisent ces artistes, qui ne sont que des reflets de l'âme générale, d'involontaires dénonciateurs de l'état moral ou social. Pourtant il y a eu, il y aura encore, je pense, en ce pays de France, un état de bonne santé artistique, où l'œuvre, image fidèle de l'artiste, saine, logique et bien constituée, vit et s'impose, se *tient*, comme nous disons, et garde une physionomie toute particulière, encore qu'elle ait de reconnaissables *parens*. Et cette parenté, c'est la tradition ; et cette

individualité, c'est le don, talent ou génie. Dans leur réconciliation seule sera le salut.

Car enfin il y a un lien naturel, vital, entre les époques comme entre les artistes d'un même pays, une suite historique du travail collectif, une raison d'être de race ! A côté du renouveau qu'apporte toute âme différente, il y a une filiation des individus et une discipline des idées. Quoi ! Être des Gaulois, fils de Celtes un peu rêveurs, et de Latins très précis, c'est-à-dire le meilleur mélange qu'on puisse concevoir de pensée et de volonté, de rêve et d'action, ou encore d'art et de métier ; se sentir, après des siècles de bon labeur, un peuple de penseurs vifs et clairs, d'artistes délicats et nets, descendans bien vivans encore de ces fiers ouvriers d'idées qui furent nos ancêtres, toujours lumineux, sobres, hardis, concis, spirituels surtout et mesurés dans la force, et forts même avec je ne sais quelle grâce ; de Rabelais ou de Racine, de Voltaire ou de Bossuet, jusqu'à Lamartine, jusqu'à Flaubert, de Clouet ou de Watteau jusqu'à Ingres, jusqu'à Meissonier, de Germain Pilon ou de Houdon jusqu'à Rude, jusqu'à Carpeaux ; et n'avoir plus le choix, au dire des prophètes de brasserie ou des portiers de chapelles, nos maîtres, qu'entre un bas naturalisme sans esprit et sans goût ou un maniérisme de dégénérés, — art de malades, art de vaincus ! Vraiment, c'est assez ! Encore un peu, et le malade se fâchera, et le Gaulois se révoltera sous le Français déchu, ou peut-être seulement sceptique ! Qu'un cœur ému nous parle, qu'un esprit simple se lève parmi nous, et nous relève : nous l'appelons de toutes nos forces ! Si déjà quelques hommes plus fiers, ou quelques tempéramens plus forts, ont su résister à ce flot montant de la réclame et de la sottise, admirons-les hautement ! aimons-les surtout. Et qu'ils nous disent comme il faut vivre et penser, pour ne pas vivre et mourir de quintessence après avoir failli mourir de grossièreté. Le naturalisme nous a rappelés, en un jour de détresse, au respect de la nature ? Soit ! Il a secoué les uns de leur affadissement sentimental, il a délivré les autres de la tyrannie des conventionnelles platitudes. De cette... purgation nous est revenu peut-être l'appétit aux doctes idées, aux nobles formes. Mais, pour Dieu ! maintenant que nous avons les yeux plus clairs et l'âme nettoyée, reprenons la route ensoleillée ; respirons, comme tout le monde, l'air pur de l'admirable nature qui, au fond, n'est laide que pour de vilaines âmes ; et revenons à la santé, qui n'est encore que la Beauté !

Voilà le bon combat, à cette heure. Et je pense qu'il n'a rien que de très loyal. Mais comme il est urgent ! comme le temps presse de se ressaisir, de reprendre courage en reprenant con-

fiance dans la vérité et l'amour, de remonter le chemin des idées et des habitudes jusqu'au point où l'on voyait, où l'on verra de nouveau de beaux horizons ! Travaillons, sans peur et sans haine, à l'œuvre commune, à l'œuvre de pensée, à cette grande cathédrale, toujours inachevée, de l'Idée. Les mots sont peu de chose ; mais le travail de chacun sert à l'œuvre total. En ce sens, le plus modeste ouvrier d'idéal est utile, indispensable peut-être. Mais que fais-je moi-même en querellant ici mes voisins, d'assez forts compagnons, ce me semble, sinon une besogne aussi vaine ? Les artistes travaillent, et les œuvres belles demeurent, c'est-à-dire celles où il y a assez de rêve universel dans assez de forme personnelle. Aussi bien les plus réalistes des hommes ne sont-ils pas, à quelque moment de leur travail, quoi qu'ils en disent, des *arrangeurs* de réalité, c'est-à-dire par un côté des idéalistes ? Et les idéalistes, à leur tour, ne doivent-ils pas s'appuyer sur la réalité, sous peine de n'être indre qu'une chimère ? C'est affaire de s'entendre sur les mots ; car si l'art, pour tout le monde, est toujours, à un certain moment, un choix, choisir n'est-il pas juger, purifier, transformer le réel ? Après bien des menaces au nom de cette réalité, et bien des promesses au nom de la science, nous voici revenus, sans être plus avancés que devant, au grand problème de l'idée et de la foi. Peut-être l'art, au fond, vit-il, comme toute pensée humaine, de ces perpétuelles réactions, de ces passions vigoureuses. Il est bon, sans doute, qu'on soit un peu insulté. Cela rend la vie intéressante. Mais il faut y répondre pour vivre soi-même.

Et, pourtant, l'admiration est, tout compte fait, d'ordre plus noble que la colère. Tous les esprits supérieurs ont eu, à un haut degré, cette faculté, presque ce besoin d'admiration. Cela suppose chez eux plus de hauteur d'âme, quelque chose comme un orgueil de race, peut-être avec une nuance de mépris. Renan disait (1) : « Pour nous qui ne plaidons qu'une seule cause, la cause de l'esprit humain (et j'entends ici, après lui, la cause de l'art, expression suprême de l'esprit humain), notre admiration est bien plus libre. Nous croirions nous faire tort à nous-mêmes en n'admirant pas quelque chose de ce que l'esprit humain a fait. Est-on de mauvaise humeur contre Homère ou Walmiki, parce que leur manière n'est plus celle de notre âge ? » De fait, le temps est bien pour quelque chose dans ce beau désintéressement, et à de telles distances, les rivalités sont mortes ; et l'on sait que le meilleur moyen d'avoir raison, en notre pays, c'est encore de

(1) Renan, *l'Avenir de la science*.

mourir. Mais soyons francs, envers le public, surtout envers nous-mêmes ; ayons le courage de le dire, avec le philosophe : artistes, nous ne valons quelque chose qu'à la condition de servir une idée ; et si nous sommes de bonne foi, et si nous avons quelque hauteur d'âme, nous devons aimer l'art partout, à la condition qu'il soit sincère et que nous le soyons aussi ; mais nous ne devons l'aimer que s'il est la traduction d'un être, le résultat d'une pensée brûlante et d'une émotion supérieure. Nous ne détestons et ne devons détester qu'une chose, c'est l'art sans but, sans beauté, ou sans âme !

Or tout ce qui est logique a sa beauté ; tout ce qui est sincère a son but ; tout ce qui est simple est plein d'âme. En architecture, le Parthénon, presque petit, mais parfait dans une juste proportion, est de la beauté vraie à sa vraie place. La tour Eiffel est la plus énorme preuve du contraire. En peinture, une figure de Watteau ou un paysage de Corot, peuvent contenir, enfermée dans une fine matière, plus d'âme exprimée que les plus grands tableaux d'histoire. En poésie, ou en musique, une phrase juste d'expression, c'est-à-dire vraie en humanité, pleine au sens de l'amour, — mieux encore si la pureté de la forme la garde de toute flétrissure, — renfermera plus de vérité et par conséquent de beauté appliquée que les cinq actes d'une inutile tragédie ou d'un opéra... pardon ! d'un drame lyrique ! Le tout est d'être toujours dans la mesure, dans sa mesure. Il n'y a décidément d'odieux que la banalité satisfaite et le vulgaire triomphant !

Renan disait encore : « Nous admirons une tragédie de Schiller, une méditation de Lamartine, un chant de Gœthe, parce que nous y retrouvons notre idéal. Est-ce notre idéal que nous trouvons également dans les poétiques dissertations de Job, dans les suaves cantiques des Hébreux, dans les hymnes du Véda ? Est-ce notre idéal que nous trouvons dans une figure symbolique d'Oum ou de Brahma, dans une pyramide d'Égypte ? Non, certes ! Nous n'admirons qu'à la condition de nous reporter au temps auquel appartiennent ces monumens, de nous placer dans le milieu de l'esprit humain, d'envisager tout cela comme l'éternelle végétation de la force cachée. » Et cette *végétation*, c'est encore l'image du *métier*, apparence extérieure de l'*art*. Et les maîtres l'ont toujours aimée belle, et en ont paré leurs ouvrages, estimant sans doute qu'on peut dire d'une œuvre bonne ce qu'on dit d'un beau fruit : que sa *fleur* est le signe visible de sa qualité. J'insiste, avec intention, sur ce qu'a de vital, à mon sens, pour tous nos travaux, cette indissolubilité du métier et de l'art ; il ne faut pas que ce soit un mariage de raison, mais un mariage d'amour. J'essaierai

d'expliquer au public, par la suite, et de façon plus technique, le parallèle fonctionnement de ces deux forces jusque dans les détails pratiques de tous nos métiers. En somme, c'est une harmonie à chercher continuellement; et si l'on doit appeler la poésie un art aussi, c'est parce qu'elle est le rythme par exemple, et doit pénétrer tous les arts sous forme d'harmonie, comme les arts doivent dégager de la poésie sous forme d'idéal.

Nous ne manquerons pas de preuves à l'appui de cette vérité; mais en attendant, l'aurai-je pu rappeler discrètement, mais fermement, aux artistes qui font avec imprudence profession de l'oublier: le mépris du métier, ou seulement l'indifférence est une maladie toute moderne. Des Flandres jusqu'en Italie, de la Grèce à la Chine, tout noble maître est doublé d'un parfait artisan. Pensez à un marbre antique et aussitôt après à une pièce en laque du Japon; à une toile de Terburg et à une fresque de Botticelli; à un chant d'Orient et à une phrase de Mozart. Sous la dissemblance, quelle étonnante parenté dans la perfection! Il n'y a aucun rapport entre le métier de Rubens, et celui de Ghirlandajo; et tous les deux sont de beaux métiers. Il sera plus facile après cela de comprendre ceux qui ne le sont pas aujourd'hui! Tous les chefs-d'œuvre, de toutes les écoles, évoquent un sentiment de beauté intrinsèque, de beauté voulue et aimée. Belle matière, belle langue, ou beaux sons, ils provoquent comme une tentation d'en toucher le tissu, d'en respirer l'odeur, d'en goûter l'harmonie. Une sculpture dorée par le soleil, un peu usée par le temps, a l'air comme douce aux doigts; une peinture qu'à lentement ambrée l'émail des années a quelque chose de velouté et de rare qu'on aimerait à caresser comme le dos d'un animal très délicat. On ne comprend bien qu'ainsi la joie attendrie qu'avait, dit-on, Michel-Ange devenu presque aveugle à la fin de sa vie, en touchant de ses mains tremblantes le beau torse antique du Vatican. Eh bien! il y a pour l'artiste, n'en doutez pas, la même sensation infiniment douce et pourtant si puissante, exquise et presque indéfinissable, à toucher la terre grasse, la couleur fluide, le fin papier où il tente, avec l'amour de la nature et l'aide de Dieu, de préciser son rêve!

Tous les maîtres ont eu un métier fort, un métier savamment et patiemment organisé. Et il n'y aura pas de génies nouveaux sans un métier parfait, quoique nouveau. A plus forte raison, tous ceux qui travaillent au-dessous ou à côté des génies, — ou plutôt qui par leur travaux modestes ou obscurs préparent le terrain pour les futurs génies, — doivent-ils faire, sous peine de disparaître inutilisés ou médiocres, un perpétuel effort pour instruire leur main

à l'obéissance de leur cerveau. Tout travail, si humble soit-il, où il y a proportion entre la pensée et l'exécution, entre l'objet et la volonté, est une œuvre d'art. L'intention, en fait d'art, nè vaut que dans le résultat. Et voici que ce devient une vérité nécessaire à dire. Nous en sommes venus tous et les artistes, avouons-le, plus encore que le public, à une telle lassitude du *simple*, qu'oser parler de Beauté tout court c'est faire sourire d'abord nos nouveaux esthètes, atteints d'hyperesthésie intellectuelle, ce qui pourrait s'appeler aussi de la vanité prétentieuse, en bon français. C'est aussi se faire donner, dans certains milieux, un brevet de béotien, de bourgeois, de *pompier* incorrigible! Consolons-nous-en; il sera demain très élégant, s'il est aujourd'hui encore un peu téméraire, de l'avoir mérité.

IV

Il nous reste, avant d'en arriver à l'étude technique de chaque forme d'art, à examiner de plus près, au double point de vue des œuvres *prochaines*, et d'un avenir plus éloigné, et en quelque sorte plus philosophique, la situation créée aux artistes contemporains ou... futurs par les *mouvements* d'art de ces derniers temps. Quelle aura été, en architecture, l'influence des idées nouvelles ou des mœurs du temps, et, — pour citer un exemple entre plusieurs, — de l'emploi du fer dans les constructions modernes? Quel encore l'effet, en peinture ou en sculpture, des écoles naturaliste et impressionniste, et de la réaction qui en a suivi le triomphe passager? Quelle enfin, en poésie ou en musique, la portée du succès, légitime ou exagéré, des littératures étrangères ou du *système wagnérien*?

Ces questions et, si je puis, quelques réponses feront l'objet des études suivantes que j'ai pensé diviser en quatre parties : architecture, sculpture, peinture, musique; et dont j'ai essayé d'expliquer en ces pages le but et le sens. Les titres diront mieux peut-être mon intention et mon intime désir, en ce qu'ils symboliseront, — s'il est possible en deux termes, — le rapport mystérieux entre tout art et tout métier, c'est-à-dire entre toute force de la nature et tout effort de l'homme. Les voici : De la Forêt jusqu'au Temple;.. de la Terre jusqu'à l'Homme;.. de la Couleur jusqu'à l'Idée... de l'Oiseau jusqu'à la Symphonie. Sous cette forme qui m'a paru traduire plus poétiquement nos rêves d'artistes, et en quelque sorte *peindre* les idées dans lesquelles et pour lesquelles nous vivons, j'essaierai de faire aimer au lecteur notre métier en lui montrant que ce qu'il aime en nous ce n'est au

fond que notre façon d'aimer. Et s'il me demande quel doit être à cette heure notre but commun, notre urgent et immédiat effort, je lui répondrai que, si le naturalisme, — peintre, j'aurais mauvaise grâce à le nier, — en nous ramenant à « une violente amour » de la nature, pour servile qu'elle fût, nous a *nettoyé* l'esprit, comme l'impressionnisme, par une observation plus aiguë du *plein air*, a nettoyé notre palette et simplifié peut-être notre compréhension graphique des mouvemens, ni l'un ni l'autre n'ont servi beaucoup la science de la composition, ni le respect du dessin, — cette probité, comme disait Ingres; que les mêmes effets, pour des raisons semblables, se sont produits dans les autres arts, comme il est aisé de s'en apercevoir; mais qu'il est temps, et grand temps, de nous retremper aux sources de notre intelligence et de notre culture françaises, ce qui est proprement retourner à la tradition, librement mais respectueusement entendue, et ainsi renouer les ambitions nouvelles aux désirs anciens. Mon ardente croyance est toute en la nécessité d'un retour sincère à l'idéalisme, mais à un idéalisme sain et fort, et non à un mysticisme bâtard et sans conviction, qui n'en est que la caricature.

Malheureusement les idées ont des maladies comme les êtres. Il y a certainement des crises intellectuelles chez les peuples comme chez les individus, et je crois que nous traversons un de ces momens difficiles. Que l'on considère seulement comment nous vivons, on dira de suite comment nous pensons. Travail, joie ou peine, — art ou métier, — tout est, chez nous, également superficiel. C'est que dans la hâte de l'*existence*, la *vie* n'est plus profonde : le mot est d'un grand artiste qui était un vrai penseur. A courir après le succès, on s'excite, on s'agite, ou on s'essouffle, mais on n'a plus le temps d'être ému. Tous, ou presque tous, dans notre société inquiète, sans lien, composite et mal composée, nous ne vivons que de désirs douteux, d'efforts factices, de plaisirs tristes! Nous nous croyons actifs, nous ne sommes que pressés. Citoyens, nous ne pensons qu'à la jouissance matérielle au bord du plus grand danger moral qui nous ait jamais menacés. Artistes, nous ne sommes plus des apôtres, mais des commerçans; hélas! pas même des combattans, mais des dilettanti, ou des égoïstes?

Et, pendant ce temps-là, des races plus froides, moins douées pourtant, mais plus sérieuses ou plus confiantes, montent lentement, sûrement, tout autour de nous. J'ai bien peur que toute notre agitation, intérieure ou extérieure, ne soit tout le contraire d'un signe de force. En tout cas, dans les arts, le désarroi est complet. Il n'y a plus de doctrine commune, et chacun perd le meilleur de son temps à se refaire une grammaire; c'est parfait; mais cha-

cun aussi a peur ou envie d'imiter son voisin. Il n'y a plus une école, il y en a deux cents. Dans la lutte des petites ambitions et des grandes vanités, personne n'a plus songé au respect de l'art qui seul entraîne le respect des artistes; chacun s'en est allé de son côté, et on a, un beau jour, oublié de travailler à la continuité de la pensée nationale. Par peur de la tradition, — oh! si mal habillée par ses gardiens ordinaires! — les uns se sont sauvés à travers champs, jetant leurs bonnets, quelquefois avec leurs têtes, par-dessus tous les moulins. Les autres, ceux qui sont restés aux pieds de la déesse, paraissent y mourir d'ennui. En vérité nous sommes aussi las, dans tous les arts, des excentricités — des *fumisteries* — que des routines. Nous allons à tâtons, sans boussole, sans joie, surtout sans but, inquiets de l'avenir, grisés de phrases creuses, affolés de théories impossibles, troublés également par la soif du succès et la peur de la *presse!* Ainsi tiraillés, nous errons dans un crépuscule incertain où tout est peut-être délicat, fin ou rare, mais où rien n'est sain, où rien n'est franc, où rien n'est mâle! Tons passés, et cœurs usés; c'est la mode; et tout est pareil, depuis nos salons jusqu'à nos intelligences : ceux-ci encombrés de choses anciennes qui ne sont que de vieilles choses, celles-là grosses d'un « art nouveau » qui n'est qu'une nouvelle contrefaçon! Mais l'art nouveau se fait sans le vouloir, surtout sans le dire, peut-être sans le savoir. Les vrais novateurs sont toujours des naïfs; et le mot vraiment *nouveau* est celui qui leur sort du cœur, des entrailles, sans secours ni réclame, à travers tout le monde et malgré tout le monde! Ceux-là travaillent dans leur coin, silencieusement, victorieusement; la plupart du temps, ils s'ignorent, mais ils aiment; et toute grâce vient de là! Qu'on nous laisse donc tranquilles enfin avec ces mots sonores et vides d'art moderne et d'art vieux-jeu! Il n'y a pas d'art moderne; il y a l'*art*, et c'est tout; mauvais ou bon, quoique ancien ou quoique moderne. Il y a même des vieux maîtres, — si vieux qu'ils en sont morts, — qui sont toujours jeunes; et il y a des jeunes qui ne sont pas des maîtres et qui sont très vieux. Par bonheur, d'autres songent, loin du bruit, loin des querelles qui, en regardant la nature se réfléchir dans leur rêve, trouveront quelque chose, et nous donneront à tous définitivement tort.

Je ne conteste pas qu'un sincère effort ait été fait depuis quelque temps, pour sortir d'un malaise qu'aucun artiste ne niera, je pense. L'Europe cherche une philosophie et un art pour finir le siècle, et ne les trouve pas. En France surtout, qui plus particulièrement nous touche, l'effort a paru curieux, original, mieux dirigé aussi depuis peu. Par la force d'habitudes modifiées, de mœurs différentes et assez facilement cosmopolites

dans les choses de l'esprit et du goût, — sans oublier la mode, la tyrannique mode qui n'est qu'une des formes de prostitution du beau, — on a été amené à d'autres manières d'art, je le veux bien, mais non pas conduit à d'autres sources de vérité. A force d'avoir peur de l'éducation, on a oublié jusqu'à la plus élémentaire technique; et par terreur des maîtres on n'apprend plus son métier. Comme vous, je hais la servitude et le plagiat; mais si vous répétez les paroles des autres, c'est donc que vous n'avez rien d'*autre* à dire, et ceci est bien de votre seule faute, comme cela sera d'ailleurs votre châtement final. Et s'il me faut maintenant devenir Scandinave ou Japonais de peur de mourir académique, la belle avance! J'aime mieux jeter ma palette ou fermer mon piano, et aller courir les champs, où la journée est belle sous le ciel étincelant, quand passent en chantant des oiseaux et des femmes! Mais il y a, Dieu merci! plus de chaleur à vivre, et plus de vivacité à sentir, dans ce peuple, qu'on ne le dit chez nos ennemis, — hélas! surtout chez nous, — mais pour Dieu! sortons des sophismes, des systèmes, des rébus! Souvenons-nous surtout que le monde des idées et des actes, comme l'*autre*, ne saurait vivre de théories absolues; la vie modifie tous les jours l'être, insensiblement: et c'est cela qui fait, tout doucement, sans qu'on s'en doute, les transitions d'un style à un autre, et l'art vraiment nouveau. Les raisons des choses changent plus qu'on ne croit la raison des hommes; et le nouveau style naît tout seul d'un besoin vrai, et non d'un factice effort.

Est-il trop tôt pour dire à ce propos que la Révolution française a substitué beaucoup de petites tyrannies à la *grande* qu'elle a voulu abattre. Et je ne parle que des arts! Il est de fait qu'en centralisant, en unifiant à outrance toutes les forces créatrices d'art éparses dans l'ancienne France, elle a brusquement arrêté la circulation de la vie intellectuelle dans ce grand organisme. Le premier essai, hâtif et mal fait, d'unification artistique, n'a été qu'une attaque d'apoplexie, dont les membres du corps entier souffrent encore. En démolissant *tout*, et plus encore en reconstituant *tout*, en un jour, d'une pièce, selon une formule abstraite, la Révolution, en général, a été à rebours de la vraie unité, qui est dans la diversité, — la diversité des efforts parallèles vers un but. La Révolution française, en supprimant d'un trait de plume si léger, si grave! les maîtrises et les corporations, pour ne citer ici qu'une cause de trouble entre tant d'autres, a supprimé longtemps la vie dans des branches latérales de l'activité intellectuelle de notre pays. Quand on ne pense qu'en haut, on pense trop, et on n'agit plus. Les penseurs, les artistes viennent de partout, souvent on ne sait d'où. On les a, au commencement de ce siècle, isolés

dans un fort beau temple qui ressemble à une prison. Enfermés dans leur tour d'ivoire, on les a si bien séparés de la foule que, pour un peu, ils n'auraient plus de communication avec le monde. Et c'est l'histoire de toutes les décadences : d'abord c'est, au milieu du peuple, sortis de lui et vivant de lui, des suites d'hommes, distingués à peine de la masse, chantant, sculptant, peignant pour elle, sur un thème commun, comme hiératique; constructeurs inconnus des grandes cathédrales impersonnelles, poètes des grandes épopées populaires. Puis les ouvriers de l'idée et de la main s'affinent, se spécialisent, et fatalement s'isolent de la foule, par hauteur d'âme, par fierté ou par tristesse. Mais aussitôt qu'ils s'en sont isolés, — et comme par une loi cruelle — ils en perdent la direction; et, hors de cette communion, les grands efforts s'abolissent, et bientôt les grandes époques sont épuisées. C'est pour les artistes, je le crois, que l'antiquité a inventé ce beau symbole du géant qui doit sans cesse toucher terre pour garder sa force invincible. C'est dans le sol, c'est dans le peuple, c'est dans la vie qu'est l'origine de toute pensée, de tout art, et j'ajoute, de toute foi. La plus grande erreur intellectuelle est d'isoler le penseur de la vie, l'homme de la matière, l'esprit de la forme.

L'erreur artistique de ce siècle, au moins chez nous, a été de séparer l'artiste de l'artisan. La conception d'un art noble à côté d'arts vulgaires, non seulement les dominant, mais les dédaignant, vivant loin d'eux et d'ailleurs, châtement logique, mourant sans eux, a été le crime d'une école; — oserai-je dire de l'École? plus qu'un crime, une faute, pour emprunter un mot célèbre, et une faute presque irréparable. Remontera-t-on le courant? Pourra-t-on, à travers les idées bouleversées, les mœurs changées avec les conditions économiques du travail même, renouer les chaînons d'une vieille tradition, si française? On semble y apporter à cette heure la plus curieuse passion, bien qu'avec un peu d'exagérée précipitation, et du moins une presque unanimité d'efforts, par un retour aux applications plus directes des arts à leur but particulier; par l'appropriation plus logique, plus modeste parfois et en cela non moins forte du don particulier, du génie intime, si l'on veut — de chaque individu à la forme et à l'utilité du métier qu'il exerce; par une meilleure connaissance enfin de l'origine de chacun des arts et de son histoire.

C'est ce qu'on a appelé la réforme des *Arts appliqués*. Comme si l'art avait jamais pu avoir un sens, une raison d'être autrement qu'appliquée à son but propre! Mais c'est un des malheurs de ce temps et peut-être plus encore de ce pays, d'avoir dénaturé le sens des mots, et, ce qui est plus grave, la valeur des idées qu'ils expriment. Bien des causes diverses, comme nous le verrons, ont

contribué, en ce siècle, et en France, à cette déviation. Les artistes, et de très grands parfois, y ont leur part de responsabilité. Mais le public, dans son ensemble, est le grand coupable. Il est routinier avec joie, et peut-être, au fond, ignorant avec délices. Et l'on ne saurait pas plus le sortir de ses admirations toutes faites, que le déranger de ses banales habitudes. C'est grand dommage, car les artistes originaux sont toujours un peu des démolisseurs d'habitudes, quand ils ne sont pas des briseurs d'images. Et le monde tient à ses erreurs. Peut-être ces dernières années ont-elles vu — grâce à des rivalités dont on connaît l'histoire — une renaissance de bataille artistique qui est de bon augure. D'incontestables efforts ont été faits pour donner à chaque branche de l'art, même la plus obscure ou la plus oubliée, un peu plus de vie indépendante, et de belles tentatives pour les rajeunir toutes en leur rappelant à propos leurs origines, et la grandeur du plus humble métier. Et voici, en vérité, une nouvelle et vivifiante application du proverbe : « Il n'y a pas de sot métier ; il n'y a que de sottes gens ! » Quelle vanité de ne pas voir que la matière n'est ni vulgaire, ni belle, que seule la main de l'homme transforme et ennoblit. En deux mots, il n'y a pas de systèmes en art ; il n'y a que des individus. Il n'y a pas de castes en art, il n'y a que des degrés. De fait un pot d'étain peut être beau ; une statue équestre peut ne l'être pas. Et qu'est-ce donc, historiquement, que la Renaissance en Italie, par exemple, sinon l'œuvre de quelques hommes de génie, utilisant merveilleusement le hasard des premières découvertes de débris antiques, et cristallisant dans leurs œuvres un vague besoin populaire de réaction sensuelle, de revendication de la forme ?

Donc, on a relevé les arts dits industriels, et on a bien fait. On se décidera peut-être à unir de nouveau, dans un seul faisceau, et comme dans une seule présentation au public, ce qu'on avait stupidement divisé, désassocié, démembré depuis le commencement du siècle ; et on fera mieux encore. Mais qu'on y prenne garde ! C'est par en haut qu'il faut rajeunir l'arbre, non par en bas. A la besogne où l'on nous appelle tous, ouvriers et artistes, les mains sont bonnes, et nombreuses, et courageuses. C'est la tête qui manque. Je veux dire : les ouvriers ne font pas défaut, mais les artistes. C'est nous qu'il faut réformer ; c'est nous qu'il faut élever autrement. C'est nous qui devons faire demain, sous peine d'immédiate décadence, de l'art *appliqué* et non plus de l'art *en chambre* ; de l'art fait non pas de souvenirs, mais d'émotion, non pas de théories, mais de rêve, non pas d'histoire, mais de vie ! L'avenir est là, là seulement, si cette renaissance tant espérée et un peu hâtivement proclamée doit se faire dans l'art de

demain. Mais tout est, ici comme en tout et toujours, entre les mains d'une ou deux intelligences qui arriveront à temps, accaparant les labeurs épars des autres, les résumant et les fixant en traits définitifs, pour la plus grande signification de leur temps et pour la plus grande gloire de l'idée, ou — comme on disait jadis et beaucoup mieux, *ad majorem Dei gloriam*. En tous cas, l'art de demain sera aux simples, ou il ne sera pas. En peinture, comme en musique, comme en tout, je crois, le prochain génie sera très clair, et rejettera toutes les complications où nous nous débattons. Et si, grâce à lui, l'art, en France, fidèle enfin à la tradition et au génie français, revient aux idées claires et aux simples actions, aux actions simplement humaines, l'effort de ces dernières années n'aura pas été inutile, ni vaine la lutte passionnée de quelques nobles artistes, — ou de leurs serviteurs.

V

En résumé, le passé tout entier témoigne de la vérité de cette affirmation : que rien ne s'est fait de durable en art sans l'enveloppe, et pour ainsi dire la protection d'une forme belle ; et si les luttes et jusqu'aux défaillances du présent ne suffisaient à en démontrer l'impérieuse nécessité, c'est que l'art, par son idéale essence, serait destiné à périr un jour de la victoire du réel ou plutôt, se spiritualisant de plus en plus au milieu d'un univers façonné par une science de plus en plus positive, devrait finir et disparaître, faute de pouvoir trouver une forme qui le contienne, et un métier qui le formule. Est-ce une illusion ? mais à regarder l'histoire sous cet angle particulier, de l'époque la plus lointaine jusqu'à nos jours, toute la généalogie des idées apparaît parfaitement claire, de l'art le plus simple au plus compliqué, du plus réel au plus spiritualisé, du plus matériel au plus psychique, j'entends de l'architecture à la musique, comme j'essaierai de le démontrer. Tous variés, tous semblables, ils obéissent à la même loi ; ils s'enchaînent dans l'histoire ; ils se lient et se suivent dans une sorte de progression en esprit, qui n'est sans doute qu'une hiérarchie en idéal. Ainsi le roman de l'art apparaît comme un livre magnifique et si bien conduit qu'on pourrait conclure, tant la déduction en semble logique et inévitable, du commencement à la fin du volume, du passé de l'art à son avenir.

L'avenir de l'art ! quel inconnu en face de cet autre inconnu qui a passionné tant d'audacieux esprits et qui menace d'enflammer le monde, l'avenir de la science ! Si ce dernier aujourd'hui, après un si subit progrès moderne, semble à quelques-uns

plus assuré — qui sait pour combien de temps? — comme l'autre encore demeure mystérieux, attirant et fort, désespérante énigme où se cache le problème le plus haut peut-être, puisque sa solution entraînerait en un sens celle du problème de l'âme! Quel sera ce *demain* de l'esprit, auquel nous travaillons tous? Après tant d'efforts, où allons-nous? Après tant d'œuvres, que faisons-nous? Ah! la noble et féconde inquiétude faite d'espérance, de regrets, et d'une infinie tendresse! A cette question, que du moins chacun de nous se pose, en ce moment où la science a posé toutes les questions, — sans en résoudre assez, — et que le temps résoudra peut-être tout autrement que nous le pensons, il n'y pas, aujourd'hui plus qu'autrefois, de réponse absolue, définitive. Chacun y répond selon sa nature, toujours avec son sentiment personnel, son tempérament, mais aujourd'hui plus qu'autrefois peut-être avec je ne sais quelle commune inquiétude, et cette vague intuition qui ressemble à l'instinct de l'oiseau pressentant l'orage. C'est en cela surtout que la parole de Pascal est si vraie : « Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas! » J'ai grand'peur que l'art ne vieillisse avec la joie, avec l'amour, avec la foi. Ce n'est pas, sans doute, pour l'heure prochaine. Mais on sent venir le soir. La lumière, vainement, est plus douce, plus dorée, plus chargée de senteurs et de murmures; elle s'éteindra; et les fleurs d'âme se fermeront dans la nuit.

Les groupes d'idées qui font les civilisations, les religions, les philosophies, et, partant, les arts, doivent avoir, comme les groupemens d'hommes qui font les nations, une vie propre, soumise à la loi de toute existence particulière, qui les fait ressembler à l'individu isolé, et comme lui, naître, croître et décroître, et mourir. L'humanité, dans son ensemble, aura, en fin de compte, ressemblé au prototype, à l'homme, lorsque, après être née à une vie collective, comme il est né à une vie personnelle, elle aura grandi, progressé, puis vieilli, et s'éteindra après avoir épuisé sa raison d'être. Je crois que le monde des idées est régi par la même force, et subit la même destinée. Je crois que, dans l'ordre de croissance de l'esprit, l'état de conscience succédera à l'état de croyance, c'est-à-dire le savoir à l'instinct, ou encore la science à la foi. Et je crois, par conséquent, que, sous toutes ses formes, l'art, qui n'est qu'un acte de foi perpétuel, sera remplacé un jour par la science qui, sous tous les aspects qu'on puisse supposer, ne saurait être qu'un acte de raison progressif. Encore est-ce s'exprimer avec une certaine impropiété de termes que de dire que l'art sera « remplacé » par une autre forme de l'esprit humain; il en sera suivi, comme l'aurore est suivie du jour. La virilité d'un homme ne supprime pas son enfance; elle en est l'éclosion,

l'aboutissement logique. Il se peut que l'art, cette parure d'un monde encore jeune, cette joie d'une humanité-enfant, ait contenté pendant des siècles et charme encore un temps cette pauvre humanité qui devient adulte, mais qui veut encore, avant les heures cruelles, plus de parfums que de pensées, plus d'amour que de preuves. L'art aura été la fleur du monde à qui le fruit de l'arbre symbolique est promis. Le monde, au jour final, le monde arrivé à sa conclusion, gardera-t-il trace des promesses parfumées de l'origine ?

En tous cas, l'art, cette vieille et chère habitude d'amour, — une mauvaise habitude de l'esprit, dira le demi-savant de demain, sinon le savant complet de l'avenir, — est encore trop intimement lié à la vie sociale des peuples pour qu'une révolution scientifique, même très violente, l'en déracine si vite. La chose arrivera, c'est infiniment probable ; mais ce sera long. Le beau résistera très longtemps. De toutes les religions, ce sera sans doute la dernière vaincue. Et, en attendant, nos sociétés vieillissantes s'y rattachent avec une exagérée passion, comme ferait une mère pour un enfant délicat, déjà malade. En vérité, on aime avec affectation les artistes aujourd'hui. On les aime trop, ce qui est les aimer mal. Ils auront été les enfans gâtés de ce siècle, où, trouvant la vie de plus en plus laide, on croit, en se réfugiant dans les arts, quelques-uns par goût véritable, beaucoup par mode, y trouver ce qui reste de beauté dans le monde. Hélas ! c'est encore une illusion ! Ce qu'on aime de ces artistes, ce n'est pas leur émotion, ce n'est que leurs gestes ; ce n'est pas leur âme profonde, mais bien leur adresse à amuser la foule ! Le mauvais côté *artiste* — un artiste aura bien le droit de l'oser dire — le côté *cabotin* de l'intelligence, c'est tout ce qu'on en recherche, et ce qui divertit, — et ce qui corrompt. Le châtement certain, fatal, c'est la décadence. D'ailleurs le temps marche, et l'homme invinciblement est poussé vers la vérité *prouvée*, vers la science positive, dont la vérité *sensible*, c'est-à-dire l'art, n'aura été qu'une préface, une sorte de longue et délicieuse enfance. On pourrait dire que, pour l'homme de l'avenir, la Beauté n'aura été que la promesse de la Vérité future. A moins d'un renouvellement imprévu, toujours possible cependant, de nos races bien fatiguées, il y a des chances pour que nos arrière-neveux voient les derniers artistes. Notre civilisation, si belle, trop belle, jouit de son reste. Et ce *reste* est encore très intéressant, quelquefois très noble, encore que bien agité, et inquiet, et maladif, ce qui, j'en ai peur, est un signe de vieillesse. Une société trop affinée, trop sensible est mûre pour la décadence. Il en est des races comme des individus ; la plus grande activité cérébrale n'est obtenue

qu'aux dépens de la moelle. Le public lui-même n'est-il pas, dans sa passion actuelle de l'art, — toute *cérébrale*, si peu émue, — où entre une si grande part de *mode*, plus curieux de ses manifestations bruyantes et amusé de ses excentricités qu'épris de sa grandeur véritable et de son but moral?

Quoi qu'il en soit, j'imagine qu'il ne faut pas négliger cette momentanée renaissance du goût pour les choses intellectuelles, et belles, et délicates. C'est au moins un arrêt dans la descente à l'universelle médiocrité que nous prépare la démocratie — oh ! sans doute pour le plus grand bien-être des hommes, mais combien peu pour la beauté de l'être ! — La nécessité de l'avenir, est-ce donc la tristesse dans l'uniformité, ce qui est bien le vrai sens de la satisfaction dans l'égalité?... Ce serait à désirer les barbares, en vérité ! mais ils viendront, sans qu'on les appelle. Seulement, ce sera sous une autre forme. Les *barbares* d'autrefois seraient encore trop beaux pour nous. C'étaient les Huns aux longs cheveux, les Goths puissans, les Celtes au poil blond, brisant les chères images avec une superbe ignorance, héroïquement brutes, et triomphalement enfans ! Ils infusaient aux peuples las de servitude heureuse, un beau sang jeune et sain. Ils apportaient quelque chose du vent vivifiant des forêts primitives. Les nouveaux barbares, les *nôtres*, ce seront les épuisés de la civilisation cruelle, les infirmes du progrès, les déshérités de l'intelligence, toute cette marée montante des ouvriers, exploités par l'égoïsme, meurtris par la vie, usés par la machine ; tous les souffrans sans illusion, tous les pauvres sans foi, pâles, tristes et laids ! Légitimement impitoyables pour l'inutile rêveur, logiquement las des supériorités, ils élimineront avec tranquillité toute exception, artiste ou penseur. Soupçonneux de l'esprit, jaloux de la joie, inquiets de la beauté comme d'une dernière résistance, et par-dessus tout conséquens avec leur haine et leur misère, ils briseront nos rêves dans nos œuvres, indifférens aux belles choses, ces vains témoins du besoin d'aimer dans l'infini !

Qu'y pouvons-nous ? Rien sans doute, en apparence, puisque la *machine* du monde qui marche broie nos rêves supérieurs avec nos vaines résistances. Le philosophe, le poète, l'artiste sont les éternels vaincus. Qui sait pourtant si de ces défaites successives ne se fait pas secrètement, patiemment, la victoire future, et de ces minorités accumulées la spirituelle souveraineté ? Et puis, en attendant les barbares, il n'est pas sans quelque plaisir raffiné de deviser des choses pures, d'art et de foi ; de parler, pendant qu'il en est temps encore, de formes aimantes, de couleurs heureuses, de sons bien-faisans. Des artistes au public, de ces isolés à la foule, peut venir encore peut-être une parole de consolation et de joie. Au milieu

de l'humanité qui marche, les artistes sont les chanteurs de la route! Écoutez leur chanson; ne l'analysez pas toujours; ne la disséquez pas sans cesse! Il ne faudrait juger les hommes que pour l'utilité ou le charme de leur *partie* dans le concert universel. Il ne faut aimer les œuvres que pour ce qu'elles représentent de vérité momentanée, mais d'amour éternel dans la continuelle évolution des choses.

S'il est, en effet, une originale et saisissante conquête de l'esprit moderne, en fait de méthode intellectuelle ou scientifique, c'est bien celle qui consiste à expliquer par l'évolution les lentes transformations des êtres subissant l'influence des milieux. L'histoire des idées doit obéir à la même loi. Venise, au xvi^e siècle, explique le Véronèse, comme Assise au xiii^e avait expliqué saint François. En appliquant à l'histoire des arts cette théorie, si féconde ailleurs, on pourrait peut-être mieux montrer la marche de *nos arts* dans l'humanité; comment ils ont toujours et uniquement traduit les aspirations spirituelles et embelli les besoins matériels — pour mieux dire trahi les habitudes et reflété l'âme — de chaque groupe d'hommes à l'origine, puis de chaque cité, à mesure que la race humaine s'organisait, puis de chaque nation jusqu'à nos temps; et comment aussi peut-être, après avoir été un jour la suprême expression, et sous une forme plus universalisée puisqu'elle aura été plus immatérialisée, d'une collectivité de plus en plus grande, ils sont destinés à disparaître, — ou à se transformer.

Et c'est en ce sens qu'à côté des grands problèmes sociaux, le problème de l'Art parallèlement se pose; l'avenir de l'Art me paraît indissolublement lié à ces hautes questions de religions et de foi, de croyances et de vérité; il n'échappera pas à la terrible loi d'unification que semble poursuivre la Nature, et, comme elle et au-dessus d'elle, la conscience humaine, poussées toutes deux vers un but encore invisible, à peine occupées de la continuation de l'espèce et de la continuité de l'idée, sans pitié pour l'individu. Or, l'Art n'a jamais vécu que de diversité, que d'individualité. Toute unité le tuera. La science abstraite en est purement la négation. C'est de la perpétuelle bataille des idées personnelles et des visions particulières que naît la vie, en art, et qu'ont jailli les superbes renaissances après les longs abaissemens, mais non le progrès. Car il n'y a pas, il faut avoir le courage de le dire, il n'y a pas de progrès artistique; il n'y a que des réactions successives d'un extrême à l'autre de l'idée, et des êtres qui passent, égaux en réceptivité, pour ainsi dire, dans des milieux différens, et qui formulent ces réactions à d'inégales et imprévues distances. Et c'est bien là, par

opposition à la science, toute la faiblesse de l'Art dans un avenir conçu comme toujours perfectible. Et c'est encore ce qui me fait croire et dire, — au risque de passer pour un mauvais serviteur d'une cause qui m'est chère, — que les Arts, après avoir commencé par être matérialistes, deviendront de plus en plus spiritualisés, se réfugiant de plus en plus dans l'idée pure, jusqu'à ne plus chercher dans la matière l'indispensable point d'appui, et retournant d'abord au symbole d'où ils sont sortis, finiront, faute de pouvoir trouver une forme assez immatérielle de leur essence, par s'évaporer comme un trop subtil parfum.

Il n'y a pas, ai-je dit, de progrès en art. Qui oserait soutenir qu'il y ait un progrès des sculptures de Phidias aux plus belles des œuvres de sculpture de nos jours? Michel-Ange, qui pourtant portait en lui un idéal supérieur, l'idéal chrétien, a-t-il été supérieur à Phidias? Je ne le crois pas. Ce serait peut-être que la forme même de l'art du sculpteur ou sa matière, ne pouvait se prêter aux transformations, aux déformations, si l'on veut, imposées par la complexité croissante d'un nouvel idéal. La beauté morale exigée par une religion qui, apportant la pitié au monde, allait changer le monde, serait-elle exprimée dans le marbre ou le bronze avec la même perfection que l'antique sérénité païenne? On en peut douter. Et ce serait encore que l'idéal de cet art de la sculpture ayant été rempli complètement à un certain moment de l'histoire, l'effort de la Beauté absolue à conquérir s'est transporté dans une autre forme d'art, plus complexe ou plus complète, comme on pourrait le dire, par exemple, de la Peinture, qui, en ajoutant aux formes les couleurs, et en interprétant les réalités tangibles dans l'espace sur des surfaces planes et conventionnelles, acquerrait une sensibilité beaucoup plus grande mais plus fragile à la fois. Et voici que nous suivons ainsi, très nettement, la constante progression en idéal dont je parle.

En revanche ne peut-on pas prétendre qu'on n'a jamais atteint à d'autres âges un sommet égal à celui-ci : la neuvième symphonie de Beethoven? La littérature même n'est encore qu'une grandeur nationale; la musique est déjà une langue universelle. C'est une forte présomption en faveur de cette hypothèse, que la suprématie artistique doit passer à la forme d'art la plus capable de rendre les sensations et de satisfaire les besoins spirituels de civilisations de plus en plus complexes, et tourmentées. C'est tout ce que je veux dire; et si toutes les formes d'art continuent, naturellement, à coexister et à être exercées concurremment dans toute société organisée, un jour viendra où, cette sorte de royauté de la pensée ayant passé successivement à chacune de ces formes de l'art, le cycle étincelant se fermera, à moins que les barbares

ne viennent labourer si bien les champs usés et les cœurs las, qu'y puissent germer de nouvelles moissons et des désirs nouveaux. Déjà, dans nos sociétés ébranlées, vieilles surtout d'avoir trop vécu, s'élève un parti menaçant, à peine politique, avide, pressé et logique, qui promet aux misérables et aux déshérités leur tour de jouir, après la venue du *grand soir*, et non plus aux humbles le royaume du ciel! Le mot, pour être d'une poésie farouche, est peut-être plus vrai qu'on ne pense. Le ciel du monde devient rouge, et si le soir doit bientôt venir du grand jour que nous voyons, et la chute du mouvement intellectuel que nous finissons peut-être, l'art se couchera pour mourir, comme un grand chevalier qui se couche tout armé, et ne peut survivre à la défaite de l'amour! Pour mourir, ai-je dit? Pour dormir peut-être, jusqu'à ce qu'un génie le vienne réveiller, ou un dieu!

Il n'y a, en effet, qu'une religion neuve, ou, si l'on veut, une forme nouvelle de la religion éternelle, qui refera des idées, des civilisations, des arts. Hors d'une conception quelconque de la divinité, il n'y a pas d'idéal possible, et par conséquent pas d'art. Reste à savoir s'il y a une forme de croyance, un moule de religion capable de contenir le postulat de l'avenir, quel qu'on le puisse supposer. A cette question, il n'y a que deux réponses, s'excluant définitivement : la chrétienne, qui est affirmative de la continuité du règne de Dieu jusqu'à la fin des temps, et l'*autre* qui n'a vraiment pas encore accumulé assez de preuves pour être crue, ni assez d'amour pour être obéie. En attendant, l'art se meurt, avec bien d'autres choses, d'infidélité. On pourra réprouver et combattre cette hypothèse. Qu'on me permette seulement d'essayer ici d'y apporter quelques preuves, les unes de sentiment, les autres d'histoire. Du moins, si elle ne satisfait pas de bons esprits, elle donne, pour quelques-uns, à l'histoire des arts un charme particulier, noble et un peu mélancolique, pareil à celui qui monte au cœur devant un beau coucher de soleil, alors qu'on attend la nuit qui repose avec l'incertitude vague et le secret espoir de voir recommencer le jour. L'art est comme ce soleil de vie. La suite de ses formes successives apparaît semblable à la progression harmonieuse des années dans une longue existence. C'est une parfaite joie intellectuelle de revivre ces belles heures du monde; et, quoi qu'il advienne de nos regrets et de nos rêves, il nous reste toujours, de les avoir connues, quelque chose de grand dans l'âme.

L'ALLEMAGNE RELIGIEUSE

L'ÉVOLUTION DU PROTESTANTISME CONTEMPORAIN

I

LES DOCTRINES

« Supranaturalisme » et rationalisme, tels étaient les deux frères ennemis qui, jusqu'à la fin du dernier siècle, se disputèrent, en Allemagne, la maîtrise de la théologie protestante. Entre ces deux instincts théologiques, les divergences étaient notables, puisqu'il semblait que le premier conduisit à la foi intégrale, presque passive, et le second à l'absolue négation; ils se ressemblaient pourtant par leur façon de dessiner et d'envisager les problèmes religieux, par la perspective où d'habitude ils les encadraient, et par la philosophie de la croyance, enfin, que tous les deux impliquaient. « Supranaturalistes » et rationalistes s'installaient, les uns et les autres, en face d'un bloc dogmatique extérieur à eux. Les premiers avaient, pour ce bloc, des ménagemens protecteurs, le remettaient d'aplomb lorsqu'il chancelait, l'étaient lorsqu'il avait l'air de s'effriter; et les seconds, au contraire, plus indiscrets en leurs allures, le retournaient sous toutes ses faces, au risque d'en détruire l'équilibre, s'évertuaient à l'amincir, sans songer d'ailleurs à le supprimer, et en discutaient les détails avec d'autant plus d'acharnement, qu'ils en considéraient l'essence avec un plus sérieux et plus profond respect.

Ce qui faisait, pour les uns comme pour les autres, le fond de la religion, c'était l'appropriation d'un certain nombre de doctrines, extrinsèques à l'esprit du croyant, pieusement acceptées et subies; c'est par la quantité des articles de foi, par la minutie ou par la sobriété du *Credo*, qu'entre eux ils se distinguaient, beaucoup plus que par une opposition de principes. L'une et l'autre écoles donnaient à la révélation chrétienne des airs de suivante; elle était précédée, patronnée, tolérée par un terne et froid spiritualisme, par un intellectualisme desséchant, la philosophie de l'*Aufklärung*; opulente ou appauvrie, luxueuse ou court-vêtue, elle ne faisait qu'emboîter le pas; elle n'intervenait qu'à titre d'escorte, de supplément, d'appendice. Enfin, « supranaturaliste » ou rationaliste, la dogmatique protestante n'aspirait point à l'homogénéité; elle ne prétendait point à former un tout. *Loci theologici* : ainsi s'intitulaient les in-folio qui en contenaient l'exposé, et cette seule expression : *Loci*, en marquait le caractère fragmentaire; on juxtaposait des chapitres de dogme, plutôt qu'on n'édifiait un ensemble. De part et d'autre, dans la révélation, on ne saisissait les secrets de Dieu que par morceaux détachés; en vain additionnait-on ces morceaux, et les reliait-on, même, par des transitions adroites, ils gardaient, toujours, je ne sais quelle apparence de détails. Les disputes sur un maximum ou sur un minimum de dogmes excluent naturellement l'existence d'un système cohérent et harmonique. Lorsqu'une synthèse se laisse diminuer ou amputer, elle n'est plus qu'une collection, bientôt chaotique. Une conception religieuse ne conserve son unité vivante que moyennant une certaine arrogance, qui met sur les lèvres de ses adeptes cette terrible formule : Tout ou rien. Entre tout et rien, supposez une échelle : le « supranaturalisme » la montait, le rationalisme la descendait; mais ils siégeaient tous deux sur la même échelle. La religion impliquait, pour tous, l'adhésion à un certain nombre de vérités dogmatiques, jugées objectives par tous; on se querellait, surtout, sur le nombre de ces vérités. Les débats théologiques se résumaient en des questions de plus ou de moins, on marchandait avec la révélation chrétienne; et si elle constellait encore de quelques lueurs les obscurités du problème religieux, elle n'avait plus ni les vertus réchauffantes d'un foyer ni les vertus illuminatrices d'une synthèse.

Un petit nombre de penseurs, Semler, Lessing, s'alarmèrent de cette décadence, dès le xviii^e siècle. Il leur sembla que cette conception de la foi, et le genre de polémiques qui en résultaient ne pouvaient profiter au développement du christianisme dans les âmes. Entre la théologie et la religion, Semler distingua, lointain

précurseur de ces écoles allemandes contemporaines qui entonnent et terminent leurs hymnes à la religion par des médisances à l'adresse de la théologie. « Lors même qu'on ne serait pas en état de réfuter toutes les objections contre la Bible, écrivit à son tour Lessing, la religion, pourtant, demeurerait intangible dans le cœur de ceux des chrétiens qui ont acquis un sentiment intime de ses vérités. »

Et cette phrase, développée, commentée, poussée jusqu'à des conséquences que peut-être Lessing ne prévoyait pas complètement, serait une très opportune épigraphe pour une histoire du mouvement théologique allemand au XIX^e siècle; par-dessus le « supranaturalisme » et le rationalisme, qui alternaient les passes d'armes et les concessions, beaucoup après Lessing ont voulu faire prévaloir ce « sentiment intime des vérités de la religion », trait d'union acceptable, croyait-on, pour les deux écoles rivales. L'édifiante résonance que cette formule laissait après elle semblait assez inoffensive pour la foi. C'est pourtant à l'abri de ce nouveau langage que s'est singulièrement aggravé, au cours de notre siècle, l'émiettement des opinions individuelles dans le protestantisme allemand, et que s'est insinuée la conception d'un christianisme sans dogmes, d'un subjectivisme chrétien. En alléguant certains passages de Luther et en dépassant peut-être la portée de ces passages par les interprétations qu'on en donnait, on a, peu à peu, voulu prendre pour juge de la vérité religieuse, non point même l'initiative intellectuelle, mais, si l'on peut ainsi dire, l'impressionnabilité religieuse de chaque fidèle, sans se demander si de pareils recours, de pareils abandons, n'impliquent pas l'effacement et le sacrifice de la théologie elle-même. De cette évolution, progrès ou recul, qui permettrait, aujourd'hui, à beaucoup de théologiens allemands de présenter leurs écrits comme de simples notations de leurs sensations pieuses, on décrira, dans les pages qui suivent, les principales étapes.

I

Quelques mois avant le XIX^e siècle, parut à Berlin, en cinq chapitres, un court volume intitulé : *De la religion : Discours aux esprits cultivés parmi ses détracteurs*. L'auteur, bientôt connu, s'appelait Schleiermacher. Il règne, depuis près de cent ans, sur le protestantisme allemand. Ses spéculations ont formé beaucoup d'esprits, ses méditations plus de consciences encore; ceux qu'effraie son panthéisme sont captivés par son sens religieux; si l'on ne suit pas ses déductions, l'on s'incline devant ses intui-

tions. Le philosophe, en lui, provoque des réserves; mais on entrevoit, en même temps, un homme de haute et grave piété, une façon de prophète, à qui l'on s'abandonne. Où donc conduit-il, par quelles étapes et vers quel but?

L'absorption du fini dans l'infini, de l'individu dans le tout, de la personne humaine dans cette immense œuvre d'art qui est l'univers: voilà le résumé du panthéisme. Le même être qui, considéré en sa multiplicité, s'appelle l'univers, est dénommé Dieu si on le considère en son unité; tout homme est comme un phénomène de cette essence; tout homme subit et recueille les pulsations de cet être universel. Dès lors, le sentiment de dépendance absolue de l'homme à l'égard de l'univers et le sentiment de dépendance absolue de l'homme à l'égard de Dieu se ramènent à une seule et même impression: la philosophie panthéiste aboutit au premier sentiment; et quant au second, il est la meilleure définition que Schleiermacher puisse donner de la religion. Or l'intention de Luther, paralysée par deux siècles et demi de mesquineries théologiques et de religions d'État, fut de mettre l'homme en un rapport personnel avec Dieu; Schleiermacher, avec des considérans panthéistes, ressuscite et réalise cette intention. Entre l'homme et Dieu, le « supranaturalisme » interposait une barrière de dogmes, le rationalisme une barrière de chicanes dogmatiques: d'une part un écran, qui interceptait la vérité; d'autre part un tamis, qui la dénaturait en la voulant filtrer. C'en est fait de ces entraves. La religion est le sens intime du contact avec Dieu. Ce n'est point dans les livres, et ce n'est point non plus dans les traditions qu'elle a son siège, c'est dans notre cœur.

La foi en Christ est indépendante des miracles, des prophéties, de l'inspiration, détails secondaires sur lesquels polémiquaient les vieilles écoles. Elle est un fait d'expérience. Il y a une communauté chrétienne, formée, cimentée, maintenue par une longue expérience collective, révélatrice de la hauteur morale et religieuse du Christ: cette expérience, voilà la foi. Elle ne s'accroche point, avec une discrétion subalterne, aux constructions métaphysiques d'une prétendue « religion naturelle; » et elle ne s'asservit point, non plus, à quelques bribes de révélation, parcimonieusement distribuées par une Église extérieure: dans la foi telle que l'entend Schleiermacher, il n'y a rien de servile, rien non plus de fragmentaire. La communauté chrétienne a cette impression perpétuelle, que l'homme doit vivre de la vie de l'infini, qu'à cet égard Jésus fut un insigne prototype, qu'en lui la conscience du moi, victorieuse de la chair, était déterminée par la

conscience de Dieu, et que Jésus, grâce à ce prodige, fut vraiment le rédempteur. Cette expérience de la rédemption devient le point de départ de toute théologie. Ainsi la foi ne présuppose ni ne réclame des définitions; elle crée la théologie, bien loin de se laisser formuler par elle; et la théologie ne fait qu'enregistrer les données empiriques de la foi. Le parfait chrétien qui saura le mieux s'observer lui-même sera le plus parfait théologien.

La définition de la religion, telle que la donnait Schleiermacher, suscita les railleries faciles de Hegel : « Le chien est la plus dépendante des créatures, objectait-il; serait-il donc la plus religieuse de toutes? » Mais Hegel tentait, à son tour, un compromis entre le christianisme et le panthéisme. La religion, pour lui, c'est la conscience que Dieu a de lui-même dans l'être fini; et ce n'est point dans la sphère inférieure du sentiment, comme le faisait Schleiermacher, que Hegel localise cette conscience; il la transpose dans la sphère supérieure de la pensée, tout en la laissant, d'ailleurs, à un rang secondaire; car les dogmes religieux ne sont que des images, des représentations, des symboles (*Vorstellungen*), forcément approximatifs, trop concrets pour être limpides; au delà et au-dessus d'eux, la pensée hégélienne s'élève jusqu'à l'idée (*Begriff*). Mais christianisme et hégélianisme ont le même contenu; la forme seule diffère.

Tout est dans tout : le panthéisme, appliqué au protestantisme, eut cette insigne vertu, d'être un agent de fusion, d'unification, ou tout au moins d'en donner quelque temps l'illusion. Bruno Bauer était hégélien lorsqu'il prouvait, par déduction, la naissance miraculeuse de Jésus; hégélien, aussi, lorsqu'il s'aventurait jusqu'aux négations réputées les plus blasphématoires. Et s'il était possible à un seul et même penseur, dans ses multiples vagabondages de conscience, de se réclamer toujours du même Hegel, on ne saurait être surpris que le protestantisme allemand, durant une certaine période, ait fêté dans l'hégélianisme, suivant un mot de Strauss, « l'enfant de la paix et de la promesse ». On escomptait, continue Strauss, « un nouvel ordre de choses, durant lequel les loups habiteraient avec les agneaux et les léopards avec les boucs. La sagesse du monde, cette fière païenne, se soumit humblement au baptême et prononça une confession de foi chrétienne, tandis que de son côté la foi n'hésita pas à lui délivrer le certificat d'une parfaite orthodoxie et recommanda à la communauté de lui faire un accueil bienveillant » (1).

Un jour vint cependant où ces baisers Lamourette, dont Hegel

(1) Nous empruntons cette traduction à l'*Histoire des idées religieuses en Allemagne*, de M. Lichtenberger, II, p. 316.

fixait les cérémonies, parurent dangereux à l'orthodoxie protestante. Schleiermacher, lui, eut une meilleure fortune, qui ne connut aucune éclipse. A la source de religiosité dont il faisait déborder les écluses, les divers courans théologiques, presque jusqu'à nos jours, se sont formés et alimentés : courant libéral, courant de l'orthodoxie nouvelle, courant dit du juste milieu.

Pour les « libéraux », il semble que la théologie soit l'ébauche imparfaite et approximative d'une philosophie suprême, et que le monde de la pensée religieuse ressemble à une sorte de caverne de Platon, où les dogmes, analogues à des images, à des ombres, dissimulent et traduisent, tout à la fois, certaines conceptions abstraites : Biedermann, Lipsius, M. Pflleiderer, appartiennent à cette école ; chacun d'ailleurs ayant sa méthode et son symbolisme, et subordonnant la théologie à sa philosophie personnelle. Accusés d'irréligion, ils empruntent des argumens à Schleiermacher pour prouver que la théologie n'est pas la religion.

Mais à son tour l'école confessionnelle, positive, orthodoxe — l'école des croyans, en un mot, de quelque épithète qu'on la veuille décorer, — allègue en sa faveur les théories de Schleiermacher sur l'expérience de la communauté chrétienne : les vieilles croyances traditionnelles ne sont-elles pas consignées par cette expérience ? l'enseignement dogmatique ne représente-t-il pas les alluvions intellectuelles de cette communauté ?

Contre le morcellement en faveur dans les écoles libérales, et qui permet à chaque théologien d'interpréter la religion d'après son symbolisme personnel, on peut objecter les passages de Schleiermacher sur le rôle de la communauté chrétienne dans la création de la foi. Ce qu'il a dit sur l'essence du sentiment religieux semble militer en faveur des « libéraux » ; mais sur la vérité religieuse, expression empirique et concrète de ce sentiment, il a composé certaines pages dont les croyans se peuvent faire une arme. Et ceux-ci feront sagement, d'ailleurs, en n'essayant point, par surcroît, de tirer à leur profit la dogmatique de Schleiermacher ; car sur la divinité du Christ comme sur la Trinité, il rend certains échos que des orthodoxes auraient peine à répercuter.

Quant au parti du « juste milieu » ou de la « conciliation » (*Vermittlungspartei, Mittelpartei*), il est à deux égards digne de cette appellation. En premier lieu, groupe de sectaires plutôt que de croyans, il fut toujours fort assidu pour opérer une concentration protestante contre le catholicisme ; et comme trait d'union pour cette croisade, une frappante antithèse de Schleiermacher était volontiers mise en relief : « Tandis que le catholicisme fait

dépendre le rapport de l'individu avec le Christ de son rapport avec l'Église, le protestantisme fait dépendre le rapport de l'individu avec l'Église, de son rapport avec le Christ. » En second lieu, les hommes du « juste milieu », parti d'apologistes plutôt que de dogmatiseurs, ébauchent fréquemment des compromis entre la théologie et la philosophie. Ils consultent l'histoire, les Livres saints, la tradition, et y trouvent un certain nombre de notions religieuses; voilà la première étape; à ce point, la notion n'est encore qu'une doctrine, une *Lehre*, ce qui est peu de chose pour un bon disciple de Schleiermacher. Mais la doctrine devient une impression (*Eindruck*); on constate qu'elle fait partie de l'expérience religieuse de la communauté (*Erfahrung*); elle acquiert ainsi une première certitude, toute subjective encore; voilà la seconde étape; Schleiermacher s'y arrêterait, ne demandant à ses fidèles que de se l'approprier à leur tour par leur expérience personnelle. Avec l'aide de l'hégélianisme, pourtant, on va plus loin: on cherche à prouver que cette certitude subjective doit devenir, pour la pensée philosophique, certitude objective; on épie l'idée (*Begriff*) qui se cache derrière cette doctrine. Tel est le genre de travaux échelonnés, complexes, souvent confus, où se complait l'école de Nietzsche, de Dorner, de M. Beyschlag.

Ainsi ces diverses écoles ont trouvé en Schleiermacher, — nous n'oserions dire, pour toutes, leur père légitime, — mais du moins leur père nourricier; elles lui ont fait toutes des emprunts. Et en même temps qu'il leur fournissait des argumens, Schleiermacher les habituait à reconnaître l'indépendance et l'autonomie de la religion dans l'âme de chaque croyant. Lors même que, par un illogisme timide, elles répudiaient les conséquences théologiques, ecclésiastiques, des conceptions de Schleiermacher, il demeurait pour elles un docteur qui développait, prolongeait et commençait à épuiser les principes mêmes de la Réforme. Tout droit derrière lui, dans le chemin où il s'était engagé, on apercevait Luther; pour conduire de Luther à Schleiermacher, la voie suivie par la Réforme n'avait pas dévié, ne s'était même pas bifurquée; logique en était la pente; entre l'âme du croyant et Dieu, Luther avait évincé toute autorité, toute institution humaines; Schleiermacher, à son tour, évince ces autres obstacles, un canon révélé, un dogme extérieur; il fait dériver la dogmatique du phénomène même de la piété chrétienne, et sème à travers toutes les écoles, germe de mort pour les unes et d'épanouissement pour les autres, l'idée que ce sont les hommes religieux qui font la religion.

II

Transportez cette idée dans les études d'exégèse et d'histoire religieuse, tout de suite se disloquent les lignes de bataille que dessinaient sur cet autre domaine les vieilles écoles « supranaturaliste » et rationaliste ; et la position des questions devient tout autre qu'elle n'était aux siècles passés.

Les récits bibliques racontent une histoire exacte, et cette histoire est d'ordre surnaturel ; telles étaient les deux prémisses de l'école « supranaturaliste ». Le rationalisme contestait, ou tout au moins restreignait la seconde assertion ; il respectait la première. Éplucher le contenu des Livres saints lui suffisait ; quant au contenant, il n'y touchait point. Il triomphait lorsqu'il avait découvert, pour tel phénomène relaté dans la Bible, une « explication naturelle » aussi invraisemblable peut-être que l'hypothèse miraculeuse où les croyans se complaisaient. Mais, d'étudier la Bible elle-même, la composition des livres, les diverses tendances qu'ils dénotent, l'état du texte, les dates auxquelles ils peuvent être rapportés, la valeur de documens historiques qu'il convient de leur reconnaître, les remaniemens et les interpolations qu'ils ont pu subir, le rationalisme, sauf quelques exceptions, n'en avait ni la compétence, ni le goût, ni peut-être même la pensée.

En 1835, David Strauss, d'un seul bond, laissa ces timidités bien loin derrière lui. Renvoyant dos à dos les théologiens qui perdaient leur peine, leur encre et souvent leur foi à discuter la quantité de surnaturel qu'il fallait conserver dans l'Évangile, Strauss déclara que les récits évangéliques sont des mythes. Luther avait voulu les faire resplendir comme l'œuvre pure de Dieu, par-dessus les commentaires et les traditions d'origine humaine ; et surgissant dans l'Église même de Luther, Strauss recherchait et retrouvait, dans ces livres, l'œuvre des hommes. Il y voyait un produit de la légende chrétienne populaire ; à cette légende elle-même, il assignait comme sources le désir qu'avait eu la primitive communauté chrétienne de glorifier son fondateur et le besoin qu'elle avait eu de voir réalisée l'idée messianique. Des indignations et des gémissemens s'élevèrent ; mais la Réforme, par essence, doit être hospitalière ; à tous les courans nouveaux de la recherche religieuse, fussent-ils subversifs, elle manque de prétextes pour fermer les écluses ; et fondée sur la Bible, où Luther avait lu la signature de Dieu, elle ne put exclure les doctrines de Strauss, qui voilaient cette signature. On avait à peu près respecté, jusque-là, le monument biblique, tout en y multipliant,

d'ailleurs, les portes dérobées, pour l'usage des rationalistes ; mais la façade, du moins, en demeurait intacte ; le premier coup de sape y fut donné par Strauss.

Il fut, presque exclusivement, un destructeur. Rarement biographe dessina d'une façon plus incertaine, plus fuyante, la figure de son héros. Quoi qu'on croie de Jésus, Strauss laisse son lecteur mécontent ; le personnage, tel qu'il le présente, est sans consistance. Intrépide à mettre en miettes la toile sacrée sur laquelle les croyans contemplaient une physionomie divine, Strauss ignore encore les artifices par lesquels ses successeurs, sans réparer la toile, parviendront à fixer la physionomie elle-même ; sous les assauts de sa critique, l'une et l'autre s'abîment et s'évanouissent. En outre, la genèse du Nouveau Testament, telle qu'il la raconte, permet de comprendre, si l'on veut, les traits communs des divers Évangiles ; elle n'offre aucune explication des traits spéciaux qui les distinguent entre eux.

Christian Baur et l'école de Tubingue s'efforcèrent de combler ces lacunes. Aux résultats négatifs de l'exégèse de Strauss, Baur, profitant d'ailleurs des exemples de liberté donnés par le maître, essaya de joindre une explication positive du développement historique de l'ancienne Église : il la crut trouver dans sa fameuse distinction des deux courans, courant ébionite ou judaïsant, et courant paulinien, entre lesquels se seraient partagés les premiers chrétiens. Comme Strauss, dans les Évangiles, il chercha surtout l'inspiration des hommes ; mais c'était en remplaçant les Évangiles dans la primitive littérature chrétienne ; et les hommes qu'il y faisait entrevoir n'étaient point seulement des créateurs de mythes, mais des êtres historiques, des personnalités bien dessinées, qui avaient eu des passions, suivi des tendances, formé des coteries, et qui avaient déposé, dans les écrits du temps, l'expression de leurs passions, la trace de leurs tendances, l'apologie de leurs coteries. Les conclusions de Baur, aujourd'hui, sont évincées ou dépassées ; mais pour toute une génération ce coup d'essai parut un coup de maître, et l'esprit de ces recherches a survécu à leurs résultats. Dans quelle mesure l'inspiration de Dieu animait-elle les Écritures ? voilà le point où l'on s'évertuait, avant Strauss et avant Baur. Ils modifièrent l'aspect et les données du débat, en poursuivant et en montrant dans les saints Livres l'inspiration des hommes — inspiration de la primitive communauté chrétienne, d'après la critique encore simpliste de Strauss ; inspiration des divers groupemens de cette communauté, d'après la critique plus minutieuse et plus ambitieuse de Baur.

Entre Schleiermacher d'une part, Strauss et Baur d'autre part,

vous apercevez le parallélisme. « La religion, c'est le sentiment des hommes religieux, » avait dit le philosophe ; et bientôt les historiens surviennent, qui vous déclarent que les documens religieux, réputés dépositaires d'une révélation d'en haut, expriment, en fait, le sentiment des hommes religieux d'antan, et que les dogmes sont un produit des diverses époques, une traduction nécessaire de la conscience chrétienne. Et de même que votre religion à vous, réformés du XIX^e siècle, n'est autre que le subjectivisme travaillant sur le christianisme, ce christianisme lui-même ne représente rien autre chose que le subjectivisme de vos lointains ancêtres.

Si la religion n'est rien plus qu'un fait de conscience, individuelle ou collective, l'histoire d'une religion sera, tout simplement, l'histoire des développemens de la conscience religieuse. A cette norme, les récits de l'Ancien Testament sont à leur tour mesurés. Au début du siècle, indévots et dévots passaient leur temps à dissenter grammaire, archéologie, voire même à tenter des critiques littéraires, au sujet de l'Ancien Testament ; c'était une façon, pour les premiers, d'éviter l'embarras de paraître incroyans, et, pour les seconds, d'être réputés savans en même temps qu'ils étaient croyans.

Mais l'histoire biblique, dans le courant du siècle, fut proprement érigée en science. On découvrit que, telle que l'Ancien Testament la raconte, elle contredit et renverse les notions de la psychologie sur l'évolution religieuse des peuples ; c'est à la lumière de cette psychologie qu'on commença de la juger et de la rectifier. Le miracle, l'impossible, l'inacceptable, ce n'est pas tant Josué arrêtant le soleil ou la Mer-Rouge engloutissant Pharaon, que cette brusque survenance de Moïse, suivant et précédant deux époques où l'état religieux des tribus hébraïques semble avoir été fort rudimentaire. Au point de départ des études de Vatke, de Graf, de Reuss, de Wellhausen, de M. Stade, on saisit ce postulat, que la soudaine apparition d'un législateur théocratique comme Moïse est contraire à la vraisemblance, c'est-à-dire aux lois, empiriquement induites, qui régissent l'histoire religieuse des peuples. Mais vous observez, tout de suite, que ce postulat en implique un autre : c'est que la religion hébraïque est un produit du peuple hébraïque, une résultante de l'histoire hébraïque. On la traite *a priori*, comme si elle n'était pas un fait révélé, extérieur et supérieur à Israël ; elle est la création du génie d'Israël. Or Israël ne peut pas s'être fait sa religion à la façon que racontent les écrits de l'Ancien Testament, car il n'est aucun peuple chez qui la conscience religieuse se soit éveillée et développée

d'une telle façon. De là les hypothèses sur les écrits de la Bible, leur date, leur succession, sur les stratagèmes de leurs compilateurs. Arrière la vieille critique, qui, tremblante encore en ses extrêmes audaces, s'évertuait à écheniller les détails surnaturels dans l'histoire du peuple de Dieu; c'est la trame même de cette histoire qui est taxée d'in vraisemblance; et suivant les données de l'analogie historique et de l'induction psychologique, avec le secours d'une exégèse dont certains résultats, d'ailleurs, resteront sans doute acquis à la science, on soumet cette trame à un tissage nouveau. Que l'histoire religieuse d'Israël, au terme de ce travail, soit devenue presque adéquate à l'histoire religieuse des autres peuples, avec le phénomène du messianisme en plus, et l'on tiendra le succès rêvé.

Ainsi ce n'est plus au nom de l'in vraisemblance rationnelle et philosophique qu'on ébranle les dogmes, c'est au nom de l'in vraisemblance historique, empirique. Rien de surprenant, du reste: à mesure que la pensée philosophique détruisait la confiance de la raison en elle-même, le critère des négations devait être déplacé. L'in vraisemblance rationnelle s'établit par une argumentation logique; lorsqu'un théologien allemand flaire et dénonce une « in vraisemblance historique », il traduit une simple impression, prononce d'après son sens personnel, qui souvent diffère de celui des théologiens voisins. « Cela n'a pas pu se produire »: volontiers la critique protestante s'exprime de la sorte; elle ne fait point une déduction qui alléguerait, en sa mineure, l'impossibilité métaphysique du surnaturel, et qui rallierait à sa conclusion tous les champions de cette mineure; elle fait une induction, une interprétation, souvent arbitraire, de l'histoire.

En ce genre de labeur, M. Adolphe Harnack est passé maître. Sa science est accomplie; ses recherches ont une allure de sereine impartialité; à l'égard de certaines traditions catholiques, comme l'existence de la primauté pontificale dans l'ancienne Église chrétienne, il est piquant d'observer que ce savant protestant a fourni quelques argumens à l'apologétique catholique; son autorité d'historien est incontestée. Mais épiez le théologien qui fait escorte à l'historien; pour juger ces dogmes dont il retrace la genèse, il lui faut une règle d'appréciation. Ce n'est point à des considérations rationnelles qu'il emprunte cette règle; il la cherche et il la trouve dans l'évangile de Jésus. Mais l'« évangile de Jésus » qu'est-ce, à vrai dire? Il serait besoin d'une règle nouvelle pour y discerner, parmi le chaos de l'exégèse, ce qui doit faire autorité et ce qui mérite d'être non avénu. Et comme on ne peut pas toujours remonter, à l'infini, de critère en critère,

comme il faut trouver, au terme de la série, un point fixe, et comme ce point fixe, enfin, nous devons le trouver en nous-mêmes s'il ne nous est assuré par aucune autorité religieuse, M. Harnack, en définitive, détermine l'Évangile de Jésus d'après la conception qu'il se fait lui-même du christianisme ; il identifie cette conception avec celle que, personnellement, Jésus dut s'en faire. Les récentes « Vies de Jésus » publiées par des théologiens allemands ont pour objet de dégager la conscience religieuse du personnage, ce qu'on appelle *das Selbstbewusstsein Jesu* ; M. Grau, M. Baldensperger, reconstruisent fort différemment cette conscience ; lorsqu'on lit l'un ou l'autre, on peut avoir l'illusion de connaître Jésus ; et M. Baldensperger, surtout, fait preuve du plus docte et du plus ingénieux talent. Mais gardons-nous de les lire l'un après l'autre, si nous ne voulons conclure, en confrontant leurs deux Jésus, que le Christ est devenu, pour l'Allemagne savante, ce qu'il était pour les Athéniens au temps de l'apôtre Paul : le Dieu inconnu.

III

A l'origine de cette évolution subjectiviste que nous avons constatée dans le double domaine de la théologie spéculative et de l'histoire religieuse, nous avons saisi les influences panthéistes. Albert Ritschl, dans le dernier quart de siècle, a précipité cette évolution tout en se déroband à ces influences. Ses doctrines sont extrêmement complexes ; on dit même que pour les rendre confuses, sa volonté parfois était complice de son intelligence, et que l'obscurité, chez lui, était affaire de tactique. Malgré cela, peut-être même à cause de cela, il est indispensable de nous arrêter devant lui.

Que la religion soit un sentiment, Ritschl l'affirme après Schleiermacher ; mais celui-ci n'envisageait que le rapport de l'homme avec Dieu ; celui-là envisage aussi le rapport de l'homme avec ses semblables et avec le monde : dans la première relation, l'homme est passif, sa volonté paraît déterminée ; dans la seconde, il est actif, sa volonté paraît libre. Il y a là une antinomie ; Ritschl se flatte de la résoudre par la théorie du royaume de Dieu. Le royaume de Dieu, c'est, d'après lui, « l'ensemble de ceux qui croient au Christ, en tant qu'ils agissent conformément au principe de l'amour. » Dieu est tout amour ; le royaume de Dieu, c'est-à-dire un état où tous agiraient par amour, est donc le but final de Dieu, en même temps que l'idéal moral le plus universel ; c'est à la fois le chef-d'œuvre de la morale et le chef-

d'œuvre de la religion. Tendance nécessaire de l'amour divin, le royaume de Dieu est en même temps réalisé par l'homme ; et par cette introduction de la personnalité humaine, Ritschl échappe au panthéisme.

Il se distingue de Schleiermacher par un autre point. C'est à l'expérience religieuse que Schleiermacher ramène la religion tout entière. Or il se peut faire qu'homme du commun, je ne discerne pas en moi le retentissement de l'expérience religieuse de la communauté ; de deux choses l'une, alors : ou bien je veux être pieux, et je suis forcé de me référer, passivement, au principe d'autorité, d'accepter aveuglément ce qu'on me dit être cette expérience ; ou bien la stérilité de ma propre religiosité m'est un sujet de découragement, et je cesse d'être pieux. Consulter, dans sa propre conscience, les échos de la conscience religieuse de la communauté, pour en tirer sa religion : c'est ce qu'on peut faire lorsqu'on est Schleiermacher, mais que feront les simples d'esprit ? Ritschl prétend leur simplifier la tâche. C'est l'Écriture qu'il prend pour point de départ de la théologie, et voilà, du moins il s'en flatte, un point de départ objectivement donné, solidement fixé. Mais Ritschl, tout de suite, glisse de nouveau dans le subjectivisme ; car, après cinquante ans d'exégèse, l'Écriture, où la chercher ? Il y signale des écrits parasites qu'il en faut supprimer, des idées étrangères qu'il en faut dégager ; il l'accommode d'ailleurs à sa doctrine ; l'Écriture qu'il reconnaît comme source de la religion, c'est l'Écriture lue par Ritschl à la façon de Ritschl. Les livres saints agissent sur moi d'une certaine façon ; voilà ce qui détermine ma foi, voilà ce qui doit orienter ma théologie : c'est à des maximes de ce genre qu'aboutit l'école de Ritschl. De Schleiermacher à Ritschl, l'individualisme religieux a fait une nouvelle étape ; ce n'est pas l'expérience religieuse de la communauté, ce sont nos expériences personnelles, qui deviennent arbitres et maîtresses ; et Ritschl, tout le premier, en a donné un insigne exemple en construisant un christianisme où ni les libéraux ni les orthodoxes ni les théologiens du juste milieu n'ont reconnu la saine doctrine.

La « justification » et la « rédemption » sont le fondement du système : c'est par ces deux mots que s'intitule l'ouvrage principal de Ritschl. Et certes ils appartiennent au vocabulaire usuel de la théologie ; mais si nous observons que l'auteur n'admet pas le péché originel, on pressentira tout de suite l'originalité de cet ouvrage et de ce système, qui conservent les expressions coutumières tout en détruisant les dogmes afférens. Quelques exemples montreront Ritschl à l'œuvre.

« Le Christ est-il fils de Dieu ? » Oui, répondra-t-il (car il évite, en général, d'infliger des démentis aux solutions traditionnelles). Mais écoutez l'explication : « Jésus, sans aucun doute, a ressenti un rapport religieux avec Dieu, d'un caractère tout nouveau ; il a inculqué cette nouveauté à ses disciples ; tous les membres de la communauté chrétienne doivent se tenir à l'égard de Dieu dans le même rapport que Christ à l'égard de Dieu. » Ce qui veut dire, en un clair langage, que Jésus est fils de Dieu, mais d'une filiation que nous devons tous imiter. Vous pressez Ritschl, pourtant : « Le Christ est-il Dieu ? » Oui certes, mais lisez la suite : « Les deux qualités du Christ : révélateur accompli de Dieu, et prototype public de la maîtrise spirituelle exercée sur le monde, sont contenues dans le prédicat de sa divinité. » Déplorant l'obscurité, vous adressez la question inverse : « Le Christ est-il purement et simplement un homme ? » Et Ritschl de tressauter : « Être un homme purement et simplement (*ein blosser Mensch*), c'est être l'homme considéré comme une grandeur naturelle, abstraction faite de toutes les marques d'une personnalité spirituelle et morale. Je ne tiens même pas mes ennemis pour de simples hommes, car ils ont une certaine éducation, un certain caractère moral. A plus forte raison, puisque j'ai considéré Christ comme porteur de la révélation de Dieu, je ne le tiens pas pour un homme pur et simple. » Sans vous désespérer, essayez de le cerner par ailleurs : « Le christianisme, lui demandez-vous, vient-il d'une révélation divine ? » Oui, naturellement ; et Ritschl continue : « En parlant de la révélation de Dieu, nous pensons à la source spéciale d'une conception générale du monde, qui devient la conviction d'une communauté religieuse, et d'où résulte, dès lors, chez un grand nombre d'hommes, une même formation de la conscience, une même orientation de la spontanéité. » Et cela vous paraît peu lumineux ; vous passez aux miracles : « Que valent-ils ? » Ritschl leur témoigne son respect, sous la forme suivante : « La conception religieuse du monde s'appuie sur ce fait que tous les événements naturels se tiennent à la disposition de Dieu, lorsqu'il veut aider les hommes. Par conséquent, ont la valeur de miracles (*gelten als Wunder*) telles apparitions surprenantes, auxquelles est rattachée l'expérience d'un secours particulier de la grâce divine, et qui dès lors peuvent être considérées comme des marques spéciales de la complaisance de Dieu pour les croyans... »

Mais vous insistez, et, faute de définitions intelligibles, vous réclamez des explications. Comment Jésus est-il Dieu ? Comment la révélation est-elle divine ? comment se produisent les miracles ?

Ritschl ici vous arrête : le « comment » ne nous intéresse pas, réplique-t-il. Ce qu'est Dieu en soi, le miracle en soi, Christ en soi, la révélation en soi, qu'importe à l'âme religieuse ? De ces jugemens métaphysiques (*Seinsurteile*) elle n'a que faire. Ce que Dieu, Christ, la révélation et le miracle, sont pour votre âme à vous et pour mon âme à moi, voilà l'essentiel ; ces notions ont pour vous une valeur subjective ; les jugemens par lesquels vous définissez cette valeur (*Werthurteile*), voilà l'important.

Est-il conforme à la loyauté religieuse, est-ce le fait d'une théologie de bon aloi, de ne point oser porter un *Seinsurteil*, c'est-à-dire, somme toute, de ne se point prononcer sur la réalité objective de Jésus, de la révélation et du miracle ? Nous n'avons point, pour notre part, à le discuter ici. Mais les croyans de l'école traditionnelle dénoncent cette théologie comme déloyale et malade. Un de leurs interprètes les plus accrédités, M. le professeur Lemme, de Heidelberg, y signale « une religion nouvelle », et s'indigne que les vérités les plus élémentaires, les plus fondamentales, soient contestées par des hommes qui s'érigent en défenseurs du christianisme. Entre les disciples et les ennemis du ritschlianisme, les colloques sont vifs, mais brefs. « Vous manquez de franchise, disent ceux-ci. — Et vous d'intelligence », ripostent ceux-là. On ne peut jamais se flatter, en effet, d'avoir parfaitement compris la pensée de Ritschl.

Ses obscurités, d'ailleurs, lui sont peut-être une cause de succès : dans une église où les intelligences individuelles entretiennent avec la vérité religieuse des rapports singulièrement divers, on peut se demander si une théologie fondée sur l'équivoque et organisatrice de l'équivoque n'a pas quelque droit à se présenter comme un instrument d'unification, voire même d'édification. « Ce serait une bénédiction de Dieu, écrit l'un des disciples de Ritschl, que tous les théologiens contemporains, malgré le désaccord de leurs conceptions, se tinssent solidement attachés à la langue de la Bible et de la Réforme. Quiconque use de cette langue dans un sens loyal, même avec un malentendu ; quiconque emploie les mots de cette langue avec le ferme et vrai propos de leur être fidèle, les considérant comme les termes sacrés de la chrétienté, comme des expressions qu'il ne peut pas mettre de côté lors même qu'elles signifient pour lui autre chose que pour beaucoup d'âmes d'autrefois et d'aujourd'hui, même si elles signifient pour lui quelque chose d'inouï, que personne n'y aurait jamais découvert ; celui-là ne mérite pas d'être méprisé, il mérite reconnaissance pour sa piété. Cette langue est un trait d'union, comme la langue populaire. Elle neutralise pour l'âme

beaucoup de fausses opinions théologiques. Qu'on se réjouisse de ce que tous les théologiens se rassemblent autour des mêmes mots. »

A travers cette page de M. Kattenbusch, l'esprit de Ritschl, en toute sa pureté, circule et survit. Et si le ritschlianisme se répand parmi les pasteurs réformés de l'Allemagne, c'est plutôt à cause de ce qu'il a de superficiel qu'à cause de ce qu'il a de profond, et plutôt à cause des commodités qu'il donne aux jeunes théologiens incroyans pour enseigner à une communauté croyante une foi qui n'est plus la leur, qu'à cause des horizons qu'il ouvre à une élite pour pénétrer plus intimement les restes de foi qu'elle conserve.

« Faux monnayage ! hypocrisie ! » s'écrient les protestans orthodoxes. Mais on fait tort à Albert Ritschl, ce penseur religieux, et aux meilleurs de ses disciples, lorsque pour les juger on se place, si nous osons dire, au point de vue du cléricalisme protestant. Leur plus grand tort fut de naître trop tôt. Ayant avec eux et pour eux l'esprit de la Réforme, ils ont émergé ; mais tant que le protestantisme s'acharne à maintenir les cadres d'une Eglise, de tels philosophes, si pieux soient-ils, y sont gênés et comme déclassés. Supposez une époque où les courans issus de la Réforme répudieraient toute canalisation officielle, où les fidèles de Luther abdiqueraient la prétention de grouper en une église leurs pensées libres : Ritschl, à cette date, ne recueillerait plus que des hommages, et d'autant plus sincères qu'on lui saurait gré, sans doute, d'avoir accéléré cette émancipation définitive de l'individualisme protestant.

IV

« La foi justifie sans les œuvres de la loi », dit saint Paul. Martin Luther s'empara de ce texte : de toute la force de son génie religieux, il s'y acharna ; faisant acte de créateur plutôt que de commentateur, il comprit et traduisit, moyennant l'addition d'un mot, que la foi *seule* justifie, sans les œuvres ; et comme une épître de l'apôtre Jacques disait nettement le contraire, il déchira cette « épître de paille » et fit de ce principe : le salut par la foi, la pierre angulaire de la Réforme. Le subjectivisme de Schleiermacher et de Ritschl a lentement ébranlé cette pierre : entre les croyans « positifs » et les adeptes de la théologie « moderne », fille de Ritschl, on est, à l'heure présente, en complet désaccord, sur la notion même de la foi.

Pour les uns comme pour les autres, un certain abandon de

l'âme, rassurée par la bonté de Dieu, fait partie intégrante de l'acte de foi : la foi est un acte de confiance (*Vertrauen*).

Elle n'est rien de plus pour l'école « moderne » ; pour les « positifs », au contraire, elle suppose, par surcroît, l'adhésion intellectuelle à certaines vérités religieuses, qui, de près ou de loin, immédiatement ou indirectement, motivent cette confiance (*Fürwahrhalten*). Il semble que la confession d'Augsbourg favorise la seconde conception ; d'après ce document, la foi a un double objet : « l'histoire », et « l'effet de l'histoire » : cela signifie, en termes concrets, que le croyant doit adhérer aux faits initiaux de la révélation chétienne, et qu'il doit avoir confiance dans la rémission des péchés, promise par cette révélation et méritée par la rédemption. Au contraire, vous pouvez à l'aveuglette, sans nulle opinion préalable sur la personne de Jésus, vous reposer dans cette certitude que par lui vous serez sauvé, et interpréter d'ailleurs à votre guise les mots « salut » et « rédemption » : la théologie moderne déclare que vous avez la foi ; elle vous rend ce témoignage après avoir consulté votre cœur et sans vous interroger sur les raisons de votre certitude.

Dans la vie de Jésus, telle que la racontent les Évangiles, cette théologie met en relief un grand fait : la coopération du Christ au salut de l'humanité. Tous les autres faits sont secondaires, au prix de celui-là ; elle les répartit en deux groupes : les uns sont intimement reliés à l'œuvre de notre rachat ; sans eux, il n'aurait pas eu lieu : tels sont la passion et le crucifiement ; les autres sont comme des superpositions, des annexions historiques ou légendaires, qui n'ajoutent aucune valeur à la figure du Christ, aucune efficacité à sa besogne rédemptrice : telle, par exemple, la résurrection. Que la foi présuppose une certaine croyance aux faits du premier groupe, soit ; des faits du second groupe, en revanche, elle se peut désintéresser sans nul scrupule.

Mais vous entendez dire par les catholiques, et répéter par les protestans de l'école positive, que c'est la résurrection qui convainquit les apôtres, un instant désillusionnés, que jusqu'à la fin des siècles elle justifiera la mission du Christ aux yeux des chrétiens, qu'elle est précisément l'une des preuves de la foi chrétienne et qu'elle en est à proprement parler la base : comment donc cette foi même en peut-elle faire si bon marché ?

Votre surprise cessera si vous voulez bien songer qu'il n'y a rien de commun entre la foi des catholiques ou celle des protestans positifs et cette foi nouvelle telle que la conçoit la théologie moderne : la première recherche des argumens historiques, qu'elle préserve avec jalousie ; elle sent le besoin d'une apologé-

tique dont elle surveille les fondemens ; la seconde, au contraire, s'épargne de tels soucis. Mais puisque vainement on en cherche le point d'attache, requiert-elle donc une soumission aveugle ? Nullement ; on épargnera ce reproche à la théologie « moderne » si l'on pénètre plus profondément l'idée qu'elle se fait de la foi. Pour le catholique et pour le protestant positif, infidèle en cela à l'esprit de Schleiermacher, la foi présuppose un ensemble de dogmes, extérieur et supérieur aux âmes croyantes, qui les précède et qui leur survit, c'est-à-dire une substance objective ; sur le contenu de cette substance, nous dirions volontiers sur ses dimensions, le catholique et le protestant positif sont en désaccord ; mais ils s'entendent pour en confesser l'existence. Pour l'école dite moderne, au contraire, la foi est un simple phénomène de conscience, une certaine orientation religieuse de l'âme ; elle est, avant tout, quelque chose de subjectif. Il serait plus juste de dire : j'ai *ma* foi, que de dire : j'ai *la* foi ; car les variétés de foi sont aussi différentes que les âmes mêmes qu'elles affectent. On a d'ailleurs la foi par cela même qu'on a conscience de l'avoir ; elle ne s'apprécie ni ne se mesure par aucun critère extérieur ; et de savoir si elle suppose et si elle implique un dogme, c'est apparemment une question de détail, puisqu'on voit différer à ce sujet des théologiens de tendances analogues, comme M. Kaftan, l'auteur de *Foi et dogme*, et M. Dreyer, l'auteur de *Christianisme sans dogmes*. Ce dogme, en tous cas, sera plutôt issu de la foi et postérieur à la foi, qu'il ne la précède et ne la provoque ; il sera comme une efflorescence de l'âme-croyante, l'expression individuelle dont elle revêtira sa religiosité. Pour le protestant positif, le dogme est une vérité exotique, descendue d'une patrie surnaturelle, naturalisée dans l'âme de chaque chrétien, subie par elle et y suscitant la foi ; et pour l'école moderne, au contraire, l'âme du croyant n'est point pour le dogme un réceptacle passif, une cité d'emprunt, elle en est vraiment la mère patrie ; elle ne l'hospitalise point, mais elle le crée ; comme elle a *sa* foi, elle a *son* dogme, qu'elle produit et qu'elle développe ; et le dogme ainsi conçu, loin d'être une barrière pour la liberté des âmes religieuses, est au contraire le résultat et la traduction de cette liberté.

Entre ces deux notions, positive et moderne, de la foi, des hommes de bonne volonté s'efforcent de créer un lien ; mais leurs tentatives mêmes, vouées à l'échec, attestent, avec un surcroît de clarté, l'antagonisme irrémédiable. Certains croyans, comme M. Cremer, professeur à l'Université de Greifswald, manifestent l'espoir que les jeunes pasteurs incroyans, à mesure qu'ils pro-

gresseront dans la foi, habilleront plus exactement leur conviction personnelle dans les plis bien définis du vêtement traditionnel. L'adhésion intégrale au vieux symbole serait ainsi le couronnement, le terme idéal de l'évolution religieuse de l'âme; répudié au point de départ, ce symbole se retrouverait au point d'arrivée; il serait comme un confluent, où se rejoindraient la foi docile et stable du « positif » et la religiosité du théologien « moderne », librement parvenue au terme de son devenir. De ces prophéties, les adeptes de l'école moderne se raillent, comme d'une dévote naïveté. Qu'un d'entre eux se rallie à la théologie « positive », ils n'y voient rien autre chose qu'une palinodie de convenance, purement superficielle, par laquelle ce pasteur se met à l'unisson d'une communauté « positive » ou s'épargne des embarras avec un consistoire « positif; » mais que ce soient la vertu même de sa religiosité, l'intensité de sa foi, qui, progressivement, agenouillent ce pasteur devant le catéchisme orthodoxe, cela leur paraît une égayante et menteuse illusion. Pour la foi des positifs, attachée à un *Credo* défini, ils ont cette nuance de respect que commandait Juvénal à l'égard des enfans : *puero debetur reverentia*. Libre aux fidèles, et libre aussi aux intelligences vieillottes de quelques ministres du culte, d'abriter derrière certains retranchemens dogmatiques leurs espérances en Jésus; on ne reproche point à des infirmes d'employer des béquilles, à des enfans de tâtonner avec des lisières. Mais les champions de la théologie moderne représentent l'âge adulte de la foi protestante; ils ont l'intellect assez libre, l'âme assez adonnée aux choses divines, pour ressentir en présence de la personne du Christ une impression religieuse originale. Qu'importe ensuite que le Christ soit un dieu ou un homme? Cette impression, c'est là leur foi.

« Croire en Dieu, cela veut dire : Je suis intérieurement certain de Dieu, je vis en lui et par lui je triomphe du monde. Croire en Jésus-Christ, cela veut dire : Je suis allé à travers le monde, j'ai cherché Dieu, et je l'ai trouvé en Jésus-Christ. » Leur foi est un fait d'expérience, le résultat d'une rencontre qu'a faite leur âme, ou tout au plus d'une recherche. En présence des chicanes dogmatiques, tranquille est leur arrogance. On les accuse de nier la divinité du Christ : grief byzantin! Ils reconnaissent la divinité en Christ : cela suffit. Au lieu d'avoir appris, par autrui, que le Christ est Dieu, ils savent, par leur propre expérience, que dans la personne du Christ l'idéal divin s'est révélé, et qu'à travers les siècles il y subsiste ineffacé. C'est une sorte de sensation pieuse qui donne l'éveil à leur foi; elle la maintient, tout ensemble, toujours fraîche et toujours vague. Se raconter eux-mêmes,

c'est leur façon, à eux, d'énoncer leur *credo*; leur symbole prend la forme d'une autobiographie; leur foi est comme une aventure de leur âme; et ce qu'ils expriment de dogmatique prend la forme d'une confiance.

Les théologiens de l'orthodoxie en sont déconcertés, déroutés. Ils tenaient en réserve, pour l'épreuve des plus jeunes, de bonnes vieilles questions, un peu lourdes, qui semblaient appeler une réponse nette, péremptoire, compromettante. « Croyez-vous que la Bible soit un livre inspiré? » A cette massive demande, le théologien moderne répond, avec une élégante ouverture de cœur : « La Bible est pour moi parole de Dieu, parce qu'il me parle, dans la Bible, plus clairement que nulle part ailleurs. » Au lieu d'une opinion, il apporte une impression; au lieu de quelque chose d'appris, quelque chose de *vécu*; il constate et raconte comment la Bible agit sur lui. Pourquoi la colère des orthodoxes? N'apporte-t-il pas à leur question une réponse plus intime, plus personnelle, que celle qu'ils réclamaient? Mais voilà une intimité d'accent dont les orthodoxes se passeraient bien; ils préféreraient un oui ou un non clair et formel.

Et de l'énerverment réciproque, bientôt, naissent les polémiques. On commence, généralement, en se renvoyant, de part et d'autre, le reproche de tendances catholiques. « Votre respect littéral pour un dogme extérieur et strict, objecte aux positifs l'école moderne, dénote en vous un état d'esprit catholique. » On ajoute même, la polémique s'échauffant : « un état d'esprit jésuite. » Et poursuivant le parallèle, on fait observer, avec le professeur Hermann, que du moins l'Église catholique, par l'exaltation de sa mystique, par la grandeur poétique de sa liturgie, par le prix qu'elle attache aux bonnes œuvres, tempère et corrige l'apparente sécheresse de son exclusivisme dogmatique; mais Luther a ramené toute la religion à la foi, et si les positifs ramènent la foi elle-même à une adhésion passive, ne serait-ce pas une des conséquences fatales de ce protestantisme « positif », que le salut s'achète par la servilité, et par elle seule? Les positifs répliquent à leur tour : « De votre élaboration subjective de la foi, pour laquelle vous mettez en œuvre toutes sortes de données historiques et d'argumentations subtiles, ne peut sortir une religion que pour vous et vos amis. Et vous condamnez le reste de l'humanité à une « foi implicite », ignorante et naïve : autre forme de la passivité et de la servilité. Demander à tous les hommes une foi implicite, n'est-ce point agir comme l'Église romaine? Par surcroît, vous parlez un langage à double sens : il atteste aux hommes éclairés l'émancipation de votre pensée; il

laisse croire aux dévots que vous partagez leur foi. Vous vivez d'équivoque : et, de ces procédés jésuitiques, l'église de Luther mourra. » D'une école à l'autre, le reproche de jésuitisme rebondit : mauvais moyen pour avancer l'entente.

« Si le libéralisme poursuit ses progrès, la dernière heure de l'Église devra sonner » ; c'est un pasteur croyant d'Essen qui fait entendre ce glas. « Le désir qu'à l'orthodoxie d'opprimer la critique théologique met la religion en péril » ; ce cri d'alarme est d'un élève de M. Harnack. Chaque parti prétend porter le salut de l'Église avec lui. « Un phénomène maladif, une grande misère » : c'est ainsi que M. le professeur Beyschlag qualifie cet émiettement. Mais ce jugement même est contesté ; les jeunes théologiens de l'école moderne ont plus d'allégresse et de crânerie. Si l'on se querelle parmi la postérité de Luther, à leurs yeux c'est tant mieux : cela prouve que l'Église vit ; et ne s'est-on point disputé, d'ailleurs, au Concile de Jérusalem, moins de vingt ans après la mort du Christ ? L'unité religieuse serait une forme de paralysie ; la variété religieuse est un phénomène de croissance. Et plus âpre deviendra le conflit, plus l'école moderne se réjouira du réveil des consciences religieuses au sein de la Réforme. Que si les positifs, d'ailleurs, déplorent ces débats, il dépend d'eux de les abrégier : tous les réformés peuvent s'unir dans cette conviction que le pur Évangile doit être maintenu et répandu, et dans un commun esprit de lutte contre Rome. Mais ce terrain d'union que les théologiens modernes proposent à l'orthodoxie, qu'est-ce autre chose que leur terrain à eux ? Nous adresser de telles invitations, ripostent les positifs, c'est nous demander de désarmer.

Et de part et d'autre on demeure armé. Pour la pacification, cependant, il est peut-être un dernier recours, c'est l'appel à Luther.

*Gottes Wort, Lutheri Lehr
Vergehet nun noch nimmermehr.*

« La parole de Dieu et la doctrine de Luther ne s'évanouiront jamais à l'avenir. » A Wittenberg, à la Wartburg, ce distique se lit sur les murailles. La saveur en est catholique ; car il juxtapose l'Écriture et la tradition, la parole de Dieu et l'enseignement des hommes, ou plutôt, par un Césarisme étrange dont Luther se fût à certaines heures indigné, l'enseignement d'un seul homme, Luther. De nos jours, la Réforme, devenue, par un soubresaut de logique, plus conséquente avec son principe que ne l'étaient les vieux auteurs du distique, continue, dans Luther, de vénérer

l'ancêtre et l'émancipateur, mais elle en prend plus à son aise avec le docteur. Cependant, puisqu'on ne s'accorde plus sur la parole de Dieu, ne pourrait-on se référer, provisoirement, à la doctrine de Luther, pour y chercher des argumens? Ainsi font en effet les diverses écoles; et des argumens, toutes en trouvent. Car il y eut en définitive deux hommes en Luther : le théologien et le fondateur d'Église, le penseur et l'administrateur, celui qui refusa l'obéissance et celui qui exigea l'obéissance : et il advint à ces deux hommes de rendre des échos différens.

L'épître aux Hébreux, les épîtres de Jacques et de Jude, lui furent suspectes; et par cette brèche qu'il ouvrit lui-même dans le canon, la théologie moderne prétend expulser d'autres écrits bibliques : Luther est un précurseur. Mais cette dévotion de génie qu'il eut envers la parole de Dieu, et qui déborde en d'admirables pages, ne justifie-t-elle pas les pieuses réserves de la théologie positive au sujet des audaces de l'exégèse? Ce n'est point Luther, assurément, qui eût marchandé sa foi à la vérité objective du surnaturel; il n'y croyait point seulement avec sa raison, mais avec son imagination; Jésus, Satan, étaient pour lui des physionomies nettes. Mais il a dit en un endroit que les miracles, les prophéties, sont des signes pour les païens, et que « nous devons célébrer les grands et insignes miracles, le Christ brisant quotidiennement la force du démon et assurant le salut des âmes »; et vous pressentez quel profit un bon disciple de Ritschl peut tirer de ces réflexions, quel commentaire il en peut donner. Il y a tant de façons de lire et d'interpréter Luther, qu'entre ses divers héritiers il ne peut jouer le rôle de médiateur : a-t-il jamais senti, d'ailleurs, le genre de problèmes où se laisserait engager la Réforme, après trois siècles d'existence, sous les influences combinées du subjectivisme kantien et des divers systèmes panthéistes?

« Jésus répondit : Si je suis né et si je suis venu dans le monde, c'est pour rendre témoignage à la vérité... Pilate lui demanda : Qu'est-ce que la vérité? Et ayant dit cela, il alla de nouveau vers les Juifs. » C'est dans l'Évangile de l'apôtre Jean qu'on trouve ces lignes. Constamment elles nous revenaient à la mémoire, après l'audience ou la lecture des théologiens allemands contemporains; elles résument, avec une insurpassable précision, l'esprit et la lettre des dialogues que les diverses écoles protestantes engagent entre elles, et qu'elles poursuivent toutes avec Jésus. Que le Maître ait rendu témoignage à la vérité : il n'en est aucune qui ne l'affirme, aucune, même, qui ne s'en montre pieusement édifiée. Mais « qu'est-ce que la vérité? » Il ne s'agit

point seulement de décider quel en est le contenu, quels en sont les dogmes fondamentaux, indissolubles ; longtemps les « variations » des Églises protestantes portèrent sur cet unique objet : la longueur et le détail de leur catéchisme ; mais elles ont, aujourd'hui, une tout autre portée. C'est sur la nature même de la vérité religieuse que s'engagent à présent les discussions.

Cette vérité existe-t-elle en dehors des croyans, répond-elle à une réalité objective, s'impose-t-elle du dehors, est-elle comme une émigrée de l'au-delà ? ou bien serait-elle, au contraire, dans le for intérieur de chacun, le fruit de la conscience personnelle, la résultante de la religiosité individuelle, l'expression et la traduction de la piété intime, serait-elle, en un mot, subjective ? C'est à ces termes que se ramène, aujourd'hui, l'antagonisme des écoles de théologie protestante en Allemagne. La vérité religieuse vient-elle de Dieu, ou s'élabore-t-elle en chacun de nous ? Au premier cas, elle *est* ; au second cas, elle *devient*. Au premier cas, elle risque de gêner la libre science ; au second cas, c'est affaire aux hommes eux-mêmes, auteurs et sujets du « devenir » religieux, d'esquiver un pareil risque. Et dans la première hypothèse, enfin, elle prétend demeurer quelque chose d'instructif, tout comme la science ; dans la seconde, au contraire, elle ne vise à rien plus qu'à émouvoir, à affecter. L'évolution de la pensée protestante en Allemagne, au cours de notre siècle, a développé sans cesse cette dernière conception. Comment elle s'accommode aux nécessités pratiques, administratives, qu'impliquent la vie et la conduite des diverses Églises protestantes, nous le verrons dans une prochaine étude.

GEORGE GOYAU.

LE ROMAN SUÉDOIS

III⁽¹⁾

M^{me} LEFFLER. — GEIJERSTAM. — LEVERTIN
V. DE HEIDENSTAM

I. — ANNE CHARLOTTE LEFFLER

M^{me} Anne-Charlotte Leffler appartient, elle aussi, à la jeune école d'écrivains réalistes et matérialistes dont M. Strindberg est le représentant le plus en vue. A elle aussi le monde paraît partagé en deux camps : d'une part, les représentans des vieilles idées, c'est-à-dire ceux qui respectent la morale courante, les anciennes habitudes, les traditions séculaires, la religion des aïeux ; et, d'autre part, les révoltés, ceux qui ne voient dans cette religion, ces traditions, ces habitudes, cette morale surtout, qu'une limitation injustifiable de la liberté individuelle. Les premiers sont contens de l'état présent des choses et en profitent de toutes manières. Ils sont pour la plupart hypocrites, corrompus et oppresseurs. Ce sont ceux qu'Ibsen a appelés les *Soutiens de la Société*. Les autres, les indépendans, se sont affranchis de la tyrannie des conventions, du mensonge social ; ils poursuivent « le développement intégral de leur individualité » ; ils cherchent à arriver à l'expansion complète de leur

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin et du 15 juillet.

moi ; en un mot, ils veulent être « eux-mêmes », et non des êtres de convention dressés selon des formules. Montrer comment cette individualité se révèle, combat, triomphe ou succombe parmi les entraves de toute sorte que lui crée la société, voilà ce que s'est proposé M^{me} Leffler.

Un soir, durant la saison d'hiver de 1873, le public des premières de Stockholm applaudissait, au Théâtre Dramatique, une nouvelle pièce, l'*Actrice*, dans laquelle on lui montrait une jeune comédienne spirituelle, coquette et enjouée, passionnée pour son art, brave fille en somme, introduite par le mariage dans une honnête famille bourgeoise et aux prises avec les préjugés, les idées étroites de son nouvel entourage. Les contrastes de la situation, les allures indépendantes de la grande coquette dans ce milieu bourgeois, les étonnemens des beaux-parens, des vieilles tantes, des voisins, les affolemens du mari amoureux cherchant à tout concilier, les luttes entre l'amour et la passion artistique, tout cela constituait une pièce assez intéressante. Il n'y avait rien d'absolument nouveau dans la donnée, mais le tableau était vrai, les figures des bourgeois étaient pleines de vie, et l'on reconnaissait dans l'artiste, honnête fille appartenant elle-même à une famille honorable, le produit des nouvelles idées d'émancipation de la femme. Le public, mis en bonne humeur, demanda, après les applaudissemens de la fin, le nom de l'auteur. Mais le régisseur vint annoncer que la direction elle-même ne connaissait pas l'auteur de cette pièce anonyme.

Dans une stalle d'orchestre se trouvait assise, tremblant de tous ses membres, une jeune femme en robe grise, aux cheveux courts et crépus, à figure ronde de bébé, aux grands yeux intelligens : c'était précisément l'auteur que réclamait la foule. Anne-Charlotte Leffler, fille du recteur de collège J.-O. Leffler, était mariée depuis quelques mois seulement à M. Gustave Edgren, employé au secrétariat du gouverneur de la ville. Elle avait alors vingt-deux ans.

Avant son mariage, elle avait déjà écrit des nouvelles : *Par hasard*, publiées sous le pseudonyme de Charlot. Au moment de son mariage, son fiancé, bureaucrate sévère, avait exigé d'elle la promesse qu'elle n'écrirait plus. Mais, à peine au sortir de la lune de miel, sa passion littéraire l'avait ressaisie. Elle avait écrit en secret l'*Actrice*, que seule une amie de pension fut admise à lire, et qu'elle avait envoyée sans nom d'auteur à la direction du théâtre. Elle avait mis dans sa pièce un peu de sa vie, de ses propres sentimens d'amertume contre le mariage, qui voulait étouffer en elle les aspirations artistiques ; elle reproduisait son

propre entourage, avec les luttes et les mécomptes que lui causaient journallement les préjugés qui y régnaient. C'était donc une comédie réaliste : elle était vraie, prise dans la vie. Les avisés ne manquèrent pas d'y trouver en outre la thèse à la mode du jour : elle démontrait l'incompatibilité du mariage avec « le développement individuel » de la femme.

Il faut croire que cette « oppression du milieu » se relâcha quelque peu après ce premier succès, car M^{me} Edgren-Leffler continua ouvertement à écrire pour le théâtre. Elle produisit coup sur coup trois comédies : le *Pasteur adjoint* (1875), *Sous la Pantoufle* (1876) et *l'Elfine* (1878), qui toutes trois virent le feu de la rampe. Le *Pasteur adjoint* est l'ecclésiastique protestant, sec et rigide, au jargon aussi scientifique que pieux, qui exige de sa femme tous les sacrifices, tout en mettant sa tendresse à de dures épreuves, de crainte qu'elle ne devienne absorbante et sensuelle. Dans *Sous la Pantoufle*, l'auteur montre l'influence du monde sur le bonheur conjugal, l'oppression de l'individu par les conventions sociales. Dans *l'Elfine* elle fait voir l'amour hors du mariage. Dans toutes l'influence des idées d'Ibsen est manifeste. C'est toujours la révolte de l'individu contre l'action oppressive de son entourage, la révolte surtout de la femme contre la vie qui lui est faite, contre les liens qui l'empêchent de s'élever à la hauteur et à la liberté de l'homme. Bien que ces pièces aient été toutes trois écrites avant l'apparition de la *Maison de Poupée*, c'est le trouble de Nora Helmer qui tourmente toutes leurs héroïnes. Elles sont possédées de cette inquiétude vague d'affirmer leur indépendance qui pousse Nora à quitter tragiquement, un soir de bal, sa maison, son mari, ses enfans, pour pouvoir enfin devenir elle-même.

Dans les comédies qui suivirent ces premières productions, dans *Vraies Femmes*, *Bonheur de Famille*, la *Tante Malvina*, etc., de même que dans presque tous les romans de M^{me} Leffler, — et elle a écrit autant de romans que de pièces, sans compter les pièces qu'elle a tirées de ses romans, — c'est toujours le même sujet qui revient : le combat des « révoltés » contre la convention et le mensonge du monde, contre la corruption des « soutiens de la société » ; ce sont toujours des « questions » posées au spectateur, au lecteur ; questions d'autant plus irritantes qu'elles restent le plus souvent suspendues à un point d'interrogation. De même que dans le drame d'Ibsen, la conclusion est laissée à l'imagination de chacun ; l'auteur se contente de la suggérer. Mais ce n'est pas faire tort au talent de M^{me} Leffler que de reconnaître qu'elle est loin de poser ses questions avec la puissance suggestive, la force péné-

trante du vieux dramaturge norvégien. Elle a bien pu, comme lui, chercher la nouvelle forme dramatique, celle qui doit correspondre au roman réaliste. Mais on ne peut pas dire qu'elle y ait précisément réussi. Le génie d'Ibsen a pu résoudre le problème de la pièce à thèse jouée par des personnages-symboles, comme la pénétration, l'art particulier de Björnson lui ont permis de substituer le développement psychologique à toute action proprement dite. Chez Anne-Charlotte Leffler la préoccupation de mettre sur la scène des idées plutôt que des caractères fait habituellement tort à la netteté de la thèse et nuit en même temps à la réalité des personnages. Son théâtre, à vrai dire, n'a pas tenu ce que semblaient promettre ses premiers succès. Aussi est-elle définitivement revenue au roman. Dans des peintures réalistes de la vie bourgeoise et mondaine, elle a continué à poser ses « questions », et, sans les résoudre, à faire ressortir du débat la condamnation de la société.

Née à Stockholm d'une vieille famille bourgeoise, elle faisait partie elle-même de cette société qu'elle a mise en scène. Son père était recteur d'un collège : deux de ses frères sont professeurs à l'École supérieure de Stockholm. Son premier mari appartenait à l'administration. Elle a toujours vécu dans ce milieu intellectuel. Elle avait organisé chez elle des réunions littéraires, qu'on appelait, par plaisanterie, les *Réunions des Affamés*, car, par protestation contre les plantureux soupers de toutes les réunions mondaines de Stockholm, il était convenu qu'on n'aurait chez elle qu'une tasse de thé avec « beaucoup de littérature ». Elle passait souvent les étés chez un parent au presbytère de Fogelås, sur les bords du lac Vettern. Plus tard, elle a habité avec sa mère le domaine de Hellefors, en Sudermanie, où un autre de ses frères, ingénieur, dirigeait une usine. C'est là qu'elle a appris à connaître la beauté de la campagne suédoise.

Sa vie a d'ailleurs été traversée de dures épreuves. Longtemps elle a dû elle-même, comme la plupart de ses héroïnes, combattre pour la « liberté individuelle ». Enfin, séparée par le divorce de son premier mari, elle avait épousé, il y a quelques années, un gentilhomme italien, le duc de Cajanello, et était allée vivre avec lui à Naples, où elle est morte, à la fin de l'année 1892.

Elle a commencé par écrire sous le nom d'Anne-Charlotte Edgren. Après son divorce, elle a repris son nom de famille de Leffler, pour y ajouter, après son second mariage, celui de duchesse de Cajanello. Son œuvre considérable se trouve donc signée de trois noms différents.

Les types de ses romans et de son théâtre appartiennent tous

à ces milieux divers où elle a vécu. Nous avons ainsi, dans *Aurore Bunge*, l'héroïne des bals du grand monde, la *professional beauty* de Stockholm. Spirituelle, altière et froide, elle ne connaît de loi morale que ce que prescrivent les conventions mondaines. Paraître, pour elle, est tout ; être est indifférent. Choyée, fêtée dans le monde, admirée par ses danseurs, elle arrive à l'âge de trente ans sans avoir connu l'amour et sans s'être mariée. Maintenant la lassitude approche ; le cœur est vide ; et il est temps de faire une fin. Le mariage de raison s'impose, le mariage sans amour, mais d'autant plus considéré.

Il se présente, en effet, dans la personne du vieux comte Kagg, qui, en conduisant Aurore à souper au bal de la Cour, l'a invitée à venir voir son château en Scanie, lui faisant entendre qu'il ne tiendrait qu'à elle d'y rester en châtelaine attitrée. Elle a demandé à réfléchir. Il y a bien aussi le baron Gripenfelt, officier de la garde, qui depuis longtemps lui fait la cour. Mais celui-ci, elle le sait, n'aime en elle que sa fortune et les avantages qu'il retirerait de son mariage. Pour réfléchir plus à l'aise, elle va passer l'été dans la maison de campagne de sa mère, sur les bords de la Baltique. Là l'amour revendique tout à coup ses droits. Un inspecteur des phares qui vit seul sur une île, où elle est jetée par la tempête un jour de pêche, lui révèle tout ce que ses flirtages dans les salons de la capitale lui avaient laissé ignorer : le sérieux, la vérité, la force de l'amour. Mais l'idylle est courte : l'été finit, il faut retourner en ville, quitter la belle nature pour rentrer dans le monde des conventions, cesser d'être pour reprendre la tâche de paraître. Heureusement que le capitaine Gripenfelt est aussi de ceux qui se contentent de paraître. Il l'épouse sans trop chercher à approfondir l'épisode du bord de la mer. Et le jeune ménage reprend la vie à grandes guides, avec toutes les apparences mondaines du bonheur. L'amour, la vérité n'avait été qu'une parenthèse dans la vie d'Aurore Bunge.

Arla et Gurli, deux sœurs, sont les types opposés de la jeune fille d'aujourd'hui. L'une voudrait se dépenser en bonnes œuvres, se dévouer à quelque grande cause, ou encore se donner, corps et âme, à quelque grand amour. Son exaltation naturelle la sauve de la sécheresse mondaine et des idées d'émancipation et d'indépendance personnelle qui ont tant de prise sur les jeunes filles de son entourage. Mais, en échange des trésors d'amour dont son cœur est plein, elle exige de l'homme qu'elle aimera non seulement une affection, une fidélité égales, mais une égale pureté. Elle regarde le libertinage de jeunesse, les amours d'avant

le mariage, comme une tare chez l'homme tout autant que chez la femme.

Sa sœur, toute en dehors, insouciant et positive, semble émancipée dès l'enfance. Elle sait tout, ou affecte au moins de tout savoir, voulant qu'on discute tout devant elle et prétendant se moquer des convenances, de la religion, des sentimens et de l'idéal. Rien dans son apparence ou dans ses vêtemens ne la distingue de sa sœur. Elle ne porte pas, comme les jeunes filles de sa sorte, des cheveux courts, ni des jupons plus courts encore, pour imiter les allures et les vêtemens de l'homme. Ses toilettes sont simples, ses attitudes aussi. Tout au plus se coiffe-t-elle quelquefois de la petite casquette des étudiants d'Upsal, en velours blanc, à cocarde bleue et jaune; encore est-ce pour montrer qu'elle a passé son baccalauréat à l'Université, et pourrait être étudiante si elle le voulait. Mais elle ne fait pas étalage de son savoir, tout en discutant Darwin et Stuart Mill, la sélection naturelle et le rôle social de la femme, avec une tranquillité et une franchise imperturbables. D'un caractère très indépendant, elle traite les hommes en camarades, sans jamais permettre qu'on oublie un instant le respect qu'on lui doit. Elle est surtout préoccupée de sa liberté personnelle, de son « développement individuel. » Elle se ferait télégraphiste, employée des postes, commis dans une banque ou journaliste, plutôt que de sacrifier la moindre parcelle de cette liberté, plutôt que de renoncer à « l'intégrité de son moi. »

Mais, au lieu de tout cela, elle se marie, et devient pour son mari la meilleure des femmes. Son mari, un gouverneur de province, la consulte volontiers pour la rédaction de ses rapports, de ses discours aux concours agricoles : il est trop heureux d'avoir épousé une femme aussi intellectuelle.

Nous faisons connaissance avec ces deux jeunes filles, d'abord, dans *Un Bal dans le monde*. Nous les retrouvons plus tard dans *Un Ange sauveur*. Arla est amoureuse. Elle aime comme aiment les femmes de cette trempe. Sa sœur lui fait connaître la « bassesse morale » de son fiancé, ses amours antérieures, comme ses flirtages actuels. C'est « l'ange sauveur » qui arrive à temps pour lui ouvrir les yeux, pour lui éviter l'humiliation d'aimer et d'épouser un tel homme. Il est vrai qu'elle lui brise en même temps le cœur.

Un troisième roman : *En guerre avec la société*, nous fait assister aux suites tragiques de cette catastrophe morale. Par devoir et résignation, Arla a épousé un vieil ami de la famille, Otto OErn, chef d'expédition au ministère de la Justice. Dix ans

durant, elle s'est dévouée consciencieusement à sa vie nouvelle, ne pensant qu'au bien-être de son mari, à l'éducation de ses deux enfans. Mais à ce moment apparaît celui qui doit troubler le cours paisible de sa vie, et Arla la soumise, la femme de dévouement et de devoir, devient la révoltée qui affirme son droit au bonheur. L'homme qui va apporter dans sa vie cet élément de révolte est lui-même un apôtre de la liberté individuelle, prêchant la rébellion contre la morale et le devoir conventionnel.

Berndtson, jeune lumière de l'université d'Upsal, a été choisi par le père d'Arla, l'ancien ministre d'État Pfeifer, pour être le précepteur de ses fils. C'est pendant l'été. Arla habite un château voisin de Stockholm, d'où son mari, le chef de bureau, et son père, actuellement président d'un tribunal, peuvent se rendre tous les matins en ville, pour revenir à l'heure du dîner. Aussi Arla voit-elle constamment le jeune précepteur, qui est venu prendre sa place dans le cercle de famille. Il lui inspire d'abord une certaine antipathie. Toutes ses idées, toutes ses convictions sont en contradiction avec les siennes. Il attaque et dénigre tout ce que depuis son enfance elle a appris à aimer et à respecter. Mais peu à peu, du choc même de leurs opinions, de l'opposition de leurs natures, au milieu de leurs discussions, naît une ardente sympathie, qui ne tarde pas à devenir de l'amour. Pensant avec son cœur, en vraie femme qu'elle est, Arla arrive avant longtemps à partager les opinions, les manières de voir de celui qu'elle aime; elle croit ce qu'il croit, pense ce qu'il pense. Ses doctrines sur la liberté humaine, sur le droit de l'amour, lui ouvrent de nouveaux horizons. Toute sa vie passée lui apparaît comme une gigantesque duperie. Mais elle n'admet pas de compromis : sa nature est de vouloir tout ou rien, de toujours exiger l'application complète de tous les principes. Bref, elle part avec le professeur, abandonnant sa famille, son mari, ses enfans.

Le divorce s'ensuit : elle épouse Berndtson ; et le reste de sa vie n'est plus qu'un long déchirement de son cœur, une lutte lamentable entre ses nouveaux devoirs et la pensée des enfans qu'elle a dû quitter.

Pour revoir ses enfans, elle va jusqu'à s'humilier devant son ancien mari. Celui-ci, qui a déjà un pied dans la tombe, se montre généreux et l'invite chez lui pour les voir. Cruelle épreuve ! son fils seul consent à venir à elle, et les informations qu'elle peut recueillir sur son caractère, ses penchans, la font trembler. Sa fille recule devant elle. Elle s'en retourne le cœur meurtri, et sa

vie continue monotone et pesante, partagée entre deux tiraillemens contraires, qui amènent enfin sa rupture avec son second mari : celui-ci ne peut lui pardonner d'être restée mère en devant sa femme, et de ne pouvoir, à cause de ses enfans, rompre entièrement avec son passé.

Il y a peu de pays où le divorce soit, au point de vue légal, plus facile qu'en Suède; il y en a peu aussi où il soit moins fréquent. Ce n'est donc pas contre la tyrannie de la loi, le joug de l'Église ou les préjugés mondains que M^{me} Leffler a élevé sa protestation dans cette étude sur la femme divorcée. Si Arla est mise au ban de la société, tenue à distance par ses anciennes relations, c'est parce qu'elle a épousé un révolté, un radical, et qu'elle partage ses idées antireligieuses, ses principes subversifs. Elle a passé dans le camp opposé, elle a renié tout son passé : c'est à cause de cela que sa mère refuse de lui confier le soin d'élever ses enfans, et que son premier mari hésite même à les lui laisser voir. S'il y consent à la fin, c'est parce qu'il est persuadé que son cœur de mère lui fera respecter en eux la foi, seule chose essentielle à ses yeux pour le bonheur de la vie. Quant à la question que soulève l'institution du divorce, à savoir si la femme ne doit pas, avant tout, être mère, si le sort de ses enfans ne doit pas primer chez elle toute autre considération, c'est là un problème que M^{me} Leffler se garde bien de résoudre. Elle nous laisse à cet égard devant son point d'interrogation habituel, et le mot de la fin, qui semble résumer son sentiment : « Pauvre mère ! pauvres enfans ! » ne résout en somme rien du tout.

Dans un autre roman, *Une Idylle d'été*, c'est un chrétien, mais un chrétien aux vues larges et humaines, qui épouse la femme indépendante, la révoltée, pénétrée du scepticisme et de la morale modernes. Les mêmes complications surviennent. Si le jeune couple en évite les conséquences, c'est parce que le mari, qui a tenté de restreindre « le développement individuel » chez sa femme, cède en fin de compte et se sacrifie lui-même au besoin d'indépendance de sa femme.

C'est un beau caractère que celui de Falk le Norvégien, et M^{me} Leffler lui a rendu pleine justice, en dépit des besoins de la cause. C'est le chrétien au christianisme joyeux, optimiste, content de vivre, selon la doctrine de Grundtvig. Il est pénétré du sérieux de la vie, mais aussi de sa beauté; il a confiance dans l'humanité, dans les bienfaits de l'instruction. Cette religion pratique et large est en harmonie avec sa nature exubérante et forte, sa stature athlétique, ses penchans humanitaires, son caractère

ferme et doux, un peu sentimental, qui lui fait aimer par-dessus tout les femmes et les enfans. Il a renoncé à un avenir brillant, qui s'offrait à lui au sortir de l'Université, pour aller fonder, au milieu des montagnes, une école gratuite où, en des cours scientifiques et moraux, il enseigne aux fils et aux filles des paysans les connaissances pratiques, et les prépare aux batailles de la vie en élevant leur esprit et leur cœur.

Voici cependant qu'un jour, dans une ville d'eaux de la côte suédoise, où il est venu avec son yacht passer ses vacances d'été, et où sa magnifique carrure, sa tête blonde de jeune dieu de la mythologie scandinave, surtout ses hardiesses de nageur et de nautonier, ont fait de lui le *lion* de la société, il rencontre une artiste peintre, Ulla Rosenhane, célèbre déjà dans le monde des arts, aussi bien à Stockholm, où elle a exposé, qu'à Rome, où elle a fait ses études. Ulla, qui aime passionnément son art, n'aime pas moins son indépendance, le droit qu'elle s'est acquis de vivre à sa guise, de mépriser les préjugés, de faire fi de tout ce qui est, dans son opinion, purement conventionnel. Le brillant Norvégien s'éprend pour elle d'un amour violent. Elle, de son côté, arrive aussi à l'aimer passionnément. Elle ferait volontiers pour lui tous les sacrifices, sauf celui de son art et de son indépendance. Mais Falk, lui aussi, abhorre les compromis. Si elle se donne, il faut qu'elle se donne tout entière et sans retour, qu'elle devienne sa femme, qu'elle vienne partager sa demeure et ses travaux dans la montagne, vivre avec sa mère, qui le seconde dans la mission qu'il s'est donnée, l'aider comme elle à la remplir, faire le bien avec lui. A cette condition seulement ils pourront s'unir.

Ulla refuse : elle a aussi sa mission à remplir, des devoirs envers son art. Peut-elle sacrifier les espérances fondées sur elle, les succès rêvés, et son atelier de Rome, et les tableaux commencés ? Alors il l'enlève dans son yacht sans que la question soit tranchée : il espère ainsi la gagner malgré elle. Elle, voulant jouir du moment, se laisse enlever, quitte à se reprendre plus tard. Et la lutte continue pendant les deux jours et les deux nuits de cette traversée. Falk a installé Ulla dans la cabine ; lui-même passe la nuit sur le pont, auprès du gouvernail, trempé jusqu'aux os par la pluie et les lames, se livrant à lui-même de terribles combats pour maintenir intact le principe par lequel il veut vaincre. C'est sa fiancée, il la respecte comme telle. Maintes fois elle se révolte. Il est vraiment par trop ridicule ! Pourquoi mettre de telles conditions au bonheur ? Qu'est-ce que le mariage après tout ? L'union librement contractée n'est-elle pas assez consacrée

par l'amour ? Pourquoi ne pas être heureuse du bonheur naturel, spontané ? pourquoi vouloir rentrer dans le conventionnel, où l'amour est d'ordinaire la moindre des choses requises ? Et si un des deux doit après tout se sacrifier, pourquoi faut-il justement que ce soit elle ? Sa mission dans la vie n'est-elle pas aussi digne de respect que celle du jeune homme ? N'a-t-elle pas autant de droits à rester elle-même ? Et tout l'art de la coquetterie, toute la griserie de sa beauté, et le temps et le lieu se mettent de la partie pour lui prouver qu'il a tort !

Mais il tient bon. Il la conduit chez lui, dans les montagnes ; il la présente à sa mère comme une fiancée qu'il ramène. Et l'amour achève enfin sa victoire. Ulla est conquise ; elle ne voit plus que par ses yeux ; ils se marient. Deux ans se passent. Elle a eu deux enfans. Elle a appris à aider Falk dans sa tâche quotidienne. Elle enseigne les élémens de l'art à ces fils et filles de paysans dont il a réveillé l'âme endormie. Mais en elle-même l'art a péri. Son mari lui a construit un atelier, et elle a essayé de peindre. L'inspiration n'y est plus ; l'isolement, l'absence de contact avec les artistes et les œuvres, tout cela a coupé les ailes à son génie. Elle envoie un tableau à l'Exposition de Stockholm. La réception qui lui est faite lui découvre la vérité : son talent est en train de s'étouffer dans sa nouvelle vie. Elle est punie d'avoir voulu le faire passer après son bonheur, d'avoir sacrifié ce don idéal à la paix du cœur. Mais aussi de quel droit avait-on exigé d'elle ce sacrifice insensé ? de quel droit son mari avait-il osé attenter à son individualité ? faire d'elle un être inférieur à lui-même ?

Et voilà cette « individualité » de nouveau en éveil, s'armant de pied en cap, exigeant à son tour tous les sacrifices. Ulla Falk, tout comme la Nora d'Ibsen, tout comme Arla et les autres héroïnes de M^{me} Leffler, est obligée de tourner le dos au bonheur pour défendre et affirmer sa « personnalité ». Elle quitte son mari et ses enfans, et sa demeure dans les montagnes, et les élèves dont elle s'était fait aimer, et le bien qu'elle pouvait faire, et le bonheur qu'elle goûtait. Elle retourne à Rome, seule et le cœur déchiré ; elle va reprendre la culture de son art, redevenir « elle-même ». Elle écrit à son mari : « Je sens que je ne pourrai jamais briser tout ce qui me rattache à toi, mais je sens aussi que je ne puis plus vivre avec toi et briser tout ce qui est en moi. » Et cette fois c'est le mari qui, sentant enfin « l'outrage qu'il lui avait fait », renonce à son œuvre, quitte Jokelheim en confiant à un ami la direction de son école ; et va recommencer la vie dans un grand centre, où sa femme pourra s'adonner à son art,

où tous deux ils pourront vivre en égaux et se développer parallèlement.

A propos de cette solution, M^{me} Leffler écrivait : « Qu'on ne m'accuse pas de vouloir établir que désormais le tour est venu pour l'homme de subordonner son œuvre à celle de sa femme, de se sacrifier au libre développement de la destinée de la femme. J'ai voulu seulement démontrer que lorsque l'un des deux doit se sacrifier, il est injuste que ce soit forcément la femme. N'est-il pas plus juste que ce soit celui des deux qui, indépendamment de toute considération de sexe, a l'*individualité intellectuelle* la moins développée ? Ulla ne pouvait pas renoncer à ses instincts artistiques sans se démentir elle-même. Peindre était pour elle une des conditions de l'existence, de l'équilibre de son âme. Falk pouvait tout aussi bien se vouer à autre chose qu'à son école. Le sacrifice, s'il était encore pénible, était moindre pour lui. » Voilà donc la tendance de l'œuvre. Elle est caractéristique du genre : aussi a-t-elle obtenu toute l'approbation des maîtres de ce genre nouveau. M. Biörnstjerne Biörnson écrivait, au sujet de ce livre, à M^{me} Leffler : « Bien des femmes vous remercieront dans leur cœur des paroles de justice et de liberté que vous avez prononcées en leur faveur. »

La dernière œuvre d'Anne-Charlotte Leffler est un recueil de *Souvenirs* qu'elle a consacrés à son amie Sonia Kovalevsky, l'auteur de *Vera Vorontzoff*, qui l'avait précédée de quelques mois dans la tombe. Ces mémoires éclairent d'une vive lumière la personnalité de la célèbre mathématicienne (1).

Dans une notice biographique sur Anne-Charlotte Leffler, M^{lle} Ellen Key, à son tour, a raconté sa vie et étudié son caractère, sans prétendre d'ailleurs à porter un jugement définitif sur l'ensemble de son œuvre. Quel que soit, sur cette œuvre, le jugement de l'avenir, Anne-Charlotte Leffler occupera toujours une place considérable dans l'histoire du mouvement réaliste suédois, et elle méritait, à ce titre, de figurer dans cette étude.

II. — M. G. DE GEIJERSTAM

M. G. de Geijerstam raconte quelque part l'histoire d'un certain étudiant d'Upsal, Christian Grane, champion de la libre pensée, philosophe et écrivain en herbe, qui sacrifie toutes les joies qui s'offraient à lui dans les chemins battus, — l'affection de ses parents,

(1) Voir, sur Sophie Kovalevsky, l'article d'Arvède Barine dans la *Revue* du 15 mai 1894.

la vie de famille, l'amour d'une jeune fille qu'il aime, — pour se faire le chevalier errant de toutes les libertés. La jeune fille, Agnès Skogman, qui lui avait donné son cœur dans la candeur de ses dix-sept ans, accepte, par amour pour lui, de renoncer à lui. Elle se dévoue de son côté à l'humanité souffrante et se fait garde-malade dans un hospice de folles. Des années se sont passées lorsqu'elle aperçoit un jour, dans la vitrine d'un libraire, le premier livre de Christian Grane. Elle l'achète et rentre chez elle pour le lire d'un trait.

— Voilà donc tout ce qui est résulté de mon sacrifice! se dit-elle en terminant cette lecture, dans la solitude de sa petite chambre d'infirmière, auprès de la fenêtre d'où l'on entend le pas lourd et le radotage incohérent des folles se promenant dans la cour. Voilà donc l'œuvre pour laquelle nous avons tous deux perdu notre bonheur : des *nouvelles*, de tristes histoires de la vie de tous les jours!

Que l'on prenne les nouvelles de M. de Geijerstam : *Ciels gris*, *Pauvres gens*, *Nuages épars*, ou que l'on prenne ses œuvres de plus longue haleine : *Erik Grane*, *le Pasteur Hallin*, ce sont toujours des histoires de ce genre, tristes comme les jours de ciel gris, tristes comme les misères humaines; et l'impression qui s'en dégage est toujours celle de l'inharmonie des choses, de l'injustice des hommes, de l'intolérance de la société, du manque de charité de toutes les religions et de toutes les morales.

C'est, dans *Erik Grane*, la lutte du jeune étudiant libre penseur, sceptique et radical, se débattant à Upsal contre les tendances conservatrices, la religion officielle, le rigorisme moral de la vieille cité universitaire. Ce sont, dans *le Pasteur Hallin*, les mêmes luttes transportées dans une ville de province, siège d'un évêché et d'une école supérieure, et se déroulant avec l'âpreté particulière que peut donner à de tels débats l'atmosphère d'une petite ville, au milieu d'une société ecclésiastique, parmi les professeurs et les gros bourgeois de l'endroit. Et nous assistons aux luttes intérieures du jeune pasteur Hallin, qui, au moment de sa consécration au pastorat, se sent assailli par les doutes de la philosophie moderne et se débat entre le parjure qu'il va commettre et la crainte de désoler tous les siens par une révolte contre sa destinée. C'est enfin, dans *Ciels gris*, *Pauvres gens*, *En attendant*, les combats journaliers des humbles et des laborieux, des habitans des campagnes et du littoral; c'est la vie de ces rudes paysans du Nord, du pêcheur, du marin des côtes, vie cruelle et dure, dominée par deux grands instincts : la faim et l'amour.

L'amour que décrit M. de Geijerstam est celui qu'on peut attendre de cette race, un amour fait de contrastes et d'extrêmes, mélange d'entraînement passionnel et de rêve sentimental, libre de tout artifice comme de tout libertinage, aussi capable des élans et des abandons de la passion sensuelle que des réserves et des pudeurs du sentiment idéal ; — amour qui peut, par exemple, un soir de printemps, après la danse sur la pelouse, jeter par hasard deux êtres jeunes, vigoureux et vibrans, dans les bras l'un de l'autre, en laissant au mariage de consacrer plus tard ces fiançailles naturelles ; — amour qui peut aussi permettre le complet abandon de la femme à la discrétion de l'homme, et où l'homme trouve, de son côté, assez de force et d'empire sur soi-même pour respecter ce qui est confié à son honneur ; — amour qui a pu faire entrer dans les mœurs ces longues fiançailles, qui durent parfois plusieurs années, pendant lesquelles les fiancés vivent constamment ensemble dans la plus grande intimité ; — amour enfin qui croit au milieu des grandes libertés permises entre jeunes gens et jeunes filles, mais qui prétend exiger une chasteté aussi absolue dans le passé de l'homme que dans celui de la femme, et qui pardonne aussi difficilement chez lui que chez elle le libertinage avant le mariage, comme les infidélités après.

Ainsi, la jolie Emma Pehrson, nièce de la fermière Olson, aime passionnément son beau marin Knut. Ils sont fiancés, ils se marieront au printemps, lorsque le marin, qui doit s'embarquer pour son dernier voyage, sera revenu ; et ils vivront à la ferme, car la bonne tante Olson se fait vieille et aura besoin d'un bras jeune et vigoureux pour l'aider dans sa tâche. La veille du départ de Knut, les deux fiancés étaient restés assis sur le petit banc devant la maison, par une douce soirée d'été qui se prolongeait comme pour attendre l'arrivée de l'aurore. Ils avaient tous deux le cœur bien gros. Lui avait de plus un secret sur la conscience, un grand secret qu'il voulait lui confier. Elle s'était assise sur ses genoux et lui caressait les cheveux, et toute la candeur de son âme rayonnait dans ses grands yeux bleus, comme la bonté de son cœur se reflétait dans la douceur de son clair sourire. Et lui la tenait par la taille et l'embrassait tendrement ; et vingt fois il avait ouvert la bouche pour lui parler, mais toujours sa timidité l'arrêtait, les paroles mouraient sur ses lèvres et la confiance était remplacée par un nouveau baiser... Et le lendemain il partait sans avoir rien dit.

Un jour, la vieille mendiante de la ville arriva à la ferme, et Emma, qui ne la laissait jamais passer devant la porte sans lui apporter de quoi se réconforter, alla lui chercher à boire et à

manger. Alors, dans sa reconnaissance, la vieille lui parla du bien-aimé qui s'était embarqué pour l'Amérique et qui reviendrait au printemps ; et, tout en devisant, comme elle aimait à s'écouter, elle en vint à parler d'une femme que Knut avait aimée autrefois, qui habitait la ville, avait de lui un enfant. Emma, à cette révélation, avait senti son cœur se briser et avait failli s'évanouir. Il lui sembla qu'elle allait mourir de honte et de chagrin. Puis, rassemblant tout son courage, elle écrivit à son fiancé, en Amérique, de ne pas revenir : elle ne pourrait plus être à lui maintenant, dût-elle en mourir.

Sa tante, comprenant son chagrin, la maria au brave fermier Johan Erson, qui du moins serait bon et plein d'égards pour elle. Il fut tout cela pour elle, en effet ; et elle cherchait, par reconnaissance, à être bonne pour lui, mais l'amour fut le plus fort. Elle fit ce qu'elle put, mais elle ne parvint pas à oublier son marin. A jamais, décidément, elle lui avait donné son cœur... Et peu de temps après, elle partit pour l'Amérique, laissant son mari et sa maison, pour aller retrouver son cher Knut.

M. de Geijerstam est revenu sur cette donnée, dans plus d'une de ses nouvelles. C'est tantôt Elsa Rundbeck, la riche héritière, qui a épousé un ancien capitaine des gardes et qui découvre, au milieu de son idylle à la campagne, que son mari a eu autrefois des amours de garnison dont elle n'avait jamais rien su : son bonheur s'écroule, toute sa vie semble brisée par l'amère désillusion, l'humiliation et le chagrin que lui cause cette découverte. C'est encore M^{lle} Hallin, dont les fiançailles sont rompues parce que son père a surpris son fiancé, le gai lieutenant Bergman, embrassant une servante, à la sortie d'un souper.

Dans une autre de ses nouvelles, l'auteur a voulu nous montrer la contre-partie de cette situation pour en dégager une thèse dans le goût de celle de M. Alexandre Dumas fils.

Une jeune fille, enfant unique d'un riche propriétaire vivant sur ses terres, a été amoureuse d'un gentilhomme, son voisin de campagne ; elle l'a même aimé avec un peu trop d'abandon, et trop tard elle découvre combien il est indigne d'elle. Elle refuse alors de l'épouser et le congédie avec indignation. Son père, qui a été absent et ignore toute cette aventure, lui présente à son tour un prétendant à sa main. C'est un banquier avec lequel il est en relation d'affaires. Elle le connaît un peu, elle se rappelle l'avoir rencontré autrefois dans un bal à Stockholm. C'est un viveur connu, dont les frasques amoureuses ont fait assez de bruit pour que des échos en soient parvenus jusqu'aux oreilles des jeunes filles. Ebba ne les ignore pas ; elle connaît même

l'histoire d'une de ses anciennes maîtresses, dont il a eu plusieurs enfans.

Elle prend donc la résolution d'être franche avec lui, de lui avouer sa faute avec toutes ses conséquences, mais de réclamer pour elle la même indulgence, le même oubli du passé qu'elle consent à lui accorder. Mais aux premiers mots qu'elle prononce sur ce sujet, le prétendant l'arrête, lui ferme la bouche : son passé ne la regarde pas, c'est un livre qui doit rester fermé pour elle. Tout ce qu'elle a le droit d'exiger, c'est la fidélité dans le mariage ; à cet égard, il compte tenir strictement ses engagements. Mais alors, quel droit a-t-il de connaître son passé à elle ? Pourquoi ce livre-là devrait-il lui être ouvert ? Duperie pour duperie ou réserve pour réserve, elle a tous les droits de taire son secret comme il tait le sien. Elle lui promet solennellement une fidélité dans le mariage égale à la sienne : là commencera la communauté. Pour ce qui est du passé, chacun gardera le sien : ce passé n'entrera pas dans leur nouvelle vie ; il n'a rien de commun avec le pacte qu'ils vont conclure pour l'avenir.

Sauf cette admission en principe de l'égalité des droits entre les sexes, M. de Geijerstam raille assez sévèrement les prétentions de la femme scandinave à ce sujet, qui, dit-il, font naître une hypocrisie spéciale chez l'homme, augmentent la mésintelligence entre les sexes, et ajoutent aux difficultés du mariage. Après avoir montré les sévérités hypocrites des pères, les pruderies ridicules des mères, les exigences impossibles des filles et les sentimentalités rétrospectives des épouses, il établit qu'il en résulte une sorte de duperie générale et une véritable tyrannie.

Dans ses *Récits du Juge de paix*, il a réuni quatre petits contes d'un vif intérêt, fondés sur des faits réels dont il a recueilli tous les détails de la bouche d'un magistrat de ses amis. Ces faits se sont passés sur l'île d'OEland, parmi la population rustique qui vit isolée sur cette île, et que les glaces séparent du continent une bonne partie de l'année. L'intérêt de ces nouvelles se trouve ainsi, d'abord, dans l'authenticité des faits racontés ; mais il consiste aussi dans l'étude psychologique des caractères que l'auteur y a présentés. Ce ne sont pas de simples récits de crimes, comme semblerait l'indiquer l'intervention du juge de paix. Il y a crime ou délit, sans doute, dans chacune de ces histoires, et c'est par là qu'elles sont arrivées à la connaissance de la justice ; mais dans le récit qu'en fait M. de Geijerstam, elles deviennent de vraies peintures de mœurs. Il semble que l'auteur suédois ait emprunté à Mérimée son art d'analyser, de mettre en scène avec tant de vie

et de naturel certains entraînemens criminels. Comme l'auteur de *Calomba*, il nous montre l'effet d'une nature et d'un milieu spéciaux sur une population paisible et rustique; il nous fait voir comment l'idée du crime, lorsqu'elle pénètre par hasard dans un de ces cerveaux, le possède et le domine avec l'obsession de l'idée fixe, comment les contrastes et les extrêmes des caractères donnent à des êtres naturellement doux une férocité terrible, une fois les passions excitées. La résolution froide, le mépris de la vie humaine avec lesquels le forfait est alors commis, sous la contrainte de cette obsession, lui donnent un étrange et tragique caractère de sauvagerie. Telle est, par exemple, la passion homicide qui s'empare de la fermière Ingrid, l'héroïne d'*Un Parricide*, et qui lui donne cette sauvagerie, ce pouvoir de fascination sur son entourage, au moyen desquels elle parvient à amener son amant et ses fils à exécuter, presque malgré eux, le crime qu'elle a médité toute sa vie.

C'est dans des récits de ce genre que se révèle le plus complètement le remarquable talent de conteur de M. de Geijerstam. M. de Geijerstam est auteur dramatique en même temps que romancier; il a lui-même tiré de ses romans des pièces de théâtre. L'une d'elles, une émouvante histoire de meurtre, a été traduite par M. Prozor et a fait partie du répertoire du théâtre de l'OEuvre. Dans une autre, *Jean Anders* (1894), il a voulu, selon les traditions de l'école réaliste, et ainsi que l'avaient fait avant lui Auguste Boudeson (*le Grand Lars*) et Fraus Hedberg (*Esprits durs*) nous montrer le paysan suédois dans sa vraie nature, dépouillée des sentimentalités du romantisme, c'est-à-dire non pas simple, plein de bonhomie, laborieux et pieux, mais rusé, égoïste, querelleur et stupidement entêté.

III. — LE ROMAN PSYCHOLOGIQUE ET LE ROMAN IDÉALISTE.

MM. O. LEVERTIN ET V. DE HEIDENSTAM

En 1890, paraissait à Stockholm un petit livre qui faisait un certain bruit dans le monde des lettres. C'était une spirituelle satire des tendances et du ton de la littérature du jour. Les auteurs, MM. Oscar Levertin et Verner de Heidenstam, imaginaient une nouvelle : *le Mariage de Pepita, la cigarettière*, écrite selon toutes les formules naturalistes — coins de nature, documens humains, développement physiologique, entraînemens instinctifs et fatalités héréditaires, — et leur livre n'était qu'une minutieuse critique de cette nouvelle imaginaire.

MM. Levertin et de Heidenstam aboutissaient à cette conclusion, que le naturalisme suédois avait fait son temps. Ils en reconnaissaient tous les mérites, surtout comme réaction contre les excès du romantisme, mais ils croyaient son rôle terminé. L'engouement pour le fait physiologique avait enfin passé de mode. On était las aussi des apothéoses de l'instinct, des excitations à la révolte de l'individu contre la société. Un retour vers l'idéalisme s'opérait par degrés. Les deux critiques affirmaient en outre que le naturalisme n'avait jamais réussi à s'acclimater complètement en Suède. Les Russes, les Norvégiens en avaient fait un réalisme à eux, l'avaient identifié à leur génie littéraire : en Suède, il était resté la spécialité d'une école ou plutôt de certaines individualités. Décidément, le tempérament des Suédois pas plus que leurs convictions ne les poussaient de ce côté. Leur âme, plutôt méditative qu'expansive, s'intéresserait toujours davantage à l'idée suggérée par un objet qu'à cet objet lui-même.

Bref, il fallait s'attendre à un changement. Mais auquel ? voilà ce que les jeunes écrivains ne précisaient pas. Nos deux auteurs ne s'engageaient à rien à cet égard. M. de Heidenstam parlait seulement d'un retour aux aspirations idéales de la Renaissance, à la pureté classique de l'antiquité, à la « joie de vivre » des épicuriens, à la sublime résignation des stoïciens. Il faisait même un pas de plus, et déclarait préférer un miracle de Lourdes raconté avec âme, aux plus fidèles reproductions des réalités quotidiennes. M. Levertin, de son côté, parlait de préoccupations psychologiques et morales. Mais rien de tout cela n'était très net ; et pour se renseigner sur les théories littéraires de MM. Levertin et de Heidenstam, force était de les attendre à l'œuvre. Leurs aspirations répondaient au sentiment général ; la réaction par eux annoncée était réellement dans l'air : il ne restait plus qu'à la voir se traduire par des faits.

Et de fait, quelques mois après l'apparition de *Pepita*, M. Levertin publiait un grand roman, *les Ennemis de la vie*, une étude psychologique dans le genre des romans de MM. Paul Bourget et Édouard Rod.

M. Levertin s'était fait connaître déjà comme un de nos meilleurs poètes lyriques. Il avait montré dans ses vers une prédilection manifeste pour les sujets du moyen âge. Il semblait se complaire surtout dans les cimetières, les cloîtres, les vieilles ruines au clair de lune. Il chantait l'amour et la mort, le dieu à la torche renversée et celui qui promène triomphalement son flambeau. Sa muse était décidément triste, mais sa tristesse n'avait rien du pessimisme moderne, rien non plus de werthérien ni de

byronien. Il avait fait une étude spéciale des vieux poètes français, et semblait s'en inspirer.

Son roman les *Ennemis de la vie* ne laisse pas d'être aussi assez mélancolique. Une impression de tristesse s'en dégage dès les premières pages, et jusqu'au bout nous poursuit. L'action est des plus simples. Tout se meut autour de trois ou quatre personnages. Les faits sont secondaires : seul importe le développement psychologique des caractères.

Otto Imhoff est un jeune publiciste engagé dans le journalisme. Il est rédacteur en chef d'un journal libéral. Ses opinions politiques, plutôt radicales, contrastent avec son tempérament aristocratique, sa nature raffinée, ses goûts élégans. Il est fils d'un riche industriel suédois et d'une Française. C'est de sa mère qu'il tient sa nature fine, enthousiaste, prime-sautière, comme aussi son extrême sensibilité, son tempérament nerveux, ses idées démocratiques. Une telle nature est peu faite pour supporter les luttes politiques, pour vivre dans l'atmosphère surchauffée du journalisme, au milieu des haines, des jalousies, des intolérances. Tout son être moral en est bientôt meurtri. Il s'irrite de ces mœurs, de ces tiraillemens. Il s'exagère les affronts de ses adversaires, prend sa part de toutes les souffrances, des injustices qu'il constate autour de lui, et se désespère à la pensée qu'il ne peut rien pour secourir les opprimés qu'il a poussés à la révolte. Il prend pour des attaques personnelles l'opposition qu'on fait à ses idées, à ses principes. Cette persécution s'incarne surtout à ses yeux dans la personne de son adversaire, le journaliste conservateur Hessler, personnage très influent et membre de la Chambre haute. La polémique que celui-ci mène contre le journal libéral prend dans l'imagination d'Imhoff des proportions démesurées ; il se croit personnellement dénoncé à la vindicte publique, attaché au pilori de l'opinion. Il vit dans un état maladif d'inquiétude et de surexcitation. De là à l'idée fixe, à la manie de la persécution, il n'y a qu'un pas : Imhoff est très près de le franchir.

La seule planche de salut est l'affection, l'influence calmante de sa fiancée. De cette fiancée, Annie Hörlin, M. Levertin a fait un adorable portrait. C'est la vraie femme, avec toute l'abnégation de son dévouement, la douceur de son affection, la lucidité de son esprit guidé par son cœur, l'influence consolante, apaisante, fortifiante, de son amour. Selon l'usage suédois, les fiancés se voient constamment. Annie va librement chez Imhoff, dans son appartement de garçon. Lui, de son côté, vient librement chez elle. Orpheline, vivant seule avec une tante, elle est employée comme caissière dans une compagnie d'assurances. Lorsqu'elle

sera arrivée au terme de son engagement, en automne, ils se marieront. En attendant, elle s'arrange pour le laisser seul le moins possible. Elle va le chercher à son journal en sortant de son bureau. Ils dînent ensemble, vont au théâtre ou se promènent. Elle passe sa soirée à calmer les amertumes, à dissiper les nuages qui se sont amassés en lui pendant la journée. Elle sent que c'est une lutte à mort entre elle et cette idée fixe, cette exaltation nerveuse de son fiancé, qui menacent leur bonheur à tous deux. Elle est le bon génie qui rétablit l'équilibre dans son âme. Seule elle parvient à l'arracher aux cauchemars qui le tourmentent. Les *Ennemis de la vie*, ce sont les haines, les jalousies, les rancunes, les acharnemens, les passions des hommes. La suprême consolation, c'est la femme avec son profond amour, son dévouement sans bornes.

Mais les influences mauvaises finissent par triompher. Annie est appelée soudainement auprès de sa tante, qui, durant une visite chez des parens à la campagne, est tombée malade. Il y a là pour elle un nouveau devoir à remplir : elle part en prenant congé de son fiancé à la gare ; elle lui met dans la poche une longue lettre, qu'il doit lire en son absence pour y puiser du courage, de la patience et du calme. Malheureusement, en rentrant chez lui, au lieu de lire la lettre, Imhoff se met à lire les journaux. Les passions renaissent, les fureurs se déchainent ; l'idée fixe le ressaisit, avec toutes ses horreurs et ses hallucinations. Il se promène toute la nuit, la lettre de sa fiancée dans sa poche ; le trouble augmente en son âme, et dans son cerveau la folie s'installe. Le lendemain matin, encore en proie aux démons qui le possèdent, il veut se rendre au journal. En sautant dans le tramway qui passe devant sa porte, son regard rencontre tout à coup celui de son ennemi Hessler, debout sur le trottoir à deux pas de lui. La stature de cet homme semble soudain grandir, prendre des proportions gigantesques, se perdre dans les nuages. Son regard sardonique s'abat sur Imhoff. Celui-ci sent comme s'il recevait un coup de massue sur la tête. Il s'affaisse, foudroyé d'un transport au cerveau, et roule à terre au moment même où le lourd véhicule se remet en marche. C'est Hessler qui le relève, le fait transporter chez lui, et se dévoue à le soigner. Mais il meurt sans reprendre connaissance et avant l'arrivée de sa fiancée.

Cette courte analyse est impuissante à donner l'idée d'un roman dont tout l'intérêt se concentre dans le jeu intime des âmes, dans l'intensité des sentimens exprimés. Cette folie qui naît et grandit chez Imhoff, les combats que livre sa fiancée Annie

aux cauchemars de son cerveau, les alternatives de sérénité et de fureur par lesquelles passe son âme, voilà tout le roman.

M. Verner de Heidenstam, déjà connu par un roman très lu, *Endymion*, — dans lequel il avait mis en contraste la suprême quiétude, la simple joie de vivre de l'Orient, avec les agitations, les incohérences et les tourmens de l'âme occidentale, — par des récits de voyage et d'esthétique, par plusieurs recueils de vers, qui révélaient en lui une vraie nature de poète et un talent original, faisait de son côté un pas de plus dans ce mouvement de réaction idéaliste. Il aboutissait à l'allégorie, au symbolisme. Son nouveau roman, *Hans Alienus* est une parabole, le rêve d'un philosophe et d'un poète, interprété au moyen de mythes et de symboles. Il rappelle par certains côtés l'épopée mystique de Milton; par d'autres il rappelle le rêve philosophique de Gœthe, de Byron. Certains traits lui sont, au contraire, particuliers. Ainsi les vers s'intercalent partout dans la prose; la réalité s'enchevêtre dans l'allégorie, au point qu'elles se confondent, que le rêve revêt parfois les formes de la réalité, et que la réalité se perd dans le rêve.

Des mythes, des symboles, du mystère et de la philosophie encadrés dans des peintures réelles, des préoccupations d'idéal et de spiritualité, voilà les procédés de M. Verner de Heidenstam; le culte du beau sous toutes ses formes, voilà son esthétique; la joie de vivre, la joie idéale, insouciant, dont l'homme a besoin comme la plante a besoin du soleil, cette joie qui est le soleil de l'âme et la fait s'épanouir comme la fleur s'épanouit à la lumière, voilà le dernier mot de ses aspirations philosophiques. « Et, dit-il, on a le bonheur que l'on s'imagine avoir. » L'imagination peut faire de la vie un sourire; c'est le savoir qui en fait une vallée de larmes. Pour arriver à la béatitude, il faut moins se préoccuper de connaître et jouir davantage d'être; estimer ce qu'elle vaut chaque minute de l'existence, qui n'est ni le passé, ni l'avenir, mais la seule qui soit à nous; ne pas oublier de vivre à force de chercher à connaître le pourquoi de la vie; ne pas se glorifier de la somme de ses connaissances positives, jusqu'à en oublier la gloire du soleil et du printemps, jusqu'à passer à côté du bonheur, pour avoir voulu se rendre compte de son essence. Cette vérité, la Grèce et l'Orient l'avaient comprise: Hafed et Umballa, deux frères, veulent tous deux retrouver la bague du Grand-Mogol, qui s'est égarée. Le prince a promis de combler d'honneurs et de richesses celui qui la rapporterait, et de lui donner la main de la princesse, sa fille. Hafed remue ciel et terre

pour la trouver ; Umballa reste couché à la porte du bazar, où le soleil lui réchauffe le dos. Une vieille esclave lui offre un sou pour aller vider son panier d'ordures. Facile moyen de gagner son déjeuner ! Il va vider le panier ; .. et la bague roule à terre avec un trognon de chou.

De même, ce petit pâtre du mont Hymète qui, couché sur la colline par un beau jour de printemps, tire de sa flûte quatre notes joyeuses, pendant que tout Athènes se précipite à l'Agora, pour entendre expliquer par un philosophe stoïcien le secret de la vie heureuse. La flûte du petit pâtre, à elle seule, lui en a dit plus long.

Qu'importent, en vérité, la science, les richesses, la renommée, quand l'amour et le rêve suffisent si délicieusement à remplir la vie ? Abdoula, le nègre du Soudan, sait qu'en jetant trois pierres dans le puits qui est sous la statue d'Isis, au moment même où la lune touchera l'eau de son reflet, il est assuré de voir exaucer trois de ses souhaits. Accroupi aux pieds de la déesse, au milieu des sombres ruines de temples et de palais, il guette le passage de la lune au zénith, l'instant où elle dardera sa douce lumière jusqu'au fond du puits. Il tient ses trois pierres. En jetant la première, il souhaitera d'être aimé de Fatma ; en jetant la seconde, de devenir chef de sa tribu ; en jetant la troisième, de vivre longtemps. Soudain un rayon d'argent effleure la surface de l'eau, et la première pierre tombe au fond du puits. Alors Abdoula, le cœur en joie, la face illuminée, rentre dans son village, oubliant, dans son bonheur, les deux autres pierres. Que lui importent puissance et longue vie, puisque Fatma déjà l'aime ?

Cependant tout en prêchant l'insouciance et la quiétude orientales, M. de Heidenstam ne manque pas lui-même d'aller au fond des choses, de voir et de déplorer tout le mal dont nous souffrons. Et malgré tout son épicurisme et toute sa quiétude orientale, au fond c'est un pur Scandinave, un vrai Suédois, d'une âme à la fois aventureuse et contemplative, active et mélancolique, mystique et incrédule, rêveuse et pratique.

Le héros de son roman : *Hans Alienus* est le fils d'un savant professeur suédois, sceptique et misanthrope, et d'une belle Italienne légère et dévote, qui, avant de se marier, a mené longtemps une joyeuse vie. Leur union a été de courte durée, tout juste assez longue pour que leur fils ait eu le temps de naître. Le père, laissant sa femme poursuivre à Rome une vie de plaisirs, a enlevé son fils et est revenu avec lui à Stockholm où il a vécu depuis en solitaire, plongé dans ses livres. Hans a grandi dans cette solitude. D'un esprit trop indépendant pour s'accommoder d'aucune

école, il passe son temps dans la bibliothèque de son père, lisant à tort et à travers tout ce qui lui tombe sous la main, et vivant dans le monde de rêves que lui ont créé ses lectures et l'isolement de sa pensée. Mais au milieu de ces rêves se pose soudain une question : Quel est le but de l'existence? Est-ce à la seule fin de mener la vie qu'ils mènent, que son père et lui sont nés? Accumuler des connaissances pour les voir s'effondrer dans l'anéantissement de la mort ou la perte de la mémoire, est-ce là le but dernier? Traverser la vie sans une joie, dans un labeur incessant, pour aboutir à la sécheresse du cœur, au mépris de ses semblables, à l'indifférence et à la solitude éternelles, est-ce là le dernier mot de la destinée de l'homme? Non! Son père s'est trompé : il a pris le moyen pour la fin. Peut-être sa mère a-t-elle, après tout, choisi le meilleur lot? Hans ira s'en assurer. Et il part pour Rome.

Le voilà bientôt menant une vie de gaieté et de plaisirs, au milieu d'un monde cosmopolite dont il devient l'enfant gâté. De la joie à tout prix! voilà sa devise. Il a trouvé le but de la vie : être heureux! En compagnie de jeunes gens et de jeunes filles de son monde, il fonde une société secrète, dont tous les membres doivent s'engager sur l'honneur à ne jamais tolérer une pensée triste, à ne jamais se laisser envahir par l'ennui ou le chagrin, à maintenir intacte en eux la gaieté de cœur. Chaque fois qu'un d'eux faillira à l'épreuve, se laissera vaincre par l'humeur chagrine, il donnera un gage. Et celui qui, à la fin de l'année, au prochain carnaval, se trouvera avoir versé le plus de ces gages devra organiser à ses frais une brillante mascarade : une procession qui célébrera le triomphe de l'humanité.

C'est Hans lui-même, le plus gai de tous au commencement, qui se voit condamné à payer cette amende : à mesure que le terme approchait ses gages s'étaient accumulés. Car un vide tous les jours plus profond s'était creusé dans son cœur, au milieu de ces plaisirs! Un atroce ennui lui était venu de ces fêtes continuelles! Il les fuyait maintenant, las jusqu'à l'écoeurement. Il se réfugie au Vatican. Il a obtenu l'autorisation de travailler à la bibliothèque. Il prépare une étude sur l'origine et le développement de la musique ecclésiastique. Il fréquente les églises. Les splendeurs de ce culte de pompes et de symboles l'attirent; les magnificences, les sublimes grandeurs d'une messe pontificale le remplissent d'enthousiasme. Mais bientôt, de nouveau, le vide se fait dans son cœur. Ses angoisses augmentent. Il parcourt la Ville éternelle, étudie les monumens, veut vivre dans le passé, dans le monde des anciennes gloires. Redevenant Hans Alienus, Hans

l'Étranger, le Solitaire qui n'a pas de foyer, ni d'amis, il va à l'encontre des siècles, se réfugie vers les mondes qui ont été avant Rome. Sous la conduite de la déesse de la vengeance, Tisiphone, qui est aussi celle du souvenir, il traverse, il visite la Grèce et l'Égypte, Babylone et Ninive. Il vit de la vie joyeuse de l'Attique sur les plages ensoleillées, auprès des sources enchantées coulant à l'ombre des platanes; de la vie des Pharaons dans les barques fleuries, qui descendent le Nil; de la vie de Sardanapale, dans la jouissance effrénée des sens.

Une nuit, dans le désert, et tandis qu'il suivait des yeux les mondes innombrables roulant à travers le ciel, il eut une vision. Il vit le Père Éternel, sur son char de lumière, parcourant l'espace infini. A ses pieds étaient couchés les deux jumeaux Dionysos et Jésus. Les deux frères divins, chacun d'un côté du char lumineux, contemplaient en silence ces mondes sans nombre, qui défilaient devant leurs yeux. De tous ces mondes brillans, montaient jusqu'à eux des sons de joie, des chants d'allégresse, des hymnes de louange. De la petite terre seule, leur arrivaient des voix lamentables, des cris de désespoir, des pleurs et des sanglots. Dionysos leva sa tête aux boucles d'or, et d'un regard étonné interrogea son Père. Mais Jésus doucement l'attira vers lui, et murmura dans un soupir :

— Ils n'ont pas su, vois-tu, attendre l'accomplissement des temps. Ils croient par leur sagesse pouvoir s'élever à un bonheur qui n'est pas de leur sphère.

— J'irai du moins leur apprendre comment ils peuvent attendre! dit Dionysos. Il y a des joies terrestres qui pourraient leur faire oublier leurs maux.

Et Jésus le laissa partir.

Parvenu sur la terre, Dionysos coupa une branche de vigne et s'en fit une couronne. C'était le signal auquel devait le reconnaître son frère. Il envoya à Jésus une couronne de roses, qui le ferait reconnaître à son tour. Et puis Dionysos parcourut la terre, la fécondant sous ses pas. La vie éclatait partout; la mer caressait doucement les plages; le soleil animait les collines; les treilles se couvraient de grappes vermeilles, les champs d'épis dorés. Jusque sur la branche de vigne qui ceignait la tête du dieu, poussèrent des grappes légères qui dansaient sur son front. De tous côtés des bandes joyeuses venaient escorter le char de Bacchus. Les nymphes et les satyres sortaient des bois pour le fêter. Tous puisaient dans son regard la joie de vivre, l'oubli de leurs maux. Et l'humanité souffrante, voyant cette joie divine, crut un moment que le bonheur était dans l'ivresse des sens.

Mais bientôt, dominant le bruit de ces réjouissances, sortit de nouveau de tous les coins de la terre, des cités, des monts et des vallons, l'écho de l'humaine tristesse, l'écho des pleurs et des sanglots.

Alors Jésus descendit sur notre planète. Il chercha vainement son frère. Partout où il le demandait, des gémissemens répondaient; des mères avaient perdu leurs filles; les hommes ne rentraient plus au foyer. Les joies de Dionysos semblaient avoir fait naître de nouvelles misères. Jésus souffrait de toutes ces peines. Dans sa douleur, les roses tombèrent de sa couronne: il n'en resta que les épines, qui maintenant perçaient son front. Des gouttes de sang se mêlaient aux larmes qu'il versait sur ces souffrances humaines. Et l'humanité, voyant cette divine tristesse, crut alors que la joie ne pouvait naître que des larmes.

Ressembler au Christ, aimer les hommes comme il les a aimés, voilà donc le but de la vie. Telle est la conclusion à laquelle arrive Hans Alienus. Il a trouvé que les joies de Dionysos ne suffisaient pas à remplir l'existence; que la recherche de la vérité conduisait au doute; que le culte du beau demeurait stérile. Seule la *Charité* peut donner la paix du cœur. Hans Alienus revient donc auprès de son père. Il est maintenant aussi vieux que lui. Toutes ses illusions sont restées en route. Il a brisé son idole, renié son ancienne croyance dans l'*Eudémonie* hellénique. Il les remplacera par la foi en l'humanité et par la résignation. Désormais le père et le fils se comprennent. Par des chemins différens, la vie les a conduits au même point. Le culte de la science et du savoir n'a pas donné plus de satisfaction à l'un que le culte du beau et la joie de vivre n'en ont procuré à l'autre. Telle est l'idée philosophique qui se dégage du livre de M. de Heidenstam. Mais la philosophie de l'œuvre est loin d'être l'œuvre entière. C'est tout au plus le fil conducteur qui la traverse et que j'ai essayé d'indiquer. Le reste échappe, en grande mesure, à l'analyse. On ne peut résumer ces tableaux de civilisations anciennes, ces rêves, ces visions, ces allégories, ces paraboles dont le livre est tout rempli.

Aussi bien la valeur d'une œuvre semblable dépend-elle moins de l'idée philosophique que l'auteur a voulu exprimer que de la force créatrice par laquelle il a pu donner la vie à ses visions, faire revivre le passé, nous faire oublier qu'il nous transportait à côté et au-dessus du réel. M. de Heidenstam donne souvent cette illusion, mais il n'y parvient pas toujours. A côté de tableaux réellement beaux, de scènes très vivantes, de paysages charmans, de détails très finement observés, il y a chez lui des pages sibyl-

lines, des mythes obscurs, des passages où l'extraordinaire, l'imprévu, occupent une place trop grande, des oracles de pytho-nisse dont le sens échappe. Il faut ajouter pourtant que ces abstractions, ces singularités, ces obscurités ne sont jamais tout à fait choquantes. C'est que, dans le plus libre élan de ses pensées, l'auteur ne s'est jamais détaché de son héros. Ce sont les chagrins, les révoltes, les aspirations, les sensations de *Hans Alienus* qu'il met dans son œuvre. Lui seul nous intéresse : ce sont ses confidences volontaires ou involontaires qui donnent à son rêve la sensation du vrai.

CONCLUSION

Pour compléter cet aperçu du mouvement littéraire suédois, il aurait fallu, à côté des œuvres que nous venons d'examiner, placer celles de romanciers tels que Ernest Ahlgren, Nordensvan, Stëlla Klëve, Alfild Agrell, Anna Wallenberg, parmi les réalistes; de Tor Hedberg, Axel Lundegård, Beckström, Sigurd Snorre, Armanda Kerfstedt, Mathilda Roos, Selma Lagerlöf, parmi ceux qui montrent plutôt des tendances idéalistes.

M^{me} Victoria Benedictsson, qui écrivait sous le nom d'Ernest Ahlgren, a été, par sa vie autant que par ses ouvrages, une personnalité intéressante. Mariée très jeune à un inspecteur des postes plus âgé qu'elle de vingt ans, elle vécut obscurément jusqu'à sa trente-troisième année dans un petit village du midi de la Suède. D'une santé délicate, atteinte d'un terrible mal chronique qui la tourmentait par intervalles fréquents, elle passa cette première partie de sa vie dans l'isolement complet, livrée à ses propres pensées, parmi lesquelles se faisait jour déjà un sentiment de révolte contre sa destinée, contre les conditions de sa vie, contre l'oppression de son milieu. Déjà, elle méditait le projet d'écrire, de déverser dans un roman tout ce qui débordait de son cœur, de sortir par la fiction des ténèbres qui l'entouraient. C'était une de ces âmes fiévreuses, impuissantes contre elles-mêmes, que la verve saisit par secousses, qu'une sensibilité malade pousse à s'exagérer la douleur comme la joie; natures faites de contrastes et de soubresauts, qui, sentant en elles-mêmes toutes les passions, sont spécialement douées pour les décrire. Enfin cette révolte qui grondait en elle éclata. Un beau jour, sans préparation ni prétexte, elle quitta sa maison, son mari, tous les siens, rompit avec la vie régulière, et s'en alla de par le monde, seule, prétendant jouir de la vie. Elle se mit alors à

écrire et arriva vite à la célébrité. Une série de romans : *En séance*, *l'Argent*, *Marianne*, révélèrent en elle des dons au-dessus de la moyenne. Elle prenait parti contre le mariage, contre le ménage surtout et la part qui y est faite à la femme, contre une morale taillée sur le même modèle pour tous les tempéramens et qui étouffe tout sentiment individuel, contre des lois sociales qu'elle déclarait fondées sur des préjugés héréditaires.

Plus tard, elle écrivit en collaboration avec M. Lundegård, jeune romancier qui s'est fait un nom parmi les romanciers qui aspirent à un retour vers l'idéalisme. Mais les douleurs physiques dont elle continuait à souffrir, et surtout la terrible oppression morale, la déprimante et irrésistible mélancolie qui en résultait, eurent finalement raison de son courage et de sa force d'âme. Ce qu'elle avait pu supporter dans son village lui parut tout à coup insupportable, au milieu de la liberté et de la célébrité qu'elle s'était désormais acquises. Elle se tua, à peine âgée de quarante ans. Sa correspondance publiée récemment, et une notice biographique que lui a consacrée M^{lle} Ellen Key, n'ont pas réussi à éclairer complètement ce caractère original, prime-sautier et contradictoire, que les souffrances physiques et morales finirent par obscurcir, sans jamais parvenir à l'aigreur.

Le roman de M. Tor Hedberg, *Judas*, est une curieuse étude psychologique, un essai de réhabilitation de l'archi-traitre de l'Évangile, par une nouvelle théorie sur les mobiles de son action. C'est une œuvre bizarre et qui mériterait bien aussi un examen plus détaillé. De même, le roman symbolique de M^{lle} Selma Lagerlöf, qui a tiré un heureux parti des vieilles légendes, des croyances populaires de sa province natale, le Vermland. Sa *Saga de Gustave Berling* est animée d'une vie intense; le légendaire et le réel s'y mêlent et s'y enchevêtrent, et semblent s'éclairer mutuellement d'une forte lumière. De même encore l'œuvre considérable de M. G. Nordensvan : théâtre, roman, critique littéraire; le roman de famille de M^{me} Armanda Kerfstedt; les nouvelles paysannes de M. Édouard Beckström. Toutes ces œuvres seraient intéressantes à étudier. Mais une telle étude nous entraînerait au delà des limites de cette esquisse.

Au surplus, les quelques individualités littéraires que j'ai essayé de faire connaître, et qui sont caractéristiques dans les différens genres de la littérature contemporaine, auront suffisamment indiqué les tendances actuelles du roman suédois. Ainsi l'on a pu voir naître le naturalisme sous l'influence de courans venant du dehors. Ce naturalisme est d'ailleurs mêlé de romantisme, d'idées abstraites, de polémique politique et sociale. Sous l'impulsion

d'une personnalité marquante, d'un caractère ardent et combatif, d'un talent original et puissant, en même temps qu'un peu déséquilibré, il est devenu surtout antimoral, antireligieux, presque anarchiste. La réaction contre le radicalisme pieux et vertueux du milieu environnant a été poussée à l'extrême; le roman naturaliste suédois est allé tout droit jusqu'à la révolte contre tout principe social et moral capable d'imposer une contrainte au penchant naturel.

Des excès mêmes de cette tendance est résultée une réaction idéaliste. L'apothéose des sens et des instincts a fait renaître le besoin des choses de l'âme, la curiosité des phénomènes supérieurs de la vie morale. Le parti pris de mépriser tout idéal a disparu pour faire place à des préoccupations psychologiques et morales, au dessein de relever l'être humain à ses propres yeux, de le montrer moins esclave de ses sens, capable enfin de maîtriser ses passions. L'idée du devoir a reparu, en opposition avec les entraînemens de l'instinct; l'imagination a repris ses droits à côté des sensations; la moralisation de l'être humain par la domination des désirs a remplacé l'idée de son émancipation de toute entrave morale ou religieuse. Ce néo-idéalisme, qui a fait son apparition il y a quatre ou cinq ans, est encore incertain de sa voie et peu sûr de ses croyances. Il s'essaie dans l'analyse psychologique, dans l'allégorie et le symbolisme; mais le fond de sa philosophie reste confus, sa foi est indécise. Il flotte entre une sorte de panthéisme, un christianisme mystique et une religion humanitaire, et il éprouve l'inconvénient de s'être plongé sans foi bien précise dans des études que la foi peut seule féconder.

O. G. DE HEIDENSTAM.

A LA VEILLE

D'UNE ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

I

Ce n'est pas de nous qu'il s'agit aujourd'hui, mais des États-Unis. On sait que le président de la République y est élu tous les quatre ans au suffrage universel. L'élection a lieu quatre mois avant l'installation à la Maison Blanche. L'agitation commence dès le début de l'année qui précède cette date. Depuis le printemps dernier, le pays n'est occupé que du choix du magistrat qui devra régir ses destinées de mars 1897 jusqu'en mars 1901. On connaît aussi la procédure qui s'est peu à peu introduite dans les mœurs au point d'être observée comme une règle écrite. Chaque parti envoie de tous les points du territoire ses délégués à une Convention générale du parti, qui se réunit dans une ville et à une époque désignées d'avance. Cette Convention établit un programme qu'on appelle plate-forme (*platform*) et qui expose la manière de voir de la majorité, ou de l'unanimité de la convention sur les questions qui occupent l'opinion publique. Une fois ce programme établi, chaque convention désigne (*nominates*) deux candidats, l'un pour la présidence, l'autre pour la vice-présidence des États-Unis, et en forme une liste (*ticket*) qu'elle recommande aux suffrages des électeurs. Ceux-ci n'en demeurent pas moins libres de voter pour qui bon leur semble; mais cette désignation, faite à l'avance par les représentans autorisés de chaque parti, pèse d'un grand poids sur le vote populaire, et la bataille s'engage sur les noms ainsi mis en avant. De véritables campagnes s'organisent dans l'intervalle qui sépare les Conventions du vote définitif : les politiciens les plus habiles de chaque parti en prennent la direction, établissent leur quartier général, et déploient une activité comparable à celle d'un chef d'armée, préoccupé de

faire converger vers un même but tous les mouvemens de ses troupes sur le théâtre des opérations.

Cette année, l'intérêt capital des plateformes résidait dans la question monétaire. La grandeur des intérêts engagés, la situation prépondérante que les États-Unis occupent dans la vie économique du globe, les conséquences qui résulteront de la décision prise en un sens ou dans l'autre, non seulement pour l'Amérique, mais pour le monde entier, me faisaient un devoir d'étudier de près la lutte actuelle. Déjà les journalistes américains, ces merveilleux fabricans de titres à sensation, l'ont baptisée : la bataille des étalons (*battle of standards*). La place d'un économiste était indiquée dans l'un et l'autre des états-majors, à la recherche des meilleurs points d'observation.

Je suis donc retourné aux États-Unis. Je les avais visités, il y a trois ans, au moment de l'Exposition de Chicago, de la foire universelle, comme les Yankees l'avaient nommée dans leur langue pittoresque : la grande République était alors secouée par une crise financière violente, qui avait coïncidé avec les premiers mois de l'Exposition, et qui provoqua une lutte parlementaire acharnée au sujet de la législation monétaire. Il s'agissait de mettre un terme aux achats de métal blanc par le Trésor, dont les caves s'emplissaient de lingots que le public ne lui demandait pas. Le monde financier et commercial redoutait un changement d'étalon. Seule, la fermeté du président Cleveland, qui arracha au Congrès, après trois mois d'efforts, le rappel de la loi Sherman, sauva le pays d'un bouleversement. Mais les peuples oublient vite les leçons de l'histoire ou les comprennent mal. Au lieu de renoncer définitivement à toute tentative de restauration de l'argent, une partie de l'Amérique se lance tête baissée dans une campagne qu'elle prétend faire aboutir à la libre frappe de ce métal.

Cette idée a pris naissance dans les États qui, tels que le Nevada, le Colorado, le Montana, l'Idaho, contiennent de nombreuses mines d'argent. Mais, chose singulière, elle a recruté de nombreux adhérens dans l'ouest, le centre et le sud, parmi les fermiers et même les ouvriers, qui s'imaginent que cette révolution monétaire améliorerait leur condition. Les Montagnes-Rocheuses et une partie du bassin de Mississipi croient voir là en même temps une occasion de s'affranchir de la suprématie des États de l'est, à qui leur richesse, la densité de leur population et leur longue expérience politique avaient assuré jusqu'à ce jour une légitime prépondérance dans la conduite des destinées de l'Union.

Il n'est plus possible aujourd'hui de juger l'ensemble du

peuple américain d'après les New-Yorkais et les Bostoniens, ni de considérer ce qui est à l'ouest des monts Alleghany comme une quantité négligeable. Les anciens États du bord de l'Atlantique, qu'on désigne parfois du nom de Nouvelle-Angleterre, forment en réalité une vieille Amérique par rapport aux jeunes communautés du centre et de l'ouest. Ils constituent au sein de l'Union une sorte de parti conservateur; ils commencent à avoir des traditions et à goûter les douceurs d'un état d'âme plus raffiné que celui des rudes planteurs et mineurs, pionniers de la Fédération dans sa marche de l'Atlantique au Pacifique. Ceux-ci sentent les forces leur venir : grâce à la constitution qui ordonne que chaque État sera représenté par deux sénateurs, sans tenir compte de la population, leur influence au Sénat est déjà considérable. Les territoires qu'ils occupent sont immenses, et, si le peuplement s'en effectue avec la rapidité dont certaines villes, comme Chicago, ont donné l'exemple, la Chambre des représentans ne tardera pas à compter, elle aussi, une forte proportion de députés de l'ouest. Là est la nouveauté et aussi le péril de la situation.

Jamais depuis trente ans il ne s'était révélé comme aujourd'hui. A lire certains journaux américains, l'étranger pourrait même croire à un antagonisme plus profond encore que celui qui existe réellement. Le principal journal de Denver, capitale du Colorado, le *Rocky Mountain News*, attaquait au mois de juin dernier le président Cleveland, objet spécial de la haine des partisans de l'argent, que nous demandons au lecteur la permission d'appeler argentistes. Ce barbarisme nous permettra de traduire littéralement l'épithète de *silverites* qui revient à chaque minute dans la bouche et sous la plume des Américains. Ce président démocrate, qui a la fermeté de résister à son propre parti toutes les fois qu'il juge que celui-ci se trompe, était représenté sur un bûcher : les flammes de « l'argent libre » le dévorent, pendant qu'il essaie de s'échapper par une échelle d'or. Il est probable qu'une fois la brûlante question du jour réglée, tout rentrera dans le calme, et les adversaires, si échauffés en ce moment, retourneront à leurs affaires sans s'armer pour une guerre civile. Mais rarement une discussion politique s'est poursuivie sur un ton aussi violent ; rarement des dénonciations semblables à celles qui s'impriment matin et soir dans les journaux ont ameuté l'opinion. Les délégués républicains du Colorado, de l'Idaho, de l'Utah, du Montana, du Nevada, en se retirant de la convention de Saint-Louis, n'ont pas craint de dénoncer à leurs constituans le programme adopté par la majorité de leurs coreligionnaires politiques « comme la pire tentative jamais faite par le parti républicain, jadis sauveur du peuple, mais prêt aujourd'hui à l'oppri-

mer, si la Providence ne l'arrête pas au moyen du suffrage des hommes libres. »

Le sénateur Tillman, de la Caroline du Sud, qualifiait l'autre jour dans une réunion publique le président Cleveland d'instrument de *Wall street*, c'est-à-dire des banquiers de New-York, et apostrophait ses auditeurs en ces termes :

Votre politique a consisté à changer de maître, ce que vous faites en expulsant une bande de voleurs et en en installant une autre à sa place. Vous êtes hypnotisés par le chant de sirène des journaux vendus... Toutes ces punaises d'or (*goldbugs*) sont foncièrement hypocrites et menteuses... En 1893, le Congrès a démonétisé l'argent et établi l'étalon d'or, grâce aux machineries et canailleries de John Sherman et autres coquins... Les *trusts* et monopoles nous tuent. Votre procureur général a, de par la loi, le pouvoir de les étrangler tous, mais il ne peut le faire. La corruption est partout : corruption dans les tribunaux sans exception, jusque dans la Cour suprême ; — corruption au Congrès ; — et, ce qui est pis que tout, la présidence vient d'être mise aux enchères à Saint-Louis. Hanna a commencé par acheter le vote des nègres en faveur de Mac-Kinley ; puis Platt les a achetés une seconde fois pour leur faire adopter sa plateforme en faveur de l'or. John Sherman, le grand prêtre de Mammon, est, avec Mark Hanna, le copropriétaire de Mac-Kinley... Et maintenant, amis, voilà assez longtemps que nos chefs nous vendent. Le temps est venu de nous insurger. Il nous faut une nouvelle déclaration d'indépendance : l'Amérique aux Américains, et l'Angleterre aux Enfers !

Il n'est aucune des passions de la démagogie auxquelles il ne soit fait appel dans cette campagne. Les faits sont dénaturés ; les accusations les plus extravagantes proférées sans preuve à l'appui ; on s'adresse aux pires instincts des foules. Si la démocratie américaine résiste à de pareils assauts, elle aura donné une admirable preuve de sagesse et de possession d'elle-même.

II

La division politique des États-Unis est malaisée à définir, parce qu'elle ne correspond à rien de précis ; elle ne ressemble pas à la nôtre, personne ne songeant à demander un changement dans la forme du gouvernement. Les deux grands partis en présence sont le parti républicain et le parti démocrate ; à côté d'eux le parti populiste a recruté des adhérens dans certains États du sud et de l'ouest : on pouvait néanmoins jusque dans les derniers temps le traiter de quantité négligeable. Les ouvriers ont aussi des organisations spéciales : mais elles n'empêchent pas ceux qui en font partie d'appartenir à un autre groupe politique. Le parti républicain se glorifie d'avoir mené la guerre de sécession et d'avoir rétabli l'unité nationale ; le parti démocrate n'a plus que le nom de commun avec les confédérés de 1861, qui pendant

quatre ans versèrent leur sang sur tant de champs de bataille et disputèrent la victoire aux Sherman, aux Sheridan et aux Grant. Aussi n'est-ce pas sur le terrain des luttes d'autrefois que se rencontrent les adversaires d'aujourd'hui. Ils sont d'accord pour maintenir l'organisation actuelle du pays; ils ont au même degré le respect de la constitution; ils ne sont pas en désaccord sur la politique étrangère. Si le républicain Blaine a passé pour le champion le plus ardent du panaméricanisme, le démocrate Cleveland a déployé une singulière énergie dans la revendication des droits des États-Unis lors de l'incident anglo-vénézuélien à la fin de 1895. Ce n'est pas non plus sur une question confessionnelle qu'éclatent les conflits d'opinion, bien que l'association anti-papale, *American-protective association*, par abréviation A. P. A., essaie de faire à Mac-Kinley un grief d'avoir épousé une femme catholique.

C'est donc en matière économique que doivent éclater les divergences qui séparent les démocrates et les républicains. Mais ici encore, chose étrange à constater, aucun des deux partis, au début de la campagne présidentielle de 1896, n'avait de programme précis. Deux questions préoccupaient le pays : celle du tarif et celle de la monnaie; protection ou libre-échange, étalon d'or ou double étalon. Hâtons-nous d'ajouter que les problèmes ne se posent pas avec cette simplicité élémentaire. Bien peu de libre-échangistes américains auraient le courage de supprimer tous les droits de douane; un petit nombre seulement des partisans de l'étalon d'or songent à retirer de la circulation les dollars d'argent qui en forment une portion importante. D'autre part, bien que les républicains soient acquis à une politique protectionniste, les démocrates sont loin d'être tous de l'opinion contraire; et, pour ce qui est de la question monétaire, elle compte des partisans de l'une et de l'autre solution dans les deux camps. Une forte majorité de républicains est favorable à l'étalon d'or; ce qui n'empêche qu'en 1893 le président démocrate Cleveland a lutté avec une énergie indomptable pour l'abrogation des lois ordonnant les achats d'argent par le Trésor, et que certains membres de son cabinet, le secrétaire de la Trésorerie Carlisle en tête, se jettent aujourd'hui dans la mêlée pour combattre les argentistes. Il faut jeter un coup d'œil en arrière afin de comprendre la situation.

Après avoir été longtemps libre-échangistes, les États-Unis, vers le déclin du XIX^e siècle, ont suivi l'exemple de beaucoup de nations européennes et ont établi des barrières pour protéger nombre de leurs industries. Le major Mac-Kinley, président de la commission parlementaire chargée de la revision des lois douanières, attacha son nom au tarif le plus élevé, qui fut établi il y a

quelques années sous le gouvernement du républicain Harrison, et légèrement abaissé en 1894, sous une présidence démocratique, par une loi dite *Wilson bill*. On attribuait la crise de 1893 à l'excès des tarifs protecteurs et à la législation monétaire : sous le coup de ses souffrances, le pays approuva un double changement dans l'une et l'autre politique. Mais aujourd'hui que la prospérité promise ne lui semble pas revenir assez vite, il est de nouveau prêt à voter en sens contraire. Ce n'est pas le lieu de discuter une théorie économique. Constatons cependant que l'Amérique est mieux armée qu'aucune autre contrée pour la lutte sur le terrain du libre-échange. La richesse et l'étendue de son sol lui permettent d'exporter nombre de matières premières : elle devient de ce chef créancière de l'étranger et achète à son tour des produits fabriqués au dehors. Cela est si vrai qu'à une époque dont nous ne sommes pas éloignés les revenus des douanes dépassèrent largement les besoins du Trésor et parurent à beaucoup de bons esprits un impôt injustement prélevé sur le consommateur, c'est-à-dire sur la masse. Craignant de les voir abolir, les protectionnistes inventèrent le système des pensions, dont l'objet principal fut de trouver un emploi à d'énormes excédens budgétaires. Avec une armée de 25 000 hommes et une marine à peu près nulle, les Américains trouvèrent moyen d'inscrire annuellement 800 millions de francs au titre des dépenses militaires, en pensions servies aux vétérans de la guerre de sécession, à leurs familles, et surtout à des amis politiques. Aujourd'hui les temps sont changés : les excédens ont fait place à des déficits, qu'il a fallu combler à l'aide d'emprunts. L'administration démocratique ne peut plus se vanter d'avoir continué à diminuer la dette publique, comme elle le fit sous la première présidence de Cleveland, de 1885 à 1889. Depuis deux ans elle a dû emprunter un milliard de francs : il est vrai qu'elle a eu à souffrir de l'incertitude qui n'a cessé de régner sur le régime monétaire du pays.

Celui-ci est assez connu pour qu'il n'y ait pas lieu d'y insister. Nous l'avons exposé ici même en 1894. Depuis le rappel du Sherman bill, en octobre 1893, les États-Unis se trouvent, au point de vue métallique, dans une situation analogue à celle de la France : l'or seul peut y être librement frappé ; mais les dollars d'argent antérieurement émis ont conservé force libératoire. S'il n'existait aucun doute relativement à l'avenir, la présence dans la circulation de ce demi-milliard de dollars d'argent sous la forme d'espèces sonnantes, de billets du Trésor et de certificats de dépôt gagés par le métal monnayé ou déposé en lingots dans les caves de la Trésorerie à Washington, n'aurait aucune influence fâcheuse : mais il n'en va pas ainsi. Un parti qui, plus bruyant que nombreux

à ses débuts, a cependant fini par recruter des adhérens parmi ceux-là mêmes qui n'ont rien à gagner et probablement beaucoup à perdre à un bouleversement monétaire, s'agite et agite le pays en réclamant la libre frappe de l'argent : il promet aux propriétaires de mines de ce métal un débouché assuré et un prix invariable pour leur marchandise ; il fait miroiter aux yeux des agriculteurs une hausse du blé, du maïs et des autres produits de la terre, qu'il prétend devoir être la conséquence inévitable de cette libre frappe.

Le candidat républicain qui paraît avoir le plus de chances d'être élu en novembre prochain pour être ensuite installé à la Maison Blanche de Washington de mars 1897 jusqu'en mars 1901, est le célèbre Mac-Kinley, dont le nom est resté lié au relèvement du tarif douanier. Mac-Kinley ressemble à Napoléon I^{er} : cette circonstance a été pour quelque chose dans sa fortune politique, en ce pays où la légende impériale paraît avoir exercé une fascination toute particulière sur les esprits (1). Ses adversaires n'ont-ils pas été jusqu'à relever la date du 18 juin, anniversaire de Waterloo, à laquelle Mac-Kinley a été choisi par la Convention de Saint-Louis, pour en tirer un présage de défaite ? Le portrait de Mac-Kinley, imprimé tous les jours dans une foule de journaux tirés à des millions d'exemplaires, le représente inévitablement coiffé du tricorne en bataille, avec la main dans la redingote boutonnée, ou bien encore les deux bras croisés derrière le dos, dans quelque une des attitudes immortalisées par l'Empereur premier.

Rien n'est amusant comme de voir l'usage constant que font les caricaturistes yankees de cette ressemblance. L'un d'eux nous montre Mac-Kinley sur un cheval blanc, entouré de son état-major : les plus connus de ses partisans sont occupés à pointer des canons chargés de boulets en or qu'ils puisent dans des caissons bondés de ce métal ; au bas du tertre s'étend une plaine désolée qui n'est que ruines : fermes, fabriques, ateliers sont dévastés, tout est détruit par le monométallisme or : inutile de dire que le dessin est publié dans un État argentiste. Ailleurs on voit Mac-Kinley assis sur un obus, flirtant avec dame Démocratie, pendant qu'une mèche enflammée, sur laquelle est écrit : « monométallisme or », menace de faire éclater le projectile : « N'ayez pas peur, m'amie », lui dit-il, « cela ne vous fera pas de mal. »

La verve des républicains et des partisans de la monnaie

(1) Cette fascination est telle que l'éminent professeur Sloane, de l'Université de Princeton, a cru devoir écrire une histoire de Napoléon I^{er} pour éclairer ses compatriotes, en la leur présentant sous le jour qu'il croit être le vrai, et en cherchant à calmer chez eux un enthousiasme qu'il trouve exagéré.

jaunes s'exerce à son tour aux dépens des argentistes. Le *New York Herald* nous montre un vagabond aux habits rapiécés, avec un pantalon enfoncé dans de grandes bottes et retenu par une seule bretelle au-dessus de sa chemise de laine, un chapeau de feutre aux larges bords dont s'échappent des plumes avec les inscriptions d'Altgeldisme, Tillmanisme (Altgeld est le gouverneur anarchiste de l'Illinois et Tillman le sénateur de la Caroline du Sud, fougueux apôtre de l'argent); il porte sur le dos le mot : populisme; de la main gauche il maintient sur un billot intitulé : « convention de Chicago » la poule aux œufs d'or, la démocratie, et s'apprête à l'égorger avec la hache « argent libre » (*free silver*), qu'il brandit de la main droite. L'*Evening Telegram* du 14 juillet nous montre la vieille dame Démocratie faisant sauter sur ses genoux le petit enfant « populisme » et l'amusant avec un hochet « libre argent » (*free silver*) : la légende est jolie dans sa concision. « Elle avait besoin de quelque chose pour la distraire. » Une autre nous montre cette même démocratie dont les jupes sont entortillées par les laisses de deux cochons qui la tirent en sens contraire : l'un s'appelle l'or et est très gras; l'autre, tout maigre, personnifie l'argent. La vieille dame crie au secours et demande qu'on la dégage de ces cordes. L'un des animaux l'entraîne sur une route qui s'appelle « Défaite » et l'autre se dirige vers le chemin qui mène à « Ruine ».

En d'autres temps, l'élection de Mac-Kinley aurait eu une signification nettement protectionniste. Les circonstances ont relégué cette question si grave au second plan, et amèneront peut-être à ce candidat nombre de voix libre-échangistes. Voici comment s'exprime à cet égard la plate-forme républicaine :

Nous renouvelons et affirmons notre attachement à la politique protectionniste, que nous considérons comme le boulevard de l'indépendance industrielle de l'Amérique et le fondement de la prospérité américaine.

Cette politique véritablement américaine taxe les produits étrangers et encourage l'industrie indigène; elle fait porter le poids des droits aux marchandises du dehors; elle conserve le marché américain au producteur américain; elle assure à l'ouvrier américain le maintien des salaires au taux américain; elle met la fabrique à côté de la ferme et rend le fermier américain moins dépendant de la demande et des prix étrangers.

Nous demandons un tarif équitable sur les importations étrangères, qui ne fournisse pas seulement au Gouvernement un revenu égal à ses dépenses nécessaires, mais qui empêche le travail américain d'être réduit à se contenter des salaires payés en d'autres pays.

La plate-forme démocratique au contraire déclare que les droits d'entrée doivent être uniquement perçus pour fournir des ressources au budget. Elle dénonce comme désorganisant les affaires la menace républicaine de rétablir le tarif

Mac-Kinley, deux fois condamné par le suffrage universel :

Ce tarif, présenté faussement comme protégeant l'industrie nationale, n'a servi qu'à engendrer une foule de *trusts* et de monopoles, a enrichi le petit nombre aux dépens de la masse, a restreint le commerce et privé les producteurs américains de leurs débouchés naturels.

Mais il est dit plus loin : « Jusqu'à ce que la question monétaire soit réglée, nous nous opposons à tout changement dans notre législation douanière. » C'est renoncer clairement à livrer bataille sur le tarif. D'autre part, rien ne prouve qu'une fois à la présidence, Mac-Kinley s'empresserait d'agir dans le sens d'une augmentation des tarifs actuels : elle sera réclamée par nombre d'industriels, toujours prêts, par tous pays, à crier à l'aide ; mais les demandes seront sans doute si nombreuses, que la voix des consommateurs pourrait s'élever à son tour, et modérer les appétits des manufacturiers.

Quoi qu'il en soit, aucune des deux plates-formes que nous venons de citer, malgré la redondance des phrases, ne prend d'attitude intransigeante en matière douanière ; et il serait facile de démontrer qu'on pourrait à la rigueur conserver ou modifier le tarif actuel en restant dans le cadre des déclarations républicaines ou démocratiques (1). C'est donc à propos de la question monétaire que nous devons chercher à trouver chez les politiciens une attitude décidée, des principes ou du moins des opinions arrêtées. Tel n'était pas le cas au début de la campagne actuelle. Si la majorité des républicains, surtout dans l'est, est très énergiquement favorable à ce qu'on appelle dans le jargon courant la monnaie saine (*sound money*), le favori Mac-Kinley évitait tout d'abord de se prononcer sur la question. L'un des grands journaux de New-York, l'*Evening Post*, s'amusa à publier chaque jour de nombreux extraits de discours dans lesquels Mac-Kinley s'est exprimé en termes favorables au bimétallisme. Mac-Kinley de son côté se renfermait dans un prudent silence : les « Forain » de là-bas le représentaient les yeux fermés et la bouche close par la main de son Éminence grise, du célèbre Mark Hannah : « Je n'ai rien à dire, *I have nothing to say*, » est la légende.

III

Mais cette situation ambiguë du début de la campagne n'a pas tardé à se modifier à la suite de la réunion de la Convention

(1) D'après des nouvelles plus récentes, les républicains refuseraient cependant aux démocrates, qui seraient disposés à voter pour Mac-Kinley, de faire des concessions sur la question du tarif.

démocratique, qui a siégé à Chicago du 7 au 11 juillet dernier. Déjà la plate-forme républicaine, adoptée par la Convention de Saint-Louis le 18 juin, s'était prononcée en faveur de la monnaie saine (*sound money*) et du maintien de l'étalon d'or :

Le parti républicain est sans restriction favorable à la monnaie saine. C'est lui qui a fait passer la loi de reprise des paiemens en espèces en 1879; depuis cette époque, chaque dollar a valu de l'or. Nous sommes absolument opposés à toute mesure calculée en vue de déprécier notre étalon ou de porter atteinte au crédit du pays. Nous sommes donc hostiles à la libre frappe de l'argent autrement qu'en vertu d'un arrangement international avec les principaux peuples commerçans du monde. Nous nous engageons à appuyer un arrangement de ce genre. Mais jusqu'à ce qu'il puisse être conclu, l'étalon d'or doit être conservé tel qu'il existe. Toute notre circulation d'argent et de papier doit être maintenue à la parité de l'or. Nous sommes en faveur de toute mesure de nature à maintenir, d'une façon inviolable, les obligations des États-Unis et leur monnaie, qu'elle soit de métal ou de papier, à l'étalon actuel, qui est celui des nations les plus éclairées du monde.

Cette déclaration fut adoptée par la Convention républicaine à une grande majorité; seul, un petit groupe de délégués de l'ouest se joignit au sénateur Teller, du Colorado, lorsque celui-ci refusa de s'incliner devant la décision de la Convention au sujet de la monnaie, et se retira (*bolted*).

Le parti démocrate, de son côté, était profondément divisé sur la question monétaire. Mais à peine la Convention du parti est-elle réunie à Chicago que la puissance des argentistes se manifeste. Les délégués des États de l'ouest entrent en lice avec une ardeur et une violence sans égales. Dès le début, un antagonisme complet éclate entre eux et les délégués de l'est, qui proclament la nécessité de rester fidèles aux principes monétaires de M. Cleveland. Toutes les autres questions, jusqu'à celle du tarif, passent au second plan, et les États-Unis présentent le spectacle curieux d'une grande bataille politique concentrée sur une portion restreinte du terrain des intérêts matériels. Il ne s'agit plus de l'ensemble des questions économiques, qui jouent un rôle assez considérable dans la vie des nations modernes pour mettre les passions en mouvement, en dehors de toute question purement politique; il ne s'agit même pas, quoi qu'en disent Mac-Kinley et ses amis, de protection ou de libre-échange. Le débat est réduit à la question monétaire : restera-t-on fidèle à l'or, ou bien admettra-t-on concurremment à la libre frappe les deux métaux dits précieux : l'or et l'argent? C'est ce point qui met en ébullition soixante-dix millions d'hommes; c'est pour vider la querelle du métal jaune et du métal blanc, des *gold bugs* (punaises d'or) et des *silver cranks* (fous d'argent), que des dizaines de mille de journaux, imprimés à des dizaines de millions d'exemplaires,

inondent matin et soir les villes, bourgs et villages de quarante-neuf États et territoires de l'Union ; c'est pour cette cause que les immenses machines politiques américaines sont en mouvement depuis plusieurs mois et vont redoubler leurs efforts jusqu'au 3 novembre 1896, jour de l'élection du président.

La Convention démocratique se réunit au commencement de juillet. Les murs et les hôtels de Chicago fourmillent d'hôtes étrangers, hommes aux barbes incultes, venus des Montagnes-Rocheuses et des fermes de l'Ouest, qui inspirent au *New-York Herald* des caricatures dans le genre suivant : ils font queue chez les barbiers de Chicago ; le nègre qui tient les ciseaux recule, effrayé, devant ces Clodions chevelus ; un autre empile dans un immense panier les longues boucles qui tombent de ces têtes et de ces mentons hirsutes. Le célèbre gouverneur de l'État d'Illinois, dans lequel se trouve Chicago, Altgeld, l'ami des anarchistes, emplit les couloirs du bruit de sa campagne en faveur de l'argent. Les délégués des grands États de l'est, de New-York, de Pensylvanie, sentent que la majorité avait son siège fait. Ils n'en luttent pas moins courageusement et essayent de se faire écouter : mais les positions étaient prises bien avant la réunion, et les paroles les plus sensées ne modifièrent probablement pas un seul vote. Dans l'émotion de leur impuissance, l'un d'eux va jusqu'à s'écrier que l'attitude des argentistes équivaut au premier coup de canon tiré sur le fort Sumter, en 1861, par les confédérés. La *Tribune* de New-York déclare que les vieux démocrates de l'est se heurtent à Chicago à un spectre horrible, aux yeux hagards, agitant un étendard sanglant et une torche enflammée. Terrifiés de découvrir l'intensité des passions agraires et communistes qui sont à la base de la folie argentiste, ils accusent la majorité de vouloir répudier des dettes légitimement contractées, et constatent avec tristesse que, pour la première fois dans l'histoire, le parti démocrate s'écarte des saines doctrines en matière monétaire. Ils déplorent que des anarchistes et des communistes, entrés à la Convention sous un masque de démocrates, dominent cette Assemblée au point de lui dicter des résolutions monstrueuses.

Dans l'immense hall, où un millier de délégués et plus de quinze mille spectateurs tenaient à l'aise, le triomphe des argentistes s'affirme dès la première minute. Le révérend Stire ouvre la session par une prière appelant les bénédictions du Très-Haut sur la Convention assemblée devant lui, le priant d'inspirer à ses membres le plus ardent patriotisme, de les affranchir de toute préoccupation de parti, de façon à consacrer leurs efforts au bien public et à continuer à faire de l'Amérique une et prospère un

modèle, le plus pur et le meilleur possible, pour les peuples de la terre. Deux candidats étaient en présence pour la présidence temporaire de la Convention : le sénateur Hill, de New-York, *sound money man*, et le sénateur J. W. Daniel, de l'État de Virginie, favorable à l'argent. Daniel fut élu par 556 voix contre 349 données à Hill, bien que le comité national démocratique appuyât la candidature de ce dernier. Ce fait était à lui seul une indication claire des dispositions des délégués. Depuis soixante-quinze ans, c'était la première fois que le choix du comité n'était pas ratifié par la Convention ; mais celle-ci était décidée à ne se laisser arrêter par aucun précédent et à tout briser pour assurer le triomphe de l'argent. Aussi le sénateur Daniel ne fit-il que répondre aux sentimens de la majorité en comparant son œuvre à un incendie qui dévore la prairie, d'une extrémité à l'autre du pays :

Il faut, s'écria-t-il, émanciper l'Amérique de la tutelle des rois de l'Europe, menés par la Grande-Bretagne à l'assaut du métal argent, cette moitié de la monnaie du monde, et empêcher ces tyrans de réduire tous les fabricans, marchands, fermiers et ouvriers américains, à n'être plus que des scieurs de bois ou des porteurs d'eau !

N'oubliez pas qu'en 1892 vous vous êtes déclarés en faveur de l'usage simultané de l'or et de l'argent comme étalon, de la libre frappe des deux métaux, et que le seul point sur lequel vous ne vous êtes pas alors prononcés était celui du rapport à fixer entre les deux métaux.

Les hommes qui sont dans les affaires, les manufacturiers, les commerçans, les agriculteurs, nos enfans qui peinent dans les comptoirs, dans les usines, dans les champs, dans les mines, savent qu'un resserrement de la circulation engloutit, avec la force silencieuse et irrésistible de la pesanteur, les profits annuels de leurs entreprises et de leurs paiemens, — ils savent aussi qu'étalon d'or signifie contraction et organisation du désastre... Le parti républicain s'est prononcé en faveur de l'étalon d'or britannique. S'il triomphe, nous ne pouvons que nous attendre à de nouveaux spasmes de panique et à une période de dépression indéfinie.

Nous nous sommes efforcés de traduire littéralement cette diatribe : elle donne bien l'idée de l'agitation au moyen de laquelle les partisans de l'argent essaient de s'assurer les suffrages populaires. Les déclamations ont toujours ému les foules. Les Gracques n'employaient pas d'autres moyens de rhétorique lorsqu'ils haranguaient la plèbe romaine.

Le second acte de la convention de Chicago fut de dresser la plate-forme démocratique en vue de l'élection à venir. Le choix du président pouvait faire pressentir ce qu'elle dirait. Malgré la longueur du document, nous donnerons la traduction des principaux passages. Il jette un jour trop vif sur l'état d'âme d'une partie de l'Amérique pour n'être pas lu attentivement :

Nous, démocrates des États-Unis, assemblés en Convention nationale, affirmons une fois de plus notre fidélité aux grands principes essentiels de justice et de liberté sur lesquels reposent nos institutions, et que le parti démocratique a défendus depuis les temps de Jefferson jusqu'à nos jours : liberté de la parole, de la presse, de conscience, maintien des droits individuels, égalité de tous les citoyens devant la loi, fidèle observance des limites constitutionnelles.

Reconnaissant que la question monétaire est aujourd'hui la plus importante de toutes, nous rappelons que la Constitution désigne en même temps l'or et l'argent comme étant les métaux monétaires des États-Unis et que la première loi de frappe, votée par le Congrès après l'établissement de la Constitution, fit du dollar d'argent l'unité monétaire, et n'admit la libre frappe du dollar d'or qu'à un taux déterminé sur la base du dollar d'argent.

Nous déclarons que l'acte de 1873, qui a démonétisé l'argent sans que le peuple américain en ait eu connaissance ni l'ait approuvé, a eu pour résultat le renchérissement de l'or et comme conséquence une baisse correspondante du prix des marchandises produites par le peuple ; un lourd accroissement de la charge des impôts et de toutes les dettes privées et publiques ; l'enrichissement de la classe des prêteurs ici et au dehors, la décadence de l'industrie et l'appauvrissement du peuple.

Nous sommes inaltérablement opposés au monométallisme, qui a paralysé la prospérité de toute la communauté industrielle. Le monométallisme or est une politique anglaise : en l'adoptant, d'autres nations sont devenues les esclaves financières de Londres. Elle n'est pas seulement non-américaine, elle est anti-américaine : elle ne saurait être imposée aux États-Unis qu'en étouffant cet esprit et cet amour de la liberté qui nous a fait proclamer notre indépendance politique en 1776 et la conquérir dans la guerre de la Révolution.

Nous demandons la frappe libre et illimitée de l'argent et de l'or au rapport actuel de 16 à 1, sans attendre l'aide ni le consentement d'aucune autre nation. Nous demandons que le dollar d'argent étalon ait pleine force libératoire, à l'égal de l'or, pour toutes dettes publiques et privées. Nous sommes partisans d'une législation qui empêche à l'avenir la démonétisation d'aucune monnaie libératoire par des contrats particuliers.

Nous sommes opposés à la politique qui consiste à laisser aux porteurs d'obligations des États-Unis l'option, que la loi réserve au Gouvernement, de racheter ses obligations en or ou en argent.

Nous sommes opposés à l'émission d'obligations des États-Unis en temps de paix et condamnons le trafic avec les syndicats de banquiers qui, en échange de ces obligations, et au prix d'un énorme bénéfice réalisé par eux, fournissent de l'or à la Trésorerie fédérale, de façon à maintenir la politique du monométallisme or.

Le Congrès seul a le pouvoir de frapper et d'émettre des monnaies, et le président Jackson a déclaré que ce pouvoir ne pouvait être délégué ni à des corporations ni à des individus. Nous dénonçons en conséquence l'émission de billets par les banques nationales comme une dérogation à la Constitution. Nous demandons que tout papier ayant force libératoire pour les dettes publiques et privées, et pouvant servir à acquitter les droits de douane aux États-Unis, soit émis par le Gouvernement et soit remboursable en espèces.

.....
 Nous nous prononçons en faveur de droits fiscaux et contre les droits protecteurs... Nous dénonçons le bill Mac-Kinley comme ayant engendré les *trusts* et les monopoles, sous prétexte de protéger l'industrie nationale, en-

richi le petit nombre aux dépens de la masse, et privé les producteurs américains de leurs débouchés naturels...

... Nous critiquons la décision de la Cour suprême, qui a interdit l'établissement d'un impôt sur le revenu, lequel aurait permis d'équilibrer les budgets sans emprunt...

Nous demandons que l'immigration soit restreinte, de façon à ce que le travail pauvre (*pauper labor*) ne vienne pas faire concurrence au travail national...

Nous considérons que le marché national est affaibli par un mauvais système monétaire, qui appauvrit les fermiers et les empêche d'avoir les moyens d'acheter les produits de nos manufactures indigènes.

La concentration de la fortune aux mains d'un petit nombre, la consolidation de nos principaux chemins de fer, la formation de *trusts* et de syndicats, exige que le Gouvernement fédéral contrôle strictement ces artères du commerce. Nous demandons l'extension des pouvoirs de la Commission du commerce entre États, et telles restrictions et garanties dans le contrôle des chemins de fer qui protègent le peuple contre le vol et l'oppression...

Nous recommandons l'économie dans les services publics, dénonçons les gaspillages de l'administration républicaine, dont l'effet a été de surcharger les contribuables... Nous blâmons l'ingérence arbitraire des autorités fédérales dans les affaires locales, comme étant une violation de la Constitution. Les juges fédéraux, en s'attribuant à la fois le pouvoir législatif, judiciaire et exécutif, au mépris des lois des États et des droits des citoyens, commettent un crime contre les institutions...

La doctrine Monroe, telle qu'elle a été professée à l'origine et interprétée par plusieurs présidents successifs, est une partie intégrante de la politique étrangère des États-Unis et doit être à tout jamais maintenue. Nous assurons de notre sympathie les Cubains dans leur lutte héroïque pour la liberté et l'indépendance. Nous sommes opposés à ce que les fonctionnaires restent en place pour la durée de leur existence. Nous désirons que les postes soient donnés au mérite, pour un temps limité... Nous déclarons que c'est une loi non écrite de la République, établie par un usage centenaire, sanctionnée par l'exemple des plus grands et des plus sages parmi ceux qui ont fondé et maintenu notre gouvernement, que nul n'est éligible à une troisième présidence... Confians dans la justice de notre cause et dans la nécessité de son succès, nous soumettons les déclarations de principes qui précèdent et indiquons notre but au peuple américain. Nous demandons l'appui de tous les citoyens qui les approuvent, qui désirent les appliquer au moyen d'une législation venant en aide au peuple et qui souhaitent voir rétablir la prospérité du pays.

Pour bien comprendre divers points de ce programme, il faut se rappeler que les argentistes prétendent que, lors du rétablissement des paiemens en espèces en 1873, ce fut par surprise que le Congrès vota la libre frappe de l'or sans décréter en même temps celle de l'argent. La fausseté de cette allégation a été démontrée. La déclaration d'opposition à l'émission d'obligations vise les derniers emprunts des États-Unis, concédés à des syndicats de banquiers. La défense de démonétiser aucune monnaie libératoire par des contrats particuliers s'appliquerait aux arrangements, si usités en Amérique, par lesquels le débiteur s'engage

à payer en dollars d'or. Le paragraphe relatif au rachat par le gouvernement de ses obligations en or fait allusion au mécanisme de la Trésorerie, qui ne cesse de donner de l'or en échange de tous ses billets indistinctement, des *silver certificates* et des billets de 1890 aussi bien que des *greenbacks* et des *gold certificates*. L'attaque contre les banques nationales tend à priver celles-ci du droit d'émettre les billets, qui leur est concédé par la loi organique : l'idéal de bon nombre d'argentistes est de faire émettre les billets par le gouvernement seul, à l'exclusion de tout établissement particulier.

Après avoir élaboré son Évangile, la Convention procéda à la troisième et non moins importante partie de sa tâche, la nomination de l'apôtre chargé de porter la bonne parole, du candidat à la présidence. Sans nous attarder au récit des péripéties de la discussion, sans nous occuper des compétiteurs évincés, nous reproduirons le discours du bouillant avocat de Nebraska, William Jennings Bryan, qui ravit l'Assemblée et conquit à l'orateur la majorité des suffrages. Cet homme de trente-six ans, le plus jeune qui ait jamais été désigné comme candidat par une Convention nationale américaine, était, la veille encore, inconnu de la plupart de ses concitoyens. Voici les principaux passages de la harangue qui, selon la forte expression d'un assistant, a fait Bryan :

Il serait présomptueux de ma part de me présenter contre l'honorable gentleman qui vient de vous être recommandé (Bland (1)), s'il s'agissait de comparer notre valeur individuelle ; mais il n'est pas question ici d'une lutte entre individus. Le plus humble des citoyens, s'il revêt la cuirasse d'une juste cause, est plus fort qu'une armée d'erreurs (*textuel*). Je viens défendre devant vous une cause aussi sainte que celle de la liberté, celle de l'humanité.

.....

Nous valons autant que les gens du Massachussets ; et s'ils viennent nous dire à nous, gens du Nebraska : Vous troublez nos affaires, nous leur répondrons : Et vous, vous dérangez les nôtres. Vous avez fait une application trop limitée du mot homme d'affaires. L'employé est autant un homme d'affaires que l'employeur. Le fermier qui va le matin à son ouvrage est autant un homme d'affaires que celui qui va à la Bourse jouer sur les fonds publics. Le mineur est un homme d'affaires au même titre que les quelques magnats financiers qui s'enferment dans un bureau pour y accaparer les capitaux du monde... Ce qu'il nous faut, c'est un André Jackson, pour lutter, comme Jackson l'a fait, contre les banques nationales... Les principes sur lesquels repose la démocratie sont éternels comme les montagnes, mais doivent s'adapter aux circonstances nouvelles qui se produisent.

(1) Bland est un vétéran de la démocratie américaine. Il avait été l'auteur de la loi de 1878 qui marqua le début de la législation favorable à l'argent aux États-Unis, en ordonnant la frappe mensuelle de 2 millions de dollars. C'est lui dont la rustique demeure, à Lebanon (Missouri), était appelée la Mecque de l'argent par les fanatiques de ce métal.

Jamais jusqu'à ce jour ce pays n'a assisté à une lutte semblable à celle que nous traversons... Les démocrates partisans de l'argent ont marché de l'avant avec franchise et audace : ils ont eu le courage de proclamer leur foi, ils ont annoncé que, s'ils remportaient la victoire, ils consacraient dans la plate-forme du parti la déclaration qu'ils venaient de faire. Ils ont commencé la bataille avec une ardeur semblable à celle des croisés qu'entraînait Pierre l'Hermite. Nos démocrates partisans de l'argent ont marché de victoire en victoire, jusqu'à ce qu'ils se soient réunis en ce jour, non pour discuter, non pour discourir, mais pour entériner le jugement rendu par le peuple américain.

Nous parlons en faveur des hommes d'affaires dans le sens le plus large. Nous ne disons pas un mot qui soit hostile à ceux qui vivent sur les bords de l'Atlantique; mais les hardis pionniers qui ont bravé tous les dangers de la solitude, ceux qui ont fait pousser les roses dans le désert, ces pionniers d'avant-garde, qui ont élevé leurs enfans au sein de la nature, là où ils mêlent leur voix à celle des oiseaux, là où ils ont bâti des écoles pour l'instruction de la jeunesse, des églises pour y adorer le Créateur, des cimetières pour que les cendres de leurs ancêtres y reposent en paix, ceux-là méritent autant de considération de la part du parti démocratique qu'aucune autre classe de citoyens !

C'est pour eux que nous parlons. Nous ne nous présentons pas en agresseurs. Notre guerre n'est pas une guerre de conquête. Nous luttons pour la défense de nos foyers, de nos familles, de notre postérité. Nous avons pétitionné, et nos pétitions ont été dédaigneusement écartées. Nous avons supplié, et nos suppliques ont été rejetées. Nous avons imploré, et on nous a raillés, et le malheur s'est abattu sur nous. Maintenant nous n'implorons plus; nous ne supplions plus; nous ne pétitionnons plus. Nous mettons nos adversaires au défi.

Nous disons dans notre plate-forme que le droit de frapper des pièces de monnaie et d'émettre des billets appartient au gouvernement. Nous le croyons.

Arrivons maintenant au point capital. On nous demande pourquoi nous nous étendons sur la question monétaire plus que sur la question de tarif; c'est que, si la protection a fait des milliers de victimes, l'étalon d'or en a fait par dizaines de mille. Si on nous demande pourquoi nous n'avons pas inséré tous nos articles de foi dans notre plate-forme, je réponds que, lorsque nous aurons rétabli notre monnaie constitutionnelle, toutes les autres réformes nécessaires deviendront possibles, et que jusque-là aucune réforme n'est possible.

Ah! mes amis, rien ne saurait protéger contre la colère vengeresse d'un peuple indigné l'homme qui déclarera ou bien qu'il désire imposer l'étalon d'or à ce pays-ci ou qu'il est prêt à faire litière de notre indépendance et à mettre le contrôle de notre législation entre les mains de puissances et de potentats étrangers.

C'est en vain que vous chercherez dans l'histoire une seule occasion où le peuple d'aucun pays se soit jamais déclaré en faveur de l'étalon d'or. Les sympathies du parti démocratique sont du côté des masses laborieuses qui produisent la fortune nationale et paient les impôts.

Vous nous dites que les grandes villes sont en faveur de l'étalon d'or, je vous réponds que les grandes villes sont assises sur nos vastes et fertiles prairies. Brûlez vos villes et ne touchez pas à nos fermes; vous verrez les villes se rebâtir par enchantement. Mais détruisez nos fermes, et vous verrez l'herbe pousser dans les rues de chaque ville de ce pays-ci!... Notre nation peut légiférer sur n'importe quelle question sans l'aide ni l'approbation d'aucun autre pays du monde.

.....

Nous sommes au même point qu'en 1776. Nos ancêtres, qui n'étaient alors que trois millions, eurent le courage de se déclarer politiquement indépendans du reste du monde. Nous, leurs descendans, qui sommes aujourd'hui soixante-dix millions, nous déclarerons-nous moins indépendans que nos ancêtres? Non: ce ne sera pas l'avis de notre peuple. Aussi, peu nous importe le terrain sur lequel la bataille va se livrer. Si nos adversaires disent que le bimétallisme est une bonne chose, mais que nous ne pouvons y arriver sans l'aide de quelque autre nation, nous répliquons que, bien loin d'avoir l'étalon d'or parce que l'Angleterre l'a, nous rétablirons le bimétallisme, et l'Angleterre s'y ralliera alors parce que l'Amérique l'aura. S'ils ont le courage de lever la visière et de parler en faveur de l'étalon d'or, nous les combattons à outrance, soutenus par la masse des producteurs de ce pays-ci et du monde. Ayant derrière nous les intérêts du commerce et du travail, et la foule des travailleurs, nous riposterons à ceux qui demandent l'étalon d'or: Vous ne mettez pas sur le front du travailleur cette couronne d'épines, vous ne crucifierez pas l'humanité sur une croix d'or!

Il serait aisé de réfuter phrase par phrase cette déclamation sonore et d'en démolir chaque argument. Mais les démocrates assemblés à Chicago, les prophètes à longue barbe, ne discutaient pas. Ils étaient sous le charme, ils avaient trouvé l'homme qui épousait leurs préjugés, qui flattait leurs instincts et qui enveloppait d'une forme oratoire et pompeuse le vide de leurs théories. Aussi, après quatre tours de scrutin, les chances de Bryan allaient-elles croissant. Voici comment un témoin oculaire raconte ce qui se passa alors :

Un silence se fit dans la salle. Le moment solennel était arrivé. Le vote de l'État de Missouri pouvait donner à Bryan la majorité des deux tiers nécessaires à sa nomination. Le gouverneur de Missouri s'écria: « Je lève l'étendard de Nebraska. Bryan est un magnifique chef, beau comme un Apollon, et intellectuellement il défie toute comparaison! Je donne les 34 voix du Missouri à Bryan. » C'en était fait. Les membres du Bland Club quittèrent leurs vestes et les agitèrent en l'honneur de Bryan. Un vieillard ôta son soulier et le brandit au bout d'une canne. L'océan humain s'agitait de nouveau. Le président de la délégation d'Iowa retira le nom de Boies et donna à Bryan les votes de l'État. Le sénateur Jones d'Arkansas fit de même; le sénateur Turpie retira le nom de Matthews et proposa de rallier tous les suffrages au nom de Bryan. Un immense hurrah éclata dans la salle. Quinze mille individus hurlaient à la fois. Chapeaux, cannes, mouchoirs, éventails, coiffures de femmes couvertes de fleurs, des milliers de journaux avec le portrait de Bryan, voltigeaient au-dessus des têtes des spectateurs. L'orchestre joua le *Salut au chef*; la bannière bleue de Bryan, étincelante d'argent, fut remise

à la délégation de Nebraska, et les hampes bleues des États et territoires se dirigèrent à la fois vers un centre commun.

L'orchestre de Bland se mit en mouvement en jouant la *Marche en Géorgie*. L'orchestre de la Convention joua en même temps le *Yankee Doodle*. Les groupes des États s'alignèrent et dansèrent autour de la salle. C'était une danse de guerre titanesque. Bannières et portraits des candidats étaient portés en triomphe.

...La foule semblait tourbillonner...

La démonstration aurait duré une heure de plus si quelque sage délégué n'avait eu l'idée de proposer l'ajournement au soir. La Convention choisissait un fanatique de l'argent; la modestie même de sa situation et le fait qu'il n'était pas un *sea-border* (né sur les bords de l'Atlantique) avaient contribué à son succès. Les occidentaux et les sudistes entendaient signifier à la Nouvelle-Angleterre que le centre politique du pays se déplaçait et se rapprochait de son centre géographique.

IV

La campagne électorale va se poursuivre jusqu'au commencement de novembre. Les démocrates opposés à l'argent se demandent s'ils mettront en avant un candidat de leur parti ou s'ils voteront pour le républicain Mac-Kinley. Beaucoup d'entre eux estiment que le débat monétaire a pris une telle importance et que les conséquences en seront si graves, qu'il convient de renoncer à toute idée de parti et que la meilleure tactique à suivre est de donner leurs voix au candidat de la monnaie saine qui a le plus de chances d'être élu. Le succès de celui-ci ne viderait du reste pas la question; ce ne serait qu'une première bataille gagnée : il en faudra livrer d'autres avant de déposer les armes. La Chambre des représentans est soumise cette année même à une réélection partielle : la présence de Mac-Kinley à la Maison Blanche ne suffirait pas à remettre tout en ordre, si la majorité du nouveau Congrès était favorable à l'argent. L'inconvénient des élections trop rapprochées, une des faiblesses de la Constitution américaine, se fait sentir plus que jamais. La lutte va se prolonger et s'étendre, elle continuera à paralyser les affaires et à couvrir le pays de ruines, alors que celui-ci n'aurait besoin que d'une chose, le maintien du *statu quo*, et la certitude qu'il ne sera victime d'aucune innovation téméraire.

Car ce qu'il y a d'étrange dans la situation actuelle des États-Unis, c'est que les agitateurs, à force de se plaindre de maux imaginaires, en font naître de réels. C'est la crainte d'une modification à la législation monétaire, et non pas la législation actuelle-

ment en vigueur, qui ralentit la vie économique du pays. Ce qui existe n'est pas parfait : le système des banques nationales, dont les billets sont gagés par des rentes d'État, prête le flanc à certaines critiques. L'émission de billets par la Trésorerie est encore bien plus contraire aux saines doctrines. Mais la quantité d'argent qui circule n'a rien d'excessif, et il serait difficile de démontrer pourquoi l'Amérique ne pourrait vivre avec un étalon boiteux, identique à celui dont la France et l'Allemagne s'accommodent, c'est-à-dire la frappe libre de l'or et une quantité limitée d'argent à force libératoire. Bien plus, elle a les ressources nécessaires pour se débarrasser, si tel était son bon plaisir, d'une partie de l'argent accumulé dans les caves de sa Trésorerie et pour écarter ainsi définitivement toute tentation de payer ses dollars autrement qu'en or.

Mais les passions qui sont en jeu enveloppent la vérité d'un nuage. Pas un électeur sur dix, parmi ceux qui voteront en faveur de Bryan, ne comprend le problème monétaire; pas un sur cent ne mesure les conséquences de la législation nouvelle qu'il appelle de ses vœux. C'est là qu'est le péril. Les Américains, à qui je demandais leur avis sur l'issue probable de la lutte, ne cessaient de me dire : « Nos ouvriers sont honnêtes, ils ne veulent pas d'une répudiation de dettes comme celle à laquelle équivaldrait la libre frappe de l'argent, puisqu'elle permettrait au débiteur d'un dollar de cent *cents* de se libérer au moyen d'un dollar qui n'en vaudrait que cinquante. » Je leur répondais que la question n'apparaît pas sous cette forme simple à la masse électorale. On lui répète sur tous les tons que le dollar d'argent est le vrai dollar; que les accapareurs de capitaux s'opposent méchamment à la libre frappe de cette monnaie légitime; que par elle, la prospérité sera rétablie. Il n'est pas facile de démontrer à des assemblées populaires les erreurs renfermées dans ces propositions. Il ne sera pas trop de toute l'énergie des États plus anciens et plus éclairés de l'Union pour ouvrir les yeux des habitans de l'Ouest et leur montrer les dangers auxquels ils courent. La tâche n'est pas au-dessus de leurs forces, s'ils mettent à profit les trois mois qui les séparent encore de l'élection, pour mener à bien la campagne d'éducation nécessaire à cet effet. Ils vivent d'ailleurs dans un pays heureux, qu'une main providentielle semble toujours avoir arrêté au bord de l'abîme, alors qu'il était à la veille de se précipiter dans quelque aventure périlleuse. « Il y a un Dieu, dit le proverbe, pour les enfans, les ivrognes et les Américains. »

LES PRÉCURSEURS FRANÇAIS

DU CARDINAL LAVIGERIE

DANS L'AFRIQUE MUSULMANE

La prise d'Alger, la conquête de l'Algérie et la réduction de la Tunisie sous le protectorat de la France, enfin les œuvres civilisatrices du cardinal Lavigerie, ont été la revanche éclatante d'une longue série d'avaries, d'insultes et de persécutions, subies par les chrétiens dans l'Afrique musulmane. Pendant six siècles et plus, des milliers d'Européens, des centaines de prêtres ou de moines, pris sur des navires de commerce, enlevés sur les rivages ou dans les îles de la Méditerranée, ou bien victimes de leur zèle apostolique, ont été emmenés en captivité, livrés à toutes les horreurs de l'esclavage ou, s'ils tentaient de s'échapper, condamnés à mourir dans des supplices atroces. Je ne sais ce qu'il y a de plus étonnant dans cette domination séculaire de la Méditerranée par les États barbaresques : ou de l'audace de cette poignée de bandits et de pirates ; ou de l'impuissance des nations européennes, payant à ces corsaires un tribut annuel qui se montait à plusieurs millions de livres et leur sacrifiant des milliers de vies humaines. C'est là une des pages les plus sombres de l'histoire de la civilisation en Occident, parce qu'elle offre le navrant spectacle de la force brutale primant le droit des gens et du fanatisme l'emportant sur l'humanité.

Heureusement pour l'honneur de l'Europe, des souverains, des princes de l'Église et des religieux se sont rencontrés qui ont interrompu le cours des triomphes du Koran sur l'Évangile et manifesté la vigueur des nations chrétiennes. Aux noms du cardinal Ximènes et de Charles-Quint, du cardinal de Richelieu et de Louis XIV répondent, à travers les siècles, ceux du roi de

France Charles X et du cardinal Lavigerie. Les premiers ont déployé de grandes forces militaires pour réduire Alger et Tunis ; mais toute leur force est venue se briser contre ces repaires de pirates, protégés par les tempêtes de la Méditerranée et par la stérilité du désert. Les derniers, mieux servis par les circonstances, ont enfin réussi à planter le drapeau français et la croix sur la terre d'Afrique.

Tout le monde connaît les œuvres du cardinal Lavigerie, qui assurent à son nom une place d'honneur parmi les bienfaiteurs de l'humanité (1). On sait qu'à peine établi sur le siège épiscopal d'Alger, il s'est mis à construire des églises, à ouvrir des orphelinats pour les enfans arabes, à fonder des collèges et des séminaires. Mais bientôt son grand cœur s'est senti à l'étroit dans ce vaste diocèse. Répondant aux appels de l'héroïque Livingstone et de Léon XIII, dont l'âme vraiment apostolique était remplie de tristesse à la pensée de tant de créatures réduites en esclavage, M^{sr} Lavigerie a entrepris dans toute l'Europe occidentale ces campagnes contre la traite des noirs et contre l'esclavage qui ont abouti à l'acte général de la conférence de Bruxelles (juillet 1890) et du Congrès anti-esclavagiste de Paris (septembre 1890). Enfin joignant l'exemple à la parole, il institua la congrégation des missionnaires d'Alger, qui, sous le nom de « Pères blancs », ont entrepris l'évangélisation des Musulmans depuis l'Algérie jusqu'à l'Ouganda et à la région des Grands-Lacs. Mais, il ne faudrait pas croire que de Ximènes à Richelieu, et de Richelieu à Lavigerie, la chrétienté d'Europe n'ait rien fait pour les esclaves d'Afrique. L'intrépide cardinal et ses Pères blancs ont eu des précurseurs pacifiques, qui ont plus contribué à faire respecter le nom de chrétien, que les *armadas* de Charles-Quint ou les flottes de Louis XIV. Ses vrais précurseurs furent saint Vincent de Paul, les vicaires et les consuls Lazaristes et leurs obscurs avant-courriers, les Trinitaires et les Pères de Notre-Dame de la Mercy, qui, depuis le xiii^e siècle, ont arrosé cette terre d'Afrique de leurs sueurs, de leurs larmes, et souvent de leur sang. Je voudrais, dans les pages qui suivent, rendre justice à ces modestes religieux et montrer quel rôle capital ils ont joué dans l'histoire de la deuxième civilisation de l'Afrique, œuvre si humaine et si française à la fois, qui a duré des siècles et dont nous commençons seulement à recueillir les fruits. Mais il faut d'abord jeter un coup d'œil sur la situation des États barbaresques au xv^e siècle.

(1) Voir le *Cardinal Lavigerie et ses œuvres d'Afrique*, par l'abbé Félix Klein ; Paris, 1893.

I

Deux causes amenèrent, à cette époque, une recrudescence du fanatisme musulman : d'abord les victoires des rois chrétiens d'Espagne sur les derniers rois arabes de la péninsule, suivies de l'expulsion définitive des Maures, qui se réfugièrent en masse en Afrique et y portèrent la haine du nom chrétien ; et puis, surtout, la prise de Constantinople par les Turcs. Ce succès, en effet, en exaltant outre mesure l'orgueil des musulmans, leur donna l'espoir d'une revanche et ouvrit une ère nouvelle de vexations intolérables contre les Européens. La prise d'Alger et de Tlemcen par Barberousse (1516-17) marque le paroxysme de cette réaction furieuse de l'islam contre la chrétienté.

Quelle fortune singulière que celle de Baba-Aroudji (1)! Fils d'un renégat sicilien, né à Mételin, à treize ans il apprend le métier de pirate, groupe autour de lui, par son audace et sa générosité, une bande d'aventuriers, et à quarante ans se fait couronner roi d'Alger! Il ne jouit pas d'ailleurs longtemps de sa conquête et mourut trois ans après, dans un combat contre les Espagnols, aux environs de Tlemcen (1518).

Son frère, Khaïr-ed-din, surnommé aussi Barberousse, lui succéda et comprit de suite qu'il ne lui était pas possible de se maintenir seul à Alger, entre l'Espagne menaçante et les tribus arabes de l'intérieur, frémissantes sous le joug. Il fit donc hommage de son royaume au sultan Selim I^{er}, qui l'accepta, en lui confiant le titre de *beglier beg* et lui envoyant un renfort de six cents soldats turcs. Ainsi se forma mi-partie avec des soldats ou *janissaires* (2), mi-partie avec de hardis marins ou *reïs*, l'*odjak* d'Alger, qui durant trois siècles, répandit la terreur sur tous les rivages de la Méditerranée. Chose étrange, cette milice turque fut organisée par les Barberousse sur le modèle d'un ordre militaire chrétien, celui des chevaliers de Rhodes. Les membres de l'*odjak* étaient astreints au célibat, ils recevaient tous, quel que fût leur grade, une solde égale et une égale part de butin dans les prises. La régence d'Alger eut d'abord à sa tête un pacha, nommé par le sultan de Constantinople et investi de pouvoirs limités; il était assisté de quatre ministres ou secrétaires d'État, qui formaient le *Divan* et se réunissaient chaque semaine. Mais un ramassis de brigands ne peut garder longtemps un gouvernement régulier; la violence appelle l'anarchie. Aussi, au xvii^e siècle, la milice

(1) Surnommé Barberousse, à cause de la couleur de sa barbe.

(2) La milice d'Alger comptait, en 1638, 22 000 hommes.

d'Alger, supportant impatiemment l'autorité des pachas, plus avides de butin que capables de gouverner, s'en débarrassa peu à peu entièrement et mit à sa tête un chef élu par le suffrage des *reïs* et des janissaires, et investi d'un pouvoir absolu, appelé *Dey*. Ce *Dey*, qui n'était plus que le vassal nominal de la Sublime Porte, siégeait dans son palais de la Jemina assis sur une peau de lion ou de tigre, symbole frappant de la féroce tyrannie que l'*odjak* exerçait sur les populations arabe et maure, berbère et juive. Il disposait d'une flotte de soixante-quinze à quatre-vingts galères, armées chacune de vingt-cinq à quarante canons et manœuvrées par des esclaves chrétiens.

La capitale, Alger (Al-Djezaïr-ben-Mezghama), bâtie au x^e siècle, sur les ruines de la ville romaine d'Icosium, était, déjà deux ou trois siècles après, une ville très peuplée et dont les bazars étaient fréquentés par les marchands du Mâgreb (1). Assise sur le penchant d'une colline qui forme un amphithéâtre descendant jusqu'à la mer, avec ses murailles de 14 mètres de haut, flanquées de tours crénelées et garnies de crocs en fer pour y suspendre les condamnés à mort, ses six portes bardées de fer et qu'on fermait sans rémission au coucher du soleil, son arsenal dit *topane*, ses six *caseries* ou casernes de janissaires, ses cent mosquées, ses cent vingt-cinq fontaines, ses quinze mille maisons blanches, avec leurs toits en terrasse, du haut desquels les *reïs* pouvaient contempler à l'aise leur domaine maritime, son *badistan*, ou marché aux esclaves, ses bagnes où les esclaves étaient entassés pêle-mêle, puis le fort de l'Empereur, construit à la place où avait été la tente de Charles-Quint et sur lequel flottait maintenant l'étendard vert semé d'étoiles d'or, enfin le môle, qui s'avancant à 300 mètres en mer, formant un port capable d'abriter plusieurs centaines de navires, avec tout cela Alger offrait l'aspect d'une ville superbe et menaçante.

Les tristes exploits accomplis par Barberousse et les *reïs* d'Alger aux dépens des nations de l'Europe, trouvèrent des imitateurs; bientôt des milices ou oligarchies militaires semblables se constituèrent à Tunis (1574), à Tripoli, à Salé (Maroc). Tunis ou Thunes le cédait à peine à Alger pour sa puissance militaire, — l'*odjak* comptait cinq mille janissaires et deux ou trois milliers de *reïs*, — et pour son activité commerciale.

C'est, écrivait Capmany vers 1785, une fort grande et belle ville extrêmement riche. Elle a plus de cent mille habitants. On y voit de belles maisons, de magnifiques mosquées et des maisons fortes. Sur une petite hauteur se

(1) Alger avait, au xvi^e siècle, une population de 100 000 à 120 000 âmes, dont 10 000 Juifs.

trouve le palais, dit Al-Kazar. Dans l'arsenal sont toujours dix galères, et le fort n'est jamais sans en avoir au moins une armée. Je ne connais pas, ainsi termine le narrateur espagnol, de plus beau pays que les environs de Tunis. Il y a là au moins trois cents tours ou pavillons, chacune avec son domaine à l'entour.

Bien que la présence d'un noyau de chrétiens indigènes, groupés près la porte d'El-Manera, et parmi lesquels s'était recrutée la garde royale des rois berbères, imposât quelques ménagemens à la régence de Tunis vis-à-vis des chrétiens, l'influence mauvaise des reïs d'Alger prévalut la plupart du temps et décida les Tunisiens à joindre leurs galères à celles d'Alger, pour fondre sur les navires ou les rivages d'Europe; le voisinage des côtes de Sicile et de Naples rendait ces corsaires de Tunis d'autant plus redoutables.

Salé était aussi devenu un repaire de forbans de mer, et le centre d'une principauté musulmane vivant de leurs rapines (1). Peuplée en grande partie par des Maures expulsés d'Espagne, elle se distinguait par son fanatisme, mais paraît être toujours restée indépendante des Turcs. Enfin Tripoli, après avoir été prise par les Espagnols (1510) et avoir été confiée par eux à la garde des chevaliers de Rhodes, tomba définitivement aux mains des Turcs en 1551. Le corsaire Dragut, suivant l'exemple de Khaïr-ed-din, en fit hommage au sultan de Constantinople, mais, en fait, y constitua un *odjak* autonome.

Tels étaient au xv^e siècle les quatre États barbaresques, indépendans quant à leur gouvernement, mais unis par la communauté de haine et de vengeance contre le nom chrétien. En fait, ils continuèrent la « guerre sainte » sur la Méditerranée, dans les îles, dans l'océan Atlantique et jusque dans la Manche, après que les souverains arabes eurent été rejetés hors d'Europe.

II

On n'a que l'embarras du choix quand on veut se faire une idée des dommages et des souffrances que les pirates de Barbarie faisaient subir aux populations chrétiennes : nous possédons les récits de plusieurs captifs célèbres, par exemple du chevalier d'Aranda et de saint Vincent de Paul, de Cervantès et de Du Chastellet des Bois, et les chroniques de voyage des religieux qui se consacrèrent à leur rédemption.

(1) Salé ou Vieux-Salé, ville du Maroc, à l'embouchure de l'Oued-Regrag, à 165 kilomètres O. de Fez, est la *Sala* des Romains. La France y établit, en 1630, un consulat, qui fut supprimé dans la suite.

A peine le prisonnier était-il amené à bord du navire ennemi que les corsaires, par mille flatteries, essayaient d'obtenir des informations détaillées sur son pays d'origine, sa famille et ses ressources, sa profession ou son métier; ils s'efforçaient ainsi d'évaluer le chiffre de la rançon qu'on pouvait tirer de lui. Si l'on s'apercevait que le captif avait menti, on le faisait rouer de coups de bâton ou flageller avec des cordes à nœuds. Une fois débarqué au port d'attache du corsaire, on conduisait l'esclave au marché public (1), et on le remettait à un courtier chargé de le vendre... Mais ici, laissons la parole à un esclave dont on ne récusera pas, je pense, la sincérité.

Il y a deux ans, écrit saint Vincent de Paul (2), étant allé à Marseille recouvrer une créance de 300 écus et retournant par mer de cette ville à Narbonne, je fus fait prisonnier par trois brigantins turcs, qui, après nous avoir grossièrement pansés et enchaînés, nous emmenèrent en Barbarie, tanrière et caverne de voleurs, sans avoir du Grand Turc; où, étant arrivés, ils nous exposèrent en vente, avec procès-verbal de notre capture, qu'ils disaient avoir été faite sur un navire espagnol, parce que, sans ce mensonge, nous aurions été délivrés par le consul de France.

Leur procédure, à notre vente, fut qu'après qu'il nous eurent dépouillés tout nus, ils nous baillèrent à chacun une paire de braves, un hocqueton de lin avec un bonnet et nous promenèrent par la ville de Tunis, où ils étaient venus pour nous vendre. Nous ayant fait faire cinq ou six tours par la ville, la chaîne au col, ils nous ramenèrent au bateau, afin que les marchands vissent voir qui pouvait manger et qui non, pour montrer que nos plaies n'étaient pas mortelles. Cela fait, ils nous ramenèrent à la place, où les marchands nous vinrent visiter, tout de même que l'on fait à l'achat d'un cheval ou d'un bœuf, nous faisant ouvrir la bouche, pour visiter nos dents, palpant nos côtes, sondant nos plaies et nous faisant cheminer le pas, trotter et courir, puis tenir des fardeaux, puis lutter pour voir la force d'un chacun et mille autres sortes de brutalités,... et finalement, je fus vendu à un vieux médecin spagirique.

Après la vente aux particuliers, sur le produit de laquelle le pacha et plus tard le bey ou dey prélevaient un huitième, on employait les esclaves suivant leur sexe, leur âge et leurs aptitudes. Les jeunes femmes étaient enfermées dans le harem, et Dieu sait quels outrages, et, en cas de résistance, quelles violences elles avaient à subir; les vieilles servaient de domestiques. Les hommes étaient en général logés dans les *bagnes* (3), sortes de prisons publiques où on les renfermait quinze à vingt par chambrée, dans des salles basses et voûtées, dont les fenêtres étaient grillées.

(1) Il s'appelait à Alger le *badistan*.

(2) Lettre à M. de Commet, datée d'Avignon, le 24 juillet 1607.

(3) Le mot bague, dérivé de l'italien *bagni* (bains), désignait originellement les petites chambres qui entouraient une grande salle voûtée. Il y eut jusqu'à 3000 captifs entassés dans un bague.

Il y avait à Alger six bagnes, dont trois étaient pourvus de chapelle.

Puis on les triait sur le volet. Les plus vieux, les débiles ou les infirmes étaient les moins malheureux, car on les occupait soit à garder le bétail aux champs, soit à crépir la maison, à nettoyer les latrines ou à aller vendre de l'eau et des fruits par la ville. Il y avait d'ailleurs quelques bons maîtres, mais c'était le petit nombre. Quant aux captifs les plus vigoureux, on leur faisait labourer la terre, transporter et scier les pierres de taille, et surtout ramer sur les galères. On sait par les mémoires de Jean Marteilhe ce que les galériens avaient à souffrir sur les galères du roi de France; cela ne donne qu'une faible idée du sort des captifs enchaînés sur les galères des Turcs d'Algérie.

Et ces traitemens n'étaient rien à côté des souffrances morales qu'on leur infligeait. Après chaque capture d'un équipage européen, les Turcs triaient les plus jeunes et les plus adroits et, les amadouant par des promesses séduisantes, s'efforçaient de les convertir à la religion de Mahomet. Quelques patrons allèrent jusqu'à offrir la main de leur fille, avec la liberté, à un captif, s'il consentait à abjurer. Pour l'ordinaire, on menait ces jeunes gens à la taverne, on les faisait boire avec excès, et on profitait de leur ivresse pour les affubler d'un turban et leur faire prononcer la moindre parole ou donner le moindre signe d'adhésion à l'islamisme. S'ils cédaient, on adoucissait aussitôt leur sort et on leur confiait des emplois d'écrivains ou de comptables. Mais en cas de résistance, ou bien si, une fois dégrisés, ils rétractaient leur abjuration, on les livrait aux tortures les plus cruelles. Témoin ce mousse de Saint-Tropez, dont le Père Dan nous a conservé l'histoire (1633). Guillaume Sauvêir n'avait que 15 ans : après avoir essayé en vain toutes les séductions pour le convertir à l'islam, les Turcs le suspendirent par les pieds et lui administrèrent la bastonnade, en le sommant d'abjurer. Comme il s'y refusait, on lui arracha les ongles des orteils et on lui coula de la cire fondue sur la plante des pieds sans pouvoir vaincre la résistance du jeune martyr.

Quant aux esclaves employés sur les galères ou dans les *maceries*, ils étaient privés de tout secours spirituel. Tous n'étant pas des héros, comme Sauvêir, un bon tiers reniait le christianisme pour obtenir un adoucissement à leurs maux; les autres, — c'était le plus grand nombre, — le déshonoraient par leur inconduite. Le restant, poussé à bout par l'excès de la souffrance, essayait d'échapper à cet enfer par le suicide ou par l'évasion. Mais malheur au fugitif qu'on rattrapait! Le Père Dan n'a pas relevé moins

de vingt-deux genres de supplices auxquels il pouvait être condamné ! Le pal ou le feu lent sur un bûcher étaient les plus ordinaires ; l'un des plus atroces peut-être était celui des *gauches*, qui consistait à enfoncer dans le corps de l'esclave de gros hameçons de fer et puis à le suspendre contre les murailles, où on le laissait mourir de soif et d'épuisement.

Voici, d'après le Père Dan, la statistique des dommages infligés par les corsaires à l'Europe chrétienne. Depuis un quart de siècle, écrivait-il en 1635, « ils ont capturé 600 vaisseaux et la valeur de leurs prises se monte à 20 millions de livres ; » ce qui donne pour un siècle 2400 vaisseaux et 80 millions de livres. Quant aux pertes en hommes, il évalue à plus d'un million le nombre de chrétiens mis à la chaîne depuis 1600. En 1635, date de son voyage, il compte qu'il y avait en Barbarie 36000 esclaves, pris sur les navires ou enlevés à terre.

III

La chrétienté ne pouvait rester sourde à l'appel de tant et de si intéressantes victimes. Mais comment leur porter secours ? Deux moyens se présentaient : la force des armes et la diplomatie. Ils avaient été appliqués tour à tour par le cardinal Ximénès et Charles-Quint, de la part de l'Espagne ; par Richelieu et Louis XIV au nom de la France. Nous n'avons pas à faire ici le récit de ces expéditions militaires, ni celui de nos relations diplomatiques avec les régences d'Alger et de Tunis ; ce travail a été fait ailleurs, et de très bonne source (1). Il nous sera permis du moins d'en constater les vains résultats : ou ces coups de force échouèrent ; ou, après un premier moment d'effroi, ils ne firent qu'exaspérer la cruauté des Algériens ; et quant aux traités conclus avec eux, ils ne furent jamais sérieusement observés. Bien plus efficace fut, à notre avis, l'action de la charité chrétienne.

Dans les premiers siècles de l'Église, les évêques avaient toujours compté au premier rang de leurs devoirs celui de visiter les prisonniers et de racheter les captifs, et après l'invasion des Barbares, les occasions ne manquèrent pas d'exercer ce noble privilège. Mais, lorsque, au XIII^e siècle les guerres contre les Sarrasins prirent un caractère de plus en plus acharné, ce furent des ordres religieux qui se consacrèrent spécialement à cette œuvre :

(1) H. de Grammont, *Relations de la France avec Alger au XVII^e siècle* ; Alger, 1879. — Eug. Plantet, *Correspondance des deys d'Alger et des beys de Tunis avec la cour de France* ; Paris, 1889-1893 (4 vol. in-8°).

les Trinitaires ou Mathurins, et les religieux de Notre-Dame de la Mercy (1).

Jean de Matha, le fondateur de l'ordre des Trinitaires, était né à Faucon, en Provence, le 24 juin 1160. Ses parens, qui étaient de petite noblesse et fondaient sur lui de grandes espérances, l'envoyèrent étudier à Paris, où il fut ordonné prêtre et reçut le bonnet de docteur en théologie. Mais son cœur était dès lors animé d'une autre ambition que celle des dignités et des riches prébendes; il avait sans doute entendu bien des fois dans sa jeunesse le récit des enlèvemens de chrétiens par les corsaires sarrasins; peut-être même avait-il été témoin des misères endurées par les galériens musulmans en France et rêvait-il de les soulager. En effet, son biographe nous raconte que, comme il disait sa première messe, un ange lui apparut, éblouissant de clarté et orné d'une croix rouge et bleue sur la poitrine, qui tenait ses mains posées sur l'épaule de deux hommes chargés de chaînes, l'un chrétien, l'autre Maure. Symbole touchant de la vraie charité qui, à l'instar du bon Samaritain, vient au secours de tout être souffrant, sans distinction de race. A la suite de cette vision, Jean de Matha renonça à l'Université et aux honneurs qui l'y attendaient et alla consulter un ermite célèbre, Félix de Valois, qui habitait les bois de Gandelu, près la fontaine de Cerfroid. Celui-ci, ne doutant pas un instant qu'il y eût là un signe du ciel, retint le jeune docteur et l'engagea à fonder un ordre pour la rédemption des captifs. A eux deux, ils en dressèrent les statuts, qui furent approuvés par Innocent III sous le titre de « Compagnie des frères de la Trinité » et d'après lesquels un tiers des revenus devaient être consacrés à cet objet. Ils adoptèrent pour costume une tunique blanche, ornée sur la poitrine d'une croix rouge et bleue, en souvenir de la vision de l'ange; ils ne devaient aller qu'à pied, tout au plus, pour de longues traites, monter à âne, d'où le surnom de « Frères aux ânes », que le peuple leur donna. A l'aide d'une riche donation du roi Philippe-Auguste, ils bâtirent le premier couvent de l'ordre près de la fontaine de Cerfroid (2), désormais célèbre (1198); le second, doté par saint Louis, s'éleva à Paris, près de l'église de Saint-Mathurin, et valut à l'ordre

(1) Les Franciscains, les Dominicains et les Alfaqueques s'occupèrent aussi de racheter des esclaves; mais, pour les deux premiers ordres, ce n'était pas leur office propre, et quant aux derniers, c'était un ordre espagnol moitié religieux, moitié militaire; ils sortent donc des cadres que nous nous sommes tracés.

(2) On montre aujourd'hui encore, dans un vallon de ces bois arrosé par le Clignon, la source ombragée par des ormeaux et des peupliers, près de laquelle était l'ermitage. Il reste une tour du monastère du XIII^e siècle et une chapelle inachevée qu'on avait commencé d'édifier pour la restauration de l'ordre des Trinitaires en France.

l'autre nom sous lequel il est connu : celui des frères Mathurins. A peine installés, les Trinitaires se mirent à l'œuvre. L'année même de la fondation du couvent de Cerfroid, deux frères, Jean Anglic (de Londres) et Guillaume Scot (d'Oxford), partirent de Rome avec la mission de racheter ou plutôt d'échanger le plus grand nombre possible de captifs en Afrique. Ils étaient porteurs d'une lettre d'Innocent III à Miramollin, roi du Maroc, dans laquelle le pape rappelait que l'œuvre, recommandée par l'Évangile, n'était pas moins profitable aux payens qu'aux chrétiens et, en terminant, exhortait le roi à se convertir.

L'histoire ne dit pas si le roi Miramollin fut sensible à l'exhortation contenue à la fin de la lettre du pape ; mais ce qu'on sait, c'est qu'il fit bon accueil aux Trinitaires, défendit à ses sujets qu'on leur fit aucun mal, et qu'en un mois ils purent racheter ou échanger cent quatre-vingt-six esclaves, qu'ils ramenèrent à Marseille. Encouragé par ce succès, Jean de Matha se rendit l'année suivante à Tunis et y délivra cent dix captifs.

De son vivant même, l'ordre se développa en France et dans le nord de l'Europe : il comptait au xvi^e siècle cent cinquante maisons en France, une cinquantaine en Espagne, quarante-trois en Angleterre, cinquante-deux en Irlande, neuf en Écosse, et l'on a calculé que depuis sa fondation il avait racheté en tout 900 000 victimes de l'esclavage.

Ce ne fut pas le seul service rendu par eux à la cause de l'humanité en Barbarie : c'est à des Trinitaires espagnols qu'on doit la fondation du premier hôpital d'Alger.

Jusqu'en 1551, les esclaves malades ou infirmes étaient traités comme des bêtes de somme devenues inutiles et même moins bien, car, pour celles-ci du moins, on abrège leur tristesse en les abattant. Mais aux esclaves invalides était réservé un sort plus affreux : leurs maîtres les abandonnaient sans pitié sur la voie publique ou dans les champs, et ils y mouraient de faim ou succombaient à leurs infirmités sans aucun secours. Un Trinitaire de Burgos, Sébastien Duport, qui avait été témoin des souffrances de ces malheureux, conçut le projet d'y apporter quelque adoucissement. Après avoir recueilli une somme d'argent en Espagne, il se rendit à Alger, réunit les esclaves dans la chapelle du bagne du beylic, et après leur avoir fait approuver les plans et les règlements d'un hôpital, il le fit construire dans un lieu voisin (2).

(1) Le P. Dan a donné, dans son *Histoire de la Barbarie et de ses corsaires*, le récit du voyage de rédemption qu'il accomplit en 1634 à Alger et à Tunis.

(2) Le plus ancien hôpital d'Alger se trouvait derrière le bagne du roi, qui occupait l'immeuble situé aujourd'hui entre la place de Chartres, la rue Saint-Louis et

Soixante ans après, l'édifice menaçant ruine, ce furent encore trois Trinitaires espagnols : Aquila, Monroy et Pallacio, qui le réparèrent à leurs frais (1616), et en construisirent deux autres. En 1664, les hôpitaux d'Alger furent de nouveau restaurés par Pierre Garrido dit de la Conception, auquel on peut donner le nom de deuxième fondateur, car il répara les trois anciens hôpitaux et en ouvrit deux autres, avec des fonds qu'il avait collectés au Pérou. Afin de pourvoir à l'entretien de cinquante à soixante lits, qu'ils pouvaient contenir, et d'assurer le traitement d'un chirurgien et d'un apothicaire, il eut recours à une taxe singulière : tout malade, en entrant, devait payer un tiers de piastre (1), soi-disant pour les frais de sa sépulture. Quelle devait être l'existence de gens si familiers avec la pensée de la mort ? En 1694, le dey Hadji-Chaban Khodja les autorisa à établir une taxe de 3 piastres sur tout bâtiment chrétien entrant au port d'Alger, et 4 s'il appartenait à une nation en guerre avec la Régence. Cette taxe, qui produisit un revenu de 3 000 piastres par an, permit de quadrupler le nombre des lits mis à la disposition des esclaves infirmes. Tunis n'eut son hôpital d'esclaves qu'en 1719 et le dut aussi à un frère de la Trinité.

La renommée d'abnégation et de justice des Mathurins était si bien établie chez les Algériens que ce fut à un des leurs que la Régence consentit à accorder, pour la première fois, le titre de Consul de la nation française. En effet, malgré un firman obtenu de la Sublime Porte, Henry III ne put faire agréer par le Divan d'Alger le consul laïque, proposé par les Marseillais (1564). Après seize ans d'instance, le couvent des Trinitaires de Marseille acheta la charge de consul à Alger et fit agréer en cette qualité par le Divan le Père Bionneau. Ce dernier s'acquitta avec tant de fermeté des devoirs de sa charge, qu'il fut plusieurs fois arrêté et mis aux fers par les Turcs. Ceux-ci n'avaient égard ni au rang, ni à la robe ; ils n'épargnèrent pas davantage son successeur Jacques de Vias, qui avait été maître des requêtes de la reine Catherine de Médicis.

Les Trinitaires avaient porté secours aux misères les plus criantes des esclaves en Barbarie, celles du corps ; mais, au point de vue catholique, ces derniers couraient un danger plus grand, celui de reniement, qui entraînait les peines éternelles dans l'autre vie et même, s'ils retournaient en Espagne, la peine du feu, qui

la rue Bab-Azoum. (Noté de M. Alfred Milon, secrétaire général de la congrégation des prêtres de la Mission.)

(1) La piastre valait 3 livres 1 sol 2 deniers ; un tiers de piastre valait donc environ 1 livre.

était appliquée sans pitié par l'Inquisition aux renégats. D'ailleurs, il ne suffisait pas de faire, de temps à autre, un voyage rapide en Afrique et d'en ramener une centaine de captifs; on y laissait souvent les plus intéressantes victimes de la tyrannie barbaresque, les adolescents et les femmes. C'est pour remédier à ces maux que Pierre Nolasque fonda l'ordre de Notre-Dame de la Mercy. Nolasque, comme Jean de Matha, était Français; il était né en 1190 au château de Mas de Saintes-Puelles, entre Carcassonne et Castelnaudary, et avait fait ses premières armes sous Simon de Montfort. Mais, dégoûté du métier de soldat, et attiré à Barcelone par la renommée du dominicain Raymond de Pennaforte, il songea d'abord à entrer dans son ordre. L'Espagne était alors engagée dans sa lutte héroïque contre le croissant, et Pierre, à Barcelone, entendit raconter les misères des captifs chrétiens et peut-être aussi les services rendus par les compagnons de Jean de Matha. Son biographe, le Père Auvry, attribue à une révélation de la vierge Marie la première idée qu'il eut de fonder un ordre de rédempteurs; il fait même remarquer que l'ordre de Nolasque est d'autant supérieur à celui de J. de Matha que la Vierge est supérieure aux anges. Quoi qu'il en soit, Pierre donna à sa compagnie le nom de Notre-Dame de la Mercy et y introduisit un élément nouveau, chevaleresque.

Pour être admis, il fallait prononcer un quatrième vœu, celui de demeurer en otage, en cas de besoin, pour délivrer les fidèles chrétiens en puissance des Sarrasins et les empêcher d'abjurer : *Et in Saracenorum potestate, déclarait le novice, in pignus detentus manebo, si necesse fuerit in redemptionem Christi fidelium.* Les premiers compagnons de Pierre de Nolasque exercèrent leur office dans les royaumes de Valence et de Grenade, qui étaient encore au pouvoir des Maures assez civilisés; mais, deux ou trois siècles après, quand ils passèrent dans le nord de l'Afrique, ils furent exposés, comme otages, aux cruels traitemens que les Maugrebins infligeaient à leurs esclaves. Et ce n'était pas seulement quelques mois, mais souvent plusieurs années qu'ils devaient rester ainsi détenus (1).

L'ordre Notre-Dame de la Mercy, ayant été fondé à Barcelone (1218) et placé sous le patronage de Jacques 1^{er}, roi d'Aragon, eut d'abord un caractère semi-militaire. Les chevaliers qui y entraient s'engageaient à défendre la foi chrétienne les armes à la main. La maison mère était à Barcelone, mais l'ordre se propagea rapide-

(1) Citons entre autres Pierre Armengol, le P. Vigo et surtout le P. Jacques Castellar, qui restèrent en otages plusieurs années pour sauver de jeunes garçons en danger de reniement.

ment en Amérique et en France, où ils formèrent jusqu'à huit provinces. Les Pères de la Mercy avaient un collège dans l'Université de Paris (1515) et un couvent à Paris, fondé par Marie de Médicis (1613). Louis XIII les avait en particulière estime, et par un arrêt du 24 juillet 1636, il ordonna aux évêques de lever des aumônes dans tout le royaume en faveur de ces religieux rédempteurs.

L'un d'eux, le Père Michel Auvry nous a laissé dans son livre intitulé : *le Miroir de la Charité*, la relation très intéressante du voyage de rédemption qu'il fit avec deux frères à Alger, en 1662. Le prix moyen de rachat d'un esclave de qualité ordinaire était de 200 livres, à quoi il fallait ajouter 50 pour 100 pour les taxes diverses à acquitter; ce qui faisait un total de 300 livres. S'agissait-il d'un captif de marque, la rançon pouvait s'élever à 6000 livres, parfois même à des sommes exorbitantes; par exemple, on dut payer pour la rançon de la petite-fille du général du Bourk, qui avait été prise avec trois personnes de sa suite, la somme de 75000 livres. Le P. Auvry, avec les 20000 livres qu'il avait recueillies, put racheter soixante et dix esclaves, appartenant à toutes les provinces de France, et dont quelques-uns languissaient dans la servitude depuis douze, quinze et même vingt-deux ans; en outre, il en délivra vingt-cinq autres, auxquels il avança des deniers pour compléter leur rançon. Puis on procéda à l'embarquement, qui était entouré, par les autorités turques, de précautions rigoureuses. Le truchement appelait chaque esclave par son nom, d'après la liste des religieux, en présence du *comptador*, qui en avait le double, puis ce dernier allait visiter l'estive ou cale du navire, pour voir s'il n'y avait pas là, caché, quelque esclave fugitif; enfin le chef de la douane faisait rendre au patron du bateau les voiles et le gouvernail, qui lui avaient été retirés à l'arrivée et mis en magasin.

Notre chroniqueur clôt son récit en constatant, non sans une légitime fierté, que ce voyage était la soixante et treizième rédemption faite par son ordre dans la seule ville d'Alger, dont on avait tiré en tout 12500 esclaves.

IV

Aux Trinitaires et aux Pères de Notre-Dame de la Mercy revient l'honneur de s'être les premiers exclusivement dévoués à la rédemption des esclaves en pays musulman et d'y avoir pourvu non seulement par échange ou à prix d'argent, mais aussi, quand ces moyens faisaient défaut, au prix de leur propre liberté. Au

xvii^e siècle, hélas ! ce beau zèle était bien refroidi ; les Trinitaires, oublieux de l'article fondamental de leurs statuts, ne consacraient plus qu'une somme insignifiante au rachat des captifs (1). De sorte que saint Vincent de Paul pouvait écrire, en 1654, que « les religieux avaient discontinué leurs rédemptions depuis tantôt dix ans. » Chez les Pères de la Mercy régnait aussi le plus grand désordre.

C'est à saint Vincent qu'il était réservé de reprendre la tâche, de concevoir l'office de la mission chrétienne dans les bagnes de Tunisie et d'Algérie dans toute son ampleur et de l'exécuter avec toute la perfection d'une charité égale à celle des apôtres. Mais, laissons-le définir lui-même cette tâche, comme il l'entendait :

L'œuvre des esclaves, dit saint Vincent de Paul, a été estimée si grande qu'elle a donné lieu à l'institution de quelques saints ordres dans l'esprit de Dieu, et ces ordres ont toujours été très considérés ; par exemple, les Pères de la Rédemption des captifs, qui vont de temps en temps racheter quelques esclaves et puis s'en retournent chez eux.

Néanmoins il me semble qu'il y a quelque chose de plus en ceux qui non seulement s'en vont en Barbarie pour contribuer au rachat de ces pauvres chrétiens, mais, outre cela, y demeurent pour vaquer en tout temps à ce rachat et pour assister à toute heure, corporellement et spirituellement, ces pauvres esclaves, enfin, pour être toujours là prêts à leur prêter la main et à leur rendre toute sorte d'assistance et de consolation dans leurs misères. ... Y a-t-il œuvre plus rapportante à ce qu'a fait Notre-Seigneur lorsqu'il est descendu sur la terre pour délivrer les hommes de la captivité du péché et les instruire par ses paroles et ses exemples ? Voilà le modèle que tous les missionnaires doivent suivre !

On trouve dans les lettres écrites par saint Vincent de Paul, au début de l'année 1643, les premières lignes d'un plan de mission auprès des esclaves d'Afrique :

MM. du Coudray et du Bouchet partiront dans deux jours pour la Barbarie, écrivait-il à l'abbé de Tournon le 20 février, et MM. Brunet et Caudelon avec eux et un frère chirurgien pour faire les missions sur les galères de France ensemble, et le chirurgien diriger une espèce d'hôpital à Alger pour les pauvres galériens, et, par conséquent, avoir droit de demeurer là et s'y comporter à la façon de ceux du Canada. Il n'y a pas de meilleur moyen, pour faire voir la vérité et la sainteté de la religion chrétienne, que d'exercer l'hospitalité envers les malades (2).

(1) Le cardinal de La Rochefoucauld, chargé par Urbain VIII de faire une enquête sur la situation de l'ordre des Trinitaires en France (1638), constata que les maisons de l'Ordre étaient fort loin de consacrer un tiers de leurs revenus au rachat des captifs ; le couvent des Mathurins, à Paris, par exemple, sur 10 000 livres de revenu annuel, n'en avait dépensé que 18 à cet objet.

(2) Comparez la lettre du 31 janvier 1643 à M. Codouing, supérieur de Saint-Lazare à Rome. Bien que la rédemption des esclaves ne fût pas l'objet principal de la mission des Lazaristes en Afrique, saint Vincent de Paul, pendant les quinze dernières années de sa vie, dépensa environ un million de livres pour racheter 1200 captifs.

Les Lazaristes devaient, tout en évangélisant les forçats enchaînés sur les galères de Marseille, minuter les traités conclus entre les rois et le Grand-Seigneur ou les deys d'Alger et de Tunis, afin d'y relever tous les privilèges qui avaient été accordés pour le service divin. De même que pour son œuvre des enfans trouvés, le saint homme avait obtenu de plusieurs nobles femmes le plus généreux concours, ce fut encore une grande dame qui, par deux donations magnifiques, rendit possible l'organisation de l'assistance des esclaves en Barbarie.

Marie-Madeleine de Vignerod était la nièce du cardinal de Richelieu. Mariée jeune au duc d'Aiguillon, elle avait été dame d'atour de Marie de Médicis, mais avait perdu son mari de bonne heure. Son oncle, qui n'aimait personne au monde plus qu'elle, aurait voulu lui faire contracter une union princière ; mais la jeune veuve, dans tout l'éclat de la beauté et de la fortune, n'y voulut point consentir et résolut de consacrer sa vie et sa fortune à des œuvres de piété ! Elle éprouvait pour M. Vincent une vive admiration et avait déjà largement contribué à son œuvre des galériens en France. Fut-ce elle qui lui suggéra la pensée de rétablir la mission en Barbarie, ou bien est-ce saint Vincent de Paul qui sut l'intéresser à son œuvre ? Peu importe : ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle témoigna l'une des premières sa sympathie pour les chrétiens esclaves d'Afrique.

Eh bien ! cette œuvre qu'il avait conçue lors de sa captivité à Tunis (1605), il la porta quarante ans dans son cœur, attendant l'occasion, hésitant entre les moyens, et cherchant les ressources pour l'exécuter. De là, certainement, la perfection qu'il sut lui donner, car, suivant la forte expression de Bossuet, « le temps ne respecte que les œuvres qu'il a contribué à fonder. » Saint Vincent de Paul qui, depuis 1619, était aumônier royal des galériens et qui avait essayé de relever leur niveau moral, ne trouva pas du premier coup le moyen de venir en aide à ces malheureux. Chose singulière, cet homme pacifique et débonnaire songea d'abord à employer la force des armes, pour détruire ces repaires de forbans, dont il avait deviné la réelle faiblesse.

Il réclama de Louis XIII l'établissement de croisières permanentes pour donner la chasse aux pirates ; dès 1620, il invita le général des galères Philibert de Gondi, dont il avait élevé les enfans, à proposer au roi une expédition contre Alger, et vers 1663, il encouragea les projets de Paul de Sam, chevalier de Malte, qui aurait voulu s'emparer de Tunis. Mais tous ces projets échouèrent faute d'argent et de décision. La supplique des captifs

de Tunis à Louis XIII (16 mai 1631) (1) dut ranimer son désir de venir en aide aux esclaves de Barbarie; le roi de France, qui avait été touché, lui donna 9000 à 10 000 livres pour cette œuvre, mais ce n'était pas assez.

Quelques années après, la mission d'Afrique fut définitivement assurée par deux donations, l'une de M^{me} d'Aiguillon, qui se montait à 45 000 livres en principal, et l'autre de 30 000 livres d'un bourgeois de Paris qui ne voulut pas être nommé.

D'après la première donation (2), les prêtres de la Mission étaient tenus d'employer le revenu de ladite portion à entretenir à Alger, Tunis et autres lieux de Barbarie, un prêtre de leur Compagnie, afin d'y exercer leur ministère auprès des pauvres esclaves. L'intention de la duchesse était d'honorer Jésus-Christ venu en terre pour tirer les hommes de la misère du péché et les réconcilier à Dieu, qui les a rachetés par le sang et la mort de son Fils. Les messes que lesdits prêtres diraient auxdits lieux pour catéchiser et instruire les esclaves, devaient être dites pour le repos de l'âme du grand cardinal de Richelieu son oncle et pour les parens et amis de la duchesse et pour le repos de son âme (3).

Saint Vincent de Paul avait, enfin, les ressources pour réaliser son projet; mais il fallait encore qu'il assurât à son œuvre, à défaut du prestige qu'elle ne pouvait avoir à ses débuts, le concours des consuls de France à Alger et à Tunis. Or ces charges furent vénales jusqu'en 1669, — époque où Colbert les rattacha au domaine, — et les consuls de ce temps, préoccupés avant tout de s'enrichir le plus vite possible, n'avaient cure de se mettre en frais pour les esclaves. Saint Vincent de Paul a raconté lui-même, dans sa lettre à M. de la Haye Vantelay, ambassadeur du roi de France dans le Levant, comment il fut amené à acheter les deux consulats ci-dessus :

Peut-être, Monseigneur, trouverez-vous étrange que des prêtres qui se sont donnés à Dieu, comme nous, pour instruire le pauvre peuple de la campagne et porter l'état ecclésiastique à la vertu, se mêlent d'une affaire temporelle. Je vous dirai à cela, Monseigneur, qu'ayant entrepris depuis six à sept ans d'assister les pauvres chrétiens esclaves de Barbarie, il a fallu, pour faciliter cette bonne œuvre, que, du commencement, ils se soient mis en pension auprès des Consuls, en qualité de chapelains, de peur qu'autrement les Turcs ne leur permissent pas les exercices de la religion. Mais, le consul étant mort, le dey ou pacha commanda à un prêtre de la mission d'exercer cette charge, à l'instance que lui en firent les marchands français. (Lettre du 23 février 1634.)

(1) V. Archives des affaires étrangères, *Correspondance avec les consuls de France à Tunis*.

(2) Actes passés les 31 décembre 1646 et 16 mai 1647, par M^{se} Gallion et Richer, notaires, au Châtelet de Paris.

(3) En outre, les prêtres de Saint-Lazare organisèrent une sorte de service de correspondance entre les esclaves et leurs familles, qui étaient très souvent sans nouvelles.

Et, comme une personne de condition et d'insigne piété (1) eut vu le bien que faisait ce bon prêtre dans l'exercice de cette charge, elle s'est employée vers le Roy, sans que nous en eussions aucune pensée, pour nous faire avoir les consulats de Tunis et d'Alger, et Sa Majesté nous a permis de les faire avoir par telles personnes capables que nous trouverions propres à notre dessein. Pour cela, Monseigneur, nous en avons choisi deux de notre Compagnie qui ne sont pas prêtres, mais qui entendent les affaires... de manière que n'ayant qu'une même intention avec nos prêtres, ils vivent ensemble comme frères, ils ont tout en commun et emploient les profits des consulats, avec ce que nous leur envoyons de France, après leur simple entretien pris, à l'assistance corporelle et spirituelle des pauvres chrétiens captifs, et à procurer la liberté à quelques-uns qui, faute de 30 à 50 piastres, seraient en danger de demeurer esclaves toute leur vie et peut-être de se perdre par désespoir, ainsi qu'il est arrivé à plusieurs.

Saint Vincent de Paul obtint sans difficulté de Louis XIV la nomination de M. Husson au consulat de Tunis et celle du frère Barreau au poste d'Alger; mais il n'eut pas si vite raison de l'opposition du collège de la Propagande à Rome. Celui-ci lui adressa des remontrances sur l'emploi des membres de la compagnie de Saint-Lazare comme consuls, en se fondant sur les canons de la discipline, qui avaient édicté l'incompatibilité entre le commerce et les fonctions ecclésiastiques.

Le supérieur de Saint-Lazare répondit aux cardinaux que les fonctions consulaires étaient assignées à des membres laïques de la société et non pas à des prêtres, et d'ailleurs qu'il n'y avait pas là œuvre de négoce, mais de charité, puisque la charge de consul dans ces deux villes était très onéreuse (2). Cependant la Propagande refusait obstinément sa sanction. Alors l'apôtre des galériens et des esclaves, sans faiblir et sans se départir de son admirable humilité, revint à la charge. « Il y allait, disait-il, du salut de 20 à 30 000 âmes exposées tous les jours aux périls de l'abjuration, et aux séductions les plus grossières. Si l'on n'employait pas ce moyen, rien ne se ferait à cause de l'inertie et de l'indifférence des consuls, et l'Église catholique serait responsable de la damnation éternelle de ces milliers de chrétiens ! »

Enfin, la Propagande céda et toléra l'existence des consuls lazaristes, vaincue par ce doux entêtement, qui est le secret de la force des femmes et des cœurs aimans. Les missionnaires de Saint-Lazare se mirent de suite à l'œuvre, et saint Vincent de Paul, avec un coup d'œil digne d'un grand politique, leur assigna d'emblée trois champs d'action, qui devaient un jour revenir à la France : Tunis, Alger et Madagascar.

Saint Vincent commença par Tunis, — n'était-ce pas là-bas,

(1) La duchesse d'Aiguillon.

(2) Le seul consulat d'Alger avait contracté une dette de 30 000 livres.

au centre de la fameuse province d'Afrique, que saint Louis était mort pour la cause de la Croisade? N'était-ce pas là qu'il avait été lui-même mené jadis en captivité comme par la main de la Providence, pour être témoin des souffrances des chrétiens? Il choisit, pour ce poste, deux de ses meilleurs ouvriers : MM. Louis Guérin et François Francillon. Le premier, né à Selles (diocèse de Bagnaux), après avoir été quinze ans soldat, était entré à 35 ans dans la maison de Saint-Lazare et s'était déjà distingué par son dévouement aux pestiférés de Lorraine et de Champagne. Il alliait à la douceur du prêtre le courage d'un soldat intrépide. Un mot de lui peint bien son caractère. Comme quelqu'un, au moment de son départ, lui disait : « Eh bien ! monsieur Guérin, vous allez donc vous faire pendre en Barbarie? — J'espère davantage, répondit-il avec un éclair dans les yeux, je compte sur le pal et sur mieux encore ! »

Tout de suite après son arrivée à Tunis (1646), M. Guérin organisa les services religieux à la chapelle du *fondouk*, où résidait notre consul, Lange Martin, et dans les différens bagnes. « Vous seriez ravi, écrivait-il peu après à saint Vincent de Paul, d'entendre, tous les jours de fête, chanter dans nos églises l'*Exaudi* et d'autres prières pour le roi de France. Avec quelle affection ces pauvres captifs offrent leurs oraisons pour tous leurs bienfaiteurs, dont les principaux sont ou viennent de France!... Ici presque toute sorte de nations dans les fers et les chaînes prient le Dieu des Français. » De Tunis, nos Lazaristes allaient visiter les esclaves, employés dans les *maceries*, ils allèrent plus loin, jusqu'à Bizerte, Sidi Regeppe, etc. Une autre année, vers Pâques, informé qu'on allait dans la première de ces villes embarquer des esclaves sur des galères armées pour la course, M. Guérin s'y rendit en hâte, y trouva 400 esclaves, et ayant acheté et fait dépecer une douzaine de bœufs, il offrit un festin à ces malheureux qu'on laissait mourir de faim les deux ou trois premiers jours de traversée. — Il proposa même à saint Vincent de Paul d'établir une mission à Salé, à l'autre extrémité du Magreb sur la côte du Maroc; mais le supérieur, ayant appris que ce poste était convoité par d'autres religieux, renonça à ce projet « de peur, dit-il, de donner lieu à des démêlés, qui eussent scandalisé chrétiens et infidèles. » La mort seule put arrêter cette activité. Guérin, lors d'une épidémie de peste à Tunis, prodigua ses soins aux malades avec tant de zèle qu'il épuisa ses forces; atteint, à son tour, par la contagion, il succomba le 13 mai 1648, malgré les soins dévoués du frère Francillon.

Il pouvait mourir en paix, car il laissait sa tâche entre les

main d'un homme de premier ordre, Jean Le Vacher, que saint Vincent de Paul lui avait donné comme auxiliaire le 22 novembre de l'année précédente et qui avait déjà fait ses preuves. Jean Le Vacher avait 28 ans, lorsque saint Vincent de Paul le désigna pour le poste de Tunis (1648). Arrivé à Marseille au couvent de Saint-Lazare qui servait de *procure*, c'est-à-dire d'économat, aux maisons d'outre-mer, il tomba sérieusement malade. Le supérieur, inquiet de sa mine chétive, écrivit à saint Vincent pour lui exprimer ses craintes sur les aptitudes physiques du missionnaire.

Voici la réponse qu'il reçut du saint homme :

Si votre malade est trop faible pour aller à pied jusqu'au navire, il faut l'y porter. Et quand il aura fait quelque chemin sur l'eau, s'il ne peut supporter la mer, qu'on le jette dedans !

Parole d'une rudesse étonnante chez un prêtre dont le cœur était si tendre d'ordinaire, mais qui s'explique pourtant par la haute idée que le jeune Lazariste avait su donner de son ressort et de son énergie morale. Tel est l'homme qui succéda à L. Guérin.

Il continua à agir dans le même esprit, multipliant les secours de sa parole et de l'office divin, soulageant les misères du corps et de l'âme, volant au-devant des captifs nouveaux venus pour les avertir des pièges tendus, et portant des vivres aux galériens en partance à Bizerte, au Cap-Negro, à Sidi-Regeppe. Bref, il avait fait la conquête de tous les cœurs, des esclaves, des marchands, et même des corsaires. Le bey, frappé d'admiration par tant de vertu, lui dit un jour : « En vérité, tu gagneras le ciel par tant d'aumônes ! » Mais Jean, loiu de s'enorgueillir, répondit : « Je n'ai pas de mérite, car ce que j'en fais c'est au moyen de la charité des autres. Ce sont tous ces donateurs qui gagnent le ciel. » Aussi, à la mort de Martin Lange, lorsque les marchands français, d'un élan unanime, proposèrent au bey de l'agréer comme consul de France, le plus étonné, ce fut lui-même. Il refusa obstinément l'offre qui fut réitérée; il ne céda que devant la volonté expresse du bey qui lui remit en main le sceau, mais n'accepta que provisoirement.

Il trouva bientôt, en effet, que la besogne administrative lui dérobaient un temps précieux pour la cure des âmes et supplia qu'on le déchargéât de l'office de consul. Saint Vincent fit agréer par le roi M. Martin Husson, neveu de M^{me} d'Aiguillon. C'est un beau caractère que celui de ce jeune magistrat, renonçant à une carrière pleine de promesses et à une famille qui le chérissait, uniquement pour servir la France, à Tunis, et le Christ dans la personne

des pauvres esclaves. Saint Vincent, qui l'avait préparé à cette tâche, a tracé de lui un portrait admirable dans une lettre à Jean Le Vacher (15 juillet 1653) :

C'est un jeune homme des plus accomplis de sa condition, parmi tous ceux que je connais. Sa vertu vous sera bientôt connue. Il n'est pas seulement sage, accort, vigilant et pieux, mais il est très capable pour les affaires et toujours prêt à s'employer pour le prochain. Il s'en va servir Dieu et les pauvres en Barbarie, nonobstant l'éloignement et les dangers du lieu et de la mer. Il quitte Paris, où il est avocat au Parlement, et ses parens, qui le chérissent beaucoup et qui ont tâché de l'arrêter par une abondance de larmes, de remontrances et d'industrie. Certes, son dégageant est admirable, dans l'âge où il est, dans la pureté d'intention qu'il apporte à ce voyage... De plus, il a tant de douceur pour tout le monde, tant de condescendance pour ses amis et de soumission pour son Dieu, que, voyant celle qu'il aura pour vous, vous serez obligé d'en avoir pour lui.

Les instructions que saint Vincent avait données à M. Husson comme règlement de vie pour lui et J. Le Vacher ne sont pas moins remarquables. Nous y relevons les articles suivans :

Ils devaient maintenir les marchands en parfaite union et leur rendre bonne et brève justice, s'assujettir aux lois du pays, à la religion — de laquelle ils ne disputeront jamais, ni ne diront rien pour la mépriser; et enfin tenir registre de tous les esclaves, y compris ceux de la campagne, afin d'éviter les doubles emplois dans la distribution des secours.

Eh bien ! le croirait-on ? Un consul aussi parfait fut mal accueilli, tant d'abnégation fut méconnue. Les marchands français de Tunis refusèrent de lui payer les droits consulaires qui, en fait, ne servaient qu'à l'entretien modeste des Lazaristes et au soulagement des captifs. Le bey lui-même fut mécontent et, six ans après, sans forme de procès, chassa ignominieusement M. Husson. Le roi de France — et ce roi était Louis XIV — eut beau protester, exiger des réparations; tout ce qu'il put obtenir, c'est qu'on remit les sceaux du consulat à Jean Le Vacher. Ce dernier les garda dix ans (1657-1666). Le bey de Tunis, d'ailleurs, ne ménagea guère plus le consul lazariste, et, le rendant responsable des sottises de ses nationaux, il l'expulsa deux fois. Quant à Le Vacher, avec un zèle qui n'avait d'égal que sa persévérance, il remplit les devoirs de consul, qui n'étaient pas une sinécure, car il y avait alors près de trois cents Français esclaves en Tunisie.

Mais c'est surtout comme prêtre que la charité de Jean Le Vacher aimait à s'exercer. Dès qu'on lui signalait des personnes en danger de mort ou des adolescens en péril de reniement, il accourait pour administrer les sacremens aux premiers, pour reconforter les seconds. Ce fut pour avoir empêché plusieurs

captifs d'abjurer que le bey le fit une fois mettre à la chaîne.

Après les jeunes gens, c'est aux prêtres et aux religieux esclaves qu'il témoignait la plus vive sollicitude, car le bagne, en relâchant le lien de la discipline ecclésiastique, était devenu pour beaucoup une école de vice et de démoralisation. Jean Le Vacher, recourant plus souvent à la persuasion qu'à la menace des peines canoniques, en ramena le plus grand nombre au souci de leur dignité et put alors les employer au service des chapelles des bagnes. Il les fit, à cet effet, dispenser de tout travail servile, moyennant une petite redevance, dite « lune », payée chaque mois à leurs maîtres. Lui-même, suivant l'exemple du supérieur de Saint-Lazare à Paris, servait de secrétaire et de banquier aux esclaves pour correspondre avec leurs familles et négocier leurs rançons. Il n'hésitait pas à franchir à pied des distances de dix à quinze lieues pour aller les visiter dans les fermes éloignées, à El-Cantara, à la Tabourne, à la Molochia, etc. C'est là que Jean Le Vacher faisait les missions proprement dites, qui consistaient en sermons, confessions et communions, et se terminaient en général par une sorte d'agape. Ce fut lui qui institua la coutume, qui s'est longtemps conservée, de convier deux fois par an, à Noël et à Pâques, tous les Français, esclaves ou libres, en un repas au consulat de France. On juge si nos pauvres galériens de Tunis se rendaient avec joie à ces festins du *fondouk*. Pour subvenir à toutes ces dépenses, le consul lazariste ne disposait que de 2500 livres que rapportaient les droits consulaires, et des 1500 livres qu'il recevait à titre de subvention de la province de Saint-Lazare à Marseille. Ces 4000 livres étant manifestement insuffisantes, Jean Le Vacher dut faire des emprunts, et, en 1659, il avouait un découvert de 1200 écus, soit 3600 livres. Son supérieur saint Vincent, dans sa lettre du 18 avril, lui adresse de douces remontrances; il lui recommande d'égaliser sa mise à sa recette, et, chose qui devait lui être dure, de ne pas emprunter, même pour faire la charité! Cette générosité perdit le consul lazariste. S'il était l'idole des esclaves et l'homme de confiance des marchands de Tunis, il devint, hélas! suspect à la Chambre de commerce de Marseille qui, trompée par son train de maison, se figura que le consulat de Tunis rapportait de gros revenus et que ce serait une bonne affaire de s'en emparer. Le Vacher fut victime d'une basse intrigue ourdie contre lui. Un sieur Dumoulin, gentilhomme de Paris, envoyé pour ratifier le traité conclu entre le duc de Beaufort et le dey Hadji-Mustapha, se dit chargé par le ministre de lui reprendre les sceaux du consulat. Saint Vincent de Paul n'était plus là pour défendre son fidèle

disciple, il venait de mourir et avait été remplacé comme supérieur de la congrégation par M. Alméras, qui rappela Jean Le Vacher à Paris.

Ce dernier n'eut que le temps de charger deux capucins, dont il paya la rançon avec ses deniers, de continuer le service religieux dans les bagnes et les *maceries*. Quelques années après (1672), la congrégation de la Propagande établit à Tunis des capucins, avec le titre de « missionnaires apostoliques », mais en les subordonnant au vicaire apostolique d'Alger.

L'œuvre des Lazaristes à Alger fut préparée par les Trinitaires qui, on l'a vu, y avaient fondé le premier hôpital en 1581. Saint Vincent de Paul, fidèle à son principe, qui était de respecter les droits acquis et les sphères d'action des autres ordres, refusa toujours de se charger de la gestion de cet hôpital, mais se borna à compléter l'œuvre de ses devanciers. C'est à cette fin qu'il envoya en 1643 deux prêtres de la Mission et un frère chirurgien pour organiser à Alger « une espèce d'hôpital pour les pauvres galériens. » Mais si l'Algérie offrait aux missionnaires de saint Vincent de Paul un terrain mieux cultivé que la Tunisie, en revanche il était hérissé d'obstacles, semés par la méfiance et la tyrannie des autorités de cette régence. Saint Vincent de Paul, après avoir acheté le consulat d'Alger, y envoya M. Jean Barreau, membre laïque, et, l'année suivante, le fit assister par un jeune prêtre M. Noël ou Novelli. Ce dernier, arrivé au milieu d'une épidémie de peste, se dévoua au soin et à la consolation des malades, et au bout de quelques semaines tomba malade et mourut à trente ans (1647). Or Noël, en ce court laps de temps, avait su gagner tant de cœurs que ses obsèques furent suivies par huit cents esclaves. A peine eut-on reçu la nouvelle de sa mort que deux Lazaristes demandèrent à le remplacer : c'étaient MM. Lesage et Dieppe. Saint Vincent les fit partir immédiatement pour Alger; mais en vain, ils furent à leur tour moissonnés par le fléau terrible : le premier en mai 1648, et le second en mai 1649. Voilà donc le consul lazariste, demeuré seul debout à Alger. Afin de suffire à sa double tâche : maintenir les droits de la France et protéger les esclaves contre une Régence avide et cruelle, Barreau se multiplie, emprunte partout pour racheter les esclaves les plus maltraités, les plus en danger de succomber au prosélytisme musulman; de sorte qu'il se trouve bientôt, lui aussi, dans des embarras d'argent. En vain, le sage supérieur de la congrégation lui recommandait-il « de ne pas trop se hâter en empruntant de l'argent... de peur de décrier son ministère. » En vain obtient-il en sa faveur un crédit de 12 000 livres qui lui est ouvert par les Mathurins de

Marseille, et presse-t-il les Pères de la Mercy de fournir leur quote-part pour l'acquittement des rançons promises par le consul d'Algérie. Les Turcs finissent par perdre patience; le consul lazériste est saisi et mis aux fers; il subit les avanies les plus odieuses et reçoit la bastonnade, presque jusqu'à en mourir.

Alors, le bon saint Vincent multiplie ses lettres; il exhorte le consul d'Alger à supporter avec patience sa prison; puis il lui annonce « qu'il a été résolu dans le conseil du Roy qu'il en serait écrit à Constantinople et que le Roy en ferait plainte à la Sublime Porte. Autrement Sa Majesté ferait justice des corsaires turcs (décembre 1650). » Il lui fait même espérer sa délivrance par une voie plus courte, sans doute la rançon. Quoi qu'il en fût, l'année suivante, le pauvre Barreau était encore sous les verrous; les esclaves d'Alger durent se cotiser pour racheter le consul de France!

Barreau reprit donc ses fonctions; mais, entraîné par sa charité, il contracta de nouvelles dettes. Il essaya alors de suppléer à l'insuffisance des ressources du consulat, en faisant le commerce des diamans, des perles et du corail, et se trouva derechef dans une position critique. Pour comble de malheur, il fut encore jeté en prison, à propos d'une querelle survenue entre le dey d'Alger et les commerçans du « Bastion de France ». De son cachot, il écrivait à Saint-Lazare de Paris, pour supplier qu'on lui envoyât les 8 000 à 10 000 écus dont il avait besoin. Aussitôt le supérieur de Saint-Lazare, le frère et les amis de Barreau se mirent en quête; mais il ne fallut pas moins de deux ans pour réunir cette somme. Les dernières lettres de saint Vincent au frère Barreau trahissent l'inquiétude que lui donne la situation obérée du consul.

« Nous avons été longtemps entre l'espoir et la crainte à votre sujet, lui écrit-il le 31 janvier 1689; mais l'espérance a prévalu, car Dieu vous a délivré non seulement de la mort, mais même de la prison. Prenez patience, et vous vous tirerez aussi de vos anciens engagemens; mais ménagez bien l'argent qu'on vous envoie. C'est l'argent des esclaves et de là dépend leur liberté et peut-être leur salut! » Dans une lettre du 17 juin de la même année il ajoutait : « Gardez-vous bien de divertir ces sommes à un autre dessein que celui-là. Les devoirs de la justice sont préférables à ceux de la charité. »

Parole rare, sous la plume de saint Vincent, mais qui prouve que l'apôtre de la charité était doublé d'un excellent administrateur. Les dettes de Saint-Lazare furent payées, mais le frère Barreau fut rappelé à Paris, par le supérieur de Saint-Lazare (1661).

Heureusement, depuis 1650, le consul d'Alger avait été secondé dans ses fonctions par un prêtre éminent de Saint-Lazare, Philippe Le Vacher, frère puîné de Jean Le Vacher, que nous avons trouvé vicaire, puis consul à Tunis. Né, comme Jean, à Écouen, Philippe avait devancé Jean dans l'étude de la théologie. Les deux frères, unis d'une étroite affection, étaient entrés le même jour à Saint-Lazare de Paris; ensemble ils avaient prononcé leurs vœux; ensemble ils avaient reçu le sacrement de l'ordre. Philippe avait fait sa première campagne de missionnaire en Irlande (1646-1649). C'est de l'ancienne « Ile des Saints » ou Iona qu'il fut rappelé par saint Vincent pour amener du renfort au poste d'Alger, privé coup sur coup de ses trois premiers prêtres; on lui fit donner par le Saint-Siège le titre de « missionnaire apostolique et grand vicaire de Carthage. »

Il y avait grand besoin à Alger d'un prêtre austère et énergique; car la population chrétienne y souffrait d'un mal plus grave que les rigueurs de la servitude : les esclaves, les prêtres eux-mêmes étaient gagnés par la lèpre morale du monde musulman, la polygamie; et les Mémoires de la Congrégation nous disent que « les musulmans blasphémaient le nom de Dieu, à cause de l'inconduite des prêtres esclaves. »

Philippe Le Vacher entreprit, avec l'ardeur de sa foi et l'impétuosité de ses vingt-huit ans, de rétablir les bonnes mœurs dans le clergé catholique et y réussit dans une large mesure. Non content de relever des prêtres déchus et de racheter des esclaves, Philippe voulut encore ramener des renégats et convertir des musulmans. Ce zèle indiscret était à la fois contraire aux instructions formelles des papes (1) et à la prudence de saint Vincent de Paul :

Vous n'êtes point chargé des âmes des Turcs et des renégats, lui écrit-il, en décembre 1650, évitez-les donc. Votre mission ne s'étend qu'aux pauvres chrétiens captifs. Il est plus important d'empêcher que plusieurs esclaves ne se pervertissent que de convertir un seul renégat.

Et il termine par ces paroles dignes d'être méditées par quiconque entreprend une œuvre de charité : *N'allez pas trop vite, de peur de tout gâter. Le bien que Dieu veut, se fait quasi de lui-même, sans qu'on y pense.* Digne fils de saint Vincent de Paul, Philippe avait une prédilection pour les petits et les abandonnés, il ne pouvait voir un enfant réduit en esclavage, sans être remué

(1) Le Saint-Siège avait interdit à tous chrétiens, clercs ou laïques, de provoquer les musulmans à discussion et refusait même le titre de martyr à ceux qui s'attiraient la mort en déclamant contre Mahomet.

jusqu'au fond des entrailles et il ne se donnait ni trêve ni repos qu'il ne l'eût délivré à tout prix. C'est ainsi qu'il racheta un jour trois jeunes filles de Vence, au prix de 4 000 livres chacune. Vers l'époque de la seconde captivité de M. Barreau, Philippe s'inquiéta des dettes qui accablaient le consul lazariste, il fit le voyage de Paris tout exprès pour exposer sa triste situation à saint Vincent. Celui-ci, après l'avoir entendu, obtint la permission de faire une quête dans toutes les paroisses de France et, au bout de sept à huit mois, la rançon de notre consul d'Alger était enfin trouvée ! Ce fut encore lui que M. Alméras, le successeur de saint Vincent de Paul, chargea d'aller installer à Alger le nouveau consul, frère Dubourdieu. Philippe, à cette occasion, fit donner au frère Barreau la décharge de toutes ses dettes et trouva encore moyen de ramener à Marseille 70 esclaves affranchis (1662). A son retour de ce voyage, Philippe fut envoyé à la maison des Lazaristes à Fontainebleau et consacra les quinze dernières années de sa vie à l'évangélisation des paysans de la Brie.

Après tant de services rendus à la cause de la chrétienté, il ne manquait plus au nom de Le Vacher que l'auréole du martyr. Ce fut Jean, l'aîné des deux frères, qui la lui donna. On se souvient qu'à la suite de la mission du sieur Dumoulin, il avait été brusquement destitué des fonctions de consul à Tunis. Après deux ans de repos à Saint-Lazare de Paris, le supérieur, M. Alméras, l'envoya à Alger. Il n'était plus jeune, car il était tout près de la cinquantaine ; il avait toujours eu une santé délicate, et les labeurs de son apostolat de Tunis n'avaient pas été faits pour la raffermir ; mais ni son courage, ni son ardeur charitable n'étaient diminués. Comme on lui demandait, à son départ : « N'avez-vous pas peur de retourner parmi ces Barbares ? » il répondit : « Si je voyais d'un côté le chemin du ciel ouvert et d'un autre celui d'Alger, je prendrais plutôt ce dernier, par la charité que je sais qu'il y a à exercer parmi ces infidèles, envers les pauvres esclaves. »

A son arrivée à Alger, il fut reçu par M. Dubourdieu, consul, par le frère Audoire, religieux de la Mercy, et bientôt rejoint par le frère Francillon ; ces deux derniers avaient été ses collaborateurs à Tunis. Il reprit aussitôt la tâche commencée par son frère Philippe et qui consistait à relever le niveau moral et, partant, la considération des prêtres esclaves. Jusqu'alors, ils étaient réduits à porter la livrée des esclaves, telle que saint Vincent l'avait revêtue lui-même. Jean Le Vacher obtint du pacha la permission de leur faire reprendre la soutane. Cela fait, il obtint

de leurs patrons, comme il l'avait fait à Tunis, que, moyennant le paiement d'une lune de 3 écus, on les dispensât de tout travail servile et qu'on leur permit de vaquer aux offices divins dans les six bagnes de la ville. En outre, il organisa parmi eux des conférences pour l'étude de la Sainte Écriture et l'édification mutuelle, sur le modèle de celles que saint Vincent avait instituées à Saint-Lazare. Par ces mesures, il atteignait un double but : multiplier les secours spirituels aux esclaves chrétiens, tout en rendant aux clercs conscience de leur vocation.

Malgré sa mauvaise santé, il avait été chargé des fonctions de consul par le suffrage des Français. Il les exerçait encore lorsque Tourville parut devant Alger avec l'escadre française; cette démonstration suffit pour faire ratifier le traité proposé par le roi de France (12 mai 1679). Ce ne fut pas sa faute, si la paix fut rompue deux ans après, mais l'effet de la mauvaise volonté du commandant des galères de Marseille. Dans l'hiver de 1676, sept Turcs algériens avaient été pris par un vaisseau français, sur un navire espagnol et envoyés au bague de Marseille, pour ramer sur les galères du Roi. Les autorités d'Alger réclamèrent leur mise en liberté, et, en vertu des capitulations avec la France, ils étaient dans leur droit : aussi Jean Le Vacher appuya-t-il la réclamation du Divan. Colbert, alors ministre de la marine, donna l'ordre d'élargir ces esclaves turcs, mais il avait compté sans le général, ou plutôt le commandant des galères de Marseille, qui, ayant en eux des rameurs vigoureux, fit la sourde oreille. Quatre ans après, les malheureux ramaient toujours sur les galères du Roi, à travers la Méditerranée, et notre consul d'Alger écrivait (13 mai 1680) : « Le seigneur Dey attend toujours les sept Turcs ou Maures de cette ville, injustement détenus à Marseille. » Enfin, la sixième année, Baba-Hassan perdit patience et rompit la paix avec la France (oct. 1681). Au bout de quelques semaines, les corsaires d'Alger avaient enlevé vingt et un navires français, dont le chargement était évalué à 600 000 livres, et fait un nombre considérable de prisonniers; entre autres, M. de Beaujon, gentilhomme de la Chambre du Roi, chargé d'une mission sur les côtes d'Italie, qui fut vendu, comme esclave, 30 000 livres (lettre de Le Vacher, du 13 décembre 1681), soit environ 700 000 livres pour sept têtes de Turcs! La note à payer était lourde. Louis XIV, cette fois, se courrouça et chargea Duquesne d'aller donner une verte leçon à ces pirates, qui prétendaient lui faire observer des traités qu'eux-mêmes avaient si souvent violés!

L'amiral français fit subir à Alger un premier bombardement (août-septembre 1682) qui démolit une cinquantaine de maisons,

ensevelit sous les ruines cinq cents habitans, mais n'obtint du Divan que des promesses illusoires (1).

Nous pensons que, si on eût laissé agir le consul lazariste, si, surtout, on eût fait droit aux justes revendications des Algériens, on eût obtenu la reddition de tous les esclaves faits depuis la rupture de la paix; mais on tenait à obtenir une large indemnité pécuniaire.

Louis XIV renvoya donc l'année suivante Duquesne, à la tête d'une flotte, avec ordre d'exiger la restitution de tous les captifs, plus une somme d'un million et demi de livres pour indemniser les commerçans français de leurs pertes et, s'il ne les obtenait, de s'emparer de la ville d'Alger à tout prix. L'intrépide marin parut devant Alger, le 20 juin 1683, et ouvrit, pendant la nuit, le feu du bombardement. Le dey Baba-Hassan, effrayé, enjoignit, dès le lendemain matin, au consul J. Le Vacher d'aller trouver l'amiral français et de lui demander ses conditions. Celui-ci ne voulut même pas laisser monter le parlementaire à son bord et dit qu'il ne pourrait traiter sans avoir des otages. Le dey, deux jours après, lui en envoya une douzaine, y compris un renégat turbulent, Mezzomorte, dont il se méfiait. Cette fois-ci, Duquesne laissa monter le consul sur son vaisseau; mais, soit qu'il y eût en lui la rudesse d'un soldat, soit qu'il fût choqué de l'intercession du consul en faveur des Algériens, il ne lui offrit aucun siège, de sorte que le pauvre prêtre impotent dût s'asseoir sur un affût de canon et, au cours de l'entretien, l'amiral s'écria : « Êtes-vous donc plus Turc que chrétien? » J. Le Vacher, sans se fâcher, lui répondit : « Je suis prêtre. » L'amiral répéta qu'il ne consentirait à traiter que lorsque tous les esclaves français lui auraient été rendus : on lui en amena 546. Il réclama alors l'indemnité. Cependant, toute la ville d'Alger était en ruines; les habitans étaient affolés; les janissaires musulmans murmuraient contre les concessions du dey et menaçaient les Francs de représailles; le Dey, tirailé en sens contraires, n'osait prendre aucune décision.

Duquesne, de son côté, s'impatientait; alors Mezzomorte lui persuada qu'il obtiendrait plus d'effet en un jour que le dey en dix s'il voulait le laisser agir. Notre amiral se laissa prendre à cette ruse et le relâcha. Ausitôt débarqué, le renégat va de casserie en casserie souffler le feu de la révolte parmi les *reïs*; une troupe de conjurés se rend à la Casbah, étrangle Baba-Hassan et proclame à sa place Mezzomorte, sous le titre de Hadji-Hussein, dey d'Alger. Duquesne, se voyant joué, rouvre

(1) On trouve un écho des espérances que firent naître ces expéditions militaires, dans l'*Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche*, par Bossuet (1683).

le feu contre la ville. Alors, un groupe de Turcs et de Maures, exaspérés, se précipite vers la maison du consul de France, qu'ils étaient habitués à rendre responsable de tous les maux ; on s'empare de Jean Le Vacher, malgré les supplications de ses compagnons. On le traîne ou plutôt on le porte à travers les rues d'Alger, car il n'était pas en état de marcher ; après lui avoir fait subir toute sorte d'outrages, on le porte au môle, on le lie sur une chaise, le visage tourné vers la bouche d'un canon et, d'un coup de feu, on fait voler son corps en morceaux. Vingt résidens français partagèrent le sort du consul lazariste ; le capitaine de Choiseul-Beaupré, qui avait été pris lors d'une attaque contre le port, allait subir le même supplice, lorsque à la dernière minute un officier de reïs, qui, étant prisonnier, avait été traité par lui avec des égards, le couvrit de son corps et obtint sa grâce (27 juillet).

Ce jour-là le grand Duquesne dut regretter la parole injuste qui lui était échappée quelques jours auparavant dans son entretien avec le consul.

Une mort aussi atroce, loin de décourager les prêtres de la mission, leur parut le plus beau couronnement de la vie d'un missionnaire. On se disputa, dans les maisons de Saint-Lazare, l'honneur de succéder à ce héros, deux fois martyr et de sa foi et de son patriotisme. Michel Montmasson fut désigné pour ce poste périlleux, sous le titre de vicaire apostolique. C'était un homme dans toute la force de l'âge, qui s'était déjà signalé par son énergie dans la mission de Madagascar et, depuis son retour, avait été attaché à la paroisse de Versailles. Bien secondé par M. Piolle, consul de France, il compléta les institutions créées par les frères Le Vacher. Lorsque ce consul fut arrêté par ordre du dey, ainsi que 372 résidens français, et tomba malade, des suites de mauvais traitemens, Montmasson réussit à le faire transporter dans la maison des agens du Bastion de France pour y être soigné, et dut accepter les sceaux du consulat. Quelque temps après, une flotte française, commandée par le maréchal d'Estrées, se montra de nouveau devant Alger, avec ordre de recourir à la force pour obtenir des réparations. Chose incroyable ! Oublieux de la triste expérience faite par Duquesne, le maréchal ne prit pas la précaution de faire mettre d'abord en sûreté les Français libres résidant à Alger. Aux premières bombes qui éclatèrent sur la ville, le dey Hadji-Hussein fit saisir une quarantaine de nos nationaux qui furent massacrés sans pitié. De leur nombre fut le consul Piolle et le Père Montmasson. On fit subir à ce dernier des mutilations cruelles. On lui coupa le nez, les oreilles, on lui creva les yeux, on le perça de coups de couteau et de poinçon (5 juillet).

Telle fut la fin héroïque du second martyr de Saint-Lazare à Alger. Si des hommes, pourtant, avaient dû trouver grâce devant les chefs de la milice turque, c'étaient ces missionnaires catholiques, car, sans exception, dans tous les conflits qui survinrent entre le roi de France et le Divan, ils jouèrent le rôle de conciliateurs et souvent réussirent à prévenir une rupture. Mais pas plus que la colère ou la vengeance, le fanatisme ne raisonne. Les Turcs, une fois exaspérés, frappaient tous les Européens sans distinction. Quelquefois, néanmoins, après avoir sévi contre le consul de France, ils chargeaient d'office le vicaire apostolique de remplir ses fonctions. Ainsi, pendant l'emprisonnement de M. Lemaire, consul, qui dura près d'une année (1756-1757), ce fut le chef de la mission lazariste, M. Bossu, qui fit l'intérim. Il en profita pour donner asile à une vingtaine de prêtres, de femmes et d'enfants fugitifs de Tunis, qui venait d'être pris par les corsaires d'Alger (2 août 1756). Ce fut aussi lui qui mit la dernière main au *Coutumier de la mission d'Alger*, sorte de manuel de conduite à l'usage des missionnaires d'Afrique, qui avait été composé par Jean Le Vacher et retouché par MM. Montmasson et Duchesne.

Le P. Théodore Groiselle clôt la série des Lazaristes, qui gèrent le consulat de France à Alger (novembre 1757 à décembre 1763). On lira dans le *Recueil des Lettres édifiantes* le détail des affaires litigieuses Bava et Candio, qui étaient presque inextricables et dans lesquelles il déploya toutes les ressources d'un esprit délié et d'un caractère tenace. Il faut mentionner enfin le P. Cosson, qui fut vicaire apostolique d'Alger de 1778 à 1782, et le P. Chossat, qui exerçait les mêmes fonctions en 1830, comme ayant rendu aussi de grands services à la cause de l'affranchissement des esclaves.

Mais la charité de saint Vincent de Paul débordait hors des frontières des États barbaresques; par delà l'Afrique maure, il entrevoyait ce continent noir, le pays d'origine de ces nègres, que les Espagnols avaient transportés aux Antilles et au Mexique et qu'ils employaient sans pitié à l'exploitation des mines. Nouveau Las-Casas, il rêvait de leur porter, avec la bonne nouvelle du vrai Dieu, les moyens de s'élever à un état moral et social meilleur. Bien que son œuvre de Madagascar diffère entièrement, par ceux à qui il s'adressait, de celle de Barbarie, elle s'en rapproche cependant par l'unité des motifs et la similitude des moyens; dans les deux cas il s'agissait de relever des hommes déchus à l'aide de la foi et de la charité. D'ailleurs, elle se rattache de trop près à l'action civilisatrice de la France dans le monde pour que

nous n'ayons pas le droit d'en dire quelques mots dans cette étude.

Le cardinal de Richelieu avait ordonné au capitaine Rigaut (de Dieppe) de prendre possession de l'île Saint-Laurent (c'est ainsi qu'on appela d'abord l'île de Madagascar) au nom de la France, et, peu après, séduits par la description des richesses du sol faite par nos marins, des marchands de Paris avaient formé pour les exploiter la « Société de l'Orient », qui fut approuvée par lettres patentes de Louis XIII, confirmées par Louis XIV (20 septembre 1643).

Pronis, le premier agent de la Compagnie, avait établi des comptoirs sur plusieurs points de la côte orientale et bâti Fort-Dauphin, à la pointe sud-est de l'île. Trois ans après, sur l'ordre d'Innocent X, le nonce du pape à la cour de Versailles demanda à la Congrégation de Saint-Lazare d'y envoyer des missionnaires, et celle-ci élut MM. Nacquart de Champmartin et Nicolas Gondrée. C'étaient deux Picards, dans la force de l'âge et animés de l'esprit d'initiative qui a toujours distingué les habitants de cette province : le premier, avec des vues plus hautes et le talent d'organisateur, le second plus humble, mais non moins dévoué. Voici comment saint Vincent leur trace leurs devoirs, dans une lettre adressée à Nacquart, la veille de leur embarquement à la Rochelle (22 mai 1648) :

La première chose que vous aurez à faire, ce sera de vous mouler sur le voyage que fit le grand saint François-Xavier; de servir et édifier ceux des vaisseaux qui vous conduiront, d'y établir les prières publiques, si faire se peut; à l'égard de ces Messieurs, leur garder toujours grand respect (1); être pour tout fidèle à Dieu et jamais ne trahir sa conscience par aucune considération... Quand vous serez arrivé dans cette île... vous ferez toutes les fonctions curiales à l'égard des Français et des idolâtres convertis. Vous suivrez en tout l'usage du Concile de Trente et vous vous servirez du rituel romain... Le capital de votre étude, après avoir travaillé à vivre parmi ceux avec qui vous devez converser en odeur de sainteté et de bon exemple, sera de faire concevoir à ces pauvres gens, nés dans les ténèbres de l'ignorance de leur Créateur, les vérités de notre foi, non pas par des raisons subtiles de la théologie, mais par des raisonnemens pris de la nature.

Il ajoute qu'on va leur envoyer un paquet de livres, parmi lesquels nous remarquons deux Bibles, deux *Actes du Concile de Trente* et la *Vie et les Épîtres de saint François-Xavier*.

Ils partirent, en effet, en avril 1648, accompagnés du frère Meusnier, et arrivèrent, au bout de deux mois, à Fort-Dauphin. Nos deux Lazaristes se mirent aussitôt à l'œuvre; il paraît que

(1) Les directeurs de la Société de l'Orient, dont plusieurs étaient protestans.

leur parole eut plus d'écho chez les Hovas qu'auprès des colons ou des soldats européens. Ils trouvèrent bon accueil auprès d'un chef, nommé Audian Ronach, qui avait été à Goa et avait gardé quelques souvenirs de l'instruction reçue des prêtres portugais. Cependant le climat meurtrier faisait son œuvre : l'année ne s'était pas écoulée que tous deux étaient morts. Ils n'avaient pas donné leur vie en vain ; ils laissaient six cents indigènes baptisés, et le P. Nacquart avait écrit une relation détaillée de son voyage et de ses travaux missionnaires.

M. Toussaint Bourdaise (de Blois) fut envoyé pour les remplacer et réussit à s'acclimater ; mais, seul, il succombait à la tâche et demanda du renfort. Saint Vincent lui envoya, en novembre ou décembre 1650, trois prêtres : MM. Claude Dufour, ancien missionnaire à Sedan, Prévost et de Belleville, qui le secondèrent avec beaucoup de succès, mais furent à leur tour emportés par la fièvre ou la dysenterie. Les vaillans Lazaristes ne reculèrent pas devant les coups meurtriers du climat ; pour animer leur courage, saint Vincent faisait lire au réfectoire de Saint-Lazare la relation de voyage du premier missionnaire mort à Madagascar, Nacquart.

Dans une lettre au P. Bourdaise (octobre 1659), saint Vincent, après avoir, non sans fierté, énuméré les noms de ces premiers soldats du Christ tombés au champ d'honneur, écrit :

Ces pertes n'ont pas été capables de rien rabattre de notre résolution à vous secourir, ni d'ébranler celle des quatre prêtres qui vont vers vous, lesquels ayant eu de l'attrait pour votre mission, nous ont fait de longues instances pour y être envoyés.

Et il termine ainsi :

Priez aussi Notre-Seigneur pour moi, s'il vous plaît, car je ne la ferai pas longue, à cause de mon âge qui passe quatre-vingts ans et de mes mauvaises jambes qui ne veulent plus me porter. Je mourrais content si je savais que vous vivez et quel nombre d'enfans et d'adultes vous avez baptisés. Mais, si je ne le puis apprendre en ce monde, j'espère de le voir devant Dieu, en qui je suis pour l'amour de Notre-Seigneur.

A mesure, en effet, qu'il sentait approcher sa fin, les dernières ombres de son esprit s'effaçaient sous les rayons de l'amour divin qui embrasait son cœur. Nos Lazaristes, parmi lesquels se trouvait le P. Montmasson et le frère Patté, devaient s'embarquer à La Rochelle, sans doute sur un navire anglais, et il y avait des protestans à bord. Le frère Patté en avertit son supérieur avec force doléances, sans doute, et voici la réponse de saint Vincent :

Je suis fort affligé qu'il y ait des hérétiques dans votre vaisseau; mais enfin Dieu est le maître... Évitez les disputes et les invectives avec eux, afin de les gagner par votre patience et votre débonnairété.

Et puis s'adressant spécialement au chirurgien, il ajoute :

Dans les services que vous rendrez à Dieu sur le vaisseau, ne faites pas acception de personne, et ne mettez pas de différence entre catholiques et huguenots, afin que ceux-ci connaissent que vous les aimez en Dieu! (Déc., 1639.)

Neuf mois après cet admirable testament, le grand apôtre de la charité mourait.

Les cinq Lazaristes au sujet desquels saint Vincent avait écrit cette lettre ne parvinrent pas tous à destination; une tempête les arrêta au cap de Bonne-Espérance, et la flotte hollandaise en ramena plusieurs. L'entreprise missionnaire fut dirigée par le P. Alméras avec plus d'esprit de suite que les ministres de Louis XIV n'en montrèrent dans leur politique coloniale. Les archives de Saint-Lazare ont conservé les noms de MM. Roguet, Étienne et Montmasson, prêtres; des frères P. Pollion, Guille Callot, J. Bourgoin, Gérard Minser et Patté, comme ayant été les derniers pionniers de cette œuvre de Madagascar.

Douze ans après (1670), Louis XIV laissait tomber cette colonie, et, oubliant ses devoirs de roi très chrétien envers les Lazaristes, interdisait à ses vaisseaux de faire même relâche à l'île Saint-Laurent. Le départ des derniers officiers français donna le signal d'une réaction violente de la part des Malgaches païens; deux lazaristes : Étienne, prêtre, et le frère Patté, furent emprisonnés, et puis, comme ils ne mouraient pas assez vite, assommés à coups de bâton. Les autres purent se réfugier à l'île Bourbon, d'où ils revinrent en France.

V

La mission des Lazaristes à Madagascar n'avait duré que seize années environ; mais elle ne fut pas stérile et laissa des semences précieuses. Après un long intervalle, des missionnaires, catholiques et protestans sont allés cultiver le même champ et ils ont récolté avec allégresse, là où les fils de saint Vincent de Paul avaient semé avec larmes. Quant à leur œuvre en Algérie, elle se poursuivit pendant deux siècles sans autre interruption qu'à l'époque de la Révolution française, et c'est à eux que les chrétiens exploités ou asservis par les Barbaresques durent secours et pro-

tection. Les Lazâristes, à leur tour, n'avaient fait que continuer, en la complétant, l'œuvre de la rédemption des esclaves commencée au XIII^e siècle par les Mathurins et les Pères de la Mercy. — Nous avons vu pourquoi, dès la deuxième moitié du XV^e siècle, s'était aggravée la situation des chrétiens captifs en Barbarie; on a dit à quels travaux de galériens, à quelles privations ils étaient soumis et quelles tentatives furent faites pour abolir ce foyer de piraterie et d'esclavage. Mais l'emploi intermittent de la force militaire par les puissances de l'Europe fut plus nuisible qu'utile aux esclaves : le réel secours leur vint des ordres religieux. Ce sont ces hommes de foi et d'abnégation qui en ont rapatrié des centaines de mille et qui, pour ceux qui restaient à la chaîne, ont fondé des chapelles pour les consoler, des hôpitaux afin qu'une fois invalides ils ne fussent pas jetés à la voirie, et des cimetières pour qu'après leur mort leurs amis pussent venir prier sur leur tombe (1). Et qui dira combien d'enfans et de jeunes filles ils ont préservés des hontes de l'apostasie ou du harem; combien de mères ils ont consolées par le retour d'un époux ou d'un fils; à combien d'orphelins ils ont rendu leur père, qu'on croyait mort depuis de longues années!

Voilà ce qu'ils ont fait, pour les familles et pour l'humanité; c'est peu de chose auprès des services rendus par eux à l'Église et à la patrie. *On reconnaît un arbre à ses fruits*; nulle part cette parole du Christ n'a trouvé plus éclatante confirmation que dans l'œuvre des rédempteurs d'esclaves. Le résultat de toutes les *armadas* de l'Espagne, de tous les bombardemens de nos amiraux, n'égale pas l'effet moral produit par le ministère de consolation, de paix, d'abnégation, allant jusqu'au sacrifice de la liberté ou de la vie, exercé par les humbles fils de saint Jean de Matha, de saint Pierre de Nolasque et de saint Vincent de Paul.

Mieux que par le fracas de l'artillerie, mieux même que par des foudres d'éloquence, ils ont fait bénir le nom de leur divin Maître par leur vertu sans tache et par leur charité sans borne; témoin cette réponse d'un hôtelier musulman de Bizerte à qui le Père Guérin voulait payer ses frais de séjour, pendant le temps qu'il avait passé à nourrir 200 galériens, et qui les refusa en disant : « Prêtre! va en paix, la charité que tu exerces envers les autres mérite bien qu'on l'exerce envers toi! » Aussi est-ce avec raison que l'Église catholique romaine a mis au nombre des saints les fondateurs de ces trois associations : les noms des

(1) Le premier cimetière d'Alger fut fondé par un capucin espagnol, ancien confesseur de don Juan d'Autriche qui, comme saint Vincent, avait été captif en Barbarie. Il était situé au N.-O. d'Alger, près du chemin de Bab-el-Oued.

Jayme Castellar, des Jean Le Vacher et des P. Montmasson n'en seraient pas moins dignes !

Ce n'est pas seulement le nom de chrétien et de catholique, c'est celui de Français qu'ils ont fait respecter par leur probité, leur loyauté dans l'observation des traités, leur esprit d'équité et de conciliation dans les affaires litigieuses, surtout leur dévouement pour les captifs en temps d'épidémie, pour les malades sans acception de culte. Aussi, lorsque après tant de siècles de longanimité, pour ne pas dire de faiblesse ou d'insouciance, la France royale s'est décidée à tirer l'épée pour obtenir réparation de tant d'insultes et de dommages faits à nos nationaux et à nos consuls, elle avait pour elle non seulement le bon droit, mais encore des titres sérieux au gouvernement du Mâgreb. Les plus humbles, mais non les moins braves de ses enfans, par leurs sueurs, par leurs larmes, par leur sang, avaient commencé à humaniser « la Barbarie » et y avaient fait aimer le nom de la France, comme celui de la protectrice naturelle des opprimés et des vaincus. — Une fois le dey d'Alger expulsé, une fois cette œuvre de justice accomplie, ce sont encore des religieux français : les Trappistes, les Pères blancs, qui, sous l'impulsion généreuse du cardinal Lavigerie, ont repris l'œuvre des Lazaristes, interrompue par la conquête. N'avons-nous donc pas le droit de conclure que ces moines obscurs, aujourd'hui presque oubliés, ont été les vrais précurseurs de la civilisation française dans l'Afrique musulmane, et que l'Algérie, la Tunisie et Madagascar nous appartiennent à double titre, et par droit de conquête, et, mieux encore, par les droits de la charité ?

G. BONET-MAURY.

REVUE LITTÉRAIRE

M. EDMOND DE GONCOURT

M. Edmond de Goncourt vieillissait dans un grand abandon. Quelques efforts qu'il fit pour s'installer dans les fonctions de « Père des Lettres » et pour donner à son « grenier » une odeur de chapelle, les fidèles y étaient chaque jour moins nombreux. Ils espaçaient leurs visites. Quelques-uns même, par une mauvaise honte, les dérobaient à la curiosité maligne de leurs confrères. Ils souriaient entre eux de la gravité de cet « oncle », irrévérencieusement. M. de Goncourt le savait. Il en était attristé. Dans sa solitude, que ne suffisaient pas à égayer ses collections d'objets d'art, au milieu des fougousas et des kakémonos, des monstres japonais et des bouddhas qui ne lui avaient pas enseigné la résignation, il songeait au peu de solidité des amitiés littéraires et laissait tomber cette réflexion mélancolique : « Dans les lettres, on a un certain nombre d'amis qui cessent tout à coup d'être de vos connaissances, dès qu'ils ne vous croient plus susceptible de faire du bruit. » Après cet isolement de ses dernières années, le vieil homme de lettres pouvait craindre que la nouvelle de sa mort ne tombât dans le silence. D'ailleurs la mauvaise chance qui l'avait toujours poursuivi, la guigne qui l'avait persécuté avec constance et ingéniosité, faisant éclater un coup d'État pour détourner l'attention publique de son premier livre, faisant succomber le président Carnot pour nuire à la publicité du septième volume de son *Journal*, faisant mourir Auguste Vacquerie et tomber malade M. Coppée pour retarder la date et compromettre le succès de son banquet, cette guigne n'allait-elle pas s'attacher encore à lui, et susciter, par exemple, quelque complication de politique européenne afin de lui « couper » ses articles nécrologiques ? C'est

le contraire qui a eu lieu, et la destinée semble avoir voulu donner à cette ombre chagrine une compensation posthume. Depuis un mois les journaux ne sont pleins que du nom des frères de Goncourt. Sans doute cela tient en partie aux questions soulevées par le « Testament » et à ce coup de génie de la fondation d'une « Académie d'Auteuil ». Mais en outre, par la saison qui court, dans un Paris sans théâtres et sans Parlement, dans un été sans élections et sans grèves, dans un temps d'universelle villégiature où tout chôme, jusqu'au scandale lui-même, il faut pourtant une matière à chroniques. M. de Goncourt avait des préventions contre l'été. « L'été, disait-il, l'époque où l'on ne parle plus de nous dans les journaux... » C'était un préjugé. L'été, justement parce qu'il ne s'y passe rien, est pour la publicité une saison excellente.

Les journaux n'ont pas seulement beaucoup parlé de M. de Goncourt. Ils en ont surtout bien parlé. Je veux dire qu'ils en ont parlé dans les termes mêmes que M. de Goncourt eût souhaités. Car depuis qu'elle s'est laïcisée et que de la chaire chrétienne elle a émigré dans les colonnes des journaux, l'oraison funèbre s'est élevée à des hauteurs d'hyperbole encore inconnues au temps où le proverbe disait : « menteur comme une oraison funèbre. » Peut-être a-t-on quelque peu négligé l'œuvre de l'écrivain, mais ç'a été pour insister davantage sur le caractère de l'homme. « Je crois être le type de l'honnête homme littéraire », avouait M. de Goncourt. Cela sert toujours de dire du bien de soi. On s'est conformé aux indications de l'auteur. On a célébré son dévouement à la littérature, son indépendance hautaine, son noble mépris de l'argent, son détachement des honneurs, son renoncement à tout pour la seule religion de l'art, et enfin et d'un mot sa grandeur d'âme. On a salué en lui la personnification la plus haute de l'écrivain dans les temps modernes. Trop est trop. Si nous réclamons, c'est qu'il y a toujours inconvénient à laisser s'accréditer une légende, et qu'au surplus les seuls argumens dont nous voulions user sont ceux que nous fournit M. de Goncourt dans les longues confidences de son journal; c'est qu'après le plaisir qu'il y a à dire la vérité aux vivans, il reste le devoir de la dire aux morts; mais c'est surtout que nous nous faisons du rôle de l'écrivain une trop haute idée pour accepter qu'on le mesure aux proportions de celui qu'a tenu M. de Goncourt.

La probité de la vie de M. de Goncourt ne fait ni doute ni question. Nous nous hâtons de le reconnaître; mais nous nous refusons à admettre que la probité suffise aujourd'hui pour singulariser un écrivain et lui faire un titre à notre admiration; nous ne pensons pas tant de mal du personnel de la littérature contemporaine et nous ne nous en laissons pas si aisément imposer par l'exemple de ceux qui déshonorent leur profession. Il y a parmi nous, et, pour ne pas aller les chercher ail-

leurs, il y a parmi les amis de M. de Goncourt des écrivains parfaitement incapables de vendre leur plume pour de l'argent ou de trahir leur conscience pour un bout de ruban. C'est vraiment pousser trop loin ou trop généraliser le mépris de nous-mêmes que d'affecter la surprise et une sorte de respect religieux parce que nous avons trouvé dans nos rangs un homme intègre! — Le dévouement à une cause s'apprécie par les sacrifices qu'on s'impose pour la servir. Nous aimerions à savoir quels sacrifices a jamais coûté à M. de Goncourt son culte pour les lettres. S'il n'était pas riche, du moins avait-il une petite aisance. Je ne songe guère à la lui reprocher, et j'aurais bien plutôt honte d'aborder de pareilles questions, si je n'étais forcé d'en parler après tout le monde. C'est donc qu'il n'a pas connu cette gêne des débuts et qu'il n'a pas vu se dresser devant lui cette redoutable question d'argent à laquelle se sont heurtés d'abord presque tous les écrivains maintenant en renom. Certes il se faisait illusion sur la valeur de ses collections; encore est-il vrai que sa « maison d'artiste » n'avait pas la modestie du petit appartement où sont morts un Jules Simon après un Guizot, un Leconte de Lisle après un Barbey d'Aurevilly, et après tant d'autres. Il n'était pas de grande famille; mais il était d'une famille bien posée; il était né « du monde »; il a ignoré ces petites humiliations qu'aujourd'hui comme au temps de La Bruyère le monde réserve à ceux qui n'en sont pas et qui n'ont pour eux, à défaut de titres ou de situation de famille, que leur mérite personnel. Il n'a pas eu même à vaincre cette opposition de parens timorés que les débutans rencontrent parfois au seuil de la carrière des lettres. Il était laborieux; et quand il aurait pu n'être qu'un oisif, amateur de bibelots, il préféra s'occuper. Cela est très louable. Il rêvait de faire des livres. C'est un goût dont il ne faut pas trop médire, quoiqu'il se soit bien vulgarisé. Encore ne faut-il pas aller jusqu'à croire que, parce que nous avons choisi ce genre d'occupation, cela suffise à nous mettre en dehors et au-dessus du reste de l'humanité. M. de Goncourt en fut toujours convaincu. — Veut-on savoir par quoi il se distingue de beaucoup de ses confrères qui ne furent ni moins probes ni moins désintéressés que lui? c'est par l'étalement qu'il a fait de l'estime où il était de lui-même. Il a pontifié son désintéressement d'une façon tout à fait particulière. Il était d'un pédantisme insupportable.

Le culte des lettres est une belle chose; à condition toutefois que ceux qui s'y consacrent soient satisfaits par la jouissance qu'ils trouvent à en célébrer les rites. Cette jouissance d'écrire, d'exprimer des idées, de traduire des sentimens, de créer des êtres et de vivre avec eux par l'imagination, M. de Goncourt ne l'a pas éprouvée. Il n'a connu que le mal d'écrire, les lassitudes, les désespoirs, les hontes de soi et de son impuissance, la torture de creuser dans une cervelle qui sonne creux.

Pour se dédommager de cette fatigue et de cet ennui, il a fait appel au succès, il a crié vers lui, soupiré, aspiré, haleté vers lui. Je ne suis nullement d'avis qu'il faille demander à l'artiste d'être indifférent au succès de son œuvre : il en a besoin au contraire, comme du meilleur des encouragemens et du plus efficace des excitans. Le droit au succès est une conséquence du droit au travail. Mais il s'agit de savoir quelle est la qualité de ce succès. Voilà justement ce qui nous a toujours empêchés d'être touchés par les lamentations de M. de Goncourt et sensibles à la réelle souffrance qu'elles trahissaient : tout en faisant profession de n'écrire que pour les délicats et de ne se soucier que du suffrage de quelques-uns, il désirait la banale notoriété, enviant les gros tirages de ses confrères et la publicité tapageuse organisée autour des choses et des gens de théâtre. Il se qualifiait pompeusement d'être un « forçat de la gloire. » Il avait tout bonnement soif de réclame.

Le souci de l'art a une incontestable noblesse, à condition toutefois qu'il nous affranchisse des autres soucis, qu'il nous divertisse des préoccupations personnelles, qu'il délivre, qu'il élève, qu'il élargisse notre âme. Personne n'a été plus occupé de soi que ne l'était M. de Goncourt. Il a ajouté à l'histoire de la vanité artistique un chapitre inédit. Il a reculé les bornes de l'infatuation. Nul n'avait encore poussé aussi loin le contentement de soi-même, pris autant de plaisir à se contempler, mis autant d'indiscrétion à se raconter. Persuadé que rien de ce qui le touche ne saurait nous être indifférent, il nous met dans la confiance de ses plus intimes démarches, de ses indigestions comme de ses cauchemars, des misères de ses lendemains d'amour comme des conditions dans lesquelles il se déniaisa. Susceptible et jaloux, il est malheureux pour tous les éloges qu'on ne lui décerne pas, mais surtout il souffre de ceux qu'on accorde à d'autres. Le bien qu'il a dit de lui-même n'a d'égal que le mal qu'il a dit de ses confrères. Tous ceux dont il a parlé, ç'a été en fin de compte pour les desservir. Il a pratiqué l'éreintement, avec continuité et sûreté, à la manière d'une fonction instinctive et naturelle. Il débinait, débinait, débinait. A peine a-t-il fait exception pour quelques-uns qui lui composaient un cénacle. Homme de coterie, il ne s'est élevé si fièrement contre on ne sait quel art prétendu officiel, qu'afin de reconstituer à son profit une intolérance plus étroite. C'est pourquoi, on aura beau accumuler les panégyriques, on n'arrivera pas à nous donner le change. La vérité, qui éclate avec trop d'évidence, est que M. de Goncourt eut, à un degré éminent, l'esprit mesquin et le caractère médiocre. On le citera comme le type de l'homme de lettres ; mais ce sera après avoir donné de l'homme de lettres une définition congruente.

Aussi bien c'est l'œuvre qui importe. Elle est intéressante, et nous sommes bien éloignés d'en méconnaître ni la valeur ni l'importance.

Seulement, pour l'apprécier en pleine impartialité et dans les conditions les plus favorables, il est nécessaire d'écarter d'abord la partie qui revient à M. Edmond de Goncourt lui seul, les *Fille Élixa*, les *Faustin*, les *Chérie*, ce fatras où l'on ne sait si c'est la prétention qui domine ou la lourdeur, et par lequel le survivant des deux frères, fouetté du désir de continuer à occuper la scène et tremblant de se laisser dépasser par la mode, faussait chaque jour un peu plus le caractère de l'œuvre commune. Il est bien vrai que cela nous ramène assez loin en arrière, nous rejette de l'actualité dans l'histoire et dans un passé qui semble déjà fort ancien. Mais c'est à ce prix que l'œuvre reprend sa véritable signification ; on en retrouve le charme un peu frêle et inquiétant ; on y aperçoit des coins curieux et de jolis détails ; on en mesure l'influence qui a été grande.

Il est instructif de voir avec quelles dispositions et après quelle préparation ils ont abordé le métier d'écrivain. Deux traits sont caractéristiques de leur esprit. Ce sont des curieux. Ils aiment à connaître le détail des choses, à découvrir les particularités ignorées, à retrouver des fragmens oubliés de la vie d'autrefois. Ils éprouvent ces joies qu'ont les travailleurs de bibliothèques et les fureteurs d'archives, à faire la chasse à l'inédit, à manier des livres rares, à feuilleter de vieilles collections de journaux d'où s'envole à mesure une poussière d'histoire et se lève l'ombre du passé. Et ce sont des amateurs d'art. Même ils sont un peu artistes, ont quelque pratique du métier et connaissance des procédés, s'étant amusés à peindre et à graver à l'eau-forte. Par cette double disposition de leur esprit, ils sont bien dans le courant de l'époque où ils ont commencé à écrire. C'était, aux environs de 1850, le temps où l'on se prenait de goût en France pour l'érudition et ses petits faits. Et c'était le temps aussi où l'on s'efforçait d'imposer à la littérature l'idéal des arts plastiques. D'ailleurs il y a chez les Goncourt dans leur tournure d'esprit, dans leurs tendances, dans leur goût, je ne sais quoi de mince en même temps que de baroque, tout à la fois de compliqué et d'étriqué. Tout est petit chez eux, et tout ce qu'ils touchent ils le rapetissent. L'histoire, telle qu'ils la comprennent, est l'histoire anecdotique, romanesque et suspecte, celle des anas, des chansonniers et des mémoires secrets. Un détail, piquant, polisson, revêt aussitôt à leurs yeux les couleurs de la vérité. Le pittoresque est la règle de leur critique. L'odeur d'alcôve est pour eux le parfum lui-même de l'histoire. « Un temps, disent-ils, dont on n'a pas un échantillon de robe et un menu de diner, l'histoire ne le voit pas vivre. » Précisément ils savent de l'histoire ce qu'en peut savoir un couturier, un maître d'hôtel, un valet de chambre. En art, ce qu'ils aiment, c'est le joli, c'est le contourné, c'est l'exotique. Ils raffolent de l'art de ce xviii^e siècle, qui est leur véritable patrie intel-

lectuelle, époque d'élection et de regret, où les ramenait sans cesse une tendresse qui ressemblait à une nostalgie. Ce qu'il y a dans cet art d'élégant et de coquet, de mièvre et de tourmenté, surtout ce qu'il y a de factice et le parti pris d'ignorer ou de contrarier la nature, cela les enchante. Ils sont portés par des raisons analogues vers l'art japonais et goûtent vivement ce qu'il y a en lui de chinois.

Hommes de bibliothèque et de musée par leur constitution intellectuelle, ils doivent leur sensibilité particulière à leur tempérament nerveux. Ce sont, pour préciser, non pas des nerveux sanguins, mais des nerveux lymphatiques. Cette différence leur paraissait essentielle, pour peu qu'on voulût apporter quelque exactitude dans l'analyse de leur talent. Ces dispositions primitives d'un tempérament nerveux, ils les ont développées par une hygiène savamment absurde. Ils les ont exaspérées, jusqu'à la maladie des nerfs, jusqu'au point où les nerfs sont mis à vif dans une sorte d'écorché moral. Eux aussi ils ont cultivé leur hystérie. Ils s'en montrent justement fiers, attendu qu'ils partent de ce principe, l'un des articles de foi du *credo* romantique, que la maladie est supérieure à la santé. Ils ne cessent de constater et d'admirer en eux les heureux effets du détraquement de l'organisme et de ce déséquilibre où ils sont enfin parvenus. « La maladie sensibilise l'homme pour l'observation comme une plaque de photographie... En littérature, des délicatesses sont atteintes par des nerveux lymphatiques que n'atteindront jamais les nerveux sanguins... Notre talent! Qui sait? C'est peut-être l'alliance d'une maladie de cœur et d'une maladie de foie... Les premiers nous avons été les écrivains des nerfs. » De là procède aussi la teinte spéciale de leur mélancolie. Elle ne vient pas chez eux, comme chez les philosophes, d'une étude raisonnée des conditions de l'existence; elle n'est pas davantage, comme chez les poètes, la langueur des rêves inassouvis. Cette tristesse, sans générosité et sans grâce, se rapproche plutôt de la vulgaire mauvaise humeur et se peint par des façons de s'exprimer triviales: « Je vomis mes contemporains... Je juge qu'il n'y a pas une chose ou une cause qui vaille un coup de pied dans le c... au moins dans le mien. » Ce sont là beaucoup moins les cris de détresse d'une âme ulcérée que des rancœurs de malades et qu'une hypocondrie de névropathes.

Un des aspects les plus curieux que nous offre l'organisation de ces artistes subtils, c'est le manque absolu d'intelligence. Si l'on nous demande en quel sens nous l'entendons, au lieu des commentaires qui souvent embrouillent les questions, nous répondrons en citant quelques « pensées », cueillies plutôt que choisies parmi celles qui foisonnent sur leurs albums: « C'est après dîner que l'homme a le plus d'idées. L'estomac rempli semble dégager la pensée, comme ces plantes qui suent instantanément par leurs feuilles l'eau dont on a arrosé leur

terreau... Je me figure un Dieu en photographie et qui aura des lunettes... La peur m'était venue qu'il n'y eût pour peupler les siècles qu'un certain nombre fixe d'âmes défilant et repassant de monde en monde, comme les soldats de l'armée du cirque, de coulisse en coulisse... Un homme qui a dans le visage quelques traits de don Quichotte a quelque chose de sa noblesse d'âme... Tout être, homme ou femme, qui aime le poisson a des goûts délicats... La religion est une 'partie du sexe de la femme... Le monde finira le jour où les jeunes filles ne riront plus des plaisanteries scatologiques... Été hier au bal masqué. Voici une chose grave, plus grave qu'on ne croit : le plaisir est mort... A-t-on jamais songé à l'être moral que doit faire le fils d'un restaurant, conçu aussitôt après que son père a donné l'ordre aux garçons d'ajouter le numéro du cabinet à l'addition des soupers de la nuit?... Le remords d'un crime, ne le supposez-vous pas abominable chez un portier ? La nuit, sa conscience doit se réveiller à chaque coup de cordon ! » Il y en a beaucoup dans ce genre, et on irait les citant par centaines, si on ne se souvenait qu'il faut se modérer dans le plaisir. Grands admirateurs de La Bruyère, les Goncourt ont désespéré de l'égaliser et n'ont pas voulu l'imiter. Ils se sont rejetés sur Chamfort, plus voisin d'eux, plus atrabilaire et qui avait plus de goût pour le paradoxe. On n'a guère remarqué cette ambition qu'ils eurent d'être de petits Chamfort. Pourtant il n'est pas d'un médiocre intérêt de noter quelles réflexions leur inspirait le train du monde, quelles questions sollicitaient leur inquiétude et sous quelle forme leur apparaissait le problème de l'avenir.

Ils sont pareillement dénués de toute imagination, de toutes les sortes et de tous les degrés de l'imagination. Ils n'inventent pas. La maigre affabulation de leurs livres, encore la doivent-ils à un récit qu'on leur a fait, à un épisode dont ils ont été les témoins. Ils ne se souviennent pas et ne laissent pas au temps le soin de transformer les données immédiates de la sensation. Ils ne mettent rien d'eux-mêmes dans les impressions qu'ils reçoivent de l'extérieur. Ils le savent, et non seulement ils l'avouent, mais ils s'en vantent. Car, ne sont-ce pas là précisément les conditions qui font l'observateur ? En fait les Goncourt étaient remarquablement doués pour l'observation, non certes pour celle qui pénètre jusqu'à l'intimité des choses et au cœur des êtres, mais pour cette observation superficielle qui enregistre avec fidélité les apparences et opère à l'extérieur. Seulement, par une particularité inouïe et par une bizarrerie de procédés dont personne ne s'était encore avisé, ces observateurs eurent soin de se fermer tout horizon et de se retrancher tout objet d'étude. Ils ne se mêlent pas à la vie de leurs semblables. Ils méprisent leur époque, ce qui est le plus sûr moyen pour n'être pas tentés de la connaître. Affaires politiques,

religieuses, questions sociales, ils y sont aussi étrangers que s'ils colonisaient dans une île déserte. L'idée de famille n'évoque à leur esprit que la corvée de quelques visites de jour de l'an. Ils n'aperçoivent l'amitié qu'à travers les relations littéraires: autant vaut dire qu'ils la nient. Ils ignorent l'amour, à un point qui est vraiment surprenant. Le plaisir leur laisse après lui de telles nausées qu'ils se hâtent d'en écarter l'image. Rien de ce qui a coutume d'émouvoir nos cœurs ne trouve d'écho chez eux, et on pourrait presque dire que tout ce qui est humain leur est étranger. Pendant des semaines ils ne sont rattachés au monde que par un diner en ville, une visite chez l'éditeur, une tournée chez le marchand d'estampes. L'âme professionnelle de quelques confrères et leur âme, tel a été l'unique champ de leur observation. Cela fait comprendre qu'ils aient rapporté une moisson si indigente.

On voit maintenant ce qu'ils ont pu mettre dans leur œuvre. En dépit de l'apparente complexité et du fouillis extérieur, cette œuvre qui va de l'histoire au roman, et d'une monographie artistique à des mémoires personnels, est d'une véritable unité; et quels qu'en puissent être d'ailleurs les sujets, les mêmes procédés y sont appliqués avec une régularité toute voisine de la monotonie. Leur caractère des romanciers est déjà tout entier, avec ses qualités et ses défauts, dans les meilleurs de leurs livres d'histoire: *Histoire de la société française pendant la Révolution et sous le Directoire, la Femme au XVIII^e siècle*. Il y a dans ces livres trop de racontars, trop de détails frivoles et de développemens oiseux, mais les renseignemens nouveaux, les traits significatifs d'une époque y abondent. Les auteurs ont dépouillé consciencieusement leurs trente mille brochures et leurs deux mille journaux. Ils ont été de bons preneurs de notes et ont fait de ces notes des liasses importantes. Comment se fait-il qu'en parcourant ces tableaux composés avec méthode, on n'éprouve pas cette émotion, ce frisson très particulier que cause le contact avec la réalité? Les matériaux ont été bien mis en ordre, mais ce n'est encore qu'une réunion de matériaux et de bouts de journaux. Le sentiment de l'ensemble ne se dégage pas. L'impression dernière fait défaut. Il semble que le magicien ait oublié le mot qui ressuscite. Cette histoire n'arrive pas à reprendre vie, elle ne retrouve pas son âme, et le passé enseveli dans ces reliques vainement exhumées y reste quand même un passé mort.

Ce sont justement les mêmes remarques qu'il faudrait faire à propos des romans. Ils sont, à tout prendre, parmi les plus intéressans qui aient été écrits dans la seconde moitié de ce siècle. Il y a bien des traits de vérité dans *Charles Demailly* et dans *Manette Salomon*, une tonalité très harmonieuse et de jolis effets de blanc sur blanc dans *Sœur Philomène*, un effort parfois vigoureux dans *Germinie Lacerteux*,

une étude vraiment neuve dans *Renée Mauperin*. Les auteurs y ont mis, avec autant d'exactitude qu'il leur a été possible, le portrait des gens qu'ils ont connus, les mots qu'ils ont entendus, les anecdotes qu'ils ont recueillies. Ils ont étudié avec une louable patience le décor où ils ont placé leurs personnages. Mais ils n'ont pas su pénétrer par un effort d'intelligence jusqu'au fond même de l'être, là où se trouve la clé de l'énigme. Ils n'ont pas su recréer chaque individu par l'imagination et lui faire prendre figure. Ils n'ont pas su davantage créer un milieu, un enchaînement de circonstances et faire baigner l'ensemble dans une atmosphère générale. Au lieu de se fondre dans le tout, de s'amalgamer et de s'assimiler, les élémens sont restés isolés et à l'état brut, comme si on avait négligé de les travailler. Au lieu d'être emporté d'un même mouvement jusqu'à la fin, le livre semble mourir au bas de chaque page. Au lieu d'un livre ce n'est qu'une succession de chapitres, dans chaque chapitre un chapelet de phrases, dans chaque phrase une enfilade de mots sertis comme autant de perles. Ce qui n'est pas venu, c'est le souffle créateur qui, se répandant à travers toutes les parties et comme à travers les membres d'une œuvre d'art, les rassemble en un tout organique, dans l'unité fermée de l'être vivant.

Incapables, par suite de leur manque d'idées, de composer un ensemble, les Goncourt ne réussissent que dans le morceau détaché. Chez eux les préparations et les dessous valent mieux que le tableau. Aussi entre tous leurs ouvrages celui qui me semble de beaucoup supérieur aux autres, et le seul où ils aient complètement réalisé leurs intentions, c'est le *Journal*. On n'en dit pas assez de bien. On ne dit pas assez que c'est la lecture la plus délicieuse, la plus irritante, la mieux faite pour nous prendre par ces côtés médiocres qui sont en nous tous, la badauderie qui nous fait ouvrir l'oreille à tous les commérages, le snobisme qui nous rend curieux de l'intimité des personnes en vue, la malignité qui s'amuse à surprendre dans des postures ridicules ou vulgaires des hommes dont nous subissons avec peine et comme à regret le prestige. Dans ces pages qu'ils ont eu la patience de rédiger chaque soir, ils ont trouvé l'emploi de leurs facultés les plus précieuses, le talent d'enlever une silhouette, de fixer une impression fugitive, une notation brève. Le décousu lui-même, étant une loi du genre, y devient un mérite et s'appelle la variété. C'est dans un amusant fouillis, un portrait, puis une description d'intérieur, un paysage, un aphorisme d'esthétique, une niaiserie, une note d'art, un fait divers, et partout répandu cet étalage du moi dont la candeur finit par désarmer, et partout appliqué cet art de la médisance dont je ne sais s'il avait été jamais porté à une telle perfection. Voici Théophile Gautier, « face lourde, les traits tombés dans l'empâtement des lignes, une lassitude de la

face, un sommeil de la physionomie, avec comme les intermittences de la compréhension d'un sourd : « Moi, le matin, ce qui m'éveille, c'est que je rêve que j'ai faim. Je vois des viandes rouges, des grandes tables avec des nourritures, des festins de Gamache : la viande me lève »... Sainte-Beuve en vieux de Paul de Kock, se faisant des pendans d'oreilles avec des bouquets de cerises... Flaubert dansant l'*Idiot des salons* en face de Gautier qui danse le *Pas du créancier*... Victor Hugo en faux bonhomme : « Moi, il n'y a plus qu'une chose qui m'intéresse, c'est de jouer avec mes petits-enfans. »... Et voici le cabinet de travail d'un écrivain, l'atelier d'un artiste, l'intérieur d'un comédien, la description d'une première représentation, d'un bal de l'Opéra, d'un bal de barrière, un paysage des fortifications, un réveil de Paris dans la brume, une silhouette de femme en toilette de bal, une encolure de provincial, une conversation chez Magny, chez Brébant, chez la Païva, chez M^{me} la princesse Mathilde, des boutades qui se trouvent être des remarques justes : « Pour arriver il faut enterrer deux générations, celle de ses professeurs et celle de ses amis de collège, la génération qui vous a précédé et la vôtre... Un livre n'est jamais un chef-d'œuvre, il le devient... » Et encore, des physionomies d'écrivains : Tourguénéff, Dumas, Sardou, une réception académique, une séance de cour d'assises, une salle d'hôpital, et des retours sur soi-même, et des confidences d'amis livrées au public, et les renseignemens les plus abondans sur tous les membres de la famille Daudet, sur le ménage Charpentier, sur le ménage Rodenbach, sur le ménage Zola. On ne s'ennuie pas une minute, et si spécial que soit l'intérêt qui se dégage de ce recueil, je ne sais s'il sera tout à fait évanoui pour la postérité. On s'est un peu trop hâté de dire qu'il ne resterait rien de l'œuvre des Goncourt. Nous lisons encore avec plaisir les *Mémoires* de Marmontel. Le *Journal* fait songer aux *Mémoires* d'un Marmontel acrimonieux.

C'est par leur influence surtout que les Goncourt appartiennent à l'histoire de la littérature. Elle a été profonde, et on peut le regretter, on ne saurait du moins le contester. Ont-ils inventé le naturalisme? C'est une paternité que se disputent plusieurs pères. Il faut les laisser se battre ou s'accorder, ce qui n'importe guère, en se contentant de leur rappeler la date où parut *Madame Bovary*. Il reste que quelques-uns des dogmes les plus fermement établis dans l'école, ont d'abord germé dans la cervelle des Goncourt. Ce sont eux qui ont enseigné aux romanciers à collectionner les « documens », c'est-à-dire à remplacer la fleur vivante de l'observation par l'échantillon desséché que le botaniste conserve dans son herbier. Ce sont eux qui leur ont enseigné à faire fi de l'imagination et à se recommander de l'autorité de la science. Ce sont eux qui ont donné l'exemple de se passer de l'étude morale et de croire que les constatations de la médecine et de la physiologie ne

laissent plus après elles de mystère. Ce sont eux qui élevant leur impuissance en théorie ont banni du roman l'art du récit et fait un mérite de l'absence de la composition. Enfin si le réalisme chez nous a dévié de sa voie, et si nous n'en avons eu en ces derniers temps que la plus désobligeante contrefaçon, ils l'ont contribué pour leur forte part à en fausser l'idée. Le réalisme est par définition une littérature de vérité générale et d'humanité moyenne. Ils n'ont peint que des types d'exception, des hommes de lettres et des peintres pareillement névrosés, une femme de théâtre, un modèle, une bonne hystérique, une religieuse, une dévote extatiques, une jeune fille qui est déjà une « agitée ». Ils n'ont mis en scène que des malades. Ils n'ont étudié que des « cas ». Ce qui leur a fait le plus cruellement défaut c'est la sympathie. Ils ont envisagé la grande confraternité humaine avec la sécheresse de cœur de célibataires égoïstes. Ils ont jeté sur la société de leur temps le regard méprisant d'artistes égarés dans une cohue de bourgeois. Ils ont été amenés à signaler les mœurs populaires comme matière d'art, non par un sentiment de charité et de pitié, mais parce que cela les amusait de pencher leur curiosité de littérateurs bien nés sur un monde quasiment exotique et sur des phénomènes ignobles.

Leur style a été leur principal moyen d'action sur la littérature de ce temps. La fameuse « écriture artiste » a son origine dans les théories du style plastique et continue en l'aggravant l'erreur de Flaubert, de Gautier, de Saint-Victor. « De la forme naît l'idée », avait dit un jour le bon Flaubert, et Gautier complétant la formule déclarait « qu'à l'idée de la forme il faut ajouter la forme de l'idée. » C'est sur ce texte qu'ont travaillé les Goncourt. Mais le style de l'auteur d'*Émaux et Camées* avait son unité, étant uniformément matériel et concret. Les Goncourt ne se contentent pas de « ces grosses colorations... et ils cherchent dans la peinture des choses matérielles à les spiritualiser par des « détails moraux. » Remplacez dans cette phrase l'expression : « détails moraux », qui ne veut rien dire, par celle de « termes abstraits ». En voici des exemples : « Sur le siège, le dos du cocher était étonné d'entendre pleurer si fort... Ces lieux champêtres où vont se vautrer les dimanches des grands faubourgs... Ses ivresses mêmes, ses torpeurs saoules, elle les dressa à se réveiller au pas de sa maîtresse... Elle regardait dormir la grâce de son enfant... Elle prit des allumettes de papier rose tournées par la distraction de ses doigts... etc. » Flaubert et Gautier avaient une bonne syntaxe. Les Goncourt la brisent impitoyablement. Ils suppriment les mots qui servent à marquer le lien logique de la pensée; ils ne gardent que ceux qui traduisent une sensation, le mot qui fait image, l'épithète rare, l'épithète peinte en rouge, en bleu, en vert. Ajoutez dans ce style singulièrement composite les pointes et les jeux de mots. M. de Goncourt avoue qu'ils

subirent d'abord l'influence de Jules Janin. Il fut leur premier parrain en littérature. Ils firent des emprunts à ce roi du coq-à-l'âne. — Telle est cette écriture artiste qui a fait fortune, et dont les Goncourt ont enseigné à deux générations de naturalistes et de décadens le jargon bariolé, chatoyant, papillotant. Il serait aisé d'en signaler les traces chez tels écrivains d'aujourd'hui, choisis entre les plus distingués, et que nous aimerions beaucoup à citer ; mais ils sont trop. Les Goncourt ont été surtout des professeurs de pathos.

Si l'on voulait préciser la part qui revient aux Goncourt dans le mouvement littéraire contemporain, et donner en même temps l'explication de l'influence qu'ils ont eue, très supérieure au mérite de leur œuvre, il serait aisé de l'indiquer d'un mot. Ce qu'ils personnifient c'est une nouvelle invasion de la préciosité. On répète volontiers que le génie français est fait de lumière, de bon sens, de goût, de mesure ; mais il faut se hâter d'ajouter que l'histoire même de notre littérature et de notre langue est celle des efforts de ce pur génie dans sa lutte contre l'esprit précieux toujours renaissant. Ni Molière ni Voltaire, ces deux ennemis personnels de MM. de Goncourt, n'en ont triomphé. Il n'a cessé de réparer ses échecs et de reparaître sous des formes nouvelles. Le gongourtisme n'est que l'antique préciosité mise à la mode de 1860. Gongora, Vincent Voiture, le cavalier Marin, le marquis de Mascarille, Théophile et Quinault, le Fontenelle et le Montesquieu des débuts, le Marivaux des mauvais jours, et encore les Lancret, les Boucher, les Clodion, telle est la famille d'esprits où est marquée la place de MM. de Goncourt, petits-maitres du roman contemporain, talons rouges du naturalisme, écrivains artistes qui ont laissé des descriptions en marqueterie, des livres laqués et vernissés au vernis-Martin, écouteurs aux portes qui ont passé des commérages de l'histoire aux potins de la vie contemporaine, collectionneurs doucement maniaques pour qui l'occupation d'écrire et aussi bien la littérature a été cela même : une manie.

RENÉ DOUMIC.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 août.

Les affaires de Crète absorbent en ce moment toute l'attention. Elles ont traversé les phases les plus diverses depuis trois mois, et les journaux ont annoncé tantôt que l'horizon s'obscurcissait du côté de l'Orient, tantôt qu'il s'éclaircissait, puis qu'il s'obscurcissait encore, sans qu'il soit possible de dégager la loi à laquelle ces évolutions ont obéi. Jamais l'empirisme politique n'a paru plus complètement maître de la situation. Il ne semble pas que, dès le début, ce qu'on appelle l'Europe, c'est-à-dire les six grandes puissances qui, en dehors de la Turquie trop directement intéressée dans la question, forment la presque totalité de l'action politique dans l'ancien continent ; il ne semble pas, disons-nous, que l'Europe ait eu une conception très nette des difficultés qui se présentaient à elle, ni des moyens de les résoudre. Le fait est qu'elle ne les a pas résolues jusqu'ici, et que la situation est devenue de jour en jour plus difficile : elle présente en ce moment le maximum de confusion.

Vers la fin du mois de mai, la nouvelle s'est répandue que des complications très sérieuses s'étaient produites en Crète. On parlait de rixes entre les musulmans et les chrétiens. Depuis plusieurs mois déjà des comités révolutionnaires s'étaient formés en Crète, et ils étaient entrés en relation avec d'autres comités réunis à l'étranger, soit en Grèce, soit ailleurs. L'affaire était préparée de très longue main. La cause principale de l'insurrection était, il faut bien le dire, le mauvais gouvernement de la Porte ottomane, et ce n'est pas seulement en Crète que ce mal, en quelque sorte endémique, a produit ses conséquences naturelles. On n'a pas oublié les préoccupations que les affaires d'Arménie ont causées à l'Europe l'année dernière. Sans doute l'influence étrangère, s'exerçant par des comités irresponsables, a été pour beaucoup dans les soulèvements qui ont eu lieu ; mais il est incontestable que la Porte n'avait pas tenu ses promesses, qu'elle avait

laissé sans exécution les engagements pris par elle au Congrès de Berlin, et qu'il en était résulté une situation de plus en plus tendue, toujours à la veille de produire un éclat. On sait ce qui est arrivé. Nous ne reviendrons pas sur une histoire douloureuse, qui est d'hier. Le tort de certaines puissances est d'avoir encouragé les Arméniens dans leur rébellion, alors qu'elles n'avaient ni le moyen, ni même la volonté de les soutenir jusqu'au bout; mais le tort de la Porte est d'avoir cru que la force suffisait pour rétablir un ordre durable, et que l'insurrection pouvait être complètement étouffée dans le sang. L'histoire montre, au contraire, que le sang est un engrais pour les insurrections futures. L'emploi de la force est sans doute nécessaire, inévitable, en présence de revendications qui s'expriment elles-mêmes par la violence, mais il est insuffisant et ne produit que des résultats provisoires si, parmi les revendications avec lesquelles on s'est trouvé aux prises, une politique avisée ne sait pas distinguer les griefs légitimes et ne s'applique pas à les satisfaire. On a cru à Constantinople que tout était fini après les massacres de l'année dernière; la question restait tout entière. Elle devait se poser de nouveau en Arménie même, et par une répercussion rapide atteindre d'autres parties de l'empire ottoman. L'insurrection de Crète n'est qu'un incident d'une lutte beaucoup plus générale. Le même mal apparaît avec des caractères semblables, bien qu'avec les degrés d'intensité les plus divers, en Anatolie, en Syrie, en Macédoine, et, si on en croit les dernières nouvelles, la situation en Arabie ne serait pas de nature à inspirer non plus une pleine confiance. Là aussi des intrigues sont nouées, et personne ne serait surpris si on apprenait du jour au lendemain qu'elles ont fait naître un péril nouveau. Le malaise règne partout. Il y a, non seulement une origine commune à toutes les explosions qui se produisent, mais encore une entente, un concert préétabli entre ceux qui les attisent et les provoquent. Une même conspiration s'étend sur tout l'empire. On y prête inconsciemment la main à Constantinople en ne remontant pas des effets à la cause. On écrase une insurrection ici ou là, mais on n'en détruit pas le germe qui se reproduit ailleurs. Il est heureux pour la Porte elle-même qu'elle ne puisse pas appliquer en Crète, en pleine Méditerranée et en quelque sorte dans la banlieue de l'Europe, les procédés d'extermination qu'elle a employés naguère en Arménie: elle révolterait l'humanité sans s'assurer une sécurité durable. Qu'elle fasse preuve d'énergie, de fermeté, d'autorité, soit! mais à la condition de ne pas s'en tenir là: il y a aussi des concessions à consentir, des réformes à opérer. L'empire ottoman n'en est pas sans doute à subir sa première secousse. La tempête a déjà sévi sur lui avec plus de rage qu'aujourd'hui. Il s'est sauvé en faisant quelques réformes et en en promettant d'autres. Il se

sauvera peut-être encore une fois en exécutant les réformes promises. C'est le meilleur conseil que ses amis puissent lui donner.

Ceci dit, il serait injuste de ne pas reconnaître que le sultan Abdul-Hamid a paru, dans plus d'une circonstance, se rendre parfaitement compte des nécessités de la situation. On l'a souvent attaqué, et même maltraité dans des discours publics. La vérité est qu'avec ses défauts et ses qualités, il est en somme un des souverains les plus sérieux, les plus appliqués, les plus consciencieux que la Turquie ait eus depuis longtemps. Sans doute, il n'a pas encore fait tout ce qu'il est permis d'attendre encore de lui ; mais on lui a tenu médiocrement compte de ce qu'il avait déjà fait, et on lui a demandé quelquefois plus qu'il ne pouvait faire. L'Europe, dans les revendications qu'elle lui adresse, a une tendance à faire abstraction des résistances qu'oppose à l'esprit de réformes le vieil élément ottoman. Cette tendance est naturelle de sa part, mais il est naturel aussi que le sultan cède dans une certaine mesure à la tendance contraire. On oublie trop qu'il n'est pas seulement un souverain temporel, mais encore un chef religieux, et beaucoup de choses qui nous paraissent négligeables ont pour lui une importance à laquelle il n'a pas toujours la possibilité de se soustraire. L'évolution, en Orient, obéit à des lois particulières. L'Europe a raison de poursuivre et de presser le sultan jusqu'au bout de ses résistances ; mais elle manquerait de cette intelligence historique et psychologique qui s'est si heureusement développée en cette fin de siècle, si elle ne comprenait pas ces résistances, et on a dit que comprendre c'était excuser. Il y a, il doit y avoir un mouvement alternatif d'action et de réaction de l'Occident sur l'Orient et de l'Orient sur l'Occident, et c'est finalement le premier qui est appelé à vaincre ; mais l'un est aussi légitime que l'autre. La politique atteint rarement du premier coup des résultats complets : si elle les atteint trop vite, le plus souvent ils ne sont pas durables.

Nous avons dit que le sultan était entré dans la voie des concessions, bien qu'il ne l'ait pas encore parcourue tout entière. Dès les premiers jours, en effet, les insurgés crétois ont résumé en quatre points leurs principales revendications. Cela leur a été d'autant plus facile qu'ils se sont constitués tout de suite à l'état de gouvernement, ou, si l'on veut, de contre-gouvernement : c'est ce qu'on appelle l'Épitropie des réformes, car le vocabulaire ici est tout antique, et lorsqu'on suit les phases que les événemens traversent, on se croit toujours dans le jardin des racines grecques. Le comité qui, pendant l'hiver et le printemps derniers, a préparé l'insurrection, en a dès le premier jour pris la tête, et, au milieu d'événemens militaires si confus qu'il faut renoncer à les démêler, il est resté maître d'une partie de l'île, notamment du district de l'Apokorona. C'est de là qu'il dicte ses volontés.

Il aurait peut-être trouvé assez difficilement à les faire parvenir à qui de droit, si les consuls des puissances à la Canée ne s'étaient pas chargés de les transmettre. On ne saurait trop reconnaître les services qu'a rendus, dans toute cette affaire, le corps consulaire européen. Il a véritablement servi de tampon entre les insurgés et les représentants, militaires ou civils, du gouvernement ottoman. Il a donné aux uns et aux autres des conseils toujours sages, qui n'ont malheureusement pas été toujours suivis, mais qui l'ont été quelquefois, et c'est à lui qu'on doit d'avoir empêché le conflit, quelque grave qu'il ait été et qu'il soit encore, d'être devenu dès le premier moment irréductible. Les insurgés, mis en demeure de faire connaître leurs revendications, ont demandé la nomination d'un gouverneur chrétien, la réunion de l'Assemblée générale, la remise en vigueur du pacte d'Halepa, enfin une amnistie générale. Ces quatre points constituaient alors tout leur programme : il semblait que, dès le jour où on les leur aurait accordés, tout serait fini. La Grèce qui, dès le premier moment, avait pris en main officieusement la cause des chrétiens crétois, agissait auprès des puissances pour obtenir leur concours à Constantinople, en vue d'amener la Porte à consentir aux quatre points. L'Europe, sans se faire illusion sur les difficultés de sa tâche, n'a pas hésité à l'entreprendre, et ses ambassadeurs ont reçu des instructions en conséquence. En dehors des considérations politiques qui devaient déterminer l'attitude des puissances, l'humanité leur conseillait d'agir avec promptitude et énergie. Le sang coulait à flots sur divers points de la Crète. Le gouverneur de l'île, qui était à la fois le commandant en chef de toutes les forces militaires, Abdullah-Pacha, se montrait inflexible dans la répression ; mais sa vigueur se dépensait en pure perte. On rejetait sur sa tête l'odieux de tout le sang répandu inutilement. Chaque jour apportait la nouvelle de massacres nouveaux. Tantôt, suivant le hasard des rencontres à travers la campagne ou des surprises qui mettaient une ville à la merci d'une bande armée, c'étaient les musulmans qui massacraient les chrétiens, et tantôt les chrétiens qui massacraient les musulmans. En même temps, on apprenait que l'Arménie, si cruellement éprouvée quelques mois auparavant, retrouvait encore des forces pour des insurrections nouvelles. Le mal gagnait le Hauran, où les Druses attaquaient les garnisons turques. Il était temps d'aviser : les puissances l'ont compris et l'ont fait comprendre au sultan.

Celui-ci a cédé sur toute la ligne : il a accordé les quatre points. Le retour à la convention d'Halepa allait en quelque sorte de soi : la Porte avait commis une faute grave en n'exécutant pas cette convention avec fidélité. La convention d'Halepa, — Halepa est un faubourg de la Canée, — porte la date de 1878. Elle a été conclue par

Ghazi Mouktar-Pacha, conformément au traité de Berlin dont l'article 23, premier paragraphe, est ainsi conçu : « La Sublime Porte s'engage à appliquer scrupuleusement dans l'île de Crète le règlement organique de 1868, en y apportant les modifications qui seraient jugées équitables. » Les termes de cet article étaient, comme on le voit, assez vagues ; ils ne semblaient pas engager à grand'chose le gouvernement ottoman ; toutefois celui-ci a cru devoir donner une satisfaction au moins apparente à l'opinion crétoise, et il s'est empressé de concéder, sous forme de firman, la convention d'Halepa. On a dit à tort qu'elle obligeait le gouvernement impérial à nommer en Crète un gouverneur chrétien ; cela n'est pas exact. La convention, après avoir simplement confirmé le statut organique de 1868, tant en ce qui concerne la nomination du gouverneur qu'en ce qui concerne l'élection de l'Assemblée générale et la durée de ses sessions, s'exprime comme il suit : « Si, dans la suite, il y avait à faire des modifications de nature à suppléer à l'insuffisance des réglemens en vigueur et réclamés par les besoins d'un intérêt purement local, l'Assemblée générale aura le droit de soumettre à l'approbation de la Sublime Porte les modifications qu'elle aura arrêtées à la majorité des deux tiers des voix. » La convention entre ensuite dans des détails assez compliqués sur l'administration politique, judiciaire, policière même de l'île, et plus particulièrement sur son administration financière ; mais ce qu'il importe surtout de retenir, c'est que l'Assemblée générale avait le droit d'exprimer des vœux et de les soumettre à la Porte. Si l'assemblée avait fonctionné normalement, si elle avait pu émettre des vœux au fur et à mesure que le besoin de réformes se serait fait sentir, si enfin la Porte avait tenu compte des désirs qui lui auraient été notifiés sous une forme légale, peut-être le jeu régulier de cette soupape de sûreté aurait-il empêché de se produire les explosions révolutionnaires. Mais il n'en a rien été. La convention d'Halepa est restée lettre morte. Depuis de nombreuses années déjà, l'assemblée générale ne s'est pas réunie, et on n'a même pas renouvelé par des élections les pouvoirs de ses membres. En un mot, les choses ont continué de marcher à peu près comme auparavant, c'est-à-dire fort mal, sans que le mécontentement de l'opinion ait pu se manifester autrement que par la révolte finale. Il fallait donc revenir au pacte d'Halepa, et en faire une vérité : le sultan s'y est engagé. En même temps il a nommé un gouverneur chrétien, Georgi Berovitch, précédemment gouverneur de Samos ; mais il a laissé Abdullah-Pacha à la tête des troupes, et comme Abdullah-Pacha a un grade supérieur à celui de Gorgi Berovitch, et que, de plus, dans des circonstances où la force continue fatalement de jouer un grand rôle, il est resté maître de l'armée, on a pu contester la valeur, et, dans une certaine mesure, la sincérité de la concession faite par

le sultan. La mise en vigueur du pacte d'Halepa devait entraîner, par voie de conséquence, la réunion immédiate de l'Assemblée générale; l'Assemblée a été convoquée en effet. Le point sur lequel il a été le plus difficile, on le comprend sans peine, d'obtenir l'adhésion du sultan, a été l'amnistie générale. Le sultan était résolu à accorder l'amnistie, mais il demandait, au préalable, que l'insurrection mit bas les armes. Tout autre aurait fait de même à sa place. On a pourtant exigé et obtenu de lui qu'il accordât l'amnistie sans désarmement, et il faut convenir qu'il a eu quelque mérite à faire cette concession. Il en a été d'ailleurs mal récompensé. On a cru que tout était fini: tout s'est trouvé à recommencer. La réunion de l'Assemblée générale à la Canée, au lieu de supprimer les difficultés anciennes, en a fait naître de nouvelles. Les députés chrétiens n'avaient qu'une médiocre confiance, non seulement dans les autorités ottomanes, mais en eux-mêmes. Leurs mandats étaient de trop vieille date pour n'être pas périmés; mais comment faire pour les rajeunir? Il ne fallait pas songer à procéder à des élections nouvelles: l'état insurrectionnel de l'île ne le permettait pas. Les députés chrétiens ont offert un spectacle qui prêterait à rire, si la situation n'était pas aussi grave. Ils se sont divisés. Les uns sont allés à la Canée; les autres ont couru se réfugier dans l'Apokorona, au sein même de l'insurrection; on a même, croyons-nous, signalé la présence de quelques-uns d'entre eux à Athènes. Les uns agissaient par peur, les autres par embarras, ne sachant pas très bien ce qu'ils représentaient, et, à parler franchement, pour s'affilier à quelque chose, ils n'avaient peut-être rien de mieux à faire que de représenter l'insurrection. Ceux qui étaient allés prendre langue dans l'Apokorona n'avaient pas tout à fait tort, bien que leur démarche, au moins dans la forme, ait pu paraître singulière. On a littéralement couru après eux. Leurs collègues qui s'étaient d'abord rendus à la Canée sont allés les rejoindre pour les ramener. Des négociations, qui ont duré plusieurs jours et dont le résultat est resté jusqu'au dernier moment incertain, se sont poursuivies, et on s'est demandé, à voir le cours des choses, si la Crète était vraiment mûre pour le gouvernement parlementaire. La Porte a pu y trouver quelques excuses à n'avoir pas réuni plus tôt l'assemblée. Bref, il y a eu à Fré, ville principale de l'Apokorona, une réunion des chefs insurgés, lesquels ont bien voulu permettre aux députés chrétiens de se rendre à la Canée, et même leur ont conseillé de le faire, non sans les avoir munis au préalable d'un mandat impératif. Les députés ont pris le caractère impératif de leur mandat tellement au sérieux qu'à peine réunis ils ont déclaré inutile de délibérer, et même de voter. En tout cas, ils se sont refusés à voter par têtes, et cela pour deux motifs, d'abord parce qu'ils n'étaient pas sûrs de réunir la majorité des deux tiers prévus dans la convention d'Halepa pour rendre le vote

valable, ensuite parce que cette formalité leur paraissait sans objet puisqu'ils formaient un bloc dont toutes les parties étaient cimentées entre elles par les obligations d'un mandat uniforme et absolu. C'était à prendre ou à laisser. On a perdu encore beaucoup de temps à discuter toutes ces questions de forme, sous lesquelles se cachaient, à la vérité, des questions de fond plus importantes. Finalement, les députés chrétiens ont déposé un programme en douze ou treize points, qu'ils ont présenté comme un ultimatum irréductible, et qui, s'il était adopté, donnerait à l'île une sorte d'autonomie sous la haute autorité d'un gouverneur chrétien nommé pour cinq ans. Le tout serait placé sous la protection des puissances.

A partir de ce moment, les députés chrétiens auraient voulu cesser de se réunir et se disperser. Nous ne savons pas trop s'ils siègent encore quelquefois à l'heure qu'il est; s'ils le font, c'est seulement pour la forme. On leur a demandé de rester à la Canée; ils y restent, en attendant la réponse de la Porte. Les quelques séances que l'Assemblée a tenues ont été d'ailleurs des plus agitées. La tempête a éclaté dès le premier jour, le nouveau gouverneur, Georgi Berovitch, ayant, sans mauvaise intention, à coup sûr, lu en ture le discours d'ouverture, qui aussitôt avait été traduit et reproduit en grec. N'importe! les députés chrétiens ont vu dans ce simple fait une provocation intolérable et une violation de la convention d'Halepa. L'article 9 de la convention se borne à dire: « La correspondance générale du vilayet, ainsi que les procès-verbaux et mazbatas des tribunaux et conseils se feront en deux langues. Mais, comme les habitans musulmans et chrétiens de l'île parlent le grec, les délibérations de l'Assemblée générale et des tribunaux auront lieu dans cette langue. » Un discours d'ouverture ne fait point positivement partie des délibérations d'une assemblée, et Georgi Berovitch a pu prononcer le sien en ture sans commettre un coup d'État. Nous ne citons ce fait, qui a déchainé l'orage, que pour montrer à quel point les députés chrétiens se montrent ombrageux et susceptibles. Le mal ne serait pas très grand s'il n'avait eu que des conséquences parlementaires; par malheur ses conséquences se sont étendues beaucoup plus loin. La Porte était en droit de croire que l'acceptation par elle des quatre points qui lui avaient été soumis entraînerait la suspension des hostilités. Les quatre points étaient présentés, en effet, comme la condition d'un armistice auquel les deux parties paraissaient tenir également. L'armistice a été fort mal respecté, et les insurgés ont donné pour excuse à leur propre conduite les prétendues violations de la foi jurée qui auraient été commises par les autorités ottomanes. Les troupes régulières sont restées le plus souvent dans une réserve relative, mais le champ n'en a été que plus libre pour les bandes musulmanes et chrétiennes qui sillonnent le pays. Il y a sans

doute beaucoup d'exagération dans les nouvelles à sensation qui sont, chaque matin, envoyées à l'Europe afin de maintenir son inquiétude en haleine; il n'en est pas moins certain, et cela est triste à dire, que les concessions déjà faites par la Porte n'ont pas atteint leur but, qui était, en premier lieu, d'arrêter l'effusion du sang.

A qui la faute? Les musulmans ne manquent pas de l'imputer aux chrétiens et les chrétiens aux musulmans. Les torts sont à peu près égaux des deux côtés. Les musulmans sont exaspérés comme les chrétiens, et eux aussi ont d'assez bonnes raisons de l'être. Si l'île venait à leur échapper brusquement et sans transition, il faudrait s'attendre de leur part à des excès que le sultan, quelle que fût sa bonne volonté, ne pourrait pas empêcher. Mais ce qui excite le plus en ce moment la colère des musulmans en Crète, l'irritation de la Porte à Constantinople, et, par opposition, la confiance des chrétiens, c'est le fait que l'insurrection reçoit quotidiennement des secours du dehors, sans qu'aucun effort bien sérieux ait été tenté encore pour l'empêcher. Ces secours, on le devine, viennent de la Grèce, non pas du gouvernement dont l'attitude a toujours été correcte, mais de la population elle-même, qui emploie tous les moyens connus d'aider ses frères, de les soutenir, de les encourager dans la lutte. La grande idée du panhellénisme est dans l'esprit de tous les Hellènes, et aussi de tous les chrétiens de la Crète; elle remplit leur cœur, elle fait fermenter leur imagination qui n'est pas médiocre. La Porte a déjà adressé, dit-on, plusieurs notes énergiques au cabinet d'Athènes, et l'Europe a certainement fait entendre au roi George et à ses ministres un langage inspiré par les plus purs principes du droit des gens. Nous ne jurerions pas toutefois que, même lorsque ce langage est de leur part identique, les diverses puissances le tiennent exactement sur le même ton; peut-être y a-t-il là des nuances que l'oreille orientale est admirablement fine à saisir; mais à coup sûr tout le monde est d'accord pour recommander à la Grèce une abstention absolue. Seulement, il y aurait quelque naïveté à croire que la Grèce s'y maintiendra. Quand bien même elle le voudrait, elle ne le pourrait pas. Il y a des circonstances où l'opinion populaire, lorsqu'elle est générale et qu'elle atteint un certain degré de véhémence, emporte toutes les résistances. Certes, le gouvernement grec s'arrangera jusqu'un bout pour ne pas être pris en faute. On ne relèvera à sa charge aucun grief précis. Mais lui demander d'empêcher ses nationaux d'envoyer aux frères crétois des secours en hommes, en armes, en munitions, c'est lui demander l'impossible. Sans parler de l'état de l'opinion dont il est bien forcé de tenir compte, la configuration même de ses côtes qui offre tant de refuges à la contrebande, et la facilité aussi bien que la rapidité d'accès que présente la Crète sur presque tous les points, rendent la surveillance extrêmement difficile. Les difficultés matérielles

se joignent ici aux impossibilités politiques et morales. On a raison d'adresser à la Grèce des paroles empreintes de fermeté et même de sévérité, mais on peut être assuré d'avance qu'elle en tiendra le moins de compte possible, et cela est de sa part si naturel qu'on aurait tort de s'en fâcher ou de s'en étonner. La force des choses l'emporte sur les conceptions de la diplomatie. Tous les pays qui, sous une forme ou sous une autre, nourrissent des pensées irrédentistes, sont à cet égard dans la même situation. Si une insurrection éclatait parmi les Italiens de Trieste, — nous prenons cet exemple parce qu'il n'a aucune chance actuelle de se réaliser, — les liens mêmes de la triple alliance ne seraient pas assez solides pour empêcher l'Italie non officielle de favoriser de toutes ses forces le mouvement révolutionnaire. Il en sera toujours et partout ainsi. En vouloir à la Grèce serait puéril. Elle fait ce que tout autre ferait à sa place. On lui adresse des observations parce que des volontaires s'embarquent tous les jours pour la Crète ; elle y répond par des bandes qui franchissent la frontière de la Macédoine. Cela est fâcheux et condamnable ; mais ce n'est pas sur la Grèce qu'il faut compter pour l'empêcher.

Sur qui, alors ? Là est la difficulté que l'Europe et la Porte n'ont pas encore réussi à surmonter. On l'a essayé, avec de très bonnes intentions sans doute, mais sans le moindre succès. Le comte Goluchowski a proposé ou suggéré aux puissances l'idée d'un blocus de la Crète. Cette proposition du ministre des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie n'a certainement pas été inspirée par un sentiment de partialité ou de complaisance envers la Porte ; il y a quelques semaines à peine, le comte Goluchowski tenait devant les délégations un langage presque menaçant contre le sultan auquel il annonçait la chute prochaine de son empire, condamné, disait-il, par son mauvais gouvernement et par sa mauvaise administration. On aurait cru entendre lord Salisbury comme il parlait l'année dernière. Le comte Goluchowski n'est pas suspect non plus de mauvais sentimens à l'égard de la Grèce : dans les circonstances actuelles, il a même intérêt évident à la ménager. Mais c'est un homme résolu, et qui va droit au fait. Au moment des affaires d'Arménie, ne proposait-il pas de forcer les Dardanelles, ce qui aurait très probablement réduit les résistances de la Porte, mais aurait eu des inconvéniens d'un autre ordre ? Aujourd'hui, un blocus sérieux et effectif de la Crète arrêterait non moins sûrement la contrebande de guerre envoyée au secours de l'insurrection, mais quel serait, pour l'Europe elle-même, le lendemain d'un si grand effort ? Le sultan a été le premier à prendre ombrage de l'idée du comte Goluchowski. Il y a vu une atteinte à sa souveraineté. C'est à lui qu'il appartient de faire la police dans les eaux crétoises. A la vérité, il y réussit mal : mais le jour où il avouerait publiquement son impuissance et où il ferait appel à

l'Europe pour y suppléer, son autorité sur la Crète deviendrait terriblement précaire. L'opposition du sultan a porté le dernier coup à la proposition du comte Goluchowski; mais alors la difficulté reste entière, et on voit de moins en moins comment et par qui la police des eaux crétoises pourrait être faite avec efficacité. Le sultan a bien essayé de la faire. Au moment même où se réunissait l'Assemblée générale crétoise, un incident maritime s'est produit qui n'a pas peu contribué à jeter le trouble et l'alarme dans les esprits. On a dit que les hostilités reprenaient, que les Turcs eux-mêmes les avaient recommencées, qu'ils avaient violé l'armistice, qu'ils avaient remis le feu aux poudres. De quoi s'agissait-il en réalité? Un vaisseau turc qui surveillait les côtes crétoises avait aperçu un autre navire sur le point d'aborder, qui paraissait porter de la contrebande de guerre. Aussitôt il avait détaché un canot monté par un officier et neuf hommes, et chargé d'inspecter le navire suspect. On était près du rivage. Les insurgés qui y attendaient ledit navire n'hésitèrent pas à tirer sur le canot turc, et ils tuèrent jusqu'au dernier l'officier et les hommes qui le montaient. Le vaisseau turc répondit par quelques coups de canon inoffensifs et inutiles. On n'imaginerait pas tout le bruit que les Crétois ont fait autour de cet incident! Il a été convenu pour eux que c'étaient les Turcs qui avaient commencé. Ils se sont plaints amèrement d'un aussi odieux manquement à la parole donnée. Voilà ce qui arrive aux Turcs lorsqu'ils font ou qu'ils essaient de faire la police dans les eaux crétoises, et il y a de quoi les en décourager. En réalité leur police est nulle ou insuffisante, et chaque jour l'insurrection reçoit des renforts nouveaux.

On s'explique donc l'initiative prise par le comte Goluchowski; mais il faut avouer qu'elle était à la fois dangereuse dans la forme et prématurée. Le mot même de blocus sonne durement à l'oreille. On ne voit pas bien l'Europe employer contre la Crète, et aussi contre la Grèce, les derniers moyens de coercition, et se faire le gendarme de la Porte dans un conflit où tous les torts ne sont pas d'un seul côté. Il y aurait lieu, en tout cas, avant d'en venir à des mesures d'exécution, de savoir quelle sera l'attitude de la Porte à l'égard des dernières revendications qui lui ont été soumises par les députés chrétiens à l'Assemblée générale. Dans les conditions où elle s'est produite, la proposition du comte Goluchowski a eu, de plus, un inconvénient qui n'est pas sans quelque gravité. L'attitude prise à ce sujet par les diverses puissances de l'Europe a révélé entre elles certaines divergences, sinon sur le fond des choses, au moins sur la conduite à tenir dans une circonstance donnée. Il n'y a pas à se dissimuler que l'autorité morale de l'Europe sur la Crète, sur la Grèce, et plus encore sur la Porte, vient tout entière de sa parfaite unanimité. Unie, l'Europe est toute-puis-

sante; mais le jour où le moindre désaccord, fût-il de simple forme, se manifeste parmi ses membres, elle perd de son prestige et de sa force. Ceux qui encouragent le sultan dans ses résistances, ou la Crète et la Grèce dans leurs prétentions, ne manquent pas de dire que, si les puissances sont unies pour conseiller, elles ne le seraient pas pour agir, et tout ce qui donne à cette allégation une apparence de réalité diminue l'ascendant de l'Europe. Tout le monde sait que l'Angleterre a montré une grande froideur à l'égard de la proposition du comte Goluchowski. On l'a accusée de poursuivre des vues personnelles dans les affaires d'Orient et de ne tenir que par un lien léger et flottant au concert des autres puissances. Les polémiques de la presse ont certainement exagéré ce qu'il peut y avoir de fondé dans ces reproches. Les journaux allemands en particulier ont jeté feu et flammes contre l'Angleterre, avec une ardeur à laquelle ils nous avaient déjà habitués au moment des affaires du Transvaal. Peut-être, en effet, y a-t-il entre l'allure de l'Angleterre et celle de l'Europe continentale une différence qui n'échappe pas aux yeux des intéressés, mais dont ils auraient tort de s'exagérer l'importance. Lord Salisbury a exposé à diverses reprises, au sujet de la situation de l'Orient et des meilleurs moyens d'y pourvoir, des vues qui n'ont pas rencontré l'adhésion générale; il n'y aurait rien d'extraordinaire à ce que, à son tour, il ne se prêtât pas sans quelques réserves aux diverses conceptions qui peuvent naître sur le continent; mais le fait qu'il ait mis un médiocre empressement à accueillir la proposition du comte Goluchowski ne prouve pas nécessairement chez lui l'intention de suivre une marche à part. Cette proposition a produit ailleurs qu'à Londres un certain étonnement. Elle n'a même été intégralement adoptée qu'en Allemagne, où l'on surveille les affaires d'Orient avec un désintéressement quelquefois voisin de l'indifférence, et où l'approbation de principe donnée à un projet n'équivaut pas toujours à l'engagement de coopérer par la suite à son exécution. Au fond, les colères de la presse germanique témoignent moins d'une véritable admiration pour l'idée du comte Goluchowski que d'une vieille et persistante mauvaise humeur contre l'Angleterre, sentiment qui profite de toutes les occasions de s'exprimer, — et cela ne diminue pas la valeur de ces manifestations, ni leur intérêt.

Il faut pourtant sortir de la situation actuelle, et si le comte Goluchowski n'a pas trouvé du premier coup le meilleur moyen pour cela, il a obéi en le cherchant à un instinct très juste, à une conception très honorable des responsabilités qui incombent à l'Europe. La situation actuelle ne saurait se prolonger impunément. Chaque jour voit croître le danger. Il menace déjà la Macédoine, sans parler des autres points de l'Empire ottoman où des matières essentiellement inflammables ont été accumulées depuis de longues années. Personne

ne veut, nous le croyons du moins, laisser la question d'Orient se poser aujourd'hui dans son ensemble et sa complexité : l'Europe n'est pas prête à traverser l'épreuve qui en résulterait pour elle. Quant à nous, l'intégrité de l'Empire ottoman est un des principes fixes de notre politique. Ce serait une erreur de croire qu'une pierre de ce vieil édifice puisse s'en détacher, surtout une pierre aussi considérable que la Crète, sans que toutes les autres soient ébranlées. En laissant à l'avenir le soin de résoudre les problèmes qui lui appartiennent, nous constatons que la solution n'en est pas encore mûre : dès lors, la sagesse politique consiste à maintenir dans ses lignes générales la situation actuelle. Mais cette situation ne peut être maintenue qu'à la condition d'être sensiblement améliorée. La nécessité de certaines réformes s'impose avec évidence. Le sultan est un souverain trop éclairé pour ne pas le reconnaître ; nous n'en voulons d'autre preuve que les concessions qu'il a déjà faites. Toutefois, en même temps qu'il est éclairé, il est hésitant et timide, et ce qui rend inutiles ou toujours insuffisantes les concessions auxquelles il se résout, c'est qu'il les fait trop tard. Au lieu d'agir dans la plénitude de sa souveraineté et de son indépendance, il a l'air de céder à une nécessité devenue inéluctable, ce qui donne la tentation de lui en imposer encore d'autres. Si le sultan avait concédé quinze jours plus tôt les quatre points réclamés à l'origine par les insurgés crétois, l'insurrection se serait apaisée tout de suite. Si, aujourd'hui même, il faisait hardiment et loyalement la part des concessions possibles parmi celles qui lui sont demandées, s'il accordait à la Crète des réformes sérieuses et s'il consentait de bonne grâce à ce que l'Europe donnât sa garantie à leur exécution, il y aurait encore de grandes chances à un apaisement immédiat. Mais qui sait où nous en serons dans quinze jours, ou dans un mois ?

Quant à l'Europe, elle aussi a ses torts. Son intervention entre le sultan et ses sujets révoltés n'est légitime qu'à la condition d'apporter avec elle une garantie efficace, et si les insurgés réclament cette garantie pour eux, le sultan a le droit de l'invoquer à son tour pour lui. Lorsqu'on lui demande et lorsqu'il fait des concessions, il a le droit de savoir quel en sera le terme. On lui a demandé de consentir aux quatre points ; il l'a fait ; dès le lendemain d'autres exigences se sont produites, et rien ne prouve que, s'il y cède une fois de plus, on ne cherchera pas bientôt à lui en imposer de nouvelles. Où s'arrêtera-t-on, où lui permettra-t-on de s'arrêter dans cette voie ? L'Europe aurait certainement beaucoup plus de force à son égard si elle ne montrait pas tant de faiblesse à l'égard des insurgés. Son rôle est, du moins il devrait être un rôle d'arbitre entre les deux parties, mais d'un arbitre qui, après avoir arrêté sa sentence, a les moyens de la faire respecter. Les réclamations des chrétiens crétois sont aujourd'hui sous ses yeux.

Elles ne sont peut-être pas acceptables sur tous les points, mais elles le sont sur plusieurs. C'est à l'Europe à fixer définitivement ce qui est raisonnable, ce qui est équitable dans ce programme, de manière à assurer à la Crète le meilleur gouvernement, la meilleure administration possible, tout en ménageant la souveraineté du sultan. Mais est-ce là ce qu'elle fait? En vérité, nous n'en savons rien. L'action des puissances semble devenir de plus en plus faible, de plus en plus molle, de plus en plus confuse à mesure que les événemens prennent un caractère plus grave. Les dernières nouvelles de Grèce accusent une recrudescence marquée dans l'envoi en Crète d'hommes et de munitions. Ce sont maintenant de jeunes officiers qui ont déserté pour voler au secours des frères crétois. On a l'air de s'en émouvoir un peu plus qu'à l'ordinaire; on promet de prendre des mesures contre la répétition de pareils incidens: les mesures seront vaines et les incidens se renouvelleront. Les nouvelles de Crète ne sont pas meilleures. Les députés chrétiens et les insurgés auxquels ils servent de porte-parole avaient présenté leurs revendications à la Porte sous la forme d'un ultimatum. ils avaient demandé une réponse dans un laps de temps qui est écoulé. Sans doute, cette forme impérative n'était pas acceptable; mais il n'en était pas moins imprudent de laisser le délai s'épuiser sans que des négociations aient été entamées. Des dépêches dont nous n'avons pas pu contrôler l'exactitude ont annoncé que l'insurrection s'organisait en gouvernement révolutionnaire, ce qui, à la vérité, ne la change guère, et qu'elle était sur le point de proclamer l'indépendance de l'île, ou sa réunion à la Grèce, à moins même qu'elle ne cherchât un point d'appui dans les ambitions qu'on attribue à telle autre puissance. D'un jour à l'autre quelque éclat de ce genre peut se produire, ce qui ne manquerait pas de compliquer encore la situation. Elle était relativement simple il y a quelques semaines; elle l'est moins aujourd'hui; elle le sera encore moins demain. Faudra-t-il dire bientôt, comme autrefois M. de Beust, qu'il n'y a plus d'Europe? Mais si l'Europe est impuissante, de quel droit intervient-elle entre la Porte et ses sujets révoltés? Son intervention n'est légitime qu'à la condition d'être efficace. Ses hésitations, ses tâtonnemens, l'embarras qu'elle manifeste, sont des symptômes de mauvais augure. De deux choses l'une: ou que l'Europe laisse la Porte libre de disposer de tous ses moyens pour réprimer l'insurrection, ou qu'elle apparaisse elle-même avec un programme de réformes et au besoin un programme d'action. Dans le premier cas, l'humanité aura sans doute beaucoup à souffrir, mais, si la crise est violente, du moins elle pourra être courte. Dans le second, la question sera bien près d'être résolue, au moins pour un temps, et c'est tout ce qu'il est permis d'espérer. Si la Crète est pacifiée, la pacification s'étendra à tout le reste de l'empire, ainsi qu'aux

pays qui n'ont pas pu échapper à la contagion de la fièvre crétoise. Lorsqu'une maladie principale se déclare dans un corps dont la santé est compromise, des maladies accessoires apparaissent aussitôt et se portent sur divers organes; un médecin habile soigne le mal dans sa source, et, s'il le guérit, les autres manifestations morbides ne tardent pas à disparaître. C'est ainsi qu'il faut traiter l'empire ottoman, en commençant par apaiser l'insurrection crétoise.

On demandera peut-être où l'Europe puisera la force nécessaire pour faire accepter et respecter ses décisions. Nous ne croyons pas qu'un blocus soit pour cela indispensable. Les populations orientales ont l'esprit assez souple et assez fin pour sentir à quel moment précis elles se trouvent en présence d'une volonté résolue. Cette volonté, pour s'imposer, doit être unanime; pour être unanime, elle doit porter sur des points propres à rallier le consentement de toutes les puissances. Alors elle sera obéie. Elle le sera à Constantinople; elle le sera à Athènes; elle le sera à la Canée; elle le sera à Fré, dans l'Apokorona. L'Épitrôpie des réformes n'aura plus qu'à abdiquer devant les réformes accomplies. Au moment où, la Porte ayant consenti aux quatre points, les députés chrétiens montraient la plus grande répugnance à se rendre à l'Assemblée générale, les ambassadeurs des puissances à Constantinople ont adressé aux consuls à la Canée la note suivante: « Nous conseillons aux insurgés de mettre fin aux hostilités et d'entamer des négociations pacifiques fondées sur le pacte d'Halepa, que la Porte a concédé aux Crétois, et qui pourra subir de justes modifications, au delà desquelles les Crétois doivent savoir qu'ils perdraient leurs droits acquis aux sympathies européennes. » Cette note a suffi pour provoquer la réunion immédiate de l'Assemblée générale. On voit par là ce que peut une parole très nette, derrière laquelle on sent une volonté très ferme. Les insurgés crétois ont besoin des sympathies des puissances: ils s'arrêteront le jour où ils se sentiront sérieusement menacés de les perdre sans retour.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT TRENTE-SIXIÈME VOLUME

QUATRIÈME PÉRIODE — LXVI^e ANNÉE

JUILLET — AOUT 1896

Livraison du 1^{er} Juillet.

	Pages.
VINGT-CINQ ANS APRÈS (1870-1896), par M. le duc DE BROGLIE, de l'Académie française.	5
ANGÈLE DE BLINDES, deuxième partie, par M. FRÉDÉRIC PLESSIS.	45
UNE VIE DE SAVANT. — HERMANN VON HELMHOLTZ, par M. GEORGE GUÉROULT.	77
QUESTIONS ACTUELLES. — LA GAUCHE FÉMINISTE ET LE MARIAGE, par ARVÈDE BARINE.	106
LE CALIFE ABDULLAH, par M. HENRI DEHÉRAIN.	132
LE GRAND GERMAIN, par M. EUGÈNE DELARD.	150
LA SCULPTURE AUX SALONS DE 1896, par M. GEORGE LAFENESTRE, de l'Académie des Beaux-Arts	174
POÉSIE, par M. HENRI DE RÉGNIER.	198
LES TYPES INTELLECTUELS, A PROPOS D'UNE PUBLICATION RÉCENTE, par M. G. VALBERT.	204
REVUES ANGLAISES. — L'ŒUVRE POSTHUME DE ROBERT-LOUIS STEVENSON, par M. T. DE WYZEWA.	216
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES.	226
ESSAIS ET NOTICES. — SAINT BERNARDIN DE SIENNE.	238

Livraison du 15 Juillet.

LE GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE. — III. LES PREMIÈRES FAUTES, par M. ÉTIENNE LAMY.	241
ANGÈLE DE BLINDES, dernière partie, par M. FRÉDÉRIC PLESSIS.	277
WILLIAM WORDSWORTH, A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT, par M. JOSEPH TEXTE.	311

	Pages.
LA COUR D'ASSISES DE LA SEINE. — IV. LE DÉLIT DE PRESSE DEVANT LE JURY, par M. JEAN CRUPPI.	341
LE ROMAN SUÉDOIS. — II. AUGUSTE STRINDBERG, par M. O.-G. DE HEIDENSTAM.	379
LE MOUVEMENT ÉCONOMIQUE, par M. AUGUSTE MOIREAU.	401
RICHARD WAGNER ET LE GÉNIE FRANÇAIS, par M. HOUSTON STEWART CHAMBERLAIN.	432
REVUE LITTÉRAIRE. — LE MARIAGE DE MADAME ROLAND, par M. RENÉ DOUMIC.	457
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES.	469

Livraison du 1^{er} Août.

L'IMAGE, première partie, par M. ÉMILE POUVILLON.	481
DE L'ORGANISATION DU SUFFRAGE UNIVERSEL. — VII. ESSAI D'APPLICATION A LA FRANCE DE LA REPRÉSENTATION RÉELLE DU PAYS, par M. CHARLES BENOIST.	520
UN ROMANCIER DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE. — MARY E. WILKINS, par M. TH. BENTZON.	544
CHARLES FOURIER, par M. ÉMILE FAGUET.	570
LES EAUX POTABLES, par M. JULES ROCHARD, de l'Académie de médecine.	595
L'Australie et la Nouvelle-Zélande. — LES EXPÉRIENCES SOCIALES. — LE FÉMINISME, par M. PIERRE LEROY-BEAULIEU.	626
UN PRÉJUGÉ CONTRE LA MÉMOIRE. — LA MÉMOIRE ET L'INTELLIGENCE, par M. CAMILLE MÉLINAND.	662
LE DOCTEUR THÉODORE BILLROTH ET SA CORRESPONDANCE, par M. G. VALBERT.	684
REVUES ÉTRANGÈRES. — UNE BIOGRAPHIE HOLLANDAISE DE SPINOZA, par M. T. DE WYZEWA.	696
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES.	708

Livraison du 15 Août.

LA DUCHESSE DE BOURGOGNE ET L'ALLIANCE SAVOYARDE SOUS LOUIS XIV. — III. LE VOYAGE DE TURIN A FONTAINEBLEAU, par M. le comte d'HAUSSONVILLE, de l'Académie française.	721
L'IMAGE, deuxième partie, par M. ÉMILE POUVILLON.	762
ART ET MÉTIER. L'IDÉAL ET L'AVENIR DE L'ART, par M. G. DUBUFE.	799
L'ALLEMAGNE RELIGIEUSE. L'ÉVOLUTION DU PROTESTANTISME CONTEMPORAIN. — I. LES DOCTRINES, par M. GEORGE GOYAU.	830
LE ROMAN SUÉDOIS. — III. M ^{me} LEFFLER, GEIJERSTAM, LEVERTIN, VERNER DE HEIDENSTAM, par M. O.-G. DE HEIDENSTAM.	853
A LA VEILLE D'UNE ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE, par M. RAPHAËL-GEORGE LÉVY.	880
LES PRÉCURSEURS FRANÇAIS DU CARDINAL LAVIGÉRIE DANS L'AFRIQUE MUSULMANE, par M. G. BONET-MAURY.	899
REVUE LITTÉRAIRE. — M. EDMOND DE GONCOURT, par M. RENÉ DOUMIC.	933
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES.	945



AP
20
R5
pér.4
t.136

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

